



HAL
open science

Monnaie et société chez les peuples gaulois de la basse vallée de la Seine.

Pierre-Marie Guihard

► **To cite this version:**

Pierre-Marie Guihard. Monnaie et société chez les peuples gaulois de la basse vallée de la Seine.. Éditions Monique Mergoïl, 14, 2012, Protohistoire européenne, Michel Py, 978-2-35518-0216-3. hal-02301004

HAL Id: hal-02301004

<https://hal.science/hal-02301004v1>

Submitted on 3 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Monnaie et société chez les peuples gaulois de la basse vallée de la Seine

à mes parents, à Marie

«L'oncle Jules était né au milieu des vignes, dans ce Roussillon doré où tant de gens roulent tant de barriques. Il avait laissé le vignoble à ses frères, et il était devenu l'intellectuel de la famille, car il avait fait son droit : mais il était resté fièrement Catalan, et sa langue roulait les *r* comme un ruisseau roule des graviers».

Marcel Pagnol, *La Gloire de mon père*

Protohistoire européenne

14

Collection dirigée par
Michel Py

Monnaie et société chez les peuples gaulois de la basse vallée de la Seine

Recherches sur les usages monétaires d'une région
entre le début du III^e et la fin du I^{er} siècle avant J.-C.

Pierre-Marie Guihard

Préface de Louis-Pol Delestrée



éditions monique mergoïl
montagnac
2011

Tous droits réservés
© 2011



Diffusion, vente par correspondance :
Éditions Monique Mergoil
12 rue des Moulins
F - 34530 Montagnac
Tél/fax : 04 67 24 14 39
e-mail : emmergoil@aol.com

ISBN : 978-2-35518-023-1
ISSN : en cours

Aucune partie de cet ouvrage ne peut être reproduite
sous quelque forme que ce soit (photocopie, scanner ou autre)
sans l'autorisation expresse des Éditions Monique Mergoil.

Logo de la collection :
linteau préromain de Nages (Gard)
dessin G. Monthel
(avec l'aimable autorisation du prof. Chr. Peyre)
Dessin de couverture :
Marie Pourrier, mpdessinetillustration.over-blog.com

Texte : auteur
Saisie : auteur
Mise en page : Marlyse Baumgartner, CH-1610 Châtillens
Couverture : Éditions Monique Mergoil
Imprimerie numérique : Maury S.A.S.
Z.I. des Ondes - 12100 Millau cedex

SOMMAIRE

Préface	9	2.1.3 <i>Genèse de la frappe monétaire et la question du mercenariat</i>	53
Première partie	11	Conclusion	59
Conventions utilisées dans le texte	12	2.2 Tradition et nouveauté : l'évolution du monnayage	60
Introduction	13	2.2.1 <i>Présentation des émissions</i>	60
Remerciements	16	2.2.2 <i>Les poids</i>	63
1 Méthodologie et bases documentaires	17	2.2.2.1 L'hémistatère : une unité de référence	63
1.1 Historiographie	17	2.2.2.2 La division de l'hémistatère	65
1.1.1 <i>Celtomanie et numismatique</i>	17	2.2.3 <i>La circulation monétaire : une zone d'étalon « hémistatère »</i>	66
1.1.2 <i>La révolution « colbertienne » : entre progrès et limites</i>	21	Conclusion	69
1.1.3 <i>« Le monnayage de cité » : retour sur les excès d'une notion</i>	24	2.2.4 <i>La chronologie des émissions</i>	69
1.1.4 <i>La valeur historique de la monnaie</i>	26	2.3 Histoire guerrière du groupe de l'hémistatère	70
1.2 Les pratiques monétaires : remarques préliminaires sur les moyens d'étude	28	2.3.1 <i>Les migrations belges et la production monétaire</i>	71
1.2.1 <i>L'apport de l'archéologie</i>	28	Conclusion	78
1.2.2 <i>Les témoignages littéraires</i>	29	2.3.2 <i>Le « trophée guerrier » de Ribemont-sur-Ancre</i>	78
1.2.3 <i>Les images monétaires</i>	31	Conclusion	81
1.3 L'étude des monnaies : quelle méthode ?	32	2.4 Le prix de la valeur guerrière	81
1.3.1 <i>Le classement typologique</i>	32	Conclusion	85
« Séries » et « classes »	36	3 La monnaie et le commerce : le temps de la parcimonie	86
« Ensembles monétaires »	39	3.1 La typo-chronologie des émissions en or	86
1.3.2 <i>Le classement chronologique</i>	42	3.1.1 <i>De nouvelles monnaies d'or</i>	86
1.3.3 <i>L'approche comparative</i>	45	3.1.2 <i>Les statères à la lyre et au sanglier</i>	87
2 Naissance de la monnaie : la part des exigences militaires	48	3.1.2.1 Typologie	88
2.1 Les premières monnaies	48	3.1.2.2 Chronologie	89
2.1.1 <i>Les monnaies aux types de Philippe II de Macédoine</i>	48	3.1.3 <i>Les hémistatères au loup et au sanglier</i> ...	91
2.1.2 <i>Remarques sur l'origine</i>	51	3.1.3.1 Typologie	91
		3.1.3.2 Chronologie	92
		3.1.4 <i>Les hémistatères au fleuron et ses dérivés</i>	93

Sommaire

<p>3.2 Les poids : entre tradition et nouveautés 94</p> <p style="padding-left: 20px;">3.2.1 Retour à l'étalon statère 94</p> <p style="padding-left: 20px;">3.2.2 Maintien de l'étalon hémistatère 97</p> <p>3.3 La métamorphose du système monétaire 99</p> <p style="padding-left: 20px;">3.3.1 La production monétaire 99</p> <p style="padding-left: 20px;">3.3.2 De nouveaux métaux pour de nouvelles monnaies 102</p> <p style="padding-left: 40px;">3.3.2.1 Les lamellaires d'argent 102</p> <p style="padding-left: 40px;">3.3.2.2 Les bronzes coulés ou « potins » 106</p> <p style="padding-left: 20px;">3.3.3 Remarques sur les types et les métaux 109</p> <p style="padding-left: 20px;">Conclusion 109</p> <p>3.4 La circulation monétaire 110</p> <p style="padding-left: 20px;">3.4.1 Séparation des statères et des hémistatères : deux zones monétaires d'étalon différent 111</p> <p style="padding-left: 20px;">Conclusion 116</p> <p style="padding-left: 20px;">3.4.2 Autres numéraires contenus dans les trésors 117</p> <p>3.5 Monnaie et commerce 117</p> <p style="padding-left: 20px;">3.5.1 Le voisinage de l'eau et les monnaies à usage régional 118</p> <p style="padding-left: 40px;">3.5.1.1 La zone du statère 118</p> <p style="padding-left: 40px;">Conclusion 121</p> <p style="padding-left: 40px;">3.5.1.2 La zone de l'hémistatère 122</p> <p style="padding-left: 40px;">Conclusion 125</p> <p style="padding-left: 40px;">3.5.1.3 L'étalon hémistatère : une zone monétaire fermée? 126</p> <p style="padding-left: 40px;">Conclusion 128</p> <p style="padding-left: 20px;">3.5.2 Des monnaies à usage local 129</p> <p style="padding-left: 20px;">3.5.3 L'outil monétaire : un usage limité? 129</p> <p>Conclusion 130</p> <p>4. La monnaie et le commerce : le temps de l'abondance 131</p> <p>4.1 La typo-chronologie des bronzes frappés 131</p> <p style="padding-left: 20px;">4.1.1 Les émissions du territoire des Lexoviens 131</p> <p style="padding-left: 40px;">4.1.1.1 Les grands bronzes avec nom ethnique 132</p> <p style="padding-left: 40px;">4.1.1.2 Les petits bronzes avec nom ethnique 134</p>	<p style="padding-left: 20px;">4.1.2 Les émissions du territoire des Aulerques Ebuovices 137</p> <p style="padding-left: 40px;">4.1.2.1 Les grands bronzes avec nom ethnique . 137</p> <p style="padding-left: 40px;">4.1.2.2 Les petits bronzes avec nom ethnique .. 138</p> <p style="padding-left: 40px;">4.1.2.3 Les bronzes avec nom d'hommes 139</p> <p style="padding-left: 40px;">4.1.2.4 Les bronzes anépigraphes 141</p> <p style="padding-left: 20px;">4.1.3 Les émissions à la légende PIXTILOS 142</p> <p style="padding-left: 20px;">4.1.4 Les émissions du territoire des Véliocasses 144</p> <p style="padding-left: 40px;">4.1.4.1 Les bronzes avec noms ethniques des Véliocasses et Ratumacos 144</p> <p style="padding-left: 40px;">4.1.4.2 Les autres bronzes épigraphiques 145</p> <p style="padding-left: 40px;">4.1.4.3 Les bronzes anépigraphes 146</p> <p style="padding-left: 20px;">4.1.5 Les émissions du territoire des Calètes 147</p> <p style="padding-left: 20px;">4.1.6 Remarques sur le choix du bronze 147</p> <p style="padding-left: 20px;">Conclusion 148</p> <p>4.2 Poids et évolution économique 149</p> <p style="padding-left: 20px;">4.2.1 Les émissions du territoire des Lexoviens .. 149</p> <p style="padding-left: 20px;">4.2.2 Les émissions du territoire des Aulerques Ebuovices 149</p> <p style="padding-left: 20px;">4.2.3 Les émissions à la légende PIXTILOS 154</p> <p style="padding-left: 20px;">4.2.4 Les émissions du territoire des Véliocasses 154</p> <p style="padding-left: 20px;">4.2.5 Les émissions du territoire des Calètes 156</p> <p style="padding-left: 20px;">4.2.6 Monnaies de bronze et pouvoir d'achat ... 156</p> <p>4.3 La place de la monnaie de bronze dans la société : circulation monétaire et monétarisation 158</p> <p style="padding-left: 20px;">4.3.1 Paysage et monnaie 158</p> <p style="padding-left: 20px;">4.3.2 Urbanisation et monnaie 162</p> <p style="padding-left: 20px;">4.3.3 Réflexions sur le degré de monétarisation 165</p> <p style="padding-left: 20px;">Conclusion 168</p> <p>4.4 Gestion monétaire et pouvoirs de l'argent 169</p> <p style="padding-left: 20px;">4.4.1 Faciès et circuits monétaires : le rôle des petites communautés locales 169</p> <p style="padding-left: 40px;">Conclusion 176</p> <p style="padding-left: 20px;">4.4.2 Notables et activité financière 176</p> <p style="padding-left: 20px;">4.4.3 Pouvoirs émetteurs et ateliers 178</p> <p>Conclusion générale 181</p> <p>Table des illustrations 184</p>
---	---

Sommaire

Deuxième partie :	
Catalogue	187
1 Inventaire général des monnaies gauloises découvertes dans la basse vallée de la Seine	188
Présentation liminaire	188
Liste des codes de série utilisés	189
1.1 Les émissions de la basse vallée de la Seine (III ^e -I ^{er} siècle av. J.-C.)	192
1.1.1 <i>Les monnaies en or</i>	192
1.1.2 <i>Les monnaies en argent</i>	209
1.1.3 <i>Les monnaies en bronze frappé</i>	211
1.1.4 <i>Les monnaies en bronze coulé ou « potins »</i>	238
1.2 Les émissions étrangères de la basse vallée de la Seine (III ^e -I ^{er} siècle av. J.-C.)	245
1.2.1 <i>La Gaule Belgique</i>	245
1.2.2 <i>La Gaule Celtique Ouest</i>	253
1.2.3 <i>La Gaule Celtique Centre Est</i>	254
1.2.4 <i>La Gaule Celtique Centre</i>	257
1.2.5 <i>La Gaule du Sud</i>	260
2 Inventaire détaillé des trésors découverts dans la basse vallée de la Seine	261
2.1 Catalogue des Trésors : forme signalétique ...	261
2.2 Catalogue des Trésors : notices développées	266
3 Inventaire détaillé des sites « à monnaies » de la basse vallée de la Seine	312
Troisième partie :	
Classement typo-chronologique	363
1 Planches typologiques (planches I à XXVII)	364
2 Notices des planches I à XXVII	391
Table des planches	407
Sources et bibliographie	409



Préface

Il est très réconfortant d'écrire, en vue d'une prompte publication, la préface d'une thèse de Doctorat qui fera date dans l'histoire de la numismatique gauloise.

Pierre-Marie Guihard soutint le 21 novembre 2009, à l'Université de Paris IV, une thèse intitulée: « Monnaie et société chez les peuples gaulois de la basse vallée de la Seine ».

Il offrit ce faisant une brillante synthèse de ses « Recherches sur les usages monétaires d'une région entre le début du III^e siècle et la fin du I^{er} siècle av. J.-C. ».

Il y a bel âge que P.-M. Guihard, au-delà des fouilles programmées auxquelles il a participé, avait placé la numismatique gauloise au centre de sa réflexion. En moins d'une décennie, au cours de sa progression universitaire, ses travaux considérables ont retenu l'intérêt tant des spécialistes que des Conservateurs de plusieurs Musées régionaux: nous devons à P.-M. Guihard, en particulier, l'étude exhaustive des quelque six mille monnaies gauloises provenant du sanctuaire de Digeon (Somme), l'étude et la publication du trésor éclaté du site d'Ifs (Calvados) issu d'une fouille préventive et la publication complète et largement commentée des monnaies gauloises conservées dans les musées de Fécamp (Seine maritime) et de Bayeux (Calvados).

C'est dire que P.-M. Guihard, en traitant des monnayages gaulois de la basse Seine, en fait de l'actuelle Normandie, n'évoluait pas en terre inconnue. À l'évidence, le choix d'un sujet aussi riche et vaste ne fut pas l'effet du hasard.

L'objectif de l'auteur n'était pas de se livrer à l'inventaire classique, plus ou moins raisonné, d'un immense matériel centré sur un territoire déterminé, mais d'enrichir par l'étude typo-chronologique de séries monétaires émises par les peuples gaulois de la basse vallée de la Seine, l'histoire – ou plutôt la protohistoire – d'une région à l'évidence stratégique.

Depuis la plus haute Antiquité, la vallée de la Seine fut un axe commercial privilégié, d'abord d'est en ouest, entre les mondes méditerranéens et les peuples riverains: à la fin de la période de Hallstatt, et parmi bien d'autres témoignages, l'apport sur l'*oppidum* et dans la tombe princière de Vix d'une incomparable collection d'objets italo-grecs ne fut certainement pas l'effet du hasard. D'ouest en est, le fleuve permettait aux navigateurs qui fréquentaient la route de l'étain de livrer l'indispensable métal, provenant pour une part du sud-ouest de l'Île de Bretagne, aux peuples établis en Gaule continentale jusqu'à la vallée du Rhin. À l'époque, de La Tène moyenne et finale, cette voie

aisément navigable fut sans aucun doute une artère très fréquentée par les marchands qui en remontaient ou en descendaient le cours. L'on s'avise seulement à présent de l'abondance des séries en or de la circulation primitive, introduites à l'est avec les premières imitations de Philippe et qui parsemèrent, au gré d'évolutions diverses les rives de la vallée de la Seine jusqu'à l'aboutissement de leurs dérivées sur le littoral marin.

C'est autour de cette ligne de force que l'auteur recense, localise et explique les considérables séries en or éligibles, à l'intérieur des terres, au système de l'hémistatère et apporte un éclairage nouveau sur un retour à l'unité statère le long du littoral.

Suivant le cours de l'évolution qu'il décrit, des origines à la période pré-augustéenne, l'auteur, sans trop s'attarder sur les attributions traditionnelles, réductrices et souvent arbitraires des types monétaires, s'efforce de constituer des ensembles géographiques dont les interférences et les homotypies permettent de déceler entre les peuples considérés un lien fédératif antérieur à leur alliance militaire attestée pendant la guerre des Gaules.

En outre, P.-M. Guihard apporte une explication convaincante à l'explosion de la production monétaire au milieu du III^e siècle av. J.-C., en évoquant à l'aide de solides constats archéologiques et numismatiques, les besoins militaires générés par l'incursion et la pression des peuples belges nouveaux-venus au nord de la Seine.

Bien entendu, dans sa vision de l'évolution monétaire chez les peuples gaulois installés sur la basse vallée de la Seine, l'auteur fait feu de tout bois pour offrir à la numismatique au sens strict des apports importants. Il faut souligner que ce chercheur, attentif et strict dans sa méthode, a sollicité les collections publiques, du moins celles qui sont accessibles et significatives, mais aussi les sources officielles et privées, qu'il a su capter, et qui ont procuré un effectif considérable, riche en types nouveaux ou mal connus, avec de nombreuses données sûres et irremplaçables sur lesquelles se fondent essentiellement ses cartes de répartition.

À l'évidence, une approche aussi novatrice de l'histoire socio-économique et militaire des monnayages gaulois qui furent émis et qui circulèrent pendant presque trois siècles dans cette zone spécifique, ouvre de nouveaux axes de réflexion et ne peut qu'inciter la communauté scientifique à poursuivre d'autres études sur des voies analogues.

C'est ainsi que l'auteur ne craint pas d'aborder, en particulier dans la phase tardive, les questions si complexes de probables unions monétaires impliquant l'existence

d'une pluralité de centres émetteurs et même d'ateliers itinérants, et d'évoquer enfin les corrélations entre les zones d'accumulation monétaire, les implantations urbaines, les sanctuaires et les voies d'eau. La prise en compte systématique, à l'époque post-césarienne, de la nature des sites où les localisations des monnaies sont les plus denses, devient un facteur essentiel du paysage monétaire d'un peuple ou d'un ensemble de peuples limitrophes dans une région déterminée.

Ainsi, la démarche de P.-M. Guihard permet de résoudre dans une large part le vieux problème auquel ont été et sont confrontés, au-delà des supputations et des pétitions de principe, les spécialistes de la numismatique gauloise : comment faire parler un monnayage antique, étrange, infiniment riche et varié, mais pratiquement muet jusqu'à la guerre des Gaules ? En d'autres termes, comment un tel

matériel archéologique peut-il contribuer à la connaissance de l'histoire ?

Les réponses apportées ici pour les anciens peuples riverains de la basse vallée de la Seine, Aulerques éburovices (Évreux), Lexoviens (Lisieux), Vélocasses (Vexin) et Calètes (Pays de Caux) sont déjà très éclairantes, souvent originales, parfois inattendues et toujours riches d'enseignement.

Louis-Pol Delestrée

Docteur d'état en Histoire ancienne

Docteur en Droit

Ancien membre du CNRS-UMR 8546

Directeur des *Cahiers Numismatiques* de la Société d'études archéologiques et numismatiques

Première partie

Conventions utilisées dans le texte

Afin d'alléger le corps du texte, les références bibliographiques des trésors et des gisements prises en compte dans l'analyse (figure 3) ont été regroupées dans des notices intégrées à la seconde partie de cet ouvrage. Les découvertes se signalent dans le texte de la manière suivante :

Arromanches*

Hénouville*

Les noms flanqués d'un astérisque renvoient aux trésors figurant au sein la partie II (2.). Seuls les noms en **gras** ont fait l'objet d'une étude détaillée. Pour les autres, l'indigence des informations n'a pas justifié une telle présentation. Seules la bibliographie et la composition interne du trésor – lorsqu'elle est connue – ont été précisées.

Cracouville-le-Vieil-Évreux**

Les noms flanqués de deux astérisques renvoient aux gisements archéologiques ayant livré des monnaies. Comme pour les trésors, ceux qui sont signalés en **gras** ont fait l'objet d'une étude détaillée, intégrée à la seconde partie (3.).

Les numéros entre parenthèses, dans le texte, renvoient à la troisième partie de cet ouvrage, qui est une présentation synthétique des émissions produites dans la basse vallée de la Seine entre le début du III^e et la fin du I^{er} siècle av. J.-C. Toutes les monnaies prennent place au sein d'un classement typo-chronologique divisé en 27 planches. Chaque spécimen présenté a fait l'objet d'une explication détaillée : description des droits et des revers, poids, diamètre, localisation, renvois bibliographiques, etc. Les numéros se signalent dans le texte en gras de la manière suivante : **(66)**.

Introduction

« On ne doit pas imiter ce que l'on veut créer ».

Cette maxime du peintre cubiste Braque sonne comme un avertissement, révélatrice d'une nouvelle façon d'aborder la représentation picturale au début du *xx*^e siècle. Celle-ci se veut désormais « création absolue » : elle modifie le rapport entre l'image et la réalité, en retournant l'idée naturaliste en autonomie subjective. En mettant le spectateur face à une situation quasiment inconnue jusque-là, ces nouveaux espaces esthétiques ont permis d'ouvrir l'œil aux images altérées, et souvent énigmatiques des monnaies gauloises, pourtant créées vingt-deux siècles plus tôt. Leur « beauté convulsive », comme les décrivait A. Breton, pourrait inlassablement capter l'attention, tant l'imaginaire auquel elles renvoient, est saisissant de frénésie. Rien d'étonnant alors à ce que de nombreux travaux, consacrés aux monnaies gauloises, aient accordé une large place à l'image, au type monétaire.

L'immense valeur esthétique de la plupart de ces œuvres justifie une telle orientation. Cela dit, il n'est pas moins impératif de situer la monnaie dans son contexte d'utilisation. Pourtant, ce n'est, à quelques nuances près, jamais le cas dans les études qui traitent de numismatique gauloise : au pire, il est oublié ; au mieux, il est négligé. Aujourd'hui, la place qu'occupait la monnaie au sein de la civilisation laténienne demeure entièrement à redécouvrir. Renouer avec un tel objectif est, semble-t-il, fondamental pour un objet ayant, avant tout, une fonction matérielle et concrète, inscrite au cœur même du champ social.

Bien entendu on ne saurait étudier l'outil monétaire sans considérer ses caractéristiques physiques ; mais d'autres perspectives qu'une mornie étude typologique peuvent être préférées, être aussi plus neuves. Le renouvellement commence là où le numismate s'efforce de donner à lire les phénomènes monétaires, en tentant de les identifier, en dégageant les problématiques auxquelles ils renvoient, en redessinant les milieux où ils sont venus s'inscrire, en mettant au jour les enjeux dont ils ont été investis. Cependant, une synthèse générale de la question est pour l'heure parfaitement hors de portée tant que les études régionales ne seront pas plus nombreuses et que les progrès de la numismatique n'auront pas été associés à une réflexion plus globale. L'objet de ce livre, fruit d'une thèse de doctorat soutenue le 21 novembre 2009 à l'université de Paris IV-Sorbonne, est donc de chercher et d'interroger les points qui sont les plus susceptibles de compléter ou de

modifier notre perception des usages monétaires à une échelle régionale afin d'apporter des réponses à des questions que nous ne posons plus sur la civilisation gauloise ou que nous avons simplement oubliées. Pour autant, l'enquête ne pouvait s'appliquer à n'importe quel contexte géographique. Un exemple précis et représentatif devait en permettre l'élaboration : en l'occurrence l'histoire monétaire des peuples gaulois de la basse vallée de la Seine entre le début du *iii*^e siècle av. J.-C. et la fin du *i*^{er} siècle av. J.-C.

Pourquoi le choix s'est-il porté sur l'actuelle Normandie, plutôt que sur une autre région ? L'abondance du mobilier mis au jour depuis le *xix*^e siècle et son exceptionnelle diversité le justifient pleinement. En effet, près de quatre mille monnaies, représentant plus de soixante-dix séries typologiques, ont pu être étudiées. La vaste documentation réunie – dont une large part était parfaitement méconnue jusqu'à présent – constitue, à l'évidence, un terrain propice à l'analyse. Mais, elle n'est pas le seul atout de la région. Un détail, et non des moindres, suscite un intérêt supplémentaire : il s'agit du contexte géographique. Comprise dans un espace regroupant les actuels départements de la Seine-Maritime, de l'Eure et du Calvados, la zone d'étude est centrée sur une voie naturelle exceptionnelle, la Seine, qui ne manqua pas de marquer l'esprit des Anciens¹. Pour Strabon, c'était l'une des routes principales de la Grande-Bretagne et des provinces gauloises vers Rome et la Méditerranée. Elle permettait les transports d'une mer à l'autre. Voie de passage, elle était aussi une voie d'approvisionnement et de commerce. De surcroît, la basse vallée de la Seine se doublait d'une autre position stratégique de grande valeur : elle constituait une interface entre deux ensembles ethniques forts, la Gaule Belgique et la Celtique². La région s'insérait ainsi dans un espace particulièrement dynamique et ouvert aux influences et aux contacts les plus divers.

Vaste documentation, soit, mais aussi un environnement géographique d'exception. Nul doute dans ce contexte que la basse vallée de la Seine se prête tout à fait à l'étude du développement de l'outil monétaire et de son utilisation.

Il y a donc dans cette entreprise une détermination à aborder la monnaie gauloise avec un autre regard que de celui de l'historien d'art. En effet, en considérant la monnaie comme un objet d'étude autonome, on la condamne à n'être envisagée que sous des angles étroits. Deux approches sont

¹ Izarra 1993, 19 et suiv.

² César, *BG*, I, 1.

particulièrement privilégiées dans les différentes études numismatiques : la typologie et la chronologie. Si aucun d'entre eux n'est à rejeter, leur seule vision compresse pour le moins l'étude en la contraignant à un unique type de recherche, celui de la nomenclature.

La numismatique de la basse Seine n'y échappe pas. Pourtant, ses premiers pas furent prometteurs. Révélée en 1844 par E. Lambert dans un *Essai sur la numismatique gauloise du Nord-Ouest de la France*, elle avait tout pour prospérer autrement. En signalant les lieux et les conditions des découvertes, tout en tentant d'interpréter les types monétaires en regard des sources littéraires, cet ancien conservateur de la bibliothèque de Bayeux érigea les prémices d'une méthode qui, au-delà de la simple classification, laissait déjà poindre une mise en perspective des faits. Malheureusement, la démarche ne fut pas suivie. Elle disparut sans avoir pu profiter d'autres apports, issus en particulier des sciences humaines. Dès la fin du XIX^e siècle, les émissions de la basse Seine, au même titre que de nombreux monnayages gaulois, n'étaient plus perçues que comme des objets seulement propres aux classements typologiques et chronologiques : tel type monétaire pour tel peuple, etc. Elles furent définitivement écartées de leur contexte. À l'évidence ici les spécialistes n'ont pas souvent eu d'affection particulière pour replacer la monnaie dans un contexte plus général : celui de son utilisation. Pourtant, cette recherche est essentielle pour un numismate, dont la tâche première est celle de l'historien : comprendre des faits et des événements passés.

La démarche suivie rompt donc avec une lignée de travaux consacrés à la monnaie en tant que strict objet de classement, détaché de son environnement. C'est son intégration dans la vie des populations indigènes qui sera étudiée, manière de rappeler que cette matière est d'abord faite de comportements et de gestes. Atteindre un tel objectif suppose d'examiner de manière systématique les trois siècles d'histoire du fait monétaire gaulois dans la basse vallée de la Seine. Il faudra avant tout s'intéresser au bouleversement qu'a engendré, dans les valeurs traditionnelles, l'apparition à l'aube du III^e siècle av. J.-C. de la monnaie frappée (ou monnaie *stricto sensu*) sur la région, et expliquer les motivations à l'origine de son émergence. Il conviendra ensuite de retracer et d'étudier le développement de l'usage de la monnaie, qui fut graduel et sans précédent jusqu'à l'aube du I^{er} siècle apr. J.-C. – période où les dernières séries indigènes cédèrent définitivement la place aux monnaies romaines. À travers cette perspective, la notion de « monétarisation » sera également examinée.

Ce concept, qui étudie l'évolution des structures monétaires et le rôle de la monnaie au sein des mécanismes de la croissance³, reviendra comme un leitmotiv. Il permettra d'envisager l'importance croissante de l'outil monétaire dans la vie des usagers. Toutefois, il ne s'agira pas de s'enfermer dans la dichotomie du tout ou rien monétaire. Au contraire, il faudra percevoir le plus clairement possible s'il y eût une extension des échanges monétaires au détriment des échanges non monétaires⁴. Ce travail permettra donc de réfléchir à la question de la monétarisation d'une partie de l'économie de la basse vallée de la Seine, notamment en regard des éléments encourageant circulation et manipulation monétaires. En schématisant, le but suivi n'est pas de procéder à un strict passage en revue des différentes productions, afin d'éviter un catalogue, mais d'essayer de dégager et d'analyser les grandes lignes de l'évolution entre le début du III^e siècle et la fin du I^{er} siècle av. J.-C.

Si ce type d'investigation passionne peu les numismates de la période gauloise, il occupe en revanche une place importante dans les études menées par de nombreux historiens des civilisations antiques voisines. Les travaux de G. Le Rider et d'O. Picard dans le domaine de la numismatique grecque ou encore ceux de C. Nicolet et de M. Crawford pour la Rome antique ont grandement permis d'éclairer le rôle et la place occupés par la monnaie dans la société⁵. Il est vrai que nulle autre civilisation antique n'a légué une aussi riche documentation (sources littéraires, écrits législatifs, etc.), autorisant indéniablement une féconde mise en perspective des données. Certains aspects méthodologiques – toute proportion gardée – ont ainsi pu enrichir la réflexion.

À une autre échelle, les économistes ont eux aussi tracé cette voie de recherche. L'intérêt de leur démarche est de tenter d'élaborer une véritable théorie générale de la monnaie, qui serait de fait applicable à de nombreuses sociétés disparues. Récemment, un schéma a été proposé par M. Aglietta et A. Orléan⁶. L'histoire monétaire qu'ils retracent se présente comme une série d'avancées de « l'abstraction⁷ ». Les débuts seraient marqués par l'adoption d'une unité de compte. Pour les auteurs, la monnaie existerait ainsi dans des sociétés non marchandes. « L'abstraction » progresserait ensuite avec l'instauration d'un cours légal, opposant valeur pondérale et valeur nominale. Cette situation aboutirait à une valeur moindre du métal non frappé par rapport à la monnaie : elle serait la preuve qu'une confiance envers la monnaie s'instaure (début de la monnaie fiduciaire).

3 Amandry 2001 *dir.*, 382, « Monétarisation ».

4 La formulation est empruntée à Perret 1999, 36.

5 Sans prétendre nullement à l'exhaustivité quelques récentes études nous sont apparues comme particulièrement significatives et stimulantes : Crawford 1970 et 1971 ; Le Rider 2001 ; Le Rider et Callataÿ 2006 ; Nicolet 1963 ; Picard 1979 et 2006. Mais aussi Marcellesi 2004.

6 Aglietta et Orléan 2002.

7 Idée selon laquelle la relation à la monnaie évolue vers une confiance croissante quelque soit sa valeur intrinsèque.

Pourtant, tenter d'examiner la place occupée par la monnaie dans la société gauloise se heurte à une difficulté : celui des sources. En effet, les témoignages littéraires faisant allusion à la monnaie sont pour le moins indigents. Comparée à la Grèce, la situation est presque caricaturale, rendant au premier abord chimérique le parti pris argumentatif. Néanmoins, le problème ne paraît pas de nature à invalider la démarche entreprise ici. Telle est du moins la démonstration que ce travail se propose de mener à partir d'un exemple concret.

Un domaine d'étude se prête spécialement aux conditions d'analyse : il s'agit des pratiques monétaires. Celles-ci ont la particularité précieuse de dévoiler – si elles ont été correctement identifiées – des comportements socio-économiques, propres à l'interprétation. Pour les révéler, il convient, non seulement, de s'intéresser aux choix faits par les autorités émettrices en matière de types et de dénominations (poids et étalons), mais aussi de s'interroger sur le sens des légendes monétaires et les dynamiques de circulation, c'est-à-dire la durée et la destination des monnaies frappées sur la région et celles qui sont originaires de l'extérieur. La documentation exploitée ici comprend les monnaies, les trésors et les découvertes groupées (monnaies de sites). Un domaine comme celui des pratiques monétaires ne s'éclaire pas seulement de façon directe. Ce qu'on saisit en le confrontant à d'autres éléments – qui n'ont guère été jusqu'à présent mis au service de la numismatique – n'importe pas moins. En effet, on est en droit d'espérer que l'analyse puisse se nourrir des produits de l'archéologie et des textes antiques. En livrant des vestiges liés à des activités habituelles, l'archéologie permet de replacer un objet dans son contexte d'utilisation et de révéler des gestes. Grâce à sa vision concrète, elle favorise une meilleure appréciation de la fonction et de la perception de la monnaie par les populations locales et de leur évolution à travers le temps. Par ailleurs, les témoignages littéraires, riches d'enseignements, évoquent ce que les faits archéologiques taisent le plus souvent (mentalités, événements historiques, etc.). En somme, c'est de manière concertée que seront utilisées des sources documentaires qui s'ignoraient, afin d'inscrire l'analyse numismatique dans une perspective globale. En replaçant la monnaie dans son contexte, et pas seulement en l'étudiant en tant qu'objet, il est possible de mieux comprendre des pratiques jusqu'alors obscures. Une telle démarche dépassera la simple complémentarité pour susciter un dialogue attractif entre tous les documents. L'éclairage ainsi réfléchi révélera des aspects, des contours, qu'une approche numismatique « pure » ne fait qu'effleurer ou laisse estompés.

Avant de céder la place au développement, un point doit être précisé. Il ne sera pas question d'effectuer, comme nous l'avons répété, une étude numismatique « pure », mais paradoxalement, ce travail ne peut faire l'impasse sur les méthodes utilisées par celle-ci ; le classement typo-chronologique restant un préalable indispensable pour donner cadre et rigueur à l'analyse. Notre démarche

ne se substitue donc pas aux recherches traditionnelles : elle cherche avant tout à les compléter et à les enrichir, en s'intéressant enfin à la place occupée par la monnaie dans la société, tout en analysant l'évolution de son usage.

Après avoir rappelé les principales orientations des études en numismatique gauloise depuis le XIX^e siècle et souligné leurs limites, la fin du premier chapitre présentera les moyens d'étude mis en œuvre ainsi que la méthode suivie. À l'issue de ce travail préparatoire, on pourra partir à la découverte des pratiques monétaires et des étapes majeures de l'histoire monétaire des peuples gaulois de la basse vallée de la Seine depuis le III^e siècle av. J.-C.

Le second chapitre sera donc consacré à la naissance de la monnaie dans la région étudiée. Une question d'importance se posera alors : quelle est son origine ? Elle en appellera d'autres : que reflète l'apparition de la monnaie au sein de groupes qui ne l'avaient jamais utilisée ? Quelle est sa fonction ? L'examen ne devra pas seulement porter sur la monnaie elle-même, mais autant sur son contexte historique et social. C'est en l'étudiant dans son espace que l'on pourra comprendre un peu mieux, et surtout loin des théories traditionnelles, quelles relations elle entretenait avec les groupes humains dans lesquels elle évoluait.

Le troisième chapitre s'intéressera aux transformations qui, au cours de la seconde moitié du II^e siècle av. J.-C., touchèrent le domaine monétaire. Il soulèvera d'importantes questions sur l'évolution du rôle de la monnaie, et, particulièrement, de la perception qu'en avaient les populations locales. On assiste en effet à une intégration progressive de la monnaie dans des pratiques de nature économique. Peut-on y voir l'ébauche d'un système monétaire organisé ? La question se posera.

Enfin, le quatrième chapitre sera consacré au profond bouleversement de la structure monétaire qui a lieu dès le milieu du I^{er} siècle avant J.-C. Le bronze est dès lors largement privilégié en tant que métal monétaire au détriment des métaux précédemment utilisés (or, argent, potin). On constate dans le même temps une amplification considérable de la production. Qu'implique la diffusion de l'utilisation plus répandue de ce nouveau métal ? Reflète-t-il un rapport plus complexe à la monnaie ?

Pour chacun des chapitres, plusieurs étapes ponctueront l'analyse. Nous procéderons de la manière suivante. La documentation disponible sera d'abord présentée. Seront ensuite déterminées les principales caractéristiques du fait monétaire. Puis, celui-ci sera replacé dans son contexte d'utilisation afin de comprendre la place qu'il y occupe. On terminera par des observations sur la façon de concevoir la monnaie et sur ses fonctions.

Afin d'appuyer la démonstration, la base documentaire est regroupée dans une deuxième partie. Enfin, pour une consultation plus aisée de ce travail, la troisième partie présente de façon synthétique et chronologique l'ensemble des monnayages émis dans la basse vallée de la Seine et la bibliographie utilisée.

Remerciements

La thèse qui a servi de point de départ à ce livre a été soutenue le 21 novembre 2009 à l'Université Paris IV-Sorbonne pour l'obtention du grade de Docteur de l'Université Paris IV. Le travail de l'auteur a été mené sous la direction de ses directeurs de thèse : Yann Le Bohec, professeur et L.-P. Delestrée, conseiller scientifique.

Qu'il me soit premièrement permis d'exprimer ma profonde gratitude au professeur Yann Le Bohec pour avoir dirigé ce travail et m'avoir prodigué, quand cela fut nécessaire, conseils précieux et soutien continu. Par ses remarques pertinentes, il a su m'éclairer dans l'amélioration de mon travail. Je tiens ensuite à remercier Louis-Pol Delestrée qui, depuis 2002, ne ménage pas ses efforts pour me guider dans la voie de la numismatique gauloise. Les nombreuses discussions que j'ai eues avec lui, l'expérience acquise à ses côtés et les encouragements qu'il n'a cessé de me prodiguer ne suffiront pas à témoigner ici de la reconnaissance que je lui dois.

Que Jacqueline Pilet-Lemière et Pierre Bauduin du Centre de Recherches Archéologiques et Historiques Médiévales de l'université de Caen Basse-Normandie, qui eurent l'amabilité de m'accueillir et de favoriser mes recherches au sein du laboratoire de numismatique, soient ici tout particulièrement remerciés.

Ma reconnaissance va également à tous ceux qui m'ont fait l'honneur de m'aider tout au long de ce travail : les discussions libres que j'ai pu avoir avec Jean-Louis Brunaux (CNRS) et Dominique Hollard (Cabinet des Médailles, BnF) ont particulièrement alimenté et stimulé ma réflexion. Je les remercie pour leurs conseils et de m'avoir fait partager leur savoir. La bienveillance et la disponibilité de nombreux conservateurs de Normandie et d'ailleurs, lors de mes différentes consultations de médailleurs, m'ont également été d'une aide précieuse. Je les remercie d'avoir mis à ma disposition les moyens nécessaires pour traiter et exploiter leurs fonds. J'ai été sensible

à l'accueil que m'ont réservé Jean Bergeret (Musée de Lisieux), Danielle Delaule (Palais Bénédictine de Fécamp), Marie-Hélène Desjardins (Musée des arts et de l'enfance de Fécamp), Sabine Got-Castellvi (Musée Puig de Perpignan), Laurent Guyard (Centre archéologique du Vieil-Évreux), Didier Hébert (Musée de Lillebonne), Dominique Hollard (Cabinet des Médailles, BnF), Pierre Ickowicz (Château-musée de Dieppe), Gilles Leblond (Musée d'Évreux), Sophie Leconte (Musée des Antiquités de Rouen), Sylvette Lemagnen (Médiathèque de Bayeux), Jean-Marie Levesque (Musée de Normandie), Gildas Salaün (Musée Dobrée de Nantes), David de Sousa (Musée Danicourt de Péronne).

En me recevant quelques jours à Copenhague, Jens-Christian Moesgaard (Musée National) a également mis à ma disposition de nombreux renseignements, en partie inédits, sur les découvertes monétaires en Haute-Normandie et dont j'ai pu tenir compte ici. Je remercie aussi Thierry Lepert (SRA Haute-Normandie) et Christophe Maneuvrier (Université de Caen) qui n'ont pas hésité à me faciliter certains contacts et à m'apporter des données souvent éloignées de leurs spécialités respectives. De même, Claire Beurion (INRAP), Nicola Coulthard (SDAC Caen) et Fabien Pilon m'ont transmis de précieuses informations sur des découvertes monétaires récentes et en contexte archéologique, en particulier celles du Val-de-Reuil, Parville, Mesnil-Esnard et Touffréville. C'est un plaisir pour moi de les remercier chaleureusement de l'aide spontanée qu'ils m'ont ainsi apportée.

Enfin, je n'oublie pas l'aide de mes parents, qui furent des lecteurs et des grammairiens assidus, ainsi que celle, très efficace, de Marie dans les ultimes préparatifs de ce travail. Leur patience souvent mise à rude épreuve pendant ces cinq longues années et leur infatigable soutien doivent être salués. Je leur redis mon plus grand amour, sans eux rien n'aurait été pareil.

1 Méthodologie et bases documentaires

1.1 Historiographie

1.1.1 Celtomanie et numismatique

Avec la Renaissance un mouvement de curiosité sans précédent déferla dans toute l'Europe⁸. À Rome comme en France, l'émergence du mouvement humaniste inaugura un intérêt inédit pour l'Antiquité ; monnaies, monuments et inscriptions furent l'objet de descriptions éclairées. La perception du vestige matériel changea : il ne fut plus considéré comme un simple objet de collection ; il devint porteur de sens en proposant une clé de lecture du passé. À cette entreprise était liée la figure de l'Antiquaire. Pour A. Momigliano, l'*antiquarius* est « celui qui aime, rassemble et étudie les traditions et les restes du monde antique, sans être un historien⁹ ». Les cabinets d'antiques constitueront alors les lieux dévolus à ce savoir.

Pour asseoir leur légitimité et leur pouvoir, les clercs, les nobles férus d'antiquités et les souverains ont besoin de démontrer leur érudition. Dès lors, la connaissance du passé contribua au rayonnement et aux prétentions intellectuelles de toutes les sociétés lettrées d'Europe¹⁰. De nombreux cabinets virent ainsi le jour en France, Belgique, Angleterre et Hollande. À en croire H. Goltzius (1526-1583), la numismatique commença à se développer ici. Elle devint dès lors un puissant signe extérieur de richesse dont usaient surtout les gens de robe et même certains membres du clergé : les cardinaux de Lorraine, le duc de Guise, Coligny ou encore le prince de Condé et son épouse possédaient des médailliers¹¹. Étrangement, les rois de France restèrent à l'écart de ce mouvement. Il n'existe aucune organisation de leur collection. Une telle situation étonne et correspond assez peu au prestige d'une couronne dont la principale ambition était de tenir un rôle déterminant en Europe. Le règne personnel de Louis XIV (1661-

1715) mit définitivement un terme à ce trouble par la création d'un établissement destiné à accueillir les richesses collectées par les rois de France depuis Philippe Auguste¹². C'est la naissance du Cabinet des médailles, indissociable d'un ensemble plus vaste nommé Cabinet de curiosités¹³.

Au début, la science des monnaies ne s'intéressa qu'aux seules civilisations méditerranéennes¹⁴, tandis que le patrimoine monétaire gaulois des Français était purement et simplement évacué. L'opinion générale laissait entendre que la civilisation occidentale était presque entièrement l'héritière de la Grèce et de Rome, considérées comme sources de la culture. La chute de la monarchie étouffa ce goût quasi-exclusif pour la culture classique et ouvrit à d'autres horizons. En instaurant un nouveau débat sur l'histoire, la Révolution française créa une conjoncture qui, à la suite des traités généraux de B. de Montfaucon et du comte de Caylus¹⁵, mit en valeur l'idée de nation et de bien national¹⁶. Les objets et les monuments devenaient les témoins d'un passé collectif, d'une identité nationale. L'idée fut « révolutionnaire » et s'accompagna, en réaction, d'une réévaluation de l'ascendance gauloise des Français¹⁷, laquelle était déjà l'objet vingt ans plus tôt de mémoires très inspirés à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres¹⁸.

Au XIX^e siècle le renouveau des études historiques engendré par le développement de l'archéologie alimenta une celtomanie active jusqu'à la fin du siècle¹⁹. En favorisant d'un côté les recherches historiques sur l'antiquité nationale, la numismatique gauloise trouvait, par là même, un terreau adapté à son essor. La multiplication des fouilles et la prise en compte des découvertes fortuites accrurent considérablement le nombre de documents à gérer, en même temps qu'elle fit prendre conscience de l'importance du phénomène. Loin d'être sporadique et limitée, la production monétaire se révéla développée et importante sur une large partie du territoire, induisant, de fait, une

8 Pomian 1987, 61-80, en part. 64-65.

9 Momigliano 1983.

10 Plus largement, « la collection est régulièrement prétexte à une célébration des plaisirs du toucher, de l'œil et de l'intelligence qu'elle procure à son propriétaire et à ses amis » : Poulot 2008, 21.

11 Dans Serrure 1847, 391-431.

12 Comme le rappelle Cointreau 1800, 1 : « Lorsque Louis XIV eut résolu de former un Cabinet de médailles, Colbert n'oublia rien pour satisfaire un goût si avantageux aux lettres et aux arts ».

13 Sur l'histoire du Cabinet des médailles depuis ses débuts, cf. Sarmant 1994.

14 dont témoignent les *Dissertationes de usu et praestantia numismatum antiquorum* de E. Spanheim

15 Montfaucon 1719 ; Caylus 1752-1764.

16 Schnapp 2006, 20.

17 Pour cette question Brunaux 2008, 251-262. Cf. aussi Pomian 1992, 53 ; Poulot 2008, 29.

18 En 1767, Gautier de Sibert proclame l'ancienneté d'un Tiers-État de souche gauloise libre : cf. Volpilhac 1982, 79.

19 Brunaux 2006a, 75.

organisation et une utilisation définies. L'approche de la matière en fut profondément révisée et le stade de la curiosité dépassé. Il importait désormais de donner un cadre à la numismatique gauloise en classant, localisant et interprétant. Plusieurs études, stimulées par la fondation de la *Revue Numismatique* en 1836, virent ainsi le jour dans de nombreuses régions de France. Parmi celles-ci, on compte les travaux d'E. Lambert pour l'actuelle Normandie. Sur la base d'un grand nombre de découvertes monétaires, il publia, en 1844, un premier *Essai sur la numismatique gauloise du Nord-Ouest de la France* – essai qui fut complété et augmenté, en 1864, par une seconde édition. Pour son temps, la portée de cette œuvre est considérable, si bien que certains auteurs modernes n'hésitent pas à la qualifier « d'étonnante et précoce²⁰ ». Il y a trois raisons à cela. Sa méthode : il mobilise et enregistre avec rigueur une grande partie des découvertes disponibles, sans préférer les monnaies en alliage noble. Mais c'est aussi la qualité du travail. Il a réussi à donner une vision globale et organisée du monnayage. L'ornement lui sert de fil conducteur. Ce critère principal lui permet de définir un cadre chronologique au monnayage²¹. Il construit une véritable histoire monétaire qu'il divise en trois périodes, s'étalant du début du III^e siècle av. J.-C. au début du I^{er} siècle apr. J.-C. Notons qu'il pressent l'ancienneté de certains bronzes coulés²², plus d'un siècle avant les premiers constats archéologiques. Enfin, l'intitulé de son essai ne peut laisser indifférent. Il défend, sans conteste, l'origine d'un monnayage autochtone et ancien. Il transpose et applique la thèse développée par les frères Thierry²³ sur l'origine gauloise de la France, antérieure « au monde des envahisseurs francs²⁴ ». Avec ce titre, une histoire nouvelle se découvre, celle d'un passé monétaire qu'on ne pouvait imaginer si ancien. De surcroît sa grande culture des monnayages classiques lui permettait d'interpréter, par comparaison, un matériel considéré comme muet et d'échafauder de remarquables hypothèses. Véritable précurseur, E. Lambert n'a pas seulement marqué de son génie la numismatique gauloise de l'actuelle Normandie. Quelques années après la parution de son premier ouvrage, en 1844, d'autres études régionales, clairement influencées par ses travaux, firent leur apparition. « L'essai sur les monnaies gauloises de la Bretagne-Armoricaine » de P.-L. Lemièr²⁵ est, en cela, très évocateur.

Malheureusement, ce premier tableau dressé par E. Lambert n'est pas exempt d'erreurs chronologiques et d'amalgames. Toutes les monnaies découvertes sur le sol normand prennent place au sein du même classement. Aucune séparation n'est opérée entre espèces locales et « étrangères », si bien qu'il est impossible de distinguer immédiatement les émissions autochtones. La présentation demeure figée. L'auteur ne présente aucune image claire, ni même les particularités du phénomène monétaire. Mais ce qui manquait surtout à E. Lambert, ce sont des repères chronologiques issus des données de terrain, encore à l'état embryonnaire. Ainsi ne pouvait-il que maladroitement hiérarchiser les espèces entre elles. Dans ce cadre, il était amené à ne faire confiance qu'au seul critère stylistique pour définir les étapes chronologiques propres au monnayage. Il pensait, comme on l'a longtemps cru, que les monnaies, à l'aspect fruste, précédaient celles à la composition plus soignée et inspirée de modèles gréco-romains²⁶. Le sens logique de l'évolution privilégiait un perfectionnement progressif de la création monétaire, conforme à l'idée selon laquelle les Gaulois ne pouvaient développer seuls de telles qualités. J.-B. Colbert de Beaulieu²⁷, à la suite d'A. Blanchet²⁸, démontra avec force la subjectivité de ce critère. Pour autant, ses erreurs sont justifiables, tant elles dépendent de l'état balbutiant de la numismatique gauloise.

Les décennies qui suivent voient l'intérêt pour la numismatique gauloise se confirmer. Au même titre que les textes, monuments, inscriptions, etc. elle doit permettre de récrire l'histoire de la Gaule. Elle participe, en cela, à un grand élan de renouvellement des sources disponibles²⁹. Sous l'égide d'une « Commission de topographie des Gaules », le projet de classification des monnayages est lancé à l'échelle nationale. Ces efforts d'inventaire aboutirent en 1889 au *Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque Nationale*, et en 1892 au célèbre *Atlas de monnaies gauloises* de H. de La Tour. Avec ces travaux s'institua l'un des objectifs premiers que se fixa la numismatique gauloise à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle : à savoir, attribuer telle ou telle monnaie à tel ou tel peuple historiquement connu. La méthode est simple. On recense tout d'abord les provenances pour chaque monnaie (ou type monétaire), comme le préconisait déjà

20 Delestrée 1996, 18.

21 Lambert 1844, 14-15.

22 Lambert 1844, 6 et suiv.

23 Dès 1820 Augustin Thierry s'attaque à l'origine franque de la France. En 1828, son frère, Amédée, poursuit le travail en tentant de prouver l'origine gauloise de la France dans un livre publié en 1828 et qui s'intitule *L'Histoire des Gaulois*.

24 Roman 1997, 20.

25 Lemièr 1852.

26 Lambert 1844, 6. Voir également Lemièr 1852, 207.

27 Colbert de Beaulieu 1973, 27-28.

28 Blanchet 1905, 32.

29 Goudineau 1993, XI-XII.

E. Lambert³⁰. Ces résultats sont ensuite superposés aux limites des cités gallo-romaines tenues pour être les descendantes directes des territoires occupés par les peuples gaulois. Cette parenté permettait ainsi une transposition heureuse tout en donnant un cadre très clair au phénomène monétaire. Elle conduit inévitablement à systématiser une situation, au risque de la rendre simpliste. La découverte d'une monnaie dans une région déterminée suffisait à l'attribuer au peuple réputé installé en ces lieux. Cette méthode, toujours utilisée, a été précisée mais jamais véritablement remise en cause. Il y a deux raisons à cette popularité. La première tient à sa commodité d'emploi et à sa clarté de représentation. La seconde est certainement plus idéologique. Le contexte du moment est capital pour en saisir les fondements.

Depuis la Renaissance, comme nous l'avons signalé, historiens et hommes de lettres se passionnent pour la culture classique (grecque et romaine). Cette admiration se renforça même sous le premier et second Empire. Lorsque Napoléon III entreprit d'étudier les événements liés à la guerre des Gaules, il écrivit avant tout une histoire de César comme l'indique son titre³¹, et non celle de la Gaule. Sa démonstration est claire : « la Conquête avait fait le bonheur des Gaulois³² ». Quelques décennies plus tôt, Am. Thierry³³ comme H. Martin³⁴, en décrivant la fin tragique de la Guerre des Gaules et de Vercingétorix, se déclaraient convaincus des bienfaits de la *pax romana*, durant laquelle la Gaule devait conserver sa spécificité. Plus largement, la génération des « manuels »³⁵, née entre 1870-1890, démontra l'importance de la culture classique dans l'enseignement. La formation scolaire fut construite, pour une large part, sur l'étude des textes antiques (Tite-Live, César, etc.). La même leçon se répéta du secondaire au supérieur : la Gaule avait reçu sa civilisation de Rome. Le primaire, tout en faisant de Vercingétorix un héros, décrivait les Gaulois comme des « barbares ». Dans une société où régnaient les études « classiques », les choix des numismates de la seconde moitié du XIX^e siècle deviennent tout à fait clairs. En effet, comment pouvaient-ils ordonner une discipline balbutiante et, de surcroît, une documentation souvent « muette », c'est-à-dire anépigraphie, et dépourvue de témoignage antique direct sur son organisation ? Le « relationnisme historique » a, semble-t-il, orienté et déterminé l'approche de cette matière. En utilisant les noms de peuples cités par César pour attribuer et classer

une monnaie, les numismates ne faisaient que reproduire une méthode commune aux monnayages grec et romain. Ils ont pensé leur discipline comme un monde « classique ». Le peuple devenait le responsable d'émissions régies, de fait, par un pouvoir central à la façon des frappes méditerranéennes. En l'absence de textes capables de nous informer précisément sur le pouvoir émetteur en Gaule, il y a là une pétition de principe. De plus, l'iconographie, en livrant, dans certains cas, une filiation directe avec des types grecs et romains, prouvait, par excès de confiance, que la Gaule avait reçu et adopté les usages monétaires des civilisations classiques. Les Gaulois ne pouvaient que procéder comme les peuples qui leur servaient de modèle. Le retentissement de cette méthode fût sans précédent au niveau national. De multiples études et enquêtes sur le monnayage de tel ou tel peuple cité par César, dans la *Guerre des Gaules*, virent le jour³⁶. Toutes les régions de France pouvaient ainsi valoriser leur histoire monétaire et un certain patriotisme local. Mais ce ne fût pas forcément un bien comme le constatait déjà A. de Barthélemy : « Je crois prudent, écrivit-il, d'éviter, en principe, de donner exclusivement une série monétaire à un peuple déterminé. J'estime, qu'en ce moment, l'état de la science ne permet de classer la plupart des monnaies gauloises que par groupes régionaux³⁷ ». En faisant l'amalgame entre peuple et monnayage, s'est imposée l'idée, plus ou moins ouvertement exprimée, d'une autorité centrale responsable des émissions monétaires. Il faudra donc se demander si ce leitmotiv, profondément ancré dans les esprits, peut être aussi systématique.

Quelle était alors la place des monnayages de la basse vallée de la Seine dans cette nouvelle démarche ? Le message laissé par E. Lambert n'y était plus guère utilisable. La complexité du phénomène monétaire (pouvoirs émetteurs, rythme monétaire, etc.) qui ressort de son œuvre et ses tentatives de classement chronologique de la matière s'éloignaient trop du schéma hiératique souhaité par les instigateurs du *Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque Nationale*. Son tableau était réduit à sa plus simple expression. Chaque monnaie était attribuée aux six peuples réputés occuper la basse vallée de la Seine au I^{er} siècle av. J.-C. (Fig. 1). Parfois, la tentation d'attribuer ou de reconnaître dans telle légende le nom de tel peuple était si forte que cela a donné lieu à des rapprochements souvent hasardeux. Les dérives sont nombreuses,

30 Lambert 1844, 1-2.

31 Napoléon III, *Histoire de Jules César*, 2001.

32 Goudineau 2001, 66.

33 Thierry 1881, t. II, livres VII et VIII.

34 Martin, fin XIX^e s. (sans date), t. I.

35 Goudineau 2001, 136-147.

36 Pour le nord de la Gaule, on peut citer les travaux de Hermand sur la « Numismatique gallo-belge ou histoire monétaire des Atrébates, des Morins et des nations gallo-belges en général » parus en 1864 et 1865.

37 Barthélemy 1885, 147.

comme le cas des monnaies à la légende CALEDV. Leur lecture a conduit certains numismates à affirmer que CALEDV était le nom des *Caleti*³⁸, en dépit de découvertes centrées hors des limites de leur territoire. Les monnaies à la légende RATVMACOS étaient, quant à elles, rapprochées du nom antique de Rouen (*Ratomagos*), établissant ainsi la réalité d'un monnayage portant le nom d'une ville³⁹.

Dans d'autres cas, certains numismates ont puisé leur inspiration dans la *Guerre des Gaules* de César pour tenter de compléter les bribes d'une légende. Sur un bronze découvert dans le Calvados, la lecture de deux lettres uniques suffisait à La Saussaye pour reconnaître le nom du chef gaulois Viridovix. Quelques années plus tard la fantaisie de l'hypothèse a été corrigée⁴⁰ par la découverte d'exemplaires où l'ethnique LIXOVIATIS apparaissait en toute lettre.

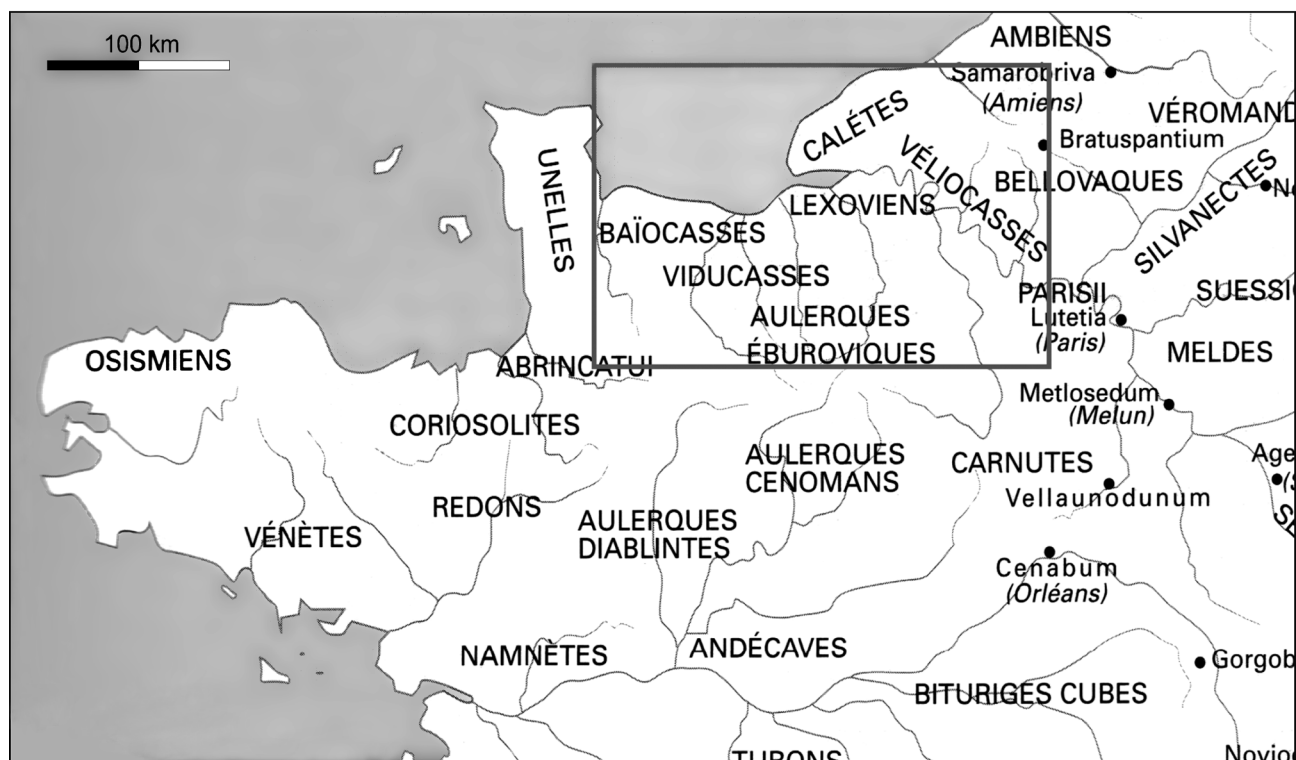
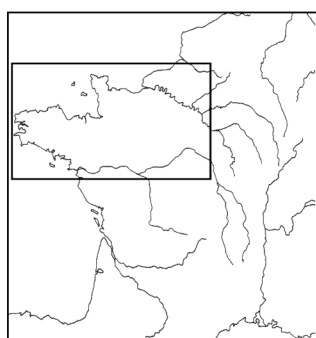


Fig. 1 – Vision traditionnelle des peuples gaulois dits « émetteurs » de la basse vallée de la Seine.

38 Lambert 1844, 115 ; Saulcy 1869, 7.

39 Guihard et alii 2007.

40 Saulcy 1859, 168-169.

1.1.2 La révolution « colbertienne » : entre progrès et limites

Le début du xx^e siècle ne marqua pas un réel tournant dans l'approche numismatique. Progrès et acquis enregistrés au cours des décennies précédentes ont engendré une importante littérature qu'il est désormais nécessaire d'organiser. C'est à A. Blanchet que l'on doit cette première tentative. Son ouvrage s'intitule *Traité des monnaies gauloises*. Il paraît en 1905. Sa perspective est claire : donner une vision globale et structurée du monnayage gaulois. Pour cela, il fixa les contours d'une doctrine restée jusqu'alors vague. Il mena un véritable travail de bibliothécaire (synthèse des études et publications) sans retour à l'objet lui-même. Sa documentation n'était pas de première main (illustrations issues de l'*Atlas* de H. de La Tour, etc.), ce qui l'amena régulièrement à formuler un certain nombre d'inexactitudes⁴¹. Sa méthode paraît donc très critiquable. Mais là où l'auteur marqua certainement une plus grande différence, ce fut dans le refus d'un tableau strictement figé et limité aux théories de ses prédécesseurs. Non seulement, il rejeta un grand nombre de théories élaborées au xix^e siècle (rôle central du critère stylistique, etc.), mais entrevit – c'est là son originalité – l'importance du « classement chronologique » dans l'organisation et le traitement historique de la matière⁴². Dans son *Traité des monnaies gauloises*, les émissions de la basse vallée de la Seine occupent plus d'une quinzaine de pages. Tous les types connus sont présentés et discutés dans le détail. Les attributions reprennent, presque exclusivement, le classement proposé par les auteurs du *Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque Nationale* et de l'*Atlas des monnaies gauloises*.

Ainsi, l'œuvre d'A. Blanchet marqua un point d'aboutissement que les découvertes postérieures (archéologiques, fortuites, etc.) et les nouveaux axes de recherches auraient dû corriger et enrichir rapidement. Pourtant, il n'en fut rien. Elle resta sans prolongement jusqu'aux travaux de J.-B. Colbert de Beaulieu, soit plus d'un demi-siècle après sa parution. Entre temps, la maturité et les progrès atteints par la recherche numismatique servaient à conforter certaines études consacrées à l'histoire des Gaulois. La monnaie était envisagée autrement que dans un cadre strictement typologique. Elle devait pouvoir renseigner sur la société. Elle devenait véritablement un témoin historique des usages. Camille Jullian fut le premier à la convier. Il y consacra une dizaine de pages

dans son *Histoire de la Gaule*⁴³. Ses nombreuses comparaisons avec le monnayage grec lui permettaient d'ouvrir la réflexion en s'intéressant à des questions originales et parfaitement délaissées par les numismates. Il s'interrogea en particulier sur : « Leur rôle [les monnaies] dans la vie gauloise », ou encore sur les « Systèmes monétaires », etc. Il ouvrit dès lors le champ à une étude socio-économique par la monnaie. Tous ceux qui se pencheront par la suite sur ce domaine procéderont de la même manière, comme H. Hubert dans un ouvrage intitulé *Les Celtes*⁴⁴.

Le milieu du xx^e siècle constitua une rupture pour la numismatique gauloise. C'est à J.-B. Colbert de Beaulieu que l'on doit de nouvelles avancées. Si de nombreux chercheurs, conscients des progrès et du dynamisme que J.-B. Colbert de Beaulieu apporta à la numismatique, le considèrent comme le « redécouvreur⁴⁵ » de la discipline, il n'en demeure pas moins que certaines de ses théories nécessitent aujourd'hui de profonds réaménagements.

Auteur d'un grand nombre d'études dès 1948, son œuvre majeure, publiée en 1973, a pour nom *Traité de numismatique celtique*. Elle introduisit une remise en cause profonde, et sans précédent de la matière. Plus largement, elle enrichit les moyens d'investigation et les connaissances des numismates grâce à une véritable « méthodologie des ensembles ». Comment expliquer l'empreinte, passée comme présente, que laissa son œuvre ? L'une des réponses se trouve dans la minutieuse description de sa méthode. Chaque aspect y est décrit et présenté avec clarté : de quel matériel d'examen dispose le numismate ? Comment définir une série monétaire ? Comment faut-il utiliser la cartographie ? Bref, il fixa la terminologie et la structure d'une méthode qui faisait jusque-là défaut. Les numismates disposaient désormais de critères et de signes pertinents pour leur étude. Comme J.-B. Colbert de Beaulieu le confiait lui-même à la fin de son exposé : « De l'inorganisé, nous avons cheminé jusqu'à la structure⁴⁶ ». Mais la grande nouveauté de son travail résida dans sa doctrine. L'image même du monnayage gaulois s'en trouva profondément modifiée. Elle ne consistait plus à une présentation de monnaies singulières sans lien et sans repère chronologique avec les autres. Son approche lui permettait, au contraire, de déterminer et d'organiser de grands ensembles monétaires depuis le iii^e siècle av. J.-C. jusqu'au début du principat d'Auguste. Pour cela, il combina deux sources de données. La première fut évidemment numismatique. Elle permit d'isoler des tendances en ordonnant entre eux divers critères, qu'ils soient typologiques, socio-économiques (passés et

41 Colbert de Beaulieu 1973, 11-12, n. 1.

42 Blanchet 1905, 19-20.

43 Jullian 1920-26, 340-348.

44 Hubert 1932, 611-616 : Les monnaies gauloises s'intègrent à un chapitre consacré aux « activités sociales ».

45 Delestrée 1996, 18.

46 Colbert de Beaulieu 1973, 168.

contemporains) ou encore technologiques. À ce sujet, le principe d'une dévaluation permanente des poids et des alois métalliques tenait une place centrale dans sa théorie. La seconde faisait appel à l'histoire des peuples de la Gaule. Elle s'appuya sur les récits et enquêtes des auteurs grec et romain. Les événements qui y étaient décrits servaient ainsi à cadrer, dans le temps et l'espace, les divers ensembles monétaires prédéterminés. Par ce biais, il édifia une véritable histoire événementielle du monnayage.

C'est précisément, dans ce cadre général, qu'il introduit et débat des émissions de la basse vallée de la Seine. Les premières monnaies seraient exclusivement en or et « antérieures à 121 av. J.-C.⁴⁷ » en raison de leur excellent aloi et de leur poids souvent élevé. Parmi ces dernières, il rangeait des types tous dérivés du statère de Philippe de Macédoine et taillés sur le pied des demis et quarts de statère. Dans son système typo-chronologique, ces spécimens prenaient place au sein d'une circulation « primitive » subordonnée à la prééminence de deux peuples ou plutôt deux « empires⁴⁸ » : la cité des Arvernes, en Gaule Celtique, et celle des Ambiens, en Gaule Belgique. Chacune d'elles aurait émis et imposé à l'échelle du territoire soumis à son contrôle un modèle monétaire spécifique : le statère de Philippe de Macédoine chez les Arvernes et le statère de Tarente chez les Ambiens. Les premières émissions de la basse vallée de la Seine seraient donc sous l'influence de l'hégémonie arverne, dont la réalité, mises à part les considérations très générales d'un « Empire arverne » formulée par C. Jullian⁴⁹, est principalement basée sur deux sources littéraires. La première tirée de l'*Histoire Romaine* de Tite-Live⁵⁰ relate la traversée du Midi de la Gaule par Hannibal et son armée en 218 av. J.-C. Lors de ce périple il aurait eu affaire à divers peuples, dont les Volques. D'autre part, son frère Hasdrubal, effectuant le même trajet en 207 av. J.-C., aurait été accueilli et guidé par les Arvernes. Entre ces deux dates, J.-B. Colbert de Beaulieu voyait le signe d'une extension méridionale des Arvernes. La seconde se trouve au livre IV de la *Géographie* de Strabon⁵¹. Pour lui, « le territoire des Arvernes s'étendrait à l'origine jusqu'à Narbonne et jusqu'aux frontières de la Massaliotide : les peuples leur étaient soumis jusqu'aux Pyrénées, jusqu'à l'océan et jusqu'au Rhin » (Traduction Fr. Lasserre). À aucun moment il n'est clairement question, dans ces deux textes, d'un pouvoir central exercé par les Arvernes, et *a fortiori* monétaire. Notre perplexité, déjà exprimée par d'autres auteurs⁵², est d'autant plus forte que les formules

demeurent imprécises. Seul le participe ἐκρατοῦν du verbe κρατῶ traduit une domination dans le texte de Strabon, sans toutefois renseigner sur la nature de celle-ci. Est-elle politique, commerciale ou simplement basée sur des liens de clientèle ? Le terme traduit peut-être tout à la fois. Ainsi, on se rend compte qu'elle n'est pas aussi explicite et déterminante qu'on l'a décrite. De plus, à quelle époque renvoie cette « origine » ? Tirant nombre de ses informations des enquêtes de Poseidonios d'Apamée⁵³, elle pourrait, au mieux, remonter au II^e siècle av. J.-C. Pourtant, c'est sur un tel substrat que J.-B. Colbert de Beaulieu affirma l'existence, dès le milieu du III^e siècle av. J.-C., d'un véritable pouvoir monétaire central chez le peuple des Arvernes « dans la partie de la Gaule dont il avait le contrôle⁵⁴ ».

L'analyse montre donc que J.-B. Colbert de Beaulieu fonda une partie de sa théorie sur des informations vagues et à vrai dire sur-interprétées. Fidèle à son fil directeur, il situait la fin de l'hégémonie arverne en 121 av. J.-C., entraînant dans sa chute celle des Belges. Les raisons seraient dues à une défaite militaire des Arvernes face aux Romains et à l'installation de ces derniers en *Provincia*. Encore une fois il cadrerait sa théorie sur un événement historique rapporté par Strabon⁵⁵, qui relatait les conquêtes conjointes de la Narbonnaise par Domitius et du pays des Allobroges par Fabius Maximus en 121 av. J.-C. Après cette date, la frappe monétaire connaîtrait un changement. La fin de l'hégémonie arverne « présentait pour les nombreuses cités l'occasion et plutôt imposait la nécessité d'organiser des ateliers monétaires, afin de pourvoir aux besoins en numéraire⁵⁶ ». Selon J.-B. Colbert de Beaulieu, les conséquences auraient été considérables sur les numéraires gaulois. En prenant conscience de leur souveraineté, chaque cité aurait progressivement développé son indépendance monétaire. Seuls des peuples « privilégiés » utilisaient, au début, ce moyen. J.-B. Colbert de Beaulieu évoque le cas des Vénètes, qui, grâce à la fondation d'un atelier, avaient réussi à exercer leur suzeraineté sur un vaste territoire comprenant au moins les Osismes, les Coriosolites, les Riedones et les Namnètes. Ce n'est qu'à partir de la première moitié du I^{er} siècle av. J.-C. que les divers peuples de Gaule se seraient adonnés conjointement à posséder chacun son atelier et son numéraire. Les émissions, en or et différenciées, des peuples de la basse vallée de la Seine interviendraient au début de cette période. Elles auraient été englobées dans une immense zone du statère.

47 Colbert de Beaulieu 1973, 182.

48 Colbert de Beaulieu 1973, 173 et suiv.

49 Jullian 1920-26, 424-428.

50 Tite-Live, XVII, 39, 6.

51 Strabon, IV, 2, 3.

52 Nash 1975, 204-208 ; Delestrée 2001, 204-205 ; Depeyrot 2004, 141 ; Py 2006, 1158 et suiv. ; Delestrée 2007, 6 et suiv.

53 Lasserre 1966, 106 et suiv.

54 Colbert de Beaulieu 1973, 174 et n. 220.

55 Strabon, IV, 2, 3.

56 Colbert de Beaulieu 1973, 186.

Or, la démonstration de J.-B. Colbert de Beaulieu soulève quelques problèmes. L'évolution des monnayages demeure théorique. Elle se fonde dans un schéma général applicable à l'ensemble de la Gaule. En fait, seule la multiplication des types ajoutée à un stade métrologique abaissé déterminerait une chronologie avancée.

Une nouvelle étape serait franchie au début de la guerre des Gaules, en 58 av. J.-C. Les mouvements politiques et militaires auraient eu des conséquences importantes sur la circulation monétaire. Les modifications seraient de deux ordres. Tout d'abord, le métal utilisé pour la frappe changerait de nature. Jusqu'à présent, seul l'or aurait été monnayé. Avec la conquête, ce fut le bronze qui entra dans la circulation, annonçant la fin progressive et rapide du monnayage en or. D'une part, la pénurie de métaux précieux en développerait indirectement l'usage, d'autre part, sa valeur minime serait tout à fait adaptée aux transactions quotidiennes. Les espèces seront alors, soit frappées, soit coulées. À cet égard, J.-B. Colbert de Beaulieu situait l'émission des bronzes épigraphiques des Lexoviens, Aulerques Eburovices et Véliocasses au début de la conquête. Aux alentours de 52 av. J.-C., de fines monnaies d'argent (ou lamellaires), imitant au droit la tête de Pallas, seraient venues compléter le numéraire déjà existant. Mais les changements les plus importants concerneraient la structure même de cette circulation. Avant 58, elle était souvent limitée au territoire émetteur, après cette date un effet inverse s'opérerait. On assisterait, selon J.-B. Colbert de Beaulieu, à un brassage monétaire. Les espèces de toutes les provenances seraient acceptées partout en Gaule. À la source de ce phénomène, des enfouissements massifs, non récupérés, qui raréfièrent le numéraire, et, la création de ligues régionales qui imposèrent à chaque participant d'accepter la monnaie de l'autre. En somme, l'essentiel du monnayage gaulois (espèces en bronze frappé et coulé, en argent) apparaîtrait et se constituerait pendant un laps de temps très court, limité aux années de la conquête. Néanmoins, J.-B. Colbert de Beaulieu concédait, à demi-mot, une prolongation des émissions jusqu'au début du principat d'Auguste⁵⁷. Ainsi, en l'espace d'une trentaine d'années, tout se serait joué. Que la conquête ait suscité de profonds changements dans les habitudes monétaires est tout à fait concevable. Mais peut-on croire qu'une grande partie du monnayage gaulois s'y soit constitué et accumulé ? Cela revient à se demander si son approche événementielle ne biaise pas la réalité monétaire. En effet, les différentes phases du monnayage identifiées par J.-B. Colbert de Beaulieu coïncident-elles toutes vraiment avec des événements qui, aujourd'hui, nous paraissent marquants ?

Avec son *Traité de numismatique celtique*, J.-B. Colbert de Beaulieu ouvrit une brèche dans un domaine qui paraissait jusqu'alors inaccessible, car trop détaché de son contexte historique. La collection n'était plus une finalité. Tout au contraire les fragments historiques et l'application d'une rigoureuse méthode permettaient d'isoler et d'expliquer certains faits numismatiques, qui en eux-mêmes se révélaient bien énigmatiques. L'étude des monnaies gauloises devenait une source d'informations et de précisions pour l'historien ainsi qu'un témoin pour l'archéologue de la Protohistoire. Malheureusement son tableau n'est pas exempt d'erreurs ni d'*a priori* nécessaires pour l'élaboration de sa théorie générale, si bien que nombre de ses hypothèses apparaissent aujourd'hui contestables. Mais ce qui manquait surtout à J.-B. Colbert de Beaulieu ce sont les progrès méthodologiques de l'archéologie au cours des cinquante dernières années du XX^e siècle, notamment ceux liés à la «révolution stratigraphique⁵⁸». Ainsi ne pouvait-il hiérarchiser les monnaies que d'une manière relative, en l'absence de toute chronologie absolue. Il était amené à ne faire confiance qu'aux seuls indices numismatiques, en particulier les données pondérales et métalliques. C'est sur un tel substrat qu'il s'efforça d'organiser et de cadrer à tout prix l'évolution des divers monnayages en regard d'événements historiques souvent lacunaires et incertains. Même si le va-et-vient entre l'histoire événementielle et la numismatique a été dans son travail une source de réels progrès, la démarche n'en demeure pas moins contestable hors de toutes références aux sources archéologiques. Toutefois, ce ne sont que péchés véniels tant ces dernières ont longtemps fait défaut.

Le cadre de recherche dans lequel s'inscrit son travail est également porteur d'autres dérives, principalement héritées des préjugés du XIX^e siècle. Allouer à tout prix, divers types monétaires aux peuples cités par César ou Pline l'ancien, revient à réduire l'analyse à sa seule dimension attributive. Pour l'éminent numismate cela revenait à admettre que «le monnayage d'une cité était probablement émis dans un seul atelier⁵⁹». Vision réductrice, d'autant plus regrettable qu'elle a occulté, et occulte encore aujourd'hui une autre piste de recherche. En effet, l'identification du pouvoir émetteur, bien que celui-ci reste confondu avec le cadre anachronique des cités gallo-romaines, est privilégiée au détriment d'une recherche des pratiques monétaires dans la société celtique. Une telle approche empêche une fois de plus d'étudier en profondeur le phénomène monétaire et sa dimension culturelle : dans quelles mesures l'observation d'un monnayage et sa reconstitution permet-elle d'entrevoir les modes de pensées ou les comportements qui ont présidé à sa formation et à son évolution ?

57 Colbert de Beaulieu 1973, 245-246.

58 Jockey 1999, 229 et suiv. Selon cet auteur, les années 60 et 70 marquent «un moment d'ébullition méthodologique pour l'archéologie».

59 Colbert de Beaulieu 1973, 92.

1.1.3 «Le monnayage de cité»: retour sur les excès d'une notion

Dans ce contexte, il n'est pas surprenant qu'un grand nombre d'études s'orientent vers l'attribution, presque exclusive, de monnaies à des peuples déterminés. Consacré à la Gaule Belgique, le *Traité de numismatique celtique* de S. Scheers⁶⁰ est en soi révélateur. Chaque type monétaire se range derrière le nom d'un peuple en fonction de la répartition géographique des découvertes. À cette image générale s'oppose pourtant une nuance de taille: son postulat de départ. En effet, depuis le XIX^e siècle la numismatique tient pour certaine l'attribution d'une monnaie à un peuple, mais ne dit rien sur ses réels fondements, ni sur l'objectivité de sa méthode. Ce choix peut se concevoir comme il a été démontré précédemment. Il s'agirait peut-être d'un trait ou d'une facilité de langage que l'usage a contribué à solidement ancrer. Plus largement, ce constat doit-il pour autant sous-tendre l'existence d'un pouvoir émetteur unique et uniforme sans tourner à la simplification excessive? À vrai dire, la fiabilité de la démarche ne semble avoir que l'apparence. Il est donc nécessaire de revenir à la source originale.

Sur la base d'un matériel souvent anépigraphé, les premiers numismates ont raisonné en véritables exégètes des textes antiques. La *Guerre des Gaules* fut en cela largement mise à contribution pour identifier l'autorité responsable des émissions, même si César n'apporte aucune précision sur l'organisation réelle des frappes en Gaule indépendante. Toutefois, en qualifiant les peuples de «*civitates*», César laissait sous-entendre un cadre institutionnel similaire aux entités civiques du monde gréco-romain⁶¹. En tant que telle, cette ambiguïté désignait chaque *civitas* comme une communauté autonome, dotée de sa propre législation et organisée autour d'un centre politique (une ville). Rien dans ce cadre n'empêchait les numismates du XIX^e siècle d'admettre le postulat d'un pouvoir émetteur central à l'échelle d'un peuple. De plus, leur formation classique les menait, inconsciemment ou non, vers cette piste. Pourtant derrière le sens du mot *civitas* se dissimule et se trame une autre réalité, beaucoup plus complexe.

Explicitement, César nous dit que les Gaulois ont des *civitates*, *pagi partesque*:

*In Gallia non solum in omnibus civitatibus atque in omnibus pagis partibusque, sed paene etiam in singulis domibus factiones sunt*⁶².

«En Gaule, non seulement toutes les cités, tous les cantons et fractions de cantons, mais même, peut-on dire, toutes les familles sont divisés en partis rivaux.» (Traduction de L.-A. Constans)

Le peuple est en fait une confédération de quelques tribus⁶³, dont le nombre⁶⁴ varie d'une à plusieurs. Ces *pagi*, plus ou moins autonomes, constituaient une communauté culturelle réunie par des rites, de puissants liens de parenté, une identité politique et militaire⁶⁵. La formation du peuple est alors à la fois ethnique, politique et territoriale. Mais c'est dans la tribu que le lien ethnique semble être le plus marqué. Leur indépendance vis-à-vis du peuple était telle que certaines s'en sont détachées pour prendre leur autonomie ou se rattacher au peuple voisin⁶⁶. Sous Auguste, leur individualisme même a été mis à profit par l'administration romaine pour affaiblir ou découper certaines *civitates* trop importantes⁶⁷. Les peuples se trouvaient parfois aussi unis entre eux par des alliances ou des liens de clientèle fluctuant dans le temps. Ce système général rend compte de relations complexes qui évidemment n'étaient pas propre à développer le centralisme à un échelon supérieur à celui du *pagus*. La cohésion du peuple s'exprimait seulement sur un «mode confédéral» lié à un contexte politique, militaire et religieux⁶⁸. Au fil du temps, un peuple pouvait s'agrandir, se réduire ou se fondre dans un ensemble plus vaste. Son territoire était mouvant, plutôt fait de fragmentations et de diversités dans le façonnement. La contradiction était parfaite avec l'habitude romaine qui considérait le territoire d'une *civitas* comme défini par un acte juridique et borné géographiquement⁶⁹. Les conceptions sont différentes et «s'opposent comme un système non hiérarchisé à un système hiérarchisé⁷⁰». Face à cette situation, le proconsul a-t-il simplifié sa description, pour la rendre plus homogène. Notons qu'il est le seul avec Suétone à utiliser le mot *civitas*⁷¹.

Quel en était le but? Deux réponses peuvent être avancées. Tout d'abord, il était nécessaire pour César de rendre

60 Scheers 1977.

61 Chastagnol 1995, 13-24.

62 César, *BG*, VI, 11.

63 On parle donc ici de «tribu», parce que la notion que l'appellation sous-entend est celle qui a été préférée par les protohistoriens à l'exclusion de toute autre (cf. Brunaux 2005, 89-91). Elle convient également, car c'est elle qui rend le mieux compte de l'entité humaine de base que le mot traduit: «Groupement de familles de même origine, vivant dans la même région ou se déplaçant ensemble» (Définition dictionnaire Larousse).

64 On le rencontre en composition dans certains noms de peuples, notamment celui de *Petrocorii* (Périgord) «les quatre troupes». Selon la terminologie latine, il faudrait traduire par «les quatre *pagi*». En effet, le mot *pagus* serait la transposition du mot gaulois *corios* (armée ou troupe): Goudineau et Peyre 1993, 169.

65 Jullian 1920-26, 216-218; Peyre 1996, 6-7 et n. 1; Brunaux 2004, 17-27; Brunaux 2005, 78-81.

66 On voit une tribu (ou *pagus*) des Helvètes (les Tigurins) se détacher de la *civitas* pour suivre l'invasion des Cimbres et des Teutons en 110 av. J.-C.: César, *BG*, I, 12.

67 Bedon 1999, 78-80.

68 Jullian 1920-26, 218-220; Brunaux 2005, 79-80.

69 Tarpin 2006, 36.

70 Leveau 2002, 12.

71 Bedon 1999, 75 et suiv., en particulier n. 53.

compréhensible une situation complexe. Il lui était donc indispensable de justifier son intervention le plus clairement possible pour que celle-ci entrât dans la catégorie des *bella iusta*⁷² (ou guerres justes), et, que, par voie de conséquence, le sénat continue d'investir dans la conquête⁷³. La description de la géographie de la Gaule procédait également d'une même attitude. Il décrit un territoire divisé en trois grands ensembles⁷⁴ (Celtique, Aquitaine et Belgique) et dans lesquels les peuples auraient les mêmes mœurs et la même langue⁷⁵. Une véritable unité de composition se dégage. Ensuite, il était indispensable de montrer à Rome qu'il multipliait les victoires et les redditions. Nul doute dans ce contexte que César ait parfois considéré comme « *civitas* » des communautés mal définies. La finalité est claire : valoriser ses conquêtes en leur donnant une composante institutionnelle. Ce que César a conquis est une « cité » avec tout ce qu'implique la notion chez les romains. Comme le soulignait Strabon : « Les généraux et les historiens se laissent facilement aller à farder la vérité en embellissant les faits⁷⁶ ». Le sens de certains mots leur permettait alors d'exagérer la portée d'une situation. M. Tarpin le remarquait déjà à propos du vocabulaire de l'habitat⁷⁷ qui permettait à un général de faire d'une ville un « *uicus* en temps de paix [et] un *oppidum* le jour où il s'en emparait ».

La construction du récit est habile⁷⁸ et ne dément pas le « talent d'un immense écrivain⁷⁹ ». Mais César n'écrivait pas pour nous. Il s'adressait aux Romains et avec un but défini comme le précise Chr. Goudineau⁸⁰. Dans ce cadre, on peut croire que certains détails ou subtilités concernant la géographie ou encore le peuplement aient été facilement éludés par le proconsul. Le livre avait d'autres messages non moins importants, base de sa démonstration : Montrer qu'il avait respecté le « code » et servi l'intérêt public... et sa propre gloire. Véritable fiction narrative, elle a pour garant l'œil et la connaissance du narrateur. Elle vise « à faire croire le destinataire⁸¹ » pour reprendre une expression de F. Hartog.

La portée et le contexte du texte de César obligent donc à considérer avec prudence le sens du mot « *civitas* ». Utilisé par César pour décrire les peuples de Gaule, il définirait, au mieux, « une communauté capable, à un moment précis, de s'allier à lui, de s'identifier comme un ennemi ou de faire sa reddition⁸² ». Pris au pied de la lettre, on comprend dès lors

que le mot « *civitas* » ait pu à la fois perturber et biaiser le raisonnement des numismates. Dans cette perspective ne faut-il pas s'interroger sur la pertinence d'un lien trop immédiat entre un concept antique (la *civitas*) et un témoin matériel (la monnaie) ? En cherchant une définition valable et applicable à l'ensemble des émissions gauloises n'a-t-on pas enfermé, involontairement, une réalité multiforme selon les régions et les périodes dans une perspective purement descriptive ? Sur la forme, la notion de « monnayage de cité » reste évocatrice. Mais, sur le fond, elle risque de masquer et d'escamoter, comme nous le verrons pour la basse vallée de la Seine, des différences essentielles sous une même appellation. C'est précisément ce qu'ont montré les travaux de L.-P. Delestrée dans un ouvrage intitulé *Monnayages et peuples gaulois du Nord-Ouest*⁸³. L'auteur y étudia plusieurs milliers de monnaies découvertes dans la partie occidentale de la Gaule Belgique (le *Belgium*). Provenant, pour la plupart, de fouilles archéologiques, elles furent exploitées en relation étroite avec leur contexte. L'approche est originale. Il établit tout d'abord site par site, une fiche d'identité (ou faciès) afin de définir la spécificité de celui-ci en regard d'autres ensembles analogues et de même époque. Les groupes constitués sont ensuite confrontés à l'identité historique et territoriale des *civitates* susceptibles d'être responsables des monnayages. Au premier coup d'œil, l'auteur constata l'inadéquation du recoupement. Géographie traditionnelle des peuples du *Belgium* et groupes monétaires ne se superposent pas. Ainsi en inversant le raisonnement, il démontra la faiblesse de la notion de « monnayage de cité ». Le tableau qu'il dressa suggère, au contraire, une situation variée « qu'aucune théorie générale fondée sur les analyses traditionnelles des monnaies ne peut rendre compte, dans le temps et dans l'espace, de problèmes fort complexes dont les aspects et solutions varient pour chaque peuple distinct, au gré des pouvoirs émetteurs qui durent évoluer eux-mêmes au rythme des émissions⁸⁴ ». Le constat de L.-P. Delestrée débouche sur un réel problème, celui du stade d'évolution de la *civitas* à un moment précis de son histoire (milieu du 1^{er} siècle av. J.-C.) et de son rapport avec le pouvoir monétaire.

Mais au-delà de la critique d'une notion, là où l'auteur marquait certainement sa plus grande différence avec ses

72 Le Bohec 2009.

73 Brunaux 2006a, 42.

74 César, *BG*, I, 1.

75 Plus largement, c'est toute la notion de « patrie gauloise » qui doit être remise en question : Goudineau 1998, 325-332 ; Christol 2006, 52.

76 Strabon, III, 4, 13.

77 Tarpin 1999, 279-297, en particulier 291 et n. 50.

78 Rambaud 1966 : l'auteur y présente les procédés rhétoriques utilisés par César pour convaincre.

79 Goudineau 1998, 149.

80 Goudineau 1998, 149 ; Goudineau 2000, 157-171. ; cf. aussi : Thollard 2006, 22-25 : insiste sur l'image détournée des Gaulois donnée par César à des fins politiques.

81 Hartog 1980, 355.

82 Tarpin 2006, 36.

83 Delestrée 1996.

84 Delestrée 1996, 141.

prédécesseurs, c'était dans l'analyse du contexte monétaire brut. Elle se situait au-dessus de la typologie, dont l'exercice était déjà une fin en soi. En quoi les formes d'une circulation monétaire pouvaient-elles nous renseigner sur des pratiques et des usages ? Le phénomène monétaire fut étudié dans sa globalité (structure, nature, etc.) sans privilégier les exemplaires en alliage noble sur ceux en alliage plus vil. Les faits furent replacés sur leur axe diachronique grâce au rôle central dévolu à la chronologie. Le « monnayage de cité » n'est pas à exclure *a priori*, mais il ne peut constituer un modèle unique auquel on puisse systématiquement recourir sans limiter abusivement l'analyse. Tout en libérant l'approche numismatique, il la porta sur d'autres voies, celles des rythmes et dynamiques monétaires et de leur évolution dans le temps. Par ce biais, la place fut laissée à la diversité de situations et aux particularismes. Cela est tout à fait clair lorsque L.-P. Delestrée, dans la quatrième partie de son ouvrage⁸⁵, étudia les monnayages de l'est du *Belgium* (territoire des *Suessions* et des *Rèmes*). L'analyse de divers lots monétaires, liés à leur environnement archéologique, permit à l'auteur de constater des différences profondes avec les monnayages du *Belgium*, aussi bien dans leur nature que dans leur chronologie. Dès le début de la seconde moitié du II^e siècle av. J.-C. les monnayages faisaient preuve d'une grande régularité (types peu variés, etc.) au point que les séries propres et limitées à un site déterminé, si fréquentes dans le *Belgium*, étaient rares, voire pratiquement absentes, sur cet espace géographique. L'homogénéité du processus monétaire pourrait dès lors s'inscrire dans un « véritable monnayage de cité⁸⁶ », argument renforcé par les monnaies portant l'ethnique des *Rèmes* : REMO/REMO ; ATISIOS REMOS. De plus, les espèces courantes, destinées aux échanges quotidiens, notamment celles en bronze coulé (ou potins), abondent dans des structures aussi nombreuses que variées (*oppida*, sanctuaires, habitats, sépultures) et ce dès le milieu du II^e siècle av. J.-C., c'est-à-dire à une époque plus haute que leurs voisins du *Belgium* (vers la fin de la guerre des Gaules).

Pourtant ces critiques de fond n'ont guère fait le poids face aux préjugés séculaires qui imprègnent notre vision des monnayages en Gaule : celle finalement d'émissions réduites de façon simpliste au modèle de la cité grecque ou encore à celui très centralisé de la République romaine et du principat d'Auguste. Vision d'autant plus regrettable qu'elle a longtemps mis de côté une analyse fine et détaillée du phénomène. L'irrépressible envie d'attribuer des séries monétaires aux peuples nommés par César en faisait, par nature, le domaine réservé des numismates. Il ne laissait au protohistorien, désireux de comprendre et d'interpréter

ce matériel, qu'une image réduite à un aspect, somme toute, discutable : celui d'un « monnayage de peuples », accommodé au cadre anachronique des *civitates* gallo-romaines⁸⁷ remaniées elles-mêmes au cours de réformes administratives⁸⁸ successives. Comme le rappelait M. Christol : « On ne doit pas sous-estimer le caractère ponctuel qu'auraient pu prendre les décisions de l'autorité organisatrice lors de cette période de passage, car elle peut révéler le souci d'agir et de remodeler dans la perspective de ses propres intérêts⁸⁹ ».

Face à ces limites, le recours trop prompt à la notion de « monnayage de cité » ne peut être tenu pour entièrement décisif. Il généralise, à l'excès, toute situation sans différenciation ni dans le temps ni dans l'espace. Plus largement, il voue l'analyse numismatique à postuler l'existence d'une société gauloise uniforme et homogène. C'est au moins l'unité artificielle projetée par César et reprise, sans condition, par un grand nombre de numismates. Il convient donc de pratiquer une approche plus nuancée et d'être à la fois sensible aux particularismes et aux différenciations des lieux de l'étude afin d'échapper aux apories de la schématisation. Ainsi raisonner à partir du contexte monétaire brut semble apporter une réponse convaincante à la question suivante : dans quelles mesures la structure et la forme d'un monnayage peuvent-elles nous informer sur son histoire et ses finalités ? Pour répondre à cette question, il convient d'étudier l'ensemble des pratiques monétaires, c'est-à-dire avant tout d'identifier et d'expliquer les choix opérés en matière de types et d'étalons, mais aussi de s'interroger sur le développement de la circulation monétaire et sur la diversité de ses manifestations (usage des monnaies locales et étrangères, etc.), sans oublier son rythme chronologique. L'entreprise paraît donc complexe si on ne la replace pas sur un double mode : le premier diachronique (son évolution dans le temps) et le second synchronique (son environnement sociopolitique), afin de comprendre non seulement l'évolution et la nature du phénomène étudié. C'est du moins la démarche suivie pour expliquer le processus monétaire identifié sur la basse vallée de la Seine.

1.1.4 La valeur historique de la monnaie

Le débat prend d'emblée une autre tournure, si l'on écarte tous les préjugés de départ pour ne raisonner qu'à partir du contexte monétaire brut. Il contraint volontairement la démarche à une nouvelle approche, celle d'un dialogue constant entre les faits et leur environnement. À

85 Delestrée 1996, 127 et suiv.

86 Delestrée 1996, 128.

87 Tarpin 2002, 185-204 ; Tarpin 2006, 29-45.

88 Bedon 1999, 75-81.

89 Christol 2006, 53.

tout le moins, il vise à détecter dans le mode de fonctionnement intrinsèque aux sociétés gauloises les mécanismes fondateurs du processus monétaire. L'analyse ne peut être séparée de la société à l'intérieur de laquelle évolue la monnaie. Pour la basse vallée de la Seine, le problème a donc été envisagé et traité sous un angle global. L'étude de la monnaie en tant que telle a été dépassée pour ouvrir et conduire l'analyse vers le monde qui l'a engendré, c'est-à-dire son histoire, ses composantes socioculturelles, son activité économique et ses modes de pensée. C'est le rapport entre la société et la monnaie qu'il faut tenter d'aborder, puis de comprendre. Le sens et le rôle de celle-ci ne peuvent s'éclairer que dans cet espace et en reliant les différents facteurs d'une même chaîne. Cela revient à s'interroger sur la perception de la monnaie par l'utilisateur.

En 1989, K. Gruel, dans un ouvrage intitulé *La monnaie chez les Gaulois*, avait déjà abordé le problème en ce sens. Replacée dans sa dimension économique et sociale, la monnaie était identifiée comme un élément essentiel dans la constitution et l'affirmation d'un certain statut ou pouvoir. Au III^e siècle av. J.-C., son introduction et son utilisation – chargée de symbolisme (l'or, les thèmes iconographiques, etc.) – trouveraient un terrain favorable dans une société marquée par le clientélisme, les largesses ostentatoires et cérémonielles. Grâce à elle, « l'acquéreur démontrait ainsi sa richesse matérielle, source de prestige social⁹⁰ ». La monnaie s'insérerait dans une sorte de « rituel socioreligieux » et de « consommation ostentatoire⁹¹ ». Ce n'est que très progressivement, dans le courant du II^e siècle av. J.-C., et selon les régions que la monnaie a été utilisée pour le paiement de marchandises. À partir de cette période, la monétarisation des échanges se serait accélérée. Tirant profit de ces changements (taxes, système de change, etc.), l'autorité centrale de chaque peuple (qualifié de « cité ») aurait contrôlé et imposé, par de véritables politiques monétaires, son numéraire. L'organisation de la production monétaire aurait été « très structurée et très hiérarchisée ». Chaque cité aurait ainsi fermé ses frontières aux espèces étrangères. Plus largement, l'auteur relia ce développement « aux phénomènes d'urbanisation⁹² » qui aurait entraîné dans son sillage un essor des marchés et des foires. K. Gruel revalorisa également l'intérêt des témoignages archéologiques, souvent négligés, dans la définition de la « fonction [et] du rôle réel de la monnaie⁹³ ». Le matériel monétaire était ici concrètement envisagé dans une perspective historique. Cependant, les questions d'économie, d'une façon générale, sont rarement traitées. Lorsqu'elles le sont, c'est à travers le cadre de la stratification sociale. De plus, l'implication de circonstances militaires n'est jamais avancée,

alors que pour J. Sills⁹⁴, les émissions primitives (antérieures au milieu du II^e siècle av. J.-C.) sont sporadiques et doivent être mises en rapport avec des événements plus ou moins récurrents et des expéditions de mercenaires. Enfin, aucune image claire sur la participation de la monnaie dans la circulation et la consommation des biens, entre autres, n'apparaît. Cela pourrait s'expliquer par une absence totale, contrairement aux autres civilisations de l'Antiquité, de « théorie générale de l'économie des peuples protohistoriques occidentaux⁹⁵ ». Seuls les chercheurs de la période hallstattienne prennent en considération le facteur économique. Peut-on pour autant utiliser leurs résultats sans verser dans l'anachronisme ?

Depuis le XIX^e siècle, comme il a été dit ci-dessus, la numismatique a rarement exploré ces rivages pour se limiter à la seule observation des monnaies et de leur attribution rigoureuse à des peuples historiquement connus. Elle a privilégié une approche typologique sur une réalité sociologique, le strict examen de l'objet sur sa valeur historique. Le rôle de la monnaie dans la société celtique et ses modalités d'utilisation demeurent en grande partie inconnus, que le recours à des schémas préconçus, coupés ou éloignés de leur contexte, ébranle tout juste. Parmi ces derniers, celui de « monnayage de cité » est certainement le plus tenace et le moins indémodable. Pourtant force est de constater son décalage face aux nouveaux acquis atteints ces dernières années par la recherche, notamment sur les questions de société. Aujourd'hui il n'est ni souhaitable ni possible que ce contraste et ce retard perdurent. Il importe de reconsidérer la matière en lui redonnant sa cohérence, c'est-à-dire en la replaçant dans la société et dans le monde historique où elle s'est développée. C'est ainsi que l'on a toutes les chances de se faire une idée plus juste des pratiques monétaires.

Une telle approche suppose bien sûr le recours à des outils de recherche variés et significatifs. Leur nature sera double. D'une part, les découvertes de monnaies en contexte archéologique seront privilégiées. Leur examen apportera une vision neuve et directe non seulement sur l'usage mais aussi sur la chronologie des monnayages. D'autre part, les témoignages littéraires contribueront en retour à éclaircir certains faits et comportements. Dans ce dialogue, le recours au comparatisme sera également privilégié, en jetant un regard sur les grandes civilisations voisines des Celtes et avec lesquelles des relations, plus ou moins étroites, ont été nouées. C'est au croisement de toutes ces données que la nature du processus monétaire identifié dans la basse vallée de la Seine sera étudiée et tendra vers une première interprétation anthropologique des faits.

90 Gruel 1989, 113.

91 Gruel 1989, 113-114.

92 Gruel 1989, 146.

93 Gruel 1989, 157.

94 Sills 2003.

95 Brunaux 2004, 150.

1.2 Les pratiques monétaires : remarques préliminaires sur les moyens d'étude

Jusqu'à présent beaucoup de critiques ont été avancées. À l'évidence, elles n'auraient pas de sens sans l'apport de réelles solutions. S'interroger sur les modalités d'utilisation apparaît comme l'une des alternatives les plus sérieuses aux problèmes soulevés. Perspective peu explorée, elle vise à dépasser, et plus précisément à déborder l'objet pour s'intéresser à son contexte et aux gestes qui confinent à son utilisation. En ce domaine, la numismatique à l'inverse d'autres catégories de matériels accuse un certain retard, qui justifie en retour pleinement cette analyse. Parmi tous les témoins concrets qui entrent dans la reconstitution des systèmes culturels du passé, « la numismatique est un préliminaire indispensable⁹⁶ » comme le disait, sur un ton solennel, le célèbre numismate A. de Longpérier au milieu du XIX^e siècle. Pour cela, des moyens adaptés doivent être nécessairement mis en œuvre. Rechercher des pratiques pour saisir les comportements monétaires dans la basse vallée de la Seine implique une démarche qui s'inscrit à l'encontre des analyses traditionnelles. Elle nous mène toute entière à la question suivante : comment, à quelles fins et dans quel cadre était utilisée la monnaie entre le III^e et la fin du I^{er} siècle av. J.-C. dans la basse vallée de la Seine ?

La réponse à cette interrogation s'appuie sur une analyse fine et globale du processus monétaire brut, de son identité et de son contexte. Les données archéologiques deviennent un préalable afin de construire l'étude sur des bases solides, concrètes et objectives. Parallèlement, les informations recueillies seront complétées et affinées par les sources antiques et le comparatisme. L'objectif poursuivi est clair : rompre avec les raisonnements circulaires pour libérer l'approche de tout *a priori*. La diversité des moyens d'étude engagés présentera l'unique avantage de se corriger et de se critiquer mutuellement. Le but est d'examiner autant la forme de la circulation monétaire que ses modifications et les relations entre ses variations. Rares sont en effet les études qui sont intervenues en profondeur, et dans le détail, sur la structure monétaire d'une région⁹⁷, même dans ses aspects les plus concrets. Ce stade d'étude se pose aujourd'hui comme une réelle alternative, source d'ouvertures vers une analyse de l'utilisation de la monnaie dans la société gauloise. Dans un autre domaine,

c'est en ce sens que, depuis une vingtaine d'années, l'étude des amphores découvertes en Gaule est développée. Les démarches, comme celle qui a été conduite par M. Poux⁹⁸, jettent une lumière résolument nouvelle sur un problème peu étudié : la perception du vin par le consommateur dans la sphère politique, religieuse, funéraire, etc.

1.2.1 L'apport de l'archéologie

Au gré des labours, des effets de l'urbanisation ou encore des travaux de voiries, les trouvailles de monnaies, depuis le XVIII^e siècle, ont souvent eu lieu de manière fortuite. Fréquents sont les médailliers constitués en majeure partie de ce type de découvertes. En guise d'enseignement seul le nom du lieu de provenance est dans le meilleur des cas connu. Mais lorsque les fouilles archéologiques mettent au jour des monnaies, leur nature se charge d'une toute autre valeur, comme le remarque avec beaucoup de justesse Ph. Jockey : « Lire le passé, c'est, comme dans le cas d'un texte, considérer les vestiges matériels à l'instar de mots, qui ne prennent leur sens que dans un *contexte*⁹⁹ ». L'importance particulière des monnaies de fouille incite donc à les traiter et à les considérer avec soin.

Pour la basse vallée de la Seine, l'étude des monnaies de fouille, encore trop souvent discrètes, est néanmoins en mesure de générer des conditions particulières d'observation. La première est évidemment chronologique. En effet, l'avantage des fouilles est d'aider à la datation d'une série monétaire, ou du moins fournir un *terminus ante quem*. La mise en perspective de plusieurs contextes archéologiques permet de situer dans le temps une monnaie, et plus largement l'évolution d'un monnayage. C'est grâce à ces données que la longévité des espèces les unes par rapport aux autres peut être évaluée. La seconde révèle un contexte de découverte. Ce dernier, par sa nature, est en mesure de nous renseigner sur le rôle et l'usage dévolus à un objet (au sens large du terme). Une monnaie n'aura pas le même sens si elle est associée à une structure funéraire particulière plutôt qu'à un espace destiné à un usage collectif ou fonctionnel. Dans ce cadre, il sera nécessaire d'analyser et de différencier les contextes reconnus, ceux qui sont à vocation culturelle (sanctuaires, etc.), domestique (habitats, etc.), funéraire (inhumations, incinérations, etc.) ou bien publique (lieux à usage collectif, camps retranchés, etc.). Cette prise en compte du contexte archéologique des

⁹⁶ Cité par Nicolet-Pierre 2002, 56.

⁹⁷ Consacrés au Nord-Ouest de la Gaule, les travaux de Louis-Pol Delestrée (1996) ont en cela ouvert la voie.

⁹⁸ Poux 2004.

⁹⁹ Jockey 1999, 197.

monnaies s'étend également aux autres artefacts (céramique, objets métalliques, etc.) qui lui sont associés sur le même site ou dans la même structure. Leur confrontation vise essentiellement à isoler les problèmes et à caractériser les modes d'utilisation. Sans être déterminante, elle est en mesure de guider l'analyse. Certains objets ont en effet une valeur spécifique, qu'elle soit fonctionnelle ou sociologique (armes, importations, etc.). En s'ouvrant à toute la culture matérielle, l'approche numismatique a toutes les chances de se renouveler.

Ainsi, le contexte d'une fouille bien menée révèle à la fois un enseignement historique et une vision des usages. À ce titre, les informations archéologiques méritent d'être amplement sollicitées.

1.2.2 Les témoignages littéraires

Grâce aux auteurs grecs et latins, la lecture de certains passages dits « ethnographiques » offre une multitude d'enseignements sur la civilisation gauloise. Tour à tour, apparaissent des événements historiques, des descriptions de la population et de ses mœurs ou encore des informations géographiques. Disséminés d'un auteur à l'autre, ces témoignages apportent des clefs où se mêlent néanmoins confusions et incertitudes (espace et temps). Toutefois, face à ces limites, leurs enseignements ne peuvent être mis en doute, notamment lorsqu'ils commentent des faits concrets. Les travaux de J.-L. Brunaux l'ont abondamment prouvé en matière de religion¹⁰⁰. Tout en rendant possible la synthèse entre textes antiques et données archéologiques, ils démontrent la pertinence de la première pour comprendre et éclairer la seconde. Cette méthode ouvre un dialogue où chaque domaine d'étude devient complémentaire tout en s'enrichissant mutuellement. Ainsi, en exploitant, avec méthode, les opinions et les informations transmises par les sources, on dispose d'un cadre historique qui peut être utilisé au bénéfice de la numismatique. Plus largement, la parole des auteurs antiques ouvre le regard sur un champ original, impalpable autrement, celui des mentalités.

Dans ses grandes lignes et dans nombre de ses détails, la trame historique du monde celtique est aujourd'hui

mieux connue. Deux des grandes civilisations de la Méditerranée, la Grèce et Rome, s'intéressèrent très tôt à ce tumultueux voisin, prompt à brandir les armes et à envahir leur territoire. Les premiers récits et enquêtes sur les Celtes ont été élaborés par les Grecs eux-mêmes¹⁰¹ entre le V^e et le IV^e siècle av. J.-C. Animés par une double curiosité et conscience de l'autre¹⁰², les témoignages apportent déjà une image, certes lointaine et éparse, de ces populations situées aux confins du monde tout en la rendant intelligible. Leur nature est souvent d'essence géographique et s'attache à dépeindre grossièrement les mœurs et les traits de caractère. Des considérations¹⁰³ se retrouvent aussi bien dans l'œuvre, en partie perdue, du géographe Hécatée de Milet que chez les grands historiens que furent Hérodote, Éphore ou encore Xénophon. De précieux renseignements sur les valeurs guerrières des Celtes, leur propension à l'homosexualité et à l'ivrognerie sont également présentés par Aristote dans sa *Politique* ou dans les *Lois* de Platon. D'une manière générale, les données géographique, économique et institutionnelle demeurent superficielles, traitées sans grands développements. Au début de l'époque hellénistique, tout s'inverse. Les informations sur les Celtes gagnèrent en substance. En effet, leurs interventions guerrières répétées (invasions, etc.), associées à une pratique croissante du mercenariat, alimentèrent un intérêt renouvelé¹⁰⁴ pour ce turbulent voisin, susceptible d'être un ennemi ou un allié potentiel. Ils constituèrent de plus en plus pour le monde méditerranéen un facteur avec lequel il fallait désormais compter. De cette expérience naquit l'image du Celte « redoutable et redouté¹⁰⁵ ». Il devint donc nécessaire de connaître ses mœurs et son histoire. Les connaissances vont alors s'étendre vers de lointains pays, ignorés jusque-là. Le voyage de Pythéas en témoigne¹⁰⁶. Il jeta une lumière nouvelle sur les peuples de l'ouest de la Gaule. De nombreux géographes et historiens, à l'instar de Timée et d'Ératosthène, en tirèrent de riches informations. Ce qui valut à Timée d'être qualifié « d'historien en pantoufles » par A. Momigliano !

Toutefois, les renseignements restèrent épars et maigres jusqu'au II^e siècle av. J.-C. Le changement intervint dans un même mouvement, celui d'intellectuels grecs au service de la puissance romaine¹⁰⁷. P. Thollard considère d'ailleurs que « la Conquête romaine est à l'origine de l'intérêt et des travaux des Grecs sur le monde celtique et

100 Brunaux 2000 et 2004.

101 Leur inventaire a été dressé par Freeman 1996.

102 Selon Hartog 1980 : les Celtes rentrent dans la rhétorique de l'altérité ; voir aussi : Brunaux 2006a, 28.

103 On pourra retrouver ces passages dans les ouvrages que Cougny 1878-1892 a consacré aux auteurs grecs ayant traité de l'Histoire et de la Géographie des Gaules.

104 Momigliano 1979, 72-74 ; Brunaux 2006a, 29-30.

105 Thollard 2006, 19-21.

106 Fragments réunis et traduits par Broche 1935.

107 Momigliano 1979, 72.

non l'inverse¹⁰⁸». Les Romains ont trouvé et encouragé chez les Grecs une méthode ethnographique qui leur faisait défaut¹⁰⁹, dans la compréhension et la description des peuples gaulois (pays et institutions). Leur image est tributaire désormais d'une double perspective, à la fois historique et romaine (intérêts commerciaux, politique, etc.). Cette période a été marquée par deux auteurs majeurs : Polybe et Poséidonios¹¹⁰. Le regard qu'ils portèrent successivement sur le monde celtique en renouvela profondément la connaissance. Polybe traita des Gaulois, dans les livres II et III de son *Histoire*, à travers les événements historiques (conflits militaires, diplomatie, etc.). Il chercha, comme l'ont fait ses prédécesseurs, à les comprendre. Pour cela, il s'intéressa à des sujets divers : l'économie, la politique, l'habitat, etc. Ses indications sont importantes et de première main. Elles sont issues de sources littéraires et visuelles qu'il a vérifiées et analysées. En effet, et c'est là son originalité, il prend la peine de visiter, avec l'aide et la protection de Rome, les territoires qu'il décrit (Ibérie, Cisalpine, sud de la Gaule). Poséidonios¹¹¹ adopta un autre regard, ou mieux, a fait preuve d'une curiosité nouvelle. Ses *Histoires*, qui se voulaient être la suite de celles de Polybe, manifestèrent un réel goût pour les sociétés étrangères au monde gréco-romain. Il fut l'héritier d'une tradition grecque curieuse des comportements et des mœurs «barbares». Son travail et son style sont ceux d'un ethnographe¹¹². Pour chaque société, il décrit sa géographie, son climat, son économie, ses institutions politiques, sa religion, ses mœurs, son histoire, etc. Bref sans Poséidonios, il serait difficile de comprendre la société gauloise et d'en avoir une vision globale. Son œuvre a disparu. Mais, fort heureusement la réputation et la qualité de son travail ont entraîné de nombreux résumés et copies qui nous permettent aujourd'hui de restituer une partie de sa substance¹¹³.

À côté de ces grands historiens, se retrouvent les travaux des «compilateurs», dont l'intérêt est d'avoir transmis des opinions et observations puisées dans des œuvres autrement perdues. Dans le cas des *Histoires* de Poséidonios, les copies et résumés ultérieurs¹¹⁴ sont essentiels. Mis bout à bout, ils se complètent plus qu'ils ne se répètent. Cela montre que les intellectuels grecs et latins n'ont fait ni la synthèse, ni l'histoire de la civilisation gauloise. Les données restent fragmentaires et disséminées chez de nombreux auteurs. Il est donc nécessaire de recourir à une multitude d'œuvres, historiques, géographiques,

etc. La *Guerre des Gaules* de César constitue sur le sujet une source fondamentale. À côté du récit guerrier et politique de la conquête romaine se trouve un long passage du livre VI consacré à la société et aux mœurs gauloises. Cette digression ethnographique est en fait tirée des *Histoires* de Poséidonios. La même inspiration se retrouve chez Diodore de Sicile lorsqu'il décrit, dans sa *Bibliothèque Historique*, l'histoire, la géographie et les coutumes des Gaulois. Le livre IV de la *Géographie* de Strabon est presque entièrement consacré à la Gaule, ses traditions et sa géographie. L'auteur puisa sa source chez Poséidonios, mais tenta de réactualiser les faits sur la base de témoignages oculaires¹¹⁵. Des informations sur l'histoire et les migrations gauloises se retrouvent dans l'œuvre perdue de Trogue-Pompée. Une partie des lacunes peuvent être comblées par l'*Histoire universelle* de Justin qui en a suivi de près le texte. L'*Histoire romaine* de Tite-Live est tout aussi précieuse puisqu'elle est la seule à nous renseigner sur les Gaulois du V^e et IV^e siècle av. J.-C.

À partir du changement d'ère, l'histoire des Gaulois devient plus diffuse. La Gaule, en tant que réalité ethnique et politique, n'existe plus. Historiens et géographes puisèrent alors toutes leurs informations dans des œuvres anciennes (Poséidonios, Timagène, etc.), elles-mêmes déjà compilées. C'est la couleur exotique de certains passages qui retint régulièrement l'attention. Leurs enquêtes n'ont plus le but ethnographique que pouvait avoir celles de Poséidonios. Des mœurs remarquables ont été utilisées par certains auteurs pour leurs descriptions de la Gaule et des Gaulois, comme les passages que l'on retrouve dans les *Vies parallèles* de Plutarque, *Les Deipnosophistes* d'Athénée, etc. D'autres, comme Aviénus dans son *Ora Maritima*, tirèrent partie de certains mythes pour alimenter une image poétique. Chemin faisant, les informations d'ordre historique et géographique devinrent moins détaillées pour ne retenir que quelques aspects. On les retrouve dans les *Histoires naturelles* de Plinius l'ancien ou encore l'*Histoire romaine* d'Ammien Marcellin. D'auteurs successifs en copies successives, l'image d'une Gaule qui n'est plus tout à fait d'actualité devint lointaine, sujette aux déformations et aux représentations qu'en font leurs auteurs. Ces textes exigent de fait une lecture particulièrement critique. Par ailleurs, l'archéologie apporte un soutien important en ce qu'elle permet d'éviter certains pièges de lecture. Un point mérite d'être en particulier souligné, celui

108 Thollard 2006, 20.

109 Momigliano 1979, 78.

110 Momigliano 1979, 35-62.

111 Lafranque 1964.

112 Tierney 1960.

113 Pour les fragments de cette œuvre voir : Edelstein et Kidd 1972 ; Kidd 1988 et 1999.

114 Depuis le XIX^e siècle la recherche philologique a montré que César, Diodore de Sicile, Strabon ou encore Athénée étaient, en partie, tributaires de son œuvre : Momigliano 1979, 80-85.

115 Lasserre 1966, 112-116 ; Thollard 1987, 5-6.

du décalage chronologique entre l'image donnée et la réalité des faits. On remarque en particulier que lorsqu'il s'agit d'armement, de conception religieuse ou de parure, les découvertes archéologiques renvoient, presque systématiquement, à une période antérieure à celle décrite. Comme J.-L. Brunaux l'a récemment montré, certaines descriptions de Poséidonios ne pouvaient guère correspondre à ce qui se faisait de son temps¹¹⁶. Lui-même était déjà tributaire d'auteurs ou d'informations plus anciennes.

Ainsi, les sources littéraires apparaissent assez nombreuses sur les Celtes en général, et les Gaulois en particulier. Les images de société y sont multiples d'un auteur à l'autre et d'une nature bien particulière, surtout si elles émanent de voisins qui les redoutaient. Ces témoignages sont fragmentaires et partiels, sans qu'aucun tableau général de leur civilisation ne se dégage. Il faut donc recourir à toutes sortes d'œuvres (historiques, géographiques, etc.). Il n'en demeure pas moins que l'analyse croisée de ces sources rend compte de réalités. Par conséquent, elle permet de replacer et de situer l'usage monétaire, centré dans la basse vallée de la Seine, dans son cadre historique général, et par là même de l'interpréter à la lumière des analyses faites par les auteurs classiques, en tenant compte évidemment de leurs points de vue (contexte de formulation, etc.) et du rééquilibrage nécessaire (temporel et spatial) que les données archéologiques peuvent apporter.

Aujourd'hui de plus en plus de protohistoriens s'intéressent aux sources antiques pour tenter de comprendre les faits matériels et leur rapport avec l'individu. Sous couvert de précautions méthodologiques, les numismates ont régulièrement fait l'impasse sur elles ou les ont, tout simplement, utilisées en termes de confirmation anecdotique. Cette absence de confrontation ne rend que plus patente l'interrogation des textes. Celle-ci constitue donc une première avancée en ce sens, même si elle ne porte que sur une région limitée de la Gaule, pour laquelle les données matérielles et textuelles peuvent y être idéalement confrontées.

1.2.3 Les images monétaires

L'abondance des types monétaires a, de longue date, attiré le regard des numismates. Tantôt schématiques, tantôt figuratives, les empreintes relaient une imagination

sans limites. La métamorphose est constante et autorise une multitude de lectures. Dans la basse vallée de la Seine, les premières imitations de monnaies méditerranéennes (III^e siècle av. J.-C.) évoluent très vite vers une déstructuration de l'image pour renouer, dans le courant de la seconde moitié du I^{er} siècle av. J.-C., avec des représentations soigneusement figurées (réalisme des portraits et des accessoires associés, légendes, etc.). Mais les questions qui se posent devant de telles images monétaires débordent largement le constat d'une simple alternance. L'ordonnance finale de motifs, de figures et de symboles reste un moyen à travers lequel s'exprime un choix. La monnaie est le support d'un discours figuratif qui a un sens. La finalité ornementale ne fut pas la seule motivation, comme elle ne le fut pas pour les décors plastiques des fourreaux d'épées celtiques¹¹⁷. Dans un récent ouvrage consacré à *L'image antique et son interprétation*, F.-H. Massa-Pairault insiste sur les « codes spécifiques¹¹⁸ » que chaque image possède, quels que soient son support et son origine géographique. Qu'il s'agisse d'ailleurs d'éléments abstraits ou bien de représentations figuratives, les images constituent avant tout une forme de communication qui dépend d'un mode de vie, d'un système de pensée et de structures sociales déterminées. Son socle, c'est celui du monde sensible, du monde vécu par le ou les destinataires. En somme, l'image en tant que telle devient un puissant révélateur de l'emploi qu'il peut en être fait¹¹⁹. Le discours en images est le miroir des gestes qui confinent à l'utilisation de la monnaie. Il reflète une partie de sa fonction.

En termes de cadre historique, chaque image monétaire possède des caractéristiques qui la rangent parmi des productions du III^e siècle, du II^e siècle ou du I^{er} siècle av. J.-C. Même s'il n'est pas toujours déterminant dans le détail, le style d'une monnaie peut nous aider à la situer dans un espace chronologique relativement significatif. C'est précisément au contact de cet environnement historique que l'image monétaire puise sa source et se charge d'un contenu symbolique ou « idéologique » fort. En retour, elle peut apporter un éclairage sur la pratique sociale qui fonde et oriente ce même environnement. L'identification de l'image (style, formes, caractéristiques) peut alors devenir un champ d'enquête sociale, car elle favorise une étude sur les motivations des « commanditaires ». Mais il ne faut pas perdre de vue que la lecture et la compréhension de l'image monétaire demeurent fragiles. Trois raisons méritent d'être soulignées. La première tient au fait que l'image est très rarement accompagnée d'une légende. La plupart

¹¹⁶ Brunaux 2004, 48, 52 ; Brunaux 2006b, 216 ; Thollard 2006, 21-22.

¹¹⁷ Rapin 2006, 204-206. L'auteur considère ces décors comme des « pseudo-langages, transpositions graphiques de chants fonctionnant à la manière de partitions musicales ou de procédés mnémoniques pour des poèmes épiques, il est clair que les créateurs de telles images n'étaient pas que des décorateurs ».

¹¹⁸ Massa-Pairault 2006, 97-104.

¹¹⁹ Comme le souligne Perez (1989) à propos du monnayage de la fin de la République romaine ou encore Creighton (2000 et 2002) à partir des monnaies britanniques de la fin de l'âge du Fer.

du temps, elle se trouve privée d'une information capitale qui apporterait un sens et permettrait son décryptage. La seconde place l'image dans un système de signification propre à l'époque et au groupe qui l'a engendré. Elle ne traduit pas ce qu'elle contient, elle représente. Enfin, l'image ne dispose pas de sources. Elle est pour ainsi dire plus isolée que dans d'autres civilisations. Dans le monde grec, l'iconographie dialogue avec des récits, comme ceux d'Homère. Ces limites pourraient paraître suffisamment contraignantes si le langage figuratif ne présentait pas un avantage, celui de « montrer les choses ». Il peut tout à fait nourrir et orienter l'interprétation de certains témoignages textuels autrement qu'en termes d'illustration superficielle, comme cela a souvent été le cas¹²⁰.

Incontestablement, l'image monétaire est à la fois le support et l'objet d'une histoire, qui n'est pas seulement celle des formes ou du style, mais aussi celle des hommes. Pourquoi a-t-on imité, sur la basse vallée de la Seine et ce dès le III^e siècle av. J.-C., des monnaies d'or aux types de Philippe II de Macédoine ? Quels besoins, quels choix révèlent les portraits standardisés et personnels de la fin du I^{er} siècle av. J.-C. ? Plus largement on peut s'interroger sur la mutation complète de l'imagerie monétaire entre le début du III^e et la fin du I^{er} siècle av. J.-C. Si les emprunts d'images grecques et romaines sont dans de nombreux cas indéniables, ce sont les processus de transformation (contacts avec d'autres peuples, etc.) qui peuvent en éclairer le sens. Autant de sujets qui s'attachent à rechercher les circonstances ayant généré les représentations.

À côté de ces images, on ne peut évidemment manquer d'utiliser les informations livrées par les légendes monétaires, en quasi-totalité fort tardives. En établissant une redondance avec l'image, elles font office en quelque sorte d'écriture explicative. Elles favorisent le décryptage en nous livrant un message. Ces témoignages constituent un riche *corpus* tant par leur nombre que par leur diversité. Tous jettent un éclairage différent pour écrire l'histoire monétaire de la basse vallée de la Seine. Présentes exclusivement sur des monnaies en bronze – frappées au cours des décennies qui ont suivi la conquête¹²¹ – les légendes sont de type onomastique. Elles usent d'un alphabet latin, et plus rarement grec. Cinq domaines sont représentés : les anthroponymes, les ethniques, les étalons, les noms de fonctions (magistratures) et de lieux. Toutes ces évidences linguistiques sont autant de jalons pour l'esquisse d'une histoire de la pratique monétaire (contrôle, fonction, etc.). À ce titre, il importe de tenir compte d'un témoignage qui complète ou illustre ce que les textes ne disent pas.

1.3 L'étude des monnaies : quelle méthode ?

En tout et pour tout ce sont plus de trois milles monnaies qui ont été examinées. Les réunir n'a pas été sans poser quelques problèmes, puisque à ce jour aucune banque de données n'existait. Un long travail de terrain a consisté non seulement à retrouver, mais aussi à enregistrer avec méthode toutes les découvertes monétaires accessibles. Pour cela, il a fallu procéder au dépouillement systématique de revues régionales et locales, de fonds d'archives, tout en tenant compte d'un nombre conséquent de découvertes inédites provenant de fouilles archéologiques, de médailliers publics ou de prospections récentes. Cependant, en l'état, la documentation n'était guère utilisable pour partir à la découverte des pratiques monétaires. Il a été nécessaire de l'organiser et de lui redonner toute sa cohérence. La mise en place d'une méthode rigoureuse a constitué une étape décisive.

1.3.1 Le classement typologique

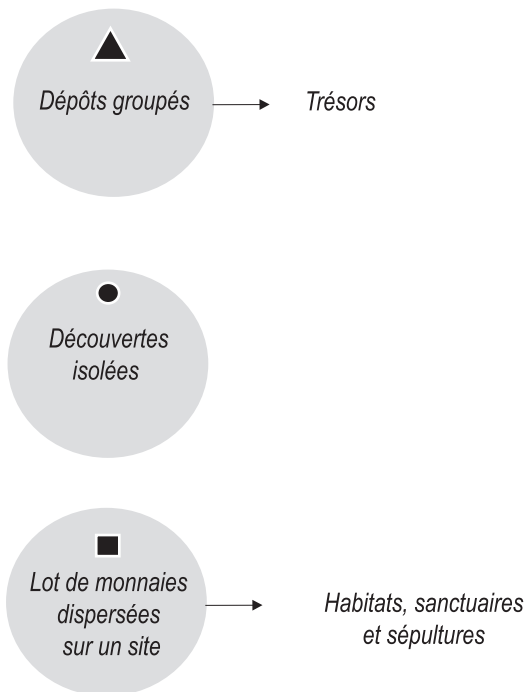
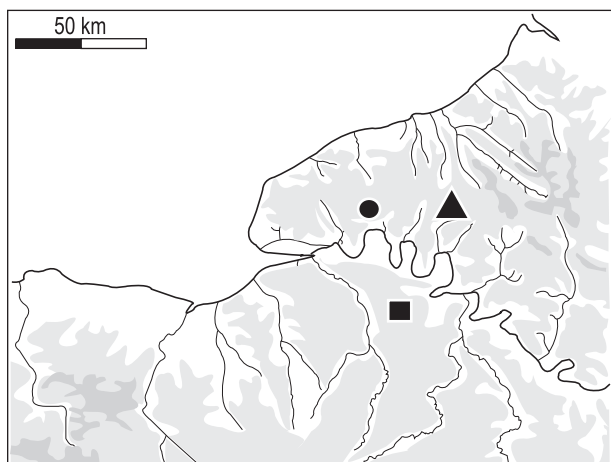
Cette étude n'aurait pas de sens, sans le recours à des données clairement agencées. De ce fait, un examen préparatoire s'impose : il s'agit de distinguer et de situer les émissions monétaires les unes par rapport aux autres. Pour cela, chacune d'elles prend place au sein d'un classement divisé en « ensembles », « séries » et « classes ». Que faut-il entendre par ces mots ? C'est tout l'enjeu des lignes qui vont suivre.

Même s'il n'est pas l'objectif principal, le classement typologique demeure un acte et une étape indispensable dans le cadre de ce travail. Son utilité est claire : organiser et rendre lisible une matière constituée de plusieurs milliers d'individus. En somme, le classement typologique permet d'identifier les différents éléments d'un processus monétaire. Il établit en quelque sorte le scénario d'une histoire qu'il reste à saisir. Un premier travail consiste donc à examiner dans sa composition l'ensemble formé par les monnaies de la basse vallée de la Seine pour, ensuite, définir leur enchaînement. Une fois fixée, cette trame, véritable fil conducteur, conserve toute son importance dans la mesure où elle est le miroir du monnayage étudié. Encore faut-il la valider sur une base assez large, d'où l'idée d'étendre notre analyse à trois types de découvertes (Fig. 2). Sont ainsi pris en considération : les monnaies de sites, les dépôts groupés et les découvertes isolées (Fig. 3).

¹²⁰ Gruel 1989.

¹²¹ L'écriture ne se généralise en Gaule qu'avec la romanisation du I^{er} siècle av. J.-C. : voir Feugère et Lambert 2004.

I° Sélection des ensembles monétaires



II° Étude de concentration

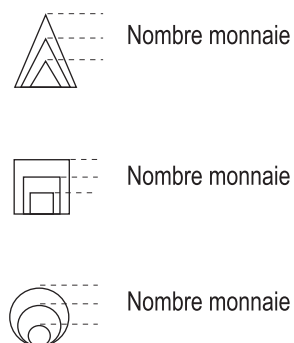
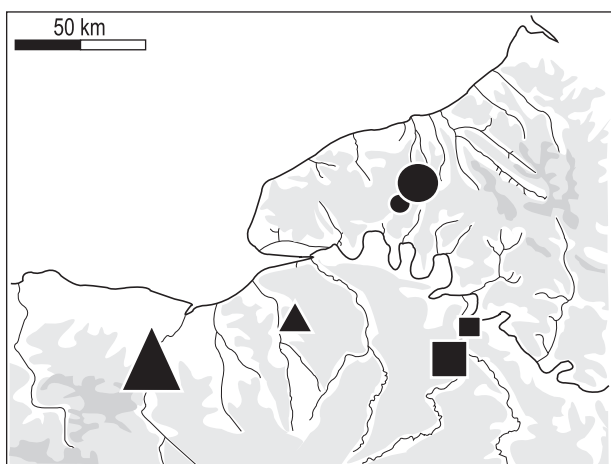


Fig. 2 – Schéma méthodologique : ensembles monétaires considérés et critères de représentation.

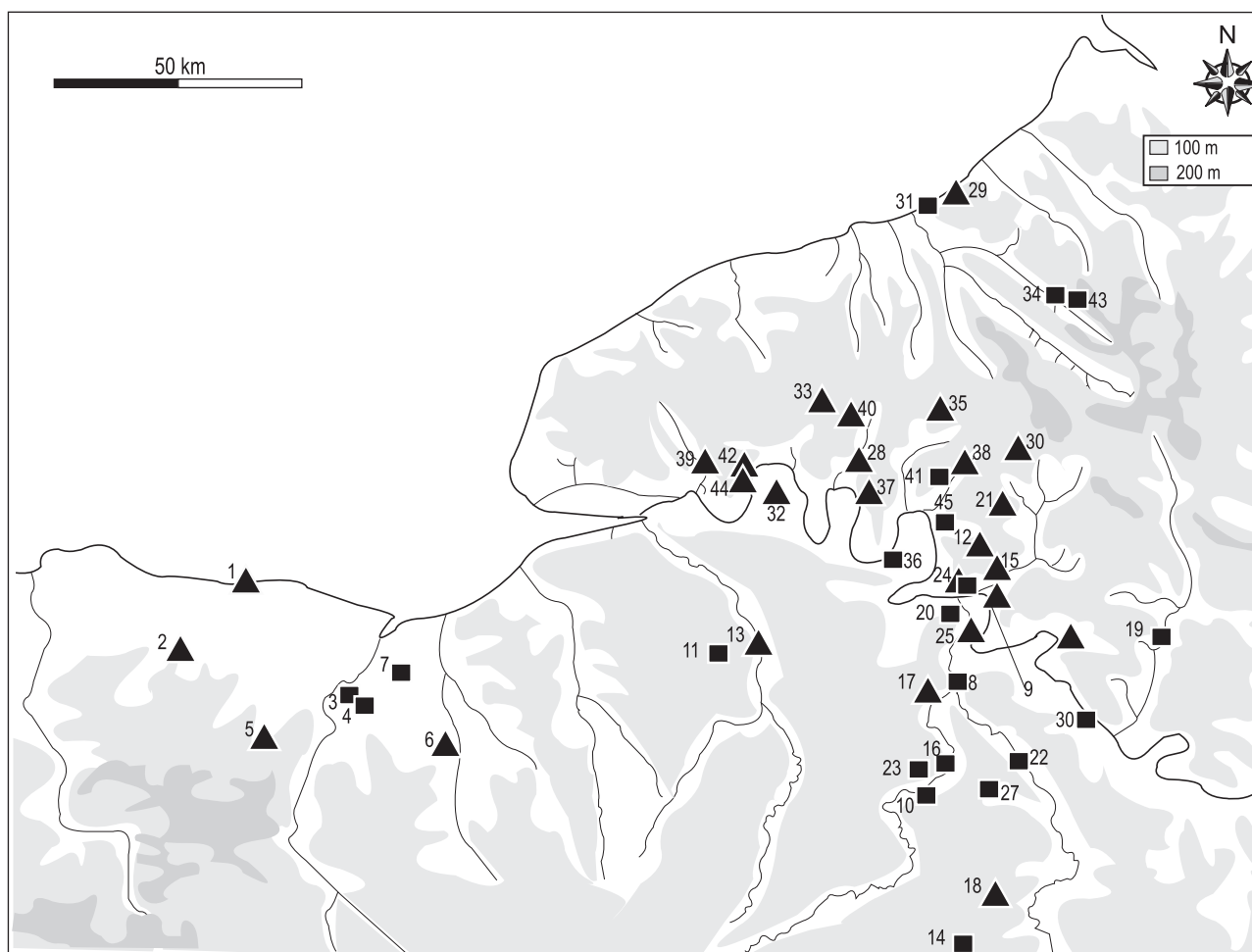


Fig. 3 – Cartes des sites, trésors et découvertes isolées (non représentées) inclus au catalogue (cf. Partie II). Calvados : 1 Arromanches ; 2 Castillon ; 3 Fleury-sur-Orne ; 4 Ifs ; 5 Plessis-Grimoult ; 6 Saint-Pierre-sur-Dives ; 7 Touffréville. Eure : 8 Acquigny ; 9 Amfreville-sous-les-Monts ; 10 Amières-sur-Iton ; 11 Berthouville ; 12 Bourg-Beaudouin ; 13 Brionne ; 14 Dampierre ; 15 Douville-sur-Andelle ; 16 Évreux ; 17 Hondouville ; 18 Illiers-L'Évêque ; 19 Moyenne vallée de l'Epte ; 20 Léry ; 21 Lyons-la-Forêt ; 22 Pacy-sur-Eure ; 23 Parville ; 24 Pîtres ; 25 Val-de-Reuil ; 26 Vernon ; 27 Vieil-Évreux (Cracouville). Seine-Maritime : 28 Barentin ; 29 Belleville-sur-Mer ; 30 Bosc-Édeline ; 31 Braquemont ; 32 Bretonne (forêt de) ; 33 Ectot-lès-Baons ; 34 Fesques ; 35 Tôtes ; 36 Grand-Couronne ; 37 Hénouville ; 38 La Rue-Saint-Pierre ; 39 Lillebonne ; 40 Limésy ; 41 Saint-André-sur-Cailly ; 42 Saint-Arnoult ; 43 Sainte-Beuve-en-Rivière ; 44 Villequier ; 45 Saint-Aubin-Celloville

C'est à J.-B. Colbert de Beaulieu que l'on doit d'avoir défini, dans ses moindres aspects, les normes de classement en matière de numismatique gauloise. Exposée avec le plus grand soin, sa méthode¹²² a pu donner aux numismates une assise scientifique qui leur faisait en grande partie défaut. L'étude dite « caractérisocopique » a été en cela une réelle source de progrès méthodologiques. Elle fixait désormais un préalable à toute étude monétaire, celui de « rechercher les marques distinctives de chaque coin monétaire, présentées par les pièces qui en sont venues, afin de reconnaître ces marques et de grouper ces pièces pour leur étude [...] Cette analyse revient à l'acte élémentaire de comparer deux empreintes issues d'un coin moné-

taire ou leurs images ». La rigueur de la méthode permettait ainsi de conjuguer et d'associer diverses monnaies, liées entre elles par la « même typologie générale [...] et plus ou moins par la caractérisocopie¹²³ ». Au final, l'analyse aboutit à la constitution de groupes que J.-B. Colbert de Beaulieu désigne par l'appellation de « séries monétaires ». Chaque série représente alors le nombre de coins ayant servi à sa réalisation. Mises bout à bout, l'association de plusieurs séries distinctes constitue le monnayage d'une région. À l'intérieur de la série, J.-B. Colbert de Beaulieu opère également une distinction nominale supplémentaire : la « classe ». Cette dernière représente « un groupe typologique proche généralement de plusieurs autres avec lesquels

122 Colbert de Beaulieu 1973, 39-116.

123 Colbert de Beaulieu 1973, 90.

elle forme un plus grand ensemble ou série monétaire¹²⁴». La classe n'est autre que la variation du thème général.

Décrite avec minutie, cette méthode a canalisé et canalise encore aujourd'hui l'approche de nombreuses recherches. Le modèle d'analyse proposé s'applique régulièrement à la compréhension des vestiges monétaires, quel que soit le domaine géographique concerné. Il fut par exemple utilisé, sans réels aménagements, par S. Scheers pour l'étude des monnaies de la Gaule Belgique. Est-ce que cette symétrie de principe est aussi constante? Une difficulté apparaît, celle de l'élaboration de la méthode «structurale» de J.-B. Colbert de Beaulieu. En effet, sa formulation repose sur un matériel très spécifique quant à sa nature et à son origine. Ses normes de classement sont définies et construites sur la base de monnaies de qualité – où l'or, l'argent et le billon dominent – tirées du domaine armoricain et provenant, pour l'essentiel, du même lieu de découverte – les dépôts de l'île de Jersey. Elles reflètent et correspondent à un contexte défini, qui oppose cette matière à la nôtre. Deux écarts méritent d'être soulignés. Le premier est avant tout qualitatif. Sur l'ensemble des monnaies de la basse vallée de la Seine, les exemplaires en bronze (frappés et coulés) sont majoritaires. Ils l'emportent sur ceux en alliage noble (or et argent), pourtant moins sujets à l'épreuve du temps.

Le second tient à l'origine des monnaies étudiées. Les dépôts ne sont pas les seuls ensembles pris en compte. À ces derniers s'ajoutent les monnaies isolées et celles découvertes en contexte archéologique. Au-delà de ces différences, c'est toute la question d'une application systématique de l'un des principes fondamentaux de la méthode initiée par J.-B. Colbert de Beaulieu qui se pose : celui de l'analyse caractériscopique. Quel peut être son degré de pertinence? Face à des exemplaires le plus souvent en bronze, on peut légitimement douter de la finesse et de la fiabilité du résultat. La raison est essentiellement due à l'état de conservation du support souvent faible par opposition aux monnaies en or ou encore en argent. Les monnaies de bronze sont celles qui peuvent subir avec le moins de profit une analyse caractériscopique. Mieux qu'un argument convaincant, l'analyse conduite par S. Scheers¹²⁵ sur le lot monétaire provenant des fouilles du sanctuaire de **Cracouville**** est tout à fait représentative. Sur un ensemble de 155 monnaies, où les bronzes frappés et coulés sont supérieurs à 95 %, la caractériscopie s'est révélée peu déterminante. Souvent endommagées, les monnaies n'ont permis qu'une lecture imparfaite des empreintes.

En somme, seuls certains ensembles se prêtent à une analyse caractériscopique systématique. La variété des lieux de découverte à traiter constitue un autre obstacle qui

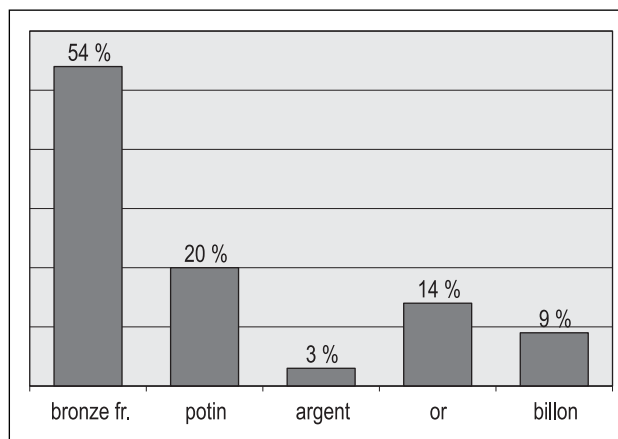


Fig. 4 – Rapport quantitatif entre les différents métaux frappés (établi sur la base d'environ 3 000 individus).

oblige à opérer des choix. Une meilleure compréhension d'un monnayage dépend souvent du degré de lisibilité atteint par l'analyse. Face à un matériel issu de milieux variés, on s'expose *de facto* à un éclatement du nombre de types monétaires. Cette situation est tout à fait claire lorsque l'on met en parallèle la composition des dépôts groupés et celle des monnaies de sites. Pour ceux-là, les types sont souvent réduits, généralement de l'ordre de deux ou trois. Pour ceux-ci, la tendance s'inverse, puisque leur nombre est toujours supérieur à la dizaine. Ce constat s'accroît d'autant plus avec la prise en compte des monnaies dites «isolées». Une question se pose. Telle que la conçoit J.-B. Colbert de Beaulieu, la typologie sous-tendue par l'analyse caractériscopique est-elle en mesure d'apporter un schéma lisible du processus monétaire? Assurément non. Dans notre perspective, il semble que l'analyse ne doit pas consister à multiplier les séries ou les variétés. Elle dépasserait à vrai dire le cadre même de cette étude. Au contraire, elle doit aboutir à un schéma représentatif sans être caricatural, et clair sans être réducteur. Concrètement, cela se résume à l'acte élémentaire de classer les monnaies par «ensembles» significatifs tout en se libérant d'une attache caractériscopique systématique. Cette condition première ne se pose pas comme un rejet – qui serait arbitraire – de la méthode établie par J.-B. Colbert de Beaulieu, mais implique assurément une adaptation de celle-ci. Il ne s'agit pas de succomber à une quelconque querelle terminologique. Les qualificatifs de «séries» et de «classes» gardent toute leur puissance de représentation. De préférence, il convient de reprendre certains termes en les allégeant de leur contenu tout en prenant soin de les ajuster aux spécificités du matériel et aux objectifs poursuivis.

124 Colbert de Beaulieu 1973, 101.

125 Scheers 1981.

On sait en effet que la caractérisation d'un monnayage passe moins par une typologie absolue que par la mise en évidence de composantes spécifiques clairement définies¹²⁶. Les travaux consacrés par L.-P. Delestrée aux monnaies des sanctuaires de Picardie ont été en cela porteurs de réelles avancées. En prenant ses distances avec une typologie devenue formelle, l'auteur s'attache à redéfinir la matière en lui donnant un cadre méthodologique à la fois souple et concret. La typologie n'est plus une fin en soi. Ses conclusions ont ouvert la voie à une étude portant spécifiquement sur l'identité d'un monnayage, tout en renouant avec la nécessité d'analyses régionales. C'est en ce sens que cette méthode fut étendue à une grande partie de la Gaule¹²⁷. Appliquée à la basse vallée de la Seine¹²⁸, elle offre aujourd'hui simultanément de solides bases de travail sur lesquelles il convient de s'appuyer, au prix de quelques nécessaires aménagements et compléments. Leur crédibilité implique bien sûr des critères et un protocole précis qu'il est nécessaire de présenter.

L'analyse se scinde en deux temps. Un examen minutieux, unité par unité, est un préalable indispensable. Il établit un premier classement, composé de plusieurs « séries », elles-mêmes composées de « classes ». Répétons que ces deux notions sont dispensées de toute attache caractérisant, par souci de clarté et de lisibilité. Nous évitons, autant que faire se peut, de multiplier et de fragmenter les données de référence. Une fois cette étape franchie, la matière constituée est l'objet d'un second regroupement, dénommé « ensemble ». Quelques précautions méthodologiques sont nécessaires, dont voici le détail :

« Séries » et « Classes »

La première condition est d'identifier et de distinguer les différentes émissions monétaires ou « séries ». Elle correspond à une première étape du classement typologique : réunir les monnaies de même métal et de mêmes types généraux, dont on peut penser qu'elles ont été frappées dans un laps de temps à peu près contemporain. Des regroupements peuvent ainsi être opérés. La série n'est ni plus ni moins qu'une association de plusieurs monnaies, liées entre elles par des éléments déterminants : mêmes thèmes iconographiques des droits et revers, même légende, analogie dans leur disposition pondérale, etc. Au niveau géographique, l'unité doit également transparaître. Tel type est systématiquement retrouvé sur telle zone ; un autre, ailleurs, et ainsi de suite. Dans ce cas, la répartition des découvertes n'intervient que pour confirmer et valider la cohérence du classement adopté. Un relevé géographique aussi précis que possible est essentiel. L'évocation

d'une série renvoie automatiquement à un espace géographique déterminé. Associées les unes aux autres, les différentes « classes » constituent l'armature même de la série. Elles présentent des images analogues ou inspirées du même thème. Elles constituent la variation, les différentes composantes du thème général. Elles peuvent également compter des « variétés » de composition (présence d'éléments secondaires spécifiques, etc.). L'appellation de « variantes » est, quant à elle, réservée aux différentes formes ou graphies d'une légende.

Pour mieux faire comprendre ce que l'on entend par ces notions, deux exemples valent mieux qu'un long discours. Le premier est épigraphique. Il présente des monnaies avec le nom ethnique des Aulerques Eburovices (Fig. 5, série a). La caractéristique de ces espèces en bronze est d'offrir, au droit, un profil, et au revers, un sanglier-enseigne, mis en valeur différemment. Leur poids est toujours compris entre 2,50 et 3,50 g. Deux classes, montrant d'évidentes analogies de composition, ont été distinguées. Elles diffèrent par le traitement du portrait, la position du sanglier-enseigne et la graphie de la légende. On obtient ainsi : une classe I avec la légende ECTA-EBVRO / AVLIRCO-EBVROVIC (sanglier-enseigne en position centrale) et une classe II avec une légende prenant la forme IBRVIXS¹²⁹ (sanglier-enseigne en composition avec un équidé). À cette unité de composition s'ajoute une homogénéité dans la répartition spatiale des découvertes. Dans cette série n'entrent pas en revanche des monnaies ayant un élément thématique en commun (le sanglier-enseigne), assorti d'une même légende (ethnique des Aulerques Eburovices), mais dont la disposition pondérale est différente, comprise entre 6 et 7 g. (Fig. 5, série b).

En termes de reconnaissance des spécificités du monnayage, il est semble-t-il nécessaire de dissocier clairement ces séries présentant pourtant une légende identique. D'un côté, nous aurons une série constituée de « bronzes lourds », et de l'autre, une série de « bronzes légers » ou « petits bronzes ».

Le second exemple présente des monnaies anépigraphes en billon (Fig. 6). Elles offrent, au droit, un profil surmonté d'un sanglier en position de cimier, et au revers, un cheval androcéphale sous lequel se retrouve à nouveau un sanglier-enseigne. Deux classes homogènes se distinguent en fonction du degré d'évolution du profil. Pour la classe I, on le qualifie de « figuratif », tandis que pour la classe II son traitement est plutôt « géométrique ». Au niveau géographique, la série est idéale, puisque la localisation des classes est parfaitement homogène. Elles se cantonnent toutes sur une frange littorale s'étendant de l'embouchure de l'Orne à

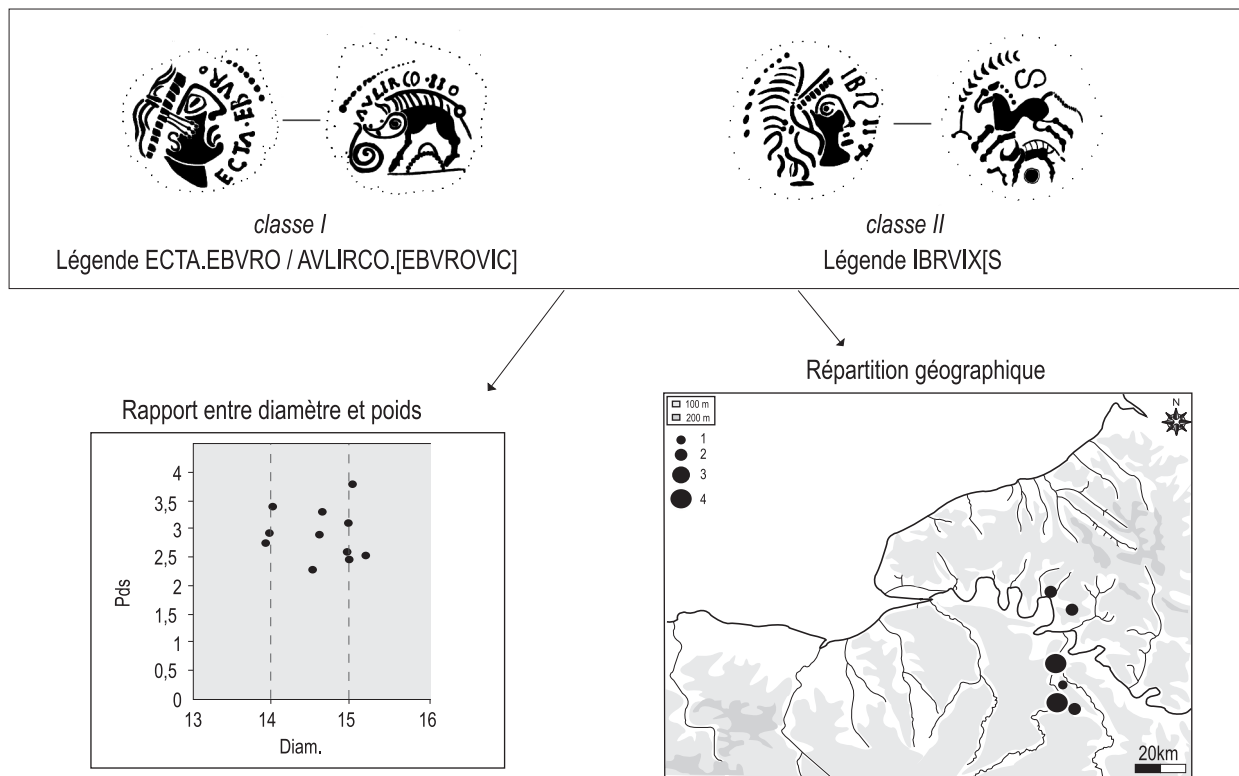
126 Delestrée 1996, 21-30.

127 Delestrée et Tache 2002 : de la Seine au Rhin ; Delestrée et Tache 2004 : de la Seine à la Loire moyenne ; Delestrée et Tache 2007 : du Jura et des Alpes à la façade atlantique.

128 Delestrée et Tache 2004.

129 Contraction d'IBVROVIXS.

Série a : « Petits bronzes » comportant le nom ethnique des Aulerques Ebuovices



Série b : « Bronzes lourds » comportant le nom ethnique des Aulerques Ebuovices

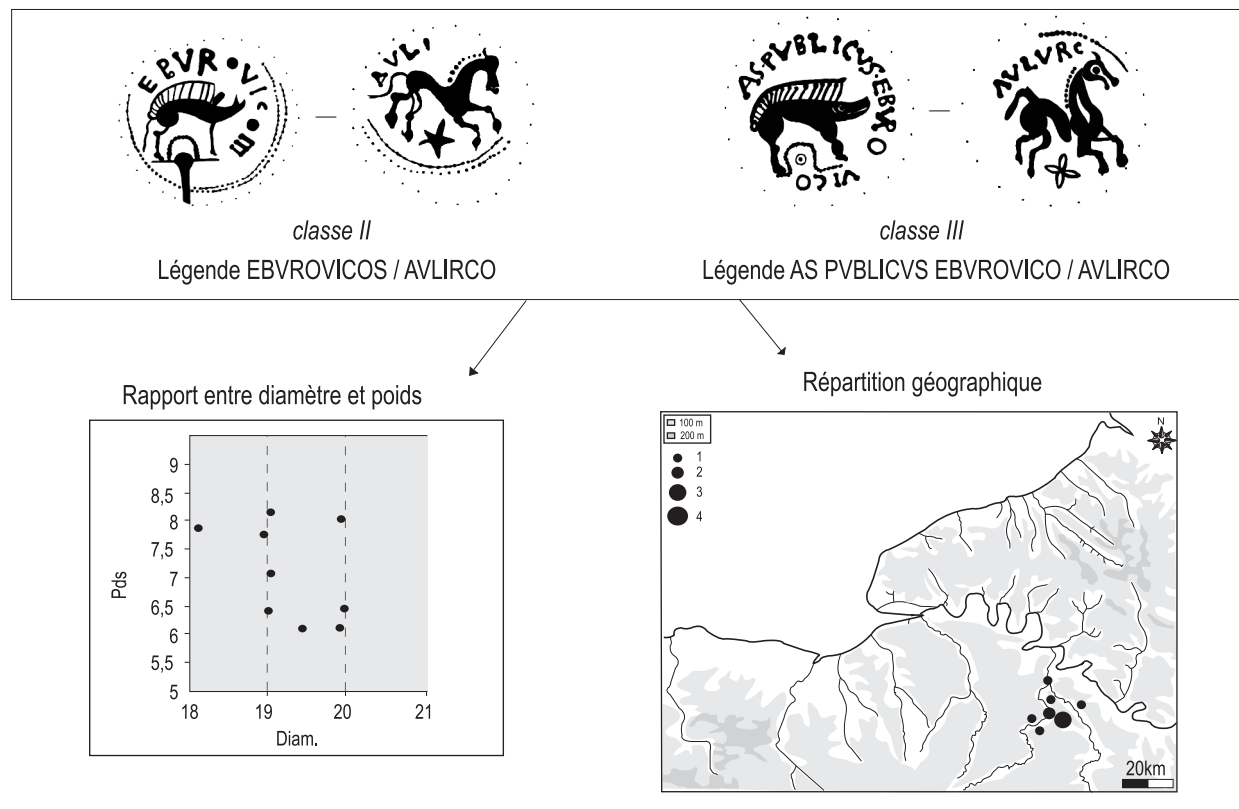
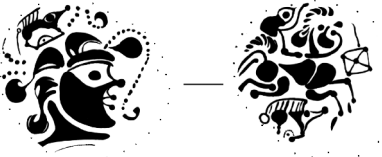




Fig. 5 – Ensemble monétaire dit des « bronzes au nom ethnique des Aulerques Ebuovices ».

Série: «aux deux sangliers» (Billon)

<i>classe I</i> «au profil réaliste»	<i>classe II</i> «au profil cubiste»
Statère 	Statère  <hr style="border-top: 1px dashed black;"/> Quart de statère 



Répartition géographique

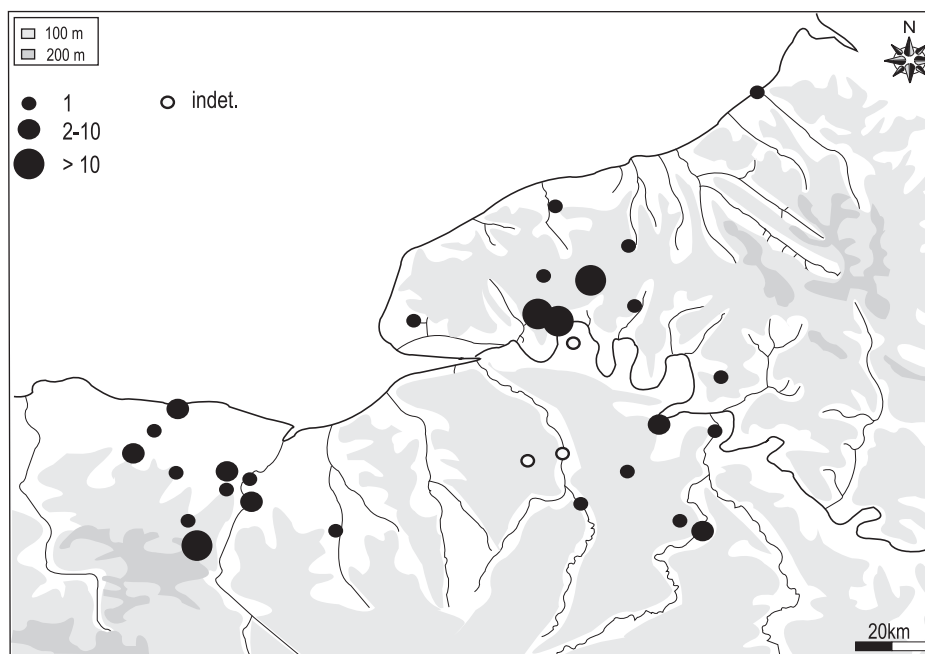


Fig. 6 – Typologie des monnaies anépigrahes en billon dites « aux deux sangliers ».

celle de la Bresle. En revanche, nous ne classerons pas au sein de la même série des monnaies de composition analogue, mais d'un métal différent (or).

Ainsi, la constitution d'une série doit remplir trois exigences : analogie de composition entre les droits et les revers ou même légende, unité pondérale et métallique, et homogénéité de la répartition géographique des découvertes.

« Ensembles monétaires »

À ce premier classement s'ajoute une seconde étape ou plutôt un second regroupement. Cette fois-ci, ce sont les séries qui s'assemblent, comme les classes à l'intérieur d'une série.

Le but en est simple : atteindre un degré supplémentaire de clarté et de puissance représentative afin d'éviter l'éparpillement des données de référence. La démarche s'inspire de celle qui a été adoptée par L.-P. Delestrée en 1996. Nous empruntons donc à ses travaux la notion « d'ensemble » telle que la définit l'auteur : « l'ensemble n'est rien d'autre qu'un regroupement de séries en fonction de caractères communs¹³⁰ » et dont le secteur géographique est en principe plus vaste que celui de la série, équivalent à un ou deux de nos départements. Par ce biais, ce sont toutes les spécificités monétaires dans une région donnée qui sont aisément repérables, et de ce fait, plus simplement comparables entre elles.

Prenons quelques exemples significatifs. Le premier est anépigraphique. Il présente des monnaies en bronze fréquentes au sud de la basse vallée de la Seine (Fig. 7). Au premier regard, rien ne semble justifier l'association de la série 1 aux autres : aucun animal affronté, un cheval seul. Les deux séries suivantes conservent pourtant de « l'archétype » (ou série 1) un élément formel sans rapport désormais avec le thème général. On retrouve ainsi sur ces trois séries, une branche de lauriers au-dessus d'un cheval seul (série 1), sous un « sanglier et cheval affrontés » (série 2) et au-dessus de deux « sangliers affrontés » (série 3). Leur répartition géographique justifie pleinement leur regroupement puisque ces séries coexistent sur les mêmes sites et délimitent un territoire tout à fait homogène. Une démarche similaire peut être adoptée pour des monnaies présentant une nature métallique différente, mais liées entre elles par des images analogues. Elle évite ainsi la traditionnelle séparation entre l'or, l'argent, le billon et le bronze. Cela est parfaitement clair pour des monnaies centrées sur la frange littorale de la Haute et Basse Normandie (Fig. 8). La composition des droits et revers offre une analogie de composition évidente (cordons

perlés, cheval androcéphale, etc.). Au sein de cet ensemble bimétallique coexistent trois séries distinguées en fonction d'éléments décoratifs secondaires et de la nature du métal. Dans une première série dite « à la lyre » prennent place des statères en or. Une seconde série regroupe également des statères en or, mais présentant cette fois-ci en lieu et place de la lyre, un sanglier. Enfin, une troisième série permet de rassembler des statères en billon dits « au sanglier ».

Le second est épigraphique. Il s'appuie sur deux séries précédemment décrites (Fig. 7). Plutôt que de les séparer, il convient de les regrouper au sein d'un même ensemble, celui « des bronzes au nom ethnique des Aulerques Eburovices ». En effet, elles montrent plus de ressemblances que des dissemblances : compositions analogues ou proches, même répartition géographique, etc.

En somme, l'avantage d'une telle démarche est l'établissement d'une typologie maîtrisée qui n'aboutit pas à une recherche absolue de la « variété inédite », mais vise à déterminer les qualités constitutives du monnayage étudié. Elle sert surtout, lorsqu'elle est justifiée, à rendre lisible une situation, c'est-à-dire éviter une juxtaposition outre mesure de séries multiples considérées comme indépendantes les unes des autres. Ainsi des espèces typologiquement disparates peuvent avoir en commun des thèmes, des motifs ou une légende et couvrir surtout un espace géographique homogène justifiant de fait leur regroupement. La représentation n'en est qu'améliorée et la compréhension du système monétaire facilitée. Dans notre perspective, il ne s'agit pas de constater de simples variations de composition pour l'établissement de typologies fines, ce qui serait hors sujet.

Au contraire, il s'agit de saisir la nature profonde du contexte monétaire et de son évolution : c'est-à-dire ses dispositions pondérales, métalliques, etc. D'où le recours à une typologie adaptée à ces conditions.

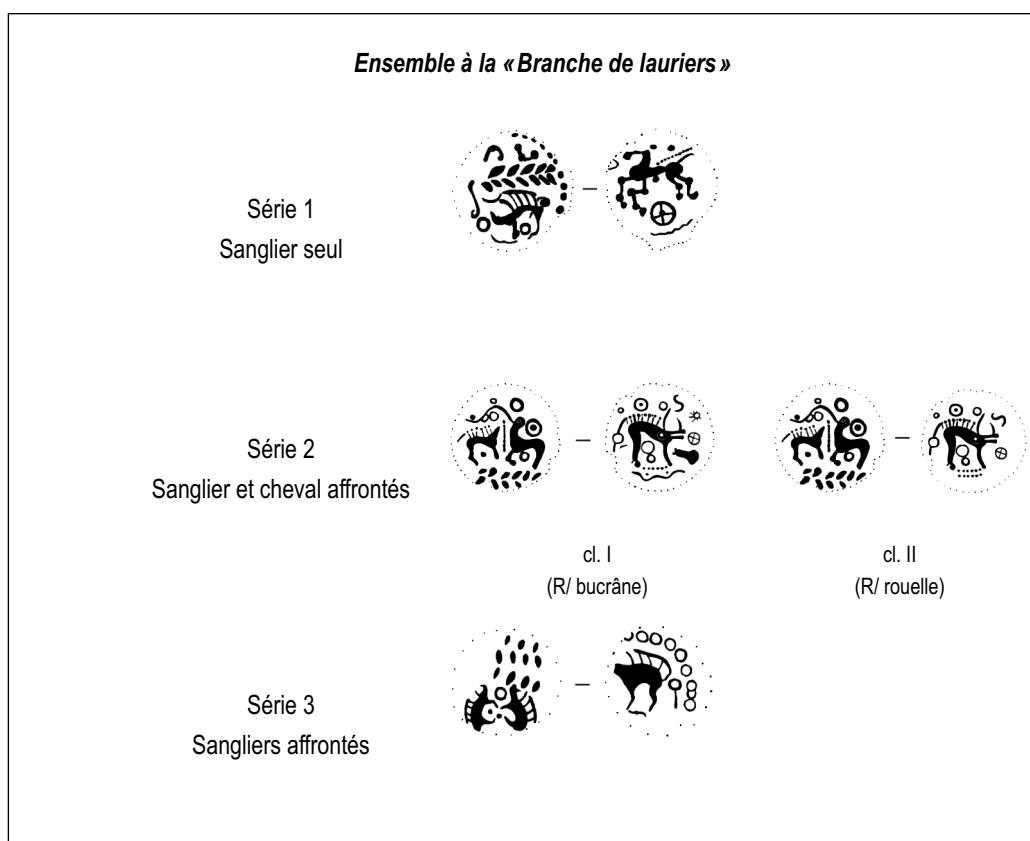
De plus, il a été nécessaire, pour des raisons de clarté, de mettre au point un système de numérotation fournissant un identifiant unique. Pour cela, le système utilisé par M. Py¹³¹ est apparu très pratique. Il a grandement influencé notre démarche. Chaque ensemble monétaire a donc été identifié par un « code de série » – toujours formé de trois lettres majuscules – suivi d'un numéro¹³². Les codes utilisés recouvrent des indications diverses : ils peuvent indiquer une zone géographique (BES pour bronzes épigraphiques du sud de la basse Seine), une famille de monnaies (BL/M pour bronzes avec nom ethnique des Lexoviens et/ou des magistrats), un module et une famille (GRH pour groupe de l'hémistatère), un nom de personne (BPX pour bronzes à la légende PIXTILOS), une particularité iconographie (BBL

130 Delestrée 1996, 24.

131 Py 2006, t. I, 10 et fig. 2.

132 La liste des codes utilisés est fournie dans la deuxième partie de l'ouvrage (cf. 1.)

Composition typologique (séries 1, 2 et 3)



Répartition géographique



Fig. 7 – Ensemble monétaire dit « à la branche de lauriers ».

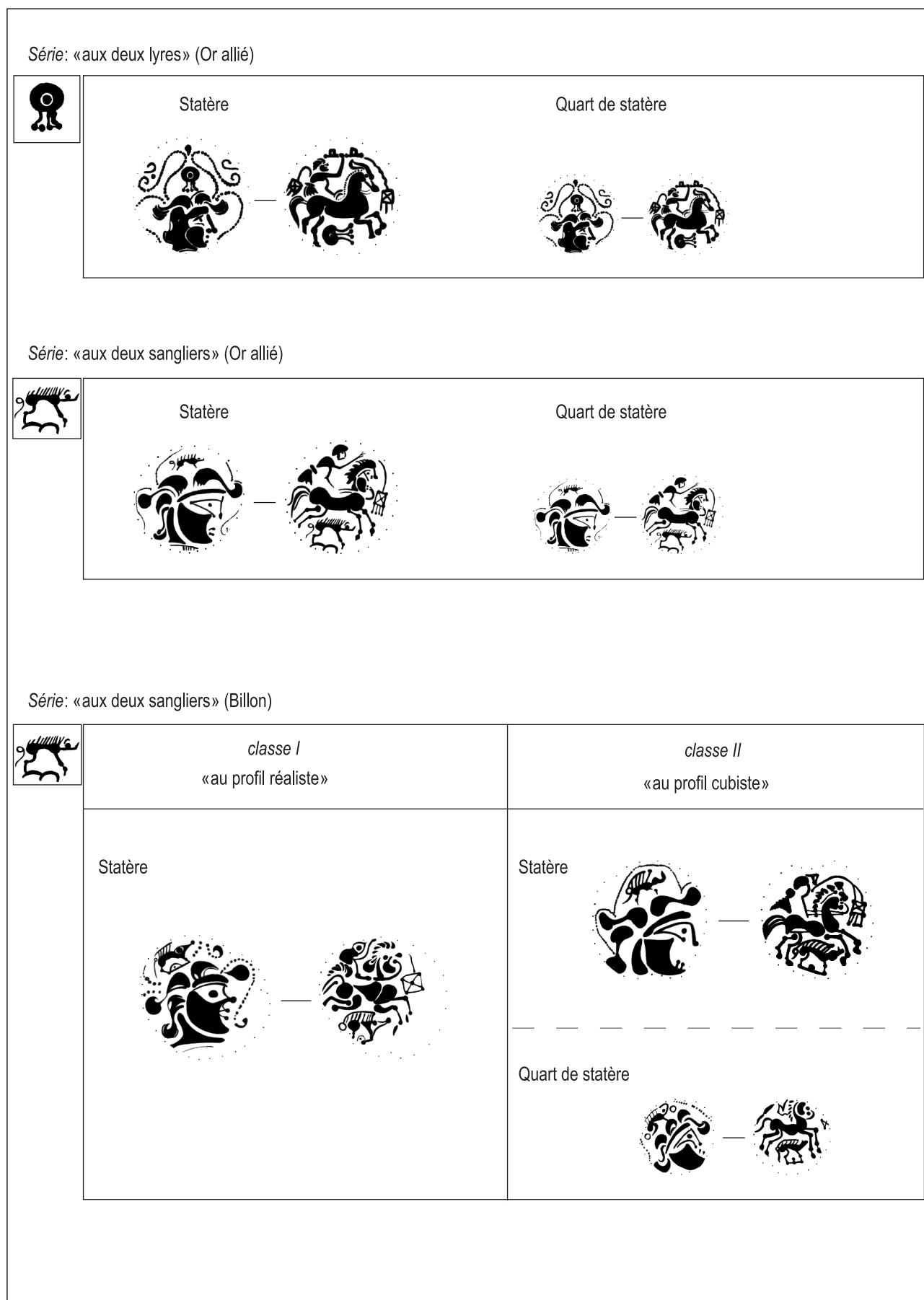


Fig. 8 – Ensemble monétaire dit «à la lyre ou au sanglier en cimier».

pour bronzes à la branche de lauriers), un module et une particularité iconographique (HL/S pour hémistatère au loup ou au sanglier), etc.

1.3.2 Le classement chronologique

À lui seul ce premier classement ne suffit pas. Il est essentiel pour fonder la typologie sur une base solide et utilisable d'ancrer les données de référence dans le temps. Il s'agit non moins de situer tel ensemble par rapport à tel autre que de disposer d'une vision globale du processus monétaire et de son évolution. Cette condition renvoie à un problème beaucoup plus général : celui de la variabilité des formes du monnayage et des changements historiques (culturel, politique, économique, etc.) qui la précèdent. S'il est tentant de s'appuyer sur l'un pour comprendre les usages et pratiques de l'autre, le dialogue est souvent délicat à mettre en œuvre.

Très tôt, les numismates ont reconnu qu'un certain nombre de monnaies gauloises imitaient, plus ou moins servilement, des modèles grecs et romains. C'est à partir d'un tel constat qu'E. Lambert élaborait pour le Nord-Ouest de la Gaule un classement des principaux caractères stylistiques du monnayage. Les références ancrées dans le monde méditerranéen lui apportaient en outre des points de repère chronologique. Il postulait, avec l'évidence la plus grande, que les imitations gauloises étaient nécessairement postérieures aux originaux. Le classement proposé aboutit ainsi à une véritable chronologie relative des monnaies en circulation dans la basse vallée de la Seine entre le début du III^e siècle et l'extrême fin du I^{er} siècle av. J.-C.¹³³ Remarquons ici que le type joue un rôle majeur pour identifier et dater. Malheureusement, ce seul critère d'appréciation en l'absence de tout contexte archéologique n'a pas permis à E. Lambert de proposer un cadre précis de l'évolution du monnayage. Les émissions prennent place au sein de très larges fourchettes chronologiques de plus d'un siècle. Il en détermine trois. La première est constituée de monnaies en bronze coulé, qualifiées « de la plus haute barbarie ». La seconde regroupe des monnaies imitant, plus ou moins servilement, le statère de Philippe de Macédoine. La troisième aboutirait à la copie de modèles « classiques » issus du monde romain, soit dans les motifs utilisés (représentation humaine, etc.), soit dans la composition plus mesurée ou dans l'utilisation de légendes monétaires.

Si l'on suit ce raisonnement, un ordre de succession des espèces peut être mis en évidence à partir du seul critère

typologique. D'un modèle copié, la monnaie ne tarde pas à se modifier pour se charger d'une identité qui lui est propre tout en gardant une référence au thème de base. En l'absence de datations absolues, ce schéma évolutif peut naturellement déclencher un certain scepticisme. Pourtant, la nécessaire discussion entourant l'utilisation de la typologie, comme variable principale du classement, n'a jamais dépassé le stade de la simple critique. En effet, très vite se forma une ligne de partage séparant les chercheurs en deux camps. Les uns relèguent au rang de pure histoire de l'art tout aspect numismatique, et nient en bloc leur utilité à des fins de datation¹³⁴. Les autres pensent que les certitudes atteintes par la numismatique celtique sont aujourd'hui en mesure d'apporter des jalons chronologiques de plus en plus précis, même hors de contextes archéologiques significatifs. Pour ne prendre qu'un exemple, la datation basse – aux alentours du II^e siècle av. J.-C.¹³⁵ – d'exemplaires appartenant à l'ensemble dit de « l'hémistatère » (GRH-3) et très proches du prototype macédonien a longtemps reposé sur un unique présupposé : celui d'une naissance tardive du monnayage dans la basse vallée de la Seine, et seulement après l'effondrement de l'hégémonie arverne. Or, la confrontation des données avec des références absolues a montré qu'il n'en était rien. Les découvertes de Ribemont-sur-Ancre (Somme) ont permis d'avancer, sur la base d'un contexte archéologique clairement défini, que la plupart des séries constituant l'ensemble dit de « l'hémistatère » circulaient avant le milieu du III^e siècle av. J.-C.¹³⁶ Ces références objectives montrèrent donc que le délai pour passer du prototype macédonien, frappé jusqu'à la fin du règne de Philippe III Arrhidée¹³⁷, à ces monnaies fut très court. Elles confirmaient en cela la datation haute proposée par certains auteurs modernes¹³⁸ sur la base d'arguments essentiellement typologiques.

De toute évidence, il est logique d'admettre, devant la complémentarité des faits (typologiques et archéologiques), que plus le type se rapproche de son prototype (grec en l'occurrence), plus on remonte vers la source et une fourchette de datation haute. À l'inverse, on peut reconnaître que plus le type s'en écarte, plus on descend dans la datation. Même si elles ne peuvent être tenues à elles seules comme entièrement déterminantes, les observations typologiques traduisent un schéma évolutif patent et parfaitement cohérent. À ce titre, elles méritent d'être prises en compte. La progressive transformation d'un thème correspondrait ainsi à une réalité. Suivre son évolution permettrait une première classification. Chaque « saut » typologique serait un marqueur chronologique significatif.

¹³³ Lambert 1844, 14-15.

¹³⁴ Par exemple Lambot 2004.

¹³⁵ Colbert de Beaulieu 1973, 182 ; Scheers 1978.

¹³⁶ Delestrée 2001 ; Brunaux et Delestrée 2005.

¹³⁷ Le Rider 1977 ; Thompson 1982.

¹³⁸ Jersey 1994, 42 et suiv. ; Barrandon et alii 1994, 77-139 ; Sills 2003, 64 et suiv.

En apparence, l'approche pourrait manquer de rigueur et accorder une place exagérée à l'intuition. Il n'en est rien. Elle se propose au contraire de se doter de solides bases, grâce à l'observation des identités de coins ou à défaut celle de détails stylistiques communs entre les différentes émissions (même droit associé à des revers différents, etc.). L'objectif est clair : établir une chronologie relative des plus fiables. Ce procédé permet de situer, les unes par rapport aux autres, les différentes phases du monnayage (Fig. 9).

Notons enfin que l'évolution perceptible d'une espèce à l'autre, qui fait des simples imitations un objet à forte valeur identitaire, ne va pas dans le sens d'une simplification. L'exigüité du support (il excède rarement 20 mm de diamètre) semble n'avoir d'autre but que de servir une composition puisant son identité aux sources de sa propre culture et en fonction des schémas du moment. Les nombreux symboles et la construction graphique constante en témoignent. Le graveur paraît davantage attentif à la composition

que soucieux de faire simple, en copiant servilement un modèle. Il reproduit et il adapte systématiquement. La transformation et l'innovation sont à la fois progressives et constantes. Cette construction permanente invite à voir un indicateur majeur pour suivre l'évolution d'un monnayage. La diversité de composition et son agencement apparaissent comme autant de marqueurs chronologiques.

La réalité d'une transformation progressive a été récemment validée pour les monnayages du nord de la France¹³⁹. Des résultats significatifs ont été obtenus à partir de l'étude croisée de plusieurs contextes sur des sites différents. Il est désormais possible de déterminer plus précisément l'apparition de certaines séries monétaires ainsi que leur durée d'émission (Fig. 10). Observée à grandes échelles, l'évolution de ce monnayage se décompose en plusieurs « sauts » typologiques, somme de mutations cohérentes étalées à travers le temps. Il apparaît clairement que les observations d'ordre typologique s'avèrent être un excellent critère de différenciation et un irremplaçable

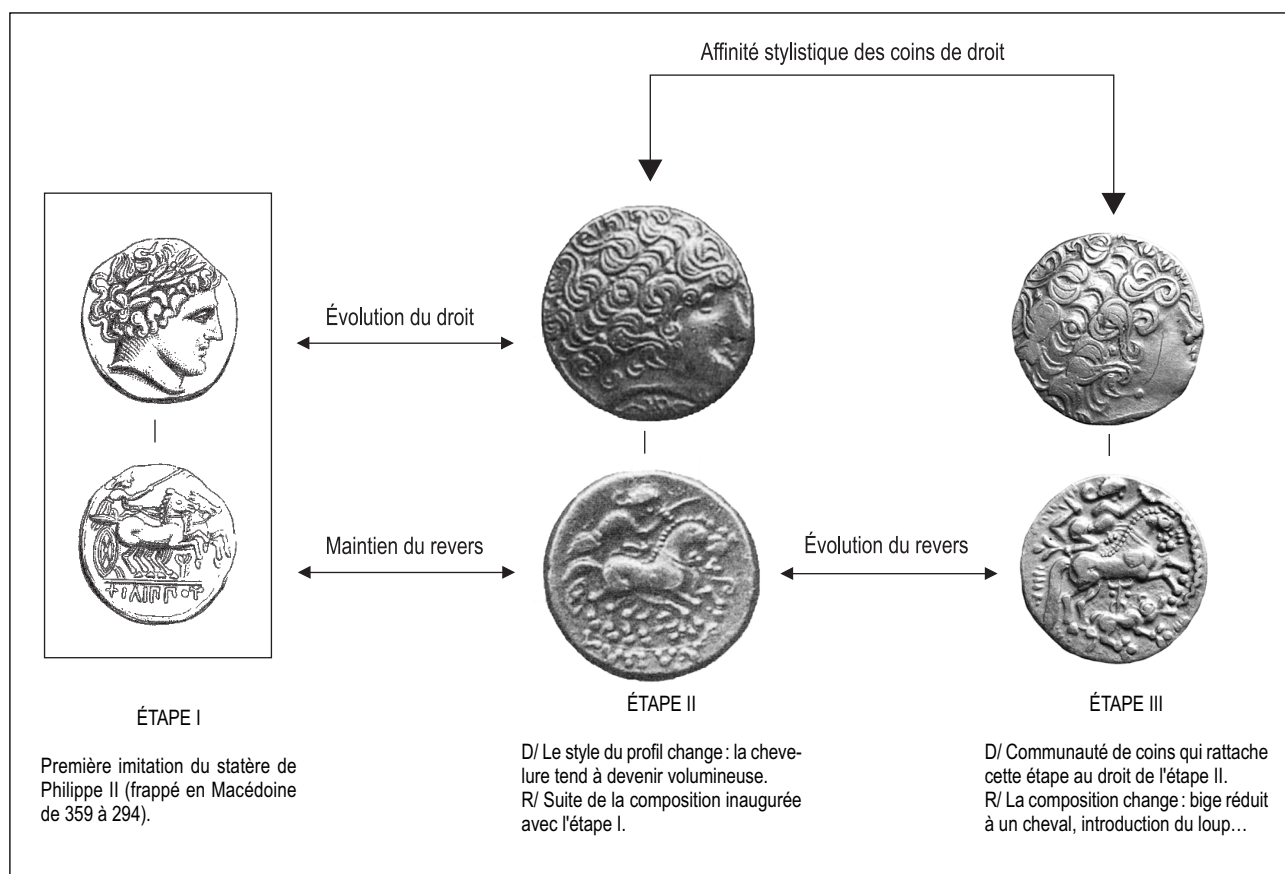


Fig. 9 – Exemple d'ordre de succession de trois monnaies d'or dérivées du prototype macédonien. Chronologie relative basée sur l'observation d'identités de coins ou de détails stylistiques communs.

139 Delestrée et Tache 2002 ; Sills 2003.





MONNAIES		SYSTÈME CHRONOLOGIQUE
Données chronologiques	Types monétaires	Gaule du Nord
Émissions de Tarente : entre à la fin du IV ^e siècle et le début du III ^e siècle		La Tène B2 vers 300 av. J.-C.
• Trésor de Tayac : 140-130 av. J.-C.		La Tène C1 vers 200 av. J.-C.
• Acy-Romance		La Tène D1 vers 90 av. J.-C.
• Trésor de Niederzier : avant 70-60 av. J.-C. (Haselgrove, 1999, p. 136)		La Tène D2 vers 27 av. J.-C.
	Séries dérivées des « peuples limitrophes »	

Fig. 10 – Ordre de succession des statères de Gaule Belgique : datations absolues et système chronologique.

facteur de chronologie relative. En pratique, ces travaux laissent deviner d'intéressantes perspectives d'analyse dans l'optique d'une extension à un autre domaine géographique.

S'il apparaît qu'une première chronologie relative générale des émissions peut être établie d'après l'évolution typologique, le recours à des critères d'analyse complémentaires s'impose néanmoins pour en préciser et en renforcer l'agencement. L'étude de la composition d'ensembles monétaires homogènes, comme les trésors, est l'un d'eux.

Elle permet tout d'abord de constater des synchronismes entre les monnayages, dont certains, bien datés, servent de jalons. Dans ces conditions, l'analyse peut espérer progresser en se tournant vers les régions limitrophes. Une comparaison plus large entre ces ensembles est ensuite apparue indispensable afin de situer assez précisément l'évolution des monnayages les uns par rapport aux autres. Le tableau de trois trésors, découverts dans le Calvados, est à lui seul convaincant :

Trésors	Ensemble « lyre ou sanglier en cimier »			Lamelles	Potins « au sanglier »	Base numérale
	aux deux lyres (Or)	aux deux sangliers (Or)	aux deux sangliers (billon)			
1. Castillon 2*	54,5%	45,5%	-	-	-	33
2. Arromanches*	25	37,5	37,5	-	-	8
3. lfs*	-	1	11	36	51,5	66

Fig. 11 – Comparaison entre la composition de trois trésors monétaires du Calvados

Si les mêmes groupes d'émission, à quelques nuances près, se retrouvent généralement au sein de ces dépôts, il est surprenant de constater un décalage entre leur proportion. L'ensemble « à la lyre ou au sanglier en cimier » (SS/L-4) représente 100% des monnaies dans les trésors 1

et 2, alors qu'il n'occupe plus que 12% dans le troisième. Ces divergences quantitatives s'accompagnent d'autres nuances, de composition cette fois. Lamellaires (LTP-7) et potins «au sanglier» (PSA-24) majoritaires dans le dépôt 3, sont absents des deux autres. Omniprésents dans des contextes du milieu du 1^{er} siècle av. J.-C., ils attestent la tardivité de ce dépôt. Ce constat démontre que la faible proportion de monnaies «à la lyre ou au sanglier en cimier» est le signe d'un abandon progressif de ce monnayage. Dans l'ordre des émissions, il est alors évident que les lamellaires et les potins «au sanglier» succèdent aux monnaies «à la lyre ou au sanglier en cimier».

Au fil des années, la numismatique celtique est devenue une discipline qui obéit à des règles strictes dont les méthodes combinées sont de plus en plus précises et éprouvées. Les utiliser, c'est aboutir à un classement relatif des plus fiables. Toutefois pour apprécier les relations qui unissent ces émissions les unes aux autres, il reste à définir le cadre chronologique de leur évolution, c'est-à-dire passer si possible de la chronologie relative à la chronologie absolue. Pour cela, il est nécessaire de trouver des points d'ancrage fiables autour desquels se répartissent les différents groupes d'émissions. C'est là que le recours systématique aux données archéologiques doit primer sur tout autre critère de datation. Pour autant, il ne s'agit pas d'écarter totalement les repères livrés par des événements historiques, même s'ils nécessitent une certaine prudence. En effet, rares sont les situations qui permettent en toute quiétude d'affirmer une adéquation parfaite entre des faits culturels et une situation historique. Les légendes monétaires pourront également apporter des points de repères chronologiques importants. À supposer que l'on retrouve la trace dans les inscriptions d'un étalon monétaire, installé en Gaule au moment de la réforme monétaire d'Auguste, l'évidence voudra que cette émission n'ait pas été produite avant la date de 27 av. J.-C.

1.3.3 L'approche comparative

La méthode de classement proposée n'a rien d'une simple formalité, qui serait l'exercice obligatoire de toute étude numismatique. Elle est au contraire le point de départ, le support essentiel d'une réflexion plus large sur la circulation monétaire. De même qu'une coque en bois de navire représente l'addition de plusieurs virures, le monnayage en vigueur sur un espace géographique n'a de réalité sans la combinaison d'un ensemble d'émissions.

Faire la somme de ces composantes, c'est retrouver les traits caractéristiques, l'armature du processus monétaire. Pour cela, il convient de redonner toute sa cohérence à cette documentation, c'est-à-dire de la replacer dans son contexte. On peut à cette condition près se faire une idée plus juste des dispositifs monétaires mis en place sur la basse vallée de la Seine.

Parler de circulation monétaire, c'est d'abord prélever un numéraire suffisant et caractéristique. Sur ce point, le témoignage d'un rassemblement de monnaies, qu'il s'agisse d'un lot d'espèces dispersées sur l'étendue d'un site ou d'un trésor de monnaies soigneusement cachées, constitue une documentation essentielle dans la mesure où elle permet une reconstitution qualitative du monnayage, tout en apportant la preuve de la circulation des monnaies en un lieu et une période donnés. La composition détaillée de tous les ensembles monétaires cités dans le texte (Fig. 3) est par ailleurs annexée à la seconde partie de cet ouvrage¹⁴⁰. Cette étape franchie, ce sont les données qu'il faut ensuite rendre utilisables en raisonnant directement sur le contexte monétaire. Parce qu'elle permet de «désigner l'aspect d'un ensemble», la notion de *faciès* introduite en numismatique par J.-B. Colbert de Beaulieu¹⁴¹ pour identifier et vérifier l'authenticité d'un lot monétaire, a toute son importance. Bien entendu, une telle opération suppose une application clairement définie. On cherche donc à déterminer les éléments constitutifs, l'identité de chaque lot monétaire étudié. Il est nécessaire pour cela de distinguer les éléments majeurs de ceux qu'ils ne le sont pas. Cet exercice revient à fonder l'analyse sur deux principaux points. Le premier consiste à dresser la liste des séries ou ensembles monétaires représentés dans tel ou tel lot. Il agit comme un simple relevé où seuls sont libérés les traits caractéristiques. Le second, de nature quantitative, permet d'étalonner entre eux les divers types identifiés. La méthode est simple. Elle se résume à comptabiliser le nombre d'individus présents et à ramener à la centaine la somme obtenue. Elle consiste en une suite de pourcentages. Les faciès ainsi obtenus sont traduits sous la forme d'un tableau et d'une représentation graphique (histogramme). Ils permettent aussi d'accompagner l'analyse d'une approche comparative. Il convient de confronter entre eux les différents faciès. C'est le seul moyen d'identifier de manière sûre l'identité de la circulation monétaire¹⁴² (Fig. 12). Cette démarche ne trouve pas sa raison seulement dans les méthodes d'investigation, mais dans le but qu'elles se donnent, à savoir la mise en exergue des dynamiques monétaires et des pratiques qui les sous-tendent.

¹⁴⁰ Cf. Partie II, 2. et 3.

¹⁴¹ Colbert de Beaulieu 1973, 154-169.

¹⁴² De semblables tentatives ont été menées dans le courant des années 1990. Voir : Guichard et *alii* 1993 (pour le centre de la France) et Delestrée 1996 (pour le nord de la France).

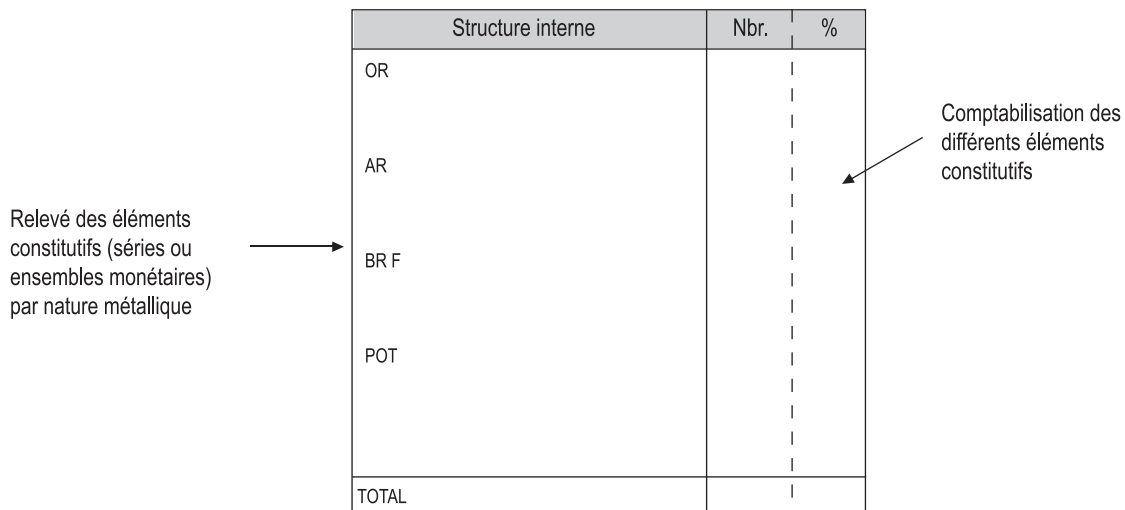
Toutefois, d'un point de vue méthodologique quelques précautions s'imposent. Il importe de ne comparer entre eux que des ensembles à peu près contemporains dans le temps et de provenances assurées. À cette double évidence, une distinction supplémentaire, et non des moindres, est nécessaire. Elle concerne la nature des faciès. En effet, un lot de monnaies dispersées sur l'étendue d'un site n'a pas la même valeur qu'un dépôt de monnaies « groupées » ou « trésor¹⁴³ ». Le premier, qu'il soit issu d'un habitat ou d'un sanctuaire, constitue un choix « négatif » de la masse monétaire en circulation. Il peut être simplement le résultat d'une perte, due à l'inattention de l'utilisateur. Son étude renseigne sur un usage courant de la monnaie. Elle fournit ainsi une indication intéressante sur l'augmentation ou la diminution de l'emploi de celle-ci, à condition que le numéraire soit suffisamment important. Le second est un ensemble de monnaies collectées soustraites à la circulation monétaire habituelle. Sa constitution est le résultat de circonstances différentes : période de guerre, protections diverses (caisse destinée à des paiements officiels, « épargne » personnelle), etc. Il trahit dans tous les cas un choix manifeste – ou « positif » – de thésaurisation de la part du propriétaire. Il ne renseigne pas nécessairement sur l'usage courant de la monnaie, ni sur l'origine de son contenu : un trésor peut avoir voyagé, et ne refléter aucunement les émissions propres aux territoires où il a été caché.

On peut donc s'attendre à ce que dans les dépôts ne figurent que les monnaies de grande valeur (en or et en argent) et dans les lots de monnaies « isolées » des exemplaires de plus faible valeur (en bronze), ayant suscité moins d'attention. Leur mise en perspective est incontestablement essentielle pour reconstituer de manière globale les formes de la circulation monétaire et de son évolution à travers le temps. Ils agissent comme des indicateurs où chaque variation et identité de composition entre les faciès attestent une situation monétaire particulière. La confrontation des divers ensembles permet ainsi d'établir le tableau des numéraires qu'un habitant de la basse vallée de la Seine pouvait rencontrer et utiliser.

Il est évident que les conditions pour une comparaison objective d'un ensemble à l'autre sont loin d'être toutes réunies. L'inégalité de la documentation constitue une limite importante, notamment en terme quantitatif. Cependant, le recours à un nombre minimum d'individus – supérieur à dix individus – permet d'atténuer les différences liées aux quantités globales de matériel, tout en focalisant l'analyse sur un nombre d'ensembles représentatifs. Les variations observées d'un faciès à l'autre sont en règle générale suffisamment marquées pour être significatives. Remarquons que les découvertes isolées et celles inférieures à dix individus ne sont pas écartées de l'analyse. Elles interviennent au contraire pour compléter la réalité d'un phénomène.

¹⁴³ L'emploi tout au long de ce travail du mot « Trésor » nécessite quelques explications. On range généralement sous celui-ci un ensemble de monnaies groupées, dont le nombre peut varier : deux monnaies réunies peuvent constituer un trésor (cf. Amandry 2001 *dir.*, 587, « Trésor »). Même si l'appellation « Trésor » est souvent synonyme de découverte riche et précieuse dans les esprits, nous l'utiliserons pour des monnaies – quelque soit le métal (bronze, or, etc.) – qui ont la particularité commune d'avoir été réunies au moment de leur enfouissement. Régulièrement utilisé par les numismates – comme en témoigne la célèbre collection *Trésors Monétaires* publiée par la BnF – le mot « Trésor » s'appliquera à un dépôt monétaire volontairement caché. Pour éviter toute rupture d'usage, l'appellation « trésor » sera donc préférée à l'exclusion de toute autre.

1° Constitution du faciès à partir d'un dépôt de monnaies groupées ou de monnaies de fouille



2° Étude comparative: confrontation des différents faciès obtenus pour une période déterminée

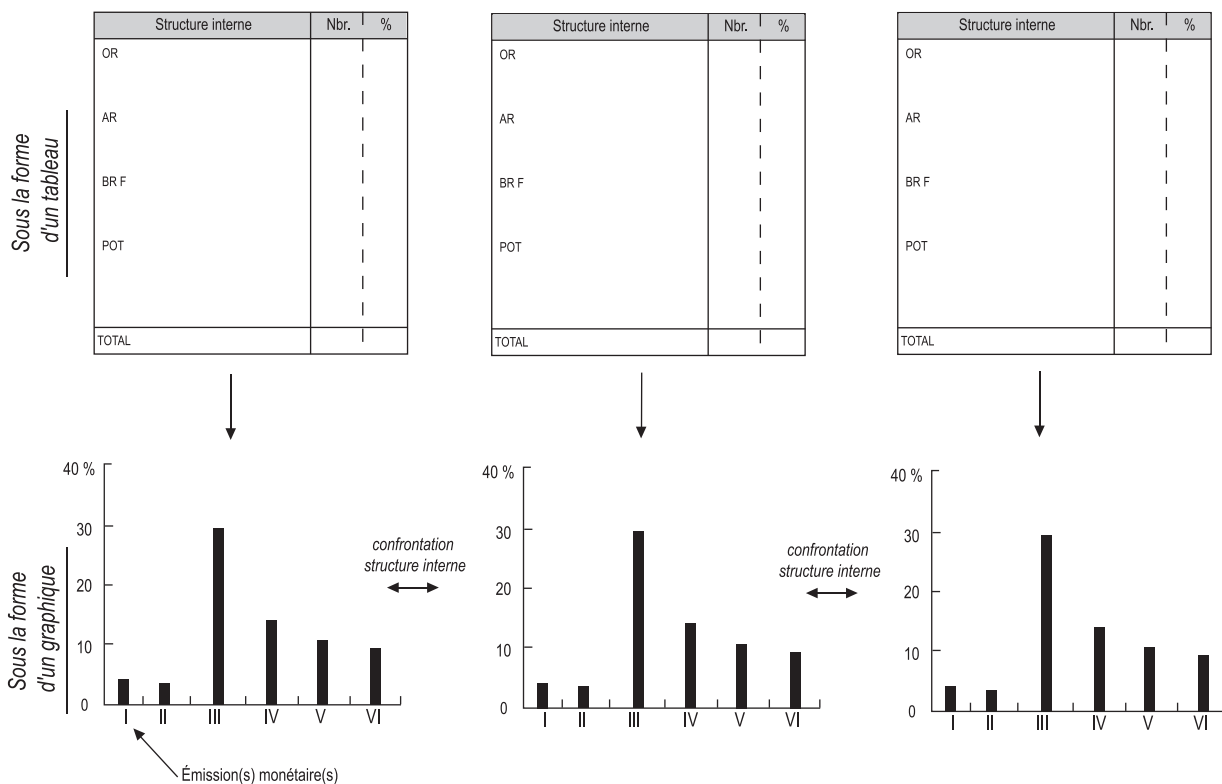


Fig. 12 – Élaboration d'un faciès et approche comparative. Schéma récapitulatif des différentes étapes.

2 Naissance de la monnaie : la part des exigences militaires

2.1 Les premières monnaies

2.1.1 Les monnaies aux types de Philippe II de Macédoine

Les premières monnaies émises dans la basse vallée de la Seine (dites « d'Hermival-les-Vaux ») dérivent, dans leur traitement, du statère de Philippe II de Macédoine (série HLV-2). Elles en conservent toutes les caractéristiques principales sans constituer pour autant des copies directes. Elles montrent clairement une phase de transition. Au droit, est représenté le profil d'Apollon non lauréat. Au revers, apparaît un bige au galop conduit par un aurige. À l'exergue, la légende est souvent réduite à des symboles (HLV-2, n° 8) ou à une file de Π (6-7), lointain rappel du nom de Philippe visible sur le prototype. Les marques de contrôle, que l'on retrouve généralement sous le bige, font ici pratiquement défauts. Seul un unique exemplaire (6) associe la couronne et la massue utilisées différemment par les ateliers d'Amphipolis et de Pella¹⁴⁴. Tous ces écarts typologiques ont souvent été considérés comme les signes d'un développement. Aux copies de moins en moins serviles du prototype macédonien aurait succédé un ensemble de répliques dites de la « seconde génération¹⁴⁵ », à laquelle les auteurs rattachent unanimement les monnaies en question¹⁴⁶. Elles sont d'ailleurs souvent qualifiées de « type de transition d'Hermival-les-Vaux » (nom éponyme où fut trouvé l'un des exemplaires). Précisons enfin que les droits et revers présentent des similitudes de composition très proches avec les monnaies dites de « Harthausen¹⁴⁷ », dont les provenances sont centrées sur la région du Baden Württemberg¹⁴⁸.

Parmi les dérivées des premières copies du statère de Philippe II, différents groupes, caractérisés par une proximité stylistique ou une marque de contrôle commune, ont

été identifiés par J. Sills entre Loire et Somme¹⁴⁹. Même si le nombre de provenances par groupe est souvent inférieur à la dizaine, des tendances se détachent néanmoins, comme le montre la répartition du type de « Moisy » centré sur les départements de la Sarthe et du Loir-et-Cher (Fig. 13). Dans le cas des monnaies dites d'Hermival-les-Vaux, elles se concentrent toutes dans la partie occidentale de l'actuelle Normandie. Cette répartition semble suffisamment claire pour attribuer l'émission à la région. Pour justifier le classement, l'unité interne de la série peut être avancée, tout autant que les rapprochements stylistiques établis avec les séries postérieures, comme nous le verrons plus loin. Notons juste qu'une affinité très proche de coins entre ces monnaies et un exemplaire bien inséré dans le reste des émissions de la basse Seine¹⁵⁰ en assure l'attribution et le lieu de production. Ainsi l'ancrage géographique du type d'Hermival-les-Vaux paraît tout à fait certain, et son nom éponyme justifié.

Le poids des quelques monnaies d'Hermival-les-Vaux (HLV-2) connues s'étend de 4,16 à 2,12 g. Les plus lourdes pèsent entre 4,06 et 4,16 g. pour un diamètre de 14-17 mm, et les plus légères entre 2 et 2,12 g, pour un diamètre de 11-14 mm. On constate que les poids s'inscrivent dans un rapport de 1 à 2 (Fig. 14). Les monnaies situées autour de 4 g sont généralement interprétées comme des hémistatères par les numismates. Suivant cette dénomination les monnaies de 2 g seraient des quarts de statère. L'analyse pondérale montre donc l'adoption d'un système de division par deux, basé sur l'hémistatère. Dans la région, cet étalon est peu répandu. Seul un numéraire situé au nord de la Seine semble suivre un système métrologique similaire.

En effet, en comparant (Fig. 14) le poids de nos monnaies avec des émissions présentant le même stade d'évolution typologique, et que les numismates s'accordent à situer dans le même intervalle de temps (courant du

144 Le Rider 1977, pl. 82, 266 et pl. 74-75, 31-46.

145 Allen 1980, 71 : « Second-Generation Copies ».

146 Jersey 1994, 42 ; Barrandon et *alii* 1994, 95-96 ; Delestrée 2001 ; Sills 2003, 64-65 : « the type is not a direct copy of the Philippos ».

147 Scheers 2000, 436.

148 Sills 2003, 41, n° 20-21.

149 Sills 2003, 64-69 et carte 11.

150 Delestrée 2005, 9-13.

III^e siècle av. J.-C.), on constate que l'hémistatère est uniquement utilisé dans le bassin de la Somme.

Ailleurs, entre Loire et Seine, les monnayages identifiés adoptent l'étalon statère. Dans ce cas, le choix d'un même étalon et du même système de division par deux de la Seine à la Somme pourrait procéder – si ces émissions s'avèrent effectivement contemporaines – de raisons communes liées

à une volonté de faciliter les conversions. Toutefois, aucune de ces monnaies n'a été découverte associée.

Si on laisse de côté les monnaies centrées dans le bassin de la Somme, il apparaît que le type d'Hermival-les-Vaux circule dans une zone très restreinte de l'actuelle Normandie, et sans qu'aucun numéraire, issu des territoires voisins, ne s'y mêle.

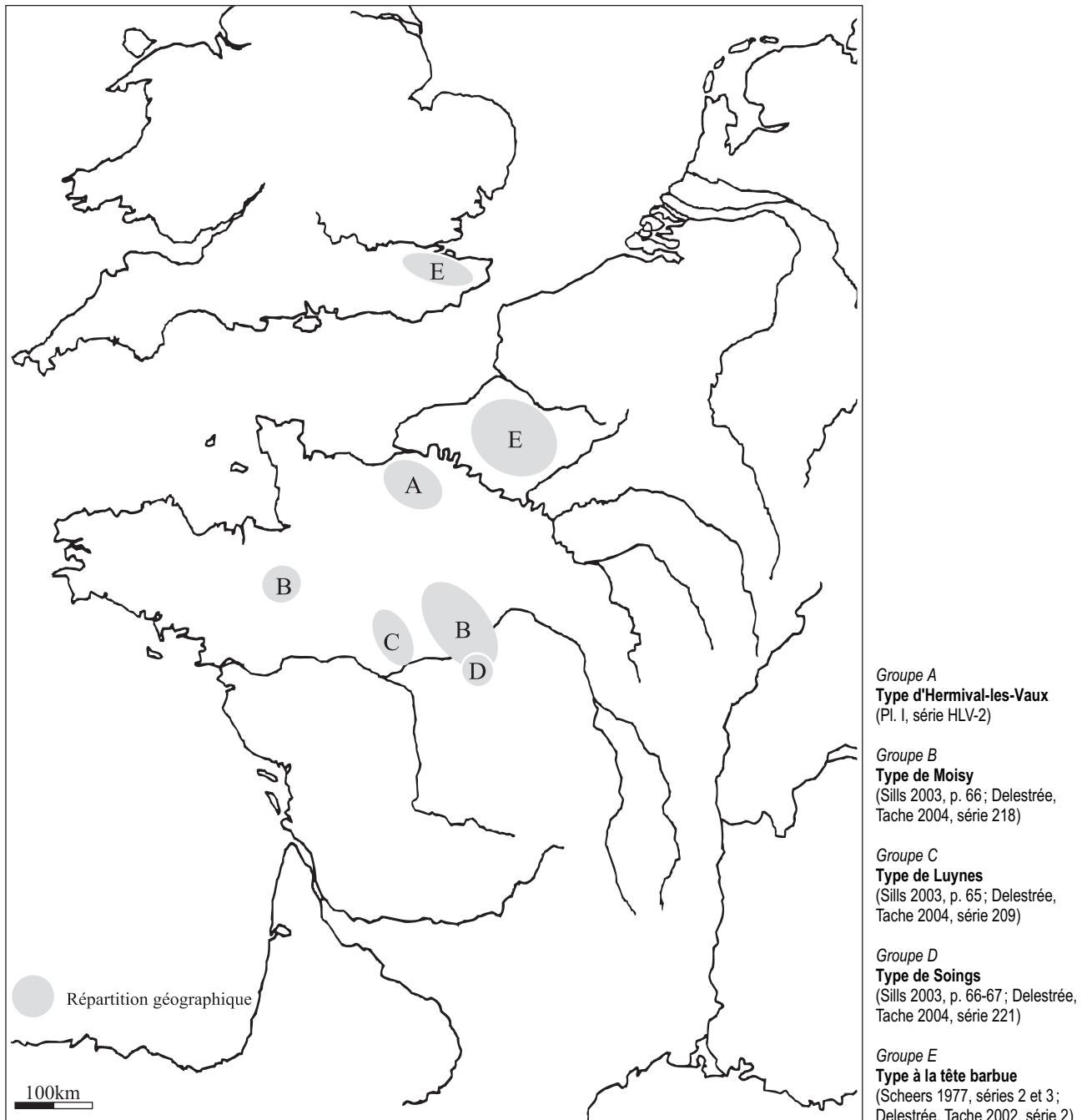
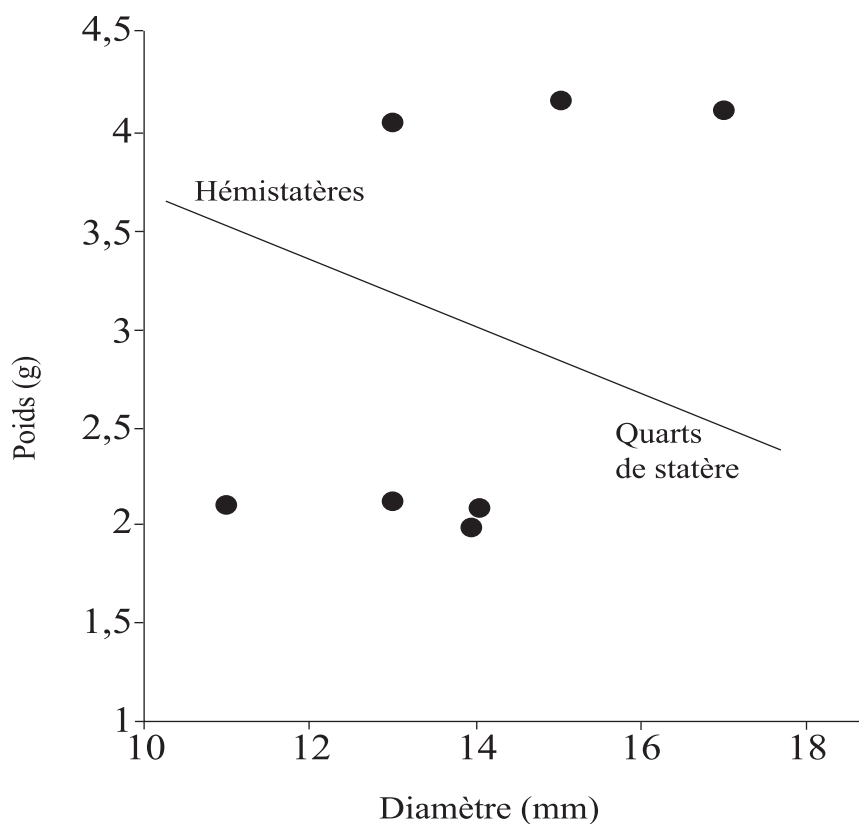


Fig. 13 – Localisation géographique des types dérivés du statère de Philippe II dans le Nord-Ouest et une partie du Nord de la Gaule : courant III^e siècle av. J.-C. (d'après les informations de Sills 2003)

1. Poids des monnaies du type d'Hermival-les-Vaux (série HLV-2)



2. Métrologie des différents groupes typologiques identifiés entre Loire et Somme

Poids (g)	8,5-8	8-7,5	4,5-4	4-3,5	3,5-3	2,5-2	2-1,5
<i>Vallée de la Somme</i> * Type à la tête barbue			—————				———
<i>Normandie</i> * Série HLV-2			———			———	
<i>Loire</i> * Type Luynes	———						———
* Type Moisy		—————					———
* Type BN 6422		—					—
* Type Soings		———					———
	Statère		Hémistatère			Quart de statère	

Fig. 14 – Métrologie des types dérivés du statère de Philippe II dans le Nord-Ouest et une partie du Nord de la Gaule : courant III^e siècle av. J.-C.

2.1.2 Remarques sur l'origine

En optant pour les types courants des statères de Philippe II, les monnaies dites d'Hermival-les-Vaux reflètent un choix qui n'a rien de surprenant. La diffusion de ce modèle est au contraire plutôt bien reçue à l'échelle de la Gaule. En effet, pendant tout le III^e siècle av. J.-C., les monnaies affichent souvent les mêmes types, la tête d'Apollon de profil au droit, et le bige également de profil

au revers¹⁵¹. Dans ce contexte, on pourrait s'attendre à ce que les découvertes d'authentiques « Philippes¹⁵² » soient nombreuses et répandues. Elles permettraient dès lors d'établir un lien entre le modèle et sa copie.

Or, c'est tout l'inverse. Les provenances sont rares et se limitent à une zone géographique restreinte, bornée du nord au sud par la Loire et les Pyrénées, et d'est en ouest par le Rhône et la façade atlantique. Aucune de ces monnaies n'a donc atteint la basse Seine (Fig. 15).

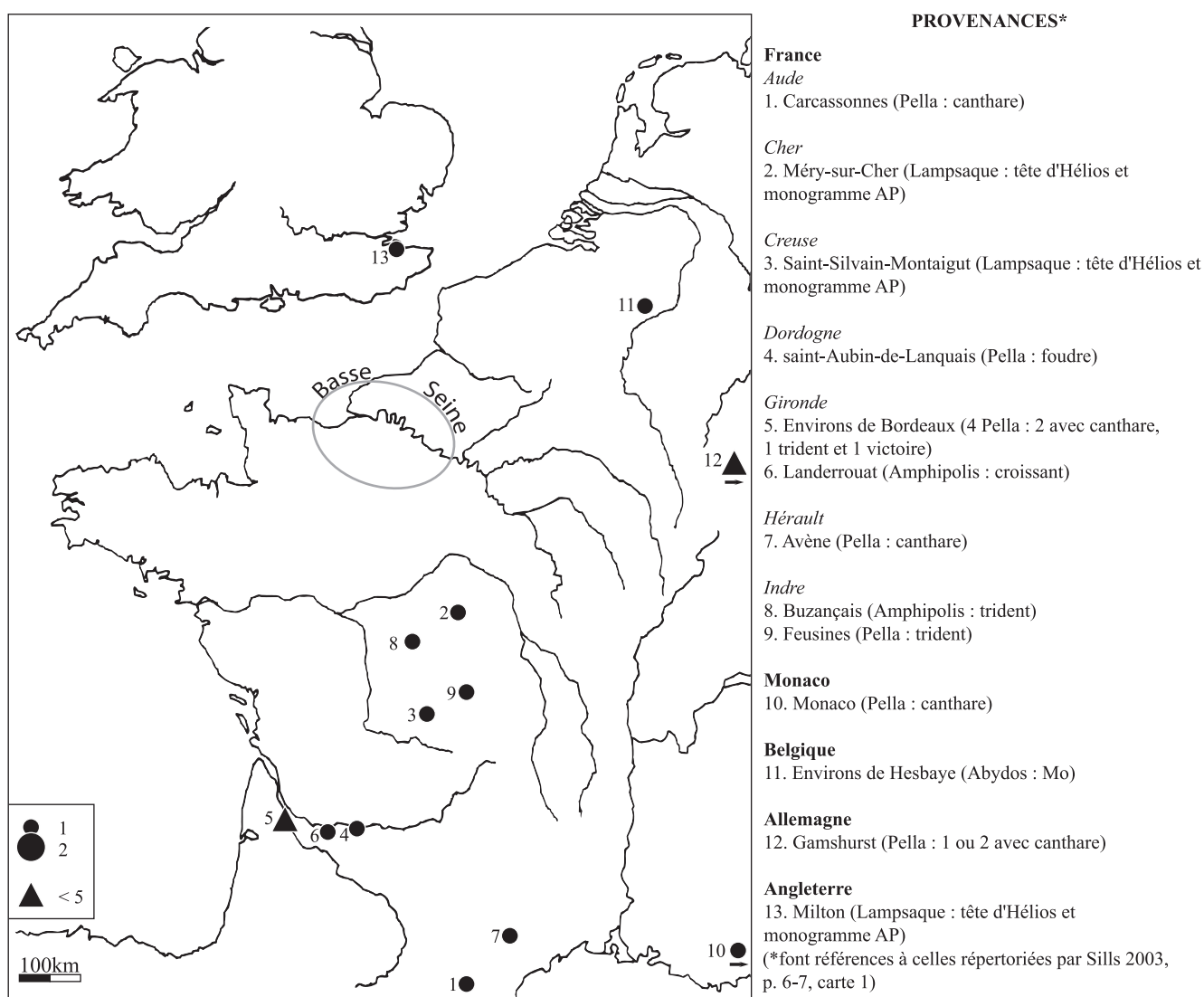
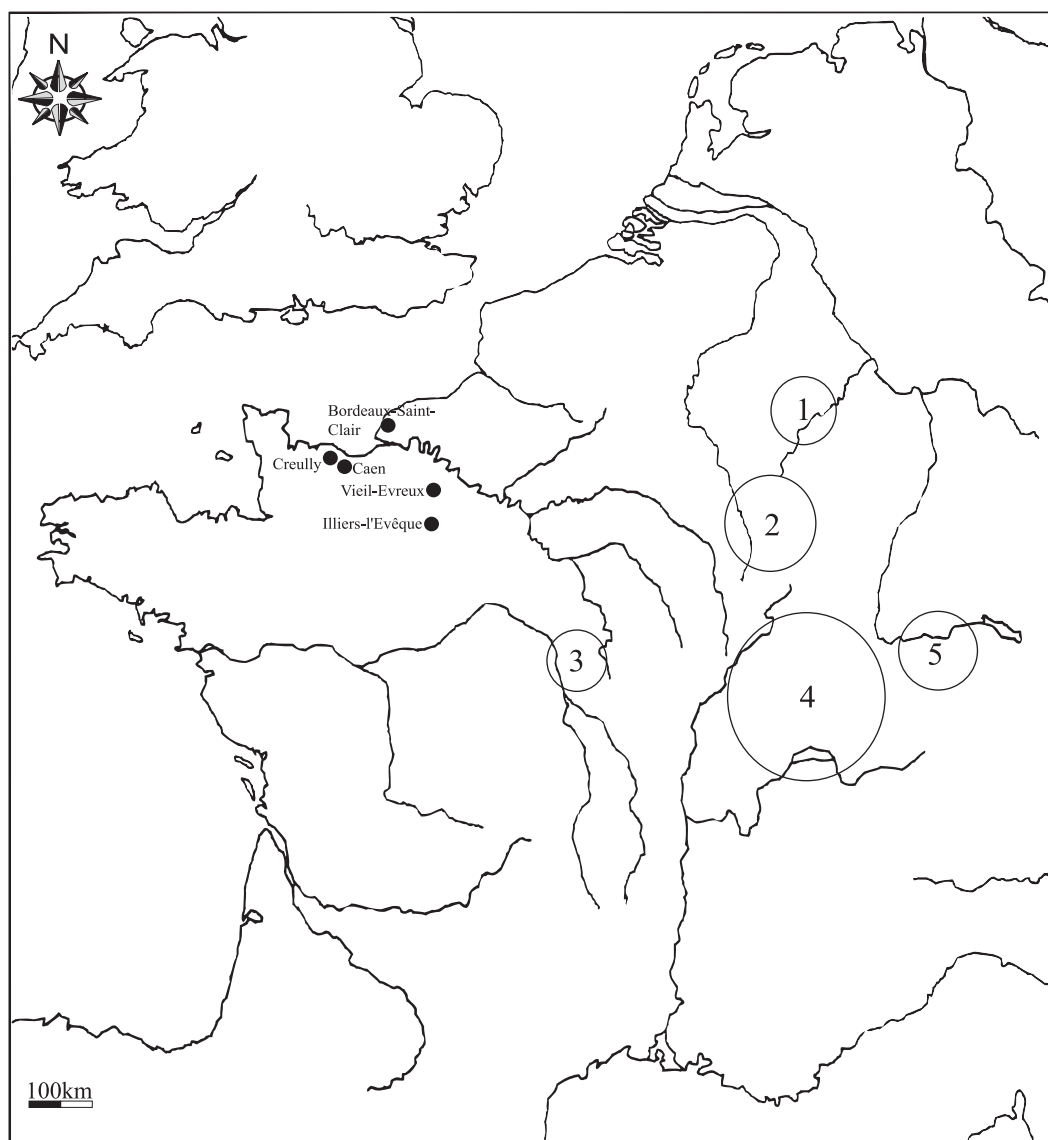


Fig. 15 – Carte de répartition des statères de Philippe II et frappes posthumes découverts en Gaule et en Grande Bretagne (d'après les informations de Sills 2003)

151 Colbert de Beaulieu 1973, 172; Kruta 1976, 55; Sills 2003, 107. Un bref tour d'horizon des types monétaires du III^e siècle av. J.-C. permet de se rendre compte de cette omniprésence: cf. Delestrée et Tache 2002, 2004 et 2007.

152 Nom générique communément donné par les numismates aux monnaies d'or au type et au nom de Philippe II: profil apollinien au droit et bige au revers. Ce mot sera régulièrement employé tout au long du texte.



Exemplaires	Typologie	Origine géographique
Bordeaux-Saint-Clair	<i>Hesperange type</i>	①
Caen	<i>Soy type</i>	②
Creully	<i>Montmorot type</i>	④
Illiers-l'Evêque	<i>Ménestreau, Hesperange, Gamhurst et Soy types (X4)</i>	③ ① ⑤ ②
Vieil-Evreux	<i>Ménestreau type</i>	③

Fig. 16 – Origine géographique des imitations du statère de Philippe II de Macédoine découvertes dans la Basse Seine

Même si un constat d'absence ne peut constituer à lui seul un argument décisif, l'adoption du type macédonien pour l'émission d'Hermival-les-Vaux (HLV-2) ne semble pas, néanmoins, imputable à la copie de «Philippes» originaux. L'absence de ce numéraire dans tout le grand Ouest de la Gaule abonde dans le même sens. Le choix est à rechercher ailleurs, et particulièrement dans la circulation des premières imitations du statère de Philippe II. Abondantes du Rhin à la façade atlantique, ces monnaies constituent un stade transitoire entre le prototype et les émissions de la «seconde génération», à laquelle se rattache le type d'Hermival-les-Vaux. Leur position d'intermédiaire est tout à fait caractéristique puisqu'elles copient dans de nombreux cas presque servilement le statère macédonien. Outre la reprise du profil apollinien et du bige, ces émissions perpétuent toutes les spécificités des authentiques «Philippes»: poids supérieur à 8 g, les marques de contrôle (canthare, massue, trident, etc.) et la légende ΦΙΛΙΠΠΟΥ (plus ou moins déformée).

Huit imitations serviles du statère de Philippe II de Macédoine (SPM-1) ont été identifiées dans la basse Seine¹⁵³. Dans leur traitement elles restent fidèles au prototype et leur poids s'établit entre 8,25 et 8,40 g. Ils ne forment pas un groupe homogène, mais indiquent au contraire la coexistence de plusieurs variétés, dont les sources de production sont aujourd'hui mieux connues. En effet, les symboles secondaires ou marques d'émissions, l'aspect stylistique de ces premières imitations et, dans les meilleurs cas, les lieux de provenances ont permis à J. Sills de constituer des groupes cohérents et d'entrevoir l'origine des principaux types¹⁵⁴. Ces derniers peuvent être distingués par les marques de contrôle qu'ils copient. Sur les spécimens de la basse Seine, quatre marques peuvent être reconnues: le monogramme AP, l'épi (ou peut-être un foudre?), la tête d'Hélios et le canthare. Il est dès lors remarquable de constater que les variétés identifiées correspondent toutes à des émissions centrées dans l'est de la Gaule (Fig. 16). Aucune n'est originaire de la basse Seine. Leur présence signe donc une extension maximale dans la diffusion des premières imitations vers l'Ouest. En utilisant les décomptes de coins de revers effectués par J. Sills¹⁵⁵, ces émissions sont celles qui ont fait l'objet de la plus forte production.

La présence de ce numéraire dans la basse Seine appelle deux observations. Il faut tout d'abord insister sur le fait que les premières monnaies en circulation sont des imitations importées et non d'authentiques «Philippes», si l'on en croit le seul témoignage des découvertes. Les statères macédoniens originaux se trouvent tous au sud de

la zone où se concentrent les monnaies d'Hermival-les-Vaux (HLV-2). Ils ne semblent pas, par conséquent, avoir stimulé l'adoption du monnayage dans la basse Seine. Un constat analogue a d'ailleurs été formulé par J. Sills à propos de la distribution des «Philippes» et de leurs imitations en Gaule: presque la moitié des originaux s'accumulent au sud du noyau de concentration des copies¹⁵⁶. Il convient de noter ensuite l'origine des premières imitations (SPM-1) découvertes dans la basse Seine. Provenant toutes de l'est de la Gaule (Fig. 16), la diffusion du modèle macédonien implique un mouvement d'est en ouest. L'influence possible des statères dits d'Harthausen sur la série d'Hermival induit, semble-t-il, une semblable transmission. Particulièrement frappantes, ces caractéristiques communes insistent sur le rôle déterminant qu'exerça la circulation des premières imitations de «Philippes» sur le monnayage de la basse Seine.

Ainsi, la répartition des monnaies appartenant à la première génération de copies n'implique pas une introduction brusque, mais des apports successifs étalés à travers le temps. Le domaine de diffusion est large, comme en témoignent les découvertes effectuées entre le Rhin et la façade atlantique. Dans la basse Seine, ces monnaies se répartissent plutôt en marge du territoire. Dans ces conditions, et si le mouvement d'est vers l'ouest est juste, il est tout à fait probable que le phénomène monétaire n'est atteint que tardivement la basse Seine par opposition à d'autres régions. Le fait que le type d'Hermival ne soit pas une copie directe d'un authentique statère de Philippe II apporte une confirmation supplémentaire. La question sera de savoir à quel moment précis ces infiltrations ont eu lieu. La réponse à cette interrogation est importante. Elle est en effet intimement liée à celle du début du monnayage dans la basse Seine.

2.1.3 Genèse de la frappe monétaire et la question du mercenariat

Jusqu'à présent l'analyse typologique a principalement retenu notre attention. Elle a permis de constater la succession de deux générations d'émissions. La première regroupe des séries originaires de l'Est de la Gaule et fidèles, par les types et les symboles, au statère de Philippe II. À cette génération succèdent les premières monnaies émises dans la basse Seine. Elles sont qualifiées par les numismates de type «d'Hermival». Tout en marquant une indéniable

153 Cf. Deuxième partie.

154 Sills 2003, 72-73 et carte 14.

155 Sills 2003, 72, tableau 1.

156 Sills 2003, 72 et carte 12.

continuité avec les émissions précédentes (profil apollinien, bige, etc.), elles se chargent d'une véritable identité comme le démontre la dégradation de la légende ou encore les déformations infligées au type souche (6-8). Si l'antériorité de l'une sur l'autre paraît sûre, il est plus difficile d'établir une chronologie absolue pour les différentes émissions. L'absence de constats archéologiques constitue une limite importante. Elle prive de données objectives et rend toute autre tentative de datation extrêmement délicate. Toutefois, l'empreinte profonde du statère macédonien constitue un premier point de repère assuré pour l'identification et la datation de ces monnaies. Elle suppose qu'elles ne peuvent être antérieures au règne de Philippe II de Macédoine (359-336 av. J.-C.). C'est donc pendant ou après cette période que l'usage monétaire aurait atteint la basse Seine, pour ensuite s'y développer. Peut-on avancer une date plus précise ? Pour y répondre, il est nécessaire de replacer le prototype macédonien dans un contexte plus large, c'est-à-dire celui de son introduction en Gaule et du début des premières copies.

À la fin de son règne, Philippe II de Macédoine inaugura un célèbre statère d'or, qui, en raison de sa qualité et de l'importance politique de l'État auquel il était associé, lui valut de survivre à la mort du grand roi. Il fut non seulement produit en quantité par ses successeurs immédiats (Alexandre le Grand et Philippe III Arrhidée), mais se prolongea aussi jusqu'aux premières décennies du III^e siècle av. J.-C.¹⁵⁷ D'emblée, il est intéressant de remarquer que les seize statères originaux découverts en Gaule se rattachent tous à ces émissions posthumes. Selon J. Sills¹⁵⁸, six sont contemporains du règne d'Alexandre le Grand (336-323) et les dix autres de celui de Philippe III Arrhidée (323-317). Les deux tiers sont donc postérieurs à la mort d'Alexandre le Grand. Autrement dit, la date de 323 av. J.-C. pourrait raisonnablement constituer un *terminus post quem* pour l'introduction en Gaule d'authentiques statères au nom de Philippe II. D'autres données confirment également cette opinion, en particulier les prototypes utilisés pour les premières imitations gauloises du statère macédonien. On distingue deux particularités intéressantes. La première concerne les marques de contrôle copiées. Très variées, elles sont souvent l'exact parallèle des séries macédoniennes. Leur identification permet de connaître l'atelier responsable du prototype utilisé par les graveurs. En Gaule, il apparaît que l'essentiel des prototypes sort des ateliers de Pella et Amphipolis, en Macédoine, et d'Abydos et Lampsaque, en Asie Mineure.

Et, c'est précisément le cas des exemplaires découverts dans la basse Seine :

Série SPM-1	Marque de contrôle	Type	Atelier	Date d'émission
(1)	Monogramme AP	Montmorot	Abydos	323/22 - 320/19 : Thompson 1982.
(3-4)	Canthare	Soy et Gamhurst	Pella	336-315 : Le Rider 1977, pl. 57-60, 133-218 et pl. 67-68, 443-485.
(2)	Épi (ou foudre ?)	Menestrau	Amphipolis	340-328 ou 336-328 : Le Rider 1977, pl. 77, 107-109.
(5)	Tête d'Hélios	Hesperange	Lampsaque	323/22 - 322/21 : Thompson 1991, 39. 323/22 - 315 : Le Rider 1977, pl. 82, 248-250.

Pella et Amphipolis, inaugurés à la fin du règne de Philippe II (345-342 av. J.-C.), frappèrent des statères jusqu'en 315/310 av. J.-C., après une brève interruption entre 328 et 323. Les ateliers d'Abydos et Lampsaque, créés par Alexandre le Grand, produisirent en quantité des « Philippes » d'or entre 320 et 315. Leur activité s'éteindra à la fin du IV^e siècle av. J.-C. La deuxième particularité concerne le règne auquel se rattache la grande majorité des imitations. Il s'agit principalement de celui de Philippe III Arrhidée¹⁵⁹.

Ainsi, l'examen des statères originaux et l'identification des prototypes sont autant de jalons pour situer dans le temps l'infiltration des premiers statères macédoniens. Or, même si elle ne peut être clairement établie, en l'absence principalement de toute donnée absolue, il paraît indéniable que cette introduction n'a pas été antérieure au règne de Philippe III Arrhidée. Ce *terminus post quem* ne veut pas dire pour autant que dès le dernier tiers du IV^e siècle av. J.-C. les statères macédoniens n'avaient atteint la Gaule et n'y étaient déjà copiés. Toutefois, on voit mal comment l'acquisition d'authentiques statères et leur imitation auraient pu être différées de plusieurs décennies quant on connaît l'ancienneté des relations entre Grecs et Gaulois¹⁶⁰.

En toute logique, il est probable que les premiers « Philippes » circulaient déjà sur le sol gaulois à la fin du IV^e siècle av. J.-C. Si leur nombre fut réduit pendant cette

157 Le Rider 1977, 400, 434 et 435-438. Les monnaies d'argent seraient émises de 359 à 295/4, tandis que la frappe des monnaies d'or commencerait en 345 ou 342 pour terminer en 310 (?), avec une brève interruption entre 328 et 323. Une grande partie des émissions (or et argent) est donc posthume. Voir également : Thompson 1982, 57-61 ; Le Rider 2003, 148-150 ; Delrieux 2007, 141-142.

158 Sills 2003, 5.

159 Scheers 1980a ; Scheers 1993, 631 ; Delestrée 2001, 203 ; Sills 2003, 5.

160 La légende qui lie Apollon aux Hyperboréens (en réalité des Celtes avant qu'on ait connu leur nom) est, en cela, tout à fait significative. Elle voulait que le dieu se soit réfugié chez eux. De là seraient nés des liens d'amitié avec les Hyperboréens, qui, par la suite, auraient régulièrement envoyé des offrandes au sanctuaire d'Apollon à Délos (Hérodote, IV, 33). Cette légende remonterait au premier âge du fer : Brunaux 2006a, 152-153.

période, rien n'interdit de penser qu'il était suffisant pour déclencher les premières imitations¹⁶¹. Néanmoins, une question demeure : la fabrication des premières copies est-elle intervenue rapidement ? S'intéresser aux causes susceptibles d'avoir stimulé l'arrivée de statères macédoniens en Gaule permettrait de préciser les données chronologiques.

Depuis le XIX^e siècle, bien des interrogations ont été soulevées et les réponses proposées multiples. Elles se rangent en deux principales catégories, qui sur le plan chronologique s'opposent. L'explication la plus habituelle est d'ordre guerrier et migratoire. Dans le courant de la seconde moitié du IV^e siècle et pendant tout le III^e siècle av. J.-C., le mercenariat et les grandes expéditions vers la Grèce auraient permis la découverte de la monnaie¹⁶². De retour dans leur patrie, les Gaulois auraient rapporté avec eux d'authentiques statères, et ouvert ainsi la voie aux premières imitations. L'autre explication s'appuie sur des données transmises par Tite-Live¹⁶³. Selon cet auteur, un grand nombre de « Philippes » (*Philippi nummi aurei*) aurait été récupéré par les généraux romains lors des victoires remportées en Orient, entre 194 et 167, sur les monarchies hellénistiques. Parmi les *signati* portés au Trésor romain, les « Philippes » représentaient un total de 876 176 exemplaires. Cette arrivée massive aurait non seulement submergé Rome, mais aussi servi pour le commerce avec la Gaule¹⁶⁴. Les imitations du statère macédonien auraient donc été stimulées par la réutilisation d'une partie des monnaies saisies dans le courant du II^e siècle av. J.-C.¹⁶⁵

Si ces explications peuvent à première vue se justifier, la cohérence de l'une semble cependant l'emporter sur l'approximation de l'autre. En effet, l'interprétation proposée par G.C. Brooke en 1933, à partir de l'étude des triomphes romains, se base en réalité sur deux idées discutables. La première concerne le sens donné au terme de « Philippes ». Derrière celui-ci, G.C. Brooke classa toute monnaie d'or au nom et aux types de Philippe II de Macédoine. Or, ce terme au II^e siècle av. J.-C. avait avant tout un sens générique comme en témoigne son emploi

fréquent¹⁶⁶. Il pouvait aussi bien désigner des statères d'or de Philippe II que des émissions d'Alexandre ou celles des rois hellénistiques. En aucun cas, la mention de Tite-Live prouve qu'il s'agit d'authentiques « Philippes » et que leur présence ait été encore majoritaire plus d'un siècle après l'arrêt des frappes. Le second argument développé par G.C. Brooke concerne l'utilisation des statères macédoniens dans les transactions avec la Gaule. Aucun témoignage n'appuie son hypothèse. Au contraire, nous savons que dès la création du denier vers 212/211, Rome retira de la circulation toutes les monnaies antérieures pour n'utiliser que les siennes¹⁶⁷. Il est par conséquent peu probable que les statères de Philippe II aient massivement pénétré la Gaule seulement à partir du II^e siècle av. J.-C.

Si la transmission d'authentiques statères par l'intermédiaire des triomphes romains est exclue, une diffusion par le biais du mercenariat est en revanche tout à fait envisageable. Dans le courant de la seconde moitié du IV^e siècle et tout au long du III^e siècle¹⁶⁸, la demande en mercenaires fut si forte que c'est en milliers que se compte le nombre de Celtes enrôlés dans les armées du monde grec. J.-L. Brunaux souligne à juste titre que « l'activité guerrière des cités grecques a fonctionné comme une pompe aspirante¹⁶⁹ ». Rien n'empêchait alors d'interpréter les authentiques « Philippes » découverts en Gaule sous l'angle d'un retour massif de mercenaires, rapportant avec eux des monnaies, vestiges de leur solde. Plusieurs éléments permettent d'appuyer cette interprétation.

C'est d'abord la rémunération logique à laquelle renvoie le statut de mercenaire. Les termes *misthophoros* et *mercenarius* expriment, comme l'a défini E. Benveniste, « des images de la guerre, du service mercenaire qui ont précédé et engendré celles du travail et de la rétribution légale qui lui est attachée¹⁷⁰ ». Le mercenaire est donc un salarié¹⁷¹, que les racines de *misthophoros* et *mercenarius* renforcent. C'est ensuite la mention d'une solde délivrée en monnaies signées et frappées qui est évoquée par plusieurs auteurs. En 341, Carthage vota « de fortes sommes d'argent pour payer et engager à leur service » (Traduction E. Cougny) des Celtes¹⁷². Au dire de Polyen¹⁷³,

161 Delestrée et Pilon 2008, 12.

162 Lambert 1844, 10; Jullian 1920-1926, 341, n. 10; Kruta 1976, 84; Scheers 1978b, 445-446; Nash 1987, 13; Gruel 1989, 15-17; Kellner 1991, 475-476; Szabo 1991, 356; Jersey 1994, 42; Goudineau 1998, 59; Cunliffe 2001, 143; Brunaux 2005, 153; Sills 2003, 106; Buchsenschutz 2007, 137.

163 Brooke 1933, 88-98. Les textes utilisés sont les suivants : Tite-Live, XXXIV, 52; XXXVII, 59; XXXIX, 5 et 7; XLV, 39-40.

164 L'hypothèse soutenue par Hubert 1932, 612 sur l'origine des premières monnaies, n'était guère éloignée. Il admettait que les premières copies n'étaient intervenues que pour compléter l'usage des authentiques statères macédoniens déjà en circulation. En revanche, il plaçait l'introduction de la monnaie au III^e siècle av. J.-C.

165 Cette datation fut admise par Benoit 1969, 143; Castelin 1978a et b; Allen 1980, 70.

166 Scheers 1978b, 444; Le Rider et Callataÿ 2006, 183.

167 Burnett 1988, 41-42.

168 Griffith 1935, 252-254; Kruta 1976, 84; Szabo 1991, 353-356; Kruta 2000, 727-728.

169 Brunaux 2004, 39.

170 Benveniste 1969, 170. Voir également Brunaux 2004, 77.

171 Péré-Noguès 2007, 353.

172 Diodore, XVI, 73, 3.

173 Polyen, IV, 6, 17.

Antigone Gonatas, dans le courant des années 270 av. J.-C., «recruta des troupes de Gaulois [...], et, promit à chacun d'eux une certaine somme d'or de Macédoine», à raison «d'un statère par homme». Le total dû aux Gaulois à la fin de leur service s'élevait, quant à lui, à 30 talents (ou 90 000 statères). En 241, les soldats gaulois recrutés par Carthage reçurent, faute de fonds, «une pièce d'or pour [leurs] besoins immédiats¹⁷⁴». Tite-Live précise que les Gaulois, en 169 av. J.-C., devant Persée «avaient fixé leurs conditions à dix pièces d'or par cavalier et de cinq par fantassin; leur chef en recevrait mille¹⁷⁵» (Traduction P. Jal). Enfin, un système de prime est également évoqué par Polybe¹⁷⁶. On y voit des Gaulois alliés des Romains tuant ces derniers et rapportant les têtes coupées à Hannibal afin de recevoir des récompenses supplémentaires.

Ces informations indiquent, au moins en partie, que la monnaie signée et frappée a été utilisée d'une façon régulière entre le III^e et le II^e siècle av. J.-C. pour le paiement des mercenaires gaulois. Il faut également noter que la solde est généralement versée en monnaies d'or. L'insistance des auteurs implique une véritable préférence pour ce métal¹⁷⁷, alors que l'argent primait dans les armées méditerranéennes. Peut-on pour autant généraliser la pratique d'une rétribution monétaire ?

Le recours à d'autres formes de paiement n'est pas à exclure. En effet, l'utilisation *stricto sensu* par les auteurs du mot «or» suggère que les rétributions ne se composaient pas uniquement de métaux monnayés et qu'une part plus ou moins grande de métaux non monnayés (objets ouvragés, métal brut, etc.) pouvait accompagner la solde. Une anecdote rapportée par Polybe¹⁷⁸ ne laisse place à aucune ambiguïté :

«Les Insubres et les Boïens s'entendirent aussitôt et députèrent chez les Gaulois qui habitaient les Alpes et les bords du Rhône, ceux qu'on appelle les Gésates, parce qu'ils se louent pour des expéditions – c'est ce que signifie proprement leur nom. Offrant tout de suite à leurs rois, Concolitan et Anéroeste, une grande quantité d'or et leur montrant pour l'avenir la grandeur des richesses romaines et la masse des biens qui leur appartiendraient s'ils étaient victorieux» (Trad. P. Pédech)

Dans d'autres cas, c'est un paiement en nature qui est évoqué. Il devait certainement être proche de celui rapporté

par Tite-Live lors de la rencontre entre Persée et les Gaulois qu'il souhaite engager. En décrivant ces transactions, Tite-Live précise que Persée avait fait rassembler du blé, du vin, du bétail, des habits de guerre et des chevaux.

Quoi qu'il en soit, la diffusion d'authentiques statères macédoniens doit constituer «le témoignage archéologique¹⁷⁹» direct du retour des mercenaires celtiques. De récents travaux ont interprété ces retours comme une obligation et une nécessité économique imposées par les cités d'origine de chaque corps de mercenaires¹⁸⁰. Toutefois, on pourrait arguer qu'aucun témoignage ne signale explicitement que ces hommes étaient bel et bien payés avec des statères au type et au nom de Philippe II. C'est sans compter sur un ordre de faits suffisamment convergents pour être significatifs. Trois raisons essentielles peuvent être évoquées. La première concerne la popularité acquise par le statère macédonien dans de nombreuses régions du monde méditerranéen. Elle s'expliquerait, a-t-on pu remarquer¹⁸¹, non seulement par le cours favorable que ces monnaies avaient atteint dans le commerce, mais aussi auprès des mercenaires. La seconde raison porte sur la nature métallique du statère macédonien. Elle était pleinement en mesure de satisfaire la folle passion des Gaulois pour l'or. La dernière concerne la relation entre la durée de circulation du statère macédonien et la période d'intense activité du mercenariat celtique. En effet, la majorité des trésors (Fig. 17) comportant des monnaies de Philippe II date de la seconde moitié du IV^e siècle et du premier tiers du III^e siècle av. J.-C.

Une fois réunies, toutes ces raisons nous amènent au constat suivant : la découverte d'authentiques statères de Philippe II en Gaule et la profonde influence exercée par ces derniers sur le monnayage sont plutôt à mettre du côté d'une expérience acquise au contact des corps d'armée du monde méditerranéen.

Ces réflexions invitent à reprendre, avec plus de recul, la question de l'introduction des statères au nom et au type de Philippe II en Gaule. À quel moment ont-ils pu massivement y pénétrer ? La tentation est grande d'associer les premières infiltrations aux règnes de Philippe II et d'Alexandre. Cette hypothèse, bien que séduisante et soutenue par quelques spécialistes¹⁸², ne résiste pas à l'analyse. Tout d'abord, comme nous l'avons souligné plus haut, l'essentiel des statères originaux découverts en Gaule

174 Polybe, II, 66.

175 Tite-Live, XLIV, 26.

176 Polybe, III, 67, 3-4.

177 Goudineau 1998, 61 ; Goudineau 1999, 333 ; Brunaux 2004, 152.

178 Polybe, II, 22. Cf. aussi Trogue Pompée, XXVII, 2.

179 Szabo 1991, 356.

180 Brunaux 2004, 72-77 ; Brunaux 2008, 83-84.

181 Carradice et Price 1988, 107-108 ; Le Rider 1993, 499-500 ; Nicolet-Pierre 2002, 211 ; Le Rider 2003, 149.

182 Nash 1987, 13. Voir la critique formulée par Sills 2003, 87 et suiv.

Naissance de la monnaie : la part des exigences militaires

	Lieu	Composition	Datation (av. J.-C.)	Références*
Asie Mineure	Commerce 1964	12 statères, 1 hémistatère et 4 quarts de statère de Philippe II : 10 de Pella, 2 d'Amphipolis, 1 de Lampsaque, 1 d'Abydos, 3 de Téos / 17 statères et 1 quart d'Alexandre III / 9 statères de Philippe III	après 311/0 et 309/8	IGCH 1441
	Larnaca 1870	31 statères de Philippe II : 11 de Pella, 1 d'Amphipolis, 1 de Lampsaque, 4 d'Abydos, 4 de Téos, 1 de Colophon, 2 de Magnésie du Méandre, 7 incertaines / 113 statères d'Alexandre III, dont 10 sont au nom de Philippe III	vers 300	IGCH 1472
	Méandre 1895	13 statères de Philippe II	280-275	IGCH 1294
	Gordion VII 1963	1 statère de Philippe II : Pella / 2 statères d'Alexandre III / 3 octodrachmes séleucides	Seconde moitié du III^e siècle	IGCH 1404
Balkans	Samovodéné 1957	10 statères de Philippe II : 4 de Pella, 6 d'Amphipolis / 10 statères d'Alexandre III	327	IGCH 395
	Commerce 1967	29 statères de Philippe II : 11 Pella, 13 Amphipolis / 5 statères d'Alexandre III	323 ou peu après	Le Rider 1977, 262
	lasna Poliana 1969	10 statères de Philippe II : 6 de Pella, 2 d'Amphipolis, 1 d'Abydos, 1 de Téos / 14 statères d'Alexandre III	après 317	IGCH 777
	Varna 1949	30 statères de Philippe II : 16 de Pella, 14 d'Amphipolis / 1 double statère et 3 statères d'Alexandre III / Plusieurs statères de Philippe III	après 316/5 et 311/0	IGCH 796
	Malko Topolovo 1940	26 statères de Philippe II : 19 de Pella, 4 d'Amphipolis, 2 de Lampsaque, 1 de Colophon ou de Magnésie du Méandre / 1 double statère et 62 statères d'Alexandre III / 4 statères de Philippe III / 5 statères de Démétrios Poliorcète / 1 statère de Séleucos	285-275	IGCH 853
	Anadol 1895	11 statères de Philippe II : 4 de Pella, 1 d'Amphipolis, 3 de Lampsaque, 1 de magnésie du Méandre, 2 incertaines / Plusieurs statères d'Alexandre III / Plusieurs statères des Lysimaques / 2 statères de Démétrios Poliorcète / 1 statère de Séleucos I	228-220	IGCH 866
	Marasesti 1909	4 statères de Philippe II : 1 de Pella, 3 d'Amphipolis / Plusieurs statères d'Alexandre III / Plusieurs statères des Lysimaques	Début I^{er} siècle	IGCH 958
Grèce	Corinthe 1930	41 statères de Philippe II : 13 de Pella, 28 Amphipolis / 10 statères d'Alexandre III	327	IGCH 77
	Grèce 1912-1913	7 statères de Philippe II : 3 de Pella, 1 de Lampsaque, 1 d'Abydos, 2 de Téos	315	IGCH 776
	Grèce du Nord 1959 (?)	19 statères de Philippe II : 9 de Pella, 2 d'Amphipolis, 3 de Lampsaque, 1 d'Abydos, 1 de Téos, 1 de Magnésie du Méandre et 1 de Colophon ou de Magnésie du Méandre / 77 statères d'Alexandre / 4 statères de Philippe III	après 305	IGCH 801
	Macryneia 1859	2 statères de Philippe II : Pella / 3 statères d'Alexandre III / 1 statère de Philippe III	vers 315-300	IGCH 92
	Achaïe avant 1892	1 statère de Philippe II : Pella / 1 statère et 4 tétradrachmes d'Alexandre / 2 tétradrachmes d'Athènes	300	IGCH 121
	Gravéna (Épire) avant 1922	4 statères de Philippe II : 1 d'Abydos, 3 de Pella / Plusieurs statères d'Alexandre III / Plusieurs statères de Philippe III / Plusieurs statères de Lysimaque / Plusieurs statères de Séleucos I	280	IGCH 148
Italie	Tarente 1883	80 statères de Philippe II/III : Pella, Amphipolis, Lampsaque, Abydos, Téos, Colophon, Magnésie / 7 statères de Tarente / 5 statères d'Alexandre III	III^e siècle	IGCH 1932
Sicile	Morgantino	3 statères de Philippe II : 2 de Pella, 1 d'Amphipolis / 12 statères d'Alexandre III / 5 statères d'Agathoclès / 21 statères d'Hikéas / 3 statères de Pyrrhus	275-270	IGCH 2204
	Buccheri 1904	2 (+) statères de Philippe II/III / 4 (+) tétradrachmes d'Alexandre III / 30 (+) monnaies au pégase / 3 (+) imitations de Thasos	après 290	IGCH 2159
	Gela 1883	42 (+) statères de Philippe II/III / 2 (+) Alexandre III / 10 (+) monnaies d'or de Carthage	après 320 (?)	IGCH 2143
	Gela 1918	20 (+) statères de Philippe II/III et Alexandre III	320-270	IGCH 2196

Fig. 17 – Trésors de Philippes d'or découverts dans le monde méditerranéen et ses marges (d'après les informations de Thompson, Morkholm et Kraay 1973 et Le Rider 1977)
* IGCH = Thompson, Morkholm et Kraay, *An Inventory of Greek Coin Hoards*, 1973

est postérieur à la mort d'Alexandre. Autrement dit, la date de 323 av. J.-C. constituerait un *terminus post quem* tout à fait raisonnable. Ensuite, ce sont les témoignages des auteurs antiques qui nous permettent à la fois de renforcer et d'affiner les informations livrées par la numismatique. Aucune mention ne rapporte en effet l'usage spécifique de mercenaires gaulois dans l'armée de Philippe II¹⁸³. Il en fut peut-être autrement sous Alexandre. Derrière le souvenir d'une rencontre¹⁸⁴, qui eut lieu sur les bords du Danube en 335 entre le grand roi et des Celtes, se dissimulerait un recrutement parallèle de mercenaires¹⁸⁵. À l'issue de l'entrevue, Alexandre fit des émissaires Celtes venus de la région d'Adria¹⁸⁶ « ses amis [et] ses alliés puis les congédia », selon les termes d'Arrien¹⁸⁷. En 324, une nouvelle ambassade composée de Gaulois attendit Alexandre à Babylone, vraisemblablement dans le but de proposer leurs services¹⁸⁸. En tout cas, il semblerait que l'engagement de mercenaires gaulois, et plus largement celtes, ait été dans le courant du IV^e siècle limité et conjoncturel. On estime¹⁸⁹ généralement que la proportion de soldats grecs et barbares était dans l'armée d'Alexandre de 10 pour 1.

Après l'effondrement de l'empire d'Alexandre, à la mort du grand roi en 323 av. J.-C., tout s'inverse. Les Républiques du Péloponnèse et les Diadoques n'hésitèrent pas à renforcer leurs armées de barbares. Le mercenariat celtique atteignit alors une phase de plein développement¹⁹⁰. Le moteur principal de cet essor fut sans conteste les grandes invasions qui secouèrent la Grèce et la Macédoine à la fin des années 280 av. J.-C.¹⁹¹ Longtemps contenues en Thrace par les héritiers d'Alexandre, les offensives celtiques se virent libérer en 281 le chemin vers la Grèce après la mort de Lysimaque à la bataille de Kouroupédion. L'année suivante, trois armées celtiques déferlèrent simultanément sur la péninsule balkanique : la première dirigée par Kéréthrios s'attaqua à la Thrace ; la seconde envahit la Dardanie et la Péonie sous la direction de Brennus et d'Akichorios ; enfin la troisième, commandée par Bolgios, jeta son dévolu sur la Macédoine.

En 279, l'avancée vers le sud de l'armée de Brennus marqua profondément la mémoire des Grecs avec le sac du

sanctuaire de Delphes. Chargée d'importantes richesses dans lesquelles figuraient vraisemblablement des monnaies¹⁹², elle regagna en 278 ses territoires d'origine. Elle reproduisit en cela le même schéma que l'armée de Bolgios, qui après avoir amassé, avec efficacité et rapidité, un immense butin retourna en 279 chez elle. La défaite de Kéréthrios à la bataille de Lysimacheia porta en 278/277 un terme à ces expéditions. Mais leur impact n'en fut pas moins durable, puisque la place des mercenaires celtes ne tarda pas à s'accroître dans les armées grecques.

On peut en conclure que les multiples expéditions avaient permis aux puissances méditerranéennes de découvrir des hommes aux qualités guerrières redoutables et efficaces. Nul doute que leur force ait pleinement satisfait les desseins belliqueux de quelques rois. Dans l'*Histoire universelle* de Trogue-Pompée, Justin nous en livre une parfaite illustration. Selon l'abréviateur, « aucun des monarques orientaux n'aurait engagé une guerre sans des mercenaires gaulois ». En 278, des Gaulois entrèrent au service d'Apollodore¹⁹³. L'année suivante, c'est Antigone Gonatas qui les employa pour s'emparer de la Macédoine. En 277/278, Antigone envoya 4000 Gaulois à Ptolémée Philadelphie¹⁹⁴. C'est lui aussi qui mit à disposition de Nicomède I^{er} un contingent de Gaulois. Là commença l'histoire des Galates d'Asie Mineure¹⁹⁵. Pyrrhus, roi d'Épire, y a également recours¹⁹⁶. Au prétexte de secourir Tarente et les cités grecques, il traversa en 280 l'Adriatique et débarqua en Italie avec une importante armée, dans laquelle figuraient des mercenaires gaulois. Il fut ensuite appelé par les Grecs de Sicile. En 275, il retourna en Grèce pour disputer le trône de Macédoine à Antigone Gonatas.

Enfin, lors d'un conflit avec Sparte en 272 un contingent de Gaulois servit dans l'armée de Ptolémée¹⁹⁷, fils de Pyrrhus. Après la mort de Pyrrhus (272), le recrutement de Gaulois semble se ralentir. Les mentions dans les textes deviennent plus dispersées et font principalement références à des Celtes établis en Asie Mineure ou dans les Balkans. En 222, lors de la bataille de Sellasie, Antigone Doson recruta 1000 Gaulois pour un effectif total de

183 Griffith 1935, 8-27.

184 Strabon, VII, 3, 8.

185 Sills 2003, 87 ; Brunaux 2008, 167.

186 Ville située à l'embouchure du Pô devenue, dès le IV^e siècle av. J.-C., la base du recrutement des mercenaires celtes : Braccisi 1977.

187 Arrien, I, 1.

188 Trogue Pompée, XII, 13.

189 Griffith 1935, 20-21 et 78-79.

190 Griffith 1935, 79 et 252-253.

191 Pour une synthèse de tous les textes antiques traitant de ces expéditions voir : Thierry 1881, 220 et suiv. ; Jullian 1920-26, 126-128 ; Sills 2003, 88-89. Voir également les points chronologiques suivants : Cunliffe 2001, 89-92 ; Brunaux 2005, 57-58.

192 Pausanias, X, 19, 8.

193 Polyen, VI, 7, 2 ; Diodore de Sicile, XXII, 5, 2.

194 Pausanias, I, 7, 2 : passage et traduction dans Griffith 1935, 121.

195 Szabo 1991, 353.

196 Plutarque, *Pyrrhus*, XXVI, 4 et 11 ; Diodore de Sicile, XXII, 12.

197 Plutarque, *Pyrrhus*, XXVIII, 2.

30 000 soldats¹⁹⁸. Lors de la guerre sociale de 220-217, Philippe V utilisa une cavalerie gauloise¹⁹⁹. À la fin du III^e siècle, des Gaulois d'Asie Mineure furent recrutés par Attale I de Pergame²⁰⁰.

À l'évidence, les nombreuses mentions concernant le recrutement de mercenaires gaulois présentent une réelle homogénéité. On constate une phase de plein développement entre la mort d'Alexandre le Grand (323) et les grandes expéditions guerrières vers la Grèce et la Macédoine (280). Quoi qu'il en soit de l'importance de cet accroissement, il semble que chercher en lui la raison, sinon le moteur, de l'introduction massive en Gaule du statère macédonien est une façon de résoudre le problème. La conséquence est dès lors capitale pour la réflexion. Elle permet de présumer qu'un grand nombre de statères macédoniens a pu atteindre la Gaule pendant cette période (323-280). Si les historiens ont longtemps retenu le dernier tiers du IV^e siècle av. J.-C. comme date de cet événement, il apparaît aujourd'hui légitime de retenir une date plus conjoncturelle, à l'aube du III^e siècle av. J.-C.

Une transmission par l'Est du statère macédonien s'impose donc. Mais il demeure l'hypothèse d'une voie indirecte et toujours en relation avec une certaine activité mercenaire. L'Italie du Sud et la Sicile ont conjointement pu tenir ce rôle lors des nombreux conflits opposant tout au long du III^e siècle Carthage, Syracuse, Tarente et Rome. C'est précisément ce que les travaux de S. Scheers²⁰¹, et, plus récemment, ceux de J. Sills²⁰² ont tenté de démontrer.

En effet, plusieurs trésors (Fig. 17) enfouis entre 320 et 270 hors de Gaule et dans lesquels figurent des « Philippes » pourraient être imputable au rôle du mercenariat²⁰³. Leur diffusion temporaire permet d'y souscrire, tout autant que leur composition interne, essentiellement constituée de monnaies étrangères ou faiblement représentées dans la région. Dans ce cas, on a toute raison de penser aux retombées financières d'une conjoncture militaire : circulation et rapatriement de soldes, etc. Le recrutement de mercenaires en Italie du Sud et en Sicile est attesté par de nombreuses sources. Celles-ci nous appren-

nent qu'il s'agit non seulement de guerriers celtibères et ligures mais aussi celtes, vraisemblablement originaires de Gaule. En 310, Agathocle (317-289) recruta des mercenaires celtes pour mener une expédition en Afrique²⁰⁴. En 303/301, Cléonyme aurait pu avoir recours à leurs services. La présence de Celtes est en effet attestée en Apulie depuis les fondations de Denys le Jeune²⁰⁵. Pyrrhus, lors de ses opérations militaires en Italie (280), pour soutenir Tarente, et en Sicile (278-276) comptait également dans son armée d'importants contingents gaulois. Par ailleurs, l'influence du statère macédonien sur certaines émissions d'or de Syracuse est tout aussi éclairante, d'autant que le rôle de cette ville dans le recrutement de mercenaires était très développé depuis le règne de Denys l'Ancien (405-367)²⁰⁶. Agathocle fut le premier à l'imiter pour une frappe de tétradrachme²⁰⁷. Par la suite, cette expérience fut prolongée par Hiketas (287-279) et Hieron II (275-215)²⁰⁸. Ils reprennent en particulier le thème du bige.

Mises bout à bout, ces informations appellent deux observations. Elles démontrent tout d'abord que le statère macédonien a circulé en Italie du Sud et en Sicile de la fin du IV^e siècle av. J.-C. jusque dans le courant des années 270. Elles coïncident ensuite avec des événements belliqueux nécessitant l'engagement de mercenaires. Cette hypothèse invite, semble-t-il, à penser que certaines monnaies ont pu atteindre la Gaule entre 320 et 270, soit une période contemporaine de celle qui a été définie pour une transmission *via* la Grèce et la Macédoine. Une idée répandue voudrait que les mercenaires ne rentraient jamais sur leur territoire d'origine²⁰⁹. Pourtant, les sources démontrent que les retours étaient bien réels²¹⁰.

Conclusion

En résumé, on peut supposer que l'introduction en Gaule du statère de Philippe II est consécutive à une certaine conjoncture militaire : retour de mercenaires

198 Polybe, II, 55, 1.

199 Polybe, V, 2 ; IV, 67, 6 ; V, 3, 2 ; V, 22 et 23

200 Polybe, V, 77 et 78.

201 Scheers 1978b, 446-447 ; Scheers 1993, 631-633 ; Scheers 1999, 49-50.

202 Sills 2003, 94-99 et 106.

203 Sur le mercenariat en Occident voir Péré-Noguès 1999 et 2007.

204 Diodore de Sicile, XX, 64, 2.

205 Braccisi 1990.

206 Péré-Noguès 1999, 111-113 et 118-119.

207 Nicolet-Pierre 2002, 239 et 241, n° 416.

208 Nicolet-Pierre 2002, 239 et 241, n° 419.

209 Péré-Noguès 1999, 107.

210 Diodore de Sicile nous apprend (XV, 70, 1) que les Gaulois, prêts à Sparte par Denys de Syracuse, qui se battirent à Corinthe purent rentrer en Sicile.

accompagnés de leur solde, prise de butin, etc. Le contexte historique situe celle-ci dans un rapport privilégié avec les dissensions profondes qui animent le monde hellénistique entre la mort d’Alexandre et la fin du premier tiers du III^e siècle av. J.-C. Or, c’est précisément le moment où la production des statères macédoniens est la plus active et prospère. Chercher quelles données historiques et matérielles peuvent nous renseigner sur l’introduction des statères macédoniens en Gaule entraîne ainsi tout un jeu d’hypothèses. Mais il est possible de considérer comme certain qu’elle n’est pas antérieure à 323 av. J.-C. et qu’elle s’est massivement développée aux alentours de 300 av. J.-C. Cet intervalle ne serait incompatible, semble-t-il, ni avec la chronologie générale des monnayages auxquels ces statères sont associés et les trésors, ni avec les grandes expéditions et l’essor du mercenariat celtique entre la mort d’Alexandre (323) et celle de Pyrrhus (272). Pour ce qui est du début des premières imitations du statère macédonien, il faut certainement le situer pendant cette période. Pourtant, l’hypothèse se heurte à une difficulté de taille : comment affirmer, sans constats archéologiques, que les premières imitations ont suivi la pénétration en Gaule du statère macédonien ?

Un fait semble en cela particulièrement éclairant, celui de liens étroits entre les deux groupes, comme nous l’avons souligné plus haut. Les mêmes symboles secondaires (marques d’ateliers, etc.) se retrouvent. À, surtout la proximité stylistique est dans certains cas si parfaite qu’il a souvent été difficile « de les distinguer des émissions authentiquement grecques²¹¹ ». On est donc tenté de conjecturer que la fabrication des premières imitations est rapidement intervenue, probablement dès la fin du IV^e siècle av. J.-C. L’idée d’une continuité est du reste confirmée par l’examen de deux trésors : celui découvert dans la région de Bordeaux²¹² (France) et celui de Gamhurst²¹³ (Allemagne). Le premier associe 4 « Philippes » à 28 imitations du statère macédonien. Le second se compose de 1 ou 2 « Philippes » et de 4 imitations. Leur composition conduit à la même constatation : les premières imitations du statère macédonien y côtoient d’authentiques « Philippes » et sont toujours majoritaires. On peut en conclure que la production des imitations a pris la suite et, sans hiatus chronologique, des « Philippes ».

En bref, nous sommes enclins à supposer que les premières imitations du statère de Philippe découvertes dans la basse Seine circulaient sur la région dès le début du III^e siècle av. J.-C. Dès lors, il est difficile de croire que le type d’Hermival ait été différé de plusieurs décennies. Les éléments stylistiques et de composition qui le relient aux premières imitations s’y opposent. À supposer que celles-ci circulaient déjà aux alentours de 300, le type d’Hermival pourrait avoir débuté au cours du premier tiers du III^e siècle av. J.-C. Ainsi, les années 300-270 av. J.-C. représentent une période probable et tout à fait conjecturale pour le début des frappes dans la basse vallée de la Seine.

En effet, si l’on s’en tient à une date trop basse – postérieure au premier tiers du III^e siècle av. J.-C. – il serait bien difficile d’expliquer²¹⁴ l’important développement du système de l’hémistatère dans la région peu avant le milieu du III^e siècle av. J.-C. (270-260), comme nous allons maintenant le constater.

2.2 Tradition et nouveauté : l’évolution du monnayage

2.2.1 Présentation des émissions

Le type d’Hermival est suivi par un ensemble d’émissions assez important (série GRH-3). Il convient tout d’abord de montrer la cohérence interne de ce nouveau groupe, pour ensuite indiquer les caractéristiques qui le rattachent au type d’Hermival.

C’est à J.-B. Colbert de Beaulieu que l’on doit d’avoir, le premier, reconnu l’existence dans l’actuelle Normandie un ensemble de monnaies d’or particulier²¹⁵. Il mit pour cela en avant divers arguments, comme la variété des types et le choix d’un poids limité à la division du statère. Depuis le XIX^e siècle, les numismates attribuaient ces monnaies²¹⁶ aux « petits peuples du Calvados²¹⁷ » et contribuaient ainsi à les distinguer les unes des autres. En 1994, Ph. de Jersey reprend à son tour l’hypothèse d’un groupe monétaire²¹⁸. Contrairement à J.-B. Colbert de Beaulieu, il souligne l’homogénéité générale des types, qui présen-

211 Colbert de Beaulieu 1973, 172.

212 Sills 2003, 354, n° 8.

213 Sills 2003, 360-361, n° 23 (avec bibliographie).

214 Cf. les très justes remarques de Delestrée et Pilon 2008, 13.

215 Colbert de Beaulieu 1973, 181-182.

216 L’identification de ces monnaies s’appuie généralement sur les types composant le médaillier de la Bibliothèque nationale de France et connus sous les numéros BN 6921-6933, 6935-6954 (cf. Muret et Chabouillet 1889).

217 En particulier aux Unelles et aux Baïocasses : Muret et Chabouillet 1889 ; La Tour 1892, pl. XX-XXI et XXIV (attributions reprises dans Fischer 1994) ; Blanchet 1905, 308-319 ; Coutil 1927-28, 65, 68, 71, 77-78 ; Allen 1971, 96-99 ; Colbert de Beaulieu 1973, 181, n. 238-239 ; Scheers 1975, 79-80, n° 263-268 (attribution aux Lexoviens) ; Scheers 1978, 72 ; Scheers 1996, 127, n° 939-940.

218 Jersey 1994, 42-47.

tent régulièrement au droit un profil apollinien et au revers le thème du bige macédonien. Le poids constitue un autre facteur d'unité. L'auteur remarque, à la suite de J.-B. Colbert de Beaulieu, la référence constante à l'hémistatère. Ce groupe, qu'il nomme « Normandy Group », s'intègre dans une première phase aux côtés d'autres groupes également constitués en fonction de leur particularité typologique et de la distribution géographique des provenances connues.

Dans ce « groupe de Normandie », Ph. de Jersey distingue les trois séries suivantes : « à la lyre », « aux glaives » et « à l'oiseau et au chaudron ». Remarquons toutefois que depuis les premiers constats de J.-B. Colbert de Beaulieu, son identification repose essentiellement sur les exemplaires de la Bibliothèque nationale de France et ceux tirés des deux ouvrages d'E. Lambert. Or, il suffit de mobiliser une documentation plus large²¹⁹ pour constater l'existence de monnaies liées aux précédentes par les mêmes caractéristiques, notamment en ce qui concerne la composition des droits et revers. Aux trois séries déterminées par Ph. de Jersey, il est possible de rattacher une dizaine de nouveaux types (GRH-3, 9-73), constitués en fonction de motifs spécifiques et récurrents sur les revers. C'est ainsi que les hémistatères marqués d'un maillet (GRH-3d) sont qualifiés de série « au maillet ». Aucune hésitation n'est laissée au regroupement tant les similitudes générales sont solides et nombreuses. Pour en justifier la cohérence, il est utile d'insister, d'une part, sur les importantes analogies de style entre tous les exemplaires, et, d'autre part, sur la combinaison de motifs secondaires qui lient les unes aux autres les diverses émissions.

La composition des droits et des revers fait preuve d'une grande régularité même si divers arrangements et traitements d'ensemble ont été adoptés. Les graveurs ont en effet respecté deux principaux thèmes. Le premier concerne le profil figuré sur les droits. Il est toujours de tradition apollinienne et s'accompagne d'une chevelure élaborée. Les mèches prennent la forme de crochet ou de « S ». Il est intéressant de remarquer une certaine régularité dans leur ordonnance. Elles s'entrelacent selon un rythme très proche d'une émission à l'autre (traitement des cheveux sur la nuque, etc.). Sur quelques émissions un détail de style mérite également d'être relevé, celui de la répétition d'une mèche tombante sur le front. Le second trait caractéristique concerne les revers et, en particulier, l'association régulière du cheval et de l'aurige, qui prennent successivement une forme humaine ou animale. Précisément, le thème équestre tient ici une place centrale. Il structure la composition. Tous les symboles secondaires s'organisent autour de lui. À

l'exergue, la légende au nom de Philippe, caractéristique des émissions précédentes, est souvent simulée. Elle devient un motif décoratif à part entière, comme si elle n'intéressait plus les graveurs ou n'était plus comprise. Son traitement ne varie pas. Elle associe soit deux volutes disposées tête-bêche, soit une alternance de traits verticaux et horizontaux.

Outre ces affinités de styles, des identités de motifs et de thèmes iconographiques unissent étroitement entre elles les diverses émissions. L'étroitesse du flan n'a pas laissé aux graveurs une multitude de possibilités. Les motifs sont fréquemment représentés sur les revers ; au-dessus et/ou entre les jambes du cheval, ou encore devant le poitrail de celui-ci. Ils apparaissent quelques fois sur les droits, sous la ligne de cou. Si des objets comme la lyre, le maillet ou encore le glaive prédominent dans les séries de même nom que nous avons constituées ; ils se retrouvent en effet combinés entre eux sur la plupart des séries, mais en position plus secondaire. Ces correspondances contribuent à lier entre elles les diverses émissions (Fig. 18). C'est ainsi que la lyre, élément central du type GRH-3a (n° 9-13), apparaît sur d'autres séries (GRH-3b, n° 14-16 et GRH-3c, n° 19) associée à des motifs différents. De la même façon, le chaudron est commun aux types GRH-3e, f et h. Le motif de la ligne ondulée apparaît sur les séries GRH-3a, b, c et f ; et reste toujours placé devant le poitrail du cheval. De plus, la présence régulière d'un bestiaire lié plus ou moins à la mythologie celtique est tout aussi remarquable. Loup, rapace et autres petits monstres sont présents de façon répétée aux mêmes emplacements. Tous ces assemblages sont, semble-t-il, assez nombreux et significatifs pour asseoir l'homogénéité de style mentionnée plus haut. La cohérence du regroupement est également assurée par des analogies plus précises. Ainsi, les droits de certaines monnaies « au glaive » (GRH-3f, n° 26, 32, 34, 35) sont étroitement liés à ceux de la série « au loup attaquant » (GRH-3g, n° 39-40). *A contrario*, la très faible fréquence de communautés de coins entre les séries est frappante. Ce manque de continuité indique vraisemblablement l'existence de plusieurs lieux de frappe et non d'un unique atelier.

Ainsi, l'examen détaillé de ces émissions montre une indubitable continuité avec les monnaies d'Hermival-les-Vaux (HLV-2). Deux points sont à relever. D'une part, le profil apollinien est constant d'un bout à l'autre du monnayage. D'autre part, les revers conservent le couple cheval-aurige. Si ces diverses analogies sont significatives, le regroupement de toutes les émissions au sein d'un même ensemble se justifie pleinement. De toute évidence, il est remarquable de noter une réelle continuité du type introduit par les monnaies d'Hermival. Seule la composition

219 Cf. Deuxième partie, 1.1. (« Le groupe de l'hémistatère »).

Première partie














Série GRH-3	a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o
 Lyre	●	●	●												
 Epi de blé	●	●	●		●	●			●			●	●		
 Torque		●				●									
 Tête humaine		●							●						
 Glaive			●			●									
 Flèche			●					●					●	●	
 Maillet				●		●									
 Chaudron					●	●		●							
 Loup							●	●			●		●		
 Oiseau									●		●				
 Roue								●	●						●
 Lance															●
 Sanglier														●	

Fig. 18 – Tableau des combinaisons de motifs secondaires entre les séries du groupe de l'hémistatère (GRH-3)

fait preuve dans le détail d'une plus grande liberté : d'une émission à l'autre des solutions diverses ont été adoptées dans la figuration générale, les motifs secondaires liés à la culture celtique sont plus nombreux, etc. Les habitudes de style s'atténuent sans toutefois constituer une rupture avec la précédente émission. Tout au long de ce groupe, des traits caractéristiques communs sont donc respectés tout en laissant apparaître les signes d'une évolution typologique. Les monnaies GRH-3 prennent la suite du type HLV-2 et se présentent comme un ensemble très homogène où transparaît un réel dessein de régularité. Liées, du début à la fin, par d'incontestables communautés de style et de symboles, on peut raisonnablement penser qu'elles ont été frappées dans un court laps de temps.

Il est intéressant de noter par ailleurs la persistance d'emprunts typologiques à des monnaies originaires de l'Est de la Gaule. Deux exemples méritent d'être soulignés. Le premier concerne la série dite « au monstre marin », en particulier la monnaie (GRH-3l, n° 56). Elle se caractérise, comme son nom l'indique, par un petit monstre enroulé sur le revers. Or, ce motif, et sa position entre les jambes du cheval, n'est pas sans évoquer le type de Horgen, dont les provenances sont comprises entre le Rhin au nord, l'Aar et la Sur à l'ouest et le Bodensee, à l'est²²⁰. Un second rapprochement peut être établi entre la série « à la lyre » (GRH-3a, n° 9 et 11) et un type dérivé de l'atelier de Lysimaque, centré à l'est de la Saône²²¹. Dans les deux cas, la position de la lyre, sur les droits (au niveau de la joue) et revers (entre les jambes d'un cheval), est tout à fait comparable. Cette parenté est confortée par le fait que le symbole de la lyre ne se retrouve jamais sur d'autres monnayages dans une position aussi caractéristique. Ce constat, bien que limité, réaffirme²²² semble-t-il l'importance d'un mouvement venu de l'Est.

2.2.2 Les poids

À côté d'indéniables ressemblances typologiques, ces monnaies ont également la particularité de s'aligner sur le même étalon : l'hémistatère. Cette appellation est utilisée pour désigner des monnaies dont le poids de référence (aux alentours de 4 g) correspond à la moitié d'un statère. Précisons que la notion d'étalon monétaire est une notion moderne, adoptée par les numismates afin de regrouper plusieurs numéraires basés sur le même système métrologique.

2.2.2.1 L'hémistatère : une unité de référence

La dénomination essentielle de cet ensemble monétaire est constituée par l'hémistatère. Il convient donc d'en examiner le poids.

Sur ce point, une documentation précieuse est apportée par les 10 hémistatères découverts sur le site de Ribemont-sur-Ancre (Somme)²²³. Ils présentent en effet trois particularités favorables à notre recherche. Il est tout d'abord établi que ces monnaies sont en liaison directe ou indirecte avec un amas de restes humains et de pièces d'armement souvent en connexion. Ce dépôt a été désigné par le terme de « charnier ». Il est considéré comme l'élément essentiel d'un ensemble de structures tenu pour un « trophée » érigé au début de La Tène C1 et lié à un même événement. Ces hémistatères ont ensuite la particularité de former un groupe très homogène. Ils se répartissent en deux séries et montrent une remarquable cohésion interne. Enfin, leur aspect général est très satisfaisant. Le frai y est assez discret. Seul l'aspect flou des profils sur les droits caractérise une utilisation prolongée des coins. La répartition des poids est la suivante :

		GRH-3f : type « au glaive »	GRH-3g : prototype « au loup attaquant »
Poids	4,2 - 4,29		
	4,1 - 4,19		
	4 - 4,09		
	3,9 - 3,99		
	3,8 - 3,89	•	
	3,7 - 3,79	•	
	3,6 - 3,69	•••	
	3,5 - 3,59		
	3,4 - 3,49	••	
	3,3 - 3,39	•	
	3,2 - 3,29	•	
	3,1 - 3,19		
	3 - 3,09		
	2,9 - 2,99		
	2,8 - 2,89		
	2,7 - 2,79		
	2,6 - 2,69		•
	Total monnaies	9 (* = un exemplaire)	1

220 Scheers 1980a, 55-56, pl. IX ; Delestrée et Tache 2007, 49, série 830, n° 3059, pl. III.

221 Delestrée et Tache 2007, 43, série 809, pl. II. Remarquons néanmoins que notre série ne reprend pas l'élément caractéristique de ce type, qui est l'effigie de Zeus-Ammon au droit.

222 Cf. *infra*.

223 Delestrée 2001.

Dans la première des deux émissions (série « au glaive »), il est frappant de noter la dispersion des poids alors que les monnaies ne portent pas la trace d'une usure prononcée. Son étendue est de 66 cg (3,23 g. - 3,89 g.). La majorité des exemplaires pèse entre 3,60 g et 3,89 g. Le poids modal²²⁴ est proche de 3,59 g et le poids moyen²²⁵ de 3,55 g. Tous ces chiffres sont extrêmement voisins les uns des autres. Néanmoins, ce constat est à tempérer devant la faiblesse de l'échantillon.

Si nous complétons maintenant ce tableau par les poids des hémistatères issus de collections publiques et privées²²⁶, et qui appartiennent à la même série dominante, nous pouvons observer le détail suivant :

		Ribemont-sur-Ancre	Collections publiques et privées
Poids	4,2 - 4,29		•
	4,1 - 4,19		•
	4 - 4,09		••
	3,9 - 3,99		••
	3,8 - 3,89	•	•
	3,7 - 3,79	•	•
	3,6 - 3,69	•••	•
	3,5 - 3,59		•••
	3,4 - 3,49	••	•
	3,3 - 3,39	•	•
	3,2 - 3,29	•	
	3,1 - 3,19		•
	3 - 3,09		
	Total monnaies	9 (* = un exemplaire)	15

À première vue, les résultats précédemment acquis ne se trouvent pas modifier : les poids demeurent dispersés. Dans le détail, deux observations sont cependant à formuler. D'une part, l'écart pondéral entre les monnaies est plus important. Son étendue est de 1,03 g. (3,18 - 4,21 g.). D'autre part, il est intéressant de remarquer la présence de plusieurs exemplaires relativement lourds, pesant aux alentours de 4 g. Ils correspondent précisément au poids théorique de l'hémistatère. Ainsi, en parcourant la liste des poids des monnaies dites « au glaive », une certaine irrégularité domine dans son ensemble.

Pour les autres séries, la documentation n'est pas comparable à celle fournie par les monnaies de Ribemont-

sur-Ancre. En effet, aucun ensemble homogène n'est connu. Toutes les monnaies sont considérées comme autant de découvertes isolées. Leur caractéristique pondérale a été établie sur la base de collections publiques et privées²²⁷. Elle se présente comme suit :

Poids	4,2 - 4,29	•				•								•		
	4,1 - 4,19	•				••								•		
	4 - 4,09	•	•	••				•	•	•	•••					
	3,9 - 3,99			•				•		•						
	3,8 - 3,89					•	••							•	•	
	3,7 - 3,79													•		
	3,6 - 3,69													••		
	3,5 - 3,59							•								
	3,4 - 3,49													•	•	
	3,3 - 3,39							•	•							••••
	3,2 - 3,29															•••
	3,1 - 3,19															•••
Séries GRH-3 (* = un exemplaire)		a	c	d	e	g	h	i	j	k	l	m	o			

À la lecture de ce tableau, 20 monnaies sur les 40 recensées se groupent entre 3,9 et 4,29 g. Le poids modal s'établit autour de 4,04 g. Il confirme le sentiment que cet ensemble monétaire comportait un certain pourcentage de monnaies relativement lourdes et d'un poids conforme à celui attendu pour des hémistatères. Si l'on ajoute les monnaies « au glaive », le poids modal ne varie pas. Il reste voisin de 4,04 g. En outre, les monnaies appartenant à une même émission ont des poids régulièrement dispersés. Les intervalles changent plus ou moins fortement comme en témoignent les séries GRH-3a et GRH-3h. Pour l'une, l'écart est de 10 cg, pour l'autre de 80 cg. Une telle variation pourrait tout à fait s'expliquer par un état de conservation inégal entre les monnaies. Or, le frai est d'une façon générale relativement léger. Il ne justifie pas des écarts aussi prononcés que ceux constatés pour les séries GRH-3h ou GRH-3i.

En conséquence, il ne semble pas douteux que la norme ait été celle qui a été révélée par les monnaies de Ribemont-sur-Ancre, à condition que l'on admette une certaine irrégularité du poids de l'hémistatère. Dans l'usage courant, le poids, difficile à apprécier, n'aurait alors joué qu'un rôle secondaire, ce qui expliquerait les importants écarts pour des monnaies appartenant à la même série et, plus largement, au même ensemble typologique. La présence

224 Le poids modal, selon Dumas 1971, 32 correspond à la moyenne des poids des monnaies les plus nombreuses. Il s'agit de l'étalon monétaire privilégié pour Colbert de Beaulieu 1973.

225 Le poids moyen est en fait la moyenne de l'ensemble des poids considérés.

226 Cf. Deuxième partie, 1.1. (« Le groupe de l'hémistatère »).

227 Cf. Deuxième partie, 1.1. (« Le groupe de l'hémistatère »).

d'exemplaires fourrés témoignerait également d'une attention moins importante accordée au poids du métal. L'utilisateur était vraisemblablement mieux guidé par le diamètre des monnaies, qui était au contraire plus stable :

Diamètre en mm	21					.									
	20														
	19	.				.									
	18			
	17					
	16	
	15		
	14					..						.			
Série GRH-3		a	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	o	

Ainsi, cohabiter des monnaies du même aspect facial et d'une valeur intrinsèque largement différente basée sur le poids théorique de ± 4 g. En revanche, l'absence d'exemplaire lourd et le fléchissement sensible des poids à l'intérieur des séries GRH-3m et GRH-3o pourraient refléter des frappes différées dans le temps.

2.2.2.2 La division de l'hémistatère

À l'intérieur des séries précédemment décrites les hémistatères s'accompagnent, le plus souvent, de monnaies divisionnaires présentant les mêmes traits typologiques. Leur poids est relativement stable et s'établit autour de ± 2 g. Les numismates ont coutume d'appeler ces monnaies des quarts de statère, puisqu'elles correspondent tout à fait au quart d'un statère de ± 8 g. Dans le cadre du système pondéral mis en évidence dans la basse Seine, elles s'inscrivent avant tout dans un rapport de 1 à 2 avec l'hémistatère. Elles constituent, par conséquent, la plus petite dénomination. 82 exemplaires ont été répertoriés et les poids de 74 d'entre eux relevés :

Poids	2,1 - 2,19					.									
	2 - 2,09		
	1,9 - 1,99			
	1,8 - 1,89		
	1,7 - 1,79	
	1,6 - 1,69		
	1,5 - 1,59														...
	1,4 - 1,49
	1,3 - 1,39														
	1,2 - 1,29														
	1,1 - 1,19														
	1 - 1,09												.		
	Poids moyen	1,88	1,92	1,94	1,93	1,98	-	1,96	1,76	-	1,94	1,98	1,78	1,41	1,61
Série GRH-3 (* = un exemplaire)		a	b	c	d	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o

Sur le nombre total de monnaies recensées, 51 vont de 1,8 à 2,09 g. Le poids modal s'établit autour de 1,95 g, ce qui situerait l'hémistatère à 3,90 g. Dès lors, on constate une baisse de 3,5 % entre le poids modal des quarts de statère et celui des hémistatères précédemment défini. Inférieures à l'étalon de base, ces émissions ont peut-être fait l'objet d'un ajustement pondéral moins attentif. La dispersion des poids à l'intérieur d'une même série abonde également en ce sens. Les intervalles peuvent plus ou moins changer d'une émission à l'autre, et sont, en général, de l'ordre de 0,30 g. Elles trahissent vraisemblablement l'absence d'une véritable norme, tout en essayant de conserver, malgré des hauts et des bas, un rapport de 1 à 2 avec l'hémistatère. Cette discontinuité contraste avec le diamètre des monnaies qui reste, au contraire, très régulier :

Diamètre en mm	15														
	14		
	13	
	12	
	11		
	10														
Séries (* = un exemplaire)		a	b	c	d	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o

Une nouvelle fois l'aspect facial semble primer sur un ajustement des poids. La réduction du poids des séries GRH-3m et GRH-3o demeurent également très sensible. Elle répond à l'affaiblissement constaté sur les hémistatères et confirmerait, de fait, l'hypothèse de frappes plus tardives.

À l'exception du quart de statère, aucune autre émission divisionnaire ne semble avoir existée. En revanche, des monnaies (GRH-3n, 65-66) d'un poids tout à fait original apparaissent. Elles pèsent en moyenne autour de 2,7 g.

Certains numismates y ont vu l'adoption d'une nouvelle dénomination. Pour L.-P. Delestrée et E. Mantel, il s'agirait de « tiers de statère²²⁸ ». L'hypothèse est séduisante et permettrait d'expliquer un poids autrement aberrant. On pourrait être tenté d'adopter la même position. Toutefois, si l'on considère les diamètres des monnaies, on constate qu'ils sont compris dans le même intervalle que les hémistatères, soit entre 15 et 17 mm. Aussi pourrait-on être séduit par une autre solution : celle d'hémistatères de poids réduit. Ces monnaies auraient alors perdu toute relation fixe avec le poids théorique de ± 4 g. Seul leur aspect facial les rattacherait à un hémistatère. Une telle interprétation serait tout à fait compatible avec l'affaiblissement que l'on a pu constater sur les séries 13 et 15. Dans la basse vallée de la Meuse, certaines monnaies du type de Ciney accusent un fléchissement pondéral similaire. Au début de la série les monnaies pèsent aux alentours de 4 g. Par la suite, leur poids est proche d'un tiers de statère, que J. Sills interprète d'ailleurs comme un hémistatère allégé²²⁹.

2.2.3 La circulation monétaire : une zone d'étalon « hémistatère »

Dans son ouvrage de 1994, Ph. de Jersey relevait pour les trois séries de son « Groupe de Normandie » une vingtaine de provenances en majorité centrées sur l'actuel département du Calvados²³⁰. Il s'en tenait pour cela à une approche documentaire limitée au médaillier de la Bibliothèque nationale de France et aux deux ouvrages d'E. Lambert. Or, ce choix, comme l'étude typologique l'a démontré²³¹, est bien trop réducteur. En termes géographiques, les conséquences sont tout aussi importantes. Les étroites identités unissant le « Groupe de Normandie » à d'autres séries originales, qui jusqu'alors étaient écartées du cadre de travail défini par Ph. de Jersey, s'accompagnent non seulement de nouvelles provenances, mais impliquent surtout une zone de circulation tout à fait différente (Fig. 19). Les limites même du Calvados sont franchies. Elles se trouvent fondues dans un espace plus large, englobant les territoires situés de part et d'autre de la basse vallée de la Seine. Du nord au sud, l'essentiel des monnaies se concentrent près des côtes de la Manche, entre les embouchures de la Vire et de la Somme. Dans la direction de l'est, un vide assez marqué touche l'ensemble du Vexin, tandis qu'au sud des boucles de la Seine,

jusqu'à la confluence de l'Avre et de l'Eure, elles sont toujours présentes. Ces caractéristiques générales sont peut-être seulement tributaires du hasard des découvertes. Toutefois, elles déterminent de façon claire dans quelle zone principale les monnaies circulaient.

À une échelle inférieure, on observe par contre des zones de concentration privilégiée où les exemplaires connus pour chaque série se retrouvent en plus grand nombre (Fig. 20). Ainsi, certaines séries laissent entrevoir une distribution véritablement sélective. Au sud-ouest de l'embouchure de la Seine, les monnaies « à la lyre », « aux glaives », « aux haches » et « à l'oiseau conducteur » sont surtout présentes autour de la Dive. Il en va de même pour les séries « au monstre mangeur de soleil », « au sanglier aurige », « aux lances » ou encore « au loup attaquant » qui circulent de préférence dans l'actuel Pays de Caux. Les monnaies « au loup conducteur » et « à la cavalière » sont, quant à elles, centrées sur l'Eure-et-Loir.

Si l'on met en parallèle la distribution des monnaies et la localisation géographique des peuples, issue de l'analyse des textes, de la situation administrative à l'époque gallo-romaine et des limites de diocèses ; il apparaît que la plupart des « pôles » de concentrations recouvre les territoires attribués, au 1^{er} siècle av. J.-C., aux Unelles, Lexoviens, Aulerques Eburovices et Calètes. On suppose d'ordinaire que la situation des peuples gaulois durait depuis un certain temps²³². Rien n'empêche que les monnaies aient été alors produites par le peuple occupant le territoire sur lequel elles se concentrent. Cela revient à admettre qu'une autorité centrale aurait géré et organisé les frappes pour le peuple. Mais peut-on espérer tirer une information précise sur les formes d'organisation des frappes à partir de cette unique corrélation sans verser dans l'extrapolation ? Les faits monétaires s'y opposent. Deux points méritent d'être soulignés. Tout d'abord, les nombreux types identifiés ne peuvent laisser croire à l'existence d'une autorité unique et bien localisée. L'hypothèse de séparation sur d'autres plans, en particulier à un échelon inférieur au peuple, pourrait expliquer la fragmentation des types au sein d'un même territoire. Ensuite, le rayon de circulation des différentes séries peut dépasser – et souvent dépasse largement – le cadre du territoire attribué à l'un de ces peuples. Elles se retrouvent un peu partout et plus ou moins mêlées entre elles. Il est assez fréquent que leur distribution se recoupe et se croise comme le suggère la figure 20. En réalité, elles coexistent, à quelques exceptions près, à l'intérieur de la même région. Ceci conforte

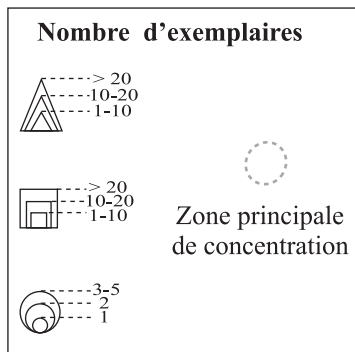
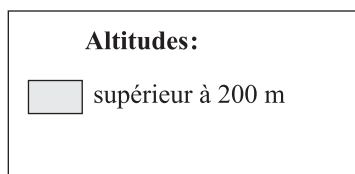
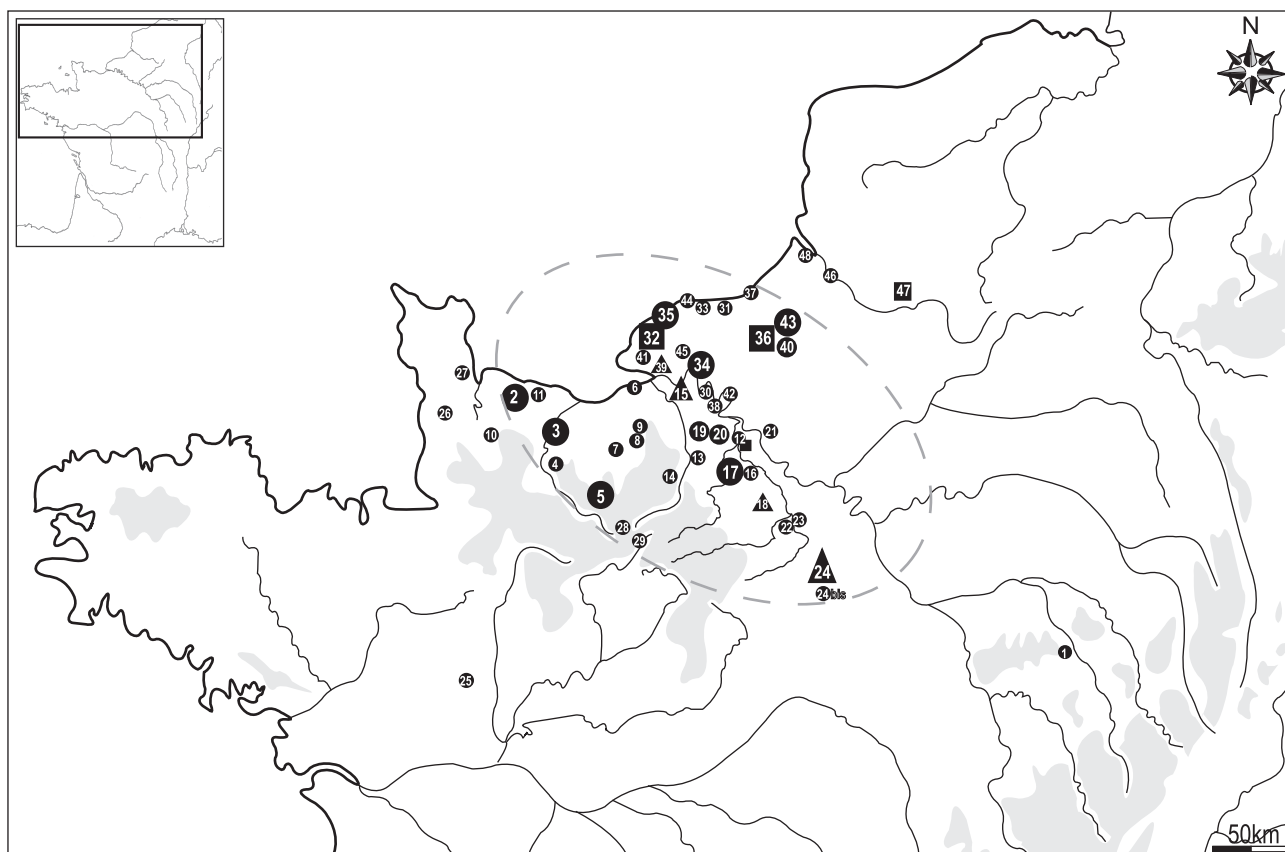
228 Delestrée et Mantel 2000, 10.

229 Sills 2003, 46.

230 Jersey 1994, 176-177, carte 2 (avec bibliographie).

231 Cf. *infra*.

232 La géographie ethnique de la Gaule se serait plus ou moins stabilisée au cours du II^e siècle av. J.-C., une fois les grandes invasions achevées (Belges, etc.) : Brunaux 2005, 26-29.



Provenances

<p>Aube</p> <p>1. Dans le département</p> <p>Calvados</p> <p>2. Bayeux 3. Caen 4. Cesny-Bois-Halbout 5. Falaise 6. Honfleur 7. Le Mesnil-Mauger 8. Lisieux 9. Norolles 10. Planquery 11. Sommervieu</p> <p>Eure</p> <p>12. Acquigny 13. Beaumont-le-Roger 14. Épinay 15. Etréville-en-Roumois 16. Le Vieil-Évreux 17. Évreux 18. Illiers-l'Évêque 19. La Haye-du-Theil 20. La Haye-Malherbe 21. Les Andelys</p>	<p>Eure-et-Loir</p> <p>22. Dreux 23. Les Osmeaux 24. Mérouville 24bis. Mainvilliers</p> <p>Maine-et-Loire</p> <p>25. Pouancé</p> <p>Manche</p> <p>26. Le Lorey 27. Sainte-Marie-du-Mont</p> <p>Orne</p> <p>28. Sevigny 29. Silly-en-Gouffern</p> <p>Seine-Maritime</p> <p>30. Anneville-sur-Seine 31. Arques-la-Bataille 32. Bordeaux-Saint-Clair 33. Bourg-Dun 34. Caudebec-en-Caux 35. Fécamp 36. Fesques 37. Flocques</p>	<p>38. La Bouille-Duclair 39. Lillebonne 40. Neufchâtel-en-Bray 41. Pays de Caux 42. Rouen 43. Sainte-Beuve-en-Rivière 44. Saint-Valéry-en-Caux 45. Yvetot</p> <p>Somme</p> <p>46. Abbeville 47. Ribemont-sur-Ancre 48. Saint-Valéry-sur-Somme</p>
--	---	--

Fig. 19 – Répartition géographique des monnaies du « groupe de l'hémistatère » (GRH-3)

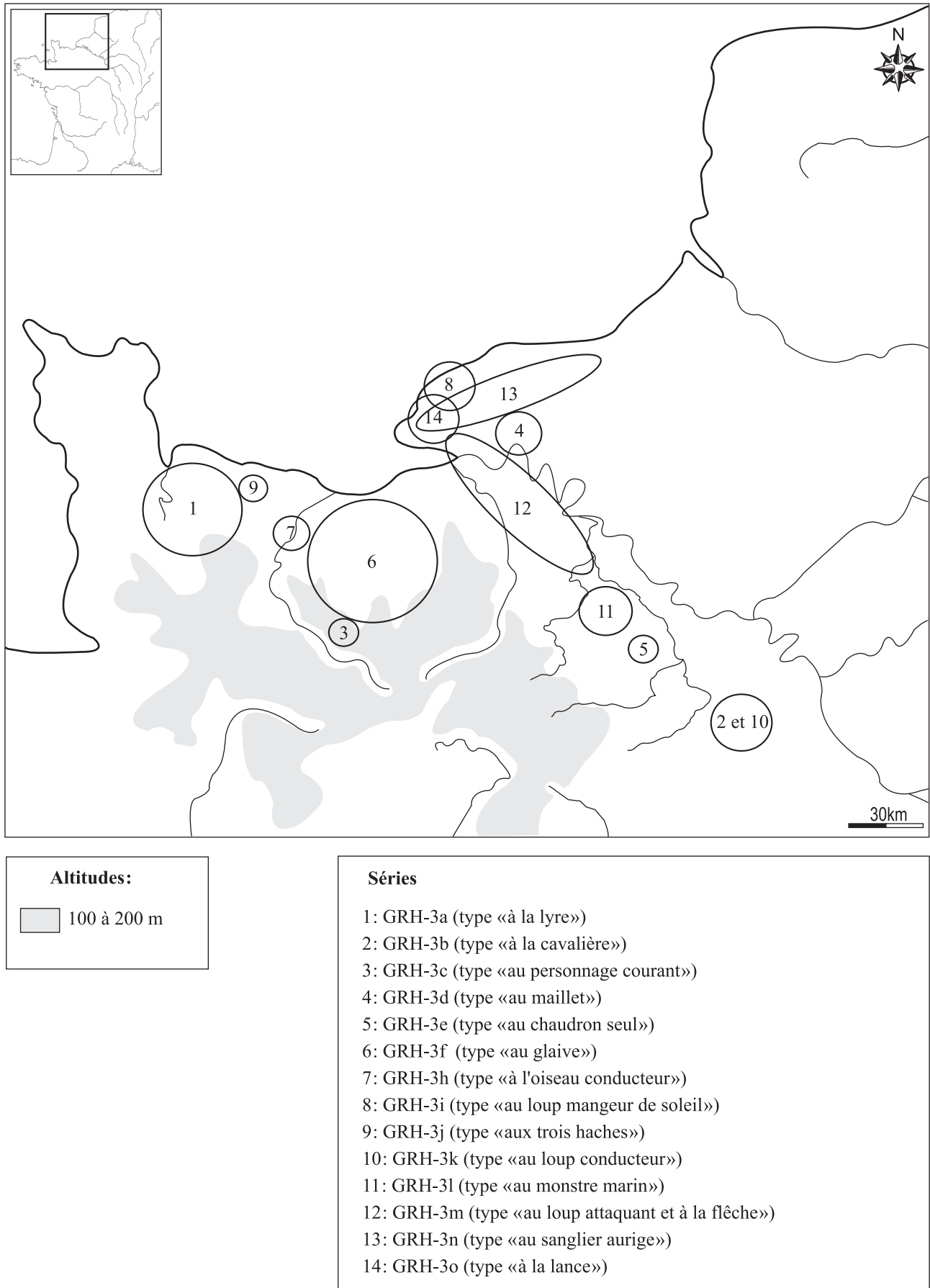


Fig. 20 – Situation géographique des principales séries du groupe de l'hémistatère (GRH-3)

l'idée qu'elles constituent avant tout dans une partie du Nord-Ouest de la Gaule un ensemble monétaire tout à fait cohérent. C'est probablement pourquoi Ph. de Jersey avait préféré à la notion de « monnayage de peuple » la formule « groupe de Normandie ».

Ainsi, la répartition géographique est sans équivoque : ces émissions sont puissamment circonscrites en périphérie orientale du domaine armoricain. Dans le récit de la *Guerre des Gaules*, César associe la région aux « peuples de l'Océan ». Dans le même temps, leur rayonnement s'accompagne d'un autre phénomène tout autant original. En effet, il ne semble pas qu'elles se soient mêlées à un autre numéraire. Dans la basse Seine, précisément, aucune monnaie exogène et qui, chronologiquement, pourrait leur être contemporaine n'a été signalée. Cette exclusivité se trouve, d'ailleurs, confirmée par la composition des quelques ensembles de monnaies groupées connus. À Ribemont-sur-Ancre ou encore à **Mérouville***, elles constituent la majorité du numéraire. Aucune place n'est laissée à une autre émission. Autrement dit, elles forment un véritable bloc non seulement au sein de ces dépôts, mais aussi à l'échelle de la basse vallée de la Seine. La différence d'étalon aurait-elle alors joué un rôle essentiel ? Elle pourrait, en tout cas, expliquer l'absence de monnaie basée sur l'unité statère²³³.

Conclusion

Ces observations sont suffisamment manifestes pour permettre d'affirmer que les monnaies émises dans la basse Seine, dans le courant du III^e siècle av. J.-C., ont constitué le numéraire par excellence. L'absence de monnaie étrangère paraît en cela particulièrement éclairante. En définitive, c'est toute la question d'une zone monétaire commune à des populations péri-armoricaines qui se pose. À cette exclusivité s'ajoute, comme nous l'avons souligné plus haut, une solide homogénéité des types et des poids. D'une part, les monnaies sont analogues entre elles par la structure du type : un profil apollinien au droit et un revers organisé, quasi-systématiquement, autour du thème cheval/aurige. Seule l'introduction d'une multitude de symboles (ou signes identificateurs) trahit la volonté de différencier les émissions entre elles afin, vraisemblablement, de ne pas masquer l'identité de l'autorité présidant à leur frappe. D'autre part, elles s'inscrivent toutes dans une métrologie fondée sur l'unité hémistatère.

Ces communautés de faits pourraient s'expliquer par leur insertion dans un système monétaire commun, qui permettrait à chaque monnaie de se mélanger et d'être interchangeable.

2.2.4 La chronologie des émissions

La découverte récente de monnaies appartenant à la série GRH-3 en contexte archéologique a permis de revoir en profondeur la datation généralement admise par les numismates²³⁴. En effet, seuls des arguments typologiques et pondéraux avaient jusqu'à présent guidé leur estimation. Désormais, avec les découvertes de Ribemont-sur-Ancre, c'est un précieux point de repère chronologique qui s'offre aux numismates.

Les premières tentatives de datation ont été formulées au XIX^e siècle. On les doit, une fois encore, à E. Lambert²³⁵. En constatant la parenté stylistique avec le statère de Philippe II de Macédoine, il place ces espèces au début de son classement, dans une seconde période qui débiterait en 278 (date qui marquerait le retour de la dernière expédition gauloise en Grèce) pour s'achever en 100 av. J.-C. Cette hypothèse a été en partie reprise par A. Blanchet²³⁶ qui considérait ces monnaies comme « les premiers spécimens du monnayage armoricain » essentiellement en raison de l'aspect du métal (« en bon or ») et de leur poids. J.-B. Colbert de Beaulieu, en relevant « les marques d'une évolution considérable par rapport au modèle méditerranéen », les situait vaguement avant la date de 121²³⁷. L'hypothèse de J.-B. Colbert de Beaulieu a été admise par S. Scheers²³⁸, mais contestée par Ph. de Jersey²³⁹. Ce dernier construit son argumentation autour d'une chronologie relative basée sur des critères typologiques et pondéraux. À partir de la date présumée de l'introduction du statère macédonien en Gaule (première moitié du III^e siècle), il établit une succession de « phases ». L'agencement des unes par rapport aux autres est fonction de leur degré de fidélité au prototype de référence. Il propose ainsi de placer les monnaies du « groupe de Normandie » dans une seconde génération située entre la seconde moitié du III^e siècle et le début du II^e siècle av. J.-C. Ph. de Jersey revient donc à l'hypothèse d'une datation haute.

233 Delestrée et Guihard 2008.

234 Delestrée 2001.

235 Lambert 1844 et 1864.

236 Blanchet 1905, 308-310.

237 Colbert de Beaulieu 1973, 181-182.

238 Scheers 1975, 79-80, n° 263-268 ; Scheers 1978a, 72.

239 Jersey 1994, 42-47.

En l'absence de constats archéologiques aucun de ces principes de datation n'aurait pu l'emporter sur l'autre. Or, les récentes découvertes de Ribemont-sur-Ancre permettent aujourd'hui de fixer la chronologie de la série GRH-3. Les monnaies mises au jour se rattachent à deux types²⁴⁰ : « au glaive » (GRH-3f) et « au loup attaquant » (GRH-3g). Elles proviennent toutes d'une structure attenante à l'enclos quadrangulaire, qualifiée de « charnier » par les archéologues²⁴¹. Celle-ci serait en rapport avec un événement militaire sur lequel nous reviendrons plus loin. Pour l'heure, il convient de présenter le contexte archéologique des trouvailles monétaires. Leur position est, tout d'abord, caractéristique²⁴². Elles se mêlent plus ou moins directement aux éléments constitutifs du charnier. Ces enchevêtrements prouvent donc qu'elles participent au même ensemble. Le mobilier d'accompagnement est, ensuite, tout à fait particulier. Il est essentiellement constitué de pièces d'armement, qui, dans leur grande majorité, peuvent être datées de La Tène C1b (soit aux environs de 250 av. J.-C.)²⁴³. Le matériel résiduel se limite à deux objets : un fourreau d'épée (*ca* 300 av. J.-C.) et un fragment d'umbo (*ca* 280 av. J.-C.). De plus, aucun élément caractéristique du début et de la fin de La Tène C1 n'a été identifié. Comme le montre le tableau suivant, l'ensemble de l'armement du charnier est parfaitement homogène :

Datation	Pièces d'armement
LT B2	1 fragment de fourreau
LT C1a	1 fragment d'umbo
LT C1b	61 fourreaux et fragments 12 épées 76 chaînes de ceinturon 38 umbos et fragments

Les quelques éléments de parure, en particulier les fibules, confirment ce constat. Elles se rattachent toutes au type dit « schéma de La Tène moyenne ».

Ainsi, tout porte à croire que les deux types monétaires identifiés ont été émis au plus tard vers 250 av. J.-C. Ce point de repère est important. Il permet de situer plus généralement dans le temps la frappe des monnaies constituant l'ensemble GRH-3. Cela revient-il alors à admettre qu'elles ont toutes été synchrones ? La réponse ne serait être aussi tranchée. Il est tout à fait pertinent de remarquer (Fig. 18) que les types GRH-3 (a-l) présentent de nom-

breux symboles communs et absents des types GRH-3 (m-o). C'est la preuve qu'ils n'ont pas été frappés parallèlement. Par ailleurs, la moyenne pondérale des monnaies GRH-3 (m-o) accuse un léger fléchissement. Une possibilité serait donc qu'elles aient été émises postérieurement aux types GRH-3 (a-l). Elles pourraient dater de la seconde moitié du III^e siècle av. J.-C. (ou du début du siècle suivant). Mais, ce n'est qu'une conjecture qu'aucun contexte archéologique ne confirme clairement²⁴⁴. On pourrait proposer, non sans réserves, le schéma suivant (Fig. 21). Peu avant le milieu du III^e siècle av. J.-C. (270-260), les premières monnaies du groupe de l'hémistatère sont frappées. Elles se limitent aux types GRH-3 (a-l) et prennent la suite de la série dite d'Hermival-les-Vaux (HLV-2). Dans le courant de la seconde moitié du III^e siècle av. J.-C., les émissions se renouvellent. C'est alors que sont frappés les types GRH-3 (m-o).

2.3 Histoire guerrière du groupe de l'hémistatère

L'initiative d'émettre au cours de la première moitié du III^e siècle av. J.-C. des monnaies signées et frappées est un phénomène nouveau dans la basse Seine, qui ne prolonge aucune tradition locale. À ce titre, on peut s'interroger sur les raisons qui ont motivé la frappe et leur signification en termes historiques. En l'absence de source littéraire directe, et plus encore épigraphique, la tâche se révèle évidemment délicate. Parce que la question est fondamentale pour notre approche, il est néanmoins nécessaire de tenter d'apporter des réponses. La précision chronologique des émissions constitue en cela un atout non négligeable. Elle permet d'adopter une autre démarche, qui s'inscrit dans un champ d'analyse beaucoup plus large où l'objet n'est pas étudié seul mais en relation avec la région sur laquelle on le rencontre. Par bonheur, la documentation tant historique que proprement archéologique y est importante. Elle a toute sa pertinence, comme on le verra. C'est, par conséquent, au croisement des témoignages antiques, archéologiques et numismatiques que l'on cherchera à déterminer la finalité et les modalités d'existence de la production monétaire. Nous accomplirons dans cette voie un grand pas en avant, si nous savions, même partiellement, comment et pourquoi s'est développé l'usage de la monnaie dans la basse Seine.

²⁴⁰ Delestrée 2001, p. 178-190.

²⁴¹ Brunaux et *alii* 1999, 177-283.

²⁴² Delestrée 2001 ; Delestrée et Brunaux 2005.

²⁴³ Lejars 1999 ; Delestrée 2001, 201-202.

²⁴⁴ Seul le sanctuaire de Fesques a livré des monnaies rattachables au type **GRH-3o**. Malheureusement découvertes en surface, aucune indication chronologique ne peut être déduite. Nous savons juste que le sanctuaire a été fondé au cours du III^e siècle av. J.-C. : Mantel et *alii* 1997, 19 et suiv.

	300 - 250 av. J.-C.	250 - 200	200 - 150
<i>Période I</i> Type HLV-2	██████████		
<i>Période II</i> Type GRH-3 (a-l)		■ ■ ██████████ ■ ■	
<i>Période III</i> Type GRH-3 (m-o)			■ ■ ■ ██████████ ■ ■ ■

<i>Période I</i> (300-270)	<i>Période II</i> (260/250 - 225/200)	<i>Période III</i> (225/200-175/150)
HLV-2: type d'Hermival-les-Vaux	GRH-3a: type «à la lyre» GRH-3b: type «à la cavalière» GRH-3c: type «au personnage courant» GRH-3d: type «au maillet» GRH-3e: type «au chaudron seul» GRH-3f: type «au glaive» GRH-3g: type «au loup attaquant» GRH-3h: type «à l'oiseau conducteur» GRH-3i: type «au loup mangeur de soleil» GRH-3j: type «aux trois haches» GRH-3k: type «au loup conducteur» GRH-3l: type «au monstre marin»	GRH-3m: type «au loup attaquant et à la flèche» GRH-3n: type «au sanglier aurige» GRH-3o: type «à la lance»

Fig. 21 – Classement chronologique des monnaies dites d'Hermival-les-Vaux (HLV-2) et du groupe de l'hémistatère (GRH-3)

2.3.1 Les migrations belges et la production monétaire

Pour comprendre quelle nécessité a encouragé la frappe monétaire dans la basse Seine, il importe de donner avant tout à celle-ci un cadre historique solide. Dans cette perspective, les données tant archéologiques que proprement historiques ont toute leur importance. Toutefois, déterminer la situation du III^e siècle av. J.-C. n'a de sens que si elle se confronte à celle de l'époque précédente, c'est-à-dire du

IV^e siècle av. J.-C. Leur opposition permet de mieux identifier et d'apprécier le contexte dans lequel évolue le phénomène monétaire.

Au IV^e siècle av. J.-C., les sites archéologiques sont peu nombreux dans la basse Seine. Le peuplement y est très dispersé et semble se cantonner préférentiellement dans la boucle du Vaudreuil²⁴⁵ et la plaine de Caen²⁴⁶. Il s'agit toujours de structures d'habitats et de sépultures. D'une manière générale, l'occupation du territoire fut centrée sur des zones restreintes contrastant avec des espaces inhabités, ou presque. Aussi, en l'état des connaissances, une

²⁴⁵ Dechezleprêtre 2002, 244-245; Dechezleprêtre et Merleau 2007, 177-185; Blancquaert et Desfosses 1996, 11-21.

²⁴⁶ Verney 1993.

grande partie de la région apparaît comme faiblement peuplée au IV^e siècle av. J.-C. Ce vide concerne principalement une large partie nord. Seules les grandes vallées ont été, semble-t-il, investies par de petits groupes humains.

Dans le courant du siècle suivant, la situation évolua. L'occupation humaine se densifia sur des zones qui se caractérisaient jusqu'à présent par un peuplement très clairsemé, voire inexistant, tandis que les précédents lieux d'occupation se maintinrent. Ce changement est particulièrement clair pour les territoires situés au nord de la basse vallée de la Seine (Pays de Caux). Le nombre d'habitats et de nécropoles se développe : l'occupation s'intensifia nettement entre 250 et 150-100 av. J.-C.²⁴⁷ Une multiplication des établissements ruraux a été notamment mise en évidence sur le tracé de l'autoroute Le Havre-Saint-Saëns. Elle y fut très nette, dès le milieu du II^e siècle av. J.-C., à l'est d'Yvetot²⁴⁸. À on assiste également à la création des premiers grands sanctuaires (Fesques notamment).

Le témoignage de l'archéologie révèle un peuplement non seulement assez dense, mais aussi plus largement réparti. Faut-il y voir les effets d'une poussée démographique suscitée par l'arrivée d'une population étrangère ? C'est une hypothèse que l'on ne peut écarter. La rupture avec le IV^e siècle av. J.-C. est telle qu'elle rend difficilement probable l'initiative d'une population autochtone qui, précédemment, a laissé peu de traces matérielles. Face à ce phénomène, il est intéressant de se tourner vers la périphérie, en particulier le plateau picard. En effet, cette région dans le deuxième quart du III^e siècle av. J.-C. fut marquée par un développement comparable. Au IV^e siècle av. J.-C., le peuplement y est très faible, puis connaît brusquement une augmentation²⁴⁹. Les habitats et les nécropoles se multiplièrent et surtout apparurent les premiers grands sanctuaires. Leur apparition simultanée serait l'indice d'une installation rapide de nouveaux arrivants²⁵⁰.

De fait, on peut penser que dès la seconde moitié du III^e siècle av. J.-C. l'augmentation des structures archéologiques dans la partie orientale de la Seine-Maritime résulte de la poussée d'une nouvelle population originaire du plateau picard. D'autres indices permettent de le croire. Il existe effectivement dans la composition des tombes d'étroites affinités avec les nécropoles picardes²⁵¹. De plus, le rite de l'incinération, prédominant au III^e siècle av. J.-C.

en Picardie, se superpose progressivement à celui de l'inhumation dans notre région, et ce dès la fin du III^e siècle av. J.-C. Le cas de la nécropole de Saint-Riquier-en-Rivière²⁵² est particulièrement intéressant. Sur 11 tombes identifiées, 10 sont des incinérations. On peut encore évoquer la composition des nécropoles de Cottévrard et du Bois-Guillaume²⁵³, dans lesquelles les incinérations supplantent au cours du temps les inhumations. À l'évidence, ces nouvelles pratiques rituelles invitent à supposer l'arrivée d'une population étrangère sur la région. L'étude de la céramique le confirme également. Elle souligne une influence armoricaine dans la partie ouest de la Seine-Maritime, tandis que les sites plus à l'est relèvent du domaine picard²⁵⁴. Des affinités avec la culture matérielle de Picardie ont été ainsi clairement relevées aux alentours d'Yvetot. Ces parallèles deviennent tangibles entre 200 et 150 av. J.-C.²⁵⁵

Sur la seule foi des résultats de l'archéologie, l'hypothèse d'une nouvelle population s'installant au nord de la Seine pourrait apparaître comme une solution artificielle si elle n'était relayée par aucune autre source. Or, elle trouve une étonnante confirmation dans une tradition historique établie du temps de César : celle de l'installation, entre Seine et Rhin, de peuples venues d'outre-Rhin. Voici ce que nous rapporte César de l'aveu même des Rèmes²⁵⁶ :

Plerosque Belgas esse ortos ab Germanis Rhenumque antiquitus traductos propter loci fertilitatem ibi condisse Gallosque qui ea loca incolerent expulisse, solosque esse qui patrum nostrorum memoria omni Gallia uexata Teutonos Cimbroque intra fines suos ingredi prohibuerint ; qua ex re fieri uti earum rerum memoria magnam sibi auctoritatem magnosque spiritus in re militari sumerent.

« La plupart des Belges étaient d'origine germanique ; ils avaient jadis, passé le Rhin, et s'étant arrêtés dans cette région à cause de sa fertilité, ils en avaient chassé les Gaulois qui l'occupaient ; c'était le seul peuple qui du temps de nos pères, alors que les Cimbres et les Teutons ravageaient toute la Gaule, avait su leur interdire l'accès de son territoire ; il en était résulté que pleins du souvenir de cet exploit, ils s'attribuaient beaucoup d'importance et avaient de grandes prétentions pour les choses de la guerre » (Traduction L.-A. Constans)

247 Rémy-Watté 1997, 60. L'auteur insiste sur une nette densification de l'occupation humaine dès la fin de La Tène : « on constate que si 7 sites sont attribués à l'âge du Bronze et/ou au Hallstatt, 4 à la transition Hallstatt-La Tène, 6 à La Tène ancienne et moyenne, ce sont 34 qui sont rattachés à La Tène finale, 4 d'entre eux voyant leur occupation débiter à la phase précédente. »

248 Blancquaert 1997, 64-67.

249 Brunaux 1996, 209-210.

250 Brunaux 2000b, 232.

251 Dechezleprêtre 2002, 245 et n. 2.

252 Mantel et alii 2002.

253 Mantel 2002. Voir également Blancquaert 1998, 171-183.

254 Blancquaert et Desfosses 1996, 20 ; Daire 1992, 196.

255 Blancquaert 1997, 67.

256 César, *BG*, II, 4.

Ces lignes, d'une précision exceptionnelle, nous permettent de dégager plusieurs informations. Les populations originaires d'outre-Rhin se font appeler Belges²⁵⁷. Elles auraient franchi le fleuve *antiquitus* (autrement dit « en des temps reculés ») et auraient chassé les populations indigènes. César précise même que leur arrivée se situerait avant l'invasion des Cimbres et des Teutons. Elle serait de fait antérieure au dernier quart du II^e siècle av. J.-C.

Dès le XIX^e siècle, les premiers historiens de la Gaule se sont attachés à donner une date plus précise à cette migration. Deux hypothèses ont été avancées, qui s'accordent à la fixer au début du III^e siècle av. J.-C. La première a été développée par A. Thierry²⁵⁸. Elle relie l'arrivée des Belges aux grands mouvements celtiques du début du III^e siècle av. J.-C., période qui, selon Polybe²⁵⁹, s'apparenta « à une véritable épidémie belliqueuse ». La seconde, formulée par C. Jullian²⁶⁰, s'appuie sur une double lecture de Pythéas et de Timée. Le grand historien remarqua que Pythéas lors de son célèbre voyage (seconde moitié du IV^e siècle av. J.-C.) ne mentionna pas la présence de Belges sur la côte. En revanche, Timée dans la première moitié du III^e siècle av. J.-C. paraît assimiler les populations installées au nord de la Gaule à des Belges. C'est entre ces deux siècles que C. Jullian plaça leur arrivée.

Les témoignages antiques ont l'intérêt – et non des moindres – de fournir un cadre historique plausible à l'augmentation dans le courant du III^e siècle av. J.-C. du nombre de sites au nord de la vallée de la Seine. On peut ainsi admettre que seuls d'importants mouvements de peuples en marqueraient la genèse. Une confirmation supplémentaire à l'installation de nouveaux arrivants belges peut être avancée. Nous la devons, une fois encore, à la concordance entre les informations de César et celles de l'archéologie. Dans la *Guerre des Gaules*, César insiste à de nombreuses reprises sur les mœurs guerrières des Belges. Il les considère comme les peuples les plus belliqueux de toute la Gaule²⁶¹. Or, il est *a priori* révélateur que les sanctuaires identifiés dans le Nord-Ouest (Fig. 22) présentent des armes en grande quantité et qu'ils se situent au cœur d'une

région à l'identité ethnique et culturelle particulière. César et Hirtius nous rapportent son nom : le *Belgium*²⁶². À la lecture de la *Guerre des Gaules*, C. Hawkes et G.-C. Dunning²⁶³ ont tenté d'en définir les limites géographiques. Pour eux, le *Belgium* regrouperait (Fig. 23) les peuples des Bellovaques, Ambiens, Suessions, Meldes, Atrebatés, Viromandues, Véliocasses et Calètes. L.-P. Delestrée oppose à ce schéma une restriction. Selon l'auteur, il semble peu vraisemblable que les Véliocasses et les Calètes aient participé à une telle entité²⁶⁴. Quoiqu'il en soit des limites réelles (Fig. 23), la région située entre Manche, Seine, Oise et vallée de l'Authie serait la terre d'élection la plus ancienne des nouveaux arrivants belges²⁶⁵. Ces derniers lui auraient donné leur nom. *Belgium* est une appellation ethnonymique, comme le sont celles de *Celticum*²⁶⁶ ou encore d'*Insubrium*²⁶⁷. Très progressivement, les Belges du *Belgium* auraient élargi leurs possessions, pour ensuite englober tout un ensemble de peuples. L'expression « *Belgae* » prouve qu'ils se seraient ainsi assurés l'hégémonie d'une grande partie des territoires du nord de la Gaule²⁶⁸.

Faut-il alors envisager que l'installation des Belges se soit effectuée par vagues successives ? Pour y répondre, on peut mettre cette question à l'épreuve des données archéologiques. Deux phases chronologiques dans l'aménagement culturel du territoire (Fig. 22) ont été clairement identifiées²⁶⁹. La première, datée du début du III^e siècle av. J.-C., concerne les sanctuaires de Gournay-sur-Aronde, Vendeuil-Caply (Oise) et Ribemont-sur-Ancre (Somme). La seconde est, quant à elle, sensiblement plus récente : fin III^e/première moitié du II^e siècle av. J.-C. Elle englobe les sites de Saint-Maur, Bailleul-sur-Thérain, Morvillers-Saint-Saturnin, Estrées-Saint-Denis, Dompierre-sur-Authie, Chilly, Fesques, Bennecourt. La présence d'armes atteste une même tradition guerrière. L'ensemble de ces sites marquerait donc une nouvelle phase d'expansion territoriale des populations belges. De fait, on peut envisager qu'elles aient poussé plus loin leur pénétration, jusqu'à l'importante voie de communication que constituait la

257 Pomponius Méla, III, 36 et 57 nous dit que les Belges sont des Scythes. Ils auraient habité au delà de l'Elbe, leur rivage faisant face à Thulé.

258 Thierry 1881, 36-49, en part. 36-37 et 42.

259 Polybe, II, 20, 7. Le souvenir d'un important mouvement se retrouve également chez Plutarque, *Camille*, 15, 1-3.

260 Jullian 1920-26, 132 et 917, n. 190.

261 Ils se livraient quasi-annuellement avec les Germains à des opérations guerrières. Cf. César, *BG*, I, 1.

262 César, *BG*, V, 24, 25 ; VIII, 46, 49, 54.

263 Hawkes et Dunning 1930, 150-335 ; Hawkes 1968, 6-16.

264 Delestrée 1998, p. 141-142 : pour l'auteur le suffixe du nom des *Veliocassi* (-CASSI ou plutôt -CAΘI) trahit une appartenance aux peuples du nord-ouest de la Celtique (*Baiocassi*, *Durocassi*, etc.). Si César inscrit les Calètes parmi les peuples belges au début de son texte (*BG*, II, 4), leur participation à la bataille d'Alésia aux côtés des cités armoricaines (*BG*, VIII, 75) prouverait qu'ils n'entrent pas dans la mouvance belge. Comme les Véliocasses, ils seront par la suite rattachés à la Gaule Lyonnaise lors des réformes administratives d'Auguste.

265 Hachmann 1975 ; Brunaux 1996, 209-221 ; Brunaux 2008, 204.

266 *Celticum* : Celtes du centre de la Gaule qui se dénommaient eux-mêmes de cette manière et qui étaient les plus anciennement établis (cf. Brunaux 2008, 38).

267 *Insubrium* : nom donné par les Insubres de la région de Milan quand ils décidèrent de s'y installer (cf. Peyre 1979, 27-28).

268 Brunaux 2004, 15.

269 Brunaux 1996, 216-217.

Seine. Ceci confirmerait les bouleversements observés sur une large partie de la Seine-Maritime dans l'occupation humaine. L'irruption de nouvelles pratiques funéraires, voisines de celles mises en évidence sur le plateau picard, ne peut être fortuite. Elle a ses raisons. Mais il est indéniable qu'elle puise sa quintessence aux sources des migrations belges.

Pour résumer, on peut dire que les sources littéraires et archéologiques s'accordent à voir, tout au long du III^e siècle av. J.-C., l'arrivée par vagues successives d'une nouvelle population entre la Seine et le Rhin. Ce peuplement conduit naturellement à s'interroger sur ses conséquences. L'éventualité de conflits guerriers répétés n'est pas à écarter. En effet, il est possible que les populations autoch-

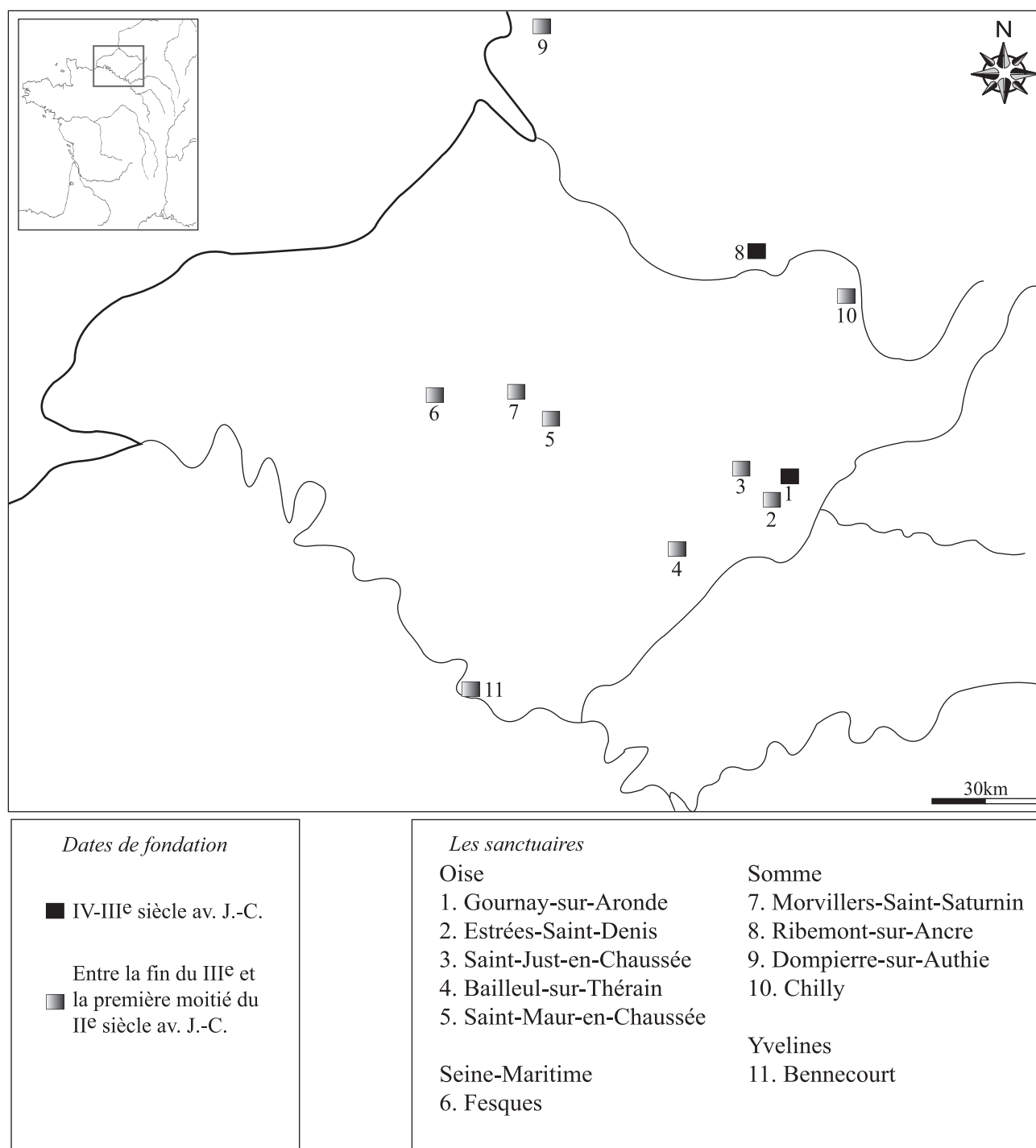


Fig. 22 – Sanctuaires guerriers dans le Nord-Ouest de la Gaule (d'après les informations de Brunaux 2000)

tones ne soient restées ni indifférentes ni passives face à cette vague de nouveaux arrivants. Le maintien de leurs possessions, sinon l'hégémonie qu'elles exerçaient sur un territoire déterminé, en dépendait. Rien ne s'oppose alors à ce que des troupes en armes aient livré bataille pour la défense de leurs intérêts. L'archéologie apporte du reste quelques témoignages de tels affrontements, comme nous le verrons avec le trophée de Ribemont-sur-Ancre. L'activité monétaire identifiée dans la basse Seine s'inscrivait donc dans un contexte d'intenses instabilités. En effet,

elle ne soulève pas de difficultés chronologiques, puisque l'essentiel des émissions ont probablement été frappées au cours de la première moitié du III^e siècle av. J.-C. Le constat est important : il permet de se poser la question de l'influence de conflits guerriers sur la production monétaire. Souvent relevé par les spécialistes du monde grec et romain²⁷⁰, ce rapport a rarement été établi pour les monnayages gaulois²⁷¹. Plusieurs raisons à cela : soit la période d'émission d'une série n'est pas connue avec suffisamment de précision, soit le silence des sources écrites ne

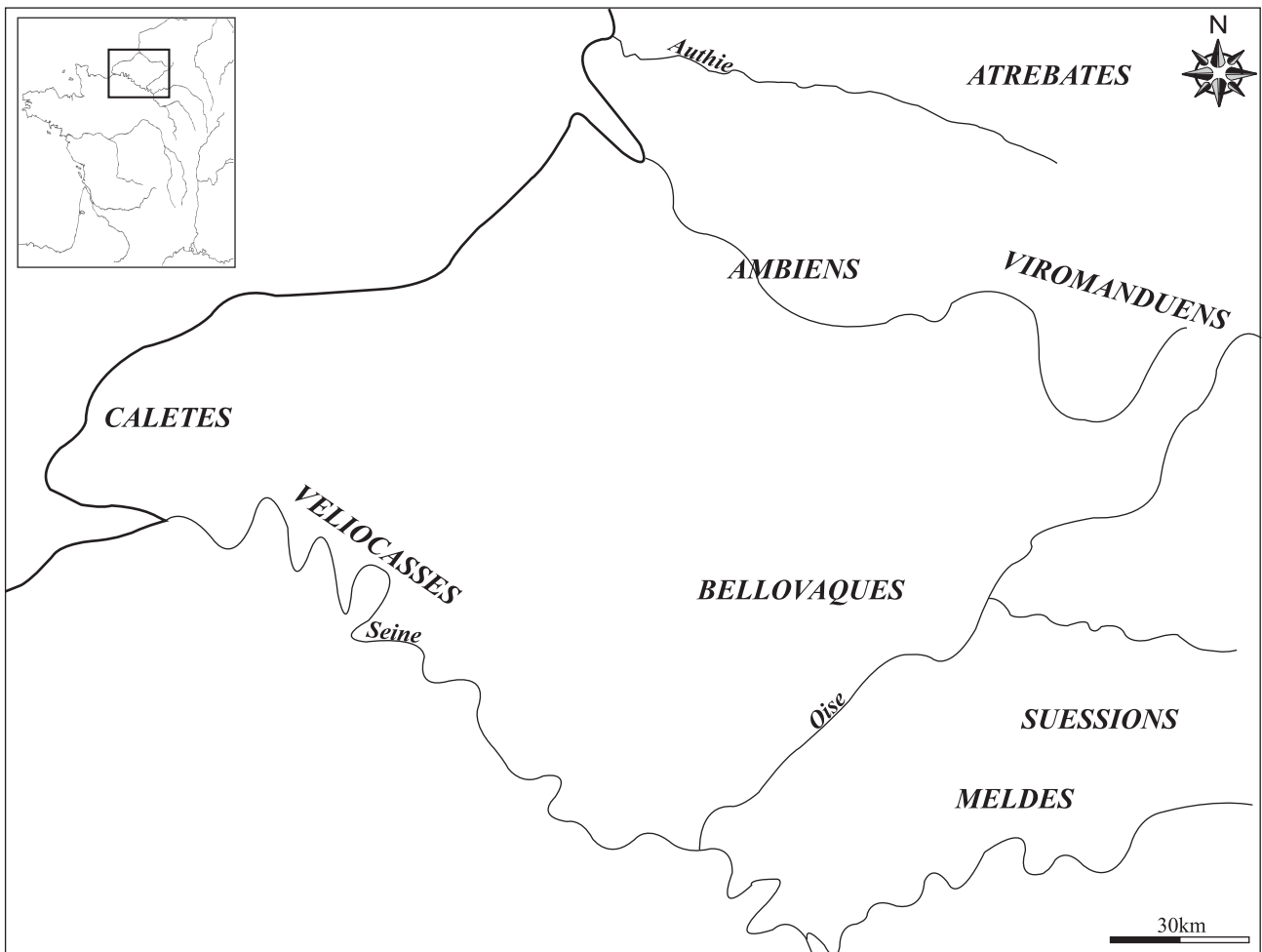


Fig. 23 – Peuples du Nord-Ouest de la Gaule cités par César

²⁷⁰ En numismatique grecque, le lien entre le militaire et le monétaire est établi depuis longtemps. Voir les exemples développés par : Kraay 1984, 3-18 ; Garlan 1994, 65-69 ; Howgego 1995 ; Callataÿ 1997, 407-414 ; Picard 1999, 205-221. À Rome, on remarque également que l'histoire de la monnaie suit les rythmes de la guerre que ce soit au moment de la guerre contre Pyrrhus (c'est au cours de ce conflit que les premières émissions ont fait leur apparition) ou lors de la première guerre contre Carthage : Le Bohec 1996, 214-215 et Bresson 2001.

²⁷¹ Sills 2003.

permet pas de rattacher une série bien datée à une trame historique solide. Dans le cas de la basse Seine, c'est tout le contraire. Les monnaies sont datées et les événements connus. Il reste à les mettre en parallèle. Toutefois, il ne suffit pas d'une bonne corrélation chronologique des données pour déterminer la finalité d'une émission monétaire. Elle apporte au mieux une première présomption, qui pour être valide doit nécessairement se vérifier. La documentation réunie fournit quelques faits significatifs.

Il s'agit en particulier du développement du répertoire iconographique, et, par voie de conséquence, de la frappe : on est passé progressivement d'un répertoire simplifié avec les monnaies d'Hermival-les-Vaux à un répertoire riche. Les graveurs ne se sont plus contentés de représenter un profil apollinien et un char seuls. Ils ont au contraire embelli le type principal en lui adjoignant une multitude de symboles. À l'évidence, ces variations prouvent que de nombreux coins ont été gravés, impliquant une frappe

d'une certaine ampleur. Pour donner toute la mesure de l'écart, il est intéressant de se pencher sur la question des quantités émises. Nous pouvons les estimer en calculant le nombre de coins de droit utilisés pour frapper les monnaies. L'histogramme de la figure 24 démontre que la première frappe (type « d'Hermival-les-Vaux ») fut réduite par rapport aux productions des émissions suivantes, qui augmentèrent rapidement, pour culminer au cours de la première moitié du III^e siècle et à l'aube du II^e siècle av. J.-C.

Le constat est donc sans équivoque : la production s'intensifie au moment même où les migrations belges sont aux portes de la basse Seine. La simultanéité est remarquable. Aussi, une relation entre croissance de l'activité monétaire et conflits guerriers supposés est hautement envisageable. Tout paraît se dérouler comme si la frappe suivait des circonstances troublées nécessitant des émissions plus soutenues.

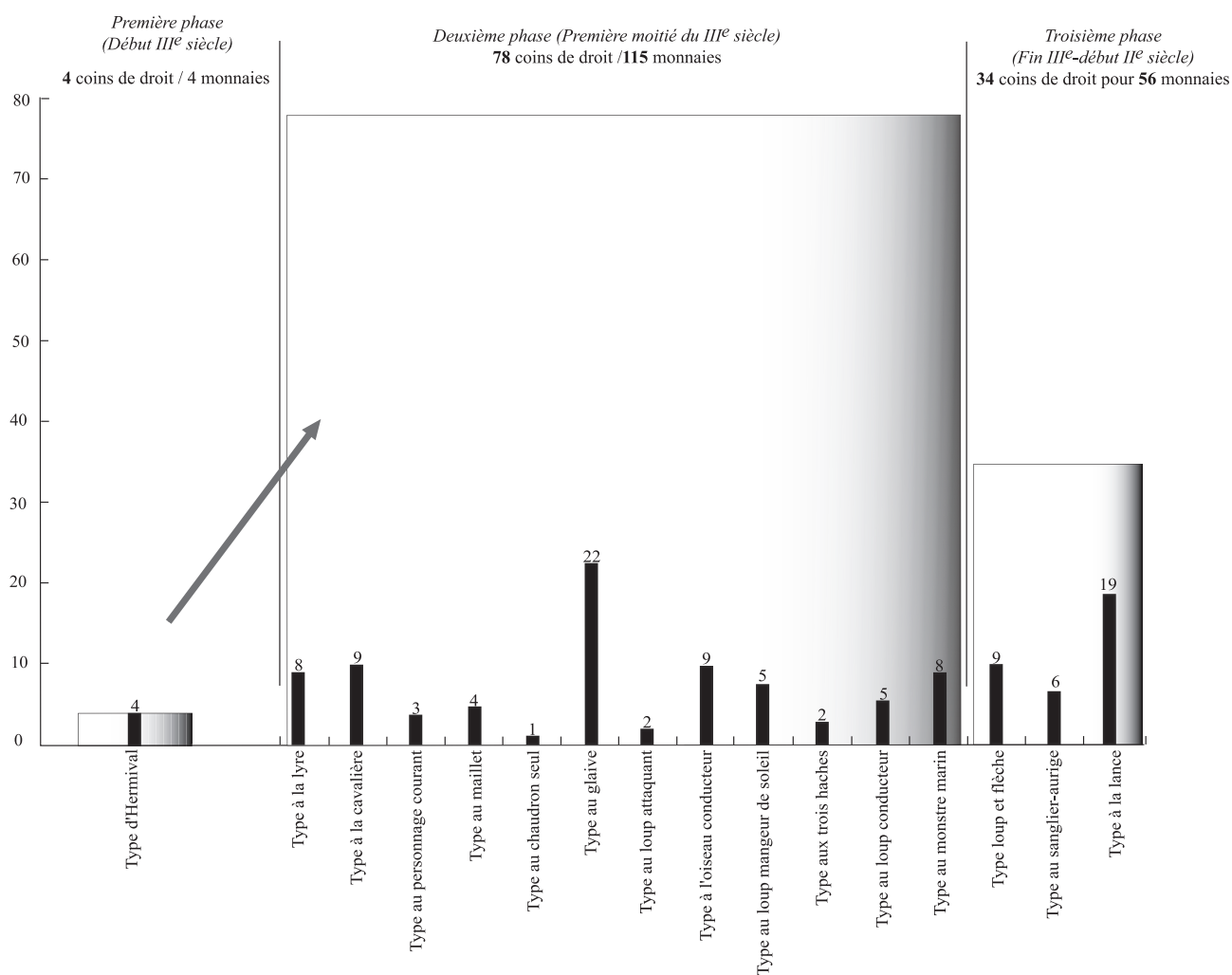


Fig. 24 – Évolution de la production monétaire : analyse comparée du nombre de coins

La localisation géographique des séries est tout aussi éclairante (Fig. 25). D'abord limitée au sud de l'estuaire de la Seine, l'expérience de la monnaie frappée va ensuite rapidement se propager. Les limites du Calvados sont franchies. Il y a alors non seulement concentration des émissions près des côtes de la Manche, entre les embouchures de la Vire et de la Somme, mais aussi en direction de l'est, au sud des boucles de la Seine, jusqu'à la confluence de l'Avre et de l'Eure. Ici, il est intéressant de remarquer que l'essentiel de l'effort monétaire s'inscrit toujours en limite méridionale du territoire d'installation des peuples belges. La relation est manifeste, et se trouve

renforcée par la contemporanéité chronologique des faits. Sans être déterminante, la répartition géographique appuie donc l'idée d'émissions réalisées dans un contexte d'intense instabilité.

D'autres indices militent en faveur de frappes liées à une ambiance militaire. Deux particularités peuvent être avancées. C'est, tout d'abord, le choix d'un type monétaire caractéristique. Les graveurs ont sciemment intégré les canons iconographiques en vigueur sur le statère de Philippe II de Macédoine : les droits conservent le profil apollinien, et, les revers, la place centrale d'un thème

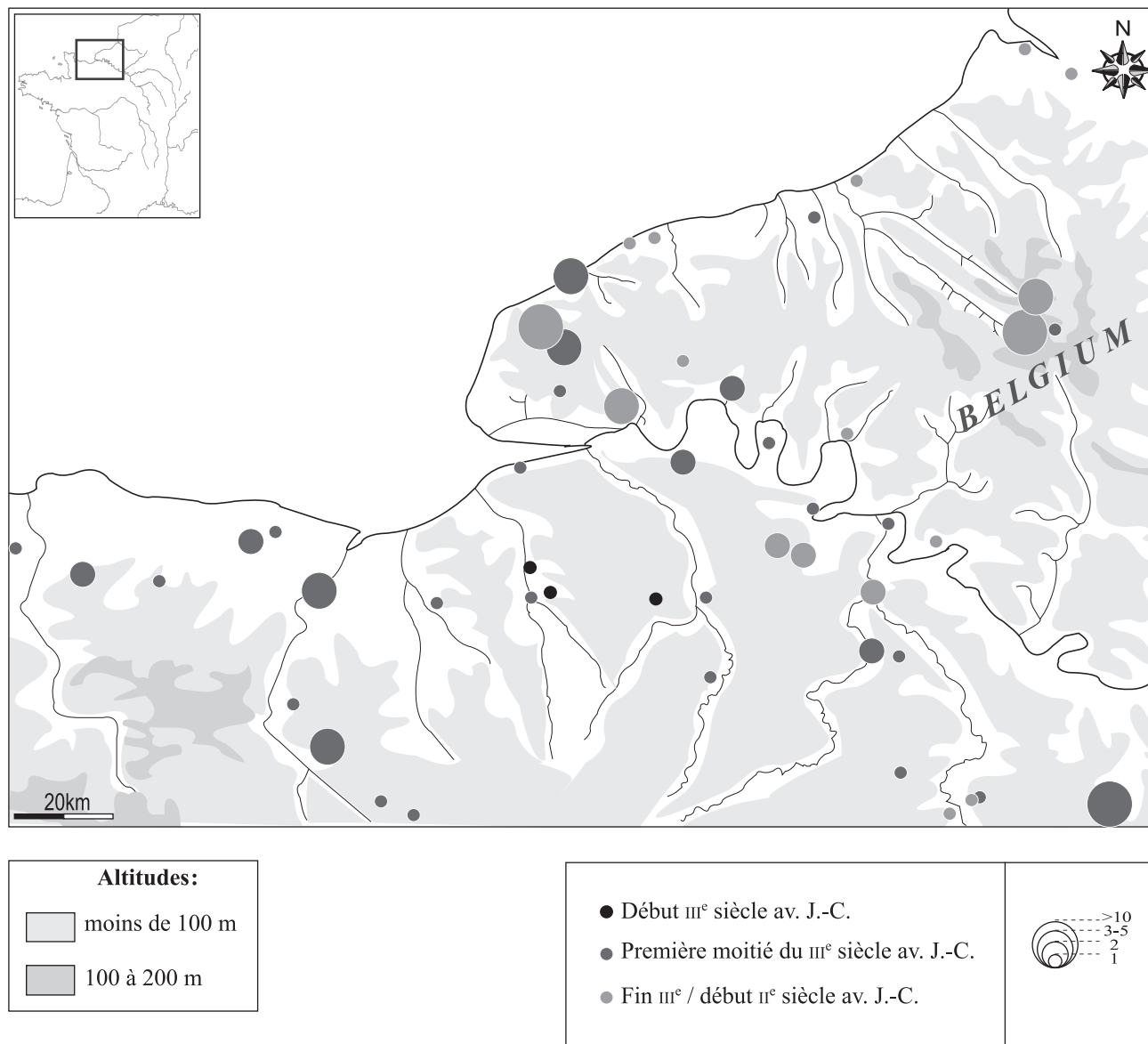


Fig. 25 – Répartition géographique des monnaies du « groupe de l'hémistatère » et territoire d'installation (*Belgium*) des Belges

équestre. Or, les « Philippes » d'or, comme il a été dit²⁷², avaient atteint auprès des mercenaires gaulois enrôlés dans les armées hellénistiques une grande popularité. Une question se pose : ne peut-on pas penser que le type macédonien, empreint avec vigueur sur le monnayage de la basse Seine, perpétue et répond ainsi à un besoin spécifiquement guerrier, à savoir le recrutement d'hommes en armes ? En montrant ses liens avec la Macédoine, c'est toute une référence au mercenariat qui s'offre. L'hypothèse pourrait alors expliquer le maintien volontaire d'une représentation réaliste, alors que règne en Gaule, à la même époque, sur d'autres supports (parure, fourreaux d'épées, etc.) un mode de représentation allusif, à la limite de l'abstraction et de la figuration²⁷³. On en conclura qu'il était certainement plus avantageux de poursuivre un numéraire déjà bien accepté dans un contexte guerrier. Dans ce cas, la référence délibérée au statère macédonien destinait ces monnaies à rentrer rapidement dans la circulation.

Conclusion

L'augmentation de la production monétaire à partir du milieu du III^e siècle av. J.-C., la répartition géographique des monnaies et leur particularité iconographique mènent à la conclusion qu'il s'agit d'un monnayage en relation avec des besoins militaires conséquents et suscités par l'installation, au même moment, d'une nouvelle population d'origine belge entre Seine et Rhin.

2.3.2 Le « trophée guerrier » de Ribemont-sur-Ancre

Jusqu'à présent seule l'influence de circonstances troublées est en mesure d'expliquer nombre d'anomalies dans l'activité monétaire. À ce stade de l'analyse, il est utile de s'intéresser aux découvertes archéologiques exceptionnelles de Ribemont-sur-Ancre (Somme). En effet, l'une des structures mise en évidence a livré une quinzaine de monnaies appartenant à la série GRH-3. Si l'importance chronologique de la découverte a déjà été soulignée, la nature événementielle du gisement est tout aussi déterminante. Avant de s'y intéresser, une présentation générale s'impose.

Pour la période en question (III^e siècle av. J.-C.), les vestiges matériels se concentrent sur environ trois hectares,

et sont en position légèrement dominante. Deux monuments, chacun à la fonction propre, ont été identifiés (Fig. 26). Le premier se présente sous la forme d'un enclos quadrangulaire. Le second, situé à 40 m du précédent, est aussi un enclos, mais de forme circulaire.

Les vestiges mis au jour se composent essentiellement d'os humains et d'armes. La majorité de ces dernières remontent à La Tène C1b (première moitié du III^e siècle av. J.-C.). Elles forment un échantillon de plusieurs milliers d'individus où les lances dominent avec les éléments de boucliers (umbos, etc.) et les chaînes de ceinture. Les épées y sont, quant à elles, peu nombreuses. L'identité particulière du matériel a été interprétée comme le résultat d'un ramassage effectué sur un champ de bataille. Les nombreuses traces de coup, nettement différentes de celles dues au rituel, relevées sur les tranchants des fers de lances ou des lames d'épées vont également dans le sens d'armes utilisées lors d'un violent combat. Les os humains ont livré un message assez semblable. Les corps sont tous acéphales et représentent environ un millier d'individus. Ils ont été rapportés en un même endroit : dans et autour de l'enclos quadrangulaire. Les têtes ont donc fait l'objet d'un prélèvement systématique, ce que l'étude anthropologique des vertèbres cervicales a parfaitement démontré. Or, la pratique de la décollation renvoie précisément à une activité à laquelle le guerrier se livrait à l'issue de chaque bataille.

Grâce à Diodore, nous savons comment elle se déroulait²⁷⁴ :

« Aux ennemis tombés ils coupent les têtes et les attachent au cou de leurs chevaux. Les dépouilles ensanglantées de ces ennemis tués sont emportées comme butin par leurs servants d'armes auxquels ils les ont confiées, au son du péan et des hymnes de victoire ; et ils clouent ces prémices du butin à leurs maisons, comme s'ils avaient capturé des bêtes fauves en quelque chasse » (Traduction E. Cougny)

En écho, il précise même que, lors du siège de Rome, les Celtes passèrent toute une journée à prélever les têtes des Romains tués au combat²⁷⁵. Selon J.-L. Brunaux²⁷⁶, la tête est « le témoin d'un fait d'arme, le témoin le plus réaliste qui se puisse imaginer, puisqu'il est une partie même, la plus expressive, de la victime ».

Parmi les structures mises au jour, il est nécessaire d'examiner celle qui a été dénommée « charnier » par les archéologues. Elle se présente sous la forme d'un enchevêtrement d'os humains et de pièces d'armement. Elle couvre

272 Cf. *infra*.

273 Selon Kruta 2001, 111 : « L'observateur n'arrive plus à percevoir l'organisation d'ensemble, pourtant rigoureuse ; il se trouve entraîné dans une série de métamorphose où le végétal et l'animal, le figuratif et l'abstrait, sont mêlés si intimement qu'il devient impossible de les séparer ».

274 Diodore de Sicile, V, 29.

275 Diodore de Sicile, XIV, 115.

276 Brunaux 2000b, 203.

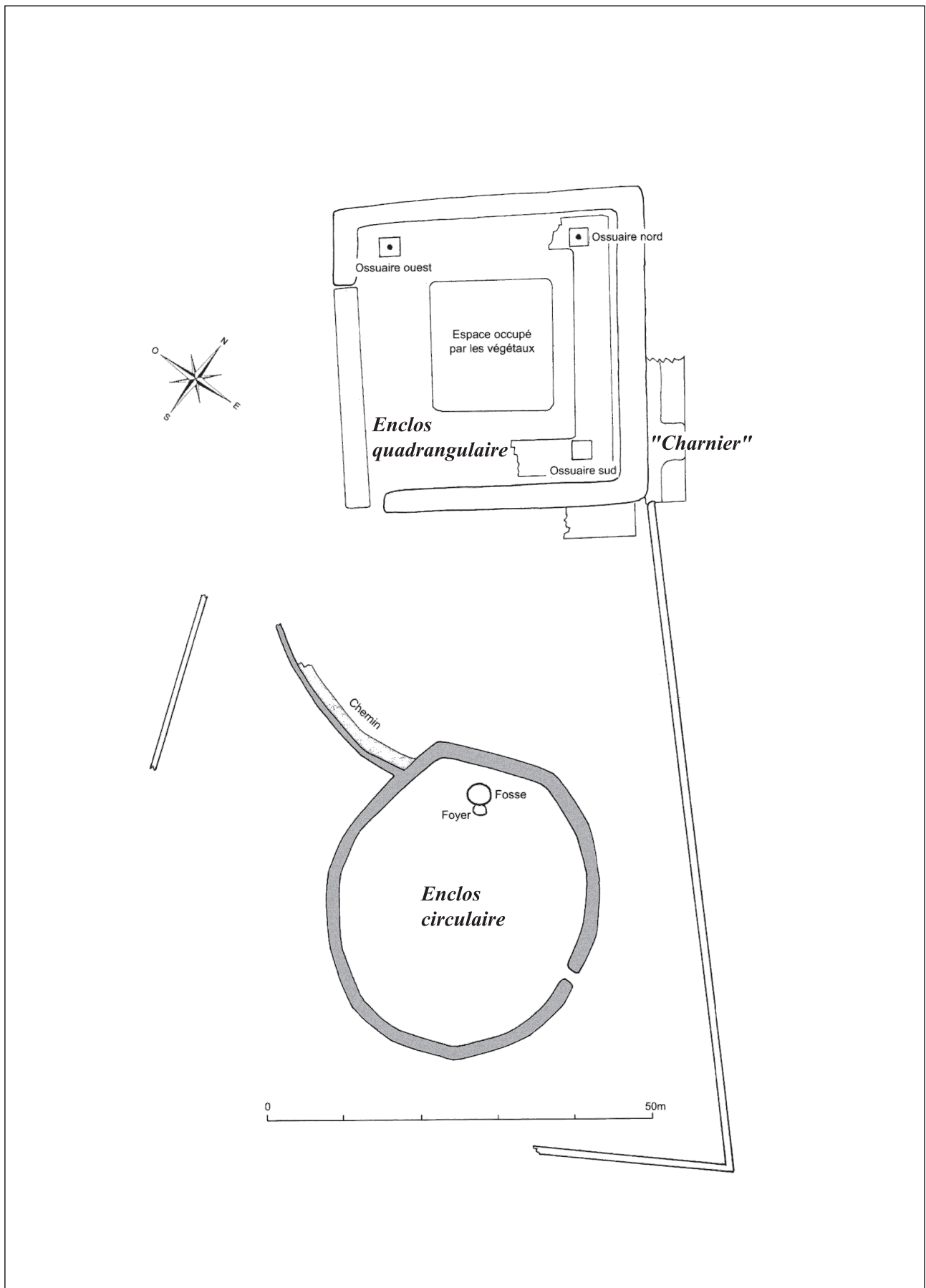


Fig. 26 – Plan général des enclos de Ribemont-sur-Ancre (d'après Brunaux 2004)

une surface d'une quarantaine de m² attenante à la bordure orientale de l'enclos quadrangulaire. L'une des caractéristiques des vestiges est d'être en liaison fonctionnelle. Les pièces osseuses correspondent souvent à des petits ensembles anatomiques : bras, jambes, demi-corps voire corps pratiquement complets. L'armement livre également des épées dans leur fourreau relié ou non à un système de suspension. L'homogénéité du matériel est tout autant exceptionnelle. Lances, épées, fourreaux, umbos de boucliers et chaînes de ceinture appartiennent à un nombre restreint de types, tous contemporains de la première moitié du III^e siècle av. J.-C. Ainsi, les nombreuses connexions anatomiques et fonctionnelles ajoutées à l'homogénéité typologique du mobilier ont amené les archéologues à voir dans la constitution du charnier le résultat d'un seul événement militaire. Le rassemblement des dépouilles en un même endroit tiendrait lieu de trophée.

Or, la découverte d'une dizaine de monnaies dans le gisement a permis de déterminer l'identité des guerriers. En effet, tous les exemplaires appartiennent à deux séries centrées dans l'actuelle basse Seine²⁷⁷, celles dites « au glaive » (GRH-3f) et « au loup attaquant » (GRH-3g). Parmi ces derniers, un groupe de six spécimens, mis au jour non loin d'un torqué²⁷⁸ (Fig. 27), mérite un commentaire particulier : découverts agrégés et en connexion avec un anneau en bronze, ils pourraient concrétiser le souvenir d'une bourse. À l'évidence, une telle association révèle que les guerriers portaient sur eux leurs monnaies. Un même constat peut être formulé pour les découvertes monétaires de Chenoves (cours du II^e siècle av. J.-C.), dans le département de la Côte-d'Or. En effet, parmi les corps sans tête de plusieurs individus (probablement des guerriers), une trentaine de statères d'or des Éduens a été mise au jour par les fouilleurs au cours des années 1930²⁷⁹. Les



Fig. 27 – Torque et monnaies d'or (GRH-3f et g) découverts à Ribemont-sur-Ancre (Somme)

277 Cf. Deuxième partie.

278 Le torque appartient au type IIIa de la typologie de Hautenaue 2005, 67-70. Ce type se retrouve surtout dans des contextes du IV^e siècle av. J.-C.

279 Guillard 1934-36, 92-104 ; Blanchet 1934, 161-167.

sources historiques sont également très dissertes sur le sujet : Pline l’Ancien nous apprend que « les Gaulois avaient coutume d’aller au combat avec leur or (*Gallos cum auro pugnare*), comme le montre l’histoire de Torquatus²⁸⁰ » (Traduction H. Zehnacker). Lors de sa victoire contre les Cimbres, en 104 av. J.-C., Marius ordonna, selon Arrien, de ne pas toucher à leurs cadavres, « croyant qu’ils étaient chargés d’or²⁸¹ » (Traduction Remacle).

À Ribemont-sur-Ancre, l’un des belligérants est donc d’origine péri-armoricaine. Le traitement des dépouilles, en particulier l’absence de tête, indique qu’il s’agit des vaincus. Qui étaient alors les vainqueurs ? Les vestiges de l’enclos circulaire (Fig. 26), interprété comme un *heroon* dédié aux guerriers du camp victorieux²⁸², permettent d’y répondre. Le témoignage du matériel céramique est en cela tout à fait remarquable. Il présente un faciès local. Or, les données de l’historiographie révèlent, on l’a vu, l’identité de la population installée en ces lieux dans le courant du III^e siècle av. J.-C. : elle est d’origine belge. Tout concourt donc à voir dans les monuments commémoratifs de Ribemont-sur-Ancre le souvenir d’une bataille ayant opposé des guerriers belges à des troupes péri-armoricaines.

Conclusion

L’intérêt de la découverte est par conséquent double. Sur le plan de l’histoire régionale, le trophée de Ribemont-sur-Ancre apporte un témoignage éclatant sur les conflits guerriers engendrés par les migrations belges. Il montre également que des populations péri-armoricaines avaient tout intérêt à limiter leur progression. Quelles raisons pourraient alors expliquer une telle défense ? Il est difficile d’y répondre. Seule une information transmise par César est susceptible d’apporter un premier élément de réponse. Il rapporte en effet que les Armoricains commerçaient avec l’île de Bretagne²⁸³. On peut dès lors penser qu’ils contrôlaient non seulement la Manche, mais aussi, les voies maritimes et terrestres. Même si l’information date du I^{er} siècle av. J.-C., il est fort probable qu’elle relaie une situation bien en place depuis quelque temps. Dans ces conditions, il est tout à fait envisageable que les migrations belges aient contrarié de tels intérêts. Situé à 80 km du littoral et non loin de la Somme, le site de Ribemont-sur-Ancre pourrait alors avoir constitué un enjeu stratégique.

Sur le plan numismatique, les enseignements ne sont pas moins importants. Les découvertes de Ribemont-sur-

Ancre mettent une nouvelle fois en regard des émissions monétaires avec les migrations belges. Mais le constat ne s’arrête pas là. Elles établissent très clairement un lien avec un contexte guerrier. Elles renforcent de fait notre première présomption, celle d’une production monétaire dont la « cause » des frappes semble essentiellement dépendre de circonstances troublées. Cela nous conduit à formuler les considérations générales suivantes : les monnaies dites du « groupe de l’hémistatère » ont, dans leur grande majorité, été frappées à des fins militaires.

2.4 Le prix de la valeur guerrière

La confrontation des données numismatiques, historiographiques et archéologiques permet de dégager une relation originale, celle de l’influence de la guerre sur la frappe monétaire. Si ce constat détermine la finalité du monnayage, il ne fait pourtant qu’effleurer la question de son utilisation première. Il vaut donc la peine de se demander quels types de besoins couvrirait précisément la monnaie ou plus globalement : la monnaie pour quoi ?

Le cadre militaire de la frappe suggère à l’évidence que les émissions servaient à couvrir des « dépenses ». Mais, de quelle nature étaient-elles ? Pour y répondre, on peut penser au paiement des guerriers engagés. C’est ce que rapportent, avec force, les ensembles monétaires découverts parmi les dépouilles des vaincus de la bataille de Ribemont-sur-Ancre. En effet, ils indiquent clairement que les guerriers portaient sur eux des monnaies. Il est par conséquent tout à fait probable qu’elles étaient destinées à les rémunérer. Comme il a été dit plus haut²⁸⁴, les mercenaires gaulois engagés par les puissances méditerranéennes avaient leur solde payée en monnaie d’or. L’association guerriers et monnaies au sein du charnier de Ribemont-sur-Ancre ne peut donc être fortuite : elle perpétue une habitude acquise dans les armées étrangères. La monnaie serait, de ce fait, le type de « bien qui est, mieux que tout autre, accepté en paiement²⁸⁵ ».

Dans cette perspective, il est intéressant de s’interroger sur les modalités du paiement. Comment s’effectuait-il ? En l’absence de sources écrites explicites, il est difficile de formuler une réponse. Néanmoins, quand on lit les différents passages que les auteurs grecs et latins

280 Pline l’Ancien, *HN*, XXXIII, 5. Informations que l’on retrouve chez Tite-Live, VII, 9-10 et Cicéron, *De finibus*, I, 23 et 34 ; II, 73.

281 Arrien, *Celtique*, XIV.

282 Brunaux 2004, 118-124.

283 César, *BG*, III, 8.

284 Cf. *infra*.

285 Testart 2001, 29.

ont consacré aux mœurs guerrières des Gaulois, une hypothèse peut être avancée. En effet, il apparaît que la prise de la tête avait un rôle pratique : elle était tout à la fois la marque irréfutable de la mort d'un ennemi et le trophée d'un geste personnel, mais elle constituait surtout le gage indispensable d'une récompense²⁸⁶. C'est ce qu'il ressort précisément d'un passage rapporté par Polybe²⁸⁷ : les Gaulois, alliés des Romains, se retournèrent contre eux et rapportèrent la tête de leurs victimes à Hannibal qui en échange leur promit une récompense. Un autre exemple est donné par César dans la *Guerre des Gaules*²⁸⁸. Des cavaliers gaulois, sous les ordres de Labiénus, tuent le chef trévière Indutiomar pour lequel le général romain avait promis une forte récompense une fois la tête présentée. À l'évidence, cette pratique n'a rien de conjoncturelle. Au contraire, elle était certainement la plus appropriée pour récompenser avec justesse l'efficacité et la vaillance du guerrier au combat. À, comme le remarque J.-L. Brunaux, « la seule qui fût réaliste et ne pouvait être sujette à contestation²⁸⁹ ». On peut aussi, pour marquer la vraisemblance de l'hypothèse, évoquer les mœurs des Scythes. La chasse aux têtes, à laquelle ils se livraient, avait non seulement pour but d'exprimer l'*aristeia* du guerrier, mais elle donnait droit également au partage du butin acquis²⁹⁰. On peut donc penser qu'il en fut de même chez les Gaulois et que la présentation des têtes coupées avait joué un rôle important, sinon essentiel, dans la part de la solde du guerrier. Suffisait-il alors d'apporter une tête ? Ou plutôt la part était-elle proportionnelle au nombre de têtes coupées ? À ces questions, une coutume relatée par Diodore nous apporte un élément de réponse :

« Les têtes des ennemis les plus illustres, après les avoir enduites d'huile de cèdre, ils les gardent avec soin dans un coffre à provision et ils les montrent aux étrangers, se vantant que pour l'une de ces têtes son père ou l'un de ses ancêtres ou lui-même n'ait pas accepté la somme importante qu'on lui proposait. On dit même que certains se vantent de n'avoir pas accepté pour l'une de ces têtes son poids équivalent en or²⁹¹ »

(Traduction E. Cougny)

On montre la tête coupée, on s'en vante et on parle de cela comme un exploit. Mais, à travers ce passage, c'est une autre spécialisation qui apparaît au sein de la société

gauloise : la tête a un prix qui correspond à son pesant en or. Elle est donc bien plus que le simple trophée d'un acte personnel. Elle a aussi une valeur matérielle, aisément quantifiable. S'en acquitter permet d'amasser un poids d'or équivalent, ce que traduit également un épisode guerrier relaté par Pline l'Ancien :

« Quand Septumuleius, un ami de C. Gracchus, porta la tête coupée de celui-ci à Opimius pour s'en faire payer le pesant d'or, il introduisit du plomb dans la bouche et escroqua même la République dans son parricide²⁹² ».

(Traduction H. Zehnacker)

Par conséquent, on peut supposer que si le guerrier gaulois n'apportait pas de tête, il n'avait droit à aucune gratification. La totalité des têtes coupées jouerait un rôle important dans la préparation du paiement, qui s'opérerait en fonction du « mérite » au combat. Dans un tel contexte, la monnaie apparaîtrait comme le moyen le plus simple pour évaluer et récompenser la bravoure du guerrier. Une question se pose alors : les monnaies GRH-3 ont-elles pu tenir cette fonction ? Leur qualité ne s'y oppose pas : émissions d'or composées d'hémistatères et de quarts de statère, elles constituent un outil tout à fait commode pour calculer rapidement l'or auquel chaque guerrier avait droit conformément au nombre de têtes coupées. Partant du poids moyen d'une tête (environ 3 kilos), ce sont 750 hémistatères GRH-3 d'un poids de 4 g que le guerrier aurait pu recevoir en récompense de sa vaillance au combat.

Mais, une fois acquises que devenaient ces monnaies ? Destinées à récompenser le fait d'arme d'un combattant, il est douteux qu'elles aient été simplement thésaurisées. La rareté des trésors le prouve²⁹³. En revanche, on peut penser qu'elles alimentaient des motivations plus profondes, d'ordre psychologique et social. La plus évidente est celle qui contribuait certainement à accroître la valeur guerrière. Pour cela, il fallait que l'or qu'elles représentaient soit utilisé à d'autres fins et de manière plus ostentatoire. On sait que les guerriers gaulois aimaient à se parer au combat de bijoux en or²⁹⁴. La statuaire gréco-romaine le confirme (Fig. 28).

Mais ce sont aussi les auteurs antiques qui signalent le fait à plusieurs reprises. Le plus ancien témoignage est celui rapporté par Polybe, au début du II^e siècle av. J.-C.,

286 Brunaux 2004, 110-112.

287 Polybe, III, 67, 3-4.

288 César, *BG*, V, 58, 6.

289 Brunaux 2004, 112.

290 Hartog 1980, 259-279.

291 Diodore de Sicile, V, 29.

292 Pline l'Ancien, *HN*, XXXIII, 14.

293 À ce jour, seul le trésor de **Mérrouville*** (Eure-et-Loir) est connu. Cf. trésor 19 (Deuxième partie, 2.).

294 Concernant l'amour des Gaulois pour l'or, on pourra se reporter à l'article très documenté de Goudineau 1998, 53-62.

d'après un récit de la bataille de Télamon en 225 av. J.-C. relaté par Fabius Pictor²⁹⁵ :

«Effrayants aussi étaient l'aspect et le mouvement de ces hommes nus du premier rang, remarquables par l'éclat de leur vigueur et de leur beauté. Tous ceux des premières lignes étaient parés de colliers et de bracelets d'or. À les Romains en voyant tout cela étaient plutôt saisis de frayeur et tantôt, dans l'espoir du butin, doublement animés au combat». (Traduction P. Pédech)

On y voit donc les guerriers des premiers rangs portant des torques et des bracelets en or. Tite-Live signale que les

Romains, après avoir vaincu les Boïens en 196 av. J.-C., récupèrent sur les dépouilles un grand nombre de colliers en or²⁹⁶. Un butin similaire fut récupéré également par les Romains lors de leur victoire sur l'armée de Bituit en 121 av. J.-C. Pline l'Ancien nous rapporte enfin que les Romains remettaient des colliers d'or pour récompenser des troupes d'auxiliaires²⁹⁷. C'est donc parés ostensiblement d'or que les Gaulois se rendaient au combat ou que leur service était récompensait. Plus clairement, Strabon nous dit que les Gaulois ont «la passion de la parure²⁹⁸». Il insiste sur le port de colliers, de bracelets en or et de



Fig. 28 – Frise de Civitalba avec représentation d'un gaulois portant un collier (d'après Collectif Glauberg 2002)

295 Polybe, II, 29, 7-9.

296 Tite-Live, XXXIII, 36.

297 Pline l'Ancien, *HN*, XXXIII, 10.

298 Strabon, IV, 4-5.

vêtements teints à la cuve et pailletés d'or. Tous ces éléments nous amènent à considérer que les monnaies acquises par les guerriers étaient susceptibles de fournir la « matière première » indispensable à la constitution d'un torque ou de bracelets. En nécessitant un nombre défini de monnaies, ces bijoux pouvaient tout simplement correspondre à un nombre d'ennemis tués. Les multiples représentations de têtes humaines que l'on peut y observer iraient dans le même sens (Fig. 29). Quoi qu'il en soit, il n'y a pas de doute qu'elles représentaient la puissance de son propriétaire.



Fig. 29 – Bracelet de Bad Dürkheim (V^e-IV^e siècle av. J.-C.) avec représentation de têtes humaines (d'après Collectif Glauberg 2002)

Quelle est alors la fonction de ces parures ? Les textes ne disent rien sinon qu'on les montre : sans doute le guerrier fait-il voir ainsi sa vaillance et son courage ? Il devenait un authentique héros. Pour certains auteurs, le port du torque et de bracelets en or serait le symbole par excellence de la valeur militaire « qui permettait au guerrier de se surpasser et de s'investir d'une mission quasi divine²⁹⁹ ». Enfin, il est *a priori* significatif que dans le cas du trésor de Tayac³⁰⁰ (Gironde), les dernières analyses d'or, pratiquées sur le torque et les monnaies, aient montré d'étroites analogies entre les alliages³⁰¹. Ces faits pourraient indiquer que les monnaies étaient probablement destinées à la fonte pour la fabrication des bijoux du guerrier. D'autres auteurs ont mis en parallèle la pureté des statères macédoniens originaux introduits en Gaule par les mercenaires avec celle de certains torques. Ces premières monnaies auraient

pu ainsi servir de « lingots³⁰² ». Plus proche de nous, le dépôt d'**Illiers-l'Évêque*** dans l'Eure, composé de monnaies en partie fondues (dont un exemplaire appartenant à la série GRH-3e) et de quelques lingots en or, témoignerait peut-être d'une telle pratique.

Ainsi, ces usages de la guerre réservent aux faits numismatiques identifiés dans la basse Seine une fonction particulière. La monnaie est vraisemblablement au III^e siècle av. J.-C. un moyen de paiement, et, avant tout, un moyen de paiement militaire. Mais pour l'acquérir, le guerrier doit faire preuve de vaillance au combat : seule la présentation d'une tête coupée y donne peut-être droit. En retour, cette condition, essentielle pour prouver sa bravoure, lui permettait de valoriser des faits d'armes exceptionnels. La monnaie se chargeait alors d'une seconde valeur, qui tenait au capital symbolique de l'or. En effet, s'il est possible pour le guerrier d'amasser des monnaies d'or, ce n'est pas par pure avidité. Au contraire, la possession et le contact avec l'or lui confèrent, non seulement richesse, mais surtout le caractère inaltérable du métal qui en fait un symbole d'éternité et d'immortalité³⁰³. Aussi, peut-on croire qu'une partie des monnaies accumulées était refondue pour être ensuite transformée en parure. Par un processus de transfert, le guerrier absorbait ainsi le caractère quasi-divin et protecteur du métal. Le rapport avec le sacré y devenait étroit. Il devait inévitablement transcender l'état mental et l'action du guerrier sur le champ de bataille. Plus généralement, J.-L. Brunaux insiste sur le fait que « le combat pour un Gaulois [...] n'est pas une œuvre humaine³⁰⁴ ». Il est avant tout de nature divine où le guerrier n'était que la main de la divinité.

En définitive, nous pensons que les monnaies GRH-3 sont un moyen pour renforcer auprès des autres l'image de leur possesseur. Transformées aux moments opportuns en parure, elles apportaient la « preuve matérielle » de la bravoure guerrière, promesse d'une valorisation tant sur le plan personnel que social. Elles devenaient un signe contribuant à tisser valeur et prestige. En ce sens, l'opinion répandue, qui tiendrait généralement les premières émissions gauloises comme des biens de « consommation ostentatoire³⁰⁵ », ne se retrouve pas dans la basse Seine. Ce raisonnement fait l'économie d'une étape essentielle qui masque, en réalité, le contexte militaire dans lequel se développe le processus monétaire identifié.

299 Brunaux 2000a, 191. Voir également Brunaux 2004, 86 et Eluère 1987, 165 et suiv.

300 En 1893 un laboureur mit au jour deux vases en terre cuite contenant un ensemble d'objets en or : un torque, plusieurs petits lingots, un fil enroulé en spirale et environ 325 monnaies (*Musée Saint-Raymond* 2001, 88-93 ; Gorphe 2009).

301 Barrandon et Sarthre 1999.

302 Eluère 1987, 186.

303 Pernot 2004, 24.

304 Brunaux 2000a, 188-189.

305 Gruel 1989, 113 et 143 : les premières monnaies gauloises seraient destinées « à l'acquisition d'objets ostentatoires, de forte valeur, ou à des dépenses de prestige ».

Conclusion

L'exemple de la basse Seine permet de dégager un rapport étroit entre guerre et monnaie. Il a été rendu possible parce que les sources littéraires et archéologiques ont apportées d'indéniables informations sur l'histoire de la région susceptibles d'être croisées avec le matériel monétaire. Plus largement, c'est toute la question de l'arrivée d'une nouvelle population qui s'est posée dans le développement soudain de la production monétaire dans la basse Seine à partir du milieu du III^e siècle av. J.-C. Faut-il pondérer ou non l'impact des migrations belges ? Quoiqu'il en soit, il faut reconnaître que les faits numismatiques s'accordent mieux avec cet épisode de la vie militaire que toute autre explication commerciale. La part des exigences guerrières peut donc être considérée comme « cause » des frappes. Celles-ci seraient nées d'événements belliqueux nécessitant l'engagement de mercenaires.

3 La monnaie et le commerce : le temps de la parcimonie

Après la période troublée des migrations belges et les importantes émissions qui en découlent, la frappe monétaire semble s'interrompre à la fin du premier tiers du II^e siècle av. J.-C. En effet, aucun contexte archéologique ne laisse entrevoir ni une continuité des frappes antérieures, ni la production de nouvelles monnaies³⁰⁶. L'histoire de la basse Seine y apparaît également apaisée. C'est du moins ce que nous suggère le silence des auteurs antiques. D'une certaine manière, ce vide³⁰⁷ permet de mieux comprendre la situation monétaire du III^e siècle av. J.-C. D'ordinaire on suppose que la monnaie avait eu dès le début la fonction économique d'étalon de valeur pour faciliter les échanges. Par conséquent, il serait tout naturel de postuler que l'apparition de la monnaie dans la basse vallée de la Seine ait eu ce but et qu'elle apporterait un témoignage décisif du développement des échanges au III^e siècle av. J.-C. et du passage à une économie monétaire. Mais, dans le cas présent, le problème paraît plus complexe : il ne semble pas que la monnaie ait eu au départ uniquement le même sens et la même fonction qu'on lui connaîtra par la suite. Bien au contraire, le vide du II^e siècle av. J.-C. met l'accent sur les aspects non économiques des débuts du monnayage dans la basse Seine.

En effet, lorsque le monnayage reprend, probablement dans le courant de la seconde moitié du II^e siècle av. J.-C., c'est tout à la fois avec de nouvelles émissions et de nouvelles dispositions monétaires. En somme, une ère nouvelle s'ouvre, qui paraît mettre fin à une corrélation simple entre émissions monétaires et activités guerrières. Désormais, des préoccupations de nature commerciale investissent le domaine monétaire.

3.1 La typo-chronologie des émissions en or

3.1.1 De nouvelles monnaies d'or

Les monnaies de l'ensemble GRH-3, comme il a été dit, se caractérisent par une typologie largement influencée par le statère macédonien. On se rappelle que les hémistatères et les quarts de statère montrent au droit un profil lauré ou non de tradition apollinienne et au revers l'association régulière d'un cheval conduit par un aurige. Tout en formant un bloc typologique très homogène, cet ensemble de monnaies insiste également sur la place que prit le statère au nom et au type de Philippe II de Macédoine au III^e siècle av. J.-C. dans l'iconographie monétaire.

Les émissions qui suivent montrent, elles aussi, un attachement pérenne au type macédonien. L'homogénéité interne des nouvelles monnaies d'or est assurée par des homotypies et des affinités de coins qui seront exposées ci-dessous³⁰⁸. Elles se répartissent en deux ensembles monétaires parfaitement cohérents : le type dit « au sanglier ou à la lyre en cimier » (SS/L-4) et celui « au loup ou au sanglier » (HL/S-5). Par leurs types de droit et de revers, elles sont la continuation des monnaies GRH-3. Elles conservent, en effet, les traits caractéristiques suivants : au droit, on retrouve un profil de tradition apollinienne ; au revers, le type est aussi le même puisqu'un cheval surmonté d'un aurige oriente toujours la composition. Enfin, il est nécessaire d'insister sur une autre particularité, qui forme également un lien supplémentaire avec les émissions antérieures. On peut relever la persistance de certains symboles secondaires. La lyre présente sur les monnaies **74** à **78** est très semblable à celle du type GRH-3a. Un constat similaire peut être également proposé pour les symboles de la roue (**78**) et du loup (**88-97**), qui se retrouvent respectivement sur les types GRH-3 (h et n), GRH-3 (g et l). Si ces monnaies perpétuent un lien avec

306 Seules de nouvelles données archéologiques – indigentes pour cette période – permettraient d'infirmer ou non un arrêt des frappes pendant quelques décennies.

307 A pu être également constaté dans d'autres régions, comme chez les Osismes, mais l'auteur n'en tire pas les conclusions qui s'imposent (Abollivier 2008, 265 et suiv.) ou encore chez les Pictons (Delestrée 2009, 13-16).

308 Cf. *infra* 3.1.2. (« Les statères à la lyre et au sanglier ») et 3.1.3. (« Les hémistatères au loup et au sanglier »).

celles des émissions GRH-3, leur style est, en revanche, fort différent.

Une évolution apparaît clairement dans la manière de traiter les droits et les revers. Lorsque l'on examine les exemplaires illustrés aux planches VII à IX, une première particularité se dégage : la représentation se métamorphose. Le choix n'est plus celui de l'imitation servile. Les graveurs ont, semble-t-il, cherché à décomposer et à réinterpréter leur modèle. Le profil apollinien s'épure : l'accent est particulièrement mis sur des segments de visage (arcade sourcilière, nez et joue). Ainsi, toutes les parties sont spécifiques, et, c'est lorsqu'elles sont réunies que le visage réapparaît. Le même phénomène se retrouve sur les revers. Les corps de l'aurige et du cheval sont de plus en plus déformés. Souvent le refus de la réalité anatomique est tel qu'on se saurait dire si l'aurige a une forme humaine ou animale. Toutefois, ce démembrement rend reconnaissable les éléments conservés. Les décompositions sont donc subtiles et ne masquent en rien l'identité du modèle. Par comparaison avec les émissions GRH-3, la représentation figurative a été détournée de son sens. Le style des droits et des revers a évolué, tandis que le thème iconographique choisi reste étroitement lié à celui des monnaies précédentes. En somme, liées par le type, ces émissions ne le sont plus par le style.

Ces quelques différences ne laissent aucun doute sur l'ordre de succession. À l'évidence, les émissions « au sanglier ou à la lyre en cimier » (SS/L-4) et celle « au loup ou au sanglier » (HL/S-5) sont postérieures aux émissions GRH-3. Leur opposition est si nettement marquée que des habitudes de style ont disparu ou ont été abandonnées. Une interruption de quelques décennies semble donc les séparer. Les découvertes archéologiques et la composition de certains trésors le confirment. Ainsi, les deux ensembles illustrés par les numéros **74** à **104** et comprenant les émissions SS/L-4 et HL/S-5 forment un groupe original, qui appartient à une seconde étape du processus monétaire identifié dans la basse vallée de la Seine.

3.1.2 Les statères à la lyre et au sanglier

Au XIX^e siècle, la découverte de plusieurs trésors dans la région de Bayeux avait déterminé E. Muret et A. Chabouillet

à attribuer aux Baïocasses³⁰⁹ un ensemble de monnaies basées sur l'or, l'argent et le billon. Au niveau typologique, ces diverses monnaies se caractérisent par une indéniable unité de style et de composition. Les têtes de tradition apollinienne, même si leur facture évolue quelque peu, sont récurrentes. Au revers, la composition est tout autant régulière (couple cheval-aurige). Enfin deux symboles, qui ne sont jamais conjointement associés, se retrouvent sur les droits et les revers : il s'agit soit d'une lyre, soit d'un sanglier.

Il faut attendre la fin du XX^e siècle et de nouvelles découvertes pour qu'un premier classement typologique de ce monnayage soit entrepris. C'est B. Fischer qui, en 1987, a ouvert la voie avec l'étude du trésor de Villequier* (Seine-Maritime). B. Fischer a exploité les moindres particularités que présentaient les monnaies. Pour cela, elle a fondé sa recherche sur un examen systématique des identités et des liaisons de coins. Malheureusement le constat demeura limité. En effet, la composition du trésor n'a permis d'étudier en détail qu'un type particulier de monnaies : celles qui sont marquées du symbole au « sanglier ». Il faut attendre les travaux de Ph. de Jersey³¹⁰ pour qu'une première approche générale soit enfin présentée. Tout en rassemblant les variétés connues, il a ajouté à sa démarche des considérations pondérales et stylistiques. Il est parvenu ainsi à constituer divers ensembles, qu'il divisa en trois phases.

Mais, les progrès décisifs dans ces efforts de classement ont été l'œuvre de L.-P. Delestrée et M. Tache³¹¹. Les auteurs proposèrent un classement d'ensemble fondé sur les deux principes suivants : le premier prend en considération l'évolution générale du style, le second s'intéresse à l'altération de l'aloi métallique. Une fois cumulés, les deux principes permettent à L.-P. Delestrée, non seulement, d'établir un ordre de succession entre les diverses émissions, mais surtout, de clarifier les particularités de ce monnayage. Le classement s'ordonne autour de trois solides ensembles qu'il répartit dans le temps. Il montre ainsi de façon décisive un glissement du métal or vers le billon pour une période comprise entre le II^e siècle et le milieu du I^{er} siècle av. J.-C. Par ailleurs, l'auteur prend ses distances avec l'attribution traditionnelle aux Baïocasses, rendue obsolète par de nouvelles découvertes. La région de Bayeux n'apparaît plus, en effet, comme l'unique espace de concentration³¹². Elle se trouve, au contraire, fondue dans un espace beaucoup

309 Muret et Chabouillet 1889, n° 6955 et suiv.

310 Jersey 1994, 108-113.

311 Delestrée et Tache 2002, 77-80, séries 338 à 344.

312 Ph. de Jersey insiste particulièrement sur leur large répartition, sans toutefois remettre en cause le schéma attributif traditionnel : Jersey 1994, 112.

plus large, s'étirant de la pointe du Cotentin à l'embouchure de la Bèthune³¹³.

Depuis 1987, les tentatives de classement ont été poussées suffisamment loin pour parvenir à des conclusions solides que les considérations suivantes ne modifieront guère. Bref, le classement qu'on est amené à proposer s'attache à mettre à jour les différents acquis et à clarifier certains points.

3.1.2.1 Typologie

Lorsque l'on cherche à classer cette masse de monnaies, un ensemble se distingue aussitôt. Il s'agit de monnaies en bon or marquées d'une lyre. Ce motif se retrouve en position de cimier, au sommet du profil, et entre les jambes du cheval. Il s'étend des numéros 74 à 77. Les monnaies présentent quelques traits caractéristiques qu'il convient de souligner. Au droit, le profil s'intègre dans un réseau de lignes perlées. Les cheveux qui recouvrent le crâne sont traités de la même façon, en trois larges mèches. L'une tombe toujours sur la nuque tandis que les deux autres sont disposées en accolade au sommet du profil. Au revers, le cheval est parfois doté d'une tête humaine. Il est surmonté d'un aurige qui tient dans l'une de ses mains un motif en forme de « clef » reliée à une ligne ondulée, au bout de laquelle pend un carré orné d'une croix. Le même motif figure derrière la queue du cheval. De plus, sur les monnaies au symbole de la lyre apparaissent de temps à autre, sous la ligne de terre, plusieurs motifs angulaires, lointains rappels de la légende au nom de Philippe de Macédoine. Dans le classement présenté sur la planche VII, ces monnaies s'ajoutent à un type marqué, au revers, d'une roue (78). Ce symbole est accompagné d'un oiseau en position d'aurige. Des affinités stylistiques paraissent justifier un rapprochement entre les deux groupes. En effet, les droits présentent des analogies assez précises : la lyre en position de cimier, le système de cordons perlés et l'arrangement des cheveux.

Sur la planche VII, les monnaies « à la lyre » précèdent une autre série d'émissions en or plus ou moins allié. Elle est illustrée par les exemplaires 79 à 81. Sa particularité est de présenter en lieu et place de la lyre, un sanglier-enseigne. Les monnaies sont toutes liées entre elles par une forte unité de style. À quelques exceptions près, les têtes de tradition apollinienne demeurent très semblables les unes aux autres. Elles se caractérisent par des fragments de corps qui tendent à s'individualiser, comme la joue ou encore l'arcade sourcilière. Si la présence d'un sanglier et la facture des droits les distinguent des précédentes émissions, il existe néanmoins entre elles des traits caractéris-

tiques communs. L'arrangement des cheveux est en cela tout à fait particulier. Il est traité de la même façon : mèche tombante sur la nuque et deux mèches en accolade. De plus, le réseau de cordons perlés constitue un facteur d'analogie supplémentaire. La composition des revers est tout autant superposable. Le thème du cheval androcéphale conduit par un aurige confère aux monnaies une réelle similitude. Celle-ci est accentuée par la présence d'un carré orné d'une croix (ou *vexillum*) devant le poitrail de l'androcéphale. Le symbole du sanglier-enseigne marque, en revanche, une nette opposition. Ainsi, le style et la composition des monnaies au sanglier restent étroitement apparentés à ceux des exemplaires à la lyre. Seule la stylisation grandissante du profil d'Apollon indique une indéniable évolution. On peut raisonnablement considérer que la série au sanglier prend la suite de celle à la lyre.

À partir de l'exemplaire 82, commence un troisième et dernier groupe, qui, tout en présentant une continuité avec les précédentes monnaies, marque une incontestable rupture. Il convient tout d'abord de montrer la cohérence interne de ce nouveau groupe, puis d'en indiquer les traits qui le rattachent à la série SS/L-4.

L'homogénéité du groupe en question s'ordonne autour de deux aspects. Le premier tient à la nature du métal utilisé pour la frappe. Il apparaît, en effet, que toutes les monnaies utilisent un alliage en billon parfois aurifère ou en argent plus ou moins allié. Le second aspect concerne la forte stylisation des exemplaires. Le traitement des droits en offre un bon exemple. On y voit une tête dont les traits subissent une déformation telle qu'il est impossible de savoir si le graveur a pensé à un homme ou à un être fabuleux. L'accent a été mis sur des segments de visage, en particulier l'arcade sourcilière, l'œil et la joue. Il en résulte une métamorphose qui conduit du visage humain à une apparition fantastique. La réalité anatomique semble avoir été délibérément occultée. Les revers n'échappent pas à cette métamorphose. En effet, l'image de l'aurige, au-dessus du cheval, est tout à fait originale. Elle autorise une double lecture. De près, les éléments d'un corps humain (les bras, la tête, etc.) sont reconnaissables. De loin, ils suggèrent quelque chose de différent. La disproportion des membres et de la tête, qui rappelle celle d'un cheval, contredit l'unique description envisagée jusque là, celle d'un être à l'apparence humaine. Au contraire, on assiste à une réelle métamorphose, qui combine une représentation humaine et un être fantastique. Ce caractère surnaturel est encore accentué par le thème de l'androcéphale et la stylisation de ses membres.

Si ces diverses affinités stylistiques semblent justifier le regroupement des monnaies 82 à 87, il reste à tenter de

313 Cf. Deuxième partie.

les unir aux autres émissions que nous avons suivies depuis le n° 74. Le but est clair : légitimer le fait que les divers spécimens étudiés constituent bel et bien un seul et même ensemble monétaire. À première vue, la démonstration présente quelques difficultés. En effet, la forte stylisation des exemplaires rend illusoire la mise en évidence de liaisons de coins. Toutefois, une première particularité peut être soulignée : les droits et les revers présentent respectivement un profil de tradition apollinienne, et, l'association d'un cheval à tête humaine conduit par un aurige. Or, la même composition a été rencontrée dans les émissions précédentes. Elle était apparue comme l'un des traits caractéristiques de l'ensemble monétaire dont nous cherchions à réunir les émissions. De plus, lorsque l'on examine en détail les monnaies 74 à 81, il apparaît que l'arrangement des cheveux est comparable sur les exemplaires 82 à 87. De la même façon, le symbole du sanglier est commun aux émissions du même nom (SS/L-4b et SS/L-4c). Sa position entre les jambes du cheval et au sommet du profil est identique à celle de la lyre sur les monnaies SS/L-4a.

Ainsi, l'examen des monnaies 74 à 87 permet de constituer un ensemble qui se caractérise par une remarquable continuité. Le profil d'Apollon et le couple cheval-aurige se retrouvent sur toutes les émissions. Dans le classement, viennent d'abord les exemplaires marqués d'une lyre (SS/L-4a), ensuite ceux en or allié (SS/L-4b) et en billon (SS/L-4c) où figurent un sanglier. L'ordre de succession paraît assuré. En effet, c'est toute une métamorphose que l'on peut suivre : la représentation évolue peu à peu vers une déformation du sujet initial – introduit par l'émission «à la lyre» (SS/L-4a). La chronologie relative proposée est donc fondée avant tout sur l'évolution typologique.

Nombreux sont les monnayages qui connaissent la même mutation. Les images des droit et revers ont d'abord une apparence humaine. Elles se trouvent ensuite totalement déstructurées et pliées aux canons de l'art gaulois. Le monnayage armoricain en offre un bon exemple. On y voit des figures dotées de véritables traits humains. Le temps passant, elles s'affranchissent des détails réalistes. Il en résulte une métamorphose progressive où surgissent des compositions plus étonnantes les unes que les autres. Le profil, hérité du statère de Philippe II de Macédoine, est souvent réduit à sa plus simple expression : œil, nez, chevelure souvent exubérante garnie d'ornements divers (têtes coupées, animal marin, etc.). Le revers n'échappe pas à cette métamorphose. Le bige est remplacé par un cheval au corps souvent décomposé. Au-dessus, l'aurige, comme pour clore une scène aux accents fantastiques, hésite entre une apparence humaine ou animale.

Dans la basse vallée de la Seine, la chronologie relative établie d'après l'évolution typologique est confirmée par l'étude croisée de plusieurs trésors. Le trésor d'**Arromanches*** est en cela d'un grand intérêt : les exemplaires «à la lyre» (SS/L-4a) montrent des traces d'usure importante alors que ceux «au sanglier» (SS/L-4b) sont dans l'ensemble mieux conservés. Pour les séries SS/L-4b («au sanglier», or allié) et SS/L-4c («au sanglier», billon), les trésors d'**Iffs*** et de **Saint-Arnoult*** présentent les mêmes caractéristiques. Les monnaies SS/L-4b ont une usure marquée qui contraste avec le bon état de conservation des monnaies SS/L-4c. Elles sont donc bien distinctes chronologiquement l'une de l'autre.

3.1.2.2 Chronologie

Si cet ordre de succession paraît sûr, il reste désormais à insérer les différentes séries constituées dans le temps. En 1987, B. Fischer proposait de dater les monnaies «au sanglier» entre 70 et 60 av. J.-C. Cette chronologie a été contestée, en 1989, par A.M. Burnett et M.R. Corwell³¹⁴. Les auteurs ont soutenu une date plus haute : dans le courant du II^e siècle av. J.-C. Sans confirmer ou infirmer une telle hypothèse, Ph. de Jersey a émis quelques réserves quant à une datation essentiellement centrée sur le I^{er} siècle av. J.-C.³¹⁵ Ce consensus a été suivi depuis³¹⁶. Or, il faut souligner le caractère approximatif des datations proposées. Il est en effet délicat de situer dans le temps un monnayage qui n'est daté par aucun contexte archéologique. La récente découverte archéologique d'un trésor permet de réexaminer la chronologie générale des émissions SS/L-4.

Le trésor a été mis au jour lors d'une fouille préventive sur la commune d'**Iffs*** dans le Calvados. Sa date d'enfouissement, entre 80 et 60 av. J.-C., est déterminée par le mobilier d'accompagnement. Ce trésor contient, comme nous l'avons précisé, des monnaies du type SS/L-4b et c («au sanglier») qui ont la particularité de présenter un état de conservation inégal. L'unique exemplaire SS/L-4b est complètement usé, tandis que les spécimens du type SS/L-4c sont dans un très bon état de conservation. Ces derniers ont vraisemblablement peu circulé : ils sont donc plus ou moins contemporains de la période d'enfouissement du trésor. Cela revient à admettre que la frappe du type SS/L-4b a toutes les chances d'avoir débuté dans le courant du premier tiers du I^{er} siècle av. J.-C. Qu'en est-il alors du type SS/L-4a qui, typologiquement, précède les monnaies «au sanglier» en or allié (SS/L-4)? Son absence du trésor d'**Iffs*** permet de croire qu'il relève de la seconde moitié du II^e siècle av. J.-C. (Fig. 30).

314 Burnett et Cowell 1989, 3.

315 Jersey 1994, 112.

316 Delestrée et Tache 2007, 77 ; Guihard 2008, 17.

Première partie









	150- 100 av. J.-C.	100 - 50	50 - 0
	<p>HL/S-5b</p> <hr/>		
		<p>HL/S-5c</p> <hr/>	
		<p>HL/S-5d</p> <hr/>	
	<p>HFD-6a</p> <hr/>		
	<p>HFD-6b</p> <hr/>		
	<p>SS/L-4a</p> <hr/>		
	<p>SS/L-4b</p> <hr/>		
		<p>SS/L-4c</p> <hr/>	

Fig. 30 – Classement chronologique des statères (SS/L-4) et hémistatères (HFD-6 et HL/S-5)

3.1.3 Les hémistatères au loup et au sanglier

Plus à l'est, de nouvelles monnaies d'or apparaissent également. Elles se concentrent au cœur même de la basse vallée de la Seine, principalement sur les départements de la Seine-Maritime et de l'Eure. Depuis le XIX^e siècle, les numismates attribuent celles-ci aux Aulerques Ebuovices³¹⁷.

Leur unité typologique est grande. Au droit, on retrouve un profil de tradition apollinienne orné d'un rappel de la couronne de laurier, dans une formation triangulaire en arrière de la chevelure. Le revers est centré sur la représentation d'un cheval surmonté d'un aurige.

En 1980, S. Scheers consacre à ces émissions d'or un article complet. L'analyse typologique y est très détaillée. Elle permet de poser les bases d'un premier classement, largement suivi aujourd'hui. L'intitulé de l'étude – «Les monnaies d'or des Aulerques Ebuovices» – ne rompt pas avec l'attribution généralement admise depuis le XIX^e siècle. En 2004, L.-P. Delestrée et M. Tache se sont élevés contre cette opinion en mettant en doute un supposé monopole monétaire exercé par les Aulerques Ebuovices³¹⁸. Comme on le verra, le nouveau monnayage d'or qui apparaît dans la basse vallée de la Seine répond à une organisation complexe qui ne peut guère se limiter ou s'accommoder d'une attribution à un peuple déterminé.

3.1.3.1 Typologie

Dans le tableau des monnaies d'or, qui, depuis le XIX^e siècle, sont attribuées sans réserves aux Aulerques Ebuovices, un ensemble se distingue des autres par son ampleur. Il s'agit des monnaies présentées sous les numéros **91** à **104** (planches VIII et IX). Elles sont classées sous les codes HL/S-5c et HL/S-5d. Leur style est en général très soigné et se développe sur un flan relativement court, inférieur à 19 mm. Au-delà d'indéniables qualités esthétiques, ces monnaies répondent à un choix particulier, notamment la mise en avant de formes pures et le refus total d'une figuration naturaliste. La décomposition des corps et des visages est profonde. Toutefois, elle ne masque en rien les éléments conservés. Les graveurs ont su réinterpréter subtilement une image issue du statère macédonien. L'intervention de deux symboles récurrents permet de les classer en deux séries distinctes : celle marquée d'un loup (HL/S-5 c) et celle marquée d'un sanglier (HL/S-5d).

Les affinités stylistiques et typologiques entre ces diverses monnaies sont si étroites qu'il convient de les étudier conjointement. La composition des droits et revers

est en cela significative. Au droit, elles sont liées par le même dessein de métamorphose. Le style général du profil est très proche d'une monnaie à l'autre. L'accent a été mis sur certains éléments du visage. L'arcade sourcilière, le nez, la bouche et surtout la joue (tatouée ou non) sont clairement individualisés. En outre, entre toutes ces monnaies, le traitement de la chevelure présente des ressemblances assez précises. Il est constitué d'une succession de globules entre deux lignes perlées formant un «V». Sous la ligne perlée de droite, des courbes symbolisent des mèches. À la base du cou, un swastika est systématiquement représenté. La composition du revers est tout autant régulière. Elle a pour thème principal un cheval aux membres désarticulés. Celui-ci est surmonté d'un aurige qui hésite entre une apparence humaine, animale ou démoniaque. Toutes ces remarques nous autorisent, semble-t-il, à considérer les monnaies HL/S-5c et HL/S-5d comme un ensemble monétaire particulièrement homogène.

Les deux séries sont précédées d'émissions qui leur sont étroitement liées. Celles-ci formeraient le début de l'ensemble monétaire que nous cherchons à constituer. La première (**88A**) se caractérise par un profil barbu et un loup au revers. Elle n'est pas sans évoquer certaines monnaies du Nord-Ouest de la Gaule. En effet, la barbe, qui est symbolisée par un réseau de S entrelacés, rappelle la tête barbue d'exemplaires centrés sur le bassin de la Somme³¹⁹. Le loup entre les jambes du cheval établit, quant à lui, un lien indéniable avec le revers du type dit «au loup attaquant et à la flèche» (GRH-3m, **62-64**). La seconde (**88-90**), marquée elle aussi d'un loup, est frappée sur un flan large (> 25 mm). Son module est vraisemblablement emprunté aux statères bifaces dits «au flan large³²⁰» dont les provenances englobent un territoire compris entre l'actuelle Belgique et la Seine. La ligne transversale «en pointillés», barrant la chevelure de part en part, constitue également un autre facteur d'unité. Malgré ces très fortes affinités avec les monnaies du Nord-Ouest, les graveurs ont développé une composition originale qui annonce résolument les séries suivantes. Quels sont, par conséquent, les éléments qui les lient aux émissions HL/S-5c («au loup») et HL/S-5d («au sanglier») ?

Trois traits caractéristiques communs peuvent être défendus. Il convient tout d'abord de noter la permanence d'un profil et d'un cheval conduit par un aurige. C'est ensuite la présentation et l'arrangement des cheveux qui permettent de rapprocher ces monnaies des spécimens **91** à **104**. La structure y est identique : assemblage de globules entre deux lignes perlées, courbes représentant les mèches derrière la nuque, etc. Enfin, le symbole du loup sous le

317 Muret et Chabouillet 1889, 160-161, n° 7015-7020; Blanchet 1905, 322-323; Scheers 1975, 56, n° 167 et 169; Scheers 1978a, 76-77, n° 282-293.

318 Delestrée et Tache 2004, 11.

319 Scheers 1968, 48-52; Scheers 1977, série 2; Delestrée et Tache 2002, série 02, n° 8-18.

320 Scheers 1977, série 8; Delestrée et Tache 2002, série 11, n° 52-75.

cheval assure une liaison directe avec la série HL/S-5c. En revanche, leur style n'est pas tout à fait comparable. La décomposition et la simplification des sujets y sont moins marquées : les éléments du visage et du corps ne s'individualisent pas encore clairement. Ces arguments démontrent, semble-t-il, que les émissions interviennent avant les séries HL/S-5c et d. Cette hypothèse, qui a déjà été avancée par J.-B. Colbert de Beaulieu³²¹, est aujourd'hui acceptée³²². Le simulacre de légende présent sur l'exemplaire **88A** conforte un peu plus l'ordre de succession. Il indique que le modèle du revers est encore assez proche du statère de Philippe II, la légende ΦΙΛΙΠΠΟΥ n'étant plus qu'une suite de traits verticaux parallèles. L'absence de tels signes au revers des monnaies **88** à **104** pourrait, dès lors, confirmer l'antériorité de la série HL/S-5a sur les autres. Elle serait la toute première à avoir été frappée.

Les trésors monétaires apportent également un témoignage supplémentaire sur l'agencement relatif des émissions HL/S-5. Le trésor mixte d'**Hondouville*** est en cela très intéressant. Parmi les 15 monnaies d'or que compte le dépôt, 8 d'entre elles sont du type HL/S-5c et d, 3 sont originaires du territoire attribué aux Carnutes et 4 sont rattachables aux monnaies HL/S-5b à flan large. Ces dernières présentent, par ailleurs, une certaine usure. Sans être très marquée, elle contraste avec la fraîcheur de coin observée sur les exemplaires « au loup » (HL/S-5c) et « au sanglier » (HL/S-5d). Le trésor d'**Amfreville-sous-les-Monts 2*** apporte une autre indication. Sur 20 monnaies d'or, la moitié est du type à flan large (HL/S-5b) et aucune ne se rattache aux émissions HL/S-5c et d. La bonne conservation des monnaies à flan large indique qu'elles circulaient depuis peu. Ainsi, l'assemblage de ces deux trésors permet le constat suivant : le type HL/S-5b (« au loup », flan large) était en voie de disparition au moment où commençaient à circuler les séries HL/S-5c (« au loup ») et d (« au sanglier »). Enfin, il est *a priori* significatif que la plupart des trésors³²³, comportant des monnaies HL/S-5c et d, ne contient pas d'émissions HL/S-5b.

3.1.3.2 Chronologie

Ce classement relatif peut-il se traduire en chronologie absolue ? L'exercice se révèle délicat. En effet, il n'existe pas de constats archéologiques permettant de dater l'en-

semble monétaire HL/S-5. En 1980, S. Scheers considérait qu'elles avaient été frappées entre le milieu du II^e et la première moitié du I^{er} siècle av. J.-C.³²⁴ L'auteur élaborait sa chronologie sur des correspondances avec le monnayage belge. En effet, on peut admettre que le flan large de la série HL/S-5b renvoie exactement à celui de certains statères du *Belgium*, en particulier les statères dits « au flan large ». Le rapprochement est d'autant plus vraisemblable que l'émission de monnaies d'un module aussi important est assez rare³²⁵. Il serait donc possible que les deux émissions aient été frappées à la même époque. Si ce point de vue est juste, la série HL/S-5b pourrait avoir été émise aux alentours des années 150 av. J.-C. En effet, les premières émissions du statère dit « au flan large » circulaient déjà à la fin de la première moitié du II^e siècle av. J.-C., comme le trésor de Tayac (Gironde) le démontre³²⁶. Plus largement, cette hypothèse s'accorde avec la datation adoptée par les numismates pour les monnaies d'un module à flan large³²⁷.

Il reste à dater les monnaies HL/S-5c (« au loup ») et d (« au sanglier »). Tout le problème est de fixer le début des frappes. La tâche est une fois encore difficile en l'absence de tout contexte stratigraphique. Toutefois, l'ordre de succession révélé par l'étude typologique permet d'avancer quelques hypothèses. Elle a démontré qu'il existait une solide continuité entre les monnaies **88-90** et **91-97** : traitement de la chevelure comparable, présence d'un loup, etc. Le fait est important, car il semble indiquer que les émissions se sont succédées sans interruption durable. Aussi, peut-on suggérer que leur frappe ne soit éloignée que d'un court laps de temps. Si cette approximation est proche de la réalité et si le début de la série HL/S-5b (« au loup », flan large) doit être placé aux alentours de 150 av. J.-C., on aboutit à la conclusion que l'émission HL/S-5c pourrait avoir commencé au plus tôt à la fin du II^e siècle av. J.-C., ou seulement au début du siècle suivant. Cette datation concorde assez bien avec le changement de module observé entre les statères bifaces à flan large et à flan court du *Belgium*, qui, typologiquement, se succèdent. Le passage à un module plus réduit se situe également à la fin du II^e siècle av. J.-C.³²⁸ Il est donc tentant d'admettre qu'il s'est produit dans le monnayage de la basse vallée de la Seine le même phénomène entre le II^e et

321 Colbert de Beaulieu 1959, 55.

322 Scheers 1980b, 13 et 22-26 ; Delestrée et Tache 2004, 100-104.

323 Il suffit de consulter la composition des trésors suivants, dont certains sont détaillés dans la Deuxième partie : **Douville-sur-Andelle***, Elbeuf*, Le Bourg-Beaudouin*, **Pîtres***, **Barentin***, **Forêt de Bretonne***, **Tôtes*** et **Flins-Neuve-Église***.

324 Scheers 1980b, 22-28.

325 On connaît des monnaies d'un diamètre équivalent dans la région parisienne et dans l'est de la Gaule. Pour ces exemples, voir : Delestrée et Tache 2002, séries 12, 17-19 et 21 ; Colbert de Beaulieu 1970.

326 La date aux alentours de 80 av. J.-C. proposée par Kellner (1970, 13-47) est aujourd'hui abandonnée. Voir les références suivantes : Boudet 1987, 112 ; Haselgrove 1999, 111-168 ; Delestrée et Tache 2002, 38 ; Sills 2003, 219 ; Gorphe 2009.

327 Delestrée et Tache 2002 ; Sills 2003, 214-217.

328 Delestrée 1996, 117 ; Delestrée et Tache 2002, 52 ; Sills 2003, 328.

le 1^{er} siècle av. J.-C. Qu'en est-il maintenant de la durée des émissions ? Peut-on estimer leur fin ? Le témoignage des trésors apporte en cela quelques informations.

Le dépôt de **Tôtes*** renfermait 7 monnaies HL/S-5c et 2 bronzes « au swastika ». Ces derniers sont contemporains de la seconde moitié du 1^{er} siècle av. J.-C. En conséquence, ils placent l'enfouissement du trésor après les années -50. Le bronze « au personnage agenouillé et à l'androcéphale » présent dans le trésor de Bourg-Beaudouin* permet un constat similaire. Il est donc probable que les dernières monnaies ont été encore frappées au tout début de la seconde moitié du 1^{er} siècle av. J.-C.

S. Scheers considérait³²⁹ enfin que le type « au sanglier » (HL/S-5d) avait succédé à celui « au loup » (HL/S-5c). Sa frappe serait intervenue entre 56 et 52. Le but aurait été de financer l'effort de guerre des Aulerques Ebuovices rangés au côté des Vénètes lors du soulèvement des peuples de l'Océan en 56. Cette chronologie se fonde sur deux idées discutables qu'il convient d'examiner.

La première concerne l'hypothèse d'une frappe en relation avec un événement militaire : la guerre des Vénètes contre les Romains en 56 av. J.-C. Ce serait pour venir en aide au peuple du Morbihan que les Aulerques Ebuovices auraient frappé les monnaies HL/S-5d. Si César mentionne effectivement les Aulerques Ebuovices lors du conflit, il ne dit pas qu'ils ont participé aux opérations. En effet, on ne les voit jamais au combat³³⁰. Rien n'indique alors que les Aulerques Ebuovices aient eu besoin de liquidités pour financer la guerre.

Le second argument défendu par S. Scheers, pour situer les monnaies « au sanglier » (HL/S-5d) à la suite de celles « au loup » (HL/S-5c), est d'ordre strictement numismatique : il se base sur une rupture iconographique introduite par l'adoption du sanglier. Il pose, lui aussi, problème. Selon l'auteur, les symboles du loup et du sanglier n'auraient pu fonctionner ensemble. Or, l'étude typologique a clairement montré les étroites affinités de style et de composition qui reliaient la série « au sanglier » (HL/S-5d) à celle « au loup » (HL/S-5c). Loin de marquer une rupture, les monnaies **91** à **104** se caractérisent, au contraire, par un remarquable synchronisme. Leur poids, qui est aligné sur le même échelon pondéral, constitue un autre facteur d'unité (Fig. 33). Mais ce qui paraît, au plus haut point critiquable, c'est l'hypothèse de deux ateliers dont les produits n'auraient pu être contemporains. C'est s'en remettre à l'idée arbitraire que les frappes monétaires ont été gérées par un seul atelier à la fois. Qu'est-ce qui nous empêche de croire que plusieurs ateliers, ayant adopté un

même type général, mais se démarquant par un motif secondaire différent, aient conjointement fonctionné ? Sur ce point la numismatique grecque apporte d'intéressants parallèles comme nous le verrons plus loin. En bref, rien ne s'oppose à ce que les séries HL/S-5c et d aient été frappées en même temps et aient circulé simultanément, c'est-à-dire entre la fin du II^e et la seconde moitié du 1^{er} siècle av. J.-C.

Dans cette perspective on pourrait proposer le tableau suivant des émissions HL/S-5 (Fig. 30). Dès le milieu du II^e siècle av. J.-C. commencèrent les émissions HL/S-5a et b. Elles réinterprétèrent profondément le statère de Philippe II de Macédoine. À partir de la fin de ce siècle de nouvelles monnaies, frappées sur un flan court, apparurent. Le début des frappes est probablement contemporain des dernières émissions HL/S-5b au flan large. Deux séries circulèrent alors parallèlement, l'une marquée d'un « loup » (HL/S-5c) et l'autre d'un « sanglier » (HL/S-5d). Leur frappe se prolongea, semble-t-il, jusque dans le courant de la seconde moitié du 1^{er} siècle av. J.-C.

3.1.4 Les hémistatères au fleuron et ses dérivés

En plus des hémistatères « au loup » et « au sanglier », d'autres émissions d'or – au demeurant assez rares – apparaurent au cœur même de la basse vallée de la Seine³³¹ (**105-112**). Elles portent les types courants des monnaies évoquées ci-dessus : au droit, est représenté un profil ; au revers, apparaît un cheval. La présence d'un motif caractéristique en accolade entre les jambes de l'équidé lie les exemplaires les uns aux autres. Cette particularité a été retenue dans l'appellation que les numismates ont donnée aux monnaies. Ils les qualifient, en effet, de type « au fleuron », dénomination que nous reprenons ici sous le code HFD-6 (Pl. IX).

En dépit du faible nombre d'exemplaires connus, ces monnaies « au fleuron » peuvent se diviser en deux séries. Le motif en accolade est d'abord très élaboré alors que, par la suite, il tend à se simplifier. Des spécificités iconographiques et technologiques entrent également en ligne de compte. La première série (HFD-6a) regroupe des exemplaires (**105-109**) frappés sur un flan relativement large (> 20 mm). Au droit, la chevelure tient une place importante dans la composition. Elle est divisée par une barre, qui constitue un emprunt incontestable aux statères belges dits « à flan large ». Devant celle-ci, une série de

329 Scheers 1980b, 27-28.

330 Le Bohec 2009.

331 Cf. Deuxième partie.

globules reliés entre eux apparaissent. Certains numismates interprètent ce décor comme une «branche de gui³³²». Quoi qu'il en soit, la composition présente une indéniable parenté avec le droit des monnaies HL/S-5. Au revers, le thème principal est représenté par un cheval aux traits assez fins. Il est conduit par un aurige «sautillant» sur la croupe. Sous le cheval, se retrouve le critère de cette série, à savoir le décor en accolade. Les rares exemplaires inventoriés sont tous taillés au pied de l'hémistatère. Aucune monnaie divisionnaire (quart de statère en particulier) n'a été identifiée. La seconde série (HFD-6b) réunit un ensemble de quarts aux poids élevés (110-112), sans unité statère ou hémistatère connue. Comme la série HFD-6a, les monnaies sont frappées sur un flan large. Au revers, le motif en accolade s'épure. Il prend une allure anthropomorphe. Le cheval est, quant à lui, surmonté d'une aile triangulaire, souvent interprétée comme celle d'un «Pégase». J.-B. Colbert de Beaulieu³³³ y reconnaissait le signe d'une appartenance aux émissions des Parisii. Le droit de l'exemplaire 110 nous assure une liaison parfaite avec la série précédente (HFD-6a). Devant la barre transversale, coupant la chevelure en deux parties, réapparaît le motif assimilé à une «branche de gui». Par ailleurs, la large bande qui traverse la joue, et que l'on retrouve à plusieurs reprises sur d'autres exemplaires, n'est pas sans rappeler certains hémistatères «au loup» (HL/S-5c).

Quant à la chronologie, elle est plus difficile à fixer. Néanmoins, il est tentant de considérer qu'elles ont été émises dans le courant de la seconde moitié du II^e siècle av. J.-C. La composition de plusieurs trésors le démontre. Il est tout à fait intéressant de remarquer que les hémistatères «au fleuron» (HFD-6) y côtoient souvent les premières émissions «au loup» (HL/S-5b), comme dans le trésor d'**Amfreville-sous-les-Monts 2***. Elles ne sont jamais associées aux séries suivantes, celles au flan court (HL/S-5c et d) en particulier. Dans ces conditions, on peut vraisemblablement admettre qu'elles les précèdent (Fig. 30) et que leur frappe est contemporaine des hémistatères «au flan large» (HL/S-5b). La composition du trésor d'**Amfreville-sous-les-Monts 1*** permet d'asseoir la datation proposée. En effet, les monnaies «au fleuron» sont associées à trois statères à flan large du *Belgium*, dont les premières émissions débutent au cours de la première moitié du II^e siècle av. J.-C.³³⁴ Il apparaît donc que les émissions HFD-6 ont débuté avant la fin du II^e siècle av. J.-C. La rareté des exemplaires indique qu'elles n'ont pas été frappées sur une longue période.

3.2 Les poids : entre tradition et nouveautés

3.2.1 Retour à l'étalon statère

Le poids des monnaies SS/L-4 constitue une nouveauté pour la région. Le statère devient désormais la principale dénomination. Les monnaies s'étalonent donc sur le poids théorique de ± 8 g. Elles s'opposent, en cela, à l'unité pondérale déterminée pour les précédentes émissions GRH-3, qui étaient basées sur l'hémistatère³³⁵.

Si le classement proposé planche VII est exact, les statères SS/L-4a ont d'abord été accompagnés par de rares hémistatères et quarts de statère. Ensuite, dans la série SS/L-4b, les monnaies divisionnaires basées sur l'hémistatère disparaissent. Seuls quelques quarts accompagnent les statères. La série SS/L-4c présente les mêmes caractéristiques. Il semblerait que le statère a été de loin la dénomination la plus courante, si l'on admet que les monnaies divisionnaires (hémistatères et quarts) sont proportionnellement moins bien représentées dans les collections publiques et privées étudiées.

Les statères

Lorsque l'on examine le poids de l'ensemble des statères une première observation se dégage (Fig. 31) : aucune monnaie n'atteint le poids de 8 grammes. La plupart pèse au contraire ± 7 g. L'interprétation qui en découle est celle de statères de poids «allégé».

Dans la première des trois séries (SS/L-4a), la majorité (17) des poids est supérieure à 7 g, avec une concentration (10) de 7 à 7,40 g. Le poids moyen des monnaies s'aligne autour de 7,20 g. Par ailleurs, les poids élevés (supérieurs à 7,70 g.) de 4 statères sont notables. Il ne paraît donc pas douteux que la norme pondérale pour la série SS/L-4a ait été celle de monnaies d'un poids normalement supérieur à 7 g. Pour la seconde série (SS/L-4b), le poids des statères apparaît plus dispersé. Cela s'explique en grande partie par le fait que plusieurs exemplaires présentent une usure souvent prononcée. Le poids moyen de 7 g doit donc être pris avec une nécessaire réserve. Si l'on examine des monnaies n'ayant subi qu'un léger frai, la majorité des poids se situe entre 7 et 7,30 g. Certaines, qui pèsent entre 7,20 et 7,30 g, sont presque fleur de coin et apparemment dans l'état même où elles se trouvaient après leur frappe.

332 Scheers 1980b, série II; Delestrée et Tache 2004, 104.

333 Colbert de Beaulieu 1970.

334 Delestrée et Tache 2002, 38; Sills 2003, 208 et suiv.

335 Cf. *infra*.

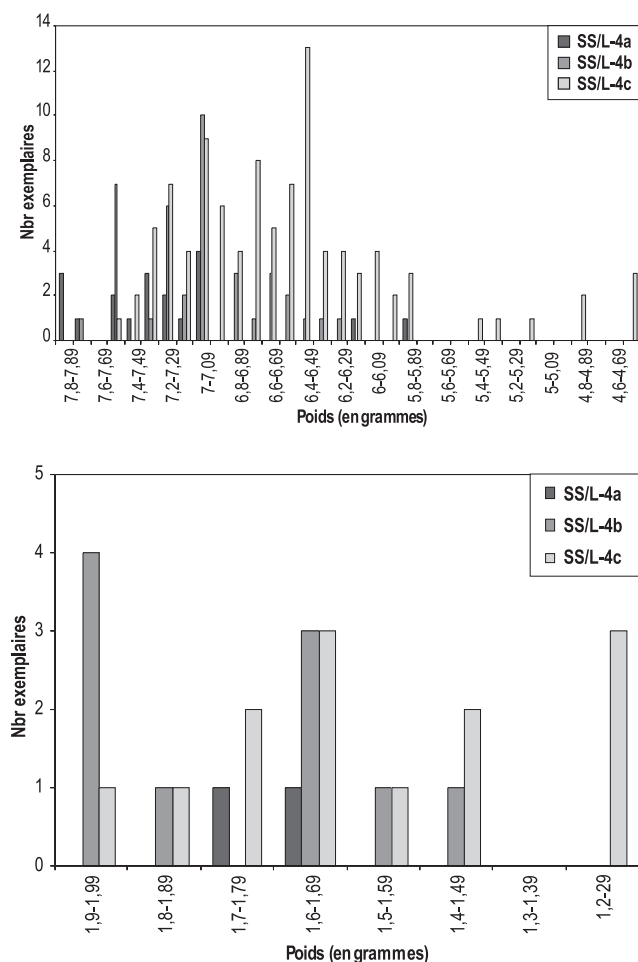


Fig. 31 – Analyse pondérale du groupe monétaire SS/L-4 (statères et quarts)

On peut admettre qu'avant toute circulation les statères SS/L-4b pesaient un peu plus de 7 g, soit un poids équivalent à celui de la série SS/L-4a. En revanche, les poids de la série SS/L-4c semblent être plus faibles. Cela est, en partie, dû à un état de conservation inégal des exemplaires.

Toutefois, il ne semble pas nécessaire de corriger le poids moyen des monnaies, qui est de 6,50 g. En effet, on note une concentration de monnaies, d'un frai peu prononcé, entre 6,40 et 6,80 g. Plus largement, la majorité (63) des statères est d'un poids inférieur à 7 g. Il semble que la frappe de monnaies d'un poids supérieur à 7 g ait été en grande partie limitée. Par rapport aux deux séries précédentes, elles perdent donc environ 0,50 g. Faut-il conclure à un changement d'étalon monétaire ? Probablement non : elles restent toujours frappées selon un étalon statère. Cette interprétation est tout à fait compatible avec l'évolution du monnayage armoricain, comme nous le verrons. Par conséquent, on note une tendance à la réduction des poids. La série SS/L-4c ne pèserait plus aussi lourde que les émissions SS/L-4a et b, qui la précèdent typologiquement. La réduction, sans être très importante, apparaît néanmoins comme assez sensible.

Si les séries SS/L-4a et b sont antérieures aux émissions SS/L-4c, le poids des monnaies se serait progressivement affaibli entre le II^e et le I^{er} siècle av. J.-C. Cette chute suit donc les grandes lignes de l'évolution stylistique définie plus haut. Le module des monnaies reste, quant à lui, stable. Il se situe entre 19 et 21 mm.

Les hémistatères

Ils sont parfaitement insolites puisqu'il en existe uniquement dans la série SS/L-4a («à la lyre»). Aucune autre émission d'hémistatères n'est connue pour les séries SS/L-4b et c («au sanglier»). Dans la série SS/L-4a, leur nombre y est très limité. Seuls trois exemplaires ont été inventoriés. Malgré ce nombre, leur identification ne fait aucun doute. Leur poids est compris entre 3,20 et 3,90 g. Il correspond donc à la moitié théorique du poids moyen des monnaies «à la lyre» (7,20 g.). Leur module indique également une réduction, puisqu'il oscille entre 16 et 18 mm. Le petit nombre de monnaies identifiées n'autorise pas de commentaire plus précis.

Les quarts de statère

Bien que formant un effectif moins importante que les statères, il ne paraît pas douteux que les poids présentent une assez large dispersion (Fig. 31), comprise entre 1,20 et 1,90 g. Les monnaies sont dans un bon état général de conservation. La variation des poids ne peut donc être le résultat d'un frai important.

Il convient de remarquer que la majorité des monnaies SS/L-4a a un poids supérieur à 1,60 g. La série SS/L-4b présente la même particularité. Sur 10 exemplaires, 8 sont supérieurs à 1,60 g. En revanche, la tendance s'inverse avec la série SS/L-4c. La majorité des poids est inférieure à 1,60 g. Un affaiblissement des poids est, semble-t-il, sensible. Il ne fait aucun doute que ces monnaies ont constitué une division du statère, comme l'indique le tableau suivant :

	Poids moyen des quarts	Moyenne des quarts ramenée au poids du statère	Poids moyen des statères
Série SS/L-4a	1,7	6,9	7,20
Série SS/L-4b	1,7	6,9	7
Série SS/L-4c	1,55	6,2	6,50

Tous les exemplaires se placent tout près du quart théorique de chaque statère. L'ajustement des poids a donc fait l'objet de soins plus ou moins attentifs. Cette hypothèse est d'autant plus assurée que la moyenne des poids suit une variation comparable à celle relevée pour les statères. Une tendance à la réduction se vérifie. Enfin, les modules les distinguent clairement des statères, puisqu'ils affichent un diamètre moyen compris entre 14 et 15 mm, soit 5 mm de moins.

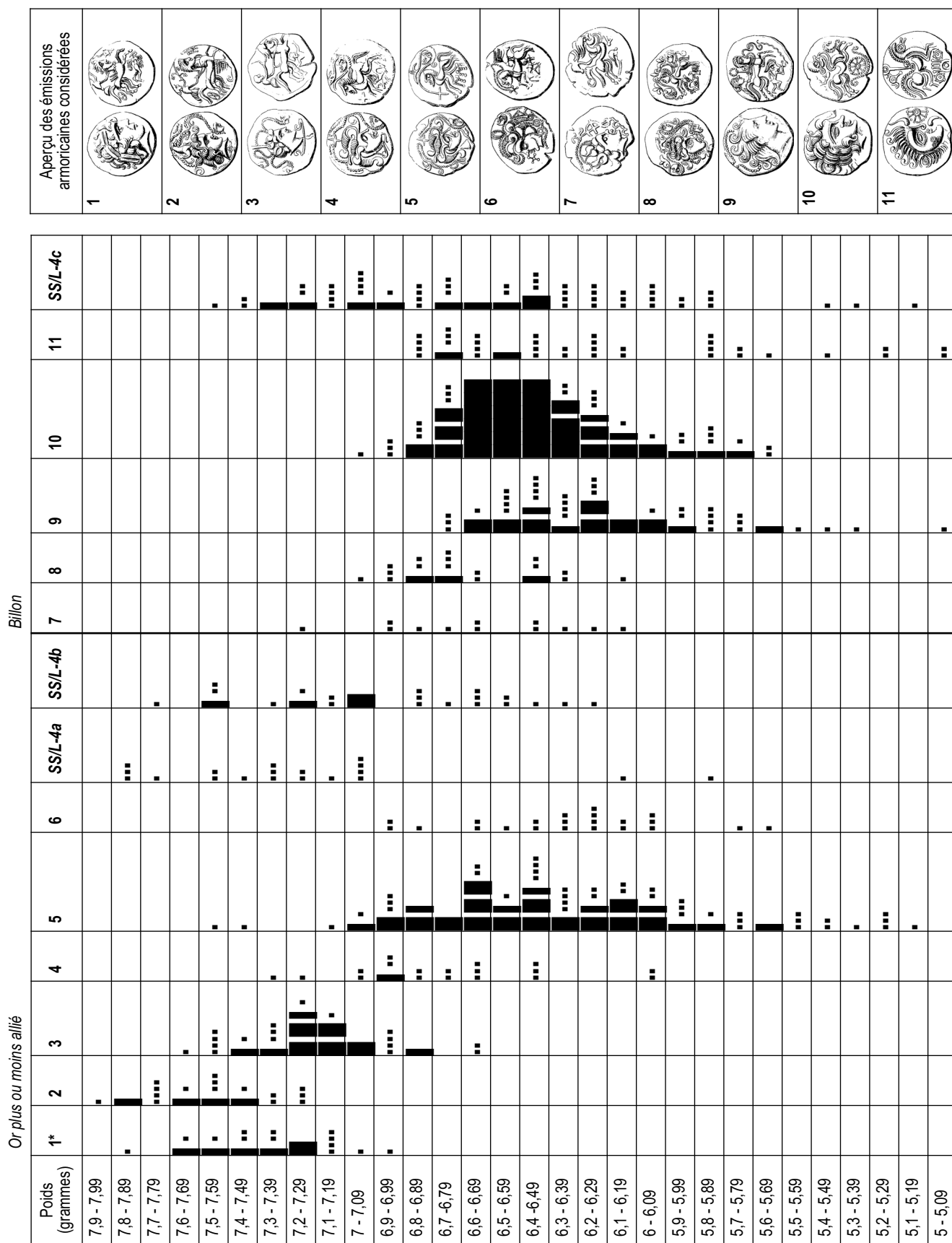


Fig. 32 – Rapport pondéral entre les statères de la péninsule armoricaine et les statères SS/L-4 *1-11. Choix d'émissions généralement classées dans « l'ensemble armoricain ». Seules les émissions connues par un nombre d'exemplaires supérieur à 10 a été retenu, afin de baser la comparaison sur des critères solides et représentatifs.
 Réf. Typologiques : 1: Delestrée, Tache, 2004 (T. II), séries 290-293 / 2: DT II, séries 266-275 / 3: DT II, série 308A / 4: DT II, série 311 / 5: DT II, série 314 / 6: DT II, série 320 / 7: DT II, série 308B / 8: DT II, série 329 / 9: DT II, série 353A / 10: DT II, série 359 / 11: DT II, série 347.

En donnant à leur plus lourde monnaie un poids de ± 7 g, les autorités responsables de la frappe des statères SS/L-4 s'écartèrent ainsi de leurs prédécesseurs, qui depuis la première moitié du III^e siècle av. J.-C. avaient choisi pour dénomination principale l'hémistatère (± 4 g). Si le statère constitue une nouveauté pour la région, il est, en revanche, bien connu dans un voisinage immédiat. En effet, cette nouvelle disposition pondérale impose un rapprochement avec le domaine armoricain, qui précisément frappa, entre le II^e et le I^{er} siècle av. J.-C., un monnayage basé sur la même dénomination³³⁶ et d'un poids comparable. L'évolution pondérale est particulièrement significative (Fig. 32). Plusieurs séries en or plus ou moins alliées ont un poids privilégié compris entre 7 et 7,60 g. On rencontre le même écart pour les séries SS/L-4a (« lyre ») et SS/L-4b (« sanglier », or allié). Ce constat vaut également pour les monnaies en billon : les statères pèsent principalement entre 6,40 et 6,90 g et correspondent bien aux principaux poids de la série SS/L-4c (« sanglier », billon). Le système de division présente une autre correspondance. Il se caractérise essentiellement par des quarts de statère. Seuls les hémistatères de la série SS/L-4a marqueraient une divergence. Toutefois, leur nombre limité indique qu'ils furent rapidement abandonnés. La légère diminution des poids constatée sur le monnayage armoricain, au cours du I^{er} siècle av. J.-C., selon la chronologie de Ph. de Jersey³³⁷, rappelle encore celle de la série SS/L-4c. On peut donc admettre que la base métrologique des types « à la lyre » et « au sanglier » offre de nombreuses similitudes avec le monnayage armoricain³³⁸.

Au cours du III^e siècle av. J.-C. l'actuelle Normandie et ses marges se caractérisaient par des émissions qui se rattachaient toutes à l'hémistatère. Les nouvelles monnaies du II^e siècle av. J.-C. auraient fort bien pu conserver la même unité pondérale. Ce n'est pas ce choix qui a été fait. La région a principalement suivi un modèle extérieur. De fait, le passage de l'hémistatère au statère traduit un profond bouleversement des habitudes monétaires. Quelles en sont les raisons ? Ces nouvelles dispositions trahissent-elles le souci de faciliter la conversion avec d'autres monnaies, en particulier celles originaires de la péninsule armoricaine ? Autant de questions auxquelles nous tenterons d'apporter des réponses dans un chapitre consacré à la circulation monétaire.

3.2.2 Maintien de l'étalon hémistatère

À l'opposé de ce qui se passe à la même époque pour les monnaies SS/L-4, les émissions HL/S-5 et HFD-6 n'abandonnèrent pas l'hémistatère au profit d'un autre étalon. Le système divisionnaire mis en place au III^e siècle av. J.-C. avec le groupe GRH-3 continua d'être suivi. Le phénomène est d'autant plus intéressant que les monnayages contemporains de la région reviennent ou se basent sur un étalon statère. C'est le cas de tous les territoires voisins de la basse vallée de la Seine : l'Armorique, le *Belgium*, le bassin parisien, etc. Les autorités émettrices perpétuèrent donc un poids particulier, différent de celui qui existait ailleurs à la même époque. Si le classement des planches VIII et IX est exact, la dénomination principale, c'est-à-dire l'hémistatère, s'accompagne de quarts de statère. Toutefois, ces monnaies divisionnaires ne semblent pas avoir été très répandues. Seules les séries HL/S-5c et d en sont composées. L'hémistatère a été de loin la monnaie la plus courante.

Les hémistatères (Fig. 33)

Dans la première des quatre séries, les monnaies ont un poids moyen de 4 g. Le faible nombre d'exemplaires connus ne permet guère de tirer de conclusion générale. Néanmoins, le très bon état de conservation constaté autorise à croire que la norme était celle d'un poids à l'origine élevé et très proche d'un hémistatère théorique de ± 4 g. Le poids moyen des monnaies HL/S-5b affiche une baisse sensible, puisqu'il se fixe sur $\pm 3,50$ g. Une nette tendance à l'affaiblissement est visible, d'autant plus que les monnaies ne portent aucune trace d'usure importante. Il est intéressant de remarquer que la moyenne pondérale des hémistatères HFD-6a se situe, quant à elle, à un échelon intermédiaire : elle est comprise entre 3,70 et 3,80 g.

Les 57 exemplaires de la série HL/S-5c apportent un échantillon très intéressant. Ils appartiennent à des collections publiques et privées. Deux observations peuvent être formulées. Tout d'abord, les poids montrent une large dispersion : ils sont compris entre 3,50 et 2,50 g. La raison d'un tel écart est due à un état de conservation inégale des exemplaires. Et, il est tout à fait probable que la durée

336 Colbert de Beaulieu 1973, 301-302 ; Jersey 1994, 76 ; Delestrée et Tache 2004, 8.

337 Jersey 1994, 119, tableau 16.

338 Une même filiation est soutenue par Ph. de Jersey : Jersey 1994, 118-120 et figure 16.

moyenne de leur circulation a été intense et prolongée. Quoi qu'il en soit, cette variation s'oppose à la stabilité des poids des séries HL/S-5a et b. Les monnaies n'étaient vraisemblablement pas destinées au même usage. En outre, les poids sont plus réduits que ceux de la série HL/S-5b. Une relative concentration (27 exemplaires sur 57) apparaît entre 3,19 et 2,90 g. Le poids moyen des monnaies est de 3,04 g. Néanmoins, chaque fois que leur état de conservation est satisfaisant, elles se situent entre 3,10 et 3,45 g. Il reste maintenant à examiner la série HL/S-5d.

Une documentation précieuse est fournie par les 17 hémistatères du trésor de **Flins-Neuve-Église***. En effet, ils présentent un certain nombre d'avantages. Tout d'abord, ils forment un ensemble très homogène, puisqu'ils sont tous du type «au sanglier» à flan court (HL/S-5d). Ensuite, plusieurs identités de coin renforcent leur cohésion interne. Enfin, leur état de conservation générale est tout à fait satisfaisant : il ne présente pas les traces d'un frot important. Examinons la répartition des poids. Elle peut s'établir de la manière suivante :

		HL/S-5d, « au sanglier »
Poids	3,4-3,49	
	3,3-3,39	/
	3,2 - 3,29	▲ ///
	3,1 - 3,19	▲ //
	3 - 3,09	/
	2,9 - 2,99	
Total monnaies		17 / = 1 exemplaire; ▲ = 5

Il est intéressant de constater que les poids sont peu dispersés. Ils évoluent entre 3,09 g et 3,34 g. 15 monnaies pèsent de 3,10 à 3,29 g, ce qui signifie qu'elles étaient ajustées avec un certain soin. Le poids moyen est de 3,20 g. Si on complète ce tableau par les poids des hémistatères issus de collections publiques et privées, le résultat obtenu est le suivant :

		Flins-Neuve-Église*	Collections publiques et privées
Poids	3,4-3,49		//
	3,3-3,39	/	▲
	3,2 - 3,29	▲ ///	▲ ▲ ///
	3,1 - 3,19	▲ //	▲ ///
	3 - 3,09	/	▲
	2,9 - 2,99		///
	2,8-2,89		/
	2,7-2,79		/
	2,6-2,69		/
Total monnaies		17	40

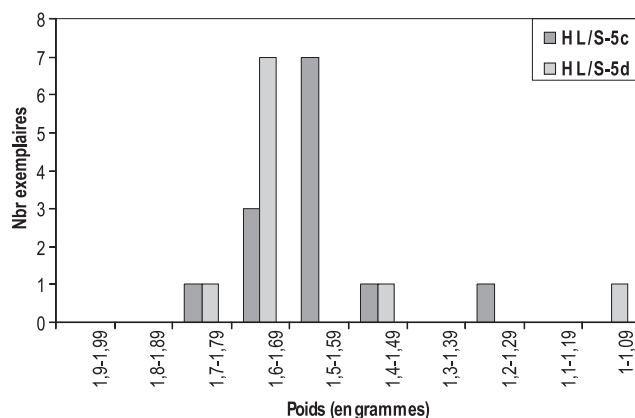
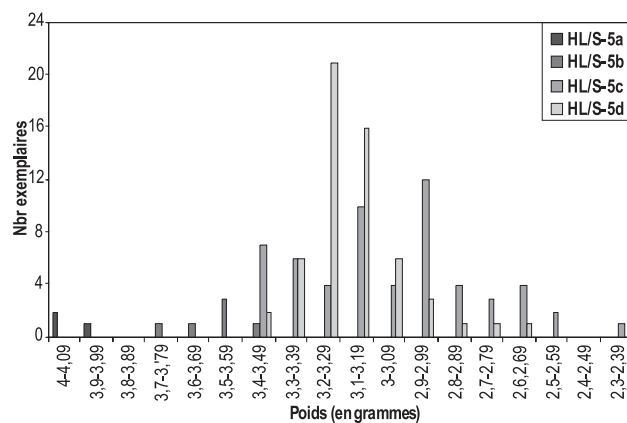


Fig. 33 – Analyse pondérale du groupe monétaire HL/S-5 (hémistatères et quarts)

La majorité des monnaies varie de 3,10 à 3,29 g. Cette concentration est comparable à celle observée pour les exemplaires du trésor de **Flins-Neuve-Église***. Leur poids moyen est cependant inférieur. Il est de 3,16 g. Là encore, un état de conservation inégale des monnaies explique ce fléchissement. Il ne paraît donc pas douteux que la norme ait été celle constatée dans le trésor de Flins-Neuve-Église et que les hémistatères «au sanglier» affichaient au moment de leur circulation \pm 3,20 g. Un rapprochement s'impose avec la série HL/S-5c («au loup»). Bien qu'ils soient un peu plus faibles, les poids demeurent tout à fait comparables. Ils ne varient pas de façon sensible (Fig. 33). Chaque fois que les hémistatères présentent un bon état de conservation, leur poids est supérieur à 3,10 g.

Ainsi lorsque la frappe des monnaies HL/S-5 débute vers le milieu du II^e siècle av. J.-C., les émissions sont les seules, à la différence des régions voisines, à perpétuer un étalon hémistatère. Cependant, elles ne resteront fidèles au poids théorique de \pm 4 g que pendant une courte durée. Il semblerait que les autorités émettrices aient renoncé à un poids aussi élevé dès la seconde moitié du II^e siècle av. J.-C. En effet, les nouvelles monnaies subissent une

baisse très sensible : le poids de l'hémistatère passe alors de 3,50 g, pour le type à flan large, à $\pm 3,10$ g, pour les émissions à flan court, alors qu'il était proche de 4 g avec les monnaies «à la tête barbue» (HL/S-5a), qui, typologiquement, introduisent l'ensemble HL/S-5. Entre le II^e et le I^{er} siècle av. J.-C., les autorités émettrices ont donc volontairement conservé une référence théorique à l'hémistatère pour leur dénomination principale. Pourquoi ont-elles préféré maintenir un étalon différent de celui des monnayages voisins ? Que révèle ce choix ? Autant de questions auxquelles il faudra tenter d'apporter des réponses.

Les quarts de statère (Fig. 33)

Les quarts de statère peuvent être étudiés dans les séries HL/S-5c et HL/S-5d où quelques exemplaires sont connus. Insistons sur le fait que les séries HL/S-5a et HL/S-5b n'ont *a priori* pas comporté de monnaies divisionnaires.

Le petit nombre d'exemplaires inventoriés rend délicat une approche métrologique détaillée. Néanmoins, deux particularités se dégagent. Tout d'abord, les poids sont très largement dispersés. Dans les deux séries ils varient de 1,04 à 1,71 g. Cette irrégularité s'explique par un état de conservation inégal entre les exemplaires, ce qui démontre qu'ils ont été l'objet d'une manipulation active et prolongée. Ensuite, il est intéressant de remarquer que la moyenne pondérale des quarts de statère arrive tout près de celle définie pour les hémistatères, comme le montre le tableau de concordance suivant :

	Poids moyen des quarts	Moyenne des quarts ramenée au poids de l'hémistatère	Poids moyen des hémistatères
Série HL/S-5c	1,54	3,08	3,04
Série HL/S-5d	1,56	3,12	3,16

Par conséquent, il apparaît que les quarts de statère ont été ajustés sur les hémistatères avec un très grand soin. Par ailleurs, il est intéressant de noter que la série HFD-6b, uniquement connue par des quarts de statère, a une moyenne pondérale beaucoup plus élevée, autour de 1,90 g.

3.3 La métamorphose du système monétaire

3.3.1 La production monétaire

Dans le courant du II^e siècle av. J.-C., trois ensembles monétaires (SS/L-4 ; HL/S-5 et HFD-6) bien distincts se mettent en place dans la basse vallée de la Seine. Leur évolution typologique respective témoigne, semble-t-il, d'une intense activité monétaire. Toutefois, pour être pertinente, cette hypothèse doit nécessairement se vérifier. Elle ne peut faire l'économie d'une étape essentielle : celle d'une observation relative aux quantités de monnaies frappées à l'intérieur de chaque ensemble. Pour cela, le nombre de coins représentés par émission est d'une aide utile. Le calcul de son taux moyen de représentation, ou indice caractérisant³³⁹, permet à la fois d'apprécier et d'estimer l'importance d'un monnayage sur un autre. En effet, il est assez évident que deux échantillons de 50 monnaies n'ont pas le même sens suivant qu'ils attestent 5 ou 40 coins de droits. Dans le premier cas, la proportion des coins non représentés est peu importante. Comparativement au nombre de monnaies connues, la production apparaît donc restreinte. Dans le second cas, la proportion des coins est très importante. Elle laisse augurer une émission abondante dont peu d'exemplaires nous sont parvenus. Ainsi, les développements qui vont suivre se proposent, non seulement, de mesurer l'importance relative des émissions, mais surtout, de les confronter. L'enjeu est clair : mieux cerner et caractériser le développement monétaire que la typologie laisse entrevoir. Pourtant, on pourrait opposer à cet objectif une restriction : toute estimation n'est-elle pas tributaire de la façon dont est constitué l'échantillon ? Si celui-ci repose uniquement sur un type de découverte en particulier (comme un trésor), on peut en effet douter de la fiabilité des observations. Dans le cas présent, c'est tout le contraire : l'origine variée des monnaies assure une représentation large qui réduit sensiblement le risque d'une appréciation déformée. On peut donc espérer mesurer l'importance d'une émission par rapport à telle autre.

L'ensemble «au loup ou au sanglier» (HL/S-5) comporte principalement deux dénominations, l'hémistatère et le quart de statère. L'évolution stylistique a permis de constituer trois séquences, réparties entre quatre séries. L'ensemble des exemplaires est issu de 64 coins de droit. Le décompte par émissions est le suivant :

³³⁹ Colbert de Beaulieu 1973. Cf. *infra* la définition.

	Seconde moitié du 1 ^{er} siècle av. J.-C.		Fin 1 ^{er} / début du 1 ^{er} siècle av. J.-C.	
	HL/S-5a (« au profil barbu et au loup »)	HL/S-5b (« au loup sous le cheval » (flan large))	HL/S-5c (« au loup sous le cheval » (flan court))	HL/S-5d (« au sanglier sous le cheval » (flan court))
Coins de				
Droit	4	5	19	36
Nombre Exemplaires	5	9	22	52
Indice caractérisocopique	1,25	1,8	1,15	1,44

Le constat le plus manifeste est que ces chiffres présentent un réel déséquilibre. Deux périodes de frappe se distinguent clairement. Au milieu du 1^{er} siècle av. J.-C., seulement 4 coins de droit ont été recensés pour la série « à la tête barbue » (HL/S-5a). Ce nombre restreint indique, *a priori*, une frappe peu soutenue. Le constat n'est guère différent pour la série à flan large (HL/S-5b) : elle a été frappée en nombre à peu près égal. Il apparaît donc que les deux émissions n'ont pas été spécialement importantes. Cette impression est d'autant plus forte qu'à partir de la fin du 1^{er} siècle av. J.-C. un net accroissement de l'activité monétaire s'amorça. Pour un même indice caractérisocopique (inférieur à 2), le coefficient de coins est multiplié par 6 : ce sont 55 coins de droit qui ont été recensés³⁴⁰ pour les monnaies « au loup » (HL/S-5c) et « au sanglier » (HL/S-5d). Le contraste est saisissant. Il abonde clairement dans le sens d'une accélération du rythme de production. À l'intérieur de ces séries, l'hémistatère est la dénomination la plus fréquemment frappée. Il regroupe, à lui seul, 50 coins de droit.

Ainsi ces chiffres montrent une réelle césure à partir de la fin du 1^{er} siècle av. J.-C. L'activité monétaire se transforme profondément. Le rythme des frappes devient alors plus soutenu. La complication des motifs secondaires sur les revers abonde également dans le même sens. Si ces monnaies restent toutes fidèles, comme on l'a vu, à un type commun, elles n'en demeurent pas moins très variées entre elles. Divers symboles, régulièrement présents devant le poitrail du cheval, permettent, en effet, de les différencier (Fig. 34). La série à flan court dite « au loup » (HL/S-5c) présente 4 symboles différents. Celle « au sanglier » (HL/S-5d) en compte 6. Cette combinaison s'oppose à l'unique motif relevé sur les précédentes émissions (HL/S-5a et b). On pourrait y reconnaître la signature de plusieurs monétaires ou ateliers responsables des frappes. Cette variété dans les émissions « au loup » (HL/S-5c) et « au sanglier » (HL/S-5d) indiquerait une frappe diffuse imposée par un besoin croissant en numéraire. Faut-il alors

en déduire que la production monétaire a été très importante dès la fin du 1^{er} siècle av. J.-C. ? Il faut rester prudent : l'augmentation de la production peut être également due à la durée de frappe des émissions. On a vu en effet que les monnaies HL/S-5c et d circulaient encore dans le courant de la seconde moitié du 1^{er} siècle av. J.-C.

Pour donner toute la mesure à ce net accroissement, il est intéressant de le mettre en parallèle avec les coins identifiés pour le groupe « à la lyre ou au sanglier » (SS/L-4). Celui-ci comporte deux principales dénominations (le statère et le quart de statère) et a été réparti en trois séquences. Or, le passage du 1^{er} siècle av. J.-C. fut, lui aussi, marqué par un renforcement de la production monétaire. Au cours de la seconde moitié du 1^{er} siècle av. J.-C., le nombre de coins de droit identifié pour les monnaies « à la lyre » (SS/L-4a) resta limité : 10 ont été recensés pour les statères et 2 pour les quarts. Sur les 44 exemplaires analysés l'indice caractérisocopique est élevé. Il s'établit autour de 3,6. La proportion des coins non représentés est donc peu importante. De là, une première impression se dégage : celle d'une production restreinte. Avec la série « au sanglier » en or allié (SS/L-4b), la production gagne en ampleur. Le grand nombre d'exemplaires connus indique qu'elle a certainement été considérable. Pour les monnaies en argent allié « au sanglier » (SS/L-4c) l'estimation est plus délicate.

Dans le cadre de cette étude il n'a pas été possible de réaliser un comptage détaillé du nombre de coins. Les observations qui vont suivre se basent sur un échantillon de 67 monnaies, issues de deux trésors (Saint-Arnoult* et Villequier*). L'étude caractérisocopique a permis d'identifier 24 coins de droit pour la seule classe dite « au profil cubiste » (85-87). En attendant d'autres estimations plus précises, ce coefficient donne donc une idée de l'essor de la production représenté par le passage aux statères SS/L-4c. L'examen de leur proportion dans les trésors permet de compléter cette observation. Si l'on additionne le nombre de ces monnaies et qu'on le compare, trésor par trésor, à celui des autres émissions, on constate qu'elles sont numériquement mieux représentées :

	SS/L-4a	SS/L-4b	SS/L-4c
Arromanches	2	3	3
Castillon 1	5	9	2
Castillon 2	1	3	
Iffs		1	7
Le Plessis-Grimoult			400-500
Ectot-lès-Baons		99	
Saint-Arnoult		4	23
Villequier		2	39
Ringwood	28	15	

³⁴⁰ Nous faisons référence à l'étude de coins réalisée par S. Scheers : Scheers 1980b, 10-11 et 17.


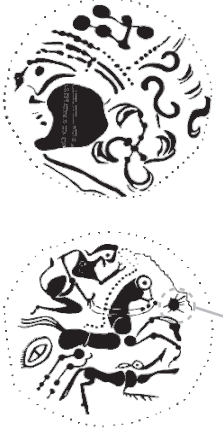

<p>Hémistatère flan large "au loup" (série HL/S-5b)</p> 	<i>Symboles secondaires</i>					
<p>Hémistatère "au loup" (série HL/S-5c)</p> 	Astre rayonnant	Croix bouletée	Carré bouleté	Globule		
<p>Hémistatère "au sanglier" (série HL/S-5d)</p> 	Globule	Annelet cloisonné	Annelet bouleté et centré	"Swastika"	Trois lignes	Saumon (en position d'aurige)

Fig. 34 – Symboles secondaires présents sur les revers des séries HL/S-5

Cette variation plaide, semble-t-il, une nouvelle fois en faveur d'une accélération de la production monétaire dans le courant de la seconde moitié du II^e siècle av. J.-C. Elle pourrait répondre à une demande plus importante.

Ainsi, la production monétaire tend globalement à augmenter entre la fin du II^e et la première moitié du I^{er} siècle av. J.-C. Cela correspond sans doute à un développement de l'usage de la monnaie. Parallèlement à cette diffusion, les plus fortes dénominations l'emportent sur les plus petites. L'hémistatère et le statère occupent désormais une place centrale dans le système monétaire. Mais ce dynamisme a aussi des conséquences sur les poids. Entre le II^e et le I^{er} siècle av. J.-C., les hémistatères passent d'un poids moyen de 4 à 3-3,15 g. La baisse est tout aussi sensible pour les statères puisqu'ils passent de 7 à environ 6,50 g au cours de la même période. En plus d'une réduction des poids, la composition métallique des monnaies subit également de profondes mutations. Dans le courant de la seconde moitié du II^e siècle av. J.-C., la coloration jaune, des statères «à la lyre» (SS/L-4a) et «au sanglier» (SS/L-4b), et, des hémistatères «à la tête barbue» (HL/S-5a) et «au loup» (HL/S-5b), révèle un fort pourcentage d'or. Dès la fin du II^e siècle av. J.-C., la situation s'inverse. L'alliage des nouvelles monnaies laisse la place à d'autres métaux que l'or. Il s'agit là naturellement d'un changement majeur. Le bon sens d'une estimation qualitative visuelle montre, en effet, que la part de l'argent ou du cuivre a tendance à augmenter. L'aspect des statères «au sanglier» (SS/L-4c) le prouve. Il indique clairement que l'argent s'est imposé au détriment de l'or. Le même phénomène se retrouve sur les hémistatères à flan court «au loup» (HL/S-5c) et «au sanglier» (HL/S-5d). Les analyses métalliques ont révélé une composition ternaire d'or, d'argent et de cuivre. La teneur en or y est assez faible, en moyenne comprise entre 30 et 50%. Inversement, les proportions d'argent et de cuivre deviennent élevées. Une question s'impose : quelles sont les raisons d'un tel changement ? Plus qu'une simple «dévaluation», on peut y reconnaître une mesure d'efficacité. Les ressources en or se trouvent en petite quantité dans tout le grand Ouest. Une exploitation a peut-être fonctionné au cours du second Âge du Fer en Bretagne. Dès lors, on peut se demander si l'argent et le cuivre n'étaient pas mieux appropriés pour stimuler une production importante, conduisant de fait à l'émergence de ces derniers comme métaux monétaires privilégiés. En d'autres termes, la réduction des poids et l'utilisation de nouveaux métaux dans la composition des alliages agiraient à la fois pour soutenir et accélérer le rythme de production. Cela signifie aussi que les habitudes monétaires se modifient et se tournent vers d'autres priorités.

3.3.2 De nouveaux métaux pour de nouvelles monnaies

Parallèlement à l'essor sans précédent de la production monétaire, le monnayage de la basse vallée de la Seine connaît aux alentours des années 70-60 av. J.-C. des transformations majeures. Le fait le plus marquant est l'instauration aux côtés des statères et des hémistatères de nouvelles monnaies. La composition des trésors en témoigne. Depuis le III^e siècle av. J.-C., l'or était majoritairement utilisé pour frapper monnaie. À partir de la fin du premier tiers du I^{er} siècle av. J.-C., ce monopole est définitivement révolu. L'argent et le potin (alliage de bronze et d'étain) investissent désormais le champ des émissions. Deux types de monnaies seront ici évoqués : les lamellaires dites «à la tête de Pallas» et les bronzes coulés «au sanglier» et «aux chevrons».

3.3.2.1 Les lamellaires d'argent

L'une des particularités du nouveau monnayage d'argent est son poids : il ne dépasse presque jamais 1 g. Les numismates emploient le terme de «lamellaire» pour désigner ce type de monnaie.

Sur le plan iconographique, les changements sont tout aussi importants. Depuis le III^e siècle av. J.-C., les monnaies d'or se caractérisent par la créativité artistique des graveurs. Mais derrière ce dynamisme se dissimule avant tout un système iconographique invariable. De transformations en réinterprétations, le profil apollinien et le couple cheval/aurige constituent les types de référence et la source d'une riche inspiration. Il existe donc une vraie spécificité du monnayage d'or. Les nouvelles monnaies d'argent (**113-118**) qui apparaissent dans la basse Seine bouleversent profondément cette tradition. Même si elles adoptent des solutions différentes dans le traitement, les monnaies présentent désormais au droit un profil casqué, dont les éléments constitutifs (joue, nez, bouche, etc.) sont clairement dissociés les uns des autres. Les principaux attributs du casque sont le cimier et le protège nuque. Force est de constater que le profil de tradition apollinienne (tête laurée, etc.) ne guide plus la main du graveur. Au revers, la représentation s'articule toujours autour d'un cheval. La décomposition de ses membres y est très accentuée. La scène se charge d'une ambiance fantastique, d'où émerge un «cheval-monstre», pour reprendre l'expression de Georges Bataille³⁴¹.

Dans l'état actuel des connaissances, il semblerait que la frappe de monnaies d'argent fortement scyphates soit apparue pour la première fois au nord de la Loire, sur

341 Bataille 1929, 27-31.

un territoire attribué traditionnellement aux Aulerques Cénomans et aux Carnutes³⁴² (Fig. 35). Au droit, on retrouve une tête coiffée du casque corinthien. Certains numismates³⁴³ y ont vu une reprise de la tête de Pallas Athéné, comme celle qui apparaît sur les statères d'Alexandre le Grand³⁴⁴. Le revers présente, quant à lui, un cheval encadré de différents motifs. La représentation a été rapprochée de la drachme de Bridiers³⁴⁵. En confrontant ces exemplaires aux lamellaires de la basse vallée de la Seine, le sens de l'évolution ne paraît pas faire de doute. L'émission identifiée au nord de la Loire vient naturellement en tête : elle constitue une phase initiale³⁴⁶. Par son aspect et sa structure, elle établit un lien indéniable avec l'ensemble centré sur la basse vallée de la Seine. Mais, la stylisation atteinte par ce dernier les sépare. Elle indique clairement que les monnaies **113 à 119** marquent une première phase évolutive. Les graveurs, plus qu'ils n'inventent, reproduisent et adaptent un modèle déjà existant. En un mouvement quasi explosif – et peut-être simultané – d'autres régions s'engagent dans la même voie. La frappe de monnaies d'argent, de même structure (aspect lamellaire) et de même thème (tête casquée, etc.), se prolonge ainsi dans trois directions différentes : l'Armorique³⁴⁷, le nord de la Seine³⁴⁸ et le sud de l'île de Bretagne³⁴⁹. La basse vallée de la Seine ne constitue donc pas une ultime destination. Elle se rattache au contraire à un phénomène monétaire ayant eu cours dans une vaste région, entre la Loire moyenne et les côtes méridionales de l'île de Bretagne, de la péninsule armoricaine aux confins de la Flandre.



Fig. 35 – Fine monnaie d'argent du nord de la Loire (0,94 g)

Du point de vue du style et selon la nature du motif présent entre les jambes du cheval, trois séries se distinguent l'une de l'autre dans la basse Seine. Il est intéressant de constater que chacune d'entre elles circule sur un espace géographique déterminé (Fig. 36). C'est ainsi qu'un ensemble de lamellaires présentant au revers un « hippocampe » (LTP-7a, planche X) se concentre de préférence entre l'Orne et la Dives. Plus à l'est, à la confluence de l'Eure et de l'Iton, le choix du motif sous le cheval est différent. L'hippocampe est remplacé par un « sanglier » (LTP-7b, planche X). Enfin, rive droite de la Seine, entre Rouen et l'Epte, les lamellaires (LTP-7c, planche X) présentent d'importantes affinités avec le droit des statères **85 à 87** (sanglier en cimier, traitement de l'œil et du nez, etc.). Les numismates les qualifient de type de la « Rue-Saint-Pierre », en raison de la découverte dans cette localité d'un petit trésor où elles figureraient³⁵⁰.

La répartition des découvertes est donc sans équivoque : les fines monnaies d'argent n'eurent dans l'ensemble qu'une circulation limitée à une certaine aire géographique et répondirent probablement à des préoccupations locales. L'étude métrologique (Fig. 37), si l'on considère bien sûr les seuls exemplaires complets, montre que l'échelon privilégié s'établit entre 0,60 et 0,90 g. On constate que le type LTP-7a pèse en moyenne entre 0,80 et 0,90 g. Les types LTP-7b et c sont plus légers. Leur poids moyen s'établit respectivement entre 0,60-0,70 g et 0,70-0,80 g.

Si la diffusion du type « à la tête de Pallas » dans le sens sud-nord paraît solide, la chronologie du processus est infiniment plus délicate à déterminer. Toute la question est de savoir quand débute le type initial. D.F. Allen a proposé une datation haute³⁵¹, dans le courant du II^e siècle av. J.-C. Il avançait comme argument que le revers de ces spécimens était très proche, par le style et la présence de symboles communs, des drachmes de Bridiers datées du II^e siècle av. J.-C. À cette démonstration s'est rapidement opposée une datation basse³⁵², dans le courant de la seconde moitié du I^{er} siècle av. J.-C. Elle est aujourd'hui la plus couramment admise. Elle repose sur une implication principale : l'absence de ces premières monnaies dans des contextes antérieurs au I^{er} siècle av. J.-C. Pour notre propos, le jalon est intéressant. Par leurs styles, les lamellaires de la basse Seine constituent, on l'a vu, une phase

342 Colbert de Beaulieu 1954, 121, n. 6 ; Allen 1965, 83 ; Gruel et Taccoën 1992 ; Delestrée et Tache 2004, 97.

343 Colbert de Beaulieu 1954, 120-121 ; Delestrée 1984a, 38 ; Allen 1965, 83 ; Delestrée et Tache 2004, 107.

344 Le Rider 2003, pl. 3, n° 1-10.

345 Allen 1965, 83-84 ; Scheers 1996, 126, n° 933. Pour le type monétaire voir Delestrée et Tache 2007, n° 3293-3303, pl. XIV-XV.

346 Allen 1965, 83 ; Delestrée 1984a, 38.

347 Colbert de Beaulieu 1953, 328-335 ; Colbert de Beaulieu 1954, 124 ; Gruel et Taccoën 1992 ; Delestrée et Tache 2004, 98-99, n° 2372-2378.

348 Delestrée 1984a, 38 et suiv. ; Delestrée et Tache 2002, 58 et 80, séries 31A et 31B.

349 Allen 1965, 89.

350 Cf. trésor **Rue-Saint-Pierre (la)***.

351 Allen 1965, 88.

352 Delestrée 1984a, 47-54 ; Gruel et Taccoën 1992, 180.



	LTP-7a (type «à l'hippocampe»)	LTP-7b (type «au sanglier»)	LTP-7c (type «au profil géométrique»)
<p>Altitudes:</p> <p> moins de 100 m</p> <p> 100 à 200 m</p>			
<p>Nombre d'exemplaires</p> <p> > 20</p> <p> 10-20</p> <p> < 10</p> <p> Zone principale de concentration</p>	<p>—</p>	<p>—</p>	<p>—</p>

Fig. 36 – Répartition des lamellaires dérivées de la tête de Pallas (LTP-7).

évolué du type initial. Leur poids semblerait également être un peu plus léger (Fig. 37). Une possibilité serait donc qu'elles aient été différées dans le temps. En ce cas, elles pourraient avoir été émises dès le milieu du 1^{er} siècle av. J.-C. Le trésor d'**Ifs*** permet d'affiner cette datation. Selon les archéologues, celui-ci aurait été enfoui entre 90 et 50 av. J.-C. Il se caractérise par la présence de nombreuses monnaies « à l'hippocampe » (LTP-7a). Si l'on retient la date la plus basse, c'est-à-dire – 50, il est tout à fait probable que les lamellaires LTP-7a circulaient déjà depuis quelque temps, peut-être une décennie. Le léger frai constaté sur certaines d'entre elles ne s'y oppose pas. Dans ces conditions, la date d'instauration des premières émissions « à l'hippocampe » pourrait se situer, au plus tôt, aux environs des années 70/60 av. J.-C. C'est également à la fin du premier tiers du 1^{er} siècle av. J.-C. que se situeraient les premières émissions des lamellaires « à la tête géométrique » (LTP-7c)³⁵³. Peut-on avancer une même solution pour les lamellaires « au sanglier » (LTP-7b)? En l'absence de toute découverte antérieure au milieu du 1^{er} siècle av. J.-C., il est difficile de conclure. Néanmoins, ces dernières années les découvertes répétées de lamellaires dérivées du type initial dans des contextes du début du second tiers du 1^{er} siècle av. J.-C. se sont multipliées³⁵⁴. Elles incitent donc à croire que le développement d'un numéraire d'aspect scyphate dans le Nord-Ouest de la Gaule est un phénomène précoce et non forcément « postérieur à la Conquête³⁵⁵ ». C'est pourquoi une date d'instauration, dans les décennies qui précèdent le milieu du 1^{er} siècle av. J.-C., paraît la plus vraisemblable. Si tel est le cas, la chronologie du type initial serait à rajuster dans le sens ascendant. Enfin, il ressort de l'examen de certains contextes archéologiques que les lamellaires LTP-7 ont circulé au-delà du milieu du 1^{er} siècle av. J.-C. Les découvertes de Baron-sur-Odon**, **Brionne****, **Fleury-sur-Orne****, **Vieil-Évreux**** ou encore de Bois-l'Abbé³⁵⁶ le démontrent.

Au début du second tiers du 1^{er} siècle av. J.-C. s'instaura donc dans la basse Seine un nouveau monnayage d'argent. Il est intéressant de constater qu'il intervient à un moment où circulaient déjà les statères « au sanglier » en argent allié (SS/L-4c) et les hémistatères « au loup » (HL/L-5c) et « au sanglier » (HL/S-5d). Une utilisation conjointe ne peut être écartée. Elle est d'autant plus probable que ces émissions figurent ensemble dans cinq trésors : **Ifs***, **Douville-sur-Andelle***, **Elbeuf***, **Le Bourg-Beaudouin***, **Pîtres***.

Se pose alors une ultime question : les lamellaires peuvent-elles être divisionnaires du statère ou de l'hémistatère ? Si

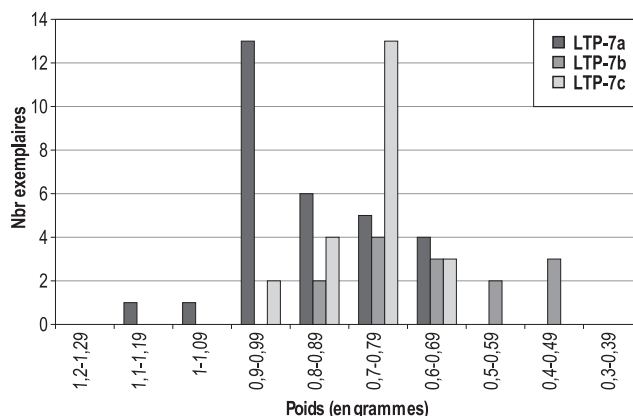


Fig. 37 – Analyse pondérale des lamellaires LTP-7

leur circulation n'est pas absolument distincte dans le temps, l'hypothèse se justifierait. Reste la solution d'un « quart de drachme » proposée par D.F. Allen³⁵⁷. Elle a été discutée³⁵⁸ et repose sur un unique constat : la ressemblance entre le revers du type initial et la drachme de Bridiers. D.F. Allen admet indirectement un système basé sur celui de la drachme. Or, aucun représentant n'a été identifié au nord de la Loire. Par élimination, il faut donc considérer ces monnaies comme appartenant au système du statère ou de l'hémistatère. Toutefois, une difficulté demeure : les types des divisions du statère (SS/L-4) ou de l'hémistatère (HL/S-5) sont toujours une réduction, parfois simplifiée, de ceux de l'unité. Tel n'est pas le cas ici. Les types de droit et revers ne véhiculent pas les mêmes images : ils ne sont la division d'aucune unité connue dans la basse Seine. Mais, l'habitude de retrouver le type de l'unité sur la fraction est-elle réellement une loi irréfragable comme le pensait J.-B. Colbert de Beaulieu³⁵⁹? La circulation conjointe des monnaies d'or et des lamellaires ne peut être fortuite : elle indique vraisemblablement un système d'équivalence entre les monnaies. La confrontation des poids moyens est en cela tout à fait instructive :

	Poids moyen Lamellaires LTP-7	Équivalence	Poids moyen Monnaies d'or (statères et hémistatères)	
LTP-7a	0,80-0,90 g	1/8 ^e	6,50 g	Statères SS/L-4c
LTP-7b LTP-7c	0,60-0,70 g 0,70-0,80 g	1/5 ^e	3,05-3,20 g	Hémistatères HL/S-5c et d

353 Delestrée et Tache 2002, 58.

354 Delestrée et Tache 2002, 58.

355 Colbert de Beaulieu 1954, 125.

356 Delestrée 1984a.

357 Allen 1965, 83-84.

358 Delestrée 1984a, 48.

359 Colbert de Beaulieu 1953, 334.

Les lamellaires LTP-7a, qui circulent aux côtés des statères SS/L-4c, pourraient correspondre à des huitièmes. Les lamellaires LTP-7b et c, que l'on retrouve régulièrement associées à des hémistatères HL/S-5c et d, seraient, quant à elles, des cinquièmes. Ainsi, du point de vue des poids, les lamellaires «à la tête de Pallas» (LTP-7) identifiées dans la basse Seine pourraient tout à fait se rapporter à des monnaies divisionnaires³⁶⁰ d'une faible valeur unitaire.

3.3.2.2 Les bronzes coulés ou «potins»

L'émission de fines monnaies d'argent n'est pas la seule innovation. À l'échelle de la basse Seine apparaît un autre phénomène : la production de monnaies coulées, et non frappées, à base de bronze et d'étain (parfois de plomb). La méthode de fabrication est assez mal connue³⁶¹. On sait qu'elle consiste à couler le métal fondu dans des moules en argile. Ces derniers se composent de nombreuses «cupules», sur lesquelles est empreinte l'image que l'on souhaitait donner à la monnaie. Chaque cupule était reliée par des canaux, rendant ainsi la coulée du métal plus facile. Les numismates qualifient ces monnaies de «potins».

Dans la basse Seine, un premier ensemble de monnaies se caractérise par la présence systématique d'un sanglier au revers (219-222). Le droit, quant à lui, montre un profil souvent réduit à sa plus simple expression : quatre globules pour signifier l'œil, le nez, la bouche et le menton. La répartition des découvertes suggère que ces monnaies, identifiées sous le code PSA-24, circulaient préférentiellement au sud de la basse vallée de la Seine (Fig. 38). Certains auteurs, en constatant une concentration au cœur d'un territoire attribué aux Aulerques Ebuovices, ont imputé à ce peuple la paternité des émissions³⁶². Or, leur dispersion régionale pourrait tout aussi bien marquer une fabrication diffuse, et non strictement limitée à l'autorité d'un peuple unique. Quant à la chronologie, il est généralement admis que les émissions débutent au milieu du 1^{er} siècle av. J.-C.³⁶³ Leur présence, en nombre, dans le trésor d'**Ifs*** permet, semble-t-il, de remonter cette date : elles pourraient avoir circulé dès les années 70/60 av. J.-C. Les découvertes monétaires effectuées sur le sanctuaire de Bennecourt (Yvelines) le confirment. Plusieurs exemplaires

y ont été reconnus dans un contexte stratigraphique précoce³⁶⁴. Il s'agit exclusivement de monnaies se rattachant à la classe I. Toutefois, il est indéniable que, plus on progresse dans le temps, plus les potins «au sanglier» deviennent fréquents. Ils sont, en effet, régulièrement attestés dans de nombreux contextes de la seconde moitié du 1^{er} siècle av. J.-C., comme sur le sanctuaire de **Cracouville-Vieil-Évreux**** , etc.

À la même époque des potins dits «aux chevrons» apparaissent (223-227). Ils présentent au droit un profil stylisé. Ce dernier est aisément reconnaissable : le nez est puissant et la chevelure soulignée d'un épais bourrelet en arc de cercle. Une barre transversale divise le revers en deux parties. L'un des cantons est marqué de traits obliques qui remplacent trois chevrons (223). L'autre laisse apparaître soit un motif en «S» horizontal (PCH-25a), soit un demi-cercle pointé d'un globule (PCH-25b).

Sur le plan chronologique, les séries PCH-25a et PCH-25b sont vraisemblablement contemporaines. Les premières émissions sont traditionnellement datées des années 60 av. J.-C.³⁶⁵ Or, plusieurs exemplaires du type PCH-25a ont été découverts sur le sanctuaire de Bennecourt (Yvelines) dans un contexte attribué à la fin du 1^{er} siècle av. J.-C.³⁶⁶ Par ailleurs, le motif en «S» horizontal rappelle la queue du taureau que l'on retrouve sur des potins de la région parisienne, apparus lors de fouilles récentes en relation avec des contextes de la première moitié du 1^{er} siècle av. J.-C.³⁶⁷ Deux exemplaires du type PCH-25b ont été, quant à eux, rencontrés à **Touffréville**** dans un contexte antérieur au milieu du 1^{er} siècle av. J.-C. (70-50 av. J.-C.). Aucune monnaie n'a encore été découverte avant cette date. Toutefois, une forte affinité typologique lie ces monnaies à la précédente série (PCH-25a). Il est donc tout à fait probable qu'elles aient été chronologiquement proches l'une de l'autre. Dans ce cas, les premières émissions de potins PCH-25b pourraient avoir débuté à la fin du 1^{er} ou au début du 1^{er} siècle av. J.-C. Dès le milieu du 1^{er} siècle av. J.-C., les deux séries deviennent de plus en plus fréquentes. On les retrouve, en effet, dans de nombreux contextes de la seconde moitié du 1^{er} siècle av. J.-C., comme à **Fesques**** ou encore à Bennecourt³⁶⁸. Il semble donc que leur production ait perduré bien après les années 50 av. J.-C.

360 Chez les peuples armoricains, les lamellaires ont été interprétées comme des huitièmes ou des douzièmes pour un statère de billon de 6,50 g : cf. Gruel et Taccoën 1992, 174 et suiv.

361 Gruel 1989, 147.

362 Scheers 1978a, 80 ; Scheers 1981, 13.

363 Delestrée et Tache 2004, 116, série 457.

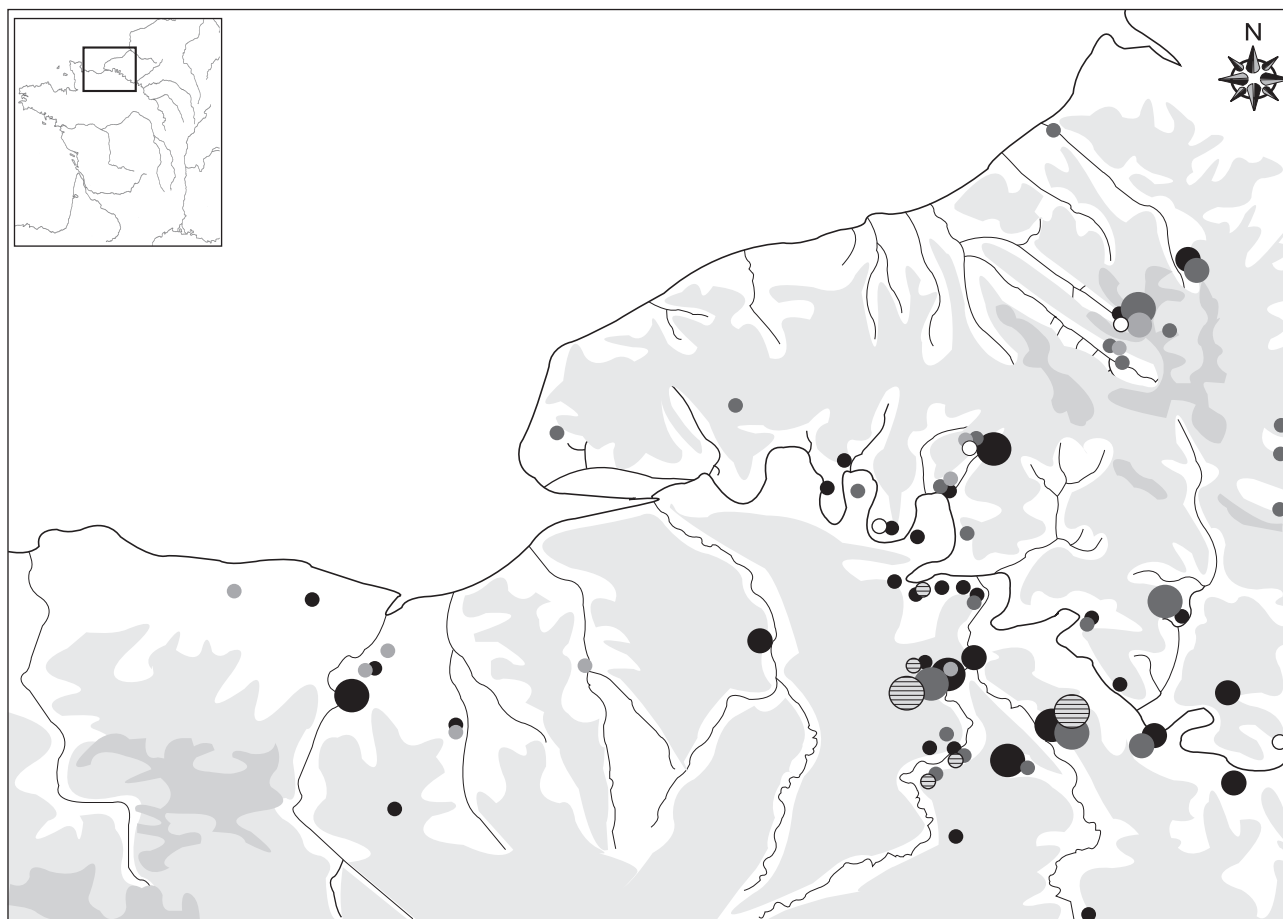
364 Bourgeois *dir.* 1999, 31-35 et 91 (tableau III). Six exemplaires ont été signalés dans les séquences 7 à 10. Elles correspondent au premier sanctuaire de Bennecourt daté du début de La Tène D1 par les fouilleurs (fin 1^{er} / début 1^{er} siècle av. J.-C.).

365 Delestrée 1996, 98 ; Delestrée et Tache 2002, 107, série 60.

366 Bourgeois *dir.* 1999, 31-35 et 91 (tableau III). Douze exemplaires ont été signalés en relation avec le premier état du sanctuaire daté de la fin du 1^{er} siècle av. J.-C. par les fouilleurs.

367 Delestrée 1999a, 22-23 ; Marion et *alii* 2005, 100-104.

368 Bourgeois *dir.* 1999, 91 (tableau III).




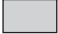














<p>Altitudes :</p> <p> moins de 100 m</p> <p> 100 à 200 m</p>	<p>PSA-24 («au sanglier»)</p> <p></p>	<p>PCH-25a («S horizontal»)</p> <p></p>	<p>PCH-25b («arc de cercle»)</p> <p></p>	<p>PLO-26 («lignes ondulées»)</p> <p></p>	<p>PFL-27 («fleur de Lys»)</p> <p></p>
<p>Nombre d'exemplaires</p> <p> > 20</p> <p> 10-20</p> <p> < 10</p> <p></p> <p>Zone principale de concentration</p>					

Fig. 38 – Répartition des bronzes coulés émis dans la basse vallée de la Seine (PSA-24, PCH-25, PLO-26 et PFL-27)

Enfin, il faut attirer l'attention sur deux autres séries de potins. La première présente au revers trois lignes ondulées (228-230), et, la seconde un motif interprété comme une fleur de lys (231). Si ces deux arrangements les séparent de la série «aux chevrons», le droit les unit. En effet, le même profil se retrouve. La similitude est, semble-t-il, assez significative : elle prouve que les potins «aux lignes ondulées» (PLO-26) et «à la fleur de lys» (PFL-27) ont été émis parallèlement à ceux «aux chevrons» (PCH-25). Mais, il faut souligner que l'affinité stylistique sur laquelle est fondé le rapprochement n'est pas inattaquable en l'absence de constats archéologiques. Seule l'association au sein du trésor d'**Hondouville*** de potins «aux lignes ondulées» (PLO-26) et «aux chevrons» (PCH-25) appuierait ce sentiment. La répartition des trouvailles (Fig. 38) révèle pour la série au motif en «S» une aire de circulation régionale comprise entre la Seine, l'Oise et la Somme. Le type «au demi-cercle» se concentre plutôt à l'ouest de cette zone, tandis que la série «aux lignes ondulées» circule sur un territoire plus réduit, entre Évreux et la boucle du Vaudreuil. Les potins «à la fleur de lys» se cantonnent, quant à eux, entre l'Eaulne et la Seine.

L'apparition à date haute de monnaies en bronze coulé dans la basse Seine est un phénomène original pour la région, mais non tout à fait isolé. En effet, la présence répétée de potins a été observée ces dernières années dans de nombreux contextes antérieurs à la conquête romaine. On peut citer les fouilles de l'usine à Gaz à Bâle³⁶⁹, de Feurs³⁷⁰ ou encore les tombes d'Ornavasso et de Saint-Sulpice³⁷¹. En Gaule septentrionale, des espèces en bronze coulé ont également été rencontrées dans des contextes précoces, en particulier dans des silos à Acy-Romance³⁷², lors de fouilles au cœur de la ville de Reims³⁷³ ou sur le site de Mourmelon³⁷⁴. Enfin, certaines découvertes archéologiques réalisées en Angleterre³⁷⁵ ont incité certains spécialistes, dans les années 1980, à dater du II^e siècle av. J.-C. les premières émissions de British potin coins – à la fureur de J.-B. Colbert de Beaulieu !

De toute évidence, la réalisation, dès le II^e siècle av. J.-C., de monnaies coulées est un phénomène commun à de nombreuses régions de Gaule. Cependant, au-delà d'un simple savoir-faire, elle révèle une nouvelle méthode de

fabrication, qui entraîne irrémédiablement dans son sillage de nouvelles habitudes monétaires. Dès lors, que doit-on penser de l'apparition de telles émissions dans la basse vallée de la Seine ? Quel est l'intérêt d'émettre, aux côtés de monnaies frappées, des monnaies coulées ?

Pour certains auteurs, les potins ne sont pas des monnaies à part entière : elle n'aurait aucune fonction économique. K. Gruel a récemment proposé d'y reconnaître des jetons de libéralités prodigués à des fins électorales ou d'alliances³⁷⁶. L. Bourgeois les a, quant à lui, interprété comme des «offrandes de substitution». Sur le sanctuaire de Bennecourt (Yvelines), cette hypothèse serait confortée par leur association à «d'autres types de simulacres et en particulier à des anneaux de faible diamètre coulés en chapelet dans un alliage identique³⁷⁷». On remarquera la même association sur le sanctuaire de **Cracouville-Le-Vieil-Évreux****³⁷⁸. Faut-il alors ôter toute fonction monétaire aux bronzes coulés ? Pour la basse Seine, il est difficile de le croire. Leur présence répétée dans divers trésors (**Ifs***, Brionne 2*, **Hondouville***) auprès de spécimens en or et en argent – dont le rôle monétaire ne fait aucun doute – tend à montrer qu'ils occupaient une fonction similaire. Dès lors, on peut se demander si l'émission de potins ne permettait pas tout simplement de soutenir une production monétaire active. En effet, la coulée est une technique de fabrication plutôt facile à pratiquer et à copier. Elle engage un travail moins long et surtout moins difficile que la gravure d'un coin. Le choix de l'alliage doit être également examiné. La présence d'étain dans sa composition a été soulignée. Or, l'environnement naturel de la basse Seine est pourvu de riches gisements d'étain, permettant de satisfaire un approvisionnement régulier en matière. Les auteurs signalent, en particulier, son exploitation sur les bords de l'Atlantique (notamment chez les Vénètes) et sur les îles Britanniques³⁷⁹. Ainsi, l'adjonction d'étain pourrait traduire une mesure d'efficacité afin de garantir un rythme de production de plus en plus dynamique. Toutefois, les monnaies coulées présentaient un inconvénient majeur. Facile à fabriquer, la tentation de les imiter fut certainement forte. Ce point a d'ailleurs contribué à jeter une lourde suspicion sur les rares exemplaires émis par les États méditerranéens³⁸⁰.

369 Furger-Gunti et Von Kaenel 1976.

370 Vaginay et Guichard 1988, 165-166.

371 Graue 1974 ; Polenz 1982.

372 Lambot et Delestrée 1991.

373 Delestrée 1996, 138.

374 Chossenot 1987.

375 Allen 1980 ; Haselgrove 1987.

376 Gruel 1989, 151-154 ; Gruel 1995, 131. Cf. aussi Poux 2006, 196-197.

377 Bourgeois *dir.* 1999, 183.

378 Baudot 1936.

379 Strabon, III, 5, 11 : «Ils (les habitants des îles Cassitérides) possèdent des mines d'étain et de plomb dont ils échangent les produits, ainsi que les peaux de leurs bêtes, auprès des marchands contre des poteries, du sel et des objets de bronze». Diodore de Sicile insiste également sur l'exportation de l'étain des îles Britanniques vers la Gaule (V, 21-22 et V, 38).

380 Rébuffat 1996, 65-66.

3.3.3 Remarques sur les types et les métaux

Le tournant du II^e siècle av. J.-C. se caractérise par une innovation importante : les types et les métaux, tout en se renouvelant, deviennent plus diversifiés. Ces dispositions exceptionnelles traduisent, non seulement une rupture avec le système antérieur, mais s'accompagnent surtout d'une nouvelle façon d'utiliser la monnaie.

La création de monnaies d'or d'un style nouveau, dès le milieu du II^e siècle av. J.-C., marque une étape essentielle dans l'histoire du monnayage de la basse Seine. Deux groupes monétaires (SS/L-4 et HL/S-5), basés sur deux étalons différents (statère et hémistatère) sont alors frappés. Leur principale caractéristique, on l'a vu, est de se libérer du type macédonien, encore bien en place sur les émissions précédentes (GRH-3). La rupture est aussi étonnante que brutale. On peut donc s'interroger sur les raisons d'un tel écart : traduit-il une volonté de couper court avec un usage passé ? La suppression d'un monnayage dont les types évoquaient un usage spécifique, en l'occurrence militaire, pourrait tout à fait correspondre à cette démarche. Par conséquent, on peut admettre qu'une dimension autre que militaire a profondément guidé la décision de changer de type monétaire. L'innovation est d'autant plus remarquable que le type introduit par les nouvelles monnaies perdure – à quelques exceptions près – jusque dans la seconde moitié du I^{er} siècle av. J.-C. Comment expliquer un tel conservatisme ? Ne peut-on pas voir ici l'indice d'un usage plus large de la monnaie répondant à des besoins nouveaux ? Quelle qu'en soit l'explication, la grande stabilité du thème est sans doute à mettre en relation avec la certitude que la monnaie sera acceptée ultérieurement par un tiers³⁸¹. On peut donc en déduire qu'elle fût l'objet de manipulations plus régulières.

La diversification des métaux abonde dans le même sens. Probablement, dès la fin du II^e siècle av. J.-C., l'or n'a plus le monopole des frappes. Des monnaies en potin sont alors émises. À la fin du premier tiers du I^{er} siècle av. J.-C., une autre étape est franchie avec la réalisation de fines monnaies d'argent. Pour la première fois, les émissions d'or vont circuler aux côtés de nouveaux métaux. La rupture avec la situation antérieure est considérable. Ce que nous voulons faire observer ici, c'est qu'une telle restructuration traduit assurément une perspective renou-

velée de l'outil monétaire. En ouvrant la production à d'autres métaux, c'est tout l'usage d'un monnayage que l'on s'efforce ainsi de favoriser. L'avantage est indéniable et ne pouvait que stimuler un développement des transactions individuelles. En effet, il est probable que les monnaies d'or bénéficiaient par rapport aux autres métaux d'une forte plus-value. Cet avantage s'explique aisément par la véritable fascination que l'or a toujours exercée au sein de la société gauloise³⁸². Son éclat comparable à celui du soleil, sa plus grande malléabilité, son inaltérabilité expliquent tout à fait l'attrance et la folle passion que ce métal n'a jamais cessé de susciter. Il n'est pas exagéré de croire qu'il ait joué un rôle de référence dans le système monétaire. Ainsi, dans la pratique, il est probable que les hémistatères et les statères représentaient un pouvoir d'achat élevé. On peut alors considérer qu'ils servaient essentiellement à régler des transactions importantes. À l'inverse, la « moins-value » des potins et des fines monnaies d'argent par rapport à l'or s'explique aisément. Le cuivre, qui entrait dans l'alliage des bronzes coulés, était un métal sujet à l'oxydation, et, par voie de conséquence, plus quelconque. L'étain, l'autre composant du bronze, était exploité dans la proche périphérie de la basse Seine (Armorique et îles Britanniques). Son acquisition ne devait donc pas être très coûteuse, comme l'indique, du reste, son importante proportion dans l'alliage monétaire (20 à 25 % en moyenne). Comparativement à l'or, les monnaies en bronze coulé avaient une valeur intrinsèque moins élevée. On peut présumer qu'il en fut de même pour les lamellaires d'argent. D'un poids inférieur à 1 g, elles représentent, en effet, une faible valeur unitaire par rapport aux monnaies d'or. Cela suppose qu'elles étaient exclusivement réservées aux petits paiements.

Conclusion

Cette diversification du monnayage, dès la fin du II^e siècle av. J.-C., constitue donc une étape majeure dans l'histoire monétaire de la basse vallée de la Seine : elle correspond à une extension de l'usage de la monnaie, en particulier des monnaies de petite valeur. Elle pourrait résulter d'une prise en compte de l'intérêt que représentait le développement du système monétaire pour les activités d'échanges. Elle serait, de fait, le signe d'une monétarisation accrue de l'économie, comme on l'examinera plus loin, et, l'amorce d'une « valeur fiduciaire ».

381 Aglietta et Orléan 2002.

382 Goudineau 1991.

3.4 La circulation monétaire

Les monnaies d'or, d'argent et de potin dont il vient d'être question apparaissent dans 24 trésors (Fig. 39).

En ce qui concerne l'étude de la circulation monétaire, ces témoignages apportent d'utiles renseignements : ils sont, en quelque sorte, le reflet des monnaies en usage au moment de leur enfouissement. En effet, il paraît peu vraisemblable que les monnaies contenues dans ces trésors aient été spécialement destinées à être thésaurisées. Elles ont été frappées pour être utilisées, entraînant, de fait, une circulation. Leur dissimulation traduit un acte intentionnel, dont les raisons peuvent être multiples (phases d'insécu-

rité, capitalisation de nature économique, etc.). C'est une somme déterminée et prélevée dans la circulation monétaire qui est ainsi mise à l'abri³⁸³. Un tel enfouissement correspond à une forme de sécurisation, qui trouve son parallèle en Grèce même :

«Au contraire, plus on découvre de minerai et plus l'argent est abondant, plus la mine attire de travailleurs. Il n'en est pas comme des meubles, quand on s'en est procuré en suffisance pour sa maison, on n'en achète plus d'autres ; à l'égard de l'argent, on n'en a jamais assez pour n'en plus désirer, et, si l'on possède une grande quantité, on ne prend pas moins de plaisir à enfouir son surplus qu'à en faire usage³⁸⁴»

(Traduction P. Chambry)

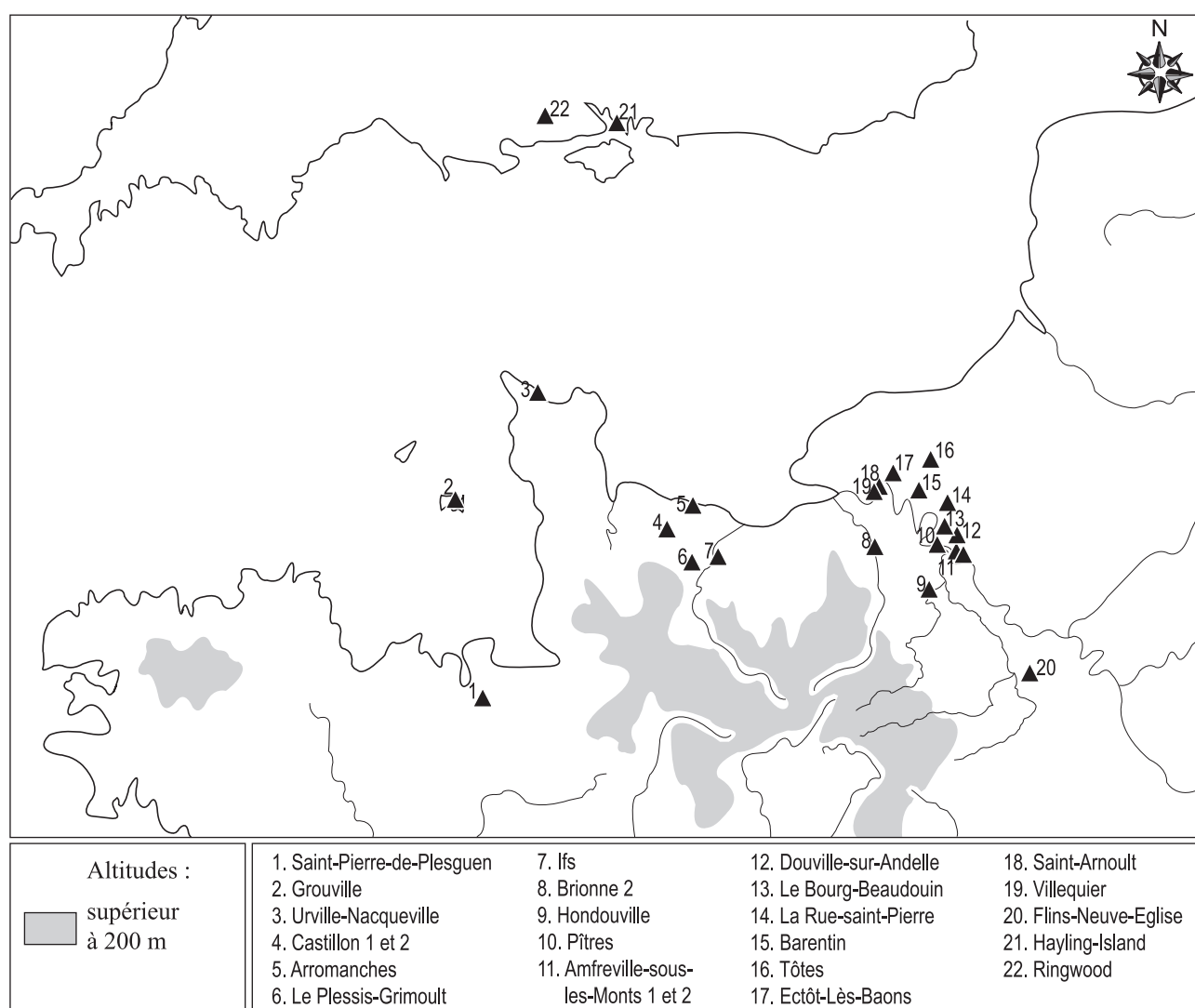


Fig. 39 – Trésors contenant des monnaies d'or (SS/L-4, HL/S-5), d'argent (LTP-7) et de bronze coulé (PSA-24, PCH-25, PLO-26) mêlées ou séparées

383 Depyrot 2002, 64-66.

384 Xénophon, *Revenus*, IV.

L'étude des trésors présente dès lors un avantage crucial : celui d'examiner les différences de circulation d'une émission à l'autre. De cette confrontation, nous sommes en droit d'espérer une meilleure compréhension de la structure même d'un système monétaire.

Pour la Normandie, une liste des trésors a été dressée par X. Loriot et S. Scheers³⁸⁵. Mais sa portée demeure limitée : seules les découvertes effectuées en Haute Normandie, principalement au XIX^e siècle, et connues par la bibliographie, ont été prises en compte. Depuis cette publication de nouveaux trésors sont apparus, grâce notamment aux fouilles archéologiques et aux trouvailles fortuites. Nous nous sommes efforcés de les répertorier et d'en reconstituer le plus fidèlement possible la composition. Une mise à jour des données a également été nécessaire pour la Basse-Normandie. Ainsi, c'est toute une nouvelle documentation et de précieux instruments de travail qui ont pu être rassemblés. Bien que tout inventaire soit par nature incomplet, nous croyons bénéficier d'une matière aussi complète que significative.

3.4.1 Séparation des statères et des hémistatères : deux zones monétaires d'étalon différent

L'une des particularités des trésors examinés est la présence systématique de statères (SS/L-4) et d'hémistatères (HL/S-5 et HFD-6). Pourtant, ces deux dénominations, contemporaines dans le temps, n'apparaissent pas au sein des mêmes trésors. La séparation est telle qu'il faut tenter d'évaluer l'importance réelle du phénomène en termes de circulation.

12 trésors contiennent des statères «à la lyre ou au sanglier» (SS/L-4). Ils se répartissent de la manière suivante :

Localisation géographique	France				Îles anglo-normandes	Angleterre
	Calvados	Ille-et-Vilaine	Seine-Maritime	Manche	Jersey	Hampshire
Nombre	5	1	3	1	1	1

D'emblée, un premier constat s'impose : les régions côtières sont celles où la concentration des trésors est la plus importante. En dehors de cet espace, les statères SS/L-4 ont très peu circulé. À mesure que l'on pénètre à l'intérieur des terres, leur présence s'estompe, pour y devenir très rare, voire tout à fait inexistante. L'ensemble des découvertes monétaires le démontre (Fig. 40).

La circulation des statères SS/L-4 est donc principalement active aux abords de la façade maritime. Cette diffusion est encore plus claire si l'on confronte le pourcentage de statères SS/L-4 contenus dans les différents trésors :

France	%	Îles anglo-normandes	%	Angleterre	%
Calvados		Jersey	< 1	Hampshire	96
Arromanches	100	Grouville		Ringwood	
Castillon 1	100				
Castillon 2	100				
Iffs	12				
Plessis-Grimoult	100				
Ille-et-Vilaine					
Saint-Pierre-de-Plesguen	< 1				
Seine-Maritime					
Ectôt-les-Baons	100				
Saint-Arnoult	100				
Villequier	100				
Manche					
Urville-Nacqueville	100				

Il est intéressant de remarquer que les statères SS/L-4 occupent une place de premier plan sur les départements du Calvados et de la Seine-Maritime. Leur proportion est régulièrement de 100 %. La même situation se retrouve de l'autre côté de la Manche, au sud de l'Angleterre. Le trésor de Ringwood³⁸⁶ est, en cela, tout à fait significatif. Parmi les 45 monnaies mises au jour, celui-ci renfermait 43 statères SS/L-4, soit un effectif de 96 %. L'aire de circulation principale des statères s'étend donc des côtes normandes au littoral anglais. Ailleurs, leur présence est très faible, comme en témoignent les trésors de Grouville et Saint-Pierre-de-Plesguen. La part des statères SS/L-4 n'y dépasse guère quelques unités. Le contraste est saisissant. En d'autres termes, les statères SS/L-4 circulaient en faible quantité à l'ouest de la baie du Mont-Saint-Michel. Leur zone de diffusion privilégiée englobait avant tout un vaste territoire compris entre la pointe du Cotentin et les falaises d'Étretat, avec une extension particulière sur les côtes méridionales de l'île de Bretagne. On pourrait opposer à cette situation une critique : les trésors ne sont pas toujours l'exact reflet de la circulation monétaire puisqu'ils correspondent à une somme non récupérée par leur propriétaire. Cependant, le contraste est tel sur le plan géographique qu'il efface toutes réserves méthodologiques.

La chronologie des trésors permet de compléter les données géographiques. Les considérations suivantes se concentrent sur la composition interne des trésors. Leur physionomie permet de constituer deux groupes enfouis vraisemblablement à des périodes différentes. Le premier rassemble les trésors de **Castillon 2***, **Ectôt-les-Baons*** et

³⁸⁵ Loriot et Scheers 1985.

³⁸⁶ Burnett et Cowell 1989, 1-10.

Ringwood*. Ils ont tous la particularité de renfermer exclusivement des statères en or allié «à la lyre» (SS/L-4a) et «au sanglier» (SS/L-4b). Aucun statère SS/L-4c n'y est présent. Aussi, nous proposons de situer leur enfouissement avant le début des premières émissions de statères SS/L-4c, c'est-à-dire entre la seconde moitié du II^e siècle et le début du I^{er} siècle av. J.-C. Les trésors d'**Arromanches***, **Castillon 1***, **Iffs***, **Saint-Arnoult*** et **Villequier*** conduisent, quant à eux, à former un second groupe. Ils présentent en effet toujours la même caractéristique: celle d'une

composition interne dominée par les statères SS/L-4c. Leur enfouissement serait de fait postérieur au premier groupe. Sur le plan géographique, le constat est riche d'enseignements. Au II^e siècle av. J.-C., la répartition éparpillée des trésors préfigure la diffusion régionale de l'étalon statère. Toutefois, son usage ne semble pas avoir été constant à l'échelle de tout le territoire. Si l'on prend en considération les découvertes isolées, on se rend compte que les types présents dans les trésors en question se concentrent entre la Vire et la Touques (Fig. 41).

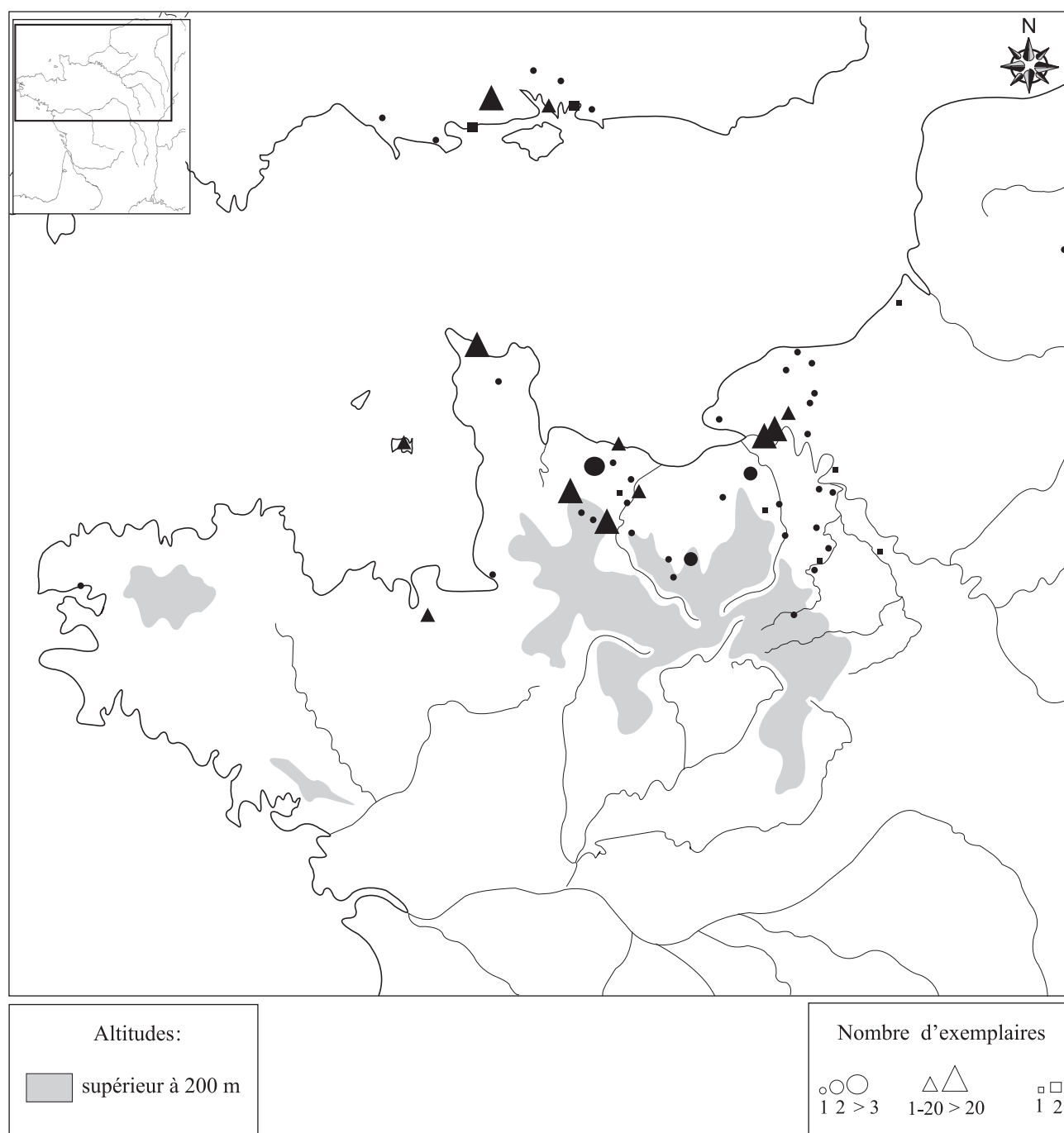


Fig. 40 – Trésors et autres découvertes présentant des statères SS/L-4

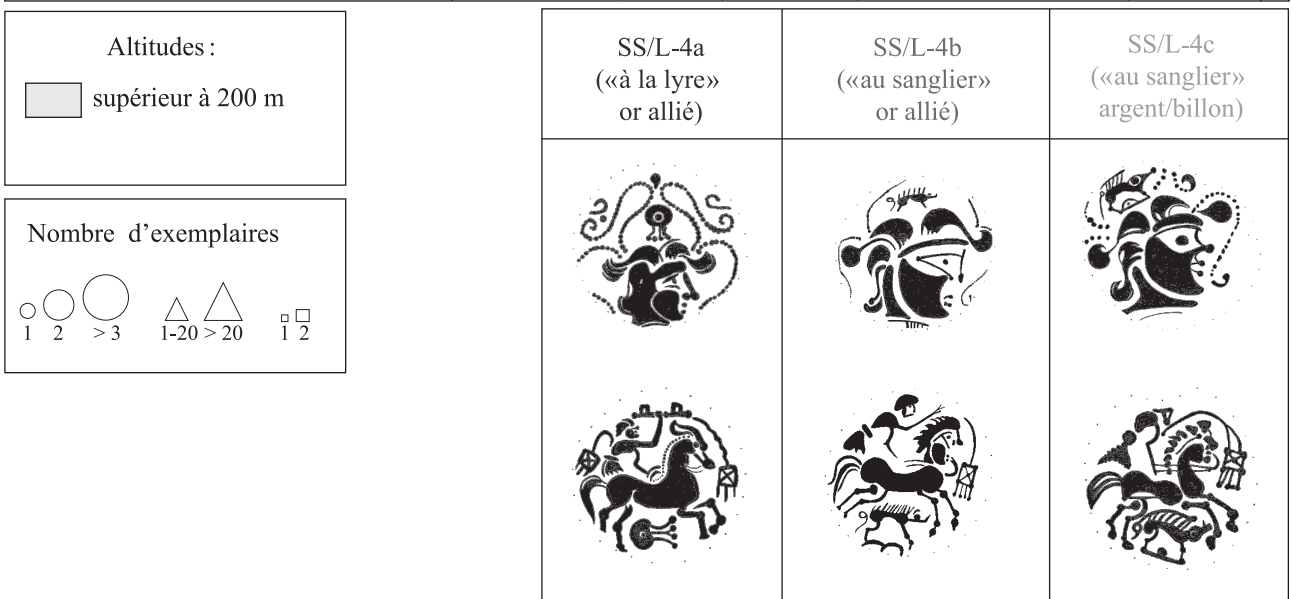


Fig. 41 – Trésors et autres découvertes présentant des statères SS/L-4. Répartition détaillée des séries

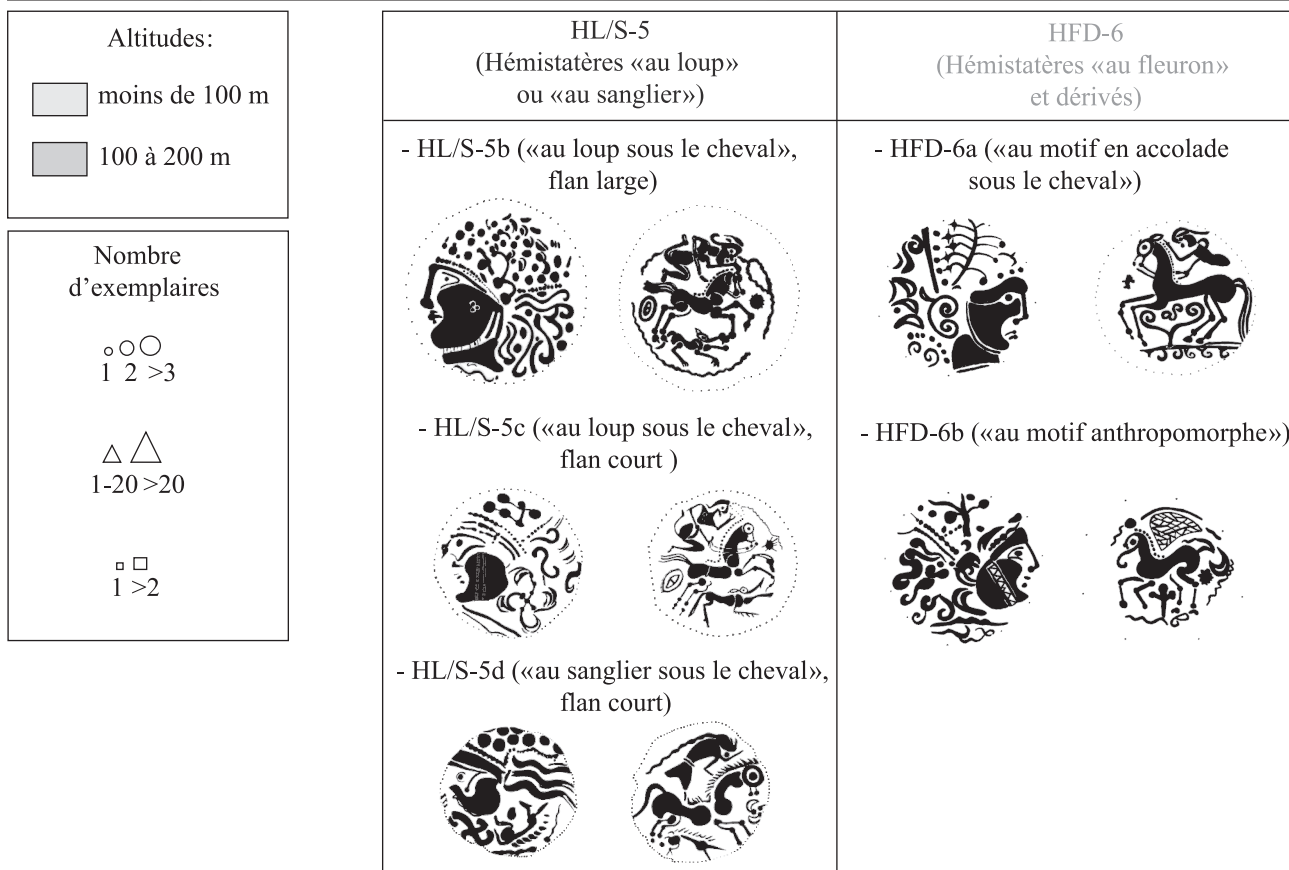
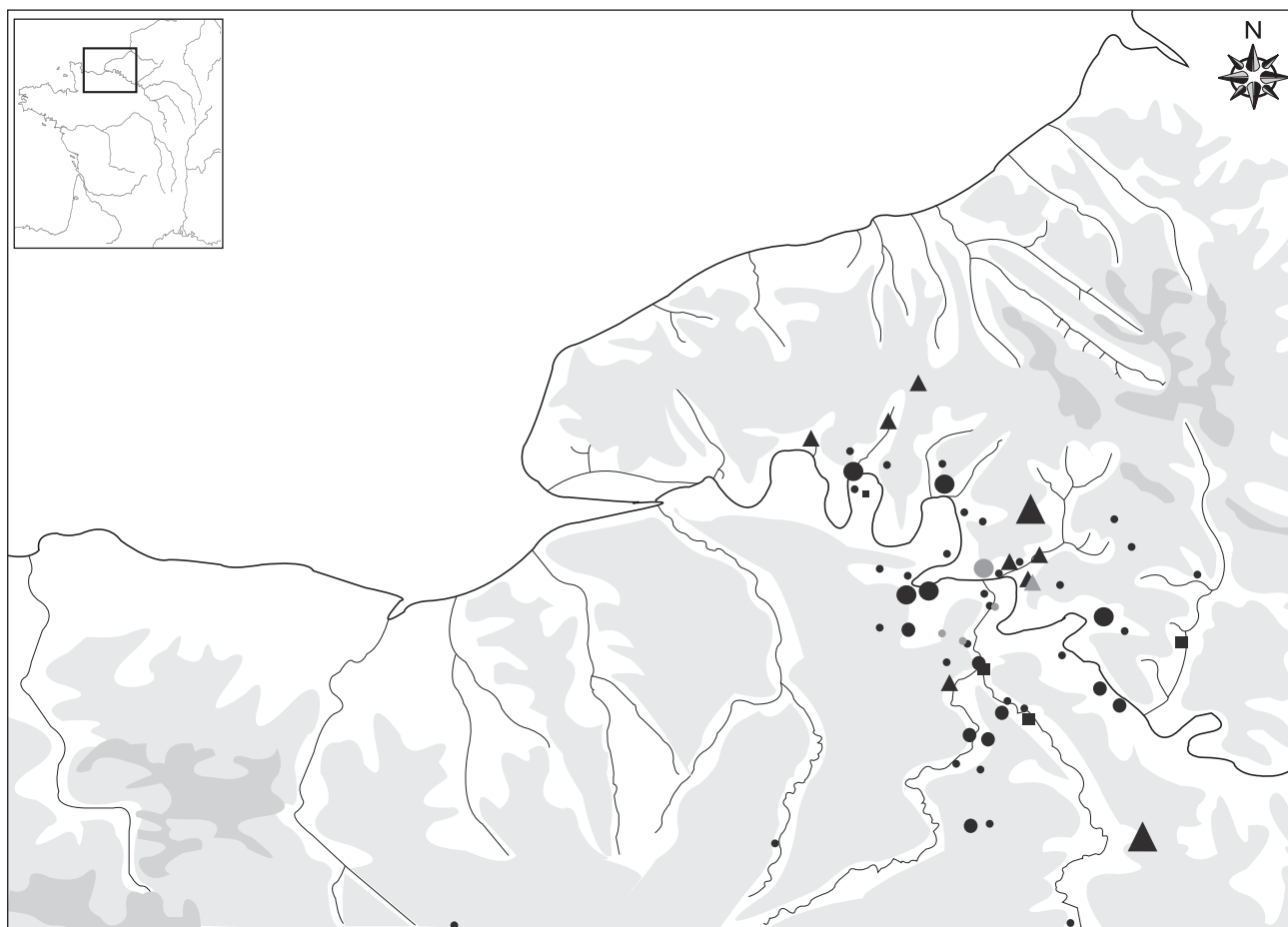


Fig. 42 – Trésors et autres découvertes présentant des hémistatères HL/S-5 et HFD-6

Les statères (SS/L-4a et b) se sont donc limités au sud-ouest de l'estuaire de la Seine. À partir du I^{er} siècle av. J.-C., la situation évolue. Contrairement aux statères « à la lyre » (SS/L-4a) et « au sanglier » (SS/L-4b), les statères SS/L-4c se répandent plus largement vers le nord-est (Fig. 41). Cela atteste assurément de l'importance atteinte, à l'échelle régionale, par l'ensemble monétaire SS/L-4. Se pose alors la question d'une zone monétaire particulière entre la pointe du Cotentin et les falaises d'Étretat. La composition des trésors appuie cette hypothèse : depuis le II^e siècle av. J.-C., la présence des statères SS/L-4 y est prépondérante, voire tout à fait exclusive. Le succès est indéniable. Plus largement, il témoigne du rôle majeur joué par ces monnaies dans la circulation monétaire.

Si les statères SS/L-4 ont constitué sur une large frange littorale, entre le II^e et le I^{er} siècle av. J.-C., une monnaie commune et privilégiée, il en va tout à fait différemment plus à l'est, au cœur de la basse vallée de la Seine. Les statères laissent place à un autre numéraire. Il s'agit de monnaies d'or basées sur un étalon hémistatère (HFD-6 et HL/S-5). Elles apparaissent dans onze trésors :

Localisation géographique	France		
	Eure	Seine-Maritime	Yvelines
Nombre	7	3	1

Les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime regroupent à eux seuls la majorité des trésors. Au nord de la Seine, ces derniers rassemblent 36% des hémistatères inventoriés³⁸⁷. Au sud, le résultat est légèrement inférieur, puisque 20% des hémistatères figurent dans les trésors. Les hémistatères présentent donc un point commun indéniable avec les statères SS/L-4 : leur circulation est régionale. Toutefois, une différence essentielle les oppose. Les hémistatères ne se diffusent pas dans la même direction que les statères. Leur principale originalité est de circuler sur un espace bien déterminé, qui correspondrait au territoire occupé par les Véliocasses et les Aulerques Eburovices. La figure 42 montre que dans ces régions la circulation monétaire suit principalement les voies fluviales (vallée de la Seine et affluents). Le constat est sans équivoque : les hémistatères ne recouvrent jamais l'espace sur lequel se diffusent les statères. De plus, aucun trésor ne contient de spécimens des deux dénominations. À cet égard la circulation des hémistatères (HFD-6 et HL/S-5) est l'exacte antithèse de celle des statères (SS/L-4). Chacun d'eux a cours sur deux zones géographiques séparées (Fig. 47). À mesure que l'on s'enfonce à l'intérieur

des terres, en suivant l'axe de pénétration majeur que représente la vallée de la Seine, la circulation monétaire change radicalement : les statères laissent leur place aux hémistatères. Cette partition est d'autant plus étonnante que les deux dénominations sont contemporaines dans le temps. Que révèle le choix d'un étalon différent ? Il faudra tenter de l'expliquer.

Pourtant, il apparaît que le rôle régional des hémistatères ne s'est pas imposé dès les premières frappes. Comme pour les statères SS/L-4, la physionomie des trésors permet de constituer deux groupes enfouis vraisemblablement à des périodes différentes. Sur le plan géographique, le constat est important. Le premier groupe rassemble deux trésors découverts à **Amfreville-sous-les-Monts***. Ces derniers se caractérisent par l'absence d'hémistatères du type HL/S-5 (c « au loup » et d « au sanglier »). Leur enfouissement a, par conséquent, toutes les chances d'être intervenu dans le courant de la seconde moitié du II^e siècle av. J.-C. Mais, les deux trésors démontrent surtout que l'hémistatère avait, pendant cette période, une utilisation locale. L'ensemble des découvertes enregistrées pour les types présents dans les trésors d'**Amfreville-sous-les-Monts*** renforce également le sentiment d'un usage très limité (Fig. 43). Entre le II^e et le I^{er} siècle av. J.-C., la situation s'inverse. Les hémistatères « au loup » (HL/S-5c) et « au sanglier » (HL/S-5d) s'imposent progressivement dans les trésors. Le basculement peut être suivi à partir du trésor d'**Hondouville*** : les hémistatères à flan large (HL/S-5b) sont en position minoritaire face aux hémistatères à flan court (HL/S-5c et d). Dans les autres trésors, les hémistatères à flan court deviennent exclusifs : **Douville-sur-Andelle***, **Elbeuf***, **Hondouville***, **Le Bourg-Beaudouin***, **Pîtres***, **Barentin***, **Forêt de Bretonne***, **Tôtes***, **Flins-Neuve-Église***.

Ce caractère dominant s'accompagne d'une utilisation plus large des hémistatères. L'ensemble des découvertes (isolées et groupées) en témoigne (Fig. 43). Ainsi, la composition des trésors montre que l'étalon hémistatère ne s'est mis en place que de manière très progressive. Il faut attendre le courant du I^{er} siècle av. J.-C. pour que les hémistatères s'imposent à l'échelle régionale.

En instaurant une monnaie d'or propre, basée sur un étalon hémistatère, la basse vallée de la Seine ne se démarque pas seulement des territoires côtiers, elle fait figure de véritable enclave à l'échelle de tout le Nord-Ouest de la Gaule. Au nord de la Seine, les émissions d'or du *Belgium* basent leur principale dénomination sur le statère. Il en est de même sur les territoires des Parisii et des Carnutes. En somme, les hémistatères ont cours et circulent sur une zone particulière.

387 Cf. Deuxième partie : « Les hémistatères au loup et au sanglier » et « Les hémistatères au fleuron et dérivés »

Conclusion

Les statères et les hémistatères ont circulé, entre le 1^{er} et le 1^{er} siècle av. J.-C., sur deux régions bien distinctes (Fig. 47). Ainsi, un habitant de l'ouest de la basse vallée de la Seine, lorsqu'il avait à utiliser des monnaies d'or, ne maniait pas

les mêmes dénominations qu'un habitant de l'est. L'opposition est manifeste. Elle suppose l'existence de deux zones monétaires. Plus largement, c'est toute la question d'une opposition entre zones d'étalon particulier qui se pose.

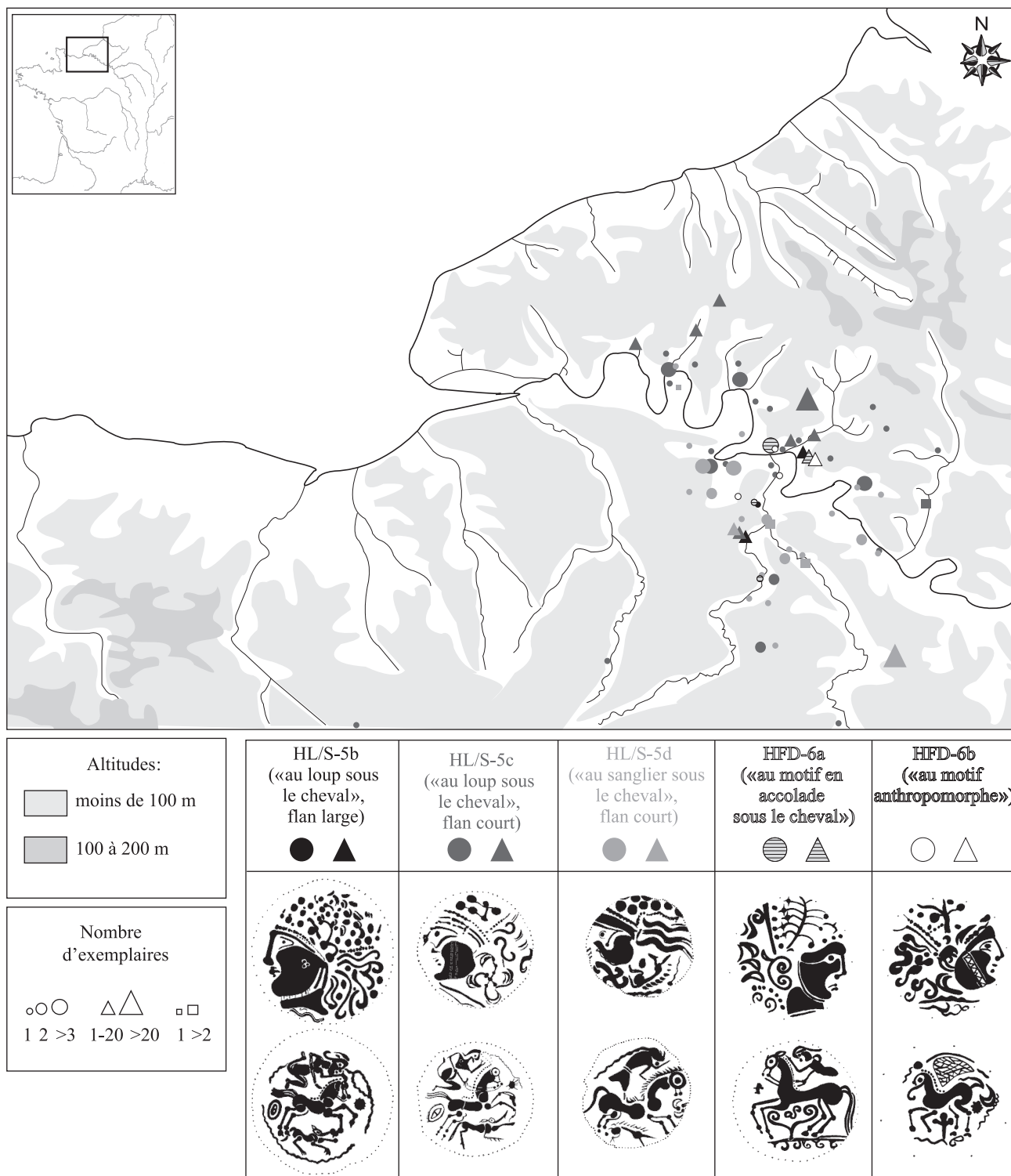


Fig. 43 – Trésors et autres découvertes présentant des hémistatères HL/S-5 et HFD-6. Répartition détaillée des séries

3.4.2 Autres numéraires contenus dans les trésors

Les statères (SS/L-4) et les hémistatères (HL/S-5 et HFD-6), quand ils ne sont pas enfouis seuls, se mêlent à d'autres monnaies. Il s'agit la plupart du temps d'espèces que l'on peut considérer comme locales. Plusieurs trésors apportent un témoignage éloquent sur la récurrence, d'une part, des lamellaires, et, d'autre part, des bronzes coulés.

C'est ainsi que les lamellaires «à l'hippocampe» (LTP-7a), émises dans la région de Caen, se mêlent toujours aux statères en billon SS/L-4c, dits «au sanglier», comme le démontre le trésor d'**Ifs***. Une telle association est tout à fait logique, puisque la frappe des lamellaires en question débute à un moment où les statères en or allié «à la lyre» (SS/L-4a) et «au sanglier» (SS/L-4b) font figure de monnaies du passé. Aux côtés des hémistatères (HL/S-5), deux groupes différents de lamellaires se rencontrent : les types «au sanglier» (LTP-7b) et «au profil géométrique» (LTP-7c). C'est le cas dans les trésors suivants : **Douville-sur-Andelle***, **Elbeuf***, **Hondouville***, **Le Bourg-Beaudouin*** et **Pîtres***. Comme pour les lamellaires «à l'hippocampe» (LTP-7a), elles se retrouvent toujours associées aux dernières émissions d'hémistatères, celles dites «au loup» (HL/S-5c) et «au sanglier» (HL/S-5d), dont les frappes débutent probablement à la fin du II^e siècle av. J.-C. Outre les fines monnaies d'argent, on retrouve fréquemment dans les trésors des bronzes coulés «au sanglier» (PSA-24), «aux chevrons» (PCH-25) et «aux lignes ondulées» (PLO-26). Il est intéressant de souligner que le type dit «au sanglier» accompagne, non seulement des hémistatères, mais aussi des statères. La composition des trésors découverts à **Ifs***, **Brionne 2*** et **Hondouville*** est particulièrement significative. Les types «aux chevrons» et «aux lignes ondulées» sont, quant à eux, essentiellement associés à des hémistatères (HL/S-5c et d). Notons, par ailleurs, la présence de bronzes frappés dans certains trésors d'hémistatères (HL/S-5c et d), comme à **Tôtes*** et au **Bourg-Beaudouin***. Cela prouve, on l'a vu, que les hémistatères «au loup» et «au sanglier» circulaient encore bien après la conquête.

Enfin, les hémistatères et les statères côtoient parfois dans les trésors des monnaies frappées dans des régions plus lointaines. Il s'agit de monnaies en or basées sur un étalon statère et originaires des territoires situés au nord de la basse vallée de la Seine ou immédiatement au sud (territoire des *Carnutes*). Leur présence est plus régulière avec les hémistatères, comme le prouvent les trésors découverts à **Hondouville***, **Pîtres*** et **Amfreville-sous-Monts***. Seul le trésor de **Brionne 2*** associe ces dernières à des statères SS/L-4. Cela pourrait s'expliquer par sa situation, à la frontière entre l'étalon statère et l'étalon hémistatère.

3.5 Monnaie et commerce

Dans le courant de la seconde moitié du II^e siècle av. J.-C., le système monétaire subit une transformation radicale avec l'apparition, sans doute simultanée, de monnaies d'or d'un nouveau style basées sur deux étalons différents. Elles se présentèrent soit sous la forme de statères, soit sous la forme d'hémistatères. À la fin du II^e siècle av. J.-C., une innovation importante vit le jour : l'or ne fut plus le seul et unique métal monnayé. Pour la première fois, des monnaies en bronze coulé furent émises. Peu après le début du I^{er} siècle av. J.-C., une autre nouveauté, aussi importante que la précédente, intervint avec la création de monnaies en argent, sous la forme de fines émissions d'un poids régulièrement inférieur à 1 g. Ce système monétaire très complet perdura jusqu'à la conquête romaine et au-delà (Fig. 44).

Le cadre posé, il est intéressant de souligner ce que ces transformations successives impliquent en termes de diffusion.

Les premières émissions de statères et d'hémistatères ne circulèrent qu'à l'échelle locale et portèrent sur des volumes très réduits. L'opposition est manifeste avec les séries suivantes. Celles-ci représentèrent, en effet, des émissions beaucoup plus abondantes, mais aussi plus longues (jusque dans la seconde moitié du I^{er} siècle av. J.-C.). La diffusion s'amplifia également. Les hémistatères et les statères ont désormais une vocation régionale et ont été probablement utilisés en commun par plusieurs peuples. La circulation des premiers se centra sur le cœur de la basse vallée de la Seine et le long de ses affluents principaux, tandis que la diffusion des seconds fut essentiellement

Dénomination	Poids	Types	Chronologie
Statères + hémistatères (très rares) + quarts de statère	7,20-6,50 g 3,20-3,90 g 1,50-1,80 g	SS/L-4	Dès la seconde moitié du III ^e siècle
Hémistatères + quarts de statères	3-3,20 g 1,50-1,60 g	HL/S-5c et d	Dès la seconde moitié du II ^e siècle
Lamellaires	< 1 g	LTP-7	Dès la fin du premier tiers du I ^{er} siècle
Bronzes coulés (ou potins)	< 2,50 g	PSA-24 / PCH-25 / PLO-26	Dès la fin du II ^e siècle

Fig. 44 – Caractères du système monétaire mis en place sur la basse vallée de la Seine entre le milieu du II^e et la fin du premier tiers du I^{er} siècle av. J.-C.

littorale. Ils ont constitué deux numéraires bien distincts. À un échelon inférieur, se tiennent les monnaies en bronze coulé et en argent. Elles ont en général une circulation plus restreinte, limitée à une échelle locale. Ainsi, on voit s'établir, à partir de la fin du II^e siècle av. J.-C., une double circulation monétaire, celle des monnaies régionales ou communes et celle des monnaies locales.

Ces considérations sont significatives : le système monétaire de la basse vallée de la Seine connaît un essor sensible dès la fin du II^e siècle av. J.-C., que traduisent aussi bien la multiplication des types (or, potin et argent) que la diversification des zones de diffusion. Qu'implique un tel développement ? Faut-il nécessairement y reconnaître le signe d'une « démocratisation » de l'usage de la monnaie ? Pour y répondre, il est nécessaire d'évaluer l'importance réelle du changement.

3.5.1 Le voisinage de l'eau et les monnaies à usage régional

Au cours de la seconde moitié du II^e siècle av. J.-C., l'histoire monétaire de la basse vallée de la Seine se caractérise par la frappe simultanée de monnaies d'or de poids différents. Il s'agit de statères et d'hémistatères utilisés à l'échelle régionale, chacun d'eux ayant cours sur deux espaces géographiques opposés. Un tel contraste soulève plusieurs questions : que révèle le choix de deux étalons différents ? Et quels sont les facteurs fondamentaux qui expliquent la diffusion opposée des statères et des hémistatères ?

3.5.1.1 La zone du statère

Entre le II^e et le I^{er} siècle av. J.-C., l'usage des statères SS/L-4 s'imposa progressivement entre la pointe du Cotentin et les falaises d'Étretat. Trésors monétaires et autres découvertes témoignent, on l'a vu, de cette circulation particulière (Fig. 40 et 41).

Au premier abord, la diffusion des statères SS/L-4 pourrait révéler la volonté de se démarquer des régions voisines. Il n'en est rien. L'adoption d'un système pondéral basé sur le statère trahit un tout autre dessein. Les précédentes émissions régionales (GRH-3), on l'a dit, étaient basées sur le système de l'hémistatère. Le passage à un étalon statère marqua donc une rupture importante par

rapport au système antérieur. Or, il est tentant de rapprocher ce basculement du système pondéral en vigueur chez les peuples de l'actuelle péninsule armoricaine. Si on compare le poids moyen des trois séries composant l'ensemble SS/L-4 avec celui des séries armoricaines, on constate que les dénominations s'inscrivent dans un rapport souvent proche (Fig. 32). Par conséquent, il est tout à fait légitime de se demander si l'origine de l'étalon statère sur la frange littorale de l'actuelle Normandie ne résulte pas d'une influence des peuples de l'ouest. Un tel alignement traduirait, non seulement le souci de développer les échanges avec les régions voisines, mais révélerait aussi d'importantes facultés d'adaptation. Ainsi, ce nouvel étalon aurait permis de s'intégrer dans une zone où seul le statère avait cours.

Plusieurs arguments supplémentaires vont dans le même sens. C'est, tout d'abord, la pénétration des monnaies étrangères. Elle est dominée par la présence, quasi-exclusive, de monnaies armoricaines. Leur principale originalité est leur concentration entre la pointe du Cotentin et l'embouchure de la Béthune³⁸⁸. Elles attestent des contacts à la fois privilégiés et réguliers avec les régions de l'Ouest. Ensuite, les droits et revers des monnaies SS/L-4 offrent une iconographie empreinte d'analogies avec le monnayage armoricain. Le même système de cordons perlés se retrouve tout autour du profil. Le cheval androcéphale, devant lequel pend un étendard, reflète également une inspiration thématique très proche.

À en croire César, les peuples installés entre l'estuaire de la Loire et les falaises du pays de Caux auraient même formé un groupe à l'identité particulière. César les désigne par le terme « Armoriciens³⁸⁹ », qu'il emploie régulièrement en alternance avec « peuples riverains de l'Océan ».

Dans la Guerre des Gaules, les Armoriciens font leur apparition en 57 av. J.-C., lorsque César envoie P. Crassus avec une légion chez les « peuples marins riverains de l'Océan³⁹⁰ » : les Vénètes, les Unelles, les Osismes, les Coriosolites, les Ésuviens, les Aulerques et les Riedons. La manœuvre aboutit à la soumission de ces derniers, sans qu'aucun combat n'ait été engagé. P. Crassus fit alors stationner sa légion sur le territoire des Andes et dépêcha deux officiers chez les Ésuviens, les Coriosolites et les Vénètes pour obtenir du fourrage et de la nourriture³⁹¹. Les Vénètes profitèrent alors de l'occasion pour capturer les deux envoyés et proposèrent de les échanger contre ceux des leurs retenus en otages par les Romains³⁹². En réponse, César, qui considérait cette attitude comme un crime,

388 Cf. Deuxième partie.

389 Correspond à la forme *Aremoricos*, composée de *are* (« devant ») et *mori* (« mer ») avec le suffixe déterminatif *-Kos*. Le terme peut se traduire par « qui habite devant la mer ». Voir Delamarre 2003, 53.

390 César, *BG*, II, 34.

391 César, *BG*, II, 35 et III, 7.

392 César, *BG*, III, 8.

décida de prendre les armes³⁹³. Une coalition se serait alors formée autour des Vénètes. On y compte : les Osismes, les Lexoviens, les Namnètes, les Ambiliates, les Morins, les Diablintes et les Ménapes. La coalition regroupait donc de nombreux peuples du Nord-Ouest. Elle devait permettre de constituer une immense flotte, contraignant César à engager une authentique bataille navale. Le général romain prit la décision de construire, au début de l'année 56 av. J.-C., une flotte sur les bords de la Loire. Il en confia le commandement à D. Brutus. Dans le même temps³⁹⁴, il emmena une armée le long de la côte et dépêcha Q. Titurius Sabinus avec trois légions chez les Coriosolites, les Unelles et les Lexoviens afin de couper, vraisemblablement, toute aide aux Vénètes. Cette campagne aboutit, après un combat naval acharné, à l'anéantissement du peuple des Vénètes³⁹⁵. Dans la foulée, Q. Titurius Sabinus se présenta avec ses trois légions chez les Unelles, qui étaient épaulés par les Lexoviens et les Aulerques Ebuovices. Trompée par un transfuge gaulois, cette coalition subit une lourde et cuisante défaite face à la puissance de l'armée romaine³⁹⁶.

Dans un article à paraître Y. Le Bohec a émis quelques réserves quant à l'existence même de cette coalition³⁹⁷. Il insiste sur le fait qu'une fois décrite, César « n'en parle plus jamais ». Sur l'eau, seuls les Vénètes sembleraient mener la bataille contre les Romains. Pour Y. Le Bohec, César aurait inventé la coalition seulement dans le but de magnifier la puissance des Vénètes pour exalter sa propre victoire³⁹⁸.

Quoiqu'il en soit, c'est ensemble que les peuples, « qui bordent l'océan et qui se donnant le nom d'Armoricaïns³⁹⁹ », se présentèrent à Alésia, en 52 av. J.-C. Parmi ces derniers, César cite : les Coriosolites, les Redones, les Ambibariens, les Calètes, les Osismes, les Unelles et les mystérieux Lémovices.

Ainsi, le récit de la Guerre des Gaules a l'intérêt, non seulement de montrer que les peuples riverains de la Manche jusqu'au Finistère s'entendaient souvent entre eux, mais aussi de révéler le retentissement du terme « armoricaïns » sous la plume de César. Une même impression se dégage chez Strabon. En effet, il accorde, dans sa *Géographie*, une place précise au pays et aux peuples du littoral « océanique », sis entre les estuaires de la Loire et de

la Seine⁴⁰⁰. Dès lors, une question se pose : tous ces peuples étaient-ils liés entre eux par des accords d'une nature bien particulière ? Si le terme armoricaïns a une valeur géographique indéniable, on peut néanmoins se demander s'il n'a pas aussi une autre valeur. En effet, comment peut-on expliquer que les peuples du sud de la Loire et du nord de la Bresle, pourtant riverains de l'Océan, ne soient pas considérés comme armoricaïns ? Il semble donc incontestable que le terme « armoricaïns » n'ait pas eu qu'une portée strictement géographique. Il pourrait laisser entendre qu'il existait aussi entre les peuples, établis de l'embouchure de la Loire au pays de Caux, des liens de parenté, de clientèle politique, commerciale ou diplomatique. Comme le suggère P. Lajoye⁴⁰¹, c'est une structure politique commune qui pouvait les lier. Cette hypothèse se justifie d'autant plus que lors du soulèvement des Vénètes, César rapporte que « leurs chefs se concertent, on jure de ne rien faire que d'un commun accord et de courir tous la même chance [...]. Toute la côte est promptement gagnée à leur avis, et une ambassade commune est envoyée » (Traduction L.-A. Constans). Mais l'existence de puissants liens pourrait trouver sa quintessence même dans l'appartenance à une origine commune. Pour J.-L. Brunaux⁴⁰², les Armoricaïns seraient issus d'une première vague d'immigrants belges. C'est ce que laisse clairement entendre Strabon lorsqu'il qualifie de « belges⁴⁰³ » les peuples riverains de l'Océan, installés entre la Seine et la Loire. Par conséquent, il apparaît que de solides intérêts communs liaient, au milieu du 1^{er} siècle av. J.-C., les peuples de l'estuaire de la Loire à la baie de Somme, favorisant en cas de conflits un soutien mutuel et indéfectible.

L'adoption d'un étalon statère, entre la pointe du Cotentin et l'embouchure de la Béthune, prend alors tout son sens. Elle répond assurément aux liens qui unissaient la région aux peuples armoricaïns et affiche une volonté claire d'insérer le pays dans un espace particulier. On peut, dès lors, reprendre la question posée initialement : quelles sont les raisons qui ont amené les peuples maritimes de l'actuelle Normandie à abandonner l'étalon hémistatère au profit du statère ? Une situation géographique ouverte sur la mer constitue, en cela, un facteur très favorable. Elle leur permettait d'avoir un accès direct sur un axe de circulation très fréquenté. En effet, cet espace maritime était le lieu

393 César, *BG*, III, 9.

394 César, *BG*, III, 11.

395 César, *BG*, III, 12-16.

396 César, *BG*, III, 17.

397 Le Bohec 2009.

398 Cette hypothèse a été aussi avancée par Thollard 1985, 117.

399 César, *BG*, VII, 75.

400 Strabon, IV, 4, 1.

401 Lajoye 2004, 46.

402 Brunaux 2008, 63.

403 Strabon, IV, 4, 1.

d'un intense trafic⁴⁰⁴, véritable « autoroute du commerce » sous certains aspects. Pourtant, quelques auteurs ont soutenu le contraire.

Pour R. Dion⁴⁰⁵, les navires jusqu'à la fin de l'Antiquité évitaient de s'engager dans la Manche : des courants trop puissants auraient interdit toute navigation longitudinale. L'hypothèse de R. Dion reposait en grande partie sur deux passages de Tacite⁴⁰⁶. Comme l'ont montrés D. et Y. Roman⁴⁰⁷, Tacite voulait avant tout magnifier l'action de son beau-père : c'est volontairement que le rôle des marins qui l'avaient précédé aurait été négligé. Déjà, L. Harmand⁴⁰⁸ suggérait, sur la seule foi d'un col d'amphore découvert dans la Manche, la possibilité d'une navigation longitudinale. Par ailleurs, les instructions nautiques⁴⁰⁹ sont formelles à propos de l'entrée dans la Manche par l'ouest : la navigation y est difficile mais réalisable⁴¹⁰. De fait, il semble bien que tout navire venant de l'Atlantique, et désireux de gagner le Nord (façade orientale des îles britanniques, etc.), utilisait normalement le passage de la Manche. Le voyage de Pythéas⁴¹¹ montrerait, s'il en est besoin, que ce couloir était déjà fréquenté au IV^e siècle av. J.-C. par des marins de haute volée, désireux de percer le mystère des routes de l'étain et de l'ambre⁴¹². La découverte d'un col d'amphore de Marseille (V^e-IV^e siècle av. J.-C.), aux environs de l'estuaire de l'Orne⁴¹³, atteste également l'ancienneté d'une navigation partie des rives de la Méditerranée et croisant aux larges des côtes normandes.

Mais, il semble surtout que la Manche était l'objet d'un intense trafic entre les îles britanniques et le continent. Le commerce de l'étain est un cas très révélateur. Diodore de Sicile, résumant l'œuvre d'un historien plus ancien (Poseidonios d'Apamée) est à ce sujet tout à fait clair :

« Une quantité d'étain est transportée de l'île de Bretagne jusqu'en Gaule, qui est placée en face, puis à travers la Celtique est amenée, à dos de cheval, par les marchands chez les Massaliotes et dans la ville qu'on appelle Narbonne⁴¹⁴ » (Traduction E. Cougny)

Ces propos indiquent, en toute vraisemblance, que la navigation était régulière dans la Manche afin d'acheminer vers la Méditerranée un métal très convoité. Dans sa *Géographie*, Strabon insiste, quant à lui, sur l'exportation – de l'île de Bretagne vers la Gaule – de blé, bétail, or, argent et fer⁴¹⁵. Il nous dit également que les marchandises⁴¹⁶, qui « descendent [la Seine] jusqu'à l'Océan, chez les Lexoviens et les Calètes » (Traduction Fr. Lasserre), traverse la Manche pour gagner la « Bretagne ».

Depuis 30 ans l'archéologie apporte précisément la preuve matérielle d'une intense navigation côtière mais aussi trans-Manche. Dès l'Âge du Bronze, les découvertes de haches, fabriquées dans les îles britanniques, à Yport et Criquebeuf-en-Caux le prouvent⁴¹⁷. Selon J.-P. Watté⁴¹⁸, la mise au jour dans la région d'Yport - Fécamp - Criquebeuf-en-Caux de lingots de cuivre provenant de la péninsule ibérique démontrerait « la présence dans ce secteur d'un foyer actif à la fin de l'Âge du Bronze, en relation avec la mer ». On ne peut manquer d'évoquer, pour la période laténienne, le site d'Urville-Nacqueville (Manche), aux portes de la presqu'île de La Hague. Sa situation géographique particulière le place au cœur des relations d'échanges trans-Manche. De nombreux éléments mobiliers sont en effet venus le confirmer, comme du lignite importé d'outre-manche⁴¹⁹. Les découvertes d'ambre de Baltique et d'amphores italiques illustrent aussi son insertion dans des courants commerciaux de plus longues distances. Comme faisant face à Urville-Nacqueville, le site emblématique d'Hengistbury Head, sur la côte du Dorset, fut tout autant le théâtre d'un commerce régulier entre les II^e et I^{er} siècles av. J.-C. Les fouilles⁴²⁰ ont révélé une grande quantité d'amphores vinaires italiques (Dressel 1A-B), ainsi que de la pâte de verre (jaune et violet) et des figues. Les signes d'un commerce d'origine méditerranéenne y sont donc particulièrement significatifs. En contrepartie, il semblerait que du métal ait été proposé. Plus intéressant encore, des contacts réguliers et privilégiés ont, semble-t-il, été noués entre les

404 Jullian 1920-26, 300.

405 Dion 1952, 547-557; Dion 1954, 128-135; Dion 1970, 423-438.

406 Tacite, *Agricola*, X, 2 et XXIV, 1.

407 Roman 1997, 352.

408 Harmand 1966, 477-489.

409 Sanquer et *alii* 1977, 493. Informations admises par Roman 1997, 352, n. 137.

410 C'est précisément ce que nous dit César lors de la bataille navale contre les Vénètes : *BG*, III, 12-13.

411 Parti de Marseille dans la seconde moitié du IV^e siècle av. J.-C., il passa le détroit de Gibraltar et remonta vers les îles Britanniques dont il fit le tour. Après six jours de navigation vers le Nord, il atteignit l'île de Thulé (l'Islande?). Son témoignage est malheureusement perdu. Néanmoins, il a été rapporté par quelques auteurs (Strabon, etc.) qui n'ont pas hésité à faire de lui le premier auteur de « galéjades » marseillaises... Les fragments traitant de ce périple ont été rassemblés par Broche 1936. Voir en dernier lieu : Dion 1965, 443-466.

412 Broche 1936, 20-22; Roman 1997, 189-190.

413 Deniaux 1980, 123 et 132.

414 Diodore de Sicile, V, 22.

415 Strabon, IV, 5, 2.

416 Strabon, IV, 1, 14.

417 Watté 2006a, 46.

418 Watté 2006a et 2006b, 56-57.

419 Lefort, Marcigny 2009, 75-76.

420 Les résultats des fouilles sont présentés dans Cunliffe 1987.

habitants des deux rives de la Manche tout au long de La Tène. La présence de céramiques du Nord-Ouest de la Gaule sur le site, et, en de nombreux points de l'île de Bretagne, le démontre⁴²¹. Rien d'étonnant alors, à ce que le site d'Hengistbury Head ait été considéré⁴²² comme l'un des ports majeurs du commerce de la Manche et de l'Atlantique, depuis les rives de la Méditerranée. Plus révélateur encore du trafic maritime dans la Manche, il est intéressant d'examiner la diffusion des amphores Dressel 1. L'essentiel des témoins enregistrés est localisé dans une bande côtière⁴²³ de 50 km de large environ. Il n'y a donc aucun doute sur le mode d'acheminement des amphores : le commerce du vin a atteint le nord de la Gaule par la voie maritime. Une histoire populaire, ancrée dans la mémoire collective des habitants d'Yport, voudrait même que des marins grecs aient fait naufrage au large de la commune⁴²⁴ : « Les survivants auraient fait souche dans le vallon et fondé le village. C'est pourquoi, aujourd'hui, les Yportais sont surnommés les Grecs ».

Tout ceci prouve que la Manche était depuis longtemps un espace où le trafic maritime, à courte ou longue distance, était intense. Lors des événements de 56 av. J.-C., César parle même d'un monopole commercial⁴²⁵ des Vénètes sur la Bretagne. Le chapitre 8 insiste sur leur *auctoritas*⁴²⁶ :

« Huius est civitatis longe amplissima auctoritas omnis orae maritimae regionum earum, quod et naues habent Veneti plurimas, quibus in Britanniam navigare consueverunt, et scientia atque usu nauticarum rerum reliquos antecedunt et in magno impetu maris atque aperto paucis portibus interiectis, quos tenent ipsi, omnes fere qui eo mari uti consueverunt habent uectigales »

« Ce peuple est de beaucoup le plus puissant de toute cette côte maritime : c'est lui qui possède le plus grand nombre de navires, flotte qui fait le trafic avec la Bretagne ; il est supérieur aux autres par sa science et son expérience de la navigation ; enfin, comme la mer est violente et bat librement une côte où il n'y a que quelques ports, dont ils sont les maîtres, presque tous ceux qui naviguent habituellement dans ces eaux sont leurs tributaires » (Traduction L.-A. Constans)

L'*auctoritas* des Vénètes serait liée à l'importance de leur flotte de commerce, leur science et leur expérience de la navigation et le contrôle douanier qu'ils exercent en imposant des taxes. Ainsi, le texte suppose un contrôle étendu des côtes de l'Atlantique et de la Manche. Strabon le confirme

indirectement en insistant sur le fait que « l'île [de Bretagne] leur servait de marché⁴²⁷ » (Traduction Fr. Lasserre). À l'évidence les Vénètes devaient constituer au niveau régional une puissance d'un certain rang⁴²⁸. Or, le monnayage des Vénètes, comme les autres peuples de la péninsule armoricaine, se caractérise à la fois par un abondant numéraire basé sur l'étalon statère et des références stylistiques communes aux monnaies SS/L-4. Par conséquent, on peut penser que l'adoption du statère par les peuples installés entre la pointe du Cotentin et l'embouchure de la Béthune était une condition essentielle pour intégrer une zone monétaire particulière centrée sur les activités maritimes. Le souci d'harmonisation des poids est manifeste. L'avantage indéniable d'un territoire ouvert sur la mer ne pouvait donc être sans effet sur les orientations monétaires suivies par certains peuples. *A contrario*, cela n'induit pas automatiquement la création d'une entente monétaire : les choses ont très bien pu se faire progressivement sans cadre juridique précis. Plus largement, l'attrait pour la mer et les échanges par mer expliqueraient le rôle central des statères SS/L-4 dans la circulation monétaire régionale et leur diffusion jusque sur les rives méridionales de l'île de Bretagne. C'est à la fois au contact et en exploitant au maximum une position littorale privilégiée qu'il faut, semble-t-il, situer les nouvelles dispositions monétaires.

Conclusion

Ainsi, l'étalon statère était devenu d'un usage général et obligatoire pour tous les peuples riverains de la Manche. L'activité maritime qui s'y déroulait permet aisément de le comprendre. Le trafic perpétuel de marchands, marins, bateleurs ou simples passeurs, naviguant sans cesse d'un port à l'autre, d'une terre à l'autre, concourait à établir entre les peuples des liens que les rivages sinueux et souvent accidentés de l'Armorique et de la Normandie contribuaient à distendre. C'est donc naturellement que les peuples, installés entre la pointe du Cotentin et l'embouchure de la Béthune, sont revenus à l'étalon « statère » au II^e siècle av. J.-C. parce qu'il facilitait les conversions avec les territoires de la péninsule armoricaine. N'y aurait-il rien eu de plus naturel pour un ensemble de peuples mû par les mêmes intérêts et désireux d'harmoniser des échanges centrés sur le trafic maritime ? En ce cas, on peut présumer que les statères SS/L-4 appartenaient à la sphère spécifique des transactions exogènes. Leur usage aurait donc été principalement réservé aux activités commerciales et aux paiements importants.

421 Cunliffe 1993, 118-119 ; Cunliffe et Jersey 1997, 3-37.

422 Cunliffe 1987 ; *Ibid.* 1993, 117-119 ; Roman 1997, 353-354.

423 Deniaux 1980, 134.

424 Lemaitre 2006.

425 Voir sur ce point les commentaires de Cunliffe 1982.

426 César, *BG*, III, 8.

427 Strabon, IV, 4, 1.

428 Thollard 1985, 117.

3.5.1.2 La zone de l'hémistatère

Plus à l'est, au cœur de la basse vallée de la Seine, les monnaies d'or se basent, entre le II^e et le I^{er} siècle av. J.-C., sur l'hémistatère (Fig. 42 et 43). Cette constatation amène à s'interroger sur les raisons qui ont pu conduire les autorités émettrices à privilégier un étalon différent du statère.

La réponse pourrait venir précisément du choix de l'étalon. Il n'est pas nouveau pour la région puisque les émissions GRH-3 y faisaient déjà référence au III^e siècle av. J.-C. Peut-on alors penser que le maintien d'un même système pondéral perpétue un usage commun ? Nous avons vu que l'augmentation subite des frappes monétaires, dans le courant du III^e siècle av. J.-C., était certainement à mettre en relation avec des événements guerriers liés à l'installation d'une nouvelle population au nord de la Seine. À tous égards, on a de bonnes raisons de croire que les nouvelles émissions d'or (HFD-6 « au fleuron » et HL/S-5 « au loup ou au sanglier ») s'inscrivent dans un contexte assez comparable, du moins pour les premières frappes. La chronologie et la circulation des hémistatères concordent, en effet, avec l'un des plus grands événements historiques de la fin du II^e siècle av. J.-C. : l'invasion des Cimbres et des Teutons, qui, pendant plus de dix ans, dévaste une grande partie de l'Europe. Celle-ci a laissé deux mentions qui concernent les territoires situés au nord de la Seine. La première est rapportée par César⁴²⁹. Elle indique que seuls les Belges ont su s'opposer à ces redoutables guerriers, probablement aux débuts de leur migration, aux alentours de 115 av. J.-C. La seconde mention est de loin la plus intéressante. Elle concerne la fin de cette invasion. Elle se trouve chez Tite-Live⁴³⁰. L'auteur rapporte que les Cimbres, de retour dans le nord de la Gaule après de grandes victoires sur les romains en Narbonnaise et en Espagne, effectuèrent leur jonction avec les Teutons sur le territoire des Vélocasses en 103 av. J.-C. Or, il n'est pas exagéré de penser qu'un tel événement – le passage de plusieurs centaines de milliers de farouches guerriers – a certainement contraint une partie des populations de la vallée de la Seine à réagir face à la menace. C'est à la fois la défense de leur territoire et la protection de leurs biens qui s'imposaient. Dans ces conditions, il n'est peut-être pas hasardeux d'admettre qu'un contexte comparable aux importantes migrations belges du III^e siècle av. J.-C. ait pu produire des effets similaires sur le plan monétaire. On peut donc avancer que le maintien d'un étalon hémistatère sur un territoire occupé par les Vélocasses et les Aulerques Ebuovices est à mettre au compte d'événements militaires nécessitant l'engagement et le paiement de guerriers.

ments militaires nécessitant l'engagement et le paiement de guerriers.

Mais, cette hypothèse n'explique pas la longévité et le développement des émissions suivantes, en particulier les hémistatères « au loup » (HL/S-5c) et « au sanglier » (HL/S-5d) qui circulèrent tout au long du I^{er} siècle av. J.-C. D'autres motivations ont, semble-t-il, guidé leur utilisation. Pour s'en convaincre, il convient d'examiner la géographie des découvertes (Fig. 42 et 43). D'emblée, il apparaît que la principale originalité des hémistatères est de circuler sur un espace bien déterminé. Tous proviennent des territoires que l'on attribue aux Vélocasses et aux Aulerques Ebuovices. La seule découverte qui ne provient pas tout à fait de la région est le trésor de **Flins-Neuve-Église*** dans le département des Yvelines. Un examen plus minutieux de la circulation révèle un autre phénomène. À mesure que l'on s'éloigne des voies d'eau, les découvertes d'hémistatères sont moins nombreuses, voire inexistantes à l'intérieur des terres. En effet, elles se concentrent avant tout le long de la vallée de la Seine et de ses affluents. En se gardant de tomber dans un déterminisme géographique, facile et simpliste, l'étroite relation qui unit les hémistatères aux voies d'eau doit être examinée. Il faudra surtout se demander si la circulation des hémistatères aurait pu être la même sans la Seine. Pour tenter d'y répondre, l'analyse doit porter sur le fleuve en lui-même.

Quoique périodiquement quelques chercheurs tentent de minimiser la fréquentation de la Seine⁴³¹, l'ensemble du réseau navigable de la Gaule a laissé une vive impression sur l'esprit des Anciens, en raison, nous dit-on, de son exceptionnelle qualité⁴³². Le « spécialiste » que l'on est conduit à convoquer sur le sujet est évidemment Strabon, à la fois parce qu'il a laissé un récit détaillé sur le réseau de communication en Gaule et parce qu'il a réutilisé des informations de géographes qui ont bien connu le pays pour l'avoir étudié et parcouru. Le tableau hydrographique qu'il dressa de la Gaule est donc de très grande valeur :

« Les cours d'eau sont si heureusement distribués les uns par rapport aux autres qu'ils assurent dans les deux sens les transports d'une mer à l'autre, les marchandises ayant à peine à être voiturées par terre et toujours dans des plaines d'une traversée facile. Le plus souvent, on les transporte par les voies fluviales en choisissant les unes pour la descente, les autres pour la montée⁴³³ »
(Traduction Fr. Lasserre)

429 César, *BG*, II, 4.

430 Tite-Live, LXVII (*Periocha*) : dans Duval 1971, 323.

431 Ginoux et Poux 2002, 239 ; Buchsenschutz 2007, 142.

432 Jullian 1920-26, 298 ; Izarra 1993, 19 et suiv. ; Bonnard 1913.

433 Strabon, IV, 1, 2. Le géographe revient ailleurs dans le livre IV sur cet accord harmonieux : cf. Strabon, IV, 1, 14.

Dans ce réseau, le «Rhône présente des avantages exceptionnels puisqu'il reçoit des affluents venus de diverses directions, qu'il débouche sur notre mer [la Méditerranée], laquelle est d'un plus grand rapport que la mer Extérieure [l'océan Atlantique et la Manche⁴³⁴] et qu'il traverse la contrée la plus favorisée de la Celtique⁴³⁵» (Traduction Fr. Lasserre). On le constate, le Rhône constitue l'une des artères maîtresses du paysage fluvial et permet de relier entre eux deux espaces maritimes par des liaisons aisées avec d'autres bassins. Par conséquent, l'image qui ressort des fleuves de la Gaule est celle d'un «isthme» que l'on traversait au moyen d'un réseau serré de voies d'eau⁴³⁶. Dans celui-ci, Strabon note que «du Rhône, les marchandises passent dans l'Arar (la Saône), puis dans le Doubs, son affluent. Elles sont transportées ensuite par terre jusqu'au Séquanais (la Seine), d'où elles descendent par voie fluviale jusqu'à l'Océan, chez les Lexoviens et les Calètes. De là, une traversée de moins d'un jour les fait passer en Bretagne⁴³⁷», et qu'«il existe quatre liaisons d'usage courant pour se rendre du continent sur l'île [de Bretagne], dont les points de départ sont les embouchures du Rhin, de la Seine, de la Loire et de la Garonne⁴³⁸» (Traduction Fr. Lasserre).

Véritable trait d'union entre la Manche et l'intérieur de la Gaule, la Seine constituait donc une artère d'une importance considérable. Cela tient vraisemblablement à des conditions de navigation privilégiées. La pente faible et la largeur de la vallée font que le flot s'écoule lentement. Avec ses méandres très marqués, la Seine favorisait le développement d'une activité de cabotage. Celle-ci est d'autant plus probable que les rives sont rarement plates et sableuses, évitant ainsi la traîtrise d'un enlèvement, souvent redouté par les équipages. On peut penser que les affluents principaux (Eure, Epte et Andelle) exercèrent également une fonction protectrice. Ils permettaient, en effet, d'abriter les bateaux en cas de courants violents. Tout porte à croire que la géographie de la Seine a pu encourager une intense navigation et favoriser la liaison entre l'Océan et la Gaule.

Si l'on revient à la description du réseau hydrographique de la Gaule, Strabon révèle un autre fait d'importance : les cours d'eau constituent avant tout pour les Anciens un formidable instrument commercial pour l'acheminement et la circulation des marchandises. Clairement, les informations que nous livrent le géographe laissent deviner une autre réalité : ses principaux informateurs sont des marchands. Ainsi, en ne décrivant pas à proprement parler le cours physique des fleuves mais des lignes commerciales, il dévoile l'utilisation principale des voies d'eau⁴³⁹. D'une certaine façon, César lui-même ne manque pas de qualifier l'intérêt économique de celles-ci. En effet, dans le livre VII de la *Guerre des Gaules*, il utilise à plusieurs reprises, à propos de villes installées le long d'un cours d'eau, une expression (*qui negotiantur*) désignant la résidence en un lieu de Romains pour faire des affaires. C'est le cas de *Cavillonum*⁴⁴⁰ (Châlon-sur-Saône) et de *Cenabum* (Orléans)⁴⁴¹, respectivement sur la Saône et la Loire. On peut donc supposer que leur situation fluviale favorisa et fut surtout un facteur déterminant dans le développement de la présence de commerçants romains en Gaule.

La précision avec laquelle Strabon évalue la navigation dans la Seine n'est également pas dénuée d'intérêts :

«La distance à parcourir sur le Séquanais (la Seine) pour les bateaux qui assument le transport des cargaisons en provenance de l'Arar (la Saône) est à peine plus longue que les trajets correspondants sur le Loire et sur la Garonne⁴⁴²» (Traduction Fr. Lasserre)

Une telle estimation reposait à la fois sur une profonde connaissance du trajet et sur l'accumulation d'expériences de navigation qui étaient précisément susceptibles de frapper des commerçants. De fait, elle ne manque pas de souligner que le fleuve était très fréquenté. Ainsi, il n'est pas excessif d'admettre que de nombreux bateaux utilisaient normalement la Seine⁴⁴³. Le fleuve était en somme l'une des clefs de ce que C. Jullian qualifiait de «grand commerce intérieur⁴⁴⁴».

434 Selon Polybe, III, 59, 7, la mer extérieure baigne les côtes de «l'Afrique, l'Espagne, la Gaule».

435 Strabon, IV, 1, 2.

436 Izarra 1993, 27 ; Jullian 1920-26, 299-300.

437 Strabon, IV, 1, 14 (traduction F. Lasserre).

438 Strabon, IV, 5, 2.

439 Dans la Table de Peutinger la perspective est similaire. Les fleuves qui y sont représentés ne sont pas à proprement parler des voies d'eau. En effet, leur cours ne correspond pas avec celui des rivières que nous connaissons. Ce sont des lignes commerciales qui sont avant tout décrites : Barrière 1943, 91-105.

440 César, *BG*, VII, 42.

441 César, *BG*, VII, 3.

442 Strabon, IV, 3, 3.

443 Depuis l'Âge du Bronze la Seine constituerait un axe de transit de l'étain depuis les îles Britanniques : Roman 1997, 185. Cela prouverait, s'il en est besoin, qu'elle a toujours été une artère fréquentée et importante.

444 Jullian 1920-26, 299.

D'autres témoignages laissent entendre que des marchands circulaient déjà dans la Seine au tout début du second Âge du Fer. Pour certains auteurs, son nom antique (*Sequana*) l'évoquerait⁴⁴⁵. En effet, il a été rapproché du nom des Sigynnes, peuple qu'Hérodote situait sur la rive gauche de l'Ister. Or, les Sigynnes sont considérés comme des marchands ambulants qui auraient diffusé la métallurgie du Fer en Europe (chaudronnerie, etc.)⁴⁴⁶. D'ailleurs, selon Hérodote, les Ligures «habitants les hauteurs au-dessus de Massalia [Marseille] appellent Sigynnes les petits marchands⁴⁴⁷» (Traduction E. Cougny). C'est donc peut-être en souvenir d'une fréquentation marchande intense que la Seine aurait pris le nom de *Sequana*. Même si tout ceci demeure indémontrable, il paraît difficile de douter que la Seine ait été un axe de communication séculaire, très fréquenté par les hommes pour y faire du négoce, voyager ou se procurer certains produits. Mais, les indications que nous donnent les textes sont-elles compatibles avec l'archéologie ? S'accorde-t-elle avec cette manière de voir la Seine ?

Les découvertes archéologiques peuvent compléter pour partie le témoignage des auteurs antiques. Un document livre, semble-t-il, de précieux renseignements sur le trafic fluvial : les pierres de mouillages mises au jour lors de dragages à Bardouville et Saint-Pierre-de-Manneville (Seine-Maritime)⁴⁴⁸. Attesté pendant l'Âge du Bronze, l'usage de ces ancres en pierre se perpétua tout à long de l'Âge du Fer. De nombreuses découvertes bretonnes l'attestent⁴⁴⁹. On peut donc penser que les exemplaires retrouvés dans le lit de la Seine témoignent d'une navigation ancienne et d'une certaine importance. Les découvertes dans la basse vallée de la Seine d'objets et de céramiques d'origine lointaine sont elles aussi forts évocatrices. Mais, s'agissant du commerce, le phénomène le plus frappant tient à la présence régulière de débris d'amphores italiennes. Notons que les données fondamentales (matières premières, etc.) nous échappent.

La toponymie n'est pas non plus en reste pour recréer le paysage fluvial. Elle conserve parmi les racines celtiques

des noms de marché (*-magos*) et de gué (*-ritos*) le long de la Seine.

C'est le cas des communes de Rouen⁴⁵⁰ (Seine-Maritime) et de Radepont⁴⁵¹ (Eure). La première est établie dans l'un des méandres de la Seine et la seconde sur les bords de l'Andelle (affluent de la Seine). L'épigraphie lyonnaise offre également un parallèle intéressant : il s'agit d'une dédicace à la mémoire d'un certain Illiomarus Aper⁴⁵² réalisée dans le courant de la seconde moitié du II^e siècle ou au début du III^e siècle apr. J.-C.⁴⁵³ On y apprend que cet homme, originaire de la cité des Véliocasses et toilier de son état, était devenu utriculaire à Lyon. Les utriculaires étaient affiliés à la navigation⁴⁵⁴ : ils étaient chargés en particulier de la traversée des cours d'eau et des étangs. Il semblerait qu'ils aient été de véritables entrepreneurs et non de simples transporteurs. Bien que cette inscription soit très tardive, elle souligne, néanmoins, que la vie des hommes de la basse Seine continua à être tournée vers le fleuve et les activités commerciales qui en découlent.

On n'en saurait douter, la Seine n'est pas une entité autonome. Elle apparaît comme l'une des voies d'eau les plus importantes de la Gaule par laquelle transitaient les marchandises et les hommes. Les sources littéraires et l'archéologie s'accordent en effet sur son implication dans le commerce transcontinental. Elles décrivent un état de choses authentique et dévoilent une très vieille image du fleuve : le cours physique n'a qu'une importance secondaire face à sa dimension commerciale. Emprunté vers l'amont, le fil de la Seine permettait l'accès au sillon rhodanien et à la Méditerranée. Vers l'aval, un tout autre espace s'offrait aux marchands ou aux aventuriers de tous bords : les îles britanniques. Chronologiquement, cette situation vaut pour la seconde moitié du I^{er} siècle av. J.-C. dans la mesure où elle serait strictement contemporaine des informations rapportées par Strabon. Mais rien ne s'oppose à l'idée qu'elle ait été valable pour la Gaule préromaine, bien au contraire⁴⁵⁵. De ce point de vue la relation que les hémistatères entretiennent avec la Seine entre le II^e et le

445 Boyer 1855.

446 Lefèvre 1896, 353-354.

447 Hérodote, V, 9.

448 Watté et Faraut 2008, 23-27.

449 Langouët et Briard 2001, 205-218 ; Langouët 2002, 97-104.

450 *Rotomagos* au II^e siècle (Ptolémée, II, 8, 7), «Marché» fondé sous Auguste : Bedon 1999, 124-125 et n. 34 ; Lacroix 2005, 181-182. Pendant longtemps, on a admis que ce nom gallo-romain (*Rotomagos*) permettait d'établir l'étymologie de la ville de Rouen. Si le sens de *-magus* est bien connu («plaine» puis, par dérivation, «marché»), on hésitait pour *roto-* entre «rouge» et «roue» (par dérivation «char»). Rouen était donc ou bien la «Plaine Rouge» ou bien la «Plaine des Chars». Cependant, la numismatique nous indique que ce nom était *Ratumacos* à l'époque de l'Indépendance. On peut hésiter sur le sens de *ratu-* : soit «chance», soit «fougère». Cependant l'évolution phonétique en *Rotomagus* à l'époque romaine incite à préférer *ratu-* («fougère»). *Ratumacos* serait donc la «Fougeraie» (Cf. Delamarre 2003, 261 et Guihard et alii 2007, 19).

451 *Ritumagos*, «Marché du gué» (Cf. Delamarre 2003, 258 ; Guihard et alii 2007, 19-20).

452 *CIL* XIII 1998 : *D(is) [M(anibus)] / et memoriae aetern(ae) / illiomari(i) Apri lintia / ri(i) ex civitate Veliocas / sium sublecto in numer(o) / colonor(um) Lug(udunensium) corpora / to inter utricular(ios) Lug(udumi) / consistentium / qui vix(it) ann(is) LXXXV sine ul / lius animi sui laesione / Aprius Illiomarus fil(ius) pa / tri karissim(o) p(onendum) c(uravit) et sub a(scia) d(edicavit)*

453 Vipard 2004, 73.

454 Izarra 1993, 185-189 et 226.

455 De nombreux passages concernant l'hydrographie de la Gaule sont empruntés à Poseidonios, né à Apamée en 135 av. J.-C. et mort au plus tard en 51 av. J.-C. : cf. Kidd 1999, 318-319 (frag. 248), etc. ; Duval 1971.

1^{er} siècle av. J.-C. ne peut être écartée de la discussion. Au plan géographique, il existe, comme nous l'avons vu, un incontestable effet de proximité vis-à-vis des voies d'eau. La zone de diffusion des monnaies « au loup » (HL/S-5c) et « au sanglier » (HL/S-5d) se concentre avant tout le long de la Seine et de ses affluents (Fig. 43). Aussi peut-on penser que cette relation ne doit rien au hasard et qu'elle répond à une situation parfaitement logique, liée à la dimension commerciale de la Seine. C'est toute la spécificité de ces hémistatères qui s'éclaire ainsi d'un jour nouveau. On l'a vu, les liens entre les deux séries sont des plus étroits. Au droit, le profil offre de nettes affinités avec la disposition de la chevelure, etc. Au revers, le type monétaire général (cheval et aurige) reste stable d'une série à l'autre. Seule l'alternance d'un loup ou d'un sanglier entre les jambes du cheval permet de les différencier. Autrement dit, les deux séries maintiennent les mêmes particularités stylistiques, tout en présentant deux symboles distincts. Or, du point de vue géographique, les hémistatères « au loup » (HL/S-5c) et « au sanglier » (HL/S-5d) s'opposent très nettement : ils n'occupent pas la même aire de diffusion (Fig. 43). Les premiers se concentrent sur la rive droite de la Seine, tandis que les seconds circulent principalement sur la rive gauche. Ainsi, les types communs pourraient consacrer un lien fédératif qui unirait le territoire des Vélocasses à celui des Aulerques Eburovices⁴⁵⁶. Le différent monétaire (ou « signe ») au revers (loup ou sanglier) permettrait, quant à lui, d'identifier le responsable de la frappe. Il correspondrait en quelque sorte à la signature de l'autorité émettrice. En Grèce, il est intéressant de remarquer que les cités membres d'une confédération frappaient, dès l'époque classique, des monnaies avec des types et un étalon communs. Chacune pouvait alors apposer sur les séries qu'elle produisait une marque d'atelier indiquant qu'elle était l'autorité émettrice. C'est ainsi que se présentent les monnayages fédéraux en Eubée ou encore chez les Acarnaniens⁴⁵⁷.

Entre le II^e et le 1^{er} siècle av. J.-C., l'histoire monétaire des territoires vélocasses et éburovices permet de soupçonner la progressive mise en place d'une unification monétaire. C'est une conclusion à laquelle les sources antiques ne préparaient pas, mais que l'étude des activités fluviales dans la vallée de la Seine permet de mieux concevoir. Le trafic qui empruntait cette voie, les échanges régu-

liers entre le continent et l'île de Bretagne requéraient les services d'une multitude d'hommes, qu'ils soient marins ou simples bateliers. Cette population de gens de mer, à laquelle se mêlait le monde interlope des marchands, naviguait sans cesse d'une terre à l'autre, tissant ainsi des liens entre les peuples. Dans un contexte aussi largement ouvert sur les autres, les raisons et les occasions de se rapprocher étaient constantes. Les Vélocasses et les Aulerques Eburovices, qui gardaient les deux rives de la Seine, étaient alors dans une position idéale pour s'unir. Les avantages qu'ils pouvaient en retirer étaient vraisemblablement considérables. Une entente commune permettait, en effet, un contrôle efficace des activités dans le fleuve en établissant, peut-être, un droit de passage sur les navires, à l'image de celui qui était imposé par les Éduens sur la Saône⁴⁵⁸. Ce qui était en jeu est tout à fait mesurable : s'attirer quelques profits et ne pas écarter des rives du fleuve les marchands. Il y a donc dans cette position géographique un facteur capital dans la naissance d'une authentique alliance destinée à contrôler le trafic fluvial. Mais aucun texte ne permet de l'affirmer avec certitude. Seule une série de sites fortifiés, attribués au second Âge du Fer, pourrait concrètement illustrer une telle activité. Ces enceintes, qui marquent de leur présence si forte le cours de la Seine (Fig. 45), établissent un lien à la fois étroit et indéniable avec le fleuve⁴⁵⁹. Sont-elles alors à mettre en relation avec un contrôle du trafic ? Difficile de le dire. Notons seulement que leur position présente plusieurs atouts. Installées sur des éperons dominants la vallée, elles constituent des points de repère pour la navigation. Souvent groupées autour de zones de confluence, elles gardaient l'accès des voies de communication.

Conclusion

On aboutit donc à la conclusion inévitable que la clé de lecture des hémistatères « au loup » (HL/S-5c) et « au sanglier » (HL/S-5d) est à rechercher dans des raisons d'ordre commercial, liées aux activités fluviales. Dès lors, l'usage des hémistatères aurait été destiné aux paiements importants, effectués dans le cadre d'une zone monétaire particulière. Plus largement, on ne doit pas voir là un simple concours de circonstances, mais le reflet d'une volonté politique tout à fait déterminée de la part des Vélocasses et des Aulerques Eburovices.

456 En étudiant les ensembles funéraires découverts des deux côtés de la Seine, A. Duval constatait également une étroite parenté entre Vélocasses et Aulerques Eburovices. Les rites funéraires et le mobilier d'accompagnement présentaient pour l'auteur d'indéniables similitudes : Duval 1993, 299-309.

457 Picard 1979 ; Psoma 2007.

458 Strabon, IV, 3, 2 : « Les mêmes raisons expliquent l'hostilité des Éduens, mais il s'y ajoutait les haines nées des contestations sur la propriété de l'Arar (la Saône), qui sépare ces deux peuples (Séquanes et Éduens), l'un et l'autre prétendant à la possession exclusive du fleuve et revendiquant le bénéfice des taxes perçues sur les transports » (Traduction Fr. Lassere).

459 Rémy-Watté 1994 ; Beurion et Dechezleprêtre 1998, 41-42 et 46-47 ; Dechezleprêtre 2002, 247-249.

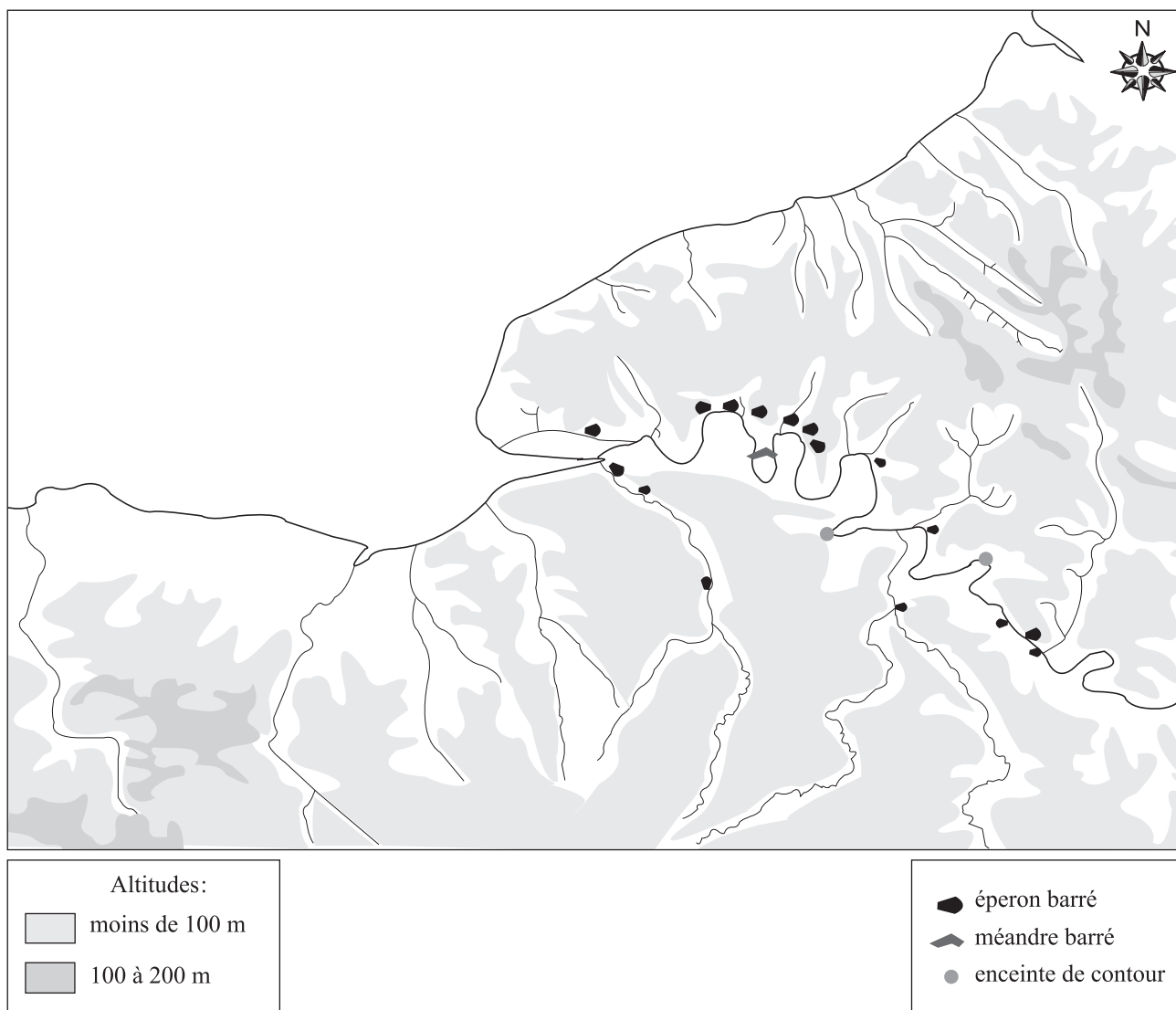


Fig. 45 – Répartition des habitats fortifiés dans la basse vallée de la Seine

3.5.1.3 *L'étalon hémistatère : une zone monétaire fermée ?*

En adoptant un étalon statère, les territoires compris entre la pointe du Cotentin et les falaises d'Étretat poursuivent une politique monétaire délibérément tournée vers l'Ouest. La circulation exclusive d'hémistatères sur un espace traditionnellement occupé par les Véliocasses et les Aulerques Eburovices est plus exceptionnelle. Elle démontre non seulement un attachement profond à un étalon régional inauguré au III^e siècle av. J.-C., mais surtout une farouche opposition aux unités pondérales des territoires voisins.

Les hémistatères pèsent, on l'a vu, $\pm 3,50$ g. Par rapport à un étalon statère de ± 7 g, la différence est évidemment importante. On peut donc se demander si le choix d'un étalon hémistatère n'est pas le témoin d'une zone moné-

taire isolée et repliée sur elle-même. L'hypothèse est séduisante et permettrait d'expliquer une situation monétaire autrement étonnante. Toutefois, elle soulève de nombreuses objections. En effet, si une telle politique est hautement envisageable pour un territoire disposant de riches ressources ou situé à l'écart des grands courants d'échange, elle paraît peu probable sur une région comme celle occupée par les Véliocasses et les Aulerques Eburovices, puissamment ouverte sur l'importante voie fluviale et commerciale que représente la Seine. Par ailleurs, les découvertes de monnaies basées sur un autre étalon ne sont pas inconnues à l'intérieur de la zone de diffusion principale couverte par les hémistatères (Fig. 46).

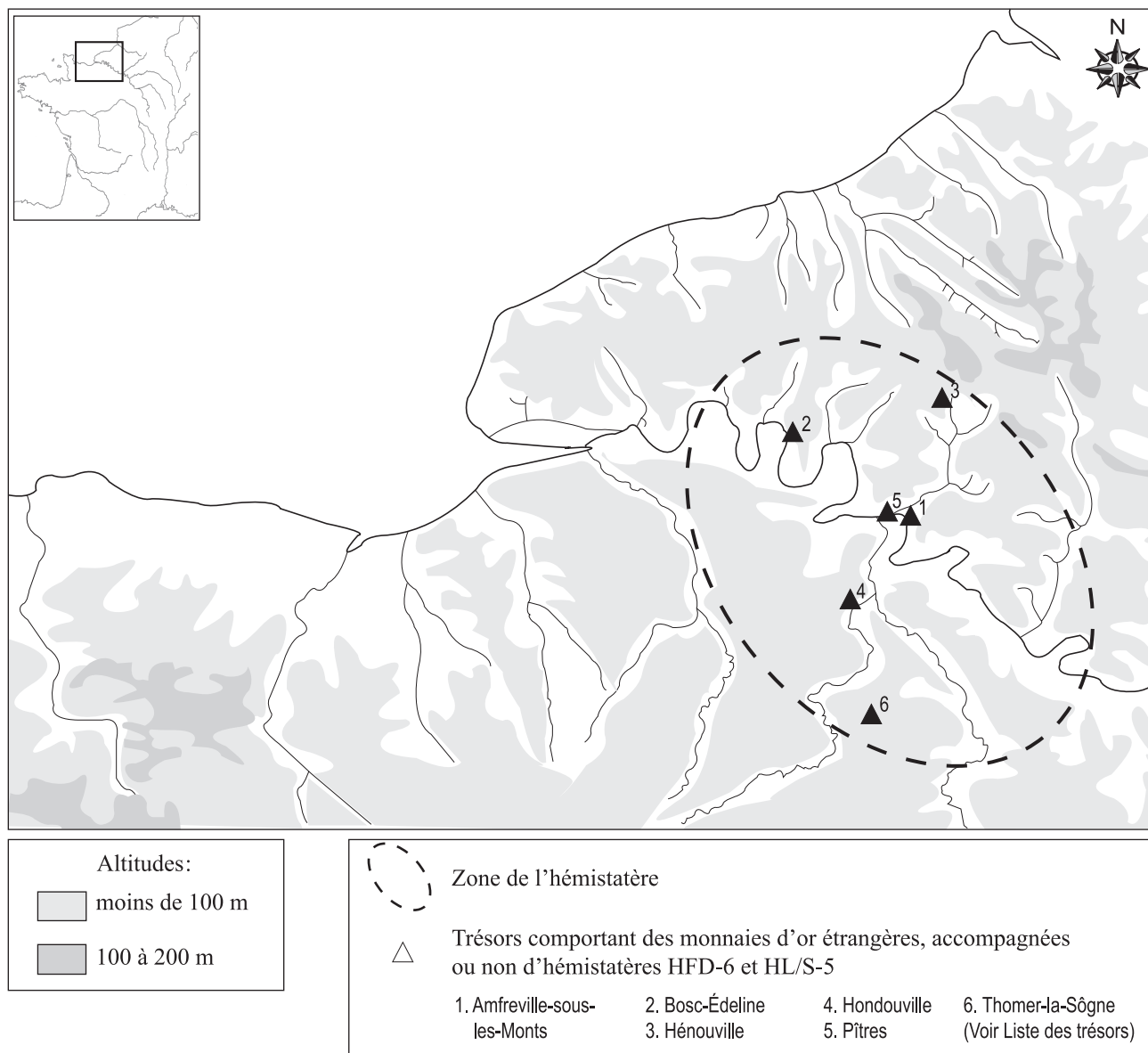


Fig. 46 – Zone de l'hémistatère et pénétration des monnaies étrangères basées sur un étalon statère

Une grande variété de monnaies étrangères, qui n'avaient pas pour dénominateur commun l'hémistatère, y ont donc été admises. Notons également la pénétration de statères SS/L-4 à l'intérieur de la zone de l'hémistatère (Fig. 47). Dans ces conditions, une hypothèse peut être avancée : l'usage de l'hémistatère était effectivement obligatoire sur le territoire des Vélicasses et des Aulerques Eburovices ; mais, il n'excluait en aucun cas la possibilité d'échanger les monnaies étrangères contre des hémistatères.

Faire cette constatation, ce n'est pas encore répondre à la question de savoir sur quelle base s'effectuait le change. Deux solutions peuvent être avancées. La première voudrait qu'un statère ait la valeur de deux

hémistatères, ce qui paraît élémentaire : le poids moyen des hémistatères (entre 3 et 3,50 g) correspond à peu près à la moitié d'un statère de ± 7 g. Autrement dit, un statère aurait pu s'échanger facilement contre deux hémistatères. On ne peut écarter une seconde solution, celle d'un statère échangé contre un hémistatère. Dans ce cas, l'intérêt financier serait indubitable. Si on donnait pour un statère de ± 7 g un hémistatère de 3-3,50 g, le bénéfice était de 40 à 50 %. La pièce remise en échange avait donc une valeur intrinsèque inférieure. La position géographique privilégiée des Vélicasses et des Aulerques Eburovices pourrait justifier une telle attitude, source d'indéniables profits. Mais elle sous-tend une difficulté de taille : les hémistatères perdraient une valeur considérable à l'extérieur de

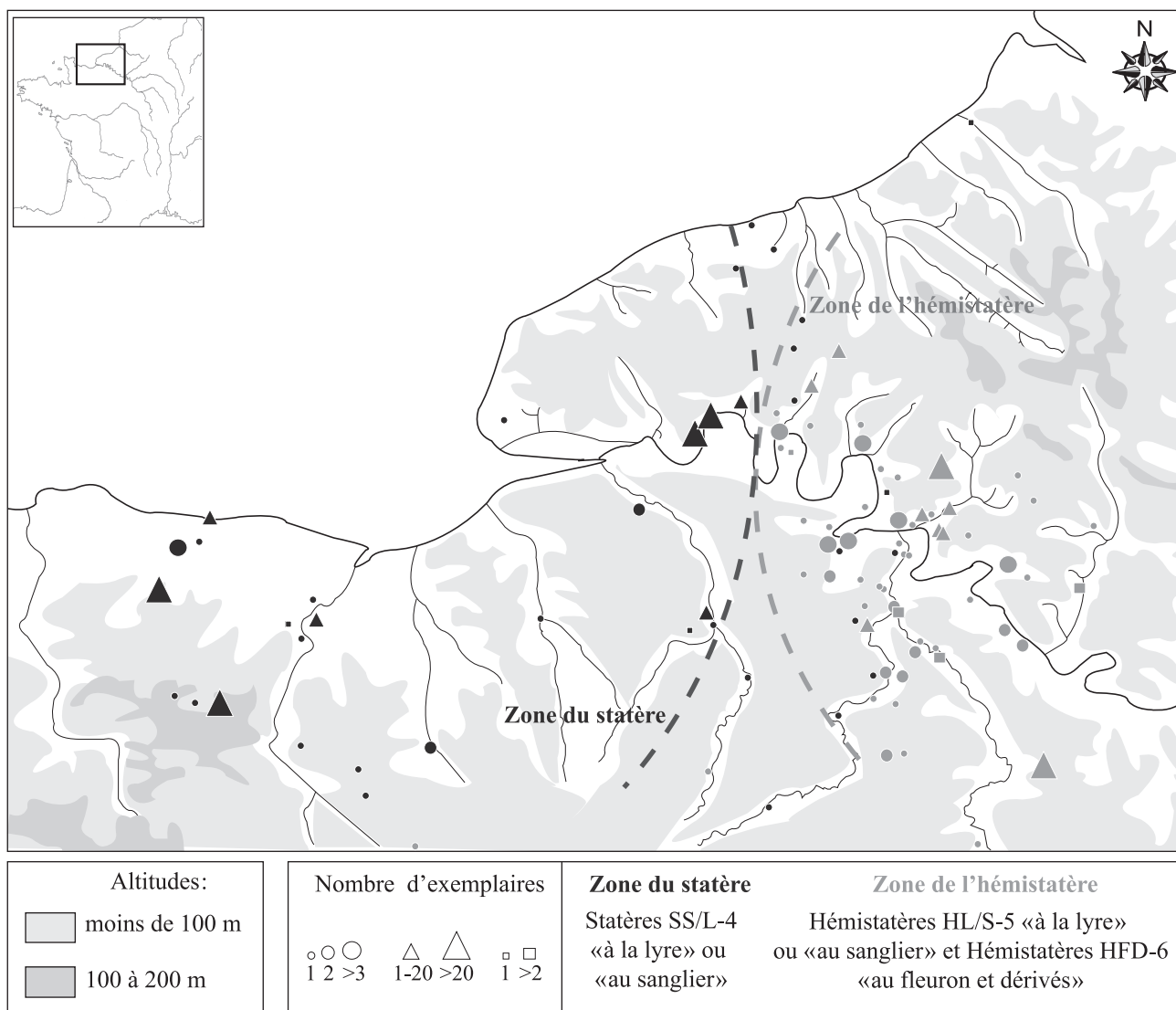


Fig. 47 – Répartition des statères SS/L-4 et des hémistatères HL/S-5. Coexistence de deux zones monétaires séparées

leur aire de diffusion privilégiée. Pour des monnaies destinées à circuler largement, donc à être échangées, l'obstacle est d'importance. De fait, il semble nécessaire de retenir la première solution, celle d'un étalon qui offrait des facilités de conversion avec l'étalon statère. Pour autant, peut-on croire qu'un statère donnait automatiquement droit à deux hémistatères ? Omniprésents dans la circulation monétaire, on peut supposer que les hémistatères acquièrent une cote particulière, surévaluée par rapport à leur valeur métallique. Mais cela demeure une hypothèse...

Conclusion

Si une position géographique privilégiée a encouragé l'usage exclusif d'un étalon hémistatère, elle ne pouvait pas en retour l'isoler aussi facilement du reste de la région. En d'autres termes, les hémistatères jouissaient d'une cote avantageuse sur le territoire des Vélocasses et des Aulerques Ebuovices : ils constituaient une monnaie vraiment « propre », qui primait dans les transactions régionales. Par voie de conséquence, à l'intérieur de la zone de l'hémistatère, les monnaies basées sur un autre étalon n'étaient pas refusées, mais étaient soumises au change⁴⁶⁰.

⁴⁶⁰ Une telle initiative n'est pas, *mutatis mutandis*, sans évoquer certains comportements en vigueur dans le monnayage grec, en particulier dans le système ptolémaïque du III^e siècle av. J.-C. : Le Rider et Callataÿ 2006, 140-144.

Cette hypothèse permettrait alors de rendre compte d'une situation autrement délicate à expliquer, à savoir la différence d'étalon entre des espèces frappées parallèlement entre le II^e et le I^{er} av. J.-C. et destinées à un même usage régional.

3.5.2 Des monnaies à usage local

Depuis le III^e siècle av. J.-C., l'hémistatère était l'étalon habituel des émissions de la basse vallée de la Seine. Au II^e siècle av. J.-C., seul le territoire occupé par les Véliocasses et les Aulerques Eburovices en perpétuait encore l'usage. Plus à l'ouest, le temps de l'hémistatère est consommé; un étalon statère se répand entre la pointe du Cotentin et les falaises d'Étretat, probablement sous l'influence d'un vaste courant monétaire parti de la péninsule armoricaine.

Cependant, parallèlement aux statères et aux hémistatères, destinés à une circulation régionale, de nouvelles émissions, à vocation locale, se mettent en place dans la basse vallée de la Seine. Les premières à voir le jour, à la fin du II^e siècle av. J.-C., furent des bronzes coulés (PSA-24, PCH-25 et PLO-26). Suivirent ensuite de fines monnaies d'argent dès la fin du premier tiers du I^{er} siècle av. J.-C. (LTP-7). À l'évidence, une telle restructuration atteste un développement sans précédent de la pratique monétaire. Sur le plan fonctionnel, il est logique qu'elle n'ait eu pour but ultime que de favoriser les transactions monétaires en proposant aux usagers un choix plus large de dénominations. La diffusion locale de ces nouvelles espèces permet de compléter le raisonnement. Elle indique que leur usage est presque exclusivement limité à une sphère interne. En d'autres termes, cela signifie que les monnaies sont vraisemblablement destinées à honorer certains petits paiements de la vie quotidienne. Elles ont donc servi au petit commerce local.

Mais, l'explication commerciale a des limites: il est impossible de lire la géographie du commerce à travers la distribution des lamellaires et des bronzes coulés. En effet, les cartes de répartition ne recouvrent pas l'aire de diffusion de produits de consommation connus. Plusieurs raisons peuvent être évoquées. Entre autres interrogations, nous ne possédons pas pour l'actuelle Normandie de vision globale concernant la production, la circulation et la consommation des biens. Ce qui fait défaut c'est l'absence d'une véritable étude qui s'intéresserait à déterminer sur les habitats la part de ce qui a été consommé et produit. Le vide est profond et ne facilite pas notre appréciation des choses.

Ces difficultés ne doivent pas faire écran. L'introduction de nouveaux métaux dans le monnayage constitue une étape majeure dans l'évolution de l'économie: elle correspond à une extension de l'usage de la monnaie, en particulier des petites valeurs, et, implique, de fait, un renouvellement des modes d'échange. En somme, on peut admettre que ces petites dénominations ont encouragé la

fréquence des transactions entre les personnes en ouvrant la voie à des pratiques monétaires plus régulières, notamment pour les petits échanges à l'échelle locale.

3.5.3 L'outil monétaire: un usage limité?

On pourrait alors aboutir à la conclusion inévitable que la monnaie était devenue d'un usage courant et largement développé.

Toutefois, la géographie des trouvailles monétaires incite à la prudence. Il apparaît que la monnaie, entre le II^e et la première moitié du I^{er} siècle av. J.-C., a très peu circulé. L'extension des zones de diffusion ne doit pas faire illusion. En effet, la monnaie reste absente sur de nombreux sites. Un premier constat s'impose: elle demeura trop rare pour que l'on puisse imaginer un usage au quotidien. En contrepartie, il est intéressant de remarquer que les monnaies en question apparaissent dans de nombreux trésors. Il existe donc une réelle distorsion entre circulation et thésaurisation. Les récentes fouilles menées à **Ifs*** sont particulièrement instructives. Sur ce site d'habitat, intensément occupé tout au long du second Âge du Fer, les 66 monnaies découvertes ont toutes été enfermées dans un réceptacle (enfoui entre 90 et 60 av. J.-C.), puis soigneusement cachées dans l'angle de l'une des fermes gauloises. Aucune monnaie n'a été découverte dispersée sur l'étendue du site. Le constat est clair: la monnaie n'était pas d'un usage répandu entre le II^e et la première moitié du I^{er} siècle av. J.-C. On peut en effet perdre inopinément des monnaies lorsque celles-ci circulent vraiment. Mais, quand ces pertes sont inexistantes, ou au mieux très faibles, on peut raisonnablement écarter l'idée d'une véritable circulation.

Si la monnaie n'est pas régulièrement utilisée, quelle est alors sa destination? La réponse à la question ne peut certainement pas se régler sous la forme d'un simple raisonnement de cause à effet: les monnaies sont rarement découvertes dispersées entre le II^e et la première moitié du I^{er} siècle av. J.-C. parce qu'elles sont thésaurisées. Au contraire, l'absence d'une véritable circulation, liée à un usage répandu de la monnaie, induit une capitalisation par un petit nombre de personnes et dans un but défini. Sur le plan géographique, la répartition des trésors révèle un phénomène très intéressant. Il existe un incontestable effet de proximité avec l'océan et les cours d'eau, Seine et affluents (Fig. 48). Autrement dit, il ne semble pas y avoir de véritable circulation à l'intérieur des terres. Remarquons que la régularité du phénomène indique, s'il en est besoin, la solidité du constat. On peut donc se demander en toute légitimité s'il n'existe pas une réelle spécificité des pratiques monétaires. L'accumulation de nombre de ces monnaies au sein de trésors porte, non seulement à préférer l'identification de marchands, mais surtout à situer le développement monétaire, qui précède la conquête, dans

un contexte spécialisé, en relation étroite avec les échanges fluviaux et maritimes⁴⁶¹. Ainsi, la monnaie serait principalement utilisée par les personnes qui s'adonnent à ce négoce, tandis que les relations d'échange intérieur (arrière pays) obéiraient à d'autres mécanismes⁴⁶².

Conclusion

L'hypothèse de pratiques monétaires spécialisées, dans un premier temps, se justifie d'autant mieux qu'elle permet de ne pas écarter l'importance d'un autre phénomène, celui des transactions non monétaires. En effet, on peut supposer que la monnaie n'a pas eu l'impact décisif qu'on lui attribue volontiers dans le développement économique : les populations de la basse vallée de la Seine ne l'ont proba-

blement pas attendue pour échanger entre elles. Seule cette opinion pourrait rendre compte de l'usage particulier et limité de la monnaie à l'aube du 1^{er} siècle av. J.-C. Son utilité, en tant qu'instrument d'échange, serait donc toute relative face à des procédures plus traditionnelles d'échange, certainement bien ancrées, que l'on englobe volontiers sous le terme général de troc⁴⁶³. Au mieux, le développement de la monnaie, entre le milieu du 11^e et les premières années du 1^{er} siècle av. J.-C., a introduit une nouvelle commodité, qui, pour être plus largement acceptée, a imposé une nécessaire période d'adaptation. Dès lors, toute l'économie était en voie de monétarisation. On pourrait compléter ce jugement en considérant que le développement monétaire constaté a eu un effet dissolvant sur les processus traditionnels d'échange en apportant aux transactions entre les individus une indéniable souplesse, sans toutefois les gommer.

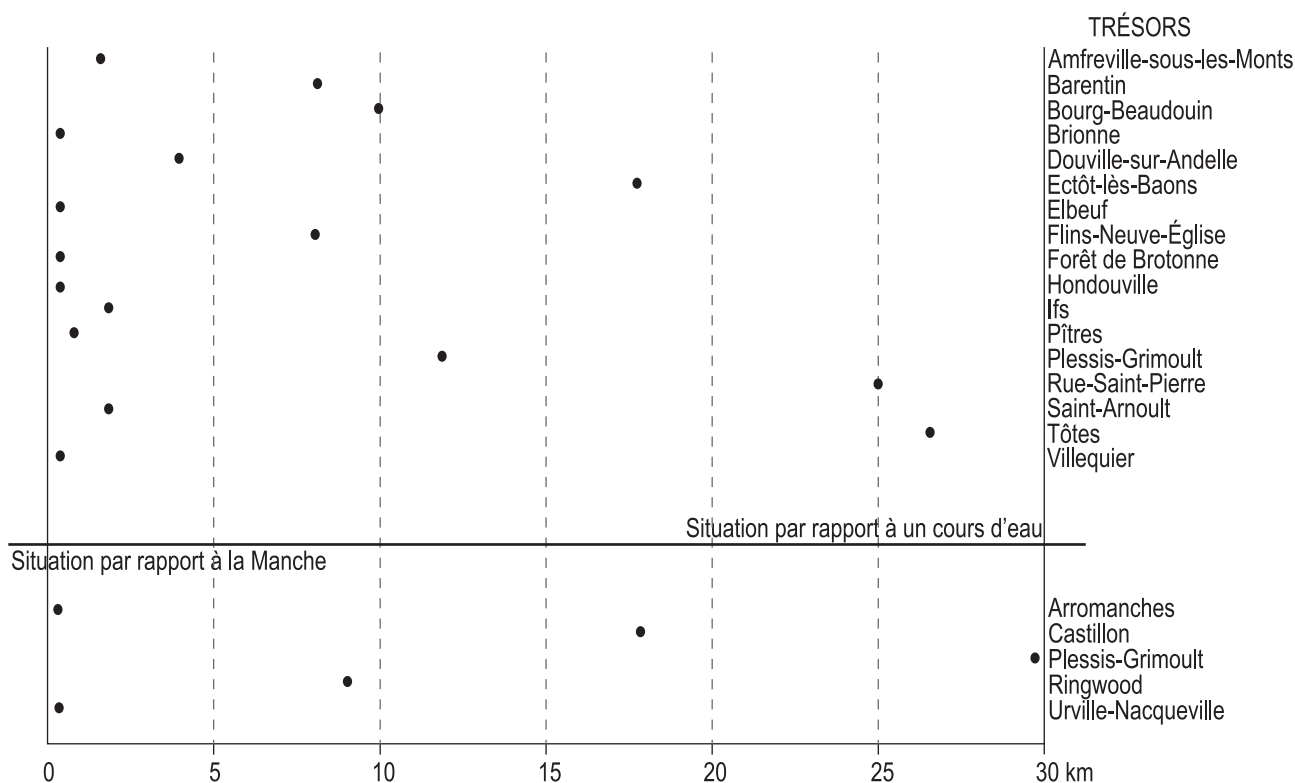


Fig. 48 – Situation des trésors comportant des monnaies d'or (SS/L-4, HL/S-5), argent (LTP-7) et bronze coulé (PSA-24, PCH-25, PLO-26) en fonction de la distance terrestre par rapport à un cours d'eau (fleuves et affluents) et à la Manche

461 L'importance des voies d'eau dans la création de nouvelles conditions (revenus substantiels des péages, des droits sur les ports, services pour les marchands, etc.) a souvent été relevée par les économistes. Voir en particulier les commentaires de Finley 1973, 170-175.

462 En constatant un important phénomène de thésaurisation aux abords de la Méditerranée par opposition à l'arrière pays, M. Py est arrivé à la conclusion que la monnaie, dans le sud de la Gaule, entre le v^e et le 11^e était principalement destinée à une activité de négoce, mettant aux prises indigènes et Grecs de Marseille : Py 2006, 1159-1160.

463 Testart *dir.* 2001, 11-71.

4 La monnaie et le commerce : le temps de l'abondance

Depuis le III^e siècle av. J.-C., une série d'innovations rythme l'histoire monétaire de la basse Seine. Avec la conquête romaine de la Gaule s'ouvre une nouvelle période pour le monnayage. Le changement est sans précédent : la place des émissions en or, argent et potin diminue au profit de nouvelles dénominations. On assiste alors à un développement général des monnaies en bronze frappé. Elles jouent désormais un rôle quasi exclusif dans la circulation monétaire. On peut même dire que la seconde moitié du I^{er} siècle av. J.-C. fut un temps très faste pour la frappe de monnaies en bronze. Il faut être sensible à ce point : la monnaie ne sert plus désormais à la même fonction. L'intensification des échanges – de produits mais aussi d'hommes, de connaissances et d'idées – explique en partie l'effondrement du système passé⁴⁶⁴. Sur le plan iconographique, cela se traduit également par des emprunts plus directs et plus massifs au modèle romain. À la manière des magistrats romains, des personnages en majesté se montrent, et non plus les dieux ou les héros.

Après avoir présenté ces émissions, d'une richesse iconographique et aussi épigraphique jamais atteinte, nous examinerons ce que signifie et implique leur usage dans la basse Seine.

4.1 La typo-chronologie des bronzes frappés

Quand on parcourt l'inventaire des bronzes frappés émis dans la basse Seine, on ne peut que constater l'extrême variété des types. Avant de replacer les différentes séries dans le contexte global de la circulation monétaire régionale, il convient de réexaminer la typologie et la chronologie de l'ensemble de ce monnayage, qui, depuis le XIX^e siècle, a suscité de nombreux commentaires. Les émissions sont traitées par grandes zones géographiques, en progressant d'ouest en est. En effet, ces zones ont la particularité d'offrir des bronzes frappés très divers, tant par leur typologie que par leur légende et leur domaine de diffusion. Quatre volets géographiques ont donc été déterminés, dont les limites se confondent avec le territoire des peuples⁴⁶⁵ Lexoviens, Aulerques Eburovices, Véliocasses et Calètes (Fig. 49).

4.1.1 Les émissions du territoire des Lexoviens

Entre l'Orne et la Risle, au sud-ouest de la basse Seine s'étend un territoire traditionnellement attribué aux *Lexoviens* (Fig. 49). C'est dans cette région qu'ont circulées, dans le courant de la seconde moitié du I^{er} siècle av. J.-C., plusieurs émissions de bronzes frappés.

Hormis la diffusion d'un nouveau monnayage, on assiste à une autre transformation : celle de l'iconographie. À l'imagerie abstraite des émissions précédentes succèdent désormais des représentations réalistes (animaux, portraits, etc.), marquées d'une profonde référence au monde classique romain. Certainement plus singulière encore est l'apparition tout autour des flans de riches légendes en écriture grecque et surtout latine. Ces monnaies dites « épigraphiques » ont très tôt suscité un vif intérêt (dès le XIX^e siècle), comme en témoignent les commentaires de

⁴⁶⁴ Le développement du commerce au cours du I^{er} siècle av. J.-C. serait à l'origine d'un profond bouleversement des mentalités. À lire le *Bellicum Gallicum* de César, la *virtus* guerrière ne serait plus déterminante pour tenir une place majeure dans la cité gauloise. Un certain sens des affaires, de la pratique du clientélisme et probablement de la corruption permettrait aux grands personnages d'exercer de hautes fonctions. C'est l'une des thèses défendues par Brunaux 2004, 154-158.

⁴⁶⁵ Précisons bien notre pensée : il ne s'agit pas de sous-entendre que chacun des peuples, représentés par leurs autorités centrales, a été responsable des émissions étudiées ici. Présenter les bronzes frappés par peuple est un postulat de départ, qui doit seulement apporter un cadre commode à l'étude. La question du pouvoir émetteur sera débattue en fin de chapitre (Cf. *infra* 4.4.).

F. de Saulcy et ses multiples correspondances avec A. de Longpérier⁴⁶⁶. En effet, leur avantage était certain en regard de la connaissance de l'histoire régionale : au détour de telle ou telle légende – ou bribe de légende – pouvait-on reconnaître le nom d'une magistrature ou encore d'un personnage. Elles offraient donc, en retour, un terrain illimité aux fantaisies et raccourcis les plus divers. Malgré de nombreuses élucubrations, l'enthousiasme suscité fut salutaire pour la connaissance de ce monnayage. À la fin du XIX^e siècle, lorsque parut l'Atlas de H. de La Tour, les principales variétés étaient déjà connues. Depuis, les récentes mises au point n'ont pas sur le plan typologique remis profondément en cause ces premiers acquis. Le classement proposé ci-dessous répond au code BL/M-16, et, traite des monnaies 171 à 187 (Planches XVIII-XX).

4.1.1.1 Les grands bronzes avec nom ethnique

Avec les bronzes attribués aux *Lexoviens*, on inaugure une suite d'émissions frappées selon deux modules, dénommés « grands bronzes » et « petits bronzes »⁴⁶⁷. Avant de s'intéresser à la deuxième catégorie, il est nécessaire d'examiner les particularités de la première, regroupée sous le code BL/M-16a.

Sous l'appellation formelle de « grands bronzes » se rangent des spécimens (pl. XVIII, 171-176) qui se caractérisent par des flans larges d'un diamètre toujours supérieur à 19 mm. Mais, ce qui les singularise c'est surtout le développement d'importantes légendes en écriture latine disposées en un cercle se refermant sur lui-même⁴⁶⁸. Sur

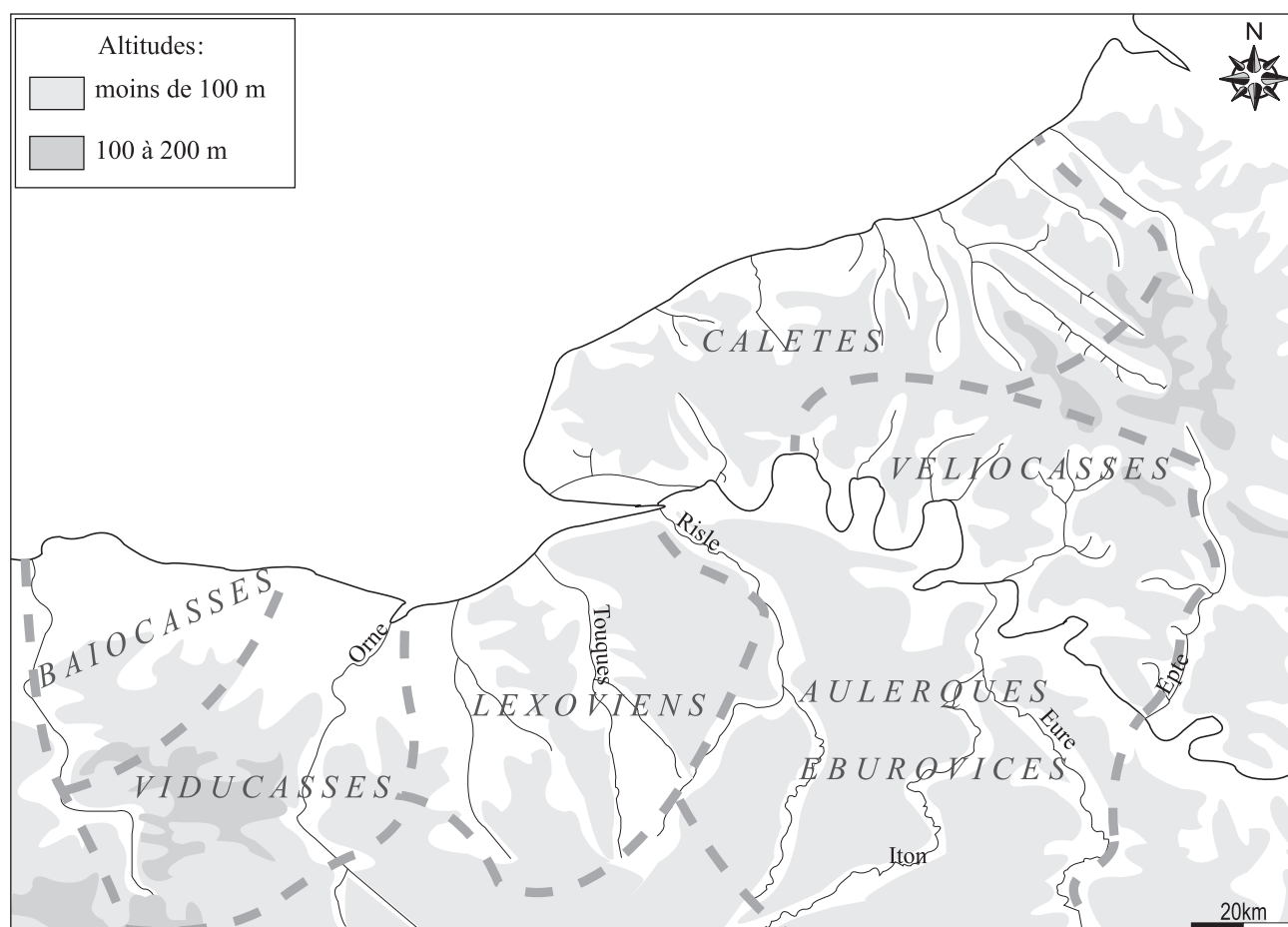


Fig. 49 – Volets géographiques suivis pour l'étude des émissions de bronze frappé. Vision traditionnelle des limites de cités au 1^{er} siècle av. J.-C.

466 Saulcy 1837, 6-14; Saulcy 1857, 403-406; Saulcy 1861, 165-179; Saulcy 1862, 177-189.

467 Delestrée et Tache 2004, séries 460Aet 460B. Ces dénominations simples et formelles n'entretiennent pas de relations avec les appellations antiques.

468 Colbert de Beaulieu 1960, 112-121; Colbert de Beaulieu 1973, 189-191.

les droits, sont énoncées l'origine et la valeur de la monnaie (171-173 et 175). On y lit l'ethnique LIXOVIO/LEXOVIO, indiquant que la monnaie est celle des «Lexoviens». La répartition géographique est, en tout cas, très claire : l'essentiel des découvertes se concentre à l'ouest de la Risle⁴⁶⁹, c'est-à-dire sur un territoire traditionnellement occupé par les *Lexoviens*. Lorsque le nom du peuple apparaît, il est régulièrement précédé de deux mots latins *semis* et *publicus*, qui deviennent SEMISSOS/SIMISSOS et PVBLICOS/PUPLICOS⁴⁷⁰. Cet ordre se trouve parfois inversé sans que le contenu de la légende n'en soit modifié. Sur l'exemplaire 173, LIXOVIO ne ferme plus la lecture. Il est encadré par les termes SIMISSOS et PVBLICA⁴⁷¹. Pour P.-Y. Lambert⁴⁷² la légende SEMISSOS LIXOVIO PVBLICOS signifierait mot-à-mot «demi-as (*semis*) public des Lixoviens». Un autre cas (176) montre la disparition de l'ethnique LIXOVIO au profit du mot GAL⁴⁷³, toujours précédé de la légende SIMISSOS PVBLICOS. Sur les revers, la même rigueur de formulation demeure, seul varie le contenu. Désormais, les légendes placent la monnaie sous la caution d'un ou deux magistrats éponymes. D'un point de vue formel, elles obéissent à l'ordre suivant : un ou deux anthroponymes associés à un nom de fonction. Sur les exemplaires 171 à 173, les noms de CISIAMBOS et de CATTOS précèdent la fonction de VERCOBRETO (le *vergobret*), qui est une magistrature civile. Traitant du cas des Éduens, César rapporte explicitement le nom donné au magistrat civil de la cité⁴⁷⁴ :

«Quand César vit qu'on l'amusait, et que le jour était proche où il faudrait distribuer aux soldats leur ration mensuelle, il convoque les chefs éduens, qui étaient en grand nombre dans son camp ; parmi eux se trouvaient Diviciacos et Liscos ; ce dernier était le magistrat suprême, que les Éduens appellent *vergobret* : il est nommé pour un an, et a droit de vie et de mort sur ces concitoyens». (Traduction L.-A. Constans)

En revanche, lorsqu'il est question du titre d'ARCANTODAN (l'*argantodannos*), un unique anthroponyme apparaît, celui de MAVPENNOS (175). Notons une exception à la règle. C'est le cas de l'émission – rarissime – représentée par la monnaie 174 : le terme ARCANTODAN est en effet suivi de l'anthroponyme CISIAMBOS. Pour

L. Fleuriot, l'*argantodannos* serait un nom de fonction, lié à l'administration financière⁴⁷⁵. Il s'agit d'un composé de *arganto-* («or et non argent») et *dan(n)os* («magistrat, curateur») ⁴⁷⁶.

Sous une apparente complexité, les légendes examinées partagent donc la plupart, si ce n'est la totalité, des termes intervenant dans la construction et l'organisation de leur contenu : elles associent souvent le nom ethnique des Lexoviens à celui de leurs magistrats. Qui plus est, sur toutes les monnaies, s'impose un système iconographique commun. Le type de revers est en cela parfaitement caractéristique. Il est toujours orné d'un aigle (171-176), qui occupe une large partie de l'espace, constituant à lui seul une image monétaire centrale. Sur les droits alternent deux représentations différentes : un profil aux traits figuratifs marqués (173-174) et une «fleur» à quatre pétales (171-172 et 175-176). On peut s'interroger sur l'origine des droits et revers, qui sur le plan stylistique constituent une rupture indéniable avec la période précédente. Les figures énigmatiques aux sinuosités souvent extravagantes et complexes ont été abandonnées : elles font place à des représentations empreintes d'un profond réalisme. À l'évidence, l'inspiration se tourne clairement vers le monde classique. L'aigle, présenté en majesté, rappelle immédiatement l'élaboration du revers de certaines monnaies romaines. Animal emblématique du panthéon romain⁴⁷⁷, le symbolisme qu'il véhicule fut utilisé sur des deniers et des *aurei* frappés pour Pompée et Octave⁴⁷⁸. Le profil présent sur certains droits (173-174) attire, lui aussi, l'attention. Il s'oriente désormais vers une personnalisation du sujet : il rompt ainsi avec l'anonymat figuratif des siècles passés.

Une fois examinées, légendes monétaires et données iconographiques composent donc un tableau assez similaire où transparait une indéniable et profonde influence romaine. Cette filiation a naturellement conduit certains numismates à situer le début des frappes pendant, ou peu après, la conquête⁴⁷⁹. Or, une telle chronologie n'est pas compatible avec les observations archéologiques disponibles. À **Touffréville****, un spécimen apparaît dans un contexte du dernier tiers du I^{er} siècle av. J.-C. Des datations en milieu augustéen sont également avancées pour les exemplaires découverts à **Cracouville-le-Vieil-Évreux****, sur le sanctuaire d'**Évreux I**** ou encore à Bois-l'Abbé⁴⁸⁰

469 Cf. *infra* Deuxième partie, 1.1.3.

470 SEM-/SIM- et PVBL-/PVPL- correspondraient à des variations phonétiques sans incidence sur la discussion : Lejeune 1985, 272.

471 La terminaison de PVBLICA (au lieu de PVBLICOS) manque, quant à elle, à l'accord en genre. Elle pourrait alors correspondre à une forme ramassée (à l'image de GAL : cf. note suivante). Le terme répondrait à celui de «*republica*» : Cf. Lejeune 1985, 273.

472 Lambert 2003, 184.

473 GAL serait une forme métonymique imposée par l'exiguïté du flan. Il faudrait y lire GALLICA. Cf. Scheers 1981, 17.

474 César, *BG*, I, 16.

475 Fleuriot 1984, 34 et 36-37.

476 Lambert 2003, 184 ; Delamarre 2003, 54 ; Pailler 2006 ; Pailler 2007.

477 Il évoque Jupiter.

478 Perez 1989, 62-63.

479 Colbert de Beaulieu 1960, 113 et 115, n. 2.

480 Delestrée 1984a.

(40-20 av. J.-C.). Force est de constater que l'ensemble des monnaies datées se situe dans des niveaux toujours postérieurs à la conquête. Pour L.-P. Delestrée, la référence à une dénomination romaine (le *semis*) ne peut être rattachable qu'à la réforme monétaire d'Auguste initiée en 27 av. J.-C.⁴⁸¹

Il est clair que pour une époque aussi tardive, l'hypothèse d'un aigle imité d'une monnaie frappée pour Octave/Auguste devient fort vraisemblable. Par résonance, le motif principal de la fleur à quatre pétales (171, 175-176) se fait moins énigmatique. Il semble, en effet, incompréhensible sans un rapprochement avec l'âge augustéen. De ce document émane le thème d'une nature à la fois bienheureuse et prospère qui pourrait tout à fait renvoyer au nouvel âge d'or (le *saeculum aureum*) déclaré par Auguste lors des jeux séculaires de 17 av. J.-C.⁴⁸² Pendant cette période, nombreuses furent les images annonçant la fécondité retrouvée (Fig. 50, thème 5) de la terre⁴⁸³ (*Tellus*). Dédié à la Paix divinisée, *l'ara Pacis Augustae*⁴⁸⁴ (l'autel de la Paix Auguste) est certainement le monument qui exprime le mieux, à travers le décor d'une nature luxuriante (plantes grimpantes, lierre, vigne, etc.), la foi des Romains dans le renouvellement du monde annoncé depuis des décennies et que Virgile avait proclamé dans sa IV^e bucolique⁴⁸⁵ :

«Le voici venu, le dernier âge prédit par la prophétie de Cumes; la grande série des siècles recommence. Voici que revient aussi la Vierge, que revient le règne de Saturne; voici qu'une nouvelle génération descend des hauteurs du ciel. Daigne seulement, chaste Lucine, favoriser la naissance de l'enfant qui verra, pour la première fois, disparaître la race de fer, et se lever, sur le monde entier, la race d'or; voici le règne de ton frère Apollon»
(Traduction E. de Saint-Denis)

Par conséquent, nous proposons de situer les premières frappes de grands bronzes (BL/M-16a) au cours des années 20 av. J.-C.

4.1.1.2 Les petits bronzes avec nom ethnique

Les émissions que nous venons de réunir se rattachent à un autre groupe important de bronzes épigraphiques (BL/M-16b). Il est constitué par les exemplaires illustrés planche XIX, n° 177 à 185. Bien qu'étant d'une typologie très différente et d'un module plus réduit (en moyenne 15 mm), le groupe en question est lié aux précédentes monnaies par les légendes.

En effet, certains termes déjà rencontrés se retrouvent. C'est le cas notamment du nom ethnique des Lexoviens. Sur les exemplaires 177-178, il est exprimé par le seul adjectif LIXOVIATI/LIXOVIATIS. Apposée à l'ethnique, la terminaison en -ATI/-ATIS renvoie, semble-t-il, à un nominatif d'épithète. Elle marquerait de manière très explicite l'origine de l'émission⁴⁸⁶. Sur un autre spécimen (179-180), l'ethnique apparaît sous la forme LIXOVIO à la fin d'un syntagme dont l'élément initial est écrit en caractères grecs. Il s'agit du mot ΕΓΘΑ, dans lequel nous proposons de voir un terme gaulois désignant une monnaie publique⁴⁸⁷. La légende ΕΓΘΑ LIXOVIO pourrait donc correspondre à une formulation ramassée se superposant au syntagme SIMISSOS PVBLICOS LIXOVIO. Parallèlement aux termes désignant l'origine de la monnaie, on relève également la mention de deux anthroponymes : CISIAMBOS (181-182) et MAVPENNVM/MAGVP[ENNOS]⁴⁸⁸ (183-184). Ces noms sont évidemment à rapprocher des deux magistrats éponymes mis en évidence sur la série BL/M-16a. Ici, le nom de fonction n'a pas été répété par les graveurs, probablement en raison des contraintes de place imposées par un flan trop court. Il faudrait donc sous-entendre le terme ARCANTODAN au moins pour l'un des deux. L'hypothèse est d'autant plus vraisemblable que la légende, où MAGVP[ENNOS] figure seul, présente une formulation singulièrement similaire avec un

481 Delestrée et Mantel 2001, 27.

482 Cosme 2005, 189-190.

483 Zanker 1988, 117-118 et 172-183.

484 La construction de l'autel de la Paix Auguste avait été décidée le 4 juillet 13 av. J.-C. par le Sénat de Rome. Pour une étude complète de son ornement voir Sauron 2000.

485 Virgile, IV, 4-10.

486 Lejeune 1985, 272 : propose de traduire LIXOVIATIS par «appartenant aux Lixoviens». Pour Lambert 2003, 184, le suffixe *-ati* serait l'équivalent d'un suffixe localisant. Cf. en dernier lieu Guihard et *alii* 2007, 19.

487 La notation en caractères grecs n'est sans doute pas innocente. Le Θ vaut ici pour le célèbre *Tau gallicum*, qui rend le son /t^h/, ou le th anglais. Ce Θ incite à voir un primitif *egsta-* ou *ecsta-*. Il est alors peut-être possible de faire un rapprochement avec une série de termes germaniques dérivés d'un primitif *skaz-* : Gotique *skatts* («argent»); Islandais ancien *skattr* («trésor»); et enfin anglo-saxon *sceat* («monnaie»). Cette même racine a donné en ancien français *escat* : «trésor», et *deschater* : «dépouiller». Nous restons systématiquement dans le même domaine lexical, celui de la taxe et de la monnaie publique. C'est pourquoi nous proposons de voir dans ΕΓΘΑ un terme gaulois désignant une monnaie publique, qui serait l'ancêtre direct de la légende SIMISSOS PVBLICOS. Cf. Guihard et Lajoie 2005, 26-27.

488 L.-P. Delestrée proposait de reconnaître dans MAVPENNOS une forme altérée de MAGVPENNOS. MAVPENNOS relèverait d'une lénition du G. Le graveur responsable des coins n'avait certainement pas la même façon de prononcer ce nom. Pour lui, le G était trop faible, voire totalement aspiré, pour être écrit. À cette hypothèse s'ajoute peut-être la volonté de signifier le surnom ou pseudonyme de cette personne. Ces mutations sont bien documentées dans le domaine de la numismatique gauloise. On peut évoquer les monnaies au nom d'Abucatos, chez les *Bituriges Cubes*. Sur la majorité des types, il est significatif d'observer l'utilisation de ABVDOS, alors que la forme complète est vraisemblablement ABVCATOS, et qu'il s'agit probablement du même personnage. Enfin, une dernière hypothèse, qui considérerait MAVPENNOS comme une forme hypocoristique de MAGVPENNOS, est à envisager. Cf. Delestrée 1984b, p. 437-440; Guihard et Lajoie 2005, 25-26; Gendre 2005, 33.

exemplaire où le même anthroponyme est suivi d'un nom de fonction : ΕΓΘΑ LIXOVIO / MAGVP[ENNOS] → SIMISSOS PVBLICOS LIXOVIO / MAVPENNOS ARCANTODAN.

Un autre fait important est à signaler : tous les petits bronzes dont la provenance est connue se concentrent au sud de la basse Seine⁴⁸⁹. Il y a là une répartition très remarquable qui n'est pas sans se superposer à celle des grands bronzes. Non seulement les séries BL/M-16a et BL/M-16b utilisent des légendes communes, mais surtout circulent au sein du même espace. Tout concourt, semble-t-il, à voir dans les petits et grands bronzes un seul et même ensemble monétaire.

De prime abord, une telle proposition pourrait susciter des réserves, car il est clair que les autorités responsables des émissions ont distingué typologiquement chaque série. Il est intéressant d'opposer les grands bronzes aux petits bronzes. Un trait marquant des monnaies BL/M-16a était la présence systématique d'un aigle sur les revers (171-176). Dans la série BL/M-16b, ce motif est absent (177-185). Visiblement, il n'est plus privilégié. Désormais, la référence à un animal quadrupède, cheval ou lion, est devenue la règle. Une autre particularité sépare les deux séries : le type de droit des petits bronzes (177-185) est toujours occupé par une tête humaine, orientée de profil ou de face, alors que celle-ci est loin d'apparaître avec régularité sur les grands bronzes (171-176). La conclusion n'en est que plus évidente. Les grands bronzes et les petits bronzes suivent respectivement un schéma iconographique qui leur est propre. Un réel effort pour rendre chaque module plus aisément identifiable est manifeste, grâce à une modification du revers et une variante du droit. En revanche, le langage visuel général demeure stable. Les petits bronzes perpétuent curieusement un lien étroit avec des modèles romains : tête aux cheveux calamistrés, lion, épi de blé et alphabet latin. Certains de ces thèmes peuvent être rapprochés de deniers. C'est ainsi que le droit des exemplaires 177-178 a été comparé à un denier de L. Calpurnius Piso (émis vers 90-89 av. J.-C.) ou à celui de son fils C. Calpurnius Piso (émis vers 64 av. J.-C.)⁴⁹⁰. Plus récemment, l'émission au buste de face

(179-180) a suscité l'hypothèse d'une transposition du denier de M. Plaetorius Cestianus⁴⁹¹, frappé en 69 av. J.-C. Bref, ces divers parallèles ont été utilisés pour situer les premières frappes de petits bronzes au lendemain de la guerre des Gaules. Cette chronologie est aujourd'hui largement acceptée⁴⁹². Cependant, elle soulève quelques problèmes. Si la comparaison avec des deniers romains se justifie pleinement, elle ne suffit pas à dater les imitations. Pour le comprendre, il est nécessaire d'insister sur un point : en Gaule, les deniers ont longtemps circulé après le début de leur émission⁴⁹³. Par conséquent, il paraît bien illusoire d'évaluer précisément la période (une, deux décennies ?) qui sépare le prototype de l'imitation. Au mieux, la correspondance avec un denier romain constitue-t-elle un *terminus post quem*.

Les affinités (style et légende) établies avec les monnaies 171-176 favorisent, semble-t-il, une datation plus basse que celle généralement admise. Elles n'excluent pas, *a priori*, qu'une partie des petits bronzes ait été frappée parallèlement aux grands bronzes, au moins pendant un temps. Les observations archéologiques apportent quelques précisions au débat. Les exemplaires aux légendes LIXOVIATI/LIXOVIATIS et CISIAMBOS de Berthouville** (site dépourvu de toute occupation antérieure à l'époque augustéenne) fournissent sans doute un *terminus post quem* vers 30 av. J.-C. Une datation postérieure à 40-30 est également apportée par les exemplaires découverts à Bois-l'Abbé⁴⁹⁴ ou encore sur le site plus exotique du Tetelbiert (Luxembourg)⁴⁹⁵. Des survivances de l'emploi de ces monnaies à des époques plus tardives ont été également signalées à Mirebeau-sur-Bèze⁴⁹⁶ (Côte-d'Or). Tout porte donc à croire que les petits bronzes BL/M-16b ne sauraient être antérieurs aux années 40-30 av. J.-C. Par ailleurs, c'est toute l'imagerie grandissante du principat qui apparaît à travers les épis de blé et les motifs floraux (177-178 et 181-182). Comparés à la fleur à quatre pétales des grands bronzes (171, 175-176), ces motifs (Fig. 50, thème 5) pourraient établir un lien avec les images de plénitude qui annoncèrent le nouvel *saeculum aureum*⁴⁹⁷ célébré en 17 av. J.-C.

489 Cf. Deuxième partie 1.1.3.

490 Scheers 1969, 50, n° 78.

491 Pour le denier voir Crawford 1974, n° 405/2.

492 Delestrée et Tache 2004, série 460B.

493 Gruel et Popovitch 2007, 93. Parmi les deniers recueillis sur le site du siège d'Alésia, une forte proportion de monnaies émises dans le courant des années 89-80 se dégage. Cela prouve que les deniers étaient encore largement utilisés au moment de la Guerre des Gaules. Une même constatation ressort de l'étude de l'argent républicain de Bibracte.

494 Delestrée 1984b. Types aux légendes CISIAMBOS et LIXOVIATIS.

495 Reding 1972. Types à la légende LIXOVIATIS.

496 Desnier 1995, 105.

497 Voir le paragraphe consacré aux « grands bronzes avec nom ethnique » : cf. *infra* 4.1.2.1.

Première partie

Thème 1
Octave et les images
du Divus Julius
(statue équestre,
étoiles et temple
du divin défunt)

Thème 2
L'identification à
Apollon
(sphinx et griffon)

Thème 3
La victoire à Actium
(animaux marins
et victoire)

Thème 4
Panser les plaies
de l'État après
Actium
(bœuf)

Thème 5
L'âge d'or: images de la
plénitude et de la fertilité
(feuilles de vigne, épi de blé,
feuilles et motifs floraux)

Thème 6
Les valeurs de
la République
(louve et chevaux
de Mars)
















					
<p>RATVMACOS BVR-17b (190)</p>	<p>PIXTILOS BPX-15 (161)</p>	<p>PIXTILOS BPX-15 (170)</p>	<p>SVTICOS BVR-17d (197)</p>	<p>Semis BL/M-16a (171, 175-176)</p>	<p>PIXTILOS BPX-15 (162)</p>
					
<p>SVTICOS BVR-17d (197)</p>	<p>PIXTILOS BPX-15 (166)</p>	<p>PIXTILOS BPX-15 (167)</p>		<p>LIXOVIATI BL/M-16b (177-178)</p>	<p>PIXTILOS BPX-15 (164)</p>
					
<p>PIXTILOS BPX-15 (168)</p>				<p>CISIAMBOS BL/M-16b (181-182)</p>	
					
				<p>SVTICOS BVR-17d (197)</p>	
					
				<p>PIXTILOS BPX-15 (163)</p>	

Fig. 50 – L'imagerie augustéenne sur les bronzes de la basse Seine

4.1.2 Les émissions du territoire des Aulerques Ebuovices

La vallée de la Risle matérialise approximativement le changement de territoire entre Lexoviens et Aulerques Ebuovices (Fig. 49). Dans la Guerre des Gaules, le proconsul associe souvent ces deux peuples. Lors du soulèvement des peuples riverains de l'Océan en 57/56 av. J.-C., ils épaulèrent ensemble les Unelles commandés par Viridovix et durent, pour cela, éliminer une partie de leur sénat pro-romain⁴⁹⁸. On les retrouva même quelques années plus tard (en 52) côte à côte à Alésia⁴⁹⁹. Se fondant sur cette association répétée, certains auteurs y ont vu l'indice d'une entente politique étroite⁵⁰⁰. L.-P. Delestrée parla même d'un « ensemble éburo-lexovien ». Sur le plan numismatique, il est vrai que de nombreuses similitudes relient les émissions centrées sur le territoire des Lexoviens à celles des Aulerques Ebuovices. Certaines monnaies portent curieusement des légendes latines. Un style classique investit également l'iconographie monétaire. Mais, à la différence des Lexoviens, des habitudes locales perdurent encore sur de nombreuses émissions.

4.1.2.1 Les grands bronzes avec nom ethnique

Dans une remarquable continuité, plusieurs émissions, centrées sur le territoire des Aulerques Ebuovices⁵⁰¹, présentent des caractéristiques communes avec les bronzes lexoviens. Malgré les différences de types, on constate en effet une certaine homogénéité des pratiques monétaires : la valeur et l'origine de la monnaie se trouvent indifféremment énoncées, en écriture latine, sur les grands et les petits bronzes. Nous commencerons par examiner les grands bronzes illustrés planche XI (122-125) et regroupés sous le code BAE-9a.

On remarque d'emblée que les pièces ont un module large, supérieur à 18 mm. Tout autour du flan se développe systématiquement une légende, écrite en alphabet latin. Le nom des Aulerques Ebuovices est constant d'une émission à l'autre sous la forme AVLIRCO EBVROVICO/S. Il

apparaît seul sur les exemplaires 123-124 et se trouve réparti entre les deux faces du flan : sur le droit est formulé EBVROVICOS, tandis qu'AVLIRCO est rapporté sur le revers. Le « S⁵⁰² » final du mot EBVROVICOS est orienté selon un axe perpendiculaire à celui des autres lettres de la légende. Plusieurs auteurs y ont vu l'abréviation de *semis*⁵⁰³, inspirée directement de l'usage romain⁵⁰⁴. J.-B. Colbert de Beaulieu admet que cette lettre ne fait pas partie du mot EBVROVICO⁵⁰⁵. Toutefois, l'hypothèse d'un « S », qui sous-entendrait la dénomination *semis*, suscite quelques difficultés⁵⁰⁶. Nous avons vu que le mot latin *semis*, devenu SEMISSOS/SIMISSOS, avait été intégralement écrit sur des grands bronzes (171-173 et 175-176) à l'ethnique des Lexoviens. Or, aucune contrainte de place ne peut justifier que celui-ci ait été abrégé sur les exemplaires portant le nom des Aulerques Ebuovices. Entre les lettres « O » et « E » du mot EBVROVICO l'espace laissé libre est important et aurait tout à fait permis aux graveurs de traduire le mot latin *semis* sous sa forme gauloise (SEMISSOS/SIMISSOS). Du reste, aucun point – ponctuation généralement utilisée pour séparer deux éléments d'un même syntagme⁵⁰⁷ – n'apparaît entre le « O » et le « S ». Nous proposons donc de retenir la leçon EBVROVICOS.

Sur une autre émission (125), l'ethnique EBVROVICO, sans « S » final, apparaît à la fin d'un syntagme dont l'élément initial est la dénomination de la pièce (AS). Ce nom fait référence au mot latin *as*. Il s'accorde parfaitement avec le terme PVBLICVS qui lui est associé. Si le mot AS est inconnu sur toute autre monnaie gauloise, PVBLICVS rappelle évidemment la désinence PVBLICOS sur les bronzes des Lexoviens (171-173 et 175-176). On remarque d'ailleurs que les formulations sont singulièrement similaires : AS PVBLICVS EBVROVICO → SIMISSOS PVBLICOS LIXOVIO. D'un point de vue formel, la dénomination est toujours suivie du terme PVBLICVS/PVBLICOS et du nom ethnique.

Sur une dernière émission apparaît le terme AVLIRCVS (122). Au premier abord, un rapprochement avec le nom des Aulerques Ebuovices s'impose. Toutefois, la terminaison en -VS et le fait que le mot apparaisse seul pourraient désigner le nom d'une personne. Cette dernière se

498 César, *BG*, III, 17.

499 César, *BG*, VII, 75.

500 Delestrée et Tache 2004, 10 ; Lajoye 2004, 46-47 (l'auteur ajoute les Calètes et les Véliocasses).

501 Cf. Deuxième partie 1.1.3.

502 A souvent été interprété comme un « M » (Barthélemy 1847, 89 ; Muret et Chabouillet 1889, n° 7047-77049 ; Blanchet 1905, 103, 324, fig. 240) ou comme le chiffre romain IV (La Saussaye 1840, 254-255, pl. XVII, 6 ; Duchalais 1847, 239-243, pl. IX, 2). La lettre « S » est aujourd'hui largement acceptée : Delestrée et Tache 2004, 108, série 417A, n° 2430.

503 Colbert de Beaulieu 1960, 492 ; Colbert de Beaulieu et Fischer 1998, 251-252 ; Lambert 2003, 185.

504 On observe un « S » inversé pour le sigle du *semis* sur certaines monnaies romaines, comme celles de Manlius Acilius Balbus : Babelon 1885, 102.

505 Colbert de Beaulieu 1960, 492

506 Delestrée et Mantel 2001, 22-23 : les auteurs notent à juste titre « que la lettre S couchée ou à l'envers se retrouve, souvent avec la valeur d'un S normal, sur des petits bronzes inférieurs à 3 g qui ne sauraient être considérés comme des *semisses* ».

507 L'utilisation de points apparaît clairement sur les exemplaires 171-173 et 175-176 ou encore sur les petits bronzes à la légende ECTA.AVLIRCO.

serait alors présentée comme «Aulerque». Il y a tout lieu de penser qu'une telle émission ne participe pas au monnayage au nom ethnique des Aulerques Ebuovices. Le type principal le prouve également. Sur les exemplaires **123-125**, les graveurs ont respecté un «cahier des charges» bien déterminé. Si des solutions diverses apparaissent dans le contenu des légendes, il existe en revanche une réelle unité de composition. Deux traits sont particulièrement caractéristiques. D'une part, la présence d'un sanglier enseigne est systématique. Il est difficile de ne pas rapprocher la répétition de ce motif de la racine *eburo-* que certains auteurs traduisent par «sanglier⁵⁰⁸». D'autre part, les revers montrent toujours un cheval. Devant une telle homogénéité une conclusion s'impose : le monnayage avec nom ethnique répondait, semble-t-il, à un schéma iconographique déterminé. Le sanglier et le cheval constituaient les types de référence de toutes les émissions de grands bronzes. Les innovations iconographiques furent au total peu nombreuses. Or, cette référence n'a pas été suivie pour les monnaies à la légende AVLIRCVS. Droit et revers forment un ensemble tout à fait original où figurent une tête casquée et un lion bondissant vers un personnage ailé.

Sur le plan chronologique, l'iconographie réaliste des grands bronzes indique une création assez tardive, probablement postérieure au milieu du 1^{er} siècle av. J.-C. Les données de fouilles le démontrent. En effet, plusieurs trouvailles confirment une datation centrée sur la période augustéenne : elle s'appuie en particulier sur les *termini* des sanctuaires de **Cracouville-Le-Vieil-Évreux**** (2 exemplaires contemporains de l'état augustéen du sanctuaire) et d'**Évreux**** (4 exemplaires en principe postérieurs aux années 30 av. J.-C.). Une survivance de l'emploi de ces monnaies est également à signaler sur l'habitat de **Parville**** où un spécimen a été découvert dans un contexte du 1^{er} siècle apr. J.-C. Un tel débordement sur le Haut-Empire est tout à fait intéressant. Il témoigne d'une frappe ou d'une circulation assez longue. Enfin, le mot AS sur l'exemplaire **125** appuie une datation basse pour le début des émissions. Comme l'a bien démontré Louis-Pol Delestrée⁵⁰⁹, elle traduit une volonté de se rapprocher des *as* romains émis dans la période pré-augustéenne et après -15.

4.1.2.2 *Les petits bronzes avec nom ethnique*

Nous disposons jusqu'à présent d'une suite très cohérente à l'intérieur de laquelle les affinités de composition et de légende sont étroites. Il reste maintenant à justifier l'ad-

dition à cette suite d'un groupe d'émissions qui ne s'y rattache par aucune évidente analogie typologique. Il s'agit des petits bronzes BAE-9b illustrés pl. XI (**126-128**) et dont le diamètre oscille entre 15 et 16 mm.

Il est nécessaire d'examiner en premier lieu les légendes. Incontestablement, celles-ci présentent des identités assez précises avec les grands bronzes. Sur les exemplaires **126-127** l'ethnique des Aulerques Ebuovices se trouve à nouveau distribué entre droit et revers. Au droit, il aboutit à une formulation ramassée (EBVRO), imposée par l'étroitesse du flan. Il est intéressant de souligner qu'il forme un syntagme avec le mot ECTA, qui n'est pas sans rappeler l'ΕΓΘΛ en alphabet grec de certains petits bronzes Lexoviens (**179-180**). La formulation est d'ailleurs similaire. Le vocable ΕΓΘΛ/ECTA est toujours suivi par un terme énonçant l'origine de la monnaie : ΕΓΘΛ LIXOVIO → ECTA EBVRO. Sur les revers, le nom des Aulerques Ebuovices est répété, mais cette fois-ci sous une forme complète (AVLIRCO EBVROVIC) : il garantit que c'est bien à une entité politique que se réfèrent les monnaies.

L'ethnique des Aulerques Ebuovices apparaît sur une autre émission de petits bronzes (**128-129**). Seule la seconde partie de celui-ci a été gravée en lettres romaines. Elle a été traduite sous la forme IBRVIXS. Au XIX^e siècle Duchalais remarquait déjà que : «IBRVIX et EBVROVIX ont tant de rapports entre eux, qu'il serait déraisonnable de ne pas les rapprocher⁵¹⁰». Aujourd'hui, la plupart des numismates se rallie à l'hypothèse d'une forme contractée dont les lettres seraient des ligatures à développer en IIBVROVIX / IBVROVIXS⁵¹¹.

Les particularités des légendes sont assez significatives pour nous convaincre que le groupe formé par les exemplaires **126-128** se rattache aux grands bronzes **122-125**. En revanche, une telle homogénéité ne se retrouve pas immédiatement sur le plan typologique. Le type de droit a changé : le sanglier enseigne a été remplacé par un profil. Il réapparaît, par contre, sur les revers, soit comme motif principal (**126-127**), soit entre les jambes d'un cheval (**128-129**). De fait, la composition rompt une nouvelle fois avec les grands bronzes où la présence d'un cheval bondissant était constante. Ainsi, il est clair que les grands et petits bronzes se distinguent les uns des autres non seulement par leur diamètre, mais aussi par leur type. Un réel effort pour rendre chaque module plus aisément identifiable est ici patent. On peut supposer que le procédé était destiné à aider les usagers.

508 Lambert 2003, 35. Traduction reprise par Delamarre 2003, 159.

509 Delestrée et Mantel 2001, 22-23.

510 Duchalais 1846, 122.

511 Colbert de Beaulieu et Fischer 1998, 296 (IIBVROVIX) ; Delestrée et Tache 2004, 109, n° 2434 (IBVROVIXS).

Sur le plan iconographique, les mêmes exigences de réalisme se perpétuent. Les types de droit et de revers tendent aussi à l'anthropomorphisme. Cette manière de traiter l'image relève plus d'une influence classique, notamment romaine, que d'une tradition locale. Les liens sont repérables tout au long de la production.

En effet, les émissions monétaires sont construites dans le même esprit : visage de profil agrémenté d'une légende en caractères latins, etc. Quelques figures s'inspirent même d'un modèle en particulier. C'est le cas des monnaies à la légende IBRVIXS. Le traitement du profil (tête diadémée, traitement des mèches laissées libres le long de la nuque, etc.) rappelle la tête de Vénus d'un denier de César⁵¹². L'émission du prototype a débuté en 47-46 av. J.-C.⁵¹³ Cette date fournit donc un *terminus post quem* très net : les petits bronzes à la légende IBRVIXS n'ont pu être frappés qu'après les années 40 av. J.-C. Elle peut également servir de repère chronologique pour les bronzes **126-127**, compte tenu des similitudes qui les lient aux monnaies **128-129**. Néanmoins, les indications archéologiques permettent d'aborder la question de la chronologie des petits bronzes avec d'avantage d'assurance. Aucune n'a actuellement livré d'exemplaires dans des contextes antérieurs au dernier tiers du 1^{er} siècle av. J.-C. Ainsi, à **Évreux**** (rue Saint-Louis et sanctuaire « LEP Hébert »), le petit bronze à la légende ECTA EBVRO (BAE-9a) a été signalé dans des horizons de la fin du 1^{er} siècle av. J.-C., voire du tout début du siècle suivant. Les observations archéologiques sont plus indigentes pour le bronze à la légende IBRVIXS (BAE-9b). Cependant, sa présence sur le sanctuaire d'**Évreux**** apporte un premier indice en faveur d'une datation très tardive. Tout porte à croire que l'émission des petits bronzes BAE-9 s'est cantonnée à la période augustéenne.

Un autre argument en faveur d'une datation tardive peut être avancé : il s'agit de la similitude qui lie le revers des exemplaires **128-129** à celui de la monnaie anépigraphe **146**. On retrouve non seulement les mêmes motifs secondaires dans le champ (volutes et anneau centré d'un puissant globule), mais surtout le même type principal (cheval et sanglier). Leur frappe est donc vraisemblablement intervenue au cours de la même période. Or, le droit de l'exemplaire **146** présente une iconographie tout à fait singulière : une tête aux cheveux calamistrés est tournée

vers un motif végétal dont les feuilles et les fruits s'apparentent à une vigne. Si le profil renvoie à un denier de la gens Calpurnia, la vigne fait, quant à elle, référence à une imagerie augustéenne. En effet, lors des jeux séculaires de 17 av. J.-C., le régime instauré par Auguste fait le gage d'un nouvel âge d'or⁵¹⁴ (le *saeculum aureum*). L'imagerie devint alors le support très expressif du renouveau. Des images annonçant la plénitude et la fertilité de la nature ont été abondamment utilisées⁵¹⁵, comme des motifs végétaux (épis de blé, feuilles de vigne, fruits, etc.), des cornes d'abondance ou encore la naissance d'oiseaux. On entrevoit très bien leur impact : elles étaient destinées à montrer la nature féconde et prometteuse du principat. On peut dès lors penser que le motif de la vigne, sur l'émission **146**, n'a rien d'accidentel : il puise son origine dans l'âge augustéen (Fig. 50, thème 5). Il montrerait une filiation analogue à celle déjà mise en évidence sur certaines émissions du territoire des Lexoviens.

4.1.2.3 Les bronzes avec noms d'hommes

Les grands et petits bronzes au nom ethnique des Aulerques Eburovices n'ont pas été les seules monnaies épigraphiques à avoir été frappées au sud de la basse vallée de la Seine. À côté d'elles, circulèrent des émissions où apparaît le nom d'une personne. Toujours écrits en alphabet latin, les anthroponymes identifiés sont surtout formés, si l'on en juge par les fréquences, d'un seul terme. On relève les noms de DVNICCOS (BES-10c, **134**), ASIIDOMARO⁵¹⁶ (BES-10d, **135**), HCOYDA (BES-10e, **136**), DVLOTA (BES-10f, **137**), CONTIICIOD (BES-10j, **141**) et peut-être EPV (BES-10b, **133**), auxquels il faut ajouter la forme romanisée, avec final en -VS, de TVR[?]ATIIVS (BES-10g, **138**).

Plus rarement, une légende mixte peut aussi former le nom d'une personne. Sur les bronzes épigraphiques **131** et **132**, le nom propre BRANO ou VICICNO accompagne ainsi le pseudonyme EPPVDVNO. Une telle alternance est particulièrement intéressante. Elle pourrait désigner deux membres d'une même famille. Si VICICNO signifie bien littéralement le « fils du vainqueur⁵¹⁷ », on serait tenté de reconnaître dans BRANO⁵¹⁸ le nom du père. L'hypothèse se justifie d'autant plus que les deux émissions sont

512 La comparaison avec un denier de D. Junius Silanus, retenue par S. Scheers 1969, 25, doit être abandonnée au profit de similitudes beaucoup plus frappantes avec le denier de César.

513 Crawford 1974, 471, n° 458/1.

514 Cosme 2005, 189-190.

515 Zanker 1988, 117-118 et 172-183.

516 Le même anthroponyme se retrouve sur une autre émission de la fin du 1^{er} siècle av. J.-C. centrée sur le comté d'Essex en Grande Bretagne. Le nom d'Assedomaro y figure sous la forme AΘΘEDOMAROS. Il pourrait s'agir d'une homonymie. Cf. Evans 1902, 12-19.

517 Delestrée et Isabel 2008, 32. Les auteurs signalent également l'existence d'un bronze où la légende VICICNOS apparaît sous la forme VICI F. La lettre latine F (*ilius*) remplacerait l'équivalent gaulois *-cno(s)* (suffixe patronymique, que l'on peut traduire par « issu de »). On serait dès lors en présence d'une sorte de « xénisme ».

518 Le mot BRANO-S signifierait « le corbeau » : Lambert 2003, 35 ; Delamarre 2003, 85. Pour la légende BRANO EPPVDVNO cf. Delestrée et Dhénin 1988, 413-417.

conjointes dans la réalité monétaire. Les bronzes à la légende EPPVDVNO permettraient donc de reconstituer deux générations d'une même lignée, VICICNO ayant choisi de perpétuer une iconographie introduite par son père. Enfin, deux autres cas, avec anthroponyme composé, associent, semble-t-il, un nom gaulois à un *gentilice* romain. Sur la monnaie **139**, le nom romanisé de TATINIVS est utilisé en parallèle avec le mot GIVLIOS, qui paraît être une forme celtisée de IVLIVS⁵¹⁹, le *gentilice* de César. Sur l'exemplaire **140**, le mot TITIVS pourrait être, lui aussi, un *gentilice*⁵²⁰.

L'inventaire des anthroponymes se révèle ainsi très varié. À l'inverse, il est intéressant de remarquer la plus grande stabilité du répertoire iconographique. Les mêmes procédés de composition se retrouvent d'une émission sur l'autre, suggérant des frappes plus ou moins parallèles dans le temps. Les rapprochements touchent d'abord les droits. Un visage de profil y est systématique. Seule une émission (**133**) montre un sujet différent : il s'agit d'un animal, peut-être une licorne. Les liens sont évidents aussi entre les revers. Peu de place est laissée à la fantaisie. Le type principal met en scène soit un sanglier, soit un cheval. Une interpénétration entre les deux motifs peut également exister, comme le prouve la paire «cheval-sanglier» sur les bronzes d'EPPVDVNO (**130-132**) et de SEX. TITIVS. II (**140**).

Mais ce qui retiendra particulièrement l'attention, c'est le mode réaliste par lequel les graveurs se sont exprimés. Les figures humaines, pourtant réfrénées aux périodes antérieures, ne sont ici l'objet d'aucun interdit. Œuvres de leur temps, elles sont la manifestation concrète de l'irruption d'une influence romaine, que ne fait qu'accentuer la présence d'un nom de personne en alphabet latin⁵²¹. Si cela ne permet pas de dater exactement les émissions, un tel bouleversement stylistique est assurément ancré dans les décennies postérieures à la fin de la Guerre des Gaules. La présence d'un *gentilice* romain sur certaines d'entre elles, en particulier le bronze **139**, apporte quelques précisions au débat. En effet, on imagine mal César octroyant, à la fin des années 50, son *nomen* à un haut personnage éburovices, dont le peuple participait en 51 av. J.-C. à la grande

révolte des peuples du nord-ouest de la Gaule⁵²², conduite par le bellovaque Corréos et Commios l'Atrébates. En tout optimisme, l'utilisation du *gentilice* de César pourrait situer le début des émissions dans les années 40 av. J.-C.⁵²³, ce que ne contredisent pas d'autres légendes monétaires arborant la même référence⁵²⁴. Dans ces conditions, et en raison des affinités de composition qui lient le bronze **139** aux autres exemplaires, on peut admettre que l'ensemble monétaire BES-10 a débuté dans le courant des années 40 av. J.-C. Il convient de souligner que cette supposition est relayée par un certain nombre de données archéologiques. Parmi les séries en question, nombreuses sont celles qui proviennent de milieux toujours tardifs, pré-augustéens et même augustéens, tels que les sanctuaires de Bois-l'Abbé⁵²⁵, d'Évreux** et de Cracouville-le-Vieil-Évreux** ou encore l'habitat de Léry** ou même le camp militaire de la Chaussée-Tirancourt⁵²⁶ (Somme) occupé dans les années 30 av. J.-C.

Reste le problème de la localisation des émissions. Comme souvent en numismatique gauloise, l'attribution d'une monnaie repose sur l'identification du peuple émetteur. Si l'on tient compte de la diffusion des séries BES-10, la responsabilité des émissions reviendrait à la cité des Aulerques Eburovices, puisque toutes les découvertes⁵²⁷ se concentrent au cœur de leur territoire historique. Toutefois, une précision s'impose. Chaque série se limite strictement autour du centre émetteur et ne circule guère au-delà d'un rayon de 15 km². À l'évidence, elles représentent avant tout une multitude d'initiatives locales. Plus concrètement, elles sous-entendent l'action de notables au pouvoir limité et régnant sur un territoire déterminé. La légende TATINIVS / ANADGOVVMAG GIVLIOS renforce un peu plus cette hypothèse. À côté de l'anthroponyme TATINIVS-GIVLIOS apparaît le mot ANADGOVVMAG. Dans un récent article, Louis-Pol Delestrée proposait de l'interpréter comme un toponyme⁵²⁸. Pour l'auteur, le début du mot serait constitué par deux préfixes, tandis que les lettres finales MAG seraient à rapprocher de MAGOS («le champ, le marché»). Notons, par ailleurs, que le toponyme RATV-MAGOS, comme nous le verrons, est construit sur un modèle analogue. Le mot ANADGOVVMAG paraît donc étroitement lié à un nom de lieu.

519 Delestrée et Boisard 2002, 21.

520 Bodson 2003, 277. L'auteur laisse en suspens l'hypothèse du *gentilice* de Sextus Titius, tribun du peuple, condamné par le Sénat romain en 100/99 av. J.-C.

521 Pour Colbert de Beaulieu 1955, 391-393, les légendes monétaires se terminant en -VS «sont le premier signe public attesté d'une familiarité commençante avec les sons de la langue latine et datent les types de l'époque de la tutelle romaine».

522 César, *BG*, VIII, 7.

523 Pour Blanchet 1905, 178, l'utilisation du nom de la *gens* de César démontre que les monnaies «doivent avoir été frappées peu de temps après la conquête».

524 À titre d'exemples, on peut citer les monnaies aux légendes GAIV IVL / AGEDOMAPATIS ; Q. IVLIVS / TOGIRIX et C. IVLI. TELEDHI, unanimement datées par les numismates des années 40 av. J.-C. Cf. Colbert de Beaulieu et Fischer 1998, n° 177 et 229 ; Delestrée 1990.

525 Delestrée 1984b.

526 Un exemplaire signalé à la légende SEX. TITIVS. II : Delestrée 2006, 12, fig. 67, pl. II.

527 Cf. Deuxième partie 1.1.3.

528 Delestrée et Boisard 2002, 21.

Ainsi, ces diverses émissions élèvent le débat bien au-dessus de simples frappes émises par l'autorité centrale d'un peuple. Elles laissent apparaître, souvent de manière très expressive, la figure d'hommes, certainement de hauts rangs, que l'on pourrait rapprocher de notables ou de chefs de *pagi* composant une *civitas*⁵²⁹, en l'occurrence celle des Aulerques Eburovices. Dans le même ordre d'idée, il est intéressant de se tourner vers les rivages méditerranéens. En effet, au cours du II^e siècle av. J.-C., une série d'émissions, frappées dans la région de Béziers (Hérault), arbore ostensiblement le nom de personnes⁵³⁰ que les sources antiques ramènent précisément au rang de *reguli* (petits rois, tels que les nomment Tite-Live⁵³¹).

4.1.2.4 Les bronzes anépigraphes

L'impression générale que donnent jusqu'à présent les émissions monétaires du territoire éburovices est celle d'un ensemble influencé par le monde méditerranéen, en particulier romain. L'intérêt a été tel que les droits et revers relaient plus l'introduction à un art « gallo-romain » que l'aboutissement de l'expression celtique. Le répertoire des images est en ce sens significatif : divers animaux accompagnent désormais des silhouettes réalistes (cavalier, sanglier-enseigne, etc.) et surtout la figure d'authentiques Gaulois aux traits plus ou moins standardisés mais identifiés par une légende onomastique. Bref, on voit se mettre en place des types romanisés, imités de deniers consulaires pour certains, ou reprenant des éléments décoratifs ou des thèmes romains pour d'autres. Toutefois, ce mode de représentation n'annihile pas totalement une démarche plus traditionnelle, où l'iconographie et les styles restent encore marqués par de profondes habitudes locales. Les émissions, dont il va être question, forment donc un ensemble à part, nettement distinct des précédentes. La liberté des graveurs y apparaît avec beaucoup plus de force : elle renoue ainsi avec le caractère énigmatique des siècles passés. Plus symptomatique encore est l'absence de toute légende.

En se basant sur l'ensemble des découvertes, on peut répartir les monnaies suivant diverses régions. Dans la région de confluence de l'Eure et de l'Iton, plusieurs séries de petits bronzes, mêlant des représentations de groupes animaliers, sont produites⁵³². Il s'agit des émissions **155 à 160**. Un premier ensemble (BBL-13, n° **155-159**) réunit

des monnaies sur lesquelles figure, au droit, une branche de lauriers. Au-dessus ou au-dessous de ce motif végétal apparaissent deux animaux (sanglier et cheval). Ils semblent s'affronter. Le revers alterne, quant à lui, entre un sanglier et un cheval ; le premier étant, néanmoins, le plus fréquent. Sur une autre série (BAA-14, n° **160**), présentant également deux animaux affrontés, la branche de lauriers a été éliminée afin de condenser le sujet. Au revers, la représentation d'un sanglier demeure. À l'évidence, les multiples affinités, qui relient entre elles les diverses séries (BBL-13 et BAA-14), démontrent qu'elles sont conjointes dans le temps. Si l'agencement des animaux et le choix d'une figuration toujours centrée sur un sanglier et un cheval peuvent nous interroger, le caractère étrange de la composition se trouve, par ailleurs, renforcé par une multitude de motifs hétéroclites investissant largement le champ (globules, annelets, rouelles, volutes, etc.).

La découverte groupée de plusieurs exemplaires « à la branche de lauriers » (BBL-13) sur l'habitat du **Val-de-Reuil*** montre que la production débuta peu après le milieu du I^{er} siècle av. J.-C. Les deux exemplaires découverts à Vendeuil-Caply iraient dans le même sens, puisque le contexte archéologique des monnaies gauloises paraît surtout Julio-claudien⁵³³. La présence massive des séries BBL-13 et BAA-14 sur le sanctuaire de **Cracouville-Vieil-Évreux**** indique que leur circulation s'est poursuivie jusque dans les dernières années du I^{er} siècle av. J.-C. Enfin, il est intéressant d'insister sur les liaisons stylistiques existant entre les bronzes en question et les exemplaires dits du « fonds commun des *Ambiani* », dont la frappe débute après les années 50 av. J.-C.⁵³⁴ Ces recoupements⁵³⁵ suggèrent de fortes influences réciproques, peut-être générées par des graveurs itinérants. En tout état de cause, ils fournissent un argument supplémentaire en faveur d'une datation aux environs du milieu du I^{er} siècle av. J.-C.

Aux côtés de ces bronzes aux animaux affrontés circulent dans la même région les émissions **142-145** (BAS-11). On note une concentration autour des communes d'Acquigny et du Vieil-Évreux⁵³⁶. Il s'agit donc d'une diffusion très localisée. Au revers, la présence d'un sanglier est constante et lie entre elles les différentes émissions. Au droit, apparaît une figure humaine (**142-143**). Toutefois, les graveurs n'ont, semble-t-il, éprouvé aucun

529 À propos des rois des *Allobroges*, Polybe (III, 50, 2) parle de « chefs de secteur ».

530 Amardel 1893 y reconnaissait des « chefs gaulois » ayant régné à Béziers. Pour une mise au point récente et critique concernant ce monnayage on pourra se référer à Py 2006, t. I, 582-587 et t. II, 1168.

531 Tite-Live, XXI, 29, 6 ; XXIV, 42, 8 et XXXIII, 36.

532 Pour la répartition géographique des découvertes : Cf. Deuxième partie 1.1.3.

533 Delestrée 1985 ; Delestrée 1993 ; Delestrée 1996, 46.

534 Delestrée et Tache 2002.

535 Les similitudes sont si étroites que les numismates, au XIX^e siècle, ont même attribué aux *Ambiani* certains bronzes « aux animaux affrontés » (BBL-13b). Cf. La Tour 1892, n° 8529.

536 Cf. Deuxième partie 1.1.3.

goût à représenter un visage aux traits strictement réalistes. Sur certains droits (**144-145**) surgit en effet un profil étonnant, réinterprété dans ses moindres détails. L'accent a été mis sur des fragments de corps subtilement assemblés : une série de globules symbolise le nez, la bouche et les yeux, tandis que la chevelure est représentée par une succession de cercles concentriques. Cette composition, totalement déstructurée, renvoie, sans aucun doute, aux constructions très étranges des émissions du siècle précédent. Sur le plan chronologique, les contextes archéologiques sont pour le moins indigents. Seul le sanctuaire de **Cracouville-le-Vieil-Évreux**** témoigne d'une circulation au cours des dernières décennies du 1^{er} siècle av. J.-C. Leur datation est donc loin d'être assurée malgré certaines propositions qui voudraient que les premières émissions aient débuté dès le milieu du siècle⁵³⁷.

Au sud du territoire des Aulerques Ebuovices, la composition iconographique des émissions change sensiblement (BAC-12, n° **147-154**). Au revers, le couple cheval/sanglier est souvent représenté. Une telle régularité indique vraisemblablement que les frappes sont intervenues à la même époque. En revanche, le droit est plus varié. En dehors de ceux où figure un visage aux traits simplifiés (**147-149** et **152-154**), on trouve des types particuliers, comme le motif celtique habituel du swastika (**150**) ou encore cet enchevêtrement de symboles (**151**) plus énigmatiques les uns que les autres. En ce qui concerne la date d'émission des monnaies, elle est difficile à fixer avec précision. La rareté des découvertes en contexte archéologique nous prive d'un apport essentiel. La présence de certaines émissions au sein du lot monétaire découvert sur le sanctuaire de Mézières-sur-Seine (Yvelines) atteste néanmoins une circulation ancrée dans la période Julio-claudienne⁵³⁸. Deux exemplaires ont été également rencontrés en contexte augustéen lors des fouilles du sanctuaire d'**Évreux***.

4.1.3 Les émissions à la légende PIXTILOS

Situées aux confins des territoires ébuovices et carnutes⁵³⁹, les émissions à la légende PIXTILOS (BPX-15, **161-170**) constituent une vaste série de bronzes frappés aux types très romanisés. La variété des scènes de revers permet d'identifier neuf classes, toutes connues depuis le XIX^e siècle.

Un article de S. Scheers, paru en 1979, est revenu sur ce monnayage. Sans paraphraser une étude déjà complète, dont les conclusions sont aujourd'hui largement acceptées⁵⁴⁰, il convient d'en rappeler quelques points forts. Un des résultats importants est de mettre en évidence d'étroites affinités avec des deniers consulaires.

Celles-ci peuvent se résumer comme suit :

Émissions de PIXTILOS	Prototypes romains
161	Droit imité d'un denier de Jules César = RRC ⁵⁴¹ 458/1
162	Droit imité d'un denier de D. Junius Silanus = RRC 337/2
163	Droit imité d'un denier de C. Valerius Flaccus = RRC 365/1
164	Revers imité d'un denier de Q. Titius = RRC 341/1-2= RRC 341/1-2
165	Droit imité d'un denier de Marc-Antoine et de P. Ventidius Bassus / Revers imité d'un denier de C. Clodius C. f. Vestalis = RRC 531/1 et 512/2
166	Revers imité d'un denier de L. Papius = RRC 384/1
167	Droit imité d'un denier de M. Plaetorius M. f. Cestianus = RRC 409/1
168-169	Revers imité de plusieurs deniers : Marc-Antoine, etc. = RRC 496/1, etc.
170	Droit imité d'un denier de C. Vibius Varus = RRC 494/38

Les bronzes de Pixtilos expriment donc clairement une dépendance envers le monnayage romain. Pour S. Scheers, ce parallélisme serait la preuve que les monnaies ont été frappées « dans une période d'influence romaine croissante, où les deniers romains n'étaient plus une rareté⁵⁴² ». En se fondant sur le témoignage des trésors, S. Scheers pense devoir situer l'afflux des deniers romains vers la Gaule entre les années 40 et 30 av. J.-C. De fait, l'auteur considère que la frappe des bronzes à la légende PIXTILOS est intervenue au cours de la même période.

La datation proposée par S. Scheers paraît cependant un peu fragile. Je tendrais aujourd'hui à l'abaisser de quelques années (20-10 av. J.-C.)⁵⁴³. En effet, l'imagerie des droits et revers semble incompréhensible sans un rapprochement avec l'âge augustéen. Plusieurs scènes de revers ne laissent aucun doute.

537 Delestrée et Tache 2004, série 442.

538 Delestrée et Dhénin 1985, 45-67, en part. 65.

539 Cf. Deuxième partie 1.1.3.

540 Delestrée et Tache 2004, 114, série 454.

541 La référence RRC renvoie à Crawford 1974.

542 Scheers 1979, 67.

543 Guihard 2010.

Le sphinx, représenté sur la monnaie **161**, était le symbole par excellence du *regnum Apollinis*, au même titre que le griffon (**166**). Or, Octave/Auguste s'identifiait à Apollon⁵⁴⁴ (Fig. 50, thème 2). Il utilisa, en particulier, l'image du sphinx « pour cacheter les brevets, les pièces officielles et ses lettres⁵⁴⁵ » (Traduction H. Ailloud). Dans l'art augustéen, le sphinx devint donc un élément fréquent⁵⁴⁶.

D'autres images évoquent tout aussi clairement le règne d'Octave/Auguste. Les représentations (**167** et **170**) évoquant la victoire d'Actium (31 av. J.-C.) sont l'une d'elles. Des animaux marins et la Victoire furent en particulier utilisés (Fig. 50, thème 3). L'image de l'aigle devant la façade d'un temple, au revers du bronze **168**, est également significative. Si l'on examine le fronton du bâtiment, on observe la présence d'un motif symbolisant une étoile. La signification d'une telle articulation (temple et étoile) se laisse aisément déduire du contexte auquel elle appartient : le temple dédié en 29 av. J.-C. sur le forum romain à César divinisé. Nous savons en effet que, quelques temps après l'assassinat de César dans la curie de Pompée, une comète apparut lors des jeux que le futur Auguste offrit en l'honneur de Vénus *Genetrix* et de la Victoire de César. Selon Pline l'Ancien, « la foule crut que cette étoile signifiait que l'âme de César était reçue au nombre des puissances divines immortelles⁵⁴⁷ ». Cette apothéose a été précisément utilisée par la propagande augustéenne⁵⁴⁸ (Fig. 50, thème 1). Des étoiles furent notamment disposées sur toutes les statues de César à Rome, et d'abord sur celle qui se trouvait dans le temple du « divin Jules »⁵⁴⁹. Des *aurei* et des deniers représentent même l'image de l'astre césarien sur le fronton d'un temple⁵⁵⁰.

Non moins intéressante est la louve qui orne le revers du bronze **162**. Elle n'est pas sans allusion au passé mythique de Rome, et en particulier à l'histoire de Romulus et Rémus. Or, la référence au premier roi de Rome (Romulus), qui fut aussi le responsable de la première lutte fratricide avec le meurtre de Rémus, a inspiré un pouvoir augustéen toujours soucieux de renouer avec les anciennes traditions

et les valeurs de la République⁵⁵¹ (Fig. 50, thème 6). Certains sénateurs auraient même été tentés d'attribuer à Octave le surnom de Romulus⁵⁵², avant qu'on ne lui décerne celui d'« auguste »⁵⁵³. Dans le même ordre d'idée, il est tentant de reconnaître à travers le pégase du bronze **164** une allusion aux chevaux de Mars chantés par la poésie augustéenne, et qui étaient chargés de porter Romulus au ciel (Fig. 50, thème 6) : « Le roi [Romulus] atteignait les astres grâce aux chevaux de son père⁵⁵⁴ [Mars] ». Par ailleurs, il est intéressant de s'attarder sur la position du cheval ailé. Il repose sur un fût de colonne, à l'image des pégases qui ornent les chapiteaux du temple de Mars Vengeur, dédié en 2 av. J.-C. sur le nouveau forum construit à Rome par Auguste⁵⁵⁵.

Un dernier spécimen mérite un commentaire. Il s'agit du bronze **163**. L'image d'un oiseau picorant une branche parsemée de baies évoque une nature naissante. De ce document émane le thème d'une prospérité retrouvée. Une fois encore, l'hypothèse d'un sujet tout droit issu du langage augustéen s'impose. L'évocation d'une nature à la fois bienheureuse et miraculeuse pourrait tout à fait renvoyer au nouvel âge d'or (le *saeculum aureum*) déclaré par Auguste lors des jeux séculaires de 17 av. J.-C.⁵⁵⁶ (Fig. 50, thème 5).

L'iconographie des bronzes de PIXTILOS ne laisse donc aucun doute : les graveurs ont employé beaucoup d'imagerie augustéenne. Cette référence conduit inévitablement à rajouter la datation proposée par S. Scheers. Il faudrait situer les premières émissions au début des années 20 av. J.-C. Les datations que l'on peut déduire des contextes stratigraphiques indiquent également une concentration des monnaies à la légende PIXTILOS dans les dernières années du 1^{er} siècle av. J.-C. Les découvertes effectuées sur les sanctuaires d'Évreux*, de Cracouville-le-Vieil-Évreux* ou de Bois-l'Abbé⁵⁵⁷ le démontrent. Les observations recueillies à Colleville⁵⁵⁸ (Seine-Maritime), Argentomagus⁵⁵⁹ (Saint-Marcel, Indre) ou encore au Tetelbiurg⁵⁶⁰ (Luxembourg) n'en demeurent pas moins intéressantes.

544 Depuis qu'une partie de sa demeure sur le Palatin fut frappée par la foudre, Auguste ne cessa de manifester une dévotion particulière pour Apollon. Il rendit même le dieu responsable de sa victoire contre Marc Antoine à Actium (31 av. J.-C.). Cf. Cosme 2005, 87 et 142.

545 Suétone, *Auguste*, L.

546 Zanker 1988, 49.

547 En fait : Auguste cité par Pline l'Ancien, *HN*, II, 94.

548 Sauron 2000, 107.

549 Pline l'Ancien, *HN*, II, 94 ; Cosme 2005, 37 ; Chaisemartin 2003, 97.

550 Zanker 1988, 34-35 et fig. 26 ; Perez 1989, 26, fig. 41 et 45.

551 Cosme 2005.

552 Cosme 2005, 132-133.

553 C'est Lucius Munatius Plancus qui proposa de lui décerner en 27 av. J.-C., à la veille de la fondation du principat, le surnom d'« auguste ». Désormais, chacun de ses actes était, selon Cosme 2005, 133, « investi d'un surcroît de charisme et d'efficacité ».

554 Ovide, II, 496.

555 Sauron 2000, 198-199 et fig. 103.

556 Ce parallèle a déjà été avancé pour certaines émissions des Lexoviens et des Aulerques Ebuovices. Pour la bibliographie correspondante, cf. *infra* 4.1.1. et 4.1.2.

557 Delestrée 1984a.

558 Dans un contexte du 1^{er} siècle apr. J.-C. : Rémy-Watté 1987, 33, n° 101.

559 Dans des couches de l'époque d'Auguste et de Tibère : Roche 1978, 66.

560 Reding 1972, 197-198, n° 83 ; pl. XX, 480-483.

4.1.4 Les émissions du territoire des Véliocasses

Au nord de la Seine commence le territoire des Véliocasses (Fig. 49). C'est sur cette région qu'ont été émises, dans le courant de la seconde moitié du 1^{er} siècle av. J.-C., plusieurs séries de bronzes frappés aux riches légendes, transcrites en alphabet latin, et figurant aux côtés de représentations plus romanisées les unes que les autres. Le nom des Véliocasses y apparaît, mais aussi celui d'une mystérieuse communauté, les «Ratumaciens».

4.1.4.1 Les bronzes avec noms ethniques des Véliocasses et Ratumacos

Les Lexoviens et les Aulerques Ebuovices ne sont pas les seuls à avoir émis des monnaies arborant leur ethnique. Sur d'autres émissions (BVR-17a, n° 188-189), diffusées quasi-exclusivement au nord de la Seine⁵⁶¹, se lit aussi le nom des Véliocasses. Il apparaît sous la forme VELIOCAΘI au-dessus d'un cheval. La présence d'un Θ grec au milieu de lettres latines est curieuse. Comme pour les spécimens à la légende ΕΓΘΑ (179-180), le Θ vaudrait pour le célèbre *tau gallicum*⁵⁶², phonème gaulois, sorte d'équivalent du *th* anglais. Le nom ethnique des Véliocasses n'est pas la seule légende portée sur ces émissions. On relève en effet au droit un anthroponyme, celui de SVTICCOS, devant un profil très romanisé. L'association d'un nom propre et d'un nom de peuple est intéressante. Elle est évidemment à rapprocher de celle rencontrée sur les bronzes du territoire des Lexoviens (ensemble BL/M-16). Or, sur ces derniers, les noms propres sont ceux de magistrats, comme l'indiquent les termes d'ARCANTODAN ou de VERCORETO qui les accompagnent régulièrement. Rien de tel n'apparaît ici. Toutefois, l'étroitesse du flan aurait pu imposer aux graveurs le choix de ne pas expliciter sa fonction. Il faudrait peut-être la sous-entendre. Reste à savoir quelle charge occupait précisément SVTICCOS : était-il *argantodan* ou bien *vergobret*? Aucun élément ne permet actuellement de répondre.

Les monnaies avec nom ethnique sont liées à une autre émission (192). La parenté entre les légendes de droit est en cela déterminante : le même anthroponyme (SVTICCOS) se retrouve. Par ailleurs, il existe entre elles une certaine

similitude de style : les mêmes accents classiques se perpétuent dans le traitement du buste. Les revers sont tout autant comparables : la présence d'un cheval y est systématique. Devant une telle réunion d'éléments convergents, on pourrait en toute logique s'attendre à retrouver, au revers de l'émission 192, l'ethnique des Véliocasses. Or, c'est une tout autre légende qui peut être lue. Il s'agit du mot RATVMACOS (BVR-17b-c, n° 190-195), qui apparaît également sur une émission (190) avec un cavalier au revers. Sur d'autres monnaies, où figure un aigle, on relève les formes RATVMACIATI (193-194) et RATVMACIA (195). Celles-ci sont construites sur RATVMACOS. La première (RATVMACIATI) utilise le suffixe d'appartenance *-ati*⁵⁶³. Ces monnaies sont donc les «monnaies de *Ratumacos*». La terminaison rappelle évidemment la légende LIXOVIATIS (177-178). Toutefois, le parallèle est imparfait puisque le «S» final désignerait un nominatif d'épithète. Le droit des monnaies à la légende RATVMACIATI est également épigraphique. On y lit le mot ΕΓΘΑ, qui n'est pas une nouveauté dans la région. On ne peut manquer en effet de souligner l'utilisation du même terme sur certaines émissions des territoires voisins (179-180 et 126-127). La seconde légende (RATVMACIA) soulève plus de problèmes. Si elle constitue une variante de RATVMACOS, sa terminaison reste délicate à interpréter. Elle pourrait dissimuler une forme plurielle⁵⁶⁴. Enfin, on remarquera qu'un anthroponyme l'accompagne au droit : celui de DVCOMARO.

L'émission 192 contribue donc à lier entre elles des monnaies où deux types de légendes de revers s'imposent. Certaines utilisent uniquement le terme VELIOCAΘI, tandis que sur d'autres c'est RATVMACOS qui l'emporte. Qu'il y ait dans une telle opposition l'expression d'un message ne fait aucun doute. Si la légende VELIOCAΘI renvoie au nom des Véliocasses, il reste à expliquer RATVMACOS. Depuis le XIX^e siècle, les historiens y reconnaissent volontiers la forme la plus ancienne de Rouen⁵⁶⁵, devenue ROTOMAGVS à l'époque impériale. L'alternance C/G n'est pas problématique. Elle est fréquemment attestée, et pourrait correspondre à une variante graphique ou phonétique. La racine RATV- prouve qu'il s'agit bien de la racine primitive puisqu'elle se retrouve transcrite en grec chez Ptolémée (Ρατυμαγος) et en latin sur la table de Peutinger (*Ratumagus*) ou l'itinéraire d'Antonin (dans lequel les formes *Latomago*, *Ratomago*, *Rotomago* et *Rothomago* coexistent)⁵⁶⁶. RATO-/RATV- signifie : «fortune, grâce⁵⁶⁷». Les lettres finales MACOS sont à

561 Cf. Deuxième partie 1.1.3.

562 Lajoie 2007, 225.

563 Guihard et *alii* 2007, 19.

564 Delestrée et Wérochowski 2006, 18.

565 Entre autres exemples, on peut citer Deville 1840, 62 ; Desjardins 1869, 145 et plus récemment Guihard et *alii* 2007, 19. Pour une étude complète sur l'évolution phonétique du nom de Rouen à travers le temps voir Lajoie 2007.

566 Voir les commentaires dans Lajoie 2007, 223-224.

567 Delamarre 2003, 253-254.

rapprocher de MAGOS/MAGVS : la « plaine », puis par dérivation le « marché »⁵⁶⁸. RATVMACOS serait littéralement le « Marché de la (Bonne) Fortune ». Tout converge donc vers un toponyme. En 1980, N. Gauthier, à la suite de S. Scheers, avait pourtant avancé une interprétation différente⁵⁶⁹ : RATVMACOS serait un anthroponyme. Car, selon l'auteur, ce qui ferait difficulté c'est l'absence totale en numismatique gauloise (en dehors de la Narbonnaise) de légendes monétaires au nom d'une ville : Rouen serait un cas unique. Si, la filiation entre RATVMACOS et ROTOMAGVS est aujourd'hui largement acceptée, elle n'induit pas automatiquement l'hypothèse d'un monnayage au nom d'une ville. RATVMACOS est avant tout à l'époque gauloise un nom de lieu qui devient par la suite celui de la ville de Rouen. De plus, le suffixe *-ati*, porté par une des émissions (193-194), démontre bien qu'il s'agit d'un nom de lieu. Notons enfin que les monnaies à la légende RATVMACIATI et RATVMACIA ont une répartition très localisée⁵⁷⁰, en accord avec l'hypothèse d'un antique petit territoire. Nous y reviendrons.

Quant à la datation, les monnaies semblent toutes relever de frappes tardives. La généralisation d'une imagerie très romanisée constitue un premier indice en faveur d'émissions postérieures à la conquête. Quelques figures tirent même leur origine d'un modèle en particulier. C'est le cas de certaines émissions (188-189 et 192) qui imitent clairement des deniers consulaires⁵⁷¹. La représentation d'un cavalier au revers de l'émission 190 est également intéressante. On sait en effet qu'Octave, pour affirmer son autorité militaire au lendemain de la mort de César, se fit attribuer une statue équestre le représentant sur le Forum de Rome en 43 av. J.-C.⁵⁷² Il n'est peut-être pas exagéré d'établir ici une filiation avec le revers de la monnaie 190 (Fig. 50, thème 1). Une étroite similitude avec le monnayage de la Maurétanie, en particulier celui de Juba II⁵⁷³, peut être avancée pour l'aigle des monnaies à la légende ΕΓΘΑ RATVMACIATI (193-194). En somme, l'imagerie offre de nombreux points communs avec des émissions méditerranéennes, frappées dans le courant des années 40 av. J.-C. Mais peut-être plus révélatrice encore est la découverte des bronzes à la légende VELIOCAΘI et RATVMACOS dans des milieux toujours tardifs, préaugustéens et même augustéens, tels

que les sanctuaires de Bois-l'Abbé⁵⁷⁴, de Cracouville-le-Vieil-Évreux**, d'Évreux**, ou encore le camp d'*auxilia* de la Chaussée-Tirancourt⁵⁷⁵. L'impression qui se dégage est donc celle d'un monnayage très tardif, dont les premières frappes ont probablement débuté au cours du dernier tiers du 1^{er} siècle av. J.-C.

4.1.4.2 Les autres bronzes épigraphiques

Viennent ensuite trois séries d'émissions qui ont la particularité de mettre en scène le nom d'une personne. Leur diffusion se concentre au nord de la Seine⁵⁷⁶.

Examinons tout d'abord les monnaies illustrées à la planche XXII (196-201). Les diverses émissions entre lesquelles elles se répartissent sont liées les unes aux autres par la même légende : il s'agit de l'anthroponyme SVTICCOS, remarqué sur les précédentes monnaies. D'incontestables analogies de style les relient également. Chacune des émissions est en effet empreinte, au droit comme au revers, d'une image qui provient clairement du monde classique. Le traitement réaliste des portraits le prouve. L'un d'eux s'inspire même d'un modèle en particulier : le profil calamistré de l'émission 197 imite un denier de la *gens Calpurnia*. Les scènes de revers ne font pas exception. La représentation d'un lion bondissant à droite (198-199) est particulièrement intéressante. Elle établit un lien avec un type issu du monnayage de la Maurétanie⁵⁷⁷. La palme, présente derrière le cheval de l'émission 196, suggère un parallèle analogue⁵⁷⁸. Le motif sous le cheval est également intéressant : il s'apparente fortement à un élément architectural (une colonne), emprunté au monde gréco-romain. Une autre monnaie (197) montre un bœuf à la tête de face, associé quelquefois à des étoiles (197A). Cette sélection de motifs ne doit rien au hasard. Elle puise, semble-t-il, sa quintessence au cœur du répertoire d'images qui se répandit à Rome lorsqu'Octave/Auguste établit son pouvoir (Fig. 50, thème 1). En effet, Octave souligna très tôt sa position d'héritier de César en faisant notamment graver l'image de *divus Iulius* pour apparaître à son tour comme le fils d'un *divus*⁵⁷⁹. La

568 Lambert 2003, 38 ; Delamarre 2003, 213.

569 Scheers 1977, 680, n° 683 ; Gauthier 1980, 9-10.

570 Cf. Deuxième partie 1.1.3.

571 Le droit de la monnaie 188 peut être rapproché d'un denier de César émis en 47-46 av. J.-C. (Crawford 1974, 471, n° 458/1). L'émission 192 d'un denier émis par C. Annius en 82-81 av. J.-C. (Crawford 1974, 381, n° 366/1a).

572 Zanker 1988, 37-38.

573 Mazard 1955, 90, n° 204, 206-207 : types consacrés à Auguste. La position de l'aigle (de face, ailes déployées, etc.) est analogue. Et, surtout, le même motif se retrouve devant le bec de l'animal : ligne transversale pour la monnaie de Juba II et ligne ondulée pour les monnaies 193-194.

574 Delestrée 1984b.

575 Delestrée 2006, 12.

576 Cf. Deuxième partie 1.1.3.

577 Mazard 1955, 79, n° 141. Monnaie émise sous Juba II (25 av. - 23 apr. J.-C.).

578 Mazard 1955, 47, n° 81. Monnaie en bronze frappé sous le règne d'Hiempsal (105-62 av. J.-C.).

579 Pérez 1989, 25.

disposition d'étoiles, sur les statues de César à Rome, qui symboliseraient la comète apparue lors des funérailles du dictateur⁵⁸⁰, découle d'un même processus de légitimité. Après sa victoire à Actium sur Antoine (31 av. J.-C.), Octave essaya de panser les plaies de l'État au moyen de sacrifices et d'actes de piété religieuse⁵⁸¹ (construction de temples, etc.). Des représentations de sacrifices de taureaux devinrent alors très fréquentes (Fig. 50, thème 4). Nous proposons donc de voir, à travers le bœuf et les étoiles portés sur le revers de l'émission **197**, une allusion directe à l'imagerie utilisée par Octave/Auguste. Les nombreux motifs floraux (fleurs, feuilles, etc.), présents sur les bronzes **196-197**, pourraient également apparaître comme l'évocation grandissante d'une imagerie augustéenne : ils symboliseraient le nouvel âge d'or⁵⁸² célébré lors des jeux séculaires de 17 av. J.-C. (Fig. 50, thème 5).

Dans leur intégralité, les monnaies **196-199** offrent des représentations où transparait indubitablement une influence méditerranéenne. D'autres séries qui peuvent se rattacher au territoire des Véliocasses montrent une filiation analogue. Il s'agit des exemplaires **202** et **203** (BEN-18). Sur l'émission **202**, on reconnaît un profil aux cheveux calamistrés, qui dériverait, pour S. Scheers, d'un denier de M. Plaetorius M. f. Cestianus⁵⁸³. De part et d'autre, se lit l'anthroponyme NIREI MVTINVS (ou MVTINOS). Au revers, un cheval galope à droite. Son style est très proche de celui que montre le revers du bronze à la légende SVTICCOS VELIOCASSI (**188-189**). Enfin, on remarquera la présence de la légende VORONANT sous le cheval. Ce mot a été récemment rapproché d'un toponyme⁵⁸⁴. À l'instar du bronze à la légende TATINIVS GIVLIOS ANADGOVVMAG (**139**), il est intéressant de retrouver l'association d'un anthroponyme et d'un nom de lieu. Se pose, une fois encore, la question de savoir, si ces émissions, connues par un nombre limité d'exemplaires, ne découlaient pas de l'initiative de petits caciques au pouvoir local.

La chronologie de ces bronzes est unanimement considérée comme postérieure à la Guerre des Gaules⁵⁸⁵. Les diverses considérations iconographiques formulées conduisent à limiter le début des frappes au dernier tiers du 1^{er} siècle av. J.-C. Les données stratigraphiques disponibles confirment cette datation. La fréquence des exemplaires à

la légende SVTICCOS sur les sanctuaires de **Cracouville-Vieil-Évreux**** et d'**Évreux**** suggère une utilisation au cours de la période augustéenne. Le spécimen découvert sur la villa gallo-romaine d'Elbeuf pourrait appartenir à un même horizon chronologique⁵⁸⁶. Enfin, sur l'habitat de **Touffréville****, un bronze à la légende NIREI MVTINVS a été recueilli dans un contexte augustéen.

4.1.4.3 Les bronzes anépigraphes

Parallèlement aux types monétaires influencés par le monde classique, demeurent des émissions sur lesquelles perdure un art plus traditionnel. Ces frappes, qui circulèrent au cours de la seconde moitié du 1^{er} siècle av. J.-C., ont été d'un usage local, souvent limité autour de leur lieu de production.

Un premier ensemble de monnaies, illustrées aux planches XXIII-XXIV (**204-209**), regroupe des bronzes au répertoire iconographique riche en symbolisme. On relève, indifféremment au droit comme au revers, des profils, des cols de chevaux formant un swastika ou encore des épsilon se faisant face. Outre cette variété iconographique, les types présentent une particularité qui les lie étroitement les uns aux autres : à partir de l'émission **204**, un sanglier aux soies prononcées est constamment présent. S. Scheers qualifie ce monnayage de type de « Saint-André-sur-Cailly⁵⁸⁷ ». À travers ce nom éponyme, l'éminente numismate insiste sur une diffusion locale des exemplaires. La découverte au XIX^e siècle d'un ensemble de 300 à 400 monnaies, où figuraient ensemble tous les types signalés, sur la commune de **Saint-André-sur-Cailly**** confirme un tel fait. Néanmoins, cela n'exclut pas la découverte de bronzes hors des limites de ce périmètre, bien qu'il s'agisse toujours de quantités très faibles⁵⁸⁸.

Au sud-est de Rouen, une émission de petits bronzes (**210**) semble, en l'état de la documentation, strictement cantonnée aux environs de la commune de Saint-Aubinde-Celloville⁵⁸⁹. Ces bronzes se caractérisent au droit par la présence de deux sangliers qui se suivent autour d'un anneau central. Ils ne bénéficient pas plus que les précédentes monnaies de datations archéologiques précises. Seul un argument iconographique peut apporter un premier élément de réponse à la question de leur chronologie. Le

580 Zanker 1988, 34-35 ; Pérez 1989, 36 ; Cosme 2005, 37.

581 Zanker 1988, 102-104 et 114-118.

582 Zanker 1988, 117-118 et 172-183 ; Cosme 2005, 189-190.

583 Scheers 1977, série 79, fig. 386.

584 Pour Delestrée et Boisard 2005, 26, le mot VORONANT est mis en relation avec le terme *nanto*- « val, ruisseau » (Delamarre 2003, 230-231), auquel pourrait être préfixé *vo*- signifiant « sous » (Delamarre 2003, 323) et le préfixe à valeur intensive *ro*-.

585 Scheers 1977, série 164 ; Delestrée et Tache 2002, série 84.

586 Broglio et Petel 1997, 12.

587 Scheers 1977, série 165 : l'auteur n'inclut dans cette série que les types « profil et sanglier » (205) et « sanglier et sanglier » (206).

588 Cf. Deuxième partie 1.1.3.

589 Cf. Deuxième partie 1.1.3.

cheval du revers, par son style, présente d'étroites analogies avec la série « au personnage courant » des territoires belges, dont les premières émissions débutèrent au lendemain de la Conquête⁵⁹⁰. Ce parallèle incite donc à situer les frappes « aux sangliers » dans le courant de la seconde moitié du 1^{er} siècle av. J.-C.

4.1.5 Les émissions du territoire des Calètes

À l'ouest des Véliocasses, à la hauteur du second méandre de la Seine, commence le territoire des Calètes (Fig. 49), qui a donné son nom au *Pagus Caletensis* du Haut Moyen Âge, ancêtre de l'actuel « Pays de Caux ». C'est à l'intérieur de cette petite région, à la forte individualité, que plusieurs séries de bronzes ont été émises.

Depuis le XIX^e siècle, l'identification d'un monnayage spécifique au territoire des Calètes divise les numismates. E. Muret et A. Chabouillet n'attribuaient à ce peuple que quelques monnaies d'or⁵⁹¹, rapidement reclassées par A. Blanchet aux Aulerques Ebuovices⁵⁹². La proximité phonétique entre la légende CALEDV et le nom des Calètes apportait à F. de Saulcy un argument suffisant pour attribuer à la région une série d'argent⁵⁹³. L'hypothèse s'est très vite révélée hasardeuse. En 1905, A. Blanchet résumait parfaitement l'impasse dans laquelle se trouvaient les numismates⁵⁹⁴ : « Les monnaies des *Calètes*, s'ils en avaient eu de particulières, devraient ressembler plutôt à celles des *Véliocasses* ». Force est donc de constater que le monnayage des Calètes restait amplement méconnu au début du XX^e siècle. La situation n'évolua guère par la suite. Il faut attendre les premières années du XXI^e siècle pour qu'un monnayage soit enfin clairement identifié dans la région. Nous avons vu ci-dessus ce qu'il en était pour l'or. Intéressons-nous maintenant aux bronzes frappés.

Les émissions de bronze que l'on peut attribuer au territoire des Calètes sont illustrées sur les planches XXIV-XXV (211-218)⁵⁹⁵. Elles ne présentent aucune légende, et relèvent toutes d'une démarche artistique traditionnelle, où l'iconographie et le style restent marqués par de profondes habitudes locales. Le revers des émissions 211-213 (BTC-21a) est en cela tout à fait caractéristique. On y retrouve

un répertoire iconographique proche de celui des potins PCH-25 (Pl. XXVI-XXVII), fréquents dans la partie orientale du département de la Seine-Maritime. En effet, une barre centrale structure à nouveau la composition : de part et d'autre apparaissent soit un motif ovale (poisson ?), soit trois traits obliques et un « S » couché. Le droit met en scène un profil casqué aux traits ultra-stylisés. Par son style, la tête n'est pas sans affinité avec une autre série de bronzes frappés (BTC-21b, 214-215), qui présente au revers un cheval aux membres désarticulés caractéristiques. Une autre émission (BME-23, 217-218) des environs de Dieppe témoigne au plus haut point du refus d'imiter la nature. Au droit apparaît une figure aux accents fantastiques indéniables, souvent interprétée comme un « monstre enroulé ».

Bien que le nombre de contextes utilisables pour la chronologie soit encore très faible, les attestations confirment bien les datations généralement admises pour le monnayage en bronze du territoire calètes. Ainsi, un exemplaire du type BTC-21b (215) a été signalé dans un contexte julio-claudien sur le sanctuaire de Bois-l'Abbé⁵⁹⁶. Une période de circulation analogue peut être avancée pour le bronze « au monstre enroulé » découvert sur le site fortifié de **Bracquemont****.

On ne pourrait terminer ce tour d'horizon sans évoquer un ensemble de petites monnaies d'argent (MAA-8, pl. X), dont les découvertes sont centrées dans les proches environs d'Étretat⁵⁹⁷. Le droit présente un oiseau au corps totalement déformé. Selon L.-P. Delestrée⁵⁹⁸ cette émission pourrait avoir débuté dans le courant de la première moitié du 1^{er} siècle av. J.-C. Cependant, les conditions de découverte et de signalement de ce type nouveau incitent à la prudence. On restera donc attentif à la confirmation archéologique de sa chronologie.

4.1.6 Remarques sur le choix du bronze

S'il est difficile de déterminer avec précision la date de création des monnaies de bronze dans la basse vallée de la Seine, les données de terrain démontrent qu'elle ne saurait être très ancienne. En effet, les bronzes frappés

590 Delestrée et Tache 2002, série 43.

591 Muret et Chabouillet 1889, n° 7169-7173.

592 Blanchet 1905, 222.

593 Saulcy 1869, 7.

594 Blanchet 1905, 337, n. 1.

595 Pour la répartition géographique des émissions on se reportera au second volume de ce travail : Cf. Deuxième partie 1.1.3.

596 Delestrée 1984b.

597 Cf. Deuxième partie 1.1.3.

598 Delestrée et Tache 2008, 41.

n'apparaissent dans aucun contexte antérieur ou contemporain à la Conquête⁵⁹⁹, tandis que leur présence est massivement attestée au cours de la seconde moitié du 1^{er} siècle av. J.-C. Une conclusion s'impose d'elle-même : les premières frappes de monnaies en bronze, en particulier les petits modules, seraient intervenues au cours des années 40 av. J.-C.

Les découvertes monétaires effectuées à Alésia apportent un dernier ensemble d'informations non moins intéressant : elles offrent un aperçu des monnaies en circulation lors du siège de 52. Or, les peuples de la basse Seine, qui selon César faisaient partie de l'immense armée de secours envoyée à Alésia⁶⁰⁰, ne sont représentés par aucune monnaie dans la récolte des fossés de Grésigny-Sainte-Reine⁶⁰¹. S'il ne peut être considéré comme un argument décisif, l'échantillon monétaire découvert à Alésia n'est pas dénué d'intérêt. Il renforce l'hypothèse selon laquelle la frappe du bronze dans la basse Seine serait un phénomène tardif, postérieur au milieu du 1^{er} siècle av. J.-C.

Ainsi, au lendemain de la Guerre des Gaules, les peuples de la basse vallée de la Seine commencèrent en quelques années à frapper des monnaies en bronze. Le nombre très important de types, de classes et de variétés actuellement répertoriés (planches XI-XXV, 122-218) témoignent d'une extraordinaire production monétaire. Ne nous y trompons pas, une telle diversité est exceptionnelle. Elle n'a jamais été atteinte au cours des siècles passés. Elle assure non seulement que le nombre d'ateliers fut grand, mais surtout que chacun d'entre eux disposait d'une liberté plus étendue dans le choix des images. La fabrication est diffuse : elle n'est pas obligatoirement contrôlée par une autorité centrale à l'échelle d'un peuple. À l'évidence, l'importance soudaine prise par le numéraire de bronze constitue une étape majeure dans l'évolution de l'économie monétaire : elle correspond à une extension de l'usage de la monnaie⁶⁰². Plus largement, on peut présumer que les peuples de la basse Seine se tournèrent vers de nouveaux besoins, nécessitant l'émission de nouvelles monnaies. Le choix même du bronze le démontre. Les deux composants fondamentaux du bronze sont le cuivre et l'étain. Le cuivre, qui demeure dans l'alliage le métal dominant, était un métal relativement commun et présentait de surcroît le

défaut de s'oxyder facilement. L'étain serait, de fait, le métal le plus noble de la composition. Dans ces conditions, il ne fait guère de doute que le bronze, considéré par les auteurs modernes comme un alliage bon marché⁶⁰³, ne jouissait pas du même prestige que l'or ou l'argent, rendant son acquisition plus aisée et probablement moins coûteuse.

Il n'est pas inutile de citer ici les propos de Pline concernant la vision qu'avaient les Anciens du cuivre⁶⁰⁴ :

« Aussitôt après [l'or et l'argent], nous traiterons des mines de cuivre, métal que son utilité classe immédiatement après ces métaux pour la valeur, ou plutôt qui vient avant l'argent, et presque même avant l'or, du moins pour le bronze de Corinthe. Son crédit lui vient aussi de son usage dans la monnaie »

(Traduction H. Le Bonniec)

Cette appréciation a deux conséquences. D'une part, on peut penser que l'introduction du bronze dans le monnayage permettait de soutenir un rythme de production élevé. D'autre part, c'est le choix d'une monnaie de petite valeur, utilisée pour des dépenses régulières et relativement faibles, qui semble avoir été recherché. En somme, l'adoption du bronze, par les peuples de la basse Seine, peut être considérée comme le signe d'une monétarisation accrue de l'économie.

Conclusion

Même si la conquête romaine ne bouleversa pas du jour au lendemain les façons de vivre et de penser déjà en pleine évolution en Gaule depuis plusieurs décennies⁶⁰⁵, elle favorisa en revanche l'acquisition de nouveaux biens et la découverte de nouveaux usages. La frappe d'un nouveau monnayage de bronze, au cours des années qui suivirent la défaite de 52 av. J.-C., semble aller dans le même sens : il conviendrait de la rapprocher de l'intervention romaine. Rome, où le bronze était utilisé depuis longtemps comme métal monétaire⁶⁰⁶, pourrait avoir eu un rôle déterminant dans l'adoption et la diffusion du monnayage de bronze chez les peuples de la basse vallée de la Seine.

599 Toutefois, les contextes contemporains de la Conquête sont rarement isolés dans les fouilles.

600 Selon César, *BG*, VII, 76, 3, l'armée de secours se composait de 240000 fantassins et 8000 cavaliers. Parmi cet effectif (César, *BG*, VII, 75, 2-5), les Véliocasses, les Lexoviens et les Aulerques Eburovices détachent trois mille hommes. Les Calètes participeront à un ensemble de vingt mille hommes envoyés par les peuples qui bordent l'Océan et qui se donnent le nom d'Armoricains.

601 Colbert de Beaulieu 1956, 129-132 ; Fischer et Gruel 2001, 21-39.

602 Colbert de Beaulieu 1973, 303-305.

603 Idée résumée dans Picard 2007, 122.

604 Pline l'Ancien, *HN*, XXXIV, 1.

605 Brunaux 2008, 218-232, en part. 229.

606 Voir les *Aes signatum* (lingots de bronze pesant entre 1,5 et 1,6 g.) qui étaient utilisés à Rome comme instrument d'échange dès le 5^e siècle av. J.-C. : Burnett 1988, 7.

4.2 Poids et évolution économique

La multiplication des types prouve, s'il en est besoin, l'importance atteinte par le monnayage de bronze. D'autres éléments viennent confirmer l'ampleur du phénomène. L'aspect déterminant concerne la métrologie des bronzes de la basse Seine. Si elle met en évidence l'absence d'une véritable norme, elle permet de discerner dans la très large dispersion des poids une certaine continuité. Plusieurs échelles pondérales vont être progressivement instaurées. La plus petite d'entre elles, $\pm 2-3$ g, fut probablement la première à apparaître. Aux alentours du dernier tiers du I^{er} siècle av. J.-C., un système comportant deux et plus rarement trois unités se mit en place.

4.2.1 Les émissions du territoire des Lexoviens

Le monnayage de bronze en circulation sur le territoire des Lexoviens se caractérise, comme nous venons de le voir, par un ensemble d'émissions arborant le nom ethnique du peuple et/ou de leurs magistrats. Deux unités ont pu être clairement isolées. La première regroupe des bronzes d'un module large (19-21 mm), sur lesquels figure toujours un aigle au revers (BL/M-16a, **171-176**). Sur la seconde, l'aigle est remplacé par un animal quadrupède (BL/M-16b, **177-185**). Les flans sont également réduits, puisqu'ils sont en moyenne compris entre 14 et 16 mm. À l'évidence, les deux unités pondérales se distinguent l'une de l'autre par leur module, mais aussi par leur type. Par ce procédé, il est probable que les autorités émettrices aient tenté d'aider les usagers. Une telle disposition permettait, en effet, de prévenir toute confusion lors de la manipulation des espèces.

Les deux unités en question ont les poids suivants (Fig. 51) :

- 5,60 à 9,48 g ; beaucoup de poids au-dessus de 6,40 g (diamètre 19-21 mm)
- 1,85 à 4,15 g ; beaucoup de poids au-dessus de 2,80 g (diamètre 14-16 mm)

On remarque d'emblée que les monnaies, appartenant à une même unité, présentent des écarts de poids importants. La dispersion est telle qu'il faut tenter de l'expliquer. Une première réponse découle de l'état de conservation des monnaies étudiées. Un grand nombre d'entre elles présen-

tent de profondes traces d'usure, indiquant une utilisation fréquente et répétée. Si le frai apporte un solide argument pour expliquer la dispersion des poids, il n'est pas entièrement convaincant. En effet, des exemplaires, dans un excellent état de conservation, montrent eux aussi des poids fort variés. Une conclusion s'impose : le poids des monnaies de bronze n'a pas fait l'objet d'un ajustement soigné. Difficile à apprécier au quotidien, il n'aurait joué qu'un rôle secondaire, l'utilisateur étant mieux guidé par le type et le module.

Malgré une large dispersion des poids, le rapport entre les deux unités semble être de 1 à 2. Il reste maintenant à leur donner une valeur. Sur les bronzes lourds (BL/M-16a), celle-ci y est inscrite en toutes lettres. Il s'agit du terme SEMISSOS, qui, comme nous l'avons précisé⁶⁰⁷, est un emprunt au mot latin *semis*. À l'évidence, cette lecture trahit une volonté délibérée de se rapprocher des dénominations du système monétaire romain. Malheureusement, nous ne disposons pas de légende aussi exceptionnelle pour les petits bronzes (BL/M-16b). Pour autant, cela ne constitue pas un problème insurmontable, puisque la valeur de la dénomination la plus lourde est connue. Si, comme nous le pensons, pour obtenir un bronze lourd il fallait deux petits bronzes, ces derniers s'accorderaient facilement avec le *quadrans*⁶⁰⁸. En effet, d'après les normes métrologiques romaines⁶⁰⁹, le *semis* correspondait à la moitié de l'unité pondérale, l'*as*, et, le *quadrans* au quart, soit à la moitié du *semis*.

4.2.2 Les émissions du territoire des Aulerques Ebuovices

Les Aulerques Ebuovices ont mis en circulation un monnayage de bronze caractérisé par la présence de leur nom ethnique. Celui-ci se compose de deux unités pondérales. L'une d'elles, rassemble des bronzes d'un diamètre de 18-20 mm (BAE-9a, **123-125**). L'autre unité regroupe des exemplaires d'un module plus réduit, puisqu'il passe à 15-16 mm (BAE-9a, **126-129**). De plus, pour éviter toute équivoque, les autorités monétaires ont distingué typologiquement les grands bronzes des petits bronzes : le droit des premiers met en scène un sanglier, tandis que sur les seconds figure un profil. Ainsi, les deux unités pondérales se différencient non seulement par leur diamètre, mais aussi par leur type.

Ces dispositions monétaires imposent un rapprochement avec les bronzes des Lexoviens, qui émettent précisément à la même époque deux unités de bronze mentionnant

607 Cf. *infra* 4.1.1.1.

608 Pour Delestrée 1999b, 35, les petits bronzes belges, par analogie modulaire et pondérale, s'accordent facilement avec les *quadrantes*. On remarquera, par ailleurs, que, comme nos bronzes, ces derniers ont des poids moyens qui évoluent entre 2,50 et 3 g.

609 Burnett 1988, 9 et 62.

leur nom ethnique. La comparaison ne s'arrête pas là. Sur le plan métrologique, les bronzes éburovices (Fig. 52) ont un poids voisin de celui des bronzes lexoviens. Il est intéressant ici de donner une table comparative :

Bronzes avec nom ethnique des <i>Aulerques Eburovices</i> (BAE-9)	Bronzes avec nom ethnique des <i>Lexoviens</i> (BL/M-16)
– 6 à 8,23 g ; beaucoup de poids au-dessus de 6,40 g (diamètre 18 - 20 mm)	– 4,80 à 9,48 g ; beaucoup de poids au-dessus de 6,40 g (diamètre 19-21 mm)
– 1,30 à 3,84 g ; beaucoup de poids au-dessus de 2,90 g (diamètre 15 - 16 mm)	– 1,85 à 4,15 g ; beaucoup de poids au-dessus de 2,80 g (diamètre 14-16 mm)

À l'évidence, la métrologie des bronzes éburovices s'intègre parfaitement à celle utilisée pour les espèces lexoviennes. Leurs poids présentent également la même forte variabilité. Certaines traces d'usure relevées sur de nombreux exemplaires en sont l'une des conséquences. Mais, comme pour les bronzes des Lexoviens, le frai ne constitue pas une réponse entièrement décisive. Des exemplaires, jouissant d'un bon état de conservation, montrent souvent entre eux des écarts pondéraux importants. Une fois encore, on observe que l'ajustement des poids n'a pas fait l'objet de soins très attentifs. Il n'était certainement pas déterminant.

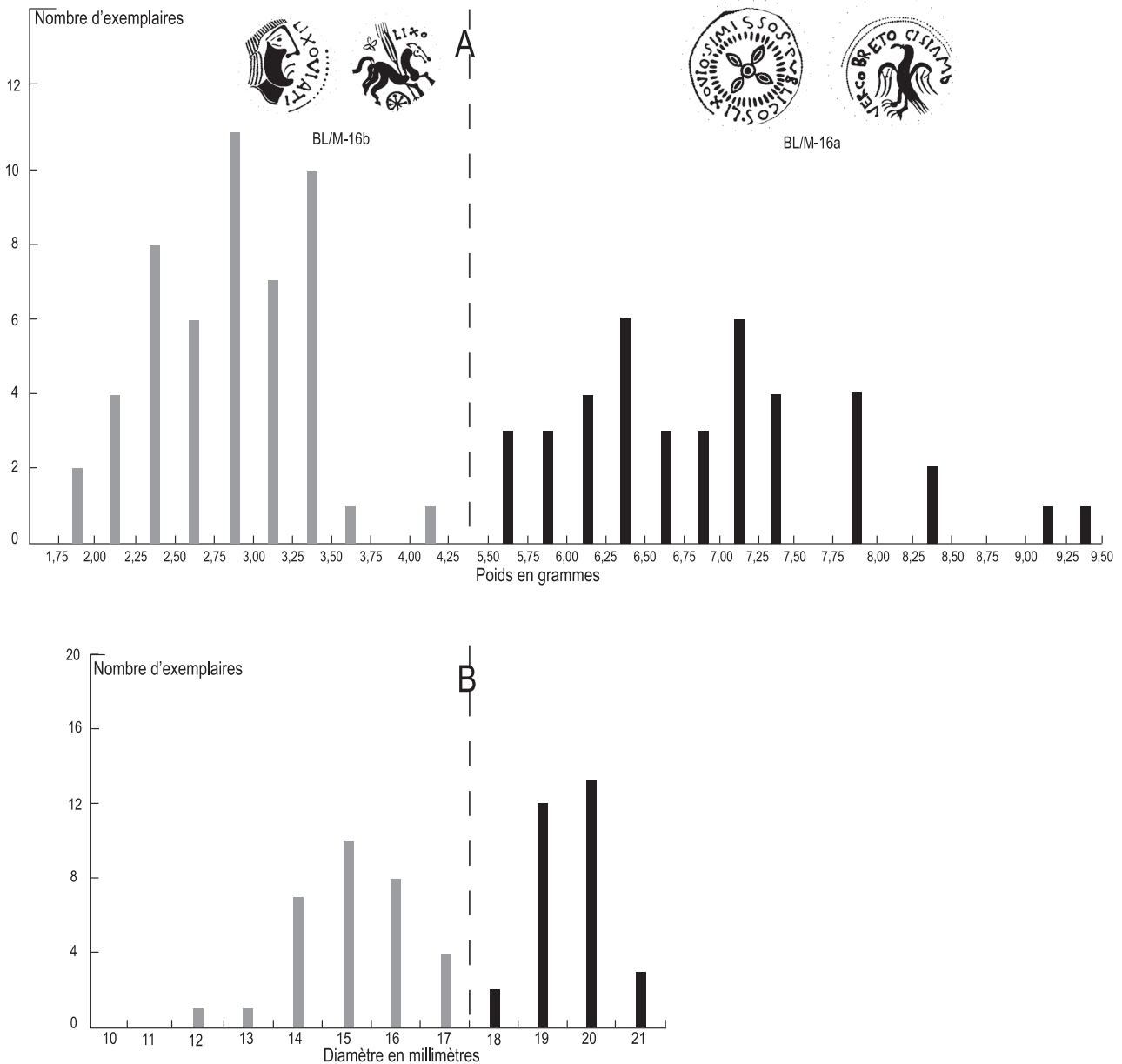


Fig. 51 – Poids (A) et modules (B) des bronzes au nom ethnique des *Lexoviens*

La valeur des bronzes lourds (BAE-9a) au nom des Aulerques Eburovices a été discutée⁶¹⁰. Le «S» final du mot EBVROVICOS, orienté selon un axe perpendiculaire à celui des autres lettres de la légende, serait pour plusieurs auteurs l'abréviation du mot *semis*. Mais, l'identification récente⁶¹¹ du mot latin *AS*, sur certains bronzes lourds, rend désormais l'explication caduque. Elle traduit clairement une volonté de se rapprocher de l'*as* romain et non du *semis*.

La valeur des bronzes lourds est identifiée. Il reste maintenant à déterminer celle des petits bronzes (BAE-9b). À la fin du 1^{er} siècle av. J.-C., les *as* auraient pesé aux envi-

rons de 8-10 g. Avec un petit bronze, compris entre 2,30 et 3,50 g (Fig. 52), quatre espèces étaient donc nécessaires pour arriver à la valeur théorique d'un *as*. D'un point de vue pondéral, le rapport entre les deux moyennes est de 1 à 4. Dans le système monétaire romain, l'*as* vaut quatre *quadrantes*. Autrement dit, en représentant le quart d'un bronze lourd, le petit bronze des Aulerques Eburovices se rapprocherait de la valeur d'un *quadrans*. De plus, par analogie pondérale et modulaire, les petits bronzes au nom des *Aulerques Eburovices* s'accordent parfaitement avec les petits bronzes lexoviens, que nous proposons d'interpréter, eux aussi, comme des *quadrantes*.

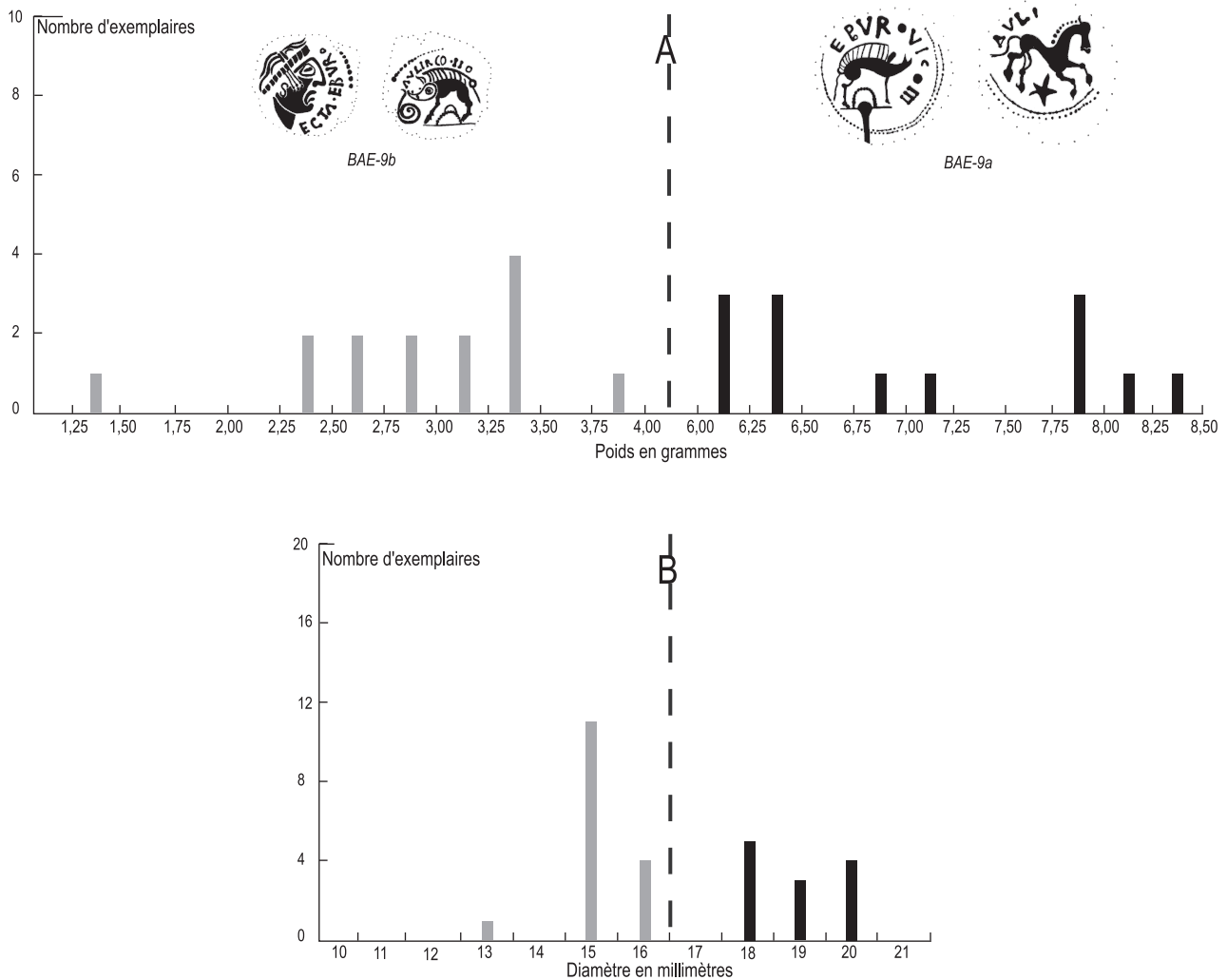


Fig. 52 – Poids (A) et modules (B) des bronzes au nom ethnique des *Aulerques Eburovices*

610 Cf. *infra* 4.1.2.1.

611 Delestrée et Mantel 2001, 23. Lecture confirmée depuis par un nouvel exemplaire : Delestrée et Tache 2004, 108, n° 2431.

Première partie

Si la plus petite unité correspond au *quadrans*, d'autres émissions centrées sur le territoire des Aulerques Eburovices peuvent être interprétées en ce sens. Il s'agit des monnaies portant une légende onomastique (BES-10, **130-141**) et de deux types de bronzes anépigraphes (BAS-11, **142-144** et BAC-12, **146-154**). Leur métrologie présente, en effet, deux principaux points communs avec les petits bronzes des Aulerques Eburovices (Fig. 53). D'une part, les séries en question se placent dans la même

fourchette pondérale⁶¹² (2,30 et 3,50 g). D'autre part, elles ont des poids moyens supérieurs à 2,30 g. Enfin, on remarque que le diamètre des flans est toujours compris entre 15 et 16 mm.

En revanche, d'autres émissions ont des poids beaucoup plus atypiques. Il s'agit des bronzes dits « à la branche de laurier » (BBL-13, **155-159**). Par rapport aux monnaies précédentes, leur poids est en effet plus faible : il est rarement supérieur à 2,50 g. En fait, ces bronzes, qui offrent

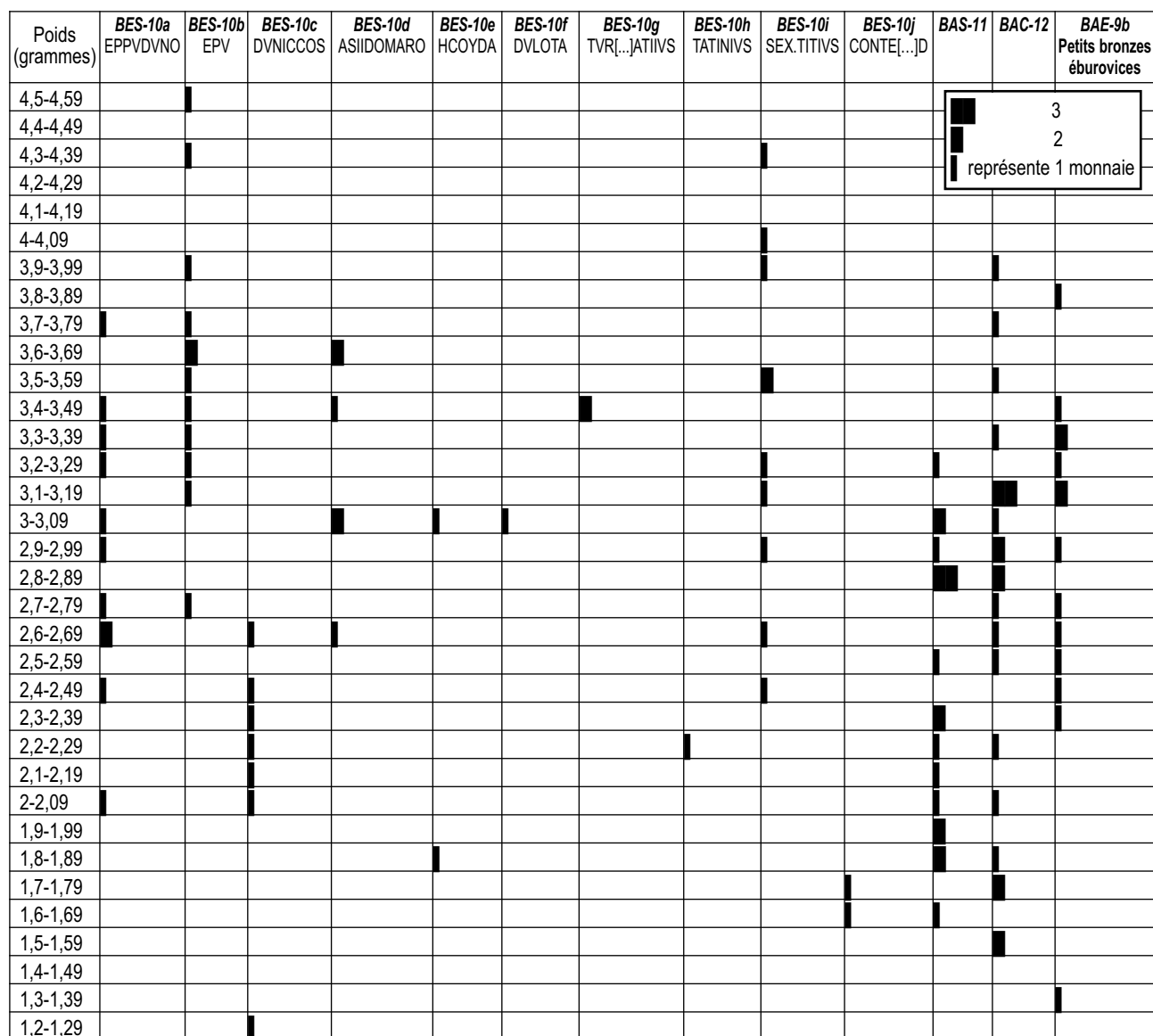


Fig. 53 – Distribution comparée des poids observés sur les petits bronzes avec nom ethnique et les autres bronzes du territoire éburovices.

612 Seules les monnaies à la légende EPV présentent des poids généralement plus lourds, supérieurs à 3,50 g.

systématiquement une branche de lauriers au droit, répondent, semble-t-il, à des préoccupations métrologiques très particulières, fondées sur une division ternaire (Fig. 54). Les moyennes observées ont les poids et les diamètres suivants :

- 0,30 à 1,50 g ; majorité de poids compris entre 0,60 et 1 g (diamètre: 10-13 mm)
- 0,60 à 2,40 g ; majorité de poids compris entre 1,30 et 2,10 g (diamètre: 13-16 mm)
- 2,10 à 3,20 g ; majorité de poids supérieure à 2,50 g (diamètre: 15-18 mm)

Les monnayeurs ne se sont pas uniquement efforcés de distinguer le poids et le diamètre de chaque unité. Ils ont aussi aidé les usagers en différenciant les types (Fig. 54). Le plus lourd des trois échelons pondéraux (**155**) présente au droit un sanglier qui empêche toute confusion avec le sujet du second (sanglier et cheval affrontés, **156-157**). Le troisième a un type de droit (deux sangliers affrontés, **158-159**) proche de celui du second, mais on repère assez facilement que ce n'est pas le même. Bref, ce soin pour distinguer typologiquement les unités pondérales ne facilite pas pour autant leur identification. Le faible poids des

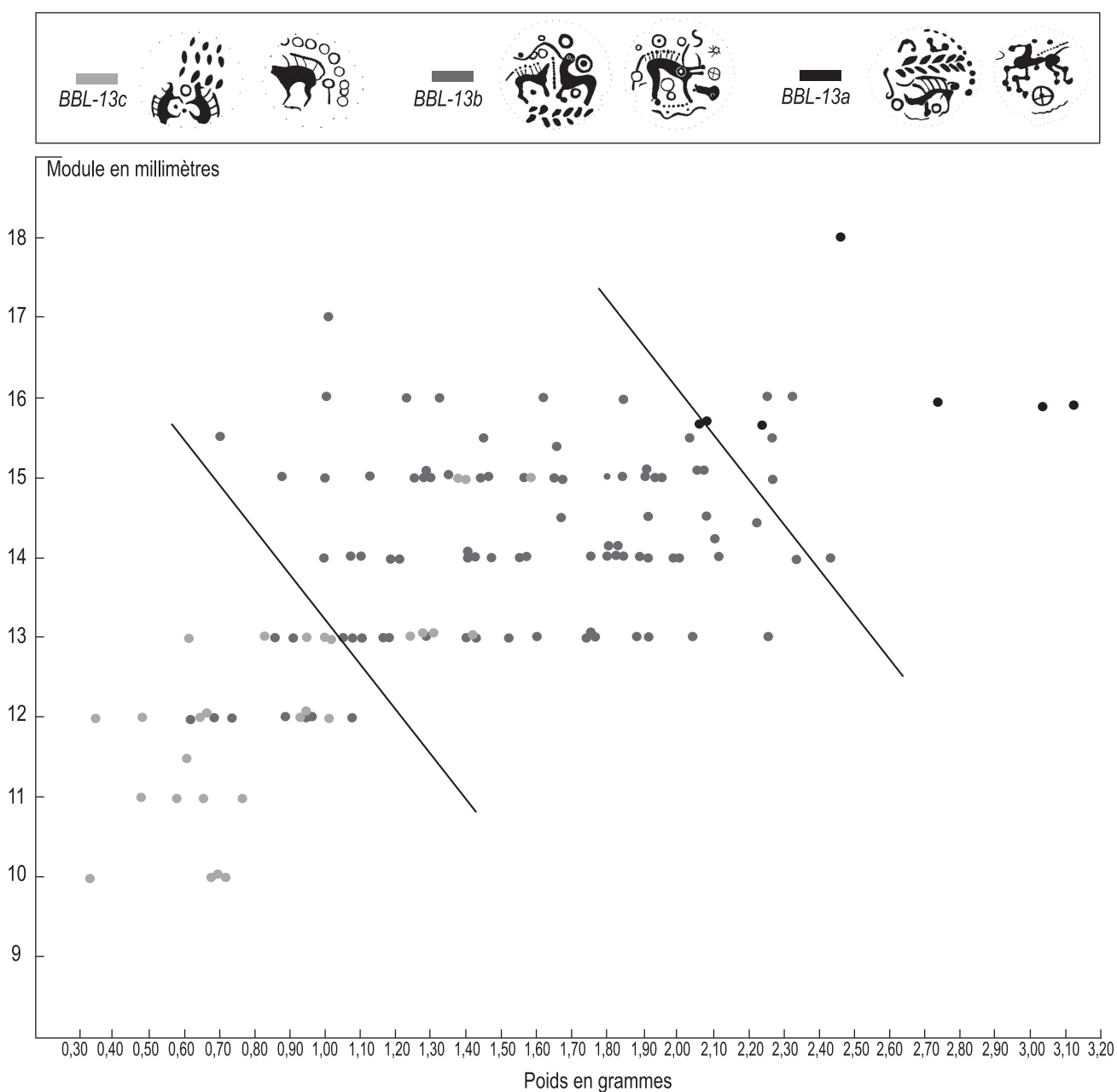


Fig. 54 – Poids et modules des bronzes dits « à la branche de lauriers » (BBL-13)

espèces ne s'inscrit pas dans un rapport simple avec celui des espèces au nom ethnique des Aulerques Ebuovices. Il est nécessaire de trouver une autre explication. La répartition géographique apporte un premier élément de réponse. En effet, la diffusion restreinte des bronzes «à la branche de lauriers» suggère qu'ils ont été frappés dans un cadre particulier⁶¹³. L'ajustement de leur poids pourrait alors correspondre à un système en vigueur localement. Cette hypothèse permettrait dès lors d'expliquer le poids d'une autre série de bronzes, intégrés au même espace de circulation, celle «aux chevaux affrontés» (BAA-14, **160**). Par le poids et le diamètre, elle correspond parfaitement à l'unité intermédiaire des bronzes «à la branche de lauriers». Au niveau local, le système monétaire semble donc répondre à d'autres préoccupations métrologiques.

4.2.3 Les émissions à la légende PIXTILOS

Les poids des monnaies à la légende PIXTILOS (BPX-15, **161-170**) couvrent un très large spectre, compris entre 1,50 et 6,50 g⁶¹⁴. Néanmoins, deux ensembles de bronzes semblent se distinguer. Ainsi, les émissions **161** et **162** apparaissent statistiquement comme les plus lourdes, tandis que les autres (**163-170**) sont globalement les plus légères. Ce numéraire se composerait donc de deux unités pondérales. On remarque que la frappe de bronzes lourds de $\pm 4-5$ g est exceptionnelle. Les poids des bronzes les plus légers sont quant à eux proches de ceux des bronzes à l'ethnique des Aulerques Ebuovices (BAE-9b) et des Lexoviens (BL/M-16b). Enfin, il est intéressant de souligner que si deux unités se distinguent sur le plan pondéral, aucune différence évidente dans le diamètre des flans n'apparaît entre les exemplaires. D'une émission à l'autre, les modules sont très réguliers et se positionnent en majorité autour de 15-16 mm.

4.2.4 Les émissions du territoire des Véliocasses

Les bronzes avec nom ethnique se sont toujours caractérisés par la présence de deux unités pondérales. Ils ont été conventionnellement qualifiés de «bronzes lourds» et de «petits bronzes». Si ce système de division binaire pouvait apparaître comme immuable, il est intéressant de remarquer qu'il n'a pas été suivi pour les bronzes à l'ethnique

des Véliocasses (BVR-17a, **190**). En l'état des connaissances, aucun spécimen lourd, supérieur à 6 g, n'est actuellement connu (Fig. 55). Seuls des petits bronzes ont semble-t-il été émis. Ils ont des poids qui, dans l'ensemble, sont supérieurs à 2,25-2,50 g, pour un module de 15-16 mm. Force est de constater que cette métrologie entre dans la même fourchette que de nombreux petits bronzes, avec la même forte variabilité.

Les monnaies à la légende RATVMACOS (BVR-17b et c), que nous proposons d'interpréter comme le monnayage d'un *pagus* des Véliocasses, se divisent en deux unités pondérales (Fig. 55). Elles renouent ainsi avec un système binaire. La plus lourde (**190**) est connue par de rares exemplaires, qui pèsent entre 4 et 5 g. Elle est bien en-dessous de la norme généralement observée pour les bronzes lourds des Aulerques Ebuovices (BAE-9a) et des Lexoviens (BL/M-16a). En revanche, elle adopte la même moyenne pondérale que certains bronzes à la légende PIXTILOS (BPX-15). La deuxième unité (**192-195**), beaucoup plus fréquente et qui fut, selon toute vraisemblance, la plus abondamment frappée, présente d'importants écarts de poids. Une majorité d'exemplaires pèse néanmoins entre 1,75 et 2,50 g. Une telle dispersion indique, à tout le moins, le peu d'intérêt porté par l'atelier à la masse pondérale. Si l'on accepte l'idée que ces monnaies ont été émises par une petite communauté locale, partie intégrante des Véliocasses, il est intéressant de remarquer qu'elles sont nettement plus légères que les bronzes à la légende VELIOCAΘI (Fig. 55).

En l'absence de toute indication, nous ne connaissons pas la valeur des monnaies de RATVMACOS. On peut souligner que deux petits bronzes de $\pm 1,75-2,50$ g étaient nécessaires pour arriver au poids d'un bronze lourd de ± 4 et 5 g. D'un point de vue pondéral, cela établit par conséquent entre les deux moyennes un rapport de 1 à 2. Dans ces conditions, le bronze lourd pourrait être qualifié «d'unité de référence». Les petits bronzes seraient des «moitiés».

Les bronzes avec légende onomastique (BVR-17d, **196-201** et BEN-18, **202-203**) ne surprennent pas. Leur métrologie s'accorde parfaitement avec celle des émissions précédentes. Les poids sont en général supérieurs à 2,50 g : ils correspondent donc bien à la moyenne pondérale des bronzes au nom des Véliocasses (Fig. 56).

En revanche, d'autres émissions ne s'intègrent pas aisément dans le système pondéral défini jusqu'à présent. Il s'agit de deux séries monétaires strictement limitées autour de leur centre émetteur (Fig. 56). La première correspond aux bronzes éponymes de «Saint-André-sur-Cailly» (BSC-19, **204-209**), qui pèsent $\pm 2-2,50$ g. La seconde est dite «aux deux sangliers» (BDS-20, **210**) et présente un

613 Cf. Deuxième partie 1.1.3.

614 D'après le tableau pondéral de Scheers 1979, 69.

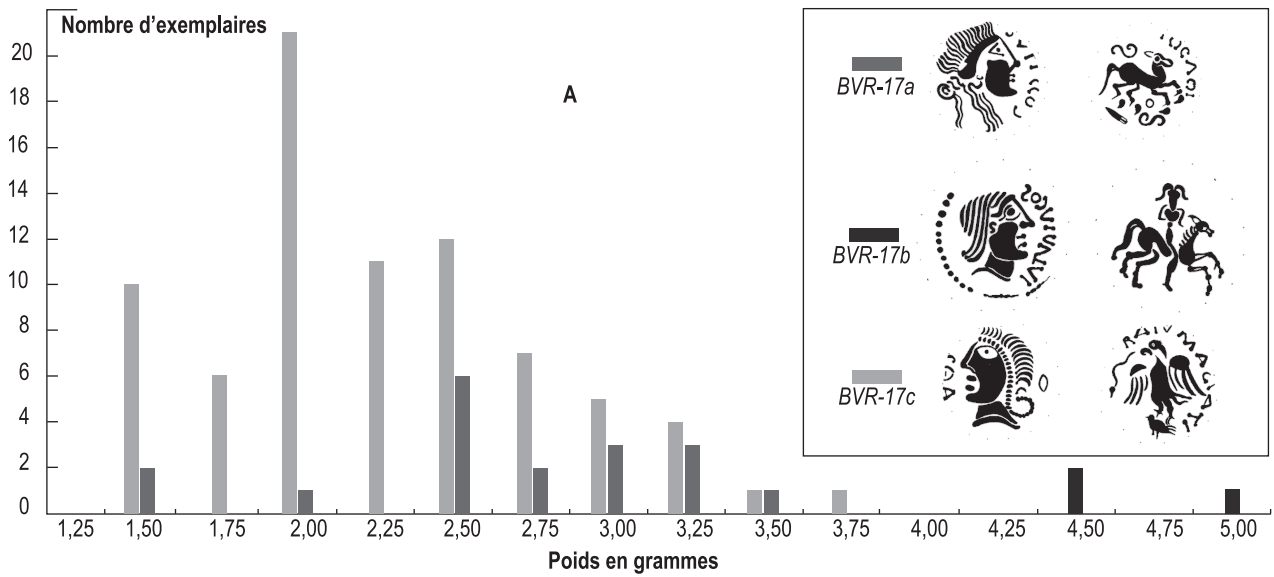


Fig. 55 – Poids des bronzes au nom ethnique des Véliocasses et Ratumacos

Poids (grammes)	<i>BVR-17a</i> VELIOCAOI	<i>BVR-17b</i> RATVMACOS	<i>BVR-17c</i> RATVMACOS	<i>BVR-17d</i> SVTICCOS	<i>BEN-18a</i> NIREI MVTINVS	<i>BEN-18b</i> ERATOS	<i>BSC-19</i> Saint-André-sur-Cailly	<i>BDS-20</i> aux deux sangliers
4,5-4,59								
4,4-4,49								
4,3-4,39								
4,2-4,29								
4,1-4,19								
4-4,09								
3,9-3,99								
3,8-3,89								
3,7-3,79								
3,6-3,69								
3,5-3,59								
3,4-3,49								
3,3-3,39								
3,2-3,29								
3,1-3,19								
3-3,09								
2,9-2,99								
2,8-2,89								
2,7-2,79								
2,6-2,69								
2,5-2,59								
2,4-2,49								
2,3-2,39								
2,2-2,29								
2,1-2,19								
2-2,09								
1,9-1,99								
1,8-1,89								
1,7-1,79								
1,6-1,69								
1,5-1,59								
1,4-1,49								
1,3-1,39								
1,2-1,29								

Fig. 56 – Distribution comparée des poids observés sur les bronzes du territoire des Véliocasses).

poids moyen aux alentours de 1,60-1,80 g. Inférieures à 2,50 g, ces deux unités décrochent donc de la moyenne pondérale (2,50-3,50 g) généralement suivie pour les petits bronzes. Elles s'alignent néanmoins sur celle des petits bronzes (BVR-17c) à la légende RATVMACOS (Fig. 56). Une anomalie similaire a déjà été observée pour certaines émissions du territoire éburovices. Si une grande majorité de petits bronzes présentait des poids moyens compris entre 2,50 et 3 g, d'autres au contraire s'en écartaient. D'une utilisation strictement limitée sur le plan géographique, ces émissions étaient apparues comme relevant d'une norme pondérale en vigueur localement. Dès lors, on peut penser qu'il en fut de même pour les bronzes de « Saint-André-sur-Cailly » et « aux deux sangliers ». Cette hypothèse permettrait d'expliquer une métrologie inhabituelle dans le paysage des petits bronzes du nord de la basse Seine.

4.2.5 Les émissions du territoire des Calètes

Tout au long de ce développement, une moyenne pondérale comprise entre 2,50 et 3,50 g est apparue comme un leitmotiv. Les bronzes du territoire des Calètes ne font pas exception à la règle (Fig. 57). Toutefois, le faible nombre d'exemplaires connus ne favorise pas une étude pondérale très précise. On s'en tiendra donc à remarquer qu'une majorité des poids est supérieure ou égale à 2,50 g. Seules l'émission « au profil et au cheval » (BTC-21b) pourrait être plus légère.

4.2.6 Monnaies de bronze et pouvoir d'achat

Au cours de la première moitié du 1^{er} siècle av. J.-C., avant l'adoption du bronze comme métal monétaire, les peuples de la basse Seine s'étaient déjà familiarisés avec les monnaies de faible valeur. Il a été soutenu que les fines monnaies d'argent, dont les poids franchissent rarement le seuil d'un gramme, étaient probablement utilisées pour régler de petits paiements. Cependant, une monnaie de ± 2 g de bronze est beaucoup plus maniable qu'un spécimen de ± 1 g d'argent. Elle était donc, semble-t-il, d'un emploi plus commode. Aussi peut-on se demander s'il ne s'agit pas d'une volonté de frapper en bronze une valeur frappée jusque-là en argent.

Quoi qu'il en soit, le succès de la monnaie de bronze fut sans précédent auprès des usagers. Le développement du système de division le démontre. En effet, contrairement aux pièces d'argent, plusieurs unités pondérales en bronze vont être créées (Fig. 58). L'unité la plus petite est vraisemblablement la première à être frappée. C'est seulement dans un second temps que sont régulièrement émises deux unités de bronze (bronzes lourds et petits bronzes). À l'échelle locale, un système de division ternaire a même pu être identifié. Cela signifie que l'outil monétaire, à travers le bronze, se diffuse et que son usage devient à la fois courant et plus répandu. Une telle progression n'est pas sans rappeler les pratiques monétaires de nombreuses cités grecques. En effet, lorsqu'elles adoptèrent au 4^e siècle av. J.-C. un monnayage de bronze, elles commencèrent souvent par frapper une dénomina-

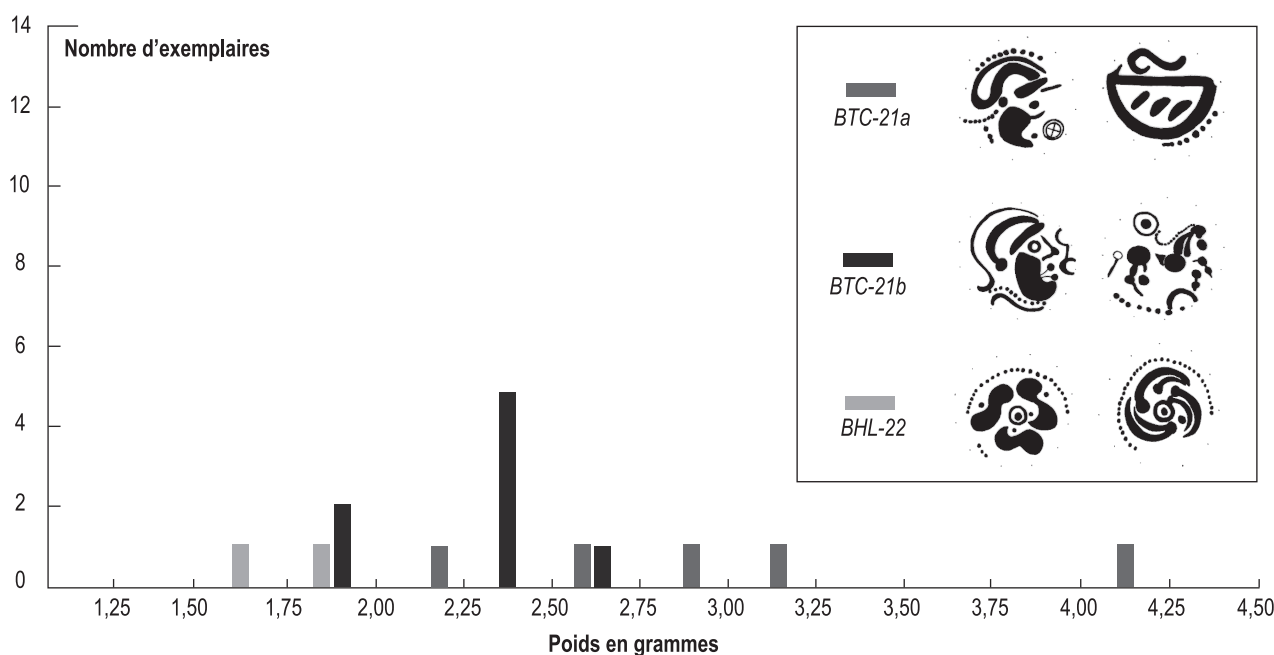


Fig. 57 – Poids des bronzes du territoire Calètes

tion unique⁶¹⁵. Par la suite, celle-ci se maintint et finit par représenter auprès des autres dénominations de bronze émises le plus faible module du système. Ce développement serait justement la preuve du succès de la monnaie de bronze et le signe d'une extension de son usage, notamment des spécimens de petite valeur⁶¹⁶.

Si la mise en place d'un système divisionnaire dans la basse Seine est le signe d'un incontestable succès des monnaies de bronze, elle dénote surtout une implication plus soutenue de ces dernières dans les échanges. Elle avait certainement pour but de répondre à de nouveaux besoins. Malheureusement, aucune inscription providentielle ne permet d'évaluer concrètement le pouvoir d'achat de ces monnaies. L'importante dispersion des poids, à l'intérieur d'une même émission, indique qu'elles n'étaient pas ajustées avec beaucoup de soin. On peut présumer qu'elles n'étaient pas d'une grande valeur intrinsèque, à la différence des monnaies d'or pour lesquelles les écarts pondéraux sont moins importants. L'indice est ténu, mais il n'est pas sans intérêt. Il révèle la faible valeur des monnaies de bronze. Cette particularité permet ainsi de croire qu'elles étaient avant tout destinées à honorer les petites transactions, en particulier les échanges de la vie quotidienne. L'unité pondérale la plus importante était celle qui couvrait

le mieux les dépenses : elle permettait d'effectuer les petits achats comme les plus gros.

Enfin, une autre particularité du monnayage de bronze est à souligner. Il apparaît assez clairement, dans certains cas, que la valeur nominale était fixée sans rapport avec la valeur pondérale. L'exemple des bronzes lourds au nom ethnique des Aulerques Eburovices est tout à fait significatif. Il a été dit que quelques uns d'entre eux avaient la valeur d'un *as*. À cette époque (fin du 1^{er} siècle av. J.-C.), les *as* se placent dans une fourchette pondérale de 8 à 10 g. Or, les bronzes lourds éburovices ont un poids situé aux alentours de 6,50 g (Fig. 52). Leur valeur intrinsèque est donc sensiblement inférieure à la valeur nominale. Dans ces conditions, on peut parler d'une monnaie en grande partie fiduciaire⁶¹⁷, ce qui n'est d'ailleurs pas un hasard étant donné la faible valeur probable de ce métal par rapport à l'or ou à l'argent. Une telle pratique est très intéressante. Elle suppose en effet une grande confiance en l'autorité émettrice et en la monnaie de bronze.

Ainsi, il ne fait pas de doute que l'économie des peuples de la basse Seine, au cours de la seconde moitié du 1^{er} siècle av. J.-C., était une économie en voie de monétarisation. À présent, il reste à étudier la circulation des monnaies pour mieux comprendre leur usage.

Séries	Poids							
	0,60 - 1	1,30 - 2,10	1,60 - 1,80	2 - 2,50	1,75 - 2,50	2,50 - 3,50	3,50 - 5	> 6
BL/M-16						X		X
BAE-9						X		X
BES-10						X		
BAS-11						X		
BAC-12						X		
BBL/13	X	X				X		
BAA-14		X						
BPX-15							X	
BVR-17a						X		
BVR-17b/c					X		X	
BVR-17d						X		
BEN-18						X		
BSC-19				X				
BDS-20			X					
BTC-21						X		
BHL-22		X						

Fig. 58 – Caractéristiques générales du système pondéral des bronzes frappés de la basse Seine

615 Cette monnaie a reçu le nom de chalque. Cf. Picard 1989 (à l'échelle de la Grèce); Marcellesi 2004, 51 (exemple particulier : le monnayage de bronze de Milet).

616 Pour Bresson 2008, 62, le monnayage de bronze au IV^e siècle av. J.-C. était le numéraire usuel des échanges de l'agora. Une bonne synthèse sur l'usage des monnaies de bronze en Grèce figure aussi dans Baslez *dir.* 2007, 125-126 et 315-316.

617 Pour le monnayage de cuivre du monde gréco-romain, ce caractère est assez largement reconnu. Cf. par exemple Crawford 1982, 45, 99 et 112-113.

4.3 La place de la monnaie de bronze dans la société : circulation monétaire et monétarisation

Si la gamme des valeurs émises paraît aller dans le sens d'un développement de l'usage de la monnaie, elle ne permet pas d'évaluer concrètement l'ampleur réelle du phénomène. La monnaie de bronze était-elle largement utilisée, partout et par tous ? Constituait-elle un numéraire indispensable pour les activités d'échanges ? Répondre à ces questions impose de porter l'analyse sur un registre qui favorise une juste appréciation du phénomène observé. Pour cela, nous examinerons la « géographie » de la monnaie de bronze pour ensuite s'intéresser à ce qu'elle reflète en termes de pratiques monétaires.

Dans cette perspective, le dossier de l'actuelle Normandie est résolument proverbial. Pour deux raisons : 1) l'abondance des découvertes permet de jeter quelque convaincante lumière sur les conditions de circulation de la monnaie, 2) la disparité des données permet d'éclairer et de caractériser le mécanisme des phénomènes monétaires. L'analyse s'intéressera en priorité au développement massif des monnayages de bronze frappé.

4.3.1 Paysage et monnaie

Pour étayer la démarche suivie, il est nécessaire de définir, dans un premier temps, les caractéristiques du paysage monétaire. Autrement dit, quelle est la diffusion des bronzes frappés dans la basse vallée de la Seine ? Et surtout, existe-t-il des lieux et/ou des espaces particuliers de circulation ? Fixer la place de la monnaie de bronze est l'une des clés essentielles à la compréhension de l'importance que celle-ci joua au sein de la société. Dans ces conditions, une vision aussi précise que pertinente s'impose. Pour cela, il convient d'étudier la destination de tous les bronzes en circulation à l'intérieur des limites territoriales de chaque peuple (Fig. 49).

Au sud-ouest de l'estuaire de la Seine, chez les Lexoviens, la répartition des bronzes frappés met en avant des zones de circulation plus privilégiées que d'autres

(Fig. 59). D'emblée, on remarque que les monnaies ont surtout circulé près du littoral marin, entre les embouchures de la Vire et de la Dives. La Fig. 59 montre également qu'elles suivent les abords des principales voies fluviales, qu'il s'agisse de l'Orne ou de la Dives. En revanche, sitôt les bas plateaux de la Plaine de Caen franchis, elles ne sont plus attestées. Force est donc de constater que la circulation des bronzes s'est manifestement confinée aux riches terres agricoles du nord du Calvados⁶¹⁸. Une telle localisation ne peut pas être attribuée au hasard. On le verra plus loin. La nature des sites sur lesquels sont attestés des bronzes est tout aussi significative. On constate la présence répétée d'exemplaires au cœur même de deux chefs-lieux de *civitas* (*Noviomagus*, Lisieux et *Araegenuae*⁶¹⁹, Vieux) et jusque dans les sanctuaires (en particulier **Berthouville****). À l'opposé, la quasi-absence des bronzes sur les nombreux habitats ruraux qui parsemaient pourtant la campagne bas-normande tout au long du 1^{er} siècle av. J.-C. est contraignante. Seul l'important établissement agricole de **Touffréville**** fait exception avec la découverte de quatre spécimens.

À la frontière entre les Lexoviens et les Aulerques Eburovices, il est intéressant de relever une concentration de bronzes (Fig. 60) sur le site présumé de *Breviodurum* (Brionne), *vicus* indiqué dans l'*Itinéraire d'Antonin*. La circulation dans cette région est connue surtout par un trésor composé de plusieurs centaines de bronzes frappés, découvert en 1837.

Plus à l'est, chez les Aulerques Eburovices, la circulation des bronzes ressemble à celle mise en évidence sur le territoire des Lexoviens. En effet, les monnaies restent apparemment confinées en bordure ou à proximité de cours d'eau (Fig. 60). Trois principales zones de concentration se dégagent : au niveau de la boucle du Vaudreuil, le long de l'Eure et de son affluent, l'Iton. Les monnaies de bronze s'accumulent également dans la zone où confluent l'Eure et l'Iton. La relation avec les voies d'eau est donc aussi manifeste que régulière. Seuls quelques exemplaires s'écartent de ce contact hydrographique. Il est intéressant de remarquer, en particulier, une accumulation sur les plateaux du Neubourg et de Saint-André. Toutefois, elle est loin d'atteindre la fréquence des découvertes relevées au voisinage de l'eau. En toute vraisemblance, la diffusion des bronzes a été mesurée à l'intérieur des terres. Par ailleurs, les contextes d'usage sont, eux aussi, très spécifiques. Le fait le plus marquant est sans doute la présence répétée et en nombre des monnaies sur les sanctuaires (**Cracouville-le-Vieil-Évreux****, etc.). À cela s'ajoute une très forte centralisation des données autour et au sein

618 Il s'agit précisément de la « Plaine de Caen ». Cf. Delacampagne 1990, 17.

619 Chef-lieu de la cité des Viducasses (aujourd'hui Vieux), fondé au cours des années 20 av. J.-C. Les découvertes de quelques tessons de céramique modelée et de petits fossés attestent une occupation antérieure des lieux. Les monnaies gauloises signalées comme découvertes sur le site de Vieux ont été inventoriées par L. Gosselin. Toutefois, il semblerait que nombre d'entre elles aient été acquises dans le commerce. Les informations transmises par L. Gosselin sont donc sujettes à caution. Nous ne retiendrons ici qu'un bruit de fond concernant la découverte d'espèces gauloises sur le site de l'antique *Araegenuae*. Cf. Gosselin 1930-1931, 464-467 ; Bertin 1977 ; Vipard 2002.

même d'Évreux (*Mediolanum*), capitale gallo-romaine de la *civitas*, sur le *vicus* du Vieil-Évreux et à proximité de celui d'*Ugate* (Caudebec-lès-Elbeuf).

Non moins intéressant, on note l'extrême discrétion des exemplaires sur les habitats ruraux. Seule est différente la situation des exploitations établies à la périphérie d'Évreux (**Parville****) ou à proximité de la Seine (**Val-de-Reuil**** et **Léry****). L'attraction de ces lieux (activités, etc.) était peut-être trop importante pour que ces dernières échappent à leur influence. Il semblerait une nouvelle fois que le numéraire n'ait pas été répandu de manière uniforme, notamment parmi la population des campagnes. La nature des sites de découverte confirme donc ce que la répartition géographique laissait déjà entrevoir : à savoir, un usage de la monnaie de bronze qui n'est certainement pas nécessaire

partout. Cela rend tout à fait probable l'utilisation de la monnaie dans un contexte particulier, contexte qui la rendait manifestement favorable.

La destination des bronzes n'est guère différente sur le territoire des Vélocasses. Encore une fois, les trouvailles se révèlent abondantes aux abords des voies d'eau. La cartographie des découvertes est en cela très claire (Fig. 61) : les monnaies se diffusent majoritairement à proximité de la Seine et de ses affluents. Ce constat laisse à nouveau deviner une nette opposition avec l'intérieur des terres, faiblement pourvu en numéraire. L'usage du bronze est donc massivement confiné au voisinage de l'eau. Le secteur de Rouen est celui où l'approvisionnement monétaire est le plus dense. Ce constat nécessite quelques précisions. D'une part, les fouilles de la capitale des Vélocasses

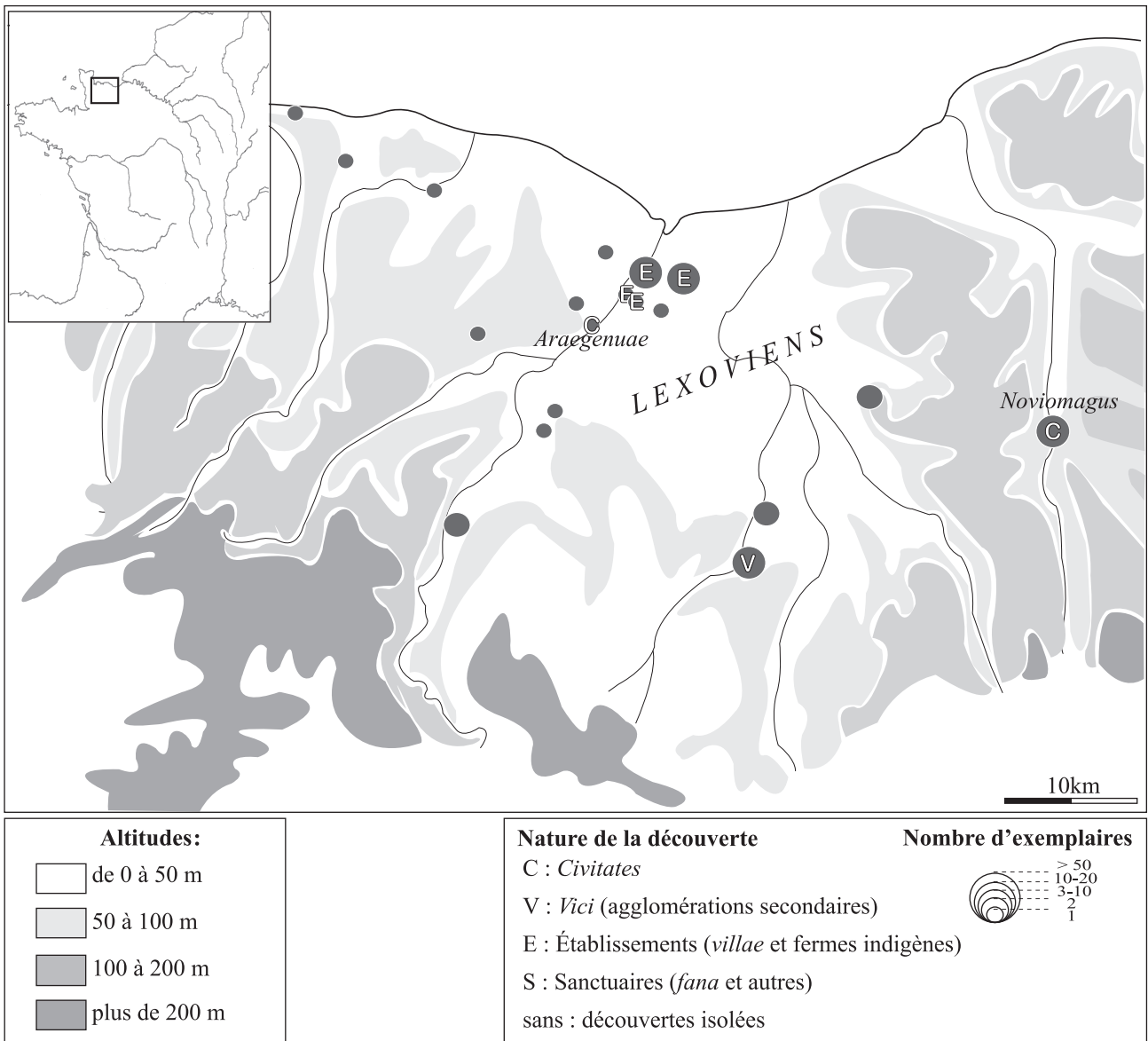


Fig. 59 – Circulation du bronze sur le territoire des Lexoviens

(*Rotomagus*, Rouen) ont révélé la présence de bronzes en divers endroits de la ville. Ces découvertes ne sont pas sans évoquer celles qui ont été effectuées au sein même de deux autres *civitates* : Évreux et Lisieux. Elles démontreraient, semble-t-il, l'implication répétée de la monnaie au cœur même des chefs-lieux nouvellement fondés. D'autre part, aux trouvailles de Rouen s'ajoutent les proportions massives de bronzes identifiées dans les sanctuaires voisins de **Saint-Aubin-de-Celloville**** ou encore de **Saint-André-sur-Cailly****. Véritable vide endémique, les bronzes demeurent toujours absents sur les nombreux habitats ruraux identifiés à l'intérieur des terres.

La circulation monétaire dans la partie occidentale de la Seine-Maritime, en territoire calète, est, quant à elle, bien

différente du reste de la basse Seine. La rareté des découvertes y est frappante (Fig. 61). Sur le plan géographique, on remarque également la grande dispersion des spécimens inventoriés : elle ne laisse entrevoir aucune concentration significative. Absence de découvertes ne signifie pas absence de circulation. Toutefois, l'étude de la circulation monétaire corrobore ce que la faible production locale laissait deviner. Tout donne à penser qu'au cours de la seconde moitié du 1^{er} siècle av. J.-C., la monnaie de bronze ne jouait pas un grand rôle au cœur du territoire des Calètes. La monétarisation y est restée modeste. En progressant vers le Nord de la Seine-Maritime, la tendance s'inverse manifestement. Les concentrations relevées sur les sanctuaires de **Bracquemont**** et de Bois-l'Abbé le prouvent.

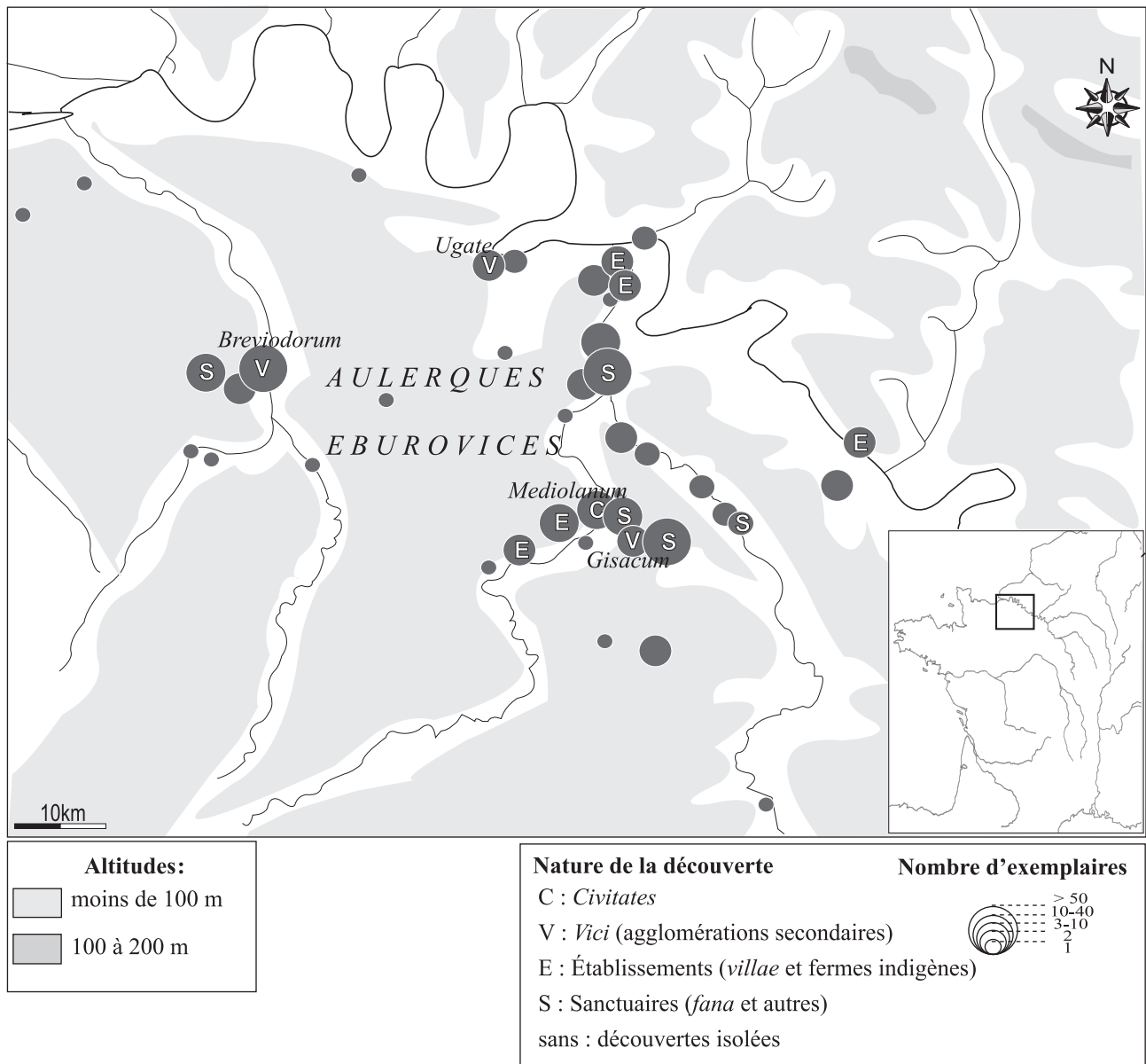


Fig. 60 – Circulation du bronze sur le territoire des Aulerques Ebuovices

Ainsi, dans la basse vallée de la Seine, la destination des bronzes, au cours de la seconde moitié du 1^{er} siècle av. J.-C., s'effectue sur des espaces bien déterminés, souvent superposables d'un territoire à l'autre (à l'exception notable des Calètes). C'est en prenant en compte la monnaie et sa circulation qu'il est possible d'isoler, non seulement des lieux, mais aussi des zones d'attraction particulières. D'emblée, on soulignera un impératif géographique. En effet, la concentration des monnaies aux abords des cours d'eau est tout à fait éloquent : elle est aussi manifeste que régulière. Seuls quelques exemplaires s'en écartent. Les lieux de découvertes révèlent également plusieurs autres constantes (Fig. 62). Ce sont les sanctuaires gallo-romains qui fournissent le plus de monnaies.

Le culte qu'ils abritaient ne concernait pas une communauté rurale dispersée, mais une population regroupée à proximité immédiate, dans des habitats régis par une forme d'organisation urbaine (chefs-lieux de cités naissantes, agglomérations secondaires ouvertes). À cela s'ajoute une centralisation des données au cœur même des agglomérations secondaires (*vici*), des habitats fortifiés et des villes principales (capitales de cités). C'est probablement au carrefour de ces lieux que les monnaies de bronze étaient à la fois les plus maniées et les plus sollicitées. À l'opposé, elles ont peu circulé dans les campagnes, en particulier sur les petits habitats et les hameaux. La circulation monétaire a été pour le moins mesurée à l'intérieur des terres. Par conséquent, la nature des sites de découverte confirme ce

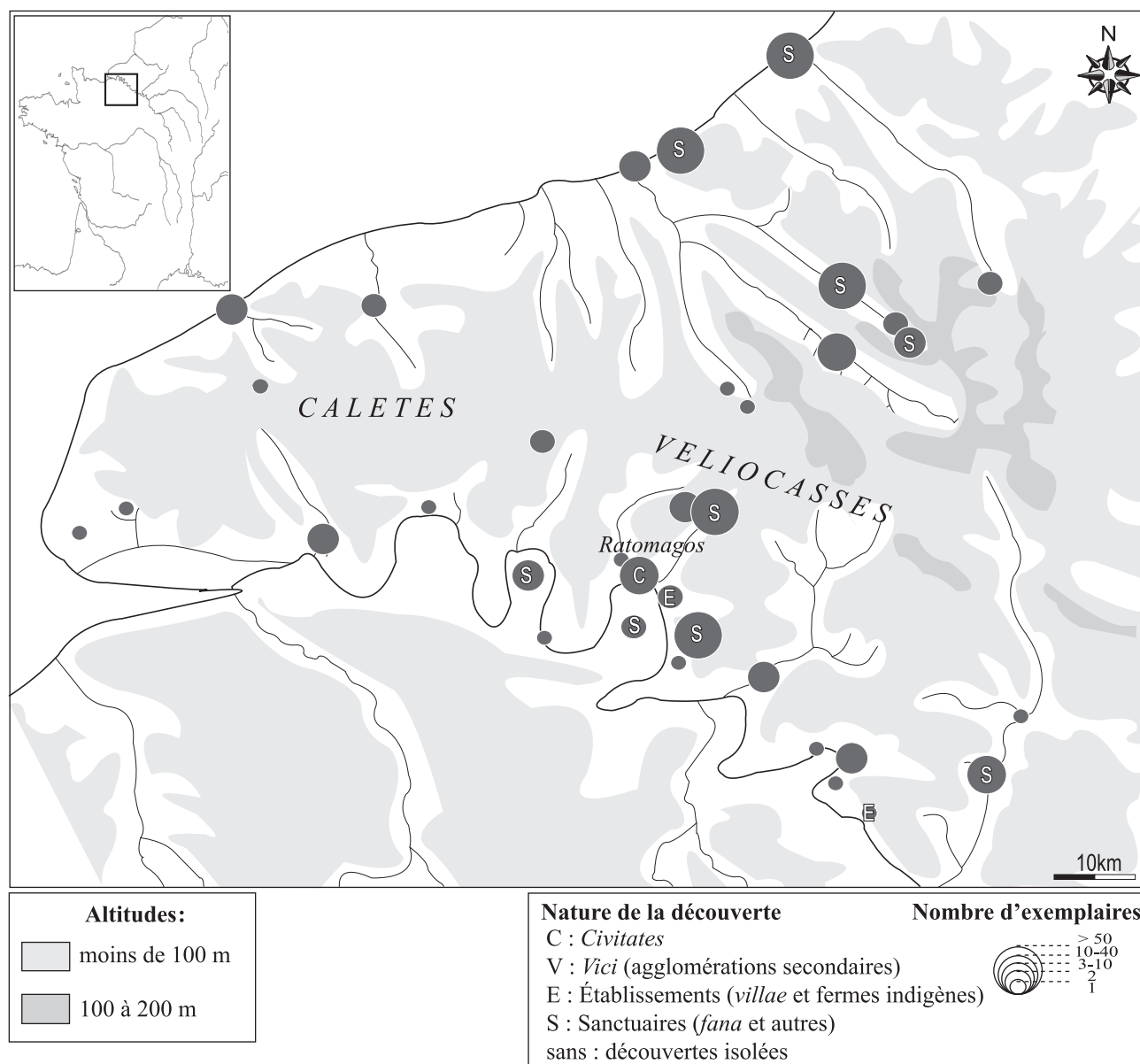


Fig. 61 – Circulation du bronze sur le territoire des Véliocasses et des Calètes

que la répartition géographique laissait déjà entrevoir : la monnaie ne circule pas partout ou plutôt son usage n'est pas indispensable partout.

Si elle n'a pas totalement désertée la campagne, la monnaie reste donc confinée sur des lieux déterminés, où se concentrent les populations. La coïncidence est intéressante. Elle invite à s'interroger sur les liens entre la production monétaire et les besoins/ressources de ces zones de regroupements. Quels enseignements apporte un tel phénomène sur l'usage dévolu à la monnaie ? Cette question renvoie à son tour à une interrogation connexe, mais qui ne lui est pas identique, concernant le degré de monétarisation atteint par l'économie des peuples de la basse vallée de la Seine au lendemain de la conquête romaine.

4.3.2 Urbanisation et monnaie

Avant de répondre à ces questions, un point doit être précisé. L'examen de la circulation monétaire a conduit à remarquer la présence régulière de bronzes à proximité ou sur les lieux mêmes d'installation d'agglomérations gallo-romaines. Mais les découvertes monétaires sont-elles réellement contemporaines ? Il est nécessaire de s'intéresser de près à cette relation⁶²⁰, car elle permet d'avancer, comme on le verra, plusieurs hypothèses.

Ces dernières années, l'archéologie urbaine a beaucoup progressé à l'échelle du territoire français. Dans le cas de la Normandie, elle a permis de retracer précisément les étapes du développement de la ville et l'histoire de l'urbanisme. Au lendemain de la conquête, au cours du dernier tiers du 1^{er} siècle av. J.-C., la vie urbaine s'y imposa progressivement⁶²¹. Ont été alors créées, sur une occupation plus ancienne ou *ex nihilo*, les premières grandes agglomérations (notamment les capitales de Cités). Toutefois, c'est à partir du milieu du siècle suivant que ces lieux ont été régulièrement quadrillés et qu'ils ont pris l'aspect d'authentiques villes.

Le bouleversement dut être sans précédent pour des hommes et des femmes dont l'idéal était jusque-là de vivre à la campagne⁶²². Mais la ville, en particulier la cité, n'incarnait pas seulement une nouvelle façon de vivre. Elle fut surtout un centre politique et culturel. Un lieu où ceux qui

étaient issus d'une certaine catégorie sociale pouvaient mener une vie d'*urbanitas*⁶²³ et où se répandirent de nouvelles idées et de nouvelles habitudes, entraînant inéluctablement une transformation des modes de vie, des institutions (affaires municipales), etc. Et, ce furent aussi des centres de production et des marchés qui dépendaient largement de leur arrière-pays : le monde rural.

Au même moment, les monnayages de bronzes circulaient toujours et étaient encore largement produits. Ici, il est important d'insister sur la contemporanéité des données. En effet, certains auteurs voient souvent dans les découvertes de bronzes gaulois, effectuées sur les agglomérations gallo-romaines, des indices en faveur d'une occupation humaine antérieure⁶²⁴. Pour la basse Seine, les enseignements numismatiques indiquent qu'il n'y a pas lieu d'entretenir une opposition aussi prononcée. À l'évidence, de nombreuses émissions ont bien circulé à l'ombre des murs maçonnés des nouvelles agglomérations⁶²⁵. Toutefois, le constat laisse en suspens un autre problème, celui de savoir si la vie urbaine a favorisé ou non l'usage de la monnaie en bronze. Pour le résoudre, il convient de se plonger dans la vie même de ces lieux du regroupement humain. Deux types d'agglomérations ont livré, dans des proportions variables, des bronzes. Il s'agit des capitales de cités et des *vici* (ou agglomérations secondaires⁶²⁶). Voyons ce que nous apprennent d'abord les chefs-lieux, ceux sur lesquels les découvertes de bronzes sont clairement attestées (Lisieux, Évreux et Rouen).

Actuelle Normandie et immédiate périphérie			
	Monnaies	%	Sites
Sanctuaire	6964	96.1	15
Ville/ <i>civitas</i>	33	0.4	4
Agglomération secondaire/ <i>vicus</i>	90	1.2	3
Exploitation rurale	29	0.4	9
Habitat fortifié	19	0.2	3
Inconnu	108	1.5	
Total	7243	100	34

Fig. 62 – Distribution des bronzes frappés à travers différentes catégories de découvertes effectuées dans la basse vallée de la Seine et sa périphérie (les découvertes monétaires du sanctuaire de Digeon, Somme, ont été considérées, cf. Guihard 2003)

620 L'importance de la relation a déjà été rapidement soulignée par Gruel 1989, 145-146.

621 Plus largement, l'évolution vers un urbanisme et une architecture romains en Gaule s'inscrit dans le nouveau cadre administratif des Trois Gaules et n'est réellement opérant « [qu']avec la fin des guerres civiles d'une part, et l'accession d'Octavien-Auguste à la tête de l'Empire » : Bedon 1999, 335. Voir pour la Normandie Deniaux et *alii* 2002, 88 et suiv.

622 Il en va de même pour une large partie de la Gaule. Pour certains auteurs, ce retard serait lié au mode de vie rural auquel aspiraient les Gaulois. Quoi qu'il en soit, jusqu'à la Conquête, l'urbanisation y était un phénomène bien étranger. Cf. Goudineau 1998, 235 ; Brunaux 2005, 79 et 82-83 ; Buschenschütz 2006, 61.

623 Finley 1973, 166.

624 Cf. Cliquet et *alii*, 52 à propos du Vieil-Évreux. Mais aussi Lamiray 1934-35, 55-67.

625 Dorion-Peyronnet *dir.* 2009, 50.

626 Nous rangeons sous ce qualificatif toutes les formes d'habitat groupé en dehors des capitales de cité. Nous suivons en cela la définition donnée dans Monteil et Tranoy 2008, 59.

Le chef-lieu de la *civitas* des Lexoviens, Lisieux, n'est pas une fondation *ex nihilo*. Quelques vestiges attestent une occupation antérieure à la conquête, à laquelle serait lié un petit port fluvial⁶²⁷. C'est peu après 27 av. J.-C. que l'on peut suivre la naissance du phénomène urbain⁶²⁸. Dès l'origine, la ville reçut vraisemblablement une organisation orthogonale. Malheureusement, nous sommes peu renseignés sur cette première agglomération. Le nom antique de Lisieux apporte néanmoins un début de réponse. *Noviomagus*, ou le « nouveau-marché⁶²⁹ », fait allusion à une intense activité commerciale. Située à la confluence de deux voies d'eau (Orbiquet et Touques) et au carrefour de plusieurs routes (Fig. 63), la ville jouissait à vrai dire d'une remarquable situation, indéniablement ouverte sur le monde cosmopolite des marchands. Le cas d'Évreux n'est guère différent. Au cours des années 20 av. J.-C., un quadrillage urbain fut mis en place⁶³⁰. Il s'organisa, semble-t-il, autour d'un forum. Cette implantation succéda vraisemblablement à une occupation humaine antérieure. Les découvertes de « structures d'habitat légères », à certains endroits de la ville, le prouvent⁶³¹. De par sa position géographique, à proximité d'un cours d'eau (l'Iton) et au centre d'un nœud routier important (Fig. 63), la capitale des Aulerques Eburovices était parfaitement connectée aux réseaux d'échanges. Nul doute que cet emplacement ait favorisé son développement, en attirant notamment commerçants et artisans. Les fouilles archéologiques ont d'ailleurs confirmé la présence de nombreux artisans métallurgistes en son sein, dès la fin du I^{er} siècle av. J.-C.⁶³² Le nom de la ville atteste même qu'elle était dotée d'un grand prestige religieux. *Mediolanum* désignerait probablement le centre de gravité religieux d'un territoire⁶³³. Au cours des siècles suivants (I^{er} et II^e siècles apr. J.-C.), les constructions monumentales (théâtre, thermes, etc.) se multiplièrent, assurant à la ville un rayonnement incontestable.

C'est probablement sur un terrain nouveau que s'installe la capitale des Vélocasses, *Rotomagos* (Rouen). En effet, les fouilles n'ont rien révélé d'antérieur au règne d'Auguste⁶³⁴. Les premiers niveaux, datés par la dendrochronologie, se concentrent au cœur de la ville actuelle. Ils

consistent en d'importants travaux d'aménagement et de drainage, réalisés entre 23 av. J.-C. et le début de notre ère. Non loin de la rive du fleuve, un hangar fut érigé en 15 av. J.-C. Il a été remplacé en 5/4 av. J.-C. par la construction d'un authentique port, avec son quai et ses aménagements de berges. Le contact hydrographique ne doit certainement rien au hasard. Il procède d'une volonté délibérée de mettre à profit les *opportunitates fluminum*⁶³⁵. Indubitablement, une position ouverte sur la vallée de la Seine constitue un atout. En plus, de faciliter le transport d'hommes et de marchandises de toute nature, elle fut en prise directe sur un axe commercial important, reliant la Méditerranée à la Bretagne insulaire⁶³⁶. Rouen ne pouvait donc que constituer un lieu de passage obligé. Nul doute qu'une situation aussi privilégiée ait été largement mise à profit. C'est ce que nous apprennent, notamment, les nombreux tessons de céramique importée (Dressel 2-4, gobelets d'Aco, sigillées, etc.) qui parsèment le sous-sol de Rouen. À l'évidence, ils témoignent de l'intégration de la ville dans le transit et l'échange de marchandises, charriées par des navires empruntant le cours du fleuve. L'étymologie même de *Rotomagos* est riche de sens : elle exprime l'idée d'un site où se tenaient des marchés⁶³⁷. Plus intéressantes encore sont certainement les capacités attractives de l'antique *Rotomagos*. On peut penser que la ville abritait, en effet, une population très variée : des notables, dont la richesse était basée sur les activités fluviales à l'image de ce négociant en lin, Illiomarus Aper⁶³⁸ incorporé parmi les utriculaires, devaient côtoyer, non seulement des commerçants, mais aussi des artisans. Le réseau routier dut également jouer un rôle de premier plan dans le développement et le dynamisme de la ville. Les itinéraires antiques situaient Rouen au carrefour de voies importantes (Fig. 63), lui assurant de fait un incontestable rayonnement. À partir du I^{er} siècle apr. J.-C., la ville se métamorphosa profondément⁶³⁹ : elle se monumentalisa de manière croissante, avec la création d'un forum, de bâtiments commerciaux (première moitié du II^e siècle), d'un amphithéâtre (fin II^e siècle), d'un nymphée, etc. Dans le même temps, elle gagna sur les terrains périphériques, jusqu'à couvrir 80 hectares dans sa plus grande extension.

627 Lemaitre 1978, 189-190; Cottin 1955-1956.

628 Bedon 1999, 236.

629 Lambert 2003, 38; Delamarre 2003, 235.

630 Cliquet 1993, 129-130; Cliquet et alii, 6.

631 Cliquet 1993, 124-125. Les constats archéologiques ont permis de dater cette première implantation du troisième quart du I^{er} siècle av. J.-C.

632 Cliquet 1993, 134-135.

633 Ernoult et Meillet 1959, 513 notaient que « *Medionemeton* signifie sanctuaire du milieu et *-lanum* doit indiquer quelque notion religieuse ». Cf. aussi Bedon 1999, 240-241; Lambert 2003, 38 (« plaine médiane »); Delamarre 2003, 220-221 (« plein-centre, centre sacré »).

634 Lequoy et Guillot 2004, 59 et 62-64.

635 Vitruve, I, V, 1. C'est-à-dire pour Bedon 1999, 136 et suiv. : « Les commodités des cours d'eau, et de façon plus étendue, des voisinages fluviaux, lacustres ou maritimes ».

636 Strabon, IV, 1, 14. Dans ce texte, la Seine apparaît comme un axe important, qui double le Rhône, dans le transport de marchandises. Cf. *infra* en particulier le développement 3.5.1.2.

637 Lajoie 2007, 224.

638 Vipard 2004, 73.

639 Lequoy et Guillot 2004.

Parallèlement aux capitales naissantes, on remarque aussi que les bronzes circulaient au cœur des agglomérations secondaires, communément appelées *vici*. On peut signaler en particulier les découvertes effectuées à Brionne⁶⁴⁰ (*Breviodorum*), au Vieil-Évreux⁶⁴¹ (*Gisacum*), etc. Ces *vici*, fondés *ex nihilo* ou nés du développement de sites indigènes antérieurs, se situent sur des axes importants, parfaitement intégrés au réseau routier (Fig. 63). Ainsi, sur la *Table de Peutinger*, Brionne (*Breviodorum*) est relié à Rouen. Plus intéressantes, sont bien sûr les traces d'un artisanat développé, et probablement destiné à alimenter une activité commerciale, qui ont été mises au jour sur ces lieux. Au Vieil-Évreux, on relève notamment une activité de tabletterie, la présence de creusets liés au

travail des métaux et d'objets témoignant d'un atelier d'artisan⁶⁴². En ce qui concerne l'aménagement des *vici*, certains apparaissent régulièrement organisés et pourvus de monuments publics, comme l'indiquent les bâtiments (théâtre, temples, thermes) du Vieil-Évreux.

La récurrence d'un petit numéraire au cœur des grandes agglomérations (*civitates* et *vici*) ne doit pas occulter un autre phénomène. En effet, sur certains établissements agricoles (fermes indigènes et *villae*) des bronzes ont été signalés. Même si les occurrences demeurent rares, la répétition de la relation doit être examinée. Or, il est intéressant de souligner que les bronzes vont souvent de pair avec une activité artisanale, notamment métallurgique. À **Touffréville**** (Calvados), les monnaies sont contempo-

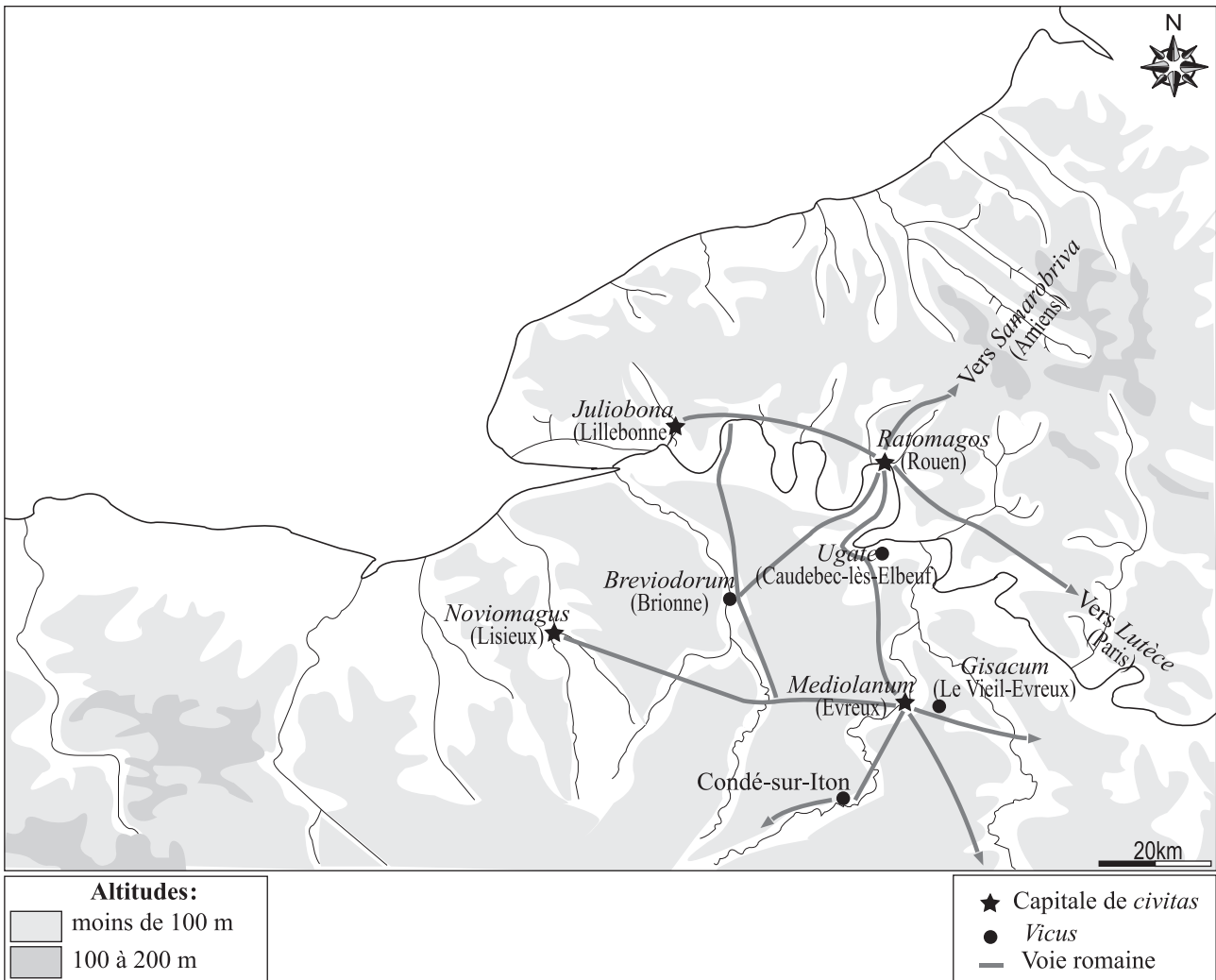


Fig. 63 – Le réseau routier sur la basse vallée de la Seine à l'époque romaine

640 *Vicus* indiqué dans l'*Itinéraire d'Antonin*, dont les premiers vestiges de bâtiments remonteraient à la fin du 1^{er} siècle av. J.-C. Cf. Cliquet 1993, 100-101.

641 La création du *vicus* se situerait à la fin du 1^{er} siècle av. J.-C. Cf. Cliquet 1993, 176; Cliquet et alii, 52.

642 Cliquet et alii, 57-58.

raines du fonctionnement d'une forge. La même relation se retrouve à Vernon⁶⁴³ (Eure), ou encore au Mesnil-Esnard, à Notre-Dame-de-l'Isle⁶⁴⁴ ou à Parville⁶⁴⁵. À l'opposé, les gisements, où aucune activité artisanale n'a été identifiée, sont dépourvus de bronzes frappés, et quelque soit l'importance que les archéologues leur accordent : opulence des habitants liée à la superficie de l'espace enclos, etc. Une relation probable se dégage donc entre circulation monétaire et activité artisanale.

Ainsi, au cours du dernier tiers du 1^{er} siècle av. J.-C., nombreuses sont les agglomérations de la basse Seine qui comptaient en leur sein un numéraire de bronze. De manière sous-jacente, c'est au fond le problème d'espaces plus attractifs que d'autres qui se trouve posé. Autrement dit, faut-il se représenter beaucoup d'agglomérations comme des lieux favorisant l'usage monétaire ? La fréquence de la relation le suggère. Il faut tenter de l'expliquer. Pour cela, il est nécessaire de suivre la piste des activités qui animaient le cœur et la vie même de ces pôles de concentration humaine et de certains établissements ruraux. On l'a vu, ces derniers se caractérisaient par une multiplicité de fonctions : ils incarnaient le lieu par excellence où l'on pouvait substituer aux activités traditionnelles de la production agricole, celles du commerce et de l'artisanat (métallurgie, céramique, etc.). Autrement dit, des activités qui ne sont pas strictement destinées à alimenter la seule sphère domestique. Ici, se pose donc la question de la spécialisation du travail. Est-ce à dire que l'évolution ou la singularisation des structures économiques a créé des conditions favorables au développement de l'usage de la menue monnaie de bronze ? La fréquence de la relation le suggère. En effet, il est probable qu'elle ait encouragé le développement des manipulations monétaires entre les habitants d'une même agglomération, nécessitant l'adoption d'un instrument de transaction plus commode que les procédures traditionnelles (en particulier le troc). Elle aurait ouvert la voie à l'introduction de pratiques monétaires dans les relations quotidiennes entre producteurs et consommateurs. La vente et l'achat de produits (manufacturés ou non) se seraient donc effectués de façon « directe », sans l'intervention d'intermédiaires. La vente directe d'artisans à consommateurs est une particularité commune à de nombreuses villes de l'Antiquité⁶⁴⁶. La présence de monnaies dans les habitats ne semble pas devoir exclusivement s'expliquer par une simple banalisation de leur usage⁶⁴⁷.

4.3.3 Réflexions sur le degré de monétarisation

Il faudrait en conclure que les habitants des principales agglomérations, proches d'importantes voies de communication – cours d'eau en particulier – étaient habitués à manipuler des monnaies de bronze, par opposition à ceux de la campagne.

Comment peut-on interpréter cette situation ? Une réponse immédiate serait que la monnaie s'accumule dans les zones où l'occupation humaine est la plus importante. L'hypothèse a un mérite : elle met le facteur humain au cœur des pratiques monétaires. Toutefois, la relation paraît bien insuffisante. Entre la fin de l'Âge du Fer et le premier siècle de notre ère, les exploitations rurales ponctuent le territoire normand. Il a même été question d'une « surreprésentation » des établissements agricoles⁶⁴⁸. En effet, depuis une vingtaine d'années, l'archéologie témoigne d'une intense occupation de l'espace et d'une exploitation dynamique des campagnes. Les sites à vocation agricole forment ainsi un réseau serré dans les plaines de Caen et de Falaise, sur les plateaux environnants de Rouen (Seine-Maritime), dans la plaine de Saint-André (Eure) ou encore sur le plateau Cauchois (Seine-Maritime)⁶⁴⁹. Bref, le peuplement ne semble pas se cantonner seulement aux abords des principales vallées et autres ruptures de pentes. Certains grands espaces (plateaux et plaines) ont été intensément occupés. C'est l'image d'une campagne largement investie qui transparaît et où vit peut-être l'essentiel de la population.

La documentation disponible est sans appel : la géographie monétaire s'oppose à celle des hommes. Ce constat ne rend que plus singulière la faible abondance des bronzes dans les zones rurales, en particulier sur les petits habitats et les hameaux. Il faut tenter de l'expliquer. Pour cela, il est nécessaire de s'interroger précisément sur la rareté du bronze : pourquoi est-il délaissé dans les campagnes ? À l'évidence, cela révèle qu'il n'y trouvait pas sa place, ou plutôt qu'un mode de fonctionnement particulier ne le rendait pas utile. Les gisements ruraux se singularisent en effet par des activités peu diversifiées – à quelques exceptions près – en lien principalement avec l'exploitation agricole ou celle des ressources du sous-sol. Se présente alors une hypothèse : tournées vers l'autoconsommation, les zones rurales voyaient leurs échanges réduits au minimum,

643 Dechezleprêtre 1998.

644 Dorion-Peyronnet *dir.* 2009, 80-81.

645 Dorion-Peyronnet *dir.* 2009, 86.

646 Finley 1973, 194-195.

647 Gruel 1990, 69.

648 Lepert et Paez-Rezende 1998, 123. Plus largement, l'accroissement sensible du nombre d'établissements ruraux est un phénomène général que l'on rencontre, à la même période, sur plusieurs régions de Gaule (Cf. Montel et Tranoy 2008, 67-68).

649 Parmi les études les plus documentées : Besnard-Vauterin 2009, 213-215 ; Blancaert et Desfossés 1994, 252 ; Fajon, Lepert 2000 ; Lepert et Paez-Rezende 1998 ; San Juan et *alii* 1999 ; Lequoy et Guillot 2004, 61 ; Carpentier et *alii* 2007, 68.

limitant ou rendant superflus tout maniement d'argent. On pourrait dès lors appliquer à la basse Seine l'observation faite par J.-L. Brunaux à propos l'ensemble de la Gaule. Selon l'auteur, les Gaulois organisaient leur vie économique de la façon suivante : ils assuraient avant tout « la subsistance de leur personne et celle de leur famille⁶⁵⁰ ». Il est donc clair que, pour satisfaire aux besoins ordinaires, la manipulation d'espèces n'était nullement nécessaire dans les campagnes. Néanmoins, on peut présumer que la tendance de chaque groupe à consommer ses propres productions laissait place à quelques échanges avec l'extérieur. Il est difficile de considérer les multiples habitats ruraux identifiés comme autant de cellules autarciques, strictement refermées sur elles-mêmes. Une collectivité humaine qui n'échangerait jamais rien avec d'autres collectivités, physiquement proches, est une pure fiction. Seulement, étant donné les constatations faites ci-dessus, le petit nombre d'échanges indispensables devait arriver souvent à se passer de numéraire. Le recours à des procédures traditionnelles (le troc) et ancrées depuis des siècles dans les mentalités et les usages l'emportait assurément. On en conclut que les obligations quotidiennes, dans les campagnes, ne rendaient pas au premier abord évidente l'introduction de pratiques monétaires, à l'exception des établissements agricoles sur lesquels une activité artisanale a été reconnue (Touffréville, Parville, etc.).

Si on tient compte de cette situation, on est peut-être à même de mieux saisir les vraies raisons des décalages entre la circulation des bronzes selon les lieux. Les zones rurales pourraient être de fait décrites selon la théorie de M. Weber : la ville était pensée comme un lieu de dépenses et de consommation, ce qui implique que la campagne était conçue comme l'espace principal de la production⁶⁵¹. La campagne correspondrait donc à un monde de l'autoconsommation, en dehors de la circulation monétaire. Autrement dit, le degré de monétarisation y serait nécessairement très faible. Le schéma qui se dessine rappelle, toutes proportions gardées, celui que l'on connaît en France, sous l'Ancien Régime. Un décalage similaire y a été mis en évidence grâce aux travaux de J. Meuvret⁶⁵² : la monnaie circulerait peu dans les campagnes, pour ne se montrer que dans les villes proches des voies de communication et autour des foires où se vendaient les récoltes et où se faisaient les investissements.

Par conséquent, la destination particulière des bronzes traduit un besoin qui ne pouvait se satisfaire dans les campagnes. Inversement, c'est un besoin qui transparait sur les agglomérations où se concentrent les espèces. Comme l'ont bien souligné Th. Lepert et L. Paez-Rezende, l'augmentation du nombre d'installations agricoles en Normandie, au cours du 1^{er} siècle av. J.-C., trahit une augmentation des productions⁶⁵³. Ces dernières étaient probablement destinées à répondre aux besoins de groupes n'assurant pas leur propre subsistance quotidienne. Cette reconstitution est d'autant plus envisageable que la population urbaine semble représenter une minorité par rapport à la population des campagnes⁶⁵⁴. Le constat est intéressant. D'une part, il invite à s'interroger sur l'acheminement vers les lieux où l'on retrouve en particulier les bronzes de produits originaires du dehors, c'est-à-dire toutes choses (denrées alimentaires, matières premières, etc.) qui, si elles n'étaient pas disponibles sur place, étaient obtenues par ce moyen. Pour le transport d'une telle production, les voies d'eau étaient particulièrement favorables. L'accumulation des bronzes le long de leur cours l'atteste. D'autre part, le constat permet de se demander s'il n'existait pas un lien entre la production monétaire et les besoins en ressources ressentis sur certains lieux. Mais, plus largement, il met en lumière une demande intérieure⁶⁵⁵ : la réalité d'échanges avec et dans le territoire d'un peuple ou avec la région immédiate. Malheureusement, nous ne disposons pas d'une vision assez claire de la circulation des biens consommés. Il faudrait pour cela déterminer sur les habitats les biens qui ont été produits et consommés sur place et ceux à destination ou de provenance extérieure. Quoi qu'il en soit, il semble plus judicieux de réfléchir à l'existence d'une demande intérieure que d'évoquer – comme cela est souvent le cas⁶⁵⁶ – des exportations lointaines vers des marchés extérieurs.

Dans ces conditions, on pourrait donc admettre que les agglomérations (capitales de cité et *vici*), réparties régulièrement dans le paysage, aient joué un rôle économique important de direction et d'organisation plus que de production. Autrement dit, elles rempliraient la fonction de « marché » où se vendaient et s'achetaient les produits locaux. La concentration des bronzes en leur sein ou à proximité semble du moins l'indiquer. Ainsi, la monnaie était probablement drainée vers des centres de consommation et d'échanges privilégiés. La vie urbaine et ses obligations quotidiennes présentaient un mode de fonctionnement

650 Brunaux 2005, 135.

651 Weber 2001, 87-130, en part. 98. Théorie reprise par Finley 1973, 165-199, en part. 167-168. Les géographes retiennent une définition à peu près similaire. Pour eux, la ville est une agglomération où habite une population non engagée principalement dans la production de sa propre nourriture, et qui, à ce titre, se distingue de la campagne (Voir Brunet et *alii* 1993, « ville »).

652 Meuvret 1971, 128, 134-135.

653 Lepert et Paez-Rezende 1998, 123. En dernier lieu Dorion-Peyronnet *dir.* 2009, 66.

654 C'est du moins ce que traduisent les données de fouilles (Carpentier et *alii* 2007, 68). Mais cela laisse penser qu'il y a une opposition nette entre la population rurale et la population urbaine.

655 Pour Gruel 1989, 144, la monnaie ne servait pas, à cette époque, au « commerce à longue distance ».

656 Lepert et Paez-Rezende 1998, p. 124. Les auteurs évacuent rapidement l'hypothèse d'une demande intérieure pour privilégier l'idée selon laquelle « la majeure partie des produits devait intégrer les grands courants commerciaux ».

interne mieux préparé à développer l'usage de la monnaie. Elle aurait non seulement stimulé la manipulation des bronzes frappés, mais aussi encouragé une monétarisation accrue des échanges.

Si cette hypothèse est recevable, elle implique que les usagers avaient recours à la monnaie de bronze, dans les agglomérations, pour une proportion significative des échanges. Néanmoins, les observations faites sur ces lieux permettent de remarquer que le montant de chaque opération était probablement très faible. Si faible que l'or, pourtant encore en circulation, n'avait lieu d'y être souvent manipulé. Les découvertes effectuées à Évreux le démontrent (Fig. 64). Elles ont livré quasi-exclusivement des monnaies de bronze, parmi lesquelles seules dominent les petites espèces. On peut donc en conclure que la population utilisait, lors de ses transactions habituelles, la menue monnaie. Par ailleurs, la répartition très large du numéraire indique que son usage n'était pas réservé à une minorité, mais répandu d'une manière assez uniforme (Fig. 64). Dans le même ordre d'idée, les découvertes régulières de bronzes sur des chaussées, dans des fosses ou autres structures de dépotoirs (**Brionne****, **Parville****, **Touffréville****, **Vernon****, etc.) indiquent qu'ils n'étaient pas l'objet d'une grande attention. Cela serait la preuve non seulement d'un usage devenu plus quotidien, mais aussi de la valeur relativement faible de ce numéraire.

Laissé de côté jusqu'à présent, il convient d'aborder maintenant le cas des sanctuaires proches des cités naissantes et des agglomérations secondaires ouvertes. Comme nous l'avons vu, les bronzes frappés s'y concentrent par dizaines, voire par centaines. D'emblée, il est intéressant de souligner la même omniprésence de la menue monnaie que sur les agglomérations. L'examen stratigraphique, même s'il fait souvent défaut, indique que les monnaies figurent dans des fosses, des fossés ou dispersées sur l'étendue du site. Les fouilles de **Cracouville-le-Vieil-Évreux**** ou de **Fesques**** l'ont démontré avec éclat. C'est peu dire que cette situation spatiale les éloigne des précieux trésors de monnaies d'or et d'argent du II^e-I^{er} siècle av. J.-C. étudiés tout au long du chapitre 3.

À l'instar de nombreux sanctuaires de Gaule, l'accumulation en leur sein de restes d'animaux domestiques, de débris de céramique, d'outils, d'ustensiles culinaires, de bijoux et de petits objets divers demeure souvent interprétée comme un reliquat de l'activité culturelle. Les mêmes idées reçues entourent le matériel monétaire. Sa présence massive ne serait refléter autre chose qu'un abandon volontaire, en guise d'ex-voto, à l'attention des divinités⁶⁵⁷. Or, c'est oublier que ces ensembles hétéroclites sont d'abord les

produits d'une activité agricole, artisanale ou commerciale, et qu'ils ont transité par des chemins profanes avant d'être introduits dans l'enceinte sacrée. Si les fibules retrouvées sur les sanctuaires peuvent revêtir différentes fonctions (reliquat d'une offrande de tissu, etc.), elles sont avant tout faites pour l'habillement. On pourrait multiplier à l'envi les exemples : les armes servent à la guerre, etc. Les mêmes remarques s'appliquent aux monnaies. Les multiples usages secondaires que l'on peut leur reconnaître (offrandes *a jactatio*, etc.) ne doivent pas occulter leur rôle primordial⁶⁵⁸ : dans un climat de monétarisation accrue de l'économie, elles servaient avant tout à acquérir des biens. Étrangers à l'activité culturelle *stricto sensu*, tous ces biens « révèlent la perméabilité de l'espace sacré à des apports d'objets et de pratiques davantage liés aux préoccupations



Fig. 64 – Répartition des découvertes monétaires à Évreux et plan de la ville antique (I^{er}-II^e siècle apr. J.-C.) (d'après Delacampagne 1993 pour le plan)

657 Gruel 1989, 122-125 ; Rez-Vodoz 1991 ; Fauduet 1993, 105 ; Bourgeois 1999, 183.

658 Les Anglo-Saxons ont ranimé, ces dernières années, la fonction strictement culturelle des monnaies découvertes sur les sanctuaires, renonçant à y voir toute utilisation de nature économique. Cf. la critique formulée par Bradley 2005, 30-32.

quotidiennes de la société⁶⁵⁹». En effet, depuis une trentaine d'années, les progrès de l'archéologie témoignent d'une cohabitation harmonieuse entre les hommes et les dieux. À l'instar du *Bellum Gallicum* de César, les fouilles minutieuses réalisées sur de nombreux sanctuaires évoquent la tenue d'assemblées mobilisant des centaines de participants, lors de votes, de banquets, d'exécutions capitales et de foires. Elles présentent les lieux de culte de la fin de l'âge du Fer comme des espaces ouverts et en constante relation avec leur environnement.

En Normandie, la matière archéologique parle presque d'elle-même. Structures et objets en disent long sur les activités d'un lieu de dévotion : on y partageait, honorait, donnait et recevait à titre régulier ou exceptionnel. Retrouvées en quantité et d'un usage qui, dans certains cas, n'excède pas les limites du sanctuaire, les monnaies s'inscrivent à l'évidence au cœur de son mode de fonctionnement⁶⁶⁰. Ces dernières ne pourraient donc se réduire à un simple acte rituel. Il est possible, et même probable, qu'une partie ait servi à l'acquisition et au paiement de marchandises destinées à être introduites dans l'espace sacré. Rarement prise en compte dans les études consacrées à la religion gauloise, la réalité de manipulations monétaires complexes est pourtant attestée par les textes. Dans la *Cynégétique*, Arrien décrit en effet une forme de don que les chasseurs réalisaient chaque année dans les sanctuaires⁶⁶¹ :

« Il y a chez les Celtes des gens qui ont coutume de sacrifier à Artémis chaque année. Ils assignent un dépôt à la déesse et lorsqu'ils attrapent un lièvre, ils jettent deux oboles dans ce dépôt. Pour un renard, ils y mettent une drachme parce que c'est un être insidieux qui détruit les lièvres ; ils mettent donc plus d'argent, sous le prétexte qu'un ennemi a été capturé. Pour les chevreuils, ils comptent quatre drachmes parce que c'est une grosse bête et un gibier plus estimé. Alors que l'année poursuit son cours, lorsqu'arrive l'anniversaire de la naissance d'Artémis, ils ouvrent le dépôt et, à partir de ce qui a été rassemblé, ils achètent une bête sacrificielle ; pour certains, il s'agit d'un mouton, pour d'autres d'une chèvre ou d'un veau, si les choses vont bien. Après avoir sacrifié et offert les victimes à Artémis, selon la coutume de chacun, eux-mêmes et leurs chiens festoient. Ils couronnent les chiens en ce jour, pour qu'il soit évident qu'on célèbre en leur honneur »
(Traduction L. L'Allier).

Pour chaque animal tué correspondait une somme d'argent déterminée : quatre drachmes pour un chevreuil,

une pour un renard, deux oboles pour un lièvre, etc. Mise de côté, la somme réunie était réinvestie dans l'achat d'une victime sacrificielle. La chair était alors partagée entre les chasseurs et leur meute de chiens. Arrien nous livre ainsi le témoignage de transactions monétaires se déroulant sous le regard de la divinité. Aussi, n'est-ce peut-être pas un hasard de retrouver des monnaies par centaines à l'intérieur des enclos sacrés : elles désigneraient le sanctuaire comme un centre, un pôle d'activités économiques dans le cadre de dévotion collective ou personnelle. Un tel usage pourrait d'ailleurs être comparé aux Panégyries classique et hellénistique : sortes de foires locales ou régionales qui, autour d'un sanctuaire commun, constituaient un moment privilégié pour toutes sortes d'échanges. En effet, il fallait généralement fournir aux pèlerins ce dont ils pouvaient avoir besoin pour le culte (animaux de sacrifice, etc.). Ces fêtes étaient l'occasion de véritables marchés⁶⁶², apportant également aux particuliers des compléments au commerce quotidien. Lors de la Panégyrie d'Artémis Amarysia à Érétrie, les vendeurs avaient explicitement le droit de vendre « dans les sanctuaires⁶⁶³ ». Sans forcer le trait, les nombreuses monnaies qui parsèment souvent l'emprise même des sanctuaires de la basse vallée de la Seine pourraient ainsi refléter la tenue de marchés périodiques ayant eu cours lors de grands rassemblements.

Conclusion

Aborder la question de la géographie monétaire a conduit à entrer dans le débat sur le degré de monétarisation de l'économie des peuples de la basse Seine. Cette approche strictement monétaire ne doit pas faire écran. En effet, la question peut être traitée autrement, en particulier grâce à l'étude des flux commerciaux (degré d'intensité, etc.). Mais, il faut reconnaître que la basse Seine est loin de favoriser une telle approche. La raison en est simple. Elle tient à l'absence presque totale d'études de cas, nous privant actuellement de précieux instruments de comparaison. Traiter de l'histoire économique des peuples de la basse Seine est donc aussi nécessaire que largement prématuré. Néanmoins, l'étude numismatique entreprise ici a permis d'isoler plusieurs tendances sur lesquelles il convient de revenir.

Partons d'un constat : il existait au cours de la seconde moitié du 1^{er} siècle av. J.-C. des degrés différents de monétarisation. Certains lieux constituaient des poches de déve-

659 Poux 2006a, 189.

660 C'est précisément l'une des hypothèses soutenues par M. Poux à propos du sanctuaire de Corent : Poux 2006a, 195-198.

661 Arrien, *Cynégétique*, XXXIV, 1-3. Pour un commentaire détaillé de ce texte cf. Brunaux 1987 et Poux 2006b, 125-126.

662 Bresson 2008, 20-21.

663 Chandezon 2000, 87 et n. 73-74.

loppement de la circulation du numéraire en bronze, tandis que d'autres étaient moins monétarisés ou tout à fait à l'écart. La communication entre ces zones existait certainement. On l'a vu, il ne faut pas conclure à la coexistence de deux mondes isolés l'un de l'autre, sans relation aucune entre eux. Trois pôles importants de la circulation du bronze ont été mis en évidence : les principales agglomérations, certains établissements agricoles et les sanctuaires. La régularité de la relation est intéressante. Elle indique à l'évidence que le dynamisme monétaire sur ces lieux était probablement animé par la diversité des activités s'y déroulant. En quelque sorte, le fonctionnement des principales agglomérations (commerce, artisanat) et des sanctuaires (consommation collective) a attiré, accéléré et accru le maniement d'argent, en particulier de la monnaie de bronze. Cette concentration serait de fait l'indice d'un besoin en numéraire croissant. Non engagée dans la production de sa propre nourriture, la population des zones urbaines était happée par la nécessité de consommer et de dépenser. Par ailleurs, l'omniprésence de menues monnaies suggère des opérations de faible valeur, signe probable d'une nette croissance des transactions. Le recours régulier aux bronzes dans les activités d'échanges n'est pas sans rappeler les pratiques financières de certaines cités de la basse époque hellénistique. En effet, il est intéressant de remarquer que l'essentiel des opérations sur le marché intérieur s'effectuait aussi en espèces de bronze⁶⁶⁴.

Si le bronze facilitait les transactions, notamment celles de faible valeur, il a pour contrepartie de circuler parcimonieusement sur les habitats dispersés de l'intérieur des terres. Il ne faut certainement pas y voir un recul des campagnes. Tournées vers l'autoconsommation et des activités peu diversifiées (principalement l'exploitation agricole), il est plus probable qu'elles échappaient à tout maniement d'argent, rendant de ce fait l'usage ordinaire de la monnaie non justifié. Il faut en conclure que les agglomérations (*civitates* et *vici*), de rares établissements ruraux et les sanctuaires étaient les lieux majeurs où s'organisaient les transactions internes. Si la monétarisation a dû globalement augmenter à en juger par le développement des monnayages de bronze (types, création de subdivisions, etc.), il ne faut donc certainement pas la surestimer. La circulation de la monnaie fut facilitée par la complémentarité des réseaux de routes et de voies navigables, le développement d'activités spécialisées, et la structuration de marchés intérieure par le biais de la concentration des populations.

Le constat laisse en suspens une dernière question, celle de savoir où se trouve le pouvoir de l'argent : le peuple est-il le cadre structurant des systèmes monétaires ou bien est-il dépassé par d'autres pouvoirs ?

4.4 Gestion monétaire et pouvoirs de l'argent

L'étude de la circulation monétaire et de la monétarisation a permis de mettre en évidence des espaces dont le dynamisme (activités commerciales, artisanales, etc.) a, semble-t-il, attiré et accru les opérations monétaires entre les hommes. Quatre lieux majeurs d'attraction ont été déterminés : les capitales de *civitates*, les *vici*, certains établissements agricoles et les sanctuaires souvent étroitement liés, du reste, à l'une ou l'autre de ces installations. Chacun d'eux ne fonctionne pas de façon étanche. Au contraire, il s'insère au cœur d'un courant monétaire insufflé par un pouvoir émetteur. La question fondamentale qui se pose à travers « les lieux de la monnaie », c'est donc bien celle du « pouvoir de l'argent » : où est-il ? Pour en comprendre le fonctionnement dans la basse Seine, il faut d'abord essayer de percevoir plus clairement :

- le rôle joué par le peuple en tant que pouvoir émetteur : exerçait-il un contrôle total ? Ou, plus précisément, était-il la clef de la production monétaire, comme le laissent penser les attributions traditionnelles héritées du XIX^e siècle ?
- le rôle joué par les particuliers : les représentations d'hommes sur les monnaies ont été l'une des particularités des monnayages de bronze de la basse Seine. Quel poids exerçaient ces personnages sur la production monétaire ?

Étudier cette imbrication, c'est poser autrement la question des pouvoirs émetteurs, cette fois en termes de réseaux : le « monnayage de cité » est-il un concept réellement opérant ?

4.4.1 Faciès et circuits monétaires : le rôle des petites communautés locales

L'une des approches majeures pour aborder la question du pouvoir émetteur est celle qui a été définie par L.-P. Delestrée dans son étude sur les *Monnayages et peuples gaulois du Nord-Ouest* parue en 1996. La démarche consiste, comme nous l'avons déjà souligné⁶⁶⁵, à raisonner sur le contexte monétaire d'un site. Plus précisément, elle doit permettre d'en déterminer les éléments constitutifs : quelles sont les composantes essentielles qui caractérisent la collection monétaire étudiée ? Ce processus conduit à dresser le « faciès » monétaire d'un site. Pour l'auteur,

⁶⁶⁴ Picard 2006, 100.

⁶⁶⁵ Cf. *infra* 1.3.3.

celui-ci ne représente, ni plus ni moins, que «la carte d'identité du site⁶⁶⁶». L'intérêt de la démarche est patent. En conférant à chaque collection une identité propre, c'est une comparaison avec d'autres sites qui est ainsi favorisée. Or, la confrontation des données est certainement une approche essentielle, non seulement pour plonger au cœur des dynamiques de circulation, mais surtout pour comprendre l'organisation qui sous-tend ces dernières. Car c'est une évidence que de rappeler que plusieurs collections monétaires, de même époque, identifiées sur un large territoire (ici la basse vallée de la Seine) n'ont pas toutes le même faciès monétaire.

Pour être significative, l'approche comparative doit reposer sur des données qui en favorisent l'élaboration. Les monnaies gauloises découvertes sur les sanctuaires ont constitué, en cela, un cadre particulièrement solide. La raison essentielle tient au nombre de monnaies qu'ils ont livré : celui-ci se prête tout à fait à la définition de faciès clairs et cohérents, facilement comparables entre eux. En conséquence, l'analyse qui va suivre se base sur 11 sanctuaires, pour un total de *ca.* 2050 exemplaires (Fig. 65). Si les sanctuaires, porteurs de lots importants ont été privilégiés, d'autres sites moins fournis, mais significatifs sous certains aspects, ont été introduits pour compléter les

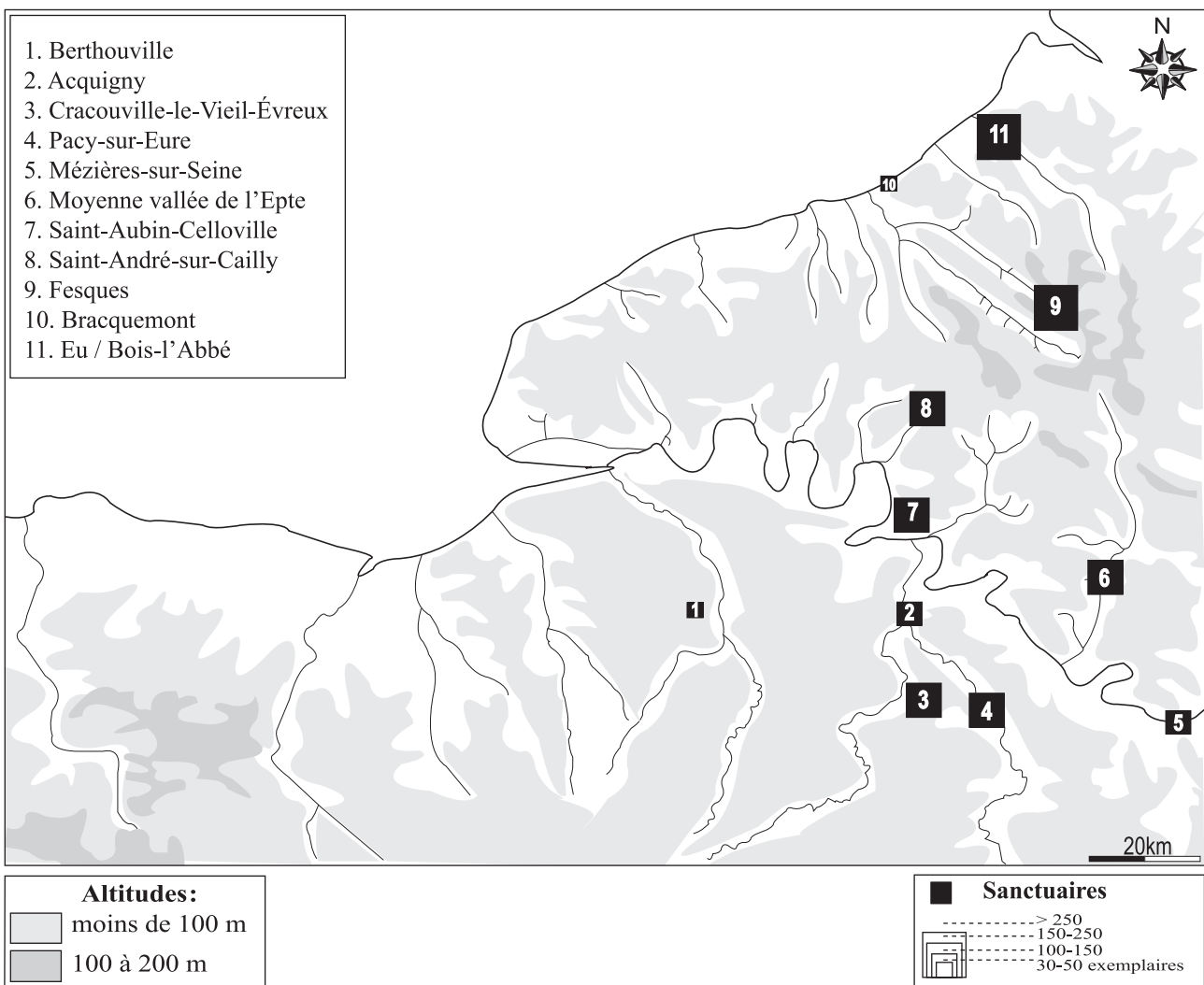


Fig. 65 – Sanctuaires « à monnaies » de la basse vallée de la Seine

666 Delestrée 1996, 22, 29-30.

conclusions avancées. Néanmoins, on remarque que dans l'état actuel des recherches l'analyse ne peut être menée avec une extrême précision diachronique. Dans de nombreux cas, l'absence de données stratigraphiques est un problème épineux, et, pour tout dire, contraignant. Il convient donc de se limiter à une vision globale, sachant que la majorité des effectifs utilisés concerne la seconde moitié du 1^{er} siècle av. J.-C.

Les faciès obtenus (Fig. 66-67) pour les différents lots monétaires peuvent se répartir en plusieurs groupes. Au cœur du département de l'Eure, les sanctuaires de **Cracouville-le-Vieil-Évreux**** et d'**Acquigny**** présentent des analogies très significatives. Le potin, discret sur le premier, est présent, sur le second, dans une proportion non négligeable. Néanmoins, il est remarquable que les exemplaires « au sanglier » (PSA-24) soient majoritaires dans les deux cas. Les similitudes de faciès sont réellement déterminantes pour les bronzes frappés, qui représentent dans chacun des lots la part la plus importante. On relève en effet au sein des deux collections la même dominante : il s'agit d'un ensemble monétaire spécifique, dit « à la branche de lauriers » (BBL-13), dont les seuls représentants n'apparaissent en nombre que sur ces sanctuaires. Les proportions de monnaies intruses (« Gaule Belgique » et « Gaule Orientale ») sont très proches : elles sont faiblement représentées (< 15 %), à l'exception notable des bronzes belges sur Acquigny. Déterminante est aussi la composition de la rubrique intitulée « autres émissions locales ». Une indéniable parenté relie les deux lots monétaires, puisque la combinaison typologique est pratiquement semblable. Enfin, les émissions d'argent sont en égale et faible proportion (< 4 %). Elles appartiennent toutes à la même série de lamellaires (LTP-7b).

Dans leurs grandes lignes, les collections de Cracouville-le-Vieil-Évreux et d'Acquigny ont donc une structure interne qui, à de nombreuses reprises, se superpose. On peut parler d'une identité de faciès presque parfaite entre les deux sites. Un autre lot découvert lors des fouilles d'un petit sanctuaire à **Évreux**** s'inscrit dans le même groupe. Si le nombre restreint d'exemplaires (24 bronzes frappés) ne permet pas l'obtention d'un faciès déterminant, les éléments constitutifs de la collection restent néanmoins significatifs. Les émissions locales y sont dominantes. Elles représentent 46 % du lot global. Mais, l'élément décisif concerne précisément leur identité : les mêmes séries typologiques, que celles rencontrées à Cracouville-le-Vieil-Évreux et à Acquigny, se retrouvent ici combinées. Un dernier lot, mis au jour dans le comblement d'un trou de poteau sur l'habitat gaulois du **Val-de-Reuil***, doit être évoqué. L'intérêt le plus manifeste de la découverte est de révéler la place écrasante des monnaies « à la branche de

lauriers » (BBL-13). En effet, sur un total de 10 exemplaires, elles sont représentées par 8 bronzes frappés.

À l'est, le lot monétaire de **Pacy-sur-Eure**** marque une nette rupture (Fig. 66). Elle est d'autant plus spectaculaire que ce site est, sur le plan géographique, très proche de celui de Cracouville-le-Vieil-Évreux. Seule une douzaine de kilomètres les séparent. À Pacy-sur-Eure, le nombre de monnaies identifiées s'élève à 203 exemplaires. D'emblée, on remarque la prédominance massive des potins : ils totalisent 95 % du lot global. La proportion des bronzes frappés est, quant à elle, tout à fait dérisoire (< 1 %). Le contraste est donc saisissant par rapport aux faciès de Cracouville-le-Vieil-Évreux et d'Acquigny. C'est peu dire que la tendance s'inverse radicalement. Il est intéressant de rapprocher le faciès de Pacy-sur-Eure de celui obtenu pour le lot monétaire de la « Butte du Muret » (Mézières-sur-Seine)⁶⁶⁷. Les potins y occupent également une place importante (62 % du lot global). Leur composition est marquée par une dominante massive de potins rèmes et de dérivés de Marseille. Deux sous-dominantes se dégagent assez clairement : il s'agit de potins « au sanglier » (PSA-24) et d'une émission originaire de la Seine moyenne. Or, certains de ces éléments se retrouvent précisément en nombre parmi les ensembles de potins identifiés à Pacy-sur-Eure. On peut souligner en particulier les proportions atteintes par les bronzes coulés « au sanglier » et ceux dérivés de Marseille. Le lot monétaire, découvert sur un sanctuaire de la **vallée de l'Epte****, est également très caractéristique. Il confirme l'entrée dans une nouvelle zone monétaire, aux confins orientaux du département de l'Eure. En effet, le faciès est très proche de celui obtenu pour la collection de Mézières-sur-Seine ou de Pacy-sur-Eure. La même écrasante proportion de potins se maintient et surtout les mêmes éléments constitutifs persistent avec une dominante massive des spécimens « dérivés de Marseille ».

À l'évidence, la zone située à l'est d'un axe reliant la vallée de l'Epte à celle de l'Eure se différencie clairement de Cracouville-le-Vieil-Évreux et d'Acquigny par l'extrême abondance des potins. Elle trahit donc l'appartenance à un nouveau groupe monétaire. À l'ouest de la Risle, le faciès de **Berthouville**** est également révélateur de la proximité d'une nouvelle zone. L'effacement des émissions dominantes à Cracouville-le-Vieil-Évreux et à Acquigny au profit d'autres spécimens constitue l'indice d'une véritable rupture.

On peut terminer cet aperçu des faciès monétaires par les territoires situés au nord de la basse vallée de la Seine. À travers le lot de **Saint-Aubin-Celloville**** s'identifie un faciès bien particulier (Fig. 67). L'or est quasiment absent sur le site (< 1 %). La proportion de l'argent et du potin n'est guère plus élevée. En effet, chacun des métaux

667 Delestrée et Dhénin 1985, 62.

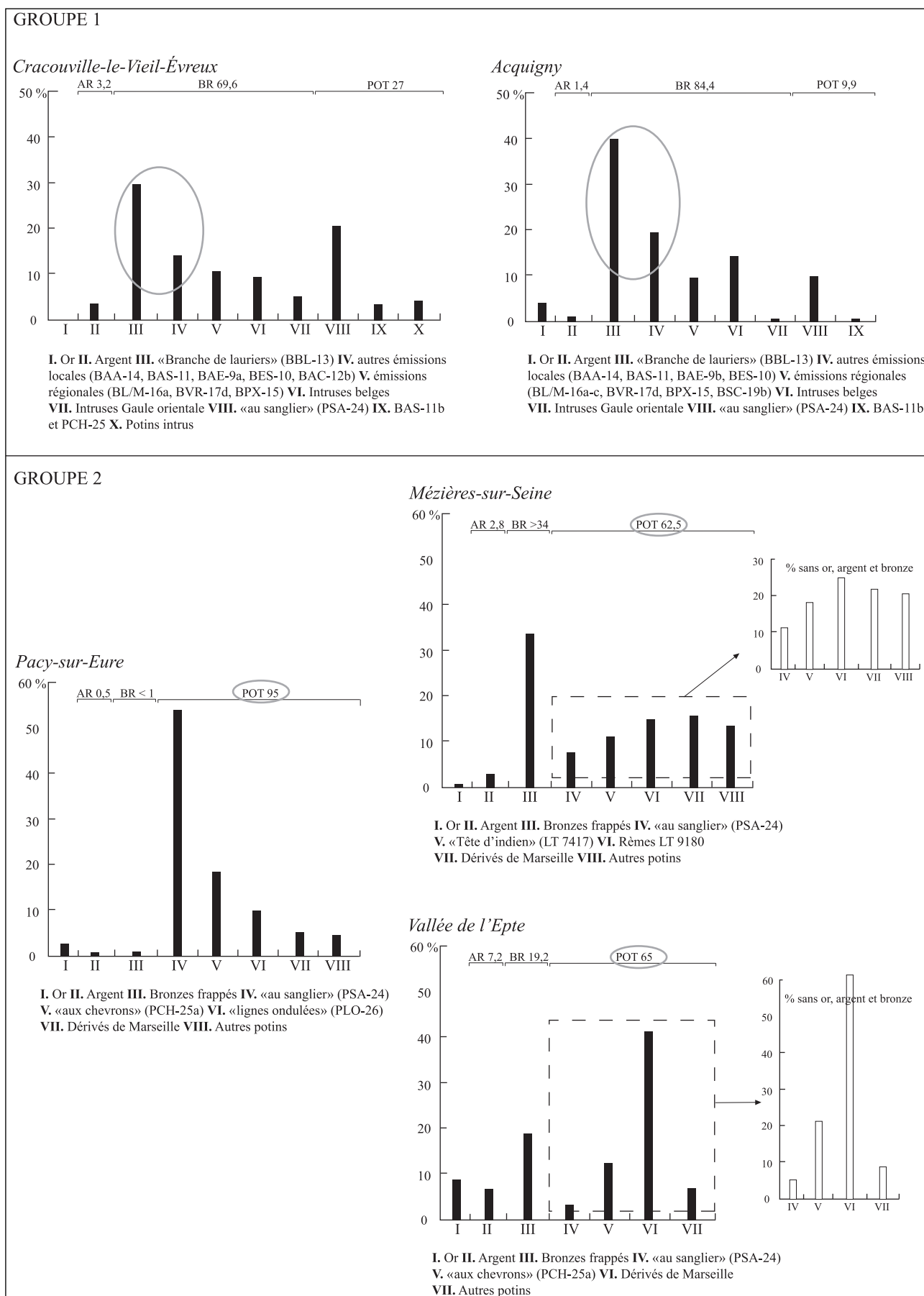


Fig. 66 – Faciès monétaires des sanctuaires de la basse vallée de la Seine (1)

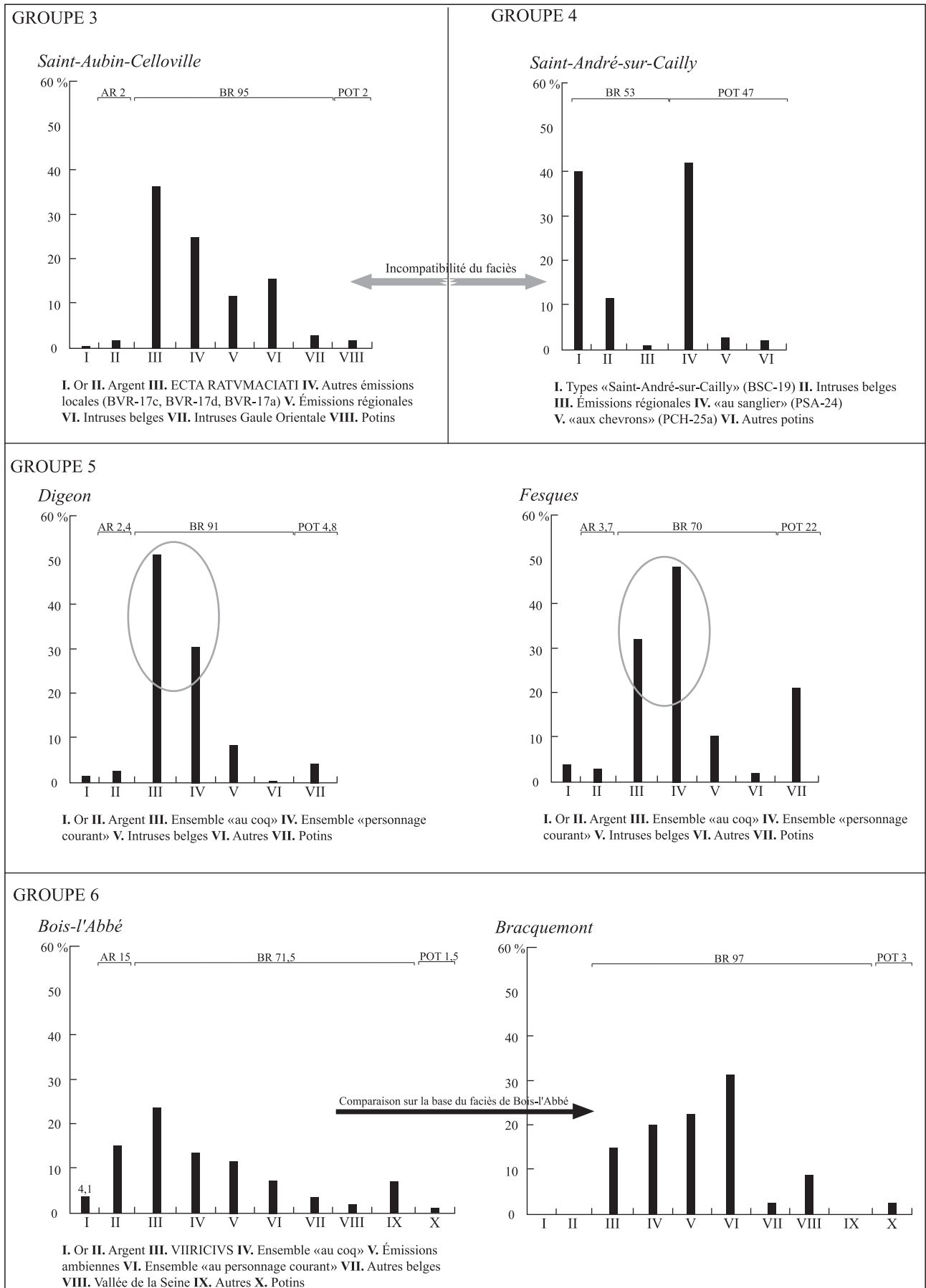


Fig. 67 – Faciès monétaires des sanctuaires de la basse vallée de la Seine (2)

dépasse péniblement le seuil des 2%. Dans ce contexte, la place des bronzes frappés apparaît pour le moins écrasante : elle occupe, à elle seule, 95% du lot global. Comme le démontre la représentation graphique, les monnaies à la légende ECTA RATVMACIATI (BVR-17c, 193-194), dont les exemplaires sont rarissimes hors de Saint-Aubin-Celloville, constituent la dominante massive du site. Derrière elles, la part des bronzes de SVTICCOS n'est pas négligeable. Ces derniers forment une sous-dominante assez nette (16%), sans doute en raison de leur fréquence dans la partie orientale de la Seine-Maritime. Mais, l'extrême originalité du faciès de Saint-Aubin-Celloville est soulignée par la présence de séries spécifiques, confinées aux strictes limites du site. Parmi elles, se rangent en particulier les bronzes à la légende DVCOMARO RATVMACIA (BVR-17c, 195) et ceux «aux sangliers» (BDS-20). À cet égard, le faciès de Saint-Aubin-Celloville, homogène et caractéristique, fait figure d'isolat numismatique. Cette impression est d'autant plus forte qu'aucun site, même proche, ne semble compatible avec lui. La confrontation avec le lot monétaire de **Saint-André-sur-Cailly**** est particulièrement instructive (Fig. 67). Aucune des dominantes rencontrées au sein de la collection de Saint-Aubin-Celloville ne se retrouve. Il présente, bien au contraire, la particularité d'être constitué pour moitié de petits bronzes (BSC-19), fréquents et limités aux environs de la commune de Saint-André-sur-Cailly. L'intérêt de la confrontation est patent. Il tient à la mise en évidence d'une opposition nette entre des sites pourtant distants de quelques kilomètres. Plus largement, la part massive sur chacun d'eux d'émissions spécifiquement locales dénote bien un isolement prononcé.

Si l'on se dirige maintenant vers les limites septentrionales de la Seine-Maritime, la variation entre les faciès monétaires est toujours aussi forte. Plusieurs sites présentent en effet un aspect bien particulier. Au premier rang figurent les sanctuaires de **Fesques**** et de Digeon (Fig. 67), situés à moins de 15 km l'un de l'autre. La parenté de faciès entre les deux sites est telle que l'on peut parler pour les bronzes frappés de superposition : ainsi, les mêmes dominantes apparaissent. Plus déterminants sont encore les témoins de deux séries originales, dont les spécimens sortent peu de Digeon et de Fesques. Par conséquent, la spécificité des deux lots est bien réelle et surtout ne se retrouve sur aucun site des environs proches⁶⁶⁸. Le sanctuaire de Bois-l'Abbé⁶⁶⁹ révèle une situation analogue (Fig. 67). Au sein du bronze frappé, qui représente 75% du lot global, l'émission de VIIRICIVS forme un incontestable noyau dur. Or, cette dominante massive n'a aucun équivalent ailleurs. Il est tout à fait remarquable qu'elle ne se répercute pas sur le proche sanctuaire de **Bracquemont****. De plus, l'origina-

lité du faciès de Bois-l'Abbé est renforcée par la présence de séries «propres» au site. On peut rappeler en particulier l'abondance de fines monnaies d'argent dérivées de la tête de Pallas qui n'ont jamais été découvertes hors du sanctuaire. Devant une telle convergence de spécificités, certains auteurs ont qualifié la collection de Bois-l'Abbé «d'isolat numismatique».

Quelles conclusions faut-il tirer d'un tel tour d'horizon des faciès monétaires ? La plus remarquable paraît être l'importance tenue par la monnaie de bronze. C'est avec éclat que les données statistiques démontrent le développement de son usage. En effet, dans les lots examinés, le bronze frappé est toujours supérieur à 65%, à l'exception notable des sites à l'est des vallées de l'Epte et de l'Eure où la tendance s'inverse au profit du potin. Mais, le signe le plus net d'une manipulation dynamique et soutenue du bronze est le cloisonnement typologique, souvent tranché, constaté d'une collection à l'autre. Sans équivoque, l'examen des faciès exprimés pour chaque lot monétaire a conduit à former des groupes, qui dessinent des zones de circulation géographiquement limitées. Ce constat ramène à la question initiale, celle du «pouvoir de l'argent».

Lorsqu'il est question du «pouvoir de l'argent», les chercheurs sont habitués à concilier émissions monétaires et géographie traditionnelle des peuples gaulois. Or, l'examen croisé des différents faciès monétaires montre bien que le circuit de l'argent est loin d'être unifié à l'échelle d'une cité. Le simple report des groupes obtenus sur la carte des peuples de la basse Seine le laisse aisément percevoir (Fig. 68). Au premier coup d'œil, les situations monétaires se révèlent complexes et très fragmentées. Mais surtout elles sont peu compatibles avec la géographie des peuples telle que la perpétuent les historiens – à quelques nuances près – depuis le XIX^e siècle. Force est de constater qu'à aucun moment l'analyse menée ne permet d'éclaircir la notion d'un «monnayage de cité» contrôlé et géré par une autorité centrale. Bien au contraire, elle oblige à changer d'échelle, et, plus particulièrement, à privilégier la réalité d'un réseau local très engagé dans sa propre production monétaire. La place tenue par des émissions spécifiques de bronzes frappés dans les faciès est en ce sens un critère opératoire. Leur proportion, on l'a vu, y est toujours importante. Cela indique que les usagers manipulaient avant tout des monnaies n'ayant qu'une diffusion locale, nous invitant à reprendre la question des conditions dans lesquelles se trouve placée la monnaie. Plusieurs solutions peuvent être avancées. Mais, sans doute faut-il privilégier une explication institutionnelle. Car, la capacité d'imposer un fonds monétaire bien spécifique à l'échelle d'un territoire suggère assurément l'intervention d'un

668 Delestrée 1996, 97-98 (groupe II); Guihard 2003.

669 Delestrée 1984a; Delestrée 1996, 32-41.

pouvoir établi, d'une certaine forme d'état. D'après les témoignages antiques, nous savons que les peuples gaulois regroupaient généralement plusieurs communautés locales autonomes, que César appelle « *pagus*⁶⁷⁰ ». Chacune de celles-ci disposait de sa propre part à l'intérieur d'un territoire commun (celui du peuple), et avait aussi un rôle politique et religieux, une unité économique et sociale. Le *pagus* formait véritablement « un état dans l'état » comme l'a si justement souligné Christian Peyre⁶⁷¹. Selon les sources, chaque peuple pouvait compter entre 4 et 10 *pagi*. En VI, 11 de la *Guerre des Gaules*, César précise même que les Gaulois ont des *civitates, pagi partesque*. Autrement dit, le *pagus* était l'entité fondamentale du peuple, ce qui évidemment sur le plan politique n'était pas propre au développement d'un pouvoir central.

On voit aisément quelles similitudes ou quasi-similitudes relient les données numismatiques et la question des *pagi*. L'enseignement le plus intéressant est fourni par le nom même de *pagus*, qui désigne une circonscription, un petit territoire rural, dont les textes nous font connaître la large autonomie, tant militaire que politique, économique ou religieuse, à l'intérieur de chaque peuple. Il nous paraît donc inévitable de postuler que la relative fragmentation de la circulation monétaire dans la basse vallée de la Seine découle d'une multitude de petites communautés, constituant autant d'unités d'échanges locales à même de présider à leur propre destinée monétaire. Pour appuyer cet argument, il convient de revenir sur le faciès de **Saint-Aubin-Celloville****, situé sur le territoire des Véliocasses. On l'a vu, son faciès n'est compatible avec aucun autre,

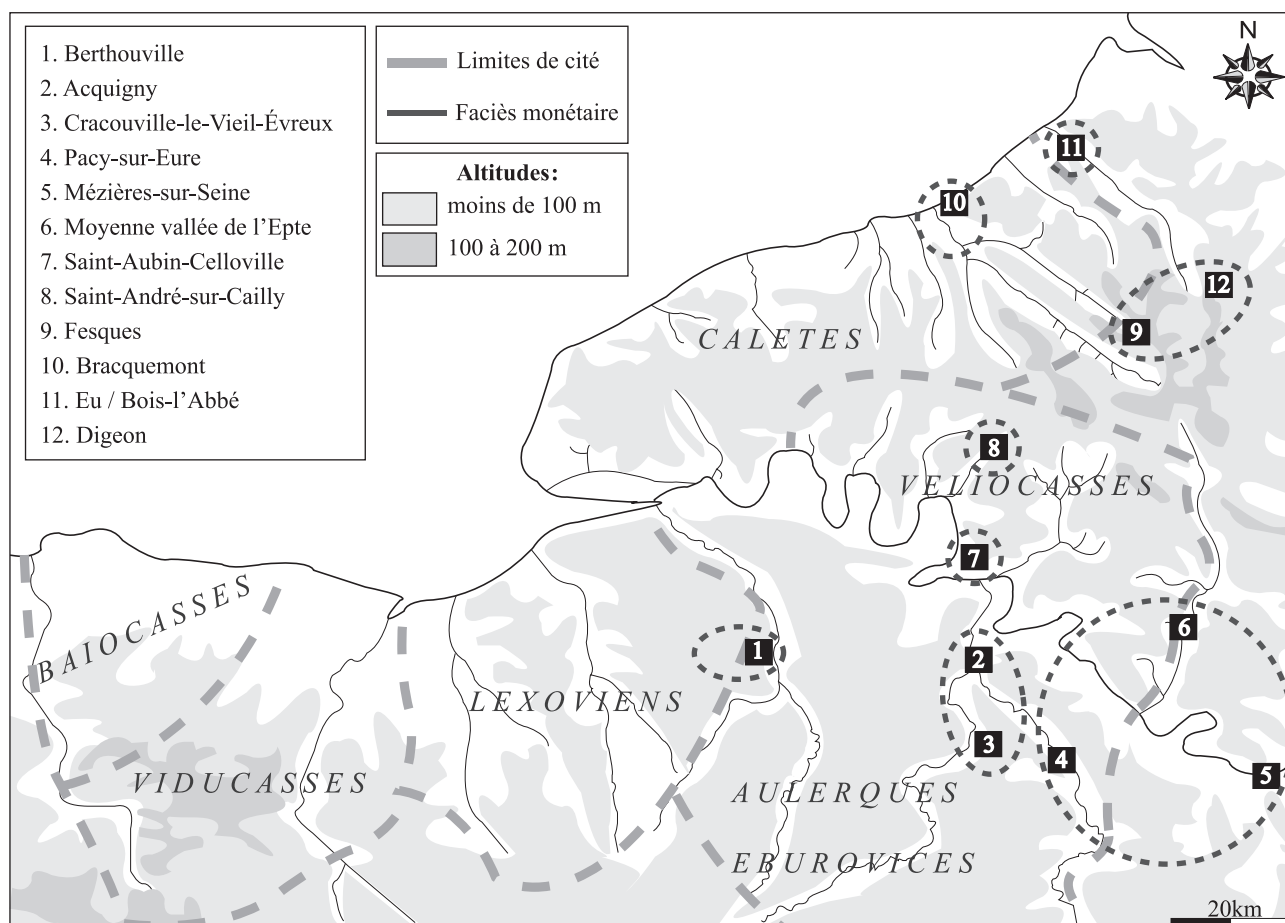


Fig. 68 – Vision traditionnelle de la géographie des peuples de la basse Seine au 1^{er} siècle av. J.-C. et faciès monétaires

670 Sur cette notion cf. Tarpin 2002, 185-204 ; Brunaux 2005, 78-79.

671 Goudineau, Peyre 1993, 167.

même tiré d'un site très proche. Et, surtout la représentation graphique a mis en évidence la dominante d'un bronze à la légende ECTA RATVMACIATI, rarissime hors du site. La racine RATVMAC- renvoie à un toponyme qui a donné son nom à la ville de Rouen⁶⁷². Au Haut Moyen Âge, la Cité des Vélocasses incluait deux *pagi*⁶⁷³ : le *pagus Vilcassinus* et le *pagus Rotmensis* (littéralement « de Rouen », notre actuel Roumois). Saint-Aubin-Celloville se situerait au cœur du second. Or, sur le plan numismatique, la collection de Saint-Aubin-Celloville ne peut s'expliquer que par l'initiative d'une petite communauté. Une question se pose : le lot monétaire de Saint-Aubin-Celloville, à travers notamment l'émission ECTA RATVMACIATI, ne préfigure-t-il pas l'actuel Pays du « Roumois » ?

Avant de songer à un introuvable « monnayage de cité », l'analyse nous amène à reconnaître l'initiative de petites communautés, suffisamment autonomes pour décider de leur propre émission monétaire. Toutefois, celles-ci ne peuvent être considérées comme autant de cellules repliées sur elles-mêmes. La présence systématique dans les faciès d'émissions à diffusion régionale (en particulier les potins : PSA-24, PCH-25, etc.) tend à prouver leur participation à d'autres circuits, utilisant des monnaies différentes.

Conclusion

Où est le pouvoir de l'argent ? Si l'on s'en tient aux caractères dégagés, il ne semble pas résider au niveau du peuple, représenté par une autorité centrale. C'est probablement à un échelon local que demeurent les initiatives. Plus largement, l'étude comparative des faciès laisse percevoir un monde de petits réseaux, ayant pour but la satisfaction des besoins d'une collectivité locale, laquelle effectue pour l'essentiel ses opérations monétaires en bronzes. On peut en conclure que ces petites entités (qui pourraient correspondre aux *pagi* des sources) tiraient des avantages certains de la frappe d'un numéraire qui leur était propre. En somme, la monnaie de bronze a permis de faire fonctionner quantité de micro systèmes d'échanges, qui sont à la fois autonomes et différents tout en étant de structure comparable : ce sont eux qui font l'originalité du pouvoir émetteur à l'intérieur d'un peuple. Traditionnelle et intellectuellement commode⁶⁷⁴, la notion de « Monnayage de peuple » appliquée à la basse Seine paraît donc bien évanescence. Calquée à vrai dire sur le fonctionnement très centralisé des grandes cités classiques, elle ne fait que masquer une réalité autrement plus complexe. C'est l'arbre – dit-on – qui cache la forêt...

4.4.2 Notables et activité financière

À de nombreuses reprises, les bronzes frappés présentent des figures d'hommes dont il convient de se demander quel est leur lien avec la production monétaire.

Le plus souvent, ces figures s'accompagnent de légendes onomastiques. Parmi les 19 anthroponymes identifiés, on reconnaît non seulement plusieurs hommes de premier plan (notamment des magistrats), mais surtout des noms seuls, qui représentent plus de la moitié du *corpus* et dont l'inventaire peut s'établir comme suit :

Anthroponymes	Titres	Références typologiques
AVLERCVS		BAE-9a, 122
BRANO EPPVDVNO		BES-10a, 132
VICICNO EPPVDVNO		BES-10a, 131
DVNICCOS		BES-10c, 134
ASIIDOMARO		BES-10d, 135
HCOYDA		BES-10e, 136
DVLOTA		BES-10f, 137
TVR[?]ATIIVS		BES-10g, 138
SEX. TITIVS. II		BES-10i, 140
CONTIICIOD		BES-10j, 141
PIXTILOS		BPX-15
CISIAMBOS	<i>Vergobret/ Arcantodan</i>	BL/M-16
CATTOS	<i>Vergobret</i>	BL/M-16a
MAVPENNOS	<i>Arcantodan</i>	BL/M-16
SVTICCOS		BVR-17
DVCOMARO		BVR-17c, 195
NIREI MVTINOS		BEN-18a, 202
ERATOS		BEN-18b, 203
TATINIVS		BES-10h, 139

Qui sont ces hommes ? On peut présumer qu'il s'agissait de personnages importants, issus de familles en vue dans la cité. Pour mieux se les représenter, il est intéressant de se tourner vers les multiples figures qui apparaissent au cours du récit de la *Guerre des Gaules*. En effet, si l'on s'attarde sur le vocabulaire utilisé par César, il existait au sein de chaque *civitas* un groupe de personnes que le proconsul désignait par le terme de *nobilitas*. Toutefois, César emploie le qualificatif de « noble » seulement pour quelques personnages issus des plus anciennes familles. Le cas de l'Éduen Convictolitavis est très clair : désigné

672 Guihard et *alii* 2007, 19-21 ; Lajoie 2007, 223.

673 Roblin 1969 ; Beaujard 1981, 94.

674 On regardera avec amusement la carte des monnayages gaulois de l'actuelle Normandie dans Carpentier et *alii* 2007, 67. Le territoire de chaque peuple connu s'assimile à des « cases » dans lesquelles s'insérerait mécaniquement une émission monétaire.

comme «*nobilissimus*⁶⁷⁵», il est dit «*antiquissima familia natus*⁶⁷⁶». Pour J.-L. Brunaux⁶⁷⁷, cette situation révélerait une opposition nette entre, d'un côté une aristocratie héréditaire, et de l'autre une aristocratie «nouvelle». La première se baserait sur la lignée, tandis que la seconde accorderait une importance toute particulière aux charges politiques, au pouvoir de la clientèle, à la puissance guerrière et à l'argent. D'autres valeurs l'emporteraient donc. La figure la plus célèbre de cette nouvelle aristocratie – et certainement la mieux documentée – est celle de Dumnorix. Elle illustre parfaitement les valeurs de ces hommes «sans ancêtre». Dans la description qu'il en fait, César ne qualifie jamais Dumnorix de «noble⁶⁷⁸». Il incarne avant tout un personnage ambitieux, «très aimé du peuple» et occupant «*principatum in civitate*⁶⁷⁹ [celle des *Éduens*]». Plus avant dans le livre I⁶⁸⁰, César rapporte même que :

«Dumnorix, homme plein d'audace, avait acquis par ses largesses une grande influence sur le peuple, et était avide de changement. Il avait, depuis plusieurs années, obtenu à bas prix la perception des péages et autres impôts des Héduens, parce que personne n'avait osé enchérir sur lui. Sa fortune, accrue encore de cette sorte, lui donnait les moyens de prodiguer ses libéralités. On le voyait entouré d'une cavalerie nombreuse, entretenue à ses frais. Son crédit n'était pas restreint à sa cité, mais s'étendait jusque chez les peuples voisins ; c'est dans cette vue qu'il avait fait épouser à sa mère l'un des personnages les plus nobles et les plus puissants parmi les Bituriges, que lui-même avait pris une femme chez les Helvétès, et qu'il avait marié dans d'autres cités sa sœur et ses parentes »

(Traduction L.-A. Constans)

Ces quelques lignes, à la fois claires et concises, sont très instructives sur ce qui vaut à Dumnorix sa place dans la cité et sa popularité. On apprend ainsi qu'il possédait sa propre cavalerie et qu'il l'entretenait à ses frais. César dit également qu'il contrôlait la ferme des douanes et des impôts. À l'évidence, cette activité devait procurer à Dumnorix, non seulement un dividende pécuniaire, mais aussi un indéniable instrument de pouvoir. En somme, il apparaît comme un être opportuniste, dont la promotion reposait plus sur le pouvoir financier, né de ses activités, que sur l'origine illustre et ancienne de sa famille. On

remarque enfin qu'il n'hésita pas à émettre des monnaies arborant fièrement son nom en écriture latine : DVBNO-REIX⁶⁸¹ (littéralement «Roi-des-Ténèbres»).

Pour notre propos, la comparaison éduenne n'est pas dénuée de sens. Elle révèle avec force que l'argent commençait à générer un immense pouvoir avant l'arrivée de César en Gaule. Or, dans un contexte où les transactions monétaires se complexifient et s'immiscent de plus en plus dans la vie des hommes, il serait tentant de voir à travers les anthroponymes de la basse Seine l'émergence d'une nouvelle catégorie de notables puissants, qui émettraient à leurs frais des monnaies. Si tel est le cas, une part de la production monétaire serait animée par des particuliers engagés dans le milieu des affaires et prêts à investir dans différents domaines⁶⁸². Autrement dit, elle serait prise en main par un petit groupe de riches personnes agissant plus en financiers qu'en commerçants. Ce serait dès lors la preuve que des particuliers disposaient, au lendemain de la conquête, d'un réel pouvoir économique. Mais, ce pouvoir pouvait-il être le corollaire de puissants moyens politiques ? La question se pose. On peut en effet s'interroger sur les fonctions exercées par certains personnages qui se sont faits représenter sur des monnaies. Des spécimens rapportent que CATTOS et CISIAMBOS ont été vergobrets (171-173), c'est-à-dire des magistrats suprêmes. Avaient-ils obtenu cette charge parce que leurs moyens financiers (de quoi s'offrir des électeurs, etc.) et la clientèle qu'ils réunissaient autour d'eux le permettaient ? Il est difficile de trancher avec certitude. Tout indique du moins qu'ils disposaient de solides moyens de pression leur permettant d'influer sur la vie politique. À Rome, il arrivait que les pratiques financières (prêts, etc.) de certains notables (sénateurs et chevaliers) eussent une signification politique, surtout à la fin de la République : autrement dit, elles pouvaient servir à l'ascension sociale. En effet, le politique, le social et le culturel se confondaient souvent avec les préoccupations économiques⁶⁸³.

Le pouvoir généré par l'argent est peut-être plus perceptible à travers la fonction d'*argantodannos*, traduite sous sa forme abrégée d'ARCANTODAN (175-176). On l'a vu⁶⁸⁴, ce nom commun, associé à l'anthroponyme MAVPENNOS, est composé de *arganto-* («or») et de l'élément *dan(no)-* («magistrat, curateur»). Dans une récente étude, J.-M. Pailler

675 César, *BG*, VII, 67.

676 César, *BG*, VII, 32.

677 Brunaux 2004, 31.

678 On remarquera qu'il en est de même pour d'autres personnages non moins importants, comme Commios (homme politique atrébate) ou encore Diviciac (homme politique éduen).

679 César, *BG*, I, 3, 5.

680 César, *BG*, I, 18.

681 Delestrée et Tache 2007, série 905, n° 3211-3213.

682 Colbert de Beaulieu 1973, 190 envisageait déjà cette possibilité. Malheureusement, l'hypothèse demeure timide et sans suite, puisque l'éminent numismate soutient que la plupart des légendes avec anthroponyme(s) est le fait «de magistrat d'une cité».

683 Andreau 2001, 37-63.

684 Cf. *infra* 4.1.1.1.

a fait le point sur le sujet. L'auteur y a démontré que le radical *argent-* désignait en fait l'or et non le métal argent, comme cela a longtemps prévalu⁶⁸⁵. Pour défendre sa position, il a notamment examiné l'environnement des sites du type *Arganto- mago-* (Argenton-sur-Creuse, Argentan, etc.). Or, l'activité de ces derniers s'est révélée étroitement tournée vers le commerce de l'or, métal qui fut exploité à proximité, dans les zones montagneuses. J.-M. Pailler en conclut que le titre d'*argentodannos* était lié au contrôle (ce que traduit tout à fait l'élément *-danno*) du commerce de l'or et de la production d'objets en or. Une fois le pouvoir romain bien en place en Gaule et l'usage de la monnaie plus répandue, la fonction d'*argentodannos* se serait alors transformée : elle aurait été en quelque sorte transférée au domaine de la frappe monétaire et par extension à celui des poids et des mesures.

Toutefois, rares sont les documents qui traitent concrètement des activités de l'*argentodannos*. Les seuls véritablement exploitables sont les comptes de potiers de *Condatomagus* (Millau). Mais, leur témoignage est tardif (1^{er} siècle apr. J.-C.). Au moment de l'enfournement, les potiers écrivaient en effet sur le fond de certaines céramiques la liste des pots apportés par plusieurs d'entre eux. C'était une sorte de bordereau qui cuisait avec la marchandise. Y étaient notamment mentionnés le numéro de la fournée, le nom du potier, le type de vase, des abréviations indiquant des volumes, etc. Les noms communs restent plus discrets. Parmi eux, il est intéressant de constater la présence du titre d'*argentodannos* ou encore celui de *cassidanno* au niveau du numéro de la fournée⁶⁸⁶. La relation est importante : on peut penser que l'activité de l'*argentodannos* avait, entre autres, un rapport avec celle de certains ateliers de potiers. Peut-être vérifiait-il leurs comptes, comme le propose J.-M. Pailler⁶⁸⁷ ? Si tel est le cas, l'une des opérations effectuées par l'*argentodannos* au 1^{er} siècle apr. J.-C. était de contrôler la production. Dans ces conditions, il agirait plus en gestionnaire financier de la cité.

Quoi qu'il en soit, il est sûr que l'apparition d'une fonction liée au domaine financier est un événement important au 1^{er} siècle av. J.-C. Elle marque à l'évidence un seuil dans l'évolution économique et social des peuples gaulois de la basse vallée de la Seine. En outre, on peut penser que l'activité financière des notables a aidé non seulement à la monétarisation de nombreux milieux sociaux, mais aussi à la commercialisation de davantage de marchandises.

4.4.3 Pouvoirs émetteurs et ateliers

La question du pouvoir émetteur ne saurait être complètement traitée sans répondre à une dernière question, celle de savoir où s'effectuait la frappe. Depuis les travaux de J.-B. Colbert de Beaulieu, il est admis qu'elle avait lieu dans l'atelier « central » d'un peuple donné⁶⁸⁸. Appliquer cette hypothèse au contexte monétaire de la basse vallée de la Seine soulève d'emblée de sérieuses objections. Jusqu'à présent la production monétaire est apparue comme émanant principalement de l'initiative de petites communautés locales et de notables. Dans ce cadre, on imagine mal le fonctionnement d'une frappe centralisée. Il faudrait, semble-t-il, admettre que les centres émetteurs étaient sur le territoire d'un peuple multiples et certainement en situation variable.

Pourtant, une telle hypothèse pourrait se heurter à un problème, celui d'un nombre réduit de personnes qualifiées en mesure de réaliser une émission monétaire. En effet, la frappe était un domaine très spécialisé, qui nécessitait expérience et virtuosité ; n'importe qui ne pouvait donc y prétendre. Quelques caractéristiques sont tout à fait convaincantes : les études métallographiques ont amplement démontré une grande maîtrise dans la conception des alliages à base de bronze⁶⁸⁹. À ce talent s'en ajoutait un autre et non des moindres : la gravure des coins. Elle faisait assurément appel à d'authentiques artistes capables d'œuvrer avec génie sur des supports minuscules, n'excédant guère 16 mm. Par conséquent, il y a fort à penser que les personnes compétentes n'étaient pas légion. Le constat rend alors improbable l'existence d'une équipe permanente au sein de chaque atelier, surtout si leur nombre fut important par peuple. Comment peut-on justifier, dans ce contexte, le fonctionnement simultané ou non d'une pluralité de centres émetteurs dans la basse vallée de la Seine ?

Récemment, L.-P. Delestrée a avancé une hypothèse tout à fait stimulante. Pour l'auteur, l'activité de bon nombre d'ateliers en Gaule serait animée par des monnayeurs itinérants⁶⁹⁰. L'existence d'ateliers mobiles n'est pas un phénomène inconnu chez les autres civilisations de l'Antiquité. Quelques données l'attestent notamment pour la Grèce. On peut citer le cas de celui d'Aristonikos, fils d'Eumène II de Pergame⁶⁹¹.

685 Pailler 2006 et Pailler 2007.

686 Marichal 1988 ; Lambert 2003, 131-135 ; Pailler 2006.

687 Pailler 2006, 229-233 ; Pailler 2007, 42.

688 Colbert de Beaulieu 1973, 186-187.

689 Gruel 1981. Plus récemment Gruel et Popovitch 2007, 32 ; Toledo i Mur et Pernot 2008 *dir.*

690 Delestrée 1996, 122-124 ; Delestrée et Buathier 2007, 23 ; Delestrée et Pilon 2007, 12-13.

691 Morkholm 1982, 209-214.

Or, les interférences que l'on peut constater entre plusieurs bronzes de la basse vallée de la Seine géographiquement distincts pourraient abonder dans le sens d'ateliers itinérants. Deux particularités sont dignes d'être notées. La première touche évidemment au domaine iconographique. D'une série à l'autre, il n'est pas rare de retrouver des thèmes et des motifs communs (Fig. 69). Une

anomalie est tout à fait remarquable : il s'agit du profil aux cheveux calamistrés qui apparaît aussi bien sur des bronzes véliocasses que lexoviens ou éburovices. Dans certains cas, la similitude est telle que la main d'un même graveur semble avoir officié. La seconde particularité concerne un bronze que l'on peut qualifier d'«hybride» (191). Le droit est bien connu : on y voit un profil faisant face à la légende










Symboles et thèmes iconographiques communs	Sur une ou plusieurs émissions du territoire lexovien	Sur une ou plusieurs émissions du territoire éburovices	Sur une ou plusieurs émissions du territoire véliocasse	Sur une ou plusieurs émissions du territoire calète
 Rouelle	●	●	●	●
 Étoile	●	●	●	
 «Fleur» à quatre pétales	●	●	●	
 «S» enroulé		●		●
 Aigle	●		●	
 Sanglier enseigne	●	●	●	●
 Épi de blé (ou palme) et cheval	●		●	
 Tête humaine de face	●		●	
 Tête aux cheveux calamistrés	●	●	●	

Fig. 69 – Les interférences typologiques entre les bronzes de la basse vallée de la Seine

RATVMACOS. L'aire de répartition principale de ce type se situe à l'est de Rouen. Le revers est plus étonnant, car il fait référence à un thème centré sur une autre région : on y distingue un cheval et un épi de blé en arrière plan, sujet classique sur les petits bronzes émis sur le territoire des Lexoviens. Ainsi, très clairement, le spécimen **191** se rattache à deux séries géographiquement éloignées. Un dernier point mérite d'être abordé : le cas du poinçon monétaire découvert sur l'habitat fortifié de **Saint-Pierre-de-Varengville****⁶⁹². En regard de l'image elle-même et de son diamètre, le poinçon se rapporte à un statère en or de la série dite « uniface », originaire du bassin de la Somme. Sa présence dans une région excentrique (Saint-Pierre-de-Varengville, Seine-Maritime) par rapport à l'épicentre des témoins « unifaces » est étonnante. Dès lors, on ne peut exclure l'idée qu'un monnayeur mobile aurait perdu ce poinçon lors d'une incursion aux environs de la rive droite de la Seine.

La proximité typologique entre plusieurs séries de bronze de la basse vallée de la Seine est donc une réalité. Certains spécialistes ont proposé d'y reconnaître le signe d'une union de nature politique ou économique⁶⁹³. Si on peut admettre que les monnayeurs dans une même région s'efforçaient de respecter des thèmes iconographiques communs, faut-il en retour conclure à l'existence d'une alliance ? Pour

la basse vallée de la Seine, il est difficile de le prouver. Aucune source littéraire ne l'évoque clairement. Au mieux, peut-on parler d'un grand ensemble monétaire dont l'expansion aurait englobé les territoires des Véliocasses, des Aulerques Eburovices et des Lexoviens. Ainsi, plutôt que le signe d'une alliance politique ou économique, les nombreuses interférences typologiques s'expliqueraient mieux par l'intervention de monnayeurs itinérants.

Quant à la structure de l'atelier, la documentation est maigre et, essentiellement, extérieure à la basse vallée de la Seine⁶⁹⁴. Aucune installation susceptible de se rattacher, de près comme de loin, à la fabrication monétaire n'a été en effet identifiée dans la région. En fait d'atelier, il devait probablement s'agir d'installations réduites (foyer, creusets, enclume, marteau, quelques coins, etc.), qui pour la plupart se trouvait au cœur d'officines de bronziers⁶⁹⁵. On serait bien loin des installations beaucoup plus conséquentes que l'on retrouve à Athènes ou encore à Rome⁶⁹⁶. Cette constatation, qui fait de l'atelier un lieu presque ordinaire, pourrait dès lors abonder dans le sens de monnayeurs itinérants, utilisant lors de leurs pérégrinations des structures déjà existantes (comme des ateliers de bronziers) ou procédant eux-mêmes à la création d'un atelier qui devait se limiter à peu de choses, difficilement identifiables aujourd'hui sur le terrain.

⁶⁹² Pour une présentation du poinçon : Cf. Deuxième partie : 3., site 21.

⁶⁹³ Hypothèse avancée avec nuances par Delestrée et Tache 2004, 10-11. Cf. aussi Guihard et Lajoye 2005.

⁶⁹⁴ Des ateliers monétaires ont été clairement identifiés à Villeneuve-Saint-Germain (Aisne, cf. Debord 1989, 8-12), à Bibracte (cf. Gruel et Popovitch 2007, 25-28), près de Poitiers (Vienne, cf. Toledo i Mur et Pernot 2008 *dir.*) et sur la commune, plus exotique de Szalacska en Hongrie (cf. Gohl 1907).

⁶⁹⁵ Les quelques ateliers monétaires connus montrent en effet la répétitivité de la relation : cf. Gruel 1989, 132 ; Gruel et Popovitch 2007, 25-34.

⁶⁹⁶ Rébuffat 1996, 64.

Conclusion générale

« Les monnaies gauloises ont été trop longtemps et demeurent encore trop souvent un simple matériel de collection, que l'on cache plus volontiers qu'on ne le laisse consulter. À nos yeux, ce sont d'abord et essentiellement des monuments de l'histoire, porteurs d'informations⁶⁹⁷ ».

Ces mots, empruntés à J.-B. Colbert de Beaulieu, illustrent la démarche suivie tout au long de ce travail. Toutefois, tenter de percevoir concrètement le rôle joué par la monnaie au cœur de son champ d'action, la société, ne signifie pas pour autant que l'interprétation, dans une perspective historique, des faits monétaires observés ait été aisée. Les trois siècles d'histoire monétaire, considérés à l'échelle de la basse vallée de la Seine, ne forment pas une réalité simple à définir. Durant cette période, l'outil monétaire est en constante évolution. Il se caractérise par de nombreux monnayages distincts par les métaux, les types et les légendes. Pour clarifier cette situation, il a donc fallu y consacrer bien des pages, faute de quoi l'usage de la monnaie serait resté difficilement compréhensible, ou privé des fondements nécessaires à son déchiffrement.

Pour rendre compte des formes que prit la monnaie et tenter d'expliquer pourquoi elle apparut et comment elle évolua, il a été nécessaire de la replacer au cœur de son mode de fonctionnement. C'est donc d'une manière concertée que toutes les sources documentaires, susceptibles d'en éclairer la fonction, ont été considérées. La complémentarité des données, née de la confrontation des sources numismatiques, archéologiques et littéraires, a conduit à plusieurs acquis importants. Ainsi, il apparaît essentiel de rompre avec des opinions anciennes, qui peuvent en étant inadaptes déformer les réalités de l'époque. Il en résulte dès lors une vision en partie renouvelée du phénomène monétaire identifié dans la basse vallée de la Seine et du contexte dans lequel il se trouve inséré.

De cette monnaie « proprement dite », constituée d'espèces sonnantes et rébuchantes, l'acte de naissance est bien connu. Dans la basse vallée de la Seine, elle est apparue au cours du premier tiers du III^e siècle av. J.-C. S'il est impossible de mieux fixer dans le temps sa date de création, il suffit d'insister sur l'identité du type reproduit. Cette première émission, dite « d'Hermival-les-Vaux », puise son origine dans le monnayage grec. En effet, elle imite assez fidèlement le statère de Philippe II de Macédoine. C'est alors qu'est créé ce qui sera, pour les deux siècles à venir, le modèle des émissions d'or de la basse vallée de la Seine, présentant au droit un profil de tradition apollinienne et au

revers une image liée à un thème équestre. En termes de production, ce monnayage initial, basé sur un étalon hémistatère, n'a pas été abondant. Sur le plan géographique, il n'est guère plus répandu, puisque les provenances connues se limitent aux stricts environs de Lisieux.

En quelques années, la basse vallée de la Seine connaît un développement remarquable de l'usage de la monnaie. De nouvelles émissions d'or, qui utilisent toujours un étalon hémistatère, sont frappées, probablement dès la fin du premier tiers du III^e siècle av. J.-C. Sans rompre avec le modèle macédonien, elles vont le réinterpréter en puisant dans leurs traditions locales. C'est ainsi qu'apparaît notamment une grande variété de symboles secondaires dans les parties libres du flan. À l'évidence, ces signes distinctifs (torque, chaudron, maillet, etc.) montrent que les graveurs ont été tenus de distinguer entre elles les différentes monnaies.

Le développement du répertoire typologique a pour corollaire une large circulation des espèces. Les nouvelles émissions ne se limitent pas, comme pour le type d'Hermival-les-Vaux, à une aire géographique restreinte. Elles vont beaucoup s'étendre jusqu'à se diffuser dans l'ensemble de la Normandie actuelle et sur ses marges. Mais, le trait majeur de cette période semble bien être l'importance atteinte par la production monétaire : les nouvelles monnaies se caractérisent par un prodigieux accroissement des frappes. En l'absence de données autres que celles livrées par l'étude numismatique, les raisons d'une telle expansion auraient pu demeurer mystérieuses. Grâce aux sources littéraires et aux données archéologiques, un lien a pu être établi avec un événement particulier. En effet, l'essor de l'activité monétaire survint à un moment où s'installa, non sans violence, une nouvelle population d'origine belge entre Seine et Rhin. Le rapport avec une période d'intenses instabilités est ici étroit. Il l'est d'autant plus qu'au terme des migrations belges, à la fin du III^e siècle av. J.-C., la production monétaire n'est plus aussi active : elle fut marquée par un très net déclin des émissions. Cela nous a amené à conclure que les migrations belges ont sans doute stimulé l'accroissement des frappes dans la basse vallée de la Seine et, sinon dynamisé l'usage

⁶⁹⁷ Colbert de Beaulieu 1973, 365.

de la monnaie, du moins été un facteur important de son développement. Selon notre hypothèse, les premières émissions seraient davantage liées à une situation d'urgence, que l'on met volontiers en relation avec des épisodes militaires, qu'à une fonction principalement ostentatoire, permettant à certains personnages de hauts rangs d'asseoir leur position sociale⁶⁹⁸. C'est pourquoi probablement le type monétaire s'identifie tellement au statère macédonien. Il perpétuerait en quelque sorte une situation que les guerriers gaulois avaient connue dans les armées méditerranéennes, celle d'une rétribution en partie versée en statères d'or au nom et au type de Philippe II de Macédoine. Le choix d'une telle iconographie était donc sûrement une manière de déterminer le rôle tenu par ces monnaies : s'attirer et payer les services de guerriers.

Le passage du II^e siècle av. J.-C. constitua une étape majeure dans l'histoire monétaire de la basse vallée de la Seine. Le début de la période fut certainement marqué par un arrêt des frappes. Précisons néanmoins que l'indigence des informations doit inciter à la prudence. Mais, de toute façon, si émissions il y a eu, elles ont laissé peu de traces, indiquant que leur importance fut bien moindre qu'au siècle précédent. En fait, il faut attendre le milieu du II^e siècle av. J.-C. pour que l'activité monétaire connaisse un véritable renouveau. De nouvelles émissions d'or furent alors frappées. Certaines conservèrent un système fondé sur l'hémistatère (± 4 g). D'autres firent un choix tout différent, celui du statère (± 7 g). De la fin du II^e siècle av. J.-C. jusqu'au cours de la seconde moitié du I^{er} siècle av. J.-C., ces monnaies ont été de loin les plus abondantes de toute l'histoire de la basse vallée de la Seine. Sur le plan géographique, les deux étalons monétaires n'occupèrent pas la même aire de diffusion. Les statères ont constitué une monnaie acceptée dans une zone côtière qui s'étendait de l'embouchure de la Dive aux falaises d'Étretat. Les hémistatères circulèrent, quant à eux, au cœur de la basse vallée de la Seine et le long de ses affluents principaux. Chacun d'eux joua donc le rôle de monnaie commune, utilisée dans le cadre d'une zone monétaire particulière liée de près au trafic maritime et fluvial. En somme, statères et hémistatères jouissaient d'une cote avantageuse sur un territoire déterminé. Ils constituaient une monnaie qui vraisemblablement devait primer lors des transactions régionales et être réservée aux paiements importants.

Parallèlement aux monnaies d'or, d'autres métaux ont investi à partir de la fin du II^e siècle av. J.-C. le domaine monétaire. Des émissions en potin et en argent ont été créées. Une telle restructuration, en proposant aux usagers un choix plus large de dénominations, nous est apparue comme le signe d'un développement de la pratique monétaire. Comme nous l'ont montré les trésors, les nouvelles émissions vont circuler aux côtés des statères et des hémis-

tatères. Cependant, elles ne vont pas être utilisées au même échelon. En effet, leur circulation se développa sur des zones plus réduites, atteignant un statut que l'on peut qualifier de local. Cela signifie, semble-t-il, qu'elles étaient destinées à honorer de petits paiements (pour des nécessités quotidiennes), limités à une sphère interne.

Ainsi, on voit se mettre en place dès la fin du II^e siècle av. J.-C. une double circulation monétaire. Une nette distinction apparaît entre des monnaies de forte valeur (hémistatères et statères) ayant chacune une diffusion régionale différenciée et celles utilisées (bronzes coulées et lamellaires d'argent) à un échelon local et certainement d'une valeur beaucoup plus faible. Ces différents degrés de manipulation pourraient s'expliquer par un premier développement de l'usage de la monnaie. Toutefois, la géographie des trouvailles nous a incité à tempérer nos conclusions. En effet, la monnaie est rarement découverte dispersée sur l'étendue d'un site. Elle est avant tout groupée dans des trésors. Une distorsion exista donc entre circulation et thésaurisation. Par ailleurs, la majorité des trésors est systématiquement retrouvée à proximité d'une voie d'eau (océan ou cours d'eau, Seine et affluents). La circulation monétaire à l'intérieur des terres y fut, semble-t-il, inexistante. Un constat s'est imposé : celui d'une réelle spécificité des pratiques monétaires. L'accumulation de ces monnaies au sein de trésors porte non seulement à préférer une capitalisation par un petit nombre de personnes (comme des marchands ? grands propriétaires terriens ?), mais surtout à situer le développement monétaire qui précède la conquête dans un contexte spécialisé, en relation étroite avec les échanges fluviaux et maritimes (relations trans-Manche ?). Le développement constaté renvoie donc l'image d'une économie en voie de monétarisation, qui retirait grâce à un emplacement privilégié des revenus substantiels des péages, des droits sur les ports, ainsi que des services dont les équipages avaient besoin.

À partir du milieu du I^{er} siècle av. J.-C., la nature même du système monétaire connaît de profondes modifications. Depuis le III^e siècle av. J.-C., les émissions d'or dominaient très nettement la circulation. Progressivement après les années 50, leur part diminue au profit d'un nouveau monnayage. Désormais, les monnaies frappées en bronze vont occuper une place centrale. Plus concrètement, l'adoption de ce métal atteste des nouveautés du temps, en matière monétaire. Alliage de cuivre et d'étain, le bronze était certainement beaucoup plus facile et surtout moins coûteux à acquérir que l'or ou bien l'argent. La géographie des découvertes témoigne, quant à elle, d'un usage qui s'est rapidement et durablement répandu dans la basse vallée de la Seine. À la nature « bon marché » du nouveau métal s'ajouta donc une large diffusion. Cela inaugure une extension sans précédent de l'outil monétaire, en particu-

698 Gruel 1989, 113-116.

lier d'espèces de faible valeur destinées à couvrir de petits paiements (échanges quotidiens). Mais, le signe le plus net de l'utilisation de plus en plus importante de la monnaie au cours de la seconde moitié du I^{er} siècle av. J.-C. est fourni par la production. Types, classes et variétés témoignent en effet d'une activité de frappe dynamique, susceptible de générer un monnayage abondant.

Si les émissions de bronze traduisent un remarquable essor des pratiques monétaires dans la société, elles ont pour contrepartie de circuler sur des espaces particuliers. On les retrouve notamment au cœur des agglomérations naissantes et, très rarement, sur les petits établissements ruraux – sauf si ces derniers ont eu une activité artisanale. Cependant, il serait erroné de penser que cela ait été un frein à la multiplication de leur usage. De manière sous-jacente, c'est la question d'espaces plus attractifs que d'autres qui s'est posée. On l'a vu, les grandes agglomérations, ayant livré un nombre important de bronzes, incarnent le lieu par excellence où l'on peut substituer aux activités traditionnelles de la production agricole, celles du commerce et de l'artisanat. De fait, la spécialisation du travail en milieu urbain est apparue comme un élément tout à fait favorable au développement des transactions monétaires, et, en particulier, de la menue monnaie de bronze. Cela implique en retour que les campagnes correspondaient à un monde de l'autoconsommation, où l'usage de la monnaie n'y était pas obligatoire.

En revanche, dans le même temps, l'intégration soutenue de la monnaie dans les échanges met en marche, quasi-mécaniquement, de petits circuits économiques. En schématisant, la période paraît se caractériser par le développement de potentats locaux (notamment à l'échelle de *pagi*), qui, maîtres de leur propre destinée monétaire, ont tenté de s'assurer dans leur sphère propre de nouveaux moyens de paiement.

Il y a donc au lendemain de la Conquête une véritable multiplication du numéraire en bronze. L'ampleur du phénomène suggère que la monnaie était, non seulement plus manipulée au quotidien, mais aussi assimilée et plus répandue auprès des usagers. Faut-il alors admettre que ces changements découlent irrémédiablement d'une « romanisation » de la société ? Nous l'avons vu, depuis le début du I^{er} siècle av. J.-C., les pratiques monétaires se caractérisaient par une grande complexité, attestant d'opérations et de manipulations élaborées. Il serait dès lors exagéré d'affirmer que l'établissement de la domination romaine ait changé en profondeur les usages monétaires des peuples de la basse vallée de la Seine. Dans le même sens, on aurait tort de croire que les Romains n'ont rien apporté⁶⁹⁹. De fait, il serait plus juste de reconnaître que l'essor de l'usage monétaire relève avant tout d'une heureuse conjonction de facteurs : pratiques monétaires en vigueur dans la basse

vallée de la Seine et « expérience » romaine se sont croisées, dans un contexte favorable et à un stade de développement suffisamment mûr et avancé des populations indigènes pour permettre sa réalisation.

Pour rendre compte de l'intégration de la monnaie dans la vie des sociétés gauloises, la basse vallée de la Seine constituait un exemple de choix. Les nombreuses découvertes monétaires, qui n'avaient pas été exploitées jusqu'à présent ont permis d'asseoir l'analyse sur de solides bases. Mais surtout, elles ont démontré avec éclat qu'il était possible d'étudier les fonctions de la monnaie pour ces communautés. Il reste maintenant à examiner les pratiques d'autres régions, pour enfin saisir à l'échelle de la civilisation gauloise les tendances générales et la nature des particularismes. C'est à ce prix que l'on parviendra à une vision globale du phénomène monétaire. En définitive, il apparaît de plus en plus nécessaire de replacer de manière particulièrement dynamique le rôle de la monnaie au cœur même de la société qui l'a engendrée. Soumise à des exigences pratiques, la monnaie constitue un support non négligeable qui offre les moyens d'appréhender le tissu social dans toute sa complexité, mais aussi qui permet de redéfinir sa dimension économique. Cet aspect, longtemps négligé par la recherche au profit de la dimension esthétique de l'objet, s'avère pourtant tout aussi nécessaire.

La numismatique ne saurait donc s'arrêter à ce stade. Encore faut-il que les sources documentaires disponibles soient largement interrogées. Le « bouillonnement⁷⁰⁰ » actuel de la discipline est tel qu'aucun tri ne doit s'opérer dans la matière disponible. En effet, il est indispensable de ne plus faire l'impasse sur des informations souvent considérées comme moins nobles que d'autres. Au même titre que les monnaies de sites, les données, nombreuses et surtout variées, patiemment recueillies par des centaines de collectionneurs constituent une riche base documentaire qui ne doit pas être négligée. C'est au prix d'une démarche qui s'efforcera de les considérer que la recherche en numismatique aura toutes les chances de progresser. Celle-ci demanderait également à être affinée par une complémentarité unissant mieux recherches de terrain et études de mobilier. Dans ce domaine, trop souvent confidentiel, un meilleur accès à l'information permettrait d'enrichir davantage le débat. Enfin, ne peut-on pas tirer partie du comparatisme ethnographique (civilisations méditerranéennes, etc.), de manière critique, pour stimuler la réflexion ? La monnaie, en tant que produit de la pensée humaine, est déterminée par des raisonnements logiques, techniques et sociaux dont on peut trouver des similitudes au sein d'autres sociétés ayant développé un système monétaire.

Tels sont les principaux axes d'une recherche sur les usages monétaires assurément riche en développements.

699 Brunaux 2008, 233-248.

700 Nous empruntons l'expression à Hollard 2008, 6.

Table des illustrations

Figure 1	Vision traditionnelle des peuples dits «émetteurs» de la basse vallée de la Seine (d'après Fischer 1994)	20	Figure 16	Origine géographique des imitations du statère de Philippe II de Macédoine découvertes sur la Basse Seine	52
Figure 2	Schéma méthodologique: ensembles monétaires considérés et critères de représentation	33	Figure 17	Trésors de Philippes d'or découverts dans le monde méditerranéen et ses marges (d'après les informations de Thompson, Morkholm et Kraay 1973 et Le Rider 1977)	57
Figure 3	Carte des sites, des dépôts et monnaies isolées inclus au catalogue	34	Figure 18	Tableau des combinaisons de motifs secondaires entre les séries du groupe de l'hémistatère (GRH-3)	62
Figure 4	Rapport quantitatif entre les différents métaux frappés (établi sur la base de ca. 3000 individus)	35	Figure 19	Répartition géographique des monnaies du «groupe de l'hémistatère» (GRH-3)	67
Figure 5	Ensemble monétaire dit des «Bronzes au nom ethnique des Aulerques Ebuovices» (BAE-9)	37	Figure 20	Situation géographique des principales séries du groupe de l'hémistatère (GRH-3)	68
Figure 6	Typologie des monnaies anépigrahes en billon dites «aux deux sangliers» (SS/L-4c)	38	Figure 21	Classement chronologique des monnaies dites d'Hermival-les-Vaux (HLV-2) et du groupe de l'hémistatère (GRH-3)	71
Figure 7	Ensemble monétaire dit à la «branche de lauriers» (BBL-13)	40	Figure 22	Sanctuaires guerriers dans le Nord-Ouest de la Gaule (d'après les informations de Brunaux 2000)	74
Figure 8	Ensemble monétaire dit «à la lyre ou au sanglier en cimier» (SS/L-4)	41	Figure 23	Peuples du Nord-Ouest de la Gaule cités par César	75
Figure 9	Exemple d'ordre de succession de trois monnaies d'or dérivées du prototype macédonien. Chronologie relative basée sur l'observation d'identités de coins ou de détails stylistique communs	43	Figure 24	Évolution de la production monétaire: analyse comparée du nombre de coins	76
Figure 10	Ordre de succession des statères de Gaule Belgique: datations absolues et système chronologique	44	Figure 25	Répartition géographique des monnaies du «groupe de l'hémistatère» et territoire d'installation (<i>Belgium</i>) des Belges	77
Figure 11	Comparaison entre la composition de trois trésors monétaires du Calvados	44	Figure 26	Plan général des enclos de Ribemont-sur-Ancre (d'après Brunaux 2004)	79
Figure 12	Élaboration d'un faciès et approche comparative. Schéma récapitulatif des différentes étapes	47	Figure 27	Torque et monnaies d'or (GRH-3f et g) découverts à Ribemont-sur-Ancre (Somme) (Centre Archéologique de Ribemont-sur-Ancre)	80
Figure 13	Localisation géographique des types dérivés du statère de Philippe II dans le Nord-Ouest et une partie du Nord de la Gaule: courant III ^e siècle av. J.-C. (d'après les informations de Sills 2003)	49	Figure 28	Frise de <i>Civitalba</i> avec représentation d'un gaulois portant un collier (d'après Collectif <i>Glauber</i> 2002)	83
Figure 14	Métrologie des types dérivés du statère de Philippe II dans le Nord-Ouest et une partie du Nord de la Gaule: courant III ^e siècle av. J.-C.	50	Figure 29	Bracelet de Bad Dürkheim (v ^e -iv ^e siècle av. J.-C.) avec représentation de têtes humaines (d'après Collectif <i>Glauber</i> 2002)	84
Figure 15	Carte de répartition des statères de Philippe II et frappes posthumes découverts en Gaule et en Grande Bretagne (d'après les informations de Sills 2003)	51	Figure 30	Classement chronologique des statères (SS/L-4) et hémistatères (HL/S-5 et HFD-6)	90
			Figure 31	Analyse pondérale du groupe monétaire SS/L-4 (statères et quarts)	95

Table des illustrations

Figure 32	Rapport pondéral entre les statères de la péninsule armoricaine et les statères SS/L-4 (d'après les informations Jersey 1994)	96	Figure 50	L'imagerie augustéenne sur les bronzes de la basse Seine	136
Figure 33	Analyse pondérale du groupe monétaire HL/S-5 (hémistatères et quarts)	98	Figure 51	Poids (A) et modules (B) des bronzes au nom ethnique des Lexoviens	150
Figure 34	Symboles secondaires présents sur les revers des séries HL/S-5	101	Figure 52	Poids (A) et modules (B) des bronzes au nom ethnique des Aulerques Ebuovices	151
Figure 35	Fine monnaie d'argent du nord de la Loire (0,94 g)	103	Figure 53	Distribution comparée des poids observés sur les petits bronzes avec nom ethnique et les autres bronzes du territoire ébuovices	152
Figure 36	Répartition des lamellaires dérivées de la tête de Pallas (LTP-7)	104	Figure 54	Poids et modules des bronzes dits «à la branche de lauriers» (BBL-13)	153
Figure 37	Analyse pondérale des lamellaires LTP-7	105	Figure 55	Poids des bronzes au nom ethnique des Véliocasses et Ratumacos	155
Figure 38	Répartition des bronzes coulés (PSA-24, PCH-25, PLO-26 et PFL-27)	107	Figure 56	Distribution comparée des poids observés sur les bronzes du territoire des Véliocasses	155
Figure 39	Trésors contenant des monnaies d'or (SS/L-4, HL/S-5), d'argent (LTP-7) et de bronze coulé (PSA-24, PCH-25, PLO-26) mêlées ou séparées	110	Figure 57	Poids des bronzes du territoire Calètes	156
Figure 40	Trésors et autres découvertes présentant des statères SS/L-4	112	Figure 58	Caractéristiques générales du système pondéral des bronzes frappés de la basse Seine	157
Figure 41	Trésors et autres découvertes présentant des statères SS/L-4. Répartition détaillée des séries	113	Figure 59	Circulation du bronze sur le territoire des Lexoviens	159
Figure 42	Trésors et autres découvertes présentant des hémistatères HL/S-5 et HFD-6	114	Figure 60	Circulation du bronze sur le territoire des Aulerques Ebuovices	160
Figure 43	Trésors et autres découvertes présentant des hémistatères HL/S-5 et HFD-6. Répartition détaillée des séries	116	Figure 61	Circulation du bronze sur le territoire des Véliocasses et des Calètes	161
Figure 44	Caractères du système monétaire mis en place sur la basse vallée de la Seine entre le milieu du II ^e et la fin du premier tiers du I ^{er} siècle av. J.-C.	117	Figure 62	Distribution des bronzes frappés à travers différentes catégories de découvertes effectuées dans la basse vallée de la Seine et sa périphérie (les découvertes monétaires du sanctuaire de Digeon, Somme, ont été considérées, cf. Guihard 2003)	162
Figure 45	Répartition des habitats fortifiés sur la basse vallée de la Seine (d'après Beurion et Dechezleprêtre 1998)	126	Figure 63	Le réseau routier sur la basse vallée de la Seine à l'époque romaine	164
Figure 46	Zone de l'hémistatère et pénétration des monnaies étrangères basées sur un étalon statère	127	Figure 64	Répartition des découvertes monétaires à Évreux et plan de la ville antique (I ^{er} -II ^e siècle apr. J.-C.) (d'après Delacampagne 1993 pour le plan)	167
Figure 47	Répartition des statères SS/L-4 et des hémistatères HL/S-5. Coexistence de deux zones monétaires séparées	128	Figure 65	Sanctuaires «à monnaies» de la basse vallée de la Seine	170
Figure 48	Situation des trésors comportant des monnaies d'or (SS/L-4, HL/S-5), argent (LTP-7) et bronze coulé (PSA-24, PCH-25, PLO-26) en fonction de la distance terrestre par rapport à un cours d'eau (fleuves et affluents) et à la Manche	130	Figure 66	Faciès monétaires des sanctuaires de la basse vallée de la Seine (1)	172
Figure 49	Volets géographiques suivis pour l'étude des émissions de bronze frappé. Vision traditionnelle des limites de cités au I ^{er} siècle av. J.-C.	132	Figure 67	Faciès monétaires des sanctuaires de la basse vallée de la Seine (2)	173
			Figure 68	Vision traditionnelle de la géographie des peuples de la basse Seine au I ^{er} siècle av. J.-C. et faciès monétaires	175
			Figure 69	Les interférences typologiques entre les bronzes de la basse vallée de la Seine	179

Deuxième partie :
Catalogue

1 Inventaire général des monnaies gauloises découvertes dans la basse vallée de la Seine

Présentation liminaire

Ce premier chapitre est conçu comme un inventaire raisonné des monnaies gauloises mises au jour dans la basse vallée de la Seine. Pour chaque série, trois catégories de découvertes ont été déterminées¹ :

- **les trouvailles isolées** : pièce ou séries de pièces trouvées séparément sur le territoire d'une commune et indépendamment de tout contexte archéologique. Elles constituent un échantillon des pertes aléatoires de monnaies en circulation ;
- **les trouvailles groupées** : pièces ou séries de pièces trouvées séparément, fortuitement ou au cours de fouilles sur des gisements archéologiques (habitats, sanctuaires, etc.) ;
- **les trésors** : ensembles de monnaies retirées de la circulation, et en général destinées à y retourner. La notion de dépôt d'un ensemble réuni préalablement est centrale dans la définition d'un trésor. C'est – pourrait-on dire – le pot qui marque la constitution d'un dépôt et qui fait ainsi le trésor. Au cours de l'histoire, ces ensembles ont souvent été découverts fortuitement à l'occasion de travaux agricoles.

L'élaboration d'un tel inventaire a fait l'objet d'un recensement systématique de la bibliographie existante depuis le XIX^e siècle et a pu profiter de données encore inédites grâce à un dialogue constant avec les acteurs de terrain. De façon rétrospective, la documentation a été complétée par un dépouillement des revues archéologiques, des bulletins de sociétés savantes, de registres d'acquisition et d'inventaire des collections publiques ou des papiers des collectionneurs. Le matériel numismatique a été physiquement et systématiquement étudié ou réexaminé.

Compte tenu de leur importance, certaines découvertes ont fait l'objet de notices détaillées (signalées par un renvoi), développées aux chapitres 2. (Inventaire détaillé des trésors découverts dans la basse vallée de la Seine) et 3. (Inventaire détaillé des sites « à monnaies » de la basse vallée de la Seine).

La structure de l'inventaire se divise en deux sous-parties. La première (1.1.) est consacrée aux émissions de la basse vallée de la Seine. Pour chacune d'elles, en suivant le classement typologique proposé dans la troisième partie, nous avons procédé à l'inventaire de l'ensemble des provenances connues dans la basse vallée de la Seine et hors de ces limites. La seconde (1.2.) offre, quant à elle, une liste exhaustive de toutes les émissions étrangères découvertes dans la basse vallée de la Seine, c'est-à-dire non frappées dans la région. Contrairement aux séries de la basse Seine, l'élaboration d'une nouvelle typologie, pour les identifier, ne s'est pas imposée. Aussi, ai-je essayé d'utiliser autant que possible les typologies existantes pour chaque grand ensemble monétaire. Pour cela, la numérotation du *Nouvel Atlas des monnaies gauloises* (Delestrée et Tache, 2002, 2004 et 2007) a été suivie. Par contre, l'utilisation d'un *code de série*, précédant le numéro du type, a été suivie. La liste des codes utilisés peut-être consultée ci-dessous. Comme pour les séries émises dans la basse vallée de la Seine, les notions couvertes par ces sigles sont très diverses et correspondent aux intitulés figurant dans les atlas de L.-P. Delestrée et M. Tache. Ils indiquent soit un peuple (NER pour *Nerviens*, etc.), soit une zone géographique (BGM pour *Belgium*, etc.), soit une famille (PCO pour *personnage courant*, etc.), etc. Par ailleurs, on notera que chaque code de série a été précédé de deux lettres majuscules indiquant l'origine géographique des émissions. Quatre principales régions ont été déterminées :

- Gaule Celtique Ouest = GCO (lettres suivies du *code de série* et du numéro du type : par exemple, **GCO-AUC-293**, pour une série originaire d'Armorique, et, plus précisément, du territoire des *Aulerques Cenomans*, dont le type (**293**) correspond aux statères dits « au personnage ne tenant pas d'objets ovoïdes »)
- Gaule Celtique Centre = GCC
- Gaule Celtique Centre Est = GCC^e
- Gaule Belgique = GB
- Gaule du Sud = GS

¹ L'inventaire est arrêté à l'année 2009.

Liste des codes de série utilisés

Les émissions de la basse vallée de la Seine

Sigles	Identification	Zone de distribution privilégiée	Catalogue
BAA-14	Bronzes aux chevaux affrontés	Basse Seine (sud rive gauche)	221
BAC-12	Bronzes anépigraphes au cheval	Basse Seine (sud rive gauche)	217
BAC-12a	Type « cheval et sanglier superposés »		
BAC-12b	Type « au profil et cheval seul »		
BAE-9	Bronzes avec nom ethnique des Aulerques Ebuovices	Basse Seine (sud rive gauche)	211
BAE-9a	les bronzes lourds		
BAE-9b	Les petits bronzes		
BAS-11	Bronzes anépigraphes au sanglier	Basse Seine (sud rive gauche)	216
BAS-11a	Type « au profil réaliste »		
BAS-11b	Type « au profil et au sanglier enseigne »		
BBL-13	Bronzes à la branche de lauriers	Basse Seine (sud rive gauche)	219
BBL-13a	Type « au sanglier seul »		
BBL-13b	Type « sanglier et cheval affrontés »		
BBL-13c	Type « aux sangliers affrontés »		
BDS-20	Bronzes aux deux sangliers	Basse Seine (rive droite)	236
BEN-18	Bronzes épigraphiques du nord de la basse Seine	Basse Seine (nord rive droite)	234
BEN-18a	légende NIREI MVTINVS / VORONANT		
BEN-18b	légende TARVSIS		
BES-10	Bronzes épigraphiques du sud de la Basse Seine	Basse Seine (sud rive gauche)	213
BES-10a	légende EPPVDVNO		
BES-10b	légende EPV		
BES-10c	légende DVNICCOS		
BES-10d	légende ASIIDOMARO		
BES-10e	légende HCOYDA		
BES-10f	légende DVLOTA		
BES-10g	légende TVRI[?]ATIIVS		
BES-10h	légende TATINIVS / ANADGOVMAG GIVLIOS		
BES-10i	légende SEX. TITIVS. II		
BES-10j	légende CONTE[...].D		
BHL-22	Bronzes homotypiques de potins lingons	Basse Seine (nord-ouest rive droite)	237
BL/M-16	Bronzes avec nom ethnique des Lexoviens et/ou des magistrats	Basse Seine (sud rive gauche)	226
BL/M-16a	les bronzes lourds		
BL/M-16b	les petits bronzes		
BL/M-16c	les petits bronzes anépigraphes du type BL/M-16b		
BME-23	Bronzes au monstre enroulé	Basse Seine	238
BPX-15	Bronzes à la légende PIXTILOS	Basse Seine et marges	222
BSC-19	Bronzes Saint-André-sur-Cailly	Basse Seine (nord rive droite)	235
BSC-19a	les bronzes lourds		
BSC-19b	les petits bronzes		
BTC-21	Bronzes à la tête casquée	Basse Seine (nord-ouest rive droite)	237
BTC-21a	Type dérivé des potins dits « aux chevrons »		
BTC-21b	Type « au profil et au cheval »		
BVR-17	Bronzes avec nom ethnique des Vélocasses et Ratumacos	Basse Seine	230
BVR-17a			
BVR-17b			
BVR-17c			
BVR-17d			
GRH-3	Groupe de l'hémistatère	Basse Seine et marges	193
GRH-3a	Type « à la lyre »		
GRH-3b	Type « à la cavalière »		
GRH-3c	Type « au personnage courant »		
GRH-3d	Type « au maillet »		
GRH-3e	Type « au chaudron seul »		
GRH-3f	Type « au glaive »		
GRH-3g	Prototype « au loup attaquant »		
GRH-3h	Type « à l'oiseau conducteur »		
GRH-3i	Type « au loup mangeur de soleil »		
GRH-3j	Type « aux trois haches »		
GRH-3k	Type « au loup conducteur »		
GRH-3l	Type « au monstre marin »		
GRH-3m	Type « au loup attaquant et à la flèche »		
GRH-3n	Type « au sanglier aurige »		
GRH-3o	Type « à la lance »		
HFD-6	Hémistatères au fleuron et dérivés	Basse Seine (bocles du Vaudreuil)	208
HFD-6a	Type « au motif en accolade sous le cheval »		
HFD-6b	Type « au motif anthropomorphe »		
HL/S-5	Hémistatères au loup ou au sanglier	Basse Seine	203
HL/S-5a	Type « au profil barbu »		
HL/S-5b	Type « au loup sous le cheval » (flan large)		
HL/S-5c	Type « au loup sous le cheval » (flan court)		
HL/S-5d	Type « au sanglier sous le cheval » (flan court)		
HLV-2	Hémistatères Hermival-les-Vaux	Basse Seine	192
LTP-7	Lamellaires dérivées de la tête de Pallas	Basse Seine	209
LTP-7a	Type « à l'hippocampe »		
LTP-7b	Type « au sanglier »		
LTP-7c	Type « au profil géométrique »		
PCH-25	Potins aux chevrons	Basse Seine	241
PCH-25a	Type « au S horizontal »		
PCH-25b	Type « à l'arc de cercle »		
PFL-27	Potins à la fleur de lys	Basse Seine (nord rive droite)	245
PLO-26	Potins aux lignes ondulées	Basse Seine (sud rive gauche)	244
PSA-24	Potins au sanglier	Basse Seine	238
SPM-1	Imitations statères Philippe II de Macédoine	Est de la Gaule	192
SS/L-4	Statères au sanglier ou à la lyre en cimier	Basse Seine (frange littorale)	198
SS/L-4a	Type « à la lyre en cimier » (or allié)		
SS/L-4b	Type « au sanglier en cimier » (or allié)		
SS/L-4c	Type « au sanglier en cimier » (billon)		

Les émissions étrangères de la basse vallée de la Seine

Sigles	Identification	Zone de distribution privilégiée	Catalogue
Gaule Belgique = GB-			
AST	Ensemble trimétallique à l'astre	Sud bassin de la Somme	247
AST-42	Émissions en or, argent et bronze		
ADC	Arcs de cercle	De la Belgique actuelle à la Seine moyenne	252
ADC-30	Quarts en métal saucé		
ATR	Émissions des Atrébates	Nord vallée de l'Authie	246
ATR-61	Bronzes à la légende ANDOBRV		
BGM	Émissions du Belgium		246
BGM-11	Statères au flan large	Du littoral à l'Oise et de l'actuelle Belgique jusqu'à la Seine	
BGM-25	Statères au flan court	De l'ouest de la Belgique à la vallée de la Seine	
BGM-40	Statères unifaces	De l'ouest de la Belgique à la vallée de la Seine	
BGM-41a	Quarts au bateau	Basse vallée de la Somme	
BGM-59	Potins au sanglier	De l'ouest de la Belgique à la vallée de la Seine	
BEL	Émissions des Bellovaques		249
BEL-62			
CAT	Émissions des Catuslugi	Ouest de la basse vallée de la Somme	249
CAT-55	Bronzes à la légende VERICIVS		
COQ	Ensemble au coq	Sud bassin de la Somme	248
COQ-56	Bronzes		
FCA	Fonds commun des Ambiens	Basse vallée de la Somme	248
FCA-46	Type profil/cheval		
FCA-47	Type tête humaine de face		
FCA-48	Type cheval		
FCA-49	Type sanglier et cheval		
FCA-50	Type cavalier		
FCA-53	Type dérivé du statère à l'œil des Sussions		
GER	Émissions GERMANVS INDVILLI. L.	Toute la Gaule Belgique	252
GER-93	Bronzes		
LEU	Émissions des Leuques	Entre la haute Seine et le Rhin moyen	252
LEU-38	Potins au sanglier		
LIG	Lignes entremêlées	De la pointe du Pas de Calais à l'estuaire de la Seine. Sud de l'île de Bretagne	247
LIG-13	Statères		
LTP	Lamellaires à la tête de Pallas	Entre la Somme et les Vexins	247
LTP-31	Argent		
MEL	Émissions des Meldes	Entre les cours moyens de la Marne et de l'Aisne	250
MEL-67	Bronzes à la légende ROVECA		
MEL-68	Bronzes à la légende EPENOS		
MEL-69	Bronzes anépigraphes		
NER	Émissions des Nerviens	Vallée de la Meuse	245
NER-29	Statères à l'épsilon		
NER-78	Statères à la légende VIROS		
NER-79	Bronzes à la légende VERCIO		
NER-80	Bronzes à la légende VARTICE O		

PAR	Émissions région parisienne	Bassin parisien	251
PAR-88	Bronzes épigraphiques		
PAR-23	Potins imités de Marseille		
PCO	Ensemble au personnage courant	Entre la Somme et les Vexins	248
PCO-43	Bronzes		
QUI	Quinaires	Du littoral à la vallée du Rhin	252
QUI-83	Monnaies d'argent épigraphiques (ATEVLA VLATOS / CALEDV)		
REM	Émissions des Rèmes	Moyenne vallée de l'Aisne	251
REM-24	Premiers potins des Rèmes		
REM-71	Bronzes à la légende ATISIOS REMO		
SUE	Émissions des Sussions	Haute vallée de l'Oise	250
SUE-26	Statères à l'œil		
SUE-63	Bronzes à la légende CRICIRV		
SUE-64	Bronzes à la légende ΔEIOYIGIAGOS		
SUE-65	Bronzes au type janiforme		
SUE-35	Potins des Sussions		
Gaule Celtique Ouest = GCO-			
AUC	Émissions des Aulerques Cenomans		253
AUC-293	Statères dits « au personnage ne tenant pas d'objets ovoïdes »		
COR	Émissions des Coriosolites		253
COR-365A	Statères		
COR-365B	Divisions en billon		
JER	Types de Jersey		254
JER-350	Statères		
JER-374	Minimi		
LTP	Type à la Tête de Pallas		254
LTP-377	Minimi		
RED	Émissions des Redones		253
RED-263C	Statères dits « à la cavalière armée »		
RED-359	Statères		
VEN	Émissions des Vénètes		253
VEN-353A			
Gaule Celtique Centre = GCC-			
ARV	Émissions des Arvernes		257
ARV-1220	Quinaires à la légende EPAD		
B/L	Émissions des Bituriges et Lémovices		257
B/L-1076	Statères « à la grue et au trèfle »		
B/L-1091	Quinaires « à l'épée »		
B/L-1118	Bronzes « à la gueule de loup »		
CAR	Émissions des Carnutes		257
CAR-496	Statères		
CAR-505A	Hémistatères dits « à l'aigle »		
CAR-505B	Bronzes anépigraphes « à l'aigle »		
CAR-538	Bronzes anépigraphes « au loup »		
CAR-505C	Bronzes à la légende CALIAGIID		
CAR-508	Bronzes à la légende CATAL		
CAR-511	Bronzes à la légende TASGETIOS		
CAR-520	Bronzes imité du statère belge à l'œil		
CAR-532	Bronzes « au cheval ailé et à la croix »		
CAR-544	Potins « à l'aigle »		
CAR-547	Potins « au croissant »		

DUR	Émissions des Durocasses	260
DUR-472	Bronzes coulés	
GLO	Monnaies globulaires	260
GLO-493	Statères	
GTE	Ensemble des potins « à la grosse tête »	260
GTE-854A	Bronzes coulés	
LOM	Monnayages de la Loire Moyenne	259
LOM-586	Quinaires à la légende ANDECOMBO	
LOM-589	Quinaires à la légende BELINOC	
LOM-625	Bronzes coulés à « l'oiseau »	
P/S	Émissions des Pictons et Santons	260
P/S-1259	Monnayage en or allié des Picto-Santons	
TUR	Émissions des Turons	259
TUR-1139	Bronzes coulés « à la tête diabolique »	

Gaule Celtique Centre Est = GCC^e-

EDU	Émissions des Éduens	255
EDU-905	Quinaires à la légende VIIPOTAL	
EDU-911	Quinaires à la légende DIASVLOS	
EDU-914	Quinaires à la légende ANORBOS / DVBNO	
EDU-917	Quinaires à la légende ATPILI.F / ORGETIRIX	
EDU-920	Quinaires à la légende LITAVICOS	
LIN	Émissions des Lingons	256
LIN-965	Bronzes coulés	
SEN	Émissions des Senons	254
SEN-556	Bronzes à la légende GIAMILOS et SIINV	
SEN-559	Potins « à la tête d'indien »	
SEQ	Émissions des Sequanes	256
SEQ-944	Quinaires à la légende Q.DOCL. SAM.F	
SEQ-947	Quinaires à la légende TOGIRIX / TOGIRIX	
ZOD	Les monnayages de la « zone du denier »	255
ZOD-875	Statères du type de Chenôves	
ZOD-881	Quinaires anépigraphes à la tête casquée	
ZOD-884	Quinaires de KAΛETEΔOY	
ZOD-971	Quinaires à la légende ARIVOS / SANTONOS	
ZOD-974	Quinaires à la légende SOLIMA / COΛIMA	

Gaule du Sud = GS-

ALL	Émissions des Allobroges	260
ALL-821B	Drachmes à la légende KASIOS	
ALL-824	Drachmes à la légende IAZVS	
ALL-869	Les monnaies « au cavalier »	

LISTE DES SIGLES UTILISÉS AU COURS DE L'INVENTAIRE

- A. Bibliographie (identification et origine de l'information)
 B. Situation / lieu de conservation (collection publique, dépôt archéologique)
 C. Métrologie : *g* (poids en grammes de la monnaie)
 mm (diamètre en millimètres du flan de la monnaie)


1.1 Les émissions de la basse vallée de la Seine

(III^e-I^{er} av. J.-C.)

1.1.1 Les monnaies en or

Les imitations du statère de Philippe II de Macédoine (code = SPM-1)

Série SPM-1 Découvertes centrées au sud de la basse Seine.

Identification du Type	Renvois typologiques (cf. Troisième partie)
Cinq types ont été identifiés se rapportant aux premières imitations du statère de Philippe II de Macédoine : – Type de Montmorot – Type de Menestreau – Type de Soy au canthare – Type Gamhurst – Type d'Hesperange à la tête d'Hélios	→ planche I, n° 1-5 

Les trouvailles isolées

– Calvados

1. Caen *Type de Soy au canthare*
exemplaire signalé aux environs de la localité

A. : Lambert 1844, 122, pl. XIbis, n° 3; Scheers 1975, 35, n° 79; Sills 2003, 37, n° 2.
B. : Musée Danicourt 79.
C. : 4,16 g / 16 mm

2. Creully *Type de Montmorot au monogramme AP*
1 exemplaire découvert au hameau du Bourgay en 1847.

A. : Lambert 1864, 68, pl. II, n° 1; Gervais 1864, 29, n° 1; Coutil 1927-28, 69; Scheers 1975, 32; Sills 2003, 28, n° 4; Guihard 2008a, 95, n° 57.
B. : Musée de Normandie et galvanoplastie à la médiathèque de Bayeux.
C. : 8,25 g / 16 mm

– Eure

3. Vieil-Évreux *Type de Ménestrau à l'épi*
1 exemplaire découvert en 1955.

A. : Scheers 1981, 22-23, n° 165; Sills 2003, 31, n° 33.
B. : Musée Évreux.
C. : 2,08 g / 11-12 mm

– Seine-Maritime

4. Bordeaux-Saint-Clair *Type d'Hesperange à la tête d'Hélios*
1 exemplaire signalé sur la commune.

A. : Souliga, 1962, 409-410; Colbert de Beaulieu 1973, 203, fig. 45; Sills 2003, 50, n° 8.
B. : Inconnue.
C. : 8,29 g / 18 mm

Les trésors

– Eure

5. Illiers-l'Évêque Sur les 8 monnaies du dépôt, 5 sont des imitations de Philippe. **Trésor n° 14**

1. *Type de Gamhurst*
8,38 g / 21 mm
2. *Type d'Hesperange à la tête d'Hélios*
8,33 g / 18 mm
3. *Type de Ménestrau à l'épi*
2,07 g / 13 mm
4. *Type de Soy au canthare*
8,40 g / 19 mm
5. *Type de Bridiers var.*
4,21 g / 18 mm

Les hémistatères de transition d'Hermival-les-Vaux (code = HLV-2)

Série HLV-2 Sud de l'estuaire de la Seine, confins orientaux du département du Calvados.

Identification du Type	Renvois typologiques (cf. Troisième partie)
------------------------	---

Série HLV-2 → planche I, n° 6-8



Les trouvailles isolées

– Calvados

1. Hermival-les-Vaux 1 monnaie découverte "en 1859, près de l'ancienne voie romaine de Lisieux à Lillebonne"

A. : BN 3630A; Lambert 1864, 72, pl. III, n° 1; Blanchet 1905, 310, n. 4; Coutil 1927-28, 77; Sills 2003, 67, pl. 7, n° 234.
B. : BnF 3630A.
C. : 2,05 g / 14 mm

2. Norolles 1 monnaie découverte dans le "bois des Piquets"

A. : Médiathèque de Lisieux (Normandie 931) : Journal de Lisieux et de Pont-l'Évêque, 24 mai 1871.
C. : hémistatère / - mm

– Eure

3. Bernay 1 monnaie découverte en 1826 dans les environs

A. : BN 10273; Lambert 1844, 119, pl. II, n° 7; Blanchet 1905, 310, n. 4; Coutil 1917, 55; Jersey 1994, 43, fig. 9 et carte 2, n° 3; Sills 2003, 67; Delestrée et Tache 2004, 41, n° 2028.
B. : BnF 10273.
C. : 4,11 g / 17 mm

– Seine-Maritime

4. Bracquemont 1 exemplaire signalé à proximité du site de "Limes"

A. : Cochet 1871, 135; Coutil 1908, 196; Scheers 1978, n° 153.
B. : Musée Rouen 153 (perdue).
C. : 2 g / - mm

**Le groupe
de l'hémistatère
(code = GRH-3)**

Série GRH-3 (a-o) Basse vallée de la Seine
et ses marges : des embouchures
de la Vire à celle de la Somme,
jusqu'à la confluence de l'Avre
et de l'Eure.

Identification du Type Renvois typologiques
(cf. Troisième partie)

Série GRH-3a → planche I, n° 9-13
Type « à la lyre »



Les trouvailles isolées

— *Calvados*

1. Bayeux 2 exemplaires ont été signalés.

a. A. : BN 1889, 158, n° 6947 ; Blanchet 1905, 309, n. 1 ; Coutil 1927-28, 64, n° 1 ;
Colbert de Beaulieu 1973, 175, n. 223 ; Jersey 1994, 43, fig. 10 et carte 2,
n° 1.
B. : BnF 6947.
C. : 4,05 g / 17 mm

b. A. : Document SABL.2.2.23 (ancienne collection Doucet).
C. : quart de statère / 14-15 mm

2. Caen 1 exemplaire signalé dans les environs.

A. : Lambert 1844, 121, pl. II, n° 26 ; Jersey 1994, 43, fig. 13a et carte 2, n° 4.
Dessin de Lambert très proche de l'exemplaire 257 du musée Danicourt.
B. : Musée Danicourt 257 ?
C. : 1,91 g / 14 mm.

3. Planquery 1 exemplaire découvert en 1836.

A. : Lambert 1844, 119 (à Balleroy), 156 (à Planquery) ; Blanchet 1905, 309, n. 1 ;
Jersey 1994, carte 2, n° 5.
C. : entre 1,96 et 2,02 g / - mm

4. Sommervieu 1 exemplaire découvert en 1820.

A. : Lambert 1844, 119, pl. II, n° 5 ; Coutil 1927-28, 67 ; Blanchet 1905, 309, n. 1 ;
Jersey 1994, 43, fig. 13b et carte 2, n° 6.
C. : entre 1,96 et 2,02 g / 15 mm

— *Eure*

5. Beaumont-le-Roger On a signalé 1 exemplaire.

A. : BN 1889, 158, n° 6953 ; Coutil 1896, 29-34 ; Mathière 1925, 47 ; Jersey 1994,
43, fig. 13c et carte 2, n° 7.
B. : BnF 6953
C. : 4,12 g / 16 mm

6. Épinay On a signalé 1 exemplaire.

A. : documentation inédite.
C. : 2,04 g / 12 mm

— *Manche*

7. Le Lorey On a signalé 1 exemplaire.

A. : Lambert 1844, 121, pl. II, n° 28 ; Blanchet 1905, 309, n. 1 ; Colbert de Beaulieu
1973, 181, n. 239 ; Jersey 1994, 43, fig. 13d et carte 2, n° 8 ; Guihard 2008a,
29, n° 3.

B. : Médiathèque Bayeux 3.

C. : 2,05 g / 13 mm

8. Sainte-Marie-du-Mont On a signalé 1 exemplaire.

A. : Blanchet 1905, 309, n. 1 ; Jersey 1994, carte 2, n° 9.

B. : Musée des Antiquités Nationales 1760

C. : 1,91 g / 13 mm

— *Seine-Maritime*

9. Pays de Caux On a signalé 1 exemplaire.

A. : Chauchoy 2001, 23-25 ; Delestrée et Tache 2008, 45, n° 2033A.

C. : 2,05 g / 13 mm.

Identification du Type Classes Renvois typologiques
(cf. Troisième partie)

Série GRH-3b Cl. I « cavalière au torque » → planche II, n° 14
Type Cl. II « cavalière à la lyre » → planche II, n° 15-16
« à la cavalière » Cl. III « cavalière et anneau » → planche II, n° 17



Les trésors

— *Eure-et-Loir*

1. Mérouville 6 monnaies inventoriées.
Probablement plus d'une vingtaine. **Trésor n° 19**

1. 1,77 g / 13 mm / cl. II
2. 2,01 g / 12 mm / cl. II
3. 1,89 g / 13 mm / cl. II
4. 2,00 g / 12 mm / cl. II
5. 2,04 g / 13 mm / cl. II
6. 2,02 g / 14 mm / cl. III

Identification du Type Classes Renvois typologiques
(cf. Troisième partie)

Série GRH-3c Cl. I « au glaive » → planche II, n° 18
Type Cl. II « à la lyre » → planche II, n° 19
« au personnage courant » Cl. III « à la flèche » → planche II, n° 20



Les trouvailles isolées

— *Calvados*

1. Falaise 1 monnaie de la classe I a été signalée.

A. : Lambert 1844, 121, pl. II, n° 22 ; Coutil 1927-28, 71 ; Jersey 1994, 51, fig. 19a ;
Guihard 2008a, 27, n° 1.

B. : Médiathèque Bayeux 1 (galvanoplastie).

C. : 4,04 g / 16 mm

Identification du Type Renvois typologiques (cf. Troisième partie)

Série GRH-3d Type « au maillet » → planche II, n° 21-23



Les trouvailles isolées

— Seine-Maritime

1. **Caudebec-en-Caux** 2 monnaies ont été signalées dans les environs de la commune.

a. A. : Delestrée et Guihard 2008, 15-16, fig. 1.
C. : 4,06 g / 15 mm

b. A. : Delestrée et Guihard 2008, 15-16, fig. 2.
C. : 4,08 g / 15-16 mm

2. **Fécamp** 1 exemplaire signalé.

A. : Lambert 1844, 119, pl. II, n° 9; Cochet 1871, 105; Blanchet 1905, 310, n. 4; Coutil 1908, 60; Scheers 1978, n° 152; Moesgaard 1995, 72; Delestrée et Guihard 2008, 16-17, fig. 5.
B. : Musée Rouen 152 (perdue).
C. : 2,01 g / 12 mm

3. **Neufchâtel-en-Bray** 1 exemplaire signalé.

A. : Delestrée et Guihard 2008, 16-17, fig. 4.
C. : 1,87 g / 12 mm

Identification du Type Renvois typologiques (cf. Troisième partie)

Série GRH-3e Type « au chaudron seul » → planche II, n° 24



Les trésors

— Eure

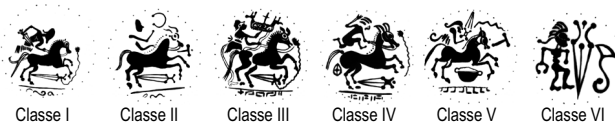
1. **Illiers-l'Évêque** Sur les 8 monnaies du dépôt, 1 se rattache à ce type. **Trésor n° 14**

1. 4,24 g / 16 mm / Coll. Privée

Identification du Type Classes Renvois typologiques (cf. Troisième partie)

Série GRH-3f Type « au glaive »

Cl. I « aux deux glaives »	→ planche III, n° 25-27
Cl. II « torque-glaive »	→ planche III, n° 28
Cl. III « bateau-glaive »	→ planche III, n° 29-31
Cl. IV « main nue-glaive »	→ planche III, n° 32-33
Cl. V « glaive-chaudron »	→ planche III, n° 34-35
Cl. VI « glaive vertical »	→ planche III, n° 36-38



Les trouvailles isolées

— Calvados

1. **Caen** 1 exemplaire de la classe III découvert en 1877 en creusant la tranchée du chemin de fer de Caen à la mer.

A. : Coutil 1927-28, 68; Jersey 1994, carte 2, n° 12.
C. : hémistatère / - mm

2. **Cesny-Bois-Halbout** 1 exemplaire de la classe VI a été signalé.

A. : Colbert de Beaulieu 1973, 181, n. 238; Jersey 1994, carte 2, n° 17.
C. : quart de statère / - mm

3. **Falaise** 2 exemplaires de la classe VI ont été signalés sur la commune.

a. A. : Lambert 1844, pl. II, n° 17; Coutil 1927-28, 71; Blanchet 1905, 310, n. 1.
C. : 2,07 g / 11-12 mm

b. A. : BN 1889, 157-158, n° 6942; Blanchet 1905, 310, n. 1; Colbert de Beaulieu 1973, 181, n. 238; Jersey 1994, carte 2, n° 18.
B. : BnF 6942
C. : 4,18 g / 12 mm

4. **Honfleur** 1 exemplaire de la classe III signalé.

A. : documentation inédite.
C. : 3,18 g / 18 mm

5. **Le Mesnil-Mauger** 1 exemplaire de la classe IV découvert en 1858 lors des travaux du chemin de fer de Paris-Cherbourg.

A. : Lambert 1864, 72-73, pl. III, n° 2; Coutil 1927-28, 76-77; Jersey 1994, 43, fig. 12 et carte 2, n° 2.
C. : 2,07 g / 15 mm

6. **Lisieux** 1 exemplaire de la classe I signalé.

A. : Colbert de Beaulieu 1973, 181, n. 238; Jersey 1994, carte 2, n° 10.
C. : hémistatère / - mm

7. **Norolles** 1 exemplaire de la classe III signalé.

A. : Coutil 1927-28, 77-78; Blanchet 1905, 310, n. 4; Scheers 1978, 71; Jersey 1994, carte 2, n° 13.
C. : hémistatère / - mm

— Maine-et-Loire

8. **Pouancé** 1 exemplaire de la classe III signalé.

A. : Jersey 1994, 176, n° 11.
C. : statère ? / - mm

Remarques: L'identification reste très incertaine.

— Eure

9. **Étréville** 2 monnaies de la classe III ont été signalées.

A. : Lambert 1864, 70, pl. II, n° 13-14; Blanchet 1905, 309, n° 2 et 556, trésor 73; Coutil 1925, 92; Colbert de Beaulieu 1973, 181, n° 238; Scheers 1978, 71; Lorient et Scheers 1985, 99, n° 89; Jersey 1994, 44 et carte 2, n° 14-15.
C. : 3,56 et 3,82 g / 18 et 19 mm

10. Val-de-Reuil 1 exemplaire de la classe II signalé.

A. : Delestrée et Tache 2008, 46, n° 2041A.
C. : 1,99 g / 13 mm

— *Orne*

11. Sevigny 1 exemplaire de la classe VI signalé.

A. : Colbert de Beaulieu 1973, 181, n. 238 ; Jersey 1994, carte 2, n° 20.
C. : Quart de statère / - mm

12. Silly-en-Gouffern 1 exemplaire de la classe III signalé.

A. : Lambert 1844, 121, pl. II, n° 25 ; Colbert de Beaulieu 1973, 181, n. 238 ; Scheers 1978, 71 ; Jersey 1994, carte 2, n° 16 ; Gruel et Morin 1999, n° 169 = galvanoplastie.
B. : Musée de Rennes 169 (galvanoplastie).
C. : 3,61 g / 19 mm

— *Seine-Maritime*

13. Arques-la-Bataille 1 exemplaire de la classe III signalé.

A. : documentation inédite.
C. : 3,69 g / 16 mm

— *Somme*

14. Ribemont-sur-Ancre 2 exemplaires de la classe V signalés à proximité de la commune.

a. A. : Delestrée 2001, 188.
C. : Hémistatère / - mm

b. A. : Delestrée 2001, 188, pl. IX, n° 14.
C. : 3,56 g / 15 mm

Les trouvailles groupées

— *Seine-Maritime*

15. Fesques Sur 297 monnaies, 8 exemplaires de la série au glaive ont été inventoriés. **Site n° 12**

Monnaies découvertes en fouilles

- 2,82 g / 15 mm / Dépôt de fouille Fesques, inv. 318.146
- 2,31 g / 15 mm / Dépôt de fouille Fesques, inv. 318.57 (raté de frappe?)
- 1,30 g / 14 mm / Dépôt de fouille Fesques, inv. 318.34 (raté de frappe?)
- 3,10 g / 15 mm / Dépôt de fouille Fesques, inv. 301.68 (raté de frappe?)
- 2,38 g / 15 mm / Dépôt de fouille Fesques, inv. CS.44
- 3,18 g / 16 mm / Dépôt de fouille Fesques, inv. CS.48 (défaut de fonte)
- NS g / 16 mm / Dépôt de fouille Fesques, inv. 302.14a (flan ou raté de frappe)
- 3,57 g / 16 mm / Dépôt de fouille Fesques, inv. 538.1

— *Somme*

16. Ribemont-sur-Ancre 10 monnaies ont été inventoriées.

A. : Delestrée et Brunaux 1995, 12, fig. 1-2 ; Delestrée 1996, 82-87, en part. n° 3-4 ; Delestrée 2001, 175-213, pl. VIII-IX.

- 3,47 g / 15 mm / cl. II / Musée Amiens
- 3,65 g / 17 mm / cl. I / Musée Amiens
- 3,45 g / 16 mm / cl. IV / Musée Amiens
- 3,89 g / 16 mm / cl. I / Musée Amiens
- 3,70 g / 16 mm / cl. I / Musée Amiens
- 3,30 g / 16 mm / cl. II / Musée Amiens
- 3,23 g / 16 mm / cl. III / Musée Amiens
- 1,65 g / 12 mm / cl. III / Musée Amiens
- 3,67 g / 16,5 mm / cl. V / Musée Amiens
- 3,64 g / 14-15 mm / cl. I / Musée Amiens

Identification du Type Renvois typologiques (cf. Troisième partie)

Série GRH-3g → planche IV, n° 39-40
Prototype
« au loup attaquant »



Les trouvailles groupées

— *Somme*

1. Ribemont-sur-Ancre 2 monnaies ont été inventoriées.

A. : Delestrée 2001, 175-213, pl. VIII-IX.
1. 2,68 g / 17 mm / Musée Amiens
2. 1,91 g / 11 mm / Musée Amiens

Identification du Type Classes Renvois typologiques (cf. Troisième partie)

Série GRH-3h Cl. I « oiseau-chaudron » → planche IV, n° 41-43
Type Cl. II « oiseau-roue » → planche IV, n° 44
« à l'oiseau » Cl. III « oiseau-arc » → planche IV, n° 45-46
conducteur » Cl. IV « oiseau-griffon » → planche IV, n° 47



Classe I Classe II Classe III Classe IV

Les trouvailles isolées

— *Calvados*

1. Caen 3 monnaies de la classe I ont été signalées sur la commune.

a. A. : Gervais 1864, 30, n° 2 ; Lambert 1864, 69, pl. II, n° 10 ; Blanchet 1905, 310, n. 2 ; Coutil 1927-28, 68 ; Jersey 1994, carte 2, n° 21.
B. : Musée de Normandie.
C. : 4,19 g / 16 mm

b. A. : BN 1889, n° 6951 ; Lambert 1844, 120, pl. II, n° 13 ; Blanchet 1905, 310, n. 2 ; Colbert de Beaulieu 1973, 181, n. 239 ; Coutil 1927-28, 68 ; Jersey 1994, 46, fig. 15 et carte 2, n° 22.
B. : BnF 6951.
C. : 2,03 g / 13 mm

c. A. : BN 1889, n° 6950 ; Blanchet 1905, 310, n. 2 ; Colbert de Beaulieu 1973, 181, n. 239 ; Jersey 1994, 46, fig. 15 et carte 2, n° 21.
B. : BnF 6950.
C. : 4,15 g / 16 mm

Identification du Type Renvois typologiques (cf. Troisième partie)

Série GRH-3i → planche V, n° 48-51
Type « au loup mangeur de soleil »



Les trouvailles isolées

1. Basse Normandie 1 exemplaire signalé.

A. : Delestrée 2000, 29, fig. 2 ; Delestrée et Tache 2004, 47, n° 2069 ; Guihard 2008b, 60.
C. : 1,82 g / 13 mm

— Seine-Maritime

2. Anneville-sur-Seine 1 monnaie signalée.

A. : Guihard 2008b, 60.
C. : - g / - mm

3. Fécamp 2 monnaies ont été signalées dans les environs de la commune.

a. A. : Legrand Ainé 1875, 80 ; Moesgaard 1995, 72 ; Guihard 2008b, 58, n° 1.
B. : Musée de la Distillerie Bénédictine.
C. : 3,98 g / 17 mm

b. A. : Legrand Ainé 1875, 80 ; Moesgaard 1995, 72 ; Guihard 2008b, 58, n° 2.
B. : Musée de la Distillerie Bénédictine.
C. : 3,54 g / 18 mm

Les trouvailles groupées

— Seine-Maritime

4. Bordeaux-Saint-Clair 2 monnaies ont été inventoriées. **Site n° 5**

1. 1,8 g / 13 mm
2. 1,67 g / 14 mm

Identification du Type Renvois typologiques (cf. Troisième partie)

Série GRH-3j → planche V, n° 52-53
Type « aux trois haches »



Les trouvailles isolées

— Calvados

1. Bayeux 1 monnaie découverte en 1834.

A. : Lambert 1844, 121, pl. II, n° 27 ; Blanchet 1905, 310, n. 6 ; Coutil 1927-28, 65 ; Jersey 1994, 51, fig. 19b.
C. : 4,09 g / 19-20 mm

2. Planquery 1 monnaie signalée.

A. : Coutil 1927-28, 67 = peut-être confusion de L. Coutil avec l'exemplaire précédent. Il donne la même année de découverte : 1834.
C. : - g / - mm

Identification du Type Renvois typologiques (cf. Troisième partie)

Série GRH-3k → planche V, n° 54-55
Type « au loup conducteur »



Les trouvailles isolées

— Aube

1. Dans le département 1 monnaie signalée. L'exactitude de la provenance reste invérifiable.

A. : Delestrée 2007, 5 et fig. 3.
C. : hémistatère / 15 mm

— Eure-et-Loir

2. Mainvilliers 1 monnaie signalée.

A. : Delestrée 2007, 7, n. 14.
C. : quart de statère / 15 mm

Les trésors

— Eure-et-Loir

3. Mérrouville 4 monnaies ont été inventoriées. Probablement plus d'une dizaine. **Trésor n° 19**

1. 1,97 g / 12 mm
2. 1,85 g / 12 mm
3. 2,01 g / 12 mm
4. 1,93 g / 12 mm

Identification du Type Classes Renvois typologiques (cf. Troisième partie)

Série GRH-3l **Cl. I** « Couronne-foudre » → planche V, n° 56
Type **Cl. II** « aurige-monstre marin » → planche V, n° 57-58
« au monstre **Cl. III** « aux deux monstres Marins » → planche V, n° 59-60
marin »



Les trouvailles isolées

— Eure

1. Évreux 1 monnaie signalée dans les environs.

A. : Guihard 2006, 15, fig. 10.
C. : 1,80 g / 13 mm

— Eure-et-Loir

2. Les Osmeaux 1 monnaie a été signalée.

A. : Guihard 2006, 15, fig. 9.
C. : 2,07 g / 13 mm

— Seine-Maritime

3. Fécamp 2 monnaies ont été signalées dans les environs de la commune.

a. A. : BN 1889, n° 10262 ; Moesgaard 1995, 72 ; Guihard 2006, 14, fig. 2.
B. : BnF 10262.
C. : 4,02 g / 18 mm

b. A. : Lambert 1844, 120, pl. II, n° 20 ; Roessler 1866, 214, pl. I, 6 ; Coutil 1908, 60 ; Scheers 1978, 72, pl. XIII, n° 271 ; Moesgaard 1995, 72 ; Guihard 2006, 14, fig. 6.
B. : Musée Rouen 271 (perdue).
C. : 3,92 g / 18 mm

4. La Bouille-Duclair 1 monnaie signalée lors de dragages dans la Seine.

A. : documentation inédite.
C. : 2,08 g / 13,5 mm

Identification du Type	Renvois typologiques (cf. Troisième partie)	Datation
------------------------	---	----------

Série GRH-3m

Type « au loup attaquant et à la flèche »

→ planche VI, n° 61-64



Les trouvailles isolées

— *Eure*

1. Acquigny 1 monnaie signalée.

A. : documentation inédite.
C. : 3,66 g / 16 mm

Remarques: exemplaire fourré.

2. Évreux 2 monnaies signalées dans les environs de la commune.

a. A. : Delestrée 2005, 9-13.
C. : 3,87 g / 15 mm

b. A. : Hourlier 1997, 3-4.
C. : Quart de statère / - mm

3. Haye-du-Theil 2 monnaies signalées.

a. A. : Lambert 1864, 74, pl. III, n° 14 ; Blanchet 1905, 322-323 ; Mathière 1925, 47 ; Coutil 1896, 29-30 ; Coutil 1898-1921, 29-34 ; Scheers 1980, 2, n° 1.
C. : Hémistatère / 16-17 mm

b. A. : documentation inédite.
C. : 3,41 g / 16 mm

4. La Haye-Malherbe 2 monnaies signalées.

A. : documentation inédite.
C. : - g / - mm

5. Les Andelys 1 monnaie signalée au nord-ouest de la commune.

A. : documentation inédite.
C. : 1,88 g / 11 mm

— *Eure-et-Loir*

6. Dreux 1 monnaie signalée aux environs de Dreux.

A. : Delestrée 2005, 12.
C. : quart de statère / - mm

— *Seine-Maritime*

7. Caudebec-en-Caux 1 monnaie signalée au nord de la commune.

A. : documentation inédite.
C. : 1,7 g / 12 mm

8. Sainte-Beuve-en-Rivière 3 monnaies ont été signalées.

A. : Delestrée 2005, 12.
C. : hémistatères / - mm

9. Saint-Valéry-en-Caux 1 monnaie signalée entre Dieppe et Saint-Valéry-en-Caux.

A. : Delestrée 2005, 12.
C. : quart de statère / - mm

Les trésors

— *Seine-Maritime*

10. Lillebonne Le dépôt se composait de 3 uniques exemplaires. **Trésor n° 17**

1. 1,65 g / 12 mm
2. 1,67 g / 12 mm
3. 1,89 g / 12 mm

Les trouvailles groupées

— *Eure*

11. Acquigny 1 exemplaire a été inventorié. **Site n° 1**

1. 2,07 g / 14 mm / Coll. privée

12. Le Vieil-Évreux 1 exemplaire a été signalé. Provient, sans certitude, du site de *Gisacum*.

A. : Lambert 1844, 121-122, pl. II, n° 30 ; Blanchet 1905, 323, n. 4 ; Coutil 1921, 11, 135 ; Scheers 1980, 2, n° 2.
1. 3,71 g / 16 mm

— *Seine-Maritime*

13. Bordeaux-Saint-Clair 2 monnaies ont été inventoriées. **Site n° 5**

A. : Delestrée et Tache 2004, 101, n° 2387-2388.
1. 3,64 g / 15 mm
2. 1,68 g / 12 mm

Identification du Type

Renvois typologiques (cf. Troisième partie)

Série GRH-3n

Type « au sanglier aurige »



→ planche VI, n° 65-67

Les trouvailles isolées

— *Eure-et-Loir*

1. Les Osmeaux 1 monnaie signalée aux environs de la localité.

A. : documentation inédite.
C. : 1,43 g / 12 mm

— *Seine-Maritime*

2. Flocques 1 monnaie signalée.

A. : Delestrée et Mantel 2000, 10-11, fig. 6.
C. : 2,75 g / 15,5 mm

3. Sainte-Beuve-en-Rivière 2 monnaies signalées près des sources de l'Eaulne.

a. A. : Delestrée et Mantel 2000, 10-11, fig. 5 ; Delestrée et Tache 2002, 44, n° 99.
C. : 2,57 g / 15,5 mm

b. A. : documentation inédite.
C. : 2,62 g / 16 mm

4. Yvetot 1 monnaie signalée dans les environs de la commune.

A. : documentation inédite.
C. : 1,52 g / 12 mm

— Somme

5. Abbeville 1 monnaie signalée.

- A. : BN 1889, 245, n° 10200 ; Scheers 1977, 235, n° 1 ; Delestrée et Mantel 2000, 10-11, fig. 4.
 B. : BnF 10200.
 C. : 2,76 g / 16 mm

6. Saint-Valéry-sur-Somme 1 monnaie signalée.

- A. : Mainjonet 1969, 11, n° 25 ; Scheers 1977, 235, n° 2 et pl. II, n° 38 ; Delestrée et Mantel 2000, 10-11, fig. 3.
 B. : Musée Amiens 25.
 C. : 2,73 g / 17 mm

Les trouvailles groupées

— Seine-Maritime

7. Bordeaux-Saint-Clair 2 monnaies signalées. **Site n° 5**

- A. : Delestrée et Mantel 2000, 10-11 (fig. 1) ; Delestrée et Tache 2002, 44, n° 98.
 1. 2,55 g / 17 mm
 2. 2,57 g / - mm

8. Fesques 1 monnaie signalée. **Site n° 12**

- A. : Mantel et *alii* 1997, 312, n° 548.

Monnaie découverte en surface

1. 2,99 g / 16 mm

Identification du Type	Classes	Renvois typologiques (cf. Troisième partie)	Datation
Série GRH-3o Type « à la lance »	Cl. I « roue-lance »	→ planche VI, n° 68-70	
	Cl. II « aux lances »	→ planche VI, n° 71-72	



Les trouvailles isolées

— Seine-Maritime

1. Bourg-Dun 1 exemplaire de la classe I signalé aux environs de la localité.

- A. : documentation inédite.
 B. : Musée Lillebonne.
 C. : 1,49 g / 12 mm

Remarques: exemplaire fourré.

2. Neufchâtel-en-Bray 1 exemplaire de la classe II signalé aux environs de la localité.

- A. : documentation inédite.
 C. : 3,31 g / 16 mm

3. Rouen 1 exemplaire de la classe II découvert au niveau du quartier Jeanne d'Arc.

- A. : Scheers 1978, 72, n° 272.
 B. : Musée Rouen 272 (perdue).
 C. : 3,80 g / 16 mm

4. Rouen 1 exemplaire de la classe II signalé aux environs de la commune.

- A. : Scheers 1978, 72, n° 273.
 B. : Musée Rouen 273 (perdue).
 C. : 1,80 g / 13 mm

Les trouvailles groupées

— Seine-Maritime

5. Bordeaux-Saint-Clair 13 monnaies signalées. **Site n° 5**

1. 3,18 g / 16 mm / cl. I
2. 3,37 g / 16 mm / cl. I
3. 1,57 g / 12-13 mm / cl. I
4. 3,44 g / 17 mm / cl. I
5. 3,35 g / 15 mm / cl. I
6. 1,70 g / 13 mm / cl. I
7. 1,77 g / 12 mm / cl. I
8. 3,12 g / 16 mm / cl. II
9. 1,57 g / 13 mm / cl. II
10. 3,30 g / 16 mm / cl. II
11. 1,43 g / 13 mm / cl. II
12. 3,18 g / 17 mm / cl. I
13. 1,59 g / 12 mm / cl. I

6. Fesques 1 monnaie signalée. **Site n° 12**

Monnaies découvertes en surface

1. 1,43 g / 13 mm / cl. II

Les statères au sanglier ou à la lyre en cimier (code = SS/L-4)

Série SS/L-4 (a-c)

Littoral de la Manche : de la pointe du Cotentin aux falaises d'Étretat.

Identification du Type	Classes	Renvois typologiques (cf. Troisième partie)
------------------------	---------	---

Série SS/L-4a
 Type « à la lyre en cimier » (or allié)

Cl. I « aux deux lyres » → planche VII, n° 74-77
 Cl. II « lyre et roue » → planche VII, n° 78



Les trouvailles isolées

France

— Calvados

1. Bayeux 2 monnaies ont été signalées : cl. I.

- a. A. : Lambert 1844, 126, pl. IV, n° 19 ; Coutil 1927-28, 64 ; Jersey 1994, carte 24, n° 2.
 C. : 3,29 g / 18 mm

- b. A. : Guihard 2008a, 31, n° 4.
 B. : Médiathèque Bayeux.
 C. : 7,06 g / 20 mm

Remarques: Provient peut-être du dépôt découvert à Arromanches (Calvados).

2. Cesny-Bois-Halbout 1 monnaie signalée : cl. I.

- A. : Lambert 1864, 86, pl. VII, n° 2 ; Coutil 1927-28, 70 ; Blanchet 1905, 309, n. 1 ; Fischer 1987, 359 ; Jersey 1994, 109, fig. 57 et carte 24, n° 4.
 C. : 7,31 g / 20 mm

3. Lisieux 1 monnaie signalée : cl. I.

- A. : Coutil 1927-28, 76 ; Jersey, 1994, carte 24, n° 7.
 C. : 7,01 g / 20 mm

Inventaire général des monnaies gauloises découvertes dans la basse vallée de la Seine

4. Saint-Vigor-le-Grand 1 monnaie signalée: cl. I.
 A.: Lambert 1864, 87, pl. VII, n° 3; Coutil 1927-28, 67; Blanchet 1905, 309, n. 1; Jersey 1994, carte 24, n° 10.
 C.: statère / - mm

— *Eure*

5. Condé-sur-Iton 1 monnaie signalée: cl. I.
 A.: documentation inédite.
 C.: 6,11 g / 20 mm

6. Triqueville 2 monnaies découvertes sur la commune.
 a. A.: Lambert 1844, 126, pl. IV, n° 20; Coutil 1927-28, 67; Blanchet 1905, 313, n. 5; Scheers 1978, 116, n° 519; Jersey 1994, carte 24, n° 19.
 B.: Musée Rouen 519 / cl. I.
 C.: 7,54 g / 19 mm

b. A.: Scheers 1978, 116, n° 517; Jersey 1994, carte 24, n° 18.
 B.: Musée Rouen 517 / cl. I.
 C.: 7,12 g / 20-21 mm

— *Seine-Maritime*

7. Bourg Dun 1 monnaie découverte en 1858: cl. I.
 A.: Cochet 1871, 61-62.
 C.: - g / - mm
Remarques: identification incertaine; aucune description précise de la monnaie.

8. Saint-Aubin-sur-Mer 1 monnaie découverte en 1859: cl. I.
 A.: Cochet 1871, 524.
 C.: - g / - mm
Remarques: identification incertaine; aucune description précise de la monnaie.

Grande Bretagne

— *Dorset*

9. Corfe Mullen 1 monnaie découverte en 1993: cl. I.
 A.: Cunliffe et Jersey 1997, 75, 96.
 C.: - g / - mm

— *Hampshire*

10. Hurstbourne Tarrant 1 monnaie découverte en 1982: cl. I.
 A.: Cunliffe et Jersey 1997, 75, 97.
 C.: - g / - mm

11. Barton-on-the-Sea 1 monnaie signalée: cl. I.
 A.: Haselgrove 1978; Depeyrot 2005, 15, n° 6.
 C.: - g / - mm

Les trésors

France

— *Calvados*

12. Arromanches 2 exemplaires signalés. **Trésor n° 3**
 A.: Lambert 1864, 87, 131, pl. VII, n° 1 et 10; Blanchet 1905, 546, trésor 29; Coutil 1927-28, 64; Colbert de Beaulieu 1973, 308, n. 591; Fischer 1987, 359; Jersey 1994, 133, n° 7; Guihard 2008a, 31, 33, n° 5 et 7.
 1. 7,20 g / 19 mm / Médiathèque Bayeux 5 / cl. I
 2. 1,70 g / 13 mm / Médiathèque Bayeux 7 / cl. I

13. Castillon 1 5 exemplaires signalés. **Trésor n° 7**
 A.: Villers 1842, 290-291; Lambert 1844, 125-126, pl. IV, n° 13-15 et 17-18; Blanchet 1905, 546, trésor 28; Coutil 1927-28, 65-66; Colbert de Beaulieu 1973, 308, n. 591; Jersey 1994, 136, n° 17.
 1. 7,4-7,9 g / 19 mm / cl. I
 2. 7,3 g / 20 mm / cl. I
 3. 7,8 g / 20 mm / cl. I
 4. 7,9 g / 22 mm / cl. I
 5. 7,9 g / 20-21 mm / cl. I

14. Castillon 2 1 exemplaire signalé. **Trésor n° 8**
 A.: Castellane 1921, VI-VIII; Scheers 1978, 115-116, n° 518; Jersey 1994, 136, n° 18.
 1. 7,54 g / 20 mm / Musée Rouen 518 / cl. I

Grande Bretagne

— *Hampshire*

15. Ringwood 28 exemplaires signalés.
 A.: Cunliffe et Jersey 1997, 97.
 1-28. - g / - mm / cl. I

Les trouvailles groupées

Grande Bretagne

— *Hampshire*

16. Hayling Island 1 statère découvert en 1980.
 A.: Cunliffe et Jersey 1997, 96.
 1. - g / - mm / cl. I

Identification du Type

Renvois typologiques
(cf. Troisième partie)

Série SS/L-4b
 Type « au sanglier en cimier »
 (or allié)

→ planche VII, n° 79-81



Les trouvailles isolées

France

— *Calvados*

1. Bayeux 3 monnaies ont été signalées.
 a. A.: Lambert 1844, 126, pl. IV, n° 25; Coutil 1927-28, 64; Jersey 1994, carte 24, n° 3.
 C.: 1,65 g / 14 mm
 b. A.: Guihard 2008a, 39, n° 12.
 B.: Médiathèque Bayeux 12
 C.: 7,21 g / 21 mm
Remarques: R/ sanglier orienté à gauche.

2. Trévières 1 monnaie découverte en 1831 à proximité du château.
 A.: Lambert 1844, 125, pl. IV, n° 1; Blanchet 1905, 316, n. 2; Coutil 1927-28, 66; Jersey 1994, carte 24, n° 13.
 C.: 6,27 g / 19 mm

3. Falaise 1 monnaie signalée. Elle figurait dans les collections du musée de Falaise en 1844.
 A.: Lambert 1844, 125, pl. IV, n° 3; Blanchet 1905, 316, n. 2; Coutil 1927-28, 72; Jersey 1994, carte 24, n° 5.
 C.: 7,01 g / 20-21 mm

Catalogue

4. Jort 1 monnaie signalée.

A.: Lambert 1864, 91, pl. VIII, n° 23; Blanchet 1905, 316, n. 2; Jersey 1994, carte 24, n° 6.
C.: 1,91 g / 15 mm

5. Vouilly 1 monnaie découverte en 1831.

A.: Lambert 1844, 225 et 256; Coutil 1927-28, 67. C.: - g / - mm

— *Eure*

6. Aulnay-sur-Iton 1 monnaie signalée.

A.: Colbert de Beaulieu 1973, 308, n. 591; Jersey 1994, carte 24, n° 16.
C.: statère / - mm

— *Finistère*

7. Brest 1 monnaie signalée.

A.: Lambert 1864, 92, pl. IX, n° 7; Blanchet 1905, 316, n. 2; Jersey 1994, carte 24, n° 20.
C.: 1,91 g / 15 mm

Remarques: R/ sanglier tourné à gauche.

— *Manche*

8. Avranches 1 monnaie découverte en 1831 dans les environs.

A.: Lambert 1844, 125, pl. IV, n° 2; Blanchet 1905, 316, n. 2; Colbert de Beaulieu 1973, 308, n. 591; Jersey 1994, carte 24, n° 21.
C.: 7,38 g / 21 mm

Grande Bretagne

— *Dorset*

9. Dymock 1 statère signalé.

A.: Cunliffe et Jersey 1997, 96.
C.: - g / - mm

Les trésors

France

— *Calvados*

10. Arromanches 3 exemplaires signalés. **Trésor n° 3**

A.: Lambert 1864, 87, pl. VII, n° 4-5 et 14; Blanchet 1905, 546, trésor 29; Coutil 1927-28, 64; Colbert de Beaulieu 1973, 308, n. 591; Fischer 1987, 359; Jersey 1994, 133, n° 7; Guihard 2008a, 37, 39, n° 10-11 et 13.
1. 7,23 g / 18 mm / Médiathèque Bayeux 10
2. 1,68 g / 13-14 mm / Médiathèque Bayeux 13

11. Castillon 1 9 exemplaires signalés. **Trésor n° 7**

A.: Villers 1842, 290-291; Lambert 1844, 125-126, pl. IV, n° 4-5, 8-12 et 16; Blanchet 1905, 546, trésor 28; Coutil 1927-28, 65-66; Colbert de Beaulieu 1973, 308, n. 591; Jersey 1994, 136, n° 17.
1. 7,4 à 7,9 g / 20-21 mm
2. 7,4 à 7,9 g / 20 mm
3. 7,4 à 7,9 g / 19-20 mm
4. 7,4 à 7,9 g / 20 mm
5. 7,4 à 7,9 g / 20 mm
6. 7,4 à 7,9 g / 20 mm
7. 7,4 à 7,9 g / 19-20 mm
8. 7,7 g / 20 mm
9. 7,03 g / 21 mm

12. Castillon 2 3 exemplaires identifiés. **Trésor n° 8**

A.: Castellane 1921, VI-VIII; Scheers 1978, 115-116, n° 520-522; Jersey 1994, 136, n° 18.
1. 7,06 g / 20 mm / Musée Rouen 520
2. 7,08 g / 20 mm / Musée Rouen 521
3. 7,05 g / 20 mm / Musée Rouen 522

13. Ifs 1 exemplaire signalé. **Site n° 13**

A.: Guihard 2005a, 12, n° 4 et 14, fig. 3.
1. 2,99 g / 15 mm / Musée Normandie

— *Seine-Maritime*

14. Ectot-Lès-Baons 3 exemplaires identifiés.
Le trésor se composait en réalité de 93 ou 99 exemplaires « de deux dimensions différentes mais du même type » (Cochet, 1866). **Trésor n° 10**

A.: Blanchet 1905, 593, trésor 233; Cochet 1871, 425-426; Cochet 1871, 550; Scheers 1978, 210, trésor 19, n° 523 et 533; Lorient et Scheers 1985, 22, trésor 9.
1. 7,13 g / 20 mm / Musée Rouen 523
2. 6,80 g / 20 mm / Musée Rouen 533

15. Saint-Arnoult 4 exemplaires identifiés. **Trésor n° 22**

A.: Blanchet 1930, 133-134; Scheers 1978, 117-119, n° 526 et 529-530; Lorient et Scheers 1985, 43, trésor 72.
1. 6,58 g / 20 mm / Musée Rouen 525
2. 6,73 g / 20 mm / Musée Rouen 526
3. 6,63 g / 20 mm / Musée Rouen 529
4. 6,64 g / 20 mm / Musée Rouen 530

16. Villequier 2 exemplaires identifiés.

A.: Fischer 1987, 357-363, pl. I, n° 1-2.
1. 7,15 g / 21 mm
2. 5,44 g / 21 mm

Grande Bretagne

— *Hampshire*

17. Ringwood 15 exemplaires signalés.

A.: Cunliffe et Jersey 1997, 97.
1-15. - g / - mm / cl. ?

Les trouvailles groupées

France

— *Eure*

18. Pacy-sur-Eure 1 exemplaire identifié. **Site n° 16**

A.: documentation inédite.
1. - g / - mm





Grande Bretagne

— *Dorset*

19. Hengistbury Head 1 quart de statère découvert en 1911-12.

A.: Cunliffe et Jersey 1997, 96, 102.
1. - g / - mm

Inventaire général des monnaies gauloises découvertes dans la basse vallée de la Seine

Identification du Type	Classes	Renvois typologiques (cf. Troisième partie)
Série SS/L-4c Type « au sanglier en cimier » (billon)	Cl. I « profil réaliste » Cl. II « profil cubiste »	→ planche VII, n° 82-84 → planche VII, n° 85-87
	   	
	Classe I	Classe II

Les trouvailles isolées

France

— Calvados

1. Aunay-sur-Odon 1 monnaie découverte : classe I.

A. : BN 1889, n° 6974 ; Coutil 1927-28, 78 ; Jersey 1994, carte 24, n° 1.
B. : BnF 6974
C. : 7,14 g / 19 mm

2. Bayeux 2 monnaies signalées dans les environs : classe I et II.

a. A. : document SABL.2.2.23 (ancienne collection Doucet).
C. : - g / - mm

b. A. : Guihard 2008a, 35, n° 9.
B. : Médiathèque Bayeux 9
C. : 7,09 g / 19 mm

3. Saint-Germain-la-Blanche-Herbe 1 monnaie découverte en 1839 au hameau de la Maladrerie : classe I.

A. : Lambert 1844, 128, pl. V, n° 8 ; Coutil 1927-28, 69 ; Jersey 1994, carte 24, n° 9.
C. : 6,64 g / 22 mm

Remarques: R/ sanglier remplacé par un anneau

4. Jort 1 monnaie a été signalée sur la commune : classe I.

A. : documentation inédite.
C. : - g / - mm

5. Soumont-Saint-Quentin 1 monnaie signalée : classe inconnue.

A. : Colbert de Beaulieu 1957b, 170 ; Jersey 1994, carte 24, n° 11.
C. : 7,19 g / - mm

6. Torteval 1 monnaie signalée : classe I.

A. : Lambert 1844, 125 ; Coutil 1927-28, 67 ; Blanchet 1905, 309, n. 1 ; Scheers 1978, 120, n° 571 ; Jersey 1994, carte 24, n° 12.
B. : Musée de Rouen 571
C. : 7,30 g / 19 mm

7. Vieux 1 monnaie signalée : classe I.

A. : Lambert 1864, 88, pl. VII, n° 20 ; Coutil 1927-28, 69-70 ; Jersey 1994, carte 24, n° 14.
C. : 6,90 g / 22 mm

— Eure

8. Beaumont-le-Roger 1 monnaie signalée : classe I.

A. : documentation inédite.
C. : 6,08 g / 20 mm

9. Brionne Une quinzaine de monnaies cl. II aux environs de la commune.

A. : documentation inédite.
C. : - g / - mm

10. Évreux 2 monnaies signalées : classe I.

a et b. A. : Coutil 1896, 35-50 (arrondissement Évreux).
C. : - g / - mm

11. Feuguerolles 1 monnaie signalée : classe II.

A. : Coutil 1898-1921, 244 ; Mathière 1925, 48 ; Scheers 1978, 118, n° 535 ; Jersey 1994, carte 24, n° 17.
B. : Musée Rouen 535.
C. : 6,70 g / 22 mm

12. Le Vaudreuil 1 monnaie signalée : classe II.

A. : documentation inédite.
C. : 6,03 g / 20 mm

— Seine-Maritime

13. Cany-Barville 1 monnaie signalée : classe II.

A. : documentation inédite.
C. : - g / - mm

14. Elbeuf 1 monnaie signalée : classe II.

A. : Cochet 1871, 326 ; Coutil 1908, canton d'Elbeuf ; Scheers 1978, 118, n° 534 ; Jersey 1994, carte 24, n° 26.
B. : Musée Rouen 534
C. : 6,89 g / 21 mm

15. Fauville-en-Caux 1 monnaie signalée : classe II.

A. : documentation inédite.
C. : 6,72 g / 20 mm

16. Le Torps 1 monnaie signalée : classe II.

A. : Coutil 1908, canton de Caudebec-en-Caux.
C. : quart de statère / - mm

17. Montivillers 1 monnaie signalée : classe II.

A. : Roessler 1866, 213, pl. I, n° 2 ; Scheers 1978, 118, n° 532.
B. : Musée Rouen (disparue)
C. : statère / - mm

18. Pavilly 1 monnaie signalée : classe I.

A. : Coutil 1908, canton de Pavilly.
C. : - g / - mm

19. Thiédeville 1 monnaie signalée : classe II.

A. : documentation inédite.
C. : 1,57 g / 14 mm

— Manche

20. Valognes 1 monnaie signalée au lieu-dit "Le castelet" : classe I.

A. : documentation inédite.
B. : Musée Valognes
C. : statère / 20 mm

Remarques: exemplaire en bronze.

— *Pas-de-Calais*

21. Corbehem 1 monnaie signalée.

A. : Leclercq 1976, 16-17.
C. : statère / - mm

Grande Bretagne

— *West Sussex*

22. Chichester 1 monnaie découverte en 1994 : cl. I.

A. : Cunliffe et Jersey 1997, 97 ; Delestrée et Tache 2004, 79, n° 2262.
C. : 4,25 g / 18-20 mm

— *Hampshire*

23. Holdenhurst 1 monnaie découverte en 1905 : cl. ?

A. : Cunliffe et Jersey, 1997, p. 96.
C. : - g / - mm

Les trésors

France

— *Calvados*

24. Arromanches 3 exemplaires identifiés. **Trésor n° 3**

A. : Lambert 1864, 87, pl. VII, n° 7-9 ; Blanchet 1905, 546, trésor 29 ; Coutil 1927-28, 64 ; Colbert de Beaulieu 1973, 308, n. 591 ; Fischer 1987, 359 ; Jersey 1994, 133, n° 7 ; Guihard 2008a, n° 11.

1. 6,57 g / 18 mm / cl. I / Médiathèque Bayeux 11
2. 7,92 g* / 21 mm / cl. I
3. 7,5 g* / 21-22 mm / cl. I
4. 7,32 g* / 22 mm / cl. I

25. Castillon 1 2 exemplaires identifiés. **Trésor n° 7**

A. : Lambert 1841, 434-435, n° 6 ; Villers 1842, 290-291 ; Lambert 1844, 125, pl. IV, n° 6-7 ; Blanchet 1905, 546, trésor 28 ; Coutil 1927-28, 65-66 ; Colbert de Beaulieu 1973, 308, n. 591 ; Jersey 1994, 136, n° 17.

1. 7,4 à 7,9 g* / 20-21 mm / cl. II
2. 7,4 à 7,9 g* / 20 mm / cl. II

26. Ifs 7 monnaies ont été identifiées. **Site n° 13**

A. : Guihard 2005a, 15, n° 29-35 et 16, fig. 9-13.

1. 7,25 g / 20 mm / cl. I / Musée Normandie
2. 7,21 g / 20 mm / cl. I / Musée Normandie
3. 7,18 g / 20 mm / cl. I / Musée Normandie
4. 6,90 g / 19 mm / cl. II / Musée Normandie
5. 7,02 g / 20 mm / cl. II / Musée Normandie
6. 7,06 g / 22 mm / cl. II / Musée Normandie
7. 7,16 g / 20 mm / cl. II / Musée Normandie

27. Le Plessis-Grimout 19 exemplaires ont pu être identifiées. **Trésor n° 15**

A. : Lambert 1844, 128, pl. V, fig. 12-15 ; Blanchet 1905, 546, trésor 27 ; Coutil 1927-28, 78-79 ; Scheers 1978, 119-120, n° 558-570, 205, n° 5 ; Jersey 1994, 154-155, n° 98 ; Guihard 2008a, 43, 45, n° 17-18.

1. 5,9-7,3 g* / 24 mm
2. 5,9-7,3 g* / 25-26 mm
3. 5,9-7,3 g* / 24 mm
4. 5,9-7,3 g* / 25 mm
5. 6,52 g / 23 mm / Médiathèque Bayeux 17
6. 6,58 g / 24 mm / Médiathèque Bayeux 18
7. 6,83 g / 23 mm / Musée Rouen 558
8. 6,74 g / 22 mm / Musée Rouen 559
9. 6,51 g / 22 mm / Musée Rouen 560

10. 6,10 g / 22 mm / Musée Rouen 561
11. 6,57 g / 22 mm / Musée Rouen 562
12. 6,28 g / 22 mm / Musée Rouen 563
13. 6,01 g / 22 mm / Musée Rouen 564
14. 6,26 g / 23 mm / Musée Rouen 565
15. 6,62 g / 23 mm / Musée Rouen 566
16. 6,74 g / 23 mm / Musée Rouen 567
17. 6,29 g / 22 mm / Musée Rouen 568
18. 6,62 g / 23 mm / Musée Rouen 569
19. 6,28 g / 22 mm / Musée Rouen 570

— *Ille-et-Vilaine*

28. Saint-Pierre-de-Plesguen Découvert en 1847, ce dépôt aurait contenu entre 600 et 800 monnaies d'origines différentes. 1 exemplaire du type aux sangliers a été signalé.

A. : Lambert 1864, 87, pl. VII, n° 6 ; BN 1889, 149 ; Blanchet 1905, 564-565, n° 106 ; Colbert de Beaulieu 1957c, 28 ; Fischer 1987, 359 ; Jersey 1994, 164-165, n° 142 et carte 24, n° 31.

1. 6,78 g* / 22 mm / cl. I

— *Manche*

29. Urville-Nacqueville Vers 1820, entre 400 et 500 monnaies ont été découvertes. Elles étaient toutes rattachables au type aux sangliers.

A. : Lambert 1844, 128-129 ; Blanchet 1905, 577, n° 154 ; Fischer 1987, 359 ; Jersey 1994, 170, n° 163 et carte 24, n° 32.

— *Seine-Maritime*

30. Ectot-lès-Baons 1 exemplaire identifié. **Trésor n° 10**

A. : Cochet 1866, 425-426 ; Cochet 1871, c. 550 ; Blanchet 1905, 593, trésor 233 ; Allinne 1936, 245-248, 250-251, 253 ; Scheers 1978, 210, n° 524, trésor 19 ; Lorient et Scheers 1985, 22, n° 9.

1. 6,48 g / 20 mm / Musée Rouen 524

30. Saint-Arnoult 24 exemplaires identifiés. **Trésor n° 22**

A. : Blanchet 1930, 133-134 ; Scheers 1978, 117-119, n° 525, 527-528 et 536-556 ; Lorient et Scheers 1985, 43, trésor 72.

1. 6,58 g / 20 mm / cl. II / Musée Rouen 525
2. 6,84 g / mm / cl. II / Musée Rouen 527
3. 6,65 g / mm / cl. II / Musée Rouen 528
4. 5,28 g / mm / cl. II / Musée Rouen 536
5. 6,54 g / mm / cl. II / Musée Rouen 537
6. 6,38 g / mm / cl. II / Musée Rouen 538
7. 6,79 g / mm / cl. II / Musée Rouen 539
8. 6,35 g / mm / cl. II / Musée Rouen 540
9. 5,99 g / mm / cl. II / Musée Rouen 541
10. 5,86 g / mm / cl. II / Musée Rouen 542
11. 6,22 g / mm / cl. II / Musée Rouen 543
12. 6,10 g / mm / cl. II / Musée Rouen 544
13. 6,15 g / mm / cl. II / Musée Rouen 545
14. 6,62 g / mm / cl. II / Musée Rouen 546
15. 6,23 g / mm / cl. II / Musée Rouen 547
16. 5,72 g / mm / cl. II / Musée Rouen 548
17. 6,30 g / mm / cl. II / Musée Rouen 549
18. 6,02 g / mm / cl. II / Musée Rouen 550
19. 5,90 g / mm / cl. II / Musée Rouen 551
20. 6,18 g / mm / cl. II / Musée Rouen 552
21. 6,49 g / mm / cl. II / Musée Rouen 553
22. 6,99 g / mm / cl. II / Musée Rouen 554
23. 6,11 g / mm / cl. II / Musée Rouen 555
24. 6,03 g / mm / cl. II / Musée Rouen 556

31. Villequier 39 exemplaires identifiés.

A. : Fischer 1987, 357-363, pl. I-II, n° 3-41.

1. 6,34 g / mm / cl. II
2. 6,75 g / mm / cl. II

Inventaire général des monnaies gauloises découvertes dans la basse vallée de la Seine

3. 6,62 g / mm / cl. II
4. 6,73 g / mm / cl. II
5. 5,86 g / mm / cl. II
6. 6,53 g / mm / cl. II
7. 6,25 g / mm / cl. II
8. 6,55 g / mm / cl. II
9. 6,57 g / mm / cl. II
10. 6,05 g / mm / cl. II
11. 6,77 g / mm / cl. II
12. 5,87 g / mm / cl. II
13. 5,75 g / mm / cl. II
14. 5,10 g / mm / cl. II
15. 4,57 g / mm / cl. II
16. 5,44 g / mm / cl. II
17. 4,78 g / mm / cl. II
18. 5,42 g / mm / cl. II
19. 6,40 g / mm / cl. II
20. 6,08 g / mm / cl. II
21. 6,02 g / mm / cl. II
22. 5,70 g / mm / cl. II
23. 6,47 g / mm / cl. II
24. 6,04 g / mm / cl. II
25. 4,96 g / mm / cl. II
26. 6,09 g / mm / cl. II
27. 6,17 g / mm / cl. II
28. 5,88 g / mm / cl. II
29. 5,08 g / mm / cl. II
30. 5,74 g / mm / cl. II
31. 5,43 g / mm / cl. II
32. 4,81 g / mm / cl. II
33. 6,26 g / mm / cl. II
34. 6,22 g / mm / cl. II
35. 5,93 g / mm / cl. II
36. 5,49 g / mm / cl. II
37. 5,48 g / mm / cl. II
38. 5,76 g / mm / cl. II
39. 5,98 g / mm / cl. II

Grande Bretagne

– Hampshire

32. Portsmouth 4 exemplaires signalés.

A. : Cunliffe et Jersey 1997, 97.
1-4. - g / - mm / cl. ?

– Jersey

33. Grouville Découvert en 1957, ce dépôt contenait plus de 3000 monnaies. 4 exemplaires du type aux sangliers ont été inventoriés.

A. : Colbert de Beaulieu 1957a, 47-88; Colbert de Beaulieu 1959b, 49-57; Scheers 1977, 886-887, n° 46; Fitzpatrick et Megaw 1987, 433-444; Van Arsdell 1989, 539, n° 70; Jersey 1994, 142-144, n° 49 et carte 24, n° 33.
1. 6,90 g. / mm / cl. I
2. - g. / - mm / cl. I
3. - g. / - mm / cl. I
4. quart de statère / mm / cl. II

Les trouvailles groupées

France

– Calvados

34. Baron-sur-Odon 1 exemplaire identifié.

A. : documentation inédite.
1. 5,85 g / 22 mm / cl. II / Musée Normandie

– Eure

35. Berthouville Lors de ses fouilles, Le Métayer-Masselin mentionne la découverte de plusieurs monnaies "Baïocasses" sans autres précisions. **Site n° 3**

A. : Le Métayer-Masselin 1862, 257-261.

36. Parville 1 exemplaire du type "aux sangliers" a été comptabilisé. **Site n° 17**

A. : documentation inédite.
1. 1,21 g / 13,5 mm / cl. II / Musée Rouen

37. Saint-Aubin-Celloville 1 exemplaire du type "aux sangliers" a été comptabilisé. **Site n° 19**

A. : documentation inédite.
1. 5,66 g / 19 mm / cl. II

– Seine-Maritime

38. Bois-l'Abbé 1 exemplaire du type "aux sangliers" a été comptabilisé.

A. : Delestrée 1984, 202-203, pl. IV, n° 107; Delestrée 1996, 32-45.
1. 7,38 g / 17 mm / cl. I / Dépôt de fouille Bois-l'Abbé

Grande Bretagne

– Dorset

39. Hengistbury Head 2 monnaies. Un quart de statère découvert en 1911-12 et un statère en 1918-24.

A. : Cunliffe et Jersey 1997, 96, 102.
C. : - g / - mm

– Hampshire

40. Hayling Island 2 statères découverts en 1979 et 1981.

A. : Cunliffe et Jersey 1997, 96.
1-2. - g / - mm / cl. I ou II

Les hémistatères au loup ou au sanglier (code = HL/S-5)

Série HL/S-5 (a-d) Basse vallée de la Seine : découvertes centrées sur les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime, à l'exclusion de la façade littorale.

Identification du Type

Renvois typologiques (cf. Troisième partie)

Série HL/S-5a
Type « au profil barbu »

→ planche VIII, n° 88A



Aucune provenance recensée.

Identification du Type	Renvois typologiques (cf. Troisième partie)
------------------------	--

Série HL/S-5b
Type « au loup sous le cheval »
(flan large)

→ planche VIII, n° 88-90



Les trouvailles isolées

— Eure

1. Louviers 1 monnaie découverte en 1936.

A. : Colbert de Beaulieu 1959a, 55.
C. : 3,72 g / 22 mm

Les trésors

— Eure

2. Amfreville-sous-les-Monts² 8 exemplaires enregistrés. **Trésor n° 2**

A. : documentation inédite.
1. 3,63 g / 24 mm
2. - g / - mm
3. - g / - mm
4. - g / - mm
5. - g / - mm
6. - g / - mm
7. - g / - mm
8. - g / - mm

3. Hondouville 3 exemplaires enregistrés. **Trésor n° 12**

A. : documentation inédite.
1. 3,45 g / 26 mm
2. 3,52 g / 25 mm
3. 3,50 g / 25 mm
4. 3,52 g / 25 mm

Identification du Type	Renvois typologiques (cf. Troisième partie)
------------------------	--

Série HL/S-5c
Type « au loup sous le cheval »
(flan court)

→ planche VIII, n° 91-97



Les trouvailles isolées

— Eure

1. Bacqueville 1 monnaie signalée.

A. : documentation L.-P. Delestrée.
C. : 2,96 g / 17 mm
Remarques: R/ Devant poitrail du cheval, une croix bouletée.

2. Bézu-Saint-Éloi 1 monnaie signalée.

A. : documentation inédite.
C. : 3,07 g / 19 mm
Remarques: R/ Devant poitrail du cheval, une croix bouletée.

3. Évreux 2 monnaies signalées aux environs de la commune.

a. A. : Coutil 1896, 37; Coutil 1921, 9, 13 fig. 3; Scheers 1980, 12, n° 3b; Scheers 1981, 23, n° 169.
B. : Musée Évreux 169 (perdue).
C. : - g / - mm

b. A. : Coutil 1921, 9, 11, fig. 4; Scheers 1980, 12, n° 3a et pl. VII.
C. : hémistatère / - mm

Remarques: R/ Devant poitrail du cheval, un globule.

4. La Neuve-Grange 1 monnaie a été découverte en 1970.

A. : Dollfus 1971, 55; Bouïard 1972, 343; Scheers 1980, 12, n° 5.
C. : 1,68 g / - mm

Remarques: R/ Devant poitrail du cheval, un astre.

5. Le Vaudreuil 1 monnaie a été signalée.

A. : documentation inédite.
C. : 3,16 g / 18 mm

Remarques: R/ Devant poitrail du cheval, une croix bouletée.

6. Léry 1 monnaie a été signalée.

A. : documentation inédite.
C. : 1,28 g / 13 mm

7. Les Andelys 8 monnaies ont été signalées sur la commune.

a. A. : documentation L.-P. Delestrée.
C. : 2,90 g / 19 mm

Remarques: R/ Devant poitrail du cheval, une croix bouletée.

b. A. : Lambert 1844, 124, pl. III, n° 17; Blanchet 1905, 322-323, n. 4; Scheers 1980, 11, n° 1a.
C. : 2,90 g / 21 mm

Remarques: R/ Devant poitrail du cheval, globule avec deux cordons.

c. A. : BN 1889, 160, n° 7016; Blanchet 1905, 322-323, n. 4; Coutil 1921, 366, fig. 191; Scheers 1980, 11, fig. 7, n° 1b.

B. : BnF 7016.
C. : 3,32 g / 18 mm

Remarques: R/ Devant poitrail du cheval, un astre.

d. A. : Scheers 1980, 11, fig. 7, n° 1c.
C. : - g / - mm

Remarques: R/ Devant poitrail du cheval, un astre.

e-g. A. : documentation L.-P. Delestrée.
C. : hémistatères / - mm

h. A. : documentation inédite.
C. : quart de statère / - mm

8. Louviers 1 monnaie découverte en 1970 aux environs de la commune.

A. : Scheers 1980, 12, n° 4.
C. : hémistatère / - mm

Remarques: R/ Devant poitrail du cheval, un astre ou une croix bouletée.

9. Lyons-la-Forêt 1 monnaie a été signalée sur la commune.

A. : documentation L.-P. Delestrée.
C. : 1,57 g / 12 mm

Remarques: R/ Devant poitrail du cheval, une croix bouletée.

Inventaire général des monnaies gauloises découvertes dans la basse vallée de la Seine

<p>10. Pîtres 1 monnaie a été signalée sur la commune.</p> <p>A. : documentation inédite. C. : 3,44 g / 19 mm <i>Remarques</i> : R/ Devant poitrail du cheval, globule avec deux cordons.</p>	<p>20. Duclair 3 monnaies signalées sur la commune.</p> <p>a. A. : Delestrée et Tache 2004, 102, n° 2392, pl. XVI. C. : 3,38 g / 17 mm <i>Remarques</i> : R/ Devant poitrail du cheval, un astre.</p> <p>b. A. : documentation L.-P. Delestrée. C. : 2,58 g / 19 mm <i>Remarques</i> : R/ Devant poitrail du cheval, une croix bouletée.</p> <p>c. A. : documentation L.-P. Delestrée. C. : 2,67 g / 19 mm <i>Remarques</i> : R/ Devant poitrail du cheval, une croix bouletée.</p>
<p>11. Pont-Saint-Pierre 1 monnaie a été signalée sur la commune.</p> <p>A. : documentation inédite. C. : hémistatère / - mm</p>	<p>21. Elbeuf 7 monnaies signalées sur la commune.</p> <p>a. A. : Cochet 1871, 326; Coutil 1908, 177, 179; Scheers 1978, 76, n° 282, pl. XIV; Scheers 1980, 13, n° 11a. B. : Musée Rouen 282 (perdue). C. : 3,45 g / 18 mm <i>Remarques</i> : R/ Devant poitrail du cheval, un astre.</p> <p>b. A. : Lambert 1864, 88, pl. VII, n° 18; Coutil 1908, 179; Scheers 1980, 13, n° 11b. C. : 2,97 g / 19 mm</p> <p>c-d. A. : documentation L.-P. Delestrée. C. : hémistatères / - mm</p> <p>e. A. : documentation L.-P. Delestrée. C. : 1,68 g / 14 mm <i>Remarques</i> : R/ Devant poitrail du cheval, un astre.</p> <p>f-g. A. : documentation L.-P. Delestrée. C. : quarts de statère / - mm</p>
<p>12. Saint-Georges-Motel 1 monnaie a été signalée sur la commune.</p> <p>A. : Charpillon et Caresme 1868-1879, 786; Coutil 1921, 286-287; Mathière 1925, 46; Scheers 1980, 12, n° 6. C. : - g / - mm <i>Remarques</i> : Aucune description. Peut aussi bien correspondre à la série au loup ou au sanglier.</p>	<p>22. Houpeville 1 monnaie signalée.</p> <p>A. : documentation L.-P. Delestrée. C. : hémistatère / - mm</p>
<p>13. Thomer-la-Sôgne 2 monnaies ont été signalées sur la commune.</p> <p>a. A. : Coutil 1896, 40; Coutil 1921, 280; Scheers 1980, 12, n° 7a. C. : - g / - mm</p> <p>b. A. : Anonyme 1966, frontispice et p. 1; Scheers 1980, 12, n° 7b, pl. VII. C. : hémistatère / 19 mm <i>Remarques</i> : R/ Devant poitrail du cheval, un globule.</p>	<p>23. Mesnil-Esnard 1 monnaie signalée.</p> <p>A. : documentation inédite. C. : 2,39 g / 18 mm <i>Remarques</i> : R/ Devant poitrail du cheval, une croix bouletée.</p>
<p>14. Vernon 1 monnaie signalée.</p> <p>A. : documentation inédite. C. : 3,10 g / 18 mm <i>Remarques</i> : R/ Devant poitrail du cheval, une croix bouletée.</p> <p style="text-align: center;">— Orne</p>	<p>24. Orival 1 monnaie signalée.</p> <p>A. : documentation inédite. C. : 2,60 g / 18 mm <i>Remarques</i> : R/ Devant poitrail du cheval, une croix bouletée.</p>
<p>15. Alençon 1 monnaie signalée.</p> <p>A. : Scheers 1978, 76, n° 283, pl. XIV; Scheers 1980, 12, n° 9. B. : Musée Rouen 283. C. : 1,71 g / 12 mm <i>Remarques</i> : R/ Devant poitrail du cheval, un globule (?).</p>	<p>25. Roncherolles-en-Bray 8 monnaies signalées.</p> <p>A. : documentation L.-P. Delestrée. C. : hémistatères / - mm</p>
<p>16. L'Aigle 1 monnaie signalée.</p> <p>A. : Scheers 1980, 12, n° 8. C. : - g / - mm</p> <p style="text-align: center;">— Seine-Maritime</p>	<p>26. Rouen 3 monnaies ont été signalées à l'ouest de la commune.</p> <p>a. A. : documentation inédite. C. : 2,81 g / 20 mm <i>Remarques</i> : R/ Devant poitrail du cheval, une croix bouletée.</p> <p>b. A. : documentation inédite. C. : 2,87 g / 19 mm <i>Remarques</i> : R/ Devant poitrail du cheval, une croix bouletée.</p> <p>c. A. : documentation inédite. C. : 2,76 g / 19 mm <i>Remarques</i> : R/ Devant poitrail du cheval, une croix bouletée.</p>
<p>17. Anneville-sur-Seine 1 monnaie signalée au lieu-dit le "Trou des Hages".</p> <p>A. : Scheers 1980, 12-13, n° 10. C. : hémistatère / - mm <i>Remarques</i> : R/ Devant poitrail du cheval, un astre.</p>	
<p>18. Boos 1 monnaie signalée.</p> <p>A. : documentation L.-P. Delestrée. C. : hémistatère / - mm</p>	
<p>19. Caudebec-les-Elbeuf 1 monnaie signalée.</p> <p>A. : documentation inédite. C. : 2,63 g / 19 mm <i>Remarques</i> : R/ Devant poitrail du cheval, une croix bouletée.</p>	

Catalogue

27. Saint-Paer 1 monnaie signalée.

A. : documentation L.-P. Delestrée.
C. : 2,56 g / 18 mm

Remarques: R/ Devant poitrail du cheval, une croix bouletée.

28. Saint-Pierre-de-Varengville 1 monnaie signalée.

A. : documentation J. Callais.
C. : 2,69 g / 17 mm

Remarques: R/ Devant poitrail du cheval, une croix bouletée.

29. Dans le département 1 monnaie signalée.

A. : documentation inédite (e-bay, internet).
C. : 1,52 g / 13 mm

Remarques: R/ Devant poitrail du cheval, une croix bouletée.

— Somme

30. Dans le département 1 monnaie signalée.

A. : Lambert 1864, 88, pl. VII, n° 19; Scheers 1980, 13, n° 12.
C. : 3,24 g / 20 mm

Remarques: R/ Devant poitrail du cheval, globule avec deux cordons.

Les trésors

— Eure

31. Douville-sur-Andelle 2 exemplaires enregistrés. **Trésor n° 9**

A. : documentation inédite.
1. 3,12 g / 18 mm
2. 1,40 g / 13 mm

32. Hondouville 7 exemplaires enregistrés. **Trésor n° 12**

A. : documentation inédite.
1. 3,41 g / 18 mm
2. 1,51 g / 13 mm
3. - g / - mm
4. - g / - mm
5. - g / - mm
6. - g / - mm
7. - g / - mm

33. Le Bourg-Beaudouin 24 exemplaires signalés.

A. : Charpillon et Caresme 1868-1879, t. I, 513; Anonyme 1884, 380-382, 2 fig.; Coutil 1895-1921, 69-70; Coutil 1896, 26; Blanchet 1905, 556, n° 71; Scheers 1977, 874, n° 14; Scheers 1980, 11-12, n° 2; Lorient et Scheers 1985, 75, n° 18.
1-24. - g / - mm

34. Pitres 5 exemplaires signalés. **Trésor n° 20**

A. : documentation inédite.
1. 3,13 g. / 20 mm
2. 1,51 g / 15 mm
3. - g / - mm
4. - g / - mm
5. - g / - mm

— Seine-Maritime

35. Barentin 8 exemplaires enregistrés. **Trésor n° 4**

A. : documentation L.-P. Delestrée.
1. 2,90 g / 18-19 mm
2. 2,80 g / 18-19 mm

3. 2,90 g / 18-19 mm
4. 2,70 g / 18-19 mm
5. 2,90 g / 18-19 mm
6. 2,80 g / 18-19 mm
7. 2,70 g / 18-19 mm
8. 2,90 g / 18-19 mm

36. Tôtes 7 exemplaires enregistrés. **Trésor n° 24**

A. : documentation L.-P. Delestrée.
1-7 hémistatères / - mm

37. Nord Forêt de Bretonne 10 exemplaires enregistrés. **Trésor n° 5**

A. : documentation L.-P. Delestrée.
1. 3,06 g / - mm
2. 3,03 g / - mm
3. 2,96 g / - mm
4. 2,95 g / - mm
5. 3,06 g / - mm
6-9. hémistatères / - mm
10. quart de statère / - mm

Les trouvailles groupées

— Eure

38. Moyenne vallée de l'Epte 8 exemplaires enregistrés. **Site n° 23**

A. : documentation L.-P. Delestrée.
1. 3,45 g / 17-18 mm
2. 3,15 g / 18 mm
3. 3,28 g / 18 mm
4. 3,23 g / 18-19 mm
5. 3,23 g / 18 mm
6. 1,61 g / 14 mm
7. 3,19 g / 18-19 mm
8. 1,56 g / 14 mm

Identification du Type

Série HL/S-5d
Type « au sanglier sous le cheval »
(flan court)

Renvois typologiques (cf. Troisième partie)

→ planche IX, n° 98-104



Les trouvailles isolées

— Eure

1. Acquigny 2 monnaies ont été signalées aux environs de la commune.

a. A. : documentation inédite.
C. : 1,67 g / 14 mm

Remarques: R/ Devant poitrail du cheval, motif en étoile à trois branches.

b. A. : documentation inédite.
C. : 1,04 g / 13 mm

2. Arnières-sur-Iton 1 monnaie signalée.

A. : documentation M. de Sainte-Marie.
C. : 3,40 g / 21 mm

Remarques: R/ Devant poitrail du cheval, trois virgules tournant à droite autour d'un anneau centré.

Inventaire général des monnaies gauloises découvertes dans la basse vallée de la Seine

<p>3. Aubevoye 1 monnaie signalée.</p> <p>A. : Coutil 1896, 5, 23, 29; Coutil 1898-1921, 25; Coutil 1921, 9, 11, 366, fig. 4; Mathière 1925, 47; Scheers 1980, 18, n° 1, pl. VII. C. : hémistatère / 19-20 mm</p> <p><i>Remarques:</i> R/ Devant poitrail du cheval, motif en étoile à trois branches.</p>	<p>14. Saint-Pierre-d'Autils Au moins 2 monnaies ont été découvertes.</p> <p>A. : documentation L.-P. Delestrée. C. : Quarts de statère / - mm</p>
<p>4. Canappeville 1 monnaie signalée.</p> <p>A. : documentation inédite. C. : 3,17 g / 19 mm</p> <p><i>Remarques:</i> R/ Devant poitrail du cheval, anneau perlé centré d'un point.</p>	<p>15. Saint-Vigor 2 monnaies ont été signalées.</p> <p>a. A. : documentation M. de Sainte-Marie. C. : 3,20 g / 19 mm</p> <p><i>Remarques:</i> R/ Devant poitrail du cheval, anneau perlé centré d'un point.</p> <p>b. A. : documentation inédite. C. : 1,63 g / 14 mm</p> <p><i>Remarques:</i> R/ Devant poitrail du cheval, cercle divisé en deux cantons.</p>
<p>5. Criquebeuf-la-Campagne 2 monnaies signalées.</p> <p>a. et b. A. : documentation L.-P. Delestrée. C. : hémistatères / - mm</p>	<p>16. Tourville-la-Campagne 1 monnaie découverte en 1891.</p> <p>A. : Drouet 1891, 118-119 et IX 1892, 5; Coutil 1898-1921, 250; Coutil 1921, 9, fig. 4; Mathière 1925, 48; Scheers 1980, 19, n° 6 et pl. VII. C. : hémistatère / 19 mm</p> <p><i>Remarques:</i> R/ Devant poitrail du cheval, motif en étoile à trois branches.</p>
<p>6. Évreux 1 monnaie découverte en 1904, rue Lepouzé à Évreux.</p> <p>A. : Lamiray 1934-1935, 61-62, n° 3; Scheers 1980, 18, n° 2. B. : Peut-être l'exemplaire du musée de Vernon. C. : hémistatère / - mm</p> <p><i>Remarques:</i> R/ Devant poitrail du cheval, anneau perlé centré d'un point.</p>	<p>17. Vernon 1 monnaie découverte en 1885.</p> <p>A. : Changarnier 1885, 251-253, n° 16, pl. II, 16; Blanchet 1905, 322-323, n. 4; Coutil 1921, 355; Scheers 1980, 19, n° 7 et pl. IV, n° 31. B. : Musée de Vernon (?). C. : 3,08 g / 19 mm</p> <p><i>Remarques:</i> R/ Devant poitrail du cheval, anneau perlé centré d'un point.</p>
<p>7. Guichainville 1 monnaie découverte en 1918, près de l'aqueduc du Vieil-Évreux.</p> <p>A. : Coutil 1921, 9, fig. 4; Mathière 1925, 46; Scheers 1980, 18, n° 3, pl. VII. C. : hémistatère / 19 mm</p> <p><i>Remarques:</i> R/ Devant poitrail du cheval, anneau perlé centré d'un point.</p>	<p>18. Dans le département 1 monnaie signalée.</p> <p>A. : documentation inédite. C. : 1,41 g / 13 mm</p> <p><i>Remarques:</i> R/ variété originale : saumon à la place de l'aurige.</p>
<p>8. Guisemiers 1 monnaie signalée.</p> <p>A. : Coutil 1895-1921, 96; Coutil 1898-1921, 250; Scheers 1980, 19, n° 4. C. : hémistatère / - mm</p>	<p style="text-align: center;">— <i>Seine-Maritime</i> —</p> <p>19. Caudebec-lès-Elbeuf 14 monnaies isolées ont été inventoriées sur la commune.</p> <p>a. A. : Coutil 1908, 177-178; Coutil 1921, 11, fig. 5; Scheers 1980, 20, n° 9 et pl. VII. C. : hémistatère / 18 mm</p> <p><i>Remarques:</i> R/ Devant poitrail du cheval, motif en étoile à trois branches.</p> <p>b. A. : Delestrée et Tache 2004, 104, n° 2406, pl. XVI. C. : 3,03 g / 19 mm</p> <p><i>Remarques:</i> R/ Devant poitrail du cheval, motif en étoile à trois branches.</p> <p>c. A. : Delestrée et Tache 2004, 104, n° 2401, pl. XVI. C. : 2,97 g / 19 mm</p> <p><i>Remarques:</i> R/ Devant poitrail du cheval, anneau perlé centré d'un point.</p> <p>d. A. : documentation L.-P. Delestrée. C. : 2,83 g / 18 mm</p> <p><i>Remarques:</i> R/ Devant poitrail du cheval, anneau perlé centré d'un point en partie visible.</p> <p>e-n. A. : documentation L.-P. Delestrée. C. : hémistatères / - mm</p>
<p>9. La Croix-Saint-Leufroy 1 monnaie signalée.</p> <p>A. : documentation inédite. C. : 1,63 g / 13 mm</p> <p><i>Remarques:</i> R/ Devant poitrail du cheval, globule avec deux cordons.</p>	
<p>10. La Londe 1 monnaie signalée.</p> <p>A. : documentation inédite. C. : 1,60 g / 14 mm</p> <p><i>Remarques:</i> R/ Devant poitrail du cheval, anneau divisé en deux cantons.</p>	
<p>11. Les Andelys 1 monnaie signalée.</p> <p>A. : documentation L.-P. Delestrée. C. : - g / - mm</p>	
<p>12. Pacy-sur-Eure 1 monnaie signalée.</p> <p>A. : documentation L.-P. Delestrée. C. : 3,12 g / 18 mm</p>	
<p>13. Saint-André-de-l'Eure 1 monnaie signalée.</p> <p>A. : Coutil 1921, 9, fig. 4 et 11, 344; Mathière 1925, 47; Scheers 1980, 19, n° 5, pl. VII. C. : 1,60 g / 14 mm</p> <p><i>Remarques:</i> R/ Devant poitrail du cheval, anneau perlé centré d'un point.</p>	<p>20. Duclair 1 monnaie signalée.</p> <p>A. : Delestrée et Tache 2004, 103, n° 2403, pl. XVI. C. : 3,27 g / 18 mm</p> <p><i>Remarques:</i> R/ Devant poitrail du cheval, motif en étoile à trois branches.</p>

21. Elbeuf	8 monnaies isolées ont été inventoriées sur la commune.
-------------------	---

a. A. : Tougard 1890, 118-119; Coutil 1908, 180; Scheers 1980, 20, n° 10.
C. : hémistatère / - mm

b-g. A. : documentation L.-P. Delestrée.
C. : hémistatères / - mm

h. A. : documentation L.-P. Delestrée.
C. : quart de statère / - mm

22. Oissel	3 monnaies isolées ont été inventoriées sur la commune.
-------------------	---

a. A. : Vesly 1894, 5; Coutil 1908, 182-183 et pl. n° 50; Coutil 1921, 11, fig. 5; Scheers 1978, 77, n° 293; Scheers 1980, 20, n° 11a, pl. VII.
B. : Musée Rouen 293.
C. : 3,10 g / 18 mm

Remarques: R/ Devant poitrail du cheval, motif en étoile à trois branches.

b. A. : documentation L.-P. Delestrée.
C. : 3,40 g / 18 mm

Remarques: R/ Devant poitrail du cheval, anneau perlé centré d'un point.

c. A. : documentation L.-P. Delestrée.
C. : 2,60 g / 18 mm

Remarques: R/ Devant poitrail du cheval, motif en étoile à trois branches.

Les trésors

— Eure

23. Hondouville	1 exemplaire enregistré.	Trésor n° 12
------------------------	--------------------------	---------------------

A. : documentation inédite.
1. 1,70 g / 14 mm

— Yvelines

24. Flins-Neuve-Église	Ce dépôt, dont le nombre exact de monnaies est inconnu, renfermait uniquement des exemplaires de la série au sanglier. Trésor n° 11
-------------------------------	--

A. : documentation inédite.
1. 3,16 g / 19 mm / BnF 7016A
2. 3,16 g / 18 mm / BnF 7016B
3. 3,21 g / 19 mm / BnF 7016 C
4. 3,11 g / 19-20 mm / BnF 7016 D
5. 3,16 g / 18 mm / BnF 7016 E
6. 3,18 g / 18-19 mm / BnF 7016 F
7. 3,22 g / 18 mm / BnF 7016 G
8. 3,18 g / 18-19 mm / Musée Rouen 287
9. 3,22 g / 18 mm / Musée Rouen 288
10. 3,11 g / 18 mm / Musée Rouen 289
11. 3,27 g / 18 mm / Musée Rouen 290
12. 3,34 g / 18 mm / Musée Rouen 291
13. 3,23 g / 18 mm / Musée Rouen 292
14. 3,24 g / 21 mm / British Museum 1059
15. 3,25 g / 19 mm / British Museum 1060
16. 3,09 g / 18-19 mm / British Museum 1061
17. 3,25 g / 18-19 mm / Royal Ontario Museum 924.5.87
18. 3,26 g / 19-20 mm / Royal Ontario Museum 924.5.221

Les trouvailles groupées

— Eure

25. Acquigny	4 exemplaires enregistrés.	Site n° 1
---------------------	----------------------------	------------------

A. : documentation inédite.
1. 3,01 g / 18 mm
2. 3,08 g / 18 mm

3. 2,70 g / 16 mm
4. 2,94 g / 17 mm
5. 2,90 g / 17 mm

26. Pacy-sur-Eure	2 exemplaires enregistrés.	Site n° 16
--------------------------	----------------------------	-------------------

A. : documentation inédite.
1. 3,38 g / 18 mm
2. 1,67 g / 14 mm

— Seine-Maritime

27. Berville-sur-Seine	1 exemplaire enregistré.	Site n° 4
-------------------------------	--------------------------	------------------

A. : documentation inédite.
1. 3,28 g / 20 mm

Les hémistatères au fleuron et dérivés (code = HFD-6)

Série HFD-6 (a-b)

Découvertes limitées aux alentours de la boucle du Vaudreuil.

Identification du Type	Renvois typologiques (cf. Troisième partie)
------------------------	---

Série HFD-6a
Type « au motif en accolade sous le cheval »

→ planche IX, n° 105-109



Les trouvailles isolées

— Eure

1. Évreux	1 monnaie signalée.
------------------	---------------------

A. : Coutil 1921, 366, fig. 191; Scheers 1980, 33, n° 1, pl. VI, n° 12.
C. : - g / - mm

2. Louviers	1 monnaie signalée. Elle a été découverte en 1936 sur la commune.
--------------------	--

A. : Colbert de Beaulieu 1959a, 55; Scheers 1980, 33, n° 2, pl. VI, n° 13.
C. : 3,72 g / 21 mm

3. Pitres	3 monnaies signalées sur la commune : sans certitude, elles pourraient provenir du trésor 1 découvert à Amfreville-sous-les-Monts (Eure).
------------------	--

a. A. : Delestrée et Tache 2004, 104, n° 2409, pl. XVII.
B. : BnF 1988-173.
C. : 3,59 g / 20 mm

b. A. : Delestrée et Tache 2004, 105, n° 2411, pl. XVII.
C. : 3,99 g / 21 mm

c. A. : Delestrée et Tache 2004, 105, n° 2412, pl. XVII.
C. : 3,66 g / 21 mm

— *Pas-de-Calais*

4. Bapaume 1 monnaie signalée.

A. : Scheers 1975, 57, n° 170, pl. X; Scheers 1980, 33, n° 3.
B. : Musée Danicourt de Péronne 170.
C. : 3,50 g / 17 mm

Les trésors

— *Eure*

5. Amfreville-sous-les-Monts 1 6 exemplaires enregistrés. **Trésor n° 1**

A. : documentation inédite.
1. 3,62 g / 20 mm
2. 3,67 g / 21 mm
3. 3,59 g / 20 mm / BnF 1988-173
4. 3,99 g / 20 mm
5. 3,66 g / 21 mm
6. 3,71 g / 20 mm / Musée d'Évreux

Identification du Type

Renvois typologiques
(cf. Troisième partie)

Série HFD-6b
Type « au motif anthropomorphe »

→ planche IX, n° 110-112



Les trouvailles isolées

— *Eure*

1. La Haye-Malherbe 1 monnaie signalée.

A. : documentation inédite.
C. : - g / - mm

2. Pîtres 1 monnaie signalée : sans certitude, elle pourrait provenir du trésor 1 découvert à Amfreville-sous-les-Monts (Eure).

A. : Delestrée et Tache 2004, 106, n° 2418, pl. XVII.
C. : 1,90 g / 15 mm

3. Val-de-Reuil 1 monnaie signalée.

A. : documentation inédite.
C. : 1,96 g / 16 mm

Les trésors

— *Eure*

4. Amfreville-sous-les-Monts 2 12 exemplaires enregistrés. **Trésor n° 2**

A. : documentation inédite.
1. 1,82 g / 20 mm
2. 1,73 g / 15 mm
3. 1,89 g / 16 mm
4. 1,76 g / 15 mm
5. 1,86 g / 15 mm
6. - g / - mm

1.1.2 Les monnaies en argent

Les lamellaires dérivées de la tête de Pallas (code = LTP-7)

Série LTP-7 (a-c) Basse Seine, découvertes centrées sur les départements du Calvados, de l'Eure et de la Seine-Maritime (partie orientale).

Identification du Type

Renvois typologiques
(cf. Troisième partie)

Série LTP-7a
Type « à l'hippocampe »

→ planche X, n° 113-115



Les trouvailles isolées

— *Calvados*

1. Jort 2 monnaies signalées.

a. A. : Lambert 1864, 88, pl. VII, n° 21; Gervais 1864, 33, n° 43; Coutil 1927-28, 72-73.
B. : Musée de Normandie
C. : 0,96 g / 16-17 mm

b. A. : Lambert 1864, 78, pl. IV, n° 17bis; BN 1889, 196, n° 8516.
B. : BnF 8516.
C. : 0,97 g / 17 mm

— *Eure*

2. Garennes-sur-Eure 1 monnaie signalée dans les environs.

A. : documentation inédite.
C. : 0,77 g / 15 mm

Les trésors

— *Calvados*

3. Ifs 24 exemplaires ont été enregistrés. **Trésor n° 13**

A. : Guihard, 2005a, 13, n° 5-28 et fig. 5-8.
19. 0,97 g / 16 mm / Musée de Normandie
20. 0,84 g / 19 mm / Musée de Normandie
21. 0,96 g / 17 mm / Musée de Normandie
22. 0,84 g / 16 mm / Musée de Normandie
23. 0,93 g / 16 mm / Musée de Normandie
24. 0,90 g / 16 mm / Musée de Normandie
25. 0,77 g / 16 mm / Musée de Normandie
26. 0,83 g / 16 mm / Musée de Normandie
27. 0,86 g / 16 mm / Musée de Normandie
28. 1,02 g / 17 mm / Musée de Normandie
29. 0,93 g / 17 mm / Musée de Normandie
30. 0,97 g / 16 mm / Musée de Normandie
31. 1,10 g / 17 mm / Musée de Normandie
32. 0,82 g / 17 mm / Musée de Normandie
33. 0,89 g / 17 mm / Musée de Normandie
34. 0,82 g / 16 mm / Musée de Normandie
35. 0,62 g / 16 mm / Musée de Normandie
36. 0,76 g / 16 mm / Musée de Normandie
37. 0,68 g / 15 mm / Musée de Normandie

- 38. 0,90 g / 16 mm / Musée de Normandie
- 39. 0,91 g / 16 mm / Musée de Normandie
- 40. 0,96 g / 17 mm / Musée de Normandie
- 41. 0,95 g / 16 mm / Musée de Normandie
- 42. 0,89 g / 16 mm / Musée de Normandie

Les trouvailles groupées

— *Calvados*

4. Fleury-sur-Orne 1 exemplaire a été signalé. **Site n° 13**

- A. : San Juan et *alii* 1994, 155, 159.
 1. 0,78 g / 14 mm / Musée de Normandie

5. Grentheville 1 exemplaire a été signalé.

- A. : documentation laboratoire numismatique du CRAHAM.
 1. 0,79 g / 14 mm / CRAHAM

6. Mondeville 1 exemplaire a été signalé.

- A. : documentation laboratoire numismatique du CRAHAM.
 1. 0,91 g / 15 mm / CRAHAM

7. Baron-sur-Odon 2 exemplaires signalés.

- A. : Bertin 1977, 83.
 1. - g / - mm / Musée de Normandie (?)
 2. - g / - mm / Musée de Normandie (?)

— *Eure*

5. Brionne 1 exemplaire a été signalé.

- A. : documentation inédite.
 1. 0,61 g / 16 mm / Service régionale de l'archéologie de Rouen

6. Brionne 1 exemplaire a été signalé. **Site n° 7**

- A. : Pitte et *alii* 1991, 27.
 1. 0,64 g / 16 mm / Service régionale de l'archéologie de Rouen

Identification du Type Renvois typologiques
(cf. Troisième partie)

Série LTP-7b
 Type « au sanglier »

→ planche X, n° 116-118



Les trouvailles isolées

— *Eure*

1. Acquigny 1 monnaie signalée dans les environs.

- A. : documentation inédite.
 C. : 0,71 g / 16 mm

2. Brionne 1 monnaie signalée dans les environs.

- A. : documentation inédite (e-bay, internet).
 C. : 0,49 g / 16 mm

3. Louviers 3 monnaies signalées dans les environs de la commune.

- a. A. : documentation inédite (e-bay, internet).
 C. : - g / - mm

- b. A. : documentation inédite (e-bay, internet).
 C. : - g / - mm

- c. A. : documentation inédite (e-bay, internet).
 C. : - g / - mm

— *Eure-et-Loir*

4. Dreux 1 monnaie signalée dans les environs.

- A. : documentation inédite.
 C. : 0,76 g / 16 mm

Les trésors

— *Calvados*

5. Elbeuf 15 ou 16 exemplaires ont été découverts.

- A. : documentation inédite.

Les trouvailles groupées

— *Calvados*

6. Mondeville 2 exemplaires ont été signalés.

- A. : documentation inédite.
 1. 0,52 g / 16 mm / laboratoire de numismatique du CRAHAM
 2. 0,38 g / 14 mm / laboratoire de numismatique du CRAHAM

— *Eure*

7. Acquigny 2 exemplaires ont été signalés. **Site n° 1**

- A. : documentation inédite.
 1. 0,65 g / 16 mm
 2. 0,46 g / 12 mm

8. Cracouville-le-Vieil-Évreux 4 exemplaires ont été signalés. **Site n° 8**

- A. : Scheers 1981, 6, n° 1-4.
 1. 0,48 g / 13 mm / Musée Évreux
 2. 0,48 g / 12-13 mm / Musée Évreux
 3. 0,51 g / 12-13 mm / Musée Évreux
 4. 0,67 g / 14 mm / Musée Évreux

9. Pacy-sur-Eure 1 exemplaire a été signalé. **Site n° 16**

- A. : documentation inédite.
 1. - g / - mm

— *Seine-Maritime*

10. Bois-l'Abbé 4 exemplaires ont été signalés.

- A. : Delestrée 1984, 41 et pl. V, fig. 24-25.
 1. 0,79 g / 17 mm / Dépôt archéologique Bois-l'Abbé
 2. 0,83 g / 15 mm / Dépôt archéologique Bois-l'Abbé
 3. 0,86 g / 15-16 mm / Dépôt archéologique Bois-l'Abbé
 4. 0,77 g / 14 mm / Dépôt archéologique Bois-l'Abbé

Inventaire général des monnaies gauloises découvertes dans la basse vallée de la Seine

Identification du Type	Composition interne (classes)	Renvois typologiques (cf. Troisième partie)
Série LTP-7c Type « au profil géométrique »	Cl. I « au sanglier » Cl. II « à l'hippocampe »	→ planche X, n° 119 → planche X, n° 119A



Les trouvailles isolées

— Calvados

1. Baron-sur-Odon 1 monnaie de la classe II signalée.

A. : Colbert de Beaulieu 1954, pl. V, n° 3; Scheers 1977, 494, n° 2.
C. : - g / - mm

Remarques: au lieu-dit « le Mesnil », c'est-à-dire sur l'emplacement du sanctuaire fouillé par F. Bertin.

— Eure

1. Douville-sur-Andelle 1 monnaie de la classe II signalée.

A. : documentation inédite.
C. : 0,77 g / 16 mm

2. Léry 1 monnaie de la classe II signalée.

A. : documentation inédite.
C. : 0,81 g / 16 mm

— Seine-Maritime

3. Rouen 1 monnaie de la classe II découverte dans les environs de la commune.

A. : Delestrée, Tache 2004, 58, n° 189.
C. : 0,90 g / 15 mm

— Val-d'Oise

4. Épiais-Rhus 1 monnaie de la classe II découverte dans les environs de la commune.

A. : Delestrée, Tache 2004, 58, n° 191.
C. : 0,75 g / 14-15 mm

Les trésors

— Eure

5. Douville-sur-Andelle 8 exemplaires cl. II ont été enregistrés. **Trésor n° 9**

A. : documentation inédite.
1. 0,77 g / 15 mm
2. 0,69 g / 15-16 mm
3. 0,68 g / 15 mm
4. 0,78 g / 15 mm
5. 0,67 g / 15 mm
6. 0,75 g / 15 mm
7. 0,70 g / 15 mm
8. 0,57 g / 16 mm

6. Le Bourg-Beaudouin Plusieurs exemplaires cl. I et/ou II.

A. : Anonyme 1884, 380-382; Coutil 1895-1921, 69-70; Coutil 1896, 26; Scheers 1977, 874, n° 14; Lorient, Scheers 1985, 75, n° 18.

7. Pîtres 9 exemplaires cl. I ont été enregistrés. **Trésor n° 20**

A. : documentation inédite.
1-9. - g / - mm

8. Rue-Saint-Pierre 9 exemplaires cl. I et 5 exemplaires cl. II ont été enregistrés. **Trésor n° 21**

A. : Blanchet 1907, 161-175, pl. XIV; Coutil 1908; Scheers 1977, 895, trésor 70; Scheers 1978, 171-172, n° 829-833 et n° 834-842
1. 0,86 g / mm / cl. I / Rouen 829
2. 0,77 g / mm / cl. I / Rouen 830
3. 0,74 g / mm / cl. I / Rouen 831
4. 0,85 g / mm / cl. I / Rouen 832
5. 0,80 g / mm / cl. I / Rouen 833
6. 0,79 g / mm / cl. II / Rouen 837
7. 0,76 g / mm / cl. II / Rouen 838
8. 0,79 g / mm / cl. II / Rouen 839
9. 0,77 g / mm / cl. II / Rouen 840
10. 0,76 g / mm / cl. II / Rouen 841
11-14. - g / - mm / cl. I et II

Les trouvailles groupées

— Eure

9. Vallée de l'Epte 7 exemplaires ont été enregistrés. **Site n° 23**

A. : documentation L.-P. Delestrée.
1-7. - g / - mm / cl. I et II

— Seine-Maritime

10. Fesques 2 exemplaires cl. II. **Site n° 12**

A. : Delestrée et alii 1997, 287 (n° 7) et 290 (n° 185).
1. 0,94 g / 14 mm / Dépôt archéologique de Fesques
2. NS g / NS mm / Dépôt archéologique de Fesques

1.1.3 Les monnaies en bronze frappé

Les bronzes avec nom ethnique des Aulerques Eburovices (code = BAE-9)

Série BAE-9 (a-b) Sud de la basse Seine, proche région d'Évreux.

Identification du Type	Composition interne (classes)	Renvois typologiques (cf. Troisième partie)
Série BAE-9a les bronzes lourds	Cl. I « lion et personnage ailé » (légende AVLIRCVS) Cl. II « sanglier-enseigne et cheval » (légende EBVROVICOS / AVLIRCO) Cl. III « sanglier-enseigne et cheval, avec mention de l'as » (légende AS PVBLICVS EBVROVICO / AVLIRC)	→ planche XI, n° 122 → planche XI, n° 123-124 → planche XI, n° 125



Classe I

Classe II

Classe II

Catalogue

Les trouvailles isolées

— Eure

1. Acquigny 1 monnaie signalée en forêt de Bord : classe II.

A. : documentation inédite.
C. : 6,44 g / 20 mm

Remarques : Légende lue : EBVROVICOS / AVLIRCO

2. Évreux 1 monnaie découverte en 1930 entre le boulevard Pasteur et la ligne de Louviers : classe II.

A. : Lamiray 1934-1935, 61, n° 2.
C. : - g / - mm

Remarques : Légende lue : EBVROV[COS] / AVLIRCO

3. Heudreville-sur-Eure 1 monnaie signalée : classe II.

A. : documentation inédite.
C. : 8,23 g / 19 mm

Remarques : Légende lue : [EBVROVICOS] / [AVLIRCO]

4. Vernon 1 monnaie signalée dans les environs : classe III.

A. : Delestrée et Tache 2004, 108, n° 2431, pl. XVII.
C. : 6 g / 20 mm

Remarques : Légende lue : AS PVBIVCS. EBVRO-VICO / AVLIRCO]

Les trésors

— Eure

5. Verneuil-sur-Avre 1 monnaie signalée.

A. : Coutil 1896, 40-49; Blanchet 1905, 555, trésor 67; Coutil 1921, 347-349; Lorient et Scheers 1985, 95.
1. - g / - mm / cl. II

Les trouvailles groupées

— Eure

6. Arnières-sur-Iton 1 exemplaire signalé lors des fouilles d'un bâtiment gallo-romain. **Site n° 2**

A. : CAG *Eure*, site 330; Moesgaard 2005, 382, n° 3.
1. 7,08 g / 20 mm / cl. II / Musée Évreux

7. Évreux (Fanum) 4 exemplaires signalés. **Site n° 10**

A. : Delestrée et Mantel 2001, 20 (n° 25, 28 et 91).
1. 6,12 g / 17-18 mm / cl. II / Service régional de l'archéologie Rouen
2. 6,27 g / 18 mm / cl. II / Service régional de l'archéologie Rouen
3. 6,95 g / 18 mm / cl. II / Service régional de l'archéologie Rouen
4. 6 g / 19-20 mm / cl. III / Service régional de l'archéologie Rouen

8. Cracouville-le-Vieil-Évreux 2 exemplaires signalés. **Site n° 8**

A. : Scheers 1981, 7, n° 5-6.
1. 8,18 g / 20 mm / cl. II / Musée Évreux 5
2. 7,76 g / 18 mm / cl. II / Musée Évreux 6

9. Le Vieil-Évreux, Gisacum 2 exemplaires signalés.

A. : Lambert 1844, 139, pl. VIII, n° 21; Scheers 1978, 78; Scheers 1981, 23, n° 170; Cliquet s. d., 52.
1. - g / - mm / cl. I
2. 7,73 g / 18-19 mm / cl. II / Musée Évreux 170

10. Parville 1 exemplaire signalé. **Site n° 17**

A. : documentation inédite.
1. 6,41 g / 19 mm / cl. II / Service régional de l'archéologie Rouen

Identification du Type	Composition interne (classes)	Renvois typologiques (cf. Troisième partie)
------------------------	-------------------------------	---

Série BAE-9b les petits bronzes	Cl. I « profil et sanglier-enseigne » (légende ECTA EBVRO / AVLIRCO EBVROVIC)	→ planche XI, n° 126-127
	Cl. II « cheval et sanglier superposés » (légende IBRVIXS)	→ planche XII, n° 128-129



Classe I



Classe II

Les trouvailles isolées

— Calvados

1. Mathieu 1 monnaie signalée : classe I var.

A. : documentation J. Desloges.
B. : Service régional de l'archéologie Caen
C. : - g / - mm

Remarques : au droit, la légende ECTA-EBVRO est absente. Au revers, seules deux lettres de la légende AVLIRCO-EBVROVIC sont visibles sous le sanglier : BV. Le traitement d'ensemble diffère du type traditionnel. Cette monnaie pourrait être à une copie.

— Eure

2. Acquigny 1 monnaie signalée aux environs de la commune : classe I.

A. : documentation inédite.
C. : 3,40 g / 15 mm

Remarques : Légende lue : [ECTA-E]BVRO / AVLIRCO-IIC-EBVROVIC

3. Évreux 1 monnaie signalée rue de l'Homme à Évreux : classe I.

A. : Lamiray 1934-1935, 61.
C. : 3,10 g / 18 mm

Remarques : légende lue : ECT[A-EBVRO] / AVLIRCO-IIC-EBVROVIC.

4. Évreux 1 monnaie signalée rue Dubais à Évreux : classe II.

A. : Coutil 1921, 6-16; Lamiray 1934-1935, 67, n° 111.
C. : - g / - mm

Remarques : légende lue IBRVIXS

5. Heudreville-sur-Eure 1 monnaie signalée : classe I.

A. : documentation inédite.
C. : 3,13 g / 16 mm

Remarques : légende lue : ECTA-EBVRO / AVLIRCO-IIC (ou IIO)-[EB]V[ROVICO]

— Seine-Maritime

6. Rouen 1 monnaie signalée aux environs de la commune : classe I.

A. : Delestrée et Tache 2004, 108, n° 2432.
C. : 2,92 g / 15 mm

Remarques : légende lue : ECJTA-EBVRO / AVLIRCO-[IIC]-EBVROV[IC].

7. Rouen 1 monnaie signalée aux environs de la commune :
classe II.

A. : Delestrée et Tache 2004, 109, n° 2434.
C. : 2,92 g / 15 mm

Remarques : légende lue : IBRVIXS.

— *Yvelines*

8. Meulan 1 monnaie signalée : classe I var.

A. : BN 10352 ; Mitard 1967, 77-78, n° 18 ; Scheers 1977, 705-706, n° 652 ;
Delestrée et Tache 2004, 109, n° 2434.

B. : BnF 10352.

C. : 1,30 g / 13 mm

Remarques : voir n° 1 (découverte de Mathieu).

Les trésors

— *Eure*

9. Verneuil-sur-Avre 1 monnaie signalée.

A. : Coutil 1896, 40-49 ; Blanchet 1905, 555, trésor 67 ; Coutil 1921, 348-349 ;
Loriot et Scheers 1985, 95.

1. - g / - mm / cl. II

Les trouvailles groupées

— *Eure*

10. Acquigny 3 monnaies signalées. **Site n° 1**

A. : documentation inédite.

1. 2,46 g / 16 mm / cl. II

2. 2,55 g / 15 mm / cl. II

3. 3,31 g / 15 mm / cl. II

11. Évreux (Fanum) 1 exemplaire signalé. **Site n° 10**

A. : Delestrée et Mantel 2001, 20 (n° 98).

1. 3,38 g / 15 mm / cl. II / Service régional de l'archéologie Rouen

12. Évreux (Rue Saint Louis) 1 exemplaire signalé. **Site n° 11**

A. : Foucray 1986, 86-87.

1. 3,84 g / 15 mm / cl. I / Musée Évreux

13. Le Vieil-Évreux (Gisacum) 2 exemplaires signalés.

A. : Lambert 1844, 139, pl. VIII, n° 19 ; Blanchet 1905, 324. ; Coutil 1921, 13, n° 6 ;
Lamiray 1934-1935, 61 ; Scheers 1981, 24, n° 171 ; Cliquet s. d., 52.

1. - g / - mm / cl. I / Dépôt archéologique du Vieil-Évreux ?

2. 2,31 g / 15 mm / cl. II / Musée Évreux 171

— *Seine-Maritime*

14. Berville-sur-Seine 1 monnaie signalée. **Site n° 4**

A. : documentation inédite.

1. 3,23 g. / 16 mm / cl. II

15. Saint-Aubin-Celloville 2 monnaies signalées. **Site n° 19**

A. : documentation inédite.

1. 2,62 g / 16 mm / cl. II

2. 2,79 g / 15 mm / cl. II

Les bronzes épigraphiques du sud de la basse Seine

(code = BES-10)

Série BES-10 (a-j)

Sud de la basse Seine.

Identification du Type	Composition interne (classes)	Renvois typologiques (cf. Troisième partie)
Série BES-10a à la légende EPPVDVNO	Cl. I VICICNO-EPPVDVNO	→ planche XII, n° 131
	Cl. II BRANO-EPPVDVNO	→ planche XII, n° 132



Les trouvailles isolées

— *Eure*

1. Le Vieil-Évreux 1 monnaie signalée aux environs de la commune :
classe II.

A. : Delestrée et Tache 2004, 109, n° 2438.

C. : 2,69 g / 15 mm

Remarques : légende lue : VICIC[NO]-[EPPVD]VNO.

2. Val-de-Reuil 1 monnaie signalée aux environs de la commune :
classe I ou II.

A. : documentation inédite.

C. : 3 g / 15 mm

Remarques : légende hors flan.

— *Seine-Maritime*

3. Rouen 1 monnaie signalée : classe I.

A. : Delestrée et Tache 2004, 109, n° 2436.

C. : 2,60 g / 15 mm

Remarques : légende lue : BRJANO-EPPV[DVNO].

Les trouvailles groupées

— *Eure*

4. Acquigny 5 monnaies signalées. **Site n° 1**

A. : documentation inédite.

1. 2,01 g / 15 mm / cl. I

2. 3,33 g / 16 mm / cl. I

3. 2,40 g / 15 mm / cl. I

4. 3,26 g / 16 mm / cl. II

5. 2,71 g / 15 mm / cl. I ou II

5. Évreux (Fanum) 1 exemplaire signalé. **Site n° 10**

A. : Delestrée et Mantel 2001, 21 (n° 11).

1. 3,77 g / 16-17 mm / cl. I ou II / Service régional de l'archéologie Rouen

6. Cracouville-le-Vieil-Évreux 2 exemplaires signalés. **Site n° 8**

A. : Scheers 1981, 11, n° 66-67.

1. 3,48 g / 15-16 mm / cl. I ou II / Musée Évreux 66

2. 2,98 g / 15-16 mm / cl. I ou II / Musée Évreux 67

Catalogue

Identification du Type	Renvois typologiques (cf. Troisième partie)
------------------------	--

Série BES-10b
à la légende EPV

→ planche XII, n° 133



Les trouvailles isolées

— Eure

1. Évreux 1 monnaie signalée rue de l'Homme.

A. : Lamiray 1934-1935, 64, n° 14; Scheers 1977, 640, n° 2.
C. : - g / - mm

Remarques: légende lue: EPV.

2. Évreux 1 monnaie signalée aux environs de la commune.

A. : documentation inédite.
C. : 3,1 g / 15 mm

Remarques: légende lue: EPV.

3. Acquigny 1 monnaie signalée aux environs de la commune.

A. : documentation inédite.
C. : 3,70 g / 15 mm

Remarques: légende lue: EPV.

— Seine-Maritime

4. Rouen 1 monnaie signalée aux environs de la commune.

A. : Delestrée et Tache 2004, 110, n° 2439.
C. : 3,50 g / 15 mm

Remarques: légende lue: EPV.

Les trouvailles groupées

— Eure

5. Acquigny 3 monnaies signalées. **Site n° 1**

A. : documentation inédite.
1. 3,48 g / 15 mm
2. 4,34 g / 15 mm
3. 3,60 g / 15 mm

5. Évreux (Fanum) 1 exemplaire signalé. **Site n° 10**

A. : Delestrée et Mantel 2001, 21 (n° 33).
1. 2,70 g / 13-14 mm / Service régional de l'archéologie Rouen

6. Cracouville-le-Vieil-Évreux 4 exemplaires signalés. **Site n° 8**

A. : Scheers 1981, 11, n° 57-60.
1. 4,56 g / 15 mm / Musée Évreux 57
2. 3,63 g / 14 mm / Musée Évreux 58
3. 3,33 g / 15 mm / Musée Évreux 59
4. 3,96 g / 15 mm / Musée Évreux 60

7. Léry 1 exemplaire signalé. **Site n° 15**

A. : CAG Eure, notice 671.
1. - g / - mm / Service régional de l'archéologie Rouen

— Seine-Maritime

8. Grand-Couronne 1 monnaie signalée. **Site n° 14**

A. : Scheers 1978, n° 298.
1. 3,23 g / 15 mm / Musée Rouen 298

Identification du Type	Renvois typologiques (cf. Troisième partie)
------------------------	--

Série BES-10c
à la légende DVNICCOS

→ planche XII, n° 134



Les trouvailles isolées

— Eure

1. Acquigny 1 monnaie signalée aux environs de la commune, en forêt de Bord.

A. : documentation inédite.
C. : 2,20 g / 14 mm

Remarques: légende lue: [D]V[NIC]C[OS] / [DV]NI[CCOS]

2. Elbeuf 1 monnaie signalée au sud de la commune.

A. : Delestrée et Werochowski 2006, 9; Delestrée et Tache 2004, 110, n° 2440.
C. : 2,09 g / 15 mm

Remarques: légende lue: DVNCCOS (= DVNICCOS) / DVNICCOS.

3. Les Andelys 1 monnaie signalée au sud-est de la commune.

A. : Delestrée et Werochowski 2006, 10.
C. : 2,44 g / 15 mm

Remarques: légende hors flan.

4. Louviers 1 monnaie signalée aux environs de la commune.

A. : documentation inédite.
C. : - g / - mm

Remarques: légende hors flan.

Les trouvailles groupées

— Eure

5. Acquigny 1 monnaie signalée. **Site n° 1**

A. : documentation inédite.
1. 1,20 g / 13 mm

6. Évreux (Fanum) 1 exemplaire signalé. **Site n° 10**

A. : Delestrée et Mantel 2001, 21 (n° 94).
1. 2,11 g / 15 mm / Service régional de l'archéologie Rouen

7. Vallée de l'Epte 1 exemplaire signalé. **Site n° 23**

A. : documentation inédite.
1. - g / 15 mm

Inventaire général des monnaies gauloises découvertes dans la basse vallée de la Seine

— Seine-Maritime

8. Berville-sur-Seine 2 monnaies signalées. **Site n° 4**

A. : documentation inédite.

1. 2,34 g / 15 mm
2. 2,69 g / 16 mm

9. Rouen 1 monnaie signalée.

A. : documentation inédite.

1. - g / - mm / Service régional de l'archéologie Rouen

Identification du Type	Renvois typologiques (cf. Troisième partie)
------------------------	--

Série BES-10d → planche XIII, n° 135
à la légende ASIIDOMARO



Les trouvailles isolées

— Eure

1. Acquigny 1 monnaie signalée aux environs de la commune, en forêt de Bord.

A. : documentation inédite.

C. : 3,02 g / 16 mm

Remarques : légende lue : A]SIIDOMARO

2. Caudebec-lès-Elbeuf 1 monnaie signalée sur la commune.

A. : documentation inédite.

C. : 2,60 g / 15 mm

Remarques : légende lue : ASIIDOMARO

3. Elbeuf 1 monnaie signalée sur la commune.

A. : Delestrée 2004, 10, n. 10.

C. : - g / - mm

4. Le Neubourg 1 monnaie signalée aux environs de la commune, probablement proche de celle de Criquebeuf-la-Campagne.

A. : documentation inédite.

C. : 3,60 g / 16 mm

Remarques : légende lue : ASIIDOMARO

Les trouvailles groupées

— Eure

5. Acquigny 3 monnaies signalées. **Site n° 1**

A. : documentation inédite.

1. 3,06 g / 15 mm
2. 3,49 g / 16 mm
3. 3,65 g / 15 mm

Identification du Type	Renvois typologiques (cf. Troisième partie)
------------------------	--

Série BES-10e → planche XIII, n° 136
à la légende HCOYDA



Les trouvailles isolées

— Ile-de-France

1. Paris 1 monnaie signalée dans la Seine.

A. : BN 1889, n° 7139; Delestrée et Tache 2004, 120, n° 2499.

B. : BnF 7139.

C. : 3,02 g / 19 mm

Remarques : légende lue : HCOYΑΠΠ[?].

Les trouvailles groupées

— Yvelines

2. Mézières-sur-Seine 1 exemplaire signalé.

A. : Delestrée et Dhénin 1985, pl. III, n° 15; CAG Yvelines, 246.

1. 1,88 g / 15 mm

Identification du Type	Renvois typologiques (cf. Troisième partie)
------------------------	--

Série BES-10f → planche XIII, n° 137
à la légende DVLOTA

Les trouvailles isolées

— Eure

1. Elbeuf 1 monnaie signalée au sud de la commune.

A. : Delestrée et Tache 2004, 111, n° 2446A.

C. : 3,02 g / 16 mm

Remarques : légende lue : D(ou C=S)VLOTA.

Identification du Type	Renvois typologiques (cf. Troisième partie)
------------------------	--

Série BES-10g → planche XIII, n° 138
à la légende TVR[?]ATIIVS



Les trouvailles isolées

— Seine-Maritime

1. Étretat 1 monnaie signalée dans les environs de la commune.

A. : Delestrée et Tache 2008, 61, n° 2444A.

C. : 5,14 g / 15 mm

Remarques : Légende lue : TVR[?].

Les trouvailles groupées

— Eure

2. Évreux (Fanum) 1 exemplaire signalé. **Site n° 10**


A. : Delestrée et Mantel 2001, 21 (n° 55).

1. 3,41 g / 16 mm / Service régional de l'archéologie Rouen

— Seine-Maritime

3. Bois-l'Abbé 1 exemplaire signalé.

A. : Delestrée 1973, 70-71, pl. V, fig. 6 ; Delestrée 1984, 100-101, pl. II, fig. 42.
1. 3,42 g / 15 mm / Dépôt archéologique de Bois-l'Abbé 968.1.23

Identification du Type	Renvois typologiques (cf. Troisième partie)
Série BES-10h à la légende TATINIVS / ANADGOVMAG GIVLIOS	→ planche XIII, n° 139 


Les trouvailles isolées

— Seine-Maritime

1. Rouen 1 monnaie signalée aux environs de la commune.

A. : Delestrée et Boisard 2005, 19-24 ; Delestrée et Tache 2004, 111, n° 2445.
C. : 2,24 g / 16 mm

Remarques : légende lue : TATINIVS / ANADGOVMAG GIVLIOS

Identification du Type	Renvois typologiques (cf. Troisième partie)	Datation
Série BES-10i à la légende SEX. TITIVS. II	→ planche XIII, n° 140 	

Les trouvailles isolées

— Eure

1. Elbeuf 1 monnaie signalée au sud de la commune.

A. : Delestrée et Tache 2004, 116, n° 2475.
C. : 2,96 g / 16 mm

Remarques : légende lue : [SEX.] TITIVS. II

Les trésors

— Eure

2. Brionne 1 1 exemplaire signalé. **Trésor n° 6**

A. : Scheers 1978, 84, n° 327.
1. 4,07 g / 16 mm / Musée Rouen 327

Les trouvailles groupées

— Eure

3. Acquigny 3 exemplaires signalés. **Site n° 1**

A. : documentation inédite.
1. 3,58 g / 15 mm
2. 2,49 g / 16 mm
3. 3,24 g / 15 mm

4. Évreux 1 exemplaire signalé lors des fouilles de l'Hôpital-Maternité.

A. : documentation inédite.
1. 2,66 g / 15 mm / Service régional de l'archéologie Rouen

5. Cracouville-le-Vieil-Évreux 1 exemplaire signalé. **Site n° 8**

A. : Scheers 1981, 15, n° 120.
1. 3,12 g / 16 mm / Musée Évreux 120

— Seine-Maritime

6. Bois-l'Abbé 1 exemplaire signalé.

A. : Scheers 1979, 66-67 ; Delestrée 1984, 144, fig. 67, pl. III.
1. 3,55 g / 15 mm / Dépôt archéologique Bois-l'Abbé 969.I.65

— Somme

7. La Chaussée-Tirancourt 1 exemplaire signalé.

A. : Delestrée et Tache 2004, 116, n° 2476 ; Delestrée 2006, 12, fig. 67, pl. II.
1. 3,96 g / 16 mm

— Yvelines

8. Bennecourt 1 exemplaire signalé.

A. : Bourgeois et *alii* 1999, 74, n° 30 (lecture erronée : SJEX. TI[TIVS II] et non PIXTILOS).
1. 4,35 g / 17 mm

Identification du Type	Renvois typologiques (cf. Troisième partie)
------------------------	--

Série BES-10j → planche XIV, n° 141
à la légende CONTE[...]


Les trésors

— Calvados

1. Saint-Pierre-sur-Dives 1 monnaie signalée. **Trésor n° 23**

A. : Lambert 1844, 143, pl. X, 4.
1. 1,7 g / 16 mm

Les trouvailles groupées

— Eure

1. Évreux 1 monnaie signalée lors des fouilles de l'Hôpital-Maternité.

A. : documentation inédite.
1. 1,62 g / - mm

Les bronzes anépigraphes au sanglier
(code = BAS-11)

Série BAS-11 (a-b) Sud de la basse Seine, découvertes centrées sur la région d'Évreux

Identification du Type	Composition interne (classes)	Renvois typologiques (cf. Troisième partie)
------------------------	----------------------------------	--

Série BAS-11a **Cl. I** « au profil casqué » → planche XIV, n° 142
Type « au profil réaliste » **Cl. II** « aux astres » → planche XIV, n° 143



Inventaire général des monnaies gauloises découvertes dans la basse vallée de la Seine

Les trouvailles isolées

— Eure

1. Elbeuf 1 monnaie signalée au sud-est de la commune :
classe I.

A. : Delestrée 2004, 10, n. 11.
C. : - g / - mm

2. La Londe 3 monnaies signalées en forêt de la Londe :
classe I.

A. : Delestrée 2004, 10, n. 11.
C. : - g / - mm

3. Louviers 1 monnaie signalée : classe II.

A. : Lambert 1864, 79, pl. IV, n° 23.
C. : - g / - mm

4. Pacy-sur-Eure 1 monnaie signalée : classe II.

A. : documentation inédite.
C. : 1,99 g / 14 mm

5. Vernon 1 monnaie signalée aux environs de la commune :
classe I.

A. : Delestrée 2004, 10, n. 11.
C. : - g / - mm

Les trouvailles groupées

**6. Cracouville-
le-Vieil-Évreux** 11 exemplaires signalés. **Site n° 8**

A. : Scheers 1981, 12, n° 68-71.
1. 2,80 g / 16 mm / cl. I / Musée Évreux 68
2. 3,23 g / 16 mm / cl. I / Musée Évreux 69
3. 3,03 g / 16 mm / cl. I / Musée Évreux 70
4. 1,88 g / 16 mm / cl. I / Musée Évreux 71

— Seine-Maritime

7. Saint-Aubin-Celloville 4 exemplaires signalés. **Site n° 19**

A. : documentation inédite.
1. 2,83 g / 16 mm / cl. I
2. 2,22 g / 16-17 mm / cl. I
3. 2,35 g / 16 mm / cl. I
4. 1,84 g / 16 mm / cl. I

Identification du Type	Composition interne (classes)	Renvois typologiques (cf. Troisième partie)
------------------------	-------------------------------	---

Série BAS-11b Type « au profil et au sanglier enseigne »	Cl. I « au profil abstrait » (<u>bronze frappé</u>)	→ planche XIV, n° 144
	Cl. II « au profil abstrait » (<u>potin</u>)	→ planche XIV, n° 145



Les trouvailles isolées

— Eure

1. Elbeuf 1 monnaie signalée aux environs de la commune :
classe II.

A. : documentation inédite.
C. : 2,37 g / 16 mm

2. La Londe 1 monnaie signalée en forêt de la Londe : classe II.

A. : Delestrée et Tache 2004, 112, n° 2449.
C. : 3,02 g / 15 et 18 mm

Les trouvailles groupées

— Eure

3. Acquigny 3 exemplaires signalés. **Site n° 1**

A. : documentation inédite.
1. 2,38 g / 15 mm / cl. I
2. 2,05 g / 14 mm / cl. I
3. - g / - mm / cl. I

**4. Cracouville-
le-Vieil-Évreux** 11 exemplaires signalés. **Site n° 8**

A. : Scheers 1981, 12, n° 72-78.
1. 1,60 g / 15 mm / cl. I / Musée Évreux 72
2. 2,52 g / 16 mm / cl. I / Musée Évreux 73
3. 1,90 g / 15 mm / cl. I / Musée Évreux 74
4. 3,09 g / 18 mm / cl. I / Musée Évreux 75
5. 2,88 g / 17 mm / cl. II / Musée Évreux 76
6. 2,94 g / 18 mm / cl. II / Musée Évreux 77
7. 2,11 g / 17 mm / cl. II / Musée Évreux 78

Les bronzes anépigraphes au cheval (code = BAC-12)

Série BAC-12 (a-c)

Sud de la basse Seine,
confins méridionaux du département
de l'Eure.

Identification du Type	Composition interne (classes)	Renvois typologiques (cf. Troisième partie)
------------------------	-------------------------------	---

Série BAC-12a Type « cheval et sanglier superposés »	Cl. I « au sarment de vigne »	→ planche XV, n° 146
	Cl. II « type BN 7037 »	→ planche XV, n° 147
	Cl. III « au profil casqué »	→ planche XV, n° 148
	Cl. IV « profil au soleil »	→ planche XV, n° 149
	Cl. V « au swastika »	→ planche XV, n° 150
	Cl. VI « aux croisettes »	→ planche XV, n° 151



Classe I



Classe II



Classe III



Classe IV



Classe V



Classe VI

Les trouvailles isolées

— Aisne

1. Pommiers 1 monnaie signalée aux environs de la commune :
classe IV.

A. : Dhénin 1973 ; Scheers 1977, 696, n° 1.
C. : - g / - mm

— Calvados

2. Bayeux 1 monnaie signalée aux environs de la commune :
classe III.

A. : Guihard 2008, 51, n° 24.
B. : Médiathèque Bayeux 24
C. : 2,51 g / 16 mm

Remarques : provenance incertaine.

Catalogue

3. Ryes 1 monnaie signalée aux environs de la commune :
classe III.

A. : Coutil 1927-28, 67.
C. : - g / - mm

Remarques: L. Coutil compare cet exemplaire à un dessin d'E. Lambert (cf. 1864, pl. IV, fig. 25). Toutefois, il nous dit qu'il est en or, ce qui ne correspond pas au métal utilisé généralement pour la frappe de ce type monétaire. L'identification de L. Coutil sera donc considérée comme douteuse.

— *Eure*

4. Saint-André-de-l'Eure 3 monnaies inventoriées aux environs de la commune : classe II. Ce type se retrouverait en forte proportion sur le plateau de Saint-André.

a. A. : documentation inédite.
C. : 3,10 g / 16 mm

b. A. : documentation inédite.
C. : 3,14 g / 16 mm

c. A. : documentation inédite.
C. : 3,97 g / 17 mm

5. Vernon 1 monnaie signalée au sud de la commune :
classe I.

A. : Delestrée et Tache 2004, 112, n° 2450.
C. : 3,03 g / 15 mm

6. Thomer-la-Sôgne 1 monnaie inventoriée : classe VI.

A. : documentation inédite.
C. : 1,80 g / 15-16 mm

— *Eure-et-Loir*

7. Baigneaux 1 monnaie découverte en 1867 aux environs de la commune : classe I.

A. : Fischer 1986, 100, n° 19.
B. : collection Société Dunoise 19.
C. : 2,80 g / 15 mm

— *Loiret*

8. Artenay 1 monnaie signalée sur le canton : classe II.

A. : Scheers 1977, 146, n. 341 (avec bibliographie).
C. : - g / - mm

— *Oise*

9. Vendeuil-Caply 1 monnaie signalée aux environs de la commune :
classe IV.

A. : Dhénin 1973; Scheers 1977, 696, n° 2.
C. : - g / - mm

— *Val-d'Oise*

10. Épiais-Rhus 1 monnaie découverte en 1968 : classe IV.

A. : Mitard 1967, 80-82, n° 30; Dhénin 1973; Scheers 1977, 697, n° 3.
B. : Musée Guiry-en-Vexin
C. : 2,75 g / 16 mm

— *Yvelines*

11. Herbevilles 1 monnaie signalée aux environs de la commune :
classe IV.

A. : Mitard 1967, 80; Dhénin 1973; Scheers 1977, 697, n° 4.
C. : - g / - mm

12. Septeuil 1 monnaie signalée aux environs de la commune :
classe V.

A. : BN 1889, 160, n° 7039; Dhénin 1973.
B. : BnF 7039.
C. : 2,97 g / 16 mm

Les trouvailles groupées

— *Eure*

13. Dampierre 4 exemplaires signalés : cl. II. **Site n° 9**

A. : documentation inédite.
1. 1,56 g / 13 mm
2. 3,38 g / 17 mm
3. 1,78 g / 16 mm
4. - g / - mm

14. Évreux (Fanum) 1 exemplaire signalé : cl. IV. **Site n° 10**

A. : Delestrée et Mantel 2001, 21 (n° 54).
1. 2,80 g / 16-17 mm / Service régional de l'archéologie Rouen

15. Pacy-sur-Eure 1 exemplaire signalé : cl. III. **Site n° 16**

A. : documentation inédite.
1. - g / - mm

— *Eure-et-Loir*

16. Bû 2 exemplaires signalés.

A. : Fauduet 1982, 128, 130 et n° 8-9.
1. 3,70 g / 16 mm / cl. II
2. 3,50 g / 16 mm / cl. II

— *Val-d'Oise*

17. Genainville 1 exemplaire signalé.

A. : Mitard 1995, 185, n° 16.
1. 3,12 g / 16 mm / cl. IV

— *Yvelines*

18. Mézières-sur-Seine 14 exemplaires signalés.

A. : Delestrée et Dhénin 1985, pl. III, n° 12-14 et 16; CAG *Yvelines*, 246.
1-14 - g / - mm / cl. II-III-IV

Identification du Type

Renvois typologiques
(cf. Troisième partie)

Série BAC-12b
Type « au profil et cheval seul »

→ planche XV, n° 152



Les trouvailles groupées

— *Seine-Maritime*

1. Saint-Aubin-Celloville 1 exemplaire inventorié. **Site n° 19**

A. : documentation inédite.
1. 2,21 g / 16 mm

— *Yvelines*

2. Mézières-sur-Seine 1 exemplaire inventorié.

A. : CAG *Yvelines*, 246.
1. - g / - mm
2. - g / - mm

Identification du Type

Renvois typologiques
(cf. Troisième partie)

Série BAC-12c

Type « au profil au bandeau et cheval seul »

→ planche XV, n° 153-154



Les trouvailles isolées

— *Eure*

1. Beaumont-le-Roger 1 monnaie découverte aux environs de la commune.

A. : documentation inédite.
C. : 1,50 g / 15 mm

2. Évreux 1 monnaie découverte aux environs de la commune.

A. : documentation inédite.
C. : 2,60 g / 15 mm

3. Pacy-sur-Eure 1 monnaie découverte aux environs de la commune.

A. : documentation inédite.
C. : - g / - mm

Les trésors

— *Eure-et-Loir*

4. Verneuil-sur-Avre 3 exemplaires signalés.

A. : Vauvillé 1899, 271-273, pl. XVI; Scheers et Loriot 1985, 95.
1-3. - g / - mm

Les trouvailles groupées

— *Eure*

5. Dampierre 3 exemplaires inventoriés. **Site n° 9**

A. : documentation inédite.
1. 2,03 g / 15 mm
2. 1,77 g / 14 mm
3. - g / - mm

— *Eure-et-Loir*

6. Bû 1 exemplaire signalé.

A. : Fauduet 1982, 128, 130 et n° 7.
1. 2,91 g / 14 mm

Les bronzes à la branche de lauriers

(code = BBL-13)

Série BBL-13 (a-c)

Sud de la basse Seine,
de la confluence de l'Eure et de l'Iton
aux confins méridionaux du département de l'Eure.

Identification du Type

Renvois typologiques
(cf. Troisième partie)

Série BBL-13a

Type « au sanglier seul »

→ planche XVI, n° 155



Les trouvailles isolées

— *Eure*

1. Saint-André-de-l'Eure 1 monnaie signalée aux environs de la commune.

A. : documentation inédite.
C. : 2,47 g / 18 mm

— *Val-d'Oise*

2. Hédouville 1 monnaie signalée aux environs de la commune.

A. : Mitard 1967, 86-87, n° 45; Scheers 1977, 577, n° 5.
B. : Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye 3949.
C. : 3,60 g / - mm

Les trésors

— *Indre-et-Loire*

3. Fondettes 2 exemplaires signalés.

A. : Scheers 1977, 577, n° 2 et 881, dépôt 33.
1. 2,46 g / - mm
2. 2,40 g / - mm

Les trouvailles groupées

— *Eure*

4. Dampierre 10 exemplaires signalés. **Site n° 9**

A. : documentation inédite.
1. 1,85 g / 14 mm
2. 2,05 g / 14 mm
3. 3,10 g / 15 mm
4-10 - g / - mm

5. Cracouville-le-Vieil-Évreux 3 exemplaires signalés. **Site n° 8**

A. : Scheers 1981, 9, n° 50-52.
1. 3,07 g / 14-15 mm / Musée Évreux 50
2. 2,04 g / 15 mm / Musée Évreux 51
3. 2,72 g / 15 mm / Musée Évreux 52

— *Eure-et-Loir*

6. Bû 1 exemplaire signalé.

A. : Fauduet 1982, 128, 130, n° 4.
1. 2,25 g / 14 mm

Catalogue

Identification du Type	Renvois typologiques (cf. Troisième partie)
------------------------	--

Série BBL-13b

Type « sanglier et cheval affrontés »

→ planche XVI, n° 156-157



Les trouvailles isolées

— Eure

1. Léry 1 monnaie signalée aux environs de la commune.

A. : documentation inédite.
C. : 1,85 g / 15 mm

— Oise

2. Vendeuil-Caply 2 monnaies signalées aux environs de la commune.

a. A. : BN 1889, 197, n° 8528 ; Scheers 1977, 577, n° 4a.
B. : BnF 8528.
C. : 1,90 g / 15 mm

b. A. : BN 1889, 197, n° 8531 ; Scheers 1977, 577, n° 4a.
B. : BnF 8531.
C. : - g / - mm

Les trésors

— Eure

3. Val-de-Reuil 7 exemplaires signalés. **Trésor n° 25**

A. : Pilon et Beurion 2006, 19-37.
1. 1,80 g / 15 mm
2. 1,64 g / 15 mm
3. 1,57 g / 15-17 mm
4. 1,40 g / 15 mm
5. 1,21 g / 15 mm
6. 0,97 g / 12-17 mm
7. 0,87 g / 15 mm

Les trouvailles groupées

— Eure

4. Acquigny 44 exemplaires inventoriés. **Site n° 1**

A. : documentation inédite.
1. 2,31 g / 14 mm
2. 1,44 g / 15 mm
3. 1,76 g / 14 mm
4. 1,99 g / 14 mm
5. 1,02 g / 15 mm
6. 1,89 g / 14 mm
7. 1,3 g / 15 mm
8. 1,94 g / 15 mm
9. 1,17 g / 13 mm
10. 1,83 g / 16 mm
11. 1,1 g / 13 mm
12. 1,76 g / 13 mm
13. 1,74 g / 13 mm
14. 2,05 g / 13 mm
15. 1,28 g / 15 mm
16. 1,91 g / 14 mm
17. 1,93 g / 13 mm
18. 1,01 g / 17 mm
19. 1,43 g / 14 mm
20. 1,89 g / 13 mm
21. 0,89 g / 12 mm

22. 2,07 g / 15 mm
23. 1,29 g / 13 mm
24. 1,83 g / 14 mm
25. 0,61 g / 12 mm
26. 1,08 g / 12 mm
27. 1,22 g / 14 mm
28. 1,6 g / 13 mm
29. 1,17 g / 13 mm
30. 1,52 g / 13 mm
31. 1,08 g / 13 mm
32. 1,43 g / 14 mm
33. 0,74 g / 12 mm
34. 0,68 g / 12 mm
35. 1,1 g / 14 mm
36. 1,78 g / 13 mm
37. 0,96 g / 12 mm
38. 1 g / 14 mm
39. 0,91 g / 13 mm
40. 1,44 g / 13 mm
41. 0,86 g / 13 mm
42. 1,07 g / 13 mm
43. 2,43 g / 14 mm
44. 2,26 g / 13 mm

4. Évreux 1 exemplaire signalé.
Hôpital Maternité

A. : documentation inédite.
1. 1,45 g / - mm / Service régional de l'archéologie Rouen

5. Cracouville-le-Vieil-Évreux 34 exemplaires signalés. **Site n° 8**

A. : Scheers 1981, 7-9, n° 7-40.
1. 1,01 g / 16 mm / Musée Évreux 7
2. 1,91 g / 15 mm / Musée Évreux 8
3. 1,67 g / 15 mm / Musée Évreux 9
4. 2,06 g / 15 mm / Musée Évreux 10
5. 1,82 g / 15 mm / Musée Évreux 11
6. 1,30 g / 15 mm / Musée Évreux 12
7. 1,93 g / 15 mm / Musée Évreux 13
8. 1,57 g / 14 mm / Musée Évreux 14
9. 1,13 g / 15 mm / Musée Évreux 15
10. 2,25 g / 16 mm / Musée Évreux 16
11. 1,82 g / 14 mm / Musée Évreux 17
12. 1,60 g / 16 mm / Musée Évreux 18
13. 1,25 g / 16 mm / Musée Évreux 19
14. 1,46 g / 15,5 mm / Musée Évreux 20
15. 1,83 g / 14 mm / Musée Évreux 21
16. 2,06 g / 15,5 mm / Musée Évreux 22
17. 1,08 g / 15 mm / Musée Évreux 23
18. 1,68 g / 16 mm / Musée Évreux 24
19. 2,12 g / 16 mm / Musée Évreux 25
20. 2,33 g / 16 mm / Musée Évreux 26
21. 1,41 g / 14 mm / Musée Évreux 27
22. 2,21 g / 15 mm / Musée Évreux 28
23. 2,09 g / 15 mm / Musée Évreux 29
24. 2,27 g / 15,5 mm / Musée Évreux 30
25. 2,26 g / 15 mm / Musée Évreux 31
26. 1,55 g / 14 mm / Musée Évreux 32
27. 1,40 g / 13 mm / Musée Évreux 33
28. 1,93 g / 14,5 mm / Musée Évreux 34
29. 1,83 g / 14 mm / Musée Évreux 35
30. 1,18 g / 14 mm / Musée Évreux 36
31. 1,66 g / 14,5 mm / Musée Évreux 37
32. 0,70 g / 15,5 mm / Musée Évreux 38
33. 1,33 g / 16 mm / Musée Évreux 39
34. 1,36 g / 15 mm / Musée Évreux 40

6. Pinterville 1 exemplaire signalé.

A. : Coutil 1896, 237-238 ; Coutil 1898-1921, 86, 92-93 ; Lorient et Scheers 1985, 101, n° 98.
1. - g / - mm

Inventaire général des monnaies gauloises découvertes dans la basse vallée de la Seine

— Oise

7. Vendeuil-Caply 2 exemplaires signalés.

A. : Delestrée 1985; Delestrée 1993.
1-2. - g / - mm

— Seine-Maritime

8. Berville-sur-Seine 1 exemplaire inventorié. **Site n° 4**

A. : documentation J. Callais.
1. 2,02 g / 14 mm

9. Grand-Couronne 1 exemplaire inventorié. **Site n° 14**

A. : Scheers 1978, 79, n° 297.
1. 1,48 g / 14 mm / Musée Rouen 297

— Yvelines

10. Bennecourt 1 exemplaire inventorié.

A. : Bourgeois et *alii* 1999, 72, n° 11.
1. 2,13 g / 14 mm

Identification du Type

Renvois typologiques
(cf. Troisième partie)

Série BBL-13c

Type « aux sangliers affrontés »

→ planche XVI, n° 158-159



Les trouvailles isolées

— Eure

1. Val-de-Reuil 1 monnaie signalée aux environs de la commune.

A. : documentation inédite.
C. : 0,67 g / 10 mm

2. 1 monnaie signalée dans le département.

A. : documentation inédite, e-bay internet
C. : - g / - mm

— Eure-et-Loir

3. Beauce Dunoise 1 monnaie signalée.

A. : Fischer 1986, 100, n° 20.
B. : collection Société Dunoise 20
C. : 0,67 g / 10 mm

Les trouvailles groupées

— Eure

4. Acquigny 13 exemplaires inventoriés. **Site n° 1**

A. : documentation inédite.
1. 0,61 g / 13 mm
2. 1,41 g / 13 mm
3. 0,65 g / 12 mm
4. 1,33 g / 13 mm

5. 0,48 g / 11 mm
6. 1,28 g / 13 mm
7. 0,94 g / 12 mm
8. 1 g / 13 mm
9. 0,76 g / 11 mm
10. 1,05 g / 12 mm
11. 0,58 g / 11 mm
12. 0,32 g / 10 mm
13. 0,67 g / 12 mm

5. Brionne 1 exemplaire signalé. **Site n° 7**

A. : Pitte et *alii* 1991, 23-27.
1. 1,38 g / 15 mm

5. Cracouville-le-Vieil-Évreux 9 exemplaires signalés. **Site n° 8**

- A. : Scheers 1981, 9, n° 41-49.
1. 1,04 g / 13 mm / Musée Évreux 41
 2. 0,62 g / 11,5 mm / Musée Évreux 42
 3. 0,67 g / 11 mm / Musée Évreux 43
 4. 0,96 g / 13 mm / Musée Évreux 44
 5. 1,58 g / 15 mm / Musée Évreux 45
 6. 1,40 g / 15 mm / Musée Évreux 46
 7. 0,47 g / 12 mm / Musée Évreux 47
 8. 1,25 g / 13 mm / Musée Évreux 48
 9. 0,33 g / 12 mm / Musée Évreux 49

— Seine-Maritime

6. Berville-sur-Seine 1 exemplaire inventorié. **Site n° 4**

A. : documentation J. Callais.
1. 0,81 g / 13 mm

— Yvelines

7. Bennecourt 1 exemplaire inventorié.

A. : Bourgeois et *alii* 1999, 72, n° 12.
1. 0,94 g / 12 mm

Les bronzes aux chevaux affrontés (code = BAA-14)

Série BAA-14

Sud de la basse Seine,
proche région d'Évreux.

Identification du Type

Renvois typologiques
(cf. Troisième partie)

Série BAA-14

→ planche XVI, n° 160



Les trouvailles isolées

— Eure

1. Acquigny 1 monnaie signalée en forêt de Bord.

A. : documentation inédite.
C. : 1,30 g / 14 mm

Les trouvailles groupées

— Eure

2. Acquigny 9 exemplaires inventoriés. **Site n° 1**

A. : documentation inédite.

1. 1,52 g / 12 mm
2. 1,01 g / 13 mm
3. 1,28 g / 13 mm
4. 1,33 g / 14 mm
5. 0,95 g / 12 mm
6. 0,67 g / 12 mm
7. 0,76 g / 13 mm
8. 0,74 g / 11 mm
9. 2,38 g / 14 mm

3. Cracouville-le-Vieil-Évreux 4 exemplaires signalés. **Site n° 8**

A. : Scheers 1981, 9, n° 53-56.

1. 1,70 g / 14,5 mm / Musée Évreux 53
2. 1,62 g / 15 mm / Musée Évreux 54
3. 1,82 g / 13,5 mm / Musée Évreux 55
4. 1,13 g / 13,5 mm / Musée Évreux 56

— Seine-Maritime

4. Berville-sur-Seine 1 exemplaire inventorié. **Site n° 4**

A. : documentation inédite.

1. 1,58 g / 15 mm

2. Crépy-en-Laonnois 1 monnaie signalée aux environs de la commune : cl. non précisée.

A. : Scheers 1979, 73, n° 2.
C. : - g / - mm

3. Vermand 1 monnaie signalée aux environs de la commune : cl. I.

A. : Scheers 1979, 73, n° 4.
C. : - g / - mm

— Côte-d'Or

4. Pommard 1 monnaie signalée aux environs de la commune : cl. I.

A. : Scheers 1979, 73, n° 6.
C. : - g / - mm

5. Vertault 2 monnaies signalées aux environs de la commune : cl. II.

A. : Scheers 1979, 73, n° 7.
C. : - g / - mm

— Eure

6. Bernay 1 monnaie signalée aux environs de la commune : cl. VIII.

A. : Lambert 1864, 109-110, pl. XV, n° 26 ; Coutil 1896, 52-53 ; Coutil 1917, 55 (Brionne) et 171 (Bernay) ; Scheers 1979, 74, n° 8.
C. : - g / - mm

7. Condé-sur-Iton 1 monnaie signalée aux environs de la commune : cl. I.

A. : Lambert 1844, 144, pl. X, 10 ; Coutil 1921, 13, n° 8 ; Mathière 1925, 46 ; Blanchet 1905, 331, n. 5 ; Scheers 1979, 74, n° 10 ; Scheers 1981, n° 178.
B. : Musée Évreux 178 (perdue)
C. : - g / - mm

8. Criquebeuf 1 monnaie signalée aux environs de la commune : cl. VII.

A. : documentation inédite.
C. : 2,58 g / 15 mm

9. Évreux 4 monnaies signalées aux environs de la commune.

a. A. : Coutil 1896, 5, 37 ; Coutil 1921, 6-16 ; Blanchet 1905, 331, n. 5 ; Lamiray 1934-1935, 62-63 ; Scheers 1979, 74, n° 11b.
C. : - g / - mm

Remarques : cl. I

b. A. : BN 1889, 162, n° 7105 ; Coutil 1896, 38-39 ; Coutil 1921, 6-16 ; Blanchet 1905, 333 ; Lamiray 1934-1935, 62-63 ; Scheers 1979, 74, n° 11a.
C. : 2,02 g / 16 mm

Remarques : cl. IX

c. A. : Blanchet 1905, 332, n° 2 ; Scheers 1979, 74, n° 11c.
C. : - g / - mm

Remarques : cl. VI

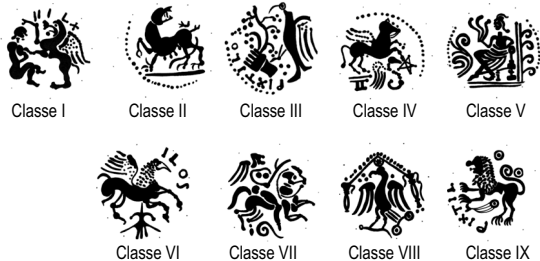
d. A. : Blanchet 1905, 332, n° 2 ; Scheers 1979, 74, n° 11c.
C. : - g / - mm

Remarques : cl. VIII

Les bronzes à la légende PIXTILOS
(code = BPX-15)

Série BPX-15 Basse Seine et ses marges

Identification du Type	Composition interne (classes)	Renvois typologiques (cf. Troisième partie)
Série BPX-15	Cl. I au griffon attaquant	→ planche XVII, n° 161
	Cl. II à la louve	→ planche XVII, n° 162
	Cl. III à l'oiseau	→ planche XVII, n° 163
	Cl. IV au cheval ailé	→ planche XVII, n° 164
	Cl. V à la déesse assise	→ planche XVII, n° 165
	Cl. VI au griffon courant	→ planche XVII, n° 166
	Cl. VII au cavalier	→ planche XVII, n° 167
	Cl. VIII au temple	→ planche XVII, n° 168-169
	Cl. IX au lion	→ planche XVII, n° 170



Les trouvailles isolées

France

— Aisne

1. Condé-sur-Aisne 1 monnaie signalée : cl. I.

A. : Scheers 1979, 73, n° 1.
C. : - g / - mm

Inventaire général des monnaies gauloises découvertes dans la basse vallée de la Seine

<p>10. Évreux 5 monnaies signalées à plusieurs endroits de la ville.</p> <p>a. A. : Coutil 1921, 6-16; Lamiray 1934-1935, 62-63, n° 7; Scheers 1979, 74, n° 11d. C. : g / - mm</p> <p><i>Remarques</i>: cl. VII. Découverte rue Saint-Louis en compagnie d'une anse d'amphore marquée PAR.F, une lèvre de mortier signée SOIVS, une coupe estampillée COBNERTI M., et diverses monnaies de l'atelier de Lyon (Auguste et Tibère, as d'Agrippa).</p> <p>b. A. : Coutil 1921, 6-16; Lamiray 1934-1935, 62, n° 4; Scheers 1979, 74, n° 11d. C. : - g / - mm</p> <p><i>Remarques</i>: cl. V. Découverte rue de l'Homme par M. Chassant en 1850.</p> <p>c. A. : Coutil 1921, 6-16; Lamiray 1934-1935, 62-63; Scheers 1979, 74, n° 11d. C. : - g / - mm</p> <p><i>Remarques</i>: cl. II. Deux exemplaires découverts Route de Paris par M. Chassant.</p> <p>d. A. : Lamiray 1934-1935, 62, n° 6; Scheers 1979, 74, n° 11d. C. : - g / - mm</p> <p><i>Remarques</i>: cl. II. Monnaie récoltée par Lamiray, entre les rues Villaine et Lepouzé, usine Boisard, 1863.</p>	<p>16. Chartres 2 monnaies signalées au sein même de la ville.</p> <p>a. A. : Scheers 1979, 75, n° 21a. C. : - g / - mm</p> <p><i>Remarques</i>: cl. VIII.</p> <p>b. A. : Scheers 1979, 75, n° 21b. C. : - g / - mm</p> <p><i>Remarques</i>: cl. IX. Découverte rue Sainte-Thérèse.</p>
<p>11. Fauville 1 monnaie signalée aux environs de la commune : cl. II.</p> <p>A. : Coutil 1921, 16 et 127; Mathière 1925, 46; Scheers 1979, 74, n° 12. C. : - g / - mm</p>	<p>17. Chartres Plusieurs monnaies signalées à la Butte des Épars et environs : des exemplaires de cl. III, V, VII et VIII (2 ex.).</p> <p>A. : Scheers 1979, 76, n° 17c. C. : - g / - mm</p> <p><i>Remarques</i>: Le nombre d'exemplaires n'est connu pour la classe VIII.</p>
<p>12. Louviers 2 monnaies signalées aux environs de la commune.</p> <p>a. A. : Lambert 1844, 144, pl. X, n° 9; Blanchet 1905, 331, n° 3; Scheers 1979, 74, n° 13b. C. : 2,55 g / 18 mm</p> <p><i>Remarques</i>: cl. IV.</p> <p>b. A. : Lambert 1864, 110, pl. XV, n° 30; Blanchet 1905, 332, n° 4; Coutil 1896, 32-33; Coutil 1898-1921, 93; Scheers 1979, 74, n° 13a. C. : - g / - mm</p> <p><i>Remarques</i>: cl. II. Trouvée en 1855 à quelques centaines de mètres de Louviers sur une éminence, au milieu de hachettes celtiques, de débris de tuiles romaines et de monnaies romaines, depuis Auguste jusqu'aux petits bronzes de Constantinopolis.</p>	<p>18. Guillonville 1 monnaie signalée aux environs de la commune : cl. V.</p> <p>A. : Fischer 1986, 101, n° 47. B. : collection Société Dunoise 47 C. : 3,77 g / 16 mm</p>
<p>13. Saint-Georges-Motel 1 monnaie signalée aux environs de la commune : cl. II.</p> <p>A. : Coutil 1921, 287. B. : en 1921, cette monnaie appartenait à la collection de L. Coutil. C. : - g / - mm</p>	<p>19. Terminiers 1 monnaie signalée aux environs de la commune : cl. II.</p> <p>A. : Scheers 1979, 76, n° 23 = Fischer 1986, 101, n° 45 (?). B. : collection Société Dunoise 45 C. : 4,23 g / 16 mm</p>
— <i>Ille-et-Vilaine</i>	
<p>14. Baigneaux Au moins 1 monnaie signalée aux environs de la commune : cl. III.</p> <p>A. : Scheers 1979, 75, n° 17 = Fischer 1986, 101, n° 46 (?). B. : collection Société Dunoise 46 C. : 3,17 g / 17 mm</p>	<p>20. Rennes 4 monnaies signalées.</p> <p>a. A. : Scheers 1979, 76, n° 24 = Gruel et Morin 1999, 97, n° 1073 (?). B. : Musée Rennes 1073 (?) C. : - g / - mm</p> <p><i>Remarques</i>: cl. I. Lors de travaux effectués entre 1841 et 1845. L'exemplaire du musée de Bretagne est une galvanoplastie.</p> <p>b. A. : Scheers 1979, 75, n° 24 = Gruel et Morin 1999, 97, n° 1074-1076 (?). B. : Musée Rennes 1074-1076 (?) C. : - g / - mm</p> <p><i>Remarques</i>: cl. III : 2 ex., dont l'une découverte lors de travaux effectués entre 1841 et 1845.</p> <p>c. A. : Scheers 1979, 75, n° 24. C. : - g / - mm</p> <p><i>Remarques</i>: cl. VI.</p>
— <i>Eure-et-Loir</i>	
<p>15. Bazoches-les-Hautes Au moins 1 monnaie signalée au hameau dit de la Fortune : cl. ?</p> <p>A. : Scheers 1979, 75, n° 18. C. : - g / - mm</p>	<p>21. Levroux 1 monnaie signalée aux environs de la commune : cl. inconnue.</p> <p>A. : Scheers 1979, 76, n° 25. C. : - g / - mm</p>
— <i>Loiret</i>	
<p>22. Canton d'Artenay Plusieurs monnaies signalées : cl. II, III, IV, VII, VIII.</p> <p>A. : Scheers 1979, 76, n° 27. C. : - g / - mm</p> <p><i>Remarques</i>: Le nombre respectif d'exemplaires à l'intérieur de chaque classe est inconnu.</p>	<p>23. Beaugency 1 monnaie signalée dans le parc de Saumery : cl. III.</p> <p>A. : Scheers 1979, 76, n° 28. C. : - g / - mm</p>

Catalogue

24. Orléans	11 monnaies signalées.
a. A. : Scheers 1979, 77, n° 29a. C. : - g / - mm	
<i>Remarques</i> : 4 exemplaires découverts dans la Loire entre 1872 et 1874: 1 ex. cl. VI, 1 ex. cl. VIII, 1 ex. cl. IX, 1 ex. cl. indéterminée.	
b. A. : Scheers 1979, 77, n° 29b. C. : - g / - mm	
<i>Remarques</i> : 5 exemplaires découverts dans la Loire entre 1894, au pont de Vierzon: 4 ex. cl. VII, 1 ex. cl. IX.	
c. A. : Scheers 1979, 77, n° 29c. C. : - g / - mm	
<i>Remarques</i> : 1 exemplaire cl. II découvert aux environs de la ville.	
d. A. : Scheers 1979, 77, n° 29d. C. : - g / - mm	
<i>Remarques</i> : 1 exemplaire cl. IX dans la Loire en 1949.	
25. Sougy	1 monnaie signalée aux environs de la commune : cl. indéterminée.
A. : Scheers 1979, 77, n° 30. C. : - g / - mm	
— <i>Loir-et-Cher</i>	
26. Blois	2 monnaies signalées.
a. A. : Scheers 1979, 77, n° 31a. C. : - g / - mm	
<i>Remarques</i> : 1 exemplaires cl. V.	
b. A. : Scheers 1979, 77, n° 31b. C. : - g / - mm	
<i>Remarques</i> : 1 exemplaires cl. III aux environs de la commune.	
27. Soings-en-Sologne	1 monnaie signalée : cl. VII.
A. : Scheers 1979, 77, n° 32. C. : - g / - mm	
28. Villiers-sur-Loir	1 monnaie signalée : cl. VIII.
A. : Scheers 1979, 77, n° 33. C. : - g / - mm	
— <i>Manche</i>	
29. Cherbourg	1 monnaie signalée aux environs de la ville : cl. VII.
A. : Scheers 1979, 77, n° 34. C. : - g / - mm	
— <i>Meurthe-et-Moselle</i>	
30. Lunéville	1 monnaie signalée : cl. VII.
A. : Scheers 1979, 77, n° 36. C. : - g / - mm	
— <i>Meuse</i>	
31. Boviolles	1 monnaie signalée : cl. indéterminée.
A. : Scheers 1979, 77, n° 37. C. : - g / - mm	
— <i>Oise</i>	
32. Attichy	2 monnaies signalées : cl. I et VII.
A. : Scheers 1979, 78, n° 39. C. : - g / - mm	
33. Forêt de Compiègne	1 monnaie signalée : cl. III.
A. : Scheers 1979, 78, n° 40. C. : - g / - mm	
34. Noyon	1 monnaie signalée : cl. VI.
A. : Scheers 1979, 78, n° 40. C. : - g / - mm	
35. Rouvroy-les-Merles	1 monnaie signalée : cl. III (?).
A. : Scheers 1979, 78, n° 42. C. : - g / - mm	
36. Saint-Maur	1 monnaie signalée aux environs de la commune : cl. VIII.
A. : Scheers 1979, 78, n° 43. C. : - g / - mm	
37. Vendeuil-Caply	6 monnaies signalées.
a. A. : Scheers 1979, 77, n° 44a. C. : - g / - mm	
<i>Remarques</i> : 2 exemplaires : cl. III et cl. VII.	
b. A. : Scheers 1979, 77, n° 44b. C. : - g / - mm	
<i>Remarques</i> : 1 exemplaire cl. III.	
c. A. : Scheers 1979, 77, n° 44c. C. : - g / - mm	
<i>Remarques</i> : 3 exemplaires : cl. II, cl. V et cl. VII.	
— <i>Paris</i>	
38. Dans la Seine	3 monnaies signalées : cl. III, VII et VIII.
A. : Scheers 1979, 78, n° 45. C. : - g / - mm	
— <i>Pas-de-Calais</i>	
39. Lens	2 monnaies signalées : cl. VI.
A. : Scheers 1979, 78, n° 46. C. : - g / - mm	
— <i>Puy-de-Dôme</i>	
40. Clermont-Ferrand	1 monnaie signalée : cl. VIII.
A. : Scheers 1979, 78, n° 47. C. : - g / - mm	
— <i>Saône-et-Loire</i>	
41. Chalons-sur-Saône	2 monnaies signalées : cl. VI et VII.
A. : Scheers 1979, 79, n° 48. C. : - g / - mm	
— <i>Seine-Maritime</i>	
42. Lillebonne	1 monnaie signalée : cl. I.
A. : documentation J.-C. Prujat. C. : 3,30 g / 16 mm	
43. Rouen	2 monnaies signalées aux environs de la commune.
a. A. : Delestrée et Tache 2002, 115, n° 2469. C. : 3,05 g / 17 mm	
<i>Remarques</i> : cl. V.	
b. A. : Delestrée et Tache 2002, 115, n° 2471. C. : 3,05 g / 17 mm	
<i>Remarques</i> : cl. VII.	
— <i>Seine-et-Marne</i>	
44. Meaux	1 monnaie signalée : cl. III.
A. : Scheers 1979, 80, n° 52bis. C. : 2,82 g / - mm	

Inventaire général des monnaies gauloises découvertes dans la basse vallée de la Seine

– Yvelines

45. La Boissière-École 1 monnaie signalée : cl. VIII.

A. : Scheers 1979, 80, n° 52ter.
C. : 1,54 g / - mm

– Vienne

46. Poitiers 2 monnaies signalées aux environs de la commune : cl. III et VIII.

A. : Scheers 1979, 80, n° 53.
C. : - g / - mm

– Cotentin

47. Dans le Cotentin 1 monnaie signalée : cl. VII.

A. : Lambert 1844, 144, pl. X, n° 8 ; Scheers 1979, 80, n° 56.
C. : - g / - mm

Angleterre

– Hertfordshire

48. Braughing 1 monnaie signalée : cl. VII.

A. : Scheers 1979, 80, n° 58.
C. : - g / - mm

Suisse

49. Berne 1 monnaie signalée dans le canton : cl. VIII.

A. : Scheers 1979, 81, n° 20.
C. : - g / - mm

Les trésors

– Eure

50. Brionne 1 Plusieurs monnaies à la légende PIXTILOS ont été signalées. Ni leur nombre, ni leur type n'ont été précisés. Seul un exemplaire est aujourd'hui conservé au Cabinet des Médailles. **Trésor n° 6**

A. : BN 1889, n° 6171.
1. 1,59 g / 15 mm / cl. VIII (monnaie divisionnaire) / BnF 6171

– Meurthe-et-Moselle

51. Hussigny-Godbrange 1 monnaie signalée dans le trésor découvert en 1926.

A. : Scheers 1979, 77, n° 35 (avec bibliographie).
1. - g / - mm / cl. VII

– Sarthe

52. Vouvray-sur-Huisme 11 monnaies à la légende PIXTILOS, associées à des bronzes à la légende VANDELLOS, ont été signalées dans un trésor par E. Hucher.

A. : Scheers 1979, 79, n° 50 (avec bibliographie).
1-11. - g / - mm / cl. I, III, VI, VII et VIII.

– Yonne

53. Sens-sur-Yonne 1 monnaie signalée dans le trésor découvert en 1897.

A. : Scheers 1979, 77, n° 35 (avec bibliographie).
1. - g / - mm / cl. I / Musée de Sens

54. Jersey 4 monnaies signalées dans le trésor découvert en 1875 (Jersey-6).

A. : Scheers 1979, 77, n° 35 (avec bibliographie).
1-2. - g / - mm / cl. III
3-4. - g / - mm / cl. V

Les trouvailles groupées

– Calvados

55. Touffréville 1 exemplaire inventorié. **Site n° 22**

A. : documentation inédite.
1. 2,54 g / 16 mm / cl. III / Service départemental de l'archéologie du Calvados

– Eure

56. Acquigny 2 exemplaires inventoriés. **Site n° 1**

A. : documentation inédite.
2. 4,13 g / 15 mm / cl. I
3. 3,57 g / 16 mm / cl. II

57. Brionne 1 exemplaire signalé. **Site n° 7**

A. : Pitte et alii 1991, 23-27 ; CAG Eure, 100-101, site n° 155.
1. 4,49 g / 17 mm / cl. II

58. Dampierre 1 exemplaire inventorié. **Site n° 9**

A. : documentation inédite.
1. - g / - mm / cl. VII

59. Évreux (Fanum) 3 exemplaires signalés. **Site n° 10**

A. : Delestrée et Mantel 2001, 20 (n° 41, 8 et 72).
1. 3,04 g / 15 mm / cl. VII / Service régional de l'archéologie Rouen
2. 4,88 g / 17-18 mm / cl. I / Service régional de l'archéologie Rouen
3. 4,80 g / 17 mm / cl. II / Service régional de l'archéologie Rouen

60. Cracouville-le-Vieil-Évreux 6 exemplaires signalés. **Site n° 8**

A. : Scheers 1981, 7, n° 5-6.
1. 5,12 g / 16 mm / cl. II / Musée Évreux 114
2. 3,96 g / 16 mm / cl. II / Musée Évreux 115
3. - g / - mm / cl. II / Musée Évreux 116 (perdu)
4. 3,32 g / 17 mm / cl. VIII / Musée Évreux 117
5. - g / - mm / cl. VII / Musée Évreux 118 (perdu)
6. - g / - mm / cl. VII / Musée Évreux 119 (perdu)

61. Pinterville 1 exemplaire signalé.

A. : Coutil 1896, 237-238 ; Coutil 1898-1921, 86, 92-93 ; Lorient et Scheers 1985, 101, n° 98.
1. - g / - mm / cl. II

62. Verneuil-sur-Avre Plusieurs exemplaires signalés. L. Coutil et O. Vauvillé ont examiné chacun un lot différent. Le nombre et les types signalés sont par conséquent différents.

A. : Coutil 1896, 5, 42-43 ; Coutil 1921, 348 ; Lorient et Scheers 1985, 95.

– Eure-et-Loir

63. Bû 1 exemplaire signalé.

A. : Fauduet 1982, 127, 130, n° 2.
1. 2,74 g / 15,5 mm / cl. VIII

— *Indre*

64. Saint-Marcel 4 exemplaires signalés sur l'oppidum des Mersans dans un milieu daté d'Auguste / Tibère.

- A. : Scheers 1979, 76, n° 26 (avec bibliographie).
 1. - g / - mm / cl. II
 2. - g / - mm / cl. II
 3. - g / - mm / cl. III
 4. - g / - mm / cl. VI

— *Nièvre*

65. Bibracte 5 exemplaires signalés.

- A. : Gruel et Popovitch 2007, 182, n° 60.
 1. 2,12 g / 16 mm / cl. VI
 2. 1,71 g / 18 mm / cl. VI
 3. 2,43 g / 16 mm / cl. VIII
 4. 1,49 g / 15 mm / cl. VIII
 5. - g / - mm / cl. II

— *Sarthe*

66. Allonnes 2 exemplaires signalés.

- A. : Scheers 1979, 79, n° 49 (avec bibliographie).
 1. - g / - mm / cl. VI
 2. - g / - mm / cl. IX

— *Seine-Maritime*

67. Bois l'Abbé 1 exemplaire inventorié.

- A. : Delestrée 1984, 204 et fig. 108; Delestrée 1996, 35.
 1. 5,23 g / 15-16 mm / cl. II / Dépôt archéologique Bois-l'Abbé

68. Colleville 1 exemplaire signalé lors des fouilles d'un bâtiment occupé de l'époque augustéenne au II^e siècle apr. J.-C.

- A. : Scheers 1979, 79, n° 51; Remy-Watté 1987, 33, n° 101; Guihard 2005b, 68, fig. 8.
 1. 4,66 g / 17 mm / cl. II / Musée de Fécamp

69. Saint-Aubin-Celloville 4 exemplaires inventoriés. **Site n° 19**

- A. : documentation inédite.
 1. 4,10 g / 16 mm / cl. II
 2. 5,04 g / 18 mm / cl. II
 3. 3,12 g / 16 mm / cl. III
 4. 2,57 g / 16 mm / cl. VIII

70. Berville-sur-Seine 1 exemplaire inventorié. **Site n° 4**

- A. : documentation J. Calais.
 1. 2,42 g / 15 mm / cl. III

— *Yvelines*

71. Mézières-sur-Seine 1 exemplaire inventorié.

- A. : Delestrée et Dhénin 1985, 62; CAG *Yvelines*, 246, site 402.
 1. - g / - mm / cl. VII
 2. - g / - mm / cl. VIII

— *Val-d'Oise*

72. Genainville 1 exemplaire signalé.

- A. : Mitard 1995, 184, n° 9.
 1. 2,31 g / - mm / cl. VII

Luxembourg

73. Titelberg 4 exemplaires signalés.

- A. : Scheers 1979, 80, n° 57; Reding 1972, 197-198, n° 83, pl. XX, 480-483.
 1. - g / - mm / cl. II
 2. - g / - mm / cl. II
 3. - g / - mm / cl. II
 4. - g / - mm / cl. II

Les bronzes avec nom ethnique des Lexoviens et/ou des magistrats (code = BL/M-16)

Série BL/M-16 (a-c) Sud de la basse Seine, avec une concentration des découvertes dans le département du Calvados.

Identification du Type	Composition interne (classes)	Renvois typologiques (cf. Troisième partie)
------------------------	-------------------------------	---

Série BL/M-16a **Cl. I** « Vergobrets et nom ethnique » → planche XVIII, n° 171-172
 Les bronzes lourds (légende SIMISSOS PVBLICOS LIXOVIO / CISIAMBOS CATTOS VERGOBRETO)
Cl. II « buste et anthroponyme seul » → planche XVIII, n° 173
 (légende CISIAMBOS / SEMISSOS LEXOIVIO PVBLICA ou CISIAMBOS CATTOS VERGOBRETO)
Cl. III « buste et nom de l'Arcantodan » → planche XVIII, n° 174
 (légende CISIAMBOS / ARCANTODAN)
Cl. IV « Fleur et nom de l'Arcantodan » → planche XVIII, n° 175
 (légende SIMISSOS PVBLICOS LIXOVIO / MAVPENNOS ARCANTODAN)
Cl. V « Fleur et nom de l'Arcantodan » → planche XVIII, n° 176
 (légende GAL SIMISSOS PVBLICOS / MAVPENNOS ARCANTODAN)



Les trouvailles isolées

— *Calvados*

1. Jort 2 monnaies signalées aux environs de la commune.

- a. A. : Lambert 1862, 215-216; Lambert 1864, 108, pl. XV, n° 12; Coutil 1927-28, 72.
 B. : anciennement au musée de Falaise détruit pendant la seconde guerre mondiale.
 C. : - g / - mm

Remarques : cl. II. Légende lue : CISIAMBOS / [PVBLIC]A SIMISSOS LIXOVIO

- b. A. : Gervais 1864, 35, n° 15.
 C. : - g / - mm
 B. : anciennement au musée de Caen.

Remarques : cl. I. Aucune lecture de la légende n'a été donnée par M. Gervais.

2. Lisieux 2 monnaies signalées à Lisieux même.

- a. A. : documentation inédite.
 B. : actuellement l'exemplaire conservé au musée de Lisieux (n° inv. : 94.10.1.?).
 C. : - g / - mm

Remarques : cl. I.

Inventaire général des monnaies gauloises découvertes dans la basse vallée de la Seine

b. A. : Cottin 1955-56, 173; Pilet-Lemière 1994, 21.
B. : Musée de Lisieux.
C. : - g / - mm

Remarques : cl. IV. Légende lue : SIMISSOS PVBLICOS LIXOVIO / MAVPENNOS ARCANTODAN.

3. Vieux 1 monnaie découverte en 1842 dans les fouilles des substructions gallo-romaines : cl. I.

A. : Lambert 1844, 141, pl. IX, n° 2; Gervais 1864, 35, n° 14; Blanchet 1905, 321 (erreur quant à l'identification du type); Coutil 1927-28, 69; Pilet-Lemière 1994, 21; Vipard 2002, 120-122.

B. : Musée de Caen (n° inv. DSAN.83.1220.16).
C. : 6,41 g / 20 mm

Remarques : légende lue : SIMISSOS PVBLICOS LIXOVIO / CISIAMBOS CATTOS VERGOBRETO.

4. Vieux-Fumé 1 monnaie signalée : cl. I.

A. : Colbert de Beaulieu et Fischer 1998, n° 226.
C. : - g / - mm

Remarques : aucune lecture de la légende n'a été donnée.

— *Eure*

5. Bourg-Achard 1 monnaie signalée près du bois de Malmain : cl. III.

A. : documentation inédite, e-bay internet.
C. : - g / - mm

Remarques : aucune lecture de la légende n'a été donnée.

6. Brionne 1 monnaie signalée aux environs de la commune : cl. I.

A. : documentation inédite, e-bay internet.
C. : - g / - mm

Remarques : légende lue : SIMISSOS PVBL[ICOS LIXOVIO] / [CISIAMBOS CATT]OS VERCORETO.

7. Heudreville-sur-Eure 1 monnaie signalée aux environs de la commune : cl. IV.

A. : documentation inédite.
C. : 6,55 g / 20 mm

Remarques : légende lue : SIMISSOS PVBLICOS LIXOVIO / MAVPENNOS ARCANTODAN.

8. Pont-Audemer 1 monnaie signalée aux environs de la commune : cl. I.

A. : documentation inédite.
C. : 6,14 g / 20 mm

Remarques : légende lue : SIMISSOS PVBLICOS LIXOVIO / CISIAMBOS CATTOS VERGOBRETO.

9. Val-de-Reuil 1 monnaie signalée aux environs de la commune : cl. III.

A. : documentation inédite.
C. : 7,30 g / 20 mm

Remarques : Légende lue : [CISIAMBOS] / [ARCANTODAN].

— *Eure-et-Loir*

10. Rueil-la-Gadelière 2 monnaie signalée : cl. I et IV.

A. : Depeyrot 2005, 46 et 48.
C. : - g / - mm

Remarques : Aucune lecture de la légende n'a été donnée.

11. Ver-lez-Chartres 1 monnaie signalée : cl. IV.

A. : BN 1889, n° 7167; Blanchet 1905, 321, n. 1.
B. : BnF 7167.
C. : 6,70 g / - mm

— *Oise*

12. Compiègne (Forêt) 3 monnaies signalées : cl. IV.

A. : La Tour 1894, 12-46; Depeyrot 2005, 46.
B. : Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye?
C. : - g / - mm

— *Orne*

13. Dans le département 1 monnaie signalée : cl. I.

A. : documentation inédite, e-bay internet.
C. : - g / - mm

Remarques : légende lue : [SIMISSOS P]VBLICOS LIXO[VIO] / CISIAMBOS CATTOS VERGOBRETO.

— *Seine-Maritime*

14. Gouy 1 monnaie signalée : cl. III.

A. : Blanchet 1905, 320-321.
C. : - g / - mm

Remarques : Légende lue : CISIAMBOS / ARCANTODAN.

15. Rouen 1 monnaie signalée aux environs de la commune : cl. I.

A. : Delestrée et Tache 2004, 117, n° 2481.
C. : 7,89 g / 20 mm

Remarques : Légende lue : SIMISSOS PVBLICOS LIXOVIO / CISIAMBOS CATTOS VERGOBRETO.

Les trésors

— *Eure*

16. Verneuil-sur-Avre 1 monnaie signalée.

A. : Coutil 1896, 40-49; Blanchet 1905, 555, trésor 67; Coutil 1921, 347-349; Lorient et Scheers 1985, 95.
1. - g / - mm / cl. IV

Les trouvailles groupées

— *Aisne*

17. Pommiers 2 exemplaires signalés.

A. : Vauvillé 1899; Blanchet 1905, 320, n. 3.
1. - g / - mm / cl. I
2. - g / - mm / cl. III

— *Calvados*

18. Touffréville 1 exemplaire inventorié. **Site n° 22**

A. : documentation inédite.
1. 8,23 g / 21 mm / cl. IV / Service départemental de l'archéologie du Calvados

— *Eure*

19. Acquigny 2 exemplaires inventoriés. **Site n° 1**

A. : documentation inédite.
1. 8,37 g / 20 mm / cl. I
2. 4,80 g / 19 mm / cl. I

20. Berthouville 1 exemplaire signalé. **Site n° 3**

A. : BN 1889, n° 7165; Coutil 1896.
1. 6,32 g / 19 mm / cl. I / BnF 7165

21. Évreux (Fanum) 1 exemplaire signalé : cl. III. **Site n° 10**

A. : Delestrée et Mantel 2001, 21 (n° 24).
1. 7,28 g / 19 mm / Service régional de l'archéologie Rouen

22. Cracouville-le-Vieil-Évreux 1 exemplaire signalé. **Site n° 8**

A. : Scheers 1981, 16, n° 128.
1. 7,17 g / 19 mm / cl. V / Musée Évreux 128

— *Seine-Maritime*

23. Bois-l'Abbé 1 exemplaire inventorié.

A. : Delestrée 1984, 200 et fig. 104 ; Delestrée 1996, 35.
1. 7,12 g / 18 mm / cl. I / Dépôt archéologique Bois-l'Abbé 968.1.18

24. Bracquemont 1 exemplaire inventorié. **Site n° 6**

A. : Coutil 1908 (canton d'Offranville) ; Mangard 1969, 54 ; Scheers 1978, n° 279.
1. 7,01 g / 19 mm / cl. II / Musée de Rouen 279

Identification du Type	Composition interne (classes)	Renvois typologiques (cf. Troisième partie)
Série BL/M-16b Les petits bronzes	Cl. I « tête calamistrée et nom ethnique » (légende LIXOVIATI / LIXOVIATIS)	→ planche XIX, n° 177-178
	Cl. II « buste de face et nom ethnique » (légende ΕΓΘΑ LIXOVIO MAGVP)	→ planche XIX, n° 179-180
	Cl. III « profil barbu et anthroponyme seul » (légende CISIAMBOS)	→ planche XIX, n° 181-182
	Cl. IV « profil et anthroponyme seul » (légende MAVPENN)	→ planche XIX, n° 183-184
	Cl. V « profil et anthroponyme » (Légende ANTII MAVP[ENNOS ?])	→ planche XIX, n° 185



Les trouvailles isolées

— *Calvados*

1. Aunay-sur-Odon 1 monnaie signalée aux environs de la commune : cl. III.

A. : documentation inédite.
C. : - g / - mm
Remarques : légende lue : CISIAMB[OS]. Provenance incertaine.

2. Baron-sur-Odon 1 monnaie signalée aux environs de la commune : cl. II.

A. : Colbert de Beaulieu et Fischer 1998, 158.
C. : - g / - mm
Remarques : aucune lecture de la légende n'a été donnée.

3. Cambremer 1 monnaie signalée aux environs de la commune : cl. I.

A. : documentation inédite.
C. : 3,10 g / 16 mm
Remarques : Légende lue : LIXOVIATI / [LIXOVIATIS].

4. Cesny-Bois-Halbout 1 monnaie signalée aux environs de la commune : cl. III.

A. : Lambert 1864, 129 ; Coutil 1927-28, 70 ; Blanchet 1905, 320, n. 2.
C. : 3,21 g / 17 mm
Remarques : aucune lecture de la légende n'a été donnée.

5. Corret 1 monnaie signalée aux environs de la commune : cl. III.

A. : Scheers 1978, 73-74, n° 277 ; Pilet-Lemière 1994, 21.
B. : Musée de Rouen 277.
C. : 2,23 g / 14 mm
Remarques : Légende lue : CIS[IAMBOS]. Quart de la monnaie manquant.

6. Jort 2 monnaies signalées aux environs de la commune.

a. A. : Lambert 1864, 78 et 129, pl. IV, n° 17 ; Blanchet 1905, 322 ; Coutil 1927-28, 73.
B. : Musée de Normandie (n° inv. DSAN.83.1220.36).
C. : 2,82 g / 13 mm
Remarques : cl. II. Légende ΕΓΘΑ LIXOVIO MAGVP [hors flan.

b. A. : Lambert 1864, pl. XVI, n° 25.
B. : Musée de Normandie (n° inv. DSAN.83.1220.22).
C. : 3,21 g / 17 mm
Remarques : cl. III. Légende lue : [CISI]AMBOS.

7. Port-en-Bessin-Huppain 1 monnaie signalée aux environs de la commune : cl. I.

A. : CAG *Calvados*, notice 500.
C. : - g / - mm
Remarques : aucune lecture de la légende n'a été donnée.

— *Eure*

8. Caudebec 1 monnaie signalée aux environs de la commune : cl. I.

A. : Lambert 1864, 107, pl. XV, n° 5 ; Coutil 1908 (canton d'Elbeuf).
C. : - g / - mm
Remarques : légende lue : [LIXOVI]ATIS / aucune lecture du revers.

9. Évreux 1 monnaie signalée à l'ouest de la commune : cl. I.

A. : Delestrée et Tache 2004, 118, n° 2488, pl. XX.
C. : 3 g / 15 mm
Remarques : Légende lue : LIXOVIATI / LIXO[VIATIS].

10. Gisors 1 monnaie signalée aux environs de la commune : cl. I.

A. : documentation M. de Sainte Marie.
C. : - g / - mm
Remarques : légende lue : LIXOVIATI / [LIXOVIATIS].

11. Heudreville-sur-Eure 1 monnaie signalée aux environs de la commune : cl. III.

A. : documentation inédite.
C. : 2,77 g / 14 mm
Remarques : légende lue : CISIAMBOS.

12. La Londe 1 monnaie signalée aux environs de la commune : cl. II.

A. : documentation inédite.
C. : 2,58 g / 15 mm
Remarques : légende lue : ΕΓΘΑ [LIXOVIO] / [MAGVP].

Inventaire général des monnaies gauloises découvertes dans la basse vallée de la Seine

13. Les Andelys 1 monnaie signalée aux environs de la commune :
cl. II.

A. : documentation inédite.
C. : 2,41 g / 16 mm

Remarques : légende lue : [EΓΘA LIXOVIO] / [MAGVPE]NOS.

14. Menneval 1 monnaie signalée aux environs de la commune :
cl. II.

A. : documentation P. Lajoie.
C. : 2,92 g / 16 mm

Remarques : légende lue : EΓΘA [LIXOVIO] / [MAGVP].

15. Pont-Saint-Pierre 1 monnaie signalée aux environs de la commune :
cl. I.

A. : documentation inédite.
C. : 2,28 g / 15 mm

Remarques : légende lue : LIXOVIA[TI] / [LIXOVIATIS].

16. Thuit 1 monnaie signalée aux environs de la commune :
cl. III.

A. : documentation inédite.
C. : 2,40 g / 14 mm

Remarques : légende lue : CISI[AMBOS].

— Oise

17. Vendeuil-Caply 1 monnaie signalée : cl. IV.

A. : Gendre 2005, 33.
C. : 2,52 g / 12-13 mm

Remarques : légende lue : MAVPENNV (avec AV ligaturés).

— Rhône

18. Lyon 1 monnaie signalée dans le Rhône : cl. I.

A. : Audra 1988.
C. : 2,97 g / - mm

— Seine-Maritime

19. Caudebec-lès-Elbeuf 1 monnaie signalée aux environs de la commune :
cl. I.

A. : Cochet 1871, 324.
C. : - g / - mm

Remarques : légende lue : LIXOVATIS / aucune lecture du revers.

20. Neufchâtel-en-Bray 2 monnaies signalées aux environs de la commune.

a. A. : Delestrée 1984c, 437-440; Delestrée 1998, 15, 16, fig. 1; Delestrée et Tache 2004, 118, n° 2489.
C. : 3,13 g / 15 mm

Remarques : cl. II. Légende lue : EGQA LIXOVIO / MAGVPE[

b. A. : Coutil 1908, 214 (Canton de Neufchâtel-en-Bray); Scheers 1978, 73, n° 276, pl. XIII.

B. : Musée de Neufchâtel-en-Bray.
C. : 2,87 g / 15 mm

Remarques : cl. I. Légende lue : LIX[OVIA]TIS / [LIXOVIATIS]

21. Notre-Dame-de-Bondeville 1 monnaie signalée aux environs de la commune :
cl. I.

A. : documentation inédite.
C. : 2,28 g / 14-15 mm

Remarques : légende lue : LIXOVIATI / LIXOVIATIS hors flan.

Les trouvailles groupées

— Calvados

22. Ifs 1 monnaie a été signalée.

A. : Guihard 2005a, 11, n° 1.
1. 3,31 g / 16 mm / cl. I / Musée de Normandie

— Côte-d'Or

23. Mirebeau 1 monnaie a été signalée.

A. : Goguy et Reddé 1995, 105.
1. 2,86 g / 14 mm / cl. III

— Eure

24. Acquigny 2 monnaies inventoriées. Site n° 1

A. : documentation inédite.
1. 3,05 g / 15 mm / cl. I
2. 2 g / 14 mm / cl. I

25. Berthouville 4 monnaies ont été signalées. Site n° 3

A. : Saulcy 1859, 167-168; BN 1889, n° 7151 et 7153; Coutil 1986.
1. - g / - mm / cl. I
2. - g / - mm / cl. I
3. 2,69 g / 16 mm / cl. III / BnF 7151
4. 2,02 g / 15 mm / cl. III / BnF 7153

— Seine-Maritime

26. Bois l'Abbé 2 monnaies inventoriées.

A. : Delestrée 1973, 582, fig. 5, pl. V; Delestrée 1984, 99, 201; Delestrée 1996, 35.
1. 2,89 g / 15 mm / cl. I / Dépôt archéologique Bois l'Abbé (971.1.139)
2. 1,91 g / 11-16 mm / cl. III / Dépôt archéologique Bois l'Abbé (968.1.16)
3. 2,68 g / 17-18 mm / cl. V / Dépôt archéologique Bois-l'Abbé (968.1.15)

27. Saint-André-sur-Cailly Plusieurs exemplaires signalés : Site n° 18
cl. I ou II.

Luxembourg

28. Titelberg 4 exemplaires signalés.

A. : Reding 1972; Depeyrot 2005, 45.
1. 3,24 g / - mm / cl. I
2. - g / - mm / cl. I
3. - g / - mm / cl. I
4. - g / - mm / cl. III

Identification du Type	Composition interne (classes)	Renvois typologiques (cf. Troisième partie)
------------------------	-------------------------------	---

Série BL/M-16c Petits bronzes anépigraphes du type BL/M-16b	Cl. I « buste de face » (type à la légende EΓΘA LIXOVIO MAGVP[) Cl. II « profil barbu » (type à la légende CISIAMBOS)	→ planche XX, n° 186 → planche XX, n° 187
--	---	--



Classe I



Classe II



Les trouvailles isolées

— Calvados

1. Cambremer 1 monnaie signalée aux environs de la commune : cl. II.

A. : documentation M. de Sainte Marie.
C. : 2,70 g / 14 mm

2. Lisieux 1 monnaie signalée aux environs de la commune :
cl. I.

A. : Delestrée et Tache 2004, 119, n° 2498.
C. : 2,67 g / 15-16 mm

— *Eure*

3. Acquigny 1 monnaie signalée aux environs de la commune :
cl. II.

A. : documentation inédite.
C. : 2,42 g / 13 mm

— *Yvelines*

4. Soindres 1 monnaie signalée aux environs de la commune :
cl. II.

A. : Delestrée et Tache 2004, 119, n° 2495.
C. : 3,42 g / 15 mm

Les trésors

— *Calvados*

5. Saint-Pierre-sur-Dives 1 monnaie a été signalée. **Trésor n° 23**

A. : Lambert 1844, 132 et pl. VII, 11.
1. 3,2 g / 15 mm / cl. II

Les trouvailles groupées

— *Calvados*

6. Acquigny 1 monnaie a été signalée. **Site n° 1**

A. : documentation inédite.
1. 2,56 g / 14 mm / cl. II

— *Yvelines*

7. Bennecourt 1 monnaie a été signalée.

A. : Bourgeois et *alii* 1999, 74, n° 36.
1. 2,29 g / 14 mm / cl. II

Les bronzes avec nom ethnique des Véliocasses et Ratumacos (code = BVR-17)

Série BVR-17 (a-d) Nord de la basse Seine,
avec une concentration des découvertes
sur la partie orientale du département
de la Seine-Maritime.

Identification du Type	Composition interne (classes)	Renvois typologiques (cf. Troisième partie)
------------------------	-------------------------------	---

Série BVR-17a Type « au nom ethnique des Véliocasses »	Cl. I « au cheval » → planche XX, n° 188 (légende SVTICCOS VELIOCAΘI)	
	Cl. II « à la tête vue de face » → planche XX, n° 189 (légende SVTICCOS VELIOCAΘI)	



Les trouvailles isolées

— *Aisne*

1. Pommiers 2 monnaies signalées aux environs de la commune : cl. I et II.

A. : Scheers 1977, 681, n° 2a (avec bibliographie).
C. : - g / - mm

2. Vermand 1 monnaie signalée aux environs de la commune :
cl. II.

A. : Scheers 1977, 681, n° 3 (avec bibliographie).
C. : - g / - mm

— *Eure*

3. Évreux 1 monnaie découverte à Évreux même,
rue de l'Homme en 1850 : cl. I.

A. : Lamiray 1934-1935, 63, n° 11; Scheers 1977, 681, n° 6a.
C. : - g / - mm

Remarques : légende lue SVTICCOS / VELIOCAΘI.

— *Seine-Maritime*

4. Neufchâtel-en-Bray 2 monnaies signalées aux environs
de la commune : cl. I et II.

a. A. : Coutil 1908, 214; Scheers 1977, 682, n° 19c.
C. : g / - mm

Remarques : aucune lecture de légende donnée.

b. A. : Coutil 1908, 214; Scheers 1977, 682, n° 19c.
C. : - g / - mm

Remarques : aucune lecture de légende donnée.

5. Rouen 2 monnaies signalées aux environs de la commune.

a. A. : Delestrée et Tache 2002, 127, n° 652.
C. : 2,95 g / 15 mm

Remarques : cl. II. Légende lue SVTICCOS / VELIOCAΘI.

b. A. : Cochet 1871, col. 358; Blanchet 1905, 341, n. 3; Scheers 1977, 683, n° 20.
C. : - g / - mm

Remarques : cl. I. aucune lecture de légende donnée.

6. Sainte-Beuve-en-Rivière 1 monnaie signalée aux environs de la commune :
cl. II.

A. : Coutil 1908, 217; Scheers 1977, 683, n° 21b.
C. : - g / - mm

Remarques : aucune lecture de légende donnée.

— *Somme*

7. Boismont 1 monnaie découverte fortuitement dans l'enceinte
d'un *fanum* : cl. I.

A. : Delestrée 1972, 89; Scheers 1977, 683, n° 22.
C. : 1,82 g / - mm

Remarques : légende lue SVTICCOS / VELIOCAΘI.

Allemagne

8. Neuss 1 monnaie signalée : cl. I. A. : Scheers 1977, 683,
n° 25 (avec bibliographie).

B. : Musée de Mayence
C. : 2,94 g / - mm

Remarques : aucune lecture de légende proposée.

Inventaire général des monnaies gauloises découvertes dans la basse vallée de la Seine

Les trouvailles groupées

— Calvados

9. Mondeville 1 monnaie a été signalée.

A. : documentation inédite.

1. 2,69 g / 18 mm / cl. I / Laboratoire numismatique CRAHAM

— Nièvre

10. Bibracte 1 monnaie a été signalée.

A. : Scheers 1977, 682, n° 15; Gruel, Popovitch 2007, 187, n° 77.1.

1. 2,23 g / 15 mm / cl. I / Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye

— Seine-Maritime

11. Bois-l'Abbé 5 monnaies ont été signalées.

A. : Delestrée 1984, 164-165.

1. 2,38 g / 15-17 mm / cl. I / Dépôt archéologique Bois-l'Abbé 969.I.29
2. 3,38 g / 16-17 mm / cl. I / Dépôt archéologique Bois-l'Abbé 972.I.150
3. 3,17 g / 15-17 mm / cl. I / Dépôt archéologique Bois-l'Abbé 972.I.179
4. 3,09 g / 15 mm / cl. II / Dépôt archéologique Bois-l'Abbé 968.I.2
5. 2,77 g / 15 mm / cl. II / Dépôt archéologique Bois-l'Abbé 972.I.62

12. Saint-Aubin-Celloville 6 monnaies signalées.

Site n° 19

A. : documentation inédite.

1. 2,66 g / 16 mm / cl. I
2. 1,39 g / 16 mm / cl. I
3. 2,49 g / 15 mm / cl. I
4. 2,25 g / 15 mm / cl. I
5. 1,39 g / 15 mm / cl. I
6. 2,49 g / 16 mm / cl. II

— Yvelines

13. Bennecourt 2 monnaies signalées.

A. : Bourgeois et *alii* 1999, 74, n° 38-39.

1. 3,11 g / 15 mm / cl. I
2. 2,41 g / - mm / cl. II

Identification du Type

Renvois typologiques (cf. Troisième partie)

Série BVR-17b

Les bronzes lourds
à la légende RATVMACOS

→ planche XXI, n° 190



Les trouvailles isolées

— Aisne

1. Pommiers 1 monnaie signalée aux environs de la commune :
cl. II.

A. : Scheers 1977, 681, n° 2a (avec bibliographie).

C. : - g / - mm

— Eure

2. Brionne 1 monnaie signalée aux environs de la commune :
cl. II.

A. : Deville 1837-1839, 69, pl. I, n° 1; Coutil 1908, 156, 214; Blanchet 1905, 341; Coutil 1917, 174; Scheers 1977, 681, fig. 188, n° 5; Scheers 1978, 164, n° 790.

B. : Musée de Rouen 790 (la monnaie est probablement un faux moderne)

C. : 4,42 g / - mm

Remarques : légende lue RATVMACOS.

— Seine-Maritime

3. Caudebec-en-Caux 1 monnaie signalée aux environs de la commune :
cl. II.

A. : Cochet 1871, 485 (?); Coutil 1908, 222-223.

C. : - g / - mm

Remarques : légende lue RATVMACOS.

4. Dieppe 1 monnaie signalée aux environs de la commune :
cl. II.

A. : Delestrée et Tache 2002, 127, n° 654.

C. : 4,80 g / 16 mm

Remarques : légende lue RATVMACOS.

5. Neufchâtel-en-Bray 1 monnaie découverte en 1836 aux environs
de la commune : cl. II.

A. : Coutil 1908, 156; Scheers 1977, 682, n° 19b.

C. : - g / - mm

Remarques : légende lue RATVMACOS.

Les trouvailles groupées

— Eure

6. Dampierre 1 monnaie inventoriée.

Site n° 9

A. : documentation inédite.

1. - g / - mm / cl. II

— Seine-Maritime

7. Bois-l'Abbé 1 monnaie signalée.

A. : Delestrée 1984, 165.

1. 4,27 g / 16-17 mm / cl. II / Dépôt archéologique Bois-l'Abbé 968.I.41

Identification du Type

Composition interne (classes)

Renvois typologiques (cf. Troisième partie)

Série BVR-17c

Les petits bronzes
à la légende
RATVMACOS

Cl. I « au bige » (légende
SVTICOS RATVMACOS)
Cl. II « à l'aigle »
(légende ECTA RATVMACIATI)
Cl. III « à l'aigle et
au saumon » (légende
DVCOMARO RATVMACIA)

→ planche XXI, n° 192

→ planche XXI,
n° 193-194

→ planche XXI, n° 195



Classe I



Classe II



Classe III

Les trouvailles isolées

— Seine-Maritime

1. Neufchâtel-en-Bray 2 monnaies signalées aux environs
de la commune : cl. I.

a. A. : Delestrée et Tache 2002, 127, n° 654.

C. : 2,62 g / 15 mm

Remarques : légende lue SVTICOS / RATVMACOS
(en partie hors flan).

Catalogue

b. A. : Deville 1837-1839, 64 et pl. I, n° 2; Cochet 1871, col. 246; Coutil 1896, 7; Coutil 1908, 214; Blanchet 1905, 341, n. 2; Scheers 1977, 682, n° 19a; Scheers 1978, 164, n° 789.

B. : Musée de Rouen 789 (perdue).

C. : - g / - mm

Remarques : légende lue SVTICOS / RATVM[ACOS].

2. Rouen 1 monnaie signalée à l'ouest de la commune : cl. III.

A. : Delestrée et Wérochowski 2003, 15-19.

C. : 1,33 g / 15 mm

Remarques : légende lue DVCOMARO / RATVMACIA.

3. Rouen 1 monnaie découverte rue Rolland en 1837 : cl. I.

A. : Scheers 1978, 164, n° 787.

B. : Musée de Rouen 787

C. : 3,01 g / 15 mm

Remarques : légende lue SVTIC[OS] / [RATVMACOS].

— Yvelines

4. Boissière-École 1 monnaie signalée aux environs de la commune : cl. I.

A. : Dhénin 1980, 747-751.

C. : - g / - mm

Remarques : légende lue SVTICOS / RATVMACOS.

5. Meulan 1 monnaie signalée aux environs de la commune : cl. I. En réalité plusieurs y auraient été découvertes.

A. : Blanchet 1905, 341, n. 2; Scheers 1977, 683, n° 22.

C. : - g / - mm

Remarques : aucune lecture de légende proposée.

Les trouvailles groupées

— Eure

6. Le Vieil-Évreux 2 1 monnaie inventoriée.
(Gisacum)

A. : Cliquet s. d., 52.

1. - g / - mm / cl. I

7. Vallée de l'Epte 1 exemplaire signalé. **Site n° 23**

A. : documentation L.-P. Delestrée.

1. 1,92 g / 15 mm / cl. II

— Seine-Maritime

8. Saint-Aubin-Celloville 75 monnaies inventoriées. **Site n° 19**

A. : documentation inédite.

1. 2,73 g / 15-16 mm / cl. I

2. 3,66 g / 16 mm / cl. I

3. 1,89 g / 15 mm / cl. II

4. 1,91 g / 15 mm / cl. II

5. 3,08 g / 15 mm / cl. II

6. 2,03 g / 14 mm / cl. II

7. 1,84 g / 16 mm / cl. II

8. 1,88 g / 15 mm / cl. II

9. 2,06 g / 15 mm / cl. II

10. 1,51 g / 15 mm / cl. II

11. 1,75 g / 16 mm / cl. II

12. 2,31 g / 15 mm / cl. II

13. 1,91 g / 17 mm / cl. II

14. 2,20 g / 16 mm / cl. II

15. 2,62 g / 17 mm / cl. II

16. 2,40 g / 14 mm / cl. II

17. 1,81 g / 14 mm / cl. II

18. 1,74 g / 16 mm / cl. II

19. 2,06 g / 15 mm / cl. II

20. 3,22 g / 17 mm / cl. II

21. 1,75 g / 16 mm / cl. II

22. 2,52 g / 15-16 mm / cl. II

23. 2,09 g / 14 mm / cl. II

24. 1,80 g / 15 mm / cl. II

25. 2,06 g / 15 mm / cl. II

26. 1,28 g / 15 mm / cl. II

27. 1,50 g / 16 mm / cl. II

28. 1,73 g / 15 mm / cl. II

29. 1,12 g / 14 mm / cl. II

30. 1,38 g / 15 mm / cl. II

31. 1,33 g / 16 mm / cl. II

32. 2,78 g / 16 mm / cl. II

33. 1,20 g / 14-15 mm / cl. II

34. 1,43 g / 15-16 mm / cl. II

35. 2,72 g / 17 mm / cl. II

36. 2,04 g / 16 mm / cl. II

37. 1,89 g / 15 mm / cl. II

38. 2,13 g / 16 mm / cl. II

39. 2,18 g / 15 mm / cl. II

40. 2,92 g / 17 mm / cl. II

41. 2,38 g / 15 mm / cl. II

42. 1,39 g / 16 mm / cl. II

43. 1,95 g / 15 mm / cl. II

44. 1,93 g / 15 mm / cl. II

45. 2,30 g / 15 mm / cl. II

46. 1,86 g / 16 mm / cl. II

47. 2,64 g / 16 mm / cl. II

48. 1,67 g / 17 mm / cl. II

49. 1,97 g / 17 mm / cl. II

50. 2,05 g / 17 mm / cl. II

51. 3,02 g / 16 mm / cl. II

52. 2,11 g / 16 mm / cl. II

53. 2,49 g / 17 mm / cl. II

54. 2,40 g / 15 mm / cl. II

55. 1,71 g / 16 mm / cl. II

56. 3,03 g / 18 mm / cl. II

57. 2,58 g / 16 mm / cl. II

58. 1,76 g / 16 mm / cl. II

59. 1,60 g / 16 mm / cl. II

60. 1,54 g / 17 mm / cl. II

61. 2,40 g / 15 mm / cl. II

62. 1,74 g / 16 mm / cl. II

63. 1,23 g / 15 mm / cl. II

64. 1,11 g / 16 mm / cl. II

65. 2,31 g / 15 mm / cl. II

66. 2,81 g / 16 mm / cl. II

67. 1,95 g / 16 mm / cl. II

68. 2,47 g / 16 mm / cl. III

69. 2,36 g / 16 mm / cl. III

70. 2,52 g / 15 mm / cl. III

71. 2,33 g / 15 mm / cl. III

72. 2,15 g / 15 mm / cl. III

73. 0,92 g / 14 mm / cl. III

74. 2,56 g / 16 mm / cl. III

75. 1,54 g / 15 mm / cl. III

9. Sainte-Beuve-en-Rivière 1 (ou 2) monnaie signalée.

La classe n'a pu être déterminée.

Site n° 20

A. : Cochet 1871, col. 251-252.

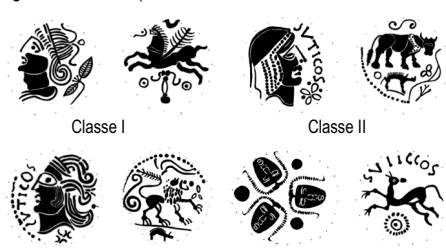
— Somme

10. La Chaussée-Tirancourt 1 monnaie signalée.

A. : Delestrée 2006, 12.

1. - g / - mm / cl. II

Inventaire général des monnaies gauloises découvertes dans la basse vallée de la Seine

Identification du Type	Composition interne (classes)	Renvois typologiques (cf. Troisième partie)
Série BVR-17d à la légende SVTICCOS	Cl. I « à la tête casquée » (légende SVTICCOS)	→ planche XXII, n° 196
	Cl. II « au taureau » (légende SVTICCOS)	→ planche XXII, n° 197
	Cl. III « au lion » (légende SVTICCOS)	→ planche XXII, n° 198-199
	Cl. IV « aux trois têtes » (légende SVTICCOS)	→ planche XXII, n° 200-201
		

Les trouvailles isolées

— Aisne

1. Pommiers	1 monnaie signalée aux environs de la commune : cl. I.
--------------------	---

A. : Scheers 1977, 681, n° 2b.
C. : - g / - mm

— Eure

2. Authueil-Authouillet	1 monnaie signalée aux environs de la commune : cl. II.
--------------------------------	--

A. : documentation inédite.
C. : 2,80 g / 15 mm

Remarques : légende lue : SVTICCOS.

3. Évreux	1 monnaie signalée aux environs de la commune : cl. III.
------------------	---

A. : documentation inédite.
C. : - g / - mm

Remarques : légende SVTICCOS hors flan.

4. Évreux	1 monnaie signalée à Évreux même, au nord du chemin vert (boulevard Pasteur) : cl. II.
------------------	--

A. : Lamiray 1934-1935, 63, n° 10 ; Scheers 1977, 681, n° 6b.
C. : - g / - mm

Remarques : légende lue SVTICCOS.

5. Heudreville-sur-Eure	1 monnaie signalée sur la commune : cl. III.
--------------------------------	--

A. : Lambert 1864, 107, pl. XV, n° 6 ; Coutil 1896, 6, 30 (identifiée comme un ex. classe IV) ; Blanchet 1905, 341, n. 3 ; Mathière 1925, 47 ; Scheers 1977, 682, fig. 188, n° 7.

C. : - g / - mm

Remarques : légende lue : SVTICCOS.

6. Louviers	1 monnaie inventoriée au sommet de la côte d'Évreux, dans une briqueterie où l'on a trouvé des débris gallo-romains : cl. III.
--------------------	--

A. : Coutil 1898-1921, 297-298 ; Scheers 1977, 682, n° 8.
C. : - g / - mm

Remarques : légende lue : SVTICCOS.

7. Pîtres	1 monnaie signalée aux environs de la commune : cl. IV.
------------------	--

A. : documentation inédite.

C. : 1,53 g / 14 mm

Remarques : légende lue : SVTICCOS.

8. Val-de-Reuil	1 monnaie signalée aux environs de la commune : cl. IV.
------------------------	--

A. : documentation inédite.

C. : 2,31 g / 14 mm

Remarques : légende lue : [SVTICCOS].

9. Dans le département	1 monnaie signalée au sud du département de l'Eure : cl. IV.
-------------------------------	--

A. : documentation inédite, e-bay internet.

C. : 2,70 g / 14 mm

Remarques : légende SVTICCOS hors flan.

— Meuse

10. Les Souhesmes	1 monnaie signalée aux environs de la commune : cl. II.
--------------------------	--

A. : Blanchet 1905, 341, n. 3 ; Scheers 1977, 682, n° 13.

C. : - g / - mm

Remarques : aucune lecture de la légende proposée.

— Moselle

11. Morville-lès-Vic	1 monnaie signalée aux environs de la commune : cl. II.
-----------------------------	--

A. : Scheers 1977, 682, n° 14 (avec bibliographie).

C. : - g / - mm

Remarques : aucune lecture de la légende proposée.

— Île de France (Paris)

12. Dans la Seine	2 monnaies découvertes en 1863 dans la Seine, le long de l'île Notre-Dame : seule la présence de la légende SVTICCOS n'est mentionnée.
--------------------------	--

A. : Blanchet 1905, 492 ; Scheers 1977, 682, n° 18.

C. : - g / - mm

— Seine-Maritime

13. Neufchâtel-en-Bray	1 monnaie signalée aux environs de la commune : cl. II.
-------------------------------	--

A. : Coutil 1908, 214 ; Scheers 1977, 682, n° 19c.

C. : - g / - mm

Remarques : aucune lecture de la légende proposée.

Les trésors

— Eure

14. Verneuil-sur-Avre	2 monnaies ont été signalées.
------------------------------	-------------------------------

A. : Coutil 1896, 40-49 ; Blanchet 1905, 555, trésor 67 ; Coutil 1921, 347-349.
1-2. - g / - mm / cl. II

Les trouvailles groupées

— Calvados

15. Grentheville	1 monnaie a été signalée.
-------------------------	---------------------------

A. : documentation inédite.

1. 2,64 g / 16 mm / cl. I / laboratoire de numismatique CRAHAM

— Eure

16. Acquigny 4 monnaies inventoriées. **Site n° 1**

A. : documentation inédite.

1. 3,79 g / 16 mm / cl. III
2. 3,93 g / 16 mm / cl. III
3. 2,52 g / 16 mm / cl. II
4. 2,42 g / 15 mm / cl. II

17. Évreux (Fanum) 3 exemplaires signalés. **Site n° 10**

A. : Delestrée et Mantel 2001, 20 (n° 52, 60, 51).

1. 2,80 g / 15 mm / cl. II / Service régional de l'archéologie Rouen
2. 3,63 g / 14-15 mm / cl. II / Service régional de l'archéologie Rouen
3. 2,84 g / 15-18 mm / cl. III / Service régional de l'archéologie Rouen

18. Cracouville-le-Vieil-Évreux 9 exemplaires signalés. **Site n° 8**

A. : Scheers 1981, 17, n° 129-137.

1. 2,69 g / 15 mm / cl. II / Musée Évreux 129
2. 2,72 g / 15-16 mm / cl. II / Musée Évreux 130
3. 3,35 g / 15 mm / cl. II / Musée Évreux 131
4. 3,49 g / 16 mm / cl. II / Musée Évreux 132
5. 2,94 g / 15-16 mm / cl. II / Musée Évreux 133
6. 3,64 g / 15-16 mm / cl. II / Musée Évreux 134
7. 3,69 g / 17 mm / cl. II / Musée Évreux 135
8. 2,89 g / 16 mm / cl. II / Musée Évreux 136
9. 3,33 g / 15 mm / cl. II / Musée Évreux 137

19. Vallée de l'Épte 1 exemplaire signalé. **Site n° 23**

A. : documentation inédite.

1. - g / - mm / cl. I

20. Pinterville 1 exemplaire signalé.

A. : Lambert 1864, 107, pl. XV, n° 7 ; Blanchet 1905, 341, n. 3 ; Coutil 1896, 6, 32 ; Mathière 1925, 47.

1. - g / - mm / cl. II

— Seine-Maritime

21. Bracquemont 1 monnaie signalée. **Site n° 6**

A. : Coutil 1908.

1. - g / - mm / cl. I

22. Saint-Aubin-Celloville 29 monnaies signalées. **Site n° 19**

A. : documentation inédite.

1. 3,11 g / 15 mm / cl. I
2. 2,99 g / 16 mm / cl. I
3. 3,08 g / 16-17 mm / cl. I
4. 2,77 g / 16 mm / cl. I
5. 2,62 g / 16 mm / cl. I
6. 2,77 g / 16 mm / cl. I
7. 2,19 g / 15 mm / cl. I
8. 3,59 g / 16 mm / cl. I
9. 2,89 g / 16 mm / cl. I
10. 3,81 g / 16 mm / cl. I
11. 2,64 g / 15 mm / cl. I
12. 2,62 g / 16 mm / cl. I
13. 2,72 g / 16 mm / cl. I
14. 2,66 g / 16 mm / cl. I
15. 2,53 g / 16 mm / cl. I
16. 3,23 g / 16 mm / cl. I
17. 1,87 g / 15 mm / cl. I
18. 2,55 g / 16 mm / cl. I
19. 2,51 g / 16 mm / cl. I

20. 3,30 g / 15 mm / cl. I

21. 2,45 g / 15 mm / cl. I

22. 2,82 g / 16 mm / cl. I

23. 2,88 g / 17 mm / cl. I

24. 2,38 g / 17 mm / cl. I

25. 4,18 g / 17 mm / cl. I

26. 2,96 g / 16 mm / cl. I

27. 3,38 g / 16 mm / cl. I

28. 1,76 g / 16 mm / cl. II

29. 1,66 g / 14 mm / cl. IV

23. Elbeuf 1 monnaie signalée.

A. : Broglio et Petel 1997, 12.

1. 2,64 g / 15 mm / cl. I

— Val-d'Oise

24. Épiais-Rhus 1 monnaie signalée.

A. : Mitard 1976, 124-125.

1. - g / - mm / cl. IV / Musée de Guiry-en-Vexin

25. Genainville 1 monnaie signalée.

A. : Mitard 1995, 197, n° 304.

1. 2,44 g / - mm / cl. I / Musée de Guiry-en-Vexin

— Yvelines

26. Bennecourt 1 monnaie signalée.

A. : Bourgeois et alii 1999, 74, n° 37.

1. 3,90 g / 15 mm / cl. III

Les bronzes épigraphiques du nord de la basse Seine (code = BEN-18)

Série BEN-18 (a-b) Nord de la basse Seine.

Identification du Type	Renvois typologiques (cf. Troisième partie)
------------------------	---

Série BEN-18a → planche XXII, n° 202
à la légende NIREI MVTINVS / VORONANT

Les trouvailles isolées

— Aisne

1. Pommiers 1 monnaie signalée aux environs de la commune.

A. : Scheers 1977, 534, série 79, n° 1 (avec bibliographie).

C. : - g / - mm

— Eure

2. Elbeuf 1 monnaie signalée à l'ouest de la commune.

A. : Delestrée et Boisard 2005, 26.

C. : - g / - mm

Remarques : légende lue : NIREI [MVTINVS] / [VORONANT].

3. Les Andelys 1 monnaie signalée au nord-ouest de la commune.

A. : Delestrée et Tache 2002, 128, n° 657.
C. : 3,14 g / 16 mm

Remarques : légende lue : NIREI MVTINOS / [VORONANT].

— Oise

4. Vendeuil-Caply 1 monnaie signalée aux environs de la commune.

A. : Scheers 1977, 535, série 79, n° 2 (avec bibliographie).
C. : - g / - mm

— Seine-Maritime

5. Fécamp 1 monnaie signalée aux environs de la commune.

A. : Delestrée et Boisard 2005, 25-27.
C. : - g / - mm

Remarques : légende lue : [NI]REI MVTINVS / [V]ORONAN[T].

— Somme

6. Amiens 2 monnaies signalées aux environs de la commune.

a. A. : Scheers 1977, 535, série 79, n° 2a (avec bibliographie).
B. : BnF 7976
C. : 2,49 g / - mm

b. A. : Scheers 1977, 535, série 79, n° 2b (avec bibliographie).
C. : - g / - mm

Les trouvailles groupées

— Calvados

7. Touffréville 1 monnaie a été signalée. **Site n° 22**

A. : documentation inédite.
1. 2,72 g / 15 mm / Laboratoire de numismatique du CRAHAM

Identification du Type	Renvois typologiques (cf. Troisième partie)
------------------------	---

Série BEN-18b → planche XXIII, n° 203
à la légende TARVSIS



Les trouvailles isolées

— Eure

1. Les Andelys 1 monnaie signalée au nord-ouest de la commune.

A. : Delestrée et Tache 2002, 128, n° 658.
C. : 3,12 g / 15 mm

Remarques : légende lue : TARVSIS.

Les trésors

— Eure

2. Verneuil-sur-Avre 2 monnaies ont été signalées.

A. : Coutil 1896, 45-46; Coutil 1921, 348; Scheers 1977, 687, série 167, n° 1.
1. - g / - mm

Les bronzes de Saint-André-sur-Cailly
(code = BSC-19)

Série BSC-19 (a-b) Nord de la basse Seine, découvertes centrées à l'ouest de Rouen.

Identification du Type	Renvois typologiques (cf. Troisième partie)
------------------------	---

Série BSC-19a → planche XXIII, n° 204
Les bronzes lourds



Les trouvailles isolées

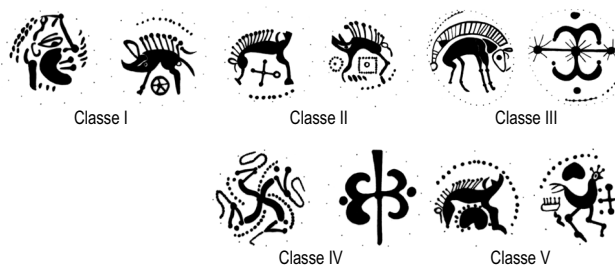
— Seine-Maritime

1. Rouen 1 monnaie découverte lors de dragages en amont de Rouen.

A. : Delestrée et Tache 2002, 129, n° 663.
C. : 3,72 g / 19-20 mm

Identification du Type	Composition interne (classes)	Renvois typologiques (cf. Troisième partie)
------------------------	-------------------------------	---

Série BSC-19b Les petits bronzes
Cl. I « profil et sanglier » → planche XXIII, n° 205
Cl. II « sanglier et sanglier » → planche XXIII, n° 206
Cl. III « sanglier et epsilon » → planche XXIII, n° 207
Cl. IV « quatre cols de chevaux en swastika » → planche XXIII, n° 208
Cl. V « sanglier et coq » → planche XXIV, n° 209



Les trouvailles isolées

— Eure

1. Autheuil-Authouillet 1 monnaie découverte aux environs de la commune : cl. III.

A. : documentation inédite.
C. : 2,10 g / 15 mm

— Eure-et-Loir

2. Terminiers 1 monnaie découverte aux environs de la commune : cl. IV.

A. : BN 1889, 206, n° 8892; Coutil 1908, 169; Scheers 1977, 689, série 169, n° 1.
B. : BnF 8892
C. : 1,72 g / - mm

— Oise

3. Vendeuil-Caply 1 monnaie découverte aux environs de la commune : cl. I.

A. : Scheers 1977, 684, n° 3.
C. : - g / - mm

— Saône-et-Loire

4. Mâcon 1 monnaie découverte au barrage de la Pile, de la Truchère à la Saône : cl. I.

A. : Scheers 1977, 684, n° 4 (avec bibliographie).
C. : - g / - mm

— Seine-Maritime

5. Limésy 1 monnaie signalée aux environs de la commune. Elle ne semble pas provenir de la découverte de Saint-André-sur-Cailly : cl. I.

A. : Coutil 1908, 186; Scheers 1977, 684, n° 5.
C. : - g / - mm

6. Rouen 1 monnaie signalée aux environs de la commune : cl. IV.

A. : Drouet 1898-1900, 552-556; Coutil 1908, 158, 169; Scheers 1977, 689, série 169, n° 2.
C. : 2,05 g / - mm

Grande-Bretagne

7. Essex (Saffron Walden) 1 monnaie signalée aux environs de la commune : cl. I.

A. : Scheers 1977, 685, n° 7 (avec bibliographie).
C. : - g / - mm

8. Kent (Faversham) 2 monnaies signalées : cl. I.

A. : Scheers 1977, 686, n° 8 (avec bibliographie).
C. : - g / - mm

9. Kent (Sittingbourne) 1 monnaie signalée : cl. I.

A. : Scheers 1977, 686, n° 9 (avec bibliographie).
C. : - g / - mm

Les trésors

— Eure-et-Loir

10. Verneuil-sur-Avre 1 monnaie signalée.

A. : Vauvillé 1899, 273, n° 17 et pl. VI, 15; Scheers 1977, 687, série 166, n° 1.
1. 2,04 g / - mm / cl. V

— Seine-Maritime

11. Tôtes 2 monnaies inventoriées. **Trésor n° 24**

A. : documentation inédite.
1-2. - g / - mm / cl. IV

Les trouvailles groupées

— Eure

12. Acquigny 1 monnaie signalée. **Site n° 1**

A. : documentation inédite.
1. 2,45 g / 15 mm / cl. V

13. Berthouville 1 monnaie signalée. **Site n° 3**

A. : BN 1889, n° 7338; Coutil 1896, 52; Scheers 1977, 684, n° 1.
1. 2,07 g / 15 mm / cl. I / BnF 7338.

— Eure-et-Loir

14. Fort-Harrouard 2 monnaies signalées.

A. : Fischer 1980-81, 52-53.
1. 2 g / 15 mm / cl. III / Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye
2. 1,96 g / 14 mm / cl. IV / Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye

— Seine-Maritime

15. Bracquemont 1 monnaie inventoriée. **Site n° 6**

A. : Scheers 1978, n° 636.
1. - g / - mm / cl. V / Musée de Rouen (perdue).

16. Saint-Aubin-Celloville 1 monnaie inventoriée. **Site n° 19**

A. : documentation inédite.
1. 2,46 g / 14 mm / cl. I

17. Rouen 1 monnaie signalée lors des fouilles du métro-bus (place Foch).

A. : documentation inédite.
1. 0,99 g / - mm / cl. I / Service regional de l'archéologie Rouen (N°Inv. : 10606-1).

18. Mesnil-Esnard 1 monnaie signalée.

A. : documentation inédite.
1. - g / - mm / cl. IV / Service regional de l'archéologie Rouen

19. Saint-André-sur-Cailly 51 monnaies signalées : Cl. I à V représentées. Le nombre par classes n'est pas toujours connu. Voir notice détaillée du trésor. **Site n° 18**

A. : Glanville 1848, 637-640; Lambert 1864, 31, 82, 119, 125, pl. V, n° 29-34, pl. XII, n° 1-4, 10-11, 19-20; Cochet 1866, 198; Cochet 1871, col. 285; Drouet 1897-1899, 103, 552-556; Blanchet 1905, 591-592, n° 222; Coutil 1908, 23-37; Scheers 1978, n° 300, 339, 362-367, 594, 597, 757, 758, 778, 781, 783, 791-792, 799-801, 854, 862-865, 867; Loriot et Scheers 1985, 43, n° 71.

Les bronzes aux deux sangliers (code = BDS-20)

Série BDS-20 Nord de la basse Sein, découvertes centrées à l'est de Rouen.

Identification du Type

Renvois typologiques (cf. Troisième partie)

Série BDS-20

→ planche XXIV, n° 210



Les trouvailles groupées

— Seine-Maritime

1. Saint-Aubin-Celloville 4 monnaies inventoriées. **Site n° 19**

- A. : documentation inédite.
 1. 1,79 g / 16 mm
 2. 1,67 g / 14 mm
 3. 1,73 g / 16 mm
 4. 1,55 g / 14 mm

— Yvelines

2. Benneceourt 1 exemplaire signalé.

- A. : Bourgeois et *alii* 1999, 72, n° 6 (Identification du droit erronée).
 1. 1,76 g / 14 mm

Les bronzes
à la tête casquée
(code = BTC-21)

Série BTC-21 (a-b) Nord-Ouest de la basse Seine,
découvertes sur la partie occidentale
de la Seine-Maritime.

Identification du Type	Composition interne (classes)	Renvois typologiques (cf. Troisième partie)
------------------------	-------------------------------	---

Série BTC-21a Cl. I « aux trois chevrons » → planche XXIV, n° 211
 Type dérivé Cl. II « au poisson » → planche XXIV, n° 212-213
 des potins dits « aux chevrons »



Les trouvailles isolées

— Seine-Maritime

1. Cany-Barville 1 monnaie découverte aux environs
de la commune : cl. II.

- A. : documentation inédite.
 C. : 2,03 g / 15 mm

2. Fécamp 1 monnaie découverte aux environs
de la commune : cl. I.

- A. : Delestrée et Tache 2002, 129, n° 665.
 C. : 2,98 g / 15 mm

3. Montivilliers 1 monnaie découverte aux environs
de la commune : cl. I.

- A. : Delestrée et Tache 2002, 129, n° 664.
 C. : 4,12 g / 16 mm

Les trouvailles groupées

— Eure

4. Acquigny 2 exemplaires inventoriés. **Site n° 1**

- A. : documentation inédite.
 1. 3,03 g / 15 mm / cl. I
 2. 2,64 g / 15 mm / cl. I

— Seine-Maritime

5. Mesnil-Esnard 1 monnaie signalée.

- A. : documentation inédite.
 1. - g / - mm / cl. II / Service régional de l'archéologie Rouen

Identification du Type	Composition interne (classes)	Renvois typologiques (cf. Troisième partie)
------------------------	-------------------------------	---

Série BTC-21b Cl. I « à la roue » → planche XXV, n° 214
 Type « au profil et au cheval » Cl. II « à l'arc de cercle » → planche XXV, n° 215



Classe I

Classe II

Les trouvailles isolées

— Seine-Maritime

1. Cany-Barville 1 monnaie découverte aux environs
de la commune : cl. II.

- A. : documentation inédite.
 C. : 1,86 g / 16 mm

Les trouvailles groupées

— Seine-Maritime

2. Bois-l'Abbé 1 monnaie signalée

- A. : Delestrée 1984, 173-174 et pl. III, n° 84.
 1. 1,59 g / 14 mm / cl. II / Dépôt archéologique Bois-l'Abbé (N° inv. 968.I.44)

3. Saint-André-sur-Cailly Au moins un exemplaire. **Site n° 18**

- A. : Lambert 1864, pl. V, 33.
 1. - g / - mm / cl. II

Les bronzes homotypiques
de potins lingons
(code = BHL-22)

Série BHL-22 Nord de la basse Seine,
découvertes centrées sur la partie
occidentale du département
de la Seine-Maritime.

Identification du Type	Renvois typologiques (cf. Troisième partie)
------------------------	---

Série BHL-22 → planche XXV, n° 216



Les trouvailles groupées

— *Eure*

1. Saint-Pierre-de-Varengville 8 monnaies inventoriées. **Site n° 21**

- A. : documentation inédite.
 1. 2,44 g / 16 mm
 2. 2,62 g / 16-17 mm
 3. 2,40 g / 16-17 mm
 4. 2,30 g / 16 mm
 5. 2,26 g / 16 mm
 6. 2,29 g / 15 mm
 7. 1,99 g / 15 mm
 8. 1,76 g / 15 mm

Les bronzes au monstre enroulé
 (code = BME-23)

Série BME-23 Nord de la Basse Seine.

Identification du Type Renvois typologiques (cf. Troisième partie)

Série BME-23 → planche XXV, n° 217-218



Les trouvailles isolées

— *Eure*

1. 1 monnaie découverte dans le département.

- A. : Documentation inédite.
 B. : Coll. Privée
 C. : - g / 14 mm

— *Seine-Maritime*

2. Dieppe 2 monnaies signalées aux environs de la commune.

- a. A. : Delestrée et Tache 2002, 130, n° 667A.
 C. : 3,05 g / 15 mm
 b. A. : Delestrée et Tache 2002, 130, n° 667.
 C. : 2,75 g / 15 mm

3. La Bouille-Duclair 1 monnaie signalée lors de dragages de la Seine.

- A. : documentation inédite.
 C. : 2,23 g / 15 mm

Les trouvailles groupées

— *Eure*

4. Léré 1 monnaie signalée. **Site n° 15**

- A. : documentation inédite.
 1. - g / - mm

— *Seine-Maritime*

5. Bracquemont 1 monnaie signalée. **Site n° 6**

- A. : Toutain 1925-26, 62, fig. 562.
 1. - g / - mm

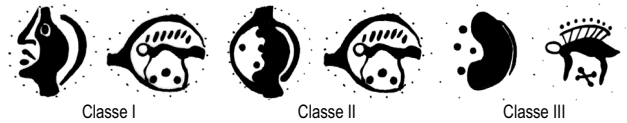
1.1.4 Les monnaies en bronze coulé
 ou « potins »

Les potins au sanglier
 (code = PSA-24)

Série PSA-24 Basse Seine, découvertes principalement centrées sur les départements du Calvados, de l'Eure et de la Seine-Maritime.

Identification du Type Composition interne (classes) Renvois typologiques (cf. Troisième partie)

Série PSA-24 Cl. I « au sanglier enseigne seul » → planche XXVI, n° 219
 Cl. II « aux globules » → planche XXVI, n° 220-221
 Cl. III « à la croisette » → planche XXVI, n° 222



Les trouvailles isolées

— *Aisne*

1. Le Plessy-Huleu 1 monnaie signalée aux environs de la commune : cl. I ou II.

- A. : Scheers 1977, 165, n. 388 (avec bibliographie).
 C. : - g / - mm

— *Calvados*

2. Colombiers-sur-Seulles 1 monnaie signalée aux environs de la commune : cl. II.

- A. : documentation inédite.
 C. : - g / - mm

3. Falaise 1 monnaie signalée dans l'enceinte du château : cl. II.

- A. : documentation inédite.
 B. : Musée de Normandie
 C. : 2,95 g / 16 mm

4. Jort 3 monnaies signalées aux environs de la commune.

- a. A. : Lambert 1844, 117, pl. I, n° 5 ; Gervais 1864, 28, n° 5.
 B. : Musée de Normandie.
 C. : 2,38 g / 17 mm

Remarques : cl. I

- b. A. : Lambert 1844, 117, pl. I, n° 6 ; Gervais 1864, 28, n° 5.
 B. : Musée de Normandie.
 C. : 1,56 g / 16 mm

Remarques : cl. II

- c. A. : Gervais 1864, 28, n° 5.
 B. : Musée de Normandie (n° inv. DSAN.83.1220.17).
 C. : 1,56 g / 16 mm

Remarques : cl. II

— *Eure*

5. Évreux 1 monnaie signalée aux environs de la commune : cl. II.

- A. : documentation inédite.
 C. : 3,70 g / 16 mm

Inventaire général des monnaies gauloises découvertes dans la basse vallée de la Seine

6. Évreux 3 monnaies signalées dans la ville :
cl. II. 1 exemplaire rue Grande et 2 exemplaires
boulevard Pasteur (identification incertaine).

A. : Coutil 1921, 6-16; Mathière 1925, 145; Lamiray 1934-1935, 63, 66, n° 12-13, 110.
C. : - g / - mm

7. Les Andelys 4 monnaies inventoriées aux environs
de la commune.

a. A. : Delestrée et Tache 2004, 116, n° 2477.
C. : 2,14 g / 15 mm

Remarques: cl. I

b. A. : Delestrée et Tache 2004, 116, n° 2478.
C. : 2,70 g / 15 mm

Remarques: cl. II

c. A. : Delestrée et Tache 2004, 117, n° 2479.
C. : 2,32 g / 16 mm

Remarques: cl. II

d. A. : Delestrée et Tache 2004, 117, n° 2480.
C. : 2,63 g / 15 mm

Remarques: cl. II

8. Orival 6 monnaies inventoriées aux environs
de la commune: cl. II

A. : documentation inédite.

C. : 3,23; 3,25; 3,04; 3,31; 3,54; 3,46 g / 15-16 mm

9. Quatremares 1 monnaie signalée aux environs de la commune :
cl. I ou II

A. : Coutil 1896, 20, 34; Coutil 1898-1921, 94; Blanchet 1905, 392, n. 1; Scheers
1977, 165-166, n. 388.

C. : - g / - mm

10. Thomer-la-Sôgne 1 monnaie inventoriée aux environs
de la commune: cl. II

A. : documentation inédite.

C. : 3,50 g / 16 mm

11. Val-de-Reuil 1 monnaie inventoriée aux environs
de la commune: cl. II

A. : documentation inédite.

C. : 2,12 g / 16 mm

12. Vernon 1 monnaie signalée aux environs de la commune :
cl. II

A. : BN 1889, 212, n° 9199; Blanchet 1905, 392, n. 1; Scheers 1977, 165-166, n. 388.

B. : BnF 9199.

C. : - g / - mm

— Seine-Maritime

13. Duclair 1 monnaie signalée aux environs de la commune :
classe II.

A. : documentation inédite.

C. : 3,59 g / 19 mm

14. Elbeuf 2 monnaies signalées aux environs
de la commune: classe II.

a. A. : documentation inédite.

C. : 1,69 g / 15 mm

b. A. : documentation inédite.

C. : 3,83 g / 19 mm

15. La Bouille-Duclair 2 monnaies inventoriées lors de dragages
de la Seine: classe II.

a. A. : documentation inédite.

C. : 2,70 g / 16 mm

b. A. : documentation inédite.

C. : 2,50 g / 15 mm

16. Yainville 2 monnaies signalées aux environs
de la commune: classe II.

A. : documentation inédite.

C. : - g / - mm

Les trésors

— Calvados

17. Ifs 34 monnaies inventoriées. **Trésor n° 13**

A. : Guihard 2005a, 15, 17.

1. 2,09 g / 15 mm / cl. II / Musée de Normandie

2. 2,22 g / 15 mm / cl. II / Musée de Normandie

3. 1,78 g / 16 mm / cl. II / Musée de Normandie

4. 2,23 g / 14 mm / cl. II / Musée de Normandie

5. 2,24 g / 16 mm / cl. II / Musée de Normandie

6. 1,54 g / 15 mm / cl. II / Musée de Normandie

7. frag. / - mm / cl. II / Musée de Normandie

8. 2,18 g / 16 mm / cl. II / Musée de Normandie

9. 2,35 g / 16 mm / cl. II / Musée de Normandie

10. 1,99 g / 16 mm / cl. II / Musée de Normandie

11. 2,30 g / 16 mm / cl. II / Musée de Normandie

12. 1,99 g / 15 mm / cl. II / Musée de Normandie

13. 1,94 g / 16 mm / cl. II / Musée de Normandie

14. 1,77 g / 16 mm / cl. II / Musée de Normandie

15. 2,41 g / 16 mm / cl. II / Musée de Normandie

16. 2,32 g / 16 mm / cl. II / Musée de Normandie

17. 2,11 g / 16 mm / cl. II / Musée de Normandie

18. 1,59 g / 15 mm / cl. II / Musée de Normandie

19. 1,81 g / 16 mm / cl. II / Musée de Normandie

20. 1,97 g / 16 mm / cl. II / Musée de Normandie

21. 2,81 g / 16 mm / cl. II / Musée de Normandie

22. 2,39 g / 16 mm / cl. II / Musée de Normandie

23. 2,63 g / 17 mm / cl. II / Musée de Normandie

24. 2,49 g / 16 mm / cl. II / Musée de Normandie

25. 2,05 g / 15 mm / cl. II / Musée de Normandie

26. 2,79 g / 16 mm / cl. II / Musée de Normandie

27. 1,61 g / 16 mm / cl. II / Musée de Normandie

28. 2,81 g / 15 mm / cl. II / Musée de Normandie

29. 1,88 g / 14 mm / cl. II / Musée de Normandie

30. 2,27 g / 15 mm / cl. II / Musée de Normandie

31. 2,23 g / 16 mm / cl. II / Musée de Normandie

32. 2,34 g / 16 mm / cl. II / Musée de Normandie

33. frag. / - mm / cl. II / Musée de Normandie

34. 3,46 g / 16 mm / cl. II / Musée de Normandie

— Eure

18. Brionne 2 Plusieurs monnaies signalées: cl. II.

A. : documentation inédite.

1. - g / - mm

19. Hondouville Au moins une cinquantaine de monnaies
découvertes: cl. I. Un unique exemplaire
a pu être étudié. **Trésor n° 12**

A. : documentation inédite.

1. 2,13 g / 16 mm

Les trouvailles groupées

— Calvados

20. Grentheville 1 monnaie signalée.

A. : documentation inédite.

1. 2,50 g / 17 mm / cl. II / Laboratoire de numismatique CRAHAM

21. Mondeville 5 monnaies inventoriées.

- A. : documentation inédite.
 1. 2,40 g / 15-16 mm / **cl. II** / Laboratoire de numismatique CRAHAM
 2. 2,30 g / 15-16 mm / **cl. II** / Laboratoire de numismatique CRAHAM
 3. 2,61 g / 16 mm / **cl. II** / Laboratoire de numismatique CRAHAM
 4. 2,38 g / 16 mm / **cl. II** / Laboratoire de numismatique CRAHAM
 5. 1,62 g / 15 mm / **cl. II** / Laboratoire de numismatique CRAHAM

— *Eure*

22. Acquigny 13 monnaies inventoriées. **Site n° 1**

- A. : documentation inédite.
 1. 3,37 g / 15 mm / **cl. II**
 2. 2,81 g / 15 mm / **cl. II**
 3. 2,78 g / 16 mm / **cl. II**
 4. 3,08 g / 15 mm / **cl. II**
 5. 2,33 g / 15 mm / **cl. II**
 6. 1,99 g / 15 mm / **cl. II**
 7. 1,49 g / 15 mm / **cl. II**
 8. 1,95 g / 14 mm / **cl. II**
 9. 2,37 g / 15 mm / **cl. II**
 10. 3,89 g / 16 mm / **cl. II**
 11. 2,26 g / 14 mm / **cl. III**
 12. 2,15 g / 14 mm / **cl. III**
 13. 1,92 g / 14 mm / **cl. III**

23. Criquebeuf-sur-Seine 1 monnaie signalée lors des fouilles du *fanum*.

- A. : Quesné et Vesly 1896, 412-416; Quesné et Vesly 1898, 398-433; Coutil 1898-1921, 112-128, 235.
 1. - g / - mm / **cl. II**

24. Évreux 1 monnaie découverte lors des fouilles de la rue Saint-Louis. **Site n° 11**

- A. : documentation inédite.
 1. 2,87 g / 16 mm / **cl. III** / Musée d'Évreux

25. Cracouville-le-Vieil-Évreux 33 monnaies signalées lors des fouilles du *fanum*. **Site n° 8**

- A. : Scheers 1981, 12-13, n° 79-111.
 1. 1,95 g / 16 mm / **cl. II** / Musée d'Évreux 79
 2. 1,86 g / - mm / **cl. II** / Musée d'Évreux 80 (moitié)
 3. 3,23 g / 18 mm / **cl. II** / Musée d'Évreux 81
 4. 2,21 g / 15 mm / **cl. II** / Musée d'Évreux 82
 5. 2,89 g / 15 mm / **cl. II** / Musée d'Évreux 83
 6. 3,73 g / 15-16 mm / **cl. II** / Musée d'Évreux 84
 7. 3,34 g / 16 mm / **cl. II** / Musée d'Évreux 85
 8. 3,67 g / 18-19 mm / **cl. II** / Musée d'Évreux 86
 9. 2,29 g / 16 mm / **cl. II** / Musée d'Évreux 87
 10. 2,94 g / 15 mm / **cl. II** / Musée d'Évreux 88
 11. 3,13 g / 15 mm / **cl. II** / Musée d'Évreux 89
 12. 2,97 g / 16 mm / **cl. II** / Musée d'Évreux 90
 13. 2,95 g / 17 mm / **cl. II** / Musée d'Évreux 91
 14. 3,18 g / 15 mm / **cl. II** / Musée d'Évreux 92
 15. 2,17 g / 14 mm / **cl. II** / Musée d'Évreux 93
 16. 2,96 g / 15 mm / **cl. II** / Musée d'Évreux 94
 17. 3,27 g / 15 mm / **cl. II** / Musée d'Évreux 95
 18. 2,14 g / 16 mm / **cl. II** / Musée d'Évreux 96
 19. 1,95 g / 15 mm / **cl. II** / Musée d'Évreux 97
 20. 1,82 g / 16 mm / **cl. II** / Musée d'Évreux 98
 21. 2,26 g / 16-17 mm / **cl. II** / Musée d'Évreux 99
 22. 2,40 g / 16 mm / **cl. II** / Musée d'Évreux 100
 23. 2,51 g / 16 mm / **cl. II** / Musée d'Évreux 101 (3/4 conservés)
 24. 2,38 g / 15-16 mm / **cl. II** / Musée d'Évreux 102
 25. 2,38 g / 16 mm / **cl. II** / Musée d'Évreux 103
 26. 1,51 g / 15 mm / **cl. II** / Musée d'Évreux 104 (moitié)
 27. 2,28 g / 14-15 mm / **cl. III** / Musée d'Évreux 105
 28. 1,92 g / 14 mm / **cl. III** / Musée d'Évreux 106
 29. 2,37 g / 14 mm / **cl. III** / Musée d'Évreux 107
 30. 2,77 g / 15-16 mm / **cl. III** / Musée d'Évreux 108
 31. 2,18 g / 16 mm / **cl. III** / Musée d'Évreux 109
 32. 3,34 g / 16 mm / **cl. III** / Musée d'Évreux 110
 33. 2,27 g / 15 mm / **cl. III** / Musée d'Évreux 111

26. Vallée de l'Epte 6 monnaies inventoriées. **Site n° 23**

- A. : documentation L.-P. Delestrée.
 1. 2,47 g / 15 mm / **cl. II**
 2. 2,32 g / 15-16 mm / **cl. II**
 3. 2,78 g / 16 mm / **cl. II**
 4. - g / - mm / **cl. II**

27. Pacy-sur-Eure 112 monnaies inventoriées. **Site n° 16**

- A. : documentation inédite.
 1. 2,52 g / 17 mm / **cl. I**
 2. 2,43 g / 15 mm / **cl. I**
 3. 2,21 g / 16 mm / **cl. I**
 4-11. 2,52 g / 17 mm / **cl. I**
 12. 2,92 g / 17 mm / **cl. II**

28. Val-de-Reuil 1 monnaie inventoriée.

- A. : Pilon et Beurion 2006, 31-32.
 1. 2,11 g / 15 mm / **cl. III**

— *Eure-et-Loir*

29. Fort-Harrouard 7 monnaies signalées.

- A. : Fischer 1980-81, 52.
 1. 3,15 g / - mm / **cl. II** / Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye
 2. 2,09 g / - mm / **cl. II** / Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye
 3. 2,03 g / - mm / **cl. II** / Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye
 4. 1,83 g / - mm / **cl. II** / Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye
 5. 1,79 g / - mm / **cl. II** / Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye
 6. 1,59 g / - mm / **cl. II** / Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye
 7. - g / - mm / **cl. II** / MA Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye (?)

— *Oise*

30. Bailleul-sur-Thérain 18 monnaies signalées.

- A. : Barthélemy 1881, 131, n° 38; Scheers 1977, 165-166, n. 388 (avec bibliographie).
 1. g / mm / **cl. I et/ou II**

— *Seine-Maritime*

31. Bois-l'Abbé 1 monnaie signalée.

- A. : Delestrée 1984, 210, 324.
 1. 2,55 g / 13-15 mm / **cl. II** / Dépôt archéologique Bois-l'Abbé (n° inv. 970.1.167)

32. Fesques 8 monnaies signalées. **Site n° 12**

Inventaire des monnaies gauloises découvertes en fouilles

- A. : Mantel et *alii* 1997, 289, 292, n° 138 et 268.
 1. 3,47 g / 14-15 mm / **cl. II** / Dépôt archéologique Fesques (n° inv. CS.54)
 2. 1,62 g / 15 mm / **cl. II** / Dépôt archéologique Fesques (n° inv. 318.162)

Inventaire des monnaies gauloises découvertes en surface

- A. : Mantel et *alii* 1997, 310, 315 et 317, n° 453-455, 782-783, 964.
 1. 3,37 g / 16-17 mm / **cl. II** / Dépôt archéologique Fesques
 2. 2,34 g / 15-16 mm / **cl. II** / Dépôt archéologique Fesques
 3. 2,85 g / 16-17 mm / **cl. II** / Dépôt archéologique Fesques
 4. 1,49 g / 14-15 mm / **cl. II** / Dépôt archéologique Fesques
 5. 1,41 g / 14-16 mm / **cl. II** / Dépôt archéologique Fesques
 6. 1,70 g / 15 mm / **cl. II** / Dépôt archéologique Fesques

33. Grand-Couronne 1 monnaie signalée lors des fouilles du *fanum* des « Essarts ». **Site n° 14**

- A. : Scheers 1978, 80, n° 301.
 1. 3,74 g / 16 mm / **cl. II** / Musée de Rouen 301

34. Rouen 1 monnaie signalée lors des fouilles
station palais de Justice - place Foch.

A. : Scheers 1978, 80, n° 301.
1. 3,37 g / - mm / cl. II / Service archéologique Rouen (n°Inv. : 8275-1)

35. Saint-André-sur-Cailly 54 monnaies signalées dont 1 exemplaire
au musée de Rouen. **Site n° 18**

A. : Scheers 1978, 80, n° 300.
1. - g / - mm / cl. II / Musée de Rouen 300

36. Saint-Pierre-de-Varengeville 2 monnaies inventoriées. **Site n° 21**

A. : documentation inédite.
1. 2,22 g / 17-18 mm / cl. II
2. 1,77 g / 15-16 mm / cl. II

— *Yvelines*

37. Bennecourt 10 exemplaires signalés.

A. : Bourgeois et *alii* 1999, 75, n° 50-59.
1. 1,66 g / mm / cl. I
2. 2,17 g / mm / cl. I
3. 2,24 g / mm / cl. I
4. 2,42 g / mm / cl. I
5. 2,69 g / mm / cl. I
6. 2,88 g / mm / cl. I
7. 2,95 g / mm / cl. I
8. 3,27 g / mm / cl. I
9. 3,30 g / mm / cl. I
10. 3,71 g / mm / cl. I

38. Mézières-sur-Seine 10 exemplaires signalés (cl. I et II)

A. : Delestrée et Dhénin 1985, 62, pl. IV, n° 19-22; CAG *Yvelines*, 246.

— *Somme*

39. Digeon 19 monnaies inventoriées.

A. : Guihard 2003, 230-232.
1. 1,97 g / 16 mm / cl. II / Musée Amiens 83 DI 43
2. 2,61 g / 16 mm / cl. II / Musée Amiens 83 DI 116
3. 2,45 g / 16 mm / cl. II / Musée Amiens 84 DI 513
4. 1,72 g / 16 mm / cl. II / Musée Amiens 85 DI 640
5. 2,55 g / 16 mm / cl. II / Musée Amiens 85 DI 658
6. 2,19 g / 16-17 mm / cl. II / Musée Amiens 85 DI 2756
7. 2,68 g / 17 mm / cl. II / Musée Amiens 85 DI 2773
8. 1,87 g / 16 mm / cl. II / Musée Amiens 85 DI 3096
9. 2,97 g / 15-16 mm / cl. II / Musée Amiens 85 DI 3242 (frag.)
10. 1,09 g / 14-15 mm / cl. II / Musée Amiens 86 DI 4799
11. 1,83 g / 16 mm / cl. II / Musée Amiens 86 DI 4848
12. 2,48 g / 15-16 mm / cl. II / Musée Amiens 86 DI 4903
13. 2,20 g / 16 mm / cl. II / Musée Amiens 86 DI 5576
14. 1,79 g / 17 mm / cl. II / Musée Amiens 86 DI 5756
15. 1,92 g / 15 mm / cl. II / Musée Amiens 87 DI 1180
16. 2,97 g / 16-17 mm / cl. II / Musée Amiens 87 DI 1211
17. 3,30 g / 15 mm / cl. II / Musée Amiens 88 DI 2132
18. 3,12 g / 15 mm / cl. II / Musée Amiens 88 DI 2325
19. 2,57 g / 16-17 mm / cl. II / Musée Amiens 88 DI 2622

— *Val-d'Oise*

40. Genainville 3 exemplaires signalés.

A. : Mitard 1995, 184, n° 7-8.
1. 3,34 g / - mm / cl. I
2. 2,21 g / - mm / cl. I
3. 2,08 g / - mm / cl. I

Les potins aux chevrons

(code = PCH-25)

Série PCH-25 (a-b) Basse Seine, découvertes
principalement centrées sur les départements
de l'Eure et de la Seine-Maritime.

Identification du Type	Composition interne (classes)	Renvois typologiques (cf. Troisième partie)
------------------------	-------------------------------	---

Série PCH-25a Type « au S horizontal »	Cl. I « aux chevrons » Cl. II « types apparentés »	→ planche XXVI, n° 223 → planche XXVI, n° 224-225
--	---	--



Classe I



Classe II

Les trouvailles isolées

— *Aisne*

1. Condé-sur-Aisne 1 monnaie signalée : classe I.

A. : Scheers 1977, 795, série 205, n° 1 (avec bibliographie).
C. : - g / - mm

2. Pommiers 2 monnaies signalées : classe II.

A. : Scheers 1977, 796, série 206, n° 1 (avec bibliographie).
C. : - g / - mm

3. Villers-Agron-Aiguzy 1 monnaie découverte dans une sépulture :
classe II.

A. : Scheers 1977, 796, série 206, n° 2 (avec bibliographie).
C. : - g / - mm

— *Eure*

4. Évreux 1 monnaie signalée aux environs de la commune :
cl. II.

A. : documentation inédite.
C. : 1,9 g / 16 mm

5. Les Andelys 1 monnaie signalée aux environs de la commune :
cl. II.

A. : documentation inédite.
C. : 1,6 g / 16 mm

— *Oise*

6. Bonlier 1 monnaie signalée aux environs de la commune :
classe II.

A. : Scheers 1977, 797, série 206, n° 7 (avec bibliographie).
C. : - g / - mm

7. Compiègne 1 monnaie signalée en forêt : classe I.

A. : Scheers, 1977, 795, série 205, n° 2 (avec bibliographie).
B. : Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye
C. : - g / - mm

8. Vendeuil-Caply 8 monnaies signalées aux environs de la commune.

a. A. : BN 1889, 199, n° 8654 ; Scheers 1977, 796, série 205, n° 3a (avec bibliographie).
 B. : BnF 8654.
 C. : 3,39 g / - mm / cl. I

b. A. : BN 1889, 199, n° 8659 ; Scheers 1977, 796, série 205, n° 3a (avec bibliographie).
 B. : BnF 8659.
 C. : 2,32 g / - mm / cl. I

c. A. : Scheers 1977, 796, série 205, n° 3b (avec bibliographie).
 C. : - g / - mm / cl. I

Remarques : 2 exemplaires.

d. A. : Scheers 1977, 796, série 205, n° 3c.
 C. : - g / - mm / cl. I

e. A. : Scheers 1977, 796, série 205, n° 3d (avec bibliographie).
 C. : - g / - mm / cl. I

Remarques : 2 exemplaires.

f. A. : Scheers 1977, 797, série 206, n° 8 (avec bibliographie).
 C. : - g / - mm / cl. II

— Seine-Maritime

9. Fauville 1 monnaie signalée aux environs de la commune : classe II.

A. : documentation J.-C. Pruja.
 C. : 1,90 g / 15-16 mm

10. Neufchâtel-en-Bray 2 monnaies signalées aux environs de la commune : cl. II

a. A. : Lambert 1844, 66, pl. I, 14 ; Blanchet 1905, 394, n. 4 ; Scheers 1977, 798, série 206, n° 10.
 C. : - g / - mm

b. A. : Delestrée et Tache 2002, 108, n° 534.
 C. : 2,80 g / 16 mm

11. Rouen 1 monnaie signalée aux environs de la commune : cl. I

A. : Deville 1846 ; Coutil 1908, 158 ; Scheers 1977, 796, série 205, n° 4.
 C. : - g / - mm

12. Saint-Saire 2 monnaies signalées aux environs de la commune : cl. II

A. : Coutil 1908, 219 ; Scheers 1977, 798, série 206, n° 14.
 C. : - g / - mm

Angleterre

13. Sussex 1 monnaie signalée : cl. II.

A. : Scheers 1977, 798, série 206, n° 15.
 B. : Worthing Museum
 C. : 3,58 g / - mm

Les trésors

— Eure

14. Hondouville Une cinquantaine d'exemplaires aurait composé le trésor.
 2 exemplaires ont pu être étudiés. **Trésor n° 12**

A. : documentation inédite.
 1. 2,88 g / 15 mm / cl. II
 2. 3,60 g / 15 mm / cl. II

Les trouvailles groupées

— Eure

15. Arnières-sur-Iton 1 monnaie signalée. **Site n° 2**

A. : documentation inédite.
 1. 3,30 g / 17 mm / cl. II

16. Le Long Buisson 4 monnaies inventoriées.

A. : documentation inédite.
 1. 2,80 g / 16 mm / cl. II / Laboratoire de numismatique CRAHAM
 2. 2,20 g / 15 mm / cl. II / Laboratoire de numismatique CRAHAM
 3. 3,01 g / 16 mm / cl. II / Laboratoire de numismatique CRAHAM
 4. 2,64 g / 16 mm / cl. II / Laboratoire de numismatique CRAHAM

17. Cracouville-le-Vieil-Évreux 1 monnaie découverte lors des fouilles du *fanum*. **Site n° 8**

A. : Scheers 1981, 19, n° 149.
 1. 2,71 g / 16 mm / cl. II / Musée d'Évreux 149

18. Léry 1 monnaie signalée. **Site n° 15**

A. : documentation inédite.
 1. - g / - mm / cl. II / Service régional de l'archéologie Rouen

19. Vallée de l'Epte 23 monnaies inventoriées. **Site n° 23**

A. : documentation L.-P. Delestrée.
 1-23. - g / - mm / cl. II

20. Pacy-sur-Eure 37 monnaies inventoriées. **Site n° 16**

A. : documentation inédite.
 1. 2,65 g / 16 mm / cl. II
 2-37. - g / - mm / cl. II

21. Val-de-Reuil 1 monnaie signalée.

A. : Pilon et Beurion 2006, 31-32.
 1. 2,01 g / 16 mm / cl. II

— Seine-Maritime

22. Berville-sur-Seine 1 monnaie inventoriée. **Site n° 4**

A. : documentation J. Callais.
 1. 2,19 g / 15 mm / cl. II

23. Saint-Aubin-Celloville 2 monnaies inventoriées. **Site n° 19**

A. : documentation inédite.
 1. 2,51 g / 16 mm / cl. II
 2. 2,14 g / 16 mm / cl. II

32. Fesques 84 monnaies signalées. **Site n° 12**

Inventaire des monnaies gauloises découvertes en fouilles

A. : Mantel et *alii* 1997, 289-293, n° 115-135, 173, 209-215, 263-267, 275, 285, 300.
 1. 2,42 g / 15 mm / cl. II / Dépôt archéologique Fesques (n° inv. 318.43)
 2. 2,15 g / 15 mm / cl. II / Dépôt archéologique Fesques (n° inv. 318.61)
 3. 2,61 g / 15-16 mm / cl. II / Dépôt archéologique Fesques (n° inv. 318.70)
 4. 3,55 g / 17 mm / cl. II / Dépôt archéologique Fesques (n° inv. 318.110)
 5. 2,69 g / 17 mm / cl. II / Dépôt archéologique Fesques (n° inv. 318.180)
 6. 1,79 g / 16 mm / cl. II / Dépôt archéologique Fesques (n° inv. 318.215)
 7. 2,39 g / 16 mm / cl. II / Dépôt archéologique Fesques (n° inv. 318.93)
 8. 2,09 g / 16 mm / cl. II / Dépôt archéologique Fesques (n° inv. 301.54)
 9. 3,74 g / 17 mm / cl. I / Dépôt archéologique Fesques (n° inv. 300.4)
 10. 2,41 g / 15-16 mm / cl. II / Dépôt archéologique Fesques (n° inv. 300.8)
 11. 2,26 g / 15-16 mm / cl. II / Dépôt archéologique Fesques (n° inv. 300.47)

Inventaire général des monnaies gauloises découvertes dans la basse vallée de la Seine

12. 2,77 g / 18 mm / cl. II / Dépôt archéologique Fesques (n° inv. 300.16)
13. 2,16 g / 15 mm / cl. II / Dépôt archéologique Fesques (n° inv. 300.12)
14. 2,23 g / 14-15 mm / cl. II / Dépôt archéologique Fesques (n° inv. 300.21)
15. 2,35 g / 15-16 mm / cl. II / Dépôt archéologique Fesques (n° inv. 300.28)
16. 2,68 g / 16-17 mm / cl. II / Dépôt archéologique Fesques (n° inv. CS.53)
17. 2,73 g / 15-16 mm / cl. II / Dépôt archéologique Fesques (n° inv. CS.55)
18. 2,25 g / 15 mm / cl. II / Dépôt archéologique Fesques (n° inv. CS.56)
19. 1,69 g / 15 mm / cl. II / Dépôt archéologique Fesques (n° inv. CS.74)
20. 2,83 g / 15 mm / cl. II / Dépôt archéologique Fesques (n° inv. CS.86)
21. 2,39 g / 15 mm / cl. II / Dépôt archéologique Fesques (n° inv. 302.13)
22. - g / - mm / cl. II / Dépôt archéologique Fesques (n° inv. 314.3)
23. 2,59 g / 17-18 mm / cl. II / Dépôt archéologique Fesques (n° inv. 250.9)

Inventaire des monnaies gauloises découvertes en surface

A. : Mantel et *alii* 1997, 310-311, 315, 317, n° 427-442, 461-462, 789-823, 825, 959-963, 995-996.

1. 2,67 g / 15-16 mm / cl. II
2. 2,37 g / 16 mm / cl. II
3. 1,70 g / 15-16 mm / cl. II
4. 1,86 g / 15 mm / cl. II
5. 2,07 g / 15 mm / cl. II
6. 2,87 g / 16 mm / cl. II
7. 3,33 g / 16-18 mm / cl. II
8. 3,20 g / 15-17 mm / cl. II
9. 2,37 g / 16 mm / cl. II
10. 2,36 g / 15-16 mm / cl. II
11. 3,14 g / 17-18 mm / cl. II
12. 2,26 g / 16 mm / cl. II
13. 2,63 g / 15-16 mm / cl. II
14. 3,51 g / 15-16 mm / cl. II
15. 2,67 g / 16 mm / cl. II
16. 2,42 g / 17-19 mm / cl. II
17. 2,76 g / 16 mm / cl. II
18. 2,47 g / 15 mm / cl. II
19. 4,03 g / 18-19 mm / cl. I
20. 3,80 g / 17 mm / cl. I
21. 3,79 g / 17-18 mm / cl. II
22. 2,86 g / 15-17 mm / cl. II
23. 2,54 g / 13-15 mm / cl. II
24. 2,12 g / 14 mm / cl. II
25. 2,94 g / 15-16 mm / cl. II
26. 2,57 g / 15-16 mm / cl. II
27. 2,98 g / 16 mm / cl. II
28. 2,41 g / 15 mm / cl. II
29. 2,37 g / 15 mm / cl. II
30. 2,75 g / 17 mm / cl. II
31. 2,23 g / 15-16 mm / cl. II
32. 2,79 g / 16 mm / cl. II
33. 2,35 g / 16 mm / cl. II
34. 2,26 g / 15-16 mm / cl. II
35. 2,69 g / 15-16 mm / cl. II
36. 2,60 g / 15 mm / cl. II
37. 2,53 g / 15 mm / cl. II
38. 3,27 g / 16 mm / cl. II
39. 2,24 g / 16 mm / cl. II
40. 2,64 g / 15-16 mm / cl. II
41. 2,84 g / 16 mm / cl. II
42. 3,03 g / 16 mm / cl. II
43. 3,10 g / 14-15 mm / cl. II
44. 2,31 g / 15-16 mm / cl. II
45. 3,64 g / 17-18 mm / cl. II (variante avec deux serpents au revers)
46. 2,74 g / 15-16 mm / cl. II
47. 2,51 g / 16-17 mm / cl. II
48. 2,73 g / 15-17 mm / cl. II
49. 2,58 g / 15-16 mm / cl. II
50. 1,98 g / 14-15 mm / cl. II
51. 2,34 g / 15-16 mm / cl. II
52. 2,47 g / 15 mm / cl. II
53. 2,57 g / 15-16 mm / cl. II
54. 2,79 g / 16-17 mm / cl. II
55. 2,31 g / 15 mm / cl. II
56. 2,76 g / 16 mm / cl. II
57. 2,50 g / 15-16 mm / cl. II
58. 2,41 g / 16 mm / cl. II
59. 1 g / - mm / cl. II
60. 2,25 g / 16 mm / cl. II
61. 1,89 g / 15 mm / cl. II

24. Rolleville 2 monnaies signalées.

- A. : Maze 1891, 464-471.
 1. - g / - mm / cl. II
 2. - g / - mm / cl. II

25. Saint-André-sur-Cailly Au moins 8 monnaies découvertes. **Site n° 18**

- A. : BN 1889, 199-200 ; Scheers 1978, n° 862-865.
 1. 3,56 g / - mm / cl. II / BnF 8661
 2. 2,51 g / - mm / cl. II / BnF 8662
 3. 2,57 g / - mm / cl. II / BnF 8663
 4. 2,56 g / - mm / cl. II / BnF 8665
 5. 1,94 g / - mm / cl. II / Rouen 862
 6. 2,57 g / - mm / cl. II / Rouen 863
 7. 1,84 g / - mm / cl. II / Rouen 864
 8. - g / - mm / cl. II / Rouen 865

26. Sainte-Beuve-en-Rivière 1 monnaie signalée. **Site n° 20**

- A. : Lambert 1864, 66, pl. I, 14.
 1. - g / - mm / cl. II

— *Yvelines*

27. Bennecourt 16 monnaies signalées.

- A. : Bourgeois et *alii* 1999, 75-77, n° 69-84.
 1. 2,25 g / - mm / cl. II
 2. 2,26 g / - mm / cl. II
 3. 2,35 g / 15 mm / cl. II
 4. 2,45 g / - mm / cl. II
 5. 2,47 g / - mm / cl. II
 6. 2,49 g / - mm / cl. II
 7. 2,58 g / - mm / cl. II
 8. 2,65 g / - mm / cl. II
 9. 2,65 g / - mm / cl. II
 10. 2,67 g / - mm / cl. II
 11. 2,69 g / - mm / cl. II
 12. 2,71 g / - mm / cl. II
 13. 3,04 g / - mm / cl. II
 14. 3,05 g / - mm / cl. II
 15. 3,06 g / - mm / cl. II
 16. 3,09 g / - mm / cl. II

Identification du Type

Renvois typologiques
(cf. Troisième partie)

Série PCH-25b
 Type « à l'arc de cercle »

→ planche XXVII, n° 226-227



Les trouvailles isolées

— *Calvados*

1. Bayeux 2 monnaies signalées aux environs de la commune.

- a. A. : Guihard 2008, 7, n° 11.
 C. : - g / - mm
 b. A. : Lambert 1844, 117, pl. I, 2 ; Coustil 1927-28, 64 ; Scheers 1977, 796, série 206, n° 3.
 C. : 1,79 g / 14-15 mm

2. Jort 1 monnaie signalée aux environs de la commune.

- A. : Lambert 1844, 117, pl. I, 3 ; Coustil 1927-28, 72 ; Scheers 1977, 797, série 206, n° 4.
 B. : anciennement au musée de Falaise détruit en 1944.
 C. : 3,40 g / 16 mm

3. Lisieux 2 monnaies signalées aux environs de la commune.

- A. A. : BN 1889, 199-200, n° 8666 ; Scheers 1977, 797, série 206, n° 5b.
 B. : BnF 8666
 C. : 2,10 g / 15 mm
- B. A. : Lambert 1864, 66, pl. I, 13 ; Coutil 1927-28, 76 ; Scheers 1977, 796, série 206, n° 5a.
 C. : - g / - mm

— *Eure*

4. Amfreville-sur-Iton 1 monnaie signalée aux environs de la commune.

- A. : documentation inédite.
 C. : - g / - mm

— *Saône-et-Loire*

5. Champlieu 1 monnaie signalée aux environs de la commune.

- A. : BN 1889, 200, n° 8668 ; Blanchet 1905, 394, n. 4 ; Scheers 1977, 797, série 206, n° 9.
 B. : BnF 8668
 C. : 2,72 g / - mm

— *Seine-Maritime*

6. Neufchâtel-en-Bray 1 monnaie signalée aux environs de la commune.

- A. : documentation inédite.
 C. : 2,30 g / 16 mm

7. Rouen 1 monnaie signalée aux environs de la commune.

- A. : documentation inédite.
 C. : - g / - mm

Les trouvailles groupées

— *Calvados*

8. Grentheville 1 monnaie signalée.

- A. : documentation inédite.
 1. 1,89 g / 16 mm / Laboratoire de numismatique du CRAHAM

9. Touffréville 2 monnaies signalées. **Site n° 22**

- A. : documentation inédite.
 1. 2,11 g / 17 mm / Laboratoire de numismatique du CRAHAM
 2. 2,45 g / - mm (état fragmentaire) / Laboratoire de numismatique du CRAHAM

— *Seine-Maritime*

10. Fesques 20 monnaies signalées. **Site n° 12**

Inventaire des monnaies gauloises découvertes en fouilles

- A. : Mantel et *alii* 1997, 289-290, n° 122-135, 174-178.
1. 2,58 g / 15 mm / Dépôt archéologique Fesques (n° inv. 318.27)
 2. 2,36 g / 16 mm / Dépôt archéologique Fesques (n° inv. 318.38)
 3. - g / - mm / Dépôt archéologique Fesques (n° inv. 318.84)
 4. 2,70 g / 16 mm / Dépôt archéologique Fesques (n° inv. 318.141)
 5. 3,50 g / 17 mm / Dépôt archéologique Fesques (n° inv. 318.157)
 6. 2,38 g / 15 mm / Dépôt archéologique Fesques (n° inv. 318.182)
 7. 2,44 g / 15 mm / Dépôt archéologique Fesques (n° inv. 318.185)
 8. - g / 15-16 mm / Dépôt archéologique Fesques (n° inv. 318.193)
 9. 2,21 g / 15 mm / Dépôt archéologique Fesques (n° inv. 318.200)
 10. 3,10 g / 16 mm / Dépôt archéologique Fesques (n° inv. 318.202)
 11. 2,69 g / 16 mm / Dépôt archéologique Fesques (n° inv. 318.206)
 12. 5,07 g / 17-20 mm / Dépôt archéologique Fesques (n° inv. 318.170)
 13. 3,29 g / 17-18 mm / Dépôt archéologique Fesques (n° inv. 318.183)
 14. 2,48 g / 15 mm / Dépôt archéologique Fesques (n° inv. 301.23)
 15. 3,15 g / 15 mm / Dépôt archéologique Fesques (n° inv. 301.38)

16. 2,36 g / 15-16 mm / Dépôt archéologique Fesques (n° inv. 301.40)
17. - g / - mm / Dépôt archéologique Fesques (n° inv. 301.48)
18. - g / - mm / Dépôt archéologique Fesques (n° inv. 301.49)

Inventaire des monnaies gauloises découvertes en surface

- A. : Mantel et *alii* 1997, 310, 315, n° 443, 792.
1. 1,59 g / 15-19 mm
 2. 2,86 g / 15-17 mm

11. Saint-André-sur-Cailly Au moins 1 monnaie découverte. **Site n° 18**

- A. : BN 1889, 199-200, n° 8665.
 1. 1,73 g / - mm / BnF 8665

Les potins aux lignes ondulées
 (code = PLO-26)

Série PLO-26 Sud de la Basse Seine,
 découvertes centrées
 sur le département de l'Eure.

Identification du Type	Renvois typologiques (cf. Troisième partie)
------------------------	--

Série PLO-26 → planche XXVII, n° 228-230
 Type « aux lignes ondulées »



Les trouvailles isolées

— *Eure*

1. Caudebec-les-Elbeuf 1 monnaie signalée aux environs de la commune.

- A. : documentation J.-C. Pruja.
 C. : 3,10 g / 15-16 mm

2. Évreux 1 monnaie signalée aux environs de la commune.

- A. : documentation inédite.
 C. : - g / 16 mm

Les trésors

— *Eure*

3. Hondouville Une cinquantaine d'exemplaires aurait
 composé le trésor.
 2 exemplaires ont pu être étudiés. **Trésor n° 12**

- A. : documentation inédite.
1. 2,88 g / 16 mm
 2. 2,56 g / 17 mm

Les trouvailles groupées

— *Eure*

4. Arnières-sur-Iton 1 monnaie signalée. **Site n° 2**

- A. : documentation inédite.
 1. 1,60 g / 15-16 mm

5. Le Long-Buisson 2 monnaies signalées.

- A. : documentation inédite.
 1. 2,77 g / 16 mm / Laboratoire de numismatique du CRAHAM
 2. 3,02 g / 16 mm / Laboratoire de numismatique du CRAHAM

6. Pacy-sur-Eure 21 monnaies inventoriées. **Site n° 16**

- A. : documentation inédite.
 1. 2,51 g / 15 mm
 2-21. - g / - mm

Les potins à la fleur de lys
 (code = PFL-27)

Série PFL-27 Nord de la basse Seine,
 découvertes centrées sur le département
 de la Seine-Maritime.

Identification du Type Renvois typologiques
 (cf. Troisième partie)

Série PFL-27
 Type « à la fleur de lys »

→ planche XXVII, n° 231



Les trouvailles isolées

– Île de France (Paris)

1. dans la ville 1 monnaie signalée.

- A. : BN 1889, 183, n° 7933 ; Scheers 1977, 800, série 208, n° 1.
 B. : BnF 7933
 C. : 4,06 g / 17-18 mm

– Seine-Maritime

2. La Bouille-Duclair 1 monnaie signalée.

- A. : documentation inédite.
 C. : 3,54 g / 18 mm

Les trouvailles groupées

– Seine-Maritime

3. Fesques 5 monnaies signalées. **Site n° 12**

Inventaire des monnaies gauloises découvertes en surface

- A. : Mantel et alii 1997, 310, n° 444-448.
 1. 3,22 g / 17-19 mm
 2. 2,97 g / 17-19 mm
 3. 2,56 g / 16-17 mm
 4. 2,81 g / 17-18 mm
 5. 2,95 g / 16-18 mm

4. Saint-André-sur-Cailly 1 monnaie signalée. Il n'est pas certain
 qu'elle provienne de la même découverte
 que celle de 1842. **Site n° 18**

Inventaire des monnaies gauloises découvertes en surface

- A. : Scheers 1977, » 800, série 208, n° 2 (d'après l'Album Barthéley).
 1. - g / - mm

1.2 Les émissions étrangères de la basse vallée de la Seine (III^e-I^{er} av. J.-C.)

1.2.1 La Gaule Belgique

Nerviens (GB-NER-)

– Or

Série GB-NER-78 Statères à la légende VIROS

- D/ Epsilon ouvert.
 R/ Cheval à droite à la gorge fourchue. Dessus, légende VIRO.
 Réf. : Delestrée et Tache 2002, série 78, cl. I ; Scheers 1977, série 29 ; LT 8766,
 pl. XXXV ; RIG 310.

Les trouvailles isolées

1. Dieppe (Seine-Maritime) : 2 ex. Type 1 dans l'arrondissement [Lambert 1864,
 83 ; Blanchet 1905, 350, n. 2 ; Scheers 1977, 403, n° 23] [statère]

Série GB-NER-29 Statère dit « à l'épsilon »

- D/ Composition dérivant du statère à l'œil des Suessiones. L'épsilon ouvert n'est
 qu'un rappel des deux mèches en croissant qui figuraient sur le statère au flan large
 du *Belgium*.
 R/ Cheval à droite à la gorge fourchue. Au-dessus, roue.
 Réf. : Delestrée et Tache 2002, série 29, cl. I ; Scheers 1977, série 29 ; LT 8746,
 8755, pl. XXXV.

Les trouvailles isolées

1. Rugles (Eure) [BN 1889, 202, n° 8751 ; Coutil 1896, 39 ; Coutil 1921, 315 ;
 Scheers 1977, 400, n° 4] [5,98 g / 17 mm]

– Bronze

Série GB-NER-79 Légende VERCIO

- D/ Lion à droite à la queue redressée en S étiré. Dessous, légende VE-R-C-IO.
 R/ Cheval. Au-dessus, rouelle. Sur le pourtour et en désordre, légende VE-R-C-IO.
 Réf. : Delestrée et Tache 2002, série 79 ; Scheers 1977, série 145 ; LT 8780,
 pl. XXXV ; RIG 303.

Les trouvailles isolées

1. Vernon (Eure) : Légende [VE-RC-]IO et VE-RC-IO illisible au revers [BN 1889,
 n° 8782 ; Coutil 1896, 14, 40 ; Blanchet 1905, 352, n. 1 ; Scheers 1977, 624,
 fig. 172, n° 2]

Série GB-NER-80 Légende VARTICE O

- D/ Barre centrale formée d'une rangée de globules. De part et d'autre, quatre
 signes ondulés.
 R/ Cheval. Au-dessus, légende VARTECE O.
 Réf. : Delestrée et Tache 2002, série 80, cl. II ; Scheers 1977, série 190 ; RIG 296.

Les trouvailles groupées

1. Rouen (Seine-Maritime) : Légende [VARTIC]E [O]. Découverte lors des fouilles
 de la station « palais de Justice », place Foch (Métro-bus) [Documentation
 J.-C. Moesgaard] [3,39 g]

Atrébates (GB-ATR-)

– Bronze

Série GB-ATR-61 Bronze à la légende ANDOBRV

D/ Profil casqué. Devant le visage, légende ANDOBRV.
R/ Cavalier à droite tenant un trident. Dessous, légende GARMANOS.

Réf. : Delestrée et Tache 2002, série 61, cl. I ; Scheers 1977, série 46 ; LT 8673, pl. XXXV ; RIG 25.

Les trouvailles isolées

1. Saint-André-sur-Cailly (Seine-Maritime) [Coutil 1908, 172 ; Scheers 1977, 486, n° 17]

Belgium (GB-BGM-)

– Or

Série GB-BGM-11 Statères dits « au flan large »

D/ Profil lauré dont la coiffure couvre les $\frac{3}{4}$ du flan.
R/ Cheval à la gorge fourchue caractéristique. Sous le cheval divers motifs se rencontrent (croissant, rosace, etc.). Simulacre de légende sous la ligne de terre.
Réf. : Delestrée et Tache 2002, série 11 ; Scheers 1977, série 8 ; LT 7878-7879, pl. XXXII.

Les trouvailles isolées

1. Belleville-sur-Mer (Seine-Maritime) [Vesly 1909b, 304-305 ; Scheers 1977, 261, n° 13 ; Scheers 1978, n° 578] [1,55 g / 12 mm]
2. Le Havre (Seine-Maritime) [Lambert 1864, 82, pl. VI, n° 2 ; Roessler 1866, 214 ; Scheers 1977, 261, n° 14 ; Guihard 2008, n° 51] [5,48 g / 25 mm = fourrée]
3. Lillebonne (Seine-Maritime) [Cochet 1871, 131 ; Vesly 1909a, 278-279 ; Scheers 1977, 261, n° 15] [quart de statère]
4. Lintot-les-Bois (Seine-Maritime) [Coutil 1908, 191-192 ; Scheers 1977, p. 261, n° 16] [quart de statère]
5. Oissel (Seine-Maritime) [Coutil 1908 ; Scheers 1977, 261, n° 18] [statère]
6. Oudalle (Seine-Maritime) [Roessler 1866, 213, pl. I, n° 1 ; Coutil 1908 ; Scheers 1977, 261, n° 19 ; Scheers 1978, n° 576] [statère]
7. Vatierville (Seine-Maritime) [Cochet 1871, 255 ; Coutil 1908, 219 ; Scheers 1977, 261, n° 20 ; Scheers 1978, n° 577]

Les trésors

8. Amfreville-sous-les-Monts 1 (Eure) : 3 ex. [Documentation inédite] [7,85 g / 25] [trésor n° 1]
9. Thomer-la-Sôgne (Eure) : 7 ex. [Coutil 1896, 245-246 ; Coutil 1921, 280 ; Scheers, 1977, 900, n° 86 ; Lorient et Scheers 1985, 94, n° 71]

Les trouvailles groupées

10. Fesques (Seine-Maritime) : 1 ex. [Delestrée 1996, 76-81 ; Mantel et *alii* 1997, 293, n° 303] [4,38 g / 22-23 mm] [site n° 12]
11. Vallée de l'Epte (Eure) : 1 ex. [Documentation L.-P. Delestrée] [1,83 g / 13-14 mm] [site n° 23]

Série GB-BGM-25 Statères dits « au flan court »

D/ Profil lauré.
R/ Cheval à la gorge fourchue caractéristique. Sous le cheval divers motifs se rencontrent (globule, rosace, etc.). Simulacre de légende sous la ligne de terre.
Réf. : Delestrée et Tache 2002, série 25 ; Scheers 1977, série 9 ; LT 8593, 8597, 8603, pl. XXXV.

Les trouvailles isolées

1. Aumale (Seine-Maritime) [Scheers 1978, n° 579] [6,29 g / 16 mm]

2. Gournay-en-Bray (Seine-Maritime) [Coutil 1908, 210 ; Scheers 1977, 277, n° 31] [statère]
3. Mortemer (Seine-Maritime) [Cochet 1871, 243 ; Scheers 1978, n° 573] [6,90 g / 18 mm]
4. Oissel (Seine-Maritime) [Coutil 1908, pl. n° 51 ; Scheers 1978, n° 574]
5. Saint-Aubin-le-Cauf (Seine-Maritime) [Lambert 1864, 83, pl. VI, n° 5] [statère / 19 mm]

Les trouvailles groupées

6. Bois l'Abbé (Seine-Maritime) : 1 ex. [Delestrée 1996, 32-45, en part. 42, n° 1]

Série GB-BGM-40 Statères dits « uniface »

D/ Lisse.
R/ Cheval disloqué.

Réf. : Delestrée et Tache 2002, série 40 ; Scheers 1977, série 24 ; LT 8710, 8704, 8707, pl. XXXV.

Les trouvailles isolées

1. Rugles (Eure) [BN 1889, 201, n° 8711 ; Coutil 1896, 39 ; Coutil 1921, 315 ; Leblond 1901, 378 ; Blanchet 1905, 347, n° 1 ; Scheers 1977, 345, série 24, n° 9] [6,30 g / 17 mm]
2. Pont-Audemer (Eure) : 2 ex. [Coutil 1896 13, 56-57 ; Coutil 1917, 11 ; Coutil 1925, 136-138 ; Scheers 1977, 345, série 24, fig. 66, n° 8 ; Scheers 1978, 125]
3. Caudebec-en-Caux (Seine-Maritime) [Cochet 1871, 485 ; Scheers 1977, 349, n° 44 ; Scheers 1978, n° 589]
4. Dieppe (Seine-Maritime) [Lambert 1864, 83, pl. VI, n° 9 ; Blanchet 1905, 347, n. 1 ; Scheers 1977, 349, n° 45]
5. Envermeu (Seine-Maritime) [Lambert 1864, 83, pl. VI, n° 8 ; Cochet 1871, 29 ; Coutil 1908, 189 ; Scheers 1977, 349, n° 46 ; Scheers 1978, n° 585]
6. Fallencourt (Seine-Maritime) [Cochet 1871, 180 ; Coutil 1908, 208 ; Scheers 1977, 349, n° 47 ; Scheers 1978, n° 584] [6,26 g / - mm]
7. Gournay-en-Bray (Seine-Maritime) [Coutil 1908, 209 ; Scheers 1977, 349, n° 48]
8. Guerville (Seine-Maritime) : 2 ex. [Allinne 1927-1929, 33 ; Scheers 1977, 349, n° 49a et b]
9. Roncherolles-en-Bray (Seine-Maritime) [Lambert 1864, 535 ; Cochet 1871, 202 ; Coutil 1908, 209 ; Scheers 1977, 349, n° 51 ; Scheers 1978, n° 582] [6,26 g / 17 mm]
10. Sotteville-sur-Mer (Seine-Maritime) [Cochet 1871, 525 ; Coutil 1908, 228 ; Blanchet 1905, 347 ; Scheers 1977, 349, n° 52]

Les trésors

11. Bosc-Édeline (Seine-Maritime) : environ 40 ex. [Cochet 1871, c. 273 ; Blanchet 1905, 593, trésor 228 ; Coutil 1908, 158-159, 176 ; Blanchet 1950, 3-4 ; Scheers 1977, 875, trésor 13]
12. Hénouville (Seine-Maritime) : 10 ex. [Cochet 1871, c. 301 ; Blanchet 1905, 592, trésor 221 ; Coutil 1908, 176 ; Blanchet 1950, 3-4 ; Scheers 1977, 884, trésor 42 ; Scheers 1978, n° 587]

Les trouvailles groupées

13. Bois l'Abbé (Seine-Maritime) : 15 ex. [Delestrée, 1984 ; Delestrée 1996, p. 32-45, en part. p. 42, n° 7-11]

Série GB-BGM-41a Quarts de statère dits « au bateau »

D/ Lisse.
R/ « Arbre » en position centrale. Dessous ligne brisée en forme de faucille.
Réf. : Delestrée et Tache 2002, série 41a, cl. II ; Scheers 1977, série 13.

Les trouvailles isolées

1. Bayeux (Calvados) [Lambert 1864, 84, pl. VI, n° 17 ; Scheers 1977, 301, n° 1] [quart / 12 mm]
2. Les Andelys (Eure) [Documentation inédite] [1,46 g / 10 mm]

Les trouvailles groupées

- Bois-l'Abbé (Seine-Maritime) [Delestrée 1984, 3-4, 304, pl. I, 4-5; Delestrée 1996, 32-45, en part. 42, n° 12] [1,38 ; 1,40 g / 11 ; 10-11 mm]
- Fesques (Seine-Maritime) [Delestrée 1996, 76-81; Mantel et alii 1997, 287, n° 2] [1,46 g / 9-10 mm] [site n° 12]
- Vallée de l'Epte (Eure): 2 ex. [Documentation L.-P. Delestrée] [site n° 23]

— Potin

Série GB-BGM-59

Potin dit «au sanglier»

D/ Profil très stylisé entouré de motifs en S.

R/ Sanglier aux soies hérissées; entre les pattes, anneau centré d'un globule. Dessous, arc de cercle formé d'une succession de globules.

Réf.: Delestrée et Tache 2002, série 59; Scheers 1977, série 198; LT 7905, pl. XXXII.

Les trouvailles isolées

- Évreux (Eure) [Coutil 1896, 10, 38; Scheers 1977, 780, n° 10, fig. 213]
- Saint-Sair (Seine-Maritime): 3 ex. [Cochet 1871, 256; Coutil 1908, 218; Scheers 1977, 781, n° 19; Scheers 1978, n° 728] [métrologie pour un exemplaire: 3,76 g / - mm]

Les trouvailles groupées

- Cracouville-le-Vieil-Évreux (Eure) [site n° 8]
- Le Vieil-Évreux, *Gisacum* (Eure) [Lambert 1844, 117, pl. I, 13; Coutil 1921, 14, n° 12; Scheers 1981, n° 203]
- Fesques (Seine-Maritime): 2 ex. [Mantel et alii 1997, 311 et 314, n° 466 et 745] [4,68 ; 3,82 g / 18 ; 16-17 mm] [site n° 12]
- Vallée de l'Epte (Eure): 1 ex. [Documentation L.-P. Delestrée] [site n° 23]

Lignes entremêlées (GB-LIG-)

Série GB-LIG-13

Statères «aux lignes entremêlées»

D/ Réseau de lignes.

R/ Cheval conduit par un aurige. Au-dessous, lyre ou globule.

Réf.: Delestrée et Tache 2002, série 13; Scheers 1970; Scheers 1977, série 10; LT 8694, 8697, pl. XXXV.

Les trouvailles isolées

- Daubeuf-près-Vatteville (Eure): Lyre sous le cheval [Charpillon et Caresme 1868-1879, 944, n. 1 (monnaie dite «pannonienne»); Coutil 1896, 12, 27; Blanchet 1905, 349, n° 3; Scheers 1983, 288, fig. 48, n° 4] [quart de statère]
- Fauville (Seine-Maritime): Lyre sous le cheval [Documentation J.-C. Pruja] [1,87 g / 12 mm]
- Gonfreville-l'Orcher (Seine-Maritime): Découverte en avril 1870 avec trois monnaies romaines en argent: «Rutilia, L. Plautius et César». Lyre sous le cheval [Baillard 1870-1871, 452; Coutil 1908, 202-203; Scheers 1977, 289, n° 13]
- Les Grandes Ventes (Seine-Maritime): découverte en 1861. Elle est citée plus fréquemment sous le nom de Saint-Vaast-d'Équieville. Lyre sous le cheval [Cochet 1866, 309; Lambert 1864, 76, pl. IV, 11bis; Coutil 1908, 190, 196; Blanchet 1905, 349, n. 3; Scheers 1977, 277, n° 31] [quart de statère]
- Neuville-lès-Dieppe (Seine-Maritime): Lyre sous le cheval [Blanchet 1905, 349, n. 3; Scheers 1977, 289, n° 14] [quart de statère]
- Normanville (Seine-Maritime): découverte en 1846. Lyre sous le cheval [Lambert 1864, 76, pl. IV, 9; Cochet 1871, c. 518; Coutil 1908, 195-196; Blanchet 1905, 349, n. 3; Scheers 1977, 289, n° 15; Scheers 1978, n° 648] [1,88 g / 12 mm]
- Rolleville (Seine-Maritime): découverte en 1856 [Roessler 1866, 214, pl. I, 4; Cochet 1866, 347; Cochet 1871, c. 150; Coutil 1908, 205; Blanchet 1905, 349, n. 3; Scheers 1977, 289, n° 16; Scheers 1978, n° 647] [1,90 g]
- Sainte-Beuve-en-Rivière (Seine-Maritime): Lyre sous le cheval [documentation inédite] [1,88 g ; 11 mm]

- Saint-Martin-en-Campagne (Seine-Maritime): découverte en 1840 ou 1841 entre les hameaux de Vassonville et de Saint-Martin. Cette trouvaille est connue sous le nom de Vassonville [Cochet 1866, 315; Cochet 1871, c. 32; Lambert 1864, 76, pl. IV, 10; Coutil 1908, 189-190, 195-196; Blanchet 1905, 349, n. 3; Scheers 1977, 289, n° 18]

Lamellaire à la tête de Pallas (GB-LTP-)

— Argent

Série GB-LTP-31

Lamellaire «à la tête de Pallas»

D/ Les éléments du casque, reconnaissables, sont réduits à des motifs décoratifs. Le visage est décomposé: la joue, l'œil et la bouche sont symbolisés.

R/ Cheval désarticulé. Au-dessus, simulacre d'aurige figuré par un S. Dessous, hippocampe ou sanglier selon les variétés.

Réf.: Delestrée et Tache 2002, série 31B; Scheers 1977, série 52, fig. 335-336.

Les trésors

- Le Bourg-Beaudouin (Eure)? [Anonyme 1884, 380-382; Coutil 1895-1921, 69-70; Coutil 1896, 26; Scheers 1977, 874, n° 14; Loriot et Scheers 1985, 75, n° 18]

Les trouvailles groupées

- Bosrobert (Eure) [Documentation D. Honoré] [0,63 g / - mm]
- Bois-l'Abbé (Seine-Maritime): 14 ex. [Delestrée 1984]
- Fesques (Seine-Maritime): 5 ex. [Delestrée 1996, 77; Delestrée et alii 1997]

Ensemble trimétallique à l'astre (GB-AST-)

Série GB-AST-42

Ensemble trimétallique dit «à l'astre»

D/ Éléments de profil, dont le nez occupe l'essentiel de la composition. A gauche de l'œil, astre rayonnant. Trois rangées obliques rappellent la couronne de lauriers.

R/ Cheval. Au-dessus et dessous, un astre rayonnant.

Réf.: Delestrée et Tache 2002, série 42A-B-C; Scheers 1977, série 25; LT 7230, 7234-7236, 7239, pl. XXIX.

— Or

Les trouvailles isolées

- Clécy (Calvados) [Coutil 1927-28, 70; Scheers 1977, 362, n° 2] [statère]
- Falaise (Calvados): 2 ex. [Lambert 1844, 132, pl. VI, 12; BN 1889, n° 7231 et 7235; Blanchet 1905, 338, n. 2; Coutil 1927-28, 71; Scheers 1977, 362, n° 3a et b] [5,88 ; 5,93 g / 18-19 ; 18 mm]
- Les Andelys (Eure): 2 ex. [Documentation inédite] [1,53 ; 1,59 g / 11 ; 13 mm]
- Orival (Eure) [Documentation J.-C. Moesgaard]
- Rugles (Eure) [BN 1889, n° 7236; Coutil 1896, 39; Blanchet 1905, 338, n° 2; Coutil 1921, 315; Scheers 1977, 363, n° 5] [1,51 g / 13 mm]
- Doudeville (Seine-Maritime): 2 ex. [Lambert 1864, 84, pl. VI, 16; Cochet 1871, 511; Blanchet 1905, 338, n. 2; Coutil 1908, 225; Scheers 1977, 364, n° 11a; Scheers 1978, 156, n° 738-739] [1,42 ; 1,38 g / 12 ; 12 mm]
- Fallencourt (Seine-Maritime) [Lambert 1864, 84, pl. VI, 14; Cochet 1871, 180; Blanchet 1905, 338, n. 2; Coutil 1908, 208; Scheers 1977, 364, n° 12; Scheers 1978, 156, n° 737] [5,83 g / 20 mm]
- Gournay-en-Bray (Seine-Maritime) [Coutil 1908, 210; Scheers 1977, 364, n° 13; Scheers 1978, 156, n° 740] [1,40 g / - mm]
- Neufchâtel-en-Bray (Seine-Maritime) [Mathon 1867-1869, 56; Cochet 1871, 245-246; Blanchet 1905, 338, n. 2; Scheers 1977, 364, n° 14] [quart]
- Sandouville (Seine-Maritime) [Lambert 1864, 77, pl. IV, 14; Roessler 1866, 214, pl. I, 5; Cochet 1871, 155; Coutil 1901-1902, 132; Coutil 1908, 206-207; Scheers 1977, 364, n° 15] [1,50 g / 14 mm]

Les trouvailles groupées

11. Bois-l'Abbé (Seine-Maritime) : 6 ex. [Delestrée 1984, 5-6, 304, pl. I, 6; Delestrée 1996, 32-45, en part. 42, n° 4-5]

— *Argent*

Les trouvailles isolées

1. Évreux (Eure) [Coutil 1896, 35, 36; Coutil 1921, 15; Scheers 1977, 363, fig. 69, n° 4a]
2. Doudeville (Seine-Maritime) [Coutil 1896, 35-36; Scheers 1978, n° 741] [1,85 g / - mm]

Les trouvailles groupées

3. Fesques (Seine-Maritime) : 1 ex. [site n° 12]

— *Bronze frappé*

Les trouvailles isolées

1. Évreux (Eure) [Coutil 1921, 13; Scheers 1977, 363, fig. 69, n° 4b]

Les trouvailles groupées

2. Saint-Aubin-Celloville (Seine-Maritime) : 5 ex. [site n° 19]
3. Vallée de l'Epte (Eure) : 1 ex. [site n° 23]

Ensemble personnage courant (GB-PCO-)

Série GB-PCO-43Ensemble dit
« au personnage courant »

D/ Le plus souvent personnage courant avec différents éléments dans le champ (annelets, astres rayonnants, etc.). On retrouve aussi des personnages agenouillés tenant un arc ou non dans l'une des mains.

R/ Cheval ou cheval à tête humaine. Différents éléments dans le champ (annelets, astres rayonnants, etc.).

Réf. : Delestrée et Tache 2002, série 43; Scheers 1977, série 163; LT 7258, 7322, 7327, 7328, pl. XXIX.

— *Bronze frappé*

Les trouvailles isolées

1. Le Vaudreuil (Eure) : Cheval androcéphale au revers [Documentation inédite] [3,29 g / 16 mm]
2. Louviers (Eure) : Cheval au revers [Coutil 1896, 29-34; Coutil 1898-1921, 85-86; Scheers 1977, 167, n. 396]
3. Pinterville (Eure) : type indéterminé [Blanchet 1905, 339, n. 1; Scheers 1977, 674, fig. 187, n° 5]
4. Lillebonne (Seine-Maritime) : Cheval au revers [Documentation J.-C. Pruja] [3 g / 15 mm]
5. Limésy (Seine-Maritime) : Cheval androcéphale au revers [Coutil 1908, 186; Scheers 1977, 677, n° 23]
6. Neufchâtel-en-Bray (Seine-Maritime) : Cheval androcéphale au revers [Scheers 1977, 677, n° 24]
7. Rouen (Seine-Maritime) : 2 ex. au cheval androcéphale au revers [Scheers 1977, 677, n° 25]
8. Saint-Martin-du-Manoir (Seine-Maritime) : 2 ex. au cheval androcéphale au revers [Roessler 1866, 213, pl. I, 3; Cochet 1871, 150; Scheers 1977, 677, n° 25; Scheers 1978, n° 762]

Les trésors

9. Le Bourg-Beaudouin (Seine-Maritime) : 1 ex. au personnage agenouillé et à l'androcéphale [Anonyme 1884, 380-382; Coutil 1895-1921, 69-70; Coutil 1896, 26; Blanchet 1905, 556, n° 71; Scheers 1977, 874, n° 14; Lorient et Scheers 1985, 75, n° 18]
10. Val-de-Reuil (Eure) : 2 ex. [trésor n° 25]

Les trouvailles groupées

11. Mondeville (Calvados) : 2 ex. au cheval au revers [Documentation laboratoire de numismatique du CRAHAM] [2,05 g / 16 mm; 1,53 g / 13 mm]
12. Acquigny (Eure) : au cheval au revers [site n° 1]
13. Berthouville (Eure) : 2 ex. [site n° 3]
14. Cracouville-le-Vieil (Eure) : 5 ex. [site n° 8]
15. Vallée de l'Epte (Eure) : 2 ex. [site n° 23]
16. Vernon (Eure) : 2 ex. au cheval et à l'androcéphale [Dechezleprêtre 1998] [site n° 24]
17. Bracquemont (Seine-Maritime) : 14 ex. [site n° 6]
18. Saint-Aubin-Celloville (Seine-Maritime) : 43 ex. [site n° 19]
19. Saint-André-sur-Cailly (Seine-Maritime) : 14 ex. [site n° 18]
20. Sainte-Beuve-en-Rivière (Seine-Maritime) : 5 ex. [site n° 20]
21. Berville-sur-Seine (Seine-Maritime) : 3 ex. [site n° 4]
22. Notre-Dame-de-l'Isle (Seine-Maritime) : 1 ex. [Dorion-Peyronnet 2009, 84]

Ensemble au coq (GB-COQ-)

— *Bronze frappé***Série GB-COQ-56**

Ensemble dit « au coq »

3 types ont été identifiés :

Type 1 (ou type dit « bellovaque »)

D/ Profil très stylisé à la bouche ouverte. La chevelure est figurée par des traits courbes.

R/ Coq stylisé à droite, incluant un profil humain.

Réf. : Delestrée et Tache 2002, série 56, cl. I; Scheers 1977, série 121, fig. 474-475; LT 8584, pl. XXXIV.

Type 2 (ou type dit de « bracquemont »)

D/ Profil casqué, inspiré de la tête de Roma, avec croix derrière rappelant l'X du denier consulaire.

R/ Coq incluant un profil humain barbu.

Réf. : Delestrée et Tache 2002, série 56, cl. II; Scheers 1977, série 111, fig. 461-462.

Type 3 (ou type dit « au coq » sans profil humain)

D/ Profil casqué.

R/ Coq figuratif au bec grand ouvert en direction d'un anneau. Devant à droite, motif en S au fort relief.

Réf. : Delestrée et Tache 2002, série 56, cl. III; Scheers 1977, série 110, fig. 459-460; LT 7224, pl. XXIX.

Les trouvailles isolées

1. Jort (Calvados) : Type 2 [Documentation Chr. Maneuvrier] [petit module]
2. Acquigny (Eure) : Type 2 [Documentation inédite] [2,06 g / 15-16 mm]
3. Fécamp (Seine-Maritime) : Type 3 [Roessler 1903, 22; Moesgaard 1995, 72]

Les trouvailles groupées

4. Acquigny (Eure) : 2 ex. = 2 ex. Type 2 [site n° 1]
5. Vallée de l'Epte (Eure) : 16 ex. = 16 ex. Type 1 [site n° 23]
6. Bois-l'Abbé (Seine-Maritime) : 90 ex. = 49 ex. Type 2 et 41 ex. type 3 [Delestrée 1984; Delestrée 1996, 34]
7. Bracquemont (Seine-Maritime) : 9 ex. = 7 ex. Type 2 et 2 ex. Type 3 [site n° 6]
8. Saint-Aubin-Celloville (Seine-Maritime) : 1 ex. Type 1 [site n° 19]
9. Fesques (Seine-Maritime) : 66 ex. Type 2 et 1 ex. Type 1 [site n° 12]

Fonds commun des *Ambiani* (GB-FCA-)**Série GB-FCA-**

Bronzes frappés

5 types ont été identifiés :

Type GB-FCA-46 : profil/cheval en motif principal

D/ Profil humain. Selon les monnaies, il peut être imberbe, barbu ou casqué.

Inventaire général des monnaies gauloises découvertes dans la basse vallée de la Seine

R/ Cheval associé à divers motifs (roue, annelets, etc.).

Réf. : Delestrée et Tache, 2002, série 46 (avec bibliographie complète).

Type GB-FCA-47 : tête humaine de face en motif principal.

D/ Selon les monnaies un profil casqué ou non, un cheval ou une tête humaine de face.

R/ Selon les monnaies une tête humaine de face ou un cheval.

Réf. : Delestrée et Tache, 2002, série 47 (avec bibliographie complète).

Type GB-FCA-48 : cheval en motif principal.

D/ Cheval simple ou retournant la tête.

R/ Cheval entouré de différents motifs (tête humaine de face, annelets, palmes, etc.).

Réf. : Delestrée et Tache, 2002, série 48 (avec bibliographie complète).

Type GB-FCA-49 : sanglier et cheval en motif principal

D/ Sanglier entouré de différents motifs (annelets, etc.).

R/ Cheval entouré de différents motifs (annelets, animaux, etc.).

Réf. : Delestrée et Tache, 2002, série 49 (avec bibliographie complète).

Type GB-FCA-50 : cavalier en motif principal.

D/ Un bovidé ou un cheval selon les monnaies.

R/ Cavalier.

Réf. : Delestrée et Tache, 2002, série 50 (avec bibliographie complète).

Type GB-FCA-53 : dérivé du stathère à l'œil des *Suessiones*.

D/ Reste d'une couronne de lauriers et œil stylisé.

R/ Cheval. Au-dessus, sanglier. Au-dessous, trois annelets disposés en triangle.

Réf. : Delestrée et Tache, 2002, série 53 (avec bibliographie complète).

Type GB-FCA-54 : Légende IMONIO

D/ Reste d'une couronne de lauriers et œil stylisé.

R/ Cheval. Au-dessus, sanglier. Au-dessous, trois annelets disposés en triangle.

Réf. : Delestrée et Tache, 2002, série 54 (avec bibliographie complète).

— Bronze

Les trouvailles isolées

1. Dans le département (Calvados) : Type GB-FCA-46, tête nue et imberbe au droit [Coutil 1927, 73-74]
2. Dans le département (Calvados) : Type GB-FCA-46, bovidé au droit [Coutil 1927, 73-74]
3. Beuzeville (Eure) : Type GB-FCA-48 [Lambert 1844, 135, pl. VII, n° 13; Coutil 1925, 121; Scheers 1981, 126, n° 188] [1,37 g / - mm]
4. Louviers (Eure) : Type GB-FCA-49 [Coutil 1896, 31; Coutil 1898-1921, 85-86; Scheers 1977, 585, n° 1 fig. 157]
5. Pont-Saint-Pierre (Eure) : Type GB-FCA-49 [Documentation J.-C. Moesgaard] [2,76 g / 17 mm]
6. Bellencombre (Seine-Maritime) : Type GB-FCA-46, tête nue et imberbe au droit [Cochet 1871, 9; Coutil 1908, 188; Scheers 1977, 512, n° 6; Scheers 1978, n° 590] [1,91 g / - mm]
7. Dieppe (Seine-Maritime) : Type GB-FCA-50 [Scheers 1977, 539, n° 3]
8. Lillebonne (Seine-Maritime) : sanglier et sanglier, type non répertorié [Documentation J.-C. Prujat] [1, 6 g / - mm]
9. Neufchâtel-en-Bray (Seine-Maritime) : Type GB-FCA-46, tête nue et imberbe au droit [Lambert 1864, 97, pl. XI, 12; Coutil 1908, 214; Scheers 1977, 512, n° 7; Scheers 1978, n° 591] [2,72 g / 15 mm]

Les trouvailles groupées

10. Acquigny (Eure) : 8 ex. : 7 du Type GB-FCA-53 et 1 du Type GB-FCA-47 [site n° 1]
11. Berthouville (Eure) : 2 ex. : 1 du Type GB-FCA-49 et du Type GB-FCA-53var., type lion et cheval [site n° 3]
12. Vallée de l'Epte (Eure) : 2 ex. GB-FCA- [site n° 23]
13. Vernon (Eure) : Type GB-FCA-46, tête nue et imberbe au droit [Dechezleprêtre 1998] [site n° 24]
14. Bois-l'Abbé (Seine-Maritime) : 67 ex. GB-FCA- [Delestrée 1984, 120-146; Delestrée 1996, 34]
15. Bracquemont (Seine-Maritime) : 12 ex. : 1 ex. GB-FCA-48 ou 49, 3 ex. GB-FCA-46, 1 ex. GB-FCA-47, 3 ex. GB-FCA-49, 4 ex. GB-FCA-50 [site n° 6]

16. Saint-Aubin-Celloville (Seine-Maritime) : 6 ex. : 3 ex. GB-FCA-46, 2 ex. GB-FCA-49, 1 ex. GB-FCA-50 [site n° 19]

17. Fesques (Seine-Maritime) : 14 ex. GB-FCA-, incluant GB-FCA-47 [site n° 12]

18. Rouen (Seine-Maritime) : 2 ex. découverts lors des fouilles de la station « palais de Justice », place Foch (Métro-bus) : 1 ex. GB-FCA-46, 1 ex. GB-FCA-48 [Documentation J.-C. Moesgaard] [1,28 et 1,86 g / - mm]

19. Saint-André-sur-Cailly (Seine-Maritime) : 4 ex. : 1 ex. GB-FCA-46, 1 ex. GB-FCA-47, 1 ex. GB-FCA-50 et 1 ex. GB-FCA-54 [site n° 18]

Catuslugi

(GB-CAT-)

Série GB-CAT-55

Bronze à la légende

VERICIVS

D/ Profil humain. Devant et derrière, série d'annelets centrés d'un point.

R/ Cheval associé. Dessus et dessous divers symboles (annelet, signe en forme d'ancre, etc.). Légende VERICIVS écrite différemment selon les monnaies : VIIRICIVS / VIRICI / VIRICIV.

Réf. : Delestrée et Tache 2002, série 55; Scheers 1977, série 109; LT 8541, 8554, 8569, pl. XXXIV; RIG 304.

— Bronze

Les trouvailles isolées

1. Évreux (Eure) : légende VIRI[?] [Coutil 1896, 11, 38; Scheers 1977, 579, fig. 154, n° 3; Scheers 1981, 27, n° 191] [2,84 g / 15-16 mm]
2. Aumale (Seine-Maritime) : légende VIIRICIVS [Coutil 1908, 207; Scheers 1977, 579, n° 12]
3. Lillebonne (Seine-Maritime) : légende VIRICI [Documentation J.-C. Prujat] [2,80 g / 14-15 mm]
4. Neufchâtel-en-Bray (Seine-Maritime) : légende VIRICI [Cochet 1871, 245-246; Coutil 1908, 214-215; Blanchet 1905, 375, n. 2; Scheers 1977, 581, n° 15; Scheers 1978, n° 624] [2,67 g / - mm]

Les trouvailles groupées

5. Acquigny (Eure) : 4 ex. [site n° 1]
6. Cracouville-le-Vieil-Évreux (Eure) : 1 ex. [site n° 8]
7. Vallée de l'Epte (Eure) : 1 ex. [site n° 23]
8. Vernon (Eure) : 1 ex., légende VIIRICIVS [Gadeau de Kerville et Poulain 1928; Gadeau de Kerville et Poulain 1930] [site n° 24]
9. Bois-l'Abbé (Seine-Maritime) : 161 ex. [Delestrée 1984, 65-92; Delestrée 1996, 34]
10. Bracquemont (Seine-Maritime) : 7 ex. [site n° 6]
11. Saint-Aubin-Celloville (Seine-Maritime) : 1 ex. [site n° 19]
12. Rouen (Seine-Maritime) : 1 ex. (légende [VIRICI]) découverts lors des fouilles de la station « palais de Justice », place Foch (Métro-bus) [Documentation J.-C. Moesgaard] [2,18 g / - mm]
13. Sainte-Beuve-en-Rivière (Seine-Maritime) : 1 ex. [site n° 20]
14. Fesques (Seine-Maritime) : 11 ex. [site n° 12]

Bellovaques

(GB-BEL-)

Série GB-BEL-62

Bronze anépigraphé

D/ Profil diadémé.

R/ Aigle vu de face aux ailes déployées.

Réf. : Delestrée et Tache 2002, série 62, cl. II, n° 546; Scheers 1977, série 178, fig. 646; BN 1889, 6155.

Les trésors

1. Brionne (Eure) : 1 ex. [trésor n° 6]

Suessions (GB-SUE-)

– Or

Série GB-SUE-26 Statères dits «à l'œil»

D/ Vestige d'un profil. Il est inspiré du statère à flan court du Belgium: on y retrouve la chevelure aux mèches stylisées, la barre, la couronne de lauriers, les croissants simples.

R/ Cheval disloqué à la gorge fourchue. Au-dessous, divers motifs (roue, globule et croissant).

Réf.: Delestrée et Tache 2002, série 26; Scheers 1977, série 26; LT 8020, pl. XXXII.

Les trouvailles isolées

1. Brionne (Eure) [Documentation inédite]
2. Les Andelys (Eure): probablement découverte sur l'oppidum du Thuit [Documentation inédite] [6,16 g / 18 mm]
3. Banville (Seine-Maritime) [Lambert 1864, 84, pl. VI, n° 11; Guihard 2008, 89, n° 53] [5,93 g / 17 mm]

Les trésors

4. Pitres (Seine-Maritime): 1 ex. [Documentation inédite] [Trésor n° 20]

– Bronze

Série GB-SUE-63 Bronzes à la légende CRICIRV

D/ Profil casqué imberbe.

R/ Cheval ailé. Au-dessous, légende CRICIRV.

Réf.: Delestrée et Tache 2002, série 63, cl. III; Scheers 1977, série 27; RIG 127.

Les trouvailles isolées

1. Lisieux (Calvados): 2 ex. [Colbert de Beaulieu 1958, 53-54]
2. Évreux (Eure) [Coutil 1896, 10, 38; Scheers 1977, 381, fig. 74, n° 25]
3. Louviers (Eure): légende CRICIRV bien lisible [Lambert 1844, 139, pl. VIII, 15; Coutil 1921, 374; Scheers 1977, 381, fig. 74, n° 26; Scheers 1978, 151, n° 716] [3 g / - mm]
4. Aumale (Seine-Maritime): 2 ex. signalés [Coutil 1908, 207]

Les trouvailles groupées

5. Évreux, *fanum* (Eure): 1 ex. [site n° 10]
6. Bois-l'Abbé (Seine-Maritime): 6 ex.
7. Bracquemont (Seine-Maritime): 1 ex. [site n° 6]

Série GB-SUE-64 Bronzes à la légende ΔΕΙΟΥΥΙΓΙΙΑΓΟΣ

D/ Profil. Sur le pourtour, légende ΔΕΙΟΥΥΙΓΙΙΑΓΟΣ.

R/ Cheval ou taureau selon les monnaies.

Réf.: Delestrée et Tache 2002, série 64; Scheers 1977, série 155 et 157; LT 7729, 7737, 7717 et 7207, pl. XXXI, XXIV et XXIX; RIG 133-134 et 158.

Les trouvailles groupées

1. Vallée de l'Epte (Eure): 2 ex.: l'un comporte un cheval au revers et l'autre un taureau [site n° 23]

Série GB-SUE-65 Bronzes au type janiforme

D/ Tête janiforme barbue et casquée.

R/ Lion bondissant à la queue relevée en S.

Réf.: Delestrée et Tache 2002, série 65; Scheers 1977, série 154; LT 8106, pl. XXXII.

Les trouvailles isolées

1. Montvilliers (Seine-Maritime): 1 ex. découvert près de la « Pierre grise » de Colmoulin en 1854 [Roessler 1866, 214, pl. I, 7; Cochet 1866, 341; Cochet 1871, c. 146; Coutil 1908, 203-204; Scheers 1977, 654, n° 29]

– Potin

Série GB-SUE-35 Potins des Suessiones

3 types identifiés:

Type 1 («aux chèvres affrontées»)

D/ Deux animaux stylisés affrontés. Entre ces derniers légende ΑΓΗΔ.

R/ Deux animaux affrontés: à gauche un loup et à droite, un sanglier.

Réf.: Delestrée et Tache 2002, série 35, cl. I; Scheers 1977, série 185; LT 7467, pl. XXX; RIG 14.

Type 2 («à la swastika»)

D/ Swastika.

R/ Cheval. Au-dessous, «trèfle».

Réf.: Delestrée et Tache 2002, série 35, cl. II; Scheers 1977, série 197; LT 7873, pl. XXXI.

Type 3 («au grand profil/cheval»)

D/ Dans un cercle d'annelets, un profil. Le chevelure est figurée par deux rangées de perles.

R/ Cheval dans un cercle d'annelets ou de globules selon les exemplaires.

Réf.: Delestrée et Tache 2002, série 35, cl. III; Scheers 1977, série 196; LT 7859, 7862, 7870, pl. XXXI.

Les trouvailles isolées

1. Évreux (Eure): 1 ex. du Type 1 découvert dans les environs de la commune [Coutil 1896, 18, 37-38; Scheers 1977, 710, n° 16, fig. 199]
2. Orival (Seine-Maritime): 1 ex. du Type 2 découvert sur le fanum «le nouveau monde» [Documentation Service régional de l'archéologie] [3,48 g / 20 mm]
3. Criel-sur-Mer (Seine-Maritime): Type 3 [Cochet 1871, 36; Coutil 1908, 191; Scheers 1977, 776, n° 25]
4. Maulévrier (Seine-Maritime): Type 3 [Coutil 1908, 224; Scheers 1977, 776, n° 26]
5. Sainville (Seine-Maritime): Type 1 [Coutil 1908, 218; Scheers 1977, 712, n° 38]
6. Sommersy (Seine-Maritime): Type 1 [Cochet 1868b, 275; Scheers 1977, 712, n° 39]

Les trouvailles groupées

7. Saint-André-sur-Cailly (Seine-Maritime): Type 1 [site n° 18]

Meldes (GB-MEL-)

Série GB-MEL-68 Bronzes à la légende EPENOS

D/ Buste à gauche aux cheveux bouclés. Devant le visage, légende EPENOS.

R/ Cheval, perché sur son dos un oiseau aux ailes déployées. Dessous, légende ΕΠΗΝΟC.

Réf.: Delestrée et Tache 2002, série 68; Scheers 1977, série 143; LT 7617, pl. XXXI; RIG 163.

Les trouvailles isolées

1. Évreux (Eure): Type 1. Découverte rue de l'Homme par Chassant en 1850 [Lamiray 1934-35, 64, n° 15; Scheers 1977, 618, fig. 170, n° 7]

Les trouvailles groupées

2. Touffréville (Calvados): Type 1 [site n° 22]

Série GB-MEL-67 Bronzes à la légende ROVECA

D/ Tête nue. Devant le visage, légende [RO]VECA.
R/ Cheval. Dans le champ, divers annelets centrés d'un point. Sous l'équidé légende POOYIKA.
Réf. : Delestrée et Tache 2002, série 67, cl. III ; Scheers 1977, série 28 ; RIG 242.

Les trouvailles groupées

1. Bois-l'Abbé (Seine-Maritime) [site n°]

Série GB-MEL-69 Bronzes anépigraphes

D/ Profil schématisé. Tout autour, succession d'annelets et de signes géométriques.
R/ Rapace dressé et tenant dans ses serres une proie. Dans le champ, annelets et S.
Réf. : Delestrée et Tache 2002, série 69 ; Scheers 1977, série 144 ; LT 7606, pl. XXX.

Les trésors

1. Brionne (Eure) : Type 2 [trésor n° 6]

Région parisienne (GB-PAR-)

Série GB-PAR-88 Bronzes épigraphiques

2 types ont été identifiés :

Type 1 (légende ECCAIOS)
D/ Profil à l'oreille en S. Devant le visage, légende ECCAIOS.
R/ Cavalier à droite. Dessous, légende ECCAIOS.

Réf. : Delestrée et Tache 2002, série 88, cl. II ; Scheers 1977, série 176 ; LT 7485, pl. XXX ; RIG 152.

Type 2 (légende CARIVS)
D/ Profil barbu. La chevelure et la barbe sont figurées par des points en relief. Devant le visage : CARIVS ou CARIOS.
R/ Lion à droite. Au-dessus, légende A. HIR. IMP.

Réf. : Delestrée et Tache 2002, série 88, cl. IV, n° 679 ; Scheers 1977, série 153.

— Bronze

Les trouvailles isolées

1. Saint-André-sur-Cailly (Seine-Maritime) : Type 1 [Coutil 1908, 171 ; Scheers 1977, 700, n° 10]

Les trouvailles groupées

2. Acquigny (Eure) : 2 ex. du Type 2 [site n° 1]
3. Évreux, *fanum* (Eure) : 2 ex. Type 2 [site n° 10]
4. Cracouville-le-Vieil-Évreux (Eure) : 5 ex. Type 2 [site n° 8]
5. Saint-Aubin-Celloville (Seine-Maritime) : 2 ex. Type 2 [site n° 19]

Série GB-PAR-23 Les potins imités de Marseille

D/ Profil non lauré.
R/ Taureau chargeant à droite sur une ligne de terre. Au-dessus, lettres MA
Réf. : Delestrée et Tache 2002, série 23 ; Delestrée 1999.

Les trouvailles groupées

1. Cracouville-le-Vieil-Évreux (Eure) : 1 ex. [site n° 8]
2. Vallée de l'Epte (Eure) : 69 ex. [site n° 23]
3. Pacy-sur-Eure (Eure) : 12 ex. [site n° 16]
4. Bois-l'Abbé (Seine-Maritime) : 1 ex. [Delestrée 1984, 207] [3,62 g / 16 mm]

Rèmes (GB-REM-)

— Potin

Série GB-REM-24 et 36 Premiers potins des *Remi*

5 types ont été identifiés :

Type 1 (« à la tête humaine de face »)

D/ Profil en fort relief.
R/ Sanglier aux soies hérissées. Dessous, tête humaine de face.

Réf. : Delestrée et Tache 2002, série 24, cl. II ; Scheers 1977, série 203 ; LT 9180, pl. XXXVII.

Type 2 (type « LT 8124 »)

D/ Personnage marchant à droite et portant une lance et un torque.
R/ Animal à droite. Au-dessus, motif interprété comme une fibule de La Tène moyenne.

Réf. : Delestrée et Tache 2002, série 24, cl. IV ; Scheers 1977, série 191 ; LT 8124, pl. XXXII.

Type 3 (profil « au bandeau »)

D/ Profil à la chevelure faite de trois lourdes mèches courbes. Derrière, un « bandeau ».

R/ Sanglier enseigne. Entre les pattes, deux demi-cercles accolés.

Réf. : Delestrée et Tache 2002, série 24, cl. III ; Scheers 1977, série 186.

Type 4 (« au bucrane »)

D/ Bucrane de face.
R/ Animal à droite identique aux types précédents.

Réf. : Delestrée et Tache 2002, série 36, cl. III ; Scheers 1977, série 195 ; LT 8351, pl. XXXIII.

Type 5 (« à la lance »)

D/ Profil.
R/ Personnage tenant à la main droite une lance et à la main gauche un bouclier ovale.

Réf. : Delestrée et Tache 2002, série 36, cl. I ; Scheers 1977, série 193 ; LT 8135, pl. XXXII.

Type 6 (« au personnage assis de face »)

D/ Personnage assis en tailleur, de face. Dans l'une des mains, un torque
R/ Sanglier. Au-dessus, une fibule (?). Dessous, astre.

Réf. : Delestrée et Tache 2002, série 36, cl. II ; Scheers 1977, série 194 ; LT 8145, pl. XXXII.

Les trouvailles isolées

1. Évreux (Eure) : Type 1 [Coutil 1921, 14, n° 14 ; Scheers 1981, 29, n° 206] [3,33 g / - mm]
2. Hacqueville (Eure) : Type 2 [Coutil 1895-1921, 60, pl. n° 31 ; Scheers 1977, 753, n° 31, fig. 207]
3. Suzay (Eure) : Type 2 [Coutil 1895-1921, 41 ; Coutil 1896, 19, 28-29 ; Blanchet 1905, 387, n. 2]
4. Verneuil-sur-Avre (Eure) : Type 2 [Coutil 1896, 28]
5. Bouelles (Seine-Maritime) : Type 2 [Coutil 1908, 211 ; Scheers 1977, 758, n° 88]
6. Bully (Seine-Maritime) : Type 2. Découverte au lieu-dit les *Grouelles*, en 1848 [Cochet 1866, 503 ; Cochet 1871, 235 ; Scheers 1977, 758, n° 89]
7. Maulévrier (Seine-Maritime) : Type 2 [Coutil 1908, 224 ; Scheers 1977, 758, n° 90]
8. Maulévrier (Seine-Maritime) : Type 4 [Coutil 1908, 224-225 ; Scheers 1977, 771, n° 26]

Les trésors

9. Saint-Pierre-sur-Dives (Calvados) : Type 3 [Lambert 1844, 135, pl. VII, 15] [trésor n° 23]

Les trouvailles groupées

10. Vallée de l'Epte (Eure) : 3 ex. (Type 1 = 1 ; Type 2 = 2) [site n° 23]
11. Pacy-sur-Eure (Eure) : 3 ex. (Type 1 = 1 ; Type 3 = 2) [site n° 16]
12. Vernon (Eure) : 2 ex. Type 2. Découverts au niveau de la porte et dans le bâtiment « A » [Dechezleprêtre 1998] [site n° 24]
13. Bois-l'Abbé (Seine-Maritime) : Type 2 [Delestrée 1984, 208 ; Delestrée 1996, 34]

14. Fesques (Seine-Maritime) : 9 ex. Type 2 [Delestrée 1996, 78; Delestrée 1997, 284] [site n° 12]
 15. Bracquemont (Seine-Maritime) : Type 5 [site n° 6]
 16. Saint-Aubin-Celloville (Seine-Maritime) : 2 ex. (Type 2 = 1; Type 6 = 1) [site n° 19]
 17. Saint-André-sur-Cailly (Seine-Maritime) : 4 ex. Type 2 [site n° 18]

– Bronze

Série GB-REM-71 Bronzes à la légende
ATISIOS REMO

D/ Profil à gauche avec torque au cou (?). Devant ATISIOS. Derrière REMO.
R/ Lion à gauche. Dessous, un dauphin.

Réf. : Delestrée et Tache 2002, série 71, cl. II; Scheers 1977, série 147; LT 8054, 8082, pl. XXXII; RIG 56.

Les trouvailles groupées

1. Sainte-Beuve-en-Rivière (Seine-Maritime) [Cochet 1871, c. 246; Coutil 1908, 215; Blanchet 1905, 379, n. 1; Scheers 1977, 637, n° 21] [3,33 g / - mm] [site n° 20]

Leuques (GB-LEU-)

Série GB-LEU-38 Potin « au sanglier »

D/ Profil humain avec une chevelure indiquée par trois mèches.
R/ Sanglier enseigne. Sous le ventre divers motifs : signe oval, cercle flanqué de deux annelets, signe en forme de lys, croix simple, trois demi cercles.

Réf. : Delestrée et Tache 2002, série 38; Scheers 1977, série 186; LT 9044, 9078, pl. XXXVII.

Les trouvailles isolées

1. Fécamp (Seine-Maritime) : 2 ex. découverts en 1859 près de Saint-Léonard, à la côte du Curé [Coutil 1908, 200; Scheers 1977, 725, n° 108; Moesgaard 1995, 72]

Les trésors

2. Saint-Pierre-sur-Dives (Calvados) : 1 ex. [trésor n° 23]

Arcs de cercle (GB-ADC-)

Série GB-ADC-30 Quarts de statères
« aux arcs de cercle »

D/ Plusieurs segments accolés et bouletés.
R/ Cheval. Au-dessus, sorte de mèche. Au-dessous, divers motifs (globules et astre)

Réf. : Delestrée et Tache 2002, série 30; Scheers 1977, série 152.

Les trouvailles groupées

1. Vallée de l'Epte (Eure) : 3 ex. [site n° 23]

Quinaires (GB-QUI-)

Série GB-QUI-83 Monnaies d'argent épigraphiques

Type 1

D/ Buste juvénile ailé et torque autour du cou. A gauche, légende ATEVLA.
R/ Animal à la crinière perlée. Au-dessus, S. Sous le ventre, pentacle ou « trèfle ». Devant l'animal, légende VLATOS.

Réf. : Delestrée et Tache 2002, série 83, n° 640-641; Scheers 1977, série 41; LT 7186-87, pl. XXIX; RIG 54.

Type 2

D/ Buste diadémé. Torque autour du cou. A gauche, légende CALEDV.
R/ Cheval. Au-dessus, légende CALEDV.

Réf. : Delestrée et Tache 2002, série 83, n° 642-644; Scheers 1977, série 42; LT 7177, pl. XXIX; RIG 257.

Les trouvailles isolées

- Jort (Calvados) : Type 1 [Coutil 1927-28, 72]
- La Londe (Eure) : 2 ex. Type 1 [Documentation inédite]
- Cailly (Seine-Maritime) : Type 1 [Lambert 1844, 142, pl. IX, n° 25; Cochet 1871, 279]
- Lillebonne (Seine-Maritime) : plusieurs exemplaires Type 2 [Cochet 1866, 396; Cochet 1871, 131; Coutil 1901-1902, 130; Coutil 1908, 201-202; Scheers 1977, 478, n° 9]
- Rouen (Seine-Maritime) : 2 ex. Type 1 [Scheers 1977, 474, n° 48]

Les trésors

- Saint-Pierre-sur-Dives (Calvados) : plusieurs exemplaires Type 1 [trésor n° 23]
- Les Andelys (Seine-Maritime) : 10 exemplaires Type 1 [trésor n° 16]
- Limésy (Seine-Maritime) : plusieurs Type 1 et Type 2 [trésor n° 18]

Les trouvailles groupées

- Cracouville-le-Vieil-Évreux (Eure) : 1 ex. Type 1 [site n° 8]
- Bois-l'Abbé (Seine-Maritime) : 8 ex. (7 = Type 1 et 1 = Type 2)
- Le Calidu (Seine-Maritime) : 11 ex. (9 = Type 2 et 2 = type 1)

Légende GERMANVS INDVTILLI L
(GB-GER-)

Série GB-GER-93 Bronzes à la légende
GERMANVS INDVTILLI. L

D/ Profil diadémé à l'épais chignon sur la nuque.
R/ Taureau chargeant sur une ligne de terre. Au-dessus, légende GERMANVS. Sous la ligne de terre, légende INDVTILLI. L.

Réf. : Delestrée et Tache 2002, série 93; Scheers 1977, série 216; LT 9248, pl. XXXVII.

Les trouvailles isolées

- Évreux (Eure) [Coutil 1896, 20, 38; Scheers 1977, 813, n° 22; Scheers 1981, 29, n° 207] [3,13 g]
- Caudebec-lès-Elbeuf (Seine-Maritime) : plusieurs exemplaires [Cochet 1871, 324; Coutil 1908, 177 (1 ex. trouvé en 1831) et 156 (3 ex. trouvés en avril 1883); Blanchet 1905, 253, n. 2; Scheers 1977, 817, n° 63]
- Rouen (Seine-Maritime) : plusieurs exemplaires [Cochet 1871, c. 358; Blanchet 1905, 253, n. 2; Scheers 1977, 817, n° 65]
- Saint-André-sur-Cailly (Seine-Maritime) : plusieurs exemplaires [Cochet 1866, 198; Coutil 1908, 175; Scheers 1977, 817, n° 66]
- Sainte-Beuve-en-Rivière (Seine-Maritime) : 2 exemplaires signalés [Cochet 1866, 219; Coutil 1908, 175, 177, 217; Scheers 1977, 817, n° 67]
- Saint-Saëns (Seine-Maritime) : dans les fouilles de 1891, au Teurtre, forêt d'Eawy, G. Le Breton trouva sous le temple, au milieu de substructions romaines des monnaies gauloises « GERMANVS INDVTILLI L » [Le Breton 1891-1893, 271; Coutil 1908, 156, 220 (1 ex. ?); Scheers 1977, 817, n° 68]

Les trouvailles groupées

- Évreux, rue Saint-Louis (Eure) : 2 exemplaires [site n° 11]
- Cracouville-le-Vieil-Évreux (Eure) : 4 exemplaires [site n° 8]
- Vernon (Eure) : 1 exemplaire dans le bâtiment C [site n° 24]
- Bois-l'Abbé (Seine-Maritime) : 13 exemplaires
- Fesques (Seine-Maritime) : 7 exemplaires [site n° 12]

1.2.2 La Gaule Celtique Ouest

Aulerques Cenomans

(GCO-AUC-)

– Or

Série GCO-AUC-293 Statères dits
« au personnage ne tenant pas
d'objets ovoïdes »

D/ Profil à la chevelure formée d'une sorte de bandeau. A l'emplacement de l'oreille, deux traits parallèles issus de deux mèches s'achèvent sur la joue par un ornement formé de trois globules disposés en triangle.

R/ Cheval androcéphale. Au-dessous, personnage allongé aux deux armes.

Réf. : Delestrée et Tache 2004, série 293, cl. IV ; Jersey 1994, 60, fig. 23, IV-V ; Scheers 1996, n° 930-932 ; LT 6852, 6858, 6870, pl. XXIII.

Les trouvailles isolées

1. Château Robert (Eure) : exemplaire en bronze [Documentation inédite] [4,95 g / 21 mm]

Les trésors

2. Saint-Pierre-sur-Dives (Calvados) : 1 exemplaire signalé [trésor n° 23]

Redones

(GCO-RED-)

– Or

Série GCO-RED-263C Statères dits
« à la cavalière armée »

D/ Profil apollinien lauré et pourvu d'un pendentif à trois perles sur l'oreille.

R/ Cavalière armée d'un glaive et d'un bouclier. Au-dessous, lyre

Réf. : Delestrée et Tache 2004, série 263C, cl. II ; Scheers 1984, série 2b ; Jersey 1994, pl. 56, fig. 21d et f ; LT 6762, pl. XXII.

Les trouvailles isolées

1. Bayeux (Calvados) [Lambert 1844, pl. II, fig. 24 ; Blanchet 1905, 312-313, n° 5 ; Coutil 1927-28, 64 ; Colbert de Beaulieu 1961, 66 ; Jersey 1994, 57, fig. 21 g et carte 5, n° 16 ; Scheers 1984, 367]
2. Planquery (Calvados) : découverte dans le bois de Baugy en 1834 [Coutil 1927-28, 66-67 : peut-être confusion de Coutil avec la découverte de Bayeux]

– Billon

Série GCO-RED-359 Statères

D/ Profil lauré à la chevelure rangée en trois ondulations de mèches. Au-dessus de la couronne, chignon central et mèches à volutes de part et d'autre.

R/ Cheval androcéphale. Au-dessus, un aurige brandissant une hampe à laquelle se rattache un étendard. Au-dessous, roue.

Réf. : Delestrée et Tache 2004, série 359, cl. I ; Colbert de Beaulieu 1948 ; Gruel et Morin, 1999, n° 182-422 ; Jersey 1994, 100, fig. 52 ; LT 6774, 6783, 6792 pl. XXIII.

Les trouvailles isolées

1. Lisieux (Calvados) : 2 exemplaires découverts Place Le Hennuyer en 1937 [Colbert de Beaulieu 1958, 53-54]

Coriosolites (GCO-COR-)

– Billon

Série GCO-COR-365A Statères

D/ Profil à la chevelure disposée en trois rouleaux prolongés vers l'arrière par des mèches en crochet. Les différents types reposent essentiellement sur la forme du nez.

R/ Cheval androcéphale surmonté d'un aurige. Sous le cheval, lyre ou sanglier selon les classes.

Réf. : Delestrée et Tache 2004, série 365A ; Jersey 1994, pl. 56, fig. 51 ; Gruel et Morin 1999, n° 633-928 ; LT 6598, 6614, 6634, 6684, 6703, pl. XXII.

Les trouvailles isolées

1. Saint-Léonard (Seine-Maritime) : exemplaire découvert en 1859 à la côte du Curé [Moesgaard 1995, 72]

Les trésors

2. Belleville-sur-Mer (Seine-Maritime) : 34 exemplaires découverts en 1908 dans un silex creux au lieu-dit « Parfondval ». Des exemplaires avec un nez droit, au nez pointé et au nez en epsilon ont été identifiés [De Vesly 1907-1908, 292-293 et 337-338 ; Scheers 1978, 210, n° 460-475, 481-491, 499 et trésor 18 ; Lorient et Scheers 1985, 22, trésor 10]

Les trouvailles groupées

3. Parville (Eure) : 1 exemplaire au nez orné [site n° 17]

Série GCO-COR-365B Divisions en billon

D/ Profil à la chevelure disposée en trois rouleaux prolongés vers l'arrière par des mèches en crochet. Le nez, en forme de crosse ou en epsilon selon les exemplaires.

R/ Cheval androcéphale surmonté d'un aurige. Sous le cheval, lyre ou sanglier selon les exemplaires.

Réf. : Delestrée et Tache 2004, série 365B, n° 2342 ; Colbert de Beaulieu 1957, fig. 596-602 ; Scheers 1975, n° 238 ; LT J. 36.

Les trouvailles isolées

1. Landelles (Calvados) : nez en forme de crosse et lyre au revers [Lambert 1844, 127-128, pl. V, fig. 7 ; Coutil 1927-28, 78] [1,70 g]
2. Vire (Calvados) : nez en forme d'epsilon et sanglier au revers [Coutil 1927-28, 79-80]

Vénètes (GCO-VEN-)

– Billon

Série GCO-VEN-353A Statères

2 types ont été identifiés :

Type 1

D/ Profil à la chevelure disposée en trois rouleaux prolongés vers l'extérieur par des bouclettes en crochet.

R/ Cheval androcéphale. Au-dessous, roue à 8 rayons.

Réf. : Delestrée et Tache 2004, série 353A, cl. V ; Jersey 1994, 93, fig. 50 ; Scheers 1996, n° 872 ; Gruel et Morin 1999, n° 537 ; LT 6794, pl. XXIII.

Type 2

D/ Identique au précédent.

R/ Identique au précédent, mais avec un personnage allongé sous l'androcéphale.

Réf. : Delestrée et Tache 2004, série 353A, cl. II ; Jersey 1994, 93-95, fig. 50 ; Gruel et Morin 1999, n° 434, 445 ; LT 6720, pl. XXII.

Les trouvailles isolées

1. Brionne (Calvados): Type 1 [Documentation inédite] [4,48 g / 22 mm]

Les trouvailles groupées

2. Saint-Pierre-de-Varengeville (Seine-Maritime): Type 2 [site n° 21]

Série GCO-VEN-353B

Divisions en billon

D/ Profil à la chevelure disposée en trois rouleaux prolongés vers l'extérieur par des bouclettes en crochet. Décor de volutes autour du profil. Le nez est droit.
R/ Cheval androcéphale. Au-dessous, sanglier.

Réf. : Delestrée et Tache 2004, série 353B, n° 2304 ; LT 6676, pl. XXII.

Les trouvailles isolées

1. Martainville (Calvados) [Lambert 1844, pl. V, 4; Coutil 1927-28, 76]

Types de Jersey (GCO-JER-)

– *Billon*

Série GCO-JER-350

Statères

D/ Profil très stylisé. Sanglier en position de cimier.
R/ Cheval androcéphale surmonté d'un aurige. Devant le poitrail, étendard symbolisé par un rectangle. Au-dessous, lyre.

Réf. : Delestrée et Tache 2004, série 350 ; Jersey 1994, 106, fig. 55 ; Colbert de Beaulieu 1959b, 54, n° 14 ; LT 6985 et J 1-2, pl. XXV.

Les trouvailles isolées

1. Honfleur (Calvados) [Documentation inédite] [4,45 g / 20 mm]
2. Dieppe (Seine-Maritime) [Documentation inédite] [4 g / 22 mm]

– *Argent*

Série GCO-JER-374

Minimi

D/ Profil à la chevelure faite de trois mèches. Lyre inversée en position de cimier.
R/ Cheval surmonté d'un aurige. Devant le poitrail, étendard symbolisé par un rectangle. Au-dessous, lyre.

Réf. : Delestrée et Tache 2004, série 374, cl. II, n° 2361 ; LT 10402 et J 1-2, pl. XXVII.

Les trouvailles isolées

1. Seine-Maritime [Documentation inédite] [0,85 g / 12 mm]

Tête de Pallas (GCO-LTP-)

– *Argent*

Série GCO-LTP-377

Minimi

2 types ont été identifiés :

Type 1

D/ Profil casqué d'Athéna.
R/ Cheval surmonté d'un motif imité des drachmes de Bridiers. Au-dessous, trois demi-cercles disposés en triangle ou un seul demi-cercle.

Réf. : Delestrée et Tache 2004, série 377, n° 2364 ; Scheers 1996, n° 933 ; Gruel et Taccoën 1992, pl. 12, L 1/2.

Type 2

D/ Profil casqué d'Athéna.

R/ Cheval surmonté d'un motif imité des drachmes de Bridiers. Au-dessous, roue.

Réf. : Delestrée et Tache 2004, série 377var.

Les trouvailles isolées

1. Environs de Caen (Calvados): Type 1 [Allen 1965, 83 et n. 3] [1,12 g]
2. Val-de-Reuil (Eure): Type 1 [Documentation inédite] [1,20 g / 14 mm]
3. Eure: Type 2 [Documentation inédite] [1,20 g / 14 mm]

Les trouvailles groupées

4. Parville (Eure): 1 exemplaire Type 1 [site n° 17]

1.2.3 La Gaule Celtique Centre Est

Senons (GCC^e-SEN-)

– *Bronze frappé*

Série GCC^e-SEN-556

Bronzes à la légende
GIAMILOS et SIINV

2 types ont été identifiés :

Type 1 (légende GIAMILOS / SIINV)

D/ Profil aux mèches en arcs de cercle imbriqués. Devant, légende GIAMILOS.

R/ Aigle de profil. Derrière, chiffre « 33 ». Au-dessus, légende SIINV.

Réf. : Delestrée et Tache 2004, série 556, cl. I ; Scheers 1978, n° 375 ; LT 7565, pl. XXX ; RIG 179.

Type 2 (légende SIINV)

D/ Profil à la chevelure composée de mèches triangulaires.

R/ Aigle de profil. Derrière, chiffre « 33 ». Au-dessus, légende SIINV.

Réf. : Delestrée et Tache 2004, série 556, cl. II ; Scheers 1996, n° 738 ; LT 7552, pl. XXX ; RIG 259.

Les trouvailles groupées

1. Cracouville-le-Vieil-Évreux (Eure): 1 ex. Type 1 [site n° 8]
2. Saint-Aubin-Celloville (Seine-Maritime): 5 ex. Type 2 [site n° 19]
3. Bois-l'Abbé (Seine-Maritime): 1 ex. Type 1

– *Potin*

Série GCC^e-SEN-559

Potins « à la tête d'indien »

D/ Profil à la chevelure faite d'arcs de cercle bouletés à leur extrémité.

R/ Cheval très stylisé, relevant la queue en S étiré. Généralement, trois globules dans les parties libres du flan.

Réf. : Delestrée et Tache 2004, série 559, cl. I ; Scheers 1978, n° 376-381 ; Scheers 1996, n° 746-753 ; Gaumann 2000, n° 91-92 ; LT 7417, pl. XXX.

Les trouvailles isolées

1. Saint-Pierre-des-Iles (Calvados): 6 exemplaires [Coutil 1927-28, 77 ; Jersey 1994, 165, n° 144 ; Scheers 1978, p. 91, n° 378, 92, n° 382-383]
2. Ivile (Eure) [Thaurin 1855-1856, 270 ; Coutil 1898-1921, 245]
3. Saint-André-sur-Cailly (Seine-Maritime): 2 ex. provenant peut-être de **Saint-André-sur-Cailly*** [Scheers 1978, n° 379-380] [6,13 et 4,58 g]

Les trouvailles groupées

4. Évreux, rue Saint-Louis (Eure): 1 ex. [site n° 11]
5. Cracouville-le-Vieil-Évreux (Eure): 2 ex. [site n° 8]

6. Vallée de l'Epte (Eure): 4 ex. [site n° 23]
7. Grand-Couronne (Seine-Maritime): 1 ex. [Scheers 1978, 91, n° 381] [3,75 g] [site n° 14]
8. Bois-l'Abbé (Seine-Maritime): 1 ex.
9. Fesques (Seine-Maritime): 3 ex. [site n° 12]
10. Saint-Pierre-de-Varengueville (Seine-Maritime): 2 ex. [site n° 21]

Les monnayages de la « zone du denier »

(GCC^e-ZOD-)

– Or

Série GCC^e-ZOD-875 Statères du type de Chenôves

D/ Profil apollinien.

R/ Cheval. Devant, roue, perlée. Dessous, lyre.

Réf. : Delestrée et Tache 2007, série 875, cl. I; Scheers 1978, n° 162; Scheers 1996, n° 327; Fischer 1982; LT 4843, pl. XV.

Les trouvailles groupées

1. Parville (Eure): 4 exemplaires fourrés [site n° 17]

– Argent

Série GCC^e-ZOD-881 Quinaires anépigraphes à la tête casquée

D/ Tête casquée. Signe X bouleté sous le protège nuque.

R/ Cheval entre deux annelets.

Réf. : Delestrée et Tache 2007, série 881, cl. II; Scheers 1978, n° 167-174; Scheers 1996, n° 336-337; LT 5152, pl. XVI.

Les trésors

1. Lyons-la-Forêt (Eure): 10 exemplaires

Série GCC^e-ZOD-884 Quinaires de ΚΑΛΕΤΕΔΟΥ 2 types enregistrés:

Type 1

D/ Tête de Roma casquée.

R/ Cheval. Légende complète ΚΑΛΕΤΕΔΟΥ autour du champ.

Réf. : Delestrée et Tache 2007, série 884, cl. II; Scheers 1996, 87 (bibliographie complète), n° 447; Deyber et Scheers 1999, série A, type 1; LT 8291, pl. XXXII; RIG 92.

Type 2

D/ Tête de Roma casquée.

R/ Cheval. Légende ΚΑΛΕΤΕΔΟΥ monogrammatique.

Réf. : Delestrée et Tache 2007, série 884, cl. III; Scheers 1996, 87 (bibliographie complète), n° 449, 452, 456, 467; Deyber et Scheers 1999, série A et B; LT 8178, pl. XXXII; RIG 92.

Les trouvailles isolées

1. Jort (Calvados): 2 ex. Type 1 ou 2 [Manevrier 1988, 40-42]

Les trouvailles groupées

2. Vallée de l'Epte (Eure): 4 exemplaires [site n° 23]
3. Saint-Pierre-de-Varengueville (Seine-Maritime): 1 ex. Type 2 [site n° 21]

Série GCC^e-ZOD-971

Quinaires à la légende
ARIVOS / SANTONOS

2 types ont été identifiés :

Type 1

D/ Tête casquée de Roma. Devant la face, ARIVOS.

R/ Cheval bridé et sanglé au galop. Dessous, rosace perlée. Devant et au-dessus se développe la légende SANTONOS.

Réf. : Delestrée et Tache 2007, série 971, cl. I, n° 3265; Scheers 1975, n° 208; Scheers 1978, n° 414-417; Scheers 1996, n° 853-854; LT 4525, pl. XIII; RIG 47.

Type 2

D/ Tête casquée de Roma. Devant, légende SANTONOS.

R/ Cheval. Dessous, rosace ou pentagramme.

Réf. : Delestrée et Tache 2007, série 971, cl. II; Scheers 1978, n° 412-413; LT 4520, pl. XIII.

Les trouvailles isolées

1. Évreux même (Eure): 1 ex. Type 1 découvert au cimetière des Quatre Acres en 1848. Légende lue: ARIVOS / SANTONO[S] [Coutil 1921, 13, n° 1; Lamiray 1934-35, 64, n° 16; Scheers 1981, 23, n° 167]

Les trésors

2. Les Andelys (Eure): 3 exemplaires du Type 1 [trésor n° 16]
3. Limésy (Seine-Maritime): au moins 3 ex. Type 1 et 1 ex. Type 2 [trésor n° 18]

Les trouvailles groupées

4. Saint-Aubin-Celloville (Seine-Maritime): 2 exemplaires Type 1 [site n° 19]

Série GCC^e-ZOD-974

Quinaires à la légende
SOLIMA / COΛIMA D/
Tête dont la chevelure est faite
de quatre rouleaux superposés.
Devant, légende SOLIMA.

R/ Cheval sanglé à la crinière perlée. Dessous, dauphin. Au-dessus, légende COΛIMA.

Réf. : Delestrée et Tache 2007, série 974, n° 3268; Scheers 1975, n° 203; Scheers 1978, n° 398-402; Scheers 1996, n° 572-575; LT 9020-25; RIG 267.

Les trouvailles isolées

1. Évreux (Eure): Aucune lecture de la légende SOLIMA / COΛIMA n'a été donnée [Coutil 1896, arrondissement d'Évreux]

Les trésors

2. Limésy (Seine-Maritime): plusieurs exemplaires [trésor n° 18]

Éduens (GCC^e-EDU-)

– Argent

Série GCC^e-EDU-905

Quinaires à la légende
VIIPOTAL

D/ Buste féminin imité de deniers romains.

R/ Guerrier de face, tenant un sanglier enseigne, une lance. La main gauche est posée sur un bouclier. A droite, légende VIIPOTAL.

Réf. : Delestrée et Tache 2007, série 905, cl. I, n° 3215; Scheers 1978, n° 408-411; Scheers 1996, n° 858-860; LT 4484, pl. XIII; RIG 300.

Les trouvailles isolées

1. Clinchamps (Calvados) : Ch. Gervais lisait la légende : VIIPOTI [Gervais 1864, 34, n° 3 ; Couetil 1927-28, 78]

Série GCC^e-EDU-911 Quinaires à la légende
DIASVLOS

D/ Profil avec un torque autour du cou.
R/ Cheval bondissant. Au-dessus, légende DIA. Devant la tête, SV. Et sous le cheval, LOS.

Réf. : Delestrée et Tache 2007, série 911 ; Scheers 1975, n° 204 ; Scheers 1978, n° 403-405 ; Scheers 1996, n° 362-363 ; LT 4871, pl. XV ; RIG 135.

Les trésors

1. Limésy (Seine-Maritime) : 1 exemplaire [trésor n° 18]

Les trouvailles groupées

2. Bois-l'Abbé (Seine-Maritime) : 1 ex.

Série GCC^e-EDU-914 Quinaires à la légende
ANORBOS / DVBNO

D/ Profil casqué. Devant le profil, légende ANORBOS.
R/ Cheval. Dessous, légende DVBNO.

Réf. : Delestrée et Tache 2007, série 914 ; Scheers 1975, n° 117 ; Scheers 1996, n° 347-348 ; LT 4972, pl. XV ; RIG 30.

Les trouvailles groupées

1. Bois-l'Abbé (Seine-Maritime) : 1 ex.

Série GCC^e-EDU-917 Quinaires à la légende
ATPILI.F / ORGETIRIX

D/ Buste féminin au diadème perlé. Devant, légende ATPILI.L
R/ Cheval sanglé. Dessous, petit dauphin. Au-dessus, légende ORGETIRIX.

Réf. : Delestrée et Tache 2007, série 917, cl. II ; Scheers 1975, n° 114 ; Scheers 1978, n° 175-176 ; Scheers 1996, n° 352-354 ; LT 4805, pl. XV ; RIG 57a.

Les trésors

1. Limésy (Seine-Maritime) : 1 exemplaire [trésor n° 18]

Série GCC^e-EDU-920 Quinaires à la légende
LITAVICOS

D/ Buste de Diane. Derrière l'épaule, carquois. Devant, hampe surmontée de trois annelets.

R/ Cavalier brandissant un sanglier enseigne. Dessous, légende LITAVICOS.

Réf. : Delestrée et Tache 2007, série 920, cl. I ; Scheers 1975, n° 119 ; Scheers 1996, n° 343-345 ; LT 5072 et 5075-5076, pl. XV ; RIG 194.

Les trouvailles groupées

1. Bois-l'Abbé (Seine-Maritime) : 1 ex.

Sequanes (GCC^e-SEQ-)

– *Argent*

Série GCC^e-SEQ-944 Quinaires à la légende
Q.DOCl. SAM.F

D/ Tête casquée de Roma. Devant, légende Q.DOCl.
R/ Cheval sanglé. Au-dessus, Q.DOCl. Dessous, légende SAM.F

Réf. : Delestrée et Tache 2007, série 944 ; Scheers 1975, n° 122 ; Scheers 1978, n° 208-212 ; LT 5405, pl. XVI ; RIG 228.

Les trouvailles isolées

1. Jort (Calvados) [Gervais 1864, 35, n° 8]
2. Fauville (Seine-Maritime) [Documentation J.-C. Pruja] [2,90 g]

Les trésors

3. Les Andelys (Eure) : 3 exemplaires [trésor n° 16]
4. Limésy (Seine-Maritime) : au moins 1 exemplaire [trésor n° 18]

Les trouvailles groupées

5. Bois-l'Abbé (Seine-Maritime) : 1 ex.

Série GCC^e-SEQ-947 Quinaires à la légende
TOGIRIX / TOGIRIX

2 types ont été identifiés

Type 1

D/ Tête casquée de Roma. Devant, légende TOGIRIX.

R/ Cheval sanglé. Dessous, sorte de serpent dont la tête est figurée par trois globules disposés en triangle. Au-dessus, légende TOGIRIX.

Réf. : Delestrée et Tache 2007, série 947, cl. I ; Scheers 1975, n° 120 ; Scheers 1978, n° 177-185 ; Scheers 1996, n° 495-509 ; LT 5550, pl. XVI ; RIG 286.

Type 2

D/ Profil simplifié. Devant, légende Q.IVLIVS.

R/ Cheval sanglé. Dessous, sorte de serpent. Au-dessous, éléments de la légende TOGIRIX.

Réf. : Delestrée et Tache 2007, série 947, cl. II ; Scheers 1978, n° 52-53 ; Scheers 1996, n° 510 ; LT 5632, pl. XVII ; RIG 229.

Les trésors

1. Saint-Pierre-sur-Dives (Calvados) : plusieurs exemplaires [trésor n° 23]
2. Les Andelys (Eure) : 22 exemplaires regroupant les deux types [trésor n° 16]
3. Limésy (Seine-Maritime) : plusieurs exemplaires des deux types [trésor n° 18]

Les trouvailles groupées

4. Touffréville (Calvados) : 1 ex. Type 1 [site n° 22]
5. Parville (Eure) : 1 ex. Type 1 ou 2 [site n° 17]
6. Fesques (Seine-Maritime) : 1 ex. Type 1 [site n° 12]
7. Bois-l'Abbé (Seine-Maritime) : 7 ex. Type 1

Lingons (GCC^e-LIN-)

Série GCC^e-LIN-965 Bronzes coulés

D/ Trois virgules renflées à une extrémité tournent autour d'un cercle centré.

R/ Trois S bouletés disposés autour d'un cercle centré.

Réf. : Delestrée et Tache 2007, série 965 ; Scheers 1975, n° 132-133 ; Castelin 1978, n° 604-611 ; Scheers 1996, n° 481-492 ; Gäumann 2000, n° 161.

Les trouvailles isolées

1. Saint-Saire (Seine-Maritime) : 3 exemplaires [Coutil 1908, 218 ; Scheers 1978, 60, n° 231-233]

1.2.4 La Gaule Celtique Centre

Émissions des Bituriges et Lémovices (GCC-B/L-)

– *Or*

Série GCC-B/L-1076 Statères « à la grue et au trèfle »

D/ Profil, dont la chevelure est faite de grosses mèches. Sortant de la bouche, un fleuron en accolade.

R/ Cheval. Au-dessus, grue surmonté d'un anneau centré. Dessous, fleur à trois pétales.

Réf. : Delestrée et Tache 2007, série 1076, cl. II ; Scheers 1978, n° 246-247 ; LT 4072, pl. XIII.

Les trouvailles isolées

1. Pavilly (Seine-Maritime) [Coutil 1908, 187 ; Scheers 1978, n° 246] [4,30 g / 19 mm]

– *Argent*

Série GCC-B/L-1091 Quinaires « à l'épée »

2 types ont été identifiés :

Type 1

D/ Profil au collier perlé.

R/ Cheval. Au-dessus, épée. Dessous, pentagramme.

Réf. : Delestrée et Tache 2007, série 1091, Type I, cl. III ; Scheers 1975, n° 152 ; LT 4097, pl. XIV.

Type 2

D/ Profil aux grosses mèches.

R/ Cheval. Au-dessus, sanglier. Dessous, croix bouletée en X.

Réf. : Delestrée et Tache 2007, série 1091, Type IV ; Scheers 1996, n° 625 ; LT 4108, pl. XIV.

Les trouvailles isolées

1. Évreux (Eure) : Type 1 [Coutil 1896, arrondissement d'Évreux]

Les trésors

2. Les Andelys (Eure) : 17 exemplaires regroupant les types 1 et 2 [trésor n° 16]

– *Bronze frappé*

Série GCC-B/L-1118 Bronzes « à la gueule de loup »

D/ Gueule de loup ouverte et langue pendante.

R/ Cheval ailé. Dessous, « M ».

Réf. : Delestrée et Tache 2007, série 1118, cl. II ; Scheers 1975, n° 146 ; BN 4242A.

Les trouvailles groupées

1. Léry (Eure) : 1 ex. [site n° 15]

Arvernes (GCC-ARV-)

– *Argent*

Série GCC-ARV-1220 Quinaires à la légende EPAD

D/ Buste casqué et lauré. Le cou est orné d'un collier perlé. Devant, légende EPAD. R/ Guerrier debout, la tête à gauche, tenant de la droite une enseigne militaire et de la gauche une lance et un bouclier rond. A la taille, il porte une épée.

Réf. : Delestrée et Tache 2007, série 1220, cl. I ; LT 3900, pl. XII ; R/G 161.

Les trouvailles isolées

1. Évreux (Eure) [Coutil 1921, 13, n° 1 ; Scheers 1981, 23, n° 167] [1,88 g]

Carnutes (GCC-CAR-)

– *Or*

Série GCC-CAR-496 Statères dits « à la branche fleurie »

D/ Profil apollinien lauré.

R/ Cheval conduit par un aurige. Au-dessous, « branche fleurie ».

Réf. : Delestrée et Tache 2004, série 496, cl. I, n° 2548 ; Nash 1978, n° 245-246 ; Scheers 1996, n° 299.

Les trouvailles isolées

1. Triqueville (Eure) : 1 exemplaire [Coutil 1925, 142 : selon S. Scheers, cette provenance serait erronée : 1978, 104, n. 1]. Coutil signale également deux exemplaires à la légende ΚΑΒΑΛΛΟΣ.

Les trésors

2. Hondouville (Eure) : 3 exemplaires [trésor n° 12]

Série GCC-CAR-505A Hémistatères dits « à l'aigle »

D/ Profil stylisé. Les mèches sont figurées par des S très étirés.

R/ Aigle de face, tête tournée à droite. L'aile gauche est déployée et l'aile droite est remplacée par une croix inscrite dans une rosace perlée.

Réf. : Delestrée et Tache 2004, série 505A, cl. I ; Scheers 1975, n° 171 ; Scheers 1996, n° 763 ; LT 6074, pl. XIX.

Les trouvailles groupées

1. Boisset-les-Prévanches (Eure) : 1 ex. découvert au triage de l'Aiguillon dans un silo (?) en compagnie de tessons de céramique décorés de « deux rangs de losanges estampés », apparemment non tournés [Philippe 1906a, 110-111 ; Philippe 1906b, 1-12 ; Coutil 1921, 288]

– *Bronze*

Série GCC-CAR-505B Bronzes anépigraphes « à l'aigle »

6 types identifiés :

Type 1 (bronze lourd « à la tête de Roma »)

D/ Profil au casque ailé, dérivé de la tête de Roma.

R/ Aigle de face aux ailes éployées. A droite du cou, un signe en forme de croissant.

Réf. : Delestrée et Tache 2004, série 505B, cl. I ; Scheers 1981, n° 125 ; Scheers 1996, n° 806 ; LT 6140, pl. XIX.

Type 2 (petits bronzes dérivés de « la tête de Roma »)

D/ Profil au casque ailé, dérivé de la tête de Roma.

R/ Aigle de face aux ailes éployées. Sous l'aile droite, croix en X bouletée et à gauche du bec du rapace.

Réf. : Delestrée et Tache 2004, série 505B, cl. II ; Scheers 1996, n° 807-809 ; LT 6147, pl. XIX.

Type 3 (« à l'aigle et au serpent »)

D/ Profil à la chevelure disposée en tresse tirée sur le côté.

R/ Aigle aux ailes éployées. La tête est tournée vers un serpent.

Réf. : Delestrée et Tache 2004, série 505B, cl. III ; Scheers 1978, n° 316 ; Scheers 1996, n° 798-801 ; LT 6077, pl. XIX.

Type 4 (« à l'aigle et au pentagramme »)

D/ Profil à la chevelure comportant deux rangées distinctes.

R/ Aigle tenant une proie dans les serres. Une aile éployée. A gauche de la tête, pentagramme.

Réf. : Delestrée et Tache 2004, série 505B, cl. IV ; Scheers 1996, n° 770-771 ; LT 6108, pl. XIX.

Type 5 (« au profil géométrique »)

D/ Profil stylisé, l'œil et le front étant réduits à un triangle.

R/ Aigle aux ailes éployées et tenant une proie dans ses serres. A gauche de la tête, roue à quatre rayons.

Réf. : Delestrée et Tache 2004, série 505B, cl. V ; Scheers 1978, n° 313-315 ; Scheers 1996, n° 768-769 ; LT 6117, pl. XIX.

Type 6 (« à l'aigle et à l'aiglon »)

D/ Profil à la chevelure comportant deux rangées distinctes.

R/ Aigle avec une aile éployée tenant dans ses serres un aiglon.

Réf. : Delestrée et Tache 2004, série 505B, cl. VI ; Scheers 1978, n° 304-312 ; Scheers 1996, n° 764-767 ; LT 6088, pl. XIX.

Les trouvailles isolées

1. Brionne (Eure) : Type 6, provient peut-être du trésor de Brionne [Lambert 1864, 80-81, pl. V, n° 15 ; Scheers 1978, 80-81, n° 305] [2,99 g / - mm]
2. Évreux (Eure) : 1 exemplaire Type 3 découvert rue de l'Homme en 1850 par Chassant [Lamiray 1934-1935, 63, n° 7]

Les trésors

3. Brionne (Eure) : 10 ex. Type 1 / 1 ex. Type 2 / 4 ex. Type 4 / 25 ex. Type 5 [trésor n° 6]

Les trouvailles groupées

4. Dampierre (Eure) : 1 ex. Type 3 [site n° 9]
5. Cracouville-le-Vieil-Évreux (Eure) : 3 ex. dont 2 ex. Type 6 [site n° 8]
6. Évreux, rue Saint-Louis (Eure) : 1 ex. Type 4 ou 6 [site n° 11]
7. Bois-l'Abbé (Seine-Maritime) : 1 ex. Type 5
8. Saint-Aubin-Celloville (Seine-Maritime) : 1 ex. Type 5 [site n° 19]

Série GCC-CAR-538

Bronzes anépigraphes « au loup »

D/ Profil romanisé à la coiffure élaborée.

R/ Loup à la queue ouverte surmonté de trois annelets.

Réf. : Delestrée et Tache 2004, série 538, cl. I et II ; Scheers 1981, n° 122-123 ; Scheers 1996, n° 803 ; LT 6217, pl. XIX.

Les trouvailles isolées

1. Elbeuf (Eure) [Documentation inédite] [2,74 g / 16 mm]

Les trouvailles groupées

2. Acquigny (Eure) : 1 exemplaire [site n° 1]
3. Cracouville-le-Vieil-Évreux (Eure) : 4 ex [site n° 8]

Série GCC-CAR-505C

Bronzes à la légende CALIAGIID

D/ Buste à gauche.

R/ Aigle de face aux ailes éployées. Dessous, légende CALIAGIID

Réf. : Delestrée et Tache 2004, série 505C, cl. III ; Scheers 1978, n° 245 ; Scheers 1996, n° 634-635 ; LT 8000, pl. XXXII ; RIG 293.

Les trouvailles isolées

1. Lisieux (Calvados) : 1 exemplaire découvert place Le Hennuyer en 1937 [Colbert de Beaulieu 1958, 53-54, n° 1]

Série GCC-CAR-508

Bronzes à la légende CATAL

D/ Buste féminin à la chevelure élaborée. Devant, légende CATAL.

R/ Aigle les deux ailes éployées. A droite, amphore.

Réf. : Delestrée et Tache 2004, série 508, cl. I ; Scheers 1996, n° 793 ; LT 6329, pl. XIX ; RIG 102.

Les trouvailles groupées

1. Saint-Aubin-Celloville (Seine-Maritime) : 1 exemplaire [site n° 19]

Série GCC-CAR-511

Bronzes à la légende TASGETIOS

D/ Profil juvénile. Devant, légende TASGETIO

R/ Loup à la tête baissée. Au-dessus, branche feuillue.

Réf. : Delestrée et Tache 2004, série 511, cl. II ; Scheers 1996, n° 773 ; LT 6306, pl. XIX ; RIG 277.

Les trouvailles isolées

1. Cesny-Bois-Halbout (Calvados) : 1 exemplaire découvert en 1854 [Lambert 1864, 129 ; Coutil 1927-28, 70]
2. Damville (Eure) : 2 exemplaires découverts au hameau des *Chérottes* [Coutil 1921, 277]

Série GCC-CAR-520

Bronzes imité du statère belge à l'œil

D/ Éléments dispersés du profil désarticulé figurant sur le statère suession à l'œil. R/ Lion à la queue ouverte. Oiseau au niveau du cou de l'animal. Dessous, légende TAIIOC ou COIIAT.

Réf. : Delestrée et Tache 2004, série 520 ; Scheers 1996, n° 782 ; LT 6317, pl. XIX ; RIG 276.

Les trouvailles groupées

1. Vernon (Eure) : 1 ex. [site n° 24]

Série GCC-CAR-532

Bronzes « au cheval ailé et à la croix »

D/ Profil au nez proéminent. Chevelure faite de mèches en points d'interrogation. R/ Cheval ailé à la queue levée. Dessous, fine croix ou étoile.

Réf. : Delestrée et Tache 2004, série 532 ; Scheers 1978, n° 330-331.

Les trouvailles groupées

1. Vallée de l'Epte (Eure) : 1 ex. [site n° 23]
2. Pacy-sur-Eure (Eure) : 1 ex. [site n° 16]

– *Potin*

Série GCC-CAR-544 Potins « à l'aigle »

2 types identifiés :

Type 1

D/ Profil à la chevelure bouclée.

R/ Aigle à la queue d'aronde, une aile éployée. Sous la tête du rapace, petit sanglier enseigne.

Réf. : Delestrée et Tache 2004, série 544, cl. I ; Scheers 1996, n° 814-815.

Type 2

D/ Profil à la chevelure bouclée.

R/ Aigle de face, debout sur une branche et aux deux ailes éployées.

Réf. : Delestrée et Tache 2004, série 544, cl. II ; Scheers 1978, n° 332-335 ; Scheers 1996, n° 810-813 ; Gaumann 2000, n° 51-53.

Les trésors

1. Brionne (Eure) : 14 ex. Type 1 / 10 ex. Type 2 [trésor n° 6]

Les trouvailles groupées

2. Cracouville-le-Vieil-Évreux (Eure) : 1 ex. Type 2 [site n° 8]
3. Pacy-sur-Eure (Eure) : 1 ex. Type 2 [site n° 16]

Série GCC-CAR-547 Potins « au croissant »

D/ Profil simplifié.

R/ Rappel stylisé du taureau chargeant entre deux croissants.

Réf. : Delestrée et Tache 2004, série 547 ; Scheers 1978, n° 641 ; Gaumann 2000, n° 46.

Les trouvailles groupées

1. Pacy-sur-Eure (Eure) : 1 ex. [site n° 16]

Les monnayages de la Loire moyenne (GCC-LOM-)

– *Argent*

Série GCC-LOM-586 Quinaires à la légende ANDECOMBO

D/ Profil barbu et diadémé. Devant, légende ANDECOM[.

R/ Cheval sanglé à la crinière perlée. Au-dessus, légende ANDECOMBO.

Réf. : Delestrée et Tache 2004, série 586 ; Scheers 1975, n° 202 ; Scheers 1978, n° 392-397 ; Scheers 1996, n° 862-864 ; LT 6342, pl. XIX ; RIG 23.

Les trouvailles isolées

1. Lyons-La-Forêt (Eure) : provient peut-être du trésor, voir ci-dessous [Coutil 1895]

Les trésors

2. Les Andelys (Eure) : 3 ex. [trésor n° 16]
3. Lyons-la-Forêt (Eure) : peut-être une monnaie à la légende ANDECOMBO [Coutil 1895-1921, 68, pl., 140 ; Blanchet 1905, 556, n° 70 ; Jigan 1982, 347-353 ; Lorient et Scheers 1985, 87, n° 50]
4. Limesy (Seine-Maritime) : 1 ex. [trésor n° 18]

Les trouvailles groupées

5. Bois-l'Abbé (Seine-Maritime) : 3 ex.

Série GCC-LOM-589 Quinaires à la légende BELINOC

D/ Buste masculin aux cheveux calamistrés avec l'arc et le carquois sur l'épaule. Devant, légende BELINOC (= BIENOS).

R/ Cheval sanglé devant un temple.

Réf. : Delestrée et Tache 2004, série 589 ; Scheers 1975, n° 209 ; Scheers 1978, n° 418 ; Scheers 1996, n° 856-857 ; RIG 67.

Les trouvailles isolées

1. Hauville (Eure) [Lambert 1864, 522 et pl. XVI, 9 ; Cochet 1866, 491 et 1871, 566 ; Scheers 1978, 100, n° 418]
2. Bretonne (Seine-Maritime) [Cochet 1871, 566 ; Scheers 1978, n° 418] [2,11 g]
3. Le Torps (Seine-Maritime) [Coutil 1908]

Les trésors

4. Limesy (Seine-Maritime) : 1 ex. [trésor n° 18]

– *Potin*

Série GCC-LOM-625 Bronzes coulés à « l'oiseau »

D/ Profil casqué.

R/ Oiseau debout.

Réf. : Delestrée et Tache 2004, série 625 ; Scheers 1978, n° 424 ; Gaumann 2000, n° 60.

Les trésors

1. Brionne (Eure) : 5 ex. [trésor n° 6]

Série GCC-LOM-628 Bronzes coulés à « l'équidé anguipède »

D/ Profil casqué.

R/ Monstre anguipède.

Réf. : Delestrée et Tache 2004, série 628 ; Scheers 1996, n° 829-833 ; Gaumann 2000, n° 149.

Les trouvailles groupées

1. Vallée de l'Epte (Eure) : 1 ex. [site n° 23]

Turons (GCC-TUR-)

– *Potin*

Série GCC-TUR-1139 Bronzes coulés « à la tête diabolique »

D/ Profil stylisé, d'aspect « diabolique », à l'œil creux.

R/ Quadrupède chargeant et queue relevée en S.

Réf. : Delestrée et Tache 2007, série 1139, cl. II ; Colbert de Beaulieu 1970b ; Scheers 1996, n° 714-729 ; Gaumann 2000, n° 39, 41-42 ; Guihard 2008, n° 69-72.

Les trouvailles isolées

1. Val-de-Reuil (Eure) : 1 ex. [Documentation inédite] [3,30 g.]

Les trouvailles groupées

2. Vallée de l'Epte (Eure) : 1 ex. [site n° 23]
3. Cracouville-le-Vieil-Évreux (Eure) : 1 ex. [site n° 8]
4. Saint-André-sur-Cailly (Seine-Maritime) : 7 ex. [site n° 18]
5. Sainte-Beuve-en-Rivière (Seine-Maritime) : 3 ex. [site n° 20]

Émissions des Pictons
et Santons (GCC-P/S-)

– Or

Série GCC-P/S-1259 Monnayage en or allié
des Picto-Santons

D/ Profil aux mèches bien individualisées.
R/ Cheval conduit par un aurige. Au-dessous, une main
Réf. : Delestrée et Tache 2007, série 1259.

Les trouvailles isolées

1. Gournay-en-Bray (Seine-Maritime) [Coutil 1908]

Durocasses (GCC-DUR-)

– Potin

Série GCC-DUR-472

2 types ont été identifiés :

Type 1 (type de «Bû»)

D/ Profil dont la chevelure est figurée par trois volutes bouclées à leur extrémité.
R/ Cheval stylisé à l'extrême, réduit à une volute horizontale, soulignée de deux croix et surmonté d'une croix sommée d'un arc de cercle incluant trois globules disposés en triangle.

Réf. : Delestrée et Tache 2004, série 472, cl. I ; Colbert de Beaulieu 1971 ; Gaümann 2000, n° 184.

Type 2 (type «aux deux rangées de globules»)

D/ Profil, sans chevelure discernable.
R/ Barre centrale entre deux rangées de trois globules.

Réf. : Delestrée et Tache 2004, série 472, cl. II ; Gaümann 2000, n° 185.

Les trouvailles groupées

1. Pacy-sur-Eure (Eure) : 5 ex. Type 1 et 1 ex. Type 2 [site n° 16]

Monnaies globulaires (GCC-GLO-)

– Or

Série GCC-GLO-493 Statères dits «globulaires»

2 types ont été identifiés :

Type 1

Monnaie sphérique marquée d'une croix en relief.

Réf. : Delestrée et Tache 2004, série 493, cl. I ; Scheers 1975, n° 316 ; Scheers 1996, n° 852.

Type 2

Globule en forme de «pois-chiche», concave sous l'hémisphère.

Réf. : Delestrée et Tache 2004, série 493, cl. V.

Les trouvailles isolées

1. OUILLY-LA-BASSET (Calvados) : Type 1 [Lambert 1864, 65, pl. I, n° 6 ; Blanchet 1905, 522, n. 3 ; Coutil 1927-28, 74 ; Colbert de Beaulieu 1970, 138, n° 4 ; Scheers 1977, 311, n° 2] [- g / 14 mm]

Les trouvailles groupées

2. Pacy-sur-Eure (Eure) : 4 exemplaires Type 2 [site n° 16]

Ensemble des potins «à la grosse tête»
(GCC-GTE-)**Série GCC-GTE-854A**

D/ Grosse tête à l'œil le plus souvent en creux. Double bandeau lisse dans la chevelure.
R/ Quadrupède dérivant du taureau massaliote.

Réf. : Delestrée et Tache 2007, série 854A, n° 3087-3093 ; Geiser et Gruel 1993 ; Gaümann 2000, n° 62-68.

Les trouvailles isolées

1. Saint-Léonard (Seine-Maritime) [Moesgaard 1995, 72]

1.2.5 La Gaule du Sud

Allobroges (GS-ALL-)

– Argent

Série GS-ALL-821B Drachmes à la légende KASIOS

D/ Profil lauré.

R/ Buste de cheval à la crinière simplifiée. Dessous,

Réf. : Delestrée et Tache 2007, série 821B ; Scheers 1975, n° 27 ; Scheers 1996, n° 131, Van der Wielen 1999, 163, type 1.

Les trouvailles isolées

1. Caudebec-lès-Elbeuf (Seine-Maritime) : 2 exemplaires. Aucune lecture de la légende KASIOS n'a été proposée [Coutil 1908, canton d'Elbeuf]

Série GS-ALL-824 Drachmes à la légende IAZVS

D/ Profil lauré ou non.

R/ Cheval à gauche. Au-dessus, légende IAZVS. Dessous, roue.

Réf. : Delestrée et Tache 2007, série 824 ; Scheers 1975, n° 31 ; Van der Wielen 1999, 167, type 3 ; Scheers 1996, n° 147 ; LT 2904, pl. VII.

Les trouvailles isolées

1. Caudebec-lès-Elbeuf (Seine-Maritime) : Aucune lecture de la légende IAZVS n'a été proposée [Coutil 1908, canton d'Elbeuf]

Série GS-ALL-869 Les monnaies «au cavalier»

Plusieurs types ont été identifiés :

Type 1

D/ Tête de Roma casquée. Devant, légende MOR (ou ROOV).

R/ Cavalier casqué armé d'une lance. Au-dessous, légende CN VOL.

Réf. : Delestrée et Tache 2007, série 869, groupe A, n° 3151 ; Van der Wielen 1999, 183, type 5u ; Scheers 1996, n° 235-245 ; LT 5895, pl. XVII ; RIG 246.

Type 2

D/ Tête de Roma casquée. Devant, légende DVRNAC.

R/ Cavalier casqué armé d'une lance. Au-dessous, légende EBVROV.

Réf. : Delestrée et Tache 2007, série 869, groupe B, n° 3160 ; Van der Wielen 1999, 173, type 5e ; Scheers 1996, n° 262 ; LT 5745, pl. XVII ; RIG 147.

Les trouvailles isolées

1. Évreux (Eure) : Type 2, récolté rue de l'Homme par Chassant en 1858 [Lamiray 1934-35, 65, n° 18]
2. Gournay-en-Bray (Seine-Maritime) : Type 1 [Coutil 1908, Canton de Gournay-en-Bray ; Scheers 1978, n° 80] [2,11 g]
3. Rouen (Seine-Maritime) : 1 exemplaire découvert dans les environs de la commune. Type 1 [Coutil 1908, 156, 175, 177]

2 Inventaire détaillé des trésors découverts dans la basse vallée de la Seine

Le présent chapitre regroupe, sous une forme signalétique (2.1.) et détaillée (2.2.), l'ensemble des trésors découverts dans la basse vallée de la Seine et traités au cours de la première partie. Dans le texte, ces trésors correspondent aux noms en caractères gras ou non et flanqués d'une astérisque (exemple : **Arromanches***, Bosc-Édeline*). Leur classement est assorti d'un numéro d'ordre pour ceux qui ont fait l'objet d'une étude détaillée (cf. ci-dessous 2.2.).

2.1 Catalogue des trésors : forme signalétique

Arromanches

(Calvados)

Trésor d'une trentaine de monnaies découvert en 1858. Seuls 8 exemplaires sont actuellement conservés à la médiathèque de Bayeux. Ils appartiennent tous à l'ensemble SS/L-4 (a-c). Ils sont en or et en billon.

Voire notice détaillée, Trésor 3

Castillon 1

Château du Castillon (Calvados)

Trésor découvert en 1841 à l'intérieur d'un habitat fortifié du second Âge du Fer. Les monnaies étaient enfermées dans un vase en terre noire. Leur nombre exact n'est pas connu. Il pourrait s'agir d'une quarantaine de monnaies appartenant toutes à l'ensemble SS/L-4 (a-c) d'origine locale. 16 monnaies sont aujourd'hui clairement identifiables. Elles sont en or et en billon.

Voire notice détaillée, Trésor 7

Castillon 2

(Calvados)

Trésor de 58 monnaies découvert en 1913. Les circonstances et le contexte de la trouvaille ne sont pas connus. D'après les descriptions, les monnaies seraient toutes en or. Elles seraient rattachables à l'ensemble SS/L-4 (a-b). Il n'existe, semble-t-il, aucun lien avec le précédent trésor (Castillon 1).

Voire notice détaillée, Trésor 8

Ifs

« Object-Sud » (Calvados)

Trésor de 66 monnaies découvert dans l'angle d'un petit habitat rural du second Âge du Fer lors de fouilles archéologiques (resp. E. Le Goff). Le contexte de la trouvaille est connu avec précision : les monnaies étaient associées à une hache miniature en bronze, une pince à épiler, une faucille en fer et des petits anneaux en bronze. Les monnaies sont en or, billon, argent et bronze. Elles sont toutes d'origine locale :

Or et billon	Argent	Potin
- SS/L-4b: 1		
- SS/L-4c: 7	- LTP-7a: 24	- PSA-24: 34

Voire notice détaillée, Trésor 13

Le Plessis-Grimoult

(Calvados)

Trésor découvert en 1832 lors de l'ouverture d'une carrière. Le nombre de monnaies n'est pas connu avec précision : E. Lambert nous rapporte qu'il contenait entre 400 et 500 monnaies. Certaines sont actuellement conservées au musée des Antiquités de Rouen (Seine-Maritime) et à la médiathèque de Bayeux (Calvados). Elles se rattachent toutes à la série de billon SS/L-4c.

Voire notice détaillée, Trésor 15

Saint-Pierre-sur-Dives

(Calvados)

Trésor découvert en 1820. Le contexte de la découverte n'est pas connu avec précision : les monnaies étaient contenues dans un vase en bronze (?). La composition exacte de la trouvaille n'a pas été renseignée. Seuls les dessins d'E. Lambert permettent de reconnaître les monnaies suivantes :

Or	
- GCO-AUC-293 (statère Aulerques Cenomans):	1
Argent	
- GB-QUI-83 (Quinaire ATEVLA):	plusieurs
- GCC ^e -SEQ-947 (Quinaire TOGIRIX):	plusieurs
Bronze	
- BL/M-16c (CISIAMBOS):	1 (?)
- BES-10j (CONTE[...D]):	1 (?)
Potin	
- GB-LEU-38 (Potin Leuques):	1 (?)

Voire notice détaillée, Trésor 23

Amfreville-sous-les-Monts 1

(Eure)

Trésor inédit découvert dans le courant des années 1980. Le nombre de monnaies est inconnu. Les circonstances et le contexte de la trouvaille ne sont malheureusement pas connus. Parmi les monnaies identifiées, 7 sont d'origine locale et 3 proviennent de Gaule Belgique :

- GB-BGM-11:	3
- HFD-6a:	6
- HFD-6b:	1
- 1 flan non empreint	

Voire notice détaillée, Trésor 1

Amfreville-sous-les-Monts 2

« La côte des deux amants » (Eure)

Trésor d'une vingtaine de monnaies. Les circonstances et le contexte de la trouvaille ne sont malheureusement pas connus avec précision : les monnaies ont été mises au jour fortuitement lors de travaux agricoles en 2007. Les monnaies examinées sont toutes en or et appartiennent à deux séries locales :

- HFD-6b:	12
- HLS-5b:	8

Voire notice détaillée, Trésor 2

Brionne 1

« le vieux donjon » (Eure)

Trésor découvert en 1837. La composition exacte de la trouvaille n'est pas connue (exclusivité du bronze et du potin ?). Seules les quelques monnaies conservées au Cabinet des Médailles à Paris sont aujourd'hui accessibles. Elles forment les séries suivantes :

Bronze	
- GCC-CAR-505B (Bronzes Carnutes):	40
- GB-BEL-62:	1
- BPX-15 (PIXTILOS):	1
Potin	
- GCC-CAR-544:	25
- GCC-LOM-625:	6

Voire notice détaillée, Trésor 6

Brionne 2

(Eure)

Trésor (?) découvert dans les années 1990². Le nombre de monnaies est inconnu. Les circonstances et le contexte de la trouvaille ne sont malheureusement pas connus. On ignore si ces monnaies constituaient un authentique trésor et si elles étaient associées à d'autres objets. Des monnaies en or, billon et potin auraient composé la trouvaille :

Or	
- GB-SUE-26 (statère des Suessions):	1
- SS/L-4c:	15
Potin	
- PSA-24:	plusieurs

Douville-sur-Andelle

(Eure)

Trésor de 10 monnaies découvert dans le courant des années 1990. Les circonstances et le contexte de la trouvaille ne sont malheureusement pas connus. Les exemplaires sont en or et argent. 2 sont d'origine locale et 10 sont étrangers à la région étudiée :

Or	
- HLS-5c:	2
Argent	
- LTP-7c:	64

Voire notice détaillée, Trésor 9

Elbeuf (sud de la commune)

(Eure)

Trésor composé de 25 monnaies. Les circonstances et le contexte de la trouvaille ne sont malheureusement pas connus avec précision : les monnaies ont été mises au jour en 2000 dans un chablis en forêt de La Londe³. Les monnaies sont or et en argent. Elles sont toutes d'origine locale :

Or	Argent
- HLS-5d: 9	- LTP-7b: 15 ou 16

Hauville

(Eure)

Trésor probable découvert en 1821⁴. Sa composition n'est pas connue avec précision. Une unique monnaie en argent (GCC-LOM-589, légende BELINOC) est aujourd'hui

² Documentation inédite.

³ Documentation L.-P. Delestrée.

⁴ Lambert 1864, 522 et pl. XVI, 9; Cochet 1871, 566; Scheers 1978, 100, n° 418.

conservée au musée de Rouen (Seine-Maritime) sous le numéro 418 de la publication de S. Scheers.

Hondouville

(Eure)

Trésor découvert dans les années 1990. Il renfermait de nombreuses monnaies en or et en potin. Les circonstances et le contexte de la trouvaille ne sont malheureusement pas connus avec précision. À en juger par les informations recueillies, ce sont plus de 150 monnaies qui auraient été découvertes. Nous avons pu examiner les monnaies suivantes :

Or	Potin
- HL/S-5b: 4	- PSA-24: cinquantaîne
- HL/S-5c: 7	- PCH-25a: plusieurs
- HL/S-5d: 2 (?)	- PLO-26: cinquantaîne
- GCC-CAR-496: 3	

Voire notice détaillée, Trésor 12

Illiers-L'Évêque

(Eure)

Trésor découvert au cours des années 1990. Découvertes fortuitement lors de travaux agricoles, les monnaies étaient réparties sur une surface de 10 m². Les monnaies inventoriées sont au nombre de 9 :

Or	Argent
- SPM-1: 5	- Marseille: 1
- GRH-3e: 1	
- Indéterminées: 2	

Voire notice détaillée, Trésor 14

Le Bourg-Beaudouin

«Forêt de Long-Boël» (Eure)

Trésor découvert en 1832⁵. Les circonstances et le contexte de la trouvaille ne sont pas connus avec précision: les monnaies étaient renfermées dans un caillou creux. Elles étaient au nombre de 26, dont 24 sont des productions locales :

Or	Argent	Bronze
- HL/S-5c: 24	- lamellaire indet.: 1	- GB-PCO: 1

Les Andelys

«Paix» (Eure)

Trésor découvert en 1837. Les monnaies étaient renfermées dans un caillou creux. 58 exemplaires en argent ont été dénombrés. Ils sont tous étrangers à la région étudiée :

- GB-QUI-83 (ATEVLA VLATOS):	10
- GCC ^e -ZOD-971 (ARIVOS SANTONOS):	3
- GCC-LOM-586 (ANDECOMBO):	3
- GCC ^e -SEQ-944 (Q. DOCL. SAM. F.):	3
- GCC ^e -SEQ-947 (TOGIRIX):	22
- GCC-B/L-1091 (monnaies dites «à l'épée»):	17

Voire notice détaillée, Trésor 16

Pîtres

(Eure)

Trésor découvert dans le courant des années 1990. Il se composait de 15 monnaies en or et en argent. 5 sont des productions locales et 10 sont étrangères à la région (Gaule Belgique) :

Or	Argent
- HL/S-5c: 5	
- GB-SUE-26: 1	- LTP-7c: 9

Voire notice détaillée, Trésor 20

Thomer-la-Sôgne

(Eure)

Trésor découvert en 1892⁶. Il se composait de 7 statères dits «à flan large» (GB-BGM-11).

Val-de-Reuil

(Eure)

Trésor découvert en 2004-2005 lors de fouilles archéologiques (resp. Cl. Beurion). Il est composé de 9 monnaies en alliage cuivreux. Elles proviennent du comblement d'un trou de poteau intégré à l'un des états d'un grand bâtiment rectangulaire. 7 appartiennent à la série dite aux «sanglier et cheval affrontés» (BBL-13b) et 2 à celle dite «au personnage courant» (GB-PCO-43).

Voire notice détaillée, Trésor 25

5 Charpillon et Caresme 1868-1879, 513; Anonyme 1884, 380-382, 2 fig; Coutil 1896, 26; Coutil 1895-1921, 69-70; Blanchet 1905, 556, n° 71; Scheers 1977, 874, n° 14; Lorient et Scheers 1985, 75, n° 18.

6 Coutil 1896, 245-246; Blanchet 1905, 555, n° 68; Coutil 1921, 280; Scheers 1977, 900, n° 86; Lorient et Scheers 1985, 94, n° 71.

Verneuil-sur-Avre

«Sources de la Vigne» (Eure)

Trésor (?) découvert en 1894⁷. Les circonstances et le contexte de la trouvaille ne sont malheureusement pas connus avec précision : il aurait été mis au jour lors des travaux de captation des eaux de l'Avre. Selon S. Scheers, les monnaies proviendraient en réalité de la commune de Rueil-la-Caladière (Eure-et-Loir). L. Coutil puis O. Vauvillé ont tous deux établi un relevé des monnaies provenant de la découverte. Parmi celles-ci, on peut mentionner les bronzes frappés suivants :

Inventaire Coutil	Inventaire Vauvillé
- BVR-17c (SVTICOS) : 2	- BPX-15 (PIXTILOS) : 5
- BAE-9b (IBRVIXS) : 1	
- BAE-9a (EBVROVICOS) : 1	
- BPX-15 (PIXTILOS) : 51	
- BL/M-16a (MAVPENNOS ARCANTODAN) : 1	

Mérouville

(Eure-et-Loir)

Cet ensemble d'une quarantaine de monnaies d'or a été découvert au cours des années 1990. Les circonstances et le contexte de la trouvaille ne sont pas connus avec précision : les monnaies auraient été mises au jour lors d'un labour. On ignore s'il existait d'autres objets accompagnant les monnaies. Sur le plan numismatique, la découverte est particulièrement homogène : elle est composée de deux séries. Il pourrait s'agir d'un trésor éparpillé par des travaux agricoles répétés.

Or
- GRH-3b : > 20
- GRH-3k : entre 10-20

Voire notice détaillée, Trésor 19

Barentin

(Seine-Maritime)

Trésor constitué de 7 monnaies en or. Les circonstances et le contexte de la trouvaille ne sont malheureusement pas connus avec précision : il aurait été mis au jour fortuitement

en 2003. Les monnaies appartiennent toutes à la même suite typologique dite «au loup attaquant» : HL/S-5c.

Voire notice détaillée, Trésor 4

Belleville-sur-Mer

«Parfondval» (Seine-Maritime)

Trésor de 34 monnaies de billon découvert en 1908 dans un silex creux⁸. Le musée de Rouen (Seine-Maritime) en a acquis 24 exemplaires. Les 10 autres, cédés au musée de Dieppe (Seine-Maritime) en 1929, n'ont pu être retrouvés. Les monnaies se rattachent toutes à l'important monnayage des Coriosolites.

Bosc-Édeline

(Seine-Maritime)

Trésor d'une quarantaine de monnaies découvert vers 1820 dans un silex creux⁹. La découverte n'est connue que par de brèves notices, incomplètes et sans aucune illustration. Les descriptions données font toutefois références à des monnaies en or, «coulées en forme de boutons et représentant des croissants et des têtes de cheval». Celles-ci pourraient être classées parmi la catégorie des statères dits «unifaces» (GB-BGM-40).

Ectot-lès-Baons

«Le Pré» (Seine-Maritime)

Trésor découvert en 1842 dans un vase en terre grise grossière (non conservé). Il contenait 93 monnaies selon A. Blanchet et 99 selon J.-B.-D. Cochet. Ce dernier nous dit que «les pièces étaient de deux dimensions mais du même type». Seuls 3 exemplaires du type SS/L-4b sont actuellement conservés au musée des Antiquités de Rouen (Seine-Maritime).

Voire notice détaillée, Trésor 10

Hénouville

(Seine-Maritime)

Trésor découvert en 1860 dans un silex creux¹⁰. Les circonstances de la découverte demeurent inconnues. La

⁷ Coutil 1896, 40-49; Blanchet 1905, 555, n° 67; Coutil 1921, 347-349; Vauvillé 1899, 271-273; Scheers 1977, 901, n° 89; Lorient et Scheers 1985.

⁸ Vesly 1907-1908, 292-293 et 337-338; Coutil 1908, 325-327; Mangard 1969, 52, n° 1 et 2 (information erronée : les deux monnaies présentées proviennent du trésor de Belleville-sur-Mer et non de Bracquemont); Scheers 1978, 210, trésor 18 et n° 460-475, 481-491, 499; Lorient et Scheers 1985, 22, trésor 10.

⁹ Guillemeth 1838, 122, n. 1; Lambert 1864, 125; Cochet 1871, c. 273; Blanchet 1905, 593, n° 228; Coutil 1908, 158-159, 176; Blanchet 1950, 3, n° 1; Lorient et Scheers 1985, 22-23, n° 11; CAG 76, notice 121.

¹⁰ Cochet 1871, c. 301; Blanchet 1905, 592, trésor 221; Coutil 1908, 176; Blanchet 1950, 3-4; Scheers 1977, 884, trésor 42; Scheers 1978, 125, n° 587.

trouvaille se composait de dix statères d'or appartenant tous au type dit « uniface » (GB-BGM-40). On ignore s'ils étaient accompagnés d'autres éléments (céramique, etc.). Deux exemplaires ont été offerts au musée des Antiquités de Rouen (Seine-Maritime). L'un des exemplaires pourrait correspondre au numéro 587 du catalogue de S. Scheers.

Rue-Saint-Pierre (La)

(Seine-Maritime)

Trésor découvert dans le courant de la seconde moitié du XIX^e siècle (avant 1893). Les circonstances de la trouvaille ne sont pas connues. Les monnaies étaient au nombre de 18 (?) et étaient toutes en argent. 14 sont entrées au musée des Antiquités de Rouen (Seine-Maritime) et 4 se trouvent au Cabinet des Médailles à Paris. Elles appartiennent à une série originaire du nord de la basse Seine : LTP-7c.

Voire notice détaillée, Trésor 21

Lillebonne 1

(Seine-Maritime)

Trésor découvert en 2006 et composé de 3 quarts de statère. Le contexte de la trouvaille n'est malheureusement pas connu. Les monnaies se rattachent à un type local : GRH-3m.

Voire notice détaillée, Trésor 17

Lillebonne 2

(Seine-Maritime)

Selon J.-B.-D. Cochet « des monnaies gauloises » ont été découvertes à Lillebonne¹¹. Aucune description précise de la trouvaille n'a été donnée (trésor?). Deux monnaies pourraient se trouver au musée des Antiquités de Rouen (Seine-Maritime), dont l'une est épigraphique : elle se rattache à la série ATPILLI / ORCITIRIX.

Limésy

« Champ-au-Trésor » (Seine-Maritime)

Vers 1820, de nombreuses monnaies gauloises ont été découvertes selon E. Lambert. Les circonstances et le contexte de la trouvaille ne sont malheureusement pas connus : il est impossible d'affirmer qu'il s'agit bel et bien

d'un trésor. Les indications et les dessins produits par E. Lambert et J.-B.-D. Cochet permettent d'identifier les monnaies suivantes :

Argent	
- ATEVLA / VLATOS	Plusieurs : aucune n'a été décrite
- CALEDV	
- ATEPILI F / ORGETIRIX	
- DIASVLOS	
- ANDECOMBO	
- SOLIMA / COAIMA	
- TOGIRIX / TOGIRIX	
- Q. IVLIVS / TOGIRIX	
- Q. DOCI. SAM. F	
- ARIVOS / SANTONOS	
- SANTONOS	
- BELINOC	

Plusieurs exemplaires sont actuellement conservés aux musées de Caudebec-en-Caux (Seine-Maritime), des Antiquités de Rouen (Seine-Maritime) et Saint-Germain-en-Laye (Yvelines).

Voire notice détaillée, Trésor 18

Forêt de Bretonne

Rive droite de la Seine (Seine-Maritime)

Trésor de 10 monnaies découvert en 2006. Les circonstances et le contexte de la trouvaille ne sont pas connus avec précision : les monnaies auraient été mises au jour dans un chablis lors de travaux agricoles. On ignore si elles étaient accompagnées d'autres objets (céramique, etc.). Les monnaies appartiennent toutes à la série HL/S-5c dite « au loup attaquant ».

Voire notice détaillée, Trésor 5

Saint-Arnoult (forêt de Maulévrier)

« Le Gibet » (Seine-Maritime)

Trésor découvert en 1928. Les circonstances de la découverte et le contexte de la trouvaille sont en partie connus : les monnaies auraient été mises au jour dans une carrière à cailloux à 50 cm de profondeur. Elles étaient contenues dans un vase de terre (non conservé). 37 exemplaires ont

¹¹ Cochet 1866, 396 ; Scheers 1978, 51 et 66.

été donnés au musée des Antiquités de Rouen (Seine-Maritime). 27 y figurent encore. Les monnaies sont en or et billon :

Or	Billon
- SS/L-4b: 4	- SS/L-4c: 23

Voire notice détaillée, Trésor 22

Tôtes

(Seine-Maritime)

Trésor de 9 monnaies découvert vers 2006. Les circonstances et le contexte de la trouvaille ne sont malheureusement pas connus avec précision : les monnaies auraient été mises au jour mêlées à des silex. On ignore si elles étaient accompagnées d'autres objets (céramique, etc.). La composition du trésor est la suivante :

Or	Bronze frappé
- HL/S-5c: 7	- BSC-19b: 2

Voire notice détaillée, Trésor 24

Villequier

(Seine-Maritime)

Trésor découvert dans le courant des années 1980 (?). Les circonstances et le contexte de la trouvaille ne sont malheureusement pas connus : les monnaies auraient été au nombre 47. 41 ont été précisément étudiées par B. Fischer¹². Sur la commune a été repéré un éperon barré appelé Catels ou Les Câteliers et qui pourrait être proto-historique. Sa composition est la suivante :

Or	Billon
- SS/L-4b: 2	- SS/L-4c: 39

Flins-Neuve-Église

(Yvelines)

Trésor découvert en août 1918. Les monnaies étaient contenues dans un grand vase de terre renfermant un certain nombre d'hémistatères « au sanglier » (HL/S-5d). Le lieu même et les circonstances de la découverte demeurent mystérieux. 18 monnaies ont pu être retrouvées.

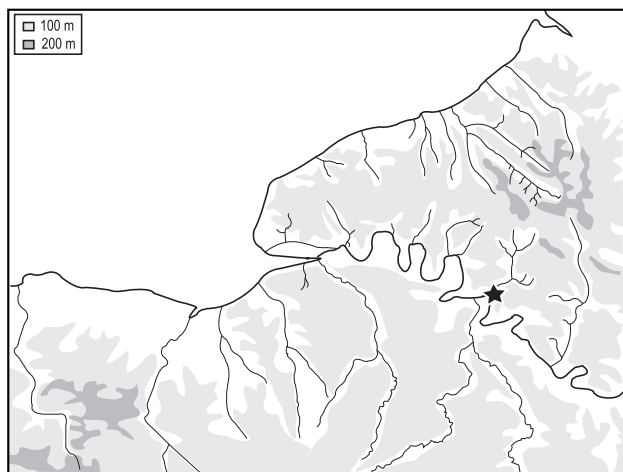
Voire notice détaillée, Trésor 11

2.2 Catalogue des Trésors : notices développées

Trésors		
1.	Amfreville-sous-les-Monts 1 (Eure)	267-268
2.	Amfreville-sous-les-Monts 2 (Eure)	268-269
3.	Arromanches (Calvados)	270-271
4.	Barentin (Seine-Maritime)	271-272
5.	Bretonne (Seine-Maritime)	273
6.	Brionne 1 (Eure)	274-278
7.	Castillon 1 (Calvados)	279-280
8.	Castillon 2 (Calvados)	281
9.	Douville-sur-Andelle (Eure)	282-283
10.	Ectot-Lès-Baons (Seine-Maritime)	283-284
11.	Flins-Neuve-Église (Yvelines)	284-285
12.	Hondouville (Eure)	286-287
13.	Iffs (Calvados)	287-290
14.	Illiers-L'Évêque (Eure)	290-293
15.	Le Plessis-Grimoult (Calvados)	294-295
16.	Les Andelys (Eure)	296-297
17.	Lillebonne (Seine-Maritime)	297
18.	Limésy (Seine-Maritime)	298-299
19.	Mérouville (Eure-et-Loir)	300-301
20.	Pîtres (Eure)	301-302
21.	Rue-Saint-Pierre (La) (Seine-Maritime)	302-303
22.	Saint-Arnoult (Seine-Maritime)	303-305
23.	Saint-Pierre-sur-Dives (Calvados)	306-307
24.	Tôtes (Seine-Maritime)	307-308
25.	Val-de-Reuil (Eure)	309-311

¹² Fischer 1987, 357-363.

Trésor 1 :
Amfreville-sous-les-Monts 1
(Eure)



Catalogue

Éch. 1/1



1



2



3



4



5



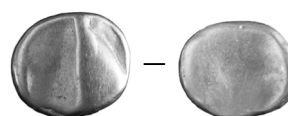
6



7



8



11

N°	Poids	Diam.	Typologie	Situation de la monnaie
1.	3,62	20	HFD-6a (type « au fleuron »)	VSO Burgan 1994, n° 230
2.	3,67	21	HFD-6a (type « au fleuron »)	VSO Burgan 1994, n° 231
3.	3,59	20	HFD-6a (type « au fleuron »)	BnF 1988-173 = DT, <i>Atlas II</i> , p. 104, n° 2409, pl. XVII
4.	3,99	21	HFD-6a (type « au fleuron »)	DT, <i>Atlas II</i> , p. 105, n° 2411, pl. XVII
5.	3,66	21	HFD-6a (type « au fleuron »)	DT, <i>Atlas II</i> , p. 105, n° 2412, pl. XVII
6.	3,71	20	HFD-6a (type « au fleuron »)	Musée d'Évreux (n° inv. 93-6-1)
7.	1,90	15	HFD-6b (type « au motif anthropomorphe »)	DT, <i>Atlas II</i> , p. 106, n° 2418, pl. XVII
8.	7,85	25	GB-BGM-11 (type « flan large », <i>Belgium</i>)	Documentation inédite
9.	-	-	GB-BGM-11 (type « flan large », <i>Belgium</i>)	Documentation inédite
10.	-	-	GB-BGM-11 (type « flan large », <i>Belgium</i>)	Documentation inédite
11.	7,58	16		Flan non empreint / Documentation inédite

Ce trésor, composé exclusivement de monnaies en or, a été découvert au cours des années 1980 dans les environs de la commune d'Amfreville-sous-les-Monts. Il n'a fait jusqu'à présent l'objet d'aucune présentation d'ensemble.

Conditions de découverte

De nombreuses incertitudes concernent les circonstances et le contexte de la trouvaille. S'il est sûr que les monnaies étaient groupées, le contenu exact de la découverte n'est pas certain. Trois séries et un flan non empreint ont pu être identifiés. Le lot de monnaies ici reconstitué ne constitue probablement pas la totalité du trésor. Aucun éclaircissement supplémentaire ne peut être attendu quant aux conditions d'enfouissement. Aucun débris de vase, susceptible d'avoir contenues les monnaies, n'a été signalé. De plus, on ignore si elles étaient accompagnées d'autres objets (éléments métalliques en particulier).

Données générales sur les monnaies

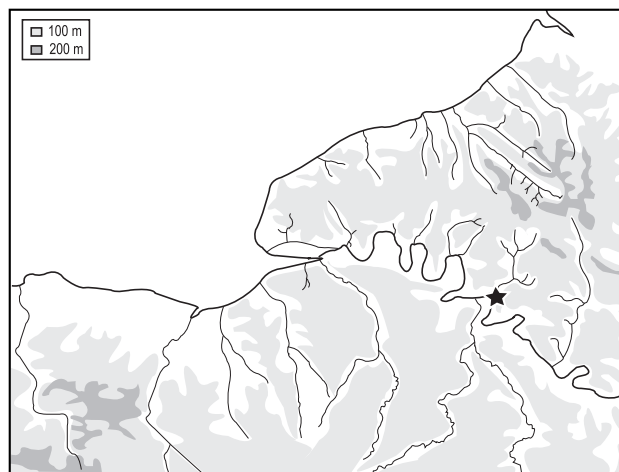
Sur la base des monnaies que nous avons pu retrouver, le trésor se compose de 11 spécimens. Toutes les pièces examinées sont en or. Elles se rattachent aux types suivants :

Composition	Nombre
Or	
<i>Basse Seine</i>	
- série HFD-6a	6
- série HFD-6b	1
<i>Gaule Belgique</i>	
- série GB-BGM-11	3
- flan non empreint	1
Total	11

Le trésor d'Amfreville-sous-les-Monts laisse donc apparaître une dominante d'hémistatères « au fleuron », dont les découvertes sont actuellement centrées aux environs de la boucle du Vaudreuil. Le poids moyen des hémistatères s'établit à 3,70 g. Les modules sont très homogènes : les diamètres oscillent entre 20 et 21 mm. Enfin, on notera la présence de trois statères dits « au flan large » originaires du *Belgium* et d'un flan non empreint.

Signalons que le lot étudié est actuellement éclaté entre plusieurs collections : 1 monnaie est conservée au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale, 1 au musée d'Évreux et les 9 autres dispersées probablement entre plusieurs collections privées. Toutefois, cela n'interdit en rien de penser qu'il représente une image fidèle de l'ensemble. L'homogénéité, révélée par l'étude typologique, abonde en ce sens.

Trésor 2 : Amfreville-sous-les-Monts 2 (Eure)



Catalogue

Éch. 1/1



1



2



3



4



5



6



7



8



9

N°	Poids	Diam.	Typologie	Remarques
1.	3,63	24	HL/S-5b « au loup sous le cheval (flan large) »	Documentation inédite
2.	-	-	HL/S-5b « au loup sous le cheval (flan large) »	Documentation inédite
3.	-	-	HL/S-5b « au loup sous le cheval (flan large) »	Documentation inédite
4.	-	-	HL/S-5b « au loup sous le cheval (flan large) »	Documentation inédite
5.	1,82	20	HFD-6b « au motif anthropomorphe »	Documentation inédite
6.	1,73	15	HFD-6b « au motif anthropomorphe »	Documentation inédite
7.	1,76	15	HFD-6b « au motif anthropomorphe »	Documentation inédite
8.	1,86	15	HFD-6b « au motif anthropomorphe »	Documentation inédite
9.	1,89	16	HFD-6b « au motif anthropomorphe » R/ Trois astres rayonnants entre les jambes de l'équidé	Documentation inédite

Ce trésor, composé d'hémistatères et de quarts de statère, a été découvert au cours de l'année 2007 sur la commune d'Amfreville-sous-les-Monts, au lieu-dit « la côte des deux amants ». Il n'a fait jusqu'à présent l'objet d'aucune présentation d'ensemble.

Conditions de découverte

Les circonstances et le contexte de la trouvaille ne sont malheureusement pas connus avec précision : les monnaies auraient été découvertes dans un labour à l'occasion de travaux agricoles. En revanche, le contenu du trésor est mieux défini¹³ : les monnaies appartiennent à deux séries monétaires. Aucun éclaircissement supplémentaire ne peut être attendu quant aux conditions d'enfouissement. Aucun débris de vase, susceptible d'avoir contenu les monnaies, n'a été signalé. De plus, on ignore si elles étaient accompagnées d'autres objets (éléments métalliques en particulier).

Données générales sur les monnaies

Le trésor d'Amfreville-sous-les-Monts 2 se compose de 20 monnaies en or qui se rattachent aux types suivants :

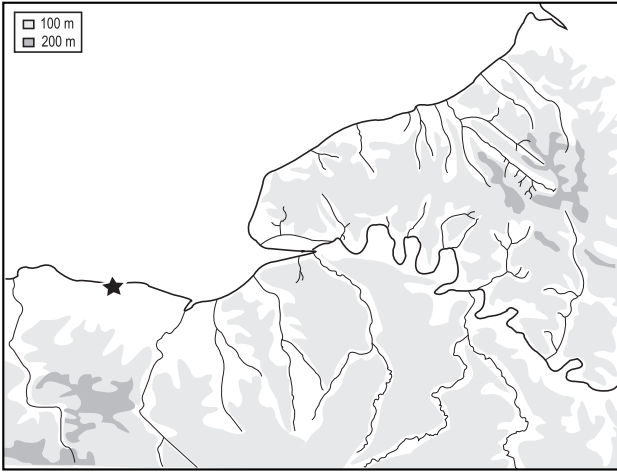
Composition	Nombre
Or	
<i>Basse Seine</i>	
- série HL/S-5b	8
- série HFD-6b	12
Total	20

Les pièces se répartissent donc entre deux séries d'origine locale. L'état fragmentaire de 3 des 4 hémistatères « au loup sous le cheval » (HL/S-5b) n'a pas permis de peser tous les spécimens. Seul le poids de l'un d'eux a été relevé : il est de 3,63 g. En revanche, le poids moyen des 5 quarts « au motif anthropomorphe » (HFD-6b) étudiés a été déterminé : il s'établit à 1,81 g. Le relevé des modules met en évidence deux dimensions que les poids ne permettent pas d'entrevoir : la première oscille entre 15 et 16 mm, la seconde se base sur 20 mm et confère à la monnaie l'aspect d'un flan large.

Au cours des années 1980 un autre trésor de monnaies d'or a été mis au jour sur la commune d'Amfreville-sous-les-Monts (voir fiche correspondante). Ils ont en commun un type monétaire : le quart dit « au motif anthropomorphe ». Toutefois, cette similarité cache une différence majeure : les 12 spécimens sont ici majoritaires, tandis que dans le trésor n° 1 le type a pratiquement disparu (1 exemplaire inventorié). De plus, les hémistatères « au loup attaquant » font défaut à Amfreville-sous-les-Monts 1.

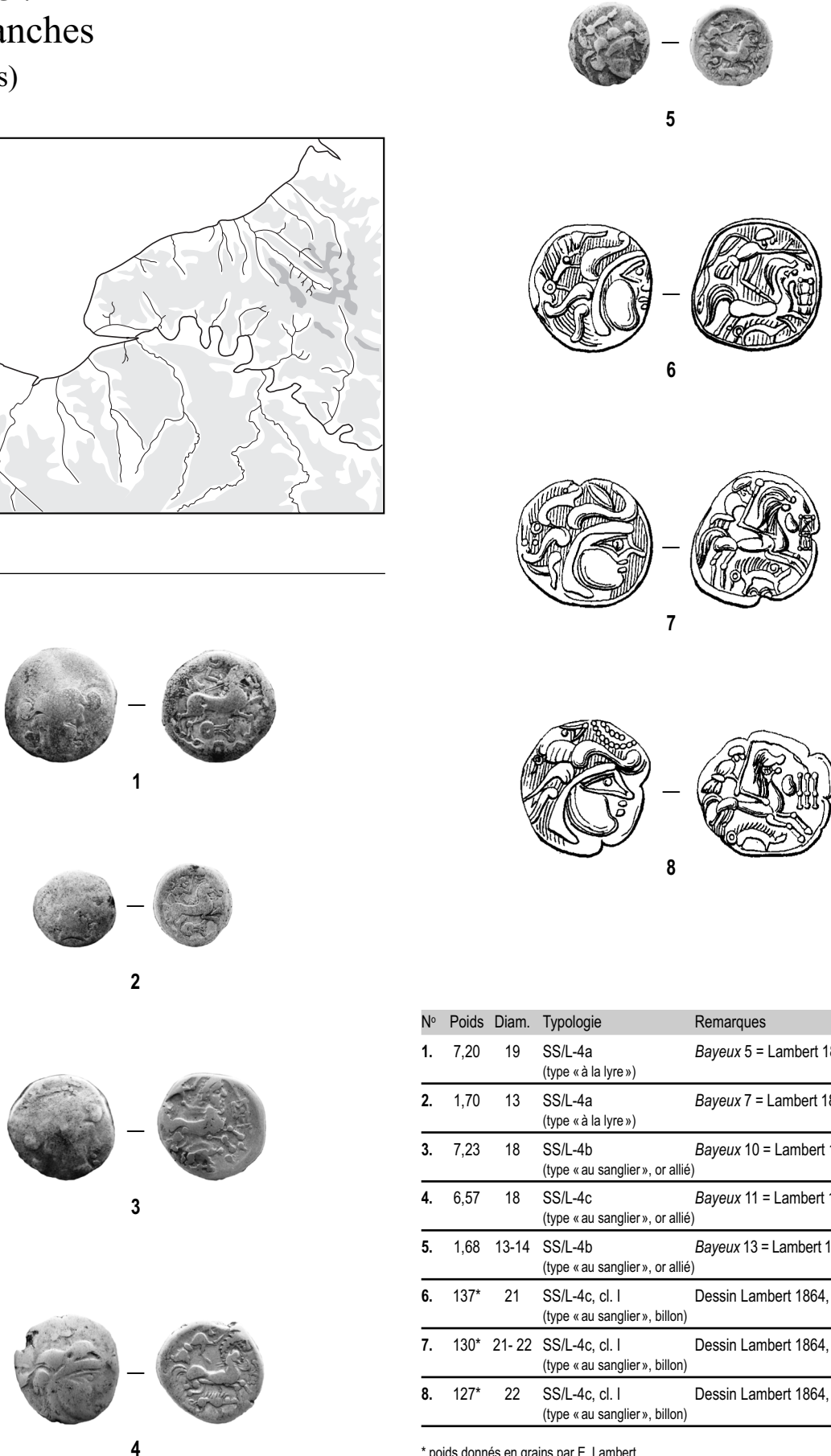
¹³ Nous devons l'essentiel de nos informations à la documentation réunie par L.-P. Delestrée.

Trésor 3 :
Arromanches
(Calvados)



Catalogue

Éch. 1/1



N°	Poids	Diam.	Typologie	Remarques
1.	7,20	19	SS/L-4a (type « à la lyre »)	<i>Bayeux</i> 5 = Lambert 1864, pl. VII, 1.
2.	1,70	13	SS/L-4a (type « à la lyre »)	<i>Bayeux</i> 7 = Lambert 1864, pl. VII, 10.
3.	7,23	18	SS/L-4b (type « au sanglier », or allié)	<i>Bayeux</i> 10 = Lambert 1864, pl. VII, 5.
4.	6,57	18	SS/L-4c (type « au sanglier », or allié)	<i>Bayeux</i> 11 = Lambert 1864, pl. VII, 4.
5.	1,68	13-14	SS/L-4b (type « au sanglier », or allié)	<i>Bayeux</i> 13 = Lambert 1864, pl. VII, 14.
6.	137*	21	SS/L-4c, cl. I (type « au sanglier », billon)	Dessin Lambert 1864, pl. VII, 7.
7.	130*	21-22	SS/L-4c, cl. I (type « au sanglier », billon)	Dessin Lambert 1864, pl. VII, 8.
8.	127*	22	SS/L-4c, cl. I (type « au sanglier », billon)	Dessin Lambert 1864, pl. VII, 9.

* poids donnés en grains par E. Lambert

Ce trésor, composé de statères et de quarts de statère, a été découvert en 1858¹⁴.

Conditions de découverte

Les circonstances et le contexte de la trouvaille ne sont pas connus avec précision. Les monnaies auraient été découvertes par des maçons lors de la construction d'une maison située à 30 m de la mer. Selon E. Lambert, la découverte comptait à l'origine une trentaine de monnaies d'or. Dans son « Inventaire des monnaies gauloises du Calvados », L. Coutil n'en signalait que neuf exemplaires, « dont sept statères et deux quarts de statères ». Cette information correspond en réalité à une première découverte effectuée sur les lieux mêmes des travaux comme nous le rapporte E. Lambert et G. Lavalley. En effet, ce n'est que plus tard et dans les tas de déblais laissés par les ouvriers que le reste du dépôt fut mis au jour. Malheureusement seule la composition du premier lot nous est parvenue. Nous savons seulement – toujours selon E. Lambert et G. Lavalley – que les monnaies présentant une lyre au droit et au revers étaient majoritaires.

Données générales sur les monnaies

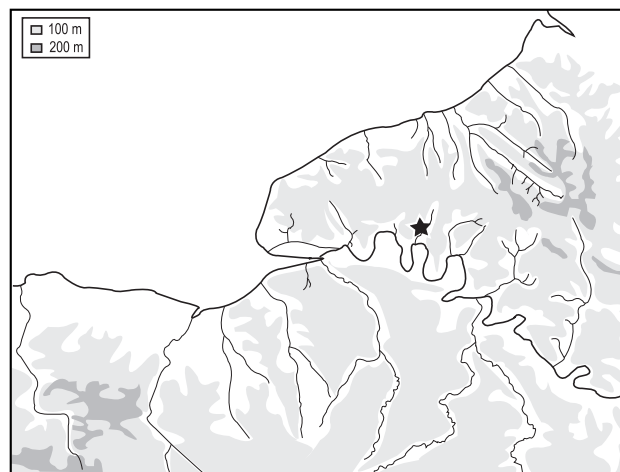
Tel qu'il est aujourd'hui connu, le trésor d'Arromanches se compose donc de 8 exemplaires : 5 monnaies (3 statères et 2 quarts de statère) sont conservées à la médiathèque de Bayeux (Calvados). A ces exemplaires, il convient d'ajouter 3 dessins réalisés par E. Lambert. Ce sont ces 8 monnaies dont nous tiendrons compte ici.

L'analyse stylistique des monnaies fait apparaître trois types appartenant à la même suite typologique, dite « à la lyre ou au sanglier en cimier » (SS/L-4). Le premier compte 1 statère et 1 quart de statère orné d'une lyre sur les deux faces (n° 1-2). Le second est également représenté par 1 statère et 1 quart de statère. La lyre a été remplacée par un sanglier (n° 3 et 5). Ces exemplaires sont en bon or. Enfin, le troisième regroupe 4 statères en billon, sur lesquels figure toujours un sanglier enseigne (n° 4 et 6-8).

En raison d'une connaissance imparfaite du trésor, il est malheureusement impossible de dire quel était le type le mieux représenté.

Selon les informations transmises par E. Lambert et G. Lavalley, il est probable que toutes les monnaies aient appartenu au même ensemble typologique (SS/L-4). Les 8 monnaies présentées constitueraient donc une part très représentative du trésor découvert en 1858.

Trésor 4 : Barentin (Seine-Maritime)



Catalogue

Éch. 1/1



1



2



3



4

¹⁴ Lambert 1864, 87 et 131, pl. VII, n° 1, 4-5, 7-10, 14; Lavalley 1868, 21-25; Blanchet 1905, 546, trésor 29; Coutil 1927-28, 64; Colbert de Beaulieu 1973, 308, n. 591; Fischer 1987, 359; Jersey 1994, 133, n° 7; Guihard 2008, n° 5, 7, 10-11 et 13 (Médiathèque de Bayeux); C.A.G. (Calvados), notice 486.



5



6



7



8

N°	Poids	Diam.	Typologie	Remarques
1.	2,90	-	HL/S-5c (type « au loup sous le cheval », flan court)	Documentation L.-P. Delestrée
2.	2,80	-	HL/S-5c (type « au loup sous le cheval », flan court)	Documentation L.-P. Delestrée
3.	2,90	-	HL/S-5c (type « au loup sous le cheval », flan court)	Documentation L.-P. Delestrée
4.	2,70	-	HL/S-5c (type « au loup sous le cheval », flan court)	Documentation L.-P. Delestrée
5.	2,90	-	HL/S-5c (type « au loup sous le cheval », flan court)	Documentation L.-P. Delestrée
6.	2,80	-	HL/S-5c (type « au loup sous le cheval », flan court)	Documentation L.-P. Delestrée
7.	2,70	-	HL/S-5c (type « au loup sous le cheval », flan court)	Documentation L.-P. Delestrée
8.	2,90	-	HL/S-5c (type « au loup sous le cheval », flan court)	Documentation L.-P. Delestrée

Ce trésor, composé d'hémistatères, a été découvert en 2007¹⁵. Il n'a fait jusqu'à présent l'objet d'aucune présentation.

Conditions de découverte

Les circonstances et le contexte de la trouvaille ne sont malheureusement pas connus avec précision. Les

monnaies auraient été découvertes sur quelques mètres carrés dans un labour. Le contenu de la découverte est, quant à lui, mieux défini : il s'agit exclusivement de 8 hémistatères « au loup attaquant » (HL/S-5b). Sa composition, concentrée sur une série typologique, indique qu'il devait s'agir initialement d'un trésor dispersé lors de travaux agricoles répétés. Aucun éclaircissement supplémentaire ne peut être attendu quant aux conditions d'enfouissement. Aucun débris de vase, susceptible d'avoir contenu les monnaies, n'a été signalé. De plus, on ignore si les hémistatères étaient accompagnés d'autres objets (éléments métalliques en particulier).

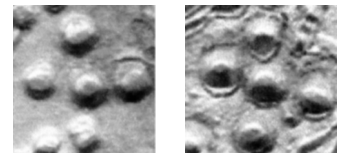
Données générales sur les monnaies

L'ensemble des monnaies a été photographié et étudié. Nous tiendrons donc compte de 8 hémistatères.

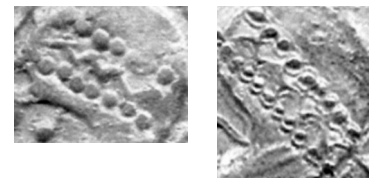
Le poids total de métal que représentent ces monnaies est de 22,6 g, soit un poids moyen de 2,82 g. Comme nous l'avons dit, les 8 hémistatères appartiennent tous à la série dite « au loup attaquant » (HL/S-5c). Cette appellation renvoie à la présence, au revers, d'un loup entre les jambes d'un cheval. Devant le poitrail de celui-ci apparaît sur tous les exemplaires un motif cruciforme révélé par l'agencement de cinq globules. Les droits présentent, quant à eux, un profil orienté à gauche. Aucune liaison de coin n'a été relevée. Toutefois, quelques caractères particuliers leur confèrent une certaine unité de style. On en retiendra deux :

- des traits schématisés très prononcés, tête à l'aspect « cubiste » ;
- la présence systématique sur la joue d'un motif interprété comme un tatouage.

Détails de gravures des revers
[motif cruciforme devant le poitrail du cheval]



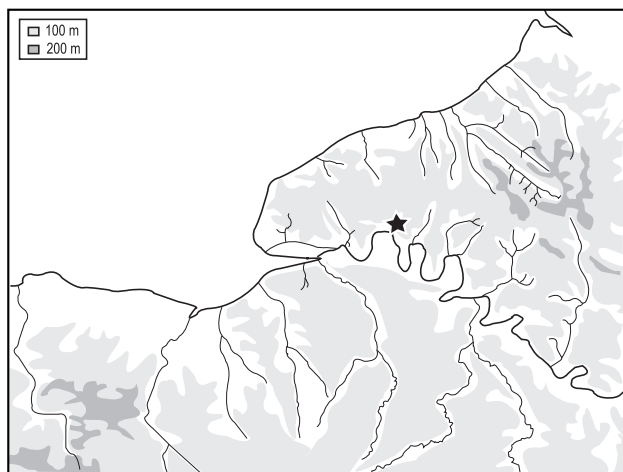
Détails de gravures des droits
[tatouage sur la joue du profil]



Ces convergences d'ensemble ou de détail laissent penser que les 8 hémistatères ont été réalisés par le même graveur. Dans tous les cas, ils représentent un prélèvement effectué sur un lot de frappes homogène.

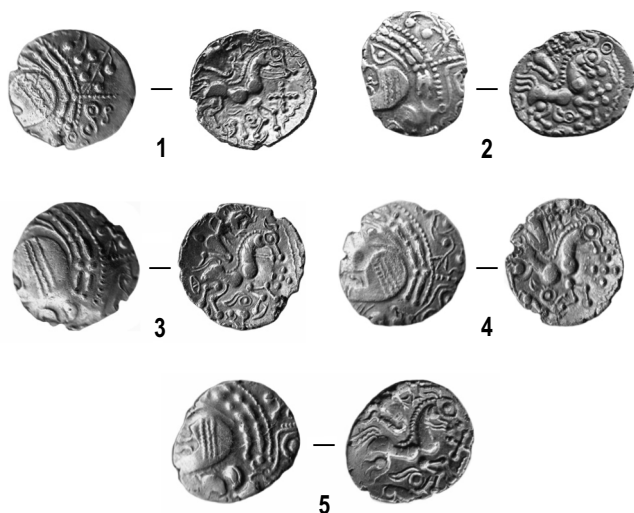
¹⁵ Documentation L.-P. Delestrée.

Trésor 5 : Bretonne (Seine-Maritime)



Catalogue

Éch. 1/1



N°	Poids	Diam.	Typologie	Remarques
1.	3,06	18	HL/S-5c (type « au loup sous le cheval », flan court)	Documentation L.-P. Delestrée
2.	3,03	17	HL/S-5c (type « au loup sous le cheval », flan court)	Documentation L.-P. Delestrée
3.	2,96	18	HL/S-5c (type « au loup sous le cheval », flan court)	Documentation L.-P. Delestrée
4.	2,95	18	HL/S-5c (type « au loup sous le cheval », flan court)	Documentation L.-P. Delestrée
5.	3,06	18	HL/S-5c (type « au loup sous le cheval », flan court)	Documentation L.-P. Delestrée

Ce trésor, composé d'hémistatères et de quarts de statères, a été découvert en 2006 au nord de la forêt de Bretonne¹⁶ (rive droite de la Seine). Il n'a fait jusqu'à présent l'objet d'aucune présentation.

Conditions de découverte

Les circonstances et le contexte de la trouvaille sont connus : les monnaies auraient été découvertes fortuitement dans un chablis. Le contenu de la découverte a été recueilli en une seule fois : il s'agit exclusivement de 9 hémistatères et de 1 quart de statère du type « au loup attaquant » (HL/S-5b). En revanche, aucun éclaircissement supplémentaire ne peut être attendu quant aux conditions d'enfouissement. Aucun débris de vase, susceptible d'avoir contenu les monnaies, n'a été signalé. De plus, on ignore si elles étaient accompagnées d'autres objets (éléments métalliques en particulier).

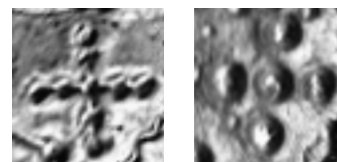
Données générales sur les monnaies

L'ensemble des monnaies n'a pu être intégralement photographié et étudié. Nous ne tiendrons compte que de 5 hémistatères (voir rubrique « catalogue »).

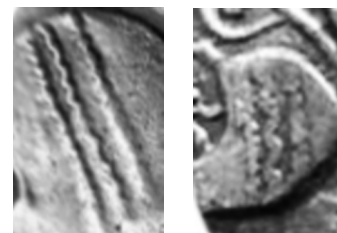
Le poids total que représentent ces monnaies est de 15,06 g, soit un poids moyen de 3,01 g. Leur coloration jaune, prononcée sur 4 d'entre elles, révèle que l'or figure en bonne place dans l'alliage.

L'analyse typologique démontre que les hémistatères appartiennent au même ensemble monétaire, celui dit « au loup attaquant » (HL/S-5b). Les revers se caractérisent donc par un loup cherchant à mordre les antérieurs d'un cheval. Devant le poitrail de celui-ci, les monnaies sont toutes liées entre elles par la présence d'un même motif cruciforme. Au droit, les profils sont très schématisés. La joue est toujours ornée d'un motif interprété comme un tatouage.

Détails de gravures
des revers
[motif cruciforme devant
le poitrail du cheval]



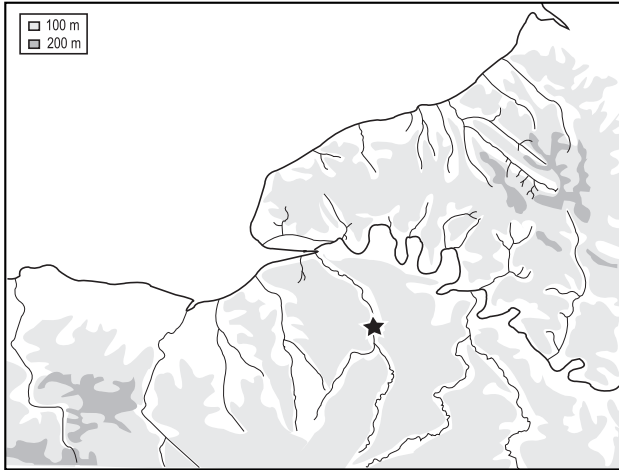
Détails de gravures
des droits
[tatouage sur la joue
du profil]



Ces données stylistiques donnent à l'ensemble une certaine unité. Elles laissent, en particulier, penser que les 5 hémistatères ont été réalisés par le même graveur. Dans tous les cas, ils représentent un prélèvement effectué sur un lot de frappes homogène.

16 Documentation L.-P. Delestrée.

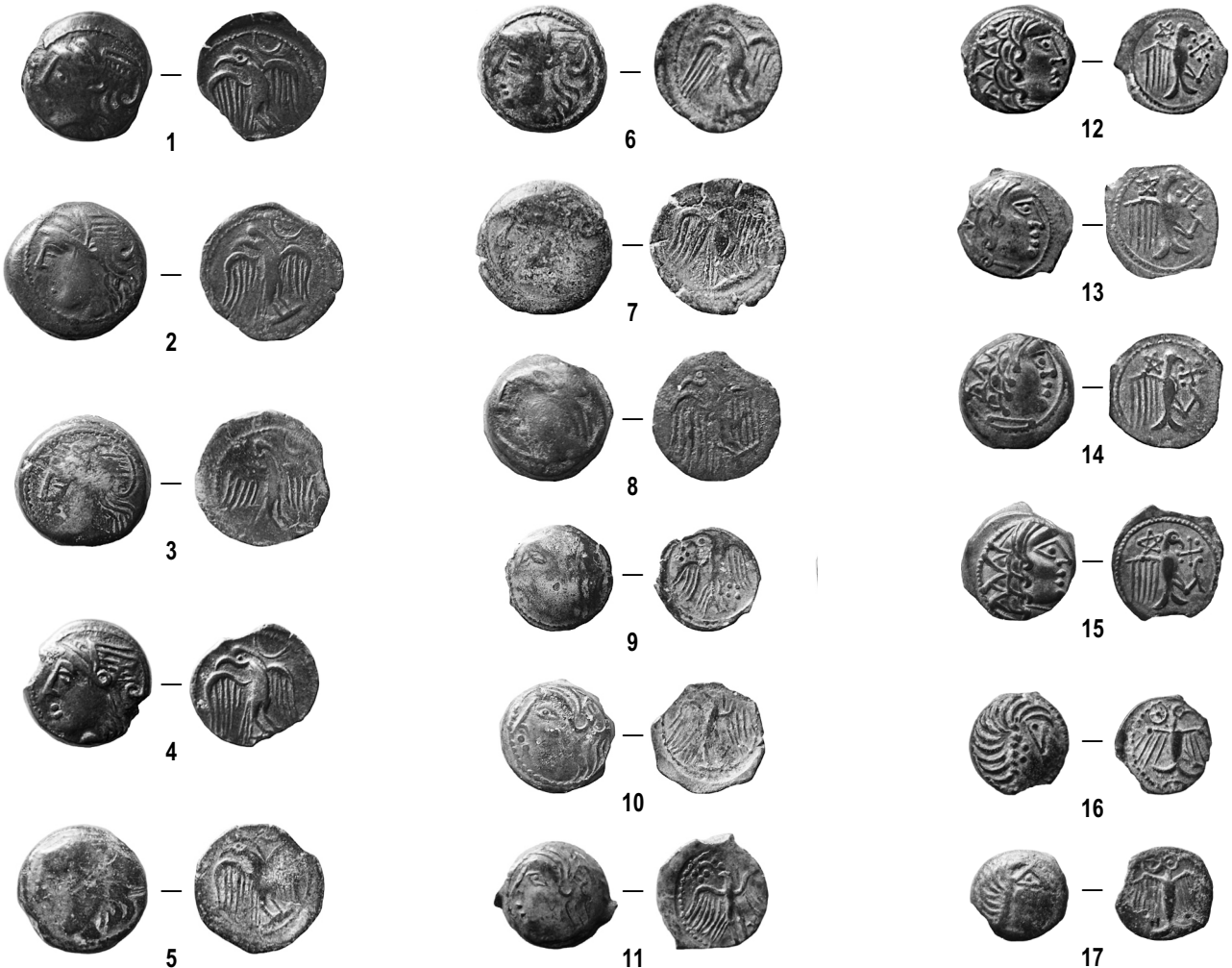
Trésor 6 :
Brionne 1
(Eure)



N°	Métal	Poids	Diam.	Typologie	Remarques
1.	Br. Fr.	6,15	18	GCC-CAR-505B Bronze lourd « à la tête de Roma »	BnF 6137
2.	Br. Fr.	6,76	20	GCC-CAR-505B Bronze lourd « à la tête de Roma »	BnF 6138
3.	Br. Fr.	6,62	19	GCC-CAR-505B Bronze lourd « à la tête de Roma »	BnF 6139
4.	Br. Fr.	6,50	18	GCC-CAR-505B Bronze lourd « à la tête de Roma »	BnF 6140
5.	Br. Fr.	6,20	18	GCC-CAR-505B Bronze lourd « à la tête de Roma »	BnF 6141
6.	Br. Fr.	6,18	18	GCC-CAR-505B Bronze lourd « à la tête de Roma »	BnF 6142
7.	Br. Fr.	6,79	19	GCC-CAR-505B Bronze lourd « à la tête de Roma »	BnF 6143
8.	Br. Fr.	5,37	18	GCC-CAR-505B Bronze lourd « à la tête de Roma »	BnF 6144
9.	Br. Fr.	3,32	15	GCC-CAR-505B Petit bronze « à la tête de Roma »	BnF 6145
10.	Br. Fr.	3,95	16	GCC-CAR-505B Petit bronze « à la tête de Roma »	BnF 6146
11.	Br. Fr.	4,67	16	GCC-CAR-505B Petit bronze « à la tête de Roma »	BnF 6147
12.	Br. Fr.	3,18	16	GCC-CAR-505B « à l'aigle et au pentagramme »	BnF 6108
13.	Br. Fr.	3,17	16	GCC-CAR-505B « à l'aigle et au pentagramme »	BnF 6109
14.	Br. Fr.	3,19	16	GCC-CAR-505B « à l'aigle et au pentagramme »	BnF 6110
15.	Br. Fr.	3,05	16	GCC-CAR-505B « à l'aigle et au pentagramme »	BnF 6111
16.	Br. Fr.	2,62	14	GCC-CAR-505B « au profil géométrique »	BnF 6112
17.	Br. Fr.	2,34	14	GCC-CAR-505B « au profil géométrique »	BnF 6113

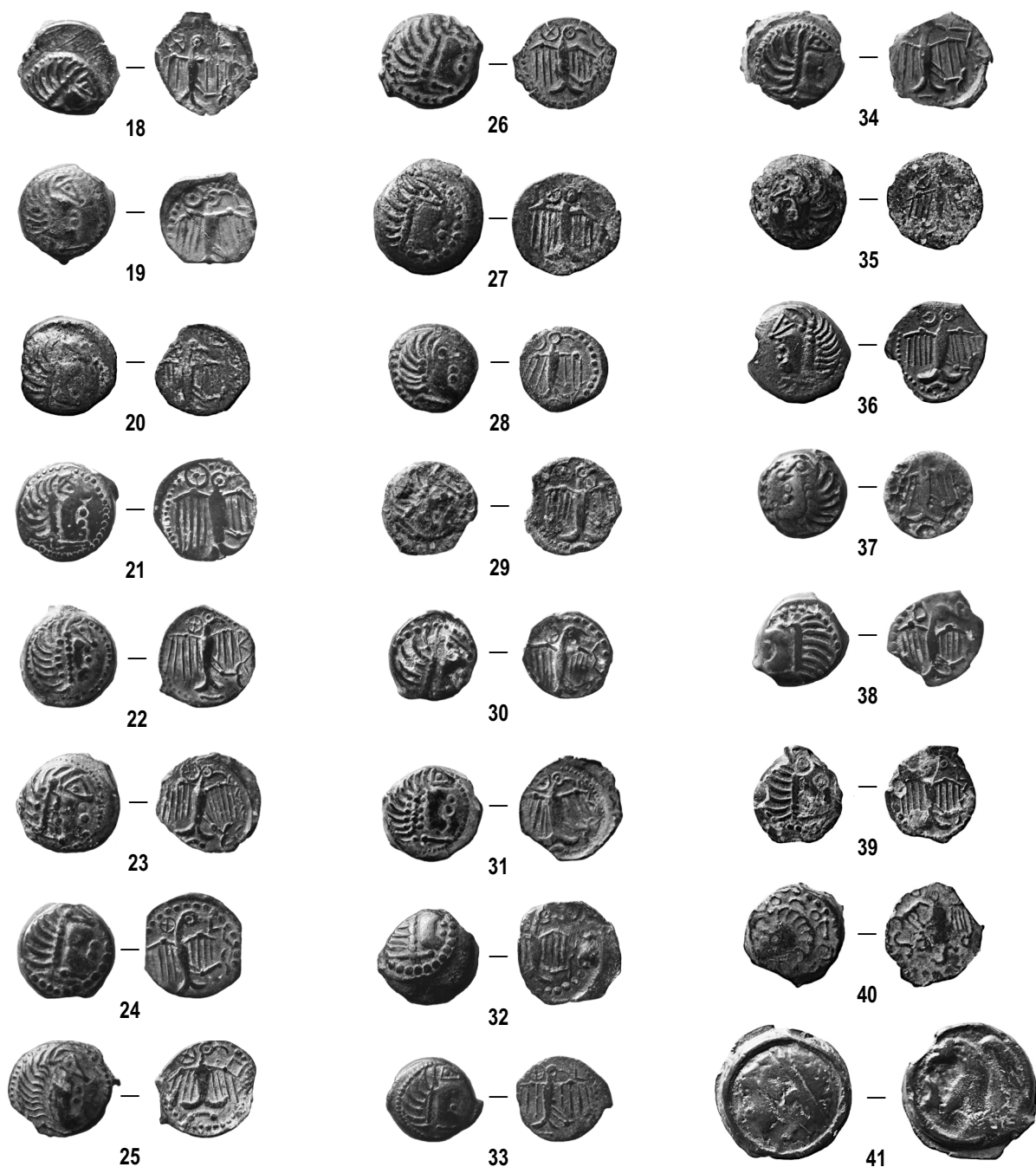
Catalogue

Éch. 1/1



Inventaire détaillé des trésors découverts dans la basse vallée de la Seine

18.	Br. Fr. 2,87	16	GCC-CAR-505B « au profil géométrique »	BnF 6114	30.	Br. Fr. 2,96	14	GCC-CAR-505B « au profil géométrique »	BnF 6126
19.	Br. Fr. 2,93	15	GCC-CAR-505B « au profil géométrique »	BnF 6115	31.	Br. Fr. 2,97	16	GCC-CAR-505B « au profil géométrique »	BnF 6127
20.	Br. Fr. 2,66	15	GCC-CAR-505B « au profil géométrique »	BnF 6116	32.	Br. Fr. 2,42	16	GCC-CAR-505B « au profil géométrique »	BnF 6128
21.	Br. Fr. 2,53	16	GCC-CAR-505B « au profil géométrique »	BnF 6117	33.	Br. Fr. 2,42	15	GCC-CAR-505B « au profil géométrique »	BnF 6129
22.	Br. Fr. 2,89	15	GCC-CAR-505B « au profil géométrique »	BnF 6118	34.	Br. Fr. 2,34	16	GCC-CAR-505B « au profil géométrique »	BnF 6130
23.	Br. Fr. 2,93	16	GCC-CAR-505B « au profil géométrique »	BnF 6119	35.	Br. Fr. 2,78	15	GCC-CAR-505B « au profil géométrique »	BnF 6131
24.	Br. Fr. 3,01	15	GCC-CAR-505B « au profil géométrique »	BnF 6120	36.	Br. Fr. 2,67	16	GCC-CAR-505B « au profil géométrique »	BnF 6132
25.	Br. Fr. 1,86	15	GCC-CAR-505B « au profil géométrique »	BnF 6121	37.	Br. Fr. 3,2	14	GCC-CAR-505B « au profil géométrique »	BnF 6133
26.	Br. Fr. 2,52	16	GCC-CAR-505B « au profil géométrique »	BnF 6122	38.	Br. Fr. 2,86	15	GCC-CAR-505B « au profil géométrique »	BnF 6134
27.	Br. Fr. 2,94	17	GCC-CAR-505B « au profil géométrique »	BnF 6123	39.	Br. Fr. 2,36	15	GCC-CAR-505B « au profil géométrique »	BnF 6135
28.	Br. Fr. 2,67	14	GCC-CAR-505B « au profil géométrique »	BnF 6124	40.	Br. Fr. 3,89	16	GCC-CAR-505B « au profil géométrique »	BnF 6136
29.	Br. Fr. 2,61	15	GCC-CAR-505B « au profil géométrique »	BnF 6125	41.	Potin 8,39	21	GCC-CAR-544 « à l'aigle à la queue d'aronde »	BnF 6148



Catalogue

42.	Potin	3,90	17	GCC-CAR-544	« à l'aigle à la queue d'aronde »	BnF 6149
43.	Potin	2,88	19	GCC-CAR-544	« à l'aigle à la queue d'aronde »	BnF 6160
44.	Potin	4,73	19	GCC-CAR-544	« à l'aigle à la queue d'aronde »	BnF 6161
45.	Potin	3,74	17	GCC-CAR-544	« à l'aigle à la queue d'aronde »	BnF 6162
46.	Potin	-	-	GCC-CAR-544	« à l'aigle à la queue d'aronde »	BnF 6163
47.	Potin	2,97	19	GCC-CAR-544	« à l'aigle à la queue d'aronde »	BnF 6164
48.	Potin	3,28	18	GCC-CAR-544	« à l'aigle à la queue d'aronde »	BnF 6165
49.	Potin	3,01	18	GCC-CAR-544	« à l'aigle à la queue d'aronde »	BnF 6166
50.	Potin	5,07	18	GCC-CAR-544	« à l'aigle à la queue d'aronde »	BnF 6167
51.	Potin	5,72	20	GCC-CAR-544	« à l'aigle à la queue d'aronde »	BnF 6168
52.	Potin	3,70	20	GCC-CAR-544	« à l'aigle à la queue d'aronde »	BnF 6169
53.	Potin	3,17	19	GCC-CAR-544	« à l'aigle à la queue d'aronde »	BnF 6170
54.	Potin	3,87	16	GCC-CAR-544	« à l'aigle à la queue d'aronde »	BnF 6180
55.	Potin	7,65	20	GCC-CAR-544	« à l'aigle de face »	BnF 6150
56.	Potin	5,36	20	GCC-CAR-544	« à l'aigle de face »	BnF 6151
57.	Potin	7,23	21	GCC-CAR-544	« à l'aigle de face »	BnF 6152
58.	Potin	3,49	19	GCC-CAR-544	« à l'aigle de face »	BnF 6153
59.	Potin	7,62	21	GCC-CAR-544	« à l'aigle de face »	BnF 6154
60.	Potin	2,58	18	GCC-CAR-544	« à l'aigle de face »	BnF 6156
61.	Potin	3,55	19	GCC-CAR-544	« à l'aigle de face »	BnF 6157
62.	Potin	2,72	19	GCC-CAR-544	« à l'aigle de face »	BnF 6158
63.	Potin	4,02	20	GCC-CAR-544	« à l'aigle de face »	BnF 6159



42



50



57



43



51



58



44



52



59



45



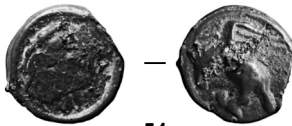
53



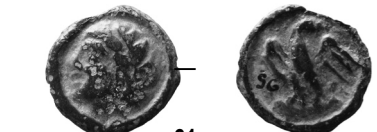
60



47



54



61



48



55



62



49



56



63

64.	Potin	-	-	GCC-CAR-544 « à l'aigle de face »	BnF 6172 (détruite)
65.	Potin	3,06	17	GCC-CAR-544 « à l'aigle de face »	BnF 6173
66.	Potin	2,69	16	GCC-LOM-625 « à l'oiseau »	BnF 6174
67.	Potin	3,5	19	GCC-LOM-625 « à l'oiseau »	BnF 6175
68.	Potin	2,70	18	GCC-LOM-625 « à l'oiseau »	BnF 6176
69.	Potin	2,91	18	GCC-LOM-625 « à l'oiseau »	BnF 6177
70.	Potin	2,72	17	GCC-LOM-625 « à l'oiseau »	BnF 6178
71.	Potin	2,23	17	GCC-LOM-625 « à l'oiseau »	BnF 6179
72.	Br. Fr.	3,33	16	GB-BEL-62 « à l'oiseau »	BnF 6155
73.	Br. Fr.	1,59	15	BPX-15 Légende PIXTILOS, « au temple »	BnF 6171



65



66



67



68

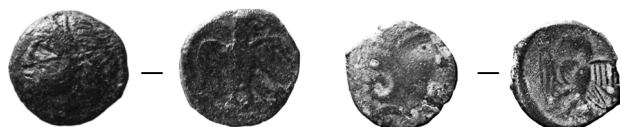


69



70

71



72

73

Ce trésor, composé exclusivement de bronzes frappés et de potins, a été découvert en 1837 au lieu-dit «Le Vieux Donjon»¹⁷. Il n'a fait jusqu'à présent l'objet d'aucune présentation d'ensemble.

Conditions de découverte

Les circonstances et le contexte de la trouvaille ne nous sont malheureusement pas parvenus. Le contenu exact de la découverte n'est pas mieux défini. Nous savons juste que toutes les monnaies mises au jour étaient en bronze. Les différents auteurs font état d'exemplaires épigraphiques (à la légende PIXTILOS) et anépigraphes (avec la présence d'un aigle). Ils étaient frappés ou bien coulés. E. Lambert, pourtant contemporain de la découverte, n'y fait jamais allusion dans ses deux ouvrages.

Données générales sur les monnaies

Signalons que toute étude ou approche du trésor dépend strictement aujourd'hui du lot conservé au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale de France (BN 6108-6180). Composée de 73 exemplaires, cette suite provient des collections de F. de Saulcy et du Duc de Luynes. Elle représente une partie du trésor, sans que l'on puisse savoir s'il s'agit d'une portion plus ou moins représentative de la découverte initiale. L'exemplaire à la légende PIXTILOS, signalé par La Saussaye en 1837, pourrait appartenir à la même découverte.

L'examen mené sur le lot du Cabinet des Médailles nous a permis de constater une réelle homogénéité typologique. Une majorité écrasante de monnaies est originaire du territoire attribué aux Carnutes (89% du total) :

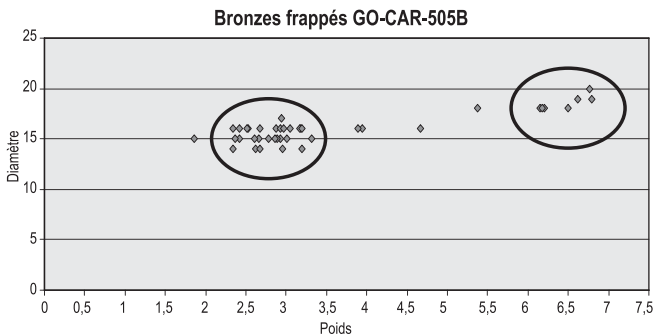
Composition	Nbr
Bronze frappé	42
<i>Gaule Celtique Centre</i>	
- GCC-CAR-505B	40
<i>Gaule Belgique</i>	
- GB-BEL-62	1
<i>Basse Seine</i>	
- BPX-15	1
Potin	31
<i>Gaule Celtique Centre</i>	
- GCC-CAR-544	25
- GCC-LOM-625	6
Total	73

Toutefois, il est impossible de savoir si ce lot constitue une partie représentative ou non de la composition initiale de la découverte. Notons que seul un unique exemplaire

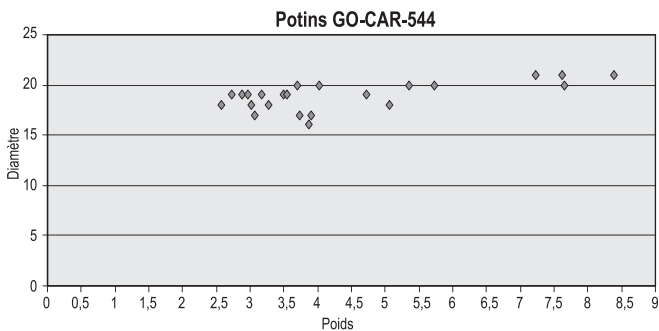
¹⁷ La Saussaye 1837, 88, pl. III; Lelewel 1841, 355, n. 849; Muret et Chabouillet 1889, 136, n° 6108-6180; Coustil 1896, 259-261; Blanchet 1905, 556, n° 72; Coustil 1917, 171-172; Lorient et Scheers 1985, 76, n° 19; C.A.G. (Eure), notice 155.

rattachable à la légende PIXTILOS a été identifié sur les « plusieurs » dont font état les divers auteurs. Quoiqu'il en soit, la composition du trésor est bien atypique (surtout en ce qui concerne la présence massive de bronzes « à l'aigle » attribués aux Carnutes) sur un espace situé aux confins des territoires des Lexoviens et des Aulerques Ebuovices. On pourrait y voir les effets d'une situation géographique privilégiée. Or, Brionne, site présumé de *Breviodurum* (*vicus* indiqué dans *l'Itinéraire d'Antonin*), se trouve au carrefour de plusieurs voies : deux viennent de Lisieux et trois repartent vers La Bouille, Caudebec-lès-Elbeuf et Évreux.

Le poids total que représentent ces 73 monnaies est de 266,73 g. Les 65 exemplaires Carnutes (types : GCC-CAR-505B et GCC-CAR-544) sont en bronze frappé et en potin. Le graphique portant sur les 40 bronzes frappés laisse clairement apparaître deux modules : l'un léger (2,3-3,5 g / 14-16 mm) et l'autre lourd (6-7 g / 18-20 mm) :



Les potins sont, quant à eux, beaucoup plus hétérogènes, sans qu'aucune tendance nette ne se dégage :



Données stylistiques

Enfin, l'effectif des bronzes frappés « à l'aigle » des *Carnutes* est apparu suffisant pour permettre une première approche stylistique. Plusieurs variétés ont ainsi été identifiées au sein des bronzes lourds et des petits bronzes.

Pour les petits bronzes, trois variétés ont été relevées :

- Variété 1 : tête aux traits réalistes et aigle au revers orienté de profil, faisant face à un pentagramme. 4 exemplaires (n° 12-15) ;
- Variété 2 : profil géométrique et aigle aux ailes éployées. 24 exemplaires (n° 16-39) ;
- Variété 3 : profil et aigle sont à peine reconnaissables. 1 exemplaire (n° 40)



Style des têtes sur les petits bronzes : A (variété 1) ; B (variété 2) ; C (variété 3)

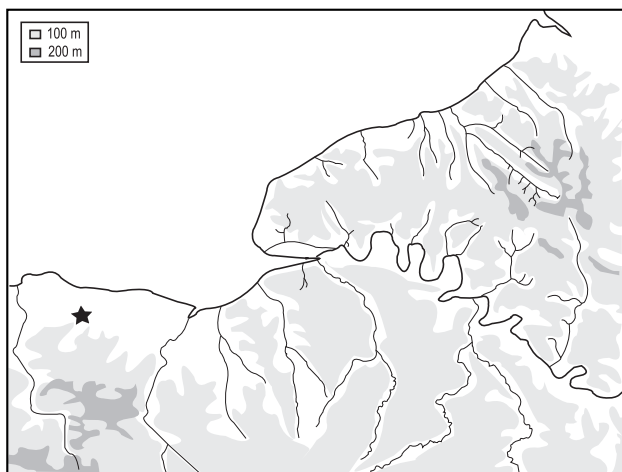
Deux variétés ont été notées pour les bronzes lourds. Elles concernent principalement les droits :

- Variété 1 : tête de Roma aux traits fins assez réalistes. 7 exemplaires (n° 1-7)
- Variété 2 : tête de Roma aux traits plus lourds, qui tendent vers le schématisme. 4 exemplaires (n° 8-11)



Style des têtes sur les bronzes lourds : A (variété 1) ; B (variété 2)

Trésor 7:
Castillon 1
(Calvados)



Catalogue

Éch. 1/1



1



5



2



6



3



7



4



8



9



10



11



12



13



14

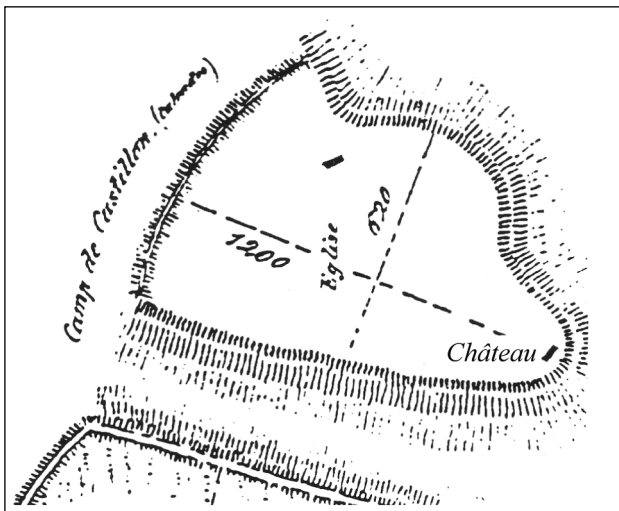


15



16

N°	Poids	Diam.	Typologie	Remarques
1.	7,4-7,9	19	SS/L-4a (type « à la lyre »)	Dessin Lambert 1844, pl. IV, n° 13.
2.	7,3	20	SS/L-4a (type « à la lyre »)	Dessin Lambert 1844, pl. IV, n° 14.
3.	7,8	20	SS/L-4a (type « à la lyre »)	Dessin Lambert 1844, pl. IV, n° 15.
4.	7,9	22	SS/L-4a (type « à la lyre »)	Dessin Lambert 1844, pl. IV, n° 17.
5.	7,9	20-21	SS/L-4a (type « à la lyre »)	Dessin Lambert 1844, pl. IV, n° 18.
6.	7,03	21	SS/L-4b (type « au sanglier », or allié)	Cabinet des Médailles (BN 6982)
7.	7,4-7,9	20-21	SS/L-4b (type « au sanglier », or allié)	Dessin Lambert 1844, pl. IV, n° 4.
8.	7,4-7,9	20	SS/L-4b (type « au sanglier », or allié)	Dessin Lambert 1844, pl. IV, n° 5.
9.	7,4-7,9	19-20	SS/L-4b (type « au sanglier », or allié)	Dessin Lambert 1844, pl. IV, n° 8.
10.	7,4-7,9	20	SS/L-4b (type « au sanglier », or allié)	Dessin Lambert 1844, pl. IV, n° 9.
11.	7,4-7,9	20	SS/L-4b (type « au sanglier », or allié)	Dessin Lambert 1844, pl. IV, n° 10.
12.	7,4-7,9	20	SS/L-4b (type « au sanglier », or allié)	Dessin Lambert 1844, pl. IV, n° 11.
13.	7,4-7,9	19-20	SS/L-4b (type « au sanglier », or allié)	Dessin Lambert 1844, pl. IV, n° 12.
14.	7,7	20	SS/L-4b (type « au sanglier », or allié)	Dessin Lambert 1844, pl. IV, n° 16.
15.	7,4-7,9	20-21	SS/L-4c, cl. II (type « au sanglier », billon)	Dessin Lambert 1844, pl. IV, n° 7.
16.	7,4-7,9	20	SS/L-4c, cl. II (type « au sanglier », billon)	Dessin Lambert 1844, pl. IV, n° 6.



Habitat fortifié du Castillon et lieu de découverte du trésor (Caumont, 1831, pl. 32, fig. 3)

Ce trésor, composé de statères, a été découvert en 1841¹⁸.

Conditions et lieu de découverte

Les circonstances et le contexte de la trouvaille sont en partie connus : les monnaies auraient été découvertes près du château de Castillon. Elles étaient contenues dans un « vase en terre noire, mal cuite ». Si sa localisation est exacte, le trésor peut être relié à un habitat fortifié reconnu dès 1831 et dont une portion du rempart a été fouillée entre 1960-1961 par J. Gourvest. A. de Caumont mentionne, sans trop de précisions, la découverte de « débris d'armes » à l'intérieur de l'enceinte¹⁹.

D'une superficie de 35 ha, le site est défendu au nord et au nord-ouest par la vallée de la Drôme et à l'est par deux petits affluents. Dans sa partie sud, le plateau est coupé par un rempart en terre. Ce dernier est associé à un fossé de 7 m de largeur.

Données générales sur les monnaies

Lors de sa découverte, le contenu du dépôt fut examiné et décrit par E. Lambert. L'éminent numismate comptabilisait au total une quarantaine de monnaies, dont certaines présentaient une « lyre » et d'autres un « sanglier ». En reprenant la description du dépôt sans l'avoir manipulé, L. Coutil rapporte des données fautives concernant le nombre total de monnaies. D'une quarantaine citée par E. Lambert, il passe à une cinquantaine. La composition interne la plus fiable semble être celle que l'on puisse établir à partir des informations rapportées par E. Lambert.

Ce sont 15 monnaies qui ont été dessinées par E. Lambert. À ces exemplaires, il convient d'ajouter un statère actuellement conservé au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale (BN 6982). Il semble qu'il faille le cumuler aux 15 exemplaires décrits par E. Lambert, puisqu'il n'a pu être rapproché d'aucun de ses dessins. Ce sont ces 16 monnaies dont nous tiendrons compte ici. Elles appartiennent toutes à la même suite typologique : « à la lyre ou au sanglier en cimier » (SS/L-4).

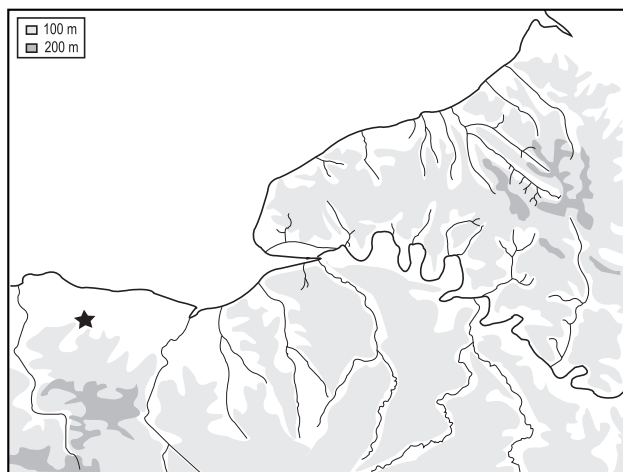
Tel qu'il se présente aujourd'hui, le trésor de Castillon 1 se compose donc de 16 statères, tous rattachables à l'ensemble monétaire SS/L-4. Trois types principaux ont été identifiés :

- SS/L-4a : 5 statères y correspondent (n° 1-4). Ce type est probablement le plus ancien de l'ensemble monétaire ;
- SS/L-4b : fort de 9 exemplaires (n° 6-14), ce type constitue le groupe le mieux représenté dans le trésor. A la lyre succède ici un sanglier. D'après les commentaires d'E. Lambert, les monnaies seraient en or allié. Les têtes présentent des faciès assez divers, tantôt fins, tantôt empâtés ;
- SS/L-4c : 2 statères composent ce type (n° 15-16). Les monnaies sont en billon. Sur celles-ci figure toujours un sanglier. Les présentent une tête aux traits assez schématisés (dite « cubiste »).

18 Lambert 1841, 434-435 ; Lambert 1844, 125-126, 156-157, pl. IV, n° 4-18 ; Caumont 1857, 343 ; Muret et Chabouillet 1889, 159, n° 6982 ; Blanchet 1905, 546, trésor 28 ; Coutil 1927-28, 65-66 ; Jersey 1994, 136, n° 17 ; Villers 1842, 290-291.

19 Caumont 1831, pl. 32, fig. 3 ; Caumont 1857, 342-343 ; Gourvest 1961, 99-103 ; C.A.G. (Calvados), notice 23.

Trésor 8 : Castillon 2 (Calvados)



Catalogue

Éch. 1/1



N°	Poids	Diam.	Typologie	Remarques
1.	7,54		SS/L-4a (type « à la lyre »)	Musée de Rouen n° 518
2.	7,06		SS/L-4b (type « au sanglier », or allié)	Musée de Rouen n° 520
3.	7,08		SS/L-4b (type « au sanglier », or allié)	Musée de Rouen n° 521
4.	7,05		SS/L-4b (type « au sanglier », or allié)	Musée de Rouen n° 522

Ce trésor, composé de statères, a été découvert en 1913²⁰.

Conditions de découverte

Les circonstances et le contexte de la trouvaille ne sont pas connus : d'après le comte de Castellane, le dépôt se composait, à l'origine, de cinquante-huit monnaies. Elles étaient vraisemblablement toutes en or. Dans son « Inventaire des monnaies gauloises du Calvados », L. Couil ne signale pas cette découverte. Dispersé sans étude préalable de sa composition, le trésor ne peut être précisément étudié. 29 exemplaires ont été décrits par le comte de Castellane. Malheureusement, les indications restent vagues et n'apportent aucune information pondérale et typologique précise. Seuls 4 exemplaires sont actuellement accessibles au musée des Antiquités de Rouen. Ce sont ces derniers que nous retiendrons ici (voir « catalogue »).

Données générales sur les monnaies

Cette petite suite se caractérise par son homogénéité typologique. Les monnaies appartiennent toutes à la même suite typologique : « à la lyre ou au sanglier en cimier » (SS/L-4). Les types représentés se limitent à deux séries, celles dites « à la lyre » (SS/L-4a) et « au sanglier » (SS/L-4b, or allié) :

Détails de gravures des droits



SS/L-4a. Lyre

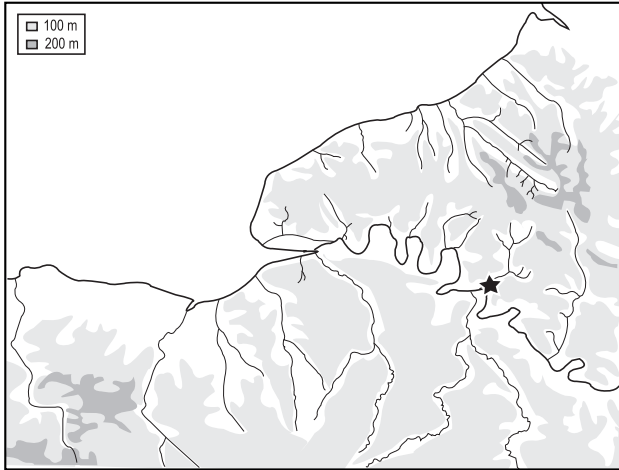


SS/L-4b. Sanglier

Il s'agit d'un fragment de trésor comparable à celui mis au jour sur la même commune en 1841 (Castillon 1). Faut-il y voir le même trésor ?

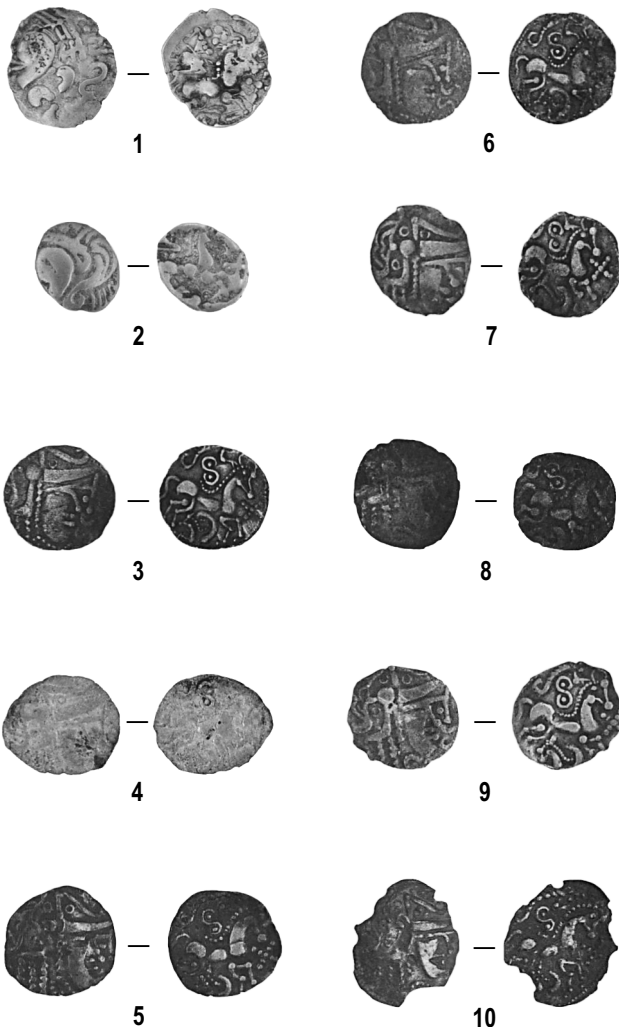
20 Castellane 1921, VI-VIII ; Scheers 1978, 115-117, n° 518, 520-522 ; Jersey 1994, 136, n° 18 ; C.A.G. (Calvados), notice 23.

Trésor 9 : Douville-sur-Andelle (Eure)



Catalogue

Éch. 1/1



Nous mentionnons à la suite les 10 exemplaires étudiés et appartenant à une collection privée.

N°	Poids	Diam.	Typologie	Remarques
1.	3,12	17	HL/S-5c (type « au loup sous le cheval », flan court)	Documentation inédite
2.	1,40	13	HL/S-5c (type « au loup sous le cheval », flan court)	Documentation inédite
3.	0,77	15	LTP-7c, cl. II (type « à l'hippocampe »)	Documentation inédite
4.	0,69	15-16	LTP-7c, cl. II (type « à l'hippocampe »)	Documentation inédite
5.	0,68	15	LTP-7c, cl. II (type « à l'hippocampe »)	Documentation inédite
6.	0,78	15	LTP-7c, cl. II (type « à l'hippocampe »)	Documentation inédite
7.	0,67	15	LTP-7c, cl. II (type « à l'hippocampe »)	Documentation inédite
8.	0,75	15	LTP-7c, cl. II (type « à l'hippocampe »)	Documentation inédite
9.	0,70	15	LTP-7c, cl. II (type « à l'hippocampe »)	Documentation inédite
10.	0,57	16	LTP-7c, cl. II (type « à l'hippocampe »)	Documentation inédite

Ce trésor, composé de monnaies d'or et d'argent, a été découvert au cours des années 1990. Il n'a fait jusqu'à présent l'objet d'aucune présentation d'ensemble.

Conditions de découverte

Les circonstances et le contexte de la trouvaille ne sont malheureusement pas connus avec précision. Les monnaies auraient été mises au jour sur 10 m² dans un labour lors de travaux agricoles. Le contenu exact de la découverte est, en revanche, mieux défini. Il se composait de 2 exemplaires « au loup attaquant » (HL/S-5c) et de 64 lamellaires « à la tête de Pallas » (LTP-7c). Les monnaies furent dispersées aussitôt après la découverte. Nous disposons aujourd'hui d'un lot principal, certes modeste, mais tout à fait représentatif du contenu initial. Aucun éclaircissement supplémentaire ne peut être attendu quant aux conditions d'enfouissement. Aucun débris de vase, susceptible d'avoir contenu les monnaies, n'a été signalé. Elles n'étaient pas accompagnées, semble-t-il, par d'autres objets (éléments métalliques en particulier). Comme dans la plupart des découvertes au contenu similaire, il devait s'agir initialement d'un trésor dispersé au cours de labours répétés.

Données générales sur les monnaies

L'examen du trésor de Douville-sur-Andelle fait apparaître deux groupes de monnaies :

Contenu	Nbr
Or	
<i>Basse Seine</i>	
- HL/S-5c	2
Argent	
<i>Basse Seine</i>	
- LTP-7c	64
Total	66

Le premier groupe se compose d'un hémistatère et d'un quart appartenant à la série dite « au loup attaquant » (HL/S-5c), centrée rive droite de la basse vallée de la Seine. Ces deux exemplaires présentent d'importantes traces d'usure. Le second rassemble à l'origine 64 fines monnaies d'argent (96% du lot global), qualifiées aussi de « lamellaires ». Ces dernières se rattachent au même type (LTP-7c) :

- au droit : un profil déstructuré, aux accents « cubistes » indéniables ;
- au revers : cheval aux membres désarticulés. Devant le poitrail, un motif cruciforme. Dessous un animal marin : un hippocampe.

Exemple de lamellaire LTP-7c (A) et détails de gravures du revers (B)



A.



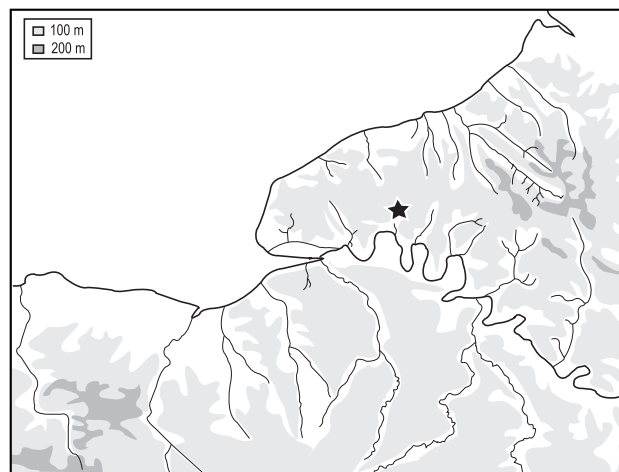
(croix)



B.

(hippocampe)

Trésor 10 : Ectot-Lès-Baons (Seine-Maritime)



Catalogue

Éch. 1/1



1



2

N°	Poids	Diam.	Typologie	Remarques
1.	7,13		SS/L-4b (Type « au sanglier », or allié)	Musée Rouen 523
2.	6,48		SS/L-4b (Type « au sanglier », or allié)	Musée Rouen 524
3.	6,80		SS/L-4b (Type « au sanglier », or allié)	Musée Rouen 533

Ce trésor, composé de statères et de quarts de statère, a été découvert en 1842 sur la propriété de M. Louis Quesnel²¹.

²¹ Cochet 1866, 425-426; Cochet 1871, c. 550; Blanchet 1905, 593, trésor 233; Allinne 1936, 245-248, 250-251 et 253; Scheers 1978, 210, trésor 19, n° 523-524 et 533; Lorient et Scheers 1985, 22, n° 9.

Conditions de découverte

Les circonstances et le contexte de la trouvaille sont en partie connus : les monnaies auraient été découvertes au pied d'un arbre et à 50 cm de profondeur. Elles étaient enfermées dans un vase de « terre grise grossière » : on ne peut hélas rien tirer d'une indication aussi vague, d'autant plus que le vase n'a pas été conservé. On ignore si elles étaient accompagnées d'autres objets (éléments métalliques en particulier).

L'effectif du trésor souffre également de quelques incertitudes. Le premier décompte établi par J.-B.-D. Cochet fait état de 99 monnaies. A. Blanchet, quelques années plus tard, en comptabilisera 93, soit 6 de moins (!). Mais il n'a probablement pas vu le contenu du trésor. Nous ne considérons donc que le seul décompte réalisé par J.-B.-D. Cochet.

Recueilli en une fois, le contenu du trésor a été rapidement dispersé après la découverte. Aucune publication préliminaire détaillée n'a donc été réalisée. Nous savons juste que les monnaies étaient « de deux dimensions diverses, mais du même type ». Or, cette indication est importante puisqu'elle nous permet, à partir des trois uniques monnaies aujourd'hui conservées au musée des Antiquités de Rouen (Seine-Maritime), de reconstituer l'identité du trésor.

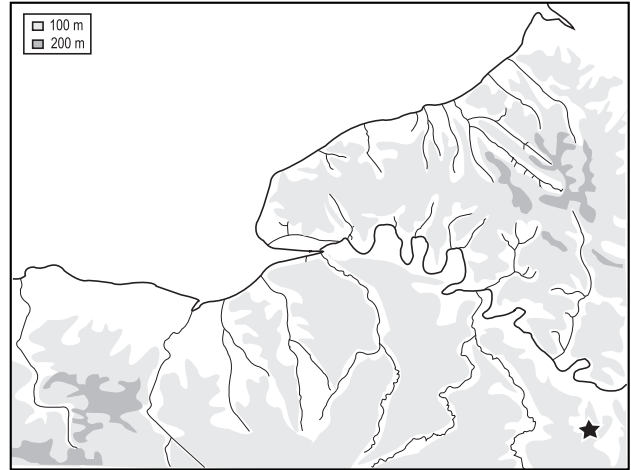
En effet, les trois monnaies examinées appartiennent au type en or allié dit « au sanglier en cimier ». Le trésor était donc composé essentiellement de statères et de quarts de statère rattachables au type SS/L-4b. Proche stylistiquement de cette série, il n'est pas exclu que des statères en billon SS/L-4c aient composé initialement la découverte. Mais aucune information ne nous permet de l'affirmer.

Exemple de statère de la série SS/L-4b



Les 3 monnaies inventoriées, ci-dessous, sont celles du musée des Antiquités de Rouen. Aucune autre n'a été retrouvée.

Trésor 11 : Flins-Neuve-Église (Yvelines)



Catalogue

Éch. 1/1



N°	Poids	Diam.	Typologie	Situation
1.	3,16	19	HL/S-5d (« au sanglier sous le cheval »)	BnF 7016A
2.	3,16	18	HL/S-5d (« au sanglier sous le cheval »)	BnF 7016B
3.	3,21	19	HL/S-5d (« au sanglier sous le cheval »)	BnF 7016C
4.	3,11	19-20	HL/S-5d (« au sanglier sous le cheval »)	BnF 7016D
5.	3,16	18	HL/S-5d (« au sanglier sous le cheval »)	BnF 7016E
6.	3,18	18-19	HL/S-5d (« au sanglier sous le cheval »)	BnF 7016F
7.	3,22	18	HL/S-5d (« au sanglier sous le cheval »)	BnF 7016G
8.	3,18	18-19	HL/S-5d (« au sanglier sous le cheval »)	Musée Rouen 287
9.	3,22	18	HL/S-5d (« au sanglier sous le cheval »)	Musée Rouen 288
10.	3,11	18	HL/S-5d (« au sanglier sous le cheval »)	Musée Rouen 289
11.	3,27	18	HL/S-5d (« au sanglier sous le cheval »)	Musée Rouen 290
12.	3,34	18	HL/S-5d (« au sanglier sous le cheval »)	Musée Rouen 291
13.	3,23	18	HL/S-5d (« au sanglier sous le cheval »)	Musée Rouen 292
14.	3,24	21	HL/S-5d (« au sanglier sous le cheval »)	British Museum 1059
15.	3,25	19	HL/S-5d (« au sanglier sous le cheval »)	British Museum 1060
16.	3,09	18-19	HL/S-5d (« au sanglier sous le cheval »)	British Museum 1061
17.	3,25	18-19	HL/S-5d (« au sanglier sous le cheval »)	Royal Ontario Museum 924.5.87
18.	3,26	19-20	HL/S-5d (« au sanglier sous le cheval »)	Royal Ontario Museum 924.5.221

Le trésor de Flins-Neuve-Église était, jusqu'à une époque très récente, localisé dans le département du Pas-de-Calais. Cette attribution a été, en effet, contestée par M. Dhénin lors d'un article publié en 1978. Pour l'auteur, une erreur de prononciation dans le nom du lieu où fut découvert le trésor aurait créé une confusion avec celui d'une commune du Pas-de-Calais. En réalité, il faudrait situer la découverte à Flins-Neuve-Église dans le département des Yvelines²².

Conditions de découverte

Les circonstances et le contexte de la trouvaille ne sont pas connus. Nous savons juste que les monnaies auraient été découvertes ensemble en août 1918²³. Aucune information ne rapporte, en particulier, le nombre exact de spécimens composant initialement le trésor. Seuls 18 exemplaires, réputés avoir appartenu à cette découverte, ont été inventoriés. Ils sont conservés au Cabinet des Médailles, au musée des Antiquités de Rouen, au British Museum et au Royal Ontario Museum. On remarquera que tous les exemplaires se classent au sein de la même suite typologique, celle dite des hémistatères « au sanglier » (HL/S-5d), dont la circulation est centrée au sud de la basse Seine, dans l'actuel département de l'Eure. Enfin, l'identité des 18 exemplaires connus indique, semble-t-il, que le dépôt était, à l'origine, composé essentiellement d'hémistatères « au sanglier », sans monnaies divisionnaires (quarts de statère).

Données générales sur les monnaies

Tel qu'il se présente aujourd'hui, le trésor de Flins-Neuve-Église se compose donc de 18 hémistatères « au sanglier » (HL/S-5d), sans division connue. Les monnaies représentent un poids de 57,64 g, soit un poids moyen de 3,20 g.

Si ces monnaies appartiennent toutes à la même suite typologique, les droits présentent des styles assez variés. Nous en avons retenu deux. Rappelons que toutes les têtes observées, quelque soit leur style, sont orientées à gauche :

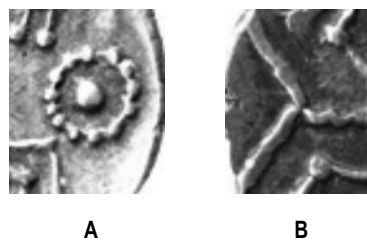
- variété 1 : profil réaliste aux traits assez fins. Les monnaies s'individualisent par la présence d'un demi-cercle relié à la base du nez ;
- variété 2 : profil aux traits épais qui tend vers la schématisation. Les monnaies ont toutes pour caractère commun un menton proéminent. La joue a tendance à s'arrondir.

Style des têtes sur les hémistatères : A (variété 1) ; B (variété 2)



Les revers montrent, quant à eux, l'association cheval-sanglier. Devant le poitrail de l'équidé, deux types de symboles ont été identifiés : un cercle perlé pointé d'un globule et trois lignes disposées en étoile.

Détails de gravures des revers
A (cercle perlé) ; B (3 lignes disposées en étoile)

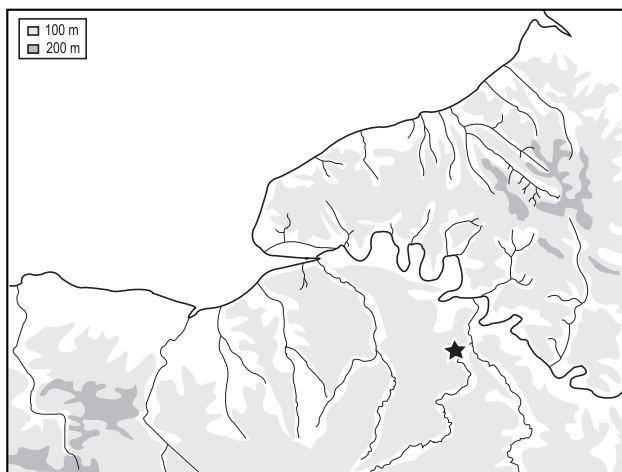


Bibliographie

²² Dhénin 1978, 377-381.

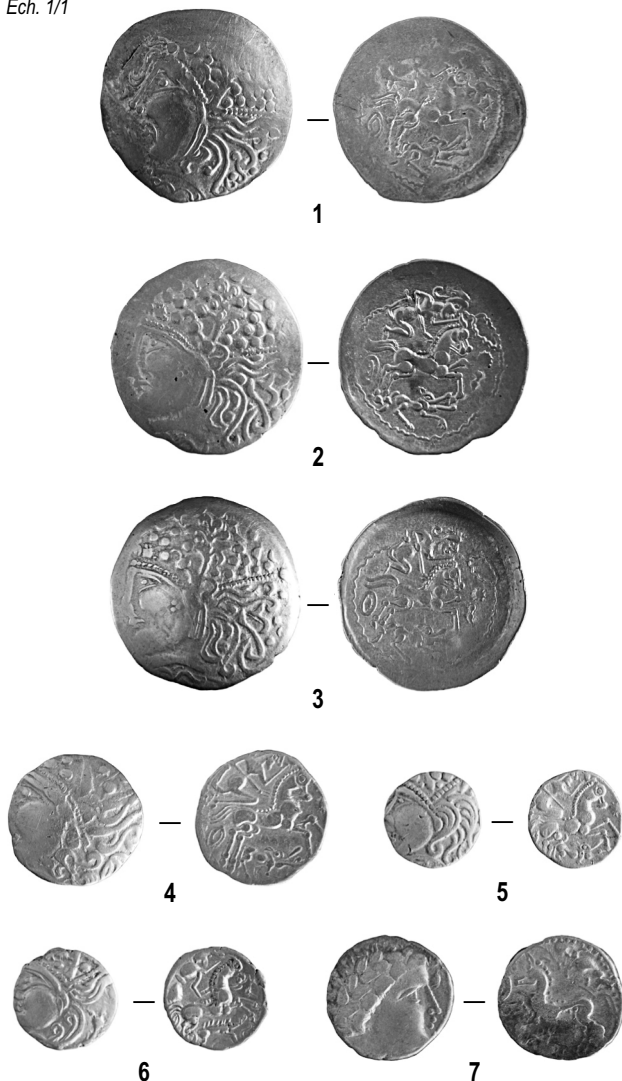
²³ Hill 1919, 135-136 ; Scheers 1980, 19-20.

Trésor 12:
Hondouville
(Eure)



Catalogue

Éch. 1/1



N°	Poids	Diam.	Typologie	Remarques
1.	3,45	26	HL/S-5b (« au loup sous le cheval », flan large)	Documentation inédite
2.	3,52	25	HL/S-5b (« au loup sous le cheval », flan large)	Documentation inédite
3.	3,50	25	HL/S-5b (« au loup sous le cheval », flan large)	Documentation inédite
4.	3,41	18	HL/S-5c (« au loup sous le cheval »)	Documentation inédite
5.	1,51	13	HL/S-5c (« au loup sous le cheval »)	Documentation inédite
6.	1,70	14	HL/S-5d (« au sanglier sous le cheval »)	Documentation inédite
7.	6,59	17	GCC-CAR-496 (type « à la branche fleurie », Carnutes)	Documentation inédite
8.	6,47	18	GCC-CAR-496 (type « à la branche fleurie », Carnutes)	Documentation inédite
9.	2,88	16	PLO-26 (type « aux lignes ondulées »)	Documentation inédite
10.	2,56	17	PLO-26 (type « aux lignes ondulées »)	Documentation inédite
11.	2,13	16	PSA-24 (type « au sanglier »)	Documentation inédite
12.	2,88	15	PCH-25a (type « aux chevrons », cl. I)	Documentation inédite
13.	3,60	15	PCH-25a (type « aux chevrons », cl. I)	Documentation inédite

Ce trésor, composé de monnaies d'or et de potins, a été découvert au cours des années 1990. Il n'a fait jusqu'à présent l'objet d'aucune présentation d'ensemble.

Conditions de découverte

Les circonstances et le contexte de la trouvaille ne sont malheureusement pas connus avec précision. Les monnaies auraient été découvertes sur 2 à 5 m² dans un labour lors de travaux agricoles. Le contenu exact de la découverte n'est pas mieux défini. S'il est certain qu'il s'agissait exclusivement d'hémistatères « au loup ou au sanglier » (HL/S-5), de statères « à la branche fleurie », de potins « au sanglier » (PSA-24), « aux chevrons » (PCH-25a) et « aux lignes ondulées » (PLO-26), l'évaluation de l'effectif est approximative. D'après les informations récoltées, ce sont plus de 150 monnaies qui auraient été mises au jour. Aucun éclaircissement supplémentaire ne peut être attendu quant aux conditions d'enfouissement. Aucun débris de vase, susceptible d'avoir contenu les monnaies, n'a été repéré. De plus, on ignore si elles étaient accompagnées d'autres objets (éléments métalliques en particulier).

Contenu	Nbr
Or	
<i>Basse Seine</i>	
- série HL/S-5b	4
5c	7
5d	2 (?)
<i>Gaule orientale</i>	
- série GCC-CAR-496	3
Potîn	
<i>Basse Seine</i>	
- série PSA-24	Cinquantaine
- série PCH-25a	Plusieurs
- série PLO-26	Cinquantaine
Total	Environ 150

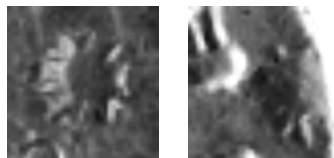
Ont été étudiés et photographiés 13 exemplaires. Nous en tiendrons compte ici. Il n'a pas été possible de retrouver toutes les monnaies dispersées après leur découverte. Les monnaies présentées ne sont qu'une petite partie de la trouvaille initiale. Mais, elles ont l'intérêt, et non des moindres, d'être une projection des principaux éléments constitutifs du trésor.

Données générales sur les monnaies

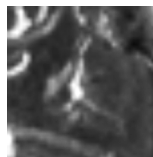
Si le faible nombre de monnaies étudiées ne permet pas de commentaires très détaillés, on s'attachera, néanmoins, à définir quelques particularités.

On soulignera, notamment, le fait que les trois sous-séries principales, composant l'ensemble monétaire HL/S-5, figurent ici ensemble. Cette association n'a été rencontrée dans aucun autre trésor. Les deux séries « au loup attaquant » (flan large : HL/S-5b ; flan court : HL/S-5c) se caractérisent toutes par la présence d'un astre rayonnant devant le poitrail du cheval. Sur les hémistatères à flan court, la joue n'est pas tatouée. La série « au sanglier » (HL/S-5d) met en évidence, quant à elle, un globule, d'où s'échappent deux traits, devant le poitrail du cheval.

Détails de gravures des revers.
Hémistatères
« au loup attaquant »
(HL/S-5b et c)
[astre rayonnant]

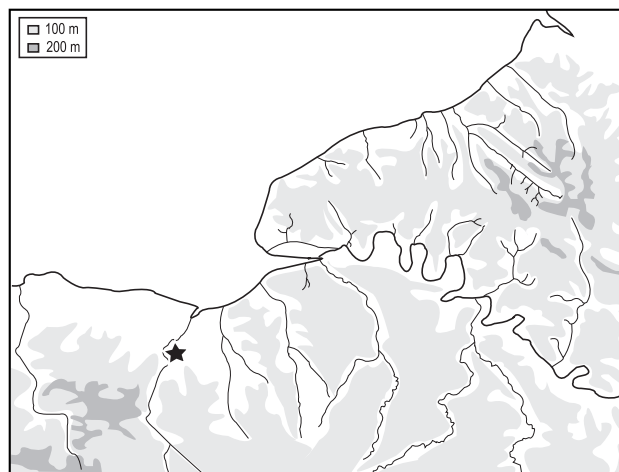


Détails de gravures des revers.
Hémistatères « au sanglier » (HL/S-5d)
[globule]



Parmi les potins, l'omniprésence de la classe I de l'ensemble dit « au sanglier » (PSA-24) est à souligner. Le type « aux globules » y fait totalement défaut.

Trésor 13 : Ifs (Calvados)



Catalogue

Éch. 1/1



Catalogue



9



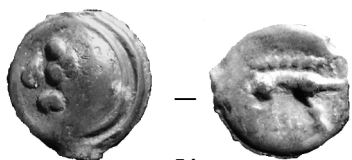
13



19



28



54

N°	Poids	Diam.	Typologie	Remarques
1.	2,99	15	SS/L-4b (type « sanglier », or allié)	Musée de Normandie
2.	7,25	20	SS/L-4c (type « au sanglier », billon)	Musée de Normandie
3.	7,21	20	SS/L-4c (type « au sanglier », billon)	Musée de Normandie
4.	7,18	20	SS/L-4c (type « au sanglier », billon)	Musée de Normandie
5.	6,90	19	SS/L-4c (type « au sanglier », billon)	Musée de Normandie
6.	7,02	20	SS/L-4c (type « au sanglier », billon)	Musée de Normandie
7.	7,06	22	SS/L-4c (type « au sanglier », billon)	Musée de Normandie
8.	7,16	20	SS/L-4c (type « au sanglier », billon)	Musée de Normandie
9.	0,97	16	LTP-7a (type « à l'hippocampe »)	Musée de Normandie
10.	0,84	19	LTP-7a (type « à l'hippocampe »)	Musée de Normandie
11.	0,96	17	LTP-7a (type « à l'hippocampe »)	Musée de Normandie
12.	0,84	16	LTP-7a (type « à l'hippocampe »)	Musée de Normandie
13.	0,93	16	LTP-7a (type « à l'hippocampe »)	Musée de Normandie
14.	0,90	16	LTP-7a (type « à l'hippocampe »)	Musée de Normandie
15.	0,77	16	LTP-7a (type « à l'hippocampe »)	Musée de Normandie
16.	0,83	16	LTP-7a (type « à l'hippocampe »)	Musée de Normandie

17.	0,86	16	LTP-7a (type « à l'hippocampe »)	Musée de Normandie
18.	1,02	17	LTP-7a (type « à l'hippocampe »)	Musée de Normandie
19.	0,93	17	LTP-7a (type « à l'hippocampe »)	Musée de Normandie
20.	0,97	16	LTP-7a (type « à l'hippocampe »)	Musée de Normandie
21.	1,10	17	LTP-7a (type « à l'hippocampe »)	Musée de Normandie
22.	0,82	17	LTP-7a (type « à l'hippocampe »)	Musée de Normandie
23.	0,89	17	LTP-7a (type « à l'hippocampe »)	Musée de Normandie
24.	0,82	16	LTP-7a (type « à l'hippocampe »)	Musée de Normandie
25.	0,62	16	LTP-7a (type « à l'hippocampe »)	Musée de Normandie
26.	0,76	16	LTP-7a (type « à l'hippocampe »)	Musée de Normandie
27.	0,68	15	LTP-7a (type « à l'hippocampe »)	Musée de Normandie
28.	0,90	16	LTP-7a (type « à l'hippocampe »)	Musée de Normandie
29.	0,91	16	LTP-7a (type « à l'hippocampe »)	Musée de Normandie
30.	0,96	17	LTP-7a (type « à l'hippocampe »)	Musée de Normandie
31.	0,95	16	LTP-7a (type « à l'hippocampe »)	Musée de Normandie
32.	0,89	16	LTP-7a (type « à l'hippocampe »)	Musée de Normandie
33.	2,09	15	PSA-24 (type « aux globules »)	Musée de Normandie
34.	2,22	15	PSA-24 (type « aux globules »)	Musée de Normandie
35.	1,78	16	PSA-24 (type « aux globules »)	Musée de Normandie
36.	2,23	14	PSA-24 (type « aux globules »)	Musée de Normandie
37.	2,24	16	PSA-24 (type « aux globules »)	Musée de Normandie
38.	1,54	15	PSA-24 (type « aux globules »)	Musée de Normandie
39.	NS	NS	PSA-24 (type « aux globules »)	Musée de Normandie
40.	2,18	16	PSA-24 (type « aux globules »)	Musée de Normandie
41.	2,35	16	PSA-24 (type « aux globules »)	Musée de Normandie
42.	1,99	16	PSA-24 (type « aux globules »)	Musée de Normandie
43.	2,30	16	PSA-24 (type « aux globules »)	Musée de Normandie
44.	1,99	15	PSA-24 (type « aux globules »)	Musée de Normandie
45.	1,94	16	PSA-24 (type « aux globules »)	Musée de Normandie
46.	1,77	16	PSA-24 (type « aux globules »)	Musée de Normandie
47.	2,41	16	PSA-24 (type « aux globules »)	Musée de Normandie
48.	2,32	16	PSA-24 (type « aux globules »)	Musée de Normandie
49.	2,11	16	PSA-24 (type « aux globules »)	Musée de Normandie
50.	1,59	15	PSA-24 (type « aux globules »)	Musée de Normandie
51.	1,81	16	PSA-24 (type « aux globules »)	Musée de Normandie
52.	1,97	16	PSA-24 (type « aux globules »)	Musée de Normandie
53.	2,81	16	PSA-24 (type « aux globules »)	Musée de Normandie
54.	2,39	16	PSA-24 (type « aux globules »)	Musée de Normandie
55.	2,63	17	PSA-24 (type « aux globules »)	Musée de Normandie
56.	2,49	16	PSA-24 (type « aux globules »)	Musée de Normandie
57.	2,05	15	PSA-24 (type « aux globules »)	Musée de Normandie
58.	2,79	16	PSA-24 (type « aux globules »)	Musée de Normandie
59.	1,61	16	PSA-24 (type « aux globules »)	Musée de Normandie
60.	2,81	15	PSA-24 (type « aux globules »)	Musée de Normandie
61.	1,88	14	PSA-24 (type « aux globules »)	Musée de Normandie
62.	2,27	15	PSA-24 (type « aux globules »)	Musée de Normandie
63.	2,23	16	PSA-24 (type « aux globules »)	Musée de Normandie
64.	2,34	16	PSA-24 (type « aux globules »)	Musée de Normandie
65.	NS	NS	PSA-24 (type « aux globules »)	Musée de Normandie
66.	3,46	16	PSA-24 (type « aux globules »)	Musée de Normandie

Au sud de Caen, une fouille conduite par l'INRAP (resp. E. Le Goff), entre 2000 et 2001, a mis au jour plusieurs habitats et espaces funéraires laténiens intégrés au sein d'un espace agricole organisé. Les vestiges témoignent d'une occupation continue entre 900 et 150 apr. J.-C. C'est dans l'une des fermes gauloises du second âge du Fer qu'un important trésor de 66 monnaies a été exhumé. L'intégralité de la découverte est aujourd'hui conservée au musée de Normandie de Caen (Calvados).

Contexte archéologique de la découverte

Au cours de cette vaste opération de fouille (50 hectares), préalable à la construction d'une zone d'activité, les différents éléments reconnus ont permis de mettre au jour un ensemble complexe de vestiges archéologiques. Ces derniers correspondent principalement à des habitats, des espaces funéraires et des chemins²⁴.

Deux fermes (ensembles 5 et 6), distantes de 200 m l'une de l'autre, ont été identifiées. Elles s'intègrent dans un paysage agricole constitué de parcelles liées à l'élevage ou aux cultures. Le tout s'agencerait de part et d'autre d'axes majeurs, constitués de chemins rectilignes et parallèles qui permettraient de relier entre eux les différents habitats. Les établissements agricoles évolueraient tout au long du second âge du Fer : l'ensemble 5 entre le v^e et le i^{er} siècle av. J.-C. et l'ensemble 6 entre la fin du iv^e et le i^{er} siècle av. J.-C. Parmi les vestiges découverts au sein de ces espaces ou dans leur environnement immédiat (mobiliers métalliques, faune, céramique, etc.), la présence d'un dépôt monétaire, dans l'angle de l'une des fermes gauloises (ensemble 5), est particulièrement intéressante et constitue un fait exceptionnel sur les sites d'habitats du second âge du Fer. Au cours de la période gallo-romaine (i^{er} et ii^e siècles apr. J.-C.), une nouvelle exploitation agricole s'implante au nord de la zone fouillée.

Données générales sur les monnaies

Les 66 monnaies ont été découvertes dans le comblement de l'un des fossés d'enceinte (F 811) de l'ensemble 5. Selon les fouilleurs, les spécimens étaient « dispersés dans le remplissage du fossé, à mi-hauteur du comblement de la structure, sur près de 3 m de longueur et dans un horizon stratigraphique d'une quarantaine de centimètres d'épaisseur. Elles apparaissent dans une couche limoneuse présentant de très nombreux coquillages marins et quelques petits charbons de bois délités qui semblent illustrer l'idée de rejets culinaires volon-

taires ». Les fouilleurs ont également signalé, comme « associée au dépôt », la présence de restes de faune (crâne de cheval, etc.), un morceau de calotte crânienne humaine, de la céramique, des objets en fer (dont une hache à douille en fer), des anneaux, une pince à épiler et une amulette en bronze (hache miniature). La particularité du mobilier d'accompagnement incite les fouilleurs à « réfuter l'idée d'un rejet accidentel et [permettrait] d'assimiler ce contexte à un dépôt intentionnel à caractère votif ». L'idée d'un dépôt faisant suite à un banquet est laissée en suspens.

Les 66 monnaies découvertes sont en or, argent, billon plus ou moins aurifère, et en potin²⁵. Le poids total de métal que représentent ces monnaies est de 144,48 g :

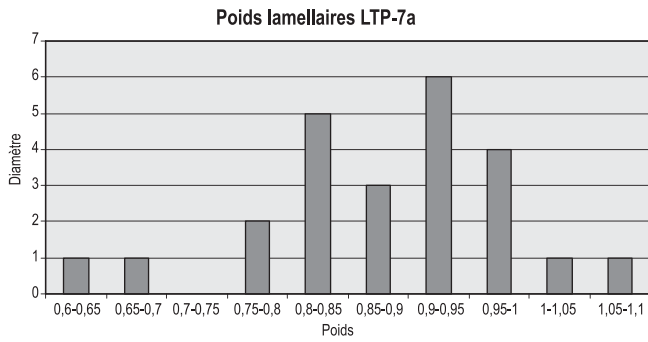
Contenu	Nbr
Or (allié)	
<i>Basse Seine</i>	
- série SS/L-4b	1
Billon	
<i>Basse Seine</i>	
- série SS/L-4c	7
Argent	
<i>Basse Seine</i>	
- série LTP-7a	24
Potîn	
<i>Basse Seine</i>	
- PSA-24	34
Total	66

L'or et le billon, minoritaires au sein du trésor (respectivement 1,5 % et 10,6 %), correspondent à des émissions régionales (SS/L-4b et c) ayant intensément circulé sur la frange littorale des départements du Calvados et de la Seine-Maritime. Seuls des statères, comportant d'importantes traces d'usure, sont représentés.

L'argent est, quant à lui, exclusivement représenté par de fines monnaies dites « à l'hippocampe » (LTP-7a) centrées sur la plaine de Caen. Il représente 36,3 % du lot global. L'histogramme des poids portant sur les 24 monnaies est réparti assez harmonieusement autour de 0,85 et 1 g. Sa forme triangulaire fait ressortir avec netteté le caractère exceptionnel des poids inférieurs à 0,80 g et supérieurs à 1 g :

²⁴ Le Goff 2001, 40-42 ; Le Goff et alii 2007, 579-584.

²⁵ Guihard 2005a, 11-26.



Stylistiquement les monnaies sont très proches les unes des autres. Cela indique que les lamellaires proviennent d'un prélèvement effectué sur un lot de frappes homogènes.

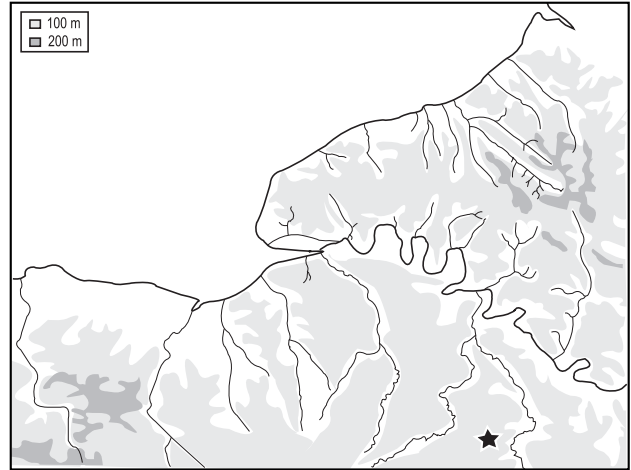
Exemple de lamellaire LTP-7a



Les bronzes coulés comptent 34 spécimens, soit 51,5% du lot global. Ils participent tous à l'ensemble dit « au sanglier » (PSA-24), originaire des territoires attribués aux Aulerques Eburovices. Ces exemplaires sont, en effet, dominants sur des sites situés aux environs de la confluence de l'Eure et de l'Andelle. On peut citer les lots monétaires de **Cracouville-le-Vieil-Évreux**** et d'**Acquigny****. Les 34 bronzes coulés découverts à Ifs se rattachent tous à la même classe typologique, celle dite « aux globules ».

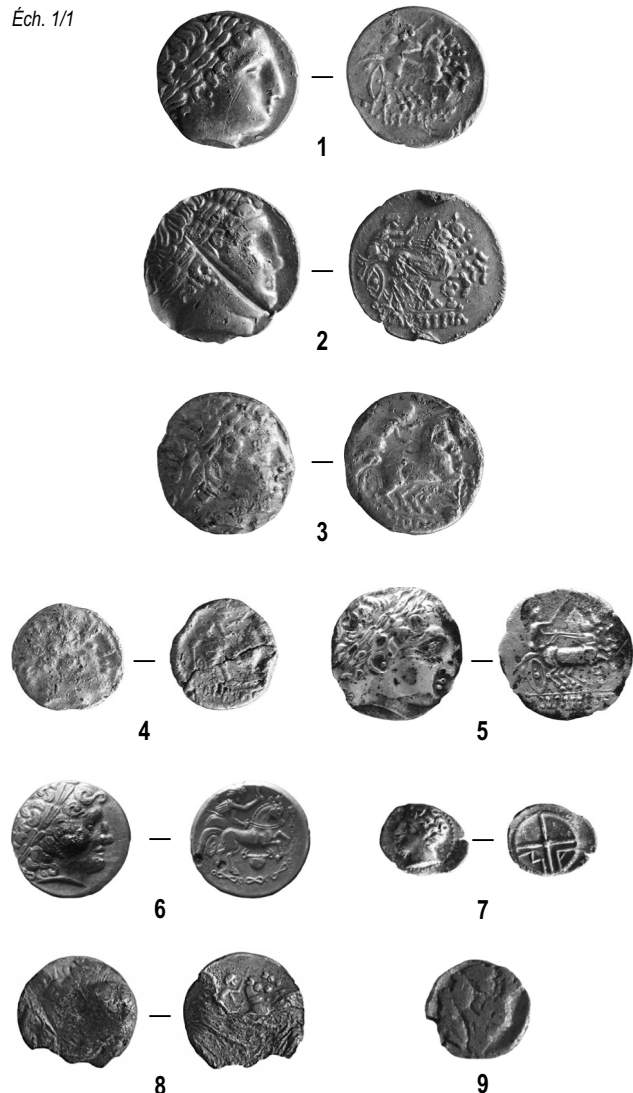
D'après les constats archéologiques, le contexte du dépôt semble être attribuable au deuxième quart du 1^{er} siècle av. J.-C. : entre 90/80 et 60/50 av. J.-C.

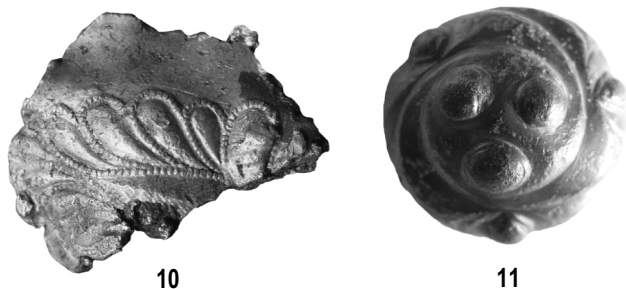
Trésor 14 : Illiers-L'Évêque (Eure)



Catalogue

Éch. 1/1





Les monnaies

Les 9 monnaies inventoriées du trésor d'Illiers-l'Évêque ne constituent pas l'intégralité du dépôt. D'après les informations recueillies, deux monnaies ont été dispersées après la découverte. Néanmoins, il s'agit d'un lot conséquent dont rien n'interdit de penser qu'il représente une image fidèle du trésor.

Sur les 9 monnaies identifiées, 6 se rangent dans la catégorie des imitations du statère de Philippe II de Macédoine. À côté d'elles figure une authentique obole de Marseille. On soulignera la présence, tout à fait exceptionnelle, d'une émission originaire des rives méditerranéennes. Seuls quelques exemplaires ont été, à ce jour, signalés sur le site de **Bordeaux-Saint-Clair****, près d'Étretat (Seine-Maritime).

Précisément les types auxquels se rattachent les dérivés fidèles du prototype macédonien (n° 1-5 et 8) se retrouvent dans des régions très éloignées. 4 types ont pu être identifiés en fonction du différent monétaire présent sous le bige. Ainsi, le petit canthare bien reconnaissable sur l'exemplaire n° 1 se rattache au type de Soy, qui trouve son origine sur les statères de Philippe II émis par l'atelier de Pella²⁷. Même s'il présente aussi un canthare, le statère n° 2, de par sa facture, s'intègre à l'évidence dans la série dite de Gamshurst²⁸. Sur la pièce n° 3, très significatif est la tête chevelue qui émerge sous les antérieurs des chevaux. Elle se range parmi la suite d'Hesperange et rappelle le symbole des statères d'Amphipolis²⁹. Avec la représentation d'un épi, qui est l'une des marques de l'atelier d'Abydos, le quart de statère n° 4 participe au type de Ménestreau³⁰. Si l'on suit la synthèse très documentée de J. Sills³¹, ces 4 séries ont principalement circulé dans le grand Est de la Gaule à partir du début du III^e siècle av. J.-C. En revanche, il est plus difficile de localiser l'exemplaire n° 5. Le poids (4,21 g) et le métal (argent) abonderaient dans le sens d'une émission associée à l'ensemble de Bridiers³². La présence d'un bige au revers pourrait, en particulier, renvoyer au type I. Dans ce cas, la drachme d'Illiers-l'Évêque aurait toutes les chances d'être originaire du sud de la Loire. Les auteurs s'accordent pour situer à la fin du III^e siècle et au début du II^e siècle av. J.-C. les émissions de Bridiers. Cependant, la comparaison est imparfaite. Si le différent au revers est bien un canthare, une parenté avec le prototype issu de l'atelier de Pella – dont les dérivés se rencontrent souvent à l'Est – ne peut être écartée. Enfin, l'état de conservation du statère n° 8 empêche son identification précise. Les traces d'un bige au revers prouve néanmoins que la monnaie s'intègre dans l'ensemble des dérivés du statère de Philippe II de

N°	Métal	Poids	Diam.	Typologie	Remarques
1.	Or	8,40	19	SPM-1 (type de Soy au canthare)	
2.	Or	8,38	21	SPM-1 (type de Gamshurst)	Profonde entaille sur le droit.
3.	Or	8,33	18	SPM-1 (type d'Hesperange à la tête d'Hélios)	
4.	Or	2,07	13	SPM-1 (type de Ménestreau à l'épi)	
5.	Argent	4,21	18	SPM-1 (type dérivé de Bridiers)	
6.	Or	4,24	16	GRH-3e (type « au chaudron seul »)	
7.	Argent	0,59	13	Obole de Marseille Groupe A (Py, 2006)	
8.	Or	NS	16	Indéterminé	Exemplaire en partie fondu R/ Trace d'un aurige conduisant un quadrigé
9.	Or	NS	Quart	Indéterminé	Exemplaire en partie fondu. Ou flan non frappé.

Ce trésor a été découvert dans le courant des années 1990 aux environs de la commune d'Illiers-l'Évêque. Il est à ce jour totalement inconnu de la bibliographie et nous a été communiqué grâce à l'action de la société numismatique de l'Eure²⁶.

Conditions de découverte

Découvertes fortuitement lors de travaux agricoles, les monnaies ici présentées étaient réparties sur une surface de 10 m². Elles semblent avoir été exposées à une haute température, comme l'atteste la fréquence des traces de chauffe sur les droits et les revers. Leur faible dispersion spatiale au moment de la découverte abonde, semble-t-il, dans le sens d'un petit dépôt. Nous ignorons tout des conditions d'enfouissement. Aucun débris de vase, susceptible d'avoir contenu les monnaies, n'a été repéré lors de la découverte. Néanmoins, la conviction d'avoir affaire à un « trésor » est renforcée par la présence, aux côtés des monnaies, de quelques objets fragmentés ou en partie fondus qui rappellent de nombreux dépôts de fondeurs de l'Europe Celtique.

26 Je remercie particulièrement P. Isabel d'avoir permis le sauvetage de nombreuses informations.

27 Sills 2003, 32-33.

28 Sills 2003, 34.

29 Hollard et Gricourt 1992, 305-307; Sills 2003, 44-45.

30 Sills 2003, 27.

31 Sills 2003, 5-73.

32 Delestrée et Tache 2007, série 1013.

Macédoine. Son traitement, très proche du prototype grec, indique clairement qu'il appartient à une phase primitive.

À côté de ces monnaies, il faut attirer l'attention sur un exemplaire exceptionnel. Il s'agit d'une petite obole d'argent origininaire de la cité phocéenne de Marseille. Au droit, la tête juvénile à la chevelure bouclée se présente sous des traits épais : menton peu élevé ; œil allongé et placé en retrait ; paupière rendue par un long trait incliné vers l'arrière ; cou s'élargissant à sa base ; glotte marquée. Le revers est empreint d'une roue à quatre rayons assez petite et bouletée en son centre. Dans deux des cantons, apparaissent les lettres M et A pour *Massalia*. Leur forme se caractérise par des jointures bouletées. Numéraire de base du système marseillais, ce monnayage est non seulement le plus ancien de la Gaule, mais aussi celui dont l'histoire est la plus longue. En effet, les oboles à la roue apparaissent vers 400 av. J.-C. et se prolongent jusqu'au 1^{er} siècle av. J.-C. Pendant cette longue période, des évolutions typologiques interviennent, qui rythment en quelque sorte les différentes étapes de la production. Ainsi, en tenant compte des caractéristiques des droits et revers, il est possible de rattacher l'obole d'Illiers-l'Évêque à une phase ancienne. Des exemplaires de style équivalent se retrouvent notamment dans le trésor de Lattes n° 1 (groupe A), dont l'enfouissement se situe à la fin du 4^e siècle av. J.-C.³³ On s'attardera, notamment, sur le traitement des droits : tête aux traits épais, menton peu élevé, œil placé en retrait par rapport à la face et allongé, paupière rendue par un long trait incliné vers l'arrière et cou s'élargissant à sa base et marqué par une glotte.

Les spécificités des revers sont tout autant déterminantes : roue assez petite, toujours bouletée en son centre. Surtout, on remarquera que les lettres MA présentent systématiquement des extrémités bouletées.

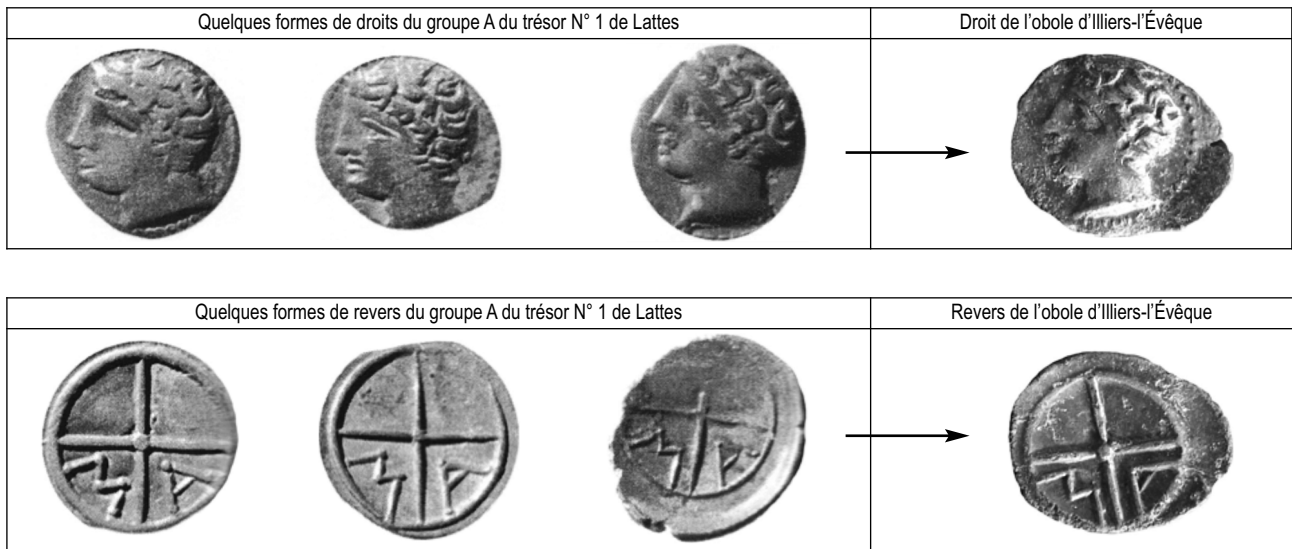
Plusieurs oboles de Roque de Viou II, datées par la stratigraphie du dernier quart du 4^e siècle av. J.-C., offrent aussi des similitudes de traitement. Par conséquent, ces diverses comparaisons démontrent que l'exemplaire n° 7 est issu d'une émission ancée dans le 4^e siècle av. J.-C.

Enfin, c'est à une époque sensiblement plus récente (milieu du 3^e siècle av. J.-C.) que l'on peut attribuer la dernière monnaie du dépôt (n° 6). Il s'agit d'un hémistatère lourd qui montre au droit un profil lauré de tradition apollinienne et au revers, accompagnant un cheval conduit par un aurige, un chaudron aux anses de suspension bien distinctes. Dans leur totalité, ces caractéristiques le rattachent au groupe de Normandie (GRH-3).

D'un point de vue général, le lot monétaire du dépôt d'Illiers-l'Évêque ne forme pas un ensemble chronologiquement homogène. Même si le décalage peut apparaître au premier abord comme faible, trois groupes indépendants se dégagent nettement. Mais surtout, ils sont composés de types qui ne se retrouvent jamais associés ensemble. Ils correspondent à trois étapes successives (la seconde moitié du 4^e, la transition 4^e/3^e et la première moitié du 3^e siècle) et à trois lieux de production distincts (midi de la Gaule, est de la Gaule et Normandie), c'est-à-dire à trois parcours de diffusion indépendants.

Les éléments de la parure

Un objet peut être attribué au début de l'époque de La Tène. Il s'agit d'une feuille d'or (n° 10) sur laquelle se développe un motif de type végétal immédiatement reconnaissable : une palmette à feuilles multiples. Cet ornement imite un modèle étranger qui s'insère dans un ensemble d'œuvres typiques du Premier style laténien. Il traduit en



33 Py 2006, 761-882.

34 Megaw 2001, 56-58.

particulier un emprunt à des formes ornementales gréco-étrusques. Or, l'adoption et la métamorphose d'un sujet végétal classique par les Celtes constituent une spécialité des régions situées entre le Rhin moyen et la Marne³⁴. La palmette dont il est question se rencontre notamment sur des feuilles d'or provenant de tombes princières, comme celle d'Eigenbilzen, dans le Limbourg belge. Y a été en effet mis au jour une garniture en or de corne à boire, ajourée et travaillée au repoussé, sur laquelle se déploie une frise de fleurs de lotus et de palmettes. Mais ce qui frappe surtout, c'est la transformation que l'artiste a fait subir au modèle étrusque. Des comparaisons précises se trouvent également sur un col de cruche en bronze du musée de Besançon et sur une garniture en bronze découverte à Cuperly (Marne). Ces deux éléments datent respectivement de la seconde moitié du v^e siècle av. J.-C. et du début du iv^e siècle av. J.-C. La feuille d'or d'Illiers-l'Évêque s'avère donc caractéristique d'une production des environs de 400 av. J.-C. Reste la difficile question de son usage. Sur ce point, rares sont les éléments de comparaison disponibles. En effet, les garnitures en or sont le plus souvent découvertes seules, détachées de leur support. Toutefois, cet isolement répété peut constituer un début de réponse : il laisse penser qu'elles ornaient des pièces en matière organique qui n'ont pas été conservées, comme des éléments de ceinture ou des cornes à boire.

À côté de cette feuille d'or, on compte une applique du iii^e siècle av. J.-C. (n° 11). Il s'agit d'un rivet en bronze orné d'un des motifs les plus importants du répertoire laténien : trois cercles disposés en triangle. En bordure, trois protubérances pourraient symboliser des yeux placés de profil. Le traitement et la volumétrie de la composition sont typiques du « Style Plastique » : style baroque qui anime les créations et pousse vers l'hypertrophie certaine composante d'une parure ou bien d'une arme dès la première moitié du iii^e siècle av. J.-C.³⁵ Cette formule surprenante, qui cherche en quelque sorte à dissimuler la composition plutôt qu'à la souligner, trouve ses analogies les plus proches dans le milieu danubien. On la rencontre en particulier sur des parures annulaires de Bohême, comme les paires d'anneaux de cheville en bronze de Planany qui sont ornées de six oves creux et couverts chacun à leur sommet de trois cercles ordonnés en triangle et de trois excroissances latérales aux extrémités globuleuses. D'autres anneaux mis au jour dans le sud de l'Allemagne (Straubing-Alburg, Klettham, etc.) et en Hongrie montrent également de considérables affinités de style. Ils sont datés de la fin du iii^e siècle av. J.-C. La composition décorative du rivet n° 11 pourrait donc se rattacher à des productions originaires de l'est du Rhin. Toutefois, les codes plastiques de l'Europe celtique laissent une grande part d'autonomie aux artisans³⁶. Chaque région de cette vaste aire géographique semble en effet fonctionner sur un

fonds commun de répertoire graphique. Une création locale ne peut être d'emblée écartée : le décor plastique du casque d'Amfreville-sous-les-Monts (Eure) le prouve. Quoi qu'il en soit, la composition décorative du rivet semble témoigner d'un faciès occidental du domaine culturel laténien.

Un ensemble improbable ?

Le dépôt d'Illiers-l'Évêque forme donc un ensemble composite qui associe des éléments de nature, d'origine et de chronologie très variées. Pour résumer, on y trouve réuni un riche matériel monétaire : des imitations du statère macédonien originaires de l'Est de la Gaule côtoient une exceptionnelle obole de Marseille de la seconde moitié du iv^e siècle av. J.-C. À cela s'ajoutent des pièces décoratives, aux formes dynamiques et aux techniques affinées. Parmi celles-ci figurent une garniture en or ornée d'une palmette finement ciselée et un rivet à la plastique savante. Ce petit groupe d'objets est caractéristique de productions qui se sont succédées entre le début du iv^e siècle et la fin du iii^e siècle av. J.-C. à l'Est du Rhin.

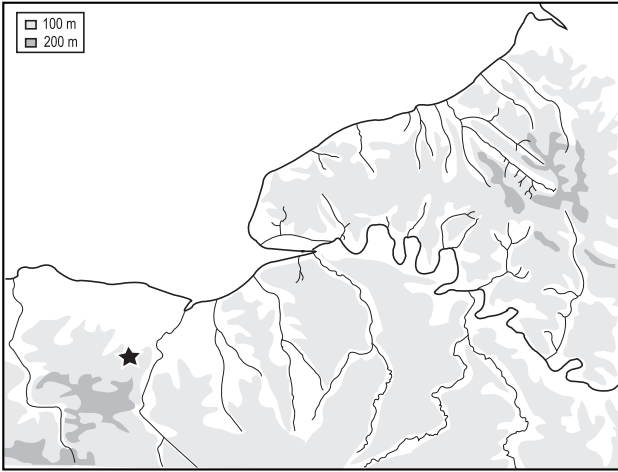
Les résultats obtenus sont déterminants. Ils permettent de restituer la dynamique de formation du dépôt. Il apparaît très clairement que la quasi-totalité des pièces étudiées n'émane pas d'une production locale. Deux faits majeurs se dégagent de l'analyse. Des liens apparaissent étroits avec les régions établies de part et d'autre du Rhin et du Danube. À ces apports s'ajoutent également ceux de voisins plus exotiques, installés sur les bords de la Méditerranée. Pour autant, et contrairement à ce que l'on pourrait croire, le dépôt d'Illiers-l'Évêque n'est pas un cas unique. D'autres exemples parsèment le domaine culturel laténien. Ils révèlent, en effet, des assemblages comparables sous certains aspects (Tayac, Beringen, Netherurd, Courcoury, etc.). Toutefois, une difficulté majeure surgit dès qu'on tente d'affiner la comparaison. Elle réside dans l'association conjointe de pièces en or et en bronze. Lorsque l'on parle de dépôts de monnaies, les deux métaux ne cohabitent pas. La nature des lots n'est jamais multiple. Seul l'or est systématiquement mis en scène. Le récent inventaire dressé par Andrew Fitzpatrick le démontre pour l'ensemble du domaine culturel laténien³⁷. Les objets en bronze sont toujours absents. Faut-il alors penser que la découverte d'Illiers-l'Évêque formait à l'origine deux lots séparés ? C'est une hypothèse qu'il est nécessaire d'envisager. Malheureusement, les circonstances de la découverte ne permettent pas de conclure. Nous noterons juste qu'en 1992, à Essendon (Hertfordshire, Grande-Bretagne), un dépôt de soixante-neuf monnaies d'or, accompagnées de trois lingots en or et de fragments de torques, a été mis au jour à quelques mètres d'un autre dépôt, qui contenait notamment des objets en alliage cuivreux.

35 Megaw 2001, 135.

36 Rapin et Baray 1999, 425.

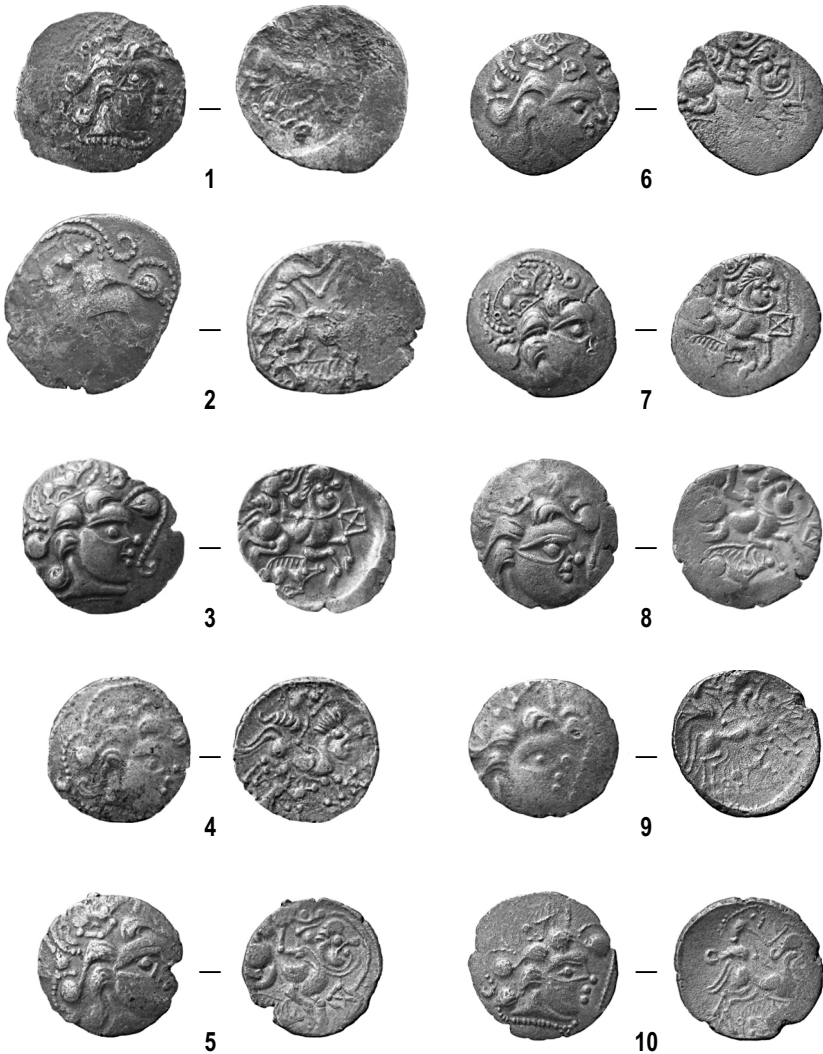
37 Fitzpatrick 2005, 174-182.

Trésor 15:
Le Plessis-Grimoult
(Calvados)



Catalogue

Éch. 1/1



N°	Poids	Diam.	Typologie	Remarques
1.	6,52	23	SS/L-4c, cl. I (type « au sanglier », billon)	Médiathèque Bayeux n° 17
2.	6,58	24	SS/L-4c, cl. I (type « au sanglier », billon)	Médiathèque Bayeux n° 18
3.	6,83	24	SS/L-4c, cl. I (type « au sanglier », billon)	Musée de Rouen n° 558
4.	6,74	24	SS/L-4c, cl. I (type « au sanglier », billon)	Musée de Rouen n° 559
5.	6,51	24	SS/L-4c, cl. I (type « au sanglier », billon)	Musée de Rouen n° 560
6.	6,10	24	SS/L-4c, cl. I (type « au sanglier », billon)	Musée de Rouen n° 561
7.	6,57	24	SS/L-4c, cl. I (type « au sanglier », billon)	Musée de Rouen n° 562
8.	6,28	24	SS/L-4c, cl. I (type « au sanglier », billon)	Musée de Rouen n° 563
9.	6,01	24	SS/L-4c, cl. I (type « au sanglier », billon)	Musée de Rouen n° 564
10.	6,26	24	SS/L-4c, cl. I (type « au sanglier », billon)	Musée de Rouen n° 565
11.	6,62	24	SS/L-4c, cl. I (type « au sanglier », billon)	Musée de Rouen n° 566
12.	6,74	24	SS/L-4c, cl. I (type « au sanglier », billon)	Musée de Rouen n° 567
13.	6,29	24	SS/L-4c, cl. I (type « au sanglier », billon)	Musée de Rouen n° 568
14.	6,62	24	SS/L-4c, cl. I (type « au sanglier », billon)	Musée de Rouen n° 569
15.	6,28	24	SS/L-4c, cl. I (type « au sanglier », billon)	Musée de Rouen n° 570
16.	6,48-7,8	24	SS/L-4c, cl. I (type « au sanglier », billon)	Dessin Lambert 1844, pl. V, 12
17.	6,48-7,8	24-25	SS/L-4c, cl. I (type « au sanglier », billon)	Dessin Lambert 1844, pl. V, 13
18.	6,48-7,8	24	SS/L-4c, cl. I (type « au sanglier », billon)	Dessin Lambert 1844, pl. V, 14
19.	6,48-7,8	25-26	SS/L-4c, cl. I (type « au sanglier », billon)	Dessin Lambert 1844, pl. V, 15

Ce trésor composé de statères a été découvert en 1832 dans la bruyère du Plessis-Grimoult³⁸.

Conditions de découverte

Les circonstances et le contexte de la trouvaille sont en partie connus : les monnaies auraient été découvertes lors de l'ouverture d'une carrière. Aucun éclaircissement supplémentaire ne peut être attendu quant aux conditions d'enfouissement. Aucun débris de vase, susceptible d'avoir contenues les monnaies, n'a été, semble-t-il, repéré. Nous savons que les monnaies étaient accompagnées d'un petit lingot de métal. Sa nature n'est pas précisée.

Données générales sur les monnaies

Rapidement dispersé après sa découverte, aucune description détaillée du trésor n'a été réalisée. Seuls 15 exemplaires sont conservés dans les collections publiques : médiathèque de Bayeux (2 exemplaires) et musée des Antiquités de Rouen (13 monnaies). À ces derniers, il convient d'ajouter les dessins d'E. Lambert (4 exemplaires). Ce sont ces 19 monnaies dont nous tiendrons compte ici. Avant sa destruction en 1944, le musée de Caen aurait conservé 27 monnaies provenant du trésor. Aucune n'a été retrouvée.

Selon E. Lambert, le trésor se composait à l'origine de 400 à 500 monnaies. Autant dire que la part ici présentée ne constitue qu'un bien maigre échantillon de la découverte initiale – la plus importante, à ce jour, de Basse-Normandie.

Les 19 exemplaires sont tous des statères de billon. Aucune monnaie divisionnaire (quart de statère) n'est connue. Sur le plan stylistique, les statères appartiennent à la même suite typologique, celle dite « au sanglier en cimier » (SS/L-4c). Dans le détail, les droits sont d'une grande homogénéité. En effet, seule une unique variété a été repérée : elle intègre les 19 statères parmi la classe des spécimens « au profil figuratif », qui se caractérise par une tête munie d'un nez pointé d'un globule à son extrémité. D'une monnaie à l'autre, les profils offrent des particularités dans l'exécution qui leur confèrent une certaine unité de style. Néanmoins, rares sont les exemplaires qui sortent des mêmes coins. L'impression qui s'impose est celle d'un prélèvement effectué sur un lot de frappes homogène, probablement réalisé par plusieurs graveurs (ou un seul ?) possédant un style proche.

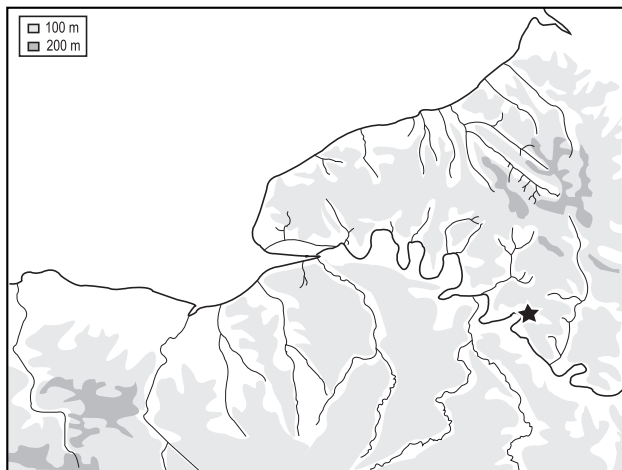
Exemple de statère SS/L-4c, « au profil figuratif »



Dans leur ensemble, les 19 statères ont des poids relativement stables : ils sont compris entre 6,01 et 6,74 g, avec une moyenne à 6,46 g.

³⁸ Lambert 1844, 128, pl. V, n° 12-15 ; Gervais 1864, 30-31, n° 4bis à 31 ; Blanchet 1905, 546, trésor 27 ; Coutil 1927-28, 78-79 ; Scheers 1978, 119-120, 205, n° 558-570 ; Jersey 1994, 154-155, n° 98 ; Guihard 2008a, n° 17-18 ; C.A.G. (Calvados), notice 13.

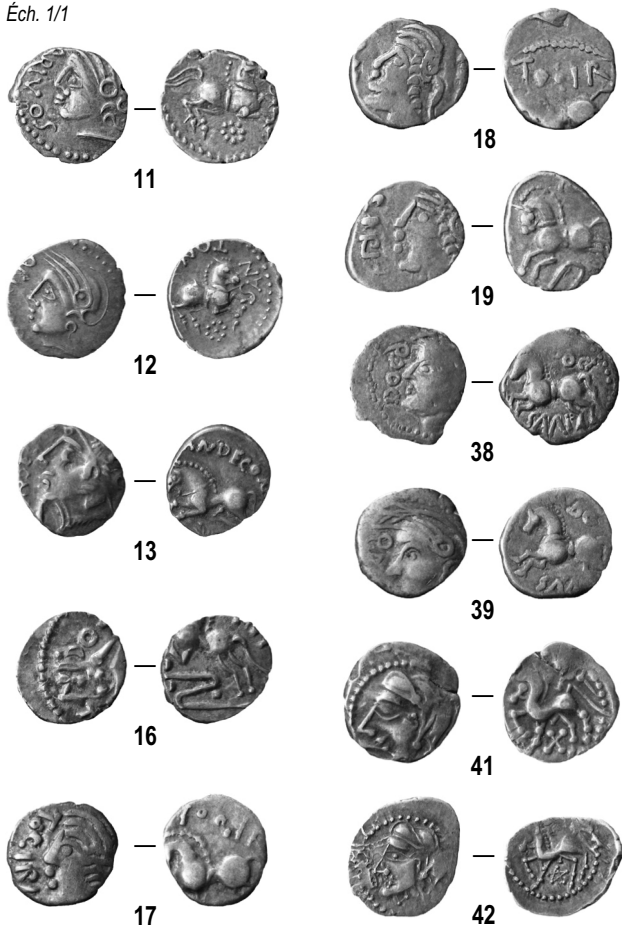
Trésor 16: Les Andelys (Eure)



N°	Poids	Diam.	Typologie	Remarques
1.	-	-	GB-QUI-83 (légende ATEVLA VLATOS)	Musée Rouen, n° 817 = perdue
2.	-	-	GB-QUI-83 (légende ATEVLA VLATOS)	Musée Rouen, n° 821 = perdue
3.	1,82		GCC ² -ZOD-971 (légende ARIVOS / SANTONOS)	Musée Rouen, n° 415
4.	1,84		GCC ² -ZOD-971 (légende ARIVOS / SANTONOS)	Musée Rouen, n° 416
5.	1,91		GCC-LOM-586 (légende ANDECOMBO)	Musée Rouen, n° 393
6.	1,75		GCC-LOM-586 (légende ANDECOMBO)	Musée Rouen, n° 394
7.	1,87		GCC ² -SEQ-947 (légende TOGIRIX)	Musée Rouen, n° 179
8.	1,87		GCC ² -SEQ-947 (légende TOGIRIX)	Musée Rouen, n° 180
9.	1,86		GCC ² -SEQ-947 (légende TOGIRIX)	Musée Rouen, n° 181
10.	1,98		GCC ² -SEQ-947 (légende TOGIRIX)	Musée Rouen, n° 182
11.	-		GCC ² -SEQ-947 (légende TOGIRIX)	Musée Rouen, n° 184 = perdue
12.	1,88		GCC ² -SEQ-944 (légende Q. DOCI. SAM. F)	Musée Rouen, n° 211
13.	1,90		GCC ² -SEQ-944 (légende Q. DOCI. SAM. F)	Musée Rouen, n° 212
14.	1,90		GCC-B/L-1091 (Type à l'épée des Lemovices)	Musée Rouen, n° 252
15.	1,96		GCC-B/L-1091 (Type à l'épée des Lemovices)	Musée Rouen, n° 253

Catalogue

Éch. 1/1



Ce trésor, composé de monnaies d'argent, a été découvert en 1837 au lieu-dit « Paix »³⁹.

Conditions de découverte

Les circonstances et le contexte de la trouvaille ne sont malheureusement pas connus avec précision : les monnaies ont été découvertes lors de la construction de la route de Paris, dans la vallée du Cambron. Elles étaient contenues dans un silex creux. Aucun éclaircissement supplémentaire ne peut être attendu quant aux conditions d'enfouissement. On ignore si elles étaient accompagnées d'autres objets (éléments métalliques en particulier).

Données générales sur les monnaies

Le contenu du dépôt a fait l'objet de deux inventaires préliminaires réalisés respectivement par E. Hucher (1875), et, L. Coutil (1895). Les informations présentent de nombreuses divergences entre elles, si bien qu'on a l'impression d'avoir affaire à deux lots distincts. Or, S. Scheers a judicieusement démontré, à partir du registre d'inventaire du musée de Rouen, que seule la liste établie par E. Hucher était la plus fiable. L'inventaire donné par L. Coutil se baserait, au contraire, sur des indications fautives, en sorte que presque toutes les références postérieures sont erronées. Nous ne retiendrons donc que la

³⁹ Hucher 1875, 174-175 ; Coutil 1896, 10, 22-25 ; Coutil 1895-1921, 27-28 ; Blanchet 1905, 555, n° 69 ; Scheers 1977, 873, n° 6 ; Scheers 1978, n° 179-182 (sans certitude), 184, 211-212, 252-253, 393-394, 415-416, 817, 821 ; Lorient et Scheers 1985, 71, n° 6.

liste dressée par E. Hucher : ATEVLA VLATOS (10 ex.), ARIVOS SANTONOS (3 ex.), ANDECOMBO (3 ex.), Q. DOCI. SAM. F. (3 ex.), TOGIRIX (22 ex.) et monnaies dites « à l'épée » originaires du territoire des Lémovices (17 ex.). Les monnaies étaient au nombre de 58 exemplaires :

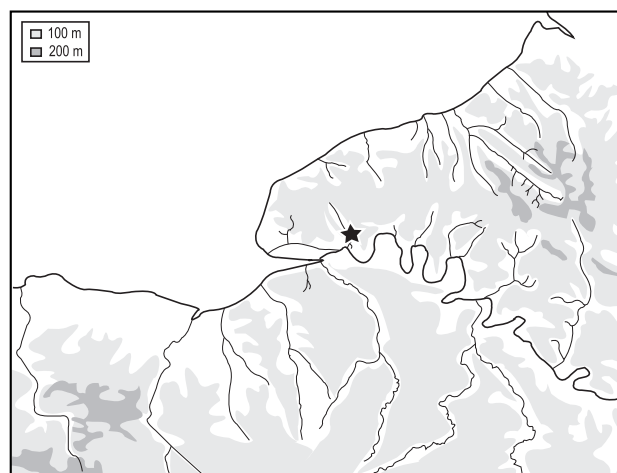
Contenu	Nbr
D'après Hucher 1875	
Argent	
<i>Gaule Belgique</i>	
- GB-QUI-83 ATEVLA VLATOS	10
<i>Gaule Celtique Centre Est</i>	
- GCC ^s -ZOD-971 ARIVOS / SANTONOS	3
- GCC ^s -SEQ-944 Q. DOCI. SAM. F	3
- GCC ^s -SEQ-947 TOGIRIX	22
<i>Gaule Celtique Centre</i>	
- GCC-LOM-586 ANDECOMBO	3
- GCC-B/L-1091 « à l'épée » des <i>Lemovices</i>	17
Total	58

Actuellement, 15 monnaies sont conservées au musée des Antiquités de Rouen. Les 43 autres exemplaires n'ont pas été retrouvés. Nous ne tiendrons compte ici que des 15 exemplaires examinés au musée des Antiquités de Rouen.

La composition du lot monétaire appelle quelques remarques. On soulignera d'emblée la large prépondérance de l'argent (100%). Mais, ce qui retiendra surtout notre attention, c'est la nature des monnaies identifiées. Les représentants d'émissions locales (en particulier les lamellaires LTP-7) font ici complètement défaut. À l'opposé, les quinaires exogènes sont omniprésents ; la dominante étant constituée par les monnaies à la légende TOGIRIX (36% du lot global). La spécificité du faciès prend alors tout son sens. Elle ne laisse, à vrai dire, aucun doute quant à son interprétation. En effet, la composition du présent trésor peut être rapprochée des lots monétaires qui parsèment de nombreux camps militaires du bassin de la Somme, et, sur lesquels étaient stationnées des unités d'*auxilia* de l'armée romaine. C'est ainsi que les camps de la Chaussée-Tirancourt et de Folleville⁴⁰, occupés à l'époque pré-augustéenne, ont livré de nombreux quinaires (très souvent dominants) de TOGIRIX et Q. DOCI. SAM. F., autant d'émissions attestées au sein du trésor des Andelys. Pour L.-P. Delestrée, il n'est pas exclu que de nombreux quinaires, retrouvés sur ces lieux, aient été confectionnés par des monnayeurs itinérants, liés aux unités militaires.

Le trésor des Andelys pourrait donc procurer l'image d'un lot monétaire en relation avec des *auxilia* de l'armée romaine, en cantonnement sur les bords de la Seine.

Trésor 17 : Lillebonne 1 (Seine-Maritime)



Catalogue

Éch. 1/1



N°	Poids	Diam.	Typologie
1.	1,65	12	GRH-3m (type « au loup attaquant et à la flèche »)
2.	1,67	12	GRH-3m (type « au loup attaquant et à la flèche »)
3.	1,89	12	GRH-3m (type « au loup attaquant et à la flèche »)

Ce trésor, composé de quarts de statère, a été découvert en 2006 dans la forêt de Lillebonne⁴¹.

Conditions de découverte

Les circonstances et le contexte de la trouvaille sont connus. Les monnaies auraient été mises au jour ensemble dans un chablis. Aucun débris de vase, susceptible d'avoir contenu les monnaies, n'a été repéré. Elles n'étaient associées à aucun autre objet.

Données générales sur les monnaies

Le contenu du trésor est connu : il s'agit de 3 quarts de statères rattachables au type « au loup attaquant et à la flèche » (GRH-3m). Ces monnaies ont pu être étudiées et photographiées.

Les 3 monnaies examinées sont fourrées. Leur poids est très proche : il s'établit entre 1,65 et 1,89 g. Deux identités de coins ont également pu être constatées :

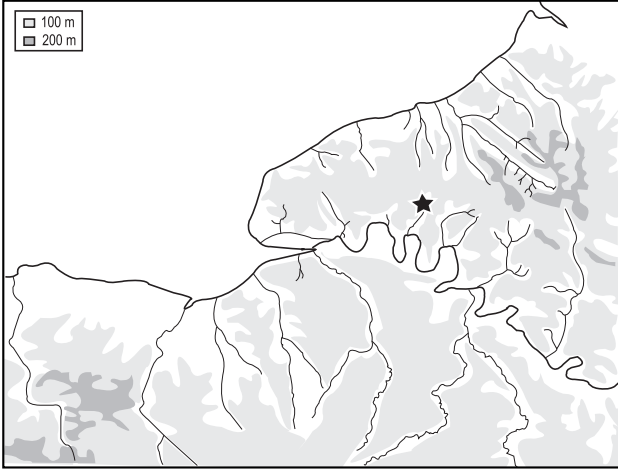
R1 = R2

D1 = D3

⁴⁰ Delestrée, Boisard, Boulenger 2004, 7-20 ; Delestrée 2006, 7-25.

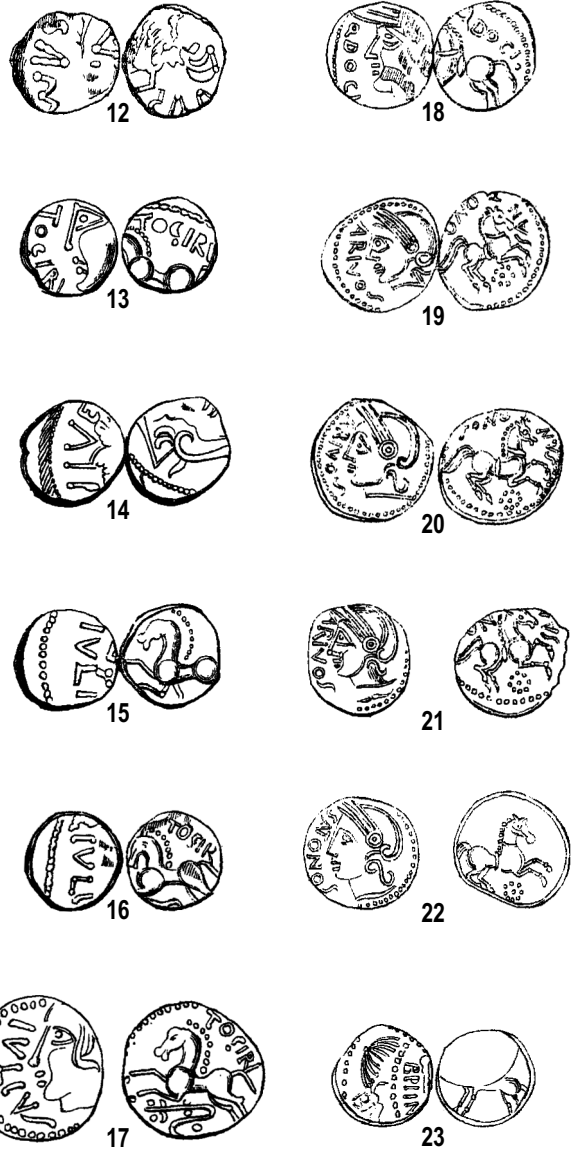
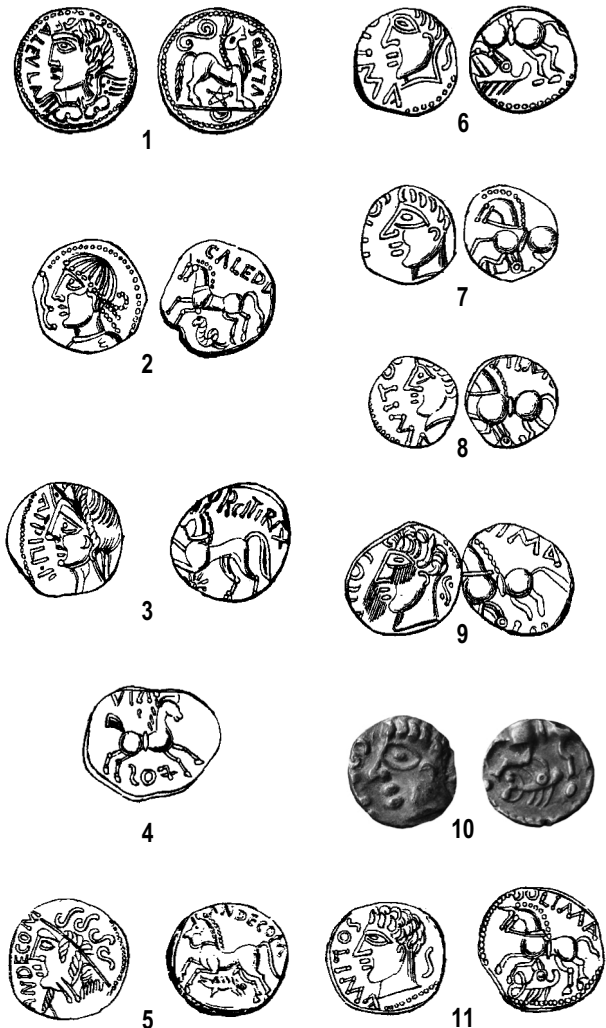
⁴¹ Information L.-P. Delestrée.

Trésor 18:
Limésy
(Seine-Maritime)



Catalogue

Éch. 1/1



N°	Poids	Diam.	Typologie	Remarques
1.	2,24	16	GB-QUI-83 (légende ATEVLA VLATOS)	Dessin Lambert 1844, pl. IX, 23
2.	2,36	15	GB-QUI-83 (légende CALEDV)	Dessin Lambert 1844, pl. IX, 22
3.	2,24	15	GCC ^e -EDU-917 (légende ATEPILI F / ORGETIRIX)	Dessin Lambert 1844, pl. IX, 9
4.	2,24	18	GCC ^e -EDU-917 (légende DIASVLOS)	Dessin Lambert 1844, pl. IX, 11
5.	2,17	15	GCC-LOM-586 (Légende ANDECOMBO)	Dessin Lambert 1844, pl. X, 1
6.	2,17-2,3	14	GCC ^e -ZOD-974 (Légende SOLIMA / COLIMA)	Dessin Lambert 1844, pl. X, 12
7.	2,17-2,3	13	GCC ^e -ZOD-974 (Légende SOLIMA / COLIMA)	Dessin Lambert 1844, pl. X, 13
8.	2,17-2,3	12	GCC ^e -ZOD-974 (Légende SOLIMA / COLIMA)	Dessin Lambert 1844, pl. X, 14
9.	2,17-2,3	16	GCC ^e -ZOD-974 (Légende SOLIMA / COLIMA)	Dessin Lambert 1844, pl. X, 15

10.	1,86	14	GCC ^e -ZOD-974 (Légende SOLIMA / COAIMA)	Musée de Rouen n° 400 = Lambert 1844, pl. X, 16
11.	2,17-2,3	18	GCC ^e -ZOD-974 (Légende SOLIMA / COAIMA)	Dessin Lambert 1844, pl. X, 17
12.	2,04	13	GCC ^e -ZOD-974 (Légende SOLIMA / COAIMA)	Dessin Lambert 1844, pl. X, 27
13.	2,24-2,3	12	GCC ^e -SEQ-947 (Légende TOGIRIX / TOGIRIX)	Dessin Lambert 1844, pl. X, 18
14.	2,3	15	GCC ^e -SEQ-947 (Légende Q. IVLIVS / TOGIRIX)	Dessin Lambert 1844, pl. X, 23
15.	2,3	13	GCC ^e -SEQ-947 (Légende Q. IVLIVS / TOGIRIX)	Dessin Lambert 1844, pl. X, 24
16.	2,3	13	GCC ^e -SEQ-947 (Légende Q. IVLIVS / TOGIRIX)	Dessin Lambert 1844, pl. X, 25
17.	2,3	19	GCC ^e -SEQ-947 (Légende Q. IVLIVS / TOGIRIX)	Dessin Lambert 1844, pl. X, 26
18.	1,66	15	GCC ^e -SEQ-944 (Légende Q. DOCI. SAM. F)	Dessin Lambert 1844, pl. XI, 2
19.	2,3	16	GCC ^e -ZOD-971 (Légende ARIVOS / SANTONOS)	Dessin Lambert 1844, pl. XI, 4
20.	2,3	17	GCC ^e -ZOD-971 (Légende ARIVOS / SANTONOS)	Dessin Lambert 1844, pl. XI, 5
21.	2,3	16	GCC ^e -ZOD-971 (Légende ARIVOS / SANTONOS)	Dessin Lambert 1844, pl. XI, 6
22.	2,3	16	GCC ^e -ZOD-971 (Légende SANTONOS)	Dessin Lambert 1844, pl. XI, 7
23.	2,3	14	GCC-LOM-589 (légende BELINOC)	Dessin Lambert 1844, pl. XI, 16

Ce trésor, composé exclusivement de monnaies en argent, a été découvert en 1820 au lieu-dit très évocateur « champ-au-trésor »⁴².

Conditions de découverte

Les circonstances et le contexte de la trouvaille ne sont malheureusement pas connus. Un doute subsiste quant à l'identité de la découverte. S'agit-il d'un trésor ou d'un ensemble de monnaies dispersées ? Toutes les notices insistent uniquement sur « le grand nombre de pièces gauloises en argent » découvert sur la localité. Aucun éclaircissement supplémentaire ne peut être attendu quant aux conditions d'enfouissement. Aucun débris de vase, susceptible d'avoir contenu les monnaies, n'a été mentionné. De plus, on ignore si elles étaient accompagnées d'autres objets.

Données générales sur les monnaies

Le contenu souffre également de certaines incertitudes : si tous les types sont connus, l'effectif total n'a pas été déterminé. Néanmoins, sa composition se rapproche d'autres trouvailles découvertes groupées et le plus souvent d'un silex creux. Nous interpréterons donc cette découverte comme un trésor. Les indications et les dessins produits par E. Lambert et J.-B.-D. Cochet permettent d'identifier les monnaies suivantes :

Contenu	Nbr
Argent	
<i>Gaule Belgique</i>	
- GB-QUI-83 ATEVLA / VLATOS CALEDV	Plusieurs
<i>Gaule Celtique Centre Est</i>	
- GCC ^e -EDU-917 ATEPILI F / ORGETIRIX	-
- GCC ^e -EDU-917 DIASVLOS	-
- GCC ^e -ZOD-974 SOLIMA / COAIMA	En grand nombre
- GCC ^e -SEQ-947 TOGIRIX	En grand nombre
- GCC ^e -SEQ-944 Q. DOCI. SAM. F	-
- GCC ^e -ZOD-971 ARIVOS / SANTONOS	-
<i>Gaule Celtique Centre</i>	
- GCC-LOM-586 ANDECOMBO	-
- GCC-LOM-589 BELINOC	-
Total	inconnu

Aux dessins réalisés par E. Lambert, il convient d'ajouter l'exemplaire conservé au musée des Antiquités de Rouen. Les monnaies présentées, ci-dessous, tiendront donc compte des dessins d'E. Lambert et de l'unique monnaie de la collection publique. Elles sont au nombre de 23 exemplaires.

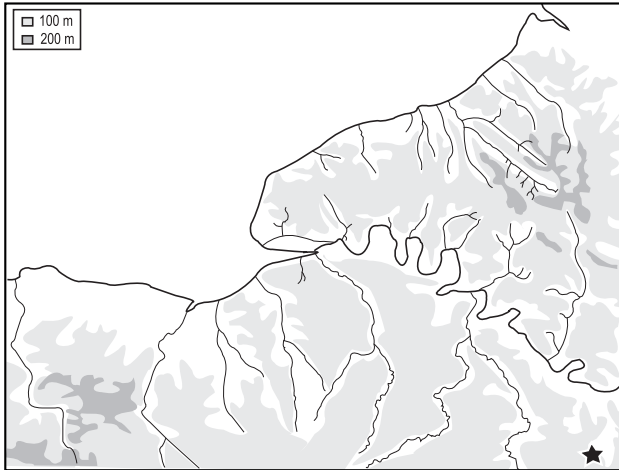
La composition de ce lot présente de nombreuses affinités avec le trésor des **Andelys*** (n° 13). L'argent y est omniprésent, et, est surtout dominé par des quinaires du Nord-Ouest, du Centre-Est et du Centre. Une fois encore, la spécificité des monnaies rappelle celle des ensembles qui parsèment de nombreux camps militaires pré-augustéens du bassin de la Somme, et, sur lesquels étaient stationnées des unités d'*auxilia* de l'armée romaine⁴³. Comme à Limesy, les quinaires de TOGIRIX, SOLIMA et Q. DOCI SAM. F. y sont nombreux. Pour L.-P. Delestrée, ils ont dû constituer l'essentiel des soldes des auxiliaires.

Le trésor de Limesy pourrait donc correspondre à un lot monétaire en relation avec un cantonnement d'*auxilia* de l'armée romaine.

⁴² Lambert 1844, 142, 144, 153, pl. IX, 9, 11, 22, 23, pl. X, 1, 12-18, 23-27, pl. XI, 2, 4-7, 16 ; Cochet 1871, c. 353 ; Coutil 1896, 10 ; Coutil 1908, 184 ; Blanchet 1905, 592, trésor 227 ; Scheers 1977, 889, trésor 52 ; Scheers 1978, n° 400.

⁴³ Delestrée, Boisard, Boulenger 2004, 7-20 ; Delestrée 2006, 7-25.

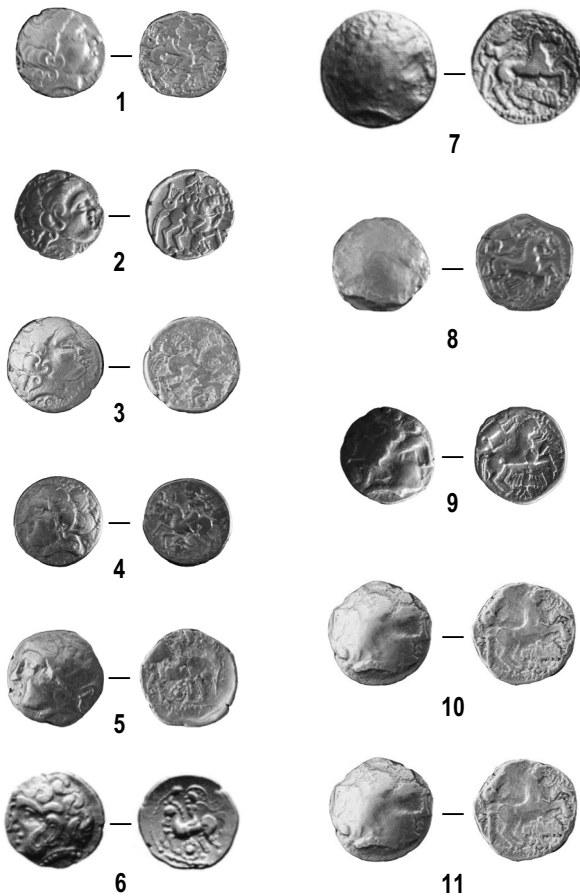
Trésor 19 : Mérrouville (Eure-et-Loir)



N°	Poids	Diam.	Typologie	Remarques
1.	2,01	12	GRH-3b (« à la cavalière androgyne »)	R/ Tête humaine sous le cheval
2.	1,77	13	GRH-3b (« à la cavalière androgyne »)	R/ Tête humaine sous le cheval
3.	2,04	13	GRH-3b (« à la cavalière androgyne »)	R/ Tête humaine sous le cheval
4.	1,89	13	GRH-3b (« à la cavalière androgyne »)	R/ Tête humaine sous le cheval
5.	2,02	14	GRH-3b (« à la cavalière androgyne »)	R/ Annelet bouleté sous le cheval
6.	1,97	13	GRH-3b (« à la cavalière androgyne »)	= Delestrée et Tache 2008, n° 2077D R/ Annelet bouleté sous le cheval
7.	3,87	14-15	GRH-3k (« au loup conducteur »)	= Delestrée et Tache 2008, n° 2077C
8.	1,85	12	GRH-3k (« au loup conducteur »)	
9.	1,97	12	GRH-3k (« au loup conducteur »)	
10.	2,01	12	GRH-3k (« au loup conducteur »)	
11.	1,93	12	GRH-3k (« au loup conducteur »)	

Catalogue

Éch. 1/1



Ce trésor, composé d'hémistatères et de quarts de statère, a été découvert au cours des années 1990 sur la commune de Mérrouville. Il n'a fait, jusqu'à présent, l'objet d'aucune présentation d'ensemble⁴⁴.

Conditions de découverte

Les circonstances et le contexte de la trouvaille ne sont malheureusement pas connus avec précision. Les monnaies auraient été découvertes, sur plusieurs mètres carrés, dans un labour. Le contenu exact de la découverte n'est pas mieux défini. S'il est certain qu'il s'agissait exclusivement de monnaies aux types « à la cavalière androgyne » (GRH-3b) et « au loup conducteur » (GRH-3k), l'évaluation précise de l'effectif demeure approximative, en raison de l'incertitude qui entoure les multiples récoltes clandestines. D'après nos estimations, c'est, aux alentours, d'une quarantaine de monnaies qui auraient été mises au jour. La composition spécifique du lot monétaire, concentrée sur deux séries typologiques, indique qu'il devait s'agir initialement d'un trésor dispersé lors de travaux agricoles répétés. Aucun éclaircissement supplémentaire ne peut être attendu quant aux conditions d'enfouissement. Aucun débris de vase, susceptible d'avoir contenu les monnaies, n'a été repéré. De plus, on ignore si elles étaient accompagnées d'autres objets (éléments métalliques en particulier).

44 Delestrée 2004, 5-9.

Composition	Nbr
Or	
- série GRH-3b « à la cavalière androgyne »	> 20
- série GRH-3k « au loup conducteur »	10-20
Total	quarantaine

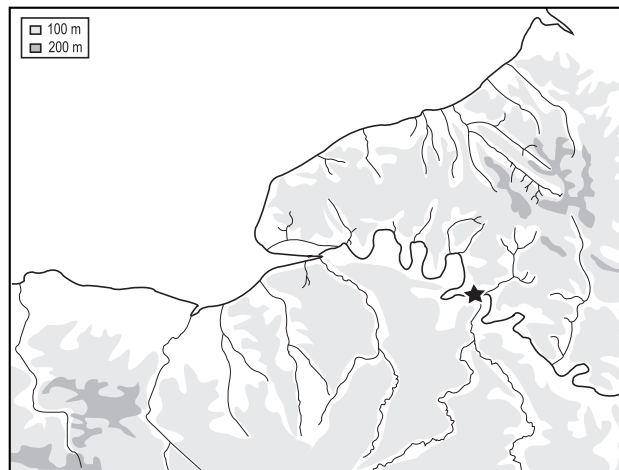
Trésor 20 : Pîtres (Eure)

11 exemplaires ont pu être étudiés et photographiés. Il n'a pas été possible de retrouver toutes les monnaies dispersées après leur découverte entre plusieurs collections privées. Ainsi, les monnaies présentées ne sont qu'une infime partie de la trouvaille initiale.

Données générales sur les monnaies

Ce sont 11 monnaies qui ont pu être étudiées. On l'a dit, tel qu'il se présente à nous aujourd'hui, le trésor se compose exclusivement de deux séries de monnaies d'or.

La première réunit 6 exemplaires. Ils présentent une « cavalière androgyne » au revers. Ce sujet est le plus souvent accompagné d'une lyre et d'une tête humaine (variété 1). Mais, on retrouve également des spécimens (variété 2) où apparaît seulement un anneau perlé. Les droits, quant à eux, présentent une tête de tradition apollinienne orientée soit à gauche, soit à droite. Le poids des monnaies les range parmi la catégorie des quarts de statère. La moyenne pondérale s'établit à 1,95 g.



Catalogue

Éch. 1/1

Revers des quarts « à la cavalière androgyne » : A (variété 1) ; B (variété 2)



À la seconde série appartiennent 5 exemplaires. Ces derniers se caractérisent par la présence d'un loup en position d'aurige. Sous le cheval, figure toujours un aigle aux ailes éployées. Aucune sous-variété n'a été identifiée. Les monnaies se basent sur un système de division par deux : 1 hémistatère et 4 quarts de statère. Le poids moyen des quarts s'établit à 1,94 g. Il est donc très proche de celui défini pour les précédents quarts dits « à la cavalière androgyne ».

Revers des quarts « au loup conducteur »



N°	Poids	Diam.	Typologie	Remarques
1.	3,13	20	HL/S-5c (type « au loup sous le cheval », flan court)	Collection privée
2.	1,51	15	HL/S-5c (type « au loup sous le cheval », flan court)	Collection privée
3.	5,82	17	GB-SUE-26 (type « à l'œil », Suessions)	Collection privée
4.	-	-	LTP-7c (type « au profil géométrique », classe au sanglier)	Collection privée

Ce trésor, composé de monnaies d'or et d'argent, a été découvert au cours des années 1990. Il n'a fait, jusqu'à présent, l'objet d'aucune présentation.

Conditions de découverte

Les circonstances et le contexte de la trouvaille ne sont malheureusement pas connus avec précision. Les monnaies auraient été découvertes, sur 1 à 2 mètres carrés, dans un labour. Aucun éclaircissement supplémentaire ne peut être attendu quant aux conditions d'enfouissement. Aucun débris de vase, susceptible d'avoir contenu les monnaies, n'a été repéré. De plus, on ignore si elles étaient accompagnées d'autres objets (éléments métalliques en particulier).

Lors de sa découverte, le trésor a été immédiatement dispersé. 4 exemplaires ont pu être photographiés et étudiés, dont nous tiendrons compte ici (voir rubrique « catalogue »).

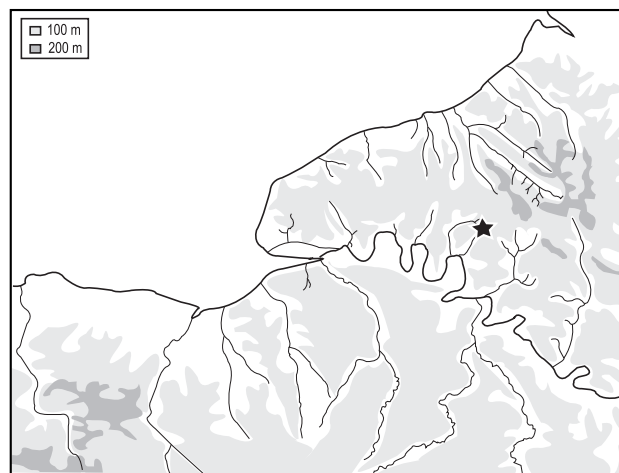
Données générales sur les monnaies

Le contenu du trésor est connu dans son intégralité. D'après nos informations, il se composait, à l'origine, de 15 monnaies. Ces dernières ont été recueillies en une fois : 4 hémistatères et 1 quart « au loup attaquant » (HL/S-5b), 1 statère « à l'œil » attribué aux Suessions et 9 lamellaires régionales (LTP-7c).

Contenu	Nbr
Or	
<i>Basse Seine</i>	
- série HL/S-5c	5
<i>Gaule Belgique</i>	
- GB-SUE-26	1
Argent	
- série LTP-7c	9
Total	15

Les deux hémistatères « au loup attaquant » (HL/S-5c) présentent, au droit, une tête à la joue tatouée, et, au revers, un motif cruciforme devant le poitrail du cheval. Les lamellaires (LTP-7c) se caractérisent par la présence unique d'un sanglier entre les jambes de l'équidé.

Trésor 21 : Rue-Saint-Pierre (1a) (Seine-Maritime)



Catalogue

Éch. 1/1



N°	Poids	Diam.	Typologie	Remarques
1.	0,86		GB-LTP-7c (type « à l'hippocampe »)	Musé de Rouen n° 829
2.	0,77		GB-LTP-7c (type « à l'hippocampe »)	Musé de Rouen n° 830
3.	0,74		GB-LTP-7c (type « à l'hippocampe »)	Musé de Rouen n° 831
4.	0,85		GB-LTP-7c (type « à l'hippocampe »)	Musé de Rouen n° 832 = perdue
5.	0,80		GB-LTP-7c (type « à l'hippocampe »)	Musé de Rouen n° 833 = perdue
6.	-	-	GB-LTP-7c (type « à l'hippocampe »)	Musé de Rouen n° 834 = perdue
7.	-	-	GB-LTP-7c (type « à l'hippocampe »)	Musé de Rouen n° 835 = perdue
8.	-	-	GB-LTP-7c (type « à l'hippocampe »)	Musé de Rouen n° 836 = perdue
9.	0,79		GB-LTP-7c (type « au sanglier »)	Musé de Rouen n° 837

10.	0,76	GB-LTP-7c (type « au sanglier »)	Musé de Rouen n° 838
11.	0,79	GB-LTP-7c (type « au sanglier »)	Musé de Rouen n° 839
12.	0,77	GB-LTP-7c (type « au sanglier »)	Musé de Rouen n° 840
13.	0,76	GB-LTP-7c (type « au sanglier »)	Musé de Rouen n° 841
14.	-	GB-LTP-7c (type « au sanglier »)	Musé de Rouen n° 842 = perdue
15.		GB-LTP-7c (type « au sanglier »)	BN 6961A
16.		GB-LTP-7c (type « au sanglier »)	BN 7243C
17.		GB-LTP-7c (type « au sanglier »)	BN 7243D
18.		GB-LTP-7c (type « au sanglier »)	BN 7243F

Ce trésor, composé exclusivement de fines monnaies d'argent, a été découvert avant les années 1893⁴⁵.

Conditions de découverte

Les circonstances et le contexte de la trouvaille ne sont malheureusement pas connus. Le contenu exact de la découverte n'est pas mieux défini. S'il est certain qu'il s'agissait exclusivement de monnaies en argent régionales dites « à la tête de Pallas » (LTP-7c), l'évaluation de l'effectif est incertaine : 14 exemplaires sont conservés au musée des Antiquités de Rouen (Seine-Maritime) et 4 au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale. Faut-il alors admettre que le trésor contenait uniquement 18 lamellaires ? En l'absence de tous relevés lors de la découverte, il est impossible de conclure. Aucun éclaircissement supplémentaire ne peut être attendu quant aux conditions d'enfouissement. Aucun débris de vase, susceptible d'avoir contenu les monnaies, n'a été repéré. De plus, on ignore si elles étaient accompagnées d'autres objets (éléments métalliques en particulier).

Ce sont en tout état de cause 18 monnaies qui ont été étudiées et dont nous tiendrons compte ici.

Données générales sur les monnaies

Les 18 lamellaires étudiées se rattachent toutes à la même suite typologique, celle dite « au profil géométrique » (LTP-7c). Sur les revers, apparaît un cheval aux membres disloqués. Ils peuvent être répartis en deux variétés, selon que l'on retrouve, entre les jambes de l'équidé, un « hippocampe » ou un « sanglier ». Les lamellaires avec un sanglier sont les plus nombreuses. Enfin, on notera que devant le poitrail du cheval figure toujours un motif cruciforme.

Détails de gravures des revers : A (hippocampe) ; B (sanglier)

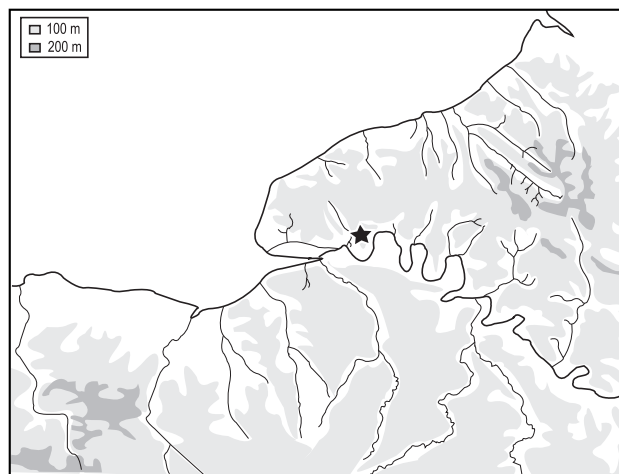


A



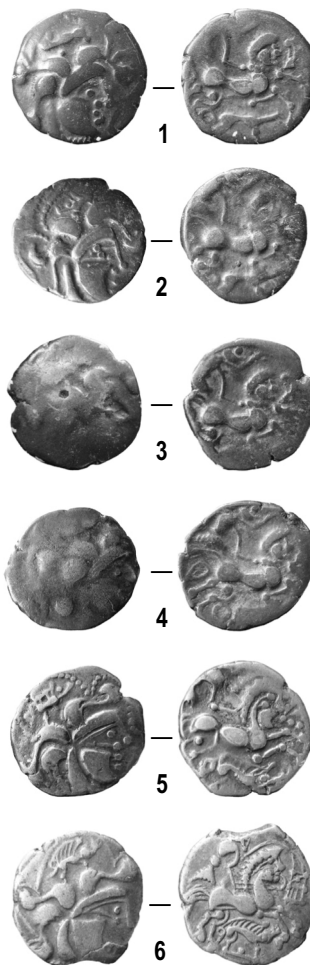
B

Trésor 22 : Saint-Arnoult (Seine-Maritime)



Catalogue

Éch. 1/1



⁴⁵ Blanchet 1907, 161-175, pl. XIV ; Coutil 1908, « La Rue-Saint-Pierre » ; Coutil 1921, 11 et 368 ; Colbert de Beaulieu 1954, 120 ; Scheers 1977, 895, trésor 70 ; Scheers 1978, 171-172, n° 829-833 et n° 834-842.

Catalogue



7



8



9



10



11



12



13



14



15



16



17



8



9



20



21



22



23



24



25



26



27

N°	Poids	Diam.	Typologie	Remarques
1.	6,58		SS/L-4b (type « au sanglier », or allié)	Musée de Rouen 525
2.	6,73		SS/L-4b (type « au sanglier », or allié)	Musée de Rouen 526
3.	6,63		SS/L-4b (type « au sanglier », or allié)	Musée de Rouen 529
4.	6,64		SS/L-4b (type « au sanglier », or allié)	Musée de Rouen 530
5.	6,84		SS/L-4c (type « au sanglier », billon)	Musée de Rouen 527
6.	6,65		SS/L-4c (type « au sanglier », billon)	Musée de Rouen 528
7.	5,28		SS/L-4c (type « au sanglier », billon)	Musée de Rouen 536
8.	6,54		SS/L-4c (type « au sanglier », billon)	Musée de Rouen 537
9.	6,38		SS/L-4c (type « au sanglier », billon)	Musée de Rouen 538 D/ et R/ surfrappés
10.	6,79		SS/L-4c (type « au sanglier », billon)	Musée de Rouen 539
11.	6,35		SS/L-4c (type « au sanglier », billon)	Musée de Rouen 540
12.	5,99		SS/L-4c (type « au sanglier », billon)	Musée de Rouen 541
13.	5,86		SS/L-4c (type « au sanglier », billon)	Musée de Rouen 542
14.	6,22		SS/L-4c (type « au sanglier », billon)	Musée de Rouen 543
15.	6,10		SS/L-4c (type « au sanglier », billon)	Musée de Rouen 544
16.	6,15		SS/L-4c (type « au sanglier », billon)	Musée de Rouen 545
17.	6,62		SS/L-4c (type « au sanglier », billon)	Musée de Rouen 546

18.	6,23	SS/L-4c (type « au sanglier », billon)	Musée de Rouen 547
19.	5,72	SS/L-4c (type « au sanglier », billon)	Musée de Rouen 548
20.	6,30	SS/L-4c (type « au sanglier », billon)	Musée de Rouen 549
21.	6,02	SS/L-4c (type « au sanglier », billon)	Musée de Rouen 550
22.	5,90	SS/L-4c (type « au sanglier », billon)	Musée de Rouen 551
23.	6,18	SS/L-4c (type « au sanglier », billon)	Musée de Rouen 552
24.	6,49	SS/L-4c (type « au sanglier », billon)	Musée de Rouen 553
25.	6,99	SS/L-4c (type « au sanglier », billon)	Musée de Rouen 554
26.	6,11	SS/L-4c (type « au sanglier », billon)	Musée de Rouen 555
27.	6,03	SS/L-4c (type « au sanglier », billon)	Musée de Rouen 556

Ce trésor, composé exclusivement de statères, a été découvert en 1928 au lieu-dit « Le Gibet » dans la forêt de Maulévrier⁴⁶.

Conditions de découverte

Les circonstances et le contexte de la trouvaille sont connus : les monnaies auraient mises au jour fortuitement lors de travaux dans une carrière à cailloux à 50 cm de profondeur. Le conteneur, dans lequel les monnaies étaient remises, aurait été un « vase de terre ». Malheureusement cette indication et la disparition du vase peu après la découverte ne permettent d'apporter aucune information supplémentaire. De plus, on ignore si les monnaies étaient accompagnées d'autres objets (éléments métalliques en particulier).

Données générales sur les monnaies

Le contenu du trésor a été recueilli en une seule fois : il s'agit essentiellement de statères dits « au sanglier en cimier » [SS/L-4 (b-c)]. Au moment de la découverte, ils étaient au nombre de 37. L'intégralité est entrée en 1928 au musée des Antiquités de Rouen (Seine-Maritime). Quelques années plus tard 10 exemplaires ont été déposés au musée Biochet de Caudebec-en-Caux (Seine-Maritime). Détruit pendant la seconde guerre mondiale, les monnaies n'y figurent plus aujourd'hui. Nous tiendrons compte des 27 monnaies conservées au musée des Antiquités de Rouen.

Parmi les 27 statères, deux groupes de monnaies s'individualisent par des types de droits spécifiques. En revanche, il n'y a pas lieu de noter entre les revers des différences fondamentales : les statères présentent tous un cheval androcéphale, sous lequel apparaît un sanglier enseigne.

Groupe 1 (n° 1-4)

Le groupe 1 compte 4 exemplaires, soit 14,8 % du lot global (27). Les poids se situent dans une fourchette de 6,58 à 6,73 g, la moyenne étant de 6,64 g. Les statères sont en or allié.

Sur le plan stylistique, nous avons souligné que les droits des 27 statères se distinguaient les uns des autres par des caractères particuliers. Pour le groupe 1, ils offrent des têtes aux traits assez fins et à l'aspect très réaliste.

Styles de droits sur les statères du groupe 1



Groupe 2 (n° 5-27)

Avec 23 exemplaires (85 % du total), les statères du groupe 2 représentent le lot le plus important du trésor. La répartition des poids se situe dans une fourchette beaucoup plus lâche que celle observée précédemment : elle est comprise entre 5,28 et 6,84 g. La moyenne des poids est de 6,24 g.

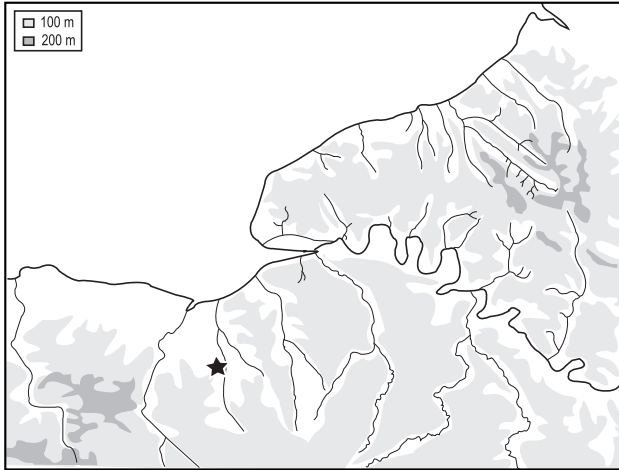
Les profils n'ont plus cet aspect réaliste qui caractérisait les précédents statères. Les différentes parties du visage (nez, bouche, œil, etc.) s'individualisent clairement les uns des autres. La déstructuration est telle qu'elle confère aux profils un réel aspect « diabolique ». Les 23 statères possèdent entre eux un style très proche, avec quelques liaisons de coins de droit (n° 8 et 10, etc.). Ils sont probablement issus de la main d'un même graveur. Ces convergences laissent penser en définitive qu'une majorité des monnaies a été prélevée sur un lot de frappes homogène.

Styles de droits sur les statères du groupe 2



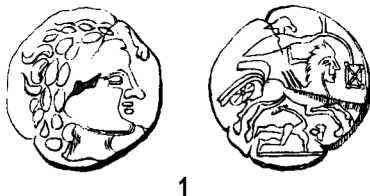
46 Blanchet 1930, 133-134; Allinne 1936, 248-249 et 253; Scheers 1978, 117-119, n° 525-530 et 536-556; Lorient et Scheers 1985, 43, trésor 72.

Trésor 23 :
Saint-Pierre-sur-Dives
(Calvados)



Catalogue

Éch. 1/1



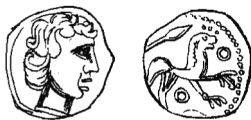
1



2



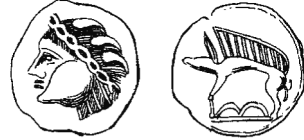
3



4



5



6

N°	Poids	Diam.	Métal	Typologie	Remarques
1.	8,5	21	or	GCO-AUC-293 (Statère Aulerques Cenomans)	Dessin Lambert 1844, pl. III, 10
2.	2,2	16	argent	GB-QUI-83 (légende ATEVLA)	Dessin Lambert 1844, pl. IX, 24
3.	1,6	15	argent	GCC ^a -SEQ-947 (légende TOGIRIX)	Dessin Lambert 1844, pl. XI, 2
4.	3,2	15	bronze	BL/M-16c (type anépigraphe de CISIAMBOS)	Dessin Lambert 1844, pl. VII, 11
5.	3,2	16	bronze	BES-10j (légende CONTIICIOD)	Dessin Lambert 1844, pl. X, 4
6.	3,3	18	potin	GB-LEU-38 (type « au sanglier » des Leuques)	Dessin Lambert 1844, pl. VII, 15

Ce trésor, à la composition mixte, a été découvert en 1820 à la limite entre les communes de Morières, Carel et Saint-Pierre-sur-Dives⁴⁷.

Conditions de découverte

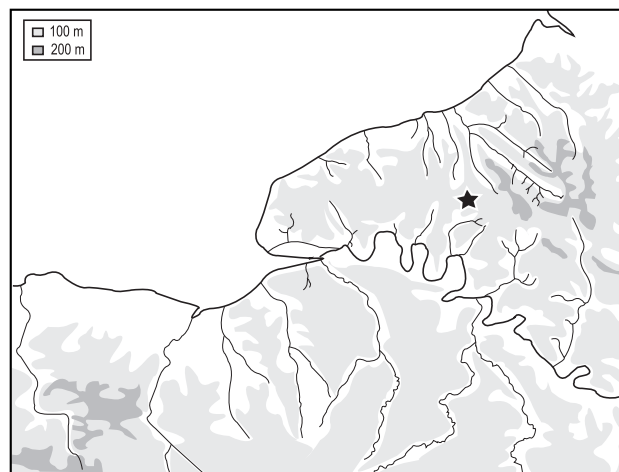
Les circonstances et le contexte de la trouvaille ne sont pas connus avec précision. Le contenu du trésor n'est guère mieux défini. Selon E. Lambert, une trentaine de monnaies, en or, argent, bronze et potin auraient été découvertes. Malheureusement, les indications restent lacunaires et ne nous permettent pas d'étalonner entre elles les différentes séries présentes dans le trésor. E. Lambert nous rapporte les informations suivantes : 1 statère des Aulerques Cenomans, plusieurs monnaies en argent à la légende ATEVLA VLATOS et TOGIRIX, 2 (?) bronzes frappés à la légende CISIAMBOS et CONTII[JD], 1 (?) bronze coulé attribué aux Leuques. Signalons qu'à cette

⁴⁷ Lambert 1844, 123, 132, 142, 143, 154-155, pl. III, n° 10, pl. VII, n° 11, 15, pl. IX, n° 24, pl. X, n° 4 ; Blanchet 1905, 385, 546-547, trésor n° 30 ; Couetil 1927-28, 74-76 ; Scheers 1977, 897, n° 75 ; Jersey 1994, 165, n° 144 ; C.A.G. (Calvados), notice 520.

liste, L. Coustil ajoutait deux bronzes originaires du territoire des Carnutes. Les auteurs précédents (Lambert et Blanchet) n'y font jamais allusion, il est donc probable que cette information soit erronée. Nous n'en tiendrons pas compte.

Trésor 24 : Tôtes (Seine-Maritime)

Contenu	Nbr
Or	
<i>Gaule Celtique Ouest</i>	
- GCO-AUC-293 Aulerques Cenomans	1
Argent	
<i>Gaule Belgique</i>	
- GB-QUI-83 ATEVLA VLATOS	plusieurs
<i>Gaule Celtique Centre Est</i>	
- GCC ^s -SEQ-947 TOGIRIX	plusieurs
Bronze	
<i>Basse Seine</i>	
- Série BL/M-16c anép. CISIAMBOS	1 (?)
- Série BES-10j Type légende CONTIICIOD	1 (?)
Potîn	
<i>Gaule Belgique</i>	
- GB-LEU-38	1
Total	trentaine



Catalogue

Éch. 1/1



Une partie du trésor avait été déposée au Cabinet de la ville de Falaise, détruit lors de la Seconde Guerre Mondiale. Les autres se trouvaient dans différentes collections privées, dont celle d'E. Lambert. Aucune de ces monnaies n'est aujourd'hui connue. Seuls nous sont parvenus les dessins d'E. Lambert, dont nous tiendrons compte ici.

Données générales sur les monnaies

Si l'on se base sur les informations rapportées par E. Lambert, il est hautement vraisemblable que les monnaies d'argent aux légendes ATEVLA et TOGIRIX aient été majoritaires au sein du trésor. La composition du lot présenterait, dès lors, de nombreuses affinités avec les trésors des **Andelys*** (Trésor 16) et de **Limésy*** (Trésor 18), qui pourraient être liés à la présence d'un cantonnement d'*auxilia* de l'armée romaine.

La datation du trésor ne bénéficie enfin d'aucun apport de la part du contexte. Le conteneur dans lequel les monnaies étaient conservées aurait été un vase en bronze, dont les fragments ont été retrouvés mêlés aux monnaies. Aucune description du vase ne permet de connaître son type. Toutefois, si l'hypothèse d'un trésor en rapport avec un camp d'*auxilia* est juste, elle pourrait dater l'enfouissement du tiers du 1^{er} siècle av. J.-C.



ignore si elles étaient accompagnées d'autres objets (éléments métalliques en particulier).

Données générales sur les monnaies

Le contenu du trésor a été recueilli en une fois: 7 hémistatères « au loup attaquant » (HL/S-5c) et 2 petits bronzes du type BSC-19b (voir rubrique « catalogue »). Seuls les clichés des 9 monnaies m'ont été communiqués. Je n'ai pu obtenir aucune donnée pondérale.

L'analyse typologique démontre donc que les hémistatères appartiennent au même ensemble monétaire, celui dit « au loup attaquant » (HL/S-5c). Les revers se caractérisent par un loup cherchant à mordre les antérieurs d'un cheval. Devant le poitrail de celui-ci, les monnaies présentent toutes un même motif cruciforme. Au droit, les profils sont très schématisés. La joue est quasi-systématiquement ornée d'un motif interprété comme un tatouage.

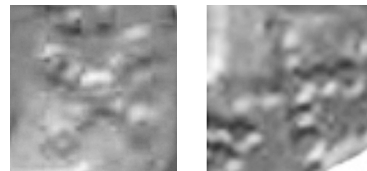
N°	Poids	Diam.	Typologie	Remarques
1.	-	-	HL/S-5c (type « au loup sous le cheval », flan court)	
2.	-	-	HL/S-5c (type « au loup sous le cheval », flan court)	
3.	-	-	HL/S-5c (type « au loup sous le cheval », flan court)	
4.	-	-	HL/S-5c (type « au loup sous le cheval », flan court)	
5.	-	-	HL/S-5c (type « au loup sous le cheval », flan court)	
6.	-	-	HL/S-5c (type « au loup sous le cheval », flan court)	
7.	-	-	HL/S-5c (type « au loup sous le cheval », flan court)	
8.	-	-	BSC-19b (type « aux 4 cols de chevaux en swastika »)	
9.	-	-	BSC-19b (type « aux 4 cols de chevaux en swastika »)	

Ce trésor, composé de monnaies en or et en bronze, a été découvert en 2006. Il n'a fait, jusqu'à présent, l'objet d'aucune présentation⁴⁸.

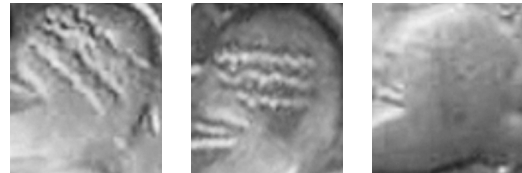
Conditions de découverte

Les circonstances et le contexte de la trouvaille ne sont malheureusement pas connus avec précision: les monnaies auraient été découvertes lors d'une prospection de surface dans un terrain riche en silex. Aucun éclaircissement supplémentaire ne peut être attendu quant aux conditions d'enfouissement. Aucun débris de vase, susceptible d'avoir contenu les monnaies, n'a été repéré. De plus, on

Détails de gravures des revers
[motif cruciforme devant le poitrail du cheval]



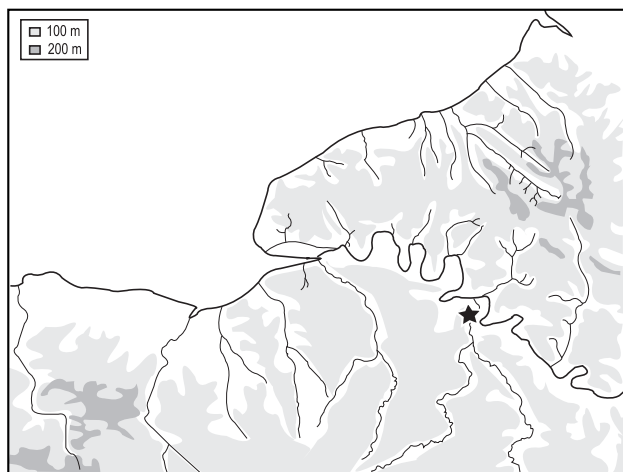
Détails de gravures des droits
[tatouage sur la joue du profil ou joue lisse]



Ces données stylistiques donnent à l'ensemble une certaine unité. Elles laissent, en particulier, penser que les 7 hémistatères ont été réalisés par le même graveur. Dans tous les cas, ils représentent un prélèvement effectué sur un lot de frappes homogène.

⁴⁸ Information communiquée par L.-P. Delestrée.

Trésor 25 : Val-de-Reuil « La Comminière » (Eure)



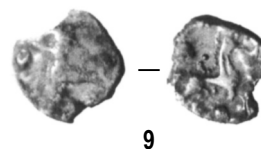
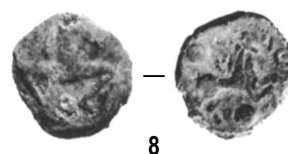
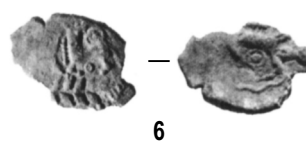
Catalogue

Éch. 1/1

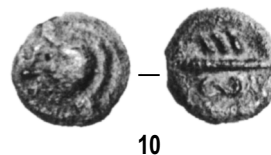
Trou de poteau ST 133



Trou de poteau ST 133



Trou de poteau ST 38



Dépôt monétaire du trou de poteau ST 133

N°	Poids	Diam.	Typologie	Remarques
1.	1,80	15,5	BBL-13b « sanglier et cheval affrontés »	
2.	1,64	15	BBL-13b « sanglier et cheval affrontés »	Même coin de droit que l'exemplaire 1
3.	1,57	15-17	BBL-13b « sanglier et cheval affrontés »	Même remarque
4.	1,40	15,5	BBL-13b « sanglier et cheval affrontés »	Même remarque
5.	1,21	15,5	BBL-13b « sanglier et cheval affrontés »	Même remarque
6.	0,97	12	BBL-13b « sanglier et cheval affrontés »	Même remarque
7.	0,87	15,5	BBL-13b « sanglier et cheval affrontés »	Même remarque
8.	2,87	15,5-17	GB-PCO-43 « au personnage courant »	
9.	2,07	14-16	GB-PCO-43 « au personnage courant »	

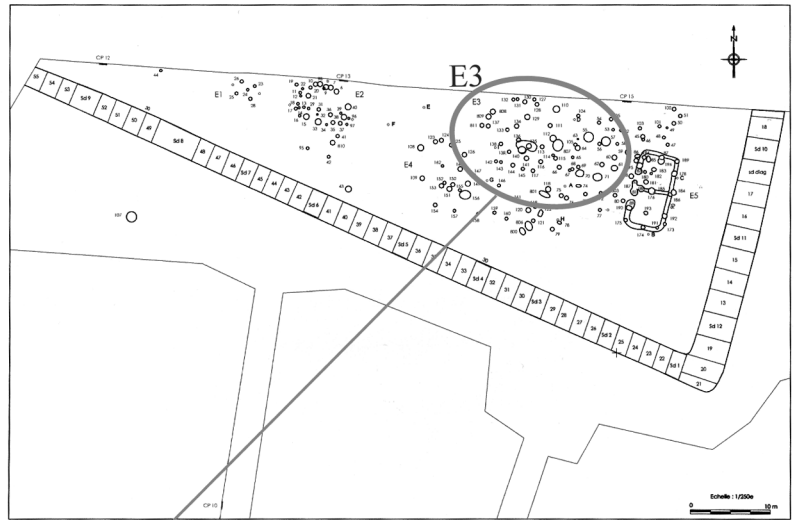
Monnaie du trou de poteau ST 38

N°	Poids	Diam.	Typologie	Remarques
10.	2,01	16	PCH-25a « aux chevrons »	

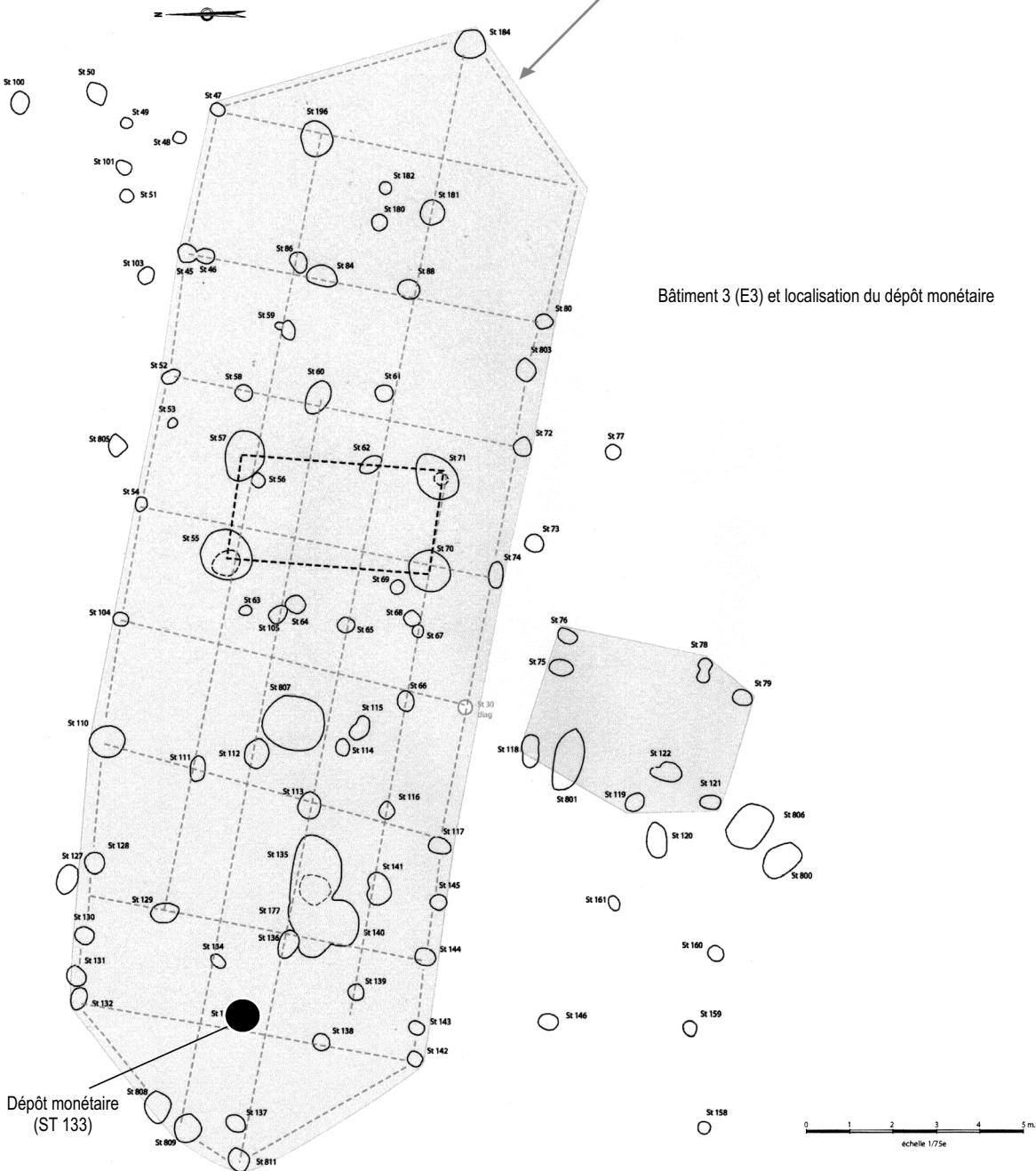
Catalogue

Figure : Val-de-Reuil, « La Comminières »,
Zone 2, ensemble 3

Plan général de la zone 2



Bâtiment 3 (E3) et localisation du dépôt monétaire



Le site de Val-de-Reuil « La Comminière » (Eure) est situé dans la vallée de la Seine, à 30 km en amont de Rouen. Une fouille préventive, conduite par C. Beurion entre 2004 et 2005, a révélé la présence d'un vaste établissement enclous et d'une nécropole.

Contexte archéologique des monnaies

L'ensemble des vestiges dégagés correspond à un semis dense de nombreux trous de poteaux répartis sur une vaste superficie délimitée par un système fossoyé (zone 2). Seule la partie méridionale a pu être explorée. Selon les fouilleurs, six bâtiments y ont été mis en évidence dont un grenier, deux bâtiments ovalaires, un bâtiment sur tranchée de fondation et un grand édifice rectangulaire (E3) comprenant vraisemblablement plusieurs états de construction et composé éventuellement d'une abside à chaque extrémité.

Deux dépôts ont pu être mis en évidence dans le grand bâtiment E3 (20 m x 8 m, soit 160 m²). Le premier renfermait 9 céramiques entières et plusieurs objets métalliques. Elles ont été découvertes dans trois fosses de grandes dimensions qui se recoupent et qui évoquent des dépôts pouvant être en lien avec les différents états du bâtiment. L'étude du mobilier suggère aux archéologues un enfouissement effectué dans un horizon resserré entre le courant du II^e et le milieu du I^{er} s. av. J.-C. avec une forte représentation de céramiques fines tournées, essentiellement des formes hautes fermées. Le second dépôt, de loin le plus intéressant pour notre propos, a livré 9 monnaies en bronze frappé⁴⁹. Ces dernières ont été découvertes dans le comblement d'un trou de poteau (ST 133) intégré à l'un des états du bâtiment. Aucune trace de contenant n'a été décelée. Le lot monétaire est constitué de 7 bronzes dits « au sanglier et au cheval affrontés » (BBL-13b) et de deux exemplaires « au personnage courant » (GB-PCO-43), originaires de Gaule Belgique. Les 9 bronzes frappés n'étaient accompa-

gnés par aucun autre mobilier. Selon les fouilleurs, le dépôt est, semble-t-il, intervenu dans le courant du I^{er} siècle av. J.-C. sans approche chronologique plus fine.

<i>Composition lot monétaire du trou de poteau ST 133</i>		<i>Nbr</i>
Bronze		
<i>Basse Seine</i>		
- série BBL-13b		7
« aux sanglier et cheval affrontés »		
<i>Gaule Belgique</i>		
- série PCO-43		2
« au personnage courant »		
Total		9

Un autre trou de poteau a également livré un dépôt de monnaie. Il s'agit de la structure 38 intégrée à un bâtiment à porche (E2). Le mobilier monétaire se compose d'un unique exemplaire en potin (type dit « aux chevrons », PCH-25a). Il était accompagné de nombreux fragments de terre cuite.

La présence de ces monnaies amène à s'interroger sur les conditions de leur enfouissement. Au premier abord, un parallèle avec les dépôts monétaires observés sur certains lieux de culte peut être avancé. Or, aucun indice lié à une quelconque pratique religieuse (sacrifice, etc.) n'apparaît sur le site du Val-de-Reuil. La nature des dépôts semble tout autre. Elle est considérée, dans les rapports de fouilles, comme « volontaire et ne faisant aucun doute ». Les archéologues poursuivent en insistant bien sur le fait que les dépôts observés ne peuvent être assimilés à des « cachettes ». Il est donc probable que le regroupement des présentes monnaies dans divers trous de poteaux procède d'un acte organisé avec soin. Dans ces conditions, on peut raisonnablement avancer l'hypothèse de rites de fondation.

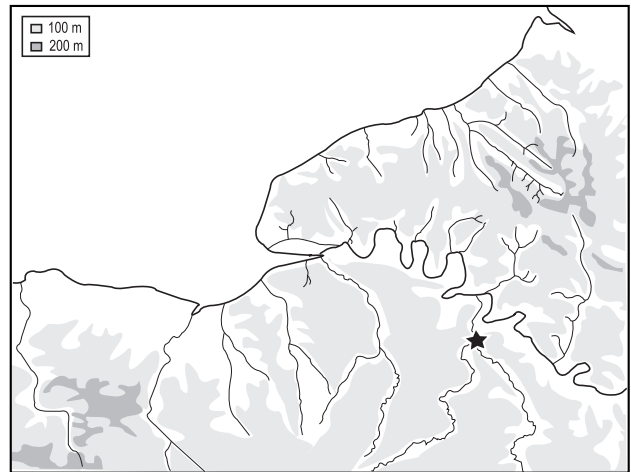
⁴⁹ Pilon et Beurion 2006, 19-37.

3 Inventaire détaillé des sites « à monnaies » de la basse vallée de la Seine

Le présent chapitre regroupe, sous une forme détaillée, les gisements archéologiques les plus significatifs ayant livré des monnaies gauloises. Ils correspondent dans le texte aux noms en caractères gras et flanqués de deux astérisques (exemple : **Cracouville-le-Vieil-Évreux****). Leur classement est assorti d'un numéro d'ordre.

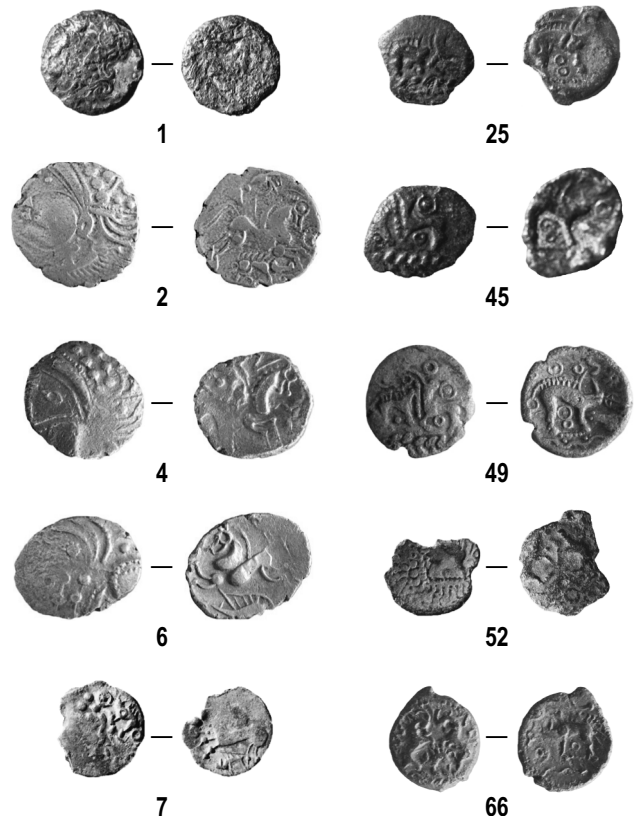
Sites	1. Acquigny (Eure)	312-315
	2. Arnières-sur-Iton (Eure)	316-317
	3. Berthouville (Eure)	317-319
	4. Berville-sur-Seine (Seine-Maritime)	320-321
	5. Bordeaux-Saint-Clair (Seine-Maritime)	321-324
	6. Bracquemont (Seine-Maritime)	324-327
	7. Brionne (Eure)	327-328
	8. Cracouville-le-Vieil-Évreux (Eure)	328-333
	9. Dampierre (Eure)	334
	10. Évreux, <i>fanum</i> (Eure)	335-336
	11. Évreux, rue Saint-Louis (Eure)	337
	12. Fesques (Seine-Maritime)	338-339
	13. Fleury-sur-Orne (Calvados)	340
	14. Grand-Couronne (Seine-Maritime)	341
	15. Léry (Eure)	342
	16. Pacy-sur-Eure (Eure)	342-343
	17. Parville (Eure)	344-345
	18. Saint-André-sur-Cailly (Seine-Maritime)	345-348
	19. Saint-Aubin-Celloville (Seine-Maritime)	348-353
	20. Sainte-Beuve-en-Rivière (Seine-Maritime)	354
	21. Saint-Pierre-de-Varengueville (Seine-Maritime)	355-357
	22. Touffréville (Calvados)	357-358
	23. Vallée de l'Epte (Eure)	359-360
	24. Vernon (Eure)	361

Site 1 : Acquigny (Eure)

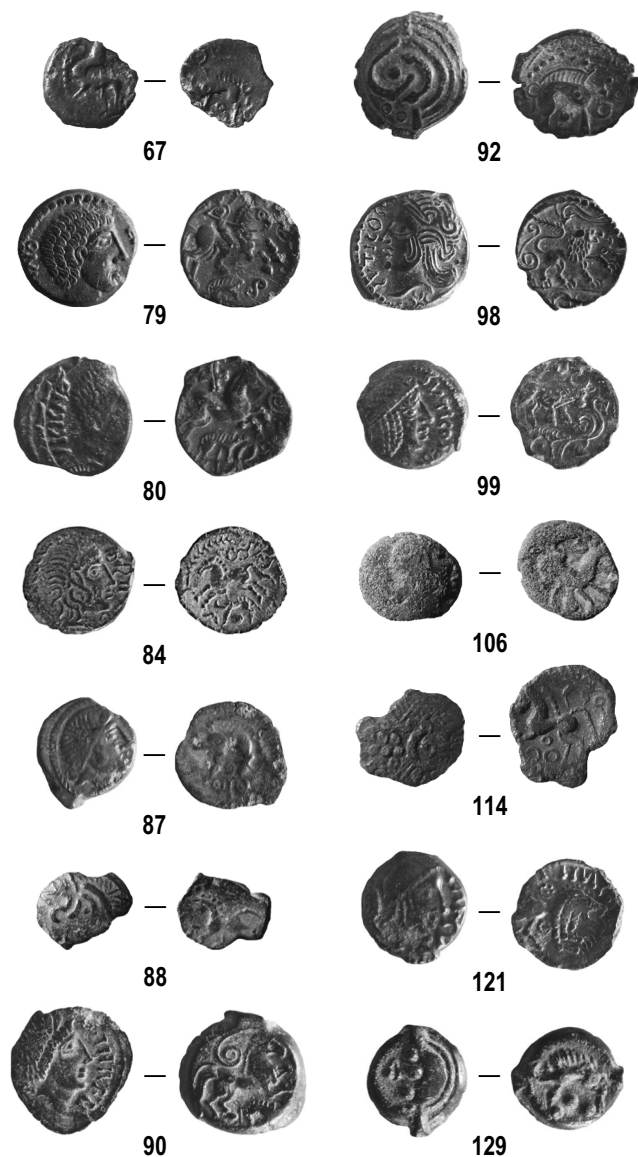


Monnaies

Éch. 1/1



Inventaire détaillé des sites « à monnaies » de la basse vallée de la Seine



14.	Br. Fr.	1,43	14	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	«
15.	Br. Fr.	1,89	13	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	«
16.	Br. Fr.	0,89	12	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	«
17.	Br. Fr.	2,07	15	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	«
18.	Br. Fr.	1,29	13	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	«
19.	Br. Fr.	1,83	14	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	«
20.	Br. Fr.	0,61	12	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	«
21.	Br. Fr.	1,08	12	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	«
22.	Br. Fr.	1,22	14	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	«
23.	Br. Fr.	1,6	13	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	«
24.	Br. Fr.	1,17	13	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	«
25.	Br. Fr.	1,52	13	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	«
26.	Br. Fr.	1,08	13	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	«
27.	Br. Fr.	1,43	14	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	«
28.	Br. Fr.	0,74	12	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	«
29.	Br. Fr.	0,68	12	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	«
30.	Br. Fr.	1,1	14	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	«
31.	Br. Fr.	1,78	13	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	«
32.	Br. Fr.	0,96	12	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	«
33.	Br. Fr.	1	14	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	«
34.	Br. Fr.	0,91	13	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	«
35.	Br. Fr.	1,44	13	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	«
36.	Br. Fr.	0,86	13	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	«
37.	Br. Fr.	1,07	13	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	«
38.	Br. Fr.	2,31	-	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	R/ Sous la hure du sanglier, un bucrane.
39.	Br. Fr.	1,44	15	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	«
40.	Br. Fr.	1,76	14	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	«
41.	Br. Fr.	1,99	14	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	«
42.	Br. Fr.	1,02	15	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	«
43.	Br. Fr.	1,89	14	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	«
44.	Br. Fr.	1,3	15	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	«
45.	Br. Fr.	1,94	15	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	«
46.	Br. Fr.	1,17	13	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	«
47.	Br. Fr.	1,83	16	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	«
48.	Br. Fr.	1,1	13	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	«
49.	Br. Fr.	2,43	14	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	«
50.	Br. Fr.	1,76	13	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	R/ Entre les pattes du sanglier, un petit animal allongé (?)
51.	Br. Fr.	1,74	13	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	«
52.	Br. Fr.	0,61	13	BBL-13c (« aux sangliers affrontés »)	
53.	Br. Fr.	1,41	13	BBL-13c (« aux sangliers affrontés »)	
54.	Br. Fr.	0,65	12	BBL-13c (« aux sangliers affrontés »)	
55.	Br. Fr.	1,33	13	BBL-13c (« aux sangliers affrontés »)	
56.	Br. Fr.	0,48	11	BBL-13c (« aux sangliers affrontés »)	
57.	Br. Fr.	1,28	13	BBL-13c (« aux sangliers affrontés »)	
58.	Br. Fr.	0,94	12	BBL-13c (« aux sangliers affrontés »)	
59.	Br. Fr.	1	13	BBL-13c (« aux sangliers affrontés »)	
60.	Br. Fr.	0,76	11	BBL-13c (« aux sangliers affrontés »)	
61.	Br. Fr.	1,05	12	BBL-13c (« aux sangliers affrontés »)	
62.	Br. Fr.	0,58	11	BBL-13c (« aux sangliers affrontés »)	

Catalogue

	Métal	Pds	Diam	Typologie	Remarques
1.	Or	2,07	14	GRH-3m (« au loup attaquant et à la flèche »)	Ame en bronze
2.	Or	3,01	17	HL/S-5d (« au sanglier sous le cheval »)	
3.	Or	3,08	17	HL/S-5d (« au sanglier sous le cheval »)	
4.	Or	2,70	16	HL/S-5d (« au sanglier sous le cheval »)	
5.	Or	2,94	16-17	HL/S-5d (« au sanglier sous le cheval »)	
6.	Or	2,90	14/17	HL/S-5d (« au sanglier sous le cheval »)	
7.	Arg.	0,46	12	LTP-7b (« au sanglier »)	
8.	Arg.	0,65	14	LTP-7b (« au sanglier »)	
9.	Br. Fr.	2,05	13	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	R/ Rouelle sous la hure du sanglier
10.	Br. Fr.	1,28	15	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	«
11.	Br. Fr.	1,91	14	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	«
12.	Br. Fr.	1,93	13	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	«
13.	Br. Fr.	1,01	17	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	«

Catalogue

63.	Br. Fr.	0,32	10	BBL-13c (« aux sangliers affrontés »)	
64.	Br. Fr.	0,67	12	BBL-13c (« aux sangliers affrontés »)	
65.	Br. Fr.	2,38	14	BBL-13c (« aux sangliers affrontés »)	
66.	Br. Fr.	1,52	12	BAA-14 (« aux chevaux affrontés »)	
67.	Br. Fr.	1,01	13	BAA-14 (« aux chevaux affrontés »)	
68.	Br. Fr.	1,28	13	BAA-14 (« aux chevaux affrontés »)	
69.	Br. Fr.	1,33	14	BAA-14 (« aux chevaux affrontés »)	
70.	Br. Fr.	0,95	12	BAA-14 (« aux chevaux affrontés »)	
71.	Br. Fr.	0,67	12	BAA-14 (« aux chevaux affrontés »)	
72.	Br. Fr.	0,76	13	BAA-14 (« aux chevaux affrontés »)	
73.	Br. Fr.	0,74	11	BAA-14 (« aux chevaux affrontés »)	
74.	Br. Fr.	3,60	15	BES-10b (Légende EPV)	Légende lue : EPV
75.	Br. Fr.	3,48	15	BES-10b (Légende EPV)	Légende lue : EPV.
76.	Br. Fr.	4,34	15	BES-10b (Légende EPV)	
77.	Br. Fr.	2,01	15	BES-10a (Légende EPPVDVNO)	
78.	Br. Fr.	3,33	16	BES-10a (Légende EPPVDVNO)	
79.	Br. Fr.	2,40	15	BES-10a (Légende EPPVDVNO)	Légende lue : [BR]ANO E[P]VDVNO
80.	Br. Fr.	3,26	15	BES-10a (Légende EPPVDVNO)	Légende lue : VICICNO [E]PPVDVNO
81.	Br. Fr.	2,71	15	BES-10a (Légende EPPVDVNO)	
82.	Br. Fr.	2,46	15	BAE-9b (Légende IBRVIXS)	Légende lue : [IBR]VIXS
83.	Br. Fr.	2,55	15	BAE-9b (Légende IBRVIXS)	Légende lue : [IBRVIXS]
84.	Br. Fr.	3,31	15	BAE-9b (Légende IBRVIXS)	Légende lue : IBRVIXS
85.	Br. Fr.	3,06	15	BES-10d (Légende ASIIDOMARO)	Légende lue : [ASIIDOMARO]
86.	Br. Fr.	3,49	16	BES-10d (Légende ASIIDOMARO)	Légende lue : [A]SIIDOMARO
87.	Br. Fr.	3,65	15	BES-10d (Légende ASIIDOMARO)	Légende lue : [ASIIDOMARO]
88.	Br. Fr.	1,2	13	BES-10c (Légende DVNICCOS)	Légende lue : [DV]N[IC]COS
89.	Br. Fr.	2,49	16	BES-10i (Légende SEX. TITIVS. II)	Légende lue : [SEX] TITIVS II
90.	Br. Fr.	3,58	16	BES-10i (Légende SEX. TITIVS. II)	Légende lue : [SE]X TITIVS II
91.	Br. Fr.	2,05	14	BAS-11b (« anépigraphe au sanglier », profil abstrait)	
92.	Br. Fr.	2,38	14	BAS-11b (« anépigraphe au sanglier », profil abstrait)	
93.	Br. Fr.	-	-	BAS-11b (« anépigraphe au sanglier », profil abstrait)	
94.	Br. Fr.	4,13	15	BPX-15 (Légende PIXTILOS, griffon)	Légende lue : PIXTILOS / [PIXTIL]
95.	Br. Fr.	3,57	16	BPX-15 (Légende PIXTILOS, louve)	Légende lue : [PIXTIL]
96.	Br. Fr.	3,24	15	BPX-15 (Légende PIXTILOS)	Légende lue : PIX[TILOS]
97.	Br. Fr.	3,93	-	BVR-17d (Légende SVTICOS, « au lion »)	Légende lue : SVTICOS
98.	Br. Fr.	3,79	15	BVR-17d (Légende SVTICOS, « au lion »)	Légende lue : SVTICOS
99.	Br. Fr.	2,52	15	BVR-17d (Légende SVTICOS, « au taureau »)	Légende lue : SVTICOS
100.	Br. Fr.	2,42	-	BVR-17d (Légende SVTICOS, « au taureau »)	Légende lue : [SVTICOS]
101.	Br. Fr.	2,45	15	BSC-19b (« sanglier et coq »)	
102.	Br. Fr.	8,37	-	BL/M-16a (Légende SIMISSOS PVBLICOS LIXOVIO / CISIAMBOS CATTOS VERCOBRETO)	Légende lue : [SIMIS]SOS PV[BLIC]OS LIXOVIO / [CISIAMBOS CATTOS] VERCO[BRETO]
103.	Br. Fr.	4,80	19-20	BL/M-16a (Légende SIMISSOS PVBLICOS LIXOVIO / CISIAMBOS CATTOS VERCOBRETO)	Légende lue : SIMISSOS PVBLICOS LIXOVIO / [CISIAMBOS CATTOS] VERCO[BRETO]
104.	Br. Fr.	3,05	15	BL/M-16b (légende LIXOVIATIS)	Légende lue : LIXO[VIATIS]
105.	Br. Fr.	2	15	BL/M-16b (légende LIXOVIATIS)	Légende lue : LIXOVIATIS
106.	Br. Fr.	2,56	14	BL/M-16c (anépigraphe légende CISIAMBOS)	
107.	Br. Fr.	2,34	13	GCC-CAR-538 (« au loup »)	
108.	Br. Fr.	2,56	13	GB-FCA-46 (« profil et cheval en motif principal »)	
109.	Br. Fr.	0,91	11	GB-FCA-47 (« tête humaine de face en motif principal »)	
110.	Br. Fr.	2,51	11	GB-FCA-47 (« tête humaine de face en motif principal »)	
111.	Br. Fr.	2,46	16	GB-FCA-53 (dérivé du statère à l'œil des <i>Suessiones</i>)	
112.	Br. Fr.	2,80	15	GB-FCA-53 (dérivé du statère à l'œil des <i>Suessiones</i>)	
113.	Br. Fr.	2,62	18	GB-FCA-53 (dérivé du statère à l'œil des <i>Suessiones</i>)	
114.	Br. Fr.	2,65	15	GB-FCA-53 (dérivé du statère à l'œil des <i>Suessiones</i>)	
115.	Br. Fr.	2,2	16	GB-FCA-53 (dérivé du statère à l'œil des <i>Suessiones</i>)	
116.	Br. Fr.	1,79	15	GB-FCA-53 (dérivé du statère à l'œil des <i>Suessiones</i>)	
117.	Br. Fr.	1,03	15	GB-FCA-53 (dérivé du statère à l'œil des <i>Suessiones</i>)	
118.	Br. Fr.	2,17	14	GB-PCO-43 (« personnage courant »)	
119.	Br. Fr.	1,78	11	GB-AST-42 (« à l'astre »)	
120.	Br. Fr.	2,63	15	GB-PAR-88 (Légende CARIVS / A. HIR. IMP.)	Légende lue : CARIVS / [A. HIR. IMP.]
121.	Br. Fr.	2,36	15	GB-PAR-88 (Légende CARIVS / A. HIR. IMP.)	Légende lue : C]ARIVS / [A. HIR. IMP
122.	Br. Fr.	1,24	13	GB-COQ-56 (Type dit de Bracquemont)	
123.	Br. Fr.	1,26	13	GB-COQ-56 (Type dit de Bracquemont)	
124.	Br. Fr.	2,10	16	GB-CAT-55 (Légende VERICIVS)	
125.	Br. Fr.	1,68	15	GB-CAT-55 (Légende VERICIVS)	
126.	Br. Fr.	3,9	16	GB-CAT-55 (Légende VERICIVS)	
127.	Br. Fr.	2,45	16	GB-CAT-55 (Légende VERICIVS)	
128.	Potin	3,04	15	BAS-11b (« au profil abstrait »)	
129.	Potin	3,89	15	PSA-24 (« aux globules »)	
130.	Potin	3,37	15	PSA-24 (« aux globules »)	
131.	Potin	2,81	15	PSA-24 (« aux globules »)	

Inventaire détaillé des sites « à monnaies » de la basse vallée de la Seine

132. Potin	2,78	16	PSA-24 (« aux globules »)
133. Potin	3,08	15	PSA-24 (« aux globules »)
134. Potin	2,33	15	PSA-24 (« aux globules »)
135. Potin	1,99	15	PSA-24 (« aux globules »)
136. Potin	1,49	15	PSA-24 (« aux globules »)
137. Potin	1,95	14	PSA-24 (« aux globules »)
138. Potin	2,37	15	PSA-24 (« aux globules »)
139. Potin	2,26	14	PSA-24 (« à la croisette »)
140. Potin	2,15	14	PSA-24 (« à la croisette »)
141. Potin	1,92	14	PSA-24 (« à la croisette »)

Au début des années 2000, plusieurs lots monétaires découverts au lieu-dit « les Patis » (Acquigny) nous ont été communiqués en partie grâce à l'action de l'association numismatique d'Évreux. Les monnaies ici présentées ont toutes été mises au jour dans le courant des années 1980.

Contexte

Aucune mention de site au lieu-dit « Les Patis » ne figure au fichier de la carte archéologique de Haute-Normandie. Il est donc impossible de rapprocher les découvertes monétaires de quelque contexte que ce soit. Dans ces conditions, la population d'espèces gauloises ici inventoriées joue un rôle de révélateur d'une occupation dont la nature et l'existence même restent encore à découvrir. Quoi qu'il en soit, le lot permet de définir un faciès monétaire global tout à fait fiable.

Étude des monnaies

Ce sont deux lots, regroupant respectivement 27 et 125 monnaies, qui sont venus à notre connaissance. L'étude de leur contenu s'est révélée homogène et significative, l'un et l'autre des lots étant en tous points superposables. C'est donc sur un total de 152 monnaies que l'analyse sera fondée.

Le faciès du lot peut s'établir ainsi :

	Nombre	%	% Br. fr.
		100=141	100=119
Or	6		4,2
<i>Émissions régionales</i>			
- GRH-3m	1		
- HL/S-5d	5		
Argent	2		1,4
<i>Émission régionale</i>			
- LTP-7b	2		
Bronze frappé	119		84,4
<i>Émissions locales</i>			
- BBL-13 (b-c)	57	40,4	48
- BAA-14	8		
- BAE-9b	3		

- BES-10	14	
- BAS-11b	3	
<i>Émissions régionales</i>		
- BPX-15 (PIXTILOS)	3	
- BVR-17d (SVTICCOS)	4	
- BSC-19b	1	
- BL/M-16 (a-c)	5	
<i>Gaule Orientale</i>		
- GCC-CAR-538	1	
<i>Gaule Belgique</i>		
- GB-FCA (46, 47 et 53)	10	16,8
- GB-PCO-43	1	
- GB-AST-42	1	
- GB-PAR-88	2	
- GB-COQ-56	2	
- GB-CAT-55	4	
Potin	14	9,9
<i>Émissions régionales</i>		
- BAS-11b	1	
- PSA-24	13	
Total	141	

Les ensembles définis n'appellent pas de commentaires particuliers. L'or et l'argent apparaissent dans des proportions très faibles (4 et < 1,5 %) : elles sont compatibles avec les ratios d'autres sites (en particulier les sanctuaires) rencontrés sur le territoire éburovices. Les émissions sont toutes locales. L'or laisse apparaître une nette dominante de la série d'hémistatères « au sanglier » (HL/S-5d), bien localisée au sud de la vallée de la Seine. L'argent est strictement représenté par les habituelles lamellaires.

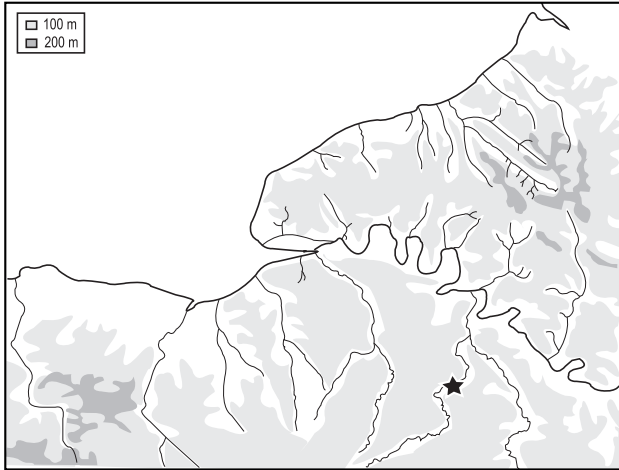
Le bronze frappé représente à lui seul plus de 80 % du total. Une telle omniprésence est comparable à celle mise en évidence pour de nombreux sites occupés au cours de la seconde moitié du 1^{er} siècle av. J.-C. Les émissions originaires du territoire éburovices dominent parmi les bronzes frappés. On remarque une forte dominante de l'ensemble « à la branche de lauriers » (BBL-13) : il réunit 40 % des monnaies du site et 48 % des bronzes frappés. Or, il est semble-t-il significatif que la dominante massive « à la branche de lauriers » se retrouve dans des proportions curieusement proches à **Cracouville-le-Vieil-Évreux****.

Aucune autre émission ne constitue une sous-dominante bien nette. Seuls les bronzes belges sont significatifs, en représentant 16,8 % (des bronzes frappés). Notons, par ailleurs, la présence de monnaies originaires des territoires lexoviens et véliocasses.

Appartenant quasiment tous à l'ensemble « aux sangliers » (PSA-24), les potins constituent le numéraire le mieux représenté (10 % du total) après les bronzes.

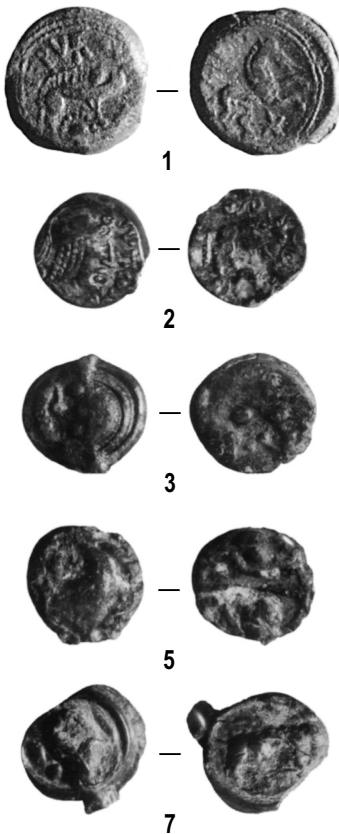
Le site d'Acquigny constitue bien, avec le sanctuaire de **Cracouville-le-Vieil-Évreux****, l'épicentre d'une circulation monétaire locale et tardive.

Site 2 : Arnières-sur-Iton (Eure)



Monnaies

Éch. 1/1



Catalogue

	Métal	Pds	Diam	Typologie	Remarques	Musée d'Évreux
1.	Br. Fr.	7,08	-	BAE-9a (« nom ethnique des Aulerques Ebuovices, bronzes lourds »)	Légende lue : EBVROVICO (S couché)	X
2.	Br. Fr.	2,74	-	BVR-17d (« légende SVTICOS, au taureau »)	Légende lue : SVTICOS	
3.	Potin	2,36	-	PSA-24 (« au sanglier »)		X
4.	Potin	-	-	PSA-24 (« au sanglier »)		
5.	Potin	2,23	-	PSA-24 (« au sanglier »)		X
6.	Potin	1,54	-	PSA-24 (« au sanglier »)		X
7.	Potin	2,42	-	PCH-25b (« à l'arc de cercle »)		X

Au lieu-dit « Chenappeville-le-Chantier », sur la commune d'Arnières-sur-Iton, une fouille conduite en 1957 sous la direction de M. Le Pesant a mis au jour les vestiges d'un bâtiment gallo-romain. Parmi le matériel recueilli, la découverte de 7 monnaies gauloises a été signalée⁵⁰. Cinq d'entre elles composent aujourd'hui les collections du musée d'Évreux.

Contexte

Fouillé rapidement avant la construction d'un pavillon, l'ensemble des vestiges s'organise autour d'un bâtiment maçonné formé de plusieurs pièces. Aucun plan détaillé des structures dégagées n'a été dressé. La nature du gisement demeure donc bien délicate à déterminer. Toutefois, la découverte d'une pièce avec un hypocauste pourrait constituer un indice en faveur d'un lieu de résidence, type *villa*⁵¹. Notons que L. Coutil signale, en 1921, au lieu-dit « Chenappeville » un site « romain » sans plus de précisions⁵².

Hormis les monnaies gauloises découvertes lors du dégagement des structures, diverses fibules du 1^{er} siècle apr. J.-C. ont également été signalées. Il s'agit principalement des modèles suivants : fibules à ressort nu (type dit « à bouton »), à ailettes naissantes, à queue de paon, à goupille insérée à la tête de l'arc (type dit « Aucissa »). La présence de trois petits anneaux rubanés ornés d'incisions a été notée ainsi qu'un miroir convexe et une clochette⁵³.

En regard du mobilier d'accompagnement, il y a tout lieu de croire que les 7 monnaies gauloises participent à

⁵⁰ Moesgaard 2005, 381-383 et pl. 46.

⁵¹ CAG *Eure*, notice 330.

⁵² Coutil 1921, 119.

⁵³ Fauduet 1992, 61, 63, 68, 76, 92, 122 et 143.

une circulation tardive, probablement postérieure au changement d'ère. Toutefois, en l'absence de relevés et de constats archéologiques précis, on ne peut écarter une autre hypothèse : celle de monnaies gauloises jouant un rôle de révélateur de structures plus anciennes autres que celles mises au jour par M. Le Pesant. L'absence de toutes monnaies romaines est à souligner.

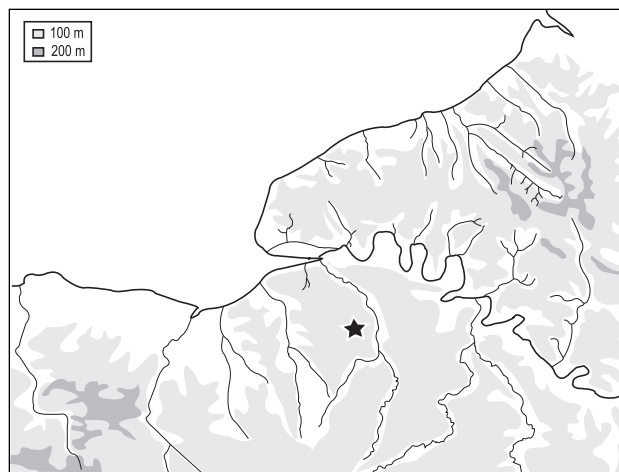
Site 3 : Berthouville (Eure)

Étude des monnaies

Le lot monétaire découvert consiste uniquement en bronzes frappés et potins. Il s'établit comme suit :

<i>Exemplaires étudiés</i>	
Bronze frappé	
<i>Basse Seine</i>	
- BAE-9a	1
- BVR-17d	1
Potin	
<i>Basse Seine</i>	
- PSA-24	4
- PCH-25b	1
Total	7

À la lecture de ce tableau, la nature locale du lot monétaire ne pose aucun problème. On retrouve en effet les séries habituelles en circulation chez les Aulerques Eburovices. Seul un exemplaire à la légende SVTICCOS est originaire du territoire des Véliocasses.



Monnaies

Éch. 1/1





Catalogue

	Métal	Pds	Diam	Typologie	Correspondance Cabinet des Médailles
1.	Br. Fr.	6,32	19	BL/M-16a (« Vergobrets et nom ethnique »)	= BN 7165 Légende lue: CISIAMB[OS CATTOS VERGOBRETO] / [SIMISSOS PVBLICOS LIXOVIO]
2.	Br. Fr.	2,69	16	BL/M-16b (CISIAMBOS)	= BN 7151 Légende lue: [CISIA]MBOS
3.	Br. Fr.	2,02	15	BL/M-16b (CISIAMBOS) flan	= BN 7153 Légende lue: CISIAMBOS hors flan
4.	Br. Fr.	2,07	15	BSC-19b (« profil et sanglier »)	= BN 7338
5.	Br. Fr.	2,75	17	GB-PCO-43 (« personnage courant »)	= BN 7277
6.	Br. Fr.	2,80	16	GB-PCO-43 (« personnage courant »)	= BN 7279
7.	Br. Fr.	1,22	13	GB-FCA-49 (« sanglier / cheval »)	= BN 7150
8.	Br. Fr.	3,10	16	GB-FCA-53 (« lion / cheval »)	= BN 8498

Le site du hameau du «Villeret» se situe sur la commune de Berthouville dans l'arrondissement de Bernay. Des fouilles conduites par L. Le Métayer-Masselin (1861-1862) et C. de La Croix (1896) ont mises au jour les vestiges d'un vaste complexe gallo-romain⁵⁴. Mais surtout ce qui nous intéressera ici c'est la trentaine de monnaies gauloises qui y fut découverte par L. Le Métayer-Masselin.

Contexte

L'ensemble des vestiges dégagés est constitué d'un théâtre, d'un sanctuaire et de plusieurs puits. Le sanctuaire a été successivement fouillé par L. Le Métayer-Masselin et C. de La Croix. Deux états y auraient été mis en évidence. Le premier correspondrait à un péribole enserrant une zone de 4600 m², à l'ouest de laquelle étaient érigés deux temples. Le second état serait caractérisé par deux *fana* et un bâtiment comportant une abside. La découverte de plusieurs sépultures atteste également une réutilisation des lieux à la fin de l'Antiquité ou au Moyen Âge. Le théâtre se situe, quant à lui, à 65 m à l'est des deux temples, au lieu-dit la «Butte du Moulin». C'est au cours de la fouille de ces différents bâtiments, et plus probablement lors de celle du sanctuaire, que les monnaies gauloises ont été découvertes.

Outre le numéraire gaulois, le mobilier métallique mis au jour se composait de très nombreuses fibules (fer et bronze), allant de la période augustéenne à la fin du 1^{er} siècle apr. J.-C., de fragments de bracelets, d'outils en fer, d'anneaux, etc. De la céramique a également été récoltée, parmi laquelle figuraient des sigillées estampillées: SENTIVS de Lyon-la-Muette (15 av. J.-C.-20 apr. J.-C.), LICINVS de la Graufesenque (35-70), CAMPVS (140-190), SENILLE (100-150) et VXOPILLVS de Lezoux (140-190).

Ainsi, le matériel non numismatique témoigne d'une fréquentation qui s'inscrit entre le dernier tiers du 1^{er} siècle av. J.-C. et la fin du 1^{er} siècle apr. J.-C. Le site semble donc dépourvu de tout document antérieur à la période augustéenne. Le constat est intéressant: il permet de relativiser l'absence d'informations concernant le contexte des découvertes monétaires. En l'attente de la reprise des fouilles sur le sanctuaire de Berthouville, on peut néanmoins penser que l'environnement privilégié du numéraire gaulois est contemporain de l'occupation augustéenne du site.

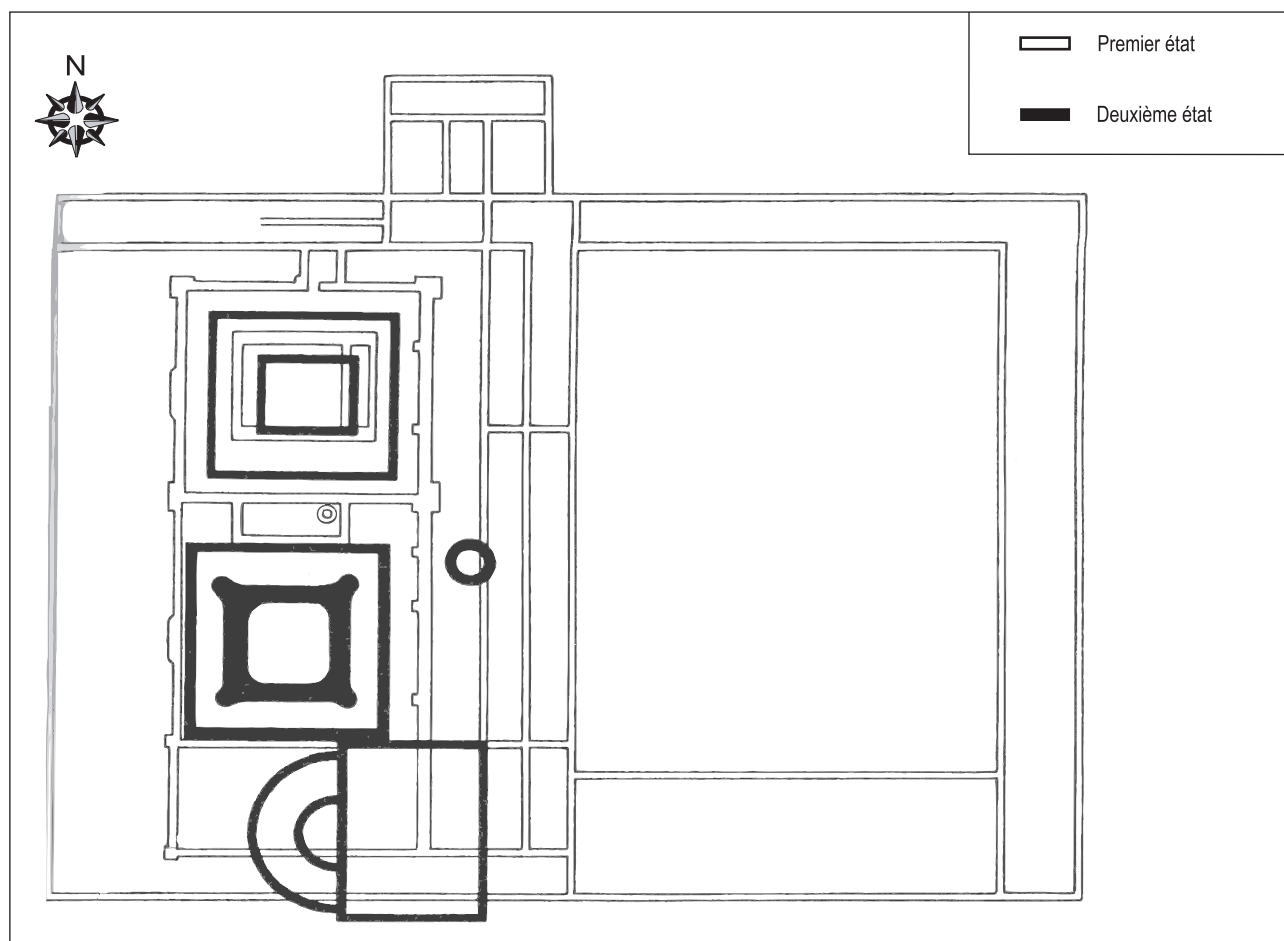
Étude des monnaies

D'après la description qu'en a faite L. Le Métayer-Masselin et L. Coutil, le lot monétaire découvert se composerait d'une trentaine d'individus⁵⁵. Notons que seules 8 monnaies nous sont parvenues. Elles sont aujourd'hui conservées au Cabinet des Médailles de Paris⁵⁶. L'inventaire peut s'établir comme suit:

54 Le Métayer-Masselin 1862, 257-261; La Croix 1897, 228-232.

55 Le Métayer-Masselin 1862, 257-261; Coutil 1896, 207-265; Coutil 1925 (arrondissement de Bernay).

56 Muret et Chabouillet 1889, n° 7150-51, 7153, 7165, 7277, 7279, 7338 et 8498.



Sanctuaire de Berthouville et ses deux états de construction

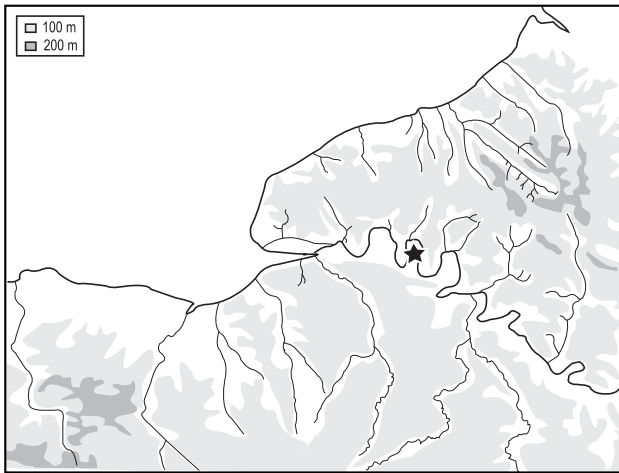
Nombre	
Bronze frappé	
<i>Émissions régionales</i>	
- BL/M-16a	Au moins 1 exemplaire
- BL/M-16b	Au moins 4 exemplaires
<i>Territoire Eburovices</i>	?
<i>Territoire Véliocasses</i>	
- BSC-19b	Au moins 1 exemplaire
- BVR-17d	?
<i>Gaule Belgique</i>	
- GB-PCO-43	Au moins 2 exemplaires
- GB-FCA-49 et 53	Au moins 2 exemplaires
Billon	
<i>Émissions régionales</i>	
- SS/L-4c (?)	?
Total	Une trentaine

Même si la composition interne du lot est entourée de nombreuses zones d'ombre, quelques particularités se dégagent. L'ensemble monétaire consiste uniquement en bronzes frappés. L'absence totale de monnaies en or,

argent et potin est tout à fait remarquable. Néanmoins, dans son rapide relevé, L. le Métayer-Masselin laisse entendre la découverte de spécimens en « billon ». Il pourrait s'agir de statères SS/L-4c, mais l'absence d'une description détaillée nous empêche de l'affirmer. Dans ce contexte, le faciès représenté par les bronzes frappés est des plus simples à établir. La seule rubrique, motivant un commentaire, est celle regroupant, en majorité, des exemplaires qui proviennent du territoire lexovien. On y retrouve les séries habituelles avec nom ethnique et anthroponyme (BL/M-16). La présence, plus exotique, de plusieurs spécimens, originaires du nord de la Seine (en particulier de la Gaule Belgique), est à souligner.

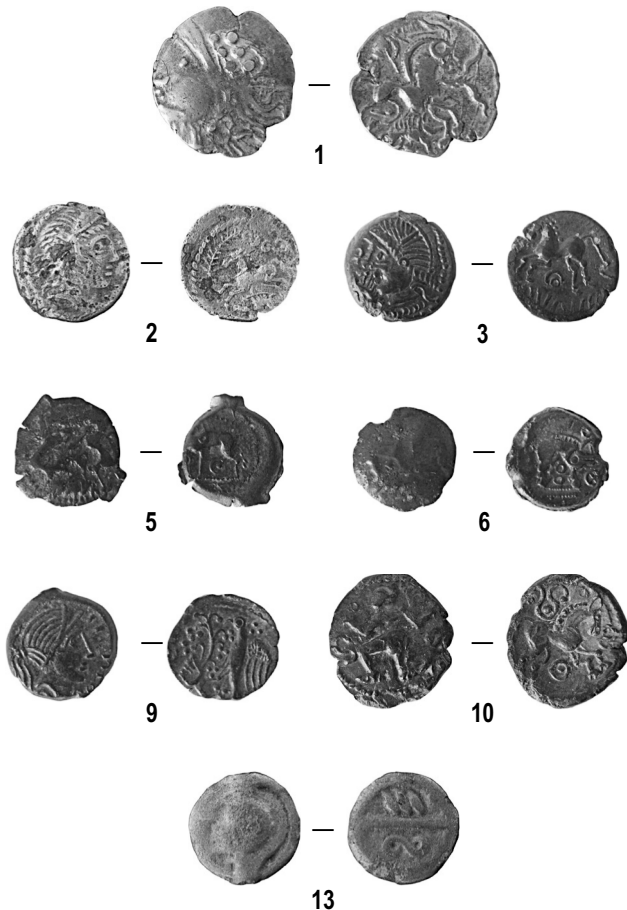
Dès lors, le faciès interne révèle la dominante des espèces Lexoviennes, ce qui n'est pas pour nous étonner compte tenu de la position géographique de Berthouville. En effet, le sanctuaire est situé aux confins orientaux du territoire attribué au 1^{er} siècle av. J.-C. aux Lexoviens. Enfin, on soulignera que l'omniprésence des bronzes frappés est une caractéristique courante pour de nombreux lots monétaires tardifs (dernier du 1^{er} siècle av. J.-C.) de Haute-Normandie (voir dans ce catalogue **Saint-Aubin-Celloville**** ou le sanctuaire d'**Évreux 1****).

Site 4 :
Berville-sur-Seine
(Seine-Maritime)



Monnaies

Éch. 1/1



Catalogue

— Les monnaies :

	Métal	Pds	Diam	Typologie	Remarques
1.	Or	3,28	20	HL/S-5d (« hémistatère au sanglier »)	R/ Trois lignes ondulées disposées en étoile devant le poitrail du cheval.
2.	Br. Fr.	3,23	16	BAE-9b (légende IBR[V]IXS)	Légende lue : IBJR[V]IXS
3.	Br. Fr.	2,34	15-16	BES-10c (légende DVNICCOS)	Légende lue : D/ DVNICCOS hors flan. R/ DVNICC[OS]
4.	Br. Fr.	2,69	16	BES-10c (légende DVNICCOS)	Légende DVNICCOS hors flan aux D/ et R/.
5.	Br. Fr.	1,58	15	BAA-14 (type « aux chevaux affrontés »)	
6.	Br. Fr.	2,02	14	BBL-13b (Ensemble « branche de lauriers »)	
7.	Br. Fr.	0,81	13	BBL-13c (Ensemble « branche de lauriers »)	
8.	Br. Fr.	NS	NS	BBL-13c (Ensemble « branche de lauriers »)	
9.	Br. Fr.	2,42	15	BPX-15 (légende PIXTILOS)	D/ Légende lue : PIXTILOS
10.	Br. Fr.	2,93	18	GB-PCO-43 (« Personnage courant »)	
11.	Br. Fr.	2,50	16	GB-PCO-43 (« Personnage courant »)	
12.	Br. Fr.	3,14	16	GB-PCO-43 (« Personnage courant »)	
13.	Potin	2,19	15	PCH-25a (« aux chevrons »)	

— Les Fibules :

	Métal	Typologie	Références
14.	Bronze	Fibule de Nauheim	Feugère 1993, type 5.
15.	Bronze	Fibule à arc filiforme et corde interne à deux fois une spire	
16.	Bronze	Arc formant un coude très prononcé	

Au lieu-dit « la Crique », un ramassage de surface a permis la découverte de plusieurs monnaies gauloises. Le lot, regroupant 13 exemplaires, nous a été communiqué en partie grâce à l'action du service régional de l'archéologie de Haute-Normandie⁵⁷.

Contexte

D'après les informations recueillies, les monnaies auraient été mises au jour lors du creusement d'une carrière dans le courant des années 1980. Il est intéressant de remarquer qu'au même endroit, entre 1931 et 1932, M. Allinne avait déjà dégagé plusieurs sépultures gauloises à incinérations⁵⁸. L'une d'elles aurait livré 3 vases en terre noire et une pointe de lance. Une partie de la découverte est actuellement conservée au musée des Antiquités de Rouen (Seine-Maritime). Le mobilier peut être daté de la phase

⁵⁷ En particulier Th. Lepert.

⁵⁸ Allinne 1930-1931, 101 ; Chatel 1930-1931, 98-99.

finale de La Tène. Toujours au lieu-dit « la Crique », des éléments de constructions d'époque romaine ont également été repérés, auxquels il convient d'ajouter de nombreux débris de céramique et des monnaies (dont un sesterce frappé sous Septime-Sévère). Ce site a été rapproché de l'importante occupation romaine identifiée au lieu-dit *la Longue Fosse* à Anneville-sur-Seine. Les deux sites sont distants de quelques centaines de mètres⁵⁹.

Le lot ici présenté s'inscrit donc dans un environnement occupé depuis La Tène finale. La nature de l'occupation n'a pu être précisée.

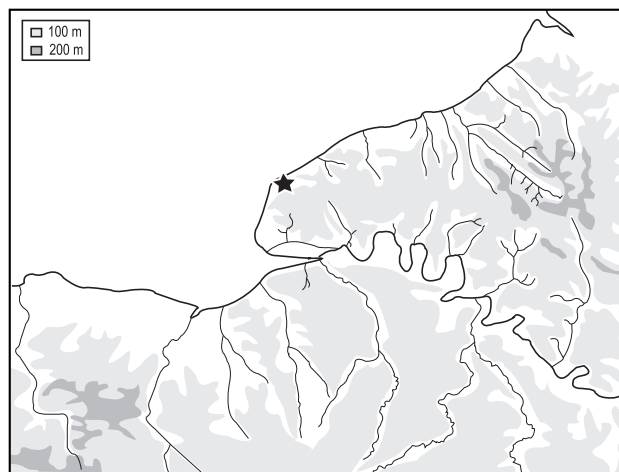
Étude des monnaies

La composition du lot inventorié s'établit comme suit :

	<i>Nombre</i>
Or	
<i>Émission régionale</i>	1
- HL/S-5d	1
Bronze frappé	
<i>Émissions régionales</i>	8
- BAE-9b	1
- BES-10c	2
- BAA-14	1
- BBL-13b	1
- BBL-13c	2
- BPX-15	1
<i>Gaule Belgique</i>	3
- GB-PCO-43	3
Potin	
<i>Basse Seine</i>	1
- PCH-25a	1
Total	13

Les ensembles définis n'appellent pas de commentaires particuliers : précisons seulement que parmi les 13 exemplaires identifiés, 10 se rattachent à des émissions centrées sur le territoire des Aulerques Ebuovices. L'or et le potin apparaissent dans des proportions dérisoires (2 exemplaires en tout est pour tout). Dès lors, la dominante absolue est très claire : elle est constituée par 11 bronzes frappés, dont 8 appartiennent à des émissions locales-régionales du sud de la basse Seine. Les intrusions d'autres monnaies sont représentées par la présence de 3 bronzes belges dits « au personnage courant » (GB-PCO-43). L'unique bronze à la légende PIXTILOS, dont les premières émissions débutent dans le courant des années 30/20 av. J.-C., souligne manifestement le caractère tardif de la circulation monétaire gauloise sur le site.

Site 5 : Bordeaux-Saint-Clair (Seine-Maritime)



Monnaies

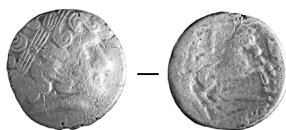
Éch. 1/1



⁵⁹ C.A.G. *Seine-Maritime*, notice 88.



27



30



31



38



42



43



44



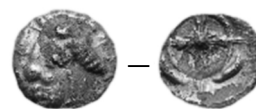
45



46



47



48

Catalogue

	Métal	Pds	Diam	Typologie	Remarques
1.	Or	8,29	18	SPM-1 (« imitation statère Philippe II de Macédoine »)	Souignac 1962
2.	Or	3,20	16	GRH-30 (« hémistatère à la lance », classe I : roue-lance)	
3.	Or	1,65	13	GRH-30 (« quart de statère à la lance », classe I : roue-lance)	
4.	Or	3,55	16	GRH-30 (« hémistatère à la lance », classe I : roue-lance)	
5.	Or	3,18	16	GRH-30 (« hémistatère à la lance », classe I : roue-lance)	Delestrée et Tache 2002, n° 100
6.	Or	3,37	16	GRH-30 (« hémistatère à la lance », classe I : roue-lance)	Delestrée et Tache 2002, n° 101
7.	Or	1,57	12,5	GRH-30 (« quart de statère à la lance », classe I : roue-lance)	Delestrée et Tache 2002, n° 102
8.	Or	3,44	17	GRH-30 (« hémistatère à la lance », classe I : roue-lance)	Delestrée et Tache 2002, n° 103
9.	Or	3,35	15	GRH-30 (« hémistatère à la lance », classe I : roue-lance)	Delestrée et Tache 2002, n° 104
10.	Or	1,70	13	GRH-30 (« quart de statère à la lance », classe I : roue-lance)	Delestrée et Tache 2002, n° 105
11.	Or	1,77	12	GRH-30 (« quart de statère à la lance », classe I : roue-lance)	
12.	Or	3,18	17	GRH-30 (« hémistatère à la lance », classe I : roue-lance)	
13.	Or	1,59	12	GRH-30 (« quart de statère à la lance », classe I : roue-lance)	
14.	Or	3,17	16	GRH-30 (« hémistatère à la lance », classe I : roue-lance)	VSO Silberstein, avril 2000
15.	Or	3,03	16	GRH-30 (« hémistatère à la lance », classe I : roue-lance)	VSO Argenor, 24 février 2007
16.	Or	3,43	16	GRH-30 (« hémistatère à la lance », classe I : roue-lance)	Fonds Vinchon
17.	Or	3,36	16	GRH-30 (« hémistatère à la lance », classe I : roue-lance)	Fonds Vinchon
18.	Or	1,53	13	GRH-30 (« quart de statère à la lance », classe I : roue-lance)	Fonds Vinchon
19.	Or	3,18	16	GRH-30 (« hémistatère à la lance », classe I : roue-lance)	VSO Argenor, 23 avril 1999, n° 202
20.	Or	3,21	16	GRH-30 (« hémistatère à la lance », classe I : roue-lance)	VSO Eisen, 12 juin 2004, n° 54
21.	Or	3,04	16	GRH-30 (« hémistatère à la lance », classe I : roue-lance)	VSO Eisen, 13 décembre 2003, n° 16
22.	Or	3,15	16	GRH-30 (« hémistatère à la lance », classe I : roue-lance)	VSO Eisen, 14 décembre 2002, n° 35
23.	Or	3,37	16	GRH-30 (« hémistatère à la lance », classe I : roue-lance)	VSO Eisen, 16 mars 2002, n° 24

Inventaire détaillé des sites « à monnaies » de la basse vallée de la Seine

24.	Or	3,15	16	GRH-3o (« hémistatère à la lance », classe I : roue-lance)	VSO Elsen, 14 décembre 2001, n° 24
25.	Or	3,16	16	GRH-3o (« hémistatère à la lance », classe I : roue-lance)	VSO Elsen, 16 juin 2001, n° 65
26.	Or	3,31	16	GRH-3o (« hémistatère à la lance », classe I : roue-lance)	VSO CGF, 30 septembre 2002, n° 1005
27.	Or	3,47	16	GRH-3o (« hémistatère à la lance », classe II : aux lances)	
28.	Or	3,12	16	GRH-3o (« hémistatère à la lance », classe II : aux lances)	Delestrée et Tache 2002, n° 106
29.	Or	1,57	13	GRH-3o (« quart de statère à la lance », classe II : aux lances)	Delestrée et Tache 2002, n° 107
30.	Or	3,30	16	GRH-3o (« hémistatère à la lance », classe II : aux lances)	
31.	Or	1,43	13	GRH-3o (« quart de statère à la lance », classe II : aux lances)	
32.	Or	1,69	13	GRH-3o (« quart de statère à la lance », classe II : aux lances)	Fonds CGF
33.	Or	3,32	16	GRH-3o (« hémistatère à la lance », classe II : aux lances)	VSO Elsen, 12 juin 2004, n° 55
34.	Or	3,66	16	GRH-3o (« hémistatère à la lance », classe II : aux lances)	VSO Elsen, 14 décembre 2002, n° 36
35.	Or	3,32	16	GRH-3o (« hémistatère à la lance », classe II : aux lances)	VSO Elsen, 16 mars 2002, n° 25
36.	Or	3,66	16	GRH-3o (« hémistatère à la lance », classe II : aux lances)	VSO Elsen, 14 décembre 2001, n° 25
37.	Or	3,32	16	GRH-3o (« hémistatère à la lance », classe II : aux lances)	VSO Elsen, 16 juin 2001, n° 66
38.	Or	2,55	17	GRH-3n (« hémistatère au sanglier-aurige »)	Delestrée et Tache 2002, n° 98
39.	Or	2,57	17	GRH-3n (« hémistatère au sanglier-aurige »)	
40.	Or	3,64	15	GRH-3m (« hémistatère au loup attaquant »)	Delestrée et Tache 2002, n° 2387
41.	Or	1,68	12	GRH-3m (« quart de statère au loup attaquant »)	Delestrée et Tache 2002, n° 2388
42.	Or	1,8	13	GRH-3i (« quart de statère au loup mangeur de soleil »)	
43.	Or	1,67	14	GRH-3i (« quart de statère au loup mangeur de soleil »)	
44.	Argent	0,56	11	Obole de Marseille	
45.	Argent	0,56	11,5	Obole de Marseille	
46.	Argent	0,6	11	Obole de Marseille	
47.	Argent	-	-	Drachme de Rhodé	
48.	Argent	-	-	Drachme de Rhodé	

En 1962, R. Soullignac signalait, dans une brève notice, la découverte d'une monnaie en or imitée d'un statère de Philippe II de Macédoine à Bordeaux-Saint-Clair⁶⁰, près d'Étretat (Seine-Maritime). Au cours des années 1980 et 1990, la commune fut régulièrement l'objet de multiples prospections qui mirent au jour un impressionnant ensemble de monnaies d'or. C'est grâce à l'action de L.-P. Delestrée, qui fut chargé par le SRA de Haute-Normandie d'une mission de recollement des découvertes, que plusieurs spécimens, réputés provenir d'une même parcelle de terre, nous ont été communiqués après avoir été publiés⁶¹.

Le lot monétaire

Les monnaies actuellement inventoriées regroupent 48 exemplaires en or (plus ou moins alliés) et en argent.

L'or forme un ensemble homogène, dominé par 4 séries d'hémistatères. Celles dites « à lance » (GRH-3o) constituent la dominante absolue et massive, avec 36 exemplaires. Viennent ensuite 6 hémistatères, « au sanglier-aurige » (GRH-3n), « au loup attaquant et à la flèche » (GRH-3m) et « au loup mangeur de soleil » (GRH-3i). Sur le plan géographique, ces émissions sont toutes d'origine locale : chacune d'elles est en effet centrée sur l'actuel pays de Caux. Elles datent de la fin du III^e ou du début du II^e siècle av. J.-C.

À côté d'elles, la présence d'individus en argent nécessite quelques commentaires. Il s'agit de deux séries originaires du bassin méditerranéen : 3 oboles de Marseille et 2 drachmes de Rhodé (colonie grecque de la côte catalane, actuellement la localité de Rosas). Il est peu de dire que leur présence sur les côtes normandes est tout à fait exceptionnelle. Cela pose inévitablement la question de leur mode d'acheminement. Nous savons que les marins grecs naviguaient le long des côtes atlantiques pour gagner le nord de l'Europe et les précieux gisements d'ambre et d'étain. Le plus célèbre de ces périple est certainement celui que réalisa Pythéas au cours du IV^e siècle av. J.-C. Dès lors, une hypothèse se pose avec force acuité : la découverte d'émissions méditerranéennes à Bordeaux-Saint-Clair ne témoigne-t-elle pas de l'un de ces antiques voyages ? On peut le supposer et y voir la trace de marins grecs, empruntant le couloir de la Manche et cabotant vers la mythique île de Thulé.

Si le lot de monnaies d'or inventorié est à la fois significatif et fiable, il ne représente cependant qu'un minimum d'individus. En effet, de nombreux spécimens, appartenant aux mêmes séries et présentant des particularités métalliques similaires, viennent régulièrement au jour sur le marché de l'art européen depuis la fin des années 1990⁶².

60 Soullignac 1962, 409-410.

61 Delestrée et Pilon 2011, 21-58.

62 Dernière en date : vente SVV du 24 mai 2010. Cf. Delestrée et Pilon 2011.

Si l'on ne peut apporter la preuve indubitable que toutes ces monnaies proviennent bel et bien de la découverte de Bordeaux-Saint-Clair, on peut du moins le présumer. Nous avons donc dressé ci-après un premier inventaire des ventes sur offres dans lesquelles elles sont apparues au cours des vingt dernières années.

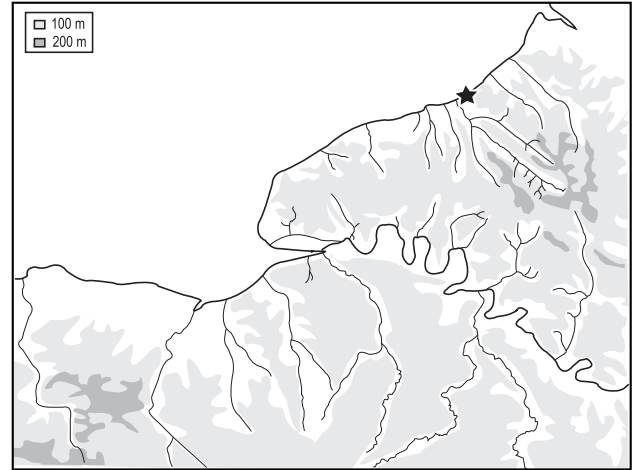
Contexte

Malgré de nombreux appels adressés au SRA de Haute Normandie concernant les dangers d'investigations clandestines, souvent sauvages, à l'emplacement même des découvertes monétaires, aucune surveillance archéologique, qui s'imposait pourtant comme une évidence, n'a été engagée, ce qui aurait permis de limiter et d'enrayer le pillage en règle du site⁶³. Aujourd'hui on ne peut que déplorer l'ampleur du désastre. Face aux pillages répétés, nous sommes bien en peine de relier le lot monétaire inventorié à quelques contextes archéologiques que ce soit. La population d'espèces gauloises joue donc ici un rôle de révélateur de structures encore enfouies et dont la nature reste à définir. On notera, néanmoins, la découverte de plusieurs « coulées » et lingots d'or, qui pourraient attester vraisemblablement la pratique d'une activité métallurgique.

La commune de Bordeaux-Saint-Clair est également connue par la découverte d'une nécropole du second Âge du Fer⁶⁴. Le mobilier qui s'y rattache se compose d'un important ensemble d'objets en bronze, parmi lesquels ont été signalés des torques (à décor ternaire), des bracelets (décor à rinceaux) et des fibules en bronze (dont une rattachable au type de Dux). Une partie de la collection se trouve aujourd'hui conservée aux musées de Rouen et de Fécamp (Seine-Maritime). L'étude typologique réalisée par M. Rémy-Watté a montré que l'ensemble du mobilier pouvait s'étendre de la fin du IV^e au début du II^e siècle av. J.-C. Il est dès lors intéressant de constater que les monnaies présentées s'intègrent parfaitement à la phase finale de cette période.

Pour la période concernée, les découvertes de Bordeaux-Saint-Clair sont tout à fait exceptionnelles. Peu de sites normands ont livré le témoignage d'époques aussi anciennes. On ne peut donc que formuler un vœu, celui qu'un programme de fouilles soit enfin engagé sur la commune de Bordeaux-Saint-Clair.

Site 6: Bracquemont (Seine-Maritime)



Monnaies

Éch. 1/1



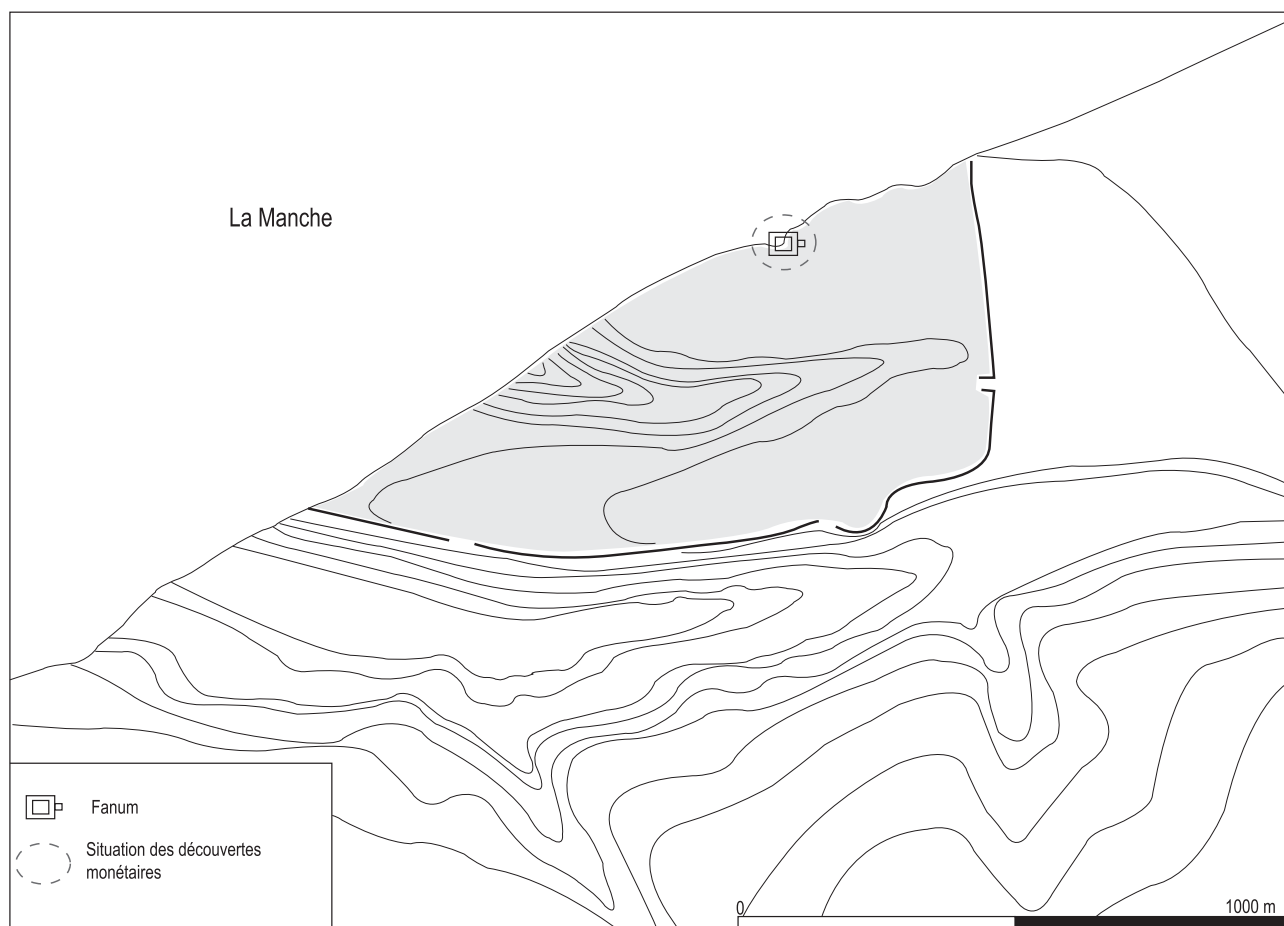
Catalogue

	Métal	Pds	Diam	Typologie	Musée de Dieppe	Musée de Rouen	Bibliographie
1.	Br. Fr.			GB-CAT-55 (VERICIVS)	X (disparue)		Féret 1825, n° 2; Mangard 1969, 52, n° 4; Scheers 1978, n° 617.
2.	Br. Fr.			GB-CAT-55 (VIRICI)	X (disparue)		Féret 1825, n° 1; Scheers 1978, n° 625.
3.	Br. Fr.			GB-CAT-55 (VIRICI)		X	Scheers 1978, n° 611 = Don Duchesse de Berry.
4.	Br. Fr.			GB-CAT-55 (VIRICI)		X	Scheers 1978, n° 620 = Don Duchesse de Berry.

63 Cf. les appels lancés par L.-P. Delestrée : Delestrée et Pilon 2011, 21-24.

64 Cliquet et Lequoy 1990, 62-63.

Inventaire détaillé des sites « à monnaies » de la basse vallée de la Seine



Habitat fortifié de Bracquemont. Plan et localisation des principales découvertes monétaires

5.	Br. Fr.	GB-CAT-55 (VIRICI)	X	Scheers 1978, n° 621 = Don Duchesse de Berry.	19.	Br. Fr.	GB-FCA-46 (Ambiani)	X (disparue)	Coutil 1908; Scheers 1978, n° 610.
6.	Br. Fr.	GB-CAT-55 (VIRICI)	X	Scheers 1978, n° 622 = Don Duchesse de Berry.	20.	Br. Fr.	GB-FCA-46 (Ambiani)	X	Coutil 1908; Mangard 1978, 54, n° 6; Scheers 1978, n° 608.
7.	Br. Fr.	GB-CAT-55 (VIRICI)	X	Scheers 1978, n° 623 = Don Duchesse de Berry.	21.	Br. Fr.	GB-FCA-47 (Ambiani)	X	Lambert 1864, 78-79, pl. IV, 22; Coutil, 1908; Mangard 1969, 54, n° 5; Scheers 1978, n° 638.
8.	Br. Fr.	GB-COQ-56 (type « Bracquemont »)	X	Féret 1825, n° 9; Scheers 1978, n° 634.	22.	Br. Fr.	GB-FCA-49 (Ambiani)	X (disparue)	Féret 1825, n° 3; Scheers 1978, n° 640.
9.	Br. Fr.	GB-COQ-56 (type « Bracquemont »)	X	Féret 1825, n° 10; Scheers 1978, n° 635.	23.	Br. Fr.	GB-FCA-49 (Ambiani)	X	Scheers 1978, n° 604 = Don Duchesse de Berry.
10.	Br. Fr.	GB-COQ-56 (type « Bracquemont »)	X (disparue)	Coutil 1908, n° 41A; Scheers 1978, n° 632.	24.	Br. Fr.	GB-FCA-49 (Ambiani)	X	Lambert 1864, 77, pl. IV, 13; Scheers 1978, n° 637.
11.	Br. Fr.	GB-COQ-56 (type « Bracquemont »)	X (disparue)	Coutil 1908, n° 41B; Scheers 1978, n° 633.	25.	Br. Fr.	GB-FCA-50 (Ambiani)	X	Scheers 1978, n° 600 = Don Duchesse de Berry.
12.	Br. Fr.	GB-COQ-56 (type « Bracquemont »)	X	Scheers 1978, n° 629 = Don Duchesse de Berry.	26.	Br. Fr.	GB-FCA-50 (Ambiani)	X	Scheers 1978, n° 601 = Don Duchesse de Berry.
13.	Br. Fr.	GB-COQ-56 (type « Bracquemont »)	X	Scheers 1978, n° 630 = Don Duchesse de Berry.	27.	Br. Fr.	GB-FCA-50 (Ambiani)	X	Scheers 1978, n° 602 = Don Duchesse de Berry.
14.	Br. Fr.	GB-COQ-56 (type « Bracquemont »)	X	Scheers 1978, n° 631 = Don Duchesse de Berry.	28.	Br. Fr.	GB-PCO-43 (« Personnage courant »)	X	Féret 1825, n° 6; Scheers 1978, n° 746.
15.	Br. Fr.	GB-COQ-56 (type « au coq seul »)	X (disparue)	Féret 1825, n° 5; Scheers 1978, n° 628.	29.	Br. Fr.	GB-PCO-43 (« Personnage courant »)	X (disparue)	Coutil 1908; Scheers 1978, n° 747.
16.	Br. Fr.	GB-COQ-56 (type « au coq seul »)	X	Scheers 1978, n° 627; Coutil 1908 = Don Duchesse de Berry.	30.	Br. Fr.	GB-PCO-43 (« Personnage courant »)	X	Coutil 1908; Scheers 1978, n° 750.
17.	Br. Fr.	BSC-19b (type « sanglier et coq »)	X	Scheers 1978, n° 636.	31.	Br. Fr.	GB-PCO-43 (« Personnage courant »)	X	Scheers 1978, n° 763 = Don Duchesse de Berry.
18.	Br. Fr.	GB-FCA-48 ou 49 (Ambiani)	X (disparue)	Féret 1825, n° 4.					

32. Br. Fr.	GB-PCO-43 (« Personnage courant »)	X	Scheers 1978, n° 764 = Don Duchesse de Berry.
33. Br. Fr.	GB-PCO-43 (« Personnage courant »)	X	Scheers 1978, n° 765 = Don Duchesse de Berry.
34. Br. Fr.	GB-PCO-43 (« Personnage courant »)	X	Scheers 1978, n° 772 = Don Duchesse de Berry.
35. Br. Fr.	GB-PCO-43 (« Personnage courant »)	X	Scheers 1978, n° 773 = Don Duchesse de Berry.
36. Br. Fr.	GB-PCO-43 (« Personnage courant »)	X	Scheers 1978, n° 774 = Don Duchesse de Berry.
37. Br. Fr.	GB-PCO-43 (« Personnage courant »)	X	Scheers 1978, n° 775 = Don Duchesse de Berry.
38. Br. Fr.	GB-PCO-43 (« Personnage courant »)	X	Scheers 1978, n° 776 = Don Duchesse de Berry.
39. Br. Fr.	GB-PCO-43 (« Personnage courant »)	X	Scheers 1978, n° 777 = Don Duchesse de Berry.
40. Br. Fr.	GB-PCO-43 (« Personnage courant »)	X	Scheers 1978, n° 780 = Don Duchesse de Berry.
41. Br. Fr. 2,32	GB-PCO-43 (« Personnage courant ») (disparue)	X	Coutil 1908; Mangard 1969, 54, n° 10; Scheers 1978, n° 784.
42. Br. Fr.	GB-SUE-63 (« Personnage courant »)	X	Féret 1825, n° 7; Scheers 1978, n° 719.
43. Br. Fr.	BME-23 (« Monstre enroulé »)	? ?	Toutain 1925-26, 62, fig. 562.
44. Br. Fr.	BL/M-16a (Lexoviens)	X	Milet 1904, 22-25; Coutil 1908; Mangard 1969, 54; Scheers 1978, 279 = Découverte probablement erronée.
45. Br. Fr.	BVR-17d (SVTICCOS)	? ?	Coutil 1908.
46. Potin	GB-REM-36 (« à la lance »)	X (disparue)	Féret 1825, n° 8; Scheers 1978, n° 641.

Sur les communes de Bracquemont et de Neuville-lès-Dieppe se trouve le « Camp-de-César » ou « Cité de Limes ». Mentionné depuis le XVIII^e siècle, ce site fortifié couvre environ 52 ha. Il est limité au nord par la falaise qui surplombe la Manche. Au sud, un premier rempart s'élève à 6-8 m au-dessus d'un fossé à fond plat. À l'est, l'accès à la plaine est barré par un second rempart, parfois large de 25 m à la base et haut de 7 à 9 m. Un fossé à fond plat le borde à l'extérieur du camp. Au milieu de l'espace fortifié, une vailleuse domine l'estran. Les monnaies gauloises ici présentées ont toutes été mises au jour à l'intérieur du retranchement.

Contexte

Les premières fouilles y ont été effectuées entre 1822 et 1827 par P.-J. Féret⁶⁵. Elles seront complétées, à partir de la fin du XIX^e siècle, par les recherches de M. Hardy, O. Vauvillé, L. Coutil et C. Toutain⁶⁶. Les sondages réalisés par Cl. Beurion, en 1996, marquent les dernières inves-

tigations archéologiques menées sur le site⁶⁷. Deux types d'installation ont été repérés à l'intérieur du camp. À l'ouest du site, P.-J. Féret, M. Hardy et C. Toutain se sont intéressés à un alignement de 25 « monticules » s'étendant sur 148 m et perpendiculaire au rempart sud. Dans sa synthèse, M. Mangard interprète ces monticules comme des habitats s'appuyant sur un ancien mur de défense⁶⁸. Le matériel recueilli y est varié et atteste une occupation au cours du I^{er} siècle av. J.-C. On relève la présence :

- d'objets en bronze : 2 fibules (type « pseudo-La Tène II » et type dit de « Nauheim »), débris d'un bracelet, une monnaie gauloise, etc.
- de nombreux tessons de céramique que Chr. Hawkes attribue à « La Tène III ».

Dans la partie nord-ouest du site, P.-J. Féret a mis au jour, en 1826, les vestiges d'un *fanum*. Il rapporte la découverte de monnaies romaines, d'un coq en terre cuite de l'Allier et d'un casque de type italo-étrusque. A. Morin complète cet inventaire par les découvertes suivantes⁶⁹ : 2 coupes et 3 miroirs en bronze, des anneaux en bronze, un élément de fourreau d'épée, 6 anneaux en verre blanc coloré, 1 fragment de bague en argent, 12 fibules en bronze et 1 en fer, 1 bracelet en bronze, 4 fragments d'as, etc. Enfin, J.-B.-D. Cochet signale la découverte de 72 monnaies romaines (d'Auguste à Valens) dans l'édifice et ses environs immédiats⁷⁰. Il ajoute également la découverte de 24 monnaies gauloises et probablement plusieurs as de Nîmes.

L'ensemble du mobilier témoigne d'une occupation gauloise et gallo-romaine. Le mobilier gaulois est attribuable pour l'essentiel à la seconde moitié du I^{er} siècle av. J.-C. Cette datation a été confirmée par les sondages réalisés en 1996 par Cl. Beurion. La céramique recueillie sur le sanctuaire appartient pour « un tiers à La Tène D2 [...]. Les vestiges antérieurs au milieu du I^{er} siècle apr. J.-C. sont ténus, limités à deux tessons gallo-belges et à une amphore de Tarraconaise. La céramique abonde en revanche à partir de l'époque Néron-Flaviens et couvre l'intégralité du Haut-Empire ». Sur le plateau, les sondages ont également révélé un niveau d'occupation de la fin de l'âge du Fer et des couches contenant de nombreuses scories.

C'est au cours de ces différentes investigations de terrain que plusieurs monnaies gauloises ont été mises au jour. Elles ont deux origines différentes. Un premier lot est issu des fouilles de P.-J. Féret (1822-1826), qui est aujourd'hui conservé au musée de Dieppe (Seine-Maritime). Un second lot est issu d'un don fait par la Duchesse de Berry, en 1839, au Musée départemental des Antiquités de Rouen (Inv. 227). Les monnaies proviennent

65 Féret 1825, 47-59.

66 Hardy 1874, 304-320; Vauvillé 1891, 109-133; Coutil 1908, 54-59; Toutain 1925-1926, 57-64.

67 C.A.G. *Seine-Maritime*, notice 137; Collectif 2001, p. 14-15.

68 Mangard 1969, 31-56.

69 Morin 1857, 343-344, 346.

70 Cochet 1871, col. 63-68.

toutes de l'intérieur du camp. Toutefois, il est aujourd'hui impossible de préciser le lieu exact de leur découverte.

Étude des monnaies

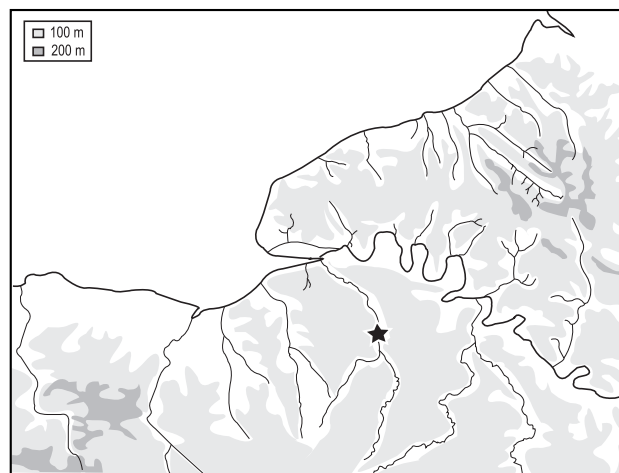
Dans son ouvrage *Monnaies gauloises de Seine-Maritime*, S. Scheers identifiait 33 monnaies comme provenant du site⁷¹. Un réexamen, non seulement, des archives et des collections du musée de Dieppe (Seine-Maritime) et de Rouen (Seine-Maritime), mais aussi, des différentes publications, nous a permis de constituer un lot de 45 monnaies. La composition du lot peut s'établir comme suit :

	Nombre	% Br. Fr. 100=44
Bronze frappé	44	
<i>Gaule Belgique</i> (GB-)		93
- CAT-55 VIIRICIVS	7	
- COQ-56	9	
- FCA-46 à 50	10	22,7
- PCO-43	14	31,8
- SUE-63	1	
<i>Basse Seine</i>		6,8
- BSC-19b	1	
- BME-23	1	
- BVR-17d	1	
- BL/M16a (?)		
Potin	1	
<i>Gaule Belgique</i> (GB-)		
- REM-36	1	
Total	45	

Les caractéristiques principales des monnaies du gisement de Bracquemont sont d'autant plus simples à établir que le lot consiste quasi-exclusivement en bronzes frappés. Seul un unique potin a été, en effet, signalé. Le faciès interne se révèle très clairement : nous sommes en présence d'un ensemble typiquement belge, puisque les monnaies originaires de la basse Seine ne représentent que 6,8 % des bronzes frappés.

Parmi la dominante belge, les bronzes issus des territoires limitrophes représentent une écrasante majorité. Les émissions dites du « fonds commun des *Ambiani* » et celles « au personnage courant » constituent la population la plus nombreuse. Elles l'emportent largement en représentant plus de 50 % des bronzes frappés. Il est intéressant de souligner la présence de 7 exemplaires à la légende VERICIVS. Ces derniers trahissent la proximité du sanctuaire de Bois-l'Abbé (Seine-Maritime).

Site 7 : Brionne, rue Saint Denis (Eure)



Au niveau de la rue Saint Denis à Brionne, plusieurs observations archéologiques, entre 1987 et 1988, ont mis au jour les vestiges d'un important habitat gallo-romain. Un lot de 9 monnaies, dont 4 gauloises, y a été découvert.

Contexte

C'est lors du creusement d'une station service (juin 1987) que les vestiges d'une occupation antique ont été identifiés à Brionne. L'abondance du mobilier céramique découvert a conduit quelques semaines plus tard à la réalisation d'un premier sondage. Les données recueillies ont mis en évidence une stratigraphie épaisse d'environ deux mètres, à l'intérieur de laquelle fut identifié un niveau d'habitat en torchis et colombage. Devant l'importance de la découverte, la Direction des antiquités historiques de l'époque engagea l'année suivante (août 1988) plusieurs sondages afin de déterminer avec précision la nature de l'occupation. Les résultats obtenus ont confirmé l'existence d'un bâti (sondage 2). L'étude des vestiges découverts en fouilles a également montré que le site fut occupé depuis le dernier quart du 1^{er} siècle av. J.-C. jusqu'à la fin du III^e siècle apr. J.-C.⁷²

On se bornera ici à souligner l'aspect tardif de l'occupation. Les 4 monnaies découvertes représentent donc un lot particulièrement intéressant pour l'étude de la durée de circulation des espèces gauloises aux confins occidentaux du territoire des Aulerques Eburovices.

Les monnaies trouvées *in situ*

Le numéraire gaulois découvert en stratigraphie est suffisamment rare dans la basse Seine pour que ne pas hésiter à consacrer une place spécifique aux enseignements de la rue Saint Denis à Brionne.

⁷¹ Scheers 1978, n° 153, 279, 476-477, 596, 600-602, 604, 608, 610-611, 617, 620-623, 625, 627-641, 719, 746-747, 784. Voir aussi : Lambert 1864, pl. IV, n° 13 et 22 ;

⁷² Pitte et alii 1991, 23-27 ; C.A.G. Eure, notice 155.

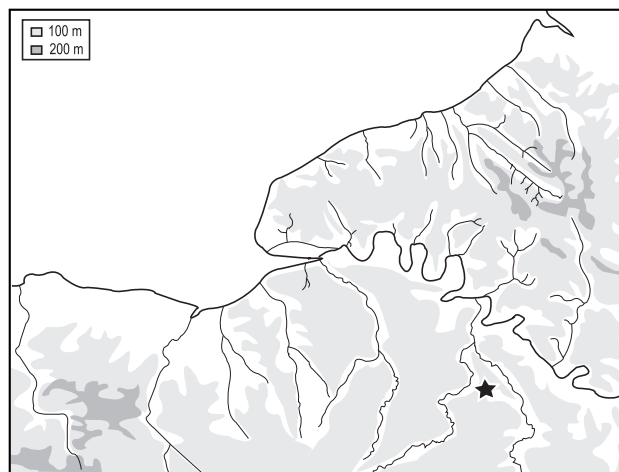
Rappelons que la fouille de 1988 s'est organisée autour de trois sondages. Les sondages 2 et 3 sont ceux qui ont livré l'ensemble des monnaies gauloises. Pour chacun d'eux, les archéologues ont pris soin de considérer tout le matériel connexe. Les résultats obtenus sont les suivants :

Dans le sondage 2, une monnaie à la légende PIXTILOS (BPX-15, «à la louve») a été découverte dans un niveau de dépotoir (présence de nombreux restes de faune et de coquillage) ayant livré un intéressant lot de céramique (gallo-belge, sigillée de la Graufesenque, etc.) datable, selon les fouilleurs, du tout début du 1^{er} siècle apr. J.-C.

Le sondage 3 a, quant à lui, livré les trois monnaies restantes : une lamellaire (LTP-7, «à l'hippocampe» ou «au sanglier») dans une couche cendreuse et un exemplaire en bronze (BBL-13c, «aux sangliers affrontés») au sein d'un remblai. En considérant tous les aspects du matériel non numismatique de ces deux niveaux, les archéologues retiennent une chronologie aux alentours du changement d'ère. Enfin, une dernière monnaie en bronze non identifiée est issue d'un remblai composé de petits fragments d'argile brûlée. Cette couche est datée par la céramique de la première moitié du 1^{er} siècle apr. J.-C.

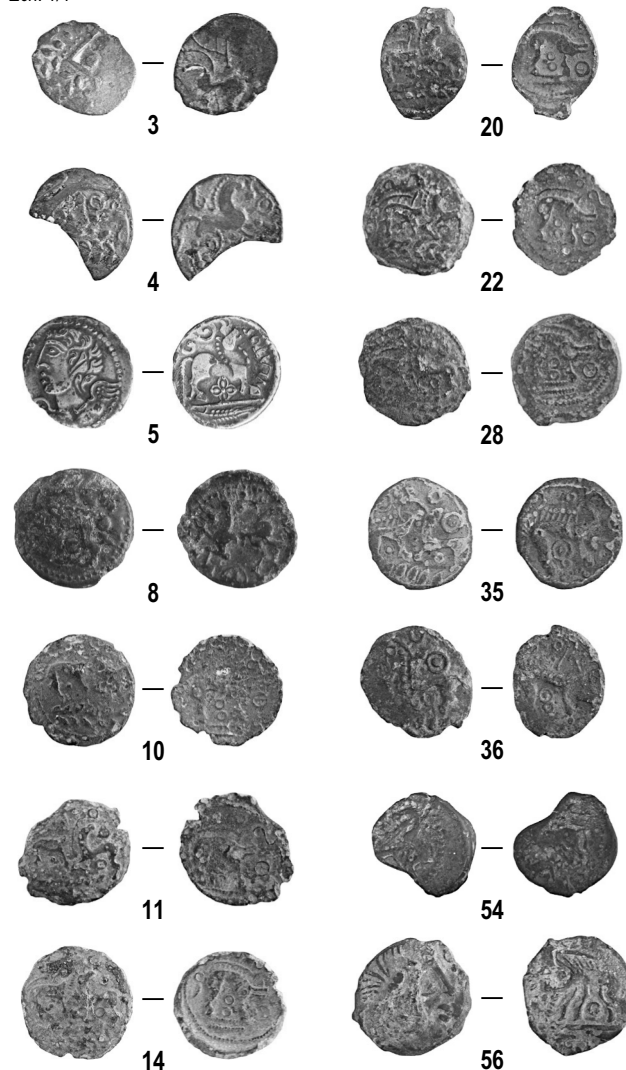
Ainsi, l'étude des monnaies de fouilles permet d'entrevoir une circulation monétaire tardive, comprise entre la fin du 1^{er} siècle av. J.-C. et le milieu du 1^{er} siècle apr. J.-C.

Site 8 : Cracouville-le-Vieil-Évreux (Eure)



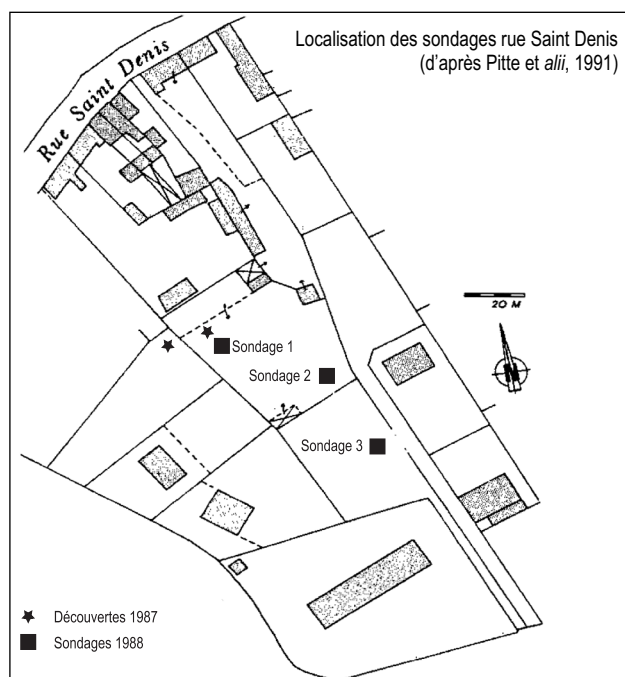
Monnaies

Éch. 1/1

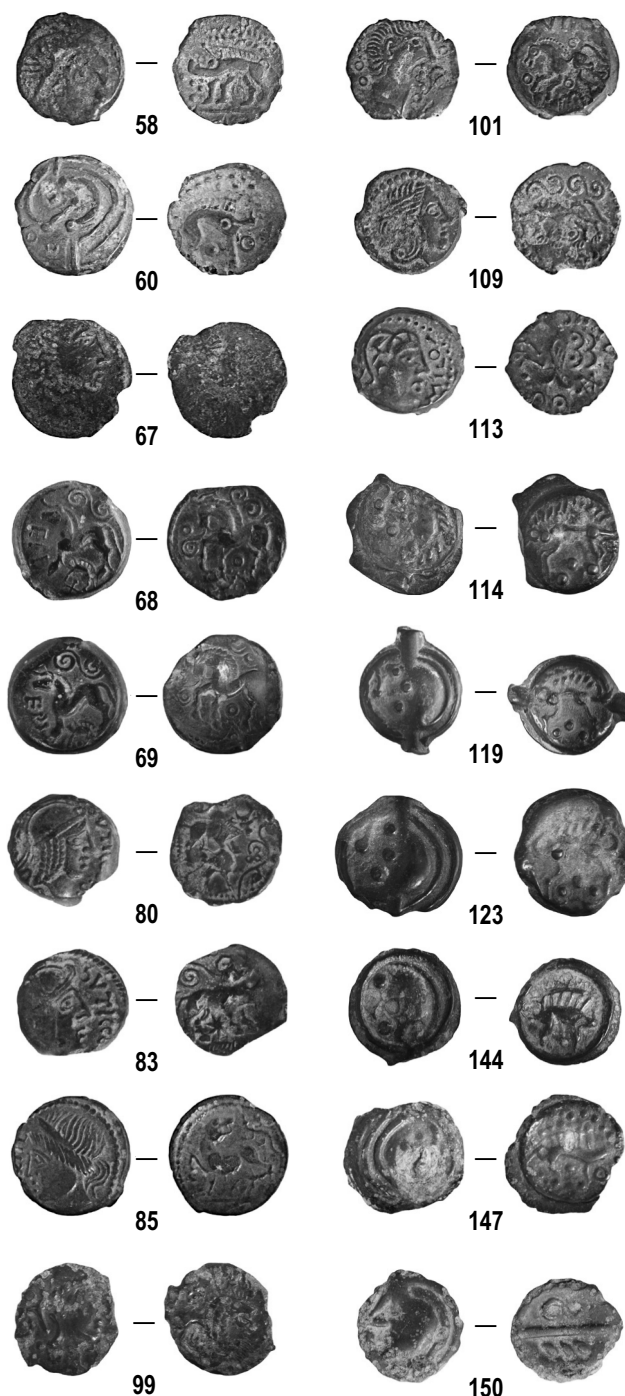


Catalogue

	Métal	Pds	Diam	Typologie	Remarques	Origine stratigraphique
1.	Br. Fr.	1,38	15	BBL-13c	Usé et incomplet («aux sangliers affrontés»)	Sondage 3, couche 306
2.	Br. Fr.	4,49	17	BPX-15	Légende lue: PIXTIL («à la louve»)	Sondage 2, couche 44
3.	Arg.	0,64	16	LTP-7	(«à l'hippocampe» ou «au sanglier»)	Sondage 3, couche 305
4.	Br. Fr.	1,18	15		Non identifié : cheval à droite ?	Sondage 3, couche 302



Inventaire détaillé des sites « à monnaies » de la basse vallée de la Seine



10.	Br. Fr. 1,91	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	= Scheers 1981, n° 8
11.	Br. Fr. 1,67	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	= Scheers 1981, n° 9
12.	Br. Fr. 2,06	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	= Scheers 1981, n° 10
13.	Br. Fr. 1,82	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	= Scheers 1981, n° 11
14.	Br. Fr. 1,30	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	= Scheers 1981, n° 12
15.	Br. Fr. 1,93	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	= Scheers 1981, n° 13
16.	Br. Fr. 1,57	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	= Scheers 1981, n° 14
17.	Br. Fr. 1,13	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	= Scheers 1981, n° 15
18.	Br. Fr. 2,25	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	= Scheers 1981, n° 16
19.	Br. Fr. 1,82	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	= Scheers 1981, n° 17
20.	Br. Fr. 1,60	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	= Scheers 1981, n° 18
21.	Br. Fr. 1,25	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	= Scheers 1981, n° 19
22.	Br. Fr. 1,46	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	= Scheers 1981, n° 20
23.	Br. Fr. 1,83	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	= Scheers 1981, n° 21
24.	Br. Fr. 2,06	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	= Scheers 1981, n° 22
25.	Br. Fr. 1,08	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	= Scheers 1981, n° 23
26.	Br. Fr. 1,68	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	= Scheers 1981, n° 24
27.	Br. Fr. 2,12	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	= Scheers 1981, n° 25
28.	Br. Fr. 2,33	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	= Scheers 1981, n° 26
29.	Br. Fr. 1,41	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	= Scheers 1981, n° 27
30.	Br. Fr. 2,21	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	= Scheers 1981, n° 28
31.	Br. Fr. 2,09	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	= Scheers 1981, n° 29
32.	Br. Fr. 2,27	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	= Scheers 1981, n° 30
33.	Br. Fr. 2,26	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	= Scheers 1981, n° 31
34.	Br. Fr. 1,55	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	= Scheers 1981, n° 32
35.	Br. Fr. 1,40	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	= Scheers 1981, n° 33
36.	Br. Fr. 1,93	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	= Scheers 1981, n° 34
37.	Br. Fr. 1,83	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	= Scheers 1981, n° 35
38.	Br. Fr. 1,18	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	= Scheers 1981, n° 36
39.	Br. Fr. 1,66	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	= Scheers 1981, n° 37
40.	Br. Fr. 0,70	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	= Scheers 1981, n° 38
41.	Br. Fr. 1,33	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	= Scheers 1981, n° 39
42.	Br. Fr. 1,36	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	= Scheers 1981, n° 40
43.	Br. Fr. 1,04	BBL-13c (« aux sangliers affrontés »)	= Scheers 1981, n° 41
44.	Br. Fr. 0,62	BBL-13c (« aux sangliers affrontés »)	= Scheers 1981, n° 42
45.	Br. Fr. 0,67	BBL-13c (« aux sangliers affrontés »)	= Scheers 1981, n° 43
46.	Br. Fr. 0,96	BBL-13c (« aux sangliers affrontés »)	= Scheers 1981, n° 44
47.	Br. Fr. 1,58	BBL-13c (« aux sangliers affrontés »)	= Scheers 1981, n° 45
48.	Br. Fr. 1,40	BBL-13c (« aux sangliers affrontés »)	= Scheers 1981, n° 46
49.	Br. Fr. 0,47	BBL-13c (« aux sangliers affrontés »)	= Scheers 1981, n° 47 (très usée)
50.	Br. Fr. 1,25	BBL-13c (« aux sangliers affrontés »)	= Scheers 1981, n° 48 (très usée)
51.	Br. Fr. 0,33	BBL-13c (« aux sangliers affrontés »)	= Scheers 1981, n° 49 (très usée)
52.	Br. Fr. 1,70	BAA-14 (« aux chevaux affrontés »)	= Scheers 1981, n° 53
53.	Br. Fr. 1,62	BAA-14 (« aux chevaux affrontés »)	= Scheers 1981, n° 54
54.	Br. Fr. 1,82	BAA-14 (« aux chevaux affrontés »)	= Scheers 1981, n° 55
55.	Br. Fr. 1,13	BAA-14 (« aux chevaux affrontés »)	= Scheers 1981, n° 56
56.	Br. Fr. 2,80	BAS-11a (« au profil réaliste »)	= Scheers 1981, n° 68
57.	Br. Fr. 3,23	BAS-11a (« au profil réaliste »)	= Scheers 1981, n° 69

Catalogue

Métal	Pds	Diam	Typologie	Bibliographie
1.	Arg.	0,48	LTP-7b (« au sanglier »)	= Scheers 1981, n° 1
2.	Arg.	0,48	LTP-7b (« au sanglier »)	= Scheers 1981, n° 2
3.	Arg.	0,51	LTP-7b (« au sanglier »)	= Scheers 1981, n° 3
4.	Arg.	0,67	LTP-7b (« au sanglier »)	= Scheers 1981, n° 4
5.	Arg.	1,52	GB-QUI-83 (Légende ATEVLA VLATOS)	= Scheers 1981, n° 148
6.	Br. Fr.	3,07	BBL-13a (« au sanglier seul »)	= Scheers 1981, n° 50
7.	Br. Fr.	2,04	BBL-13a (« au sanglier seul »)	= Scheers 1981, n° 51
8.	Br. Fr.	2,72	BBL-13a (« au sanglier seul »)	= Scheers 1981, n° 52
9.	Br. Fr.	1,01	BBL-13b (« sanglier et cheval affrontés »)	= Scheers 1981, n° 7

Catalogue

58.	Br. Fr. 3,03	BAS-11a (« au profil réaliste »)	= Scheers 1981, n° 70	96.	Br. Fr. 2,05	GB-PAR-88 (Légende CARIVS)	= Scheers 1981, n° 61
59.	Br. Fr. 1,88	BAS-11a (« au profil réaliste »)	= Scheers 1981, n° 71	97.	Br. Fr. 1,83	GB-PAR-88 (Légende CARIVS)	= Scheers 1981, n° 62
60.	Br. Fr. 1,60	BAS-11b (« au profil abstrait »)	= Scheers 1981, n° 72	98.	Br. Fr. 1,70	GB-PAR-88 (Légende CARIVS)	= Scheers 1981, n° 63
61.	Br. Fr. 2,52	BAS-11b (« au profil abstrait »)	= Scheers 1981, n° 73	99.	Br. Fr. 1,72	GB-PAR-88 (Légende CARIVS)	= Scheers 1981, n° 64
62.	Br. Fr. 1,90	BAS-11b (« au profil abstrait »)	= Scheers 1981, n° 74	100.	Br. Fr. 1,70	GB-PAR-88 (Légende CARIVS)	= Scheers 1981, n° 65
63.	Br. Fr. 3,09	BAS-11b (« au profil abstrait »)	= Scheers 1981, n° 75	101.	Br. Fr. 3,23	GB-CAT-55 (Légende VERICIVS)	= Scheers 1981, n° 127
64.	Br. Fr. 8,18	BAE-9a (Légende EBVROVICOS / AVLIRCO)	= Scheers 1981, n° 5	102.	Br. Fr. 2,58	GB-GER-93 (Légende GERMANVS INDVTILLI L)	= Scheers 1981, n° 150
65.	Br. Fr. 7,76	BAE-9a (Légende EBVROVICOS / AVLIRCO)	= Scheers 1981, n° 6	103.	Br. Fr. 2,08	GB-GER-93 (Légende GERMANVS INDVTILLI L)	= Scheers 1981, n° 151
66.	Br. Fr. 3,48	BES-10a (Légende EPPVDVNO)	= Scheers 1981, n° 66	104.	Br. Fr. 2,77	GB-GER-93 (Légende GERMANVS INDVTILLI L)	= Scheers 1981, n° 152
67.	Br. Fr. 2,98	BES-10a (Légende EPPVDVNO)	= Scheers 1981, n° 67	105.	Br. Fr. 2,13	GB-GER-93 (Légende GERMANVS INDVTILLI L)	= Scheers 1981, n° 153
68.	Br. Fr. 4,56	BES-10b (Légende EPV)	= Scheers 1981, n° 57	106.	Br. Fr. 6,23	GCC-CAR-505B (« à la tête de Roma », bronze lourd)	= Scheers 1981, n° 125
69.	Br. Fr. 3,63	BES-10b (Légende EPV)	= Scheers 1981, n° 58	107.	Br. Fr. 3,45	GCC-CAR-505B (« au profil géométrique »)	= Scheers 1981, n° 112
70.	Br. Fr. 3,33	BES-10b (Légende EPV)	= Scheers 1981, n° 59	108.	Br. Fr. 2,60	GCC-CAR-505B (« à l'aigle et à l'aiglon »)	= Scheers 1981, n° 113
71.	Br. Fr. 3,96	BES-10b (Légende EPV)	= Scheers 1981, n° 60	109.	Br. Fr. 3,80	GCC-CAR-538 (« au loup »)	= Scheers 1981, n° 121
72.	Br. Fr. 3,12	BES-10i (Légende SEX. TITIVS. II)	= Scheers 1981, n° 120	110.	Br. Fr. 3,48	GCC-CAR-538 (« au loup »)	= Scheers 1981, n° 122
73.	Br. Fr. 2,45	BAC-12b (« au profil et cheval seul »)	= Scheers 1981, n° 154	111.	Br. Fr. 3,18	GCC-CAR-538 (« au loup »)	= Scheers 1981, n° 123
74.	Br. Fr. 7,17	BL/M-16a (Légende GAL SIMISSOS PVBLICOS / MAVPENNOS ARCANTODAN)	= Scheers 1981, n° 128	112.	Br. Fr. 1,87	GCC-CAR-538 (« au loup »)	= Scheers 1981, n° 124
75.	Br. Fr. 2,69	BVR-17d (Légende SVTICOS, « au taureau »)	= Scheers 1981, n° 129	113.	Br. Fr. 3,14	GCC ^s -SEN-556 (Légende GIAMILOS et SIINV)	= Scheers 1981, n° 144
76.	Br. Fr. 2,72	BVR-17d (Légende SVTICOS, « au taureau »)	= Scheers 1981, n° 130	114.	Potin 1,95	PSA-24 (« aux globules »)	= Scheers 1981, n° 79
77.	Br. Fr. 3,35	BVR-17d (Légende SVTICOS, « au taureau »)	= Scheers 1981, n° 131	115.	Potin 1,86	PSA-24 (« aux globules »)	= Scheers 1981, n° 80
78.	Br. Fr. 3,49	BVR-17d (Légende SVTICOS, « au taureau »)	= Scheers 1981, n° 132	116.	Potin 3,23	PSA-24 (« aux globules »)	= Scheers 1981, n° 81
79.	Br. Fr. 2,94	BVR-17d (Légende SVTICOS, « au taureau »)	= Scheers 1981, n° 133	117.	Potin 2,21	PSA-24 (« aux globules »)	= Scheers 1981, n° 82
80.	Br. Fr. 3,64	BVR-17d (Légende SVTICOS, « au taureau »)	= Scheers 1981, n° 134	118.	Potin 2,89	PSA-24 (« aux globules »)	= Scheers 1981, n° 83
81.	Br. Fr. 3,69	BVR-17d (Légende SVTICOS, « au taureau »)	= Scheers 1981, n° 135	119.	Potin 3,73	PSA-24 (« aux globules »)	= Scheers 1981, n° 84
82.	Br. Fr. 2,89	BVR-17d (Légende SVTICOS, « au taureau »)	= Scheers 1981, n° 136	120.	Potin 3,34	PSA-24 (« aux globules »)	= Scheers 1981, n° 85
83.	Br. Fr. 3,33	BVR-17d (Légende SVTICOS, « au taureau »)	= Scheers 1981, n° 137	121.	Potin 3,67	PSA-24 (« aux globules »)	= Scheers 1981, n° 86
84.	Br. Fr. 1,54	BVR-17d (Légende SVTICOS, « au lion »)	= Scheers 1981, n° 138 (moitié)	122.	Potin 2,29	PSA-24 (« aux globules »)	= Scheers 1981, n° 87
85.	Br. Fr. 5,12	BPX-15 (Légende PIXTILOS, « à la louve »)	= Scheers 1981, n° 114	123.	Potin 2,94	PSA-24 (« aux globules »)	= Scheers 1981, n° 88
86.	Br. Fr. 3,96	BPX-15 (Légende PIXTILOS, « à la louve »)	= Scheers 1981, n° 115	124.	Potin 3,13	PSA-24 (« aux globules »)	= Scheers 1981, n° 89
87.	Br. Fr. -	BPX-15 (Légende PIXTILOS, « à la louve »)	= Scheers 1981, n° 116 (perdue)	125.	Potin 2,97	PSA-24 (« aux globules »)	= Scheers 1981, n° 90
88.	Br. Fr. 3,32	BPX-15 = Scheers 1981, n° 117 (Légende PIXTILOS, « au temple »)		126.	Potin 2,95	PSA-24 (« aux globules »)	= Scheers 1981, n° 91
89.	Br. Fr. -	BPX-15 (Légende PIXTILOS, « au cavalier »)	= Scheers 1981, n° 118 (perdue)	127.	Potin 3,18	PSA-24 (« aux globules »)	= Scheers 1981, n° 92
90.	Br. Fr. -	BPX-15 (Légende PIXTILOS, « au cavalier »)	= Scheers 1981, n° 119 (perdue)	128.	Potin 2,17	PSA-24 (« aux globules »)	= Scheers 1981, n° 93
91.	Br. Fr. 2,43	GB-PCO-43 (« personnage courant »)	= Scheers 1981, n° 139	129.	Potin 2,96	PSA-24 (« aux globules »)	= Scheers 1981, n° 94
92.	Br. Fr. 2,12	GB-PCO-43 (« personnage courant »)	= Scheers 1981, n° 140	130.	Potin 3,27	PSA-24 (« aux globules »)	= Scheers 1981, n° 95
93.	Br. Fr. 2,82	GB-PCO-43 (« personnage courant »)	= Scheers 1981, n° 141	131.	Potin 2,14	PSA-24 (« aux globules »)	= Scheers 1981, n° 96
94.	Br. Fr. 2,62	GB-PCO-43 (« personnage courant »)	= Scheers 1981, n° 142	132.	Potin 1,95	PSA-24 (« aux globules »)	= Scheers 1981, n° 97
95.	Br. Fr. 2,73	GB-PCO-43 (« personnage courant »)	= Scheers 1981, n° 143	133.	Potin 1,82	PSA-24 (« aux globules »)	= Scheers 1981, n° 98
				134.	Potin 2,26	PSA-24 (« aux globules »)	= Scheers 1981, n° 99
				135.	Potin 2,40	PSA-24 (« aux globules »)	= Scheers 1981, n° 100
				136.	Potin 2,51	PSA-24 (« aux globules »)	= Scheers 1981, n° 101
				137.	Potin 2,38	PSA-24 (« aux globules »)	= Scheers 1981, n° 102
				138.	Potin 2,38	PSA-24 (« aux globules »)	= Scheers 1981, n° 103
				139.	Potin 1,51	PSA-24 (« aux globules »)	= Scheers 1981, n° 104
				140.	Potin 2,28	PSA-24 (« à la croissette »)	= Scheers 1981, n° 105
				141.	Potin 1,92	PSA-24 (« à la croissette »)	= Scheers 1981, n° 106

142. Potin 2,37	PSA-24 (« à la croisette »)	= Scheers 1981, n° 107
143. Potin 2,77	PSA-24 (« à la croisette »)	= Scheers 1981, n° 108
144. Potin 2,18	PSA-24 (« à la croisette »)	= Scheers 1981, n° 109
145. Potin 3,34	PSA-24 (« à la croisette »)	= Scheers 1981, n° 110
146. Potin 2,27	PSA-24 (« à la croisette »)	= Scheers 1981, n° 111
147. Potin 2,88	BAS-11b (« au profil abstrait »)	= Scheers 1981, n° 76
148. Potin 2,94	BAS-11b (« au profil abstrait »)	= Scheers 1981, n° 77
149. Potin 2,11	BAS-11b (« au profil abstrait »)	= Scheers 1981, n° 78
150. Potin 2,71	PCH-25 (« aux chevrons », type apparenté)	= Scheers 1981, n° 149
151. Potin 3,37	GB-BGM-59 (« au sanglier »)	= Scheers 1981, n° 147
152. Potin 2,34	GCC-CAR-544 (« à l'aigle »)	= Scheers 1981, n° 126
153. Potin 3,94	GCC ^o -SEN-559 (« à la tête d'indien »)	= Scheers 1981, n° 145
154. Potin 1,57	GCC ^o -SEN-559 (« à la tête d'indien »)	= Scheers 1981, n° 146 (fragment)
155. Potin 2,29	GCC-TUR-1139 (« à la tête diabolique »)	= Scheers 1981, n° 158 Et 14 exemplaires non identifiés

Le gisement de « la Mare Losier » est situé au nord-est du hameau de Cracouville-le-Vieil-Évreux. En 1841, une fouille conduite par T. Bonin y a mis au jour les vestiges d'un sanctuaire, présentant le plan d'un *fanum*. Il faut attendre les investigations de M. Baudot, entre 1933 et 1939, pour que des investigations archéologiques systématiques y soient entreprises⁷³. C'est au cours de ces sept années que les 169 monnaies gauloises, ici présentées, ont été découvertes. Elles sont aujourd'hui conservées au musée d'Évreux (Eure).

Contexte

L'ensemble des vestiges dégagés appartient à deux périodes de construction : la première serait datable de l'époque augustéenne et la seconde de la fin du I^{er} ou/et du début du II^e siècle apr. J.-C. Le premier état du *fanum* a été qualifié de « gaulois » par M. Baudot. Il comportait une *cella* (5,90 m sur 7,10 m) entourée d'une galerie (12 m sur 10,90 m), avec un vestibule à l'est (3,50 m sur 4,70 m) et peut-être une piscine cimentée au sud-est (4,90 m sur 2,50 m). Les murs étaient recouverts d'enduits peints. M. Baudot rattache à ce bâtiment une couche de « coloration noire » qui contenait, en assez grande abondance, des débris de poteries « grossières, noires ou brunes, des os d'animaux (porc, mouton) et des morceaux de charbon de bois ». Des annexes, contemporaines du premier état, ont également été signalées. Elles se composent de deux constructions (6,50 m sur 5 m) revêtues d'enduits peints et précédées à l'est d'un perron (2 m sur 2,60 m). Le second état du *fanum* se superpose au premier. Selon les constats de M. Baudot, à aucun moment la nouvelle construction ne s'appuie sur le premier *fanum* : l'un et l'autre sont bien

indépendants. Les aménagements présentent le même plan, mais deviennent de dimensions beaucoup plus imposantes. On retrouve une *cella* presque carrée (9,80 m sur 9 m) et entourée d'une galerie périphérique (19,10 m sur 18,25 m) précédée d'un proche (4,70 m sur 8,05 m). Les murs, en petit appareil de silex, étaient recouverts d'enduits peints. Seule nous intéresse ici la plus ancienne structure, d'où provient une grande partie des monnaies gauloises comme nous le verrons plus loin.

Diverses plaques de marbre blanc et des fûts de colonnes ont été également découverts lors des fouilles. À cela s'ajoute un abondant matériel céramique (sigillée, etc.). M. Baudot signale aussi de nombreux objets en bronze (anneaux, bracelets, bagues, fibules, épingles, phalères, spatules, grelots, un décor d'applique représentant Silène, etc.). Enfin, la présence de représentations anatomiques, interprétées comme des *ex-voto*, a été signalée. Ces vestiges pourraient lier le sanctuaire à des cultes guérisseurs.

Si l'écrasante majorité du mobilier peut être datée entre la fin du I^{er} av. J.-C. et le III^e siècle apr. J.-C., il existe, néanmoins, quelques éléments inscrits dans une tradition plus ancienne (fibules et bracelet en bronze, céramique). Il n'est donc pas exclu que ces vestiges aient fait les frais d'un réaménagement du site préalable à l'édification des bâtiments gallo-romains. Cela aurait engendré à la fois un démantèlement et un nivellement des structures antérieures. Précisons également qu'à aucun moment M. Baudot ne fait référence à la découverte de structures en creux (fosses, trous de poteau, fossés, etc.) pourtant habituellement observées dans ce type de contextes. À cela une explication : à l'époque on ne savait pas identifier de tels aménagements. Autant dire que les fouilleurs n'avaient aucune chance d'identifier une occupation plus ancienne, essentiellement construite en matériaux périssables et que seuls les creusements dans la terre nous permettent de repérer. Dans ces conditions, la question d'une occupation antérieure de quelques décennies aux structures gallo-romaines peut être posée.

Étude des monnaies

Le nombre de monnaies gauloises recueillies sur le sanctuaire de Cracouville-le-Vieil-Évreux s'élève à 169 exemplaires (dont 14 illisibles), qui ont déjà fait l'objet d'une étude détaillée en 1981 par S. Scheers⁷⁴. Un plan réalisé, en 1934, par M. Baudot et relevant la répartition spatiale des monnaies gauloises laisse entrevoir une accumulation des découvertes monétaires au sud du *fanum* et aux alentours de la piscine. Ce document jusqu'à présent inédit a été retrouvé aux archives départementales par la mission archéologique de l'Eure. Malheureusement la vision horizontale n'a pas été précisée par une approche verticale des découvertes, c'est-à-dire stratigraphique.

⁷³ Baudot 1936.

⁷⁴ Scheers 1981.

Seules quelques informations contenues dans le journal de fouilles tenu par M. Baudot entre 1933 et 1934⁷⁵ nous permettent de remarquer que la quasi-totalité des monnaies gauloises ont été mises au jour lorsque les niveaux du premier sanctuaire ont été atteints. De plus, M. Baudot signale à plusieurs reprises la découverte de monnaies gauloises dans des couches dites « de terre noire » et « d'argile » qu'il rattache au premier état du sanctuaire. Tout porte donc à croire, en dépit d'une approche stratigraphique fine, qu'une grande partie des 169 monnaies gauloises étaient en relation avec le *fanum* fondé sous Auguste.

La composition interne du lot peut s'établir ainsi :

	Nombre	%
		100=155
Argent		3,2
<i>Émissions locales</i>		
- LTP-7b	4	
<i>Intruse</i>		
- GB-QUI-83	1	
Bronze frappé		69,6
<i>Émissions locales</i>		
- BBL-13 (a-c)	46	29,7
- BAA-14	4	
- BAS-11	8	
- BAE-9a	2	
- BES-10	7	
- BAC-12b	1	
<i>Émissions régionales</i>		
- BL/M-16a (Lexoviens)	1	
- BVR-17d (Véliocasses)	10	
- BPX-15 (PIXTILOS)	6	
<i>Gaule Belgique (GB-)</i>		
- PCO-43	5	
- PAR-88	5	
- CAT-55	1	
- GER-93	4	
<i>Gaule Celtique Centre (GCC-)</i>		
- CAR-505B (Carnutes)	3	
- CAR-538	4	
<i>Gaule Celtique Centre Est (GCC^e-)</i>		
- SEN-556 (Sénonis)	1	
Potín		27
<i>Émissions locales-régionales</i>		
- PSA-24	33	21,3
- BAS-11b	3	
- PCH-25	1	

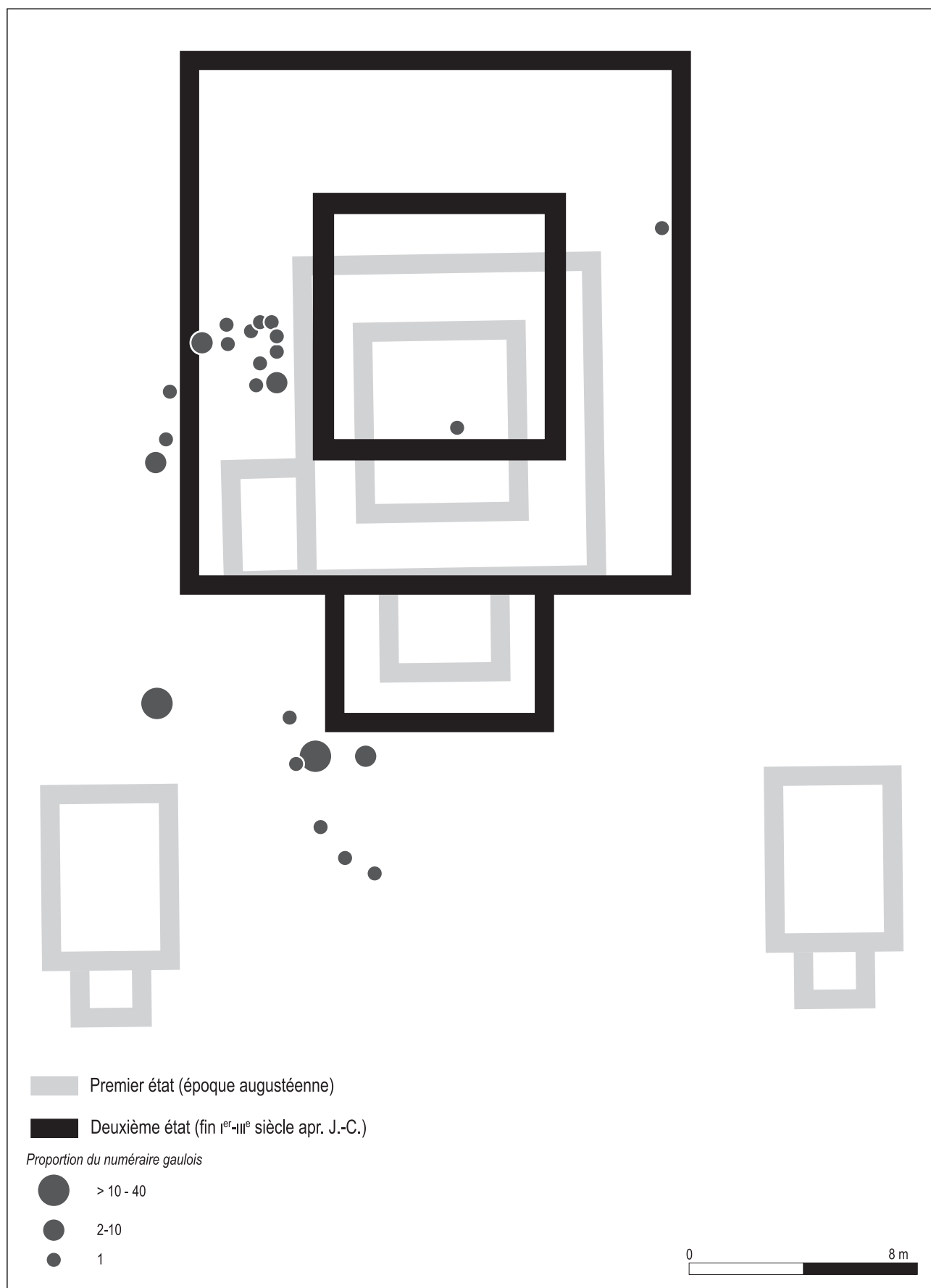
<i>Gaule Belgique (GB-)</i>	
- BGM-59	1
<i>Gaule Celtique Centre (GCC-)</i>	
- CAR-544 (Carnutes)	1
<i>Gaule Celtique Centre Est (GCC^e-)</i>	
- SEN-559 (Senons)	2
<i>Gaule Celtique Ouest (GCO-)</i>	
- TUR-1139	1
Total	155

Les bronzes frappés et les potins gaulois occupent au sein du lot monétaire une place écrasante : ils sont présents à plus de 95 %. L'argent occupe une place insignifiante (3,2 %). L'or est, quant à lui, totalement absent. Ce sont donc bien les bronzes frappés et les potins qui vont être révélateurs du faciès. Deux ensembles présentent un pourcentage extrêmement élevé : il s'agit des monnaies dites « à la branche de lauriers » (BBL-13) et « au sanglier » (PSA-24), dont l'aire de diffusion privilégiée englobe le site de Cracouville-le-Vieil-Évreux. Leur position dominante pourrait, en ce cas, témoigner d'émissions réalisées localement. Nous obtenons ainsi une masse de 79 exemplaires (soit 51 % du total) auxquels peuvent être jointes 21 monnaies régionales (BL/M-16a ; BVR-17d ; BPX-15 ; BAS-11b ; PCH-25), soit un total de 100 spécimens qui représente 64,5 % du lot global étudié.

À l'inverse, la pénétration des monnaies originaires des territoires voisins apparaît tout à fait limitée. Elles représentent 18,7 % du lot total. On est donc bien en présence d'un faciès majoritairement constitué de monnaies locales. Parmi les monnaies régionales, les exemplaires aux légendes SVTICCOS et PIXTILOS l'emportent largement. Il est intéressant de souligner la présence de quelques émissions plus « lointaines », provenant principalement du territoire des *Carnutes* et de Gaule Belgique (en particulier les bronzes « au personnage courant », GB-PCO-43).

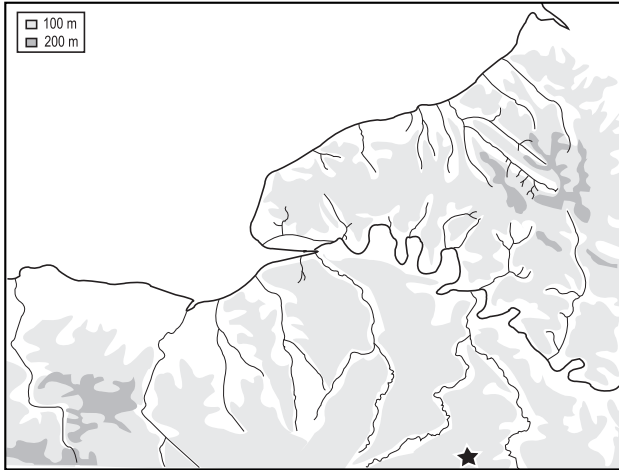
Nous disposons ainsi d'une image très claire, celle d'une circulation monétaire sur un site installé au cœur du territoire éburovices à la fin du 1^{er} siècle av. J.-C. Par ailleurs, les quelques monnaies augustéennes (en particulier des as) mentionnées par M. Baudot renforcent un peu plus le caractère manifestement tardif de la circulation monétaire gauloise auxquelles s'ajoutent les quatre exemplaires à la légende GERMANVS INDVTILLI L. Enfin, il est intéressant de remarquer que le site d'**Acquigny**^{**}, distant d'une dizaine de kilomètres du *fanum* de Cracouville-le-Vieil-Évreux, présente avec celui-ci une étroite parenté de faciès. Les mêmes dominantes se retrouvent.

⁷⁵ Document aimablement communiqué par la Mission archéologique de l'Eure, Le Vieil-Évreux, *Gisacum*. Nous tenons à remercier particulièrement M. Laurent Guyard.



Cracouville-le-Vieil-Évreux: Emplacement et proportion du numéraire gaulois lors des fouilles de 1933 (d'après plan inédit de M. Baudot: Archives départementales - 138TS - 081)

Site 9 : Dampierre (Eure)



Monnaies

Éch. 1/1



Au début des années 2000, un ensemble de monnaies gauloises découvertes sur la commune de Dampierre nous fut communiqué. Les monnaies ici présentées ont toutes été mises au jour dans le courant des années 1990.

Contexte

Aucune indication précise sur le lieu exact de la découverte n'a pu être récupérée. Nous savons juste que les 20 monnaies gauloises gisaient éparpillées sur une surface d'environ 40 m². En l'état, il est donc impossible de rapprocher les découvertes monétaires de quelque contexte que ce soit. Dans ces conditions, la population d'espèces gauloises ici inventoriées joue véritablement un rôle de révélateur d'une occupation dont la nature et l'existence même restent encore à découvrir. Quoi qu'il en soit, le lot nous a semblé permettre de définir un faciès monétaire global et tout à fait fiable.

Étude des monnaies

Le faciès est d'autant plus simple que le lot consiste uniquement en bronzes frappés :

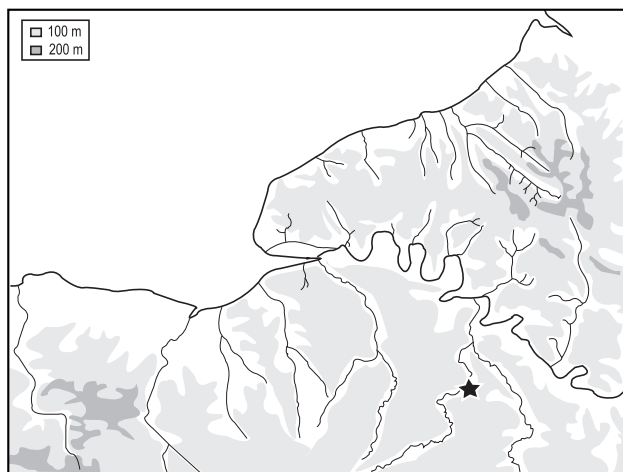
<i>Nombre</i>	
Bronze	
<i>Basse Seine</i>	19
- BBL-13a	10
- BAC-12a	4
- BAC-12c	3
- BPX-15	1
- BVR-17b	1
<i>Gaule Celtique Centre (GCC-)</i>	1
- CAR-505B	1
Total	20

La dominante massive est représentée par des émissions qui circulent habituellement au sud de la basse Seine. Parmi celle-ci, les bronzes « au sanglier seul » (BBL-13a), qui participent à l'ensemble monétaire « à la branche de lauriers » (BBL-13), sont majoritaires. On signalera la présence de deux exemplaires originaires des territoires immédiatement limitrophes : Carnutes (CAR-505B) et Véliocasses (BVR-17b).

Catalogue

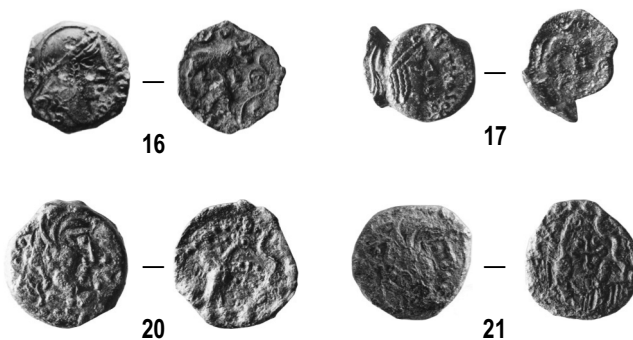
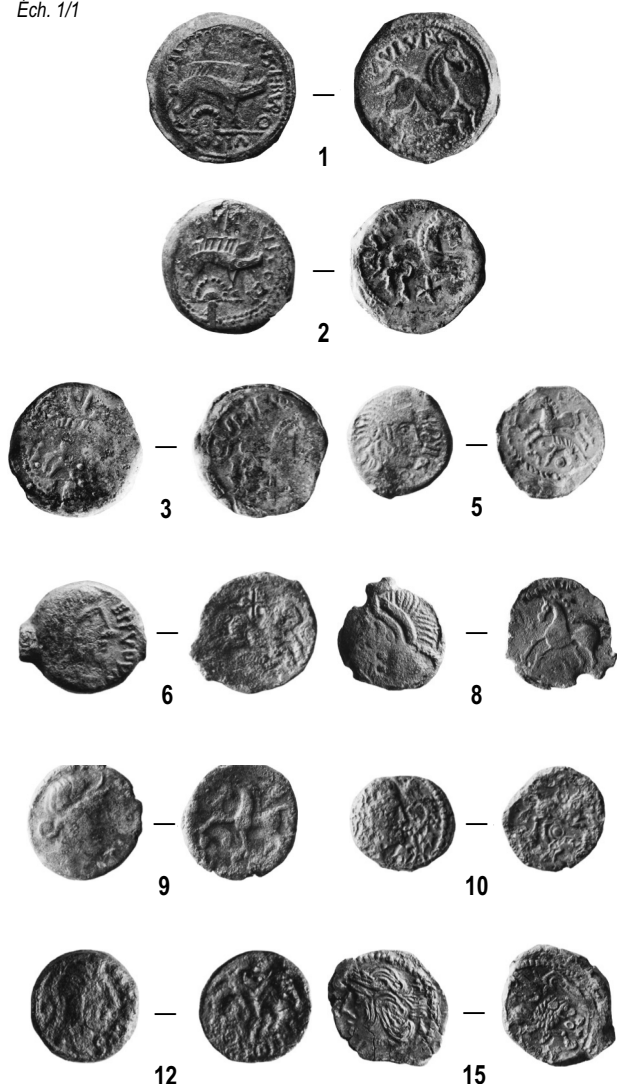
	Métal	Pds	Diam	Typologie
1.	Br. Fr.	1,85	14	BBL-13a (« au sanglier seul »)
2.	Br. Fr.	2,05	14	BBL-13a (« au sanglier seul »)
3.	Br. Fr.	3,10	15	BBL-13a (« au sanglier seul »)
4.	Br. Fr.	-	-	BBL-13a (« au sanglier seul »)
5.	Br. Fr.	-	-	BBL-13a (« au sanglier seul »)
6.	Br. Fr.	-	-	BBL-13a (« au sanglier seul »)
7.	Br. Fr.	-	-	BBL-13a (« au sanglier seul »)
8.	Br. Fr.	-	-	BBL-13a (« au sanglier seul »)
9.	Br. Fr.	-	-	BBL-13a (« au sanglier seul »)
10.	Br. Fr.	-	-	BBL-13a (« au sanglier seul »)
11.	Br. Fr.	2,03	15	BAC-12c (« au profil au bandeau et cheval seul »)
12.	Br. Fr.	1,77	14	BAC-12c (« au profil au bandeau et cheval seul »)
13.	Br. Fr.	-	-	BAC-12c (« au profil au bandeau et cheval seul »)
14.	Br. Fr.	1,56	13	BAC-12a (« cheval et sanglier superposés »)
15.	Br. Fr.	-	-	BAC-12a (« cheval et sanglier superposés »)
16.	Br. Fr.	3,38	17	BAC-12a (« cheval et sanglier superposés »)
17.	Br. Fr.	1,78	16	BAC-12a (« cheval et sanglier superposés »)
18.	Br. Fr.	-	-	BPX-15 (PIXTILOS, au cavalier)
19.	Br. Fr.	-	-	BVR-17b (RATVMACOS, cavalier)
20.	Br. Fr.	2,21	15	GCC-CAR-505b (Carnutes, « à l'aigle »)

Site 10:
Évreux, *fanum*
(Eure)



Monnaies

Éch. 1/1



Catalogue

	Métal	Pds	Diam	Typologie	Remarques	Origine stratigraphique
1.	Br. Fr.	6,005	19-20	BAE-9a (« nom ethnique des Aulerques Ebuovices, bronzes lourds »)	Légende lue: A[S P]VBLICVS EBVRO-VICO R/ AVLVRC	US 139
2.	Br. Fr.	6,12	17-18	BAE-9a (« nom ethnique des Aulerques Ebuovices, bronzes lourds »)	Légende lue: E[BVROVICO S (horizontal) R/ AVLIRC[O	US 139
3.	Br. Fr.	6,27	18	BAE-9a (« nom ethnique des Aulerques Ebuovices, bronzes lourds »)	Légende lue: EBVR[OVICO S] (horizontal) R/ AVLIRCO	US 139
4.	Br. Fr.	6,95	18	BAE-9a (« nom ethnique des Aulerques Ebuovices, bronzes lourds »)	Légende lue: EBJVR[OVICO S] (horizontal) R/ AV]LIRCO	US 139
5.	Br. Fr.	3,38	15	BAE-9b (« nom ethnique des Aulerques Ebuovices, petits bronzes »)	Légende lue: IBRVIX R/ VI[?	US 205
6.	Br. Fr.	3,77	16-18	BES-10a (Légende EPPVDVNO)	Légende lue: R/ EPPVDVNO	US 139
7.	Br. Fr.	2,70	13-14	BES-10b (Légende EPV)	Légende lue: EPV	US 140
8.	Br. Fr.	2,11	15	BES-10c (Légende DVNICCOS)	Légende lue: [DVNICOS] R/ [DVNICCOS]	US 205
9.	Br. Fr.	3,41	16	BES-10g (Légende TVR[?]ATIIVS)	Légende lue: [TVR] [?]ATIIVS	US 139
10.	Br. Fr.	2,39	13-15	BAC-12a (« cheval et sanglier superposés »)		US 140
11.	Br. Fr.	2,80	16-17	BAC-12a (« cheval et sanglier superposés »)		US 139
12.	Br. Fr.	3,04	15	BPX-15 (Légende PIXTILOS, « au cavalier »)	Légende lue: PIXTILOS	US 139
13.	Br. Fr.	4,88	17-18	BPX-15 (Légende PIXTILOS, « au griffon »)	Légende lue: PIXTIL[OS]	US 139
14.	Br. Fr.	4,80	17	BPX-15 (Légende PIXTILOS, « à la louve »)	Légende lue: [PIXTILOS]	US 140
15.	Br. Fr.	2,84	15-18	BVR-17d (Légende SVTICOS, « au lion »)	Légende lue: [SVTICOS]	US 139
16.	Br. Fr.	2,80	15	BVR-17d (Légende SVTICOS, « au taureau »)	Légende lue: [SV]TICOS	US 139
17.	Br. Fr.	3,63	15	BVR-17d (Légende SVTICOS, « au taureau »)	Légende lue: [SV]TICOS	US 139
18.	Br. Fr.	7,28	19	BL/M-16a (« au nom ethnique des Lexoviens et/ou MAVPE[?] des magistrats »)	Légende lue: CISIAM[BOS] / [A]RC[A]NTODAN	US 139
19.	Br. Fr.	5,31	17	GCC-CAR-505B (« à l'aigle et à l'aiglon »)		US 139
20.	Br. Fr.	3,69	17	GCC-CAR-505B (« à l'aigle et à l'aiglon »)		US 140
21.	Br. Fr.	2,86	16	GCC-CAR-505B (« à l'aigle et à l'aiglon »)		US 140

22. Br. Fr.	2,58	16-17	GB-SUE-63 (Légende CRICIRV)	Légende lue: CRICIRV	US 163
23. Br. Fr.	2,15	15	GB-PAR-88 (Légende CARIVS / HIR. IMP)	Légende lue: [CAR]IVS R/ [HIR. IMP]	US 205
24. Br. Fr.	2,15	15	GB-PAR-88 (Légende CARIVS / HIR. IMP)	Légende lue: [CAR]IVS R/ H[IR.] IMP	US 139
25. Br. Fr.	1,79	NS	-		US 139

Le site du «LEP Hébert» est situé à la périphérie ouest de la commune d'Évreux. Une fouille de sauvetage conduite en 2000 sous la direction de D. Doyen a mis au jour les vestiges d'un *fanum* ainsi qu'un lot de 25 monnaies gauloises. Ces dernières et leurs contextes ont fait l'objet d'une étude complète publiée en 2001 par L.-P. Delestrée et E. Mantel⁷⁶.

Contexte

L'ensemble des vestiges dégagés s'organise donc autour d'un *fanum*, à deux carrés inscrits, édifié vers la fin du 1^{er} siècle av. J.-C. Sur les 25 monnaies gauloises identifiées, 24 ont été découvertes en stratigraphie. C'est d'un niveau de circulation (US 139) en relation immédiate avec le *fanum* qu'est issue la majorité des monnaies (16 sur 25). La présence de monnaies romaines a été également signalée : outre deux bronzes résiduels de la République (as coupé et as à la tête de Janus) et plusieurs as coupés de la fin du 1^{er} siècle av. J.-C., ont été dénombrés un dupondius de Marc-Antoine et Octave, un as d'Auguste, un as de Tibère à l'autel de Lyon, un as flavien, un sesterce, un as d'Hadrien et un as d'Antonin-le-Pieux. À partir des types les plus précoces, le numéraire romain s'inscrit donc entre la fin du 1^{er} siècle av. J.-C. et le 1^{er} siècle apr. J.-C. Cela indique vraisemblablement que le niveau de circulation (US 139) est resté ouvert pendant deux siècles. Toutefois, la présence de plusieurs monnaies de la période augustéenne abonde dans le sens d'un monnayage gaulois tardif qui dut couvrir essentiellement la fin du 1^{er} siècle av. J.-C. et le début du siècle suivant.

Autour du *fanum* un niveau dit de «construction» (US 140) a livré 5 monnaies gauloises, toutes représentées dans la couche précédente (US 139). Enfin, 3 monnaies proviennent d'un autre niveau de construction (US 205) identifié près de la galerie Est. Contemporain de l'érection du *fanum*, ce dernier était scellé à son sommet par un sol de cailloutis. Une fois encore les monnaies qui s'y rattachent sont elles aussi représentées dans les deux niveaux précédents (US 139 et 140). Elles étaient accompagnées d'un as d'Agrippa datant de 37-41 apr. J.-C. sous Caligula.

Ainsi, les ensembles monétaires, distribués en regard des couches auxquelles ils se rapportent, laissent apparaître d'évidentes analogies : les mêmes monnaies se retrouvent. Cela témoigne, au moins sur le plan numismatique, d'une

circulation synchrone. Si l'on tient compte de l'as d'Agrippa accompagnant les monnaies gauloises de la couche 205, qui était vraisemblablement scellée, et, des nombreuses émissions de la période augustéenne de la couche 139, il y a tout lieu de croire que les monnaies gauloises s'inscrivent dans une ambiance très tardive, située autour du changement d'ère.

Étude des monnaies

L'analyse numismatique se basera donc sur un lot de 24 monnaies gauloises. Le faciès interne peut s'établir ainsi :

	Nombre	%
		100=24
Bronze		
<i>Territoire des Aulerques Ebuovices</i>		
	45,8	
- BAE-9a	4	
- BAE-9b	1	
- BES-10 (a, b, c et g)	4	
- BAC-12a	2	
<i>Émissions régionales</i>		
	29,2	
- BPX-15	3	
- BVR-17d	3	
- BL/M-16a	1	
<i>Gaule Celtique Centre (GCC-)</i>		
- CAR-505B	3	
<i>Gaule Belgique (GB-)</i>		
- SUE-63	1	
- PAR-88	2	
Total	24	

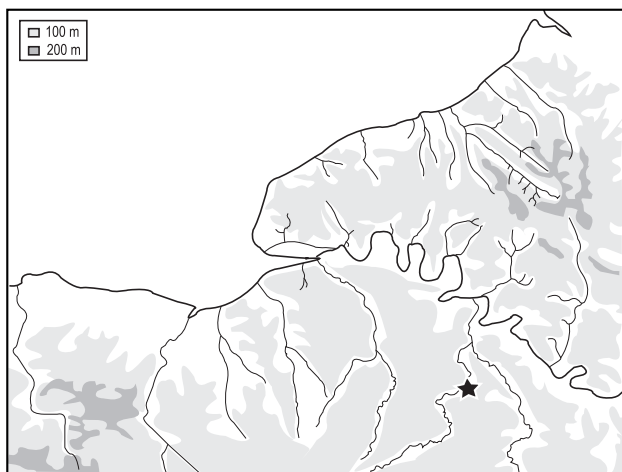
D'emblée, l'absence totale de monnaies en or, argent et potin est à souligner. Seuls des bronzes frappés ont, semble-t-il, alimenté la circulation monétaire. Leur omniprésence est à rapprocher d'un autre lot monétaire, également constitué d'une écrasante majorité de bronzes frappés. Il s'agit des monnaies de **Saint-Aubin-de-Celloville**** (Seine-Maritime).

Parmi les bronzes frappés, les émissions provenant du territoire des Aulerques Ebuovices sont les mieux représentées. Elles réunissent, à elles seules, 45,8% des monnaies. Derrière elles, se placent 6 exemplaires originaires des territoires immédiatement limitrophes. Ils regroupent des bronzes lexoviens (BL/M-16a), véliocasses (BVR-17d) et «péri-aulerques» (BPX-15). Enfin, on soulignera la faible proportion des monnaies intruses.

En conclusion, le faciès interne est caractéristique d'une circulation locale, dont les prodromes sont fixés, par l'archéologie, au cours des dernières années du 1^{er} siècle av. J.-C.

⁷⁶ Delestrée et Mantel 2001, 19-31.

Site 11 : Évreux, rue Saint-Louis (Eure)



Monnaies

Éch. 1/1



1

Catalogue

	Métal	Pds	Diam	Typologie	Remarques
1.	Br. Fr.	3,84	15	BAE-9b (« nom ethnique des Aulerques Ebuovices, petits bronzes »)	Légende lue : [ECTA EBJ]VRO R/ AVLIRCO IIC EBVROVIC
2.	Br. Fr.	2,21	17	GCC-CAR-505B (« à l'aigle »)	
3.	Br. Fr.	2,83	17	GB-GER-93 (légende GERMANVS INDVTILLI L.)	
4.	Br. Fr.	3,20	18	GB-GER-93 (légende GERMANVS INDVTILLI L.)	
5.	Potín	2,70	18	GCC ^e -SEN-559 (type « à la tête d'indien »)	
6.	Potín	2,87	16	PSA-24 (« au sanglier »)	Variété à la croix sous le sanglier
7-12				6 exemplaires indéterminés	

Au niveau de la rue Saint-Louis à Évreux, une fouille conduite, entre 1983 et 1985, sous la direction de J.-L. Collart et F. Carré a mis au jour les vestiges d'un quartier

d'habitations. À cette occasion, un lot de 12 monnaies gauloises a été découvert. L'ensemble est aujourd'hui conservé au musée d'Évreux (Eure).

Contexte

Les fouilles de la rue Saint-Louis ont permis de dégager un quartier d'habitations en torchis-colombage, organisé autour d'une voie⁷⁷. L'étude du mobilier définit une occupation étalée de la fin du 1^{er} siècle av. J.-C. jusqu'au 3^{ème} siècle apr. J.-C. Aucune occupation antérieure n'a été identifiée. Un important massif de fondation, correspondant à une première tentative de fortification (seconde moitié du 3^{ème} siècle apr. J.-C.), a également été mis au jour.

On se bornera ici à souligner l'aspect tardif de l'occupation. Celle-ci tend à conforter l'idée d'une utilisation prolongée des monnaies gauloises tout au long de la période augustéenne. Les 12 monnaies découvertes représentent donc un lot particulièrement intéressant pour l'étude de la durée de circulation des espèces gauloises.

Étude des monnaies

Le lot monétaire⁷⁸ découvert consiste uniquement en bronzes frappés et potins. Il s'établit comme suit :

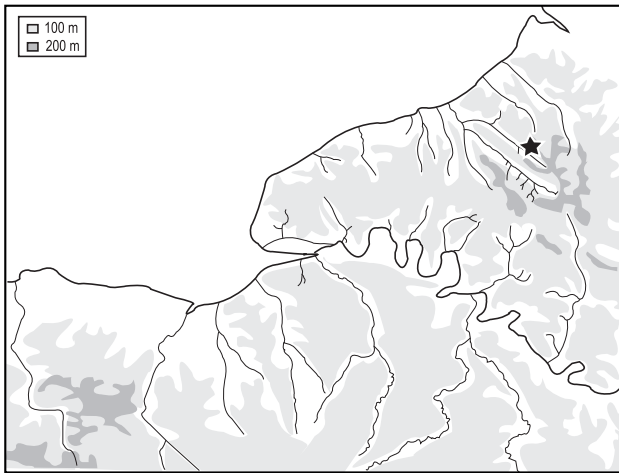
	Nombre
Bronze frappé	
<i>Émission locale</i>	
- BAE-9b	1
<i>Gaule Belgique (GB-)</i>	
- GER-93	2
<i>Gaule Celtique Centre (GCC-)</i>	
- CAR-505B	1
Potín	
<i>Émission locale</i>	
- PSA-24	1
<i>Gaule Celtique Centre Est (GCC^e-)</i>	
- SEN-559	1
6 exemplaires indéterminés	
Total	12

Sur la base des monnaies identifiables, le faciès interne révèle un contenu assez cosmopolite. Les espèces locales y sont faiblement représentées. Elles côtoient des émissions originaires de Gaule Belgique ou du sud de la basse Seine (territoire des Carnutes). Par ailleurs, l'aspect tardif de la circulation monétaire est renforcé par les deux représentants augustéens à la légende GERMANVS INDVTILLI L.

⁷⁷ C.A.G. Eure, 138, notice 288.

⁷⁸ De ce lot une unique monnaie a été publiée : voir Foucray 1986, 86-87.

Site 12 : Fesques, «Le Mont du Val aux Moines» (Seine-Maritime)



Le site de Fesques «Le Mont du Val aux Moines» est situé à l'extrémité d'un promontoire naturel dominant la vallée de l'Eaulne, à une dizaine de kilomètres au nord de la commune de Neufchâtel-en-Bray (Seine-Maritime). Plusieurs fouilles, conduites entre 1992 et 1995 sous la direction d'E. Mantel, ont mis au jour les vestiges d'un complexe cultuel daté de La Tène finale. Comme sur les sanctuaires du Nord-Ouest de la Gaule, ce site a livré de nombreuses monnaies gauloises, représentées en quantité notable dans diverses fosses. La précision des relevés effectués par les fouilleurs est porteuse d'informations concernant l'identité de la circulation monétaire à une période donnée.

Contexte

D'après les archéologues, l'éperon aurait été enserré à sa base par deux fossés distants de 6,5 à 10 m. L'espace délimité – probablement au cours du II^e siècle av. J.-C. – englobe une superficie de 12 hectares. Une entrée, de 6 à 8 m de largeur, a été signalée au nord-ouest du promontoire. De part et d'autre, dans le couloir constitué par les deux fossés, sont apparus des fosses, des trous de poteaux et une série de petites fosses contenant des vestiges humains, parmi lesquels figurés les parties basses (paires de pieds) d'individus qui, à l'évidence, avaient été exposés debout. Certains chercheurs ont reconnu dans ces aménagements une vocation politique et plus particulièrement

judiciaire. Par ailleurs, la fouille des fossés a livré un important mobilier : à côté de vases à boire en céramique, des milliers d'os correspondant à des centaines de bovidés ont été découverts. L'étude de la faune réalisée par P. Méniel a montré que les bovidés étaient tous très jeunes, entre un an et demi et deux ans et demi. Ces restes alimentaires et la taille exceptionnelle de l'enceinte ont suggéré à certains spécialistes la pratique de gigantesques banquets sur les lieux, mettant en jeu une vaste communauté.

C'est précisément à l'intérieur de cette enceinte, au sommet du promontoire, que s'est installé, vers la fin du III^e ou le début du II^e siècle av. J.-C., un petit lieu de culte. Il est disposé schématiquement en forme de «fer à cheval» (St. 250). À l'intérieur de cet espace de nombreuses fosses ont été mises au jour, dont la plus importante (St. 318) a livré les lots les plus nombreux de monnaies gauloises. Les petites fosses environnantes ont également livré d'autres lots beaucoup plus faibles. La fosse centrale est explicitement désignée par les fouilleurs comme un «autel creux», tandis que les structures périphériques seraient plutôt «des fosses à offrandes ou les trous de poteaux d'un édifice religieux».

Aux alentours de la conquête romaine, le lieu de culte subit de profonds changements. Un petit enclos rectangulaire (5,80 m sur 5,40 m) est aménagé, abritant l'autel creux (St. 318). De ce bâtiment, seule la tranchée de fondation (St. 300) a été retrouvée. Sa durée d'utilisation est probablement assez courte. Elle couvrirait une partie, voire la totalité de la première moitié du I^{er} siècle av. J.-C. et persisterait peu après la conquête. Des monnaies gauloises ont été retrouvées dans la tranchée de fondation mais en contexte «remanié» selon les fouilleurs.

Dans les décennies qui suivent la conquête le lieu de culte connaît une nouvelle restructuration. Une enceinte quadrangulaire (St. 301) est créée. Elle est construite sur le modèle de la précédente (St. 300) et abrite un autel creux (St. 302). Dans le comblement de sa tranchée de fondation des monnaies gauloises ont été découvertes en nombre. Elles étaient accompagnées de monnaies romaines, de bijoux et de tessons de céramique du I^{er} siècle apr. J.-C. L'utilisation de ce nouveau lieu est fixée entre la deuxième moitié du I^{er} siècle av. J.-C. et les premières décennies de notre ère.

Étude des monnaies

L'étude des monnaies gauloises découvertes en contexte archéologique porte sur 297 exemplaires identifiés et inventoriés. Sans paraphraser une étude déjà bien documentée et réalisée par L.-P. Delestrée⁷⁹, il convient d'en retenir les données fondamentales⁸⁰.

⁷⁹ Delestrée 1996; Mantel et alii 1997.

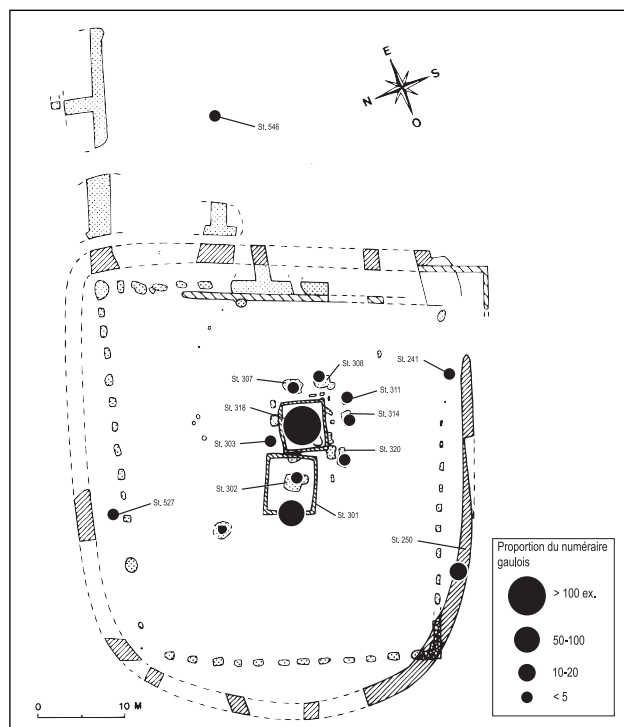
⁸⁰ L'accès au médaillier n'a pas été possible.

Les structures d'où proviennent les monnaies s'inscrivent toutes dans une ambiance très tardive : selon les fouilleurs, elles seraient contemporaines de la seconde moitié du 1^{er} siècle av. J.-C. Le numéraire romain recueilli avec les monnaies gauloises l'atteste également d'une manière éclatante. La grande fosse St. 318, qui a livré 143 monnaies gauloises, comportait deux exemplaires romains : un quinaire de Marc-Antoine (frappé en 42/41 av. J.-C.) et un demi-dupondius à l'effigie de César (frappé entre 35 et 30 av. J.-C.). Une autre fosse (St. 300) a livré 34 monnaies gauloises et deux monnaies romaines : un denier de la République (frappé en 77 av. J.-C. par Satrienus) et un as d'Auguste à l'autel de Lyon. On relève également la présence conjointe de 11 monnaies gauloises et d'un demi-as de Nîmes (frappé entre 10 et 14 apr. J.-C.) dans le comblement du fossé en forme de « fer à cheval » (St. 250). Enfin, d'autres structures périphériques ont livré avec quelques monnaies gauloises, des spécimens romains datés du Haut Empire, en particulier le fossé St. 60 où deux grands bronzes (Trajan et Faustine I) étaient accompagnés de quatre monnaies gauloises.

En somme, les monnaies romaines attestent une circulation monétaire très tardive, qui atteignit son apogée entre les années 40 av. J.-C. et le changement d'ère. La présence répétée de monnaies gauloises et d'exemplaires du Haut Empire indique que les deux numéraires ont conjointement circulé jusqu'à la fin du 1^{er} siècle apr. J.-C.

En ce qui concerne le faciès monétaire du site, il peut s'établir comme suit :

	Nombre	%
		100=297
Or		4
<i>Basse vallée de la Seine</i>		
- GRH-3f	9	
<i>Gaule Belgique</i>	3	
Argent		3,7
<i>Émissions régionales</i>		
- LTP-7c	3	
<i>Gaule Belgique</i>		
- GB-LTP-31	5	
- GB-AST-42	1	
<i>Intruses</i>		
- Obole massaliote	1	
- GO-SEQ-947 (TOGIRIX)	1	
Bronze frappé		70,4
<i>Gaule Belgique (GB-)</i>		
- PCO-43 (personnage courant)	86	34,3
- PCO-43 (à l'archer)	16	
- COQ-56	67	22,5
- Autres belges (VERICIVS, FC Ambiani, etc.)	39	
<i>Gaule Celtique Centre</i>	1	
Potin		21,9
<i>Émissions régionales</i>		
- PCH-25	44	14,8
- PSA-24	2	
<i>Gaule Belgique</i>	16	
Total	297	



Fesques : Répartition et proportion du numéraire gaulois (Plan du sanctuaire d'après Mantel et alii 1997)

D'emblée, on remarquera l'omniprésence des bronzes frappés, dont la proportion s'élève à 70 %. Juste derrière viennent les potins (22 %). L'or et l'argent occupent une place très discrète, puisqu'ils représentent respectivement 4 et 3,7 % du lot global.

La dominante massive des bronzes frappés est constituée par l'ensemble dit « au personnage courant » (soit 34,3 % du lot global et 48,8 % des bronzes frappés). La sous-dominante est représentée par les bronzes dits « au coq » (soit 22,5 % du lot global et 32 % des bronzes frappés). Les potins offrent une dominante massive du type dit « aux chevrons (PCH-25a) » (soit 14,8 % du lot global et 67,6 % des potins).

Le faciès monétaire du site révèle l'omniprésence d'espèces originaires de Gaule Belgique, en particulier des territoires situés au sud du *Belgium*. Compte tenu de la position géographique du sanctuaire de Fesques (nord de la Seine-Maritime), le faciès est donc purement local. Les intrusions se limitent, pour l'argent, à une obole massaliote et un quinaire à la légende TOGIRIX ; pour le bronze, un exemplaire à la légende CRICIRV et une imitation d'un statère originaire des pays de Loire ont été identifiés. Parmi les potins, trois potins de la Seine Moyenne et trois « tin coins » de l'île de Bretagne ont été signalés.

Site 13 : Fleury-sur-Orne (Calvados)

Le site de Fleury-sur-Orne a été révélé lors d'une fouille de sauvetage menée en 1990 en périphérie sud de l'agglomération caennaise⁸¹. Les structures mises au jour ont été interprétées comme les restes d'un établissement rural occupé au 1^{er} siècle av. J.-C. Lors des investigations archéologiques 2 monnaies gauloises et 1 monnaie romaine ont été découvertes.

Contexte

Les principales structures repérées sont des fossés reconnus sur une surface d'environ un hectare. Sur la base de leur tracé, les archéologues ont été en mesure de reconstituer un ensemble d'enclos quadrangulaires. Des fours ont été également signalés. Leur association à des dépotoirs, riches en restes animaux, atteste une fréquentation domestique des lieux. Fours et dépotoirs témoigneraient donc de la proximité d'habitation sur le site.

La fouille des différentes structures a permis de livrer un important lot céramique (*terra nigra*, etc.) auquel s'ajoute un mobilier en fer et en bronze. Celui-ci est de nature domestique. Il est essentiellement représenté par de l'outillage (fragments de forces, burin, serpette, serpe, couteau, clous, rivets, etc.) et divers éléments de parure (principalement des fibules). D'après l'étude du mobilier, le site aurait été occupé entre 50 av. J.-C. et 30 apr. J.-C. Les restes animaux se sont révélés également très nombreux (3900 restes). Les grands mammifères domestiques y apparaissent bien représentés. En plus de ces déchets alimentaires, la découverte d'une carcasse de cheval non découpé ainsi que de plusieurs crânes entiers témoigneraient, selon les fouilleurs, « de pratiques analogues à celles observées dans certains sanctuaires gaulois ».

Étude des monnaies

Le numéraire gaulois, découvert en stratigraphie ou lié à des structures bien définies, reste suffisamment rare en basse Normandie pour que l'on n'hésite pas à consacrer une place particulière aux deux monnaies gauloises découvertes sur l'établissement rural de Fleury-sur-Orne.

La première est une très fine monnaie d'argent d'origine locale (LTP-7a). Elle a été découverte sur un sol d'occupation près du dépotoir de la fosse f2. Elle était accompagnée d'un outillage caractéristique de la fin du 1^{er} siècle av. J.-C. La seconde est un bronze frappé. L'étude numismatique a rapproché celle-ci d'un type originaire du nord de la Tamise (Essex), en particulier des séries émises par les Trinovantes sous Dubnovellaunos (1-10 apr. J.-C.). Elle était contenue dans le tiers supérieur du comblement en dépotoir de la fosse f1. Elle était notamment accompagnée de plusieurs tessons de céramique *terra nigra* (-10 / + 50), ainsi que d'un outillage de la fin du 1^{er} siècle av. J.-C.

L'utilisation de la monnaie sur le site est donc manifestement tardive. Cette observation est renforcée par la présence d'un dupondius contremarqué de l'atelier de Nîmes qui, d'après son usure, est comparable aux 30 exemplaires du trésor de Port-Haliguen enfoui vers 8-7 av. J.-C. J. Pilet-Lemière, qui a mené l'étude numismatique, retient les années 10 av. J.-C. comme date d'abandon probable de ce dupondius dans le sol de Fleury-sur-Orne.

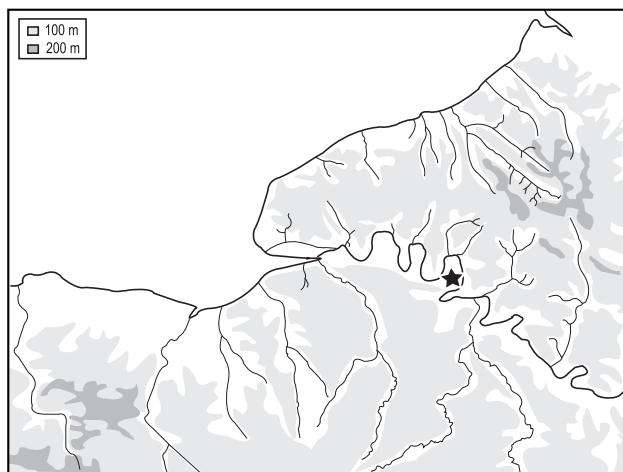
Catalogue

	Métal	Pds	Diam	Typologie
1.	Arg.	-	-	LTP-7a (lamellaire dite « à l'hippocampe »)
2.	Br. Fr.	-	-	Bronze de Grande Bretagne attribué aux <i>Trinovantes</i> .



⁸¹ San Juan et *alii* 1994, 131-164.

Site 14: Grand-Couronne (Seine-Maritime)



Monnaies

Éch. 1/1



Catalogue

	Métal	Pds	Diam	Typologie	Musée de Rouen	Bibliographie
1.	Br. Fr.	3,23	15	BES-10b (légende EPV)	X	Scheers 1978, n° 298.
2.	Br. Fr.	1,48	14	BBL-13b (Ensemble « à la branche de lauriers »)	X	Scheers 1978, n° 297.
3.	Potin	3,74	15	PSA-24 (Type « au sanglier »)	X	Scheers 1978, n° 301.
4.	Potin	3,75	16	GCC ^o -SEN-559 (Type « à la tête d'indien »)	X	Scheers 1978, n° 381.

Le site de Grand-Couronne «Les Essarts» se situe dans l'une des boucles de la vallée de la Seine, à deux kilomètres au sud de Rouen (Seine-Maritime). Une fouille conduite par L. de Vesly entre 1901 et 1904 a mis au jour les vestiges d'un *fanum*. C'est lors du dégagement de ce dernier qu'un lot de quatre monnaies gauloises a été découvert.

Contexte

Au lieu-dit *les Essarts*, quatre monnaies gauloises en bronze et potin ont été découvertes dans les déblais rejetés par L. de Vesly lors de la fouille d'un *fanum* entre 1901 et 1904⁸². Elles sont actuellement conservées au musée des Antiquités de Rouen (Seine-Maritime). Leur découverte est à rapprocher des fouilles du *fanum* du *Grand-Essart*, conduites en 1902 par L. de Vesly. Toutefois, le doute demeure puisque le registre d'inventaire du musée des Antiquités ne mentionne que le lieu-dit *les Essarts*.

Notons simplement que le mobilier a été découvert à l'emplacement du *fanum*. Des éléments de parure (dont au moins une fibule laténienne) et des monnaies romaines ont été mises au jour associées à de la céramique sigillée et des débris de verre. L'intégralité du mobilier est entrée au musée des Antiquités de Rouen (Seine-Maritime). En 1991, une opération de prospection-sondage, dirigée par C. Beurion, a révélé une section de fossé, au nord-est du *fanum*, contenant des tessons de tradition gauloise associés à de la céramique romaine précoce⁸³. Une fréquentation du site dès le 1^{er} siècle av. J.-C. est tout à fait probable.

Étude des monnaies

Les 4 monnaies identifiées n'appellent pas de commentaires particuliers⁸⁴. Si un lot monétaire aussi réduit ne permet aucune conclusion ferme, on soulignera, néanmoins, le caractère local des émissions représentées :

	Nombre
Bronze frappé	
<i>Basse Seine</i>	2
- BES-10b	1
- BBL-13b	1
Potin	
<i>Basse Seine</i>	1
- PSA-24	
<i>Gaule Celtique Centre Est (GCC^o-)</i>	1
- SEN-559	
Total	4

82 Vesly 1900-1902, 415-419; Vesly 1902a, 139-145; Vesly 1902b, 133-138; Vesly 1909, 84-90; C.A.G. *Seine-Maritime*, notice 319.

83 Beurion 1991, 37.

84 Scheers 1978, 79-80 et 91, n° 297-298, 301, 381.

Site 15 : Léry «Chemin des Vignes» (Eure)

Au «Chemin des Vignes» sur la commune de Léry, une fouille préventive conduite en 1986 sous la direction de F. Carré a mis au jour les vestiges d'un habitat utilisé entre la première moitié du 1^{er} siècle av. J.-C. et la fin du III^e siècle apr. J.-C. Lors de ces investigations 13 monnaies ont été collectées, dont 4 gauloises⁸⁵.

Contexte

L'ensemble des vestiges, dégagés sur un peu plus de 1000 m², s'organise à la périphérie sud d'un habitat antérieurement détruit. Un semis de trous de poteaux indique des constructions sur poteaux plantés. Aucun plan d'ensemble cohérent n'a pu être restitué selon les fouilleurs. Il est également question de bâtiments en torchis sur solins. Les limites de l'occupation se caractérisent par une série de fossés, dont 5 sont parallèles. On relève enfin la présence d'une vingtaine de fosses dépotoirs en relation plus ou moins directe avec l'habitat ainsi qu'un four circulaire et une cave, dont le comblement remonte à la fin du III^e siècle apr. J.-C.

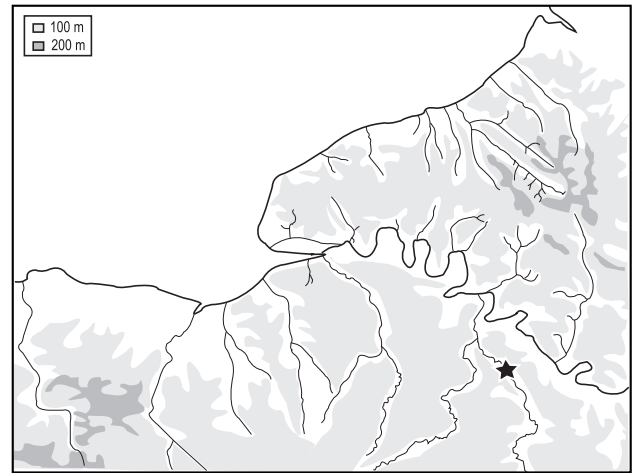
Parmi le matériel recueilli, 4 monnaies gauloises ont été dénombrées, dont 3 en bronze et 1 en potin. Elles sont issues d'un niveau stratigraphique bien défini (couche 18) par les fouilleurs. Le matériel annexe est en particulier constitué d'une grande quantité de tessons de céramique (écuelles, etc.), qui forme un remarquable ensemble chronologique des dernières années du 1^{er} siècle av. J.-C. Ainsi, le contexte archéologique des monnaies gauloises s'inscrit indéniablement dans une ambiance très tardive, centrée sur la période augustéenne.

Sur les 4 monnaies, 3 sont des émissions locales. L'exemplaire restant a une origine lointaine : il provient du territoire des Bituriges et des Lémovices.

Catalogue

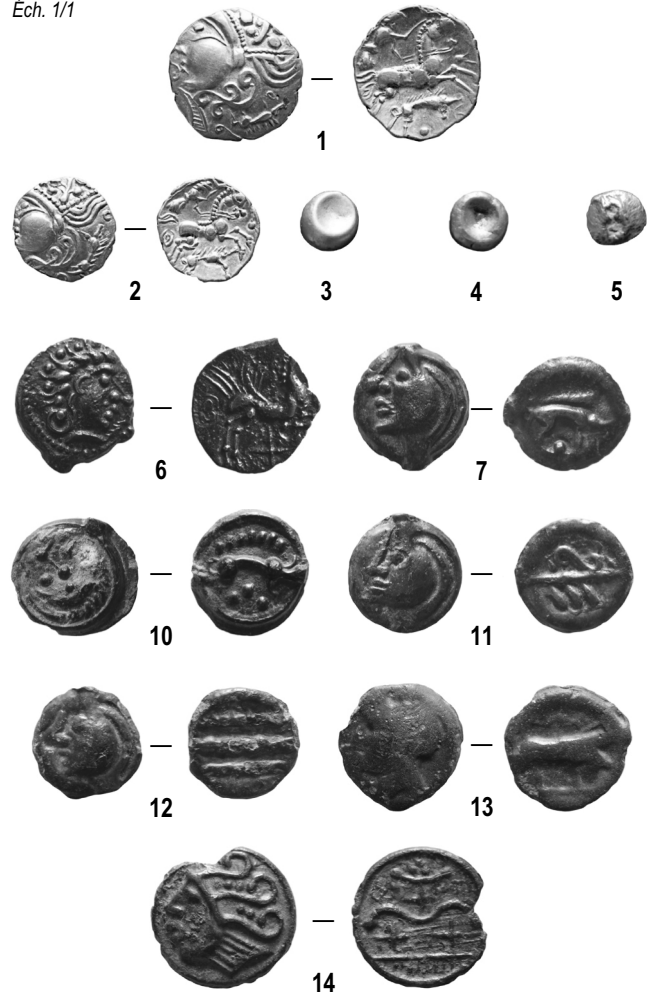
Métal	Pds	Diam	Typologie	Remarques
1. Br. Fr.	-	-	BES-10b (Légende EPV)	
2. Br. Fr.	-	-	BME-23 (« au monstre enroulé »)	
3. Br. Fr.	-	-	GCC-B/L-1118 (« à la gueule de loup », territoire des Bituriges et des Lémovices)	
4. Potin	-	-	PCH-25a (Type aux chevrons dit « au S horizontal »)	

Site 16 : Pacy-sur-Eure (Eure)



Monnaies

Éch. 1/1



⁸⁵ Varoquaux 1989, 191-200; Carré 1990, 36-37 et 39; CAG Eure, 253-254, notice 671.

Inventaire détaillé des sites « à monnaies » de la basse vallée de la Seine

Catalogue

	Métal	Pds	Diam	Typologie	Remarques
1	Or	3,38	18	HL/S-5d (« hémistatère au sanglier »)	
2	Or	1,67	14	HL/S-5d (« hémistatère au sanglier »)	
3	Or	1,79	8	GCC-GLO-493 (Ensemble Séno-Carnutes « statères globulaires »)	
4	Or	1,88	7	GCC-GLO-493 (Ensemble Séno-Carnutes « statères globulaires »)	
5	Or	0,92	7	GCC-GLO-493 (Ensemble Séno-Carnutes « statères globulaires »)	Electrum ?
6	Br. Fr.	3,27	18	GCC-CAR-532 (Carnutes, « au cheval ailé et à la croix »)	
7	Pot.	2,52	17	PSA-24 (Ensemble au sanglier, « au sanglier enseigne seul »)	
8	Pot.	2,43	15	PSA-24 (Ensemble au sanglier, « au sanglier enseigne seul »)	
9	Pot.	2,21	16	PSA-24 (Ensemble au sanglier, « au sanglier enseigne seul »)	
10	Pot.	2,92	17	PSA-24 (Ensemble au sanglier, « aux globules »)	
11	Pot.	2,65	16	PCH-25a (Ensemble aux chevrons, « types apparentés »)	
12	Pot.	2,51	15	PLO-26 (« aux lignes ondulées »)	
13	Pot.	3,56	17	GB-PAR-23 (« potin imité de Marseille »)	
14	Pot.	2,75	19	GCC-DUR-472 (« type de Bû »)	

Au début des années 2000, un important lot monétaire découvert aux environs de la commune de Pacy-sur-Eure nous a été communiqué. Les monnaies ici présentées ont toutes été découvertes dispersées sur un même espace lors d'un profond labour.

Contexte

Aucune mention de site, figurant au fichier de la carte archéologique de Haute-Normandie, n'a pu être rattachée à cette découverte. Il est donc impossible de rapprocher les monnaies de quelque contexte que ce soit. En revanche, la composition du lot monétaire peut apporter un indice concernant la nature du lieu. Elle est, en effet, par le nombre et la structure, proche de certains ensembles en relation avec un lieu de culte, de type *fanum*. Dans ces conditions, la population d'espèces gauloises ici inventoriées joue un rôle de révélateur d'une occupation dont l'existence même reste encore à découvrir. Quoi qu'il en soit, le lot nous a semblé constituer un faciès monétaire global tout à fait fiable.

Étude des monnaies

Le lot global s'élève à 203 monnaies identifiées. Le faciès interne peut dès lors s'établir ainsi :

	Nombre 100=203	%	% potin 100=193
Or	7	3,4	
<i>Émissions régionales</i>			
- HL/S-5d	2		
- SS/L-4b	1		

Statères « globulaires »

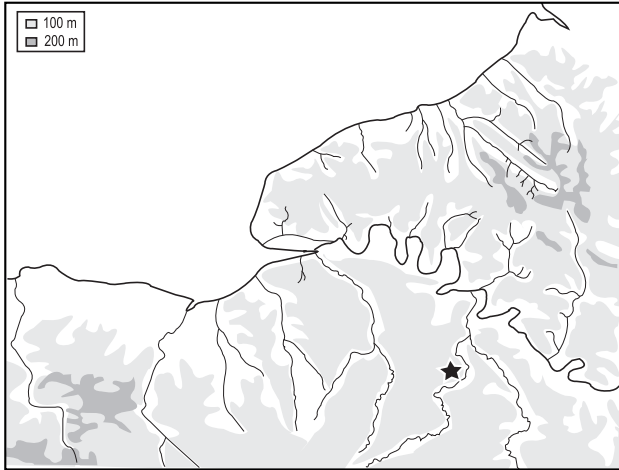
- GCC-GLO-493	4		
Argent	1	0,5	
<i>Émission régionale</i>			
- LTP-7b	1		
Bronze frappé	2	< 1	
<i>Émission régionale</i>			
- BAC-12a (cl. II)	1		
<i>Territoire Carnutes</i>			
- GCC-CAR-532	1		
Potin	193	95	
<i>Émissions régionales</i>			
- PSA-24	112	55,2	58
- PCH-25a	37		19
- PLO-26	21		11
<i>Région parisienne</i>			
- GB-PAR-23	12		6,2
<i>Territoire Rèmes</i>			
- GB-REM-24	3		
<i>Territoire Durocasses</i>			
- GCC-DUR-472	6		
<i>Territoire Carnutes</i>			
- GCC-CAR-544	1		
- GCC-CAR-547	1		
Total	203		

Les ensembles définis n'appellent pas de commentaires particuliers. L'or, l'argent et le bronze sont représentés dans des proportions très faibles. Les 7 monnaies d'or identifiées représentent toutes des émissions dont les premières frappes sont antérieures à la Guerre des Gaules. Par conséquent, elles trahissent peut-être une fréquentation des lieux au cours de la première moitié du 1^{er} siècle av. J.-C. Seuls l'hémistatère et le quart de statère dits « au sanglier » (HL/S-5d) ont une origine locale.

Quant au monnayage de bronze, il est significatif que le ratio des bronzes frappés en regard des potins s'établisse autour de 1 % et 95 % du lot total en faveur des seconds. Cette proportion est tout à fait étonnante. D'une part, elle est caractéristique de nombreux sites du Val-d'Oise, en particulier ceux d'Épiais-Rhus ou de la **moyenne vallée de l'Epte****. D'autre part, elle témoigne également d'une fréquentation qui peut remonter à la première moitié du 1^{er} siècle av. J.-C., si l'on prend en compte la forte présence des potins « aux chevrons » (PCH-25a) et « au taureau imité de Marseille » (GB-PAR-23), qui circulaient, chez les *Parisii*, dès le II^e siècle av. J.-C. Enfin, on remarquera que les potins « au sanglier » (PSA-24, cl. I) constituent la dominante absolue, en représentant 55 % du lot global.

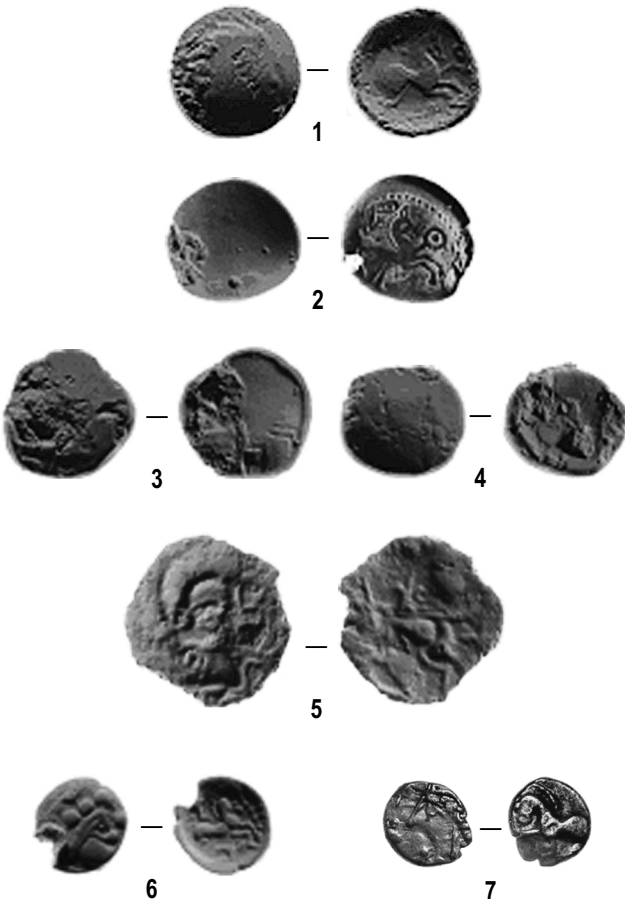
En conclusion, le faciès interne est caractéristique d'une circulation locale ouverte sur des habitudes monétaires de l'ouest du bassin parisien et qui dut débiter au cours de la première moitié du 1^{er} siècle av. J.-C.

Site 17:
Parville
(Eure)



Monnaies

Éch. 1/1



Catalogue

Métal	Pds	Diam	Typologie	Remarques
1. Bronze	5,57	18	- GCC ^o -ZOD-875 (Statères du type de Chenôves)	Statère fourré (Au-Ag-Cu détectés par XRF) / Droit usé
2. Bronze	6,05	18	- GCC ^o -ZOD-875 (Statères du type de Chenôves)	Statère fourré (Cu-Sn détectés par XRF) / Droit pratiquement fruste
3. Bronze	4,68	18	- GCC ^o -ZOD-875 (Statères du type de Chenôves)	Statère fourré (Cu-Sn détectés par XRF)
4. Bronze	5,61	17	- GCC ^o -ZOD-875 (Statères du type de Chenôves)	Statère fourré (Cu-Sn détectés par XRF) / Droit pratiquement fruste et Revers corrodé
5. Billon	4,72	23	- GCO-COR-365A (Statères des <i>Coriosolites</i>)	
6. Billon	1,21	13,5	- SS/L-4c (Statères « au sanglier »)	
7. Argent	1,8211-12,5		- GCC ^o -SEQ-947 (quinaire à la légende TOGIRIX)	
8. Argent	1,23	13,5	- GCO-LTP-377 (<i>Minimi</i> « à la tête de Pallas »)	
9. Br. Fr.	6,41	19	- BAE-9a (Légende EBVROVICOS / AVLIRCO)	

Le site de Parville est implanté à moins de 9 km à l'ouest de l'agglomération d'Évreux (Eure). Il a été fouillé dans le cadre des travaux d'aménagement du contournement d'Évreux. Les vestiges se développent sur le rebord du plateau du Neubourg. La fouille a révélé l'existence d'une ferme gauloise occupée dès le milieu du II^e siècle av. J.-C. et à laquelle succède une exploitation agricole gallo-romaine dans le courant de la seconde moitié du I^{er} siècle av. J.-C. Au II^e siècle apr. J.-C., des transformations importantes aboutissent à une *villa* de type méditerranéen qui perdure jusqu'au V^e siècle apr. J.-C.

L'intérêt du site est double. Le premier tient à la découverte de 9 monnaies gauloises en relation directe avec la ferme laténienne. La seconde caractéristique, et non des moindres, tient à l'excellente lisibilité des structures dans lesquelles apparaissent les monnaies⁸⁶.

Contexte

La ferme comprend une vingtaine de bâtiments à vocation domestique et agricole. L'ensemble est inclus au sein d'un vaste enclos, d'une surface de 8000 m², matérialisé

86 Documentation aimablement communiquée par F. Pilon.

par un fossé de dimensions importantes (3 m de large et 2 m de profondeur). Un talus en terre longeait probablement ce dernier à l'intérieur de la parcelle close.

C'est précisément dans le comblement du fossé d'enclos que la majorité des monnaies gauloises a été découverte (n° 1-6). Elles étaient relativement rapprochées les unes des autres : elles parsemaient une surface de 1,20 m x 2,50 m. Peut-être s'agit-il à l'origine d'un petit dépôt de monnaies volontairement groupées ? Elles figuraient quasiment au même niveau de comblement. Celui-ci a été daté de La Tène finale et recelait un certain nombre de tessons de céramique. Les trois dernières monnaies ont été respectivement découvertes dans un trou de poteau (n° 9), un fossé de partition (n° 7), qui se situe au sien de l'enclos principal, et un niveau de remblai (n° 8). Leur particularité est d'être associée à un mobilier postérieur au 1^{er} siècle apr. J.-C.

Il est intéressant de constater qu'aucune monnaie gauloise n'est associée à l'occupation initiale du site (milieu du II^e siècle av. J.-C.). Le contexte des découvertes représente donc un élément à prendre en compte dans l'interprétation des usages monétaires et leur diffusion à travers le temps.

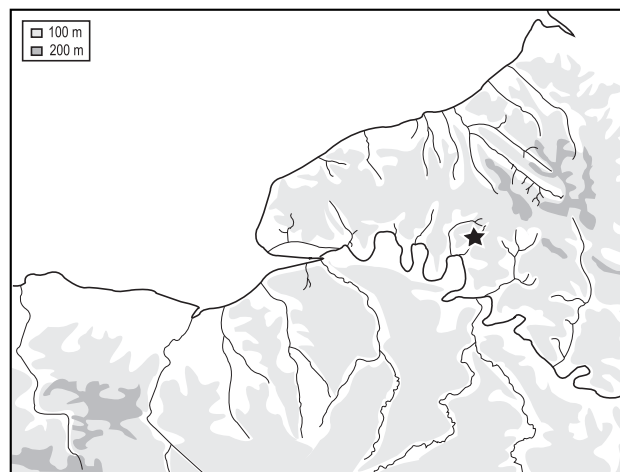
Étude numismatique

Les 9 monnaies découvertes à Parville présentent le faciès suivant :

	Nombre
Bronze frappé	
<i>Gaule Celtique Centre Est (GCC[±]-)</i>	
- ZOD-875	4
<i>Basse Seine</i>	
- BAE-9a	1
Billon	
<i>Basse Seine</i>	
- SS/L-4c	1
<i>Gaule Celtique Ouest (GCO-)</i>	
- COR-365A	1
Argent	
<i>Gaule Celtique Centre Est (GCC[±]-)</i>	
- SEQ-947	1
<i>Gaule Celtique Ouest (GCO-)</i>	
- LTP-377	1
Total	9

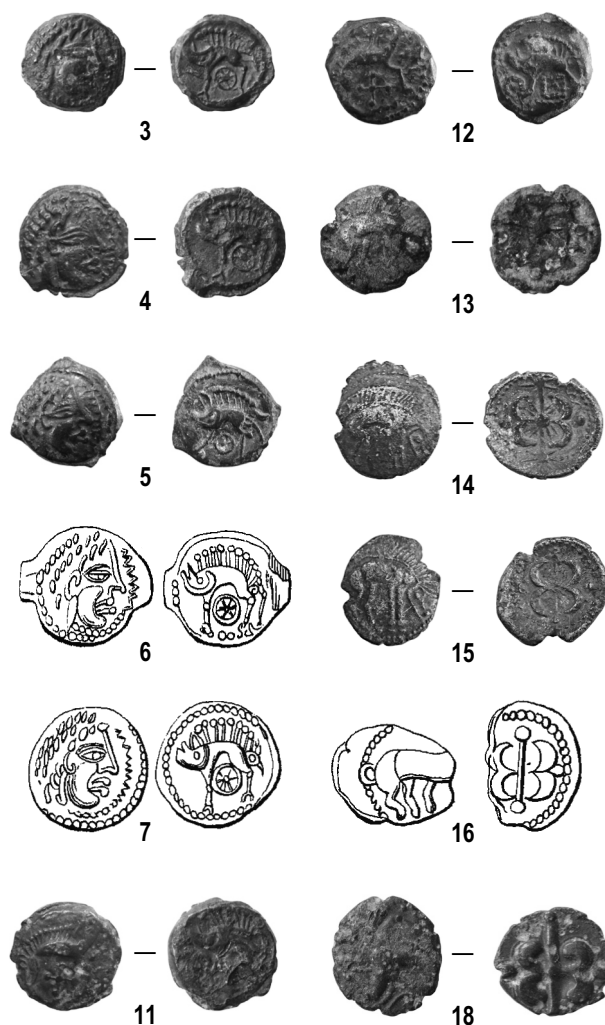
D'emblée, on remarquera la présence de trois métaux ; ce qui est exceptionnelle pour un site d'habitat. En son ensemble, ce lot reflète un faciès typiquement exogène : sur les 9 monnaies identifiées, seules 2 correspondent à des émissions réalisées dans la basse Seine (BAE-9a et SS/L-4c). Les 6 exemplaires restants sont d'origine exogène, en provenant pour l'essentiel de la partie centrale et occidentale de la Gaule. Ainsi, les témoins d'émissions locales apparaissent bien discrets sur le site de Parville.

Site 18 : Saint-André-sur-Cailly (Seine-Maritime)



Monnaies

Éch. 1/1



Catalogue

— Bronze Frappé



Pds	Typologie	Collections publiques			Bibliographie
		BnF	Rouen	Bayeux Rennes	
1.	- BSC-19b / cl. I « Profil et sanglier »	X			Muret, Chabouillet 1889, n° 7334
2.	- BSC-19b / cl. I « Profil et sanglier »	X			Muret, Chabouillet 1889, n° 7339
3.	- BSC-19b / cl. I « Profil et sanglier »		X		Scheers 1978, n° 791
4.	- BSC-19b / cl. I « Profil et sanglier »		X		Scheers 1978, n° 792
5.	2,09 - BSC-19b / cl. I « Profil et sanglier »			X	Guihard 2008a, n° 19 = Lambert 1864, pl. V, 32
6.	- BSC-19b / cl. I « Profil et sanglier »				Dessin : Lambert 1864, pl. V, 30
7.	- BSC-19b / cl. I « Profil et sanglier »				Dessin : Lambert 1864, pl. V, 31
8.	2,58 - BSC-19b / cl. I « Profil et sanglier »			X	Gruel, Morin 1999, n° 1118
9.	2,22 - BSC-19b / cl. I « Profil et sanglier »			X	Gruel, Morin 1999, n° 1119
10.	2,23 - BSC-19b / cl. I « Profil et sanglier »			X	Gruel, Morin, 1999, n° 1120
11.	- BSC-19b / cl. II « Sanglier et sanglier »		X		Scheers 1978, n° 799
12.	2,64 - BSC-19b / cl. II « Sanglier et sanglier »			X	Guihard 2008a, n° 20
13.	- BSC-19b / cl. III « Sanglier et epsilon »		X		Scheers 1978, n° 800
14.	2,32 - BSC-19b / cl. III « Sanglier et epsilon »			X	Guihard 2008a, n° 21
15.	1,84 - BSC-19b / cl. III « Sanglier et epsilon »			X	Guihard 2008a, n° 22
16.	- BSC-19b / cl. III « Sanglier et epsilon »				Dessin : Lambert 1864, pl. XII, 20
17.	- BSC-19b / cl. IV « quatre cols de chevaux en swastika »		X		Muret, Chabouillet 1889, n° 8891
18.	- BSC-19b / cl. IV « quatre cols de chevaux en swastika »			X	Scheers 1978, n° 801
19.	- BSC-19b / cl. IV « quatre cols de chevaux en swastika »				Dessin : Lambert 1864, pl. XII, 19
20.	- BSC-19b / cl. V « sanglier et coq »				Dessin : Lambert 1864, pl. V, 34
21.	- GB-PCO-43 « personnage courant »		X		Muret, Chabouillet 1889, n° 7266
22.	- GB-PCO-43 « personnage courant »		X		Muret, Chabouillet 1889, n° 7271
23.	- GB-PCO-43 « personnage courant »		X		Muret, Chabouillet 1889, n° 7297
24.	- GB-PCO-43 « personnage courant »			X	Scheers 1978, n° 757 (incertain)
25.	- GB-PCO-43 « personnage courant »			X	Scheers 1978, n° 758
26.	- GB-PCO-43 « personnage courant »			X	Scheers 1978, n° 778
27.	- GB-PCO-43 « personnage courant »		X		Scheers 1978, n° 781

Inventaire détaillé des sites « à monnaies » de la basse vallée de la Seine

28.	- GB-PCO-43 « personnage courant »	X	Scheers 1978, n° 783
29.	- GB-PCO-43 « personnage courant »		Dessin : Lambert 1864, pl. XII, 1
30.	- GB-PCO-43 « personnage courant »		Dessin : Lambert 1864, pl. XII, 2
31.	- GB-PCO-43 « personnage courant »		Dessin : Lambert 1864, pl. XII, 3
32.	- GB-PCO-43 « personnage courant »		Dessin : Lambert 1864, pl. XII, 4
33.	- GB-PCO-43 « personnage courant »		Dessin : Lambert 1864, pl. XII, 10
34.	- GB-PCO-43 « personnage courant »		Dessin : Lambert 1864, pl. XII, 11
35.	- GB-FCA-47 « Fonds commun des Ambiani »	X	Scheers 1978, n° 594 (incertain)
36.	- GB-FCA-46 « Fonds commun des Ambiani »	X	Scheers 1978, n° 854
37.	- GB-FCA-50 « Fonds commun des Ambiani »	X	Scheers 1978, n° 597 (incertain)
38.	- BTC-21b Type « au profil et au cheval »		Dessin : Lambert 1864, pl. V, 33

52.	- GCC-TUR-1139 Type « à la tête diabolique »	X	Scheers 1978, n° 363 (incertain)
53.	- GCC-TUR-1139 Type « à la tête diabolique »	X	Scheers 1978, n° 364 (incertain)
54.	- GCC-TUR-1139 Type « à la tête diabolique »	X	Scheers 1978, n° 365 (incertain)
55.	- GCC-TUR-1139 Type « à la tête diabolique »	X	Scheers 1978, n° 366 (incertain)
56.	- GCC-TUR-1139 Type « à la tête diabolique »	X	Scheers 1978, n° 367 (incertain)

En 1848, sur la commune de Saint-André-sur-Cailly a été recueilli un ensemble de 300 à 400 monnaies gauloises selon L. de Glanville⁸⁷. La découverte aurait été effectuée au pied de « vieilles murailles romaines ». Elle est souvent interprétée, par les auteurs modernes, comme un trésor. Néanmoins, seul A. Pottier écrit que les monnaies étaient contenues dans un vase en terre. L. de Glanville, E. Lambert et A. Blanchet, qui ont établi une liste détaillée de la découverte, ne font jamais référence à un tel contenant⁸⁸. Au contraire, on a plutôt l'impression de trouvailles de site et non d'une association de monnaies groupées. Les découvertes isolées de monnaies des mêmes types signalées avant 1848 dans l'inventaire du musée des Antiquités de 1836-1838 abondent dans le même sens.

– Bronze coulé

Pds	Typologie	Collections publiques			Bibliographie
		BnF	Rouen	Bayeux Rennes	
39.	3,56 - PCH-25a Type « au S horizontal »	X			Muret, Chabouillet 1889, n° 8661
40.	2,51 - PCH-25a Type « au S horizontal »	X			Muret, Chabouillet 1889, n° 8662
41.	2,57 - PCH-25a Type « au S horizontal »	X			Muret, Chabouillet 1889, n° 8663
42.	2,56 - PCH-25a Type « au S horizontal »	X			Muret, Chabouillet 1889, n° 8665
43.	1,94 - PCH-25a Type « au S horizontal »		X		Scheers 1978, n° 862
44.	2,57 - PCH-25a Type « au S horizontal »		X		Scheers 1978, n° 863
45.	1,84 - PCH-25a Type « au S horizontal »		X		Scheers 1978, n° 864
46.	- PCH-25a Type « au S horizontal »		X		Scheers 1978, n° 865
47.	- PCH-25a Type « au S horizontal »				Dessin : Lambert 1864, pl. I, 15
48.	- PSA-24 Type « au sanglier »		X		Scheers 1978, n° 300
49.	- PFL-27 Type « à la fleur de lys »		X		Scheers 1978, n° 867
50.	- GCC-TUR-1139 Type « à la tête diabolique »		X		Scheers 1978, n° 339 (incertain)
51.	- GCC-TUR-1139 Type « à la tête diabolique »		X		Scheers 1978, n° 362 (incertain)

Étude des monnaies

L'énumération des monnaies par L. de Glanville, E. Lambert et A. Blanchet révèle un ensemble composé des types suivants :

Codes Typologiques		
Bronze		
Type « au personnage courant »	14	PCO-43 (Gaule Belgique)
Types de « Saint-André-sur-Cailly »	> 51	BSC-19b (Basse Seine)
- cl. I	plusieurs	
- cl. II	14	
- cl. III	plusieurs	
- cl. IV	plusieurs	
- cl. V	2	
Type à la légende IMONIO	1	GB-FCA-54 (Basse Seine)
LIXOVI	1	BL/M-16 (Basse Seine)
Potîn		
Rèmes, Type « au personnage marchant et portant une lance »	1	REM-24 (Gaule Belgique)
Suessions, Type « aux chèvres affrontées »	1	SUE-35 (Gaule Belgique)
Type « au S horizontal »	3	PCH-25a (Basse Seine)
Type « au sanglier »	54	PSA-24 (Basse Seine)

⁸⁷ Glanville 1848, 637-640. Voir aussi Cochet 1866, 198 ; Cochet 1871, col. 285 ; Drouet 1897-1899, 103, 552-556.

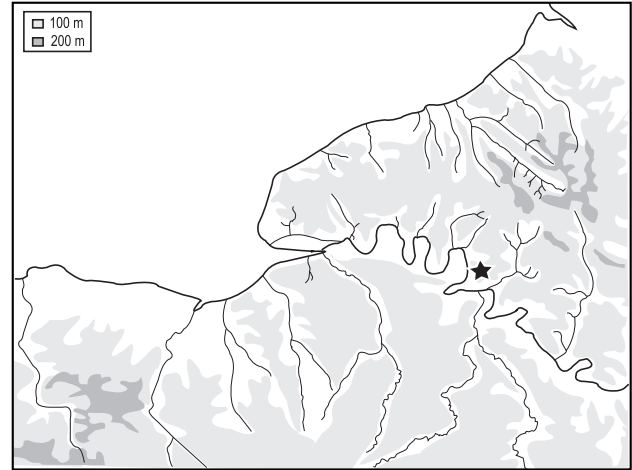
⁸⁸ Blanchet 1905, 591-592, n° 222 ; Lambert 1864, 31, 82, 119, 125, pl. V, n° 29-34 et pl. XII, n° 1-4, 10-11, 19-20.

En 1910, L. de Vesly rapporte 7 monnaies réputées provenir de la découverte de 1842. Elles présentaient les mêmes types : 2 bronze « au personnage courant », 4 potins « au personnage marchant et portant une lance » et 1 bronze non identifié. En revanche, le lot décrit par L. Coutil en 1908 est tout à fait différent⁸⁹. Il comprend des monnaies de toute la Gaule et deux deniers de la République romaine. À l'évidence, L. Coutil a ajouté au lot de 1848 des découvertes effectuées après cette date et qui n'ont pas été forcément découvertes au même endroit. Il apparaît donc que la liste établie par L. de Glanville, E. Lambert et A. Blanchet est celle qui rend le plus fidèlement compte de la composition du lot monétaire au moment de sa découverte en 1848.

Les médailliers du Cabinet des monnaies et médailles à Paris, Rouen, Bayeux et Rennes conservent aujourd'hui quelques monnaies provenant de cette découverte⁹⁰. Sur les 56 exemplaires répertoriés, 44 s'intègrent aux différents types identifiés par L. de Glanville, E. Lambert et A. Blanchet. Les 12 monnaies restantes représentent, quant à elles, des types non décrits. Elles sont toutes conservées au musée des Antiquités de Rouen et sont données dans le registre d'inventaire comme provenant de la trouvaille de Saint-André-sur-Cailly. Il s'agit de petits bronzes frappés appartenant au fonds commun des *Ambiani* (GB-FCA-) et « à la tête casqué » (BTC-21b), et, de bronzes coulés « à la fleur de lys » (PFL-27) et « à la tête diabolique » (GCC-TUR-1139). Il est probable que ces monnaies proviennent de découvertes effectuées avant ou après 1848 et qui ont été ajoutées au lot décrit par L. de Glanville, E. Lambert et A. Blanchet. Dans le doute, nous les avons considérées.

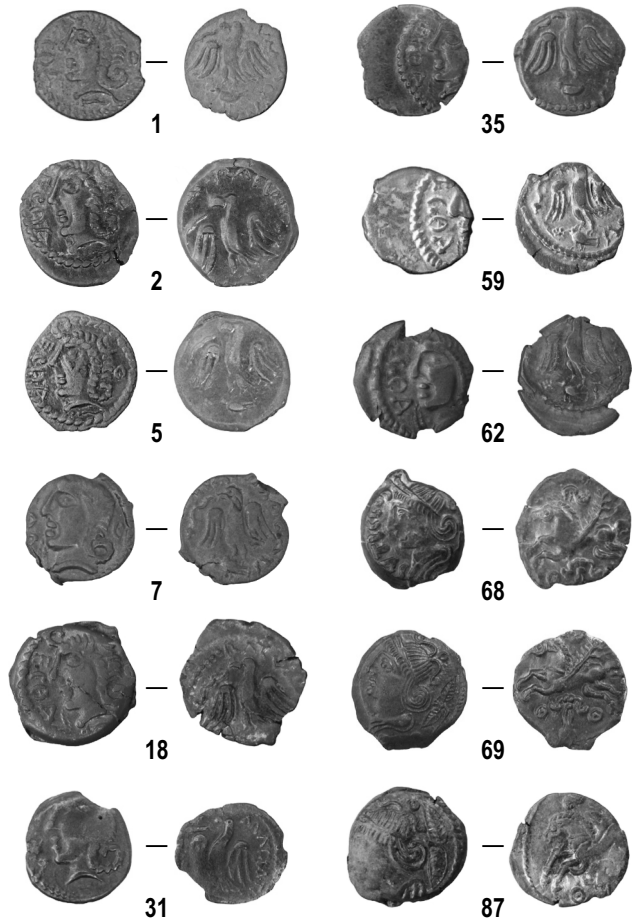
Face à une telle incertitude générale, il est bien difficile – voire tout à fait impossible – de dresser un faciès représentatif de la découverte de 1848. Nous nous contenterons donc de souligner quelques points jugés significatifs. Tout d'abord, l'ensemble monétaire consiste uniquement en bronzes frappés et en potins. Ensuite, dans les différents inventaires, les petits bronzes BSC-19 apparaissent souvent en nombre. Il est vraisemblable qu'ils aient constitué l'une des dominantes de la circulation monétaire sur le site. À cela, il convient d'ajouter la constance d'émissions d'origine belge, et, en particulier, des bronzes « au personnage courant » (PCO-43). Enfin, parmi les potins, on relèvera la présence *a priori* massive des types « au sanglier » (PSA-24) et « aux chevrons » (PCH-25).

Site 19 : Saint-Aubin-Celloville (Seine-Maritime)



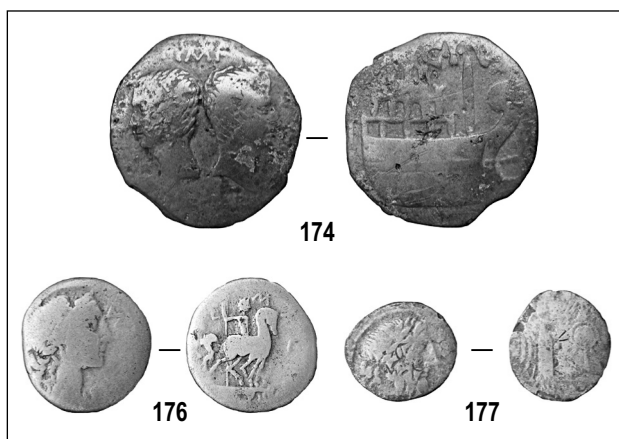
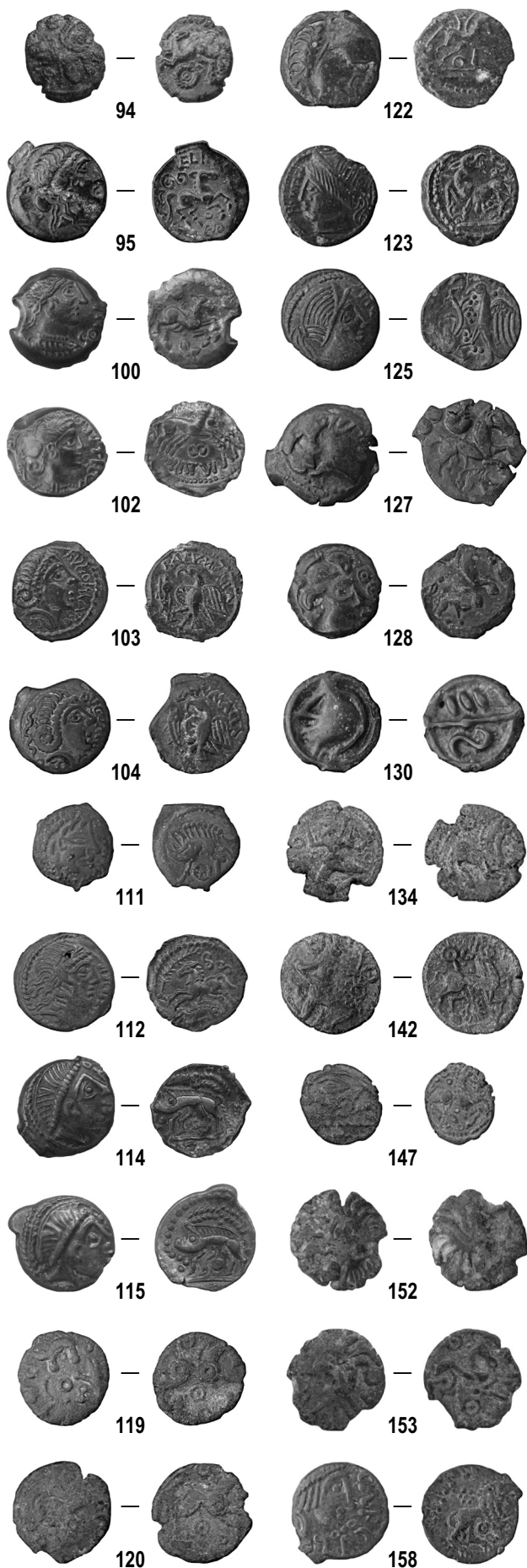
Monnaies

Éch. 1/1



⁸⁹ Coutil 1908, 23-37.

⁹⁰ Muret et Chabouillet 1889, 7266, 7271, 7297, 7334, 7339, 8661-8663, 8665, 8891 ; Scheers 1978, n° 300, 339, 362-367, 594, 597, 757, 758, 778, 781, 783, 791-792, 799-801, 854, 862-865, 867 ; Lorient et Scheers 1985, 43, n° 71 ; Gruel et Morin 1999, 1118-1120 ; Guihard 2008a, n° 19-22.



Catalogue

– Les monnaies :

* *Basse Seine*

	Métal	Pds	Diam	Typologie	Remarques
1	Br. Fr.	1,89	15	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue ECOA / [RATV]MACIATI]
2	Br. Fr.	1,91	15	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue ECOA / RATVMACIATI]
3	Br. Fr.	3,08	15	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue ECOA / [RATV]MACIATI]
4	Br. Fr.	2,03	14	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue [EC]OA / [RATV]MACIATI]
5	Br. Fr.	1,84	16	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue ECOA / [RATVMACIATI]
6	Br. Fr.	1,88	15	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue [E]COA / [RATV]MACIATI]
7	Br. Fr.	2,06	15	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue [EC]OA / [RATV]MACIATI]
8	Br. Fr.	1,51	15	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue [EC]OA / [RATV]MACIATI]
9	Br. Fr.	1,75	16	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue [EC]OA / [RATVMACI]ATI]
10	Br. Fr.	2,31	15	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue [E]COA / [RATVMACIATI]
11	Br. Fr.	1,91	17	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue [E]COA / [RATVMACIATI]

Catalogue

12	Br. Fr.	2,20	16	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue [ECØA] / [RATVMACIATI]	42	Br. Fr.	1,93	15	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue [ECØA] / [RATVMACIATI]
13	Br. Fr.	2,62	17	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue [ECØA] / [RATVMACIATI]	43	Br. Fr.	2,30	15	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue ECØA / [RATVMACIATI]
14	Br. Fr.	2,40	14	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue ECØ[A] / [RA]TVMA[CIA]TI	44	Br. Fr.	1,86	16	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue ECØA / [RATVMAC]IATI
15	Br. Fr.	1,81	14	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue [EC]ØA / [RA]TVMA[CIA]TI	45	Br. Fr.	2,64	16	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue ECØA / [RATVMACIATI]
16	Br. Fr.	1,74	16	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue ECØA / [RATVMACIATI]	46	Br. Fr.	1,67	17	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue ECØA / [RATVMACIATI]
17	Br. Fr.	2,06	15	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue [E]CØA / [RATV]MA[CIA]TI	47	Br. Fr.	1,97	17	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue EC[ØA] / [RATVMACIATI]
18	Br. Fr.	3,22	17	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue ECØA / RATVM[A]CIA]TI	48	Br. Fr.	2,05	17	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue ECØA / [RATVMACIATI]
19	Br. Fr.	1,75	16	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue ECØA / [RATVMACIATI]	49	Br. Fr.	3,02	16	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue ECØA / [RATVMACIATI]
20	Br. Fr.	2,52	15-16	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue ECØA / [RATVMACIATI]	50	Br. Fr.	2,11	16	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue ECØA / [RATVMACIATI]
21	Br. Fr.	2,09	14	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue ECØA / [RATVMACIATI]	51	Br. Fr.	2,49	17	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue [EC]ØA / [RATVMACIATI]
22	Br. Fr.	1,80	15	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue [ECØA] / [RATV]M[A]CIA]TI	52	Br. Fr.	2,40	15	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue [ECØA] / [RATVMACIATI]
23	Br. Fr.	2,06	15	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue ECØA / [RATVMACIATI]	53	Br. Fr.	1,71	16	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue [E]CØA / R[ATVMACIATI]
24	Br. Fr.	1,28	15	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue ECØA / [RATVMACIATI]	54	Br. Fr.	3,03	18	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue ECØA / [RATVMACIATI]
25	Br. Fr.	1,50	16	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue [ECØA] / [RATVMACIATI]	55	Br. Fr.	2,58	16	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue [ECØA] / [RATVMACIATI]
26	Br. Fr.	1,73	15	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue ECØA / [RATVMACIATI]	56	Br. Fr.	1,76	16	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue ECØA / [RATV]M[A]CIA]TI
27	Br. Fr.	1,12	14	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue [ECØA] / [RATVMACIATI]	57	Br. Fr.	1,60	16	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue [ECØA] / [RATVMACIATI]
28	Br. Fr.	1,38	15	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue [EC]ØA / [RATVMACIATI]. Exemplaire coupé en deux.	58	Br. Fr.	1,54	17	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue ECØA / [RATV]M[A]CIA]TI
29	Br. Fr.	1,33	16	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue [ECØA] / [RATVMACIATI]	59	Br. Fr.	2,40	15	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue ECØA / [RATVMACIA]TI
30	Br. Fr.	2,78	16	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue ECØA / [RATV]M[A]CIA]TI	60	Br. Fr.	1,74	16	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue [ECØA] / [RATVMACIATI]
31	Br. Fr.	1,20	14-15	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue [EC]ØA / RATVMACIATI	61	Br. Fr.	1,23	15	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue ECØA / [RATVMACIATI]
32	Br. Fr.	1,43	15-16	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue ECØA / [RATVMACIATI]	62	Br. Fr.	1,11	16	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue ECØA / [RATVM]A[CIA]TI
33	Br. Fr.	2,72	17	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue ECØA / [RATVMACIATI]	63	Br. Fr.	2,31	15	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue ECØA / [RATVMACIATI]
34	Br. Fr.	2,04	16	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue ECØA / [RATVMACIATI]	64	Br. Fr.	2,81	16	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue [ECØA] / [RATVMACIATI]
35	Br. Fr.	1,89	15	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue ECØA / [RATVMACIATI]	65	Br. Fr.	1,95	16	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue [E]CØA / [RATVMACIATI]
36	Br. Fr.	2,13	16	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue [EC]ØA / [R]ATV[M]A[CIA]TI	66	Br. Fr.	3,11	15	- BVR-17d (Type « à la tête casquée » et SVTICCOS)	Légende lue [SVT]ICCOS
37	Br. Fr.	2,18	15	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue [E]CØA / [RATVMACIATI]	67	Br. Fr.	2,99	16	- BVR-17d (Type « à la tête casquée » et SVTICCOS)	Légende lue [SVT]ICCOS
38	Br. Fr.	2,92	17	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue ECØA / [RATVMACIATI]	68	Br. Fr.	3,08	16-17	- BVR-17d (Type « à la tête casquée » et SVTICCOS)	Légende lue SVTICCOS
39	Br. Fr.	2,38	15	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue [ECØA] / [RA]TVMA[CIA]TI	69	Br. Fr.	2,77	16	- BVR-17d (Type « à la tête casquée » et SVTICCOS)	Légende lue [SVT]ICCOS
40	Br. Fr.	1,39	16	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue ECØ[A] / [RATV]M[A]CIA]TI	70	Br. Fr.	2,62	15-16	- BVR-17d (Type « à la tête casquée » et SVTICCOS)	Légende lue SVTICCOS
41	Br. Fr.	1,95	15	- BVR-17c (Légende ECTA RATVMACIATI)	Légende lue [ECØA] / [RATVMACIATI]	71	Br. Fr.	2,77	15	- BVR-17d (Type « à la tête casquée » et SVTICCOS)	Légende lue SVTICCOS

Inventaire détaillé des sites « à monnaies » de la basse vallée de la Seine

72	Br. Fr.	2,19	15	- BVR-17d (Type « à la tête casquée » et SVTICCOS)	Légende lue SVTICCOS
73	Br. Fr.	3,59	15	- BVR-17d (Type « à la tête casquée » et SVTICCOS)	Légende lue SVTICCOS
74	Br. Fr.	2,89	15	- BVR-17d (Type « à la tête casquée » et SVTICCOS)	Légende lue SVTICCOS
75	Br. Fr.	3,81	15	- BVR-17d (Type « à la tête casquée » et SVTICCOS)	Légende lue SVTICCOS
76	Br. Fr.	2,64	15	- BVR-17d (Type « à la tête casquée » et SVTICCOS)	Légende lue SVTICCOS
77	Br. Fr.	2,62	15	- BVR-17d (Type « à la tête casquée » et SVTICCOS)	Légende lue SVTICCOS
78	Br. Fr.	2,72	15	- BVR-17d (Type « à la tête casquée » et SVTICCOS)	Légende lue SVTICCOS
79	Br. Fr.	2,66	15	- BVR-17d (Type « à la tête casquée » et SVTICCOS)	Légende lue SVTICCOS
80	Br. Fr.	2,53	15	- BVR-17d (Type « à la tête casquée » et SVTICCOS)	Légende lue SVTICCOS
81	Br. Fr.	3,23	15	- BVR-17d (Type « à la tête casquée » et SVTICCOS)	Légende lue SVTICCOS
82	Br. Fr.	1,87	15	- BVR-17d (Type « à la tête casquée » et SVTICCOS)	Légende lue SVTICCOS
83	Br. Fr.	2,55	15	- BVR-17d (Type « à la tête casquée » et SVTICCOS)	Légende lue SVTICCOS
84	Br. Fr.	2,51	15	- BVR-17d (Type « à la tête casquée » et SVTICCOS)	Légende lue SVTICCOS
85	Br. Fr.	3,30	15	- BVR-17d (Type « à la tête casquée » et SVTICCOS)	Légende lue [SV]TICCOS
86	Br. Fr.	2,45	15	- BVR-17d (Type « à la tête casquée » et SVTICCOS)	Légende lue [SVTICCOS]
87	Br. Fr.	2,82	16	- BVR-17d (Type « à la tête casquée » et SVTICCOS)	Légende lue [SVTICCOS]. Traces d'un placage en argent aux droit et revers ?
88	Br. Fr.	2,88	17	- BVR-17d (Type « à la tête casquée » et SVTICCOS)	Légende lue [SVTICCOS]
89	Br. Fr.	2,38	17	- BVR-17d (Type « à la tête casquée » et SVTICCOS)	Légende lue [SVTICCOS]
90	Br. Fr.	4,18	16	- BVR-17d (Type « à la tête casquée » et SVTICCOS)	Légende lue [SVTICCOS]
91	Br. Fr.	2,96	16	- BVR-17d (Type « à la tête casquée » et SVTICCOS)	Légende lue [SVTICCOS]
92	Br. Fr.	3,38	16	- BVR-17d (Type « à la tête casquée » et SVTICCOS)	Légende lue [SVTICCOS]
93	Br. Fr.	1,76	16	- BVR-17d (Type « au taureau » et SVTICCOS)	Légende lue [SVTICCOS]
94	Br. Fr.	1,66	14	- BVR-17d (Type « aux trois têtes » et SVTICCOS)	Légende lue [SVTICCOS]
95	Br. Fr.	2,66	16	- BVR-17a (Type « au cheval »)	Légende lue SV[TICCOS] / VELIOCAΘI
96	Br. Fr.	1,39	16	- BVR-17a (Type « au cheval » et SVTICCOS / VELIOCAΘI)	Légende lue [SVTICCOS] / VELIO[CAΘI]
97	Br. Fr.	2,49	15	- BVR-17a (Type « au cheval » et SVTICCOS / VELIOCAΘI)	Légende lue [SV]TICCOS / VELIOCAΘI
98	Br. Fr.	2,25	15	- BVR-17a (Type « au cheval » et SVTICCOS / VELIOCAΘI)	Légende lue [SVTICCOS] / [VELIOCAΘI]
99	Br. Fr.	1,39	15	- BVR-17a (Type « au cheval » et SVTICCOS / VELIOCAΘI)	Légende lue [SVTICCOS] / [VE]LIOCAΘI
100	Br. Fr.	2,49	16	- BVR-17a (Type « à la tête vue de face » et SVTICCOS / VELIOCAΘI)	Légende lue [SV]TICCOS / [VELIOCAΘI]
101	Br. Fr.	2,73	15-16	- BVR-17c (Type « au bige » et SVTICOS / RATVMACOS)	Légende lue SV[TICOS] / [RAT]V[MACOS]
102	Br. Fr.	3,66	16	- BVR-17c (Type « au bige » et SVTICOS / RATVMACOS)	Légende lue SVTICOS / RATVMAC[OS]
103	Br. Fr.	2,47	16	- BVR-17c (Type « à l'aigle et au saumon » et DVCOMARO RATVMACIA)	Légende lue DVCOMARO / RATVMACIA
104	Br. Fr.	2,36	16	- BVR-17c (Type « à l'aigle et au saumon » et DVCOMARO RATVMACIA)	Légende lue DVCOMA[RO] / RATVMACIA
105	Br. Fr.	2,52	15	- BVR-17c (Type « à l'aigle et au saumon » et DVCOMARO RATVMACIA)	Légende lue DVCOMA[RO] / [RATVMA]CIA
106	Br. Fr.	2,33	15	- BVR-17c (Type « à l'aigle et au saumon » et DVCOMARO RATVMACIA)	Légende lue DVCO[MARO] / RATVM[ACIA]
107	Br. Fr.	2,15	15	- BVR-17c (Type « à l'aigle et au saumon » et DVCOMARO RATVMACIA)	Légende lue [DVCOMARO] / [RATV]M[ACIA]
108	Br. Fr.	0,92	14	- BVR-17c (Type « à l'aigle et au saumon » et DVCOMARO RATVMACIA)	Légende lue [DVCOMARO] / [RATVMACIA]
109	Br. Fr.	2,56	16	- BVR-17c (Type « à l'aigle et au saumon » et DVCOMARO RATVMACIA)	Légende lue [DVCOMARO] / RATVMACI[A]
110	Br. Fr.	1,54	15	- BVR-17c (Type « à l'aigle et au saumon » et DVCOMARO RATVMACIA)	Légende lue [DVCOMARO] / [RATVMACIA]
111	Br. Fr.	2,46	14	- BSC-19b (Type « profil et sanglier »)	
112	Br. Fr.	2,62	16	- BAE-9b (Légende IBRVIXS)	Légende lue IBRVIXS
113	Br. Fr.	2,79	15	- BAE-9b (Légende IBRVIXS)	Légende lue [IBRVIXS]
114	Br. Fr.	2,83	16	- BAS-11a (Type « au profil casqué »)	
115	Br. Fr.	2,22	16-17	- BAS-11a (Type « au profil casqué »)	
116	Br. Fr.	2,35	16	- BAS-11a (Type « au profil casqué »)	
117	Br. Fr.	1,84	16	- BAS-11a (Type « au profil casqué »)	
118	Br. Fr.	1,79	16	- BDS-20	
119	Br. Fr.	1,67	14	- BDS-20	
120	Br. Fr.	1,73	16	- BDS-20	
121	Br. Fr.	1,55	14	- BDS-20	
122	Br. Fr.	2,21	16	- BAC-12b	
123	Br. Fr.	4,10	16	- BPX-15 (Type « à la louve » et PIXTIL)	Légende lue PIXTIL
124	Br. Fr.	5,04	18	- BPX-15 (Type « à la louve » et PIXTIL)	Légende lue PIXTIL
125	Br. Fr.	3,20	16	- BPX-15 (Type « à l'oiseau » et PIXTILOS)	Légende lue PIX[TILOS]
126	Br. Fr.	2,57	16	- BPX-15 (Type « au temple » et PIXTILOS)	Légende lue [PIXTILOS]
127	Br. Fr.	3,35	18	- BAC-12a (Type « cheval et sanglier superposés »)	
128	Br. Fr.	2,62	15	- BAC-12a (Type « cheval et sanglier superposés »)	

129	Billon	5,66	19	- SS/L-4c (Type « au profil géométrique »)	Statère fourré
130	Potin	2,51	16	- PCH-25 (Type « au S horizontal »)	
131	Potin	2,14	-	- PCH-25 (Type « au S horizontal »)	

* *Gaule Belgique (GB-)*

	Métal	Pds	Diam	Typologie	Remarques
132	Br. Fr.	2,08	17	- PCO-43 (Type « au personnage agenouillé »)	
133	Br. Fr.	2,21	14	- PCO-43 (Type « au cheval »)	
134	Br. Fr.	2,81	16	- PCO-43 (Type « au cheval »)	
135	Br. Fr.	1,27	18	- PCO-43 (Type « au cheval »)	
136	Br. Fr.	1,71	14	- PCO-43 (Type « au cheval »)	
137	Br. Fr.	2,10	14	- PCO-43 (Type « au cheval »)	
138	Br. Fr.	2,15	16	- PCO-43 (Type « au cheval »)	
139	Br. Fr.	2,94	16	- PCO-43 (Type « au cheval »)	
140	Br. Fr.	2,52	15	- PCO-43 (Type « au cheval »)	
141	Br. Fr.	2,71	17	- PCO-43 (Type « à l'androcéphale »)	
142	Br. Fr.	2,68	12	- PCO-43 (Type « à l'androcéphale »)	
143	Br. Fr.	2,43	16	- PCO-43 (Type « à l'androcéphale »)	
144	Br. Fr.	2,83	16	- PCO-43 (Type « à l'androcéphale »)	
145	Br. Fr.	1,75	16	- PCO-43 (Type « à l'androcéphale »)	
146	Br. Fr.	2,29	16	- PCO-43 (Type « à l'androcéphale »)	
147	Br. Fr.	1,72	13	- AST-42	
148	Br. Fr.	1,68	13	- AST-42	
149	Br. Fr.	1,20	11	- AST-42	
150	Br. Fr.	1,19	12	- AST-42	
151	Br. Fr.	0,77	12	- AST-42	
152	Br. Fr.	2,34	16	- COQ-56 (Type dit « bellovaque »)	
153	Br. Fr.	1,54	15-16	- COQ-56var. ??? (Type dit « bellovaque »)	R/ Cheval lancé à droite au lieu d'un coq.
154	Br. Fr.	1,48	16	- FCA-49 (Type « sanglier / cheval »)	
155	Br. Fr.	1,85	17	- FCA-49 (Type « sanglier / cheval »)	
156	Br. Fr.	1,33	15	- FCA-50 (Type « au cavalier »)	
157	Br. Fr.	2,05	15	- CAT-55 (Légende VERICIVS)	
158	Br. Fr.	2,18	16	- PAR-88 (Légende CARIVS)	
159	Br. Fr.	1,78	17	- PAR-88 (Légende CARIVS)	
160	Potin	4,02	20	- REM-24 (Type « LT 8124 »)	
161	Potin	3,82	20	- REM-36 (Type « au personnage assis de face »)	
162	Br. Fr.	-	-	- GER-93 (Légende GERMANVS INDVTILLI L)	

* *Gaule Celtique Centre (GCC-)*

	Métal	Pds	Diam	Typologie	Remarques
163	Br. Fr.	2,97	16	- CAR-508 (Légende « CATAL »)	
164	Br. Fr.	2,36	15	- CAR-505B (Type « au profil géométrique »)	

* *Gaule Celtique Centre Est (GCC^{e-})*

165	Br. Fr.	2,48	15	- SEN-556 (Légende SIINV)	
166	Br. Fr.	2,99	15	- SEN-556 (Légende SIINV)	
167	Br. Fr.	2,99	15	- SEN-556 (Légende SIINV)	
168	Br. Fr.	2,61	16	- SEN-556 (Légende SIINV)	
169	Br. Fr.	3,66	15	- SEN-556 (Légende SIINV)	
170	Argent	1,30	12	- ZOD-971 (Légende ARIVOS / SANTONOS)	Légende lue : [A]RIVOS / [SAN]TONOS] Exemplaire fourré
171	Argent	1,31	13-14	- ZOD-971 (Légende ARIVOS / SANTONOS)	Légende lue : [ARIVOS] / [SANTONOS] Exemplaire fourré

* *Autres*

	Métal	Pds	Diam	Typologie	Remarques
172	Argent	0,28	8	Imitation obole de Marseille	
173	Argent	0,19	8	Imitation obole de Marseille	
174	Br. Fr.	19,33	26-27	Dupondius « à la proue »	
175	Br. Fr.	8,6	29	Dupondius « à la proue »	Coupé en deux
176	Argent	3,41	18	Denier République Romaine	
177	Argent	1,34	15	Victoriat, République Romaine	

Au début des années 2000, un lot monétaire découvert au lieu-dit « Bois de la Garenne » (Saint-Aubin-Celloville) est venu à notre connaissance. Les monnaies ici présentées ont toutes été fortuitement mises au jour dans plusieurs chablis disséminés sur un espace de 20 m². La découverte remonte aux années 1990.

Contexte

Dans la carte archéologique de la Seine-Maritime, les divers inventaires-prospections n'ont *a priori* jamais rien révélé dans le « Bois de la Garenne ». Une brève prospection sur le lieu même des découvertes monétaires nous a permis de reconnaître l'existence de plusieurs monticules de terre longilignes trahissant vraisemblablement la présence de murs maçonnés. Toutes conclusions sur la nature du site à partir de ces seules observations et en l'absence de toutes investigations de terrain seraient évidemment trop hâtives. Remarquons seulement qu'aux abords immédiats du « Bois de la Garenne » deux constructions gallo-romaines ont été mises en évidence au XIX^e siècle. Il s'agit de *villae* qui ont été en partie fouillées par L. de Vesly⁹¹. L'une se trouve au lieu-dit « Thuit de Celloville » et l'autre aux « Longues Pièces ».

Dans ces conditions, les structures autres que celles apparentes étant ignorées, l'on peut supposer que la population d'espèces gauloises ici inventoriées joue un rôle de révélateur d'une occupation dont l'identité exacte reste

91 C.A.G. *Seine-Maritime*, notices 475 et 558.

encore à découvrir. Quoi qu'il en soit, le présent lot monétaire, soigneusement conservé dans son intégralité par son inventeur, nous a semblé permettre de définir un faciès monétaire global et tout à fait fiable.

Même si le manque d'information doit nécessairement inciter à la prudence, la nature du lot monétaire examiné s'apparente très clairement à celle que l'on peut observer sur des lieux de culte. Le nombre important de monnaies et l'écrasante majorité des bronzes frappés rappellent, en effet, la composition des lots des sanctuaires de **Cracouville-le-Vieil-Évreux****, d'**Évreux**** ou encore de Bois-l'Abbé. Nous considérons donc que ce lot est en rapport avec un petit lieu de culte parfaitement inconnu jusqu'ici.

Étude des monnaies

Le lot étudié se compose de 180 exemplaires, qui consistent en une écrasante majorité de bronzes frappés. Le faciès interne peut s'établir ainsi :

	Nombre	% 100=180	% br. Fr. 100=171
Or	1	0,5	
<i>Basse Seine</i>			
- SS/L-4c (âme en bronze)	1		
Bronze frappé	171	95	
<i>Émissions locales-régionales</i>			
- BVR-17c (ECTA RATVMACIATI)	65	36,1	38
- BVR-17c	10		
- BVR-17d	29		
- BVR-17a	6		
- BSC-19	1		
- BAE-9	2		
- BAS-11	11		
- BDS-20	4		
- BAC-12	3		
- BPX-15	4		
<i>Gaule Belgique (GB-)</i>			
- PCO-43	15		
- AST-42	5		
- COQ-56	2		
- FCA-49	3		
- CAT-55	1		
- PAR-88	2		
- GER-93	1		
<i>Gaule Celtique Centre (GCC-)</i>			
- CAR-505/508	2		
<i>Gaule Celtique Centre Est (GCC^e-)</i>			
- SEN-556	5		

Argent	4	2,2
<i>Gaule Celtique Centre Est (GCC^e-)</i>		
- ZOD-971	2	
<i>Gaule du Sud</i>		
- Obole de Marseille	2	
Potin	4	2,2
<i>Basse Seine</i>		
- PCH-25	2	
<i>Gaule Belgique (GB-)</i>		
- REM-24	2	
Total	180	

L'or est absent, à l'exception d'une âme en bronze d'un statère SS/L-4c. L'argent et le potin constituent des proportions dérisoires. L'argent regroupe essentiellement des spécimens fréquents sur les camps militaires post-conquête. Les 4 potins appartiennent pour 2 d'entre eux à une émission locale (PCH-25). Ce sont donc bien les 170 bronzes frappés qui vont être révélateurs du faciès.

Parmi les rubriques définies, la proportion des émissions locales-régionales est particulièrement intéressante. Les monnaies classées sous le code BVR-17 sont de loin les plus nombreuses et représentent 64,3 % des bronzes frappés. Elles regroupent deux séries comprenant chacune plusieurs individus, et, que nous n'avons rencontré que sur ce site⁹². Il s'agit des bronzes à la légende RATVMACATI (BVR-17c, 65 ex.) et DVCOMARO/RATVMACIA (BVR-17c, 8 ex.). Ces derniers s'accompagnent de monnaies à l'anthroponyme SVTICCOS (BVR-17d) et à l'ethnique VELIOCAΘI (BVR-17a). Dès lors, le faciès interne est bien clair : la dominante massive est constituée par 110 bronzes locaux auxquels il convient d'ajouter 25 individus circulant au niveau régional. Nous obtenons donc une masse de 135 exemplaires qui représentent 75 % du lot total. Statistiquement, le faciès est en majorité constitué d'espèces locales, que nous pouvons rattacher à une petite communauté locale, partie intégrante ou non, des Véliocasses.

Il n'y a pas de sous-dominantes réellement significatives. On soulignera la présence, à hauteur de 16,9 %, d'émissions belges, au sein desquelles les bronzes « au personnage courant » (PCO-43) dominent.

La présence d'un bronze à la légende GERMANVS INDVTILLI L renforce, en l'absence de tout constat archéologique, le caractère manifestement tardif de la circulation monétaire sur le site : comme nous l'avons précisé les témoins d'une circulation primitive (émissions d'or) sont nulles et les 4 potins guère plus significatifs. Cette impression est d'autant plus forte qu'elle est appuyée par la présence de 2 *dupondius* d'Auguste et 2 deniers résiduels très usés, dont un victoriat du III^e siècle av. J.-C.

92 Guihard et alii 2007, 17-24.

Site 20 : Sainte-Beuve-en-Rivière (Seine-Maritime)

Basse Seine	1
- PCH-25a	1
Total	12

Sur les bords de l'Eaulne, au hameau d'*Épinay*, plusieurs monnaies gauloises ont été mises au jour en 1863. La découverte est souvent interprétée dans la littérature comme un trésor⁹³. Toutefois, E. Lambert et J.-B.D. Cochet, qui ont vu et décrit les monnaies, ne rapportent rien en ce sens⁹⁴. Au contraire, leur commentaire corrobore le fait qu'il s'agissait de trouvailles isolées et non d'une association de monnaies groupées. C'est pourquoi nous n'examinons pas le présent lot dans la rubrique « Trésors », mais dans celle des monnaies de site.

Contexte

Aucun vestige, permettant d'étayer l'hypothèse d'une découverte de site, n'a été pour l'heure identifié au hameau d'*Épinay*⁹⁵. Le contexte de la découverte demeure donc inconnu. S'agit-il d'un *fanum*? Ou bien s'agit-il d'un habitat? Le faciès monétaire pourrait faire préférer la première solution. En effet, la composition du lot est très proche dans sa structure de celles qui ont été identifiées pour certains lieux de culte.

Étude des monnaies

Les monnaies qui peuvent être aujourd'hui identifiées sont toutes en bronze et en potin. Elles représentent un lot de 12 exemplaires. Leur nombre au moment de la découverte était vraisemblablement supérieur à celui-ci. Le Cabinet des monnaies et médailles de Paris et le musée de Rouen en conservent quelques exemplaires⁹⁶. Les 7 monnaies léguées au musée de Neufchâtel-en-Bray ont, quant à elles, disparu pendant la seconde guerre mondiale.

Le faciès des 12 monnaies identifiées peut s'établir ainsi :

Exemplaires étudiés	
Bronze	
Gaule Belgique (GB-)	7
- PCO-43	5
- CAT-55	1
- REM-71	1
Basse Seine	1
- BVR-17c	1
Potin	
Gaule Celtique Centre (GCC-)	3
- TUR-1139	3

Le faible nombre d'exemplaires inventoriés n'autorise pas de commentaires très élaborés. En l'état du matériel disponible, on remarquera l'absence totale de monnaies en or et en argent. Seuls des bronzes frappés et des potins ont, semble-t-il, alimenté la circulation monétaire. Les premiers sont les mieux représentés au sein du lot. Ils rassemblent 8 exemplaires sur 12.

Parmi les bronzes frappés, les émissions originaires de Gaule Belgique dominant, loin devant les exemplaires de la basse Seine. Dès lors, le faciès interne est bien clair, même si le faible nombre de monnaies ne saurait constituer une vision homogène de la trouvaille : la dominante absolue est constituée par des bronzes belges, au sein desquels, les spécimens « au personnage courant » (PCO-43) sont majoritaires.

Catalogue

Métal	Pds	Diam	Typologie	Cabinet des Médailles de Rouen	Musée de Rouen	Bibliographie
1. Br. Fr.			GB-PCO-43 (« Personnage courant »)	X		BN 7300.
2. Br. Fr.			GB-PCO-43 (« Personnage courant »)			Scheers 1978, n° 742.
3. Br. Fr.			GB-PCO-43 (« Personnage courant »)			Scheers 1978, n° 745.
4. Br. Fr.			GB-PCO-43 (« Personnage courant »)			Scheers 1978, n° 761.
5. Br. Fr.			GB-PCO-43 (« Personnage courant »)			Scheers 1978, n° 771.
6. Br. Fr.	-		GB-CAT-55 (VERICIVS)			Lambert 1864, pl. XVI, n° 22 ; Scheers 1978, n° 626 = Musée de Neufchâtel (disparue)
7. Br. Fr.			GB-REM-71 (ATISIOS REMO)			Coutil 1908.
8. Br. Fr.			BVR-17c (SVTICOS RATVMACOS)			Coutil 1908.
9. Potin 1,22			GCC-TUR-1139 (« tête diabolique »)			Lambert 1864, pl. I, n° 28 ; Scheers 1978, n° 341 = Musée de Neufchâtel (disparue)
10. Potin 3,29			GCC-TUR-1139 (« tête diabolique »)			Lambert 1864, pl. I, n° 16 ; Scheers 1978, n° 371 = Musée de Neufchâtel (disparue)
11. Potin 4,30			GCC-TUR-1139 (« tête diabolique »)			Lambert 1864, pl. I, n° 17 ; Scheers 1978, n° 372 = Musée de Neufchâtel (disparue)
12. Potin			PCH-25a (« aux chevrons »)	X		Lambert 1864, pl. I, n° 14 ; Scheers 1978, n° 866.

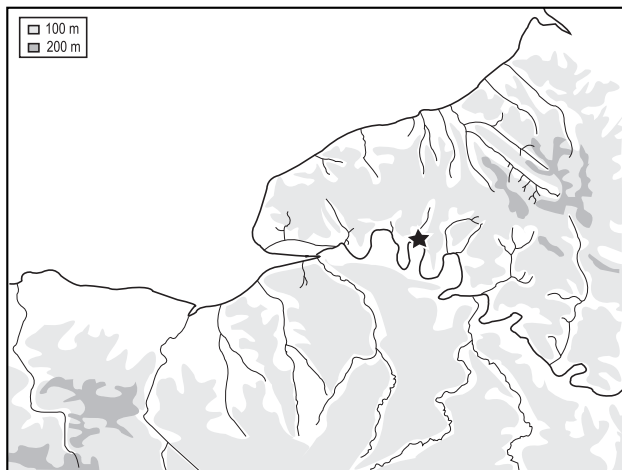
93 Blanchet 1905, 341, 379, n. 2 et 1 et 593, trésor 232 ; Scheers 1977, 637, 683, n° 22, n° 21a et 897, n° 74 ; Lorient et Scheers 1985, 44, n° 75.

94 Lambert 1864, 31, 68, 99, 114, pl. I, 14, 16, 17, 28, pl. XII, 5-8 et pl. XVI, 22 ; Cochet 1866, 515 ; Cochet 1871, col. 251-252. Voir aussi Vesly 1876-1877, 356-357 ; Coutil 1896, 7 ; Coutil 1908, 214-218.

95 C.A.G. *Seine-Maritime*, notice 567.

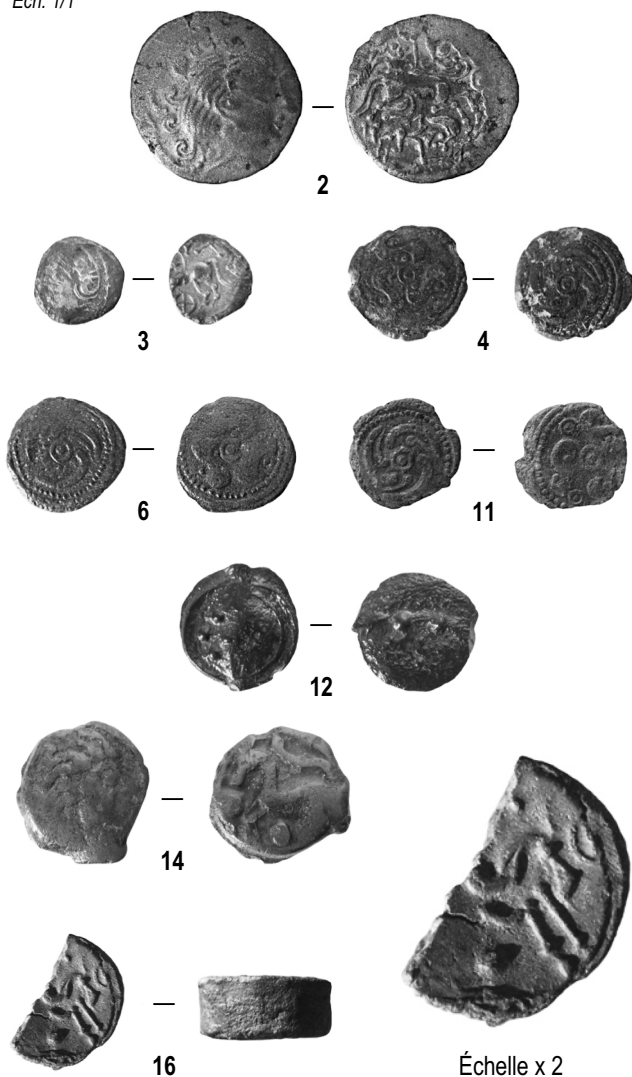
96 Muret et Chabouillet 1889, n° 7300 ; Scheers 1978, 156, n° 742, 745, 761, 771.

Site 21 : Saint-Pierre-de-Varengeville (Seine-Maritime)



Catalogue

Éch. 1/1



Catalogue

1) Le matériel numismatique

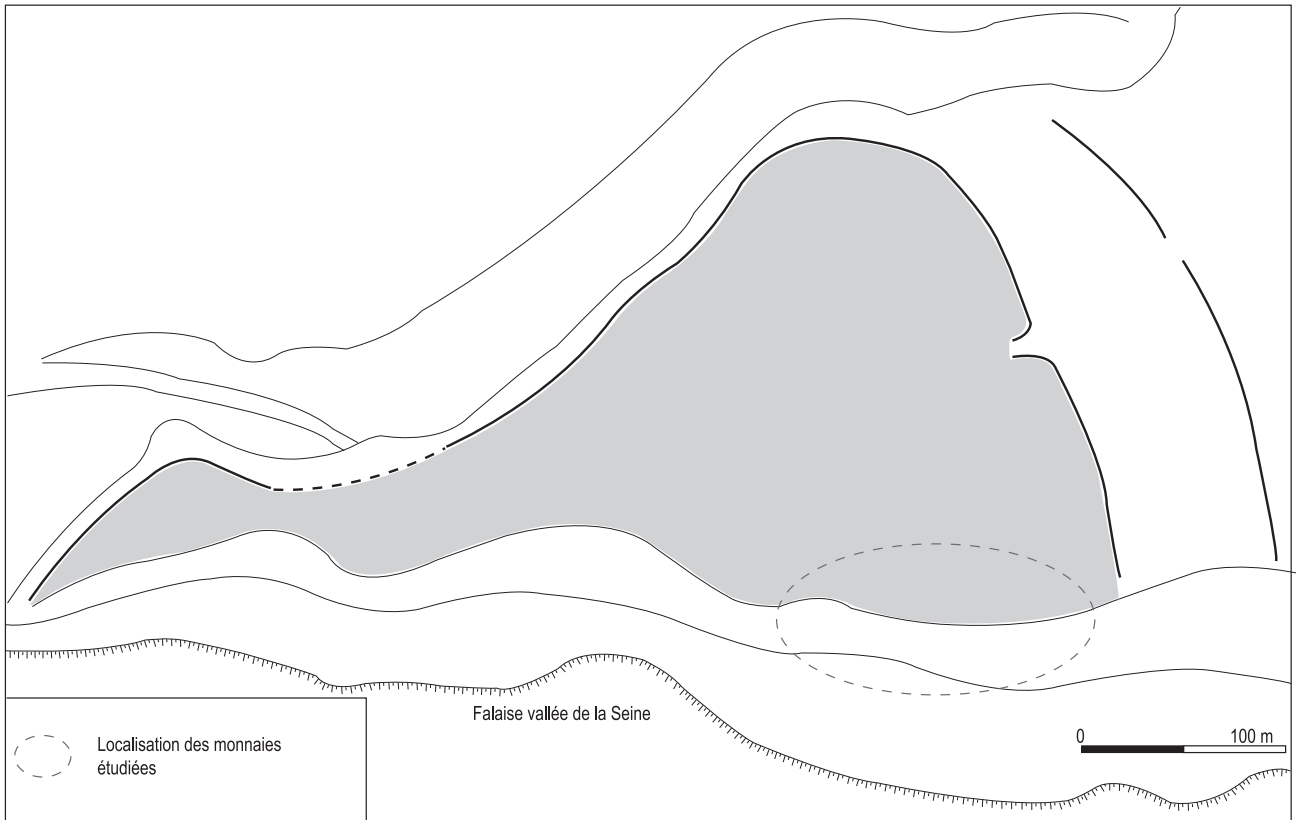
N°	Métal	Poids	Diam.	Typologie
1.	Or	2,69	18	HL/S-5c (hémistatère « au loup »)
2.	Billon	4,80	23	AR-VEN-353A (statère Vénètes)
3.	Arg.	1,54	12	GCC ^o -ZOD-884 (Légende ΚΑΛΕΤΕΔΟΥ)
4.	Br. Fr.	2,44	16	BHL-22 (« Bronzes homotypiques potins lingons »)
5.	Br. Fr.	2,62	16-17	BHL-22 (« Bronzes homotypiques potins lingons »)
6.	Br. Fr.	2,40	16-17	BHL-22 (« Bronzes homotypiques potins lingons »)
7.	Br. Fr.	2,30	16	BHL-22 (« Bronzes homotypiques potins lingons »)
8.	Br. Fr.	2,26	16	BHL-22 (« Bronzes homotypiques potins lingons »)
9.	Br. Fr.	2,29	15	BHL-22 (« Bronzes homotypiques potins lingons »)
10.	Br. Fr.	1,99	15	BHL-22 (« Bronzes homotypiques potins lingons »)
11.	Br. Fr.	1,76	15	BHL-22 (« Bronzes homotypiques potins lingons »)
12.	Potin	2,22	17-18	PSA-24 (« au sanglier »)
13.	Potin	1,77	15-16	PSA-24 (« au sanglier »)
14.	Potin	4,04	19	GCC ^o -SEN-559 (« Tête d'indien »)
15.	Potin	3,81	18	GCC ^o -SEN-559 (« Tête d'indien »)

2) Autre mobilier

N°	Métal	Poids	Diam.	Observation
16.				Poinçon monétaire. L'empreinte est celle d'un statère dit « uniface » originaire du <i>Belgium</i> .



Coulées de métal solidifié et lingôts liés à une activité de frappe monétaire ou de fonte



Habitat fortifié de Saint-Pierre-de-Varengueville. Plan et localisation des découvertes monétaires

Lors de ramassages de surface encadrés par le SRA de Haute-Normandie⁹⁷, plusieurs monnaies gauloises ont été découvertes sur l'habitat fortifié du *Catelier*, appelé aussi *Le Chatellier*, *Le Fort Romain*, *La Ville-des-Cateliers* ou *Les Portes-de-la-Ville*.

Contexte

À 15 kilomètres à l'ouest de Rouen (Seine-Maritime), surplombant la rive droite de la Seine, le promontoire du *Catelier*, reconnu depuis le XIX^e siècle comme site fortifié⁹⁸, s'étend sur environ 10 ha. Il est bordé au sud par les hautes falaises de la Seine, et au nord-ouest par la vallée de l'*Asnerie*. À l'est, il est séparé du plateau par un premier rempart muni d'un fossé. Il consiste en une levée de terre mêlée de craie, de silex et d'argile, qui aujourd'hui marque encore de son empreinte le paysage. À l'origine, les fouilleurs ont estimé qu'il devait s'élever à 6,80 m au-dessus de l'intérieur du camp. À l'ouest, un second rempart a été identifié. Il est doublé d'un large fossé à fond plat. C'est à l'intérieur de ce site fortifié qu'eurent lieu en 1939 des sondages

réalisés par M. Wheeler⁹⁹. Ces derniers ont non seulement révélé la présence de niveaux d'occupation, mais aussi divers tessons de céramique et éléments de parure (2 fibules en bronze). Le mobilier découvert se rattache pour l'essentiel à la phase III de La Tène. Pour M. Wheeler, la principale occupation peut être attribuée à la veille de la conquête romaine. En se fondant sur la présence de fragments d'amphores Dressel 1B, M. Remy-Watté propose une occupation plus ancienne, dès la fin du II^e siècle av. J.-C.¹⁰⁰

Depuis les années 1980, divers ramassages de surface s'y sont multipliés. Seul un lot de monnaies gauloises a pu être rattrapé et inventorié grâce à l'action du SRA de Haute-Normandie¹⁰¹. Il ne saurait constituer, bien sûr, une vue homogène et fiable de l'ensemble des trouvailles. Toutefois, il nous apporte des informations significatives sur la numismatique du site. Le lot comprend 15 monnaies. Elles ont été précisément inventoriées par son inventeur et classées selon leur emplacement à l'intérieur du site : les découvertes ont toutes été effectuées sur la partie méridionale du site. L'inventaire ci-dessous, présente donc les

97 Le dossier fut suivi en son temps par Th. Lepert (SRA Haute-Normandie).

98 Fallue 1835, 199-201, 290 ; Cochet 1866, 166 ; Cochet 1871, col. 321.

99 Wheeler et Richardson 1957, 75-83 et pl. XL-XLII.

100 Remy-Watté 1994, 30.

101 La collaboration de J. Callais, et son désir de rendre public des informations inédites, doit être saluée.

monnaies provenant de l'intérieur du camp. À celles-ci s'ajoutent les découvertes d'un poinçon monétaire et divers éléments de parure (fibules et boucles de ceinture en bronze). Des lingots y ont été également recueillis ainsi que des débris présentant l'aspect d'une coulée solidifiée. Ces objets pourraient être le témoignage d'un atelier de fondeur ou de monnayeur. Mais les fouilles n'ont rien livré en ce sens, permettant de valider cette hypothèse.

Site 22 : Touffréville, « La Saussaye » (Calvados)

Étude des monnaies

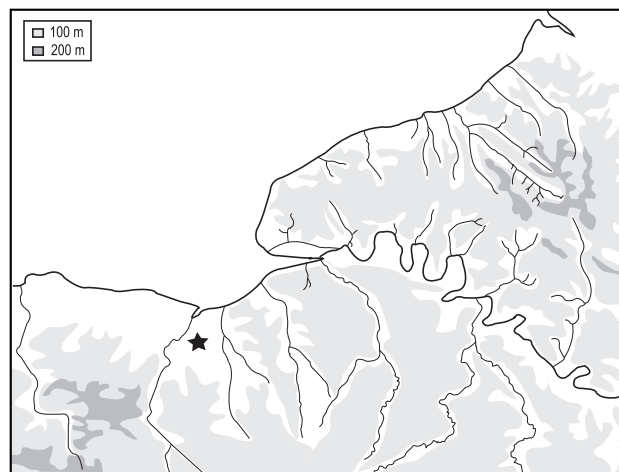
Le faciès interne des monnaies s'établit comme suit :

<i>Exemplaires étudiés</i>	
Or	1
<i>Basse Seine</i>	
- HL/S-5c	1
Billon	1
<i>Gaule Celtique Ouest (GCO-)</i>	
- VEN-353A	1
Argent	1
<i>Gaule Celtique Centre Est (GCC*-)</i>	
- ZOD-884	1
Bronze frappé	8
<i>Basse Seine</i>	
- BHL-22	8
Potîn	4
<i>Basse Seine</i>	
- PSA-24	2
<i>Gaule Celtique Centre Est (GCC*-)</i>	
- SEN-559	2
Total	15

Tous les métaux utilisés pour l'émission de monnaies sont ici représentés. Les bronzes frappés sont, semble-t-il, les plus nombreux.

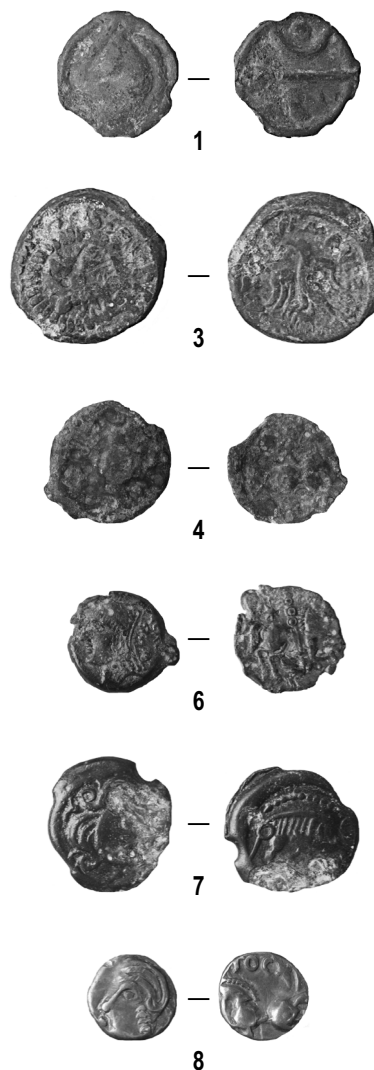
Quant au faciès interne, il se révèle très clairement. Les émissions originaires de la basse Seine dominent largement puisqu'elles regroupent 11 monnaies (HL/S-5c / BHL-22 / PSA-24) sur 15. Les autres émissions sont de provenances variées (Gaule Celtique Ouest et Gaule Centrale). Dans l'ensemble des émissions régionales, les bronzes frappés sont majoritaires (8 sur 11). Il s'agit de spécimens appartenant tous à la même série typologique, dont la particularité n'est d'être retrouvée qu'aux alentours de Saint-Pierre-de-Varengueville. Les potins sont constitués de 2 exemplaires « au sanglier » (PSA-24). Ces derniers ont connu une diffusion considérable à l'échelle de toute la basse vallée de la Seine. Ils trouvent probablement leur origine sur le territoire des Aulerques Eburovices. Est enfin significative la présence d'un hémistatère « au loup », dont les principales provenances sont centrées sur la rive droite de la Seine.

Bref, le faciès est local pour l'or, le bronze frappé et une partie des potins ; étranger pour le billon, l'argent et deux potins.



Monnaies

Éch. 1/1



Catalogue

Métal	Pds	Diam	Typologie	Remarques	
1	Potin	2,11	17	PCH-25b (« à l'arc de cercle »)	us 2069: angle S-O de l'enclos 1
2	Potin	2,45	NS	PCH-25b (« à l'arc de cercle »)	us 2213: zone BT 19
3	Br. Fr.	8,23	21	BL/M-16a (Légende SIMISSOS PVBLICOS LIXOVIO / MAVENNOS ARCANTODAN)	us 349: remplissage du fossé D3
4	Br. Fr.	2,25	17	GB-MEL-68 (Légende EPENOS)	us 907: niveau correspondant à un aménagement artisanal
5	Br. Fr.	2,54	16	BPX-15 (Légende PIXTILOS)	us 907: niveau correspondant à un aménagement artisanal
6	Br. Fr.	2,72	15	BEN-18 (Légende NIREI MVTINVS / VORONANT)	D35: décapage de la voie 1
7	Br. Fr.	3,70	18	Indéterminé	us 337: remplissage supérieur du fossé D3
8	Argent	1,93	12	GCC ^e -SEQ-947 (Légende TOGIRIX / TOGIRIX)	us 2038: fosse 14, couche de remplissage

Le site de Touffréville est implanté à moins de 10 km à l'est de l'agglomération de Caen. Les fouilles, qui y sont conduites depuis 1992, ont révélé l'existence d'une ferme gauloise occupée dès La Tène ancienne et à laquelle succède un établissement, doté d'importants équipements artisanaux, à l'époque augustéenne. À la fin du 1^{er} siècle apr. J.-C., une grande *villa* est érigée. Les éléments les plus tardifs situent l'abandon du site au début du 5^e siècle apr. J.-C.

Contexte des monnaies

Le nombre de monnaies gauloises découvert au lieu-dit « La Saussaye » est de 8 individus¹⁰². Les monnaies en alliage cuivreux sont majoritaires, avec 7 exemplaires: 4 bronzes frappés et 3 potins. Un unique exemplaire est en argent.

Sur les 8 monnaies gauloises identifiées, 2 ont été découvertes dans des niveaux de La Tène finale situés à l'intérieur et à la périphérie immédiate d'un enclos

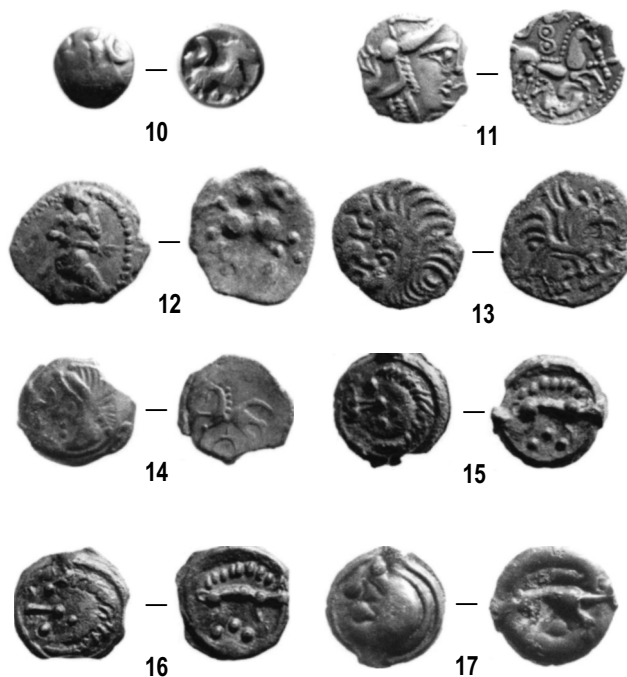
quadrangulaire (n° 1-2). La datation des couches est précisée par l'étude du mobilier céramique. L'éventail des formes et des pâtes identifiées définit clairement une fourchette comprise entre les années 80 et 30 av. J.-C. Néanmoins, une datation antérieure de quelques années à la conquête est pressentie. Les deux monnaies accompagnant la céramique sont en bronze coulé, d'un type centré sur l'actuelle basse Normandie.

Les 6 monnaies restantes (n° 3-8) se retrouvent, quant à elles, associées à des niveaux dont l'utilisation globale s'échelonne du dernier tiers du 1^{er} siècle av. J.-C. (au plus tôt) aux deux premiers tiers du 1^{er} siècle apr. J.-C. (au plus tard). Elles sont donc clairement contemporaines de la période augustéenne du site, période qui se caractérise par une phase d'occupation très dynamique. L'étendue de l'établissement mis au jour, sa configuration et les diverses activités artisanales (production de chaux, d'objets en fer et en alliages cuivreux) qui y sont pratiquées le démontrent. Sur les 6 monnaies, 4 sont en bronze frappé, 1 en bronze coulé et 1 en argent. On remarquera qu'une seule monnaie est d'origine locale (n° 3).

De façon générale, les monnaies sont rares sur les habitats ruraux. Ici, il ne s'agit pas d'un exemplaire isolé, ce qui confère aux découvertes de Touffréville une importance tout à fait particulière. Les 6 spécimens ont été découverts dispersés et piégés dans différentes structures (fosse, voie, etc.). Cela indique, à l'évidence, que l'instrument monétaire était régulièrement utilisé et manié par les habitants des lieux. Le constat est important. En effet, Touffréville ne se présente pas, à l'époque augustéenne, comme un établissement aux activités peu diversifiées, qui seraient exclusivement centrées sur l'exploitation agricole. Au contraire, une indéniable vocation artisanale transparait. La relation entre activité artisanale et présence de monnaies est intéressante. Elle permet de se demander si la spécialisation du travail n'a pas augmenté la fréquence des transactions, et, par conséquent, ouvert la voie à une utilisation plus régulière de la monnaie. On insistera sur un point: sur les habitats ruraux, lorsque les activités apparaissent principalement tournées vers l'exploitation agricole, la monnaie est absente. Les découvertes de Touffréville apportent, par conséquent, au débat des pratiques monétaires des éléments particulièrement intéressants.

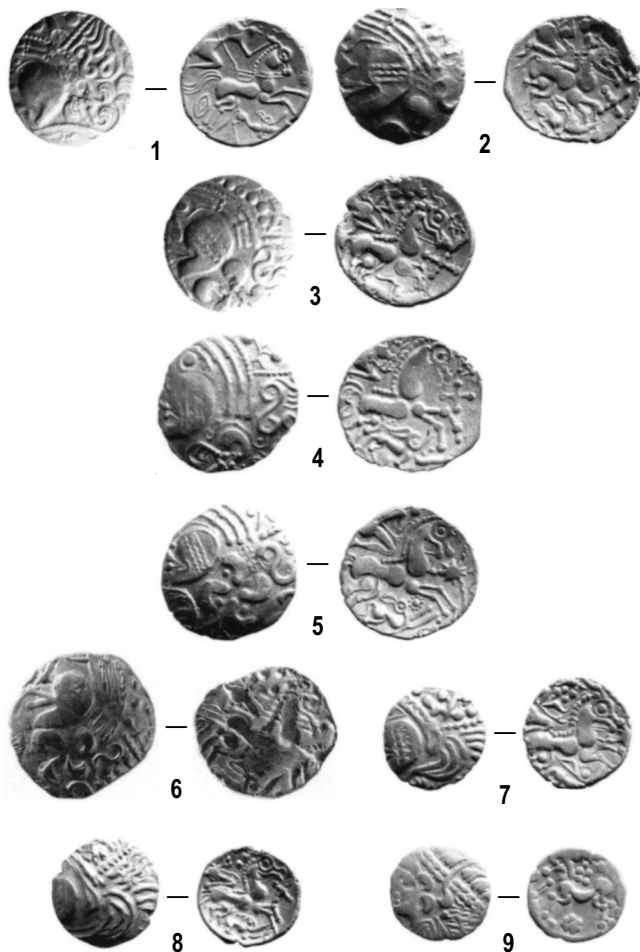
¹⁰² Nous remercions N. Coulthard (Service départemental de l'archéologie du Calvados) qui nous a permis d'étudier ces découvertes au laboratoire de numismatique du CRAHAM (université de Caen Basse-Normandie).

Site 23 :
Vallée de l'Epte
(Eure)



Monnaies

Éch. 1/1



Catalogue

Métal	Pds	Diam	Typologie	Remarques	
1	Or	3,45	18	HL/S-5c (« hémistatère au loup »)	
2	Or	3,15	17	HL/S-5c (« hémistatère au loup »)	
3	Or	3,28	17	HL/S-5c (« hémistatère au loup »)	
4	Or	3,23	17	HL/S-5c (« hémistatère au loup »)	
5	Or	3,23	17	HL/S-5c (« hémistatère au loup »)	
6	Or	3,19	17	HL/S-5c (« hémistatère au loup »)	
7	Or	1,61	14	HL/S-5c (« hémistatère au loup »)	
8	Or	1,56	14	HL/S-5c (« hémistatère au loup »)	
9	Or	1,83	15	GB-BGM-11 (« flan large »)	
10	Or	-	-	GB-ADC-30 (« Arcs de cercle »)	
11	Argent	NS		LTP-7c (« lamellaire au profil géométrique »)	
12	Br. Fr.	3,42	15	GB-PCO-43 (« personnage agenouillé »)	
13	Br. Fr.	2,43	15	GB-COQ-56 (type dit « coq bellovaque »)	
14	Br. Fr.	2,11	15	BES-10c (légende DVNICCOS)	Légende hors flan
15	Potin	2,47	15	PSA-24 (« au sanglier »)	
16	Potin	2,32	15	PSA-24 (« au sanglier »)	
17	Potin	2,78	16	PSA-24 (« au sanglier »)	

Au début des années 2000, un important ensemble de monnaies découvert sur un site de la moyenne vallée de l'Epte nous a été communiqué¹⁰³. Si la localisation exacte du site n'a pu être précisée, l'homogénéité du lot monétaire est, quant à elle, tout à fait fiable.

103 Documentation L.-P. Delestrée.

Contexte

Parce que le site d'où proviennent les monnaies n'est pas connu, il est impossible de les rapprocher de quelque contexte que ce soit. En revanche, la composition du lot monétaire peut apporter un indice concernant la nature du lieu. Elle est, en effet, par le nombre et la structure, proche de certains ensembles en relation avec un lieu de culte. Dans ces conditions, la population d'espèces gauloises ici inventoriées joue un rôle de révélateur d'une occupation dont l'existence même reste encore à découvrir. Quoiqu'il en soit, le lot, résultant d'une collecte de surface, nous a semblé permettre de définir un faciès monétaire global et tout à fait fiable.

Étude des monnaies

Le lot global s'élève à 166 monnaies. Le faciès interne peut s'établir ainsi :

	Nombre	% 100=166	% potin 100=108
Or	15	9,2	
<i>Émissions basse Seine</i>			
- HL/S-5c (héli. « au loup »)	9		
<i>Quart « au flan large » (GB-)</i>			
- BGM-11	1		
<i>Quarts « au bateau » (GB-)</i>			
- BGM-41a	2		
<i>Quarts « aux arcs de cercle » (GB-)</i>			
- ADC-30	3		
Argent	12	7,2	
<i>Émissions basse Seine</i>			
- LTP-7c	1		
<i>KALETEDOU (GCC^{e-})</i>			
- ZOD-884	4		
Bronze frappé	32	19,2	
<i>Émissions basse Seine</i>			
- BES-10c (DVNICCOS)	1		
- BVR-17d (SVTICCOS)	1		
- BVR-17c (ECTA RATVMACIATI)	1		
<i>Émissions Gaule Belgique (GB-)</i>			
- COQ-56 (« bellovaque »)	16		
- PCO-43 (« personnage courant »)	6		
- FCA (<i>Ambiani</i>)	2		
- AST-42 (« à l'astre »)	1		
- CAT-55 (VIIRICIVS)	1		
- SUE-64 (ΔEIOYIGIAGOS)	2		
<i>Camutes (GCC-)</i>			
- CAR-532	1		

Potin	108	65
<i>Émissions basse Seine</i>		
- PSA-24 (« au sanglier »)	6	
- PCH-25a (« aux chevrons »)	23	
<i>Région parisienne (GB-)</i>		
- PAR-23 (« taureau cornupète »)	69	
<i>Gaule Belgique (GB-)</i>		
- REM-24	3	
- BGM-59	1	
<i>Gaule Celtique Centre Est (GCC^{e-})</i>		
- SEN-559 (« à la tête d'indien »)	4	
<i>Gaule Celtique Centre (GCC-)</i>		
- TUR	1	
- LOM-628	1	
Total	166	

Les monnaies d'or représentent à elles seules 9% du lot global. Comparativement à d'autres ensembles, cette proportion est importante. Elle indique, à l'évidence, que les 15 monnaies d'or ne sont pas résiduelles. Elles trahissent vraisemblablement une fréquentation antérieure à la guerre des Gaules. Ce sentiment est, par ailleurs, renforcé par la présence de 7 lamellaires LTP-7c.

Quant au monnayage en bronze, il est significatif que la ratio des bronzes frappés en regard des potins s'établisse autour de 19% / 65% du lot total, en faveur des seconds. La proportion des potins est considérable et a déjà été rencontrée pour un autre ensemble monétaire (**Pacy-sur-Eure****). Si l'on considère l'écrasante dominante du type « au taureau cornupète » (64% des potins), nous aurions une fois encore un argument en faveur d'une fréquentation au cours de la première moitié du I^{er} siècle av. J.-C. En effet, les fouilles de Bobigny ont montré que ces monnaies pouvaient circuler dès le dernier tiers du II^e siècle av. J.-C. On soulignera également la bonne représentation des potins de la basse Seine, en particulier le type « aux chevrons ».

Les bronzes frappés livrent quelques informations significatives. L'immense majorité des monnaies se rapporte à des émissions belges (29 exemplaires sur 32). Parmi elles, les bronzes dits « au coq bellovaque » dominent amplement, avec 16 exemplaires inventoriés. Enfin, il convient de souligner la très faible représentation des émissions de la basse Seine.

En conclusion, on insistera sur la structure du faciès interne : elle est proche de celle que l'on rencontre sur des sites de l'est de la basse vallée de la Seine. Nous avons évoqué le cas de Pacy-sur-Eure. On pourrait ajouter celui de Mézières-sur-Seine¹⁰⁴, la « Butte du Muret ». Les nombreux témoins d'émissions antérieures au milieu du I^{er} siècle av. J.-C. indiquent une circulation qui a certainement débuté quelques décennies avant la Conquête.

104 Dhénin 1973 ; Delestrée et Dhénin 1985 ; CAG Yvelines 2007.

Site 24 : Vernon, « Camp de César ou Camp de Mortagne » (Eure)

Le site du « Camp de Mortagne », connu aussi sous le nom évocateur de « Camp de César », se situe sur la commune de Vernon (Eure). Il se présente sous la forme d'un éperon barré dominant le *Vernonnet* et couvrant une superficie de près de 80 ha. Entre 1924 et 1928, des fouilles conduites par H. Gadeau de Kerville et A.-G. Poulain au centre du site ont mis en évidence plusieurs constructions¹⁰⁵. Dans les années 1990 de nouvelles investigations, conduites sous la direction de Th. Dechezleprêtre, ont porté sur l'analyse du rempart et de la porte¹⁰⁶.

Contexte

Les différentes fouilles menées sur le camp fortifié de Vernon ont livré au total 12 monnaies gauloises identifiées, découvertes ou non en stratigraphie. D'emblée, il est intéressant de souligner la particularité du faciès monétaire. Les intrusions de monnaies provenant de Gaule Belgique sont en écrasante majorité, puisqu'elles représentent les $\frac{3}{4}$ du lot global. Il va sans dire que l'unique bronze (à la légende SVTICCOS) d'origine locale inventorié constitue une population bien faible sur un site installé aux confins du territoire des Aulerques Ebuovices et des Véliocasses.

Les bâtiments A et C

À l'intérieur du camp, les fouilles de H. Gadeau de Kerville et A.-G. Poulain ont permis de mettre au jour 11 structures, dont seuls subsistaient des solins appareillés de moellons bruts et de silex, les superstructures pouvant être en torchis-colombage. C'est au cours de la fouille de ces différents bâtiments que 7 monnaies gauloises ont été découvertes : elles proviennent des bâtiments désignés par les lettres A et C.

Le contexte des structures d'où proviennent les monnaies gauloises est imparfaitement connu. Les seules données exploitables, dont nous disposons, sont celles livrées par les fouilles du bâtiment C. Ces dernières ont révélé un important mobilier de la seconde moitié du 1^{er} siècle av. J.-C. Elles semblent donc inscrire les 5 monnaies gauloises signalées dans une ambiance tardive. Cette observation est confirmée non seulement par la présence d'un représentant augustéen de GERMANVS INDVTILLI L (émis vers - 8), mais aussi par un important numéraire romain parmi lequel figuraient 1 denier de la République, 2 deniers d'Auguste, 1 as de Lyon (frappé vers 10 av.), 1 denier de Tibère, 1 moyen bronze de Tibère et 1 moyen bronze de Claude.

Les fouilles de la Porte

La reprise des fouilles par Th. Dechezleprêtre, dans le courant des années 1990, a permis la découverte de 6 monnaies gauloises au niveau de la porte.

La zone fouillée a permis de mettre en évidence deux couches : une couche d'éboulis scellant une fine couche de limon reposant directement sur une chaussée. C'est dans la couche limoneuse que figurait l'essentiel du matériel, parmi lequel on compte de nombreux fragments de céramique et d'amphores, ainsi que des éléments liés à la panoplie du guerrier (épée, fourreau, bouclier, arme d'hast, casque et cotte de maille). L'ensemble du mobilier témoigne d'une fréquentation des lieux dans le courant du 1^{er} siècle av. J.-C. et plus particulièrement dans la seconde moitié. Les 6 monnaies gauloises découvertes lors de ces investigations s'inscrivent donc dans une ambiance tardive.

En conclusion, il apparaît que les monnaies gauloises découvertes à l'intérieur du camp et au niveau de la porte sont manifestement postérieures à la conquête : la circulation monétaire gauloise dut même atteindre son apogée dans les trois dernières décennies du 1^{er} siècle av. J.-C. Enfin, on insistera sur la particularité du lot monétaire. Il apparaît, comme nous l'avons déjà souligné, que les bronzes intrus dominant largement au sein du lot global. En d'autres termes, les témoins attendus d'une circulation indigène sont pour le moins absents.

¹⁰⁵ Gadeau de Kerville, Poulain 1928 ; Gadeau de Kerville, Poulain 1930.

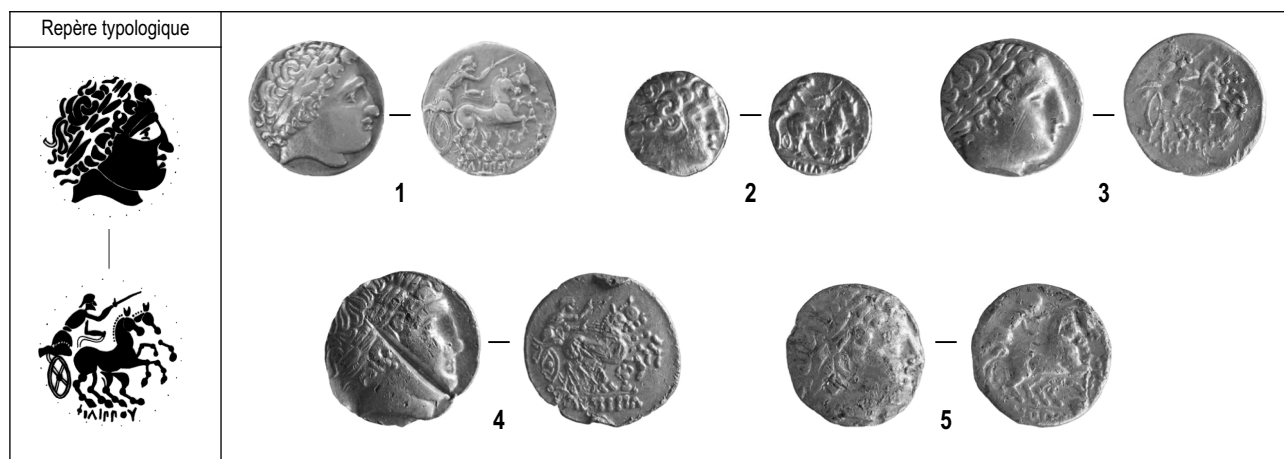
¹⁰⁶ Dechezleprêtre 1998.

Troisième partie :
Classement typo-chronologique

Planche I

SPM-1

Imitations serviles du statère de Philippe II de Macédoine



HLV-2

Type de transition dit de «Hermival-les-Vaux»



GRH-3

Le groupe de l'hémistatère

GRH-3a: Type «à la lyre»

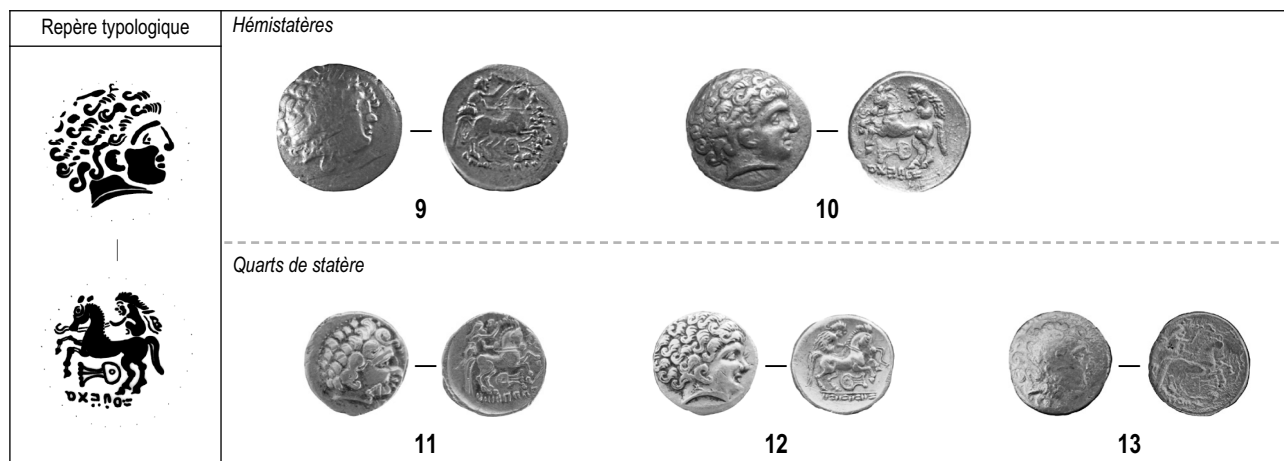




Planche II




GRH-3 (suite)

Le groupe de l'hémistatère

GRH-3b: Type « à la cavalière »

Repère typologique	Quarts de statère
	 <p style="text-align: center;"> 14 15 16 17 </p> <p style="text-align: center;"> cl. I: cavalière au torque cl. II: cavalière à la lyre cl. III: cavalière et anneau </p>

GRH-3c: Type « au personnage courant »

Repère typologique	Hémistatère	Quarts de statère
	 <p style="text-align: center;">18</p> <p style="text-align: center;">cl. I: au glaive</p>	 <p style="text-align: center;"> 19 20 </p> <p style="text-align: center;"> cl. II: à la lyre cl. III: à la flèche </p>

GRH-3d: Type « au maillet »

Repère typologique	Hémistatères
	 <p style="text-align: center;"> 21 22 </p> <p style="text-align: center;"> 23 </p>

GRH-3e: Type « au chaudron seul »

Repère typologique	
	 <p style="text-align: center;">24</p>

Planche III

GRH-3 (suite)

Le groupe de l'hémistatère

GRH-3f: Type « au glaive »












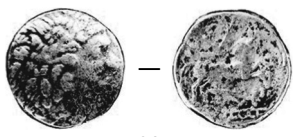








Repère typologique	Hémistatères	Quart de statère
 <p>cl. I: aux deux glaives</p>	 <p>25</p>  <p>26</p>	 <p>27</p>
 <p>cl. II: torque-glaive</p>	 <p>28</p>	
 <p>cl. III: bateau-glaive</p>	 <p>29</p>  <p>30</p>	 <p>31</p>
 <p>cl. IV: main nue-glaive</p>	 <p>32</p>	 <p>33</p>
 <p>cl. V: glaive-chaudron</p>	 <p>34</p>  <p>35</p>	
 <p>cl. VI: glaive vertical</p>	 <p>36</p>	<p>Quarts de statère</p>  <p>37</p>  <p>38</p>

Planche IV

GRH-3 (suite)

Le groupe de l'hémistatère

GRH-3g: Prototype « au loup attaquant »

Repère typologique	Hémistatère	Quart de statère
	 <p style="text-align: center;">39</p>	 <p style="text-align: center;">40</p>

GRH-3f: Type « au glaive »


















<p>Repère typologique</p>  <p>cl. I: oiseau-chaudron</p>	<p>Hémistatères</p>  <p style="text-align: center;">41</p>  <p style="text-align: center;">42</p>	<p>Quart de statère</p>  <p style="text-align: center;">43</p>
 <p>cl. II: oiseau-roue</p>	<p>Hémistatère</p>  <p style="text-align: center;">44</p>	
 <p>cl. III: oiseau-arc</p>	<p>Hémistatère</p>  <p style="text-align: center;">45</p>	<p>Quart de statère</p>  <p style="text-align: center;">46</p>
 <p>cl. IV: oiseau-griffon</p>	<p>Hémistatère</p>  <p style="text-align: center;">47</p>	

Planche V




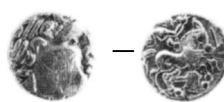
GRH-3 (suite)

Le groupe de l'hémistatère


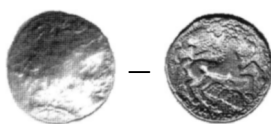


GRH-3i: Type « au loup mangeur de soleil »

Repère typologique	Hémistatères
	  
	<p style="text-align: center;">Quart de statère</p> 

GRH-3j: Type « aux trois haches »

Repère typologique	Hémistatère
	
	<p style="text-align: center;">Quart de statère</p> 

GRH-3k: Type « au loup conducteur »

Repère typologique	Hémistatère
	
	<p style="text-align: center;">Quart de statère</p> 

GRH-3l: Type « au monstre marin »








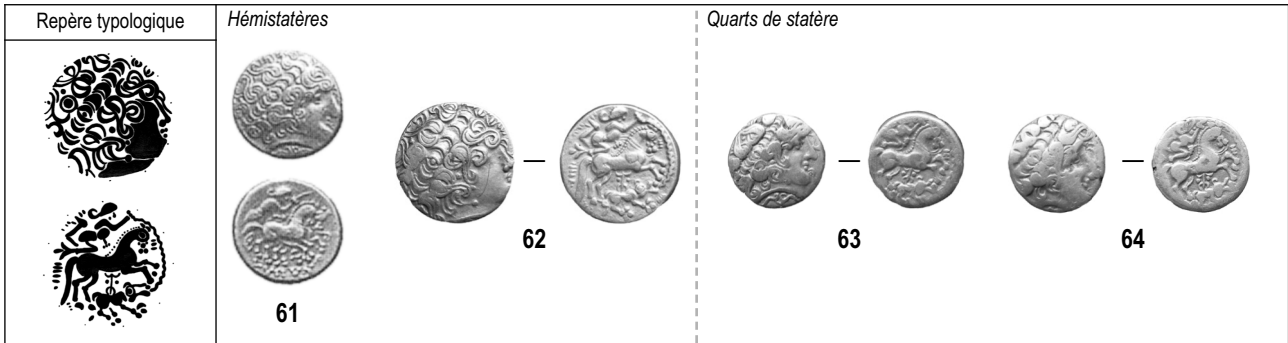
Repère typologique	Hémistatères		
			
	<p style="text-align: center;">Quarts de statère</p> 		
	<p>cl. I: Couronne-foudre et monstre marin</p>	<p>cl. II: aurige-monstre marin</p>	<p>cl. III: aux deux monstres marins</p>

Planche VI

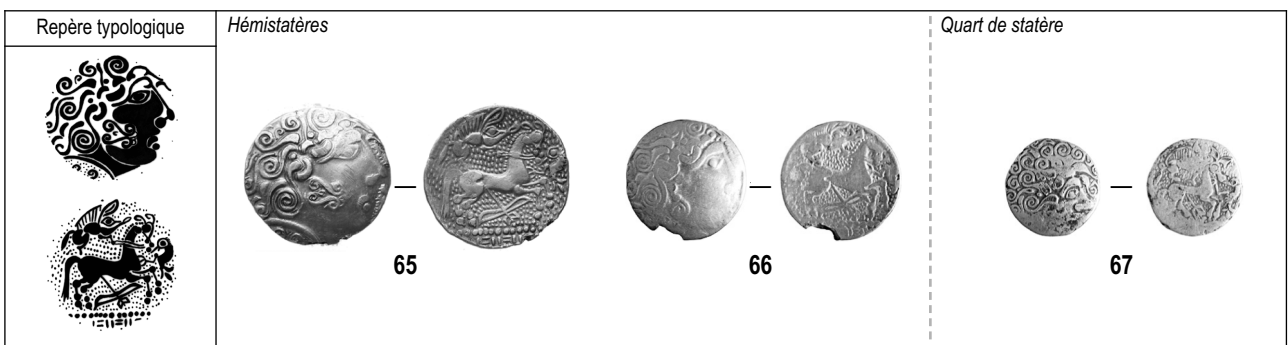
GRH-3 (suite)

Le groupe de l'hémistatère

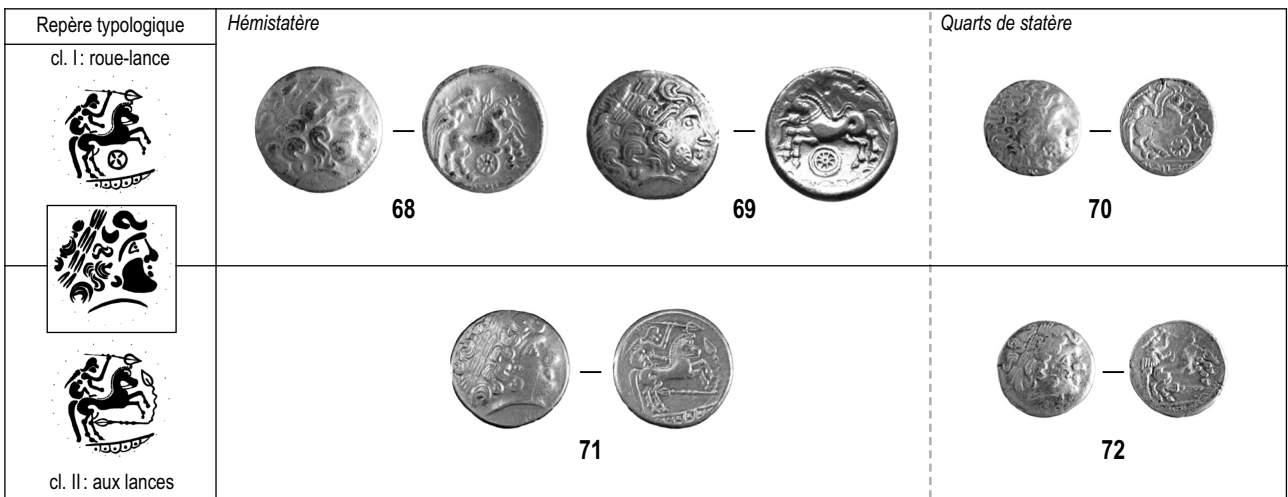
GRH-3m : Type « au loup attaquant et à la flèche »



GRH-3n : Type « au sanglier-aurige »



GRH-3o : Type « à la lance »



GRH-3p : Type « à la croix en X »
















Planche VII









SS/L-4

Les statères au sanglier ou à la lyre en cimier

SS/L-4a: Type « à la lyre » (or allié)

Repère typologique	Statère	Hémistatères	Quart de statère
cl. I: aux deux lyres  	  74	  75   76	  77
 cl. II: lyre et roue	  78		

SS/L-4b: Type « au sanglier » (or allié)

Repère typologique	Statère	Quarts de statère
 	  79	  80   81

SS/L-4c: Type « au sanglier » (billon)
















Repère typologique	Statères	Quart de statère
cl. I: profil figuratif  	  82   83   84	
 cl. II: profil cubiste	  85   86	  87

Planche VIII

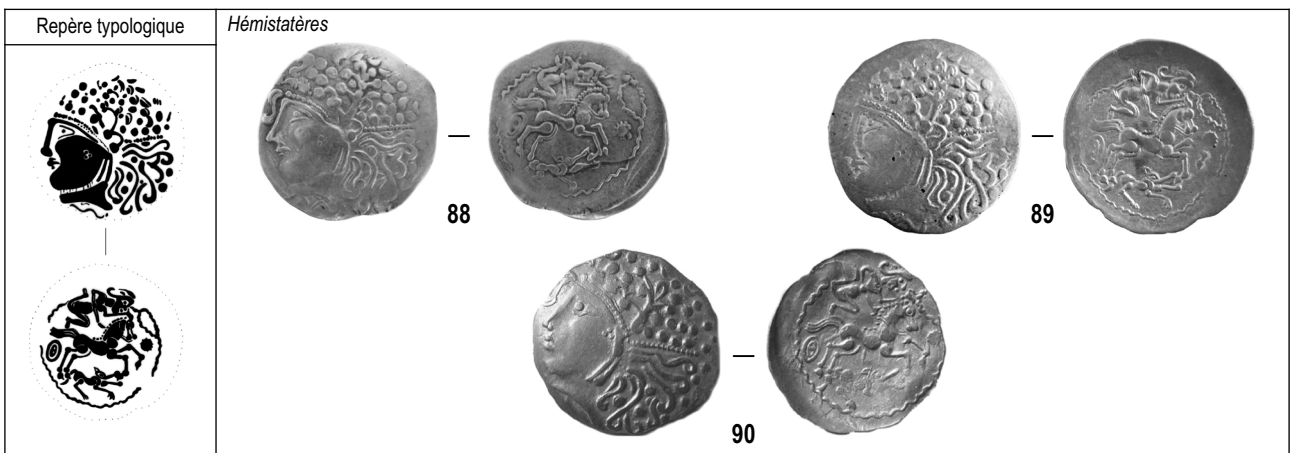
HL/S-5

Les hémistatères au loup ou au sanglier

HL/S-5a: Type « au profil barbu et au loup »



HL/S-5b: Type « au loup sous le cheval » (flan large)



HL/S-5c: Type « au loup sous le cheval » (Flan court)

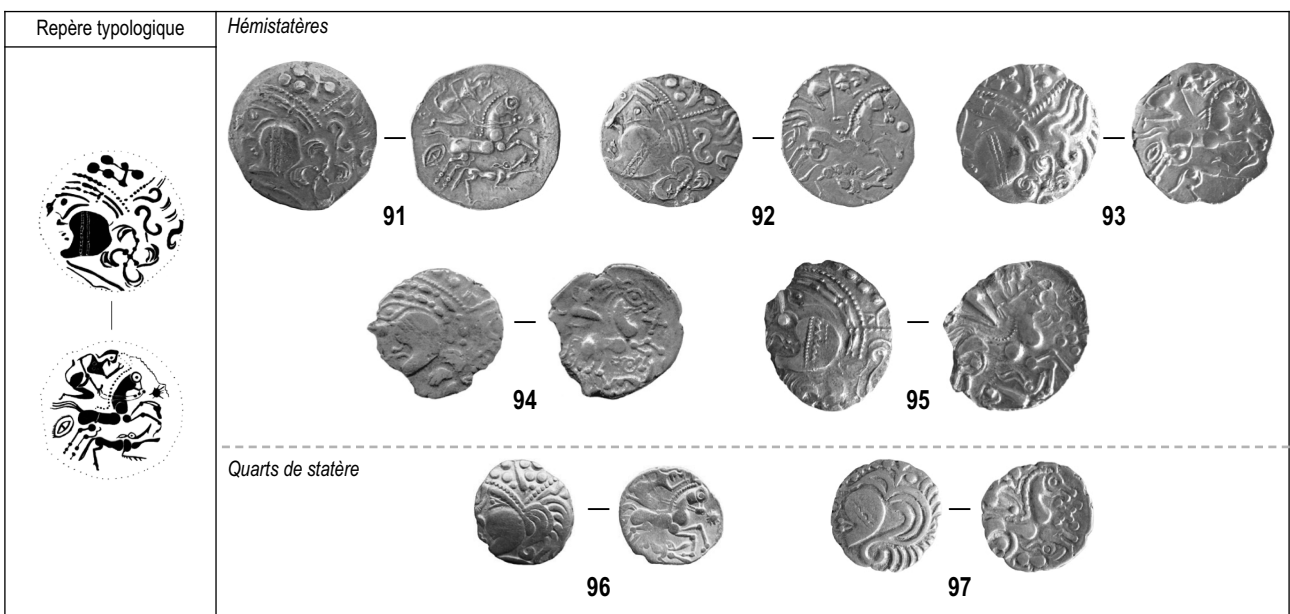
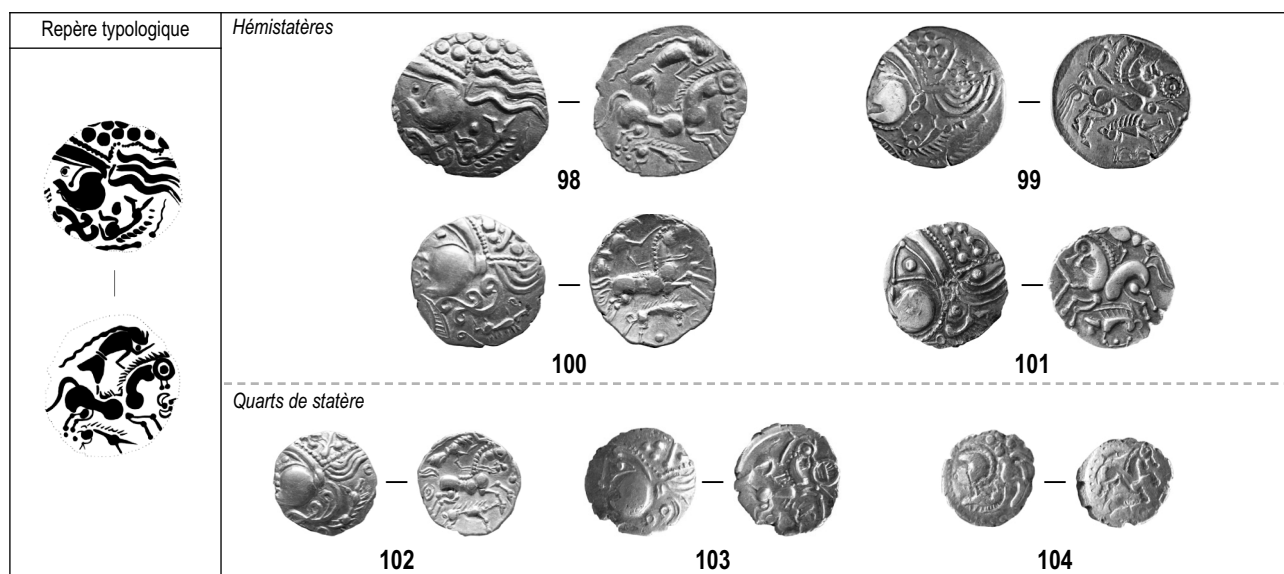


Planche IX

HL/S-5 (suite)

Les hémistatères au loup ou au sanglier

HL/S-5d: Type « au sanglier sous le cheval » (Flan court)



HFD-6

Les hémistatères au fleuron et dérivés

HFD-6a: Type « au motif en accolade sous le cheval »



HFD-6b: Type « au motif anthropomorphe »



Planche X

LTP-7

Les Lamellaires dérivées de la tête de Pallas

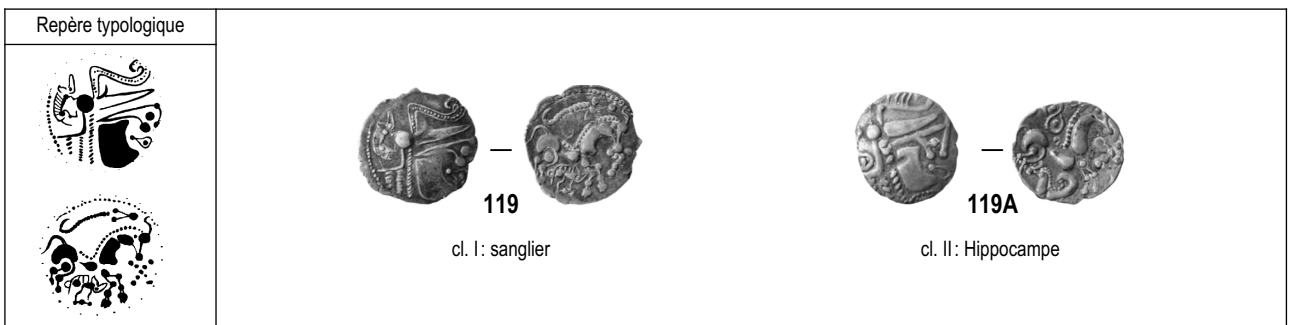
LTP-7a: Type « à l'hippocampe »



LTP-7b: Type « au sanglier »



LTP-7c: Type « au profil géométrique »



MAA-8

Monnaies d'argent à l'aigle


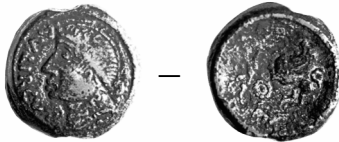
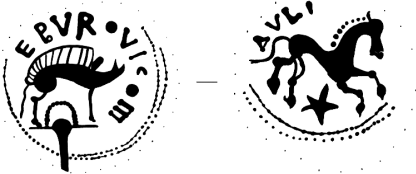





Planche XI

BAE-9

Les bronzes avec nom ethnique des Aulerques Ebuovices

BAE-9a: Les bronzes lourds

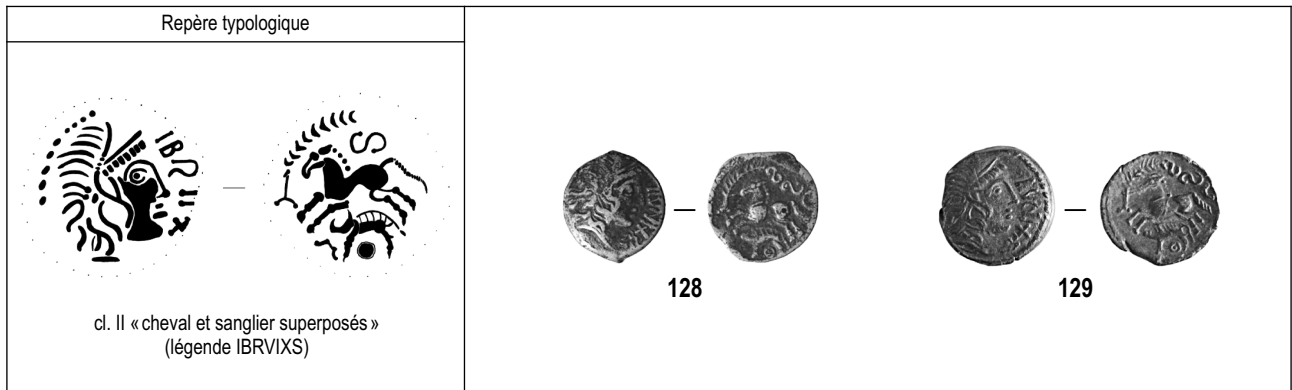
Repère typologique	
 <p>cl. I « lion et personnage ailé » (légende AVLIRCVS)</p>	 <p>122</p>
 <p>cl. II « sanglier enseigne et cheval » (légende EBVROVICOS / AVLIRCO)</p>	 <p>123 124</p>
 <p>cl. III « sanglier-enseigne et cheval, avec mention de l'as » (légende AS PVBLICVS EBVROVICO / AVLVRC)</p>	 <p>125</p>

BAE-9b: Les petits bronzes

Repère typologique	
 <p>cl. I « profil et sanglier-enseigne » (légende ECTA EBVRO / AVLIRCO EBVROVIC)</p>	 <p>126 127</p>

Planche XII

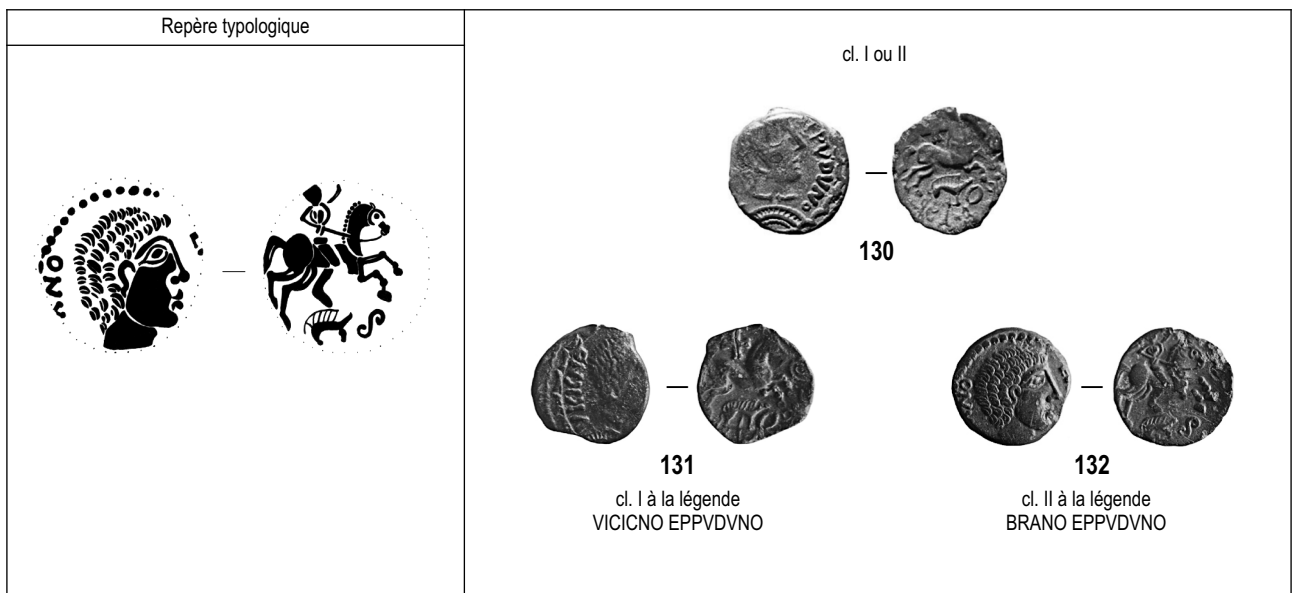
BAE-9a: Les petits bronzes (suite)



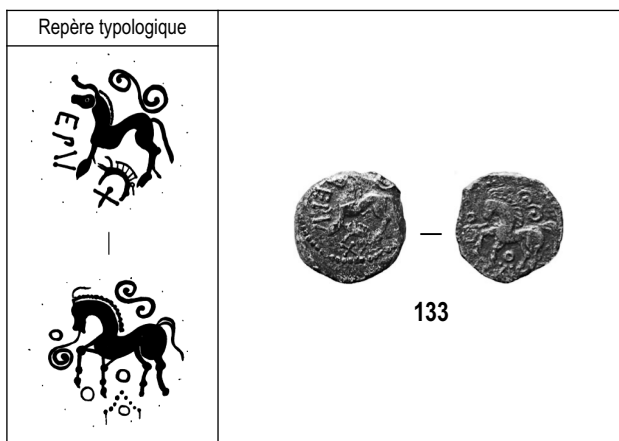
BES-10

Les Bronzes épigraphiques du sud de la basse Seine

BES-10a: Légende EPPVDVNO



BES-10b: Légende EPV



BES-10c: Légende DVNICCOS

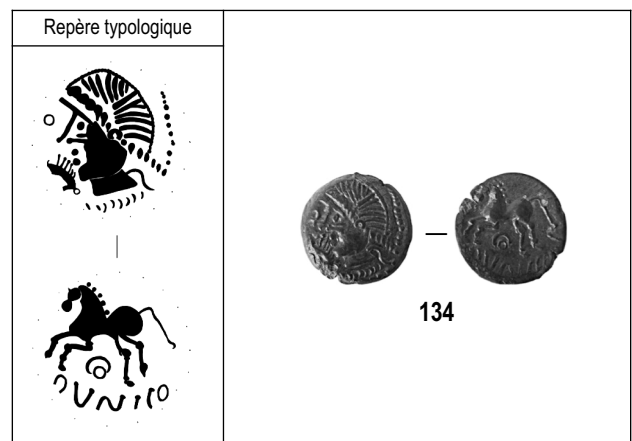
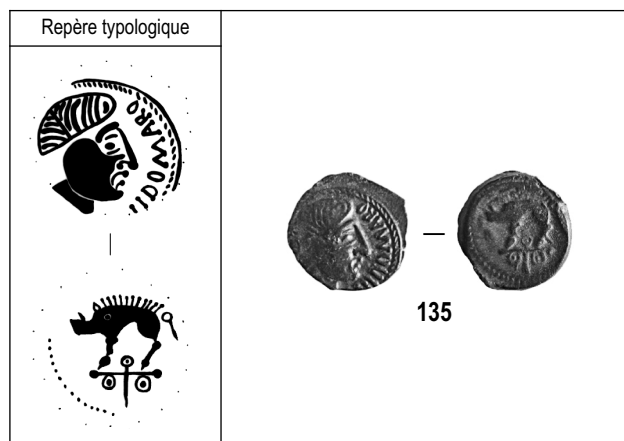


Planche XIII

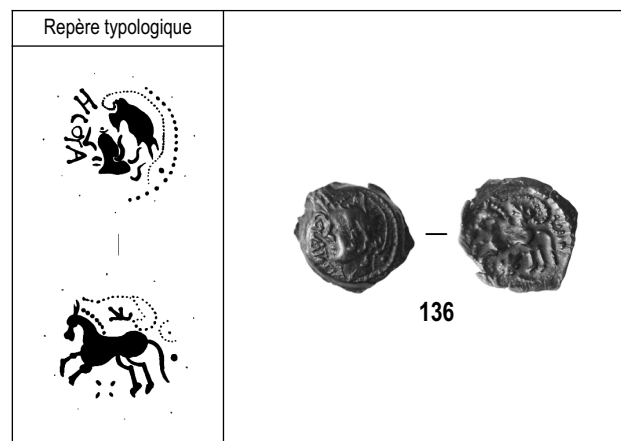
BES-10 (suite)

Les bronzes épigraphiques du sud de la basse Seine

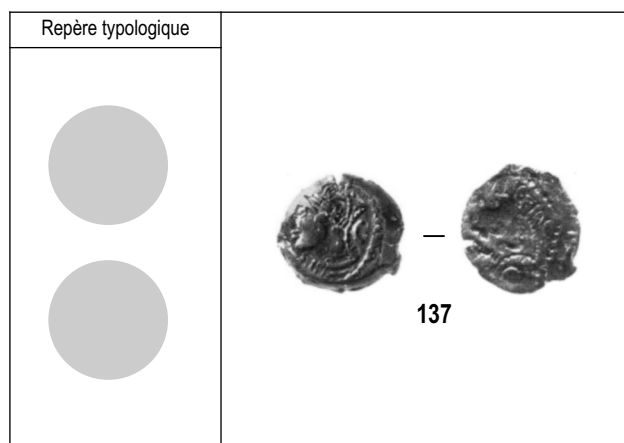
BES-10d : Légende ASIIDOMARO



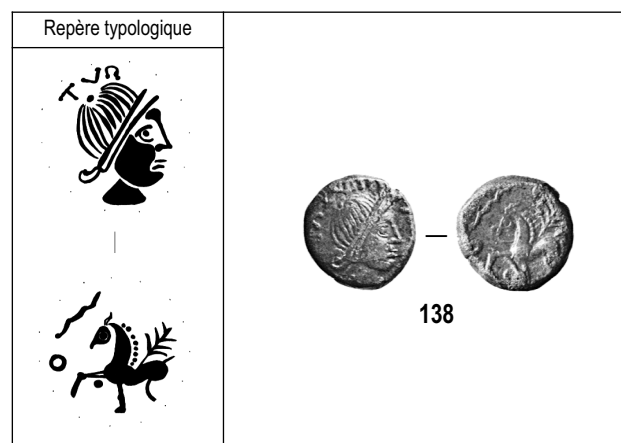
BES-10e : Légende HCOYDA



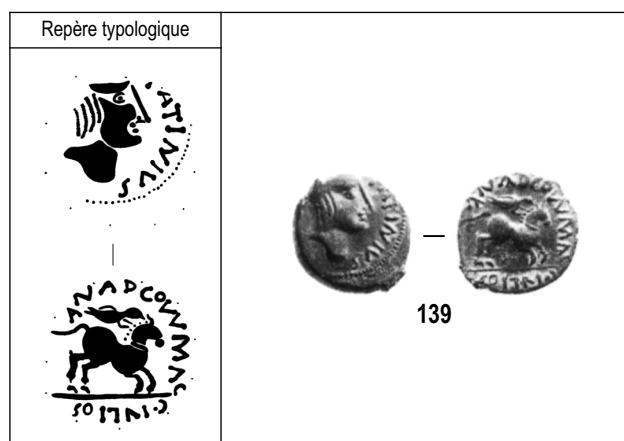
BES-10f : Légende DVLOTA



BES-10g : Légende TVR[?]ATIIVS



BES-10h : Légende TATINIVS / ANADGOVVMAG GIVLIOS



BES-10i : Légende SEX. TITIVS. II

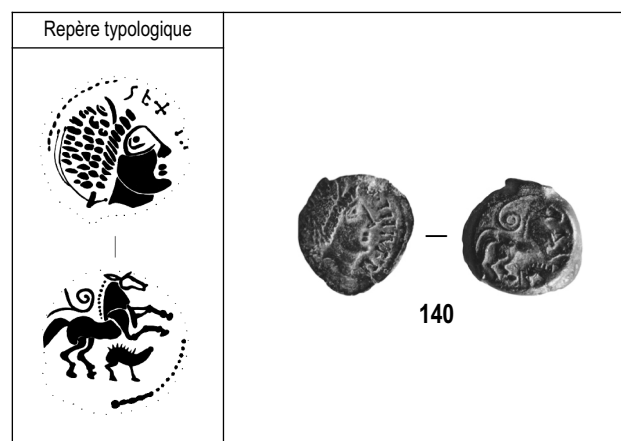
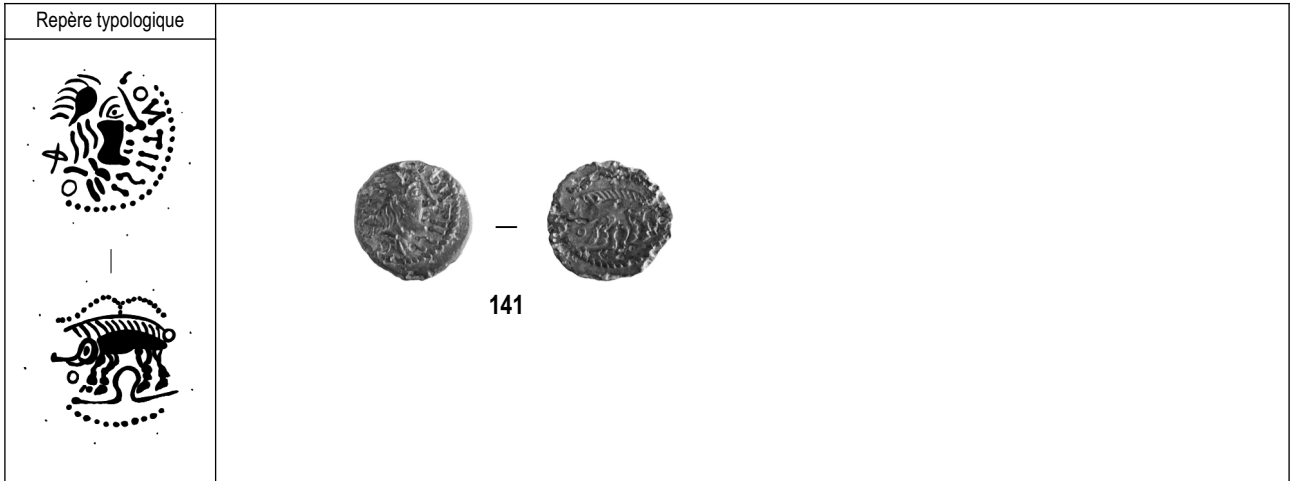


Planche XIV

BES-10 (suite)

Les bronzes épigraphiques du sud de la basse Seine

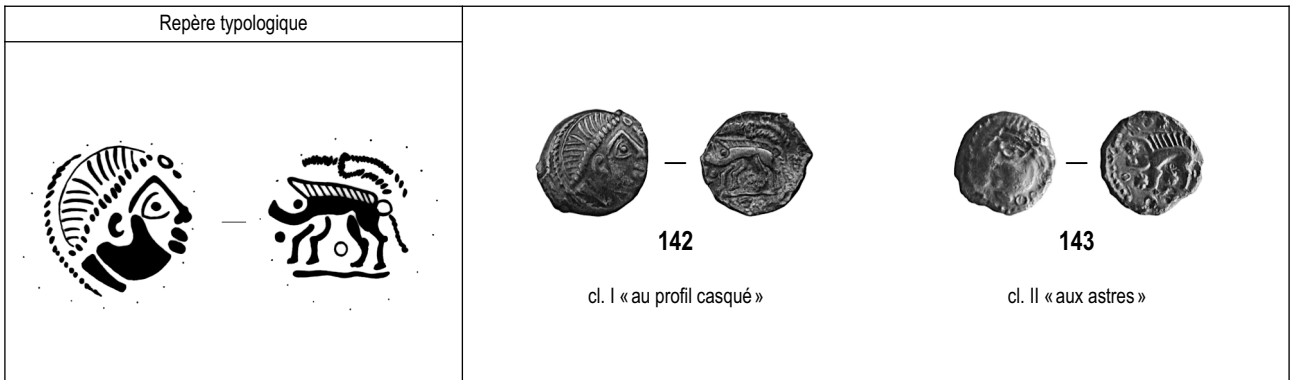
BES-10j: Légende CONTIICIOD



BAS-11

Les bronzes anépigraphe au sanglier

BAS-11a: « au profil réaliste »



BAS-11b: « au profil abstrait »

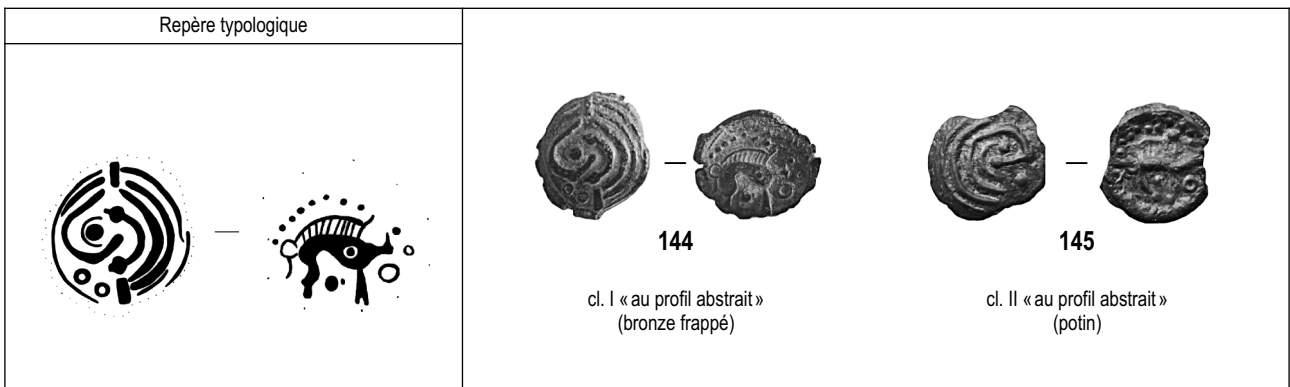









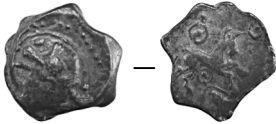




Planche XV



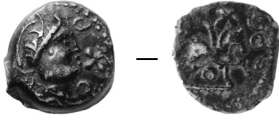
BAC-12

Les bronzes anépigraphes au cheval

BAC-12a: « cheval et sanglier superposés »

Repère typologique		Repère typologique	
 <p>cl. I « au sarment de vigne »</p>	 <p>146</p>	 <p>cl. IV « profil au soleil »</p>	 <p>149</p>
 <p>cl. II « type BN 7037 »</p>	 <p>147</p>	 <p>cl. V « au swastika »</p>	 <p>150</p>
 <p>cl. III « profil casqué »</p>	 <p>148</p>	 <p>cl. VI « aux croisettes »</p>	 <p>151</p>

BAC-12b: « au profil et cheval seul »

Repère typologique	
 	 <p>152</p>

BAC-12c: « au profil au bandeau et cheval seul »





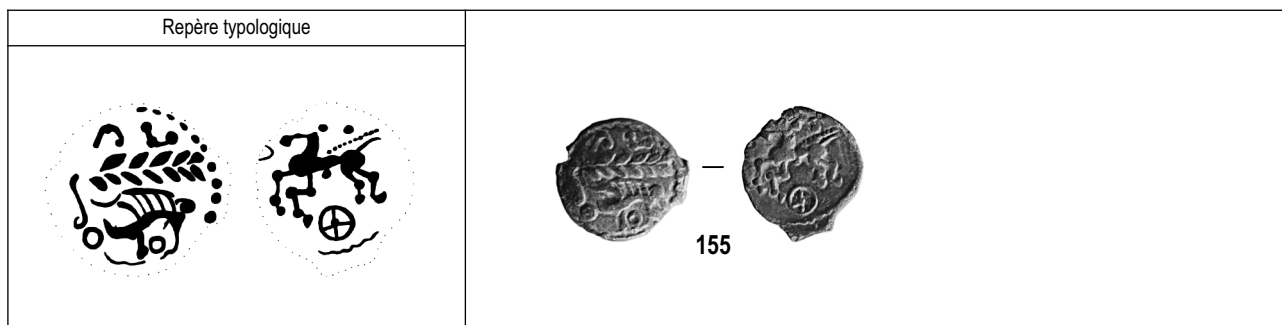
Repère typologique	
 	 <p>153</p>  <p>154</p>

Planche XVI

BBL-13

Les bronzes à la branche de lauriers

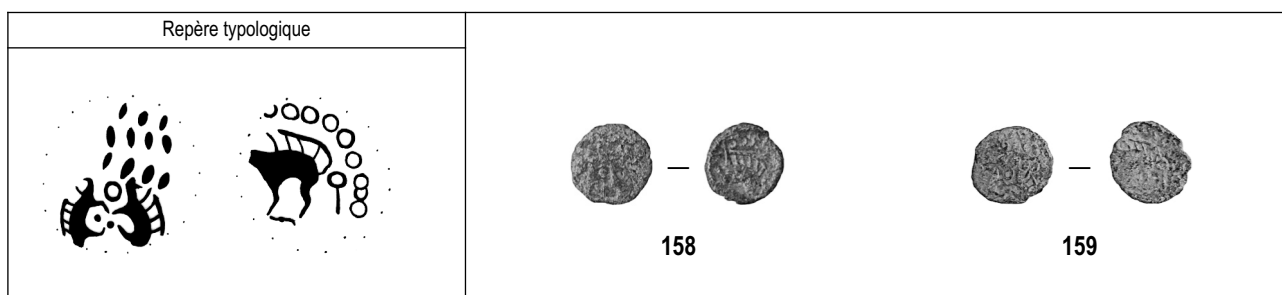
BBL-13a : « au sanglier seul »



BBL-13b : « sanglier et cheval affrontés »



BBL-13c : « aux sangliers affrontés »



BAA-14

Les bronzes aux chevaux affrontés



Planche XVII

BPX-15

Les bronzes à la légende PIXTILOS














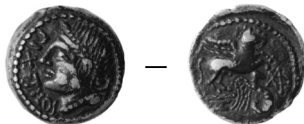
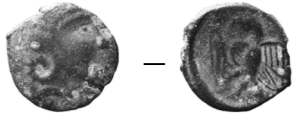




Repère typologique		Repère typologique	
 <p>cl. I « au sphinx attaquant »</p>	 <p>161</p>	 <p>cl. VI « au griffon courant »</p>	 <p>166</p>
 <p>cl. II « à la louve »</p>	 <p>162</p>	 <p>cl. VII « au cavalier »</p>	 <p>167</p>
 <p>cl. III « à l'oiseau »</p>	 <p>163</p>	 <p>cl. VIII « au temple »</p>	<p><i>Bronze lourd</i></p>  <p>168</p>
 <p>cl. IV « au cheval ailé »</p>	 <p>164</p>	<p><i>Petit bronze</i></p>  <p>169</p>	
 <p>cl. V « à la déesse assise »</p>	 <p>165</p>	 <p>cl. IX « au lion »</p>	 <p>170</p>

Planche XVIII

BL/M-16

Les bronzes avec nom ethnique des Lexoviens et/ou des magistrats

BL/M-16a : Les bronzes lourds

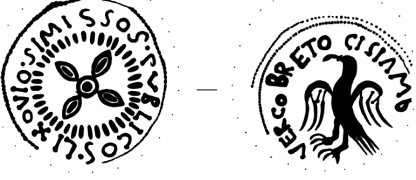

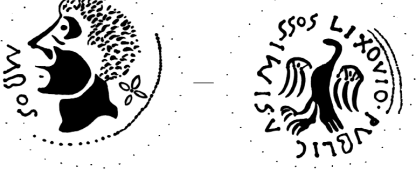

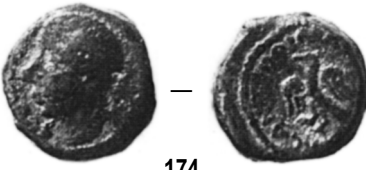
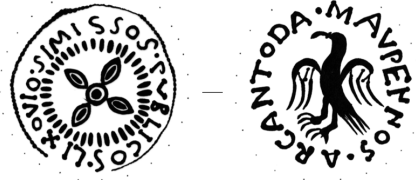


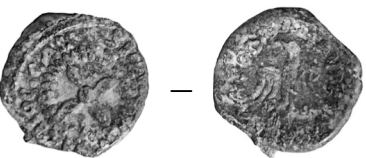
Repère typologique	
 <p>cl. I « Vergobrets et nom ethnique » (légende SIMISSOS PVBLICOS LIXOVIO / CISIAMBOS CATTOS VERGOBRETO)</p>	 <p>171 — 172</p>
 <p>cl. II « buste et anthroponyme seul » (légende CISIAMBOS / SEMISSOS LEXOVIIO PVBLICA ou CISIAMBOS CATTOS VERGOBRETO)</p>	 <p>173</p>
 <p>cl. III « buste et nom de magistrat » (légende CISIAMBOS / ARCANTODAN)</p>	 <p>174</p>
 <p>cl. IV « Fleur et nom de l'Arcantodan » (légende SIMISSOS PVBLICOS LIXOVIO / MAVPENNOS ARCANTODAN)</p>	 <p>175</p>
 <p>cl. V « Fleur et nom de l'Arcantodan » (légende GAL SIMISSOS PVBLICOS / MAVPENNOS ARCANTODAN)</p>	 <p>176</p>

Planche XIX

BL/M-16 (suite)

Les bronzes avec nom ethnique des Lexoviens et/ou des magistrats

BL/M-16b : Les petits bronzes







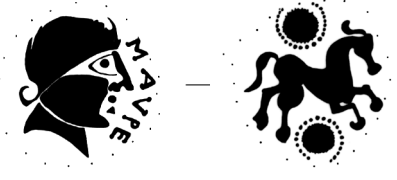


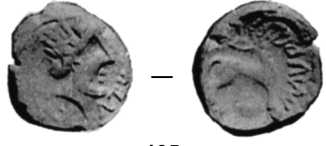




Repère typologique	
 <p>cl. I « tête calamistrée et nom ethnique » (légende LIXOVIATI / LIXOVIATIS)</p>	 <p>177 178</p>
 <p>cl. II « buste de face et nom ethnique » (légende EΓΘΑ LIXOVIΟ MAGVP[])</p>	 <p>179 180</p>
 <p>cl. III « profil barbu et anthroponyme seul » (légende CISIAMBOS)</p>	 <p>181 182</p>
 <p>cl. IV « profil et anthroponyme seul » (légende MAVPENNIV)</p>	 <p>183 184</p>
 <p>cl. V « profil et anthroponyme » (Légende ANTII MAVP[ENNOS ?])</p>	 <p>185</p>

Planche XX

BL/M-16 (suite)

Les bronzes avec nom ethnique des Lexoviens et/ou des magistrats

BL/M-16c : Les petits bronzes anépigraphes

Repère typologique	
 <p>cl. I « buste de face » (Type à la légende ΕΓΘΑ ΛΙΧΟΒΙΟ ΜΑΓΥΡ[])</p>	 <p>186</p>
 <p>cl. II « profil barbu » (type à la légende CISIAMBOS)</p>	 <p>187</p>

BVR-17

Les bronzes avec nom ethnique des Véliocasses et Ratumacos

BVR-17a : Type « au nom ethnique des Veliocasses »





Repère typologique	
 <p>cl. I « au cheval » (légende SVTICCOS VELIOCAΘΙ)</p>	 <p>188</p>
 <p>cl. II « à la tête vue de face » (légende SVTICCOS VELIOCAΘΙ)</p>	 <p>189</p>

Planche XXI

BVR-17 (suite)

Les bronzes avec nom ethnique des Véliocasses et Ratumacos

BVR-17b : Les bronzes lourds «à la légende RATVMACOS»



BVR-17c : Les petits bronzes «à la légende RATVMACOS»

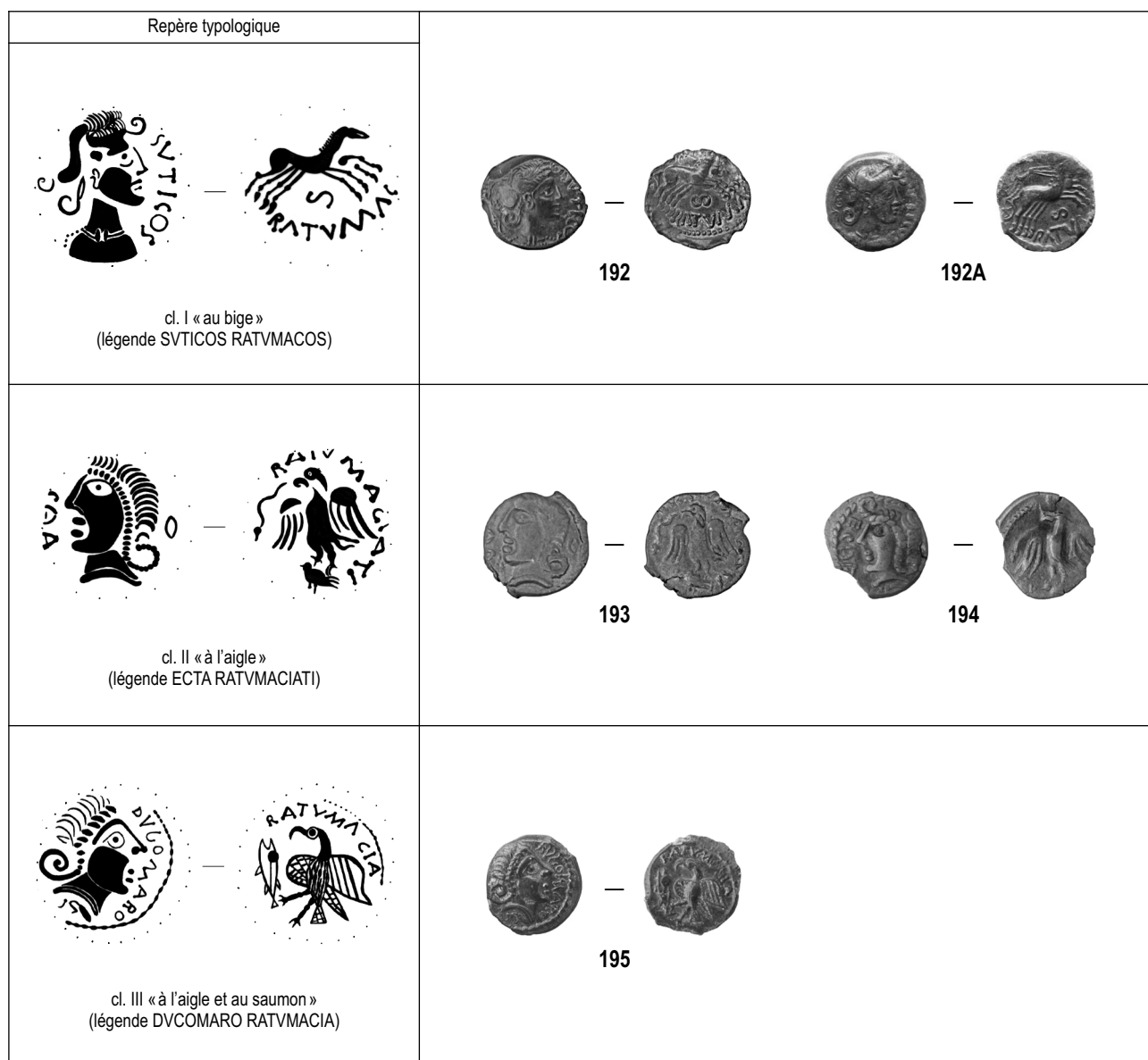










Planche XXII

BVR-17 (suite)

Les bronzes avec nom ethnique des Véliocasses et Ratumacos

BVR-17d: Type « à la légende SVTICCOS »

Repère typologique	
 <p>cl. I « à la tête casquée » (légende SVTICCOS)</p>	 <p>196</p>
 <p>cl. II « au taureau » (légende SVTICCOS)</p>	 <p>197 197A</p>
 <p>cl. III « au lion » (légende SVTICCOS)</p>	 <p>198 199</p>
 <p>cl. IV « aux trois têtes » (légende SVTICCOS)</p>	 <p>200 201</p>

BEN-18

Les bronzes épigraphiques du nord de la basse Seine

BEN-18a: Type « à la légende NIREI MVTINVS / VORONANT »

Repère typologique	
	 <p>202</p>

Planche XXIII

BEN-18 (suite)

Les bronzes épigraphiques du nord de la basse Seine

BEN-18b : Type « à la légende ERATOS »



BSC-19

Les bronzes de Saint-André-sur-Cailly

BSC-19a : Les Bronzes lourds



BSC-19b : Les petits bronzes

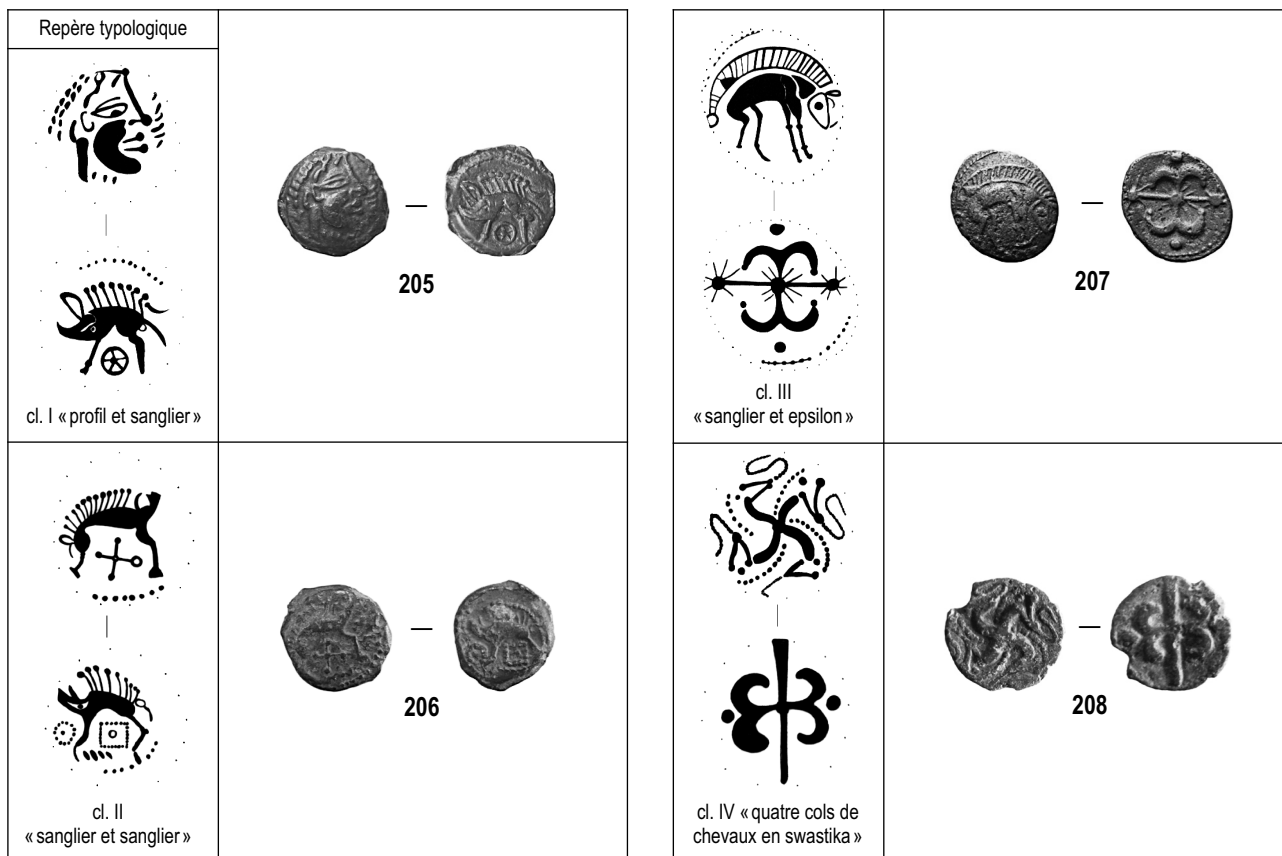
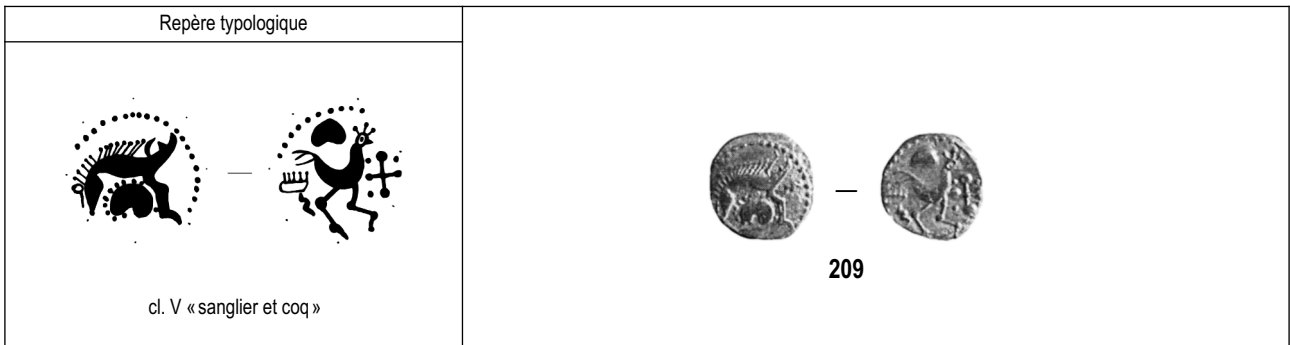


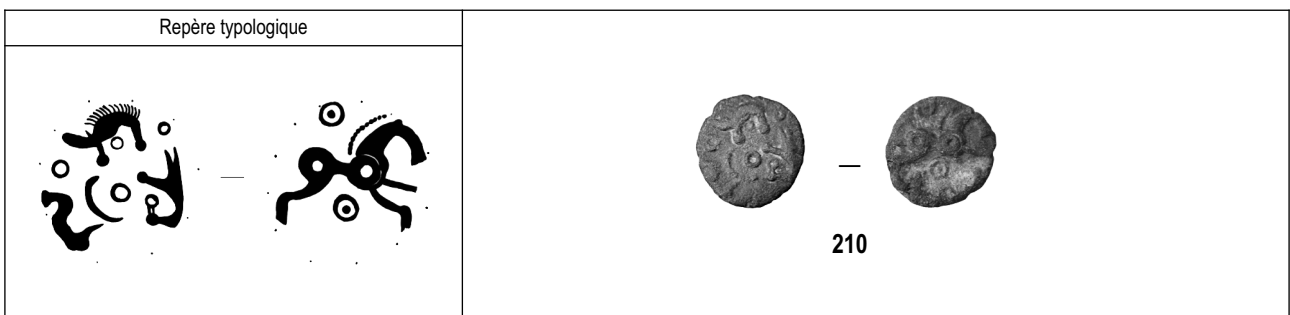
Planche XXIV

BSC-19a : Les petits bronzes (suite)



BDS-20

Les bronzes aux deux sangliers



BTC-21

Les bronzes à la tête casquée

BTC-21a : Type dérivé des potins dits « aux chevrons »

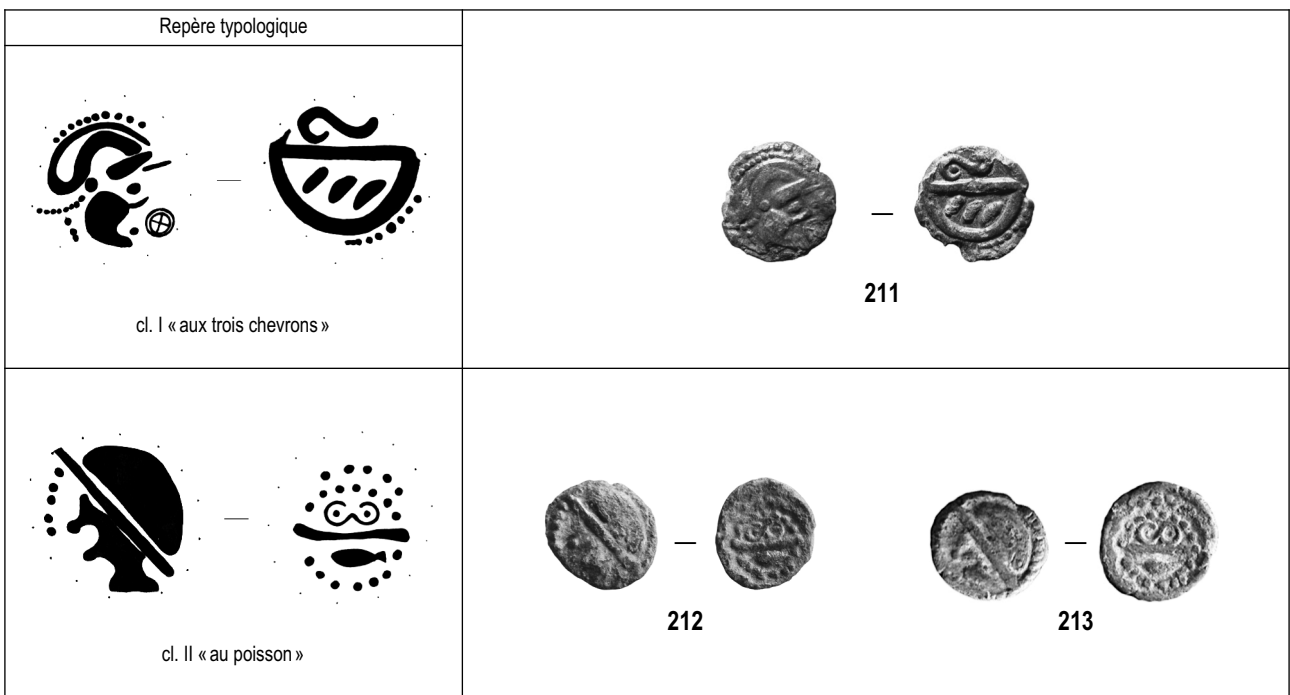
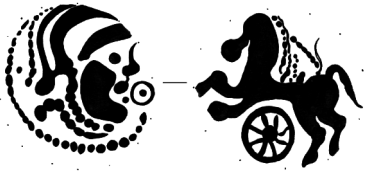
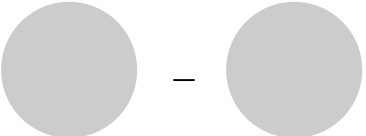
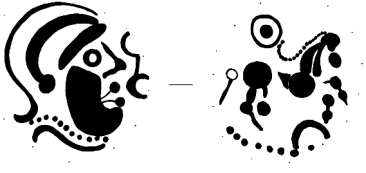



Planche XXV

BTC-21 (suite)



Les bronzes à la tête casquée

BTC-21b : Type « au profil et au cheval »

Repère typologique	
 <p>cl. I « à la roue »</p>	 <p>214</p>
 <p>cl. II « à l'arc de cercle »</p>	 <p>215</p>

BHL-22

Les bronzes homotypiques de potins lingons

Repère typologique	
	 <p>216</p>

BME-23















Les bronzes au monstre enroulé

Repère typologique	
	 <p>217 218</p>

Planche XXVI

PSA-24

Les potins au sanglier

Repère typologique	
  <p data-bbox="247 616 510 638">cl. I « au sanglier enseigne seul »</p>	  <p data-bbox="821 582 869 616">219</p>
  <p data-bbox="295 884 462 907">cl. II « aux globules »</p>	  <p data-bbox="813 873 861 907">220</p>   <p data-bbox="1212 873 1260 907">221</p>
  <p data-bbox="295 1153 462 1176">cl. III « à la croisette »</p>	  <p data-bbox="837 1131 885 1164">222</p>

PCH-25

Les potins aux chevrons

PCH-25a: Type « au S horizontal »










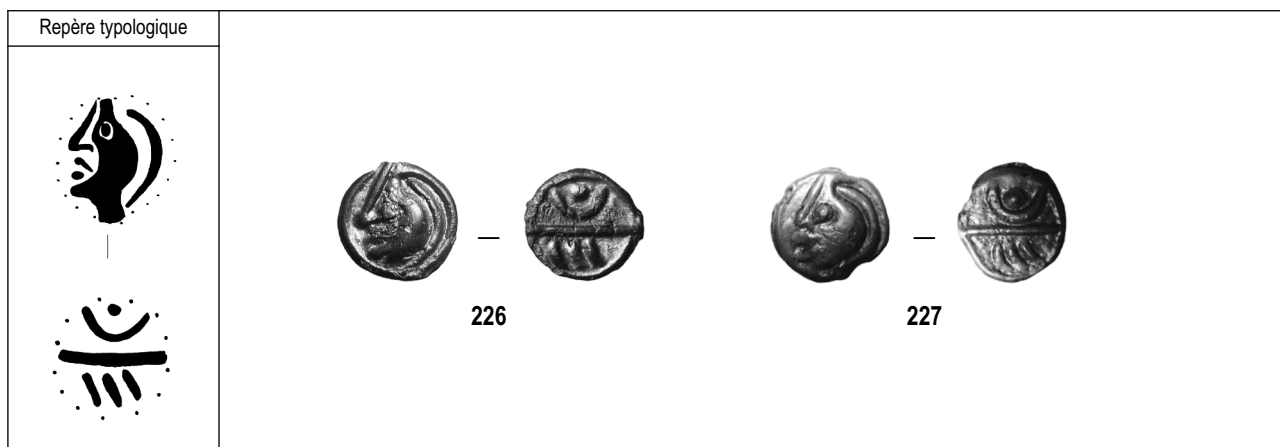
Repère typologique	
 <p data-bbox="295 1680 462 1702">cl. I « aux chevrons »</p>	  <p data-bbox="1005 1668 1053 1702">223</p>
  <p data-bbox="279 1960 478 1982">cl. II « types apparentés »</p>	  <p data-bbox="805 1960 853 1993">224</p>   <p data-bbox="1197 1960 1244 1993">225</p>

Planche XXVII

PCH-25 (suite)

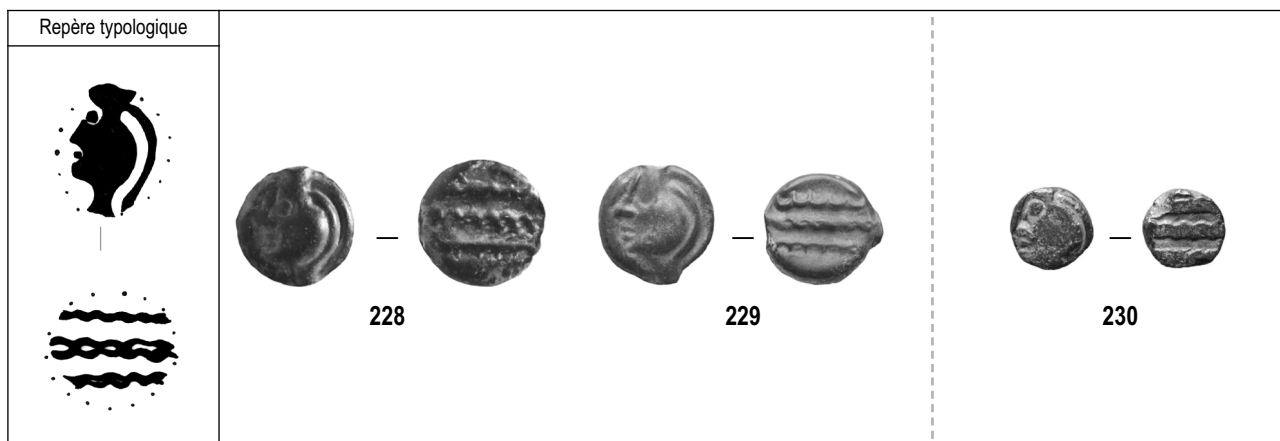
Les potins aux chevrons

PCH-25b: Type «à l'arc de cercle»



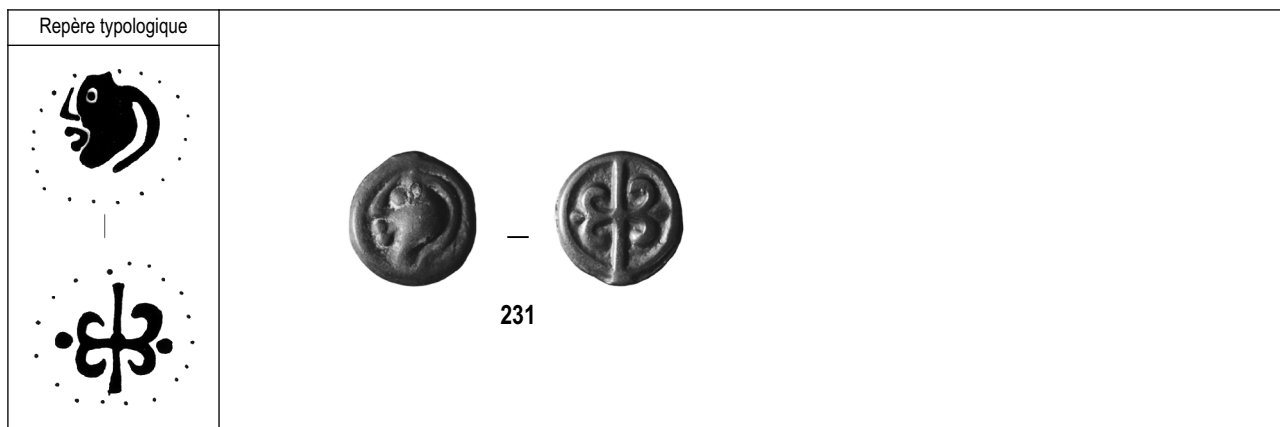
PLO-26

Les potins aux lignes ondulées



PFL-27

Les potins à la fleur de lys



2 Notices des planches I à XXVII

Les imitations du statère de Philippe II de Macédoine

PLANCHE I

(fin IV^e – début III^e siècle av. J.-C.)

Série SPM-1

1. AU, statère (type de Montmorot), 8,25 g, 20 mm = Musée de Normandie

D/ Profil d'Apollon lauré à droite.

R/ Bige au galop conduit par un aurige. Sous les chevaux, monogramme AP et foudre. A l'exergue, légende ΦΙΛΙΠΠΟΥ complète.

Réf. LT 3614, pl. XI; Scheers 1980a, pl. V, fig. 3; Sills 2003, 23, groupe 3; Delestrée et Tache 2007, série 800, pl. I, n° 3001-3009; Guihard 2008a, n° 57.

2. AU, quart de statère (type de Menestreau), 2,08 g, 12 mm = Évreux 165

D/ Profil apollinien à droite non lauré.

R/ Bige réduit à un cheval et conduit par un aurige. Sous le cheval, foudre. A l'exergue, légende ΦΙΛΙΠΠΟΥ incomplète.

Réf. BN 10225; Sill, 2003, 27, groupe 3; Delestrée et Tache 2007, série 800, pl. I, n° 3014-3015; Scheers 1975, 37, n° 90; Scheers 1981, n° 165.

3. AU, statère (type de Soy au canthare), 8,40 g, 19 mm

D/ Profil d'Apollon lauré à droite.

R/ Bige au galop conduit par un aurige. Sous les chevaux, canthare. A l'exergue, légende ΦΙΛΙΠΠΟΥ déformée.

Réf. Scheers 1980a, 47-48, pl. VI, fig. 14; Sills 2003, 32-33, groupe 4; Delestrée et Tache 2004, série 200, pl. I, n° 2001-2001A.

4. AU, statère (type de Gamhurst), 8,38 g, 21 mm

D/ Profil d'Apollon lauré à droite. Coup de burin.

R/ Bige au galop conduit par un aurige. Sous les chevaux, canthare. A l'exergue, légende ΦΙΛΙΠΠΟΥ déformée.

Réf. LT 6410-6411, pl. XX; Scheers 1980a, pl. VI, n° 14-15; Sills 2003, 34, groupe 4; Delestrée et Tache 2007, série 803, pl. I, n° 3020-3021.

5. AU, statère (type d'Hesperange à la tête d'Hélios), 8,33 g, 18 mm

D/ Profil d'Apollon lauré à droite.

R/ Bige au galop conduit par un aurige. Sous les chevaux, tête d'Hélios. A l'exergue, légende ΦΙΛΙΠΠΟΥ en partie hors flan.

Réf. Delestrée et Tache 2002, série 9, pl. III, n° 42-43; Sills 2003, 44, groupe 5.

Les hémistatères de transition d'Hermival-les-Vaux

PLANCHE I

(début III^e siècle av. J.-C.)

Série HLV-2

6. AU, hémistatère, 4,20 g, 15 mm = BnF 10272 = Delestrée et Tache 2002, n° 2027

D/ Profil apollinien à droite non lauré.

R/ Bige au galop conduit par un aurige. Sous les chevaux, couronne et massue associées. A l'exergue, légende ΦΙΛΙΠΠΟΥ partiellement déformée.

Réf. Delestrée et Tache 2002, série 230, pl. II, n° 2027-2029; Muret, Chabouillet 1889, n° 3630, 10272-273; Nash 1978, pl. 7, fig. 173-174; Jersey 1994, 42, fig. 9.

7. AU, hémistatère, 4,12 g, 15 mm = BnF 10273 = Delestrée et Tache 2002, n° 2028

Identique au type précédent, mais sans marque de contrôle sous les chevaux.

8. AU, quart de statère, 2,12 g, 13 mm = BnF 3630 = Delestrée et Tache 2002, n° 2029

Identique au type précédent.

Le groupe de l'hémistatère

PLANCHES I-VI

(fin premier tiers III^e – début II^e siècle av. J.-C.)

Série GRH-3

Série GRH-3a « à la lyre »

(PLANCHE I)

9. AU, hémistatère, 4,05 g, 17 mm = BnF 6947

D/ Profil apollinien à droite lauré. A la base du cou, lyre.

R/ Bige au galop conduit par un aurige tenant un objet dans la main droite. Sous les chevaux, lyre disposée horizontalement. A l'exergue, légende ΦΙΛΙΠΠΟΥ simulée.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 233, pl. II, n° 2030-2034; LT 6947, 6949, 6953-6954, pl. XX; Scheers 1975, n° 257; Jersey 1994, 43, fig. 13 et 13b.

10. AU, hémistatère, 4,12 g, 16 mm = BnF 6953

Identique au type précédent. D/ sans la lyre à la base du cou. R/ Bige réduit à un cheval orienté à gauche. Aurige juché sur la croupe.

11. AU, quart de statère, 1,93 g, 13,5 mm = Danicourt 257

Identique au type précédent. D/ Lyre à la base du cou.

12. AU, quart de statère, 2,05 g, 13 mm = Bayeux 3

Identique au type précédent. D/ Sans lyre à la base du cou. R/ Légende réduite à des motifs décoratifs.

13. AU, quart de statère, 2,04 g, 12 mm

Identique au type précédent. D/ Lyre à la base du cou.

Série GRH-3b « à la cavalière »

(PLANCHE II)

Classe I « cavalière au torque »

14. AU, quart de statère, 1,96 g, 11 mm = BnF 6924

D/ Profil apollinien non lauré à droite.

R/ Cavalière à droite tenant un torque. Devant le poitrail du cheval, lyre.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 236, pl. II, n° 2035; LT 6924, pl. XXIV.

Classe II « cavalière à la lyre »

15. AU, quart de statère, 1,77 g, 13 mm

D/ Profil apollinien non lauré à droite.

R/ Cavalière à droite tenant une lyre. Sous le cheval, tête humaine de profil.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 236, pl. II, n° 2036-2039A.

Classement typo-chronologique

16. AU, quart de statère, 1,89 g, 13 mm

Identique au type précédent. D/ et R/ orientés différemment.

Classe III « cavalière et anneau »

17. AU, quart de statère, 1,97 g, 13 mm

Identique au type précédent. R/ Sous le cheval, à la place de la tête humaine, anneau centré d'un point.

Réf. Delestrée 2004, 5-9; Delestrée et Tache 2008, série 262, pl. IV, n° 2077 D.

Série GRH-3c « au personnage courant »

(PLANCHE II)

Classe I « au glaive »

18. AU, hémistatère, 4,8 g, 16 mm = galvanoplastie Bayeux 1

D/ Profil apollinien lauré à droite.

R/ Personnage courant tenant un glaive dans l'une de ses mains.

Réf. Guihard 2008a, n° 1.

Classe II « à la lyre »

19. AU, quart de statère, 2,01 g, 13 mm = Lyon 940

D/ Profil apollinien lauré à droite.

R/ Personnage courant. Devant, sous le bras, une lyre. Derrière, signe en clé double.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 251, pl. IV, n° 2072; Scheers, *Lyon*, n° 940.

Classe III « à la flèche »

20. AU, quart de statère, 1,88 g, 12 mm

D/ Profil apollinien non lauré à droite. Sur la joue, flèche.

R/ Personnage courant, portant un sanglier enseigne. Flèche touchant le personnage au niveau des reins.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 251, pl. IV, n° 2071.

Série GRH-3d « au maillet »

(PLANCHE II)

21. AU, hémistatère, 4,08 g, 15-16 mm

D/ Profil apollinien non lauré à droite.

R/ Cheval à gauche surmonté d'un aurige. Dessous, maillet au manche vertical. Devant le poitrail, « fleur » à quatre pétales. A l'exergue, légende ΦΙΛΙΠΠΟΥ simulée par des motifs décoratifs.

Réf. Delestrée et Guihard, 2008; Delestrée et Tache 2008, série 246, pl. IV, n° 2069A-C.

22. AU, hémistatère, 4,06 g, 15 mm

Identique au type précédent. D/ Profil lauré. R/ Absence de « fleur » devant le poitrail du cheval.

23. AU, quart de statère, 1,87 g, 12 mm

Identique au type précédent. D/ Profil non lauré.

Série GRH-3e « au chaudron seul »

(PLANCHE II)

24. AU, hémistatère, 4,24 g, 16 mm

D/ Profil apollinien à droite lauré.

R/ Cheval à droite surmonté d'un aurige et tenant dans sa main droite un objet (fouet?). Sous le cheval, un chaudron. La ligne de terre est symbolisée par une succession de trois 8 disposés horizontalement.

Réf. Delestrée et Tache 2008, série 241, pl. IV, n° 2058A.

Série GRH-3f « au glaive »

(PLANCHE III)

Classe I « aux deux glaives »

25. AU, hémistatère, 4,21 g, 16 mm = BnF 6938

D/ Profil apollinien lauré à droite.

R/ Cheval à droite surmonté d'un aurige qui tient un glaive. Sous le cheval, glaive. Devant le poitrail, un « épi ». Sous la ligne de terre, légende de Philippe simulée par des motifs décoratifs.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 239, pl. III, n° 2041-2043; LT 6937-6938, pl. XX; Jersey 1994, 44, fig. 14.

26. AU, hémistatère, 3,65 g, 17 mm = Amiens

Identique au type précédent. D/ sous l'oreille pendentif formé de trois points disposés en triangle. R/ Devant le poitrail du cheval, maillet.

27. AU, quart de statère, 2,07 g, 13 mm = VSO Burgan 2004, n° 226

Identique au type précédent.

Classe II « torque-glaive »

28. AU, hémistatère, 3,30 g, 16 mm = Amiens = Delestrée et Tache 2004, n° 2044

D/ Profil apollinien lauré à droite. Sous l'oreille pendentif formé de trois points disposés en triangle.

R/ Cheval à droite surmonté d'un aurige qui tient un torque à deux tampons. Sous le cheval, glaive.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 239, pl. III, n° 2044.

Classe III « bateau-glaive »

29. AU, hémistatère, 4,05 g, 17 mm = BnF 6927

D/ Profil apollinien lauré à droite. Sous la base du cou, glaive.

R/ Cheval à droite surmonté d'un aurige qui tient « une barque » avec figurations animales à la poupe et à la proue. Sous le cheval, glaive. A l'exergue, légende Philippe simulée par des motifs décoratifs.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 239, pl. III, n° 2045-2049; LT 6927-6928, pl. XX; Scheers 1975, n° 265; Scheers 1978, n° 270; Jersey 1994, 44, fig. 14c, d et e.

30. AU, hémistatère, 3,18 g, 18 mm

Identique au type précédent.

31. AU, quart de statère, 1,65 g, 12 mm = Amiens = Delestrée et Tache 2004, n° 2049

Identique au type précédent. D/ pendentif représenté par trois points disposés en triangle. R/ « Barque » en partie hors flan.

Classe IV « main nue glaive »

32. AU, hémistatère, 3,45 g, 16 mm = Amiens = Delestrée et Tache 2004, n° 2050

D/ Profil apollinien lauré à droite.

R/ Cheval à droite surmonté d'un aurige dont l'un des bras est prolongé par une main à trois doigts. Sous le cheval, glaive. A l'exergue, légende Philippe simulée par des motifs décoratifs.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 239, pl. III, n° 2050-2052; LT 6932-6933, pl. XXIV; Jersey 1994, 43, fig. 12.

33. AU, quart de statère, 2,10 g, 13 mm = BnF 6932

Identique au type précédent. D/ Sous le cou, glaive.

Classe V « glaive chaudron »

34. AU, hémistatère, 3,35 g._16 mm = BnF 6931

D/ Profil apollinien lauré à droite.
R/ Cheval à droite surmonté d'un aurige qui tient un glaive. Sous le cheval, chaudron. Devant le poitrail, maillet. A l'exergue, légende Philippe simulée par des motifs décoratifs.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 239, pl. III, n° 2053-2054; LT 6931, pl. XX.

35. AU, hémistatère, 3,63 g._16,5 mm = Amiens = Delestrée et Tache 2004, n° 2053

Identique au type précédent.

Classe VI « glaive vertical »

36. AU, hémistatère, 4,03 g._14 mm = BnF 6941

D/ Profil non lauré à droite.
R/ Glaive vertical. A droite du glaive, petit personnage dansant. A gauche du glaive, volute et cordon rejoignant la poignée de l'arme.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 239, pl. III, n° 2055-2057; LT 6941 et 6943-6944, pl. XX-XXI; Jersey 1994, 44, fig. 14f; Scheers 1996, n° 939.

37. AU, quart de statère, 2,06 g._12 mm = BnF 6944

Identique au type précédent. R/ Disposition inversée. Le personnage tient un torque.

38. AU, quart de statère, 1,96 g._12-13 mm = Danicourt 262

Identique au type précédent.

Série GRH-3g : prototype « au loup attaquant » (PLANCHE IV)

39. AU, hémistatère, 2,68 g._17 mm = Amiens = Delestrée et Tache 2004, n° 2070

D/ Profil apollinien lauré à droite.
R/ Cheval à droite surmonté d'un aurige. Sous le cheval, loup. A l'exergue, motif décoratif en forme de volutes, lointain rappel de la légende de Philippe.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 248, pl. III, n° 2070.

40. AU, quart de statère, 1,91 g._11 mm = Amiens

Identique au type précédent. R/ La présence du loup est plus pressentie que certaine.

Série GRH-3h « à l'oiseau conducteur » (PLANCHE IV)

Classe I « oiseau-chaudron »

41. AU, hémistatère, 4,15 g._16 mm = BnF 6950

D/ Profil apollinien non lauré à droite.
R/ Cheval surmonté par un rapace. Sous le cheval, chaudron. A l'exergue, légende Philippe simulée par des motifs décoratifs.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 242, pl. III, n° 2059-2061; LT 6950-6951, pl. XX; Jersey 1994, 45, fig. 15.

42. AU, hémistatère, 4,19 g._16 mm = Caen

Identique au type précédent.

43. AU, quart de statère, 2,03 g._13 mm = BnF 6951

Identique au type précédent.

Classe II « oiseau-roue »

44. AU, hémistatère, 3,85 g._16 mm = BnF 6952

D/ Profil apollinien non lauré à droite.
R/ Cheval surmonté par un rapace. Sous le cheval, roue. A l'exergue, légende Philippe simulée par des motifs décoratifs en partie hors flan.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 242, pl. III, n° 2062-2063; LT 6952, pl. XX; Scheers 1975, n° 263.

Classe III « oiseau-arc »

45. AU, hémistatère, 3,82 g._17 mm = BnF 10191 = Delestrée et Tache 2004, n° 2064

D/ Profil apollinien lauré à droite.
R/ Cheval surmonté par un rapace. Sous le cheval, arc horizontal avec flèche.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 242, pl. III, n° 2064-65; Muret, Chabouillet 1889, n° 10191; Scheers 1975, n° 266.

46. AU, quart de statère, 1,89 g._12 mm = Danicourt 266

Identique au type précédent.

Classe IV « oiseau-griffon »

47. AU, hémistatère, 2,93 g._16 mm = Danicourt 267

D/ Profil apollinien lauré à droite.
R/ « Griffon » surmonté par un rapace. Sous ce dernier, maillet. Sous le cheval, animal la gueule ouverte (loup?).

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 242, pl. III, n° 2066; Scheers 1975, n° 267.

Série GRH-3i « au loup mangeur de soleil » (PLANCHE V)

48. AU, hémistatère, 3,35 g._18 mm

D/ Profil apollinien non lauré à droite.
R/ Loup inspiré du lion grec et retournant la tête pour saisir dans sa gueule une roue solaire. Dessous, oiseau aux ailes déployées. Devant le poitrail du loup, petite tête humaine.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 245, pl. III, n° 2067-2069; LT 6925, pl. XXIV; Scheers 1975, n° 268; Delestrée 2000, 29-34; Guihard 2008b.

49. AU, hémistatère, 4,02 g._16-17 mm = BnF 6925

Identique au type précédent.

50. AU, hémistatère, 3,54 g._18 mm = Musée de la distillerie Bénédictine

Identique au type précédent. Exemplaire fourré.

51. AU, quart de statère, 1,67 g._14 mm

Identique au type précédent. Exemplaire fourré.

Série GRH-3j « aux trois haches » (PLANCHE V)

52. AU, hémistatère, 4,09 g._19-20 mm = Lambert 1844, pl. II, n° 27

D/ Profil apollinien lauré à droite.
R/ Cheval conduit par un aurige tenant une hache. Dessous et devant, haches. Seul ce dessin est, pour l'instant, connu.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 260, pl. IV, n° 2077; Jersey 1994, 51, fig. 19b.

53. AU, quart de statère, 1,80 g._11-12 mm = DT, *Atlas II*, n° 2077

Identique au type précédent.

Classement typo-chronologique

Série GRH-3k « au loup conducteur » (PLANCHE V)

54. AU, hémistatère, 3,87 g._ 14 mm = Delestrée 2007

D/ Profil apollinien à droite.

R/ Cheval surmonté d'un loup. Dessous, oiseau aux ailes déployées. A l'exergue simulacre de légende.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 261, pl. IV, n° 2077A-2077B; Delestrée et Tache 2008, série 261, pl. IV, n° 2077C; Delestrée 2007.

55. AU, quart de statère, 1,97 g._ 12 mm

Identique au type précédent.

Série GRH-3l « au monstre marin » (PLANCHE V)

Classe I « couronne-foudre-monstre marin »

56. AU, quart de statère, 2,08 g._ 13-14 mm

D/ Profil apollinien lauré à droite.

R/ Cheval conduit par un aurige brandissant une couronne. Devant le cheval, foudre. Dessous, monstre marin.

Réf. Delestrée et Tache 2008, série 243, pl. IV, n° 2066 F.

Classe II « aurige-monstre marin »

57. AU, hémistatère, 4,19 g._ 17 mm = BnF 6947A

D/ Profil apollinien lauré à droite.

R/ Cheval conduit par un aurige. Sous le cheval, monstre marin. A l'exergue, légende Philippe simulée par des motifs décoratifs.

Réf. LT Ch. Robert X, pl. XXIV; Guihard 2006, cl. II et III, fig. 7-8 et 10; Delestrée et Tache 2008, série 243, pl. IV, n° 2066 C-D.

58. AU, quart de statère, 1,80 g._ 13 mm

Identique au type précédent.

Classe III « aux deux monstres marins »

59. AU, hémistatère, 4,02 g._ 18 mm = BnF 10262

D/ Profil apollinien lauré à droite.

R/ Cheval surmonté d'un monstre marin. Sous le cheval, monstre marin. A l'exergue, légende Philippe simulée par des motifs décoratifs.

Réf. LT Ch. Robert V, pl. XXIV; Castelin 1979, n° 204; Guihard 2006, cl. I, fig. 2-6; Delestrée et Tache 2008, série 243, pl. IV, n° 2066 A-B.

60. AU, quart de statère, 2,07 g._ 13 mm

Identique au type précédent.

Série GRH-3m « au loup attaquant et à la flèche » (PLANCHE VI)

61. AU, hémistatère, 3,87 g._ 15 mm = Delestrée 2005

D/ Profil apollinien lauré à droite.

R/ Bige conduit par un aurige. A l'exergue, lettres bouletées formant une pseudo-légende en rappel du nom de Philippe. Ce revers présente d'importantes affinités de style avec le type dit d'Hermival-les-Vaux. Le droit est quant à lui très proche des numéros suivants (62-64).

Réf. Delestrée 2005, 9-13; Delestrée et Tache 2008, série 243, pl. IV, n° 2029 A.

62. AU, hémistatère, 3,80 g._ 16 mm = BnF 7170

D/ Profil apollinien lauré à droite.

R/ Cheval à droite surmonté d'un aurige. Dessous, loup transpercé d'une flèche et mordant l'antérieure droite du cheval.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 393, pl. XVI, n° 2386-2388; LT 7173 et 7173, pl. XXVIII et XXIX; Scheers 1978, n° 281; Scheers 1980b, série la, pl. I, n° 1-12.

63. AU, quart de statère, 1,89 g._ 12 mm

Identique au type précédent.

64. AU, quart de statère, 1,67 g._ 12 mm

Identique au type précédent.

Série GRH-3n « sanglier-aurige » (PLANCHE VI)

65. AU, tiers de statère, 2,55 g._ 17 mm = DT, *Atlas I*, n° 98

D/ Profil à droite. Deux mèches en S disposées horizontalement sur la joue.

R/ Cheval à droite surmonté d'un sanglier à la place de l'aurige. Devant le poitrail du cheval, oiseau. Dessous, arc avec une flèche engagée. A l'exergue, alternance de double traits horizontaux et verticaux formant une pseudo-légende. Le champ offre un piquetage assez dense.

Réf. Delestrée et Tache 2002, série 14, pl. V, n° 98-99; Scheers 1977, série 5, pl. II, n° 38.

66. AU, tiers de statère, 2,62 g._ 16 mm

Identique au type précédent. D/ Les deux mèches en S disposées horizontalement sur la joue ont disparues.

67. AU, quart de statère, 1,43 g._ 12 mm

Identique au type précédent. R/ Flèche sans l'arc.

Série GRH-3o « à la lance » (PLANCHE VI)

Classe I « roue-lance »

68. AU, hémistatère, 3,18 g._ 17 mm

D/ Profil apollinien lauré à droite. Sur la joue, une roue.

R/ Cheval à droite conduit par un aurige tenant dans une main une lance. Sous le cheval, roue. A l'exergue, motif décoratif simulant la légende.

Réf. Delestrée et Tache 2002, série 15, pl. V-VI, n° 100-105.

69. AU, hémistatère, 3,44 g._ 17 mm = DT, *Atlas I*, n° 103

Identique au type précédent. R/ Cheval tourné à gauche.

70. AU, quart de statère, 1,59 g._ 12 mm

Identique au n° 68.

Classe II « aux lances »

71. AU, hémistatère, 3,31 g._ 16 mm

D/ Profil apollinien lauré à droite.

R/ Cheval à droite conduit par un aurige tenant dans une main une lance. Devant le poitrail du cheval, lance. Dessous, lance. A l'exergue, motif décoratif simulant la légende.

Réf. Delestrée et Tache 2002, série 15, pl. VI, n° 106-107; Scheers 1978, n° 273.

72. AU, quart de statère, 1,43 g._ 13 mm

Identique au type précédent.

Série GRH-3p « à la croix en X » (PLANCHE VI)

73. AU, quart de statère, 2,10 g._ 13 mm = *Danicourt* 264

D/ Profil apollinien lauré à droite.

R/ Cheval conduit par un aurige. Dessous petite croix en X. A l'exergue légende simulée par des motifs décoratifs.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 257, pl. IV, n° 2076; Scheers 1975, n° 264.

**Les statères
au sanglier ou à la lyre
en cimier**

PLANCHE VII

(150-50 av. J.-C.)

Série SS/L-4

Série SS/L-4a « à la lyre » (or allié)

Classe I « aux deux lyres »

74. AU, statère, 7,22 g, 19 mm = BnF 6983

D/ Profil à droite de tradition apollinienne entouré d'un système de cordons perlés. Lyre renversée en position de cimier.

R/ Cheval à droite surmonté d'un aurige tenant un motif interprété couramment comme une clef à double panneton. Devant le poitrail du cheval, un étendard, que l'on retrouve également derrière l'aurige. Dessous, lyre horizontale.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 338, pl. XI, n° 2249-2253; LT 6983-6984, pl. XXV; Scheers 1975, n° 258; Jersey 1994, 109, fig. 57e-h; Scheers 1996, n° 941; Gruel et Morin 1999, n° 171-173; Guihard 2008a, n° 4-7.

75. AU, hémistatère, 3,52 g, 16 mm = Danicourt 258

Identique au type précédent.

76. AU, hémistatère, 3,91 g, 17 mm = Lillebonne

Identique au type précédent. D/ Aucune lyre n'est présente en cimier. R/ Cheval androcéphale.

77. AU, quart de statère, 1,70 g, 13 mm = Bayeux 7

Identique au type précédent.

Classe II « Lyre et roue »

78. AU, quart de statère, 1,67 g, 15 mm

D/ Profil à droite de tradition apollinienne entouré d'un système de cordons perlés. Lyre renversée en position de cimier.

R/ Cheval androcéphale à gauche surmonté d'un « oiseau » en position d'aurige. Devant le poitrail du cheval, un étendard relié au bec de l'oiseau. Dessous, roue à huit rayons.

Réf. Delestrée et Tache 2008, série 339, pl. V, n° 2253 B.

Série SS/L-4b « au sanglier » (or allié)

79. AU, statère, 7,13 g, 19 mm = Rouen 523

D/ Profil à droite de tradition apollinienne entouré d'un système de cordons perlés. Sanglier en position de cimier.

R/ Cheval androcéphale à droite surmonté d'un aurige. Devant le cheval, un étendard. Dessous, sanglier.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 341, pl. XI, n° 2254-2258A; LT 6955, 6963 et 6982, pl. XXV; Scheers 1975, n° 259; Jersey 1994, 109, fig. 57a; Gruel et Morin 1999, n° 179-181 (avec renvoi typologique erroné); Guihard 2008a, n° 8-14.

80. AU, quart de statère, 1,68 g, 13-14 mm = Bayeux 13

Identique au type précédent.

81. AU, quart de statère, 1,90 g, 12,5 mm = Danicourt 259

Identique au type précédent.

Série SS/L-4c « au sanglier » (billon)

Classe I « au profil figuratif »

82. AU, statère, 6,83 g, 24 mm = Rouen 558

D/ Profil à droite de tradition apollinienne, aux traits figuratifs, entouré d'un système de cordons perlés. Sanglier en position de cimier.

R/ Cheval androcéphale à droite surmonté d'un aurige. Devant le cheval, un étendard. Dessous, sanglier porte-enseigne.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 344, pl. XI, n° 2259-2263A; LT 6967 et 6969, pl. XXV; Scheers 1975, n° 261; Jersey 1994, 109, fig. 57 b et c; Scheers 1996, n° 942 et 945-946; Gruel et Morin 1999, n° 174-176; Guihard 2008a, n° 15-18.

83. AU, statère, 7,14 g, 18-19 mm = Bayeux 15

Identique au type précédent.

84. AU, statère, 7,14 g, 9 mm = BnF 6974

Identique au type précédent.

Classe II « au profil géométrique »

85. AU, statère, 6,65 g, 18 mm = Rouen 528

D/ Profil à droite aux traits géométriques, entouré d'un système de cordons perlés. Sanglier en position de cimier.

R/ Cheval androcéphale à droite surmonté d'un aurige. Devant le cheval, un étendard. Dessous, sanglier porte-enseigne.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 344, pl. XI, n° 2264-2267; LT 6980, pl. XXV; Jersey 1994, 109, fig. 57d; Scheers 1996, n° 943-944; Gruel et Morin 1999, n° 177-178.

86. AU, statère, 6,89 g, 21 mm = Rouen 534

Identique au type précédent.

87. AU, quart de statère, 1,57 g, 14 mm

Identique au type précédent.

**Les hémistatères au loup
ou au sanglier**

PLANCHES VIII-IX

(150-50 av. J.-C.)

Série HL/S-5

Série HL/S-5a « au profil barbu et au loup »

(PLANCHE VIII)

88A. AU, hémistatère, 4,02 g, 17 mm = Danicourt 166

D/ Profil barbu à droite. Chevelure et barbe faites de mèches en S imbriqués.

R/ Cheval à gauche surmonté d'un aurige. Au-dessous, loup mordant l'une des jambes de l'équidé. Sous la ligne de terre, simulacre de légende (succession de traits verticaux).

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 390, pl. XVI, n° 2385-85A; LT 7015, pl. XXVII; Scheers 1975, n° 166.

Série HL/S-5b « au loup sous le cheval », flan large

(PLANCHE VIII)

88. AU, hémistatère, 3,57 g, 24-25 mm = Danicourt 168

D/ Profil à gauche dont la chevelure occupe les ¾ de la surface du flan. La partie supérieure de la chevelure, barrée par une branche feuillue, est faite de mèches en forme de globules. La partie inférieure, séparée de la précédente par une ligne transversale bouletée, est figurée par un agencement de mèches en forme de « S » étirés. La joue est ornée de trois globules.

R/ Cheval à droite surmonté d'un aurige. Devant le cheval, un astre rayonnant. Dessous, loup mordant la jambe antérieure droite. Sur tout le pourtour du flan, ligne ondulée reliée au bras gauche de l'aurige.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 396, pl. XVI, n° 2389-2390; LT D14, pl. LV; Scheers 1975, n° 168.

89. AU, hémistatère, 3,52 g. 25 mm

Identique au type précédent.

90. AU, hémistatère, 3,63 g. 24 mm

Identique au type précédent.

Série HLS-5c « au loup sous le cheval », flan court (PLANCHE VIII)

91. AU, hémistatère, 3,35 g. 20-21 mm = Danicourt 167

D/ Profil à gauche. La partie supérieure de la chevelure, barrée par une branche feuillue, est faite de mèches en forme de globules. La partie inférieure, séparée de la précédente par une ligne transversale bouletée, est figurée par un agencement de mèches en forme de « S » étirés. La joue est ornée de deux lignes parallèles perlées. A la base du cou, un swastika.

R/ Cheval à droite surmonté d'un aurige. Devant le cheval, un astre rayonnant. Dessous, loup mordant la jambe antérieure droite.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 399, pl. XVI, n° 2391-2398; LT 7017-7020, pl. XXVIII; Scheers 1975, n° 167 et 169; Scheers 1978, n° 283; Scheers 1980b, série Ic, pl. II, n° 2-27.

92. AU, hémistatère, 3,37 g. 19 mm = BnF 7017

Identique au type précédent. R/ Devant le cheval, un globule.

93. AU, hémistatère, 3,44 g. 19 mm

Identique au type précédent. R/ Devant le cheval, globule avec deux cordons.

94. AU, hémistatère, 2,56 g. 18 mm

Identique au type précédent. R/ Devant le cheval, une croix bouletée.

95. AU, hémistatère, 2,81 g. 20 mm

Identique au type précédent. R/ Devant le cheval, une croix bouletée limitée à 5 globules.

96. AU, quart de statère, 1,80 g. 14 mm

Identique au type précédent. D/ Joue lisse. R/ Devant le cheval, un astre rayonnant.

97. AU, quart de statère, 1,51 g. 15 mm

Identique au type précédent. R/ Devant le cheval, une croix bouletée.

Série HLS-5d « au sanglier sous le cheval », flan court (PLANCHE IX)

98. AU, hémistatère, 3,40 g. 21 mm

D/ Profil à gauche. La partie supérieure de la chevelure, barrée par une branche feuillue, est faite de mèches en forme de globules. La partie inférieure, séparée de la précédente par une ligne transversale bouletée, est figurée par un agencement de mèches étirées. A la base du cou, un swastika et un sanglier renversé.

R/ Cheval à droite surmonté d'un aurige. Devant le cheval, trois virgules tournant à droite autour d'un anneau centré. Dessous, un sanglier.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 402, pl. XVI, n° 2399-2407; Scheers 1978, n° 287-293; Scheers 1980b, série Id, pl. III-V, n° 1-52.

99. AU, hémistatère, 3,17 g. 19 mm

Identique au type précédent. D/ Sans swastika à la base du cou. R/ Devant le cheval, anneau bouleté centré d'un globule.

100. AU, hémistatère, 3,38 g. 18 mm

Identique au type précédent. R/ Devant le cheval, globule avec deux cordons.

101. AU, hémistatère, - g. 18 mm = Rouen 292

Identique au type précédent. R/ Cheval orienté à gauche. Devant le cheval, motif à trois branches en étoile.

102. AU, quart de statère, 1,67 g. 14 mm

Identique au type précédent. R/ Devant le cheval, globule avec deux cordons.

103. AU, quart de statère, 1,60 g. 14 mm

Identique au type précédent. D/ sanglier hors flan. R/ Devant le cheval, anneau divisé en deux cantons.

104. AU, quart de statère, 1,41 g. 13 mm

Identique au type précédent. D/ sans swastika à la base du cou. R/ Cheval à droite surmonté d'un saumon.

Les hémistatères au fleuron PLANCHE IX
et dérivés
 (courant II^e siècle av. J.-C.)

Série HFD-6

Série HFD-6a « au motif en accolade sous le cheval »

105. AU, hémistatère, 3,72 g. 21 mm = BnF 7895

D/ Profil à droite à la chevelure exubérante divisée par une barre. Devant celle-ci, motif semblable à une branche de gui. Derrière, succession de volutes et de « demi-lunes ». L'oreille est figurée par une volute enroulée.

R/ Cheval à gauche surmonté d'un aurige. Devant le cheval, astre. Dessous, trois annelets disposés en triangle et compris dans une accolade horizontale aux extrémités enroulées. La ligne de terre est constituée d'une succession de boucles.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 405, cl. I, pl. XVII, n° 2408-2409; LT 7895, pl. XXXII; Scheers 1975, n° 170; Scheers 1980b, série IIa et b, pl. V, n° 1-6 et pl. VI, 7, 10-11.

106. AU, hémistatère, 3,59 g. 20 mm

Identique au type précédent. D/ Profil à gauche. A la base du cou, deux « S » disposés horizontalement

107. AU, hémistatère, 4,02 g. 20/21 mm = BnF 7896

Identique au type précédent. D/ Le motif proche d'une branche de gui n'est plus visible, il est remplacé par une association de volutes. R/ Devant le cheval, longue ligne ondulée reliée à l'un des bras de l'aurige.

108. AU, hémistatère, 3,75 g. 19/20 mm = BnF 7897

Identique au type précédent.

109. AU, hémistatère, 3,85 g. 20 mm = BnF 7898

Identique au type précédent. R/ Cheval orienté à droite.

Série HFD-6b « au motif en accolade sous le cheval »

110. AU, quart de statère (flan large), 1,82 g. 20 mm

D/ Profil à droite à la chevelure exubérante divisée par une barre transversale. Devant celle-ci, motif semblable à une branche de gui. Derrière, succession de courtes mèches en forme de « S ». La joue est marquée d'un décor : on pourrait y reconnaître un tatouage.

R/ Cheval à gauche surmonté d'une aile triangulaire, qui a souvent valu à ce type d'être qualifié de quarts « à l'aile de Pégase ». Au niveau de l'arrière train, astre rayonnant. Entre les jambes du cheval, motif anthropomorphe, qui est la traduction simplifiée du précédent motif en accolade (série HFD-6a).

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 408, pl. XVII, n° 2416-2419; LT 7899, 7901 et 7903, pl. XXXII; Colbert de Beaulieu 1970, fig. 48 (2-3).

111. AU, quart de statère (flan court), 1,88 g. 16 mm = BnF 7901

Identique au type précédent. D/ La barre transversale, divisant la chevelure, a disparu. La tête est désormais laurée.

112. AU, quart de statère (flan court), 1,89 g. 16 mm

Identique au type précédent. D/ La joue n'est pas tatouée. R/ Le motif anthropomorphe sous le cheval a été remplacé par trois astres rayonnants disposés en triangle.

**Les lamellaires
dérivées de la tête de Pallas**

PLANCHE X

(fin premier tiers 1^{er} – 30/20 av. J.-C.)

Série LTP-7

Série LTP-7a, type « à l'hippocampe »

113. AR, 0,91 g. 15 mm = laboratoire numismatique du CRAHAM

D/ Profil réaliste à droite. Sur la nuque apparaît l'élément central et le cimier du casque de Pallas. La base du cou est soulignée par une ligne perlée.

R/ Cheval à la crinière perlée tourné à droite. Au-dessus, motif indistinct (sanglier stylisé?) et anneau centré d'un globule. Dessous, petit monstre marin (hippocampe?).

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 414, pl. XVII, n° 2423 et 2426; Guihard 2005.

114. AR, 0,77 g. 15 mm

Identique au type précédent. D/ Le profil est moins réaliste.

115. AR, 0,97 g. 15 mm = BnF 8516

Identique au type précédent. D/ Les éléments du visage sont clairement individualisés (arcade sourcilière, nez, bouche, joue, etc.). Cette décomposition est proche de celle que l'on retrouve sur les statères SS/L-4b et c.

Série LTP-7b, type « au sanglier »

116. AR, - g. 15 mm

D/ Profil réaliste à droite. Sur la nuque apparaît l'élément central et le cimier du casque de Pallas.

R/ Cheval à la crinière perlée tourné à droite. Au-dessus, motif indistinct (il dérive peut-être de celui figurant au R/ de la série LTP-7a) et « S » en position verticale. Dessous, sanglier. Devant le poitrail du cheval, trois lignes incurvées reliées à un globule.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 414, pl. XVII, n° 2424-2425 et 2427-2428; Scheers 1981, 6, n° 1-4; Depeyrot 2005, 43, type 57.

117. AR, 0,71 g. 16 mm

Identique au type précédent. D/ La structure du visage est totalement décomposée : l'arcade sourcilière, et l'œil sont soulignés. R/ anneau « rayonnant » centré d'un point.

118. AR, 0,65 g. 14 mm

Identique au type précédent. D/ Sanglier au-dessus de l'arcade sourcilière.

Série LTP-7c, type « au profil géométrique »

Classe I « au sanglier »

119. AR, 0,76 g. 15 mm = Rouen 841

D/ Profil à droite d'Athéna casquée aux traits géométriques. Sanglier en position de cimier.

R/ Cheval disloqué à droite. Devant, croix bouletée. Au-dessus, « S » étiré et reste d'un aurige. Dessous, sanglier.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 31A, cl. II; Scheers 1977, série 51, cl. II; Scheers 1978, n° 837-841; LT 8515, pl. XXXIV.

Classe II « à l'hippocampe »

119A. AR, 0,86 g. 15 mm = Rouen 829

D/ Profil à droite d'Athéna casquée aux traits géométriques.

R/ Cheval disloqué à droite. Au-dessus, « S » étiré. Dessous, hippocampe.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 31A, cl. I, n° 189 et 191; Scheers 1977, série 51, cl. I, var. b; Scheers 1978, n° 829-831.

Monnaies d'argent à l'aigle

PLANCHE X

(seconde moitié 1^{er} siècle av. J.-C.)

Série MAA-8

120. AR, - g. 16 mm

D/ Aigle de face stylisé. La tête est symbolisée par un anneau.

R/ Cheval à gauche à la crinière perlée. Dans le champ divers annelets.

Réf. Delestrée et Tache 2008, série S 85 A, pl. III, n° 663 B.

121. AR, 2 g. 16 mm

Identique au type précédent.

**Les bronzes avec nom ethnique
des Aulerques Ebuovices**

PLANCHES XI-XII

(40/30 – fin 1^{er} siècle av. J.-C.)

Série BAE-9

Série BAE-9a, les bronzes lourds

(PLANCHE XI)

Classe I « lion et personnage ailé » (légende AVLIRCVS)

122. BR, 6,71 g. 19 mm = BnF 7046 = Delestrée et Tache 2004, n° 2429

D/ Profil casqué à gauche. Devant l'effigie, de haut en bas, légende AVLIRCVS (pied des lettres centrifuges).

R/ Lion bondissant à gauche devant lequel se trouve un personnage ailé. Sous le lion, anneau centré d'un point. Sous la composition, à droite, sanglier.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 417A, pl. XVII, n° 2429; LT 7046, pl. XXVIII; Scheers 1978, 294; *RIG* 66.

Classe II « sanglier enseigne et cheval » (légende EBVROVICOS / AVLIRCO)

123. BR, 6,44 g. _ 20 mm

D/ Sanglier-enseigne. Au-dessus, de gauche à droite, légende EBVROVICOS (pied des lettres centripète).

R/ Cheval à droite à la crinière perlée. Dessous, étoile à cinq branches en partie hors flan. Au-dessus, de gauche à droite, légende AVLIRCO (pied des lettres centripète).

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 417A, pl. XVII, n° 2430; LT 7049; Scheers 1978, 295; Scheers 1981, 7 et 23-24, n° 5-6, 170; Scheers 1996, 836; *RIG* 151.

124. BR, 6,59 g. _ 19 mm = BnF 7047

Identique au type précédent. D/ EBVROVICOS. R/ AVLIRCO.

Classe III « sanglier-enseigne et cheval, avec mention de l'as » (légende AS PVBLICVS EBVROVICO / AVLIRC)

125. BR, 6 g. _ 20 mm = Delestrée et Tache 2004, n° 2431

D/ Sanglier-enseigne. Au-dessus, de gauche à droite, légende AS PVBLICVS. EBVRO-VICO (pied des lettres centripète).

R/ Cheval à droite. Dessous, fleur à quatre feuilles. Au-dessus, de gauche à droite, légende AVLIRC (pied des lettres centripète).

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 417A, pl. XVII, n° 2431; Delestrée, Mantel 2001, 24, fig. 4 et 29, fig. 16.

Série BAE-9b, les petits bronzes (PLANCHES XI-XII)

Classe I « profil et sanglier-enseigne » (légende ECTA. EBVRO / AVLIRCO. IIC EBVROVIC)

126. BR, 3,13 g. _ 16 mm

D/ Profil à droite. Devant, de bas en haut, légende ECTA. EBVRO (pied des lettres centrifuge).

R/ Sanglier-enseigne à gauche. Devant, S dont la boucle inférieure est enroulée. Sur les pourtours du flan légende AVLIRCO. IIC. [E]BV[ROVIC].

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 417B, pl. XVII, n° 2432-2433; Foucray 1986, 86-87; Scheers 1996, 835; *RIG* 65.

127. BR, 2,4 g. _ 16 mm

Identique au type précédent. D/ Légende ECTA. EBV[RO]. R/ [AV]LIRCO. IIC. EBVROVIC.

Classe II « cheval et sanglier superposés » (légende IBRVIXS)

128. BR, 3,21 g. _ 15 mm = BnF 7044

D/ Profil féminin diadémé à droite. Devant, de haut en bas, légende IBRVIXS (contraction d'IBVROVIXS). Le pied des lettres est centripète.

R/ Cheval à gauche. Au-dessus, deux S disposés en accolade et palme dressée. Sous le cheval, sanglier et anneau centré d'un point.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 417B, pl. XVII, n° 2434; LT 7044, pl. XXVII; Scheers 1977, pl. XXVIII, fig. 784; *RIG* 183.

129. BR, 2,26 g. _ 16 mm

Identique au type précédent. D/ Légende IBJRVOIXS.

Les bronzes épigraphiques du sud de la basse Seine

PLANCHES XII-XIV

(40/30 – fin 1^{er} siècle av. J.-C.)

Série BES-10

Série BAE-10a, Légende EPPVDVNO (PLANCHE XII)

130. BR, 3,30 g. _ 17 mm

D/ Profil à droite aux cheveux courts et bouclés. Torque vu de face autour du cou. Devant l'effigie, de haut en bas, légende [BRANO ou VICICNO] EPPVDVNO (pied des lettres centripète).

R/ Cheval à droite. Au-dessus, croquette à double contour. Dessous, sanglier-enseigne, ovale et « A ».

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 417B, pl. XVIII, n° 2435-2438A; Scheers 1981, n° 66-67; Delestrée, Dhénin 1988, 413-417, fig. 1-8; Delestrée, Mantel 2001, 26, fig. 11; Delestrée, Isabel 2008; *RIG* 334.

Classe I, légende VICICNO EPPVDVNO

131. BR, 3,26 g. _ 14 mm

Identique au type précédent. D/ De bas en haut, légende VICICNO [EPPVDVNO] (pied des lettres centripète).

Classe II, légende BRANO EPPVDVNO

132. BR, 2,40 g. _ 15 mm

Identique au type précédent. D/ De bas en haut, légende BR]ANO E[PPVDVNO] (pied des lettres centripète). R/ Cavalier. Entre les jambes du cheval, sanglier-enseigne et S.

Série BAE-10b, Légende EPV (PLANCHE XII)

133. BR, 3,10 g. _ 15 mm

D/ Licorne à gauche. Dessous, sanglier-enseigne. Devant, de haut en bas, légende EPV (pied des lettres centrifuge).

R/ Cheval à gauche. Au-dessus, S aux extrémités enroulées. Au-dessous, anneau.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 423, pl. XVIII, n° 2439; Scheers 1981, 32, n° 57-59; *RIG* 165 (légende lue EPI).

Série BAE-10c, Légende DVNICCOS (PLANCHE XII)

134. BR, 2,34 g. _ 15-16 mm

D/ Profil casqué à gauche. Devant la bouche, petit sanglier. A gauche, de haut en bas, légende DVNICCOS hors flan (pied des lettres centrifuge).

R/ Cheval à gauche. Entre les jambes, anneau. Dessous, de gauche à droite, légende DVNICC[OS] (pied des lettres centrifuge).

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 423, pl. XVIII, n° 2440-41; Delestrée, Werochowski 2003, 9-13.

Série BAE-10d, Légende ASIIDOMARO (PLANCHE XIII)

135. BR, 3,02 g. _ 16 mm

D/ Profil casqué à droite. Devant, de bas en haut, légende A]SIIDOMARO (pied des lettres centrifuge).

R/ Sanglier-enseigne.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 440, pl. XVIII, n° 2446B.

Série BAE-10e, (PLANCHE XIII)
Légende HCOYDA

136. BR, - g. 17 mm = BnF 7139

D/ Profil à gauche casqué. Devant, de haut en bas, légende HCOYDA (pied des lettres centrifuge).

R/ Cheval à gauche conduit par un aurige. Dessous, croix à double contour.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 438, pl. XVIII, n° 2446 var.; Delestrée, Dhénin 1985, pl. III, n° 15 var. (légende lue ESOVDA. R/ sanglier); *RIG* 336.

Série BAE-10f, Légende DVLOTA (PLANCHE XIII)

137. BR, 2,22 g. 16 mm = Delestrée et Tache 2004, n° 2446A

Monnaie incuse.

D/ Profil casqué à gauche. Derrière, deux segments de cercle.

R/ Il présente en creux le profil du droit. Légende D (ou C=S)VLOTA.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 439, pl. XVIII, n° 2446A.

Série BAE-10g, (PLANCHE XIII)
Légende TVR[...]ATIIVS

138. BR, 5,14 g. 15 mm = Delestrée et Tache 2008, n° 2444A

D/ Profil casqué. Devant, de haut en bas, légende TVR[...]ATIIVS] (pied des lettres centrifuge).

R/ Cheval à gauche levant l'antérieure droite. Globules dans le champ.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 432, pl. XVIII, n° 2444; Delestrée et Tache 2008, série 432, pl. VII, n° 2444A; Delestrée 1973, pl. V, fig. 6; Delestrée 1984, pl. II, n° 42; Delestrée, Mantel 2001, 28-29 et 26, fig. 10; *RIG* 202.

Série BAE-10h, (PLANCHE XIII)
Légende TATINIVS / ANADGOVMAG-GIVLIOS

139. BR, 2,24 g. 16 mm = Delestrée et Tache 2004, n° 2445

D/ Profil à droite imité des deniers romains de la *gens* Calpurnia. Devant, de haut en bas, légende TATINIVS (pied des lettres centripète).

R/ Cheval à droite conduit par un rapace. Tout autour du flan, de gauche à droite, légende ANADGOVMAG-GIVLIOS (pied des lettres centrifuge).

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 435, pl. XVIII, n° 2445; Delestrée, Boisard 2002, 19-24.

Série BAE-10i, (PLANCHE XIII)
Légende SEX.TITIVS.II

140. BR, 3,58 g. 16 mm

D/ Profil à droite similaire à celui de la série **BAE-10a** (EPPVDVNO). Devant, de haut en bas, légende SJEX.TITIVS.II (pied des lettres centripète).

R/ Cheval à droite. Dessus, volute enroulée. Dessous, sanglier.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 454, pl. XIX, n° 2474-2476; Bodson 2003, 273-277; *RIG* 279.

Série BAE-10j, Légende CONTIICIOD (PLANCHE XIV)

141. BR, 2,29 g. 16 mm

D/ Profil à droite diadéme. Tout autour du flan, légende CONTIICIOD (pied des lettres centripète).

R/ Sanglier à gauche. Dessus, décor perlé en accolade.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 469, pl. XX, n° 2500A; LT 6309, pl. XIX; *RIG* 116.

Les bronzes anépigraphes PLANCHE XIV
au sanglier

(seconde moitié du 1^{er} siècle av. J.-C.)

Série BAS-11

Série BAS-11a, type « au profil réaliste »

Classe I, « au profil casqué »

142. BR, 2,83 g. 16 mm

D/ Profil à droite casqué (casque à côtes).

R/ Sanglier-enseigne à gauche. Dessous, anneau. Devant, globule.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 442, pl. XVIII, n° 2447; Scheers 1981, n° 68-71.

Classe II, « aux astres »

143. BR, 1,99 g. 14 mm

D/ Profil à gauche casqué (casque à côtes). Devant, motif indistinct. A la base du cou, annelets.

R/ Sanglier à gauche. Dans le champ divers astres rayonnants.

Réf. Delestrée et Tache 2008, série S 442, pl. VII, n° 2449 B.

Série BAS-11b, type « au profil abstrait »

Classe I, « au profil abstrait » (bronze frappé)

144. BR, 2,38 g. 16 mm

D/ Profil stylisé à gauche, suggéré par une succession d'arcs de cercle concentriques et de globules.

R/ Sanglier à droite. Dessous, globule. Devant, anneau.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 442, pl. XVIII, n° 2448; Scheers 1981, n° 72-74.

Classe II, « au profil abstrait » (potin)

145. BR, 2,37 g. 16 mm

Identique au type précédent.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 442, pl. XVIII, n° 2449; Scheers 1981, n° 75-76; Gaümann 2000, 20, n° 118.

Les bronzes anépigraphes PLANCHE XV
au cheval

(seconde moitié du 1^{er} siècle av. J.-C.)

Série BAC-12

Série BAC-12a, type « cheval et sanglier superposés »

Classe I, « au sarment de vigne »

146. BR, 2,64 g. 16 mm = BnF 7040

D/ Profil à droite calamistré. Devant, feuilles de vigne chargées de grappes de raisins.

R/ Cheval à droite. Dessus, deux S disposés en accolade et anneau centré d'un point. Dessous, sanglier et anneau centré d'un point.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 445, pl. XVIII, n° 2450; LT 7042, pl. XXVIII; Scheers 1996, n° 837; Fischer 1986, n° 19; Delestrée, Mantel 2001, 26, fig. 12.

Classe II, « type BN 7037 »

147. BR, 3,14 g._ 16 mm

D/ Profil à gauche à la chevelure figurée par une succession de S.
R/ Cheval à gauche. Dessus, anneau. Dessous, sanglier.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 445, pl. XVIII, n° 2451-53; LT 7037, pl. XXVIII; Delestrée, Dhénin 1985, pl. III, n° 16.

Classe III, « au profil casqué »

148. BR, 3,19 g._ 16 mm = Bayeux 25

D/ Profil à gauche casqué.
R/ Cheval à droite entre deux annelets centrés d'un point. Dessous, sanglier.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 445, pl. XVIII, n° 2454; Delestrée, Dhénin 1985, pl. III, n° 14.

Classe IV, « profil au soleil »

149. BR, 3,19 g._ 16 mm

D/ Profil à gauche dont la chevelure est faite d'une succession de plusieurs rouleaux enroulés. Devant la bouche, un soleil.
R/ Cheval à droite entre deux annelets centrés d'un point. Dessous, sanglier et petite croix bouletée à ses extrémités.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 445, pl. XVIII, n° 2455; LT 7716, pl. XXI; Delestrée, Dhénin 1985, pl. III, n° 12; Hollard 1999, 14, n° 2.

Classe V, « au swastika »

150. BR, 2,97 g._ 16 mm = BnF 7039

D/ Swastika : S disposé à l'envers à l'intérieur des quatre cantons.
R/ Cheval à droite entre deux annelets centrés d'un point. Dessous, sanglier.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 445, pl. XVIII, n° 2456.

Classe VI, « aux croisettes »

151. BR, 1,80 g._ 16 mm

D/ Petit animal indéterminé à droite (renard, loup, etc.) entre deux annelets centrés d'un point (dont un en partie hors flan). Dans le champ plusieurs croisettes.
R/ Cheval à gauche. Dessus, motif en forme d'ancre. Dessous, sanglier.

Réf. Delestrée et Tache 2008, série 445, pl. VII, n° 2456 A.

Série BAC-12b, type « profil et cheval seul »

152. BR, - g._ 15 mm = BnF 7122A

D/ Profil casqué à droite entre deux annelets. Devant la bouche, une croix.
R/ Cheval à droite. Au-dessus, courbe perlée et croix. Dans le champ, plusieurs annelets, dont un entre les jambes du cheval.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 469, pl. XX, n° 2503-07; LT 7112, 7116, 7121 et 7123, pl. XXVIII.

Série BAC-12c, type « au profil au bandeau et cheval seul »

153. BR, 2,60 g._ 15 mm

D/ Profil à gauche. La chevelure est une succession de S disposés verticalement. Elle est retenue par un bandeau.
R/ Cheval à gauche. Au-dessus, aurige stylisé. Au-dessous, globule d'où partent deux lignes formant un V inversé.

Réf. Scheers 1978, n° 421.

154. BR, 2,03 g._ 15 mm

Identique au type précédent.

Les bronzes à la branche de lauriers

PLANCHE XVI

(seconde moitié du 1^{er} siècle av. J.-C.)

Série BAC-12

Série BAC-12a, type « au sanglier seul »

155. BR, 2,47 g._ 18 mm

D/ Branche de lauriers en position centrale. Au-dessus, signe ou lettre Λ (à gauche) et V (à droite). Au-dessous, sanglier. Entre les pattes et devant le museau, anneau.
R/ Cheval à gauche. Au-dessous, roue à quatre rayons.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 448, pl. XVIII, n° 2457; Scheers 1977, pl. XVI, n° 452; Scheers 1981, n° 50-52; Scheers 1996, n° 843.

Série BAC-12b, « sanglier et cheval affrontés »

156. BR, 2,43 g._ 16 mm

D/ Au-dessus d'une branche de lauriers, sanglier et cheval affrontés. Dans le champ, divers annelets et globules.
R/ Sanglier à droite. Devant, rouelle et bucrane. Plusieurs annelets (centrés d'un point ou non) dans le champ.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 448, pl. XVIII, n° 2458-2458A; LT 8529, pl. XXXIV; Scheers 1981, n° 7-40; Pilon, Beurion 2006.

157. BR, 1,82 g._ 15 mm = Évreux 17

Identique au type précédent. R/ Devant le sanglier, juste une rouelle.

Série BAC-12c, « aux sangliers affrontés »

158. BR, 0,67 g._ 10 mm

D/ Deux sangliers affrontés sous une branche de lauriers. Entre les hures, un globule.
R/ Sanglier à gauche.

Réf. Scheers 1981, n° 41-46; Fischer 1986, n° 20; Bourgeois 1999, 72, n° 12.

159. BR, 1,04 g._ 14 mm = Évreux 41

Identique au type précédent.

Les bronzes aux chevaux affrontés

PLANCHE XVI

(seconde moitié du 1^{er} siècle av. J.-C.)

Série BAA-14

160. BR, 1,30 g._ 14 mm

D/ Chevaux affrontés. Au-dessous, sanglier.
R/ Sanglier à gauche. Dans le champ, divers annelets (centrés ou non d'un point).

Réf. Delestrée et Tache 2002, série 48, pl. XIX, n° 442; Scheers 1981, n° 53-55.

**Les bronzes
à la légende PIXTILOS**
(30/20 – fin 1^{er} siècle av. J.-C.)

PLANCHE XVII

Série BPX-15

Classe I, « au sphinx attaquant »

161. BR, 4,70 g, 16 mm = BnF 7064

D/ Profil féminin diadémé à gauche. Devant, de bas en haut, légende PIXTILOS (pied des lettres centripète). Le « S » final se trouvant derrière la nuque.
R/ Sphinx à gauche, à la tête de lion, attaquant un personnage. Au-dessus, légende PIIX.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 454, pl. XIX, n° 2465; LT 7064, pl. XXVII; Scheers 1979, pl. XIII, n° 1-2; Scheers 1996, n° 774; RIG 224.

Classe II, « à la louve »

162. BR, 4,67 g, 17 mm

D/ Profil féminin diadémé à gauche. Devant, de bas en haut, légende PIXTIL (pied des lettres centripète).
R/ Louve à gauche retournant la tête vers un petit lézard.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 454, pl. XIX, n° 2466; LT 7095-96, pl. XXVIII; Scheers 1979, pl. XIII, n° 3-5; Scheers 1996, n° 775-776; Guihard 2005b, n° 8; RIG 224.

Classe III, « à l'oiseau »

163. BR, - g, 17 mm = BnF 7071

D/ Profil féminin diadémé à droite. Devant, légende PIXTILOS hors flan.
R/ Main tenant une grappe dont les grains sont picorés par un oiseau perché sur le poignet. Au-dessous de la min, légende PIXTILO (pied des lettres centripète).

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 454, pl. XIX, n° 2467; LT 7070, pl. XXVIII; Scheers 1979, pl. XIII, n° 6-7; RIG 224.

Classe IV, « au cheval ailé »

164. BR, 4,05 g, 16 mm = BnF 7056

D/ Profil masculin diadémé à gauche. Devant, de haut en bas, légende PIXTILOS (pied des lettres centrifuge).
R/ Cheval ailé à droite, dont les postérieures reposent sur le chapiteau d'une colonne. Au-dessous, hippocampe ailé. A droite, pentacle.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 454, pl. XIX, n° 2468; LT 7056, pl. XXVIII; Scheers 1979, pl. XIII, n° 8; RIG 224.

Classe V, « à la déesse assise »

165. BR, 3,05 g, 16/17 mm = Delestrée et Tache 2004, n° 2469

D/ Profil barbu à droite. Devant, de haut en bas, légende PIXTILOS (pied des lettres centripète).
R/ Déesse drapée, assise sur un siège et tenant dans la main droite un objet figuré par trois S. Devant, volute.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 454, pl. XIX, n° 2469; LT 7058, pl. XXVIII; Scheers 1979, pl. XIII, n° 9-10; RIG 224.

Classe VI, « au griffon courant »

166. BR, - g, 15 mm = BnF 7077

D/ Profil féminin diadémé à droite. Devant, de haut en bas, légende PIXTILOS (pied des lettres centripète).

R/ Griffon ailé à droite. Au-dessus, légende [PIXT]ILOS (pied des lettres centripète).

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 454, pl. XIX, n° 2470; LT 7078, pl. XXVIII; Scheers 1979, pl. XIII, n° 11/13; Scheers 1996, n° 777; RIG 224.

Classe VII, « au cavalier »

167. BR, 2,58 g, 15,5 mm

D/ Profil masculin diadémé à droite dont la chevelure est coiffée d'un plumet de cimier. Devant, de haut en bas, légende PJIIXTILOS (pied des lettres centripète).
R/ Cavalier androgyne ailé qui tient un bâton fourchu dans la main gauche. Au-dessous, volute.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 454, pl. XIX, n° 2471; LT 7081, pl. XXVIII; Scheers 1979, pl. XIII, n° 14-15; Scheers 1996, n° 778-779; RIG 224.

Classe VIII, « au temple »

168. BR, - g, 16 mm = BnF 7100

D/ Profil masculin à droite, portant un diadème d'où pendent trois mèches ou rubans. Devant, de haut en bas, légende PIXTILOS (pied des lettres centripète).
R/ Aigle aux ailes éployées debout sur un serpent. Dans le champ, façade d'un temple avec deux colonnes visibles.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 454, pl. XIX, n° 2472; LT 7100, pl. XXVIII; Scheers 1979, pl. XIII, n° 16-19; Scheers 1996, n° 780-781; RIG 224.

169. BR, 1,59 g, 15 mm = BnF 6171

D/ Profil masculin à droite. Derrière la nuque, mèche enroulée. Aucune légende n'est visible.

R/ Composition comparable au revers de la précédente monnaie (n° 168).

Classe IX, « au lion »

170. BR, - g, 16 mm = BnF 7105

D/ Profil casqué à gauche, avec plumet en cimier. Torque autour du cou. Derrière le profil, glaive. Devant, de bas en haut, légende PIXTILOS (pied des lettres centripète).

R/ Lion à gauche. Au-dessous, oiseau stylisé et légende PIXTIL[OS] (pied des lettres centripète).

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 454, pl. XIX, n° 2473; LT 7105, pl. XXVIII; Scheers 1979, pl. XIII, n° 20; RIG 224.

**Les bronzes
avec nom ethnique
des Lexoviens et/ou des magistrats**
(30/20 – fin 1^{er} siècle av. J.-C.)

PLANCHES XVIII-XX

Série BL/M-16

Série BL/M-16a, *Les bronzes lourds*

(PLANCHE XVIII)

Classe I, « Vergobrets et nom ethnique »
(légende SIMISSOS PVBLICOS LIXOVIO /
CISIAMBOS CATTOS VERGOBRETO)

171. BR, - g, 20 mm

D/ Fleur à quatre pétales disposée à l'intérieur d'un cercle strié. Tout autour du flan, légende SIMISSOS PVB[LICOS LIXOVIO] (pied des lettres centripète).

R/ Aigle tourné à gauche et vu de trois quarts. Ses ailes sont éployées. Tout autour du flan, légende [CISIAMBOS CATT]OS VERGOBRETO (pied des lettres centripète).

Classement typo-chronologique

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 460A, pl. XIX, n° 2481-82; LT 7159, pl. XXVIII; Scheers 1978, n° 280; Scheers 1996, n° 848-850; *RIG* 224.

172. BR, - g. 21 mm

Identique au type précédent. D/ Légende [SIMISSOS] PVBLICOS LIXO[VIO]. R/ légende CISIAMBOS CATTOS VERGOBRETO.

Classe II, « buste et anthroponyme seul »
(légende CISIAMBOS / SEMISSOS LEXOPIO PVBLICA ou CISIAMBOS CATTOS VERGOBRETO)

173. BR, 6,08 g. 21 mm = BnF 7156

D/ Profil à gauche imberbe. Devant, de haut en bas, légende [CISIA]MBOS (pied des lettres centrifuge).

R/ Aigle tourné à gauche et vu de trois quarts. Ses ailes sont éployées. Tout autour du flan, légende SEMISSOS LEXOPIO PVBLICA (pied des lettres centripète).

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 460A, pl. XIX, n° 2483-84; LT 7156, pl. XXVIII; Scheers 1978, n° 278-279; Scheers 1996, n° 847; *RIG* 109.

Classe III, « buste et nom de l'Arcantodan »
(légende CISIAMBOS / ARCANTODAN)

174. BR, 9,45 g. 19 mm = BnF 7158 = Delestrée et Tache 2004, n° 2485

D/ Profil à gauche imberbe. Devant, de bas en haut, légende [CISIAMBOS].

R/ Aigle tourné à gauche et vu de trois quarts. Ses ailes sont éployées. Autour de l'aigle, légende ARCANTODAN (pied des lettres centripète).

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 460A, pl. XX, n° 2485; LT 7158, pl. XXVIII; *RIG* 108.

Classe IV, « buste et nom de l'Arcantodan »
(légende SIMISSOS PVBLICOS LIXOPIO / MAVPENNOS ARCANTODAN)

175. BR, - g. 19 mm = BnF 7166

D/ Fleur à quatre pétales disposée à l'intérieur d'un cercle strié. Tout autour du flan, légende SIMISSOS PVBLICOS LIXOPIO (pied des lettres centripète).

R/ Aigle tourné à gauche et vu de trois quarts. Ses ailes sont éployées. Tout autour du flan, légende MAVPENNOS ARCANTODAN (pied des lettres centripète).

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 460A, pl. XX, n° 2486-87; LT 7166, pl. XXVIII; *RIG* 263.

Classe V, « buste et nom de l'Arcantodan »
(légende GAL SIMISSOS PVBLICOS / MAVPENNOS ARCANTODAN)

176. BR, 7,17 g. 19 mm = Évreux 128

Identique au type précédent. Variante dans la légende du droit: GAL SIM[ISSOS] PVBLICOS.

Série BL/M-16b, Les petits bronzes (PLANCHE XIX)

Classe I, « tête calamistrée et nom ethnique » (légende LIXOVIATI / LIXOVIATIS)

177. BR, 3 g. 15 mm = Delestrée et Tache 2004, n° 2488

D/ Profil à droite aux cheveux calamistrés. Devant, de haut en bas, légende LIXOVIATI (pied des lettres centripète).

R/ Cheval à droite. Dessous, une roue à huit rais. Dans le champ, un épi de blé vertical. Devant, de haut en bas, légende LIXOVIATIS (pied des lettres centripète).

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 460B, pl. XX, n° 2488; LT 7143, pl. XXVIII; Scheers 1978, n° 276; Scheers 1996, n° 846; *RIG* 195.

178. BR, 2,68 g. 15 mm

Identique au type précédent. R/ A la place d'un épi de blé vertical, deux fleurs de part et d'autre du cheval.

Classe II, « buste de face et nom ethnique »
(légende ΕΓΘΑ LIXOVIO MAGVP[])

179. BR, 3,13 g. 15 mm = Delestrée et Tache 2004, n° 2489

D/ Buste de face avec deux nattes et un torque au cou. Les bras sont croisés sur la poitrine. A gauche du buste, de haut en bas, légende ΕΓΘΑ (pied des lettres centripète). A droite du buste, de bas en haut, légende LIXOVIO.

R/ Cavalier androgyne, armé. Dessous, personnage renversé. En haut, de gauche à droite, légende MAGVPE[...] (sans doute forme archaïque de MAVPENNOS).

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 460B, pl. XX, n° 2489-90; LT 7146, pl. XXVIII; Delestrée 1984, 437-440, fig. 1-2; Delestrée 1998, 15-16, fig. 1; Guihard et Lajoye 2005, 25-32.

180. BR, 2,58 g. 15 mm

Identique au type précédent. D/ Le personnage tient un bracelet entre ses mains.

Classe III, « profil barbu et anthroponyme seul » (légende CISIAMBOS)

181. BR, 3 g. 15 mm

D/ Profil barbu à droite. Devant, de haut en bas, légende CISIAMBOS (pied des lettres centrifuge).

R/ Lion à droite. Dessous, roue à six rais. Dans le champ, épi de blé oblique.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 460B, pl. XX, n° 2491; LT 7152-7153, pl. XXVIII; Scheers 1978, n° 277; *RIG* 107.

182. BR, 3,30 g. 15 mm

Identique au type précédent. D/ Légende CISIAMBOS. R/ Une étoile à six branches remplace la roue sous le lion.

Classe IV, « profil et anthroponyme seul » (légende MAVPENNV)

183. BR, 1,8 g. 15 mm

D/ Profil à droite. Devant, de haut en bas, légende MAVPENNV (pied des lettres centripète).

R/ Cheval à droite entre deux astres rayonnants.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 460B, pl. XX, n° 2493; Gendre 2005, 33-35.

184. BR, 2 g. 14 mm

Identique au type précédent. D/ légende MAVPENNV. R/ Astres rayonnants remplacés par deux globules surlignés d'un cercle perlé.

Classe V, « profil et anthroponyme » (Légende ANTII MAVP[ENNOS ?])

185. BR, 2,68 g. 17-18 mm = Dépôt de fouilles d'Eu

D/ Profil diadémé à droite. Devant, de bas en haut, légende ANTII (pied des lettres centrifuge).

R/ Cheval à droite à la crinière perlée. Au-dessous, globule. Devant, de bas en haut, légende MAVP... (pied des lettres centrifuge).

Réf. Delestrée et Tache 2002, pl. XX, n° 686; Delestrée 1973, 582, pl. V, fig. 5; Scheers 1977, série 114, fig. 465; *RIG* 31.

Série BL/M-16c, Les petits bronzes anépigraphes (PLANCHE XX)

Classe I, « buste de face »
(Type à la légende ΕΓΘΑ LIXOVIO MAGVP[])

186. BR, - g. 15 mm = BnF 7147A

D/ Buste de face avec deux nattes et un torque au cou. Les bras sont croisés sur la poitrine.

R/ Cheval à droite. Au-dessus, petite tête humaine. Au-dessous, roue à six rais.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 466, pl. XX, n° 2498; Delestrée 1984, 438, fig. 3.

Classe II, « profil barbu » (type à la légende CISIAMBOS)

187. BR, 3,42 g. 15 mm = Delestrée et Tache 2004, n° 2495

D/ Profil barbu à droite.

R/ Lion à droite. Dessous, roue à six rais. Dans le champ, épi de blé oblique.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 466, pl. XX, n° 2495-97.

Les bronzes avec nom ethnique des Véliocasses et Ratumacos PLANCHES XX-XXII
(40/30 – fin 1^{er} siècle av. J.-C.)

Série BVR-17

Série BVR-17a, Type « au nom ethnique des Véliocasses » (PLANCHE XX)

Classe I, « au cheval » (légende SVTICCOS VELIOCAΘI)

188. BR, - g. 15-16 mm = BnF 7355

D/ Profil féminin diadémé à droite. Devant, de haut en bas, légende SVTICCOS (pied des lettres centripète).

R/ Cheval à droite entre deux « S » horizontaux. Au-dessus, de gauche à droite, légende VELI]OCAΘI.

Réf. Delestrée et Tache 2002, série 84, pl. XXVII, n° 651; LT 7356, pl. XXIX; Scheers 1977, série 164, fig. 615; RIG 272b.

Classe II, « à la tête vue de face » (légende SVTICCOS VELIOCAΘI)

189. BR, - g. 16 mm = BnF 7360A

D/ Profil diadémé à droite. Devant, de haut en bas, légende SVTICCOS (pied des lettres centripète).

R/ Cheval à droite entre une petite tête humaine de face et une fleur à quatre pétales. Au-dessus, de gauche à droite, légende VELIO[CAΘI.

Réf. Delestrée et Tache 2002, série 84, pl. XXVII, n° 652; LT 7360, pl. XXIX; Scheers 1977, série 164, fig. 616; RIG 272a.

Série BVR-17b, Les bronzes lourds « à la légende RATVMACOS » (PLANCHE XXI)

190. BR, - g. 19 mm = BnF 737

D/ Profil à droite. Devant, de bas en haut, légende RATVMACOS (pied des lettres centrifuge).

R/ Cavalier à droite.

Réf. Delestrée et Tache 2002, série 84, pl. XXVII, n° 654; LT 7372, pl. XXX; Scheers 1977, série 164, fig. 619; RIG 231.

191. BR, 2,06 g. 15 mm = Delestrée et Tache 2008, n° 654A

Identique au type précédent. D/ Légende R]ATVMACOS (pied des lettres centrifuge). R/ Composition identique au revers du bronze 177 à la légende LIXOVIATI / LIXOVIATIS (série BLM-16b).

Série BVR-17c, Les petits bronzes « à la légende RATVMACOS » (PLANCHE XXI)

Classe I, « au bige » (légende SVTICOS RATVMACOS)

192. BR, 3,66 g. 16 mm

D/ Buste diadémé à droite. Au cou, un torque. Devant, de haut en bas, légende SVTICOS (pied des lettres centripète).

R/ Bige lancé à droite. Au-dessous, « S » horizontal et légende RATVMAC[OS (pied des lettres centrifuge).

Réf. Delestrée et Tache 2002, série 84, pl. XXVII, n° 653; LT 7367, pl. XXX; Scheers 1977, série 164, fig. 617-18.

192A. BR, 2,70 g. 15 mm

Identique au type précédent. D/ de haut en bas, légende SVTICOS (pied des lettres centripète) R/ de gauche à droite, légende RATVM[ACOS]

Classe II, « à l'aigle » (légende ECTA RATVMACIATI)

193. BR, 2,06 g. 15 mm

D/ Profil à gauche. Devant, de haut en bas, légende EC]ΘA (pied des lettres centrifuge).

R/ Aigle aux ailes éployées debout sur un corvidé et tournant la tête à gauche vers un serpent. Au-dessus, de gauche à droite, légende RJA[T]VMACIATI.

Réf. Delestrée et Tache 2002, série 84, pl. XXVII, n° 655; Scheers 1977, série 180, fig. 648; Delestrée 1998, 16, fig. 2; Guihard et *alii*, 2007, 17-24; RIG 154.

194. BR, 1,73 g. 15 mm

Identique au type précédent. D/ De haut en bas, légende ECΘA (pied des lettres centrifuge).

Classe III, « à l'aigle et au saumon » (légende DVCOMARO / RATVMACIA)

195. BR, 2,47 g. 16 mm

D/ Profil diadémé à droite. Devant, de haut en bas, légende DVCOMARO (pied des lettres centripète).

R/ Aigle tourné à gauche faisant face à un saumon disposé verticalement. Au-dessus, de gauche à droite, légende RATVMACIA (pied des lettres centripète).

Réf. Delestrée et Wérochowski 2006, 15-19.

Série BVR-17d, Type « à la légende SVTICCOS » (PLANCHE XXII)

Classe I « à la tête casquée » (légende SVTICCOS)

196. BR, 2,77 g. 16 mm

D/ Profil casqué à gauche. Derrière la nuque, motif floral. Devant, légende SVTIC-COS hors flan.

R/ Cheval à gauche. Au-dessus, branche feuillue. Au-dessous, élément architectonique (colonne) entre deux annelets.

Réf. Delestrée et Tache 2002, série 84, pl. XXVII, n° 650; LT 7370, pl. XXX; Scheers 1977, série 164, fig. 614; RIG 271.

Classe II « au taureau » (légende SVTICOS)

197. BR, 3,11 g. 16 mm

D/ Profil à droite aux cheveux calamistrés. Devant, de haut en bas, légende SVTICOS (pied des lettres centripète) terminée par une fleur.

R/ Bœuf à droite, à la tête de face. Au-dessus, « S » horizontal. Au-dessous, sanglier-enseigne. Dans le champ, un annelet et un élément floral.

Réf. Delestrée et Tache 2002, série 84, pl. XXVII, n° 648; LT 7363, pl. XXIX; Scheers 1977, série 164, fig. 611; RIG 274.

197A. BR, 2,80 g. 15 mm

Identique au type précédent. D/ De haut en bas, légende SVTICOS (pied des lettres centripète) R/ Quatre étoiles dans le champ. Le sanglier-enseigne a disparu.

Classe III « au lion » (légende SVTICOS)

198. BR, 3,79 g. 16 mm

D/ Profil diadémé à gauche. Devant, de bas en haut, légende SVTICOS (pied des lettres centripète).

R/ Lion à droite, à la queue relevée. Derrière, volute. Dessous, sanglier-enseigne.

Réf. Delestrée et Tache 2002, série 84, pl. XXVII, n° 649; LT 7357, pl. XXIX; Scheers 1977, série 164, fig. 612; RIG 273.

199. BR, 3,90 g. 15 mm

Identique au type précédent. D/ Derrière le profil, glaive.

Classe IV « aux trois têtes » (légende SVTICOS)

200. BR, 1,53 g. 14 mm

D/ Trois têtes humaines de face, nattées.

R/ Cheval à gauche retournant la tête. Au-dessous, anneau entouré d'un cercle perlé. Au-dessus, de gauche à droite, légende SVTICOS (pied des lettres centripète).

Réf. Delestrée et Tache 2002, série 84, pl. XXVII, n° 656; Scheers 1977, série 76, fig. 382; Delestrée 1984, 105, pl. II, fig. 45; RIG 332.

201. BR, 1,66 g. 14 mm

Identique au type précédent. R/ Légende SVTICOS.

Les bronzes épigraphiques PLANCHES XXII-XXIII
du nord de la basse Seine
(40 – fin 1^{er} siècle av. J.-C.)

Série BEN-18

Série BEN-18a, (PLANCHE XXII)
Type « à la légende NIREI MVTINVS / VORONANT »

202. BR, 2,72 g. 15 mm = Laboratoire numismatique CRAHAM.

D/ Profil casqué à gauche aux cheveux calamistrés. Devant, légende MVTINOS hors flan. Derrière, de haut en bas, légende NIREI (pied des lettres centripète). R/ Cheval à droite. Au-dessus, petite étoile. Au-dessous, corvidé. Légende VORONANT hors flan.

Réf. Delestrée et Tache 2002, série 84, pl. XXVII, n° 657; LT 7976, pl. XXXII; Scheers 1977, série 79, fig. 386; Delestrée et Boisard 2005, 25-27; RIG 213.

Série BEN-18b, Type « à la légende ERATOS » (PLANCHE XXIII)

203. BR, - g. 16 mm = BnF 7340

D/ Profil à droite dont la chevelure torsadée fait une sorte de diadème. Devant, de haut en bas, légende IIRATO[S] (pied des lettres centrifuge).

R/ Sanglier à gauche. Au-dessus, « S » disposé horizontalement. Au-dessous, anneau centré d'un globule.

Réf. Delestrée et Tache 2002, série 84, pl. XXVII, n° 658; LT 7340, pl. XXIX; Scheers 1977, série 167, fig. 627; RIG 168.

Les bronzes PLANCHES XXIII-XXIV
de Saint-André-sur-Cailly
(seconde moitié du 1^{er} siècle av. J.-C.)

Série BSC-19

Série BSC-19a, Les bronzes lourds (PLANCHE XXIII)

204. BR, 3,72 g. 19-20 mm = Delestrée et Tache 2002, n° 663

D/ Profil à droite aux longues mèches en « S » allongées et bouclées à leur extrémité.

R/ Sanglier à droite aux soies dorsales proéminentes. Au-dessous, globule entre les pattes et sous la hure.

Réf. Delestrée et Tache 2002, série 85, pl. XXVIII, n° 663.

Série BSC-19b, Les petits bronzes (PLANCHES XXIII-XXIV)

Classe I « profil et sanglier »

205. BR, - g. 15 mm = BnF 7333

D/ Profil à droite aux lèvres épaisses. L'œil est en forme d'amande. La chevelure est figurée par deux rangées perlées.

R/ Sanglier à gauche aux soies dorsales proéminentes. Au-dessous, roue à cinq rais.

Réf. Delestrée et Tache 2002, série 85, pl. XXVIII, n° 660; LT 7333, pl. XXIX; Scheers 1977, série 165, fig. 622; Guihard 2008a, 47, n° 19.

Classe II « sanglier et sanglier »

206. BR, 2,64 g. 15 mm = Bayeux 20

D/ Sanglier à droite aux soies marquées. Au-dessous, croix bouletée.

R/ Sanglier à gauche aux soies dorsales proéminentes. Au-dessous, carré perlé entre les jambes et cercle perlé sous la hure.

Réf. Delestrée et Tache 2002, série 85, pl. XXVIII, n° 661; Scheers 1977, série 165, fig. 624; Guihard 2008a, 47, n° 20.

Classe III « sanglier et epsilon »

207. BR, 2,10 g. 15 mm

D/ Sanglier à droite au dos arrondi. Soies dorsales marquées.

R/ Deux epsilons face à face séparés par une barre transversale aux extrémités décorées d'astres rayonnants.

Réf. Delestrée et Tache 2002, série 85, pl. XXVIII, n° 662; Scheers 1977, série 168, fig. 628; Guihard 2008a, 47-49, n° 21-22.

Classe IV « quatre cols de chevaux en swastika »

208. BR, - g. 16 mm = Dépôt de feuilles INRAP Grand Ouest

D/ Swastika formée de quatre cols de chevaux à la crinière perlée.

R/ Deux epsilons face à face séparés par une barre transversale.

Réf. Delestrée et Tache 2002, série 57, pl. XXII, n° 526; Scheers 1977, série 169, fig. 629.

Classe V « coq et sanglier »

209. BR, 2,12 g. 13 mm

D/ Sanglier à droite aux soies dorsales marquées.

R/ Coq marchant à droite à la queue en panache. Devant, croix bouletée.

Réf. Delestrée et Tache 2002, série 56, pl. XXII, n° 521; Scheers 1977, série 166, fig. 625.

Les bronzes PLANCHE XXIV
aux deux sangliers
(seconde moitié du 1^{er} siècle av. J.-C.)

Série BDS-20

210. BR, 1,67 g. 14 mm

D/ Deux sangliers autour d'un anneau en position centrale. Dans le champ divers annelets.

R/ Cheval à droite entre deux annelets centrés d'un globule.

Réf. Bourgeois 1999, 72, n° 6.

Les bronzes PLANCHES XXIV-XXV
à la tête casquée
 (seconde moitié du 1^{er} siècle av. J.-C.)

Série BTC-21

Série BTC-21a, Type dérivé des potins dits « aux chevrons » (PLANCHE XXIV)

Classe I « aux trois chevrons »

211. BR, 2,90 g. 15 mm

D/ Profil casqué à droite. Devant la bouche, petite roue à quatre rayons.
 R/ Barre transversale séparant d'une part un S allongé et d'autre part les restes de trois chevrons.

Réf. Delestrée et Tache 2002, série 86, pl. XXVIII, n° 665; Scheers 1977, série 207, fig. 713.

Classe II « au poisson »

212. BR, 2,03 g. 15 mm

D/ Profil casqué à gauche. La visière, marquée par un trait oblique, occupe toute la surface du flan.
 R/ Barre transversale séparant d'une part un S allongé et d'autre part un poisson (un saumon?).

213. BR, - g. - mm = Dépôt de fouilles INRAP Grand Ouest

Identique au type précédent.

Série BTC-21b, Type « au profil et au cheval » (PLANCHE XXV)

Classe I « à la roue »

214. BR, 2,60 g. 16 mm

D/ Profil casqué à droite. Devant la bouche, anneau centré d'un globe.
 R/ Cheval à gauche. Au-dessous, roue à huit rayons.

Réf. Delestrée et Tache 2002, série 86, pl. XXVIII, n° 666.

Classe II « à l'arc de cercle »

215. BR, 1,86 g. 16 mm

D/ Profil casqué à droite. Devant la bouche, traces d'un anneau centré d'un globe.
 R/ Cheval à droite. Au-dessus, anneau centré d'un globe. Au-dessous, petit arc de cercle.

Réf. Delestrée et Tache 2008, série 86, pl. III, n° 666 B.

Les bronzes homotypiques PLANCHE XXV
de potins lingons
 (seconde moitié du 1^{er} siècle av. J.-C.)

Série BHL-22

216. BR, 2,40 g. 16-17 mm

D/ Trois virgules tournant à droite autour d'un anneau centré d'un point.
 R/ Trois « S » bouletés disposés autour d'un cercle centré d'un point.

Réf. Type connu uniquement sous forme de potin : voir Delestrée et Tache 2007, série 965, pl. XII, n° 3261; LT 8329, pl. XXXIII; Scheers 1996, n° 481-492; Gaumann 2000, n° 161.

Les bronzes PLANCHE XXV
au monstre enroulé
 (seconde moitié du 1^{er} siècle av. J.-C.)

Série BME-23

217. BR, 2,23 g. 15 mm

D/ Grand « S » enroulé interprété comme « un monstre enroulé » sur lui-même.
 R/ Sanglier à droite à l'oreille démesurée. Dessous, globe entouré d'un cercle perlé.

Réf. Delestrée et Tache 2002, série 86, pl. XXVIII, n° 667; Scheers 1977, série 112, fig. 463.

218. BR, 2,23 g. 15 mm = Delestrée et Tache 2002, n° 667A

Identique au type précédent. D/ Profil à droite. R/ Grand « S » enroulé également.

Réf. Delestrée et Tache 2002, série 86, pl. XXVIII, n° 667A

Les potins PLANCHE XXVI
au sanglier
 (début 1^{er} – fin 1^{er} siècle av. J.-C.)

Série PSA-24

Classe I « au sanglier enseigne seul »

219. POT, 2,13 g. 16 mm

D/ Profil à gauche souligné par un puissant arc de cercle qui rappelle la chevelure ou un casque.

R/ Sanglier enseigne à droite. Dessous, un globe.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 457, pl. XIX, n° 2477.

Classe II « aux globules »

220. POT, 3,83 g. 19 mm

D/ Profil à gauche simplifié. Il est figuré par quatre points à gauche d'un arc de cercle.

R/ Sanglier enseigne à droite. Dessous, trois globules.

Réf. Delestrée et Tache 2004, série 457, pl. XIX, n° 2480; Gaumann 2000, 21, n° 120-122; Scheers 1981, n° 84-104; Scheers 1996, n° 844-845.

221. POT, 1,69 g. 15 mm

Identique au type précédent. D/ Chevelure représentée par des stries.

Réf. DT, *Atlas II*, série 457, pl. XIX, n° 2479; Gaumann, 2000, p. 21, n° 119; Scheers, *Évreux*, n° 79-80.

Classe III « à la croquette »

222. POT, 1,50 g. 15 mm

Identique au type précédent. R/ Sous le sanglier, croquette à la place de trois globules.

Réf. Gaumann 2000, 21, n° 123; Scheers 1981, n° 105-111.

Les potins aux chevrons PLANCHES XXVI-XXVII
(fin II^e – fin I^{er} siècle av. J.-C.)

Série PCH-25

Série PCH-25a, Type « au S horizontal » (PLANCHE XXVI)

Classe I « aux chevrons »

223. POT, - g._18 mm

D/ Profil à droite aux cheveux raides.

R/ De part et d'autre d'une barre transversale, un sanglier et trois chevrons.

Réf. Delestrée et Tache 2002, série 60, pl. XXIII, n° 532; Scheers 1977, série 205, fig. 709; Gaümann 2000, 23, n° 129.

Classe II « types apparentés »

224. POT, 2,35 g._16 mm

D/ Profil à gauche. Double arc de cercle à droite symbolisant la chevelure.

R/ De part et d'autre d'une barre transversale, un « S » allongé et trois chevrons.

Réf. Delestrée et Tache 2002, série 60, pl. XXIII, n° 535; Scheers 1977, série 205, fig. 711; Gaümann 2000, 23, n° 131.

225. POT, 1,60 g._16 mm

Identique au type précédent. D/ Cheveux figurés par des traits.

Réf. Delestrée et Tache 2002, série 60, pl. XXIII, n° 534; Scheers 1977, série 205, fig. 710; Gaümann 2000, 23, n° 130.

Série PCH-25b, Type « à l'arc de cercle » (PLANCHE XXVII)

226. POT, 2,30 g._16 mm

D/ Profil à gauche aux lèvres globuleuses. Arc de cercle à droite symbolisant la chevelure ou un casque.

R/ De part et d'autre d'une barre transversale, un arc de cercle accompagné d'un globule et trois chevrons.

Réf. Delestrée et Tache 2008, série 60, n° 535A; Scheers 1977, série 205, fig. 712; Gaümann 2000, 23, n° 132.

227. POT, - g._16 mm

Identique au type précédent.

Les potins aux lignes ondulées PLANCHE XXVII
(fin II^e – fin I^{er} siècle av. J.-C.)

Série PLO-26

228. POT, 2,88 g._16 mm

D/ Profil à gauche. Arc de cercle à droite symbolisant la chevelure ou un casque.

R/ Trois lignes ondulées et parallèles.

Réf. Delestrée et Tache 2008, série 473, pl. VIII, n° 2510 B; Gaümann 2000, 23, n° 134.

229. POT, 3,02 g._16 mm = laboratoire numismatique du CRAHM

Identique au type précédent.

230. BR, 1,70 g._11 mm

Identique au type précédent mais en bronze frappé.

Les potins à la fleur de lys PLANCHE XXVII
(fin II^e (?) – fin I^{er} siècle av. J.-C.)

Série PFL-27

231. POT, 3,54 g._18 mm

D/ Profil à gauche aux lèvres globuleuses. Arc de cercle à droite symbolisant la chevelure ou un casque.

R/De part et d'autre d'une ligne transversale, deux motifs en forme de fleur de lys accompagnés d'un globule.

Réf. Scheers 1977, série 208, fig. 715; Gaümann 2000, 23, n° 133.

Table des planches

PLANCHE I

SPM-1	<i>Imitations serviles du statère de Philippe II de Macédoine</i>	364
HLV-2	<i>Type de transition dit « d'Hermival des Vaux »</i>	364
GRH-3	<i>Le groupe de l'hémistatère</i>	364

PLANCHES II à VI

GRH-3 (suite)	<i>Le groupe de l'hémistatère</i> ...	365-369
---------------	---------------------------------------	---------

PLANCHE VII

SS/L64	<i>Les statères au sanglier ou à la lyre en signet</i>	370
--------	--	-----

PLANCHE VIII

HL/S-5	<i>Les hémistatères au loup ou au sanglier</i>	371
--------	--	-----

PLANCHE IX

HL/S-5 (suite)	<i>Les hémistatères au loup ou au sanglier</i>	372
HFD6-6	<i>Les hémistatères au fleuron et dérivés</i>	372

PLANCHE X

LTP-7	<i>Les lamellaires dérivés de la tête de Pallas</i>	373
MAA-8	<i>Monnaies d'argent à l'aigle</i>	373

PLANCHE XI

BAE-9	<i>Les bronzes avec nom ethnique des Aulerques éburovices</i>	374
-------	---	-----

PLANCHE XII

BAE-9 (suite)	<i>Les bronzes avec nom ethnique des Aulerques éburovices</i>	375
BES-10	<i>Les bronzes épigraphiques du sud de la basse Seine</i>	375

PLANCHE XIII

BES-10 (suite)	<i>Les bronzes épigraphiques du sud de la basse Seine</i>	376
----------------	---	-----

PLANCHE XIV

BES-10 (suite)	<i>Les bronzes épigraphiques du sud de la basse Seine</i>	377
BAS-11	<i>Les bronzes anépigraphes au sanglier</i>	377

PLANCHE XV

BAC-12	<i>Les bronzes anépigraphes au cheval</i>	378
--------	---	-----

PLANCHE XVI

BBL-13	<i>Les bronzes à la branche de lauriers</i>	379
BAA-14	<i>Les bronzes aux chevaux affrontés</i>	379

PLANCHE XVII

BPX-15	<i>Les bronzes à la légende PIXTI-LOS</i>	380
--------	---	-----

PLANCHE XVIII

BL/M-16	<i>Les bronzes avec nom ethnique des Lexoviens et/ou des magistrats</i> ..	381
---------	--	-----

PLANCHE XIX

BL/M-16 (suite)	<i>Les bronzes avec nom ethnique des Lexoviens et/ou des magistrats</i> ..	382
-----------------	--	-----

PLANCHE XX

BL/M-16 (suite)	<i>Les bronzes avec nom ethnique des Lexoviens et/ou des magistrats</i> ..	383
BVR-17	<i>Les bronzes avec nom ethnique des Véliocasses et Ratumacos</i>	383

PLANCHE XXI

BVR-17 (suite)	<i>Les bronzes avec nom ethnique des Véliocasses et Ratumacos</i>	384
----------------	---	-----

PLANCHE XXII

BVR-17 (suite)	<i>Les bronzes avec nom ethnique des Véliocasses et Ratumacos</i>	385
BEN-18	<i>Les bronzes épigraphiques du nord de la basse Seine</i>	385

PLANCHE XXIII

BEN-18 (suite)	<i>Les bronzes épigraphiques du nord de la basse Seine</i>	386
BSC-19	<i>Les bronzes de Saint-André-Sur-Cailly</i>	386

PLANCHE XXIV

BSC-19 (suite)	<i>Les bronzes de Saint-André-Sur-Cailly</i>	387
BDS-20	<i>Les bronzes au deux sangliers</i> ...	387
BTC-21	<i>Les bronzes à la tête casquée</i> ...	387

PLANCHE XXV

BTC-21 (suite)	<i>Les bronzes à la tête casquée . . .</i>	388
BHL-22	<i>Les bronzes homotypiques de potins lingons</i>	388
BME-23	<i>Les bronzes au monstre enroulé .</i>	388

PLANCHE XXVI

PSA-24	<i>Les potins au sanglier</i>	389
PCH-25	<i>Les potins aux chevrons</i>	389

PLANCHE XXVII

PCH-25 (suite)	<i>Les potins aux chevrons</i>	390
PLO-26	<i>Les potins aux lignes ondulées . .</i>	390
PFL-27	<i>Les potins à la fleur de lys</i>	390

Sources et bibliographie

Sources

- Appien, *Celtique*, @ Remacle.
Arrien, *Anabase d'Alexandre le Grand*, Paris 1984, Trad. P. Savinel.
Arrien, *Cynégétique*, Paris 2009, Trad. L. L'Allier.
- César, *Guerre des Gaules* (Livres I-IV), Paris 1926, Trad. L.-A. Constans.
César, *Guerre des Gaules* (Livres V-VIII), Paris 1954, Trad. L.-A. Constans.
Cicéron, *De Finibus* (Livre I), Paris 1993, Trad. Ch. Labre.
- Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique* (Livres V et XIV). In : COUGNY 1878-1892.
Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique* (Livre XV), Paris 1977, Trad. C. Vial.
Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique* (Livres XVI, XX et XXII). In : COUGNY 1878-1892.
- Hérodote, *Histoires* (Livre IV), Paris 1985, Trad. Ph.-E. Legrand.
- Ovide, *Les Fastes*, (Livre II), Paris 1993, Trad. R. Schilling.
- Pausanias, *Description of Greece* (Livre X), Londres 1935, Trad. W.H.S. Jones.
Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle* (Livre II), Paris 1951, Trad. J. Beaujeu.
Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle* (Livre XXXIII), Paris 1999, Trad. H. Zehnacker.
Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle* (Livre XXXIV), Paris 1983, Trad. H. Le Bonniec.
Plutarque, *Vie de Pyrrhos*, Paris 1971, Trad. R. Flacelière et E. Chambry.
Plutarque, *Vie de Camille*, Paris 1961, Trad. R. Flacelière, E. Chambry et M. Juneaux.
Polybe, *Histoires* (Livre II), Paris 1970, Trad. P. Pédech.
Polybe, *Histoires* (Livre III), Paris 1971, Trad. J. de Foucault.
Polybe, *Histoires* (Livre IV), Paris 1972, Trad. J. de Foucault.
Polybe, *Histoires* (Livre V), Paris 1996, Trad. Ph.E. Legrand.
- Polyen, *Stratagems of war* (Livres IV et VI), Chicago 1994, Trad. P. Krentz et E. L. Wheeler.
Pomponius Mela, *Chorographie* (Livre III), Paris 1988, Trad. A. Silbermann.
- Strabon, *Géographie* (Livres III-IV), Paris 1966, Trad. Fr. Lasserre.
Strabon, *Géographie* (Livre VII), Paris 1989, Trad. R. Baladié.
Suétone, *Vies des douze Césars (Auguste)*, Paris 1931, Trad. H. Ailloud.
- Tacite, *La Vie d'Agricola* (Livres X et XXIV), Paris 1946, Présenté par M. Grimal-Fleury et H. Grimal.
Tite-Live, *Histoire romaine* (Livre VII), Paris 1968, Trad. J. Bayet et R. Bloch.
Tite-Live, *Histoire romaine* (Livre XXI), Paris 1988, Trad. P. Jal.
Tite-Live, *Histoire romaine* (Livre XXIV), Paris 1850, Trad. M. Nisard.
Tite-Live, *Histoire romaine* (Livres XXXIII), Paris 2001, Trad. G. Achard.
Tite-Live, *Histoire romaine* (Livres XXXIV et XXXVII), Clermont-Ferrand 2005, Trad. A.A.J. Liez, N. A. Dubois et V. Verger.
Tite-Live, *Histoire romaine* (Livre XXXIX), Paris 1994, Trad. A.M. Adam et G. Baillet.
Tite-Live, *Histoire romaine* (Livre XLIV), Paris 1976, Trad. P. Jal.
Tite-Live, *Histoire romaine* (Livre XLV), Paris 1979, Trad. P. Jal.
Tite-Live, *Periocha* (Livre LXVII). In : DUVAL 1971.
Troguè-Pompée, *Œuvres complètes de Justin abrégé de l'Histoire universelle*, Paris s. d. (vers 1820), Trad. J. Pierrot et E. Boitard.
- Virgile, *Bucoliques*, (IV), Paris 1942, Trad. E. de Saint-Denis.
Vitruve, *De l'architecture* (Livre I), Paris 1990, Trad. Ph. Fleury.
- Xénophon, *Œuvres complètes, Les revenus* (Livre IV), Paris 1967, Trad. P. Chambry.

Bibliographie

- Abollivier 2008 : Ph. Abollivier – *Numismatique et Archéologie en Armorique occidentale à la fin de l'Âge du Fer : le monnayage des Osismes*, Saint-Germain-en-Laye 2008.
- Aglietta et Orléan 2002 : M. Aglietta et A. Orléan – *La monnaie entre violence et confiance*, Paris 2002.
- Allen 1965 : D.-F. Allen – « Les pièces d'argent minces du comté de Hampshire : nouveau lien entre la Gaule Celtique et la Grande-Bretagne ». *Revue Numismatique*, 1965, 79-93.
- Allen 1971 : D.-F. Allen – « The ship on gaulish coins ». *The Antiquaries Journal* 51, 1971, 96-99.
- Allen 1980 : D.-F. Allen – *The Coins of the Ancient Celts*, Edinburg 1980.
- Allinne 1927-29 : M. Allinne – « Trouvaille faite en janvier 1928 au lieu dit le Gibet près de Caudebec-en-Caux et de Saint-Arnoult ». *Bulletin de la Société Normande d'Études Préhistoriques* 27, 1927-1929, 33.
- Allinne 1930-31 : M. Allinne – « Sépultures gauloises à Berville-sur-Seine », *Bulletin de la Société Normande d'Études Préhistoriques* 28, 1930-1931, 101.
- Allinne 1936 : M. Allinne – « Deux trésors de monnaies gauloises trouvés dans le département de la Seine-Inférieure ». *Bulletin de la Société libre d'Émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure* 91, 1936, 245-255.
- Amandry 2001 dir. : M. Amandry dir. – *Dictionnaire de Numismatique*, Paris 2001.
- Amardel 1893 : G. Amardel, « Les monnaies des chefs gaulois attribuées à Narbonne ». *Bulletin de la Commission Archéologique de Narbonne* 2, 1893, 328-354.
- Andreau 2001 : J. Andreau – *Banque et affaires dans le monde romain (IV^e siècle av. J.-C. – III^e siècle ap. J.-C.)*, Paris 2001 (pour l'édition française).
- Anonyme 1884 : Anonyme – « Monnaies gauloises trouvées au Bourg-Beaudouin ». *Revue Numismatique*, 1884, 380-382, 2 fig.
- Anonyme 1966 : Anonyme – « Découverte de monnaie à Thomerla-Sôgne ». *Nouvelles de l'Eure* 28/4, 1966, 1.
- Audra 1988 : A. Audra – « Monnaies mises au jour dans les fouilles lyonnaises (monnaies gauloises ; monnayage claudien au type de l'autel fédéral) ». *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, 1988, 320-322.
- Babelon 1885 : E. Babelon – *Description historique et chronologique des monnaies de la République romaine vulgairement appelées monnaies consulaires*, Paris 1885, t. 1.
- Baillard 1870-71 : J. Baillard – « Note sur quelques antiquités de Gonfreville-l'Orcher et de Honfleur ». *Recueil des publications de la Société havraise d'études diverses* 37-38, 1870-1871, 452, fig.
- Barat 2007 (CAG Yvelines) : Y. Barat dir. – *Carte Archéologique de la Gaule (Yvelines 78)*, Paris 2007.
- Barrandon 1994 : J.-N. Barrandon dir. – *L'or gaulois*, Paris 1994 (Cahiers Ernest-Babelon ; 6).
- Barrandon et Sarthre 1999 : J.-N. Barrandon et C. Sarthre – « Le trésor de Tayac : apport analytique ». *Pallas* 50, 1999, 287-296.
- Barrière 1943 : P. Barrière – « Lignes de terre et lignes d'eau d'après la Table de Peutinger ». *Revue des Études Antiques* 45, 1943, 91-105.
- Barthélemy 1847 : A. de Barthélemy – « Mémoires et dissertations. Monnaies des Aulerici ». *Revue Numismatique*, 1847, 91-94.
- Barthélemy 1881 : A. de Barthélemy – « Note sur les monnaies gauloises trouvées au Mont-César (Oise) ». *Revue Archéologique* 41, 1881, 65-75, 129-138.
- Barthélemy 1885 : A. de Barthélemy – « Monnaies gauloises inédites ». *Revue Numismatique*, 1885, 137-156.
- Baslez dir. 2007 : M.-Fr. Baslez, A. Avram, I. Pernin, M.-Chr. Marcellesi et E. Perrin-Saminadayar – *Économies et sociétés. Grèce ancienne (478-88)*, Paris 2007.
- Bataille 1929 : G. Bataille – « Le cheval académique ». *Documents*, 1929, 27-31.
- Baudot 1936 : M. Baudot – « Premier rapport sur les fouilles de Cracouville-le-Vieil-Évreux ». *Bulletin de la Société Normande d'Études Préhistoriques* 30, 1936, 68-95, 12 pl.
- Beaujard 1981 : B. Beaujard – « Calètes et Véliocasses à l'époque gallo-romaine ». *Caesarodunum* 16, 1981, 94-106.
- Bedon 1999 : R. Bedon – *Les villes des trois Gaules de César à Néron*, Paris 1999.
- Benoit 1969 : F. Benoit – *Art et Dieux de la Gaule, Bellegarde*, Paris 1969.
- Benveniste 1969 : E. Benveniste – *Le vocabulaire des institutions indo-européennes I.*, Paris 1969.
- Bertin 1977a : D. Bertin – « La topographie de Vieux, Araegenue (Calvados), capitale de la cité des Viducasses, d'après les fouilles anciennes et les sondages récents ». *Annales de Normandie* 27, 1977, 131-150.
- Bertin 1977b : D. Bertin – « Le sanctuaire celto-romain du Mesnil de Baron-sur-Odon (Calvados) ». *Gallia* 35, 1977, 75-88.
- Besnard-Vauterin 2009 : Chr.-C. Besnard-Vauterin dir. – *En plaine de Caen, une campagne gauloise et antique. L'occupation du site de l'Étoile à Mondeville*, Rennes 2009.
- Beurion et Dechezleprêtre 1998 : Cl. Beurion et Th. Dechezleprêtre – « Les sites fortifiés de hauteur de l'âge du Fer en Haute-Normandie ». *Proximus* 2, 1998, 37-56.
- Blanchet 1905 : A. Blanchet – *Traité des monnaies gauloises*, Paris 1905 (nouvelle édition 1983).
- Blanchet 1907 : A. Blanchet – « Monnaies gauloises inédites ou peu connues ». *Revue Numismatique*, 1907, 161-175.
- Blanchet 1934 : A. Blanchet – « Le dépôt monétaire gaulois de Chenôves ». *Revue Numismatique*, 1934, 161-167.
- Blanchet 1950 : A. Blanchet – « Trésors trouvés dans des silex creux ». *Bulletin de la Société Française de Numismatique* 5/1, 1950, 3-4.
- Blancquaert 1998 : G. Blancquaert – « Cottévrard « La plaine de la Bucaille » (Seine-Maritime). Présentation préliminaire de la nécropole laténienne ». *Revue Archéologique de Picardie*, 1998, 171-183.
- Blancquaert et Desfosses 1994 : G. Blancquaert et Y. Desfosses – « Les établissements ruraux de l'Âge du Fer sur le tracé de l'autoroute A 29 (Le Havre-Yvetot) ». In : *Les installations agricoles de l'Âge du Fer en Ile-de-France*, Paris 1994 (Études d'Histoire et d'Archéologie ; 4).
- Blancquaert et Desfosses 1996 : G. Blancquaert et Y. Desfosses – « Premier bilan des découvertes issues des fouilles de sauvetage sur le tracé A29 (Le Havre - Saint-Saëns, Haute-Normandie) ». *Revue Archéologique de Picardie*, 1996, 11-22.
- Bodson 2003 : A. Bodson – « Apport à la légende du bronze gaulois TITIVS.II et proposition de relecture de la classe X du monnayage de PIXTILOS ». *Bulletin du Cercle d'Études Numismatiques*, 40, 2003, 273-277.
- Bonnard 1913 : L. Bonnard – *La navigation intérieure de la Gaule à l'époque gallo-romaine*, Paris 1913.
- Boüard 1972 : M. de Boüard – « Informations archéologiques ». *Gallia* 30/2, 1972, 343.
- Boudet 1987 : R. Boudet – « À propos du dépôt d'or celtique de Tayac (Gironde) ». In : *Mélanges offerts au Docteur J.-B. Colbert de Beaulieu*, Paris 1987.
- Bourgeois 1999 : L. Bourgeois – *Le sanctuaire rural de Benne-court (Yvelines). Du temple celtique au temple gallo-romain*, Paris 1999 (Documents d'Archéologie Française ; 77).

- Boyer 1855 : X. Boyer – *Histoire d'Alsace. Depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Paris 1855.
- Braccesi 1977 : L. Braccesi – *Grecita adriatica. Un capitolo della colonizzazione greca in Occidente*, Bologne 1977 (Il mondo antico; 7).
- Braccesi 1990 : L. Braccesi – *L'avventura di Cleonimo*, Padoue 1990 (Saggi e materiali universitari; 13)
- Bradley 2005 : R. Bradley – *Ritual and domestic life in prehistoric Europe*, Londres, New York 2005.
- Bresson 2001 : A. Bresson – « Monnayage et société dans les mondes antiques ». *Revue Numismatique*, 2001, 51-68.
- Bresson 2008 : A. Bresson – *L'économie de la Grèce des cités. II. Les espaces de l'échange*, Paris 2008.
- Briard et L'Helgouach 2001 : J. Briard et J. L'Helgouach – *Systèmes fluviaux, estuaires et implantations humaines de la Préhistoire aux grandes invasions*, Nantes 2001.
- Broche 1936 : G.-E. Broche – *Pythéas le Massaliote, découvreur de l'extrême occident et du Nord de l'Europe (IV^e av.)*, Paris 1936.
- Broglio et Petel 1997 : G. Broglio et E. Petel – *La villa gallo-romaine d'Elbeuf « Le Buquet » (Seine-Maritime)*, Municipalité d'Elbeuf-sur-Seine 1997.
- Brooke 1933 : G.C. Brooke – « The Philippus in the West and the Belgic invasions of Britain ». *Numismatic Chronicle* 13, 1933, 88-138.
- Brunaux 1987 : J.-L. Brunaux – « Les monnaies gauloises dans les sanctuaires ». In : *Mélanges offerts au docteur J.-B. Colbert de Beaulieu*, Paris 1987, 157-161.
- Brunaux 1991 : J.-L. Brunaux dir. – *Les sanctuaires celtiques et leurs rapports avec le monde méditerranéen*, Paris 1991 (Dossier de Protohistoire; 3).
- Brunaux 1996 : J.-L. Brunaux – « Chronologie et histoire : les lieux de culte dans la genèse du Belgium ». *Revue Archéologique de Picardie*, 1996, 209-221.
- Brunaux 1999 : J.-L. Brunaux dir. – « Ribemont-sur-Ancre : Bilan préliminaire et nouvelles hypothèses ». *Gallia* 56, 1999, 177-283.
- Brunaux 2000a : J.-L. Brunaux – *Les religions gauloises. Nouvelles approches sur les rituels celtiques de la Gaule indépendante*, Paris 2000.
- Brunaux 2000b : J.-L. Brunaux – « La mort du guerrier celte. Essai d'histoire des mentalités ». In : *Rites et espaces en pays celte et méditerranéen. Étude comparée à partir du sanctuaire d'Acy-Romance (Ardennes, France)*, Rome 2000, 231-251.
- Brunaux 2004 : J.-L. Brunaux – *Guerre et religion en Gaule : essai d'anthropologie celtique*, Paris 2004.
- Brunaux 2005 : J.-L. Brunaux – *Les Gaulois*, Paris 2005.
- Brunaux 2006a : J.-L. Brunaux – *Les Druides : des philosophes chez les Barbares*, Paris 2006.
- Brunaux 2006b : J.-L. Brunaux – « La religion. Les données de la Gaule du Nord ». In : *Celtes et Gaulois, l'Archéologie face à l'histoire, 3 : Les Civilisés et les Barbares du V^e au I^{er} siècles av. J.-C.*, Actes table ronde de Budapest (17-18 juin 2005), Glux-en-Glenne 2006, 205-220 (Collection Bibracte; 12/3).
- Brunaux 2008 : J.-L. Brunaux – *Nos Ancêtres les Gaulois*, Paris 2008.
- Brunaux et Delestrée 1995 : J.-L. Brunaux et L.-P. Delestrée – « Un hémistatère trouvé *in situ* dans le sanctuaire de Ribemont-sur-Ancre (Somme) ». *Cahiers Numismatiques* 123, 1995, 12.
- Brunaux et Gruel 1987 dir. : J.-L. Brunaux et K. Gruel – *Monnaies gauloises découvertes en fouilles*, Paris 1987 (Dossiers de Protohistoire; 1).
- Brunet et alii 1993 : R. Brunet, R. Ferras et H. Théry – *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*, Paris 1993.
- Buchsenschutz 2005 : O. Buchsenschutz – *L'âge du Fer en Ile-de-France*, Actes du XXVI^e colloque de l'AFEAF, Tours, Paris 2005 (*Revue Archéologique du Centre de la France*; suppl. 26)
- Buchsenschutz 2006 : O. Buchsenschutz – « Le monde rural et ses productions (II^e-I^{er} s. av. J.-C.) ». In : *Celtes et Gaulois, l'Archéologie face à l'histoire, 4 : Les mutations de la fin de l'âge du Fer*, Actes table ronde de Cambridge (7-8 juillet 2005), Glux-en-Glenne 2006, 55-65 (Collection Bibracte; 12/4).
- Buchsenschutz 2007 : O. Buchsenschutz – *Les Celtes*, Paris 2007.
- Buchsenschutz et Méniel 1994 : O. Buchsenschutz et P. Méniel – *Les installations agricoles de l'Âge du Fer en Ile-de-France*, Paris 1994 (Études d'Histoire et d'Archéologie; Vol. IV).
- Burnett 1988 : A. Burnett – *La numismatique romaine. De la République au Haut-Empire*, Paris 1988.
- Burnett et Cowell 1989 : A.M. Burnett et M.R. Cowell – « Celtic coinage in Britain II ». *British Numismatic Journal* 58, 1989.
- Callätay 1997 : Fr. de Callätay – *L'histoire des guerres mithridatiques vue par les monnaies*, Louvain-la-Neuve 1997.
- Carpentier et alii 2007 : V. Carpentier, E. Ghesquière et C. Marcigny – *Archéologie en Normandie*, Rennes 2007.
- Carradice et Price 1988 : I. Carradice et M.J. Price – *Coinage in the Greek World*, Londres 1988 (nouvelle édition 2004).
- Carré 1990 : Fl. Carré – « Léry ». In : *Les Celtes en Normandie, Musée d'Évreux, Ancien Évêché*, Évreux 1990 36-37 et 39.
- Castelin 1978a : K. Castelin – « Gewicht und Zeit in der gallischen Goldmünzung ». *Money Trend* 10/11, 1978, 9-11.
- Castelin 1978b : K. Castelin – « Wann begann die keltische Goldprägung in Gallien? ». *Money Trend* 10/11, 10-12.
- Castelin 1979 (Zurich) : K. Castelin – *Keltische Münzen. Katalog der Sammlung des Schweizerischen Landesmuseum Zürich*, I, Stäfa 1979.
- Castellane 1921 : Comte de Castellane – « Monnaies de Castillon ». *Revue Numismatique*, 1921, VI-VIII.
- Caumont 1831 : A. de Caumont – *Cours d'antiquités monumentales*, 2^e volume, Paris 1831.
- Caumont 1857 : A. de Caumont – *Statistique monumentale du Calvados. Arrondissements de Vire et de Bayeux*, Caen, Paris 1857.
- Caylus 1752-1764 : Comte de Caylus – *Recueil d'Antiquités Égyptiennes, Étrusques Grecques, Romaines et Gauloises*, Paris 1752-1764, 6 vol.
- Chaisemartin 2003 : N. de Chaisemartin – *Rome. Paysage urbain et idéologie. Des Scipions à Hadrien (I^{er} siècle av. J.-C. – I^{er} siècle apr. J.-C.)*, Paris 2003.
- Chandezon 2000 : Chr. Chandezon – « Foires et panégyries dans le monde grec classique et hellénistique ». *Revue des Études Grecques* 113, 2000, 70-100.
- Changarnier 1885 : A. Changarnier – « Description de quelques raretés de la collection A. Changarnier ». *Annuaire de la Société Française de Numismatique*, 1885, 236-257.
- Charpillon et Caresme 1868-1879 : M. Charpillon et Abbé J. Caresme – *Dictionnaire historique de toutes les communes du département de l'Eure*, Les Andelys 1868-1879, t. II.
- Chastagnol 1995 : A. Chastagnol – « Essai de définition de la cité gallo-romaine ». In : *La Gaule romaine et le droit latin : recherches sur l'histoire administrative et sur la romanisation des habitants*, Paris 1995, 13-24 (Collection du Centre d'études romaines et gallo-romaines; 14).
- Chatel 1930-31 : E. Chatel – « Sépultures gauloises et vestiges romains à Berville-sur-Seine ». *Bulletin de la Société Normande d'Études Préhistoriques* 28, 1930-1931, 98-99.
- Chauchoy 2001 : Ph. Chauchoy – « Un quart de statère en quête d'attribution ». *Cahiers Numismatiques* 150, 2001, 23-25.
- Chaume et alii 1999 : B. Chaume, J.-P. Mohen et P. Périn – *Archéologie des Celtes : Mélanges à la mémoire de René Joffroy*, Montagnac 1999.
- Chossenot 1987 : M. Chossenot – « Contribution à l'étude des monnaies gauloises : les fouilles de La Cheppe/Camp de Mourmelon (Marne) ». In : *Monnaies gauloises découvertes en fouilles*, Paris 1987, 55-63 (Dossiers de Protohistoire; 1).

- Christol 2006 : M. Christol – «Romanisation et héritage celtique. L'intégration sociale. L'apport de l'épigraphie». In : *Celtes et Gaulois, l'Archéologie face à l'histoire*, 5 : *La romanisation et la question de l'héritage celtique*, Actes table ronde de Lausanne (17-18 juin 2005), Glux-en-Glenne 2006, 51-65 (Collection Bibracte ; 12/5).
- Clairand et Hollard 2009 : A. Clairand et D. Hollard (éd.) – *Numismatique et archéologie en Poitou-Charente*, Paris 2009.
- Cliquet 1993 : D. Cliquet – *Carte Archéologique de la Gaule (L'Eure, 27)*, Paris 1993.
- Cliquet et Lequoy 1990 : D. Cliquet et M.-C. Lequoy – *Les Celtes en Normandie, Musée d'Évreux, Ancien Évêché*, Évreux 1990.
- Cliquet et alii 1993 : D. Cliquet, M. Rémy-Watté, V. Guichard et M. Vaginay – *Les Celtes en Normandie : les rites funéraires en Gaule (III^e-I^{er} siècle av. J.-C.)*, Rennes 1993 (*Revue Archéologique de l'Ouest*; suppl. 6).
- Cliquet et alii 1993 : D. Cliquet, P. Eudier, A. Étienne, P. Błaszkiwicz, V. Brunet, J.-C. Moesgaard et E. Poirel – *Le Vieil-Évreux, un vaste site gallo-romain*, Évreux s. d.
- Cochet 1866 : J.B.D. Cochet – *La Seine-Inférieure historique et archéologique, époques gauloise, romaine et franque*, Rouen 1866.
- Cochet 1871 : J.B.D. Cochet – *Répertoire archéologique du département de la Seine-Inférieure*, Paris 1871.
- Cointreau 1800 : A. L. Cointreau – *Histoire abrégée du Cabinet des médailles et antiques de la bibliothèque nationale*, Paris 1800.
- Colbert de Beaulieu 1948 : J.-B. Colbert de Beaulieu – «Les trouvailles de monnaies gauloises celtiques de Saint-Jacques-de-la-Lande». *Revue Belge de Numismatique* 94, 1948, 15-76.
- Colbert de Beaulieu 1953 : J.-B. Colbert de Beaulieu – «Notice de numismatique armoricaine». *Annales de Bretagne*, 1953, 310-335.
- Colbert de Beaulieu 1954 : J.-B. Colbert de Beaulieu – «Les petites pièces d'argent du nord-ouest de la Gaule». *Ogam*, 1954, 119-126.
- Colbert de Beaulieu 1955 : J.-B. Colbert de Beaulieu – «Les légendes monétaires gauloises à la terminaison en -VS». *Ogam*, 1955, 391-393.
- Colbert de Beaulieu 1955 : J.-B. Colbert de Beaulieu – «Notices de numismatique celtique, Catalogue des monnaies armoricaines trouvées en Angleterre et conservées au British Museum». *Annales de Bretagne*, 1955, 168-170.
- Colbert de Beaulieu 1956 : J.-B. Colbert de Beaulieu – «La localisation d'Alésia et la numismatique Gauloise». *Ogam* 44, 1956, 111-136.
- Colbert de Beaulieu 1957a : J.-B. Colbert de Beaulieu – «Le trésor de Jersey-11 et la numismatique celtique des deux Bretagne». *Revue Belge de Numismatique* 103, 1957, 47-88.
- Colbert de Beaulieu 1957b : J.-B. Colbert de Beaulieu – «Les trésors de monnaies celtiques de l'île de Jersey et la circulation des monnaies gauloises». *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 1957, 86-96.
- Colbert de Beaulieu 1957c : J.-B. Colbert de Beaulieu – «Notice de numismatique celtique». *Annales de Bretagne* 64, 1957, 24-45.
- Colbert de Beaulieu 1958 : J.-B. Colbert de Beaulieu – «Trouvaille de monnaies des Redones à Lisieux». *Annales de Bretagne* 65, 1958, 53-54.
- Colbert de Beaulieu 1959a : J.-B. Colbert de Beaulieu – «Aulerques et Redons : méthodologie, classement, histoire». *Annales de Bretagne* 66, 1959, 39-63.
- Colbert de Beaulieu 1959b : J.-B. Colbert de Beaulieu – «Un troisième lot de la récolte de Jersey-11». *Revue Belge de Numismatique* 105, 1959, 49-57.
- Colbert de Beaulieu 1960 : J.-B. Colbert de Beaulieu – «Notes d'épigraphie monétaire gauloise (II)». *Études Celtiques* 9, 1960, 106-138.
- Colbert de Beaulieu 1970a : J.-B. Colbert de Beaulieu – *Les monnaies gauloises des Parisii*, Paris 1970.
- Colbert de Beaulieu 1970b : J.-B. Colbert de Beaulieu – «Les potins à la tête diabolique, un monnayage indigène de la Gaule en voie de romanisation». *Revue Belge de Numismatique* 116, 1970, 97-123.
- Colbert de Beaulieu 1971 : J.-B. Colbert de Beaulieu – «Potin gaulois d'un peuple riverain de la Basse-Seine». *Cahiers Numismatiques* 27, 1971, 6-8.
- Colbert de Beaulieu 1973 : J.-B. Colbert de Beaulieu – *Traité de Numismatique Celtique. I. Méthodologie des Ensembles*, Paris 1973.
- Colbert de Beaulieu et Fischer 1998 : J.-B. Colbert de Beaulieu et B. Fischer – *Recueil des Inscriptions Gauloises (Vol. IV)*, Paris 1998 (Supplément Gallia ; 45).
- Collectif 2001 : Collectif – *Au temps des Gaulois. Découvertes archéologiques récentes en Haute-Normandie V^e au I^{er} siècle av. J.-C.*, Rouen 2001.
- Collectif Glauberg 2002 : Collectif – *Das Rätsel Der Kelten vom Glauberg*, Stuttgart 2002.
- Cosme 2005 : P. Cosme – *Auguste*, Paris 2005.
- Cottin 1955-1956 : Fr. Cottin – «Noviomagus Lexouiorum, des temps les plus lointains à la fin de l'occupation romaine». *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie* 53, 1955-1956, 169-196.
- Cougnay 1878-1892 : E. Cougnay – *Extraits des auteurs grecs concernant l'histoire et la géographie des Gaules*, Paris 1878-1892 (nouvelle édition 1986).
- Coutil 1896 : L. Coutil – «Inventaire des monnaies gauloises du département de l'Eure». *Bulletin de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure*, Évreux 1896.
- Coutil 1901-1902 : L. Coutil – «L'époque gauloise dans le Sud-Ouest de la Belgique et le Nord-Ouest de la Celtique». *Bulletin de la Société Normande d'Études Préhistoriques*, 1901-1902.
- Coutil 1908a : L. Coutil – «Géode en silex ayant servi de tirelire pour les monnaies gauloises découvertes à Belleville-sur-Mer (Seine-Maritime)». *Bulletin de la Société Préhistorique de France* 5, 1908, 325-327.
- Coutil 1908b : L. Coutil – «Inventaire des monnaies gauloises de la Seine-inférieure». *Annuaire des cinq départements de la Normandie* 75, 1908, 141-235.
- Coutil 1895-1921 : L. Coutil – *Archéologie gauloise, gallo-romaine, franque et carolingienne, Département de l'Eure. I. Arrondissement des Andelys*, Paris : Rouen 1895-1921.
- Coutil 1917 : L. Coutil – *Archéologie gauloise, gallo-romaine, franque et carolingienne, Département de l'Eure. II. Arrondissement de Bernay*, Évreux 1917.
- Coutil 1898-1921 : L. Coutil – *Archéologie gauloise, gallo-romaine, franque et carolingienne, Département de l'Eure. III. Arrondissement de Louviers*, Louviers 1898-1921.
- Coutil 1921 : L. Coutil – *Archéologie gauloise, gallo-romaine, franque et carolingienne, Département de l'Eure. IV. Arrondissement d'Évreux*, Évreux : Paris 1921.
- Coutil 1925 : L. Coutil – *Archéologie gauloise, gallo-romaine, franque et carolingienne Département de l'Eure. V. arrondissement de Pont-Audemer*, Paris 1925.
- Coutil 1927-1928 : L. Coutil – «Inventaire des monnaies gauloises du Calvados». *Annuaire des 5 départements de Normandie*, 1927-28, 58-82.
- Crawford 1970 : M. Crawford – «Money and Exchange in the Roman World». *JRS* 60, 1970, 40-48.
- Crawford 1971 : M. Crawford – «Le problème des liquidités dans l'Antiquité classique». *Annales (ESC)* 26, 1971, 1228-1233.
- Crawford 1974 : M. Crawford – *Roman Republican Coinage I*, Cambridge 1974.
- Crawford 1982 : M. Crawford – *La moneta in Grecia e a Roma*, Roma 1982 (Il mondo degli antichi ; 2).

- Creighton 2000 : J. Creighton – *Coins and Power in Late Iron Age Britain*, Cambridge 2000.
- Creighton 2002 : J. Creighton – «L'Aristocratie britannique à travers l'iconographie monétaire à la fin de l'âge du Fer». In : *L'aristocratie celtique à la fin de l'âge du Fer (II^e s. av. J.-C., I^{er} s. apr. J.-C.)*, Actes table ronde de Glux-en-Glenne (10-11 juin 1999), Glux-en-Glenne 2002, 299-309 (Collection Bibracte ; 5).
- Cunliffe 1982 : B. Cunliffe – «Britain, The Veneti and beyond». *Oxford Journal Archaeological* I, 1982, 39-68.
- Cunliffe 1987 : B. Cunliffe – *Hengistbury Head, Dorset : Vol. I Neolithic to Roman*, Oxford 1987 (Monograph ; 13).
- Cunliffe 1993 : B. Cunliffe – *La Gaule et ses voisins. Le grand commerce dans l'Antiquité*, Paris 1993.
- Cunliffe 2001 : B. Cunliffe – *Les Celtes*, Paris 2001.
- Cunliffe et Jersey 1997 : B. Cunliffe et Ph. De Jersey – *Armorica and Britain. Cross-Channel relationships in the late first millennium BC*, Oxford 1997 (Monograph ; 45).
- Daire 1992 : M.-Y. Daire – *Les céramiques armoricaines de la fin de l'Âge du Fer*, Rennes 1992 (Travaux du Laboratoire d'Anthropologie ; 39)
- Debord 1989 : J. Debord – «L'atelier monétaire gaulois de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne) et sa production». *Revue Numismatique*, 1989, 7-24.
- Dechezleprêtre 1998 : Th. Dechezleprêtre – *La fortification gauloise de Vernon, Recherches récentes sur un oppidum des Véliocasses*, Musée de Vernon 1998.
- Dechezleprêtre 2002 : Th. Dechezleprêtre – «L'organisation du territoire autour de la basse vallée de la Seine au second Âge du Fer : première esquisse». In : *Territoires celtiques : espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale*, Actes du 24^e colloque de l'AFEAF (Martigues, 1-4 juin 2000), Paris 2002, 244-255.
- Dechezleprêtre et Merleau 2007 : Th. Dechezleprêtre et M.-L. Merleau – «Le phénomène funéraire dans la zone de la confluence de l'Eure et de l'Andelle avec la Seine à La Tène ancienne». In : *La Gaule dans son contexte européen aux IV^e et III^e s. av. n. è.*, Lattes 2007, 177-186.
- Delacampagne 1990 : Fl. Delacampagne – *Carte Archéologique de la Gaule. Le Calvados, 14*, Paris 1990.
- Delamarre 2003 : X. Delamarre – *Dictionnaire de la langue gauloise. Une approche linguistique du vieux celtique continental*, Paris 2003 (2^e édition 2008).
- Delestrée 1972 : L.-P. Delestrée – «Les monnaies gauloises des Montoires». *Cahiers Numismatiques* 33, 1972, 87-90.
- Delestrée 1973 : L.-P. Delestrée – «Légendes inédites relevées sur les monnaies gauloises de Bois-l'Abbé (France)». *Revue Belge de Numismatique* 119, 1973, 63-75.
- Delestrée 1984a : L.-P. Delestrée – *Les monnaies gauloises de Bois-l'Abbé (Eu, Seine-Maritime)*, Paris 1984 (Études de Numismatique Celtique ; 3).
- Delestrée 1984b : L.-P. Delestrée – «Légendes inédites d'un petit bronze des Lexovii». *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, février 1984, 437-440.
- Delestrée 1984c : L.-P. Delestrée – «Les monnaies belges à tête humaine de face. Nouveaux apports typologiques». *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, 1984, 545-550.
- Delestrée 1985 : L.-P. Delestrée – «Les monnaies gauloises du temple des Châtelets à Vendeuil-Caply». *Revue Archéologique de Picardie*, 1985, 51-64.
- Delestrée 1990 : L.-P. Delestrée – «Lecture correcte de la légende du bronze gaulois aux tria nomina». *Cahiers Numismatiques* 105, 1990.
- Delestrée 1993 : L.-P. Delestrée – «Considération d'ensemble sur la numismatique gauloise de Vendeuil-Caply». In : *Vendeuil-Caply*, Berck-sur-Mer 1993, 245-254 (Nord-Ouest Archéologie ; 5).
- Delestrée 1996 : L.-P. Delestrée – *Monnayages et peuples gaulois du Nord-Ouest*, Paris 1996.
- Delestrée 1998a : L.-P. Delestrée – «Gaule Belgique, Belgium et Ambiani : l'apport de la numismatique». *Revue du Nord* LXXX, 1998, 139-152.
- Delestrée 1998b : L.-P. Delestrée – «Légende complète et attribution du petit bronze BN 8469 à la légende ECTA». *Cahiers Numismatiques* 135, 1998, 15-18.
- Delestrée 1999a : L.-P. Delestrée – «Les bronzes coulés imités de Marseille dans la région parisienne». *Cahiers Numismatiques* 141, 1999, 17-25.
- Delestrée 1999b : L.-P. Delestrée – «Romanisation et fin du monnayage celtique dans le Nord de la Gaule». *Revue Numismatique* 154, 1999, 15-40.
- Delestrée 2000 : L.-P. Delestrée – «La division inédite de l'hémistatère LT 6925 dit au loup mangeur de soleil». *Cahiers Numismatiques* 143, 2000, 29-34.
- Delestrée 2001 : L.-P. Delestrée – «L'or du trophée laténien de Ribemont-sur-Ancre (Somme), témoin d'une bataille oubliée». *Revue Numismatique* 157, 2001, 175-213, pl. VIII-X.
- Delestrée 2004a : L.-P. Delestrée – «Un quart de statère original au cavalier androgyne rattachable au groupe de Normandie». *Cahiers Numismatiques* 161, 2004, 5-9.
- Delestrée 2004b : L.-P. Delestrée – «ASEDOMARO, l'Aulerque au grand char». *Cahiers Numismatiques* 162, 2004, 7-10.
- Delestrée 2005 : L.-P. Delestrée – «Un chaînon nouveau entre le prototype de Philippe et l'hémistatère au loup DT 2386-2388». *Cahiers Numismatiques* 166, 2005, 9-13.
- Delestrée 2006 : L.-P. Delestrée – «Les monnaies gauloises du site fortifié de La Chaussée-Tirancourt (Somme) : coexistence d'un faciès militaire et d'un faciès indigène». In : *L'armée et la monnaie*, Actes de la journée d'études à la Monnaie de Paris (10 décembre 2005), Paris 2006, 7-25 (Recherches et travaux de la Société d'Études Numismatiques et Archéologiques ; 1).
- Delestrée 2007 : L.-P. Delestrée – «Un bel inédit : l'hémistatère au loup-conducteur». *Cahiers Numismatiques* 174, 2007, 3-7.
- Delestrée 2009 : L.-P. Delestrée – «Le trésor gaulois d'Ouzilly-Vignolles (Vienne)». In : *Numismatique et archéologie en Poitou-Charente*, Actes du colloque de Niort (7-8 décembre 2007), Paris 2009, 7-17 (Recherches et travaux de la Société d'Études Numismatiques et Archéologiques ; 2).
- Delestrée et alii 1997 : L.-P. Delestrée, E. Mantel et J.-C. Moesgaard – «Les monnaies gauloises en contexte du sanctuaire de Fesques». In : *Le sanctuaire de Fesques*, Berck-sur-Mer 1997, 283-294 (Nord-Ouest Archéologie ; 8).
- Delestrée et Boisard 2002 : L.-P. Delestrée et Cl. Boisard – «Une légende gauloise inédite : TATINIVS - ANADGOVVMAG[- GIVLIOS]». *Cahiers Numismatiques* 153, 2002, 19-23.
- Delestrée et Boisard 2005 : L.-P. Delestrée et Cl. Boisard – «Suite de la légende NIREI MVTINVS sur le bronze DT 657». *Cahiers Numismatiques* 165, 2005, 25-27.
- Delestrée, Boisard et Boulenger 2004 : L.-P. Delestrée, Cl. Boisard et D. Boulenger – «Les monnaies antiques du camp militaire de Folleville (Somme)». *Cahiers Numismatiques* 160, 2004, 7-20.
- Delestrée et Brunaux 2005 : L.-P. Delestrée et J.-L. Brunaux – «Les monnaies gauloises en or de Ribemont-sur-Ancre (Somme). Une mise au point sur leur datation». *Revue Archéologique de Picardie*, 2005, 9-23.
- Delestrée et Buathier 2007 : L.-P. Delestrée et J.-L. Buathier – «Les disques monétaires gaulois du Massif des Bauges (Savoie)». *Cahiers Numismatiques* 172, 2007, 3-26.
- Delestrée et Dhénin 1985 : L.-P. Delestrée et M. Dhénin – «Les monnaies gauloises de la Butte du Muret (Mézières-sur-Seine, Yvelines)». *Revue Numismatique*, 1985, 45-67.
- Delestrée et Dhénin 1988 : L.-P. Delestrée et M. Dhénin – «La légende BRANO-EPPVDVNO sur un bronze des Aulerques Ebuovices». *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, 1988, 413-417.

- Delestrée et Guihard 2008 : L.-P. Delestrée et P.-M. Guihard – « Une série originale : les hémistatères et quarts au maillet du Pays de Caux (Seine-Maritime) ». *Cahiers Numismatiques* 175, 2008, 15-25.
- Delestrée et Isabel 2008 : L.-P. Delestrée et P. Isabel – « La légende inédite VICICNO(S) sur un bronze éburovice ». *Cahiers Numismatiques* 176, 2008, 31-33.
- Delestrée et Mantel 2000 : L.-P. Delestrée et E. Mantel – « Un nouvel éclairage de la série gauloise en or dite au sanglier-aurige ». *Cahiers Numismatiques* 145, 2000, 9-14.
- Delestrée et Mantel 2001 : L.-P. Delestrée et E. Mantel – « Les monnaies gauloises du *fanum* d'Évreux (LEP Hébert) ». *Cahiers Numismatiques*, 2001, 19-32.
- Delestrée et Pilon 2007 : L.-P. Delestrée et F. Pilon – « Un coin de droit de type janiforme trouvé en Côte-d'Or ». *Cahiers Numismatiques* 174, 2007, 9-14.
- Delestrée et Pilon 2008 : L.-P. Delestrée et F. Pilon – « Le coin monétaire gaulois de Sézanne (Marne) ». *Cahiers Numismatiques* 178, 2008, 7-15.
- Delestrée et Pilon 2011 : L.-P. Delestrée et F. Pilon – « Un comptoir maritime de La Tène moyenne en Haute-Normandie : le site de Bordeaux-Saint-Clair (Seine-Maritime) ». In : *La Numismatique en Normandie*, Actes du colloque de Bayeux (17 avril 2010), Paris 2011, 21-58 (Recherches et travaux de la Société d'Études Numismatiques et Archéologiques ; 4).
- Delestrée et Tache 2002 (Atlas I) : L.-P. Delestrée et M. Tache – *Nouvel Atlas des monnaies gauloises. I. de la Seine au Rhin*, Saint-Germain-en-Laye 2002.
- Delestrée et Tache 2004 (Atlas II) : L.-P. Delestrée et M. Tache – *Nouvel Atlas des monnaies gauloises. II. de la Seine à la Loire moyenne*, Saint-Germain-en-Laye 2004.
- Delestrée et Tache 2007 (Atlas III) : L.-P. Delestrée et M. Tache – *Nouvel Atlas des monnaies gauloises. III. La Celtique, du Jura et des Alpes à la façade atlantique*, Saint-Germain-en-Laye 2007.
- Delestrée et Tache 2008 (Atlas IV) : L.-P. Delestrée et M. Tache – *Nouvel Atlas des monnaies gauloises. IV. Supplément aux tomes I-II-III*, Germain-en-Laye 2008.
- Delestrée et Werochowski 2003 : L.-P. Delestrée et S. Werochowski – « La légende inédite DVNICCOS sur un bronze des *Aulerci Eburovices* ». *Cahiers Numismatiques* 158, 2003, 9-11.
- Delestrée et Werochowski 2006 : L.-P. Delestrée et S. Werochowski – « DVCOMARO, Grand Chef véliocasse ». *Cahiers Numismatiques* 167, 2006, 15-19.
- Delrieux 2007 : F. Delrieux – « Frappes monétaires et cités grecques d'Asie Mineure occidentale de la mort d'Alexandre le Grand à la paix d'Apamée ». *Pallas* 74, 2007, 129-159.
- Deniaux 1980 : E. Deniaux – « Recherches sur les amphores antiques de Basse-Normandie ». *Cahiers des Annales de Normandie* 12B, 1980, 5-140.
- Deniaux et alii 2002 : E. Deniaux, Cl. Lorren, P. Bauduin et Th. Jarry – *La Normandie avant les Normands : de la conquête romaine à l'arrivée des Vikings*, Rennes 2002.
- Depeyrot 2002 : G. Depeyrot – *Numismatique antique et médiévale en Occident*, Paris 2002.
- Depeyrot 2004 : G. Depeyrot – *Le numéraire celtique. III. De l'Atlantique aux Arvernes*, Wetteren 2004 (Collection moneta ; 36).
- Depeyrot 2005 : G. Depeyrot – *Le numéraire celtique. VIII. La Gaule Occidentale*, Wetteren 2005.
- Descat 2006 : R. Descat – *Approches de l'économie hellénistique*, Paris 2006 (Entretiens d'archéologie et d'histoire ; 7).
- Desjardins 1869 : E. Desjardins – *Géographie de la Gaule d'après la Table de Peutinger*, Paris 1869.
- Desnier 1995 : J.-L. Desnier – « Les monnaies ». In : *Le camp légionnaire de Mirebeau*, Mainz 1995, 103-114.
- Deville 1840 : A. Deville – « Essai sur les médailles gauloises de Rouen ». *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie* XI, 1840, 60-69.
- Deville 1846 : A. Deville – « Mémoire sur des médailles gauloises de plomb ». *Revue Numismatique*, 1846, 165-167.
- Deyber et Scheers 1998-1999 : A. Deyber et S. Scheers – « Trésor de Robache ». *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne* 123, 1998-1999, 9-28.
- Dhénin 1973 : M. Dhénin – « Trouvailles de monnaies gauloises à Mézières-sur-Seine (Yvelines) ». *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, 1973, 424-428.
- Dhénin 1978 : M. Dhénin – « Le trésor gaulois dit de Lens : une hypothèse sur son véritable lieu de trouvaille ». *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, 1978, 377-381.
- Dhénin 1980 : M. Dhénin – « Trouvailles de monnaies gauloises à la Boissière-École (Yvelines) ». *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, 1980, 747-751.
- Dion 1952 : R. Dion – « Les routes de l'étain. L'isthme gaulois et le carrefour de Paris ». *Hommes et Mondes* VII, 1952, 547-557.
- Dion 1954 : R. Dion – « Itinéraires maritimes occidentaux ». *Bulletin de l'Association des géographes français* 243-244, 1954, 128-135.
- Dion 1965 : R. Dion – « La renommée de Pythéas dans l'Antiquité ». *Revue des Études Latines* 43, 1965, 443-466.
- Dion 1970 : R. Dion – « Transport de l'étain des îles Britanniques à Marseille à travers la Gaule préromaine ». In : *Actes du 93^e Congrès National des Sociétés Savantes* (Tours 1968), Paris 1970, 423-438.
- Dollfus 1971 : Dollfus – « Les fouilles du théâtre gallo-romain de Lyons-la-Forêt en 1970 et découvertes archéologiques dans le canton des Andelys ». *Bulletin de la Société normande d'Archéologie préhistorique et historique* L, 1971, 55.
- Dorion-Peyronnet 2009 : C. Dorion-Peyronnet – *Les Gaulois face à Rome. La Normandie entre deux mondes*, Évreux 2009.
- Drouet 1891 : Ch. Drouet – « Une monnaie gauloise à Tourville-la-Rivière ». *Bulletin de la Commission Départementale des Antiquités de Seine-Inférieure* VIII, 1891, 118-119 et IX, 1892, 5.
- Drouet 1897-1899 : Ch. Drouet – « Saint-André-sur-Cailly, monnaie gauloise ». *Bulletin de la Commission Départementale des Antiquités de Seine-Inférieure* XI, 1897-1899, 103, 552-556.
- Drouet 1898-1900 : Ch. Drouet – « Monnaie gauloise en bronze trouvée aux environs de Rouen ». *Bulletin de la commission Départementale des Antiquités de Seine-Inférieure* XI, 1898-1900, 552-556.
- Duchalais 1846 : A. Duchalais – *Description des médailles gauloises faisant partie des collections de la Bibliothèque royale*, Paris 1846.
- Duchalais 1847 : A. Duchalais – « Mémoires et dissertations. Observations sur quelques points de numismatique gauloise ». *Revue Numismatique*, 1847, 239-243.
- Dumas 1971 : F. Dumas – *Le trésor de Fécamp*, Paris 1971.
- Duval 1961 : P.-M. Duval – *Paris antique, des origines au troisième siècle*, Paris 1961.
- Duval 1971 : P.-M. Duval – *La Gaule jusqu'au milieu du I^{er} siècle*, Tome I, Paris 1971.
- Duval 1984 : A. Duval – « Regional Groups in Western France ». In : *Cross-Channel trade between Gaul and Britain in the pre-Roman Iron Age*, London 1984, 78-91.
- Duval 1993 : A. Duval – « Les dépôts funéraires : documents ethnographiques ? ». In : *Les Celtes en Normandie : les rites funéraires en Gaule (III^e-I^{er} siècle av. J.-C.)*, Rennes 1993, 299-309 (*Revue Archéologique de l'Ouest* ; suppl. 6).
- Edelstein et Kidd 1972 : L. Edelstein et I. G. Kidd – *I. The Fragments*, Cambridge 1972.
- Eluère 1987 : Chr. Eluère – *L'Or des Celtes*, Paris 1987.
- Ernout et Meillet 1959 : A. Ernout et A. Meillet – *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris 1959.
- Evans 1902 : Sir J. Evans – « Note on a gold coin of Addedomaros ». *Numismatic Chronicle*, 1902, 12-19.

- Fajon et Lepert 2000 : P. Fajon et Th. Lepert – « Mutation agricole à la fin de l'âge du Fer ». In : *Les installations agricoles de l'âge du Fer en France septentrionale*, Paris 2000, 427-443 (Études d'Histoire et d'Archéologie ; 6)
- Fallue 1835 : L. Fallue – « Mémoire sur les travaux militaires des bords de la Seine et ceux de la rive saxonique ». *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie* 9, 1835, 180-327.
- Fauduet 1982 : I. Fauduet – « Monnaies gauloises du sanctuaire de Bû (Eure-et-Loir). Fouilles 1980-1981 ». *Cahiers Numismatiques* 71, 1982, 127-130.
- Fauduet 1992 : I. Fauduet – *Les bronzes gallo-romains du Musée d'Évreux*, Argenton-sur-Creuse 1992.
- Fauduet 1993 : I. Fauduet – *Les Temples de tradition celtique en Gaule romaine*, Paris 1993.
- Féret 1825 : M. Féret – « Du Camp-de-César ou Cité de Limes, monument voisin de la ville de Dieppe ». *Société publique de la société libre d'émulation*, 1825, 47-59.
- Feugère et Lambert 2004 dir. : M. Feugère et P.-Y. Lambert – « L'écriture dans la société gallo-romaine ». *Gallia* 61, 2004, 1-192.
- Finley 1973 : M. I. Finley – *L'économie antique*, Paris 1973 (1975 pour la présente édition).
- Fischer 1980-81 : B. Fischer – « Les monnaies gauloises du Fort-Harrouard (Eure-et-Loir) ». *Antiquités Nationales* 12/13, 1980-81, 46-55.
- Fischer 1982 : B. Fischer – « Le trésor de Chenôves (Saône-et-Loire) ». *Revue Archéologique de l'Est* 33, 1982, 99-109.
- Fischer 1986 (*Châteaudun*) : B. Fischer – « Les monnaies gauloises ». In : *Monnaies et trésors en pays Dunois*, Châteaudun 1986.
- Fischer 1987 : B. Fischer – « Un nouveau trésor de statères baïocasses ». In : *Mélanges offerts au Dr. Colbert de Beaulieu*, Paris 1987, 357-363.
- Fischer 1994 : B. Fischer – *Atlas de monnaies gauloises* (mise à jour), Paris 1994.
- Fischer et Gruel 2001 : B. Fischer et K. Gruel – « Catalogue des monnaies gauloises ». In : *Alésia. Fouilles et recherches franco-allemandes sur les travaux militaires romains autour du Mont Auxois (1991-1997)*. 2. *Le matériel*, Paris 2001, 21-39 (Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres ; 22).
- Fitzpatrick 2005 : A. Fitzpatrick – « Gifts for the golden gods : Iron Age hoards of torques and coins ». In : *Iron Age coinage and ritual practices*, Mainz 2005, 174-182 (Studien Zu Fundmünzen der Antike ; 20).
- Fitzpatrick et Megaw 1987 : A. Fitzpatrick et J.V.S. Megaw – « Further finds from the Le Castillon hoard ». *Proceedings of the Prehistoric Society* 53, 1987, 433-444.
- Fleuriot 1984 : L. Fleuriot – « Noms propres ou noms de fonctions sur quelques monnaies celtiques ». In : *Keltische Numismatik und Archaeologie*, 1984, 34-42.
- Foucray 1986 : B. Foucray – « Un bronze épigraphe inédit des Aulerques Ebuovices ». *Bulletin de la Société Française de Numismatique* 7, 1986, 86-87.
- Freeman 1996 : Ph.-M. Freeman – « The earliest greek sources on the Celts ». *Études Celtiques* 32, 1996, 11-48.
- Furger-Gunti et Von Kaenel 1976 : A. Furger-Gunti et H.M. Von Kaenel – « Die Keltischen Fundmünzen aus Basel. Mit untersuchungen zur Chronologie der Potinmünzen bei den Helvetiern und Raurikern aufgrund der Funde von Bern-Engelhalbinsel und basel, Schweiz ». *Schweizerische Numismatic Rundschau* 55, 1976, 35 et suiv.
- Gadeau de Kerville et Poulain 1928 : H. Gadeau de Kerville et A.-G. Poulain – « Résultat des fouilles gallo-romaines effectuées au camp de Vernonnnet, commune de Vernon (Eure) ». *Bulletin de la Société Normande d'Études Préhistoriques* 26, 1928, 107-134.
- Gadeau de Kerville et Poulain 1930 : H. Gadeau de Kerville et A.-G. Poulain – « Résultat des fouilles gallo-romaines effectuées au camp de Vernonnnet, commune de Vernon (Eure) ». *Bulletin de la Société Normande d'Études Préhistoriques* 27, 1930, 131-138.
- Garcia et Verdin 2002 dir. : D. Garcia et F. Verdin – *Territoires celtiques : espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale*, Actes du 24^e colloque de l'AFEAF à Martigues (1-4 juin 2000), Paris 2002.
- Gaümann 2000 : A. Gaümann – *Potinmünzen der Kelten*, Bern 2000.
- Gauthier 1980 : N. Gauthier – « De Ratumagus à Rouen ». In : *Histoire et Numismatique en Haute-Normandie*, Caen 1980, 5-16 (*Cahiers des Annales de Normandie* ; 12A).
- Geiser et Gruel 1993 : A. Geiser et K. Gruel – « Essai de typologie des potins à la grosse tête ». *Gazette Numismatique Suisse* 43, 1993, 25-35.
- Gendre 2005 : P. Gendre – « Un nouveau bronze épigraphe des Lexoviens à légende MAVPENNV ». *Cahiers Numismatiques* 166, 2005, 33-35.
- Gervais 1864 : M. Gervais – *Musée de la Société des Antiquaires de Normandie. Catalogue et description des objets d'art de l'antiquité, du Moyen Âge, de la Renaissance et des temps modernes exposés au musée*, Caen 1864.
- Ginoux et Poux 2002 : N. Ginoux et M. Poux – « Les Parisii, entre Gaule Belgique et Gaule Celtique : peuplement et territoire ». In : *Territoires celtiques : espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale*, Actes du 24^e colloque de l'AFEAF à Martigues (1-4 juin 2000), Paris 2002, 226-243.
- Giraud 2009 dir. : P. Giraud – *Gaulois sous les pommiers*, Bayeux 2009.
- Glanville 1848 : L. de Glanville – « Découvertes sur la commune de Saint-André-sur-Cailly ». *Bulletin Monumental* 14, 1848, 637-640.
- Goguet et Reddé 1995 dir. : R. Goguet et M. Reddé – *Le camp légionnaire de Mirebeau*, Mainz 1995.
- Gohl 1907 : E. Gohl – « Usine monétaire et fonderie celtique à Szalacska (Hongrie) ». *Revue Numismatique*, 1907, 170-183.
- Gorphe 2009 : J. Gorphe – *Le trésor de Tayac*, Saint-Germain-en-Laye : Paris 2009.
- Gosselin 1930-31 : L. Gosselin – « Monnaies gauloises découvertes à Vieux ». *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie* 39, 1930-1931, 464-467.
- Goudineau 1993 : Chr. Goudineau – « Présentation ». In : *Histoire de la Gaule*, Paris 1920-26 (nouvelle édition 1993), I-XXIV.
- Goudineau 1998 : Chr. Goudineau – *Regard sur la Gaule*, Paris 1998.
- Goudineau 1999 : Chr. Goudineau – « Les Celtes, les Gaulois et l'or d'après les auteurs anciens ». *Aquitania*, 1999, 331-336.
- Goudineau 2000 : Chr. Goudineau – *César et la Gaule*, Paris 2000, 2^e éd.
- Goudineau 2001 : Chr. Goudineau – *Le dossier Vercingétorix*, Paris 2001.
- Goudineau et Peyre 1993 : Chr. Goudineau et Chr. Peyre – *Bibracte et les Éduens : à la découverte d'un peuple gaulois*, Paris : Glux-en-Glenne 1993.
- Gourvest 1961 : J. Gourvest – « L'oppidum de Castillon ». *Annales de Normandie*, 1961, 99-103.
- Graue 1974 : J. Graue – *Die Gräberfelder von Ornavasso*, Hambourg 1974 (Hambourg Beiträge zur Archäologie ; 1).
- Gricourt et Hollard 1992 : D. Gricourt et D. Hollard – « Sur la transposition d'un prototype grec dans le monnayage gaulois ». *Bulletin de la Société Française de Numismatique* 77, 1992, 305-307.
- Griffith 1935 : G.T. Griffith – *The mercenaries of the Hellenistic world*, Cambridge 1935 (2^e édition).
- Gruel 1981 : K. Gruel – *Le trésor de Trébry (Côtes-du-Nord)*, Paris 1981 (Études de numismatique celtique ; 1).
- Gruel 1989 : K. Gruel – *La monnaie chez les Gaulois*, Paris 1989.

- Gruel *et alii* 1990 : K. Gruel avec la collaboration de M. Batt, M. Clément, Fr. Fichet de Clairfontaine, P. Galliou, J. Hyvert, L. Langouet et J.-P. Le Bihan – « Les monnaies gauloises en Armorique, présence ou absence dans l'habitat ». *Revue Archéologique de l'Ouest* suppl. 3, 1990, 63-69.
- Gruel 1995 *dir.* : K. Gruel – « Les potins gaulois : typologie, diffusion, chronologie. État de la question à partir de plusieurs contributions ». *Gallia* 52, 1995, 1-144.
- Gruel 2002 : K. Gruel – « Monnaies et territoires ». In : *Territoires celtiques : espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale*, Actes du 24^e colloque de l'AFEAF à Martignes (1-4 juin 2000), Paris 2002, 205-212.
- Gruel et Morin 1999 : K. Gruel et E. Morin – *Les monnaies celtes du musée de Bretagne*, Paris 1999.
- Gruel, Popovitch 2007 : K. Gruel, L. Popovitch – *Les monnaies gauloises et romaines de l'oppidum de Bibracte*, Glux-en-Glenne 2007 (Collection Bibracte ; 13).
- Gruel et Taccoën 1992 : K. Gruel et A. Taccoën – « Petit numéraire de billon émis durant et après la conquête romaine dans l'ouest de la Gaule ». In : *Celtic Coinage in Britain : Britain and beyond*, BAR International Series 222, 1992, 165-188.
- Guichard *et alii* 1993 : V. Guichard, P. Pion, F. Malacher et J. Collis – « À propos de la circulation monétaire en Gaule chevelue aux II^e et I^{er} siècles av. J.-C. ». *Revue Archéologique du Centre* 32, 1993, 26-55.
- Guichard et Perrin 2002 *dir.* : V. Guichard et F. Perrin – *L'aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer (I^{er} s. av. J.-C., I^{er} s. apr. J.-C.)*, Actes de la table ronde de Glux-en-Glenne (10-11 juin 1999), Glux-en-Glenne 2002, (Collection Bibracte ; 5).
- Guihard 2003 : P.-M. Guihard – *Identification et analyse des monnaies gauloises du sanctuaire de Digeon (commune : Morvillers-Saint-Saturnin, Somme)*, Mémoire de Maîtrise dactylographié, Université de Provence, 2003, 2 vol.
- Guihard 2005a : P.-M. Guihard – « Les monnaies gauloises du site d'Ifs (sud-est de Caen, Calvados) ». *Cahiers Numismatiques* 164, 2005, 11-26.
- Guihard 2005b : P.-M. Guihard – « Les monnaies gauloises du musée des Arts et de l'Enfance de Fécamp ». *Annales du Patrimoine de Fécamp* 12, 2005, 64-71.
- Guihard 2006 : P.-M. Guihard – « La série aux monstres marins rattachable au groupe de Normandie ». *Cahiers Numismatiques* 169, 2006, 11-21.
- Guihard 2008a : P.-M. Guihard – *Monnaies gauloises et circulation monétaire dans l'actuelle Normandie. Collection de la médiathèque municipale de Bayeux*, Bayeux 2008.
- Guihard 2008b : P.-M. Guihard – « Le loup mangeur de soleil. Musée de la Bénédictine ». *Annales du Patrimoine de Fécamp* 15, 2008, 58-62.
- Guihard 2010 : P.-M. Guihard – « Pixtilos sous d'augustes augures : honneurs adressés au *princeps* sur une émission gauloise ». In : *Deuogdonion, Mélanges offerts en l'honneur du Professeur Claude Sterckx*, Rennes 2010, 305-319.
- Guihard et Lajoie 2005 : P.-M. Guihard et P. Lajoie – « La légende ECTA chez les *Lexovii*, les *Aulerici Ebuovices* et les *Veliocassi* ». *Cahiers Numismatiques* 166, 2005, 25-32.
- Guihard *et alii* 2007 : P.-M. Guihard, P. Lajoie et E. Rezzonico – « Nouvelle lecture pour la légende du revers DT 655 : la trace d'un antique *pagus* au sein des *Veliocassi* ». *Cahiers Numismatiques* 173, 2007, 17-24.
- Guillard 1934-36 : Abbé E. Guillard – « Les fouilles du Creux-Beurnichot ». *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône* 26, 1934-36, 92-104.
- Guilmeth 1838 : A.-A. Guilmeth – *Description géographique, historique, monumentale et statistique des arrondissements du Havre, Yvetot, Neufchâtel et des environs de Dieppe : 3, Arrondissement de Neufchâtel*, Paris 1838.
- Hachmann 1976 : R. Hachmann – « The problem of the *Belgae* seen from the Continent ». *Institute of Archaeology Bulletin* 13, 1976, 117-137.
- Hardy 1874 : M. Hardy – « Nouvelles recherches sur la Cité de Limes ». *Bulletin de la Commission des Antiquités de la seine-Inférieure* 3, 1874, 304-320.
- Harmand 1966 : L. Harmand – « À propos d'un col d'amphore trouvé dans la Manche ». In : *Mélanges Carcopino*, 1966, 477-489.
- Hartog 1980 : Fr. Hartog – *Le miroir d'Hérodote. Essai sur la représentation de l'autre*, Paris 1980 (nouvelle édition 2001).
- Haselgrove 1987 : C. Haselgrove – *Iron Age coinage in south-east England : the archaeological context*, Oxford 1987 (British Archaeological Report ; 174).
- Haselgrove 1999 : C. Haselgrove – « Mediterranean influence on southern Belgic Gaul between the fifth and the first centuries BC ». In : *Archéologie des Celtes. Mélanges à la mémoire de René Joffroy*, Montagnac 1999, 131-144.
- Haselgrove 2006 *dir.* : C. Haselgrove – *Celtes et Gaulois, l'Archéologie face à l'histoire, 4 : Les mutations de la fin de l'âge du Fer*, Actes de la table ronde de Cambridge (7-8 juillet 2005), Glux-en-Glenne 2006 (Collection Bibracte ; 12/4).
- Haselgrove et Wigg-Wolf 2005 (éd.) : C. Haselgrove et D. Wigg-Wolf – *Iron Age coinage and ritual practices*, Mainz 2005, 174-182 (Studien Zu Fundmünzen der Antike ; 20).
- Hautenaue 2005 : H. Hautenaue – *Les torques d'or du second Âge du Fer en Europe. Techniques, typologies et symbolique*, Rennes 2005 (Travaux du Laboratoire d'Anthropologie de l'Université de Rennes 1 ; 44).
- Hawkes 1968 : C. Hawkes – « New thoughts on the *Belgae* ». *Antiquity* 42, 1968, 6-16.
- Hawkes et Dunning 1930 : C. Hawkes et G.-C. Dunning – « The *Belgae* of Gaul and Britain ». *The Archaeological Journal* 87, 1930, 150-335.
- Heckel et Sullivan 1984 : W. Heckel et R. Sullivan – *Ancient coins of the Graeco-Roman world*, Waterloo 1984.
- Hermant 1864-1865 : A. Hermant – « Numismatique gallo-belge ou histoire monétaire des atrebates, des Morins et des nations gallo-belges en général ». *Revue Belge de Numismatique* 2, 1864, 1-37, 149-201, 273-288, 421-440, pl. VIII-XII, XV-XVIII, XXI-XXIII et 3, 1865, 1-16, 177-209, p. I-IV.
- Hill 1919 : G.F. Hill – « Monnaies gauloises ». *Revue Numismatique*, 1919, 135-136.
- Hollard 1999 : D. Hollard – « Le cheval solaire et le loup mangeur de lune : à propos d'un exemplaire du type BN 7229 trouvé en forêt de Saint-Germain-en-Laye ». *Cahiers Numismatiques* 142, 1999, 11-24.
- Hollard 2006 *dir.* : D. Hollard – *L'armée et la monnaie*, Paris 2006 (Recherches et travaux de la Société d'Études Numismatiques et Archéologiques ; 1).
- Hollard 2008 : D. Hollard – « Préface ». In : *Nouvel Atlas des monnaies gauloises. IV. Supplément aux tomes I-II-III*, Germain-en-Laye 2008, 5-7.
- Hollard et Gricourt 1992 : D. Hollard et D. Gricourt – « Sur la transposition d'un prototype grec dans le monnayage gaulois ». *Bulletin de la Société Française de Numismatique* 47, 1992, 305-307.
- Hourlier 1997 : M. Hourlier – « Un quart de statère des *Aulerici Ebuovices* ». *Cahiers Numismatiques* 143, 1997, 3-4.
- Howgego 1995 : C. Howgego – *Ancient History from Coins*, London : New York 1995.
- Hubert 1932 : H. Hubert – *Les Celtes*, Paris 1932 (nouvelle édition 2001).
- Izarra 1993 : Fr. de Izarra – *Hommes et fleuves en Gaule Romaine*, Paris 1993.
- Jersey 1994 : Ph. de Jersey – *Coinage in Iron Age Armorica*, Oxford 1994, (Oxford University Committee for Archaeology ; 39).

- Jigan 1982 : C. Jigan – «Les trésors monétaires gaulois et gallo-romains contenus dans les silex creux». *Annales de Normandie* 32, 4, 1982, 347-353.
- Jockey 1999 : P. Jockey – *L'Archéologie*, Paris 1999.
- Jullian 1920-26 : C. Jullian – *Histoire de la Gaule*, Paris 1920-26 (nouvelle édition 1993).
- Kellner 1991 : H.-J. Kellner – «La monnaie». In : *Les Celtes*, Milan 1991, 475-484.
- Kidd 1988 : I.G. Kidd – *II. The Commentary*, Cambridge 1988.
- Kidd 1999 : I.G. Kidd – *III. The Translation of the Fragments*, Cambridge 1999.
- Kluge et Weisser 2000 : B. Kluge et B. Weisser – *XII. Internationaler numismatischer Kongress Berlin 1997*, Berlin 2000.
- Kraay 1984 : C.-M. Kraay – «Greek coinage and war». In : *Ancient coins of the Graeco-Roman world*, Waterloo 1984, 3-18.
- Kretz 2003 : A. Kretz – «A new wolf-rider quarter stater from Northern Gaul». *Numismatic Circular* 111, 2003, 189-193.
- Kruta 1976 : V. Kruta – *Les Celtes*, Paris 1976 (9^e édition 2002).
- Kruta 2000 : V. Kruta – *Les Celtes, Histoire et dictionnaire. Des origines à la romanisation et au christianisme*, Paris 2000.
- Kruta 2001 : V. Kruta – *Aux racines de l'Europe, Le Monde des Celtes*, Paris 2001.
- La Croix 1897 : C. de La Croix – «Fouilles de Berthouville». *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1897, 228-232.
- La Saussaye 1840 : L. de La Saussaye – «Mémoires et dissertations. Le véritable symbole de la nation gauloise démontré par les médailles». *Revue Numismatique*, 1840, 254-255.
- La Tour 1892 : H. de La Tour – *Atlas de monnaies gauloises*, Paris 1892.
- La Tour 1894 : H. de La Tour – «Monnaies gauloises recueillies dans la forêt de Compiègne». *Revue Numismatique*, 1894, 12-46.
- Lacroix 2005 : J. Lacroix – *Les noms d'origine gauloise. La Gaule des activités économiques*, Paris 2005.
- Laffranque 1964 : M. Laffranque – *Poseidonios d'Apamée. Essai de mise au point*, Paris 1964.
- Lajoie 2004 : P. Lajoie – «Le soulèvement des peuples de la mer. Les Armoricaains dans la Guerre des Gaules». *Histoire Antique*, hors série n° 5, 2004, 44-49.
- Lajoie 2007 : P. Lajoie – «L'évolution du nom de Rouen dans l'Antiquité et au Haut Moyen Âge en domaines celtique, latin et germanique». *Annales de Normandie* 57, 2007, 223-229.
- Lambert 1841 : E. Lambert – *Revue Numismatique* 6, 1841, 434-435.
- Lambert 1844 : E. Lambert – *Essai sur la numismatique gauloise du Nord-Ouest de la France*, 1^{re} partie, Caen 1844.
- Lambert 1862 : E. Lambert – «Description des médailles gauloises communiquées par M. Charma». *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, 1862, 215-216.
- Lambert 1864 : E. Lambert – *Essai sur la numismatique gauloise du Nord-Ouest de la France*, 2^e partie, Caen 1864.
- Lambert 2003 : P.-Y. Lambert – *La langue gauloise. Description linguistique, commentaire d'inscriptions choisies*, Paris 2003.
- Lambot 2004 : B. Lambot – «Les monnaies gauloises en or de Ribemont-sur-Ancre (Somme). Réflexions sur leur datation». *Revue Archéologique de Picardie*, 2004, 123-138.
- Lambot, Delestrée 1991 : B. Lambot, L.-P. Delestrée – «Des séries de potins du Belgium antérieures au début du 1^{er} s. av. J.-C.». *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise* 84, 1991, 67-79.
- Lamiray 1934-35 : H. Lamiray – «L'emplacement de *Mediolanum-Aulercorum* précisé par les découvertes monétaires». *Bulletin de la Société Normande d'Études Préhistoriques* 30, 1934-35, 55-67.
- Langouët 2002 : L. Langouët – «Les anciennes pierres de mouillage de Manche et d'Atlantique». *Bulletin de l'Association Manche Atlantique pour la Recherche Archéologique dans les Îles* 15, 2002, 97-104.
- Langouët et Briard 2001 : L. Langouët et J. Briard – «Navigation protohistorique et atlantique à l'embouchure de la Loire. Les pierres de mouillage et l'occupation littorale à l'Âge du Bronze». In : *Systèmes fluviaux, estuaires et implantations humaines de la Préhistoire aux grandes invasions*, Nantes 2001, 205-218.
- Lavalley 1868 : G. Lavalley – *Arromanches et ses environs*, Caen 1868.
- Le Bohec 1996 : Y. Le Bohec – *Histoire militaire des guerres puniques*, Paris 1996.
- Le Bohec 2009 : Y. Le Bohec – «Vénètes contre Romains (56 av. J.-C.) : La déception», à paraître.
- Le Breton 1891-93 : G. Le Breton – «Fouilles dans la forêt d'Eawy, au Teurtre». *Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure* 9, 1891-1893, 271.
- Le Goff 2001 : E. Le Goff – «Ifs (ZAC - Object'Ifs sud)». *Bilan Scientifique*, 2001, 40-42.
- Le Goff et alii 2007 : E. Le Goff, G. Auxiette, I. Le Goff, B. Boulestin, A.-F. Cherel et J. Pilet-Lemière – «Manifestations et pratiques culturelles au sein des habitats et territoire agraire laténien de la Zac Object'Ifs sud à Ifs (Calvados) : un exemple de l'Ouest de la Gaule». In : *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer. Actes du XXIX^e colloque international de l'AFEAF ; Bienne, 5-8 mai 2005*, Besançon 2007, vol. 2, 579-584.
- Le Métayer-Masselin 1862 : L. Le Métayer-Masselin – «Notes sur l'état des fouilles entreprises à Berthouville». *Bulletin Monumental* 28, 1862, 257-261.
- Le Rider 1977 : G. Le Rider – *Le monnayage d'argent et d'or de Philippe II frappé en Macédoine de 359 à 294*, Paris 1977.
- Le Rider 1993 : G. Le Rider – «Les deux monnaies macédoniennes des années 323-294/290». *Bulletin de Correspondance Hellénistique* 117, 1993, 491-500.
- Le Rider 2001 : G. Le Rider – *La naissance de la monnaie : pratiques monétaires de l'Orient ancien*, Paris 2001.
- Le Rider 2003 : G. Le Rider – *Alexandre Le Grand. Monnaie, finances et politique*, Paris 2003.
- Le Rider et Callataÿ 2006 : G. Le Rider et Fr. de Callataÿ – *Les Séleucides et les Ptolémées. L'héritage monétaire et financier d'Alexandre le Grand*, Paris 2006.
- Leblond 1901 : V. Leblond – «Note sur quelques monnaies gauloises trouvées au pays des Bellovaques». *Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise* 17, 1901, 370-386.
- Leclercq 1976 : P. Leclercq – «Notes et chantiers, monnaies gauloises isolées», *Septentrion* 6, 1976, 16-17.
- Lefort, Marcigny 2009 : A. Lefort, C. Marcigny – «L'artisanat du lignite. Nacqueville (Manche)». In : *Gaulois sous les pommiers*, Bayeux 2009, 75-76.
- Lefèvre 1896 : A. Lefèvre – «Les origines slaves». *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris* 7, 1896, 353-354.
- Legrand Aîné 1875 : M.-A. Legrand Aîné – *Catalogue du Musée de la Distillerie de la liqueur Bénédictine de Fécamp*, Fécamp 1875, 80.
- Lejars 1999 : Th. Lejars (Th.) – «L'armement». In : «Ribemont-sur-Ancre : Bilan préliminaire et nouvelles hypothèses». *Gallia* 56, 1999.
- Lejeune 1985 : M. Lejeune – «Sur les légendes monétaires des Gaulois Lixoviens». *Latomus* 44, 1985, 271-280.
- Lelewel 1841 : J. Lelewel – *Études numismatiques et archéologiques. Type gaulois ou celtique*, Bruxelles 1841.
- Lemaitre 1978 : Cl. Lemaitre – «*Oppidum* gaulois et *castrum* du Bas-Empire à Lisieux (Calvados)». *Caesarodunum*, suppl. 28, 1978, 188-213.

- Lemaitre 2006 : G. Lemaitre – « Les Grecs d'Yport. Essai de génétique d'un récit de fondation ». *Annales du Patrimoine de Fécamp* 13, 2006, 58-69.
- Lemière 1852 : P.-L. Lemièrre – « Essai sur les monnaies gauloises de la Bretagne-Armoricaine ». *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, 1852, 203-235.
- Lepert et Paez-Rezende 1998 : Th. Lepert et L. Paez-Rezende – « Condé-sur-Iton (Eure), *Le Moulin Renault*. Réflexions sur l'occupation des sols au I^{er} siècle av. J.-C. à travers l'exemple d'un habitat de la fin du second Âge du Fer ». *Revue Archéologique de l'Ouest* 15, 1998, 115-125.
- Lequoy 2004 : M.-C. Lequoy – « La ville de Rouen durant le Haut Empire ». In : *Carte Archéologique de la Gaule (Rouen, 76/2)*, Paris 2004, 59-70.
- Lequoy et Guillot 2004 : M.-C. Lequoy et B. Guillot – *Carte Archéologique de la Gaule (Rouen, 76/2)*, Paris 2004.
- Leveau 2002 : Ph. Leveau – « Les territoires : un bilan des méthodes d'étude ». In : *Territoires celtiques : espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale*, Actes du 24^e colloque de l'AFEAF à Martigues (1-4 juin 2000), Paris 2002, 9-17.
- Loriot et Scheers 1985 : X. Loriot et S. Scheers – *Corpus des trésors monétaires antiques de la France : Haute-Normandie*, T. V, Paris 1985.
- Mainjonet 1969 : M. Mainjonet – *Catalogue des monnaies d'or du Musée de Picardie*, Saint-Valéry-sur-Somme 1969, 11.
- Manevrier 1988 : Chr. Manevrier – « Note sur deux monnaies des Lingons du type KALETEDOY trouvées à Jort ». *Histoire et Traditions populaires* 24, décembre 1988, 40-42.
- Mangard 1969 : M. Mangard – « État des recherches sur la Cité de Limes (Bracquemont) ». *Ogam* 21, 1969, 31-56.
- Mantel et alii 1997 : E. Mantel – *Le sanctuaire de Fesques*, Berck-sur-Mer 1997 (Nord-Ouest Archéologie ; 8).
- Mantel et alii 2002 : E. Mantel, S. Dubois et M.-L. Merleau – *Six nécropoles du second âge du Fer en Haute-Normandie*, Berck-sur-Mer 2002 (Nord-Ouest Archéologie ; 13).
- Marcellesi 2004 : M.-Chr. Marcellesi – *Milet des Hécatomnides à la domination romaine. Pratiques monétaires et histoire de la cité du IV^e au I^{er} siècle av. J.-C.*, Mainz am Rhein 2004 (Milesische Forschungen ; Band 3).
- Marichal 1988 : R. Marichal – *Les graffites de la Graufesenque*, Paris 1988 (Supplément à *Gallia* ; 47).
- Marion et alii 2005 : S. Marion, P. Métrot et Y. Le Béchenec – « L'occupation protohistorique de Bobigny (Seine-Saint-Denis) ». In : *L'âge du Fer en Ile-de-France*, Actes du XXVI^e colloque de l'AFEAF, Tours, Paris 2005, 97-126 (*Revue Archéologique du Centre de la France* ; suppl. 26).
- Martin s.d. : H. Martin – *Histoire de France populaire*, Paris s.d., T. I.
- Massa-Pairault 2006 : F.-H. Massa-Pairault – *L'image antique et son interprétation*, Rome 2006 (Collection de l'École Française de Rome ; 371).
- Mathière 1925 : J. Mathière – *La civitas des Aulerici Ebuovices*, Évreux 1925.
- Mathon 1867-69 : Mathon – « Neufchâtel. Monnaie gauloise ». *Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure* 1, 1867-1869, 562.
- Mazard 1955 : J. Mazard – *Corpus Nummorum Numidiae Mauretaniaeque*, Paris 1955.
- Maze 1891 : Maze – « Fouilles de Rolleville ». *Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure* 8, 1891, 464-471.
- Megaw 2001 : R. et V. Megaw – *Celtic Art*, New York 2001.
- Mennessier-Jouannet 2007 dir. : Chr. Mennessier-Jouannet dir. – *La Gaule dans son contexte européen aux IV^e et III^e s. av. n. è.*, Lattes 2007.
- Meuvret 1971 : J. Meuvret – « Circulation monétaire et utilisation économique de la monnaie dans la France du XVI^e et du XVII^e siècle ». *Études d'histoire économique, Cahiers des Annales* 32, 1971, 125-137.
- Mitard 1967 : P.-H. Mitard – « Les monnaies gauloises du Vexin français ». *Bulletin Archéologique du Vexin Français* 3, 1967, 59-96.
- Mitard 1976 : P.-H. Mitard – « Une monnaie gauloise à légende SVTICCOS trouvée à Épias-Rhus (Val-d'Oise) ». *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, 1976, 124-125.
- Mitard 1995 : P.-H. Mitard – « Les monnaies du sanctuaire gallo-romain des Vaux-de-la-Celle à Genainville (Val-d'Oise) ». *Trésors monétaires* 15, 1995, 169-183.
- Moesgaard 1995 : J.-C. Moesgaard – « Découvertes de monnaies à Fécamp ». *Haute-Normandie Archéologique*, Vol. V, 1995, 71-77.
- Moesgaard 2005 : J.-C. Moesgaard – « Trouvailles anciennes de monnaies gauloises dans les alentours d'Évreux ». *Numismatic Chronicle*, 2005, 381-383.
- Momigliano 1979 : A. Momigliano – *Sagesses barbares*, Paris 1979.
- Momigliano 1983 : A. Momigliano – « L'Histoire ancienne et l'antiquaire ». In : *Problèmes d'historiographie ancienne et moderne*, Paris 1983, 244-293.
- Montfaucon 1719 : B. de Montfaucon – *L'Antiquité expliquée et représentée en figures*, Paris 1719, T. V.
- Monteil et Tranoy 2008 : M. Monteil et L. Tranoy – *La France gallo-romaine*, Paris 2008.
- Morin 1857 : A.-V. Morin – *Catalogue de la Bibliothèque de Dieppe*, Dieppe 1857.
- Morkholm 1982 : O. Morkholm – « The Behaviour of Dies in the Hellenistic Period », *Actes du 9^e congrès international de numismatique*, Louvain : Luxembourg 1982, 209-214.
- Moscatti 1991 dir. : S. Moscatti dir. – *Les Celtes*, Milan 1991.
- Muret, Chabouillet 1889 : E. Muret, A. Chabouillet – *Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque nationale*, Paris 1889.
- Musée Saint-Raymond 2001 : Musée Saint-Raymond – *L'Or de Tolosa*, Musée de Saint-Raymond 2001.
- Napoléon III 2001 : Napoléon III – *La Guerre des Gaules. Histoire de Jules César avec un précis des guerres de Jules César par Napoléon III*, Paris 2001.
- Nash 1975 : D. Nash – « The chronology of celtic coinage in Gaul : the arvernian hegemony reconsidered ». *Numismatic Chronicle*, 1975, 204-218.
- Nash 1978 : D. Nash – « Settlement and coinage in central Gaul c. 200, 50 BC », *Oxford 1978*, 298-353 (BAR International Series).
- Nash 1987 : D. Nash – *Coinage in the Celtic world*, Londres 1987.
- Nicolet 1963 : Cl. Nicolet – « A Rome pendant la seconde guerre punique : techniques financières et manipulations monétaires ». *Annales (ESC)* 18, 1963, 417-436.
- Nicolet-Pierre 2002 : H. Nicolet-Pierre – *Numismatique grecque*, Paris 2002.
- Pailler 2006 : J.-M. Pailler – « Quand l'or était d'or. Paroles de Gaulois ». *Gallia* 63, 2006, 211-241.
- Pailler 2007 : J.-M. Pailler – « L'argent-suite. Encore le lexique gaulois du métal ». *Pallas* 75, 2007, 37-48.
- Paunier 2006 dir. : D. Paunier dir. – *Celtes et Gaulois, l'Archéologie face à l'histoire, 5 : La romanisation et la question de l'héritage celtique*, Actes de la table ronde de Lausanne (17-18 juin 2005), Glux-en-Glenne 2006 (Collection Bibracte ; 12/5).
- Péré-Noguès 1999 : S. Péré-Noguès – « Mercenaires et mercenariat d'Occident : réflexions sur le développement du mercenariat en Sicile ». *Pallas* 51, 1999, 105-127.
- Péré-Noguès 2007 : S. Péré-Noguès – « Les Celtes et le mercenariat en Occident (IV^e et III^e s. av. n. è.) ». In : *La Gaule dans son contexte européen aux IV^e et III^e s. av. n. è.*, Lattes 2007, 353-361.

- Pernot 2004: Fr. Pernot – *L'Or*, Paris 2004.
- Perret 1999: B. Perret – *Les nouvelles frontières de l'argent*, Paris 1999.
- Perez 1989: Chr. Perez – *La monnaie de Rome à la fin de la République. Un discours en images*, Paris 1989.
- Peyre 1979: Chr. Peyre – *La Cisalpine gauloise du III^e au I^{er} siècle av. J.-C.*, Paris 1979.
- Peyre 1996: Chr. Peyre – «Préface». In: *Monnayages et peuples gaulois du Nord-Ouest*, Paris 1996, 5-8.
- Philippe 1906a: Abbé J. Philippe – «Note sur un fond de cabane gauloise». *Bulletin de la Société Normande d'Études Préhistoriques* 13, 1906, 110-111.
- Philippe 1906b: Abbé J. Philippe – «Rapport sur les fonds de cabanes et sépultures gauloises de la région de Pacy-sur-Eure». *Recueil des Travaux de la Société Libre de l'Eure*, 1906, 1-12.
- Picard 1979: O. Picard – *Chalcis et la confédération eubéenne. Études de numismatique et d'histoire (IV^e-I^{er} siècles)*, Paris 1979 (BEFAR; 234).
- Picard 1989: O. Picard – «Innovations monétaires dans la Grèce du IV^e siècle». *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Comptes-Rendus*, 1989, 673-687.
- Picard 1999: O. Picard – «Monnaies et guerre en Grèce classique». *Pallas* 51, 1999, 205-221.
- Picard 2006: O. Picard – «Monétarisation et économie des cités grecques à la basse époque hellénistique: la fortune d'Archippè de Kymè». In: *Approches de l'économie hellénistique*, Paris 2006, 85-119 (Entretiens d'archéologie et d'histoire; 7).
- Picard 2007: O. Picard – «Monnaie et circulation monétaire à l'époque classique». *Pallas* 74, 2007, 113-128.
- Pilet-Lemière 1994: J. Pilet-Lemière – «Les monnaies gauloises des Lexoviens». In: *Lisieux avant l'An Mil. Essai de reconstitution* (Catalogue de l'exposition du 25 juin au 29 août 1994), 1994, 20-21.
- Pilon, Beurion 2006: F. Pilon, C. Beurion – «Les monnaies antiques de Val-de-Reuil, La Communière (Eure)». *Cahiers Numismatiques* 170, 2006, 19-37.
- Piton 1993 dir.: D. Piton dir. – *Vendeuil-Caply*, Berck-sur-Mer 1993 (Nord-Ouest Archéologie; 5).
- Pitte et alii 1991: D. Pitte, P. Calderoni et J. Pilet-Lemière – «Archéologie à Brionne. Sondage rue Saint-Denis, août 1988». *Connaissance de l'Eure* 80, 1991, 23-27.
- Polenz 1982: H. Polenz – «Münzen in Latènezeitlichen Gräbern Mitteleuropas aus der Zeit zwischen 300 und 50 v. Chr.». *Bayerische Vorgeschichtsblätter* 47, 1982, 28-222.
- Pomey 1997 dir.: P. Pomey (P.) dir. – *La navigation dans l'Antiquité*, Aix-en-Provence 1997.
- Pomian 1987: K. Pomian – *Collectionneurs, amateurs et curieux. Paris, Venise XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris 1987.
- Pomian 1992: K. Pomian – «Francs et Gaulois». In: *Les Lieux de mémoire*, t. III: *Les France*, vol. I: *Divisions politiques*, Paris 1992, 40-105.
- Poulot 2008: D. Poulot – *Une histoire des musées de France. XVIII^e-XX^e siècle*, Paris 2008.
- Poux 2004: M. Poux – *L'âge du vin: rites de boisson, festins et libations en Gaule indépendante*, Paris 2004 (Protohistoire européenne; 8).
- Poux 2006a: M. Poux – «Religion et société à l'âge du Fer. Systèmes (en)clos et logiques rituelles». In: *Celtes et Gaulois, l'Archéologie face à l'histoire*, 4: *Les mutations de la fin de l'âge du Fer*, Actes de la table ronde de Cambridge (7-8 juillet 2005), Glux-en-Glenne 2006, 181-199 (Collection Bibracte; 12/4).
- Poux 2006b: M. Poux – «Le sanctuaire arverne de Corent». In: *Religion et société en Gaule*, Paris 2006, 117-134.
- Psoma 2007: S. Psoma – «Le monnayage fédéral acarnanien de l'époque classique». *Klio* 89, 2007, 7-23.
- Py 2006: M. Py – *Les monnaies préaugustéennes de Lattes et la circulation monétaire protohistorique en Gaule méridionale*, Lattes 2006, 2 tomes (Lattara; 19).
- Quesné et Vesly 1896: V. Quesné et L. de Vesly – «Fouilles du Catelier de Criquebeuf-sur-Seine». *Bulletin de la Commission Départementale des antiquités de Seine-Inférieure* 10, 1896, 412-416.
- Quesné et Vesly 1898: V. Quesné et L. de Vesly – «Le Catelier de Criquebeuf-sur-Seine (Eure)». *Bulletin de la Société d'Émulation, Commerce et Industrie de Seine-Inférieure* 12 1898, 398-433.
- Rambaud 1966: M. Rambaud – *L'Art de la déformation historique dans les Commentaires de César*, Paris 1966.
- Rapin 2006: A. Rapin – «L'abstraction narrative dans l'imagerie des Celtes». In: *L'image antique et son interprétation*, Rome 2006, 185-207 (Collection de l'École Française de Rome; 371).
- Rapin et Baray 1999: A. Rapin et L. Baray – «Une fibule ornée dans le Style Plastique à Villeneuve-La-Guyard (Yonne)». *Gallia* 56, 1999, 425.
- Rébuffat 1996: Fr. Rébuffat – *La monnaie dans l'Antiquité*, Paris 1996.
- Reddé et Schnurbein 2001: M. Reddé et S. von Schnurbein – *Alésia. Fouilles et recherches franco-allemandes sur les travaux militaires romains autour du Mont Auxois (1991-1997)*. 2. *Le matériel*, Paris 2001 (Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres; 22).
- Reding 1972: L. Reding – *Les monnaies gauloises du Tetelbiurg*, Luxembourg 1972.
- Remy-Watté 1987: M. Remy-Watté – *Collections gallo-romaines du musée municipal de Fécamp*, Fécamp 1987.
- Remy-Watté 1994: M. Remy-Watté – «Les sites fortifiés de hauteur de la fin de l'Âge du Fer dans la basse vallée de la Seine». *Haute-Normandie archéologique* 4, 1994, 25-34.
- Remy-Watté 1997: M. Remy-Watté – «L'Âge du Fer». In: *Carte Archéologique de Gaule (76: Seine-Maritime)*, Paris 1997, 58-63.
- Rez-Vodoz 1991: V. Rez-Vodoz – «Les offrandes dans les sanctuaires gallo-romains». In: *Les sanctuaires celtiques et leurs rapports avec le monde méditerranéen*, Paris 1991, 215-220 (Dossier de Protohistoire; 3).
- Roblin 1969: M. Roblin – «La frontière entre les Véliocasses et les Bellovaques à l'époque gallo-romaine et franque». *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 1969, 295-320.
- Roche 1978: J.-L. Roche – «Découvertes à Argentomagus (Saint-Marcel, Indre). Les monnaies attribuées aux Carnutes». *Revue Archéologique du Centre* 17, 1978.
- Roessler 1866: Ch. Roessler – «Tableau archéologique, de l'arrondissement du Havre». *Recueil des Publications de la Société Havraise d'Études Diverses* 33, 1866, 201-311.
- Roessler 1903: Ch. Roessler – *Antiquités nationales, oppida caletorum*, Chartres 1903.
- Rogeret 1997 dir.: I. Rogeret dir. – *Carte Archéologique de la Gaule (La Seine-Maritime 76)*, Paris 1997.
- Roman 1997: D. et Y. Roman – *Histoire de la Gaule (VI^e siècle av. J.-C. - I^{er} siècle ap. J.-C.)*, Paris 1997.
- San Juan et alii 1994: G. San Juan et alii – «Un établissement rural du I^{er} s. av. J.-C. à Fleury-sur-Orne (Calavados)». *Revue archéologique de l'Ouest* 11, 1994, 131-164.
- San Juan et alii 1999: G. San Juan, P. Méniel, V. Matherne-Zeck, X. Savary et K. Jardel – «L'occupation gauloise au Nord-Ouest de Caen. L'évaluation en sondage du plateau de Thaon (Calvados)». *Revue Archéologique de l'Ouest* 16, 1999, 131-194.

- Sanquer et alii 1977 : R. Sanquer, R. Piot et P. Galliou – « Problèmes de navigation en Manche occidentale à l'époque romaine ». *Caesarodunum* 12, 1977, 491-508.
- Sarmant 1994 : T. Sarmant – *Le Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale, 1661-1848*, Paris 1994 (Mémoires et Documents de l'École des Chartes ; 40).
- Saulcy 1837 : Fr. de Saulcy – « Restitution aux Lixoviens de la monnaie attribuée, par le baron Marchant, aux Gaulois Éduens. Nouvelle monnaie de la même nation ». *Revue Numismatique*, 1837, 6-14.
- Saulcy 1857 : Fr. de Saulcy – « Semis inédit des Lixovii ». *Revue Numismatique*, 1857, 403-406.
- Saulcy 1861 : Fr. de Saulcy – « Lettres à M. A. de Longpérier sur la numismatique gauloise. XIII. Monnaies des Lexoviens ». *Revue Numismatique*, 1861, 165-179.
- Saulcy 1862 : Fr. de Saulcy – « Lettres à M. A. de Longpérier sur la numismatique gauloise. XV. Monnaies des Lixoviates ». *Revue Numismatique*, 1862, 177-189.
- Saulcy 1869 : Fr. de Saulcy – « Lettres à M. A. de Longpérier sur la Numismatique gauloise ». *Revue Numismatique*, 1869, 1-13.
- Sauron 2000 : G. Sauron – *L'histoire végétalisée. Ornement et politique à Rome*, Paris 2000.
- Scheers 1968 : S. Scheers – « Le premier monnayage des Ambiani ». *Revue Belge de Numismatique* 114, 1968, 45-73.
- Scheers 1969 : S. Scheers – *Les monnaies gauloises de la Gaule inspirées de celles de la République Romaine*, Louvain 1969.
- Scheers 1970 : S. Scheers – « Un monnayage gaulois non attribué de la côte maritime belge ». *Revue Belge de Numismatique* 116, 1970, 65-90.
- Scheers 1975 : S. Scheers – *Les monnaies gauloises de la collection A. Danicourt à Péronne (Somme)*, Bruxelles 1975 (Cercle d'Études Numismatiques Travaux ; 7).
- Scheers 1977 : S. Scheers – *La Gaule Belgique. Traité de numismatique celtique*, Louvain 1977 (nouvelle édition 1983).
- Scheers 1978a : S. Scheers – *Les monnaies gauloises de Seine-Maritime*, Rouen 1978. Scheers 1978b : S. Scheers – « Les débuts du monnayage en Gaule concernant spécialement les imitations du statère de Philippe II de Macédoine ». *Bulletin de la Société Française de Numismatique* 33, 1978, 442-450.
- Scheers 1979 : S. Scheers – « Un monnayage post-césarien des années 40-30 av. J.-C. : les monnaies à la légende PICTILOS ». *Revue Numismatique*, 1979, 57-83.
- Scheers 1980a : S. Scheers – « Les imitations en Gaule du statère de Philippe II de Macédoine ». In : *Proceedings of the International Numismatic Symposium*, Budapest 1980, 41-53.
- Scheers 1980b : S. Scheers – « Les monnaies d'or des Aulerici Ebuovices ». *Acta Archaeologica Lovaniensia* 19, 1980, 1-48.
- Scheers 1981 : S. Scheers – « Les monnaies gauloises du Musée d'Évreux ». *Connaissance de l'Eure* 41-42, 1981, 3-37.
- Scheers 1984 : S. Scheers – « La datation des monnaies d'or au cavalier armé ». In : *Keltische Numismatik und Archaeologie*, BAR international Series (ii), Londres 1984, 360-405.
- Scheers 1993 : S. Scheers – « Les imitations de Philippe et les guerres puniques ». *Bulletin de la Société Française de Numismatique* 48, 1993, 631-633.
- Scheers 1996 : S. Scheers – *Monnaies Celtiques du musée des Beaux-Arts de Lyon*, Louvain 1996.
- Scheers 1999 : S. Scheers – « La naissance du monnayage d'or en Gaule ». *Dossiers d'Archéologie* 248, 1999, 44-51.
- Scheers 2000 : S. Scheers – « Les imitations du statère de Philippe II et de Philippe III de Macédoine dans le Sud-Ouest de l'Allemagne ». In : *XII. Internationaler numismatischer Kongress Berlin 1997*, Berlin 2000, 436-440.
- Schnapp 2006 : A. Schnapp – « Archéologie et nations en Europe, aux sources du débat ». In : *L'archéologie, instrument du politique. Archéologie, histoire des mentalités et construction européenne*, Bibracte 2006, 13-23.
- Serrure 1847 : C.P. Serrure – *Notice sur le Cabinet monétaire de S. A. le prince de Ligne*, Gand 1847.
- Sills 2003 : J. Sills – *Gaulish and early british Coinage*, Londres 2003.
- Soullignac 1962 : R. Soullignac – « Statère gaulois découvert à Bordeaux-Saint-Clair (Seine-Maritime) ». *Gallia* 20, 1962, 409-410.
- Szabo 1991 : M. Szabo – « Le mercenariat ». In : *Les Celtes*, Milan 1991, 353-356.
- Szabo 2006 dir. : M. Szabo dir. – *Celtes et Gaulois, l'Archéologie face à l'histoire, 3 : Les Civilisés et les Barbares du V^e au I^{er} siècles av. J.-C.*, Actes de la table ronde de Budapest (17-18 juin 2005), Glux-en-Glenne 2006 (Collection Bibracte ; 12/3).
- Tarpin 1999 : M. Tarpin – « *Oppida ui capta, uici incensi...* Les mots latins de la ville ». *Latomus* 58, 1999, 279-297.
- Tarpin 2002 : M. Tarpin – « Les pagi gallo-romains : héritiers des communautés celtiques ? ». In : *Territoires celtiques : espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale*, Actes du 24^e colloque de l'AFEAF à Martignes (1-4 juin 2000), Paris 2002, 185-204.
- Tarpin 2006 : M. Tarpin – « Territoires celtiques, civitates gallo-romaines : quelle continuité ? ». In : *Celtes et Gaulois, l'Archéologie face à l'histoire, 5 : La romanisation et la question de l'héritage celtique*, Actes de la table ronde de Lausanne (17-18 juin 2005), Glux-en-Glenne 2006, 29-50 (Collection Bibracte ; 12/5).
- Testart 2001 dir. : A. Testart dir. – *Aux origines de la monnaie*, Paris 2001.
- Thaurin 1855-56 : Thaurin – « Mémoire sur les antiquités découvertes au Neubourg et dans les paroisses voisines ». *Recueil des Travaux de la Société Libre de l'Eure*, 1855-1856, 270.
- Thierry 1881 : Am. Thierry – *L'Histoire des Gaulois depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'entière soumission de la Gaule à la domination romaine*, Paris 1881, tomes I et II.
- Thierry 1820 : Au. Thierry – « Sur la fausse couleur donnée aux premiers temps de l'histoire de France, et la fausseté de la méthode suivie par les historiens modernes ». In : *Lettres sur l'histoire de France*, Paris 1820.
- Thollard 1985 : P. Thollard – « César, Strabon et les Vénètes : un faux emporion ». *Revue Archéologique de l'Ouest* 2, 1985, 115-118.
- Thollard 1987 : P. Thollard – *Barbarie et civilisation chez Strabon*, Paris 1987 (Centre de recherches d'histoire ancienne ; 77 / Annales littéraires de l'université de Besançon ; 365).
- Thollard 2006 : P. Thollard – « Le regard des civilisés ». In : *Celtes et Gaulois, l'Archéologie face à l'histoire, 3 : Les Civilisés et les Barbares du V^e au I^{er} siècles av. J.-C.*, Actes de la table ronde de Budapest (17-18 juin 2005), Glux-en-Glenne 2006, 15-27 (Collection Bibracte ; 12/3).
- Thompson 1984 : M. Thompson – « Paying the mercenaries ». In : *Studies in Honor of Leo Mildenberg*, Wetteren 1984, 241-247.
- Thompson, Morkholm et Kraay 1984 : M. Thompson, O. Morkholm et C. M. Kraay – *An Inventory of Greek Coin Hoards*, New York 1973.
- Tierney 1960 : J.-J. Tierney – « The Celtic Ethnography of Posidonius ». *Proceedings of the Royal Irish Academy* 60, 1960, 189-227.
- Toledo i Mur et Pernot 2008 dir. : A. Toledo i Mur et M. Pernot – « Un atelier monétaire gaulois près de Poitiers : Les Rochereaux à Migné-Auxances (Vienne) ». *Gallia* 65, 2008.
- Tougard 1890 : A. Tougard – « Monnaie gauloise », *Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure* 8, 1890, 118-119.
- Toutain 1925-26 : Ch. Toutain – « Note sur les fouilles exécutées au camp de la Cité de Limes près de Dieppe, en 1926 ». *Bulletin de la Société Normande d'Études Préhistoriques* 26, 1925-1926, 57-64.

- Vaginay et Guichard 1988: M. Vaginay et V. Guichard – *L'habitat gaulois de Feurs (Loire). Fouilles récentes (1978-1981)*, Paris 1988 (Documents d'Archéologie Française; 14).
- Varoqueaux 1989: Cl. Varoqueaux – «Informations archéologiques». *Gallia* 47, 1989, 191-200.
- Vauvillé 1891: O. Vauvillé – «Notes sur quelques enceintes anciennes du département de la Somme et de la Seine-Inférieure». *Mémoires de la Société des Antiquaires de France* 52, 1891, 77-143.
- Vauvillé 1899: O. Vauvillé – «Inventaire des monnaies gauloises trouvées dans les départements de l'Aisne et de l'Eure». *Revue Numismatique*, 1899, 257-273.
- Van Arsdell 1989: R.D. Van Arsdell – *Celtic coinage of Britain*, Londres 1989.
- Van der Wielen 1999: Y. Van der Wielen – «Les monnaies des Allobroges». *Cahiers romands de numismatique* 6, 1999, 7-203.
- Verger 2000 dir.: S. Verger dir. – *Rites et espaces en pays celte et méditerranéen. Étude comparée à partir du sanctuaire d'Acy-Romance (Ardennes, France)*, Rome 2000 (Collection de l'école Française de Rome; 276).
- Verney 1993: A. Verney – «Les nécropoles de l'Âge du Fer en Basse-Normandie. Bilan de trois siècles de découvertes». In: *Les Celtes en Normandie: les rites funéraires en Gaule (III^e siècle av. J.-C.)*, Rennes 1993 (*Revue Archéologique de l'Ouest*; suppl. 6).
- Vesly 1876-77: L. de Vesly – «Carte préhistorique du département de la Seine-Inférieure». *Bulletin de la Société libre d'Émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure*, 1876-1877, 331-365.
- Vesly 1894: L. de Vesly – «Oissel. Monnaie gauloise». *Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure* 9, 1894, 5.
- Vesly 1900-1902: L. de Vesly – «Fouilles des Essarts et de Grésil». *Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure* 12, 1900-1902, 293-295 et 415-419.
- Vesly 1902a: L. de Vesly – «Le fanum des Essarts et la découverte de nombreux outils et armes préhistoriques». *Bulletin de la Société Normande d'Études Préhistoriques* 10, 1902, 139-145.
- Vesly 1902b: L. de Vesly – «Exploration archéologique de la forêt de Rouvray. Fouilles de 1902». *Bulletin de la Société libre d'Émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure*, 1902, 133-158.
- Vesly 1907-1908: L. de Vesly – «Découverte de Belleville-sur-Mer». *Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure* 14, 1907-1908, 292-293 et 337-338.
- Vesly 1909: L. de Vesly – *Les fana ou petits temples gallo-romains de la région normande*, Rouen 1909.
- Vesly 1909a: L. de Vesly – «Quart de statère d'or trouvé à Lillebonne». *Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure* 14, 1909a, 278-279.
- Vesly 1909b: L. de Vesly – «Quart de statère d'or trouvé à Belleville-sur-Mer». *Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure* 14, 1909b, 304-305.
- Vesly 1913: L. de Vesly – «Monnaie gauloise des Morini». *Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure* 16, 1913, 67-68.
- Villers 1842: G. Villers – *Note sur les principales découvertes de médailles antiques qui ont eu lieu depuis un siècle dans le Bessin*, *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux*, Bayeux 1842, T. 1.
- Vipard 2002: P. Vipard – *la Cité d'Areghenua (Vieux, calvados). Chef-lieu des Viducasses. État des connaissances*, Paris 2002.
- Vipard 2004: P. Vipard – «L'épigraphie rouennaise antique». In: *Carte Archéologique de la Gaule (Rouen, 76/2)*, Paris 2004, 72-74.
- Volpilhac 1982: C. Volpilhac – «Les Gaulois à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de 1701 à 1793». In: *Nos ancêtres les Gaulois*, Clermont-Ferrand 1982, 77-83.
- Watté 2006a: J.-P. Watté – «Le rôle de la région fécampoise dans les relations maritimes au Néolithique et à l'Âge du Bronze». *Annales du Patrimoine de Fécamp* 13, 2006, 40-47.
- Watté 2006b: J.-P. Watté – «L'éperon barré de la cavée rouge à Criquebeuf-en-Caux (Seine-Maritime). Un camp de l'Âge du Bronze en relation avec les activités maritimes?». *Annales du Patrimoine de Fécamp* 13, 2006, 48-57.
- Watté, Faraut 2008: J.-P. Watté, A. Faraut – «Pierres de mouillage et navigation ancienne en basse Seine». *Annales du Patrimoine de Fécamp* 15, 2008, 22-27.
- Weber 2001: M. Weber – *Économie et société dans l'Antiquité*, Paris 2001.
- Wheeler et Richardson 1957: M. Wheeler et K. Richardson – *Hill-forts of Northern France*, Oxford 1957.
- Zanker 1988: P. Zanker – *The Power of Images in the Age of Augustus* (translated by Alan Shapiro), Chicago 1988.

